



UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY.

REVUE
DES
DEUX MONDES

LXVIII^e ANNÉE. — QUATRIÈME PÉRIODE

REVUE
DES
DEUX MONDES

LXVIII^e ANNÉE. — QUATRIÈME PÉRIODE

TOME CENT QUARANTE-CINQUIÈME

41708
672/98

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

—
1898

JACQUINE VANESSE

DEUXIÈME PARTIE (1)

V

Vers la fin de septembre, M^{me} Sauvigny était allée un soir, en compagnie du docteur Oserel, dîner chez des amis, à deux lieues de son chalet. Ils s'en retournaient entre onze heures et minuit, et leur voiture allait grand train, lorsque, arrivés à l'endroit où la route serre de près la rivière, dont les abondantes vapeurs avaient comme submergé ses rives plates, ils se trouvèrent plongés dans un brouillard si épais qu'on voyait difficilement à se conduire. Crainte d'accident, M^{me} Sauvigny ordonna à son cocher de mettre les chevaux au pas; elle se défiait d'eux, elle les savait sujets à fringuer, à se faire des fantômes de rien. Tout à coup, comme on approchait du pont, elle entendit, dans la direction du petit promontoire qui faisait face au Chalet, le bruit d'une détonation, suivi d'un grand cri.

— On assassine quelqu'un, dit-elle au docteur en lui serrant le bras.

Il avait bien diné et sommeillait.

— Bah! dit-il en se frottant les yeux, c'est quelque nigaud qui revient de la chasse aux canards; son fusil s'est accroché à un buisson, et le coup lui est parti entre les jambes. Rassurez-vous, il a eu plus de peur que de mal.

(1) Voir la *Revue* du 15 décembre 1897.

— On ne revient pas de la chasse si tard, répondit-elle, et le cri que j'ai entendu était sûrement un cri de femme.

Malgré ses protestations, elle mit pied à terre, et tâchant de se réveiller, il suivit machinalement son exemple. Le groom prit une des lanternes de la voiture, et précédés par lui, ils descendirent dans une prairie que traversait un sentier sinueux. Quoiqu'ils eussent de la peine à se guider, ils atteignirent bientôt la berge de la rivière. Ils cherchaient et désespéraient de rien trouver, tant la nuit était sombre, tant le brouillard était épais.

— Y a-t-il ici quelqu'un qui ait besoin de secours? demanda le docteur de sa plus grosse voix.

Personne ne répondit.

— Après tout, madame, dit-il, sommes-nous bien certains, vous et moi, d'avoir entendu un cri? J'ai cru l'entendre, mais je dormais, et mon témoignage a peu de poids. Le vôtre assurément en a davantage. Cependant les femmes ont un appareil nerveux si prompt à s'ébranler, tant de goût pour tout ce qui tient du roman, que les plus raisonnables sont sujettes à caution.

Il finissait sa phrase quand se produisit un changement à vue, opéré, pouvait-on croire, par la baguette d'une fée. Le brouillard dense, mais bas, rampant, dont la hauteur dépassait à peine trois mètres, fut frappé tout à coup par les rayons de la lune en décours, qui venait de se lever. Cette fumée grise et opaque, devenue subitement diaphane, s'était comme imprégnée d'une clarté laiteuse, et M^{me} Sauvigny aperçut quelque chose qu'elle montra du doigt au docteur. Trois ou quatre pas plus loin, au pied d'un vieux saule creux à qui elle avait naguère envoyé un baiser discret, gisait tout de son long, étendue sur le dos, endormie ou morte, une jeune fille dont le corps et les vêtements en désordre semblaient baigner dans une rosée de lumière magique; son visage et ses mains étaient d'argent.

— Ma parole! dit M. Oserel, la nature s'amuse quelquefois à singer des effets d'opéra, et si votre grand compositeur était ici...

— Voyez plutôt, interrompit M^{me} Sauvigny, j'en étais sûre, c'est elle.

En effet, c'était elle, et déjà le docteur, agenouillé dans l'herbe, l'examinait, l'auscultait.

— Ah! lui disait M^{me} Sauvigny d'une voix sourde, en couvrant sa figure de ses mains, ne m'apprenez pas qu'elle est morte.

— Rassurez-vous, elle n'est qu'évanouie ; mais j'ai bien du mal à lui ôter d'entre les doigts la crosse de son pistolet. Qu'est devenu le reste ? le diable seul pourrait nous le dire... Je ne sais en vérité comme est bâtie cette demoiselle. Elle a tout fait pour se massacrer, elle en est quitte pour une égratignure au pouce et une bosse à la tête.

— Ainsi vous me répondez de sa vie ?

— Je vous en réponds, quoique, à vrai dire, je n'en sois point responsable ; je compte l'examiner tantôt, plus à mon aise et dans un lieu plus commode, car je ne pense pas que votre intention soit de la laisser ici... Mais ne vous dérangez pas, je n'ai pas besoin qu'on m'aide à la soulever, et mon paquet me pèsera peu. Elle est légère comme une plume.

Après lui avoir desserré ses vêtemens, il l'emporta dans ses robustes bras. Cinq minutes plus tard, ils étaient remontés en voiture, et Jacqueline était couchée horizontalement sur leurs genoux. On lui avait fait respirer des sels ; quoique ses yeux fussent toujours clos, elle semblait se ranimer.

— Quelle étrange créature ! murmurait le docteur. Son évanouissement n'est pas sérieux ; c'est une simple lipothymie... Voyez plutôt, tâchez-la, le cœur s'est remis à battre, et elle respire.

M^{me} Sauvigny ne parlait pas ; mais elle disait tacitement :

— Pauvre petite ! comme on te calomniait ! On osait prétendre que tu étais heureuse !

Et, se penchant sur ce visage livide, sur ces cheveux blonds trempés par le brouillard, couvant des yeux cette proie qu'elle avait convoitée :

— C'est la Providence qui te donne à moi. Je te tiens, et ils auront beau dire, je te garderai.

Cependant le docteur, dont l'esprit actif avait reconstitué la scène telle qu'elle avait dû se passer, lui donnait des explications qu'elle n'écoutait que d'une oreille.

— Voulez-vous savoir exactement, madame, comment la chose est arrivée ? Pour être plus sûre de son fait, cette jeune folle avait fait son plan de se brûler d'abord la cervelle et de se noyer ensuite. Elle était venue se poster à l'extrémité du petit promontoire, dans l'espérance que, le coup parti, elle tomberait dans l'eau, et que les gens dont elle a peut-être à se plaindre auraient le plaisir de l'y chercher. Soit que son pistolet fût hors

de service, soit qu'elle l'eût mal chargé, il lui a éclaté dans la main. Selon toutes les règles de la logique humaine et divine, elle aurait dû se mutiler horriblement; je vous l'ai dit, elle en est quitte pour une égratignure. Dans la surprise que lui a causée l'explosion, et qui lui a fait pousser un cri, elle a pivoté sur elle-même; au lieu de choir dans l'eau, ses pieds ayant glissé sur l'herbe humide, elle est tombée lourdement sur une des racines traçantes du saule, et elle n'a point de plaie. Je vous répète qu'elle est bâtie à chaux et à ciment. La moralité de cette histoire est que lorsqu'on a la vie dure et qu'on veut se tuer, il faut se procurer des pistolets en bon état. Rien n'est plus désagréable que de se rater: il faut recommencer à vivre, et c'est une habitude qui se perd très vite, on ne sait plus comment s'y prendre.

— Théodore, disait M^{me} Sauvigny à son cocher, poussez donc vos chevaux, nous n'arriverons jamais.

Elle ne craignait plus qu'ils se cabrassent, et six minutes lui avaient paru un siècle. Le docteur se moquait de son impatience, les docteurs seuls ne perdent jamais la notion du temps réel. On arriva bientôt, et ce fut assez d'un petit quart d'heure pour que Jacquine fût transportée dans une chambre vacante de la maison de santé, déshabillée par la religieuse de service, couchée dans un lit moelleux, examinée à nouveau par le docteur, qui à son diagnostic joignit un pronostic.

— Chère madame, dit-il, je vous affirme que durant deux ou trois jours cette jeune personne aura une forte fièvre, qui vous causera une mortelle inquiétude, que cette fièvre tombera brusquement et qu'avant la fin de la semaine, elle pourra retourner chez elle et s'y rendre à cloche-pied, si le cœur lui en dit.

— Retourner dans cette caverne! pensa M^{me} Sauvigny. Elle en est sortie, elle n'y rentrera pas.

Jacquine avait rouvert les yeux. Elle les tint fixés un instant au ciel de son lit, puis les laissant vaguer dans la chambre :

— Où puis-je bien être? murmura-t-elle.

M^{me} Sauvigny s'avança vivement, en disant :

— Vous êtes, mon enfant, dans un endroit où vous serez soignée et aimée.

Elle n'en put dire davantage, le docteur lui avait saisi le bras droit dans l'une de ses grosses pinces de homard.

— Pour l'amour de Dieu, pas un mot et surtout pas de senti-

ment ! Le sentiment et la médecine ne furent jamais bien ensemble... Mais vraiment, je ne vous reconnais pas. Il faut que cette scène ait terriblement pris sur vos nerfs, dont vous êtes d'habitude dame et maîtresse... Allez-vous-en, je vous prie, allez-vous-en. Laissez-moi panser ma malade.

Et il la poussait vers la porte. Elle consentit à se retirer, après avoir fait promettre à la sœur que, s'il survenait la moindre complication, on s'empresserait de l'en informer. Elle se mit au lit et ne tarda pas à s'endormir ; elle dormait toujours, mais elle dormit mal. Elle se leva de très bonne heure et griffonna en hâte un petit billet ainsi conçu : « M^{lle} Vanesse a tenté hier soir de se tuer ; elle a été trouvée évanouie au bord de la rivière par M. le docteur Oserel et M^{me} Sauvigny, qui l'ont transportée dans la maison de santé, où elle recevra tous les soins qu'exige son état, qui pour le moment n'a rien de grave. » Elle fit aussitôt porter ce billet à Mon-Refuge.

M^{me} Vanesse ressentit une vive surprise lorsque à son réveil, dont sa femme de chambre, vu la circonstance, se permit d'avancer l'heure, elle apprit l'escapade nocturne de sa fille et cette extraordinaire tentative de suicide, à laquelle rien ne l'avait préparée. Depuis leur violente querelle, promptement assoupie, tout était rentré dans l'ordre, la paix n'avait plus été troublée. Le comte Krassing, devenu circonspect, avait fait de prudentes réflexions ; quoiqu'il fût très infatué de son mérite et de sa personne, et que la fatuité obscurcisse l'entendement, il avait fini par comprendre que Jacqueline s'amusait à le mystifier ; il s'était fait une loi de ne plus s'occuper d'elle, et elle-même ne s'occupait plus de lui. Ayant arrêté sa résolution, en se promettant d'attendre pour l'exécuter le jour où elle entrerait dans sa vingt-troisième année, dont elle entendait faire une page blanche, les choses de ce monde la laissaient dans la plus complète indifférence ; elle était sortie du jeu ; taciturne, mais souriante, elle semblait dire : Rien ne m'est plus de rien. Qu'elle eût conçu pour sa mère un dégoût qui, par un choc en retour, lui inspirait le dégoût d'elle-même et de la vie, M^{me} Vanesse était à dix mille lieues de s'en douter. Il lui manquait un certain nombre d'idées, et partant, certains états d'esprit étaient pour elle d'incompréhensibles mystères.

Elle s'expliqua le coup de désespoir que lui annonçait M^{me} Sauvigny par un accès de folie, dont l'éclat de rire qui l'avait épouvantée avait été le signe précurseur. Peut-être y avait-il de

l'hérédité dans cette affaire; elle se souvint qu'un de ses grands-oncles s'était tué sans qu'on sût pourquoi. Son étonnement était mêlé d'inquiétude et de chagrin. Elle pensait au bruit que cette sottise allait faire dans le pays, et elle n'aimait plus le bruit : sa nouvelle philosophie lui enseignait qu'à son âge et déchu de ses grandeurs, elle devait se contenter désormais des bonheurs silencieux, que le silence a sa douceur. Mais ce qui la touchait encore plus, c'était la rente viagère laissée par M^{lle} de Salicourt à sa petite-nièce, et dont le capital, par la volonté expresse de la testatrice, devait, l'usufruitière venant à mourir, faire retour à un orphelinat. Elle voyait dans cette pension un précieux appoint à ses propres ressources : Jacqueline s'était engagée à prendre à sa charge, tant qu'elle vivrait avec sa mère, la moitié de la dépense du ménage, et au risque d'enrichir des orphelins, cette folle venait d'attenter à sa vie ! En vérité, cet incident était aussi désagréable qu'étrange.

Elle se livrait à ces réflexions chagrines, en se faisant coiffer à la hâte par sa femme de chambre, qu'elle accusa ce jour-là de n'être pas assez expéditive. A dix heures sonnantes, elle arrivait au parloir de la maison Oserel. Au moment où elle y entrait, M^{me} Sauvigny se disposait à en sortir. Elle l'arrêta au passage pour lui demander des nouvelles de sa fille. On lui avait parlé de M^{me} Sauvigny comme d'une femme extraordinaire qui, par l'emploi qu'elle faisait de sa fortune, s'était acquis une grande considération, était devenue une puissance. Elle avait toujours posé en principe que les puissances se reconnaissent à un air de majesté répandu dans toute leur personne, et en ce qui la concernait, elle avait joint la pratique à la théorie. M^{me} Sauvigny, qu'elle voyait de près pour la première fois, lui sembla peu majestueuse. Il lui parut même qu'elle l'intimidait; elle en conclut que cette riche bourgeoise se sentait pénétrée de respect en présence de la fille d'un marquis.

— Je vous fais mille excuses, madame, lui dit-elle avec une politesse hautaine, pour tout le dérangement que vous a causé cette malheureuse enfant; mais permettez-moi de m'étonner qu'on l'ait transportée ici au lieu de la ramener chez moi.

— Le docteur était pressé de l'examiner à fond, et d'ailleurs où pourrait-elle être mieux soignée qu'ici?

— Rien ne remplace, madame, les soins d'une mère, répondit audacieusement M^{me} Vanesse.

M^{me} Sauvigny ne répliqua pas; mais le regard qu'elle lui jeta et qui venait de très loin la troubla un peu; c'était la bourgeoise qui à son tour intimidait la fille de marquis. Elle cacha son embarras d'un instant sous un redoublement de morgue.

— S'il tardait au docteur d'ausculter ma fille, reprit-elle, peut-être étiez-vous impatiente de vous faire expliquer par elle les raisons de son inexplicable coup de tête. Vous l'avez sans doute interrogée? Que vous a-t-elle répondu?

— Hélas! je n'ai pu encore satisfaire mon indiscrette curiosité. M^{lle} Vanesse a une forte fièvre, et M. Oserel a interdit l'entrée de sa chambre à toute autre personne qu'à la religieuse qui la soigne.

— Ainsi vous pensez que moi-même...

— Oui, je crains que vous-même, interrompit M^{me} Sauvigny en pesant sur ces deux derniers mots, ne vous heurtiez contre une impitoyable consigne. Le docteur est très autoritaire, et il n'a d'autre règle de conduite que l'intérêt de ses malades.

— Soit! j'attendrai que la consigne soit levée... Mais si vous n'avez pas eu le plaisir de faire causer ma fille, vous avez sûrement formé quelque conjecture. Pensez-vous que cette tentative de suicide ait été bien sérieuse? Les jeunes filles aiment à se rendre intéressantes et elles sont quelquefois d'assez bonnes comédiennes.

— Ah! madame, quelle prévoyance vous supposez à M^{lle} Vanesse! Elle avait deviné que son pistolet lui éclaterait dans les mains et que, par un vrai miracle, elle en serait quitte pour une légère blessure et une syncope! Elle avait deviné aussi qu'un docteur passerait à point nommé sur la grande route, la chercherait à travers un épais brouillard et l'emporterait évanouie chez lui! Jamais comédienne ne fut si avisée.

L'ironie était de toutes les figures de rhétorique celle qui plaisait le moins à M^{me} Vanesse; Jacqueline en avait fait l'expérience, et la douceur de l'accent la lui rendait plus désagréable encore. On lui avait dépeint M^{me} Sauvigny comme une personne très débonnaire; sa bonté avait donc des griffes! Elle fut sur le point de se fâcher; toutefois la prudence prévalut sur l'indignation.

— Si, comme il vous plaît de le croire, Jacqueline a sérieusement songé à se tuer, cela ne peut s'expliquer que par un accès d'aliénation mentale. Je dois avouer que j'avais cru découvrir en elle des symptômes de dérangement d'esprit.

— Et vous ne l'avez pas surveillée? demanda doucement M^{me} Sauvigny.

— Que vous êtes bonne de travailler à mon éducation, en me rappelant à mes devoirs de mère! Je veux en retour vous donner un petit conseil. Défiez-vous des histoires que pourra vous conter ma fille; nous avons tous nos défauts; le sien est d'aimer quelquefois à mystifier son prochain... Puis-je espérer du moins, ajouta-t-elle, qu'il me sera permis de venir prendre de ses nouvelles?

— Soyez sûre que cette peine vous sera épargnée, je verrai à ce qu'un bulletin de sa santé vous soit envoyé chaque matin et chaque soir.

— Vous me comblez, madame, répondit-elle.

Et elle partit de son air le plus Salicourt, mais mécontente d'elle-même, furieuse de s'être laissé déconcerter par cette mince et insignifiante bourgeoise, de n'avoir pas su remettre à sa place cette puissance dépourvue de tout prestige.

Le pronostic du docteur se vérifia de point en point. Jacqueline eut une forte fièvre, accompagnée d'un peu de délire, qui tomba le quatrième jour, et M. Oserel autorisa M^{me} Sauvigny à entrer dans la chambre de la convalescente, mais il la pria d'y rester peu et de ne pas la faire causer. En s'approchant du lit, elle constata que Jacqueline avait déjà repris des couleurs, et comme pour l'en remercier, elle la regarda quelques instans en silence, le sourire aux lèvres. Jacqueline parut étonnée; cette savante observatrice n'avait pas encore vu dans le monde quelque chose qui ressemblât à ce sourire; rien de pareil ne figurait dans ses amples collections de souvenirs ni dans son musée d'histoire naturelle: c'était une nouveauté, et cette nouveauté était une énigme dont elle ne trouvait pas le mot.

— Eh! oui, madame, dit-elle d'une voix âpre et sèche, je recommence à vivre. J'ai été une fière maladroite; tout métier demande un apprentissage, nous ferons mieux une autre fois.

A ce propos malsonnant, M^{me} Sauvigny eut un tressaillement; mais, se rappelant la recommandation du docteur:

— Je vous répondrai plus tard, dit-elle; on m'a enjoint de ne pas vous fatiguer.

Jacqueline lui montra du doigt une chaise au pied de son lit, lui fit signe de s'y asseoir et se mit à la regarder fixement. Il sembla à M^{me} Sauvigny que ce regard perçant et dur pénétrait dans sa chair

et jusque dans la moelle de ses os, furetait, fouillait dans son cœur. Elle ressentait un indéfinissable malaise; pour se donner une contenance, elle gratta une petite tache qu'elle venait d'apercevoir sur une des franges de la courtépointe. Quand elle releva les yeux, Jacqueline ne la regardait plus et commençait à s'assoupir.

Elle se leva et à son tour se donna le plaisir de l'examiner à son aise. « Dès maintenant, pensait-elle, je la connais assez pour savoir qu'elle ne sera pas facile à apprivoiser; mais si je ne suis pas, moi aussi, une fière maladroite, un jour nous serons de bonnes amies. » Les femmes sont plus artistes que nous dans les choses de la vie; le fond ne leur fait jamais oublier la forme, et entre toutes les bonnes œuvres, elles ont une préférence secrète pour celles dont le visage est agréable à regarder. M^{me} Sauvigny se pencha sur cette jeune tête, dont elle admirait la finesse, et elle disait à ces cheveux d'un blond pâle : « Je remplacerai votre natte par une coiffure de mon goût. » Elle disait à ces yeux clos, aux longs cils frisans : « Vous avez vu beaucoup de vilaines choses; nous veillerons à ce que vous n'en voyiez point chez moi », et à cette petite bouche contractée, qui semblait boudier la vie : « Vous avez prononcé tout à l'heure une mauvaise parole, nous vous apprendrons à mieux parler. » Puis elle lui effleura le front de ses lèvres, et dans son sommeil Jacqueline fut saisie d'un frisson : ce baiser lui semblait sans doute aussi nouveau que le sourire qu'elle n'avait pu déchiffrer.

Le jour suivant, le docteur dit à M^{me} Sauvigny :

— Cette petite fille n'a plus besoin de nous, et nous avons besoin de sa chambre. Demain elle sera sur pied; je l'enverrai se promener dans le jardin. Après-demain, nous lui donnerons la clef des champs, et elle ira retrouver l'auguste sultane de Mon-Refuge.

— Oh! ceci est une autre affaire, pensa M^{me} Sauvigny, et une affaire qui ne regarde que moi.

VI

Le soir de ce même jour, M^{me} Sauvigny eut à dîner le docteur Oserel, M. Saintis et M. André Belfons, ce jeune et riche propriétaire que M^{me} Leyrol avait signalé à son frère comme un rival dangereux. M. Belfons s'était destiné dès l'enfance au métier d'in-

génieur. Entré en bon rang à l'École polytechnique, il en était brillamment sorti. Mais la mort subite de son père avait bouleversé ses plans ; il s'était rendu aux instances de sa mère, qui désirait qu'il prît en main l'administration du grand domaine dont il venait d'hériter. Il avait un bon caractère, il s'était résigné, et fort intelligent, il était devenu en peu de temps un habile agriculteur. Il pensait que quelque métier qu'on fasse, c'est la sauce qui fait manger le poisson ; il avait soigné la sienne, et désormais il y trempait volontiers son pain.

Ne payant pas de mine, maigrelet, de courte taille, mais souple et vigoureux, l'air éveillé, la physionomie mobile, le nez retroussé, de petits yeux gris tirant sur le rose comme ceux des furets, le regard tantôt très vif, tantôt doux et caressant, l'humeur franche, le cœur sur la main, il plaisait beaucoup. M^{me} Leyrol l'accusait, à tort et sans cause, d'avoir des vues sur M^{me} Sauvigny. Plus jeune qu'elle de sept ou huit ans, il lui avait voué la plus respectueuse affection, un vrai culte de dulia. Mais, quoi que pût lui dire sa mère, il était déterminé à ne faire qu'un mariage d'inclination passionnée, et il tenait que le respect n'a rien à démêler avec la passion, que l'amour est un accident déraisonnable et inexplicable, que du moment qu'il s'explique, ce n'est plus de l'amour. Il attendait le coup de foudre, et le coup de foudre s'était fait attendre jusqu'au jour où un concert, donné dans une grange, lui avait fourni l'occasion de rencontrer et de contempler de près M^{lle} Jacqueline Vanesse. Il n'y avait sans doute rien d'étonnant à ce qu'un homme de goût s'éprit à première vue d'une aussi jolie fille ; mais ce qui l'avait séduit, conquis, subjugué, ce n'était pas tant la merveilleuse finesse de son visage que le mystère dont toute sa personne lui avait paru enveloppée. Pour la première fois, il s'était passé dans son cœur quelque chose d'inexplicable. Un mois s'était écoulé sans qu'il la revît ; cependant il n'avait pu l'oublier, elle lui apparaissait sans cesse comme une figure de rêve, et en apprenant qu'elle avait tenté de se tuer, il s'était senti plus que jamais sous l'empire de l'inexplicable charme. Devenu malgré lui bon agronome, mais fidèle dans sa nouvelle vie à ses premiers penchans, il avait conservé le goût des mathématiques, et sans en avoir l'air, les mathématiciens ont souvent l'esprit romanesque.

Le dîner fut agréable ; on mangeait bien chez M^{me} Sauvigny, et en sa présence on ne se querellait jamais. Quelque antipathie qu'ils eussent l'un pour l'autre, le docteur Oserel et M. Saintis se

faisaient bon visage, ne se montraient point les dents. Le docteur disserta savamment sur une question médicale qui le préoccupait, et M. Saintis parut l'écouter de toutes ses oreilles; M. Saintis raconta des commérages de théâtre, des anecdotes de coulisses, et le docteur sembla y prendre un extrême plaisir. Pour M^{me} Sauvigny, anecdotes et dissertations l'intéressaient également; cette abeille faisait son miel de tout. Selon la coutume, on prit le café dans la logette vitrée, qui servait de fumoir : la maîtresse de la maison exigeait qu'on fumât devant elle, et pour mettre ses invités à l'aise, elle allumait parfois une cigarette, dont elle tirait quelques bouffées.

Tout à coup le docteur s'écria :

— Nous sommes entre amis, nous pouvons parler librement. Je veux, messieurs, vous soumettre un cas encore plus bizarre, ce me semble, que la maladie dont je vous parlais à table, vous en serez les juges. Malgré son air de parfaite innocence, M^{me} Sauvigny, telle que vous la voyez, a formé le plus absurde, le plus extravagant, le plus chimérique de tous les projets. Elle ne m'a point mis dans sa confiance, mais il m'était venu des soupçons, qui se sont changés en certitude. Vous êtes au fait, comme moi, de l'aventure de M^{lle} Vanesse et du coup de pistolet qu'elle s'est tiré de l'autre côté de l'eau, juste en face de cette fenêtre. Je l'ai raccommodée, et je n'en fais point gloire, le dégât n'était pas grand. Demain je lui signerai sa feuille de route. Eh bien! messieurs, ou je suis un idiot, ou M^{me} Sauvigny s'est mis en tête de la garder chez elle. Ai-je raison, chère madame?

Elle fut déconcertée par cette brusque attaque à laquelle elle ne s'attendait point.

— En quoi mon projet est-il absurde? répondit-elle, rougissante et confuse comme une jeune pensionnaire qu'on a surprise lisant un mauvais livre ou écrivant une lettre amoureuse.

— Avant toute chose, reprit-il, soyez assez bonne pour répondre à la question que voici; que comptez-vous faire de cette demoiselle?

— Conjuré, s'il est possible, le malheur de sa naissance, répliqua-t-elle d'une voix plus ferme, l'arracher à sa triste destinée, à son vilain entourage, à ses dégoûts, à ses idées noires, mettre un peu d'ordre dans sa conscience, un peu de bonheur dans sa vie, la réconcilier avec ce pauvre monde et, le moment venu, la marier à un honnête homme... Puisqu'on me met sur la sellette,

ajouta-t-elle en se tournant vers M. Belfons, me trouvez-vous si extravagante ?

M. Belfons ne se prononça pas, mais il lui témoigna par une inclination de tête et un sourire velouté combien sa folie lui plaisait.

— Nous ne sommes pas ici pour nous faire des complimens, reprit M. Oserel en fronçant le sourcil. Une femme à laquelle nous sommes profondément attachés, est près de commettre une grave imprudence ; le meilleur de ses amis sera celui qui l'avertira du danger avec le plus de franchise. Je traite d'extravagante une entreprise qui peut avoir des suites funestes pour l'entrepreneur, lui causer de grands ennuis, de grands chagrins, sans aucun profit pour personne. Madame, si vous vous flattez de faire l'éducation de M^{lle} Vanesse, que n'ai-je la tête couverte, j'ôterais mon chapeau à votre démençe ?

Elle se tourna vers M. Belfons, le seul de ses juges qui lui parût bien disposé, et elle lui dit :

— Vous voyez comme on me traite !

Puis, s'adressant au docteur :

— J'avais un rosier qui ne fleurissait jamais. Je l'ai fait planter dans un endroit bien exposé, en pleine lumière, et dans une couche de pur terreau. Il m'a donné cette année vingt belles roses.

— J'en suis fâché, madame, votre comparaison boite. Les rosiers ont été faits pour donner des roses, mais M^{lle} Vanesse n'a rien de commun avec les plantes qui décorent votre jardin. Transplantez dans une couche de terreau une petite ortie, je ne doute pas qu'elle n'y prospère ; mais elle ne deviendra jamais qu'une grande ortie, que vous ne pourrez toucher sans vous piquer les doigts... Je l'ai étudiée quelque peu, cette jeune blonde, avant, pendant et après sa fièvre ; mais vous récuserez mon témoignage. Vous avez longuement causé avec sœur Eulalie, qui, à votre demande, lui a prodigué ses soins. Que vous a dit sœur Eulalie ?

— Je veux être tout à fait sincère. Sœur Eulalie n'a pas été encourageante ; elle m'a confessé qu'elle avait eu beaucoup de peine à tirer trois paroles de sa malade, qu'elle la croyait hautaine, ingrate, méprisante, et pour citer ses propres expressions : « Cette jeune fille, m'a-t-elle dit, a le cœur haut, mais dur comme un caillou ; en revanche, je suis persuadée qu'elle est restée pure et chaste. »

— Sœur Eulalie est une personne de grand sens. Eh! oui, je crois comme elle que cette araignée aquatique, cette argyronète, réfugiée sous sa cloche de plongeur, est restée propre sur elle au milieu des souillures de sa mare. Mais de grâce, défiez-vous de son immaculée chasteté. J'ai soigné longtemps, moi qui vous parle, une vieille demoiselle qui avait vécu chastement et virginalement dans un monde où l'on s'amusait beaucoup. Bien qu'elle affectât de mépriser les plaisirs que sa prudence lui avait interdits, elle éprouvait, j'imagine, une secrète envie pour les pécheurs et les pécheresses, et comme il faut que chacun ait son divertissement, le sien était de décharger sa bile sur tout le genre humain. Elle ne se contentait pas d'être méchante, elle était mauvaise... Voulez-vous savoir, madame, qui est M^{lle} Vanesse? Écoutez-moi bien, c'est une vierge noire, et je n'aime les vierges que lorsqu'elles sont blanches.

Ce mot, prononcé d'un ton doctoral, fit sensation, et il y eut un moment de silence. M. Belfons jeta à M^{me} Sauvigny un regard furtif et suppliant, comme pour lui dire :

— Ne vous laissez pas décourager; les arrêts de la Faculté ne sont pas infaillibles, et les vierges qui ont du mystère ont tant de charme!

— Je ne sais, reprit-elle enfin, si M^{lle} Vanesse, qui a les cheveux d'un blond si doux, est une vierge blanche ou noire; mais je sais, docteur, que vous êtes un homme sans entrailles et sans miséricorde. Vous ne croyez donc pas aux métamorphoses? Vous tenez pour impossible la régénération d'une pauvre créature mutilée par la vie? Notez que, comme moi, sœur Eulalie la croit très intelligente, et il y a toujours de la ressource avec les êtres intelligents.

— A quoi vous servent donc mes leçons? s'écria-t-il. Que vous êtes encore peu versée dans les lois et les secrets de la biologie! Vous vous imaginez que plus un être a d'intelligence, plus il lui est facile de se régénérer. Erreur grossière! La biologie nous enseigne qu'il ne tient qu'aux vers de terre de régénérer leur queue et quelquefois leur tête, que les escargots reproduisent à volonté leurs tentacules, les crabes leurs pattes, les myriapodes leurs antennes, que, quand on coupe le bras à un triton, ce bras repousse. Mais la biologie nous enseigne aussi que la régénération n'est une puissance active que dans les êtres inférieurs et très inintelligents, dans les mollusques, dans les infusoires, qu'elle est faible et presque nulle chez les poissons, les reptiles, les oiseaux,

les mammifères. Un naturaliste parle à la vérité d'une cigogne qui avait régénéré son bec ; j'attendrai de l'avoir vu pour le croire. Mais dès aujourd'hui, je crois et j'affirme que, si M^{lle} Vanesse était une jeune holothurie et qu'elle eût perdu son tube digestif, neuf jours lui suffiraient pour s'en refaire un autre, et j'affirme aussi péremptoirement que, n'étant pas une holothurie, cette petite-fille d'un marquis aurait beau s'appliquer, aidée de vos conseils, à se refaire la conscience et le cœur qu'elle a perdus, elle échouerait misérablement dans son entreprise, avec cette consolation toutefois qu'il est plus facile de se passer de conscience que d'un tube digestif.

— Docteur, vous m'étourdissez de vos grands mots ; je ne me connais ni en holothuries ni en tritons. Mais je sais par expérience que moyennant une opération très simple, qu'au besoin je me chargerais de pratiquer moi-même, on transforme un poirier sauvage et on lui fait produire des poires savoureuses.

— Oh ! les femmes, les femmes ! ne leur demandez pas de résoudre les difficultés, elles les esquivent, en déplaçant le point de la question. Tout à l'heure M^{lle} Vanesse était pour vous une pauvre créature mutilée par la vie, qu'il s'agissait de régénérer ; à présent ce n'est plus qu'une jeune sauvagesse, que vous civiliserez en la greffant. Eh bien ! madame, je vous suis sur ce terrain, et de nouveau la biologie démontrera l'extravagance de votre projet. Mon Dieu ! oui, la greffe fait des merveilles, puisqu'on a réussi à faire vivre et prospérer des queues de rat sous la peau d'un surmulot et nous autres chirurgiens, nous obtenons d'assez beaux résultats par la greffe épidermique et la rhinoplastie. Mais tout biologiste sérieux vous dira que la greffe ne réussit qu'entre les variétés d'une même espèce, quelquefois aussi entre les espèces d'un même genre, que de genre à genre on n'obtient jamais qu'une suture temporaire, mais que lorsque les deux sujets appartiennent à des familles différentes, le greffeur est condamné d'avance à un pitoyable et humiliant échec. Or M^{me} Sauvigny et M^{lle} Vanesse ne représentent pas deux variétés d'une seule espèce, ni même deux espèces d'un seul genre, elles diffèrent entre elles autant qu'une légumineuse peut différer d'une rosacée ; je n'en dis pas assez, elles appartiennent à deux familles d'âmes et d'esprits aussi étrangères, aussi opposées l'une à l'autre que le blanc l'est au noir, et je vous délire, madame, de greffer sur ce sauvageon un seul de vos sentimens, une seule de vos idées, la moindre parti-

eule de votre être. Si, contre toute attente, le greffon prenait, il serait bientôt résorbé, éliminé, il ne tiendrait pas, ou ce serait un miracle, et si je crois à la greffe des queues de rat sur le surmulot, je ne crois pas aux miracles.

— Il s'en fait pourtant, docteur, il s'en fait, et sans sortir de mon jardin...

— Oh! de grâce, interrompit-il, sortez-en.

— Que voulez-vous? la botanique est la seule science que je possède un peu, et mon jardin est mon école; on apprend beaucoup de choses dans les jardins. Figurez-vous que, l'an dernier, je n'avais dans mes plates-bandes qu'une variété de pavots, une seule. Cette année, à ma vive surprise, j'en ai compté cinq. Mon jardinier, à qui j'exprimais mon étonnement, m'a répondu: « Eh! madame, c'est bien simple, vous les devez à la mouche à miel. » Et il a ajouté, je ne le lui fais pas dire, docteur, il a ajouté: « Madame ne sait donc pas que la mouche fait des miracles? »

— Le mysticisme, riposta-t-il en faisant une affreuse grimace, est pour moi un gaz irrespirable. Votre jardinier m'a toujours déplu, mais je ne le savais pas mystique, cela l'achève, et puisque ses décisions font autorité, je lui tire ma révérence et lui quitte la place.

Là-dessus, il se réfugia dans le fond de la loge, pendant qu'elle lui disait:

— Un jour que vous ne grognerez pas, vous m'expliquerez pourquoi j'ai cinq variétés de pavots, et je vous promets de vous croire.

Pendant ce débat, M. Saintis avait gardé le silence, mais il semblait fort ému et s'agitait beaucoup. Il tordait entre ses doigts le cordon de son monocle, il avait des inquiétudes dans les jambes, il étendait les bras, allongeait le cou comme si le col de sa chemise l'eût gêné, et dix fois il avait laissé s'éteindre son cigare et l'avait fiévreusement rallumé. Il traitait le docteur Oserel de vieux jaloux; pour être jeune, sa jalousie n'en était que plus féroce. Ce musicien, qui avait aimé bien des femmes, n'aimait véritablement que depuis un mois, et la parole qu'il n'osait prononcer, mais que murmurait sans cesse son âme d'artiste, était le mot de Jéhovah: « Tu n'auras pas d'autre Dieu devant ma face! » C'était lui faire outrage que de le préférer, il entendait régner seul, et les distractions étaient à ses yeux des crimes comme les infidélités. Il se sentait âprement jaloux de M^{lle} Jacqueline

Vanesse, jaloux de ses cheveux d'un blond que M^{me} Sauvigny trouvait si doux, jaloux du coup de pistolet qui l'avait métamorphosée en héroïne de roman, jaloux de la pitié qu'elle inspirait à une femme qui aurait dû ne s'occuper que de lui, jaloux de la place qu'un jour peut-être cette intruse usurperait dans un cœur qu'il voulait posséder tout entier. Il l'avait prise en grippe, en aversion; il y paraissait à son air, il y parut à son discours.

S'étant levé brusquement, ayant remis et assujetti son menaçant monocle dans le coin de son œil droit, il vint se poster devant M^{me} Sauvigny, et d'une voix vibrante :

— Eh! vraiment, madame, M. Oserel a mille fois raison et votre projet est insensé. A quoi bon compliquer encore votre vie déjà si occupée, si affairée? Gardez-vous d'ajouter à toutes vos tâches la plus laborieuse, la plus stérile, la plus ingrate des besognes, en vous chargeant d'élever une jeune fille qui ne vous est de rien, et que vous ne changerez pas, qui mourra dans sa peau. Elle est blonde et son visage vous a plu. Défiez-vous et de vos yeux et des entraînemens déraisonnables de votre pitié. Il y a sous le soleil de très jolis petits monstres, et si jolis qu'ils soient, les monstres sont des monstres!... J'en conviens, je n'ai vu M^{lle} Vanesse qu'en passant; je ne la connais, je vous l'ai dit, que pour avoir autrefois diné avec elle en grand gala chez sa mère. Cela m'a suffi, je la sais par cœur, et comme sœur Eulalie, je vous donne ma parole qu'elle n'en a point, que si elle n'est pas vicieuse, elle n'en vaut guère mieux, qu'elle a le caractère sournois, vindicatif, haineux. Vous vous attendrissez sur son sort; vous vous dites que pour qu'elle ait tenté de se tuer, elle doit avoir beaucoup souffert. J'admets qu'elle soit malheureuse. Croyez-moi, son principal malheur est d'être ce qu'elle est, et ce malheur, qui est entré dans ses chairs, elle le portera partout avec elle. Ah! madame, votre maison est pour vous et pour vos amis un lieu de paix; n'y installez pas le diable... Franchement, vous vous sacrifiez trop, et votre altruisme dégénère en fureur. Soyez humaine, charitable, bienfaitante, mais, de grâce, vivez un peu pour vous. Comme la charité, l'esthétique est une science divine, et une voix d'en haut nous dit : « Cultive tous tes goûts, tes talens; ne laisse pas ta vigne en friche et mange quelquefois de tes raisins; ordonne harmonieusement ton existence; qu'elle soit une belle statue, un beau tableau, une belle sonate! » Vous êtes née musicienne, madame;

vous avez une voix charmante et très juste; vous ne chantez plus. Vous avez peint jadis de jolies et fines aquarelles, vous ne touchez plus à vos pinceaux, et, encore un coup, l'altruisme mange votre vie. Vous êtes, je le répète, trop sensible aux séductions du malheur et de la pitié. J'admire vos vertus, mais n'en soyez pas la dupe et la victime. Laissez cette jeune étrangère régler comme elle l'entend son procès avec la destinée, et pour l'amour de Dieu, qui nous commande d'orner sa maison et de fleurir ses autels, je vous en conjure...

Il s'arrêta tout court; elle lui avait caressé la main du bout de son éventail, et en attachant sur lui des yeux encore plus doux à regarder que les cheveux de M^{lle} Vanesse, elle avait dit :

— Valery, je suis heureuse; ne faut-il pas que je paie mon bonheur?

Cette parole, accompagnée d'un regard qui la traduisait et dont il démêlait seul le sens mystérieux, lui remua délicieusement le cœur et fit tomber en même temps son monocle et sa colère.

— Madame, dit à son tour M. Belfons, je veux, moi aussi, faire publiquement ma profession de foi. Je crois que la raison est une admirable chose, mais que l'instinct d'une femme aussi femme que vous l'êtes est une chose plus admirable encore. Je crois qu'on vous reproche à tort de ne pas cultiver vos talents et vos goûts, attendu que votre charité est un goût et un talent et qu'artiste à votre manière, non seulement vous faites le bien, mais vous avez l'art de le bien faire. Je crois que j'avais renvoyé de chez moi une ouvrière à la journée qui joignait à de bonnes qualités un faible trop prononcé pour l'alcool, que vous l'avez prise à votre service, que vous l'employez dans l'infirmerie de votre asile, et qu'elle n'a donné jusqu'ici aucun sujet de plainte à vos religieuses. Je crois que d'autres raisonnent, ou moralisent, ou grondent, ou se fâchent, que vous ne grondez point, que vous ne moralisez pas, que vous raisonnez rarement, mais que votre douceur et votre sourire ont une puissance secrète, à laquelle ne résistent ni les alcooliques ni les vierges noires. Je crois, madame, aux miracles de la mouche et je crois aux vôtres.

— Oh! vous, dit-elle en lui tendant la main, vous avez toujours été très gentil pour moi.

— Vil flatteur! grommela M. Oserel, qui avait sauté sur ses pieds et venait de prendre son chapeau.

En sortant, il dit à M^{me} Sauvigny, sans la regarder : — Règle

générale : dans la conduite de la vie, les nerveuses tranquilles sont de douces entêtées. Que le ciel bénisse votre jardin et votre jardinier !

M. Saintis la regarda, et lui baisant le bout des ongles :

— Je vous admire, même quand je ne vous comprends pas.

M. Belfons s'inclina devant elle, sans rien lui dire ; mais il se disait à lui-même :

— J'ai beaucoup de plaisir à venir dans cette maison ; elle me plaira davantage encore du jour où j'aurai quelque chance d'y rencontrer M^{lle} Vanesse.

Restée seule, M^{me} Sauvigny alla se tapir dans l'angle le moins éclairé de son salon, elle mit devant elle un écran, et, assise sur un fauteuil à bascule, où elle se balançait doucement, les yeux à demi fermés, elle se plongea dans une méditation. Elle voulait se rendre un compte exact des raisons qu'elle pouvait avoir de s'obstiner dans un projet qui contrariait vivement deux de ses amis qu'elle n'aimait pas également, mais qu'elle tenait à ménager l'un et l'autre. La première de ces raisons était sans contredit la pitié qu'elle ressentait pour M^{lle} Vanesse ; pourtant, comme le disait M. Saintis, il faut se défier quelquefois des séductions du malheur et réserver ses soins, ses secours aux misères qu'on est sûr de pouvoir guérir. Lui était-il vraiment possible de guérir cette jeune fille de son dégoût de la vie, de sauver du naufrage cette existence désemparee ? Elle en doutait, mais elle se faisait un crime d'en douter.

Quelque respect qu'elle eût pour la science et les aphorismes biologiques du docteur Oserel, elle cherchait plus volontiers ses règles de conduite dans sa petite théologie particulière, dont elle ne parlait jamais à personne, et qui pouvait se résumer ainsi : Dieu est le grand inconnu, dont notre petitesse est incapable de prendre la mesure ; il nous est facile de croire à sa sagesse, à sa puissance, à sa bonté, à toutes ses perfections, mais nous ne verrons jamais jusqu'au fond de cet abîme. Pascal, qu'elle vénérât beaucoup, lui avait appris « que Dieu est demeuré caché sous le voile de la nature qui nous le couvre, jusqu'à l'incarnation, et que quand il a fallu qu'il ait paru, il s'est encore plus caché en se couvrant de l'humanité. » Mais si la nature, où il vit dans l'abaissement, dans une sorte de servitude volontaire, le cache et le déforme, si la religion révélée n'est elle-même qu'un voile à demi transparent, si l'être infini, que nous devons aimer sans le connaître, se refuse à notre

intelligence, il se communique généreusement à notre cœur; il nous fait sentir son invisible présence en se mêlant à nos fêtes, qui sans lui seraient incomplètes, à nos douleurs, qui sans lui seraient inconsolables. Parfois il se manifeste à nos sens par de grands spectacles, des effets extraordinaires, des images symboliques. La splendeur et le mystère des nuits étoilées, la magnificence des levers et des couchers de soleil, les grâces pénétrantes du premier printemps, l'éclat et le parfum des fleurs, l'art aussi, et surtout la musique, cet art divin auquel les réalités de ce monde, qui sont des ombres et des songes, ont dit leur secret, tous ces véridiques témoins certifient qu'il y a dans l'univers quelque chose qui surpasse l'univers. Mais si, par ses prestiges, l'être infini nous fait quelquefois rêver de lui, il se découvre plus directement à chacun de nous par l'action de sa grâce sur nos consciences, par des avertissemens intérieurs, par des désirs qu'il peut seul inspirer, par des idées qui ne viennent pas de nous, par de mystérieux appels auxquels nous ne saurions résister, sans nous exposer aux tourmens d'une inguérissable inquiétude.

Ainsi raisonnait cette mystique, qui dans le détail de la vie n'avait d'autre guide que son bon sens exquis et tranquille, et qui toutefois ne se lançait jamais dans une entreprise avant que le grand inconnu lui en eût parlé. Or il venait de parler nettement. Après une tentative timide, elle s'était laissé décourager par le fâcheux rapport de l'abbé Blandès; elle avait résolu de se désister, de ne plus penser à M^{lle} Vanesse, d'effacer son souvenir, et un soir, au bord d'une rivière, un visage pâle, argenté par la lune, lui avait reproché son renoncement précipité et son criminel oubli. Décidément, il le voulait, et quand il veut, il n'y a pas d'objections qui tiennent; et il faut savoir au besoin contrarier ses amis.

C'était là, dans cette circonstance comme dans beaucoup d'autres, sa grande raison, son grand mobile; mais était-ce le seul? Comme elle ne se faisait point d'illusions sur elle-même, son examen de conscience la conduisit à reconnaître qu'à sa raison déterminante s'en joignaient d'autres, plus personnelles et plus humaines, que si M^{lle} Vanesse sortait des mains de sœur Eulalie, pour rentrer dans une maison impure et mal famée, M^{me} Sauvigny en éprouverait comme une douleur physique, qu'elle en serait malade, que cette bonne dormeuse ne dormirait plus, qu'elle était ainsi faite que tout désordre, une chambre en confusion, une armoire mal rangée, une fausse note, une porte qui grinçait ou qu'on claquait, une toilette

aux tons criards, une tache de graisse sur une nappe... Oh! les taches surtout lui étaient insupportables, et quelle tache sur la terre qu'une maison où vivaient côte à côte une mère, son amant et sa fille! Ces taches-là ne s'en vont pas avec de l'eau de javelle.

— Un poète n'a-t-il pas dit que quand Dieu fit la femme, il prit une argile trop fine? J'ai des nerfs trop sensibles, trop subtils, trop délicats, et ils jouent peut-être un rôle dans cette affaire; c'est à leur secrète instigation que j'apporte tant de zèle à ma louable, mais douteuse entreprise. Bah! ne médisons pas de nos nerfs lorsqu'ils nous poussent au bien. Selon les cas, ils sont une faiblesse et ils sont une force; ils nous aident à souffrir, ils nous aident à vouloir.

Mais ce n'était pas encore tout. Quoiqu'elle aimât beaucoup son chalet, elle ne pouvait s'empêcher de trouver qu'il y manquait quelque chose. Elle s'était difficilement consolée de n'avoir point d'enfants. Maintenant encore, de loin en loin, il lui arrivait de regretter la fille qu'elle n'avait pas; elle la voyait en imagination, elle se la figurait jolie, mais surtout très élégante, et le jour qu'elle avait rencontré pour la première fois M^{lle} Vanesse, avant de la comparer à une Diane, elle s'était dit: « Pourtant, si c'était elle! » Et dans ce moment, elle se disait :

— A la vérité, il faudrait lui ôter quelques années pour qu'elle pût être ma fille; mais qu'importe? Les femmes sont ingénieuses à tromper leurs regrets, et si M^{lle} Vanesse... Ah! oui, ce serait le plus joli meuble de ma maison, et il ne manquerait plus rien à mon chalet.

Elle cessa de raisonner, dans la crainte de découvrir que ses petites raisons prévalaient sur la grande, que dans tout cela, elle songeait surtout à elle-même, que le bonheur de M^{lle} Vanesse lui importait moins que le sien, qu'elle était une parfaite égoïste. Elle pencha la tête, et sans trop savoir ce qu'elle faisait, joignant ses deux mains en forme de coupe et les soulevant à la hauteur de ses yeux, elle dit mentalement à quelqu'un qui tour à tour se montre ou se cache, mais dont elle était sûre d'être écoutée :

— Sépare le grain de la paille; telle qu'elle est, je t'offre ma bonne action; elle vaut ce qu'elle vaut; tu es indulgent, bénis-la!

Puis, tout à coup, une pensée lui vint, qui la fit sourire. Son La Fontaine, pour qui elle avait autant d'amitié qu'elle avait de respect pour Pascal, lui étant revenu en mémoire, elle récita gaie-ment ces quatre vers :

C'était le roi des ours au compte de ces gens.
 Le marchand à sa peau devait faire fortune ;
 Elle garantirait des froids les plus cuisans ;
 On en pourrait fourrer plutôt deux robes qu'une.

— Mon Dieu, oui, il ne reste plus qu'à tuer l'ours, et les ours, comme dit la fable, ne se laissent pas toujours mettre par terre. Si M^{lle} Vanesse se doutait de mes projets, elle trouverait que je dispose cavalièrement de sa personne. Il se peut qu'elle refuse ; cela prouvera que je n'étais trompée, et ils seront contents, le docteur et lui.

VII

Le lendemain était le premier jeudi d'octobre, et le premier jeudi de chaque mois, M^{me} Sauvigny faisait l'inspection de la lingerie de l'Asile. La religieuse chargée de ce service constata que, contre sa coutume, elle se contentait d'un examen superficiel et rapide, qu'elle n'entrait dans aucun détail, qu'elle semblait distraite, que ses pensées étaient ailleurs. Au sortir de l'Asile, elle se dirigea vers la maison de santé, et comme elle allait y entrer, elle aperçut de loin M^{lle} Vanesse, qui était descendue au jardin et se promenait le long d'une avenue de tilleuls, déjà jaunis par l'automne. Elle marchait d'un pas languissant : ce n'était pas Diane, c'était une chevrette qui a reçu du plomb.

M^{me} Sauvigny arrivait-elle en temps opportun ? Avait-elle bien choisi son moment pour réussir dans sa négociation ? Les auspices étaient-ils favorables ? Il y avait du pour et du contre. D'une part, Jacqueline était depuis quelques heures mal disposée à son endroit. Sœur Eulalie, qui avait voué la plus chaude affection à cette fondatrice d'établissements de bienfaisance, et qui, plus coulante que l'abbé Blandès en matière de dogmes, l'admirait sans restriction et sans réserve, avait en l'imprudence de faire son éloge ou plutôt son panégyrique à M^{lle} Vanesse. Elle avait conclu, en disant :

— Soyez sûre que c'est une sainte, que, quand elle sera morte, vous pourrez la prier.

M^{lle} Vanesse, qui était payée pour ne croire ni aux saints ni surtout aux saintes, avait secoué les oreilles ; il lui avait paru clair que M^{me} Sauvigny était une habile femme et sœur Eulalie une niaise.

Mais, d'autre part, elle se trouvait dans un de ces embarras d'esprit où les expédiens sont les bienvenus, vous fussent-ils proposés par une habile comédienne. Le docteur Oserel venait de lui signifier d'un ton bourru qu'elle n'avait plus besoin de ses bons offices, qu'elle eût à s'arranger pour prendre dès le lendemain matin la clef des champs et céder sa chambre à une malade plus intéressante. Qu'allait-elle faire de sa triste personne? Elle balançait entre deux partis, presque aussi déplaisans l'un que l'autre : ou elle retournerait chez sa mère, qu'elle mettrait en demeure de renvoyer de Mon-Refuge le comte Krassing dans le plus bref délai, ou bien elle partirait pour le Brésil, où son père lui proposait d'aller tenir son ménage. Dans une lettre qu'elle avait reçue la veille, il lui fournissait quelques vagues renseignemens sur le genre de vie qu'il menait près de Bahia, sur les bords d'une admirable baie; pour l'allécher, il lui déclarait que le Brésil est la patrie des plus beaux papillons du monde, et il lui donnait à entendre subsidiairement que sa maison était propre, qu'elle n'y trouverait rien qui pût offusquer ses yeux.

— J'ai juste assez de confiance en lui, pensait-elle, pour croire que sa maison était propre le jour où il me l'a écrit; mais depuis? mais aujourd'hui? mais demain?

Encore un coup, qu'allait-elle faire? à quoi se décider? Dans sa peine d'esprit, qui était presque une détresse, elle aurait voulu pousser le temps avec l'épaule, avoir au moins quelques jours à elle pour délibérer, pour fixer ses incertitudes, et c'est à cela qu'elle songeait en se promenant dans son allée de tilleuls. Arrivée au bout, elle se retourna et se trouva face à face avec M^{me} Sauvigny, qui lui dit, en lui tendant la main :

— Mademoiselle, voulez-vous me permettre de causer quelques instans avec vous?

Dans le train ordinaire de sa vie, elle eût reçu froidement cette avance, se fût montrée avare de ses paroles; mais elle avait l'esprit perplexe, le cœur serré, et comme la joie, l'angoisse fait chanter l'oiseau.

— Vous êtes, madame, mille fois aimable d'avoir bien voulu venir me trouver; croyez que je ne serais pas partie d'ici sans m'être présentée chez vous pour vous remercier de vos bontés. Quoique je n'attache pas un très grand prix au service que vous m'avez rendu, je suis sensible à votre intention et aux peines que vous vous êtes données pour moi. C'est vous qui m'avez ramas-

sée sous mon saule, et je ne sais ce qui serait arrivé si, au sortir de mon évanouissement, je m'étais trouvée toute seule, près d'une rivière... Vous êtes sans doute curieuse de savoir à qui vous avez sauvé la vie et pour quelle raison j'ai essayé de me tuer. En deux mots, est-ce ma faute, est-ce la faute des autres? je suis ou je me crois très malheureuse. Un matin, en revenant de la forêt, comme je passais près d'un cimetière... Eh! tenez, on l'aperçoit d'ici. Il y a dans ce cimetière une tombe qui porte cette inscription : « Rosine Cleydoz, morte à vingt-deux ans. » Le sort de M^{me} Rosine Cleydoz me parut très enviable, et je décidai que le jour où j'entrerais dans ma vingt-troisième année...

— J'ose espérer, interrompit M^{me} Sauvigny, que désormais...

— Oh! madame, quand pour son coup d'essai on ne s'est tuée qu'à moitié, on ne se retue pas de sitôt. Le suicide demande un état d'esprit tout particulier, une exaltation de tête qu'on ne se procure pas à volonté, une sorte de fièvre, causée par le travail d'une idée fixe qui exclut toutes les idées de traverse. C'est un acte d'irréflexion, et d'habitude je réfléchis beaucoup, et dans le fond, c'est une lâcheté, et je suis courageuse... Mais je vous assure que j'ai besoin de tout mon courage pour recommencer à vivre. J'ai amèrement regretté, pendant mes jours d'hôpital, de n'avoir pas donné suite à un projet que j'avais formé, il y a quatre ou cinq ans : je voulais entrer en religion. Aujourd'hui, il est trop tard, j'ai changé d'humeur, tandis qu'alors... Telle que vous me voyez, je suis une assez bonne garde-malade. J'ai très bien soigné les rhumatismes de mon grand-père, parce que je l'aimais, et la maladie de cœur de ma tante, M^{me} de Salicourt, parce qu'elle m'avait promis une pension qui m'assurerait l'indépendance. Oui, j'aurais été une bonne sœur hospitalière, si je ne m'étais laissé détourner de mon idée par de sottes objections que je me suis faites à moi-même. Je n'avais pas la foi; la belle affaire! Je crois à l'empire des habitudes. Je serais devenue une petite machine marchant au doigt et à l'œil, ne pensant à rien, et je pense trop. Mon imagination, qui me tracasse, se serait assoupie, éteinte; quand on s'abêtit, on est heureux. En ce moment, je verrais devant moi mon chemin tout tracé, jusqu'au grand fossé où l'on fait la culbute, et je n'aurais pas à me demander ce que je dois faire. Je suis très embarrassée; de deux choses l'une, ou je retournerai chez ma mère...

A ce mot, M^{me} Sauvigny eut un sursaut.

— Je vois, madame, que ce parti vous agréé peu ; il me déplaît encore plus qu'à vous. Je n'en ai pas d'autre à prendre que de partir pour le Brésil, où mon père m'engage à le rejoindre. Il désire m'avoir auprès de lui ; il le désirait du moins le 20 septembre de cette année, c'est la date de sa lettre. Le désire-t-il encore ? Je crois à sa sincérité, il dit toujours ce qu'il pense ; le malheur est qu'il ne pense pas de même deux jours de suite ; c'est un homme à lubies, qui vit de fumée. En tout cas, avant de m'embarquer, je voudrais savoir exactement quelle est sa situation là-bas, quelle vie m'attend dans sa maison, et il va sans dire que je lui ferai mes conditions. Tout cela demande du temps, et le docteur Oserel, qui est un brutal, ne veut m'accorder aucun sursis. Il a hâte de se débarrasser de moi, de me remplacer, dit-il, par une malade plus intéressante. Tout dépend du point de vue, je me trouve très intéressante ; vrai, madame, je me ressens de mon accident, je ne suis pas dans mon assiette. Qu'il me laisse ma chambre pendant trois semaines encore ; je la lui paierai aussi cher qu'il lui plaira. On m'a dit qu'il vous avait de grandes obligations, que vous étiez en droit de lui tout demander. Faites-moi la grâce d'appuyer ma requête.

Dès ce moment, M^{me} Sauvigny fut convaincue que « le grand inconnu le voulait », puisqu'il se chargeait lui-même d'ouvrir et de dégager les voies. Elle représenta à Jacquine que la maison de santé était surtout destinée aux malades dont le cas exigeait un traitement chirurgical, que la place manquait, qu'elle craignait d'essuyer un refus.

— Heureusement, mademoiselle, j'ai autre chose à vous offrir.

— Quoi donc, madame ?

— Ma maison n'est qu'un chalet, mais mon chalet est grand, et je serais charmée de vous y recevoir.

— En vérité ! s'écria M^{lle} Vanesse, qui était loin de s'attendre à une telle proposition, c'est trop de bonté, et je vous suis très reconnaissante. Si vous consentiez à me donner l'hospitalité pendant quelques jours, je tâcherais de hâter les affaires, et je demanderais à mon père de me répondre courrier par courrier. A votre tour, vous seriez bientôt débarrassée de moi. Mais je ne sais si j'ose...

— Osez, interrompit M^{me} Sauvigny. Je veux être tout à fait sincère ; je suis plus ambitieuse que vous ne le pensez ; je souhaite que vous vous trouviez assez bien chez moi pour avoir envie d'y rester longtemps. Ce grand Brésil me fait peur.

Jacquine, de plus en plus étonnée, lui jeta un de ces regards perçans qui fouillaient dans les cœurs. Puis, se mettant à rire :

— Vous avez peur du Brésil et vous n'avez pas peur de moi. Il faut pourtant que je vous mette au fait. Bien qu'en définitive je sois une assez bonne fille, on prétend que je n'ai pas le caractère commode, et je dois confesser que lorsqu'on m'exaspère, je deviens terrible.

— J'éviterai soigneusement de vous exaspérer, repartit M^{me} Sauvigny en souriant.

Mais elle cessa de sourire, quand M^{lle} Vanesse, le front plissé et d'une voix aigre :

— Non, je ne veux pas vous prendre en traître. Depuis que je suis au monde, je n'ai jamais aimé personne, à l'exception de mon grand-père, que j'adorais. Il en est de mon cœur comme de la maison Oserel, la place y manque, et il ne sera jamais habité que par un mort.

— Ah ! mademoiselle, répliqua M^{me} Sauvigny avec un accent de douce ironie, vous vous défendez avant qu'on vous attaque. Il serait bien étrange que, dès notre premier entretien, j'eusse la ridicule prétention de me faire aimer de M^{lle} Vanesse.

— Mais enfin quelle raison pouvez-vous avoir pour m'attirer chez vous ?

— Chacun de nous a sa toquade. La mienne est un sot, mais obstiné regret de n'avoir pas d'enfans. Tout récemment encore, je me disais : « Si j'avais une fille, m'étant mariée très jeune, elle aurait peut-être dix-huit ans... »

— Je dois vous prévenir que je ne vous entends pas, que vous me parlez une langue étrangère, interrompit Jacquine d'un ton glacial.

— Vous vous méprenez sur ma pensée; Dieu me garde de faire du sentiment ! J'allais vous dire, quand vous m'avez interrompue, que si j'avais une fille de votre âge ou un peu plus jeune, ce serait pour moi une agréable distraction. J'ai d'excellens amis, que je vois presque tous les jours, mais il est des choses qu'une femme n'aime à dire qu'à une femme, parce qu'elle est sûre d'être comprise à demi-mot et qu'il faut tout expliquer aux hommes, et encore ces malheureux ne comprennent-ils pas toujours ce qu'on leur explique.

Jacquine s'était remise de son émoi.

— Il paraît, répondit-elle plus gaiement, que vous aimez les

menus propos, les ragots, les potins... Je ne les déteste pas.

En ce moment, elle aperçut, traversant l'allée, une belle chenille verte, aux anneaux noirs ponctués de rouge. Elle s'arrêta pour la regarder, et changeant de ton :

— Madame, vous connaissez-vous en chenilles? Celle-ci est une larve de papillon machaon ou grand porte-queue. Elle a résolu de faire sa retraite, et elle cherche son endroit... Aimez-vous les chenilles, madame?

— Franchement parlant, je les crains plus que je ne les aime. Elle partit d'un éclat de rire.

— Vous êtes donc comme ma tante de Salicourt? Le Brésil, les chenilles, vous avez peur de tout. Et pourquoi vous font-elles peur?

— J'ai une répulsion naturelle pour tout ce qui rampe.

— Elles ne rampent pas, elles marchent, elles ont jusqu'à quatorze ou seize pattes.

— Je ne sais que vous dire, elles m'ont toujours fait l'effet d'êtres immondes.

— Immondes! les chenilles!... Je ne connais pas d'autres animaux immondes que les hommes.

— Vous ne nierez pas du moins qu'elles ne soient venimeuses.

— Autre calomnie. Voulez-vous que je vous explique ce qui leur a valu cette réputation? Vous n'ignorez pas qu'elles se dépouillent plusieurs fois avant de se changer en chrysalides.

— Je l'ignorais. Vous voyez que, quand nous ne potinerons pas, il ne tiendra qu'à vous de m'apprendre beaucoup de choses. Je suis curieuse.

— Oh! pas autant que moi. Mais, de bonne foi, est-ce leur faute si leurs vieux poils, secs et fins, s'envolent à tout vent et, nous entrant dans la peau, y déterminent une cuisson? Là, est-ce un crime? Et plutôt à Dieu qu'il n'y eût pas dans la vie de maux plus cuisants!

Elle se baissa, ramassa délicatement cette larve de machaon, qui, fort intimidée, se pelotonna dans le creux de sa main.

— Nigaude, on ne veut point te faire de mal. Je tenais à prouver que tu n'es pas venimeuse.

Cette fille si mûre, désabusée du monde, revenue de tout, avait subitement rajeuni. Dépouillant ses années comme les chenilles dépouillent leur peau, elle n'avait plus que vingt-deux printemps, dont elle ne sentait guère le poids. Elle venait de découvrir dans

ce laid univers quelque chose qui l'enchantait, et elle avait oublié tout le reste, Mon-Refuge, sa mère et le comte Krassing, sa tentative de suicide, le vieux pistolet de son grand-père qui lui avait éclaté dans la main, la violence qu'elle se faisait pour recommencer à vivre, les offres de M^{mo} Sauvigny et les perplexités de M^{lle} Vanesse. Son visage s'était transformé ; elle n'avait plus le teint brouillé, ses joues avaient repris leur fraîcheur, le pli creusé entre ses deux sourcils s'était évanoui, son front rayonnait, ses yeux couleur de nuage avaient l'éclat, la gaité, la jeunesse, le sourire d'un joli ciel d'avril.

Et pendant qu'elle contemplait sa chenille, M^{me} Sauvigny lui disait à part soi en la regardant : — Me voilà rassurée, tu as beau traiter tous les humains d'animaux immondes, tu as beau me dire insolemment que lorsque je t'offre mon amitié, je ne te parle pas français, tu as beau prétendre qu'il n'y a de place dans ton cœur que pour le mort qui l'habite, en dépit de ta farouche misanthropie, tu es restée jeune. Si c'est à ce mort que tu le dois, qu'il soit béni ! Oui, tu es fière, tu es franche, tu es pure, tu es jeune, et on ose me soutenir qu'il n'y a plus de ressource !

Jacquine avait posé la chenille à terre.

— Va ton chemin, petite, lui dit-elle. Tu sais où tu veux aller, tu es plus savante que moi, qui ne sais pas ce que je veux faire.

Et après un court silence :

— Mon Dieu ! oui, je le sais. J'accepte votre offre, madame. Après tout, nous ne nous engageons à rien ; c'est un essai que nous ferons. Puisque vous voulez bien m'assurer que je serai pour vous une agréable distraction, je ne me presserai pas d'écrire à mon père. Si nous venons à découvrir qu'il y a entre nous une incompatibilité d'humeur, j'aurai bientôt fait de plier mon paquet... Une fois décidée, j'aime à aller vite en besogne. Quand pouvez-vous me recevoir ?

— Mais tout de suite, dès aujourd'hui. Il y a dans mon chalet un appartement réservé aux amis en demeure ; ce sera jusqu'à nouvel ordre l'appartement de M^{lle} Vanesse. Il se compose d'un vestibule, d'un petit salon, d'une chambre à coucher et d'un cabinet de bains. Il est au second étage et ses fenêtres donnent sur la campagne. J'espère qu'il vous plaira.

Comme M^{mo} Vanesse, Jacquine prenait dans l'occasion de grands airs, que son père, qui en avait pâti, appelait les airs Sali-court. Dressant la tête :

— Il est bien convenu, madame, que vous me prenez en pension; j'entends payer ma dépense et celle de Rosalie, ma femme de chambre. Vous me taxerez d'office, je suis solvable.

Elle ajouta sur un ton de royale condescendance :

— Cela n'ôtera rien aux sentimens de gratitude que je vous dois.

M^{me} Sauvigny lui signifia par une légère inclination du menton qu'elle en passerait par où il lui plairait.

— Il ne me reste plus qu'à m'habiller pour aller annoncer à ma mère...

M^{me} Sauvigny eut un nouveau sursaut.

— Comme le Brésil, comme les chenilles, elle vous fait peur?

— Vous vous trompez, mademoiselle. Vous m'avez dit tout à l'heure que vous ne vous sentiez pas dans votre assiette, et si vous y consentez, j'irai voir moi-même M^{me} Vanesse et lui expliquer l'accord que nous venons de conclure. Je désire qu'elle ne me prenne pas pour une voleuse d'enfans... Mais peut-être est-il trop tôt pour me présenter chez elle.

— Soyez sûre qu'elle se dérangera pour vous, que vous serez reçue; mais soyez sûre aussi qu'elle vous recevra mal. Je vais bien vous étonner, figurez-vous que tout compté, tout rabattu, elle tient à me garder. Elle a découvert que sa villa était logeable, et elle se propose d'y passer l'hiver: mais elle n'y peut rester décemment seule à seul avec le comte Krassing. J'étais leur chaperon, j'étais aussi sa pensionnaire, et je payais grassement. Ne vous apitoyez pas sur son sort; je suis au courant de ses petites affaires, sa pauvreté est plus cossue qu'elle ne le dit. Elle a ses morceaux taillés, mais il ne tiendrait qu'à elle de se les tailler moins courts. Dites-lui, je vous prie, que j'enverrai chercher tantôt mon petit bagage qui n'est pas bien lourd, mon linge, mes robes, l'armoire qui contient mes vitrines à papillons... Non, ne lui dites rien. Rosalie est venue prendre de mes nouvelles, elle est encore ici. Je lui donnerai mes ordres; c'est une fille de tête, elle veillera au grain.

Et tout à coup, laissant là ses grands airs, elle lui tendit les deux mains, en lui disant avec un sourire bon enfant :

— Merci, madame. Vous m'avez rendu ce matin un plus précieux service que le soir où vous m'avez sauvé la vie.

Le visage de M^{me} Sauvigny, qui s'était contracté, s'épanouit, et elle s'empressa de partir sur cette bonne parole.

— Après la pluie le beau temps, pensait-elle ; c'est, je le prévois, un proverbe que je me répéterai souvent. Quand l'averse m'aura trempée, je croirai au soleil et je l'attendrai.

Mais avant tout, puisqu'elle l'avait voulu, elle devait s'acquitter d'une mission qui lui était amère, aller en visite dans une maison qu'elle comparait à une caverne. Entre deux maux, elle avait choisi le moindre. M^{me} Vanesse pouvait-elle sans danger revoir, sitôt après l'événement, l'endroit où elle avait conçu son sinistre dessein ? N'était-il pas à craindre qu'elle n'y fût reprise de ses visions noires, ressaisie par son passé, que son cœur ne se retrouvât le même dans les mêmes lieux ? M^{me} Sauvigny s'était sacrifiée pour la soustraire à cette épreuve. Aussi bien elle avait une affaire à traiter avec M^{me} Vanesse. Elle songeait à l'avenir. Ne croyant qu'aux leçons de choses, elle comptait sur l'influence bienfaisante d'un milieu tout nouveau pour renouveler et assainir l'âme si jeune et si vieille qu'elle avait prise sous sa garde. Elle aurait voulu éloigner de sa pensionnaire tout ce qui pouvait réveiller de fâcheux souvenirs ; elle souhaitait ardemment que, dans ses promenades, Jacquine pût espérer de rencontrer sur son chemin des chenilles vertes ou brunes, mais fût certaine de ne rencontrer jamais ni sa mère, ni le comte Krassing. Elle se flattait d'en avoir trouvé le moyen.

L'abbé Blandès s'était introduit à Mon-Refuge par la petite porte : elle y entra par la grande, traversa une cour dallée et, en arrivant sous la marquise, au moment de franchir le seuil, elle ressentit le malaise que peut éprouver une hermine, condamnée à promener la blancheur de sa robe dans une soute au charbon. Dès qu'elle se fut annoncée, M^{me} Vanesse la fit prier de l'attendre un instant, et on la conduisit au salon où, pour son malheur, le premier objet qu'elle aperçut fut le comte Krassing, occupé à lire un journal scandinave. Il se leva précipitamment, bruyamment, il aimait le bruit, courut à sa rencontre, lui avança un fauteuil, s'assit en face d'elle, la contempla un quart de minute sans mot dire, car, s'il aimait le bruit, il connaissait le prix du silence, et après l'avoir suffisamment contemplée, il lui fit la sanglante injure de la trouver fort à son goût.

— Ah ! madame, s'écria-t-il, soyez la bienvenue, et croyez que je m'estime heureux d'être dans ce salon juste à point pour avoir l'honneur de vous y recevoir. Vous nous apportez sans doute des nouvelles de la malheureuse enfant qui cause à sa mère

de si mortels chagrins. Quel coup de tête ! quelle aberration ! comment peut-il se faire qu'un soir, sans motif, sans prétexte, une jeune fille entourée d'égards, des plus tendres soins... Elle vous a sûrement expliqué à sa façon son inconcevable équipée. Ne l'écoutez que d'une oreille, elle est sujette à de véritables hallucinations et prend ses chimères pour des réalités.

M^{me} Sauvigny demeurait immobile et silencieuse comme une souche. Il pensa qu'il lui imposait : pour la mettre à l'aise, il adoucit sa voix, emmiella ses regards, et passant ses deux mains sur sa barbe noire, qu'il aimait à caresser :

— Madame, reprit-il, je bénis l'occasion qui s'offre à moi de vous témoigner mon respect et mon admiration. Je sais qui vous êtes, il n'est question dans ce pays que de votre incomparable charité, de vos œuvres, de votre vie de sacrifices et de dévouement.

Puis, s'exaltant :

— Vous pratiquez, madame, le véritable amour qui est l'aspiration au bien des autres et le renoncement à son propre bien. Qui de nous ne connaît, pour l'avoir éprouvé au moins une fois, surtout dans notre enfance, ce sentiment de félicité et de tendresse qui nous pousse à tout aimer, et nos proches, et nos frères et les méchants eux-mêmes, et le chien et le cheval et le brin d'herbe ? C'est là le véritable amour, et l'amour vrai est la vraie vie de l'homme. « Ah ! répondra-t-on, vivre d'amour est absurde, impossible, c'est de la sentimentalité. » Malheureux qui ne savez pas qu'aimer, c'est vivre, et qui jouissez d'une vie qui est une mort, vous découvrirez un jour que vos plaisirs sont un pur néant, qu'en vain vous les multipliez, tout le bien que peut produire l'existence charnelle est égal à zéro, et qu'un zéro multiplié par cent, multiplié par mille, reste toujours égal à n'importe quel autre zéro !

Il continua longtemps sur ce ton. M^{me} Sauvigny croyait se souvenir vaguement d'avoir lu quelque part les sentences qu'il lui débitait, en les déclamant comme des tirades de tragédie. Elle ne se trompait pas ; il lui récitait du Tolstoï ; les meilleurs maîtres sont exposés à avoir des disciples compromettans.

— Cet homme, pensait-elle, me fera prendre la charité en horreur.

Il avait tout ce qu'il fallait pour lui déplaire. Il était trop beau et trop certain de l'être, sa barbe noire comme du jais était trop soignée, ses ongles étaient taillés avec trop d'art, il portait trop de

bagues, qu'il étalait avec ostentation comme des trophées amoureux, et, ce qui était pire encore, il exhalait une forte odeur de musc, parfum qu'elle détestait. Si elle avait de l'aversion pour les serpens, c'est qu'ils sont des animaux rampans et musqués ; mais elle leur trouvait en ce moment une grande qualité : ils ne prèchent pas. Son long tête-à-tête avec ce filandreux prédicateur, qu'elle avait défini un fat ténébreux, la mettait au supplice, et comme tout est relatif dans ce monde, lorsqu'elle vit enfin paraître M^{me} Vanesse, son carlin sous son bras, elle lui montra un visage ami, l'accueillit comme une libératrice. Toutefois, sa délivrance fut incomplète ; le comte Krassing ne sortit point du salon, il se retira dans l'embrasure d'une fenêtre, où, armé d'une petite brosse de poche, il s'occupa de lustrer sa barbe, qu'il polissait et repolissait.

— Je crains, dit d'entrée M^{me} Vanesse, que vous n'ayez une mauvaise nouvelle à me donner, puisque vous l'apportez vous-même.

A ce propos d'une bienveillance équivoque, M^{me} Sauvigny répondit, avec un peu d'embarras, qu'elle n'apportait que de bonnes nouvelles, que M^{me} Vanesse, sans être entièrement rétablie, allait aussi bien qu'on pouvait le souhaiter, que le docteur Oserel, dont la maison était comble, ne pouvant la garder plus longtemps chez lui, M^{me} Sauvigny avait proposé à cette convalescente de venir passer quelques jours dans un chalet où elle jouirait du précieux avantage d'avoir son médecin sous la main, que M^{me} Vanesse avait accepté cette proposition et avait chargé M^{me} Sauvigny d'en informer sa mère. Ce n'était ni toute la vérité ni rien que la vérité, et en prononçant son petit discours, elle avait changé de couleur, comme il lui arrivait lorsqu'elle se voyait contrainte de déguiser un fait ou de gauchir dans une de ses réponses. Hélas ! quoiqu'on aime à aller droit, le monde est ainsi bâti qu'il faut biaiser quelquefois. M^{me} Vanesse avait peu d'idées générales ; mais dès que ses intérêts et sa personne étaient en jeu, elle avait l'esprit fort alerte. Elle devina sur-le-champ la gravité du cas.

— Vous ne doutez pas, répliqua-t-elle, qu'en une pareille circonstance, il ne me soit dur et amer de me séparer de ma fille et de la savoir soignée par d'autres que moi. J'espère que cette séparation sera de courte durée.

— Libre à M^{me} Vanesse, répartit M^{me} Sauvigny en raffermissant sa voix, de rester chez moi aussi longtemps qu'elle s'y plaira,

je ne la renverrai point ; mais vous pouvez être certaine que du jour où elle sera disposée à me quitter, je ne chercherai pas à la retenir. Dès maintenant je la connais assez pour savoir qu'il n'est pas facile de contraindre son humeur et sa volonté.

— C'est évidemment une conspiration, pensa M^{me} Vanesse.

Et montant sur ses ergots :

— Ce qui m'étonne dans cette affaire... Oui, madame, j'ai peine à m'expliquer l'intérêt si tendre, si extraordinaire que vous portez à ma fille. Il y a quelques jours encore, elle n'était pour vous qu'une jeune inconnue, et je ne pense pas qu'elle vous ait séduite à première vue par l'angélique douceur de son caractère.

— Quoique le hasard ait tout fait, elle prétend que je lui ai sauvé la vie ; mais elle ne m'en sait aucun gré et ne me remercie que du bout des lèvres. Cela me désole, je me pique au jeu. Je voudrais que le jour où nous nous quitterons, elle me confessât de bonne foi qu'elle est heureuse d'être encore au monde. Ne pensez-vous pas comme moi que, pour changer le cours de ses idées, il lui sera bon de vivre quelque temps avec des visages étrangers ? La jeunesse a l'esprit mobile et vit d'impressions. Mon remède vous semble peut-être anodin. Jadis mon médecin m'a guérie d'une gastrite invétérée, que je croyais incurable, en me prescrivant une simple cure de petit-lait. C'est une cure de petit-lait que Mademoiselle votre fille fera chez moi.

Le carlin de M^{me} Vanesse s'était accroupi sur le bord de sa robe ; elle le prit sur ses genoux, et caressant ce museau noir et écrasé :

— Vous aurez un moyen bien simple de vous concilier l'affection de Jacquine ; vous la plaindrez d'avoir eu tant à souffrir des brutalités de sa mère.

M^{me} Sauvigny la regarda fixement :

— Ah ! madame, personne, que je sache, ne vous a accusée de brutaliser Mademoiselle votre fille.

M^{me} Vanesse perdit un instant contenance ; elle constata, une fois encore, que cette timide était intimidante ; elle n'en avait pas les gants, d'autres avant elle avaient fait cette découverte. Son usage étant de déguiser son trouble sous des dehors arrogants :

— En voilà assez sur ce sujet, dit-elle avec hauteur. J'interrogerai ma fille ; vous ne m'en voudrez pas si, avant d'ajouter foi à l'étrange nouvelle que vous avez mis un si gracieux empressement à me communiquer, j'attends qu'elle me l'ait confirmée de

sa propre bouche. Et vraiment je m'étonne qu'elle ait chargé une étrangère...

— Elle voulait venir, interrompit M^{me} Sauvigny ; mais je tenais à vous voir, madame ; j'ai à cœur de vous entretenir d'une affaire dont nous avons traité autrefois, qui à mon vif regret n'a pas abouti... et qui ne concerne que vous et moi, ajouta-t-elle en regardant le comte Krassing, dont la présence lui était d'autant plus insupportable qu'à plusieurs reprises, par-dessus l'épaule de M^{me} Vanesse, il lui avait témoigné par des gestes, pendant qu'elle parlait, la profonde admiration qu'il ressentait pour son éloquence et ses vertus.

Au mot d'affaire, M^{me} Vanesse avait tressailli, et sa physionomie s'était adoucie ; elle avait compris tout de suite qu'elle allait conclure avec une femme qui avait quelque chose à se faire pardonner un marché avantageux, que ce serait pour elle, faute de mieux, une fiche de consolation. Comme on change ! durant de longues années les affaires et les marchés lui avaient paru si peu intéressans ! Elle tourna majestueusement la tête, ses yeux d'impératrice notifièrent au comte Krassing qu'il était de trop. Elle lui passa le carlin, qu'il emporta, et dès qu'il fut sorti, il sembla à M^{me} Sauvigny qu'elle avait un poids de moins sur la poitrine, que le salon avait changé d'aspect.

On commença à débattre la grande affaire, qui ce jour-là devait aboutir. Elle s'était dit en venant : « Je lui achèterai sa maison, et je m'imposerai un sacrifice pour l'obliger à s'en aller au plus vite. » La chose se trouva plus facile qu'elle ne pensait, elle arrivait dans un moment propice, M^{me} Vanesse était disposée à vendre. L'esclandre causé par ce qu'elle appelait la frasque de sa fille, les commentaires, les réflexions qu'on avait faites, un commencement d'enquête ordonnée par le maire, les informations prises par des gendarmes trop curieux, l'avaient dégoûtée du pays et de Mon-Refuge. Ce n'était pas tout, elle aspirait à se débarrasser de son aventurier, cause première de tout le mal. Prompte à s'engouer, prompte à se déprendre, elle était la plus fantasque des femmes, et on pouvait prévoir que d'inconstance en inconstance, de lassitude en lassitude, elle chercherait jusqu'à la fin et ne trouverait jamais. La ténébreuse fatuité d'un bellâtre l'avait subjuguée quelque temps ; s'étant imaginé que sa fille projetait de le lui ravir, elle avait défendu du bec et de l'ongle le bien qu'on disputait à sa jalousie ; mais à peine s'était-elle avisée que Jacquine

s'amusait d'elle et de lui, le comte Krassing avait perdu subitement tout son prestige; elle avait percé ce masque de théâtre, reconnu que son idole sonnait creux. Bref, elle guettait l'occasion d'éconduire, de renvoyer à sa besace un hôte indiscret, qui depuis quelques jours l'ennuyait mortellement; M^{me} Sauvigny la lui offrait.

On ne disputait plus que sur le prix. Le vendeur, pour prouver à l'acheteur que ses prétentions n'étaient pas exorbitantes, lui fit faire le tour de la maison, dont le gros œuvre, il faut en convenir, était intact; on visita aussi le parc, le jardin, qui n'avaient rien d'attrayant.

Après quelques dits et contredits :

— Je serais charmée de pouvoir m'arranger avec vous, conclut M^{me} Sauvigny. Je vous avais fait offrir dans le temps soixante mille francs, et ce prix me semblait avantageux pour vous. Je consens à en donner dix mille de plus, mais à une condition. Je me propose, en acquérant Mon-Refuge, d'en faire une annexe de la maison Oserel, qui regorge; avant que je puisse livrer à mon locataire le terrain et la maison, je devrai faire de grands travaux d'aménagement et de réparation. Nous sommes très pressés; nous désirons que notre architecte et nos ouvriers puissent se mettre sans retard à l'ouvrage.

Elle éprouva une agréable surprise, quand M^{me} Vanesse, faisant la moitié du chemin, l'interrompit pour lui dire :

— Qu'à cela ne tienne, j'aurai vidé les lieux dans quatre ou cinq jours, et j'espère que les malades qui guériront ici me sauront gré de la facilité d'humeur dont je fais preuve aujourd'hui. Les paroles sont échangées, madame; nos notaires feront le reste.

Puis, lui montrant l'avenue qui conduisait à la petite porte par où l'abbé Blandès était entré : — Voilà votre plus court.

Elle se disposait à la reconduire; M^{me} Sauvigny la pria de s'en dispenser et ne tarda pas à s'en repentir, car à peine avait-elle fait cent pas qu'elle vit sortir de derrière un buisson le comte Krassing qui, la happant au passage et se collant à sa jupe :

— Ah! madame, s'écria-t-il, il y a longtemps que je vous admire, et je croyais savoir tout ce que vous valez; je ne le sais que d'aujourd'hui. S'il est beau d'assister des vieillards dans leur besoin, il est encore plus beau de sauver des âmes. C'est un art où vous excellez. Soyez bénie, madame! Vous avez formé le noble

dessein de rendre la paix et le repos à l'âme tourmentée d'une jeune fille qui nous intéresse également, vous et moi.

Si modeste qu'elle fût, ce *nous* lui parut insolent, l'exaspéra, la suffoqua. Le comte Krassing et M^{me} Sauvigny faisant un *nous*!

— J'avais tenté moi-même, poursuivit-il, d'initier au culte de l'idéal ce jeune cœur impatient de toute règle, fermé jusqu'ici à toutes les inspirations d'en haut. Vous serez plus heureuse que moi; il y a en vous une céleste douceur, capable d'attendrir les cœurs les plus durs. Et que sait-on? votre sublime entreprise sera peut-être moins laborieuse que nous ne le pensons. Qui pénétrera le mystère des âmes? Notre vie terrestre m'apparaît comme un segment de cône, dont je n'aperçois ni le sommet ni la base, et j'en conclus que notre vie visible n'est qu'une portion de notre véritable vie, laquelle a commencé avant notre apparition dans ce monde et se prolongera après notre mort. Ne croyez-vous pas comme moi, madame, que M^{me} Vanesse a vécu avant sa naissance charnelle? Peut-être ses existences antérieures ont-elles laissé dans son âme des prédispositions, des virtualités secrètes qui ne se sont pas encore révélées, et qui vous faciliteront votre tâche. Quand je vois passer un homme sous ma fenêtre, je sais incontestablement, quelle que soit son allure, qu'il existait avant de se montrer à moi, qu'il continuera d'exister après que je l'aurai perdu de vue. Nous voyons M^{me} Vanesse telle qu'elle est dans cet instant si court que nous appelons follement notre vie, nous ne savons pas ce qu'elle fut avant de naître, nous ignorons ce qu'elle sera. Ah! madame, nous le savons, puisque, par une dispensation providentielle, ce sont vos blanches mains qui façonneront cette cire. Oui, vous déciderez de ses éternelles destinées. J'ai en vous une confiance absolue; vous n'êtes pas de ces femmes qui font les choses à demi. Vous êtes divinement bonne, vous serez divinement patiente. Vous n'abandonnez votre ouvrage qu'après l'avoir parachevé. Vous ressemblerez au forgeron qui brise et rejette au feu le fer de cheval, jusqu'à ce qu'il soit à point.

C'était encore du Tolstoï. Heureusement M^{me} Sauvigny avait tant pressé le pas qu'elle venait d'atteindre la petite porte, et elle se hâta de prendre le large. Hélas! elle emportait avec elle, comme souvenir du comte Krassing, un odieux parfum de muse, qui la poursuivit pendant plusieurs heures. Sa seule consolation était de penser que, si elle avait été contrainte de l'entendre, elle était partie sans lui avoir une seule fois adressé la parole; elle se flattait que

sa taciturnité méprisante lui aurait fait sentir la répulsion qu'elle éprouvait pour un homme qui offensait également sa conscience, ses yeux, ses oreilles et son odorat. Elle se trompait ; ce grand fascinateur, certain de lui avoir jeté un charme, attribuait son obstiné silence à une de ces fortes émotions qui paralysent la langue. En la regardant s'éloigner, il se disait qu'il n'avait pas perdu sa journée, que cette guérisseuse d'âmes, qui lui avait paru fort attirante et qu'il savait très riche, serait, le cas échéant, sa ressource, son suprême recours. N'avait-il pas, lui aussi, une âme digne d'être sauvée ? Peut-être pressentait-il vaguement que M^{me} Vanesse ne tarderait pas à le débarquer. Les sots ont quelquefois des lueurs.

VIII

M^{me} Vanesse achevait de déjeuner quand elle vit arriver Rosalie, qui, assistée de deux déménageurs, venait chercher le bagage de sa maîtresse. Hors d'elle-même, elle déchargea sa colère sur le comte Krassing. Il n'opposa à ses virulentes sorties que la résignation d'un juste méconnu. Plus d'une fois on s'était brouillé et rapatrié ; plus d'une fois la longanimité de cette enclume avait usé les fougues de ce marteau.

Quoiqu'elle désespérât de faire revenir Jacqueline sur sa résolution, M^{me} Vanesse pensait au lendemain et tenait à la voir, à s'assurer des chances qui lui restaient de la regagner un jour. Elle la trouva traversant le parc pour aller prendre possession de son nouvel appartement, et l'aborda le sourire aux lèvres. Depuis la tentative de suicide, elle la considérait comme une toquée, comme un cerveau détraqué, dont l'inquiétante démence demandait des ménagemens. Contenant son indignation, ce fut d'une voix dolente que cette mère outragée, mais miséricordieuse, remontra à sa fille l'injure qu'elle lui faisait.

— Que voulez-vous ? répondit Jacqueline. J'ai grand besoin de repos, pour quelque temps du moins, et confessez, chère maman, que vous n'êtes guère reposante.

M^{me} Vanesse n'eut garde de s'engager dans une discussion où elle était sûre d'avoir le dessous. Elle se contenta de dire :

— Tu as un étrange caractère, et tu m'as souvent étonnée, mais je te croyais trop fière pour accepter l'hospitalité d'une inconnue.

— Vous n'êtes pas au fait : il a été convenu entre M^{me} Sauvi-

gny et moi que je payerais pension, et je me propose d'acquitter dès demain par anticipation le premier quartier.

Le coup fut cruel à M^{me} Vanesse, qui dut se faire violence pour dissimuler son dépit.

— C'est donc une affaire qu'elle fait avec toi? Elle en fait, paraît-il, avec tout le monde, avec le docteur Oserel, à qui elle loue des maisons, avec moi à qui elle vient d'acheter Mon-Refuge.

— A un bon prix?

— A un prix dérisoire, mais j'étais résolue à m'en défaire coûte que coûte. Comment ne prendrais-je pas en dégoût un pays où ma fille a voulu mourir?

— Je ne vous comprends pas : vous vous êtes plainte quelquefois que c'était un pays trop tranquille, qu'il ne s'y passait jamais rien, j'ai voulu vous prouver qu'il pouvait s'y passer quelque chose.

— Mais enfin que te veut cette femme? reprit M^{me} Vanesse en froissant les rubans de son chapeau. Quelles sont ses intentions sur toi? Sans doute elle avait besoin d'une demoiselle de compagnie, et elle a si bien manœuvré qu'elle ne la paie pas, c'est la demoiselle qui paie. Elle est vraiment très forte. Je te croyais aussi fine que lièvre; comment t'es-tu laissé prendre aux paroles sucrées de cette enjôleuse?

— Vous savez que la curiosité est mon péché mignon; je désire savoir qui elle est, comment est fait le fond de son cœur, quelles raisons elle a pu avoir de renoncer à la jouissance d'un beau château et d'un parc de cinq cents arpens, à la seule fin de se rendre agréable à des vieillards et d'obliger un docteur, que je vous donne pour un vrai fagot d'épines. Avouez que c'est un cas qui mérite d'être étudié.

— Bah! tu découvriras bien vite que les femmes qui affectent de s'adonner aux œuvres de miséricorde sont ou des intrigantes qui aiment à tracasser ou des pécheresses repenties.

— Oh! bien, les pécheresses qui se repentent sont une variété de l'espèce humaine que je ne connaissais pas encore. Cela me changera.

M^{me} Vanesse s'était promis de ne pas se fâcher; elle ne se fâcha pas. Après un court silence :

— J'ai une proposition à te faire, dit-elle, et tu l'accepteras, s'il t'est possible d'être raisonnable une fois dans ta vie. M^m Sauvigny, qui décidément est une forte tête, a obtenu de moi que je lui re-

mettrais au premier jour les clefs de ma maison, et dès après-demain, je serai de retour à Paris. Tu es une honnête fille, et tu as je ne sais comment une imagination dévergondée, qui voit partout des mystères et des noirceurs. Quelque absurdes, quelque extravagantes que soient certaines idées que tu t'étais fourrées dans la cervelle, si tu me promets de partir avec moi, tout à l'heure, en rentrant, je donnerai son congé au comte Krassing.

Jacquine la regarda dans les yeux; ce regard et le sourire qui l'accompagnait disaient avec une suffisante clarté : « Lui avez-vous trouvé un remplaçant? »

— Je suis touchée, chère maman, répliqua-t-elle, du sacrifice que vous voulez bien me faire; mais, je vous le répète, c'est la curiosité qui me retient ici, et je ne m'en irai qu'après avoir terminé le cours de mes études. Le voyage de découvertes que je vais entreprendre dans le pays du bleu aura pour vous cet avantage qu'il purifiera mon imagination dévergondée; quand nous nous reverrons, j'aurai le cœur innocent d'un agneau, et je ne vous chagrinerai plus par mes soupçons injurieux et téméraires.

— Soit! fais ce qu'il te plaira, lui répartit sa mère, qui avait hâte de la quitter, se sentant, malgré ses résolutions, sur le point de se fâcher. Je ne te dis pas adieu; il n'est pas besoin d'être grand sorcier pour prévoir que tu t'ennuieras à la mort dans ce lieu de délices, que tu me reviendras bientôt et que je serai assez bonne pour te recevoir.

Pendant deux heures, Jacquine vaqua aux soins de son emménagement. S'étant fait une loi de prendre en toute chose le contre-pied des us et coutumes de son père et de sa mère, dont on pouvait dire que le désordre était leur élément, elle poussait jusqu'à la minutie l'amour de l'ordre et de la tenue, et elle avait dressé, stylé à sa mode sa femme de chambre, qu'elle s'était attachée par ses générosités et à qui elle imposait beaucoup. Quoiqu'elle la traitât civilement, elle lui inspirait une admiration craintive. Cette Bretonne d'humeur grave et d'esprit crédule tenait sa jeune maîtresse pour un être à part; elle trouvait quelque chose de redoutable dans le mystère de ses yeux de teinte indécise, qu'elle soupçonnait de jeter des sorts, et elle respectait aveuglément ses moindres volontés comme les arrêts d'une sagesse supérieure, qu'il était dangereux de discuter. Lorsqu'elle eut vidé les malles, serré le linge et les robes, placé en un lieu convenable et à leur jour les vitrines et leurs papillons, tout épousseté, tout rangé comme

l'entendait mademoiselle, qui exigeait qu'on fit bien et qu'on fit vite, Jacqueline la renvoya en lui disant qu'elle éprouvait le besoin de se reposer et la priant de ne pas revenir avant qu'elle l'eût sonnée.

Restée seule, elle s'installa dans un fauteuil, promena son regard autour d'elle, décida que son salon lui plaisait, que le rose très pâle de la tenture se mariait bien avec le blanc crémeux d'un ameublement laqué et réchampi, avec les teintes moelleuses des étoffes, du tapis, des rideaux, que par son élégante simplicité et ses tons clairs qui caressaient les yeux, ce salon ressemblait à la personne qui l'avait habillé et dont les qualités apparentes étaient la douceur, la grâce et la distinction. Mais que cachaient cette distinction, cette grâce, cette douceur? C'était là ce qu'il s'agissait de savoir. Toutes les âmes sont des boîtes à double fond, et il ne faut jamais être dupe des apparences.

Elle avait peine à admettre que, comme le prétendait sa mère, M^{me} Sauvigny fût une pécheresse repentie ou une vulgaire intrigante, une tracassière. Non, ce n'était pas là ce que disaient sa figure et son sourire. Toute réflexion faite, elle inclinait à croire que ce mystérieux sourire, qu'elle n'avait pas encore déchiffré, était un appât destiné à prendre les cœurs, un attrape-nigaud; que cette charmeuse, qui s'attribuait le don d'attraction magnétique, se servait de sa grâce pour exercer sur ses crédules et heureuses victimes un irrésistible empire, que son visage exprimait sa pleine confiance dans la vertu de son fluide et la certitude d'une prompte et facile victoire. Elle avait appris de sœur Eulalie que M^{me} Sauvigny était protestante, et elle croyait savoir que les protestantes sont souvent d'intrépides convertisseuses, que ces femmes qui ne se confessent pas aiment à confesser, qu'elles prennent plaisir à manipuler, à gouverner les âmes, que les joies que procure à leur orgueil le métier de directrices de consciences leur tiennent lieu des friandises mondaines qu'elles se refusent.

— Elle a su couvrir son jeu; mais sûrement son offre aussi obligeante qu'imprévue cachait un piège, et en m'attirant chez elle, elle avait une arrière-pensée. Mon cas lui a paru intéressant; ma mère lui aura dit que j'avais « un caractère indomptable », c'est son mot sacramentel, et elle s'est promis de me dompter... Ah! madame, vous trouverez à qui parler!

Une fois entré dans sa cervelle, ce soupçon n'en devait plus sortir, et, se raidissant d'avance contre la charmeuse, elle la mettait au défi; le porc-épic hérissait tous ses piquans.

Elle se leva, ouvrit une porte-fenêtre; elle voulait savoir ce qu'on voyait de son balcon, elle alla y prendre l'air. Il avait fait très beau ce jour-là et, quoiqu'on fût en octobre, il soufflait un vent tiède. Elle regarda tour à tour en haut et en bas. Le ciel lui montra de petits nuages floconneux, que le soleil couchant teintait de rose, la terre un pré clos de haies vives, où une jument, qui avait cessé de paître, folâtrait avec son poulain, un noyer au front dépouillé, autour duquel tournoyaient deux corbeaux, dans la vaine espérance d'y découvrir une noix oubliée; plus près d'elle, une rivière lente, traînant si paresseusement ses eaux verdâtres qu'elle semblait, en s'en allant, avoir regret à quelque chose; parmi les roseaux un râle brun fauve, qui, sa journée faite, regagnait son nid; plus loin, dans le fond, une des arches d'un pont de pierre et une petite île où croissaient de grands peupliers, auxquels une vigne de Canada suspendait ses draperies d'un rouge d'écarlate. Quel éclat! quelle splendeur! dans quel ironique dessein la nature se mettait-elle en frais pour parer notre demeure, pour embellir par la pompe de ses spectacles cette sotte rhapsodie qu'on appelle la vie humaine? C'était se moquer de nous, insulter à notre misère. Un si riche décor pour une si pauvre pièce!

Les nuages roses, les cabrioles de la jument et de son poulain, la rivière, le râle, la vigne et ses taches rouges, elle ne regarda plus rien, sauf une petite fumée grise qui s'échappait d'un toit voisin, pointait un instant vers le ciel et se dissipait bientôt, s'évanouissait dans l'air. Que cette fumée lui parut heureuse! et qu'elle enviait son bonheur! S'évaporer et disparaître à jamais, quelle félicité! O délices de ne plus être!... Où est-elle? Ne la cherchez pas : elle s'en est allée en fumée, vous ne la reverrez point... Mais elle fit la réflexion que, pour jouir du bonheur de n'être plus, il faudrait être; que dans ce misérable monde, la mort elle-même est une duperie. Elle ne voulut plus voir ni la terre ni le ciel, et elle rentra dans son salon clair, que la nuit commençait à envahir.

Son entretien avec sa mère l'avait profondément irritée, avait exaspéré ses nerfs, ravivé ses vieilles haines, ses vieux dégoûts, ses vieilles rancunes contre la vie; elle avait senti se remuer au fond de son cœur toute cette lie qui lui empoisonnait le sang, et elle était entrée dans une maison de paix la bouche amère, le défi aux lèvres, la guerre dans l'âme.

Pour soulager ou tromper son fiévreux chagrin, elle voulut ne penser, pendant quelques instans du moins, qu'au seul être qui

l'eût aimée, à ce mort qu'elle avait comme embaumé dans son souvenir. Elle tira ses rideaux ; sa cheminée était ornée de deux beaux candélabres de cristal, dont elle alluma toutes les bougies pour faire fête à l'image qu'elle évoquait. Elle s'assit devant une table ovale, couverte d'un tapis de velours, elle y allongea ses bras, y posa sa tête, qui était lourde, ferma les yeux, et le fantôme lui apparut.

Son imagination l'avait transportée dans une salle d'un vieux château, où tout était vieux, hormis le cœur d'un beau vieillard propre, doux et frais, vêtu de gris, dont l'haleine avait une agréable odeur de luzerne coupée. Il avait eu de grands ennuis, des soucis cuisans, et il avait employé sa vive intelligence à se distraire et à se consoler. Au moment où elle l'aperçut, il était à demi couché sur un sofa quelque peu dépenaillé ; un chien de chasse édenté, décrépît, dormait à ses pieds ; un peu plus loin, lui faisant face, une petite fille travaillait à une tapisserie destinée à remplacer la brocatelle usée du sofa ; il désirait que les petites filles fussent toujours occupées, que tour à tour elles fissent travailler leur esprit ou leurs mains ; rien n'était plus propre, selon lui, à les préserver des tentations. Ce soir-là, il venait d'entamer un discours en trois points, et tout en parlant, il croquait des talmouses ; il aimait presque également les talmouses et les longs discours. Parfois le mot ne lui venait pas, il se penchait sur son chien, lui tirait paternellement les oreilles, et le mot venait comme par miracle.

Il était en train d'expliquer à sa petite-fille que sans doute il y avait dans ce monde de grands désordres et de grands fléaux, que le pire de tous était la femme impudique qui enlace les cœurs et déshonore les maisons, qu'en tolérant le mal, la Providence avait sûrement ses intentions secrètes qui nous échappent, que nous devons tenir pour des épreuves salutaires les souffrances qu'elle nous inflige, que, dans le fond, quoi qu'il nous en semble, Dieu est infiniment bon et veut le bien de ses créatures. Elle avait peine à l'en croire ; dès sa plus tendre jeunesse, le peu qu'elle connaissait du monde, tout ce qu'elle avait vu autour d'elle la disposait à croire que Dieu est un grand indifférent, qui laisse aller les choses, ou qu'il a trop d'affaires sur les bras pour se mêler des nôtres : quand on a des soleils hors de service à raccommoder, a-t-on le temps de s'occuper des petites filles et d'écouter leurs innocentes prières ? Peut-être était-il appelé à voyager souvent dans

son immense univers; on croyait le tenir, il était absent, il était en courses. Peut-être aussi faisait-il de longs sommeils et, avant de s'endormir, défendait-il qu'on le réveillât. Depuis ce temps, toutes les expériences qu'elle avait faites l'avaient confirmée dans ses opinions d'enfant. Quelle grâce lui avait accordée ce Dieu infiniment bon? Il l'avait laissée choir dans une mare, en lui disant : « Nage, tire-toi d'affaire comme tu pourras. » Et elle avait nagé au milieu des crapauds, des têtards et des couleuvres. A la vérité, il avait inspiré à M^{lle} de Salicourt l'heureuse idée de léguer une pension à sa petite-nièce; elle lui avait su gré de ce bon mouvement, elle lui avait marqué une bonne note. Mais jusqu'ici, à quoi avait servi cette pension? A gorger de faisans et de perdreaux un comte Krassing, à l'abreuver de vins fins et à lui payer des épingles de diamant. O dispensations providentielles!

De réflexion en réflexion, elle avait oublié qu'elle se trouvait dans un vieux château. Elle y retourna. Passant au second point de son sermon, le marquis de Salicourt s'appliquait à démontrer que, l'infinie bonté étant le principal attribut de Dieu, nous sommes tenus d'être bons, très bons si nous voulons lui ressembler, et pour prêcher d'exemple, il partagea une talmouse avec son vieux chien. Il ajouta que non seulement le pardon des injures nous est commandé par l'Évangile, que c'est de toutes les vertus celle qui ennoblit, honore le plus l'homme qui la pratique et qu'elle donne à la femme une grâce céleste, et il exhorta sa petite-fille à avoir toute sa vie l'horreur du mal et une grande pitié des pécheurs, lesquels sont toujours malheureux.

Ce qu'il lui avait dit alors, il le lui répétait en cet instant. Il était sorti de son tombeau pour venir la trouver. Elle sentait qu'il était là, derrière son fauteuil; mais elle n'avait garde de se retourner et de rouvrir les yeux; on ne voit les fantômes que les yeux fermés. Il était si près d'elle qu'elle respirait son haleine; pouvait-elle en douter? elle avait reconnu la douce odeur de luzerne coupée. De son vivant, il lui imposait tant de respect qu'elle l'écoutait sans contester. On prend plus de libertés avec les morts; on a avec eux un commerce plus intime; on ose leur dire tout ce qu'on a sur le cœur. Elle osa lui représenter que les haines vigoureuses sont nécessaires à la santé de l'âme, que ce sel divin les empêche de se corrompre, que la loi du talion est sainte, qu'en rendant le mal pour le mal, on remplit une mission sacrée, qu'on travaille au rétablissement de l'ordre, qu'on remet les choses à

leur place, que s'il y a une justice céleste, on devient son instrument et l'ouvrier de ses vengeances.

Il répliquait, elle ripostait; mais, craignant de le chagriner, elle couvrait de baisers ses longues mains pâles de vieillard. Elle lui disait : « Ce n'est pas Dieu qui est infiniment bon, c'est vous. Je vous ai aimé dès le premier jour, et toujours je vous aimerai. Mais on ne se refait pas, on ne violente pas ses penchans, ses instincts. On a été dur pour moi, je serai dure pour les autres. Vous ne savez pas quelle fatalité s'est appesantie sur votre petite-fille. Je veux vous conter tout ce que j'ai souffert, je veux tout vous expliquer. Et d'abord... »

— Mademoiselle, vous avez bien dressé votre femme de chambre, dit en souriant M^{me} Sauvigny, qui, avant d'entrer dans un salon, qu'elle s'étonnait de trouver si brillamment illuminé, avait frappé deux fois à la porte. Quoi que j'aie pu lui dire, exécutant vos ordres à la lettre, elle attendait que vous l'eussiez sonnée pour venir vous avertir que le diner était servi. N'avez-vous pas entendu la cloche?

— Excusez-moi, madame, répondit Jacquine d'un ton cérémonieux, je m'étais endormie.

M^{me} Sauvigny remarqua qu'elle avait les yeux rouges. Peut-être avait-elle pleuré. C'était la première fois qu'il lui arrivait pareille aventure.

VICTOR CHERBULIEZ.

(La troisième partie au prochain numéro.)

LETTRES ÉCRITES D'ALGÉRIE

AU GÉNÉRAL

DE CASTELLANE ⁽¹⁾

*Le capitaine Changarnier, faisant fonction
de chef de bataillon au 2^e léger, au général de Castellane.*

Au camp de Mustapha-Pacha, le 31 décembre 1835,
à 3/4 de lieue est d'Alger.

Mon général,

Pendant la halte sur le Sig, — où nous avons perdu trois jours de beau temps, consommé des vivres, harassé nos soldats à élever un grand fort et une tête de pont devenus inutiles par un changement de plan de campagne, — j'étais sur la rive droite

(1) M^{me} la comtesse de Beaulaincourt, après avoir publié le *Journal* du maréchal de Castellane, son père, va faire prochainement paraître deux volumes de lettres à lui adressées, de 1835 à 1862, par quelques-uns des officiers qui avaient servi sous ses ordres. Les lettres que nous offrons à nos lecteurs sont extraites du premier de ces deux volumes, et se rapportent toutes à la conquête ou à l'organisation de notre colonie d'Algérie. Quelques-unes sont signées de noms devenus plus tard illustres, mais les moins intéressantes ne sont pas celles qui sont signées de noms plus obscurs; et on le verra bien dans les trop rares extraits que nous en donnons. Dans leur ensemble, elles offrent ce grand intérêt que, si l'on ne saurait dire précisément qu'elles renouvellent l'histoire de la conquête de l'Algérie, elles en éclairent toutefois plusieurs points d'une lumière assez inattendue. Il nous a semblé qu'elles contenaient aussi quelques leçons dont l'application se faisait d'elle-même à ce qui se passe de nos jours dans cette France extérieure, plus grande et plus lointaine, qui est la France coloniale. Et enfin, quoique le Maréchal n'y prenne lui-même jamais la parole, il suffira d'observer comment ses anciens subordonnés lui écrivent — de quel ton de respect, de confiance et d'affection — pour voir sa vraie physionomie se dégager de cette *Correspondance*. La manière dont on nous écrit ne témoigne pas moins éloquemment pour nous que la manière même dont nous écrivons.

de la rivière où mon bataillon se trouvait seul avec les tribus alliées et trois compagnies de zouaves. Cette position, qui pouvait me faire espérer quelques occasions d'engagemens avec l'ennemi, n'a servi qu'à m'empêcher de profiter d'un courrier dont j'ai ignoré le départ. M. de Montredon, plus heureux que moi, a pu vous donner des nouvelles d'un corps pour lequel vous avez beaucoup fait et qui sait apprécier l'intérêt que vous voulez bien lui conserver.

Au retour, lorsque le quartier général était à Mostaganem, le 2^e léger était à Missigran (1), petite ville déserte depuis de longues années. Le Prince (2) devait nous passer en revue et s'embarquer le 15, mais, son indisposition étant devenue un peu plus grave, il renonça à nous voir et avança son départ de vingt-quatre heures. Quand j'en fus averti, il ne me restait que cinq minutes pour griffonner un billet qui ne pouvait être bien reçu que par une mère.

Nous sommes rentrés à Oran, le 17, à deux heures. Quelque mauvais que soit l'établissement d'une troupe, vous savez, mon général, le temps qu'il exige pour un officier qui remplit ses devoirs. Il était donc nuit close, quand je suis arrivé à mon logement; le vaguemestre y entra en même temps que moi, et j'ai reçu un monceau de lettres au milieu desquelles j'ai reconnu la vôtre... Je l'ai lue et relue, avant de m'approcher du feu, avant de toucher à un morceau de pain et à une éponge, dont j'avais un égal besoin, morfondu, sale, affamé que j'étais! Cette lettre si gracieuse, si bonne, m'a fait un extrême plaisir. Je suis heureux de pouvoir compter sur la bienveillance dont elle est empreinte; mais, mon général, l'ingratitude ne saurait être comblée sans injustice au nombre de mes défauts, et j'espère bien que vous me regardez toujours comme le plus humble, mais le plus dévoué de vos serviteurs.

Le 18, nos hommes étaient à la corvée de la paille, quand nous reçûmes l'ordre de nous embarquer immédiatement sur la *Ville-de-Marseille* et le *Scipion*, tous deux vaisseaux de 74. Je suis monté sur le dernier avec le second bataillon; l'autre portait le premier et l'état-major. Nous étions à bord le même soir. Une heureuse traversée nous a conduits en rade d'Alger le 20 au soir. La marine nous a lentement débarqués vingt-quatre heures après, et nous sommes arrivés, dans la nuit du 21 au 22, au camp de

(1) Mazagan.

(2) Le Duc d'Orléans.

Mustapha, où rien n'était préparé pour nous recevoir et où nous avons eu à maudire la même incurie qui s'était fait sentir à Oran. Nous avons laissé dans cette ville le commandant Arnaud avec les quatre compagnies d'élite qui doivent faire partie de la petite division destinée à partir du 1^{er} au 5 janvier avec le Maréchal, s'il se décide à visiter Tlemcen.

Cette ville, d'une certaine importance, est gouvernée par un Bey et occupée par une garnison turque, qui ont fait preuve de fidélité à la France. Quand Abd-el-Kader rompit avec nous, il fit inquiéter la ville et agita quelques tribus voisines. Depuis le commencement des hostilités, il avait été obligé de concentrer ses forces et de retirer les troupes qu'il avait de ce côté. Le maréchal Clauzel attend des renseignemens sur l'effet produit par la défaite d'Abd-el-Kader et l'incendie de Mascara, et peut-être il ira *parader* pendant quelques jours à Tlemcen, pour en imposer à nos ennemis et raffermir le bon vouloir de nos amis. Il n'y aurait pas un coup de fusil à tirer. La marine déposerait les troupes à la hauteur de l'île d'Herchgoun, et de là, il n'y a que sept lieues à faire par terre. Notre premier bataillon est parti avant-hier pour le camp de Douera; nous ne tarderons pas à l'y suivre.

Notre pauvre régiment est bien dispersé... Malgré les *quasi* promesses que vous avez reçues du ministre, malgré la *conversation* du général Schramm avec M. d'Arbouville, je crains bien que nous ne soyons pas près de quitter l'Afrique... Le Maréchal nous gardera. Ce pays, où je n'aurais voulu céder ma place à personne en un temps de crise et de danger, me semblerait peu agréable à habiter en un temps de calme et de paix.

Après cinq ans et demi de possession, je vois dans cette *colonie* une multitude de cabaretiers, de cafetiers, de brocanteurs de toutes les façons, mais je n'ai pas encore vu un homme arrivé avec une charrue et l'intention de s'en servir. Aux portes d'Alger, les jardins ne sont pas cultivés, ou le sont plus mal qu'avant la conquête. Je ne comprends pas une colonie sans colons. Les vœux de ma famille, quelques intérêts positifs m'appellent en France, mais il me serait surtout pénible de renoncer à l'espoir de me retrouver sous vos ordres...

Si je faisais l'histoire de la campagne, tout ne serait pas louange et admiration. La marche du Sig sur l'Habra a été très belle; l'entrée dans les montagnes méritait d'être exécutée en pré-

sence d'un ennemi plus habile, plus consistant. Dans ces journées, le maréchal Clauzel a montré qu'il n'était pas un officier ordinaire; mais n'avions-nous pas beaucoup attendu de la fortune de la France, en entrant en campagne avec des moyens de transport insuffisans et dans une pareille saison?... Nous avons souffert des mauvais temps, mais ce sont ceux de cette époque de l'année, et si les pluies n'avaient heureusement cessé à dater du 10 au soir, il y aurait eu d'étranges désastres. quoique nous n'eussions plus d'ennemis. Je ne connais pas les rapports officiels, et je crains de ressasser ce que vous aurez dit les journaux.

Les limites d'une lettre, quelque longue que je me permette de vous l'envoyer, ne peuvent suffire à rendre mes impressions pendant les journées du 3 au 10, si fertiles en incidens. Mascara me laissera de longs souvenirs!

Nous y avons fait notre entrée en pleine nuit, par une de ces pluies africaines, dignes de leur réputation. et j'ai été très heureux de m'établir, à l'aveuglette, au centre de mon bataillon, dans une chambre basse qui a reçu la moitié d'une compagnie, mes deux chevaux et moi. Dans la nuit, en visitant les postes, je remarquai quelques incendies qui commençaient à se manifester dans les faubourgs, j'en fis avertir le quartier général, on répondit qu'il fallait *laisser faire* et que plus tard on ordonnerait. On venait de reconnaître l'impossibilité d'y laisser le bey Ibrahim. Au jour, la pluie cessa par intervalles, et j'en profitai pour parcourir la ville. Je la trouvai bien supérieure à l'idée que je m'en étais faite. Il n'est pas question là de tentes en peau de chameau, mais de maisons mauresques qui ne sont pas dépourvues d'élégance. La principale mosquée est belle, et, dans la salle des tombeaux, — il y en a, ou plutôt il y en avait (car les zouaves et nos soldats, à leur imitation, ont tout brisé), — il y en avait de très remarquables par la légèreté et la grâce des sculptures : les marbres étaient d'une rare beauté.

Après avoir flâné pendant deux heures, je revenais chez moi, quand j'ai été agréablement distrait de tant de scènes d'horreur par l'aspect d'un de mes spahis qui, la carabine sur l'épaule, le pistolet et le sabre au côté, était tranquillement assis au milieu de la boutique d'un juif qu'il venait de mettre dehors et dont il vendait les chandelles et les figues avec une scrupuleuse exactitude et une conscience qui aurait fait l'admiration de nos cuisinières. Il soulevait gravement ses balances, faisant bon poids aux

acheteurs; le juif, du coin de la rue, le contemplait avec une sombre résignation. Après avoir joué silencieusement de ce spectacle pendant quelques minutes, j'ai fait un acte de justice expéditive à la turque : je suis entré dans la boutique, j'ai pris mon homme par sa belle barbe, je l'ai jeté dehors, après lui avoir appliqué quelques coups de plat de sabre sur les épaules et j'ai rétabli dans sa possession le légitime propriétaire qui, le misérable! se jetant à genoux, baisait littéralement la boue de mes bottes; j'ai eu beaucoup de peine à me dérober à son ignoble reconnaissance.

Ces malheureux juifs et une centaine de Maures, si confians en nos promesses et notre puissance, étaient restés, malgré les ordres d'Abd-el-Kader et les avanies des Arabes; plusieurs, avant notre arrivée, avaient été assassinés; beaucoup d'autres l'ont été par nos alliés indigènes et, en définitive, il a fallu que cette population s'expatriât et vînt chercher un asile à Mostaganem et à Oran. Quel spectacle que ce millier de misérables se traînant au milieu de nos colonnes; que d'enfans, que de femmes, combien d'hommes même, sont restés dans la boue! Notre administration, nos généraux ne sont pas sans reproche. Au fur et à mesure que les vivres s'épuisaient, des chameaux, des mulets, des chevaux de bât devenaient disponibles; on a abandonné beaucoup de matériel, les ponts de chevalets par exemple; pourquoi ne pas utiliser les chevaux de trait pour transporter ces malheureux qui ont eu le tort d'avoir foi en nous?

Le général Oudinot s'était embarqué avec le Prince à Mostaganem, je n'ai donc pu lui faire vos complimens; je l'ai d'autant plus regretté que, sans savoir les relations qui existent entre vous, j'avais eu occasion un jour de parler de vous devant lui, et que j'avais remarqué qu'il entendait avec plaisir parler de vous comme on doit en parler. Il a été fort apprécié de sa brigade. Le général Marbot lui a succédé, le 4, sans le remplacer.

Ma lettre est d'une longueur effrayante et je ne vous ai point encore remercié des vœux que vous voulez bien faire pour mon avancement; quelque peu disposé que je sois à me flatter, il me semble que mes espérances sont fondées. Quand le colonel a reçu l'ordre d'établir les avancements et décorations, toutes les prescriptions étaient numériques; pour moi seulement il y avait cette phrase : *Vous proposerez le capitaine Changarnier pour chef de bataillon.* Je suis le seul officier de l'armée pour qui un semblable

ordre ait été donné nominativement. Je dois cette faveur à l'affaire de Sidi Rombarat, le 3, où le général Oudinot a été blessé et où j'ai eu le bonheur de conduire le bataillon de l'avant-garde, quand, sous le feu du canon, nous avons chassé l'ennemi embusqué derrière un ravin. Je n'ai pas été content, dans cette circonstance, du 2^e chasseurs à cheval d'Afrique. Quand le général Oudinot fut blessé, le colonel Menne reçut momentanément le commandement de la brigade qu'il exerça honorablement, comme vous pouvez le croire. Le régiment, quoique *sans chef*, eut un beau moment sous le boulet et redoubla sa marche aux cris de : Vive le Roi !

Le Prince m'a traité avec une bonté extrême : quatre fois, c'est-à-dire toutes les fois que je me suis trouvé à sa portée, il m'a dit les choses les plus obligeantes. Un jour, en coupant la colonne devant la tête de mon bataillon, il dit au Maréchal, de manière à être entendu de moi et de tous ceux qui m'entouraient : *C'est le capitaine Changarnier qui s'est si bien conduit à Sidi Rombarat*; et tous deux me saluèrent de la tête et de la main.

Nous avons beaucoup d'officiers et de soldats malades. La faim, les bivouacs dans la boue et sous la pluie, me sont un excellent régime, jamais je ne me suis mieux porté. Grâce au changement de garnison, nous sommes, depuis Oran, privés de lettres de France.

Recevez, mon général, la nouvelle expression du dévouement le plus respectueux et le plus vrai de votre très humble et très obéissant serviteur.

*Le capitaine Forey, capitaine au 2^e léger,
au général de Castellane.*

Bône, le 3 décembre 1836.

Mon général,

Nous arrivons de Constantine, le cœur navré par les scènes de douleur dont nous avons été témoins, mais aussi bien fiers du beau rôle que le bataillon, si bien commandé par M. Changarnier, a été appelé à jouer dans cette mémorable expédition.

Le commandant m'annonce que vous désirez que je vous envoie une carte et un récit sur l'expédition; c'était mon intention, mon général, vos désirs eussent été remplis sans que vous me les

eussiez manifestés ; je vais m'en occuper aussitôt que je le pourrai. Le commandant vous écrira sans doute les détails de l'expédition, mais ce qu'il ne vous dira pas, c'est le sang-froid, le courage admirable qu'il a montré à notre tête dans une circonstance où une faiblesse aurait inévitablement entraîné la perte de toute l'armée. Après deux attaques de nuit repoussées avec une vigueur étonnante de la part de l'ennemi, la retraite, devenue bien difficile par la triste position de l'armée démoralisée, mouillée jusqu'aux os depuis huit jours, n'ayant pas une branche pour se chauffer, pas un biscuit à manger, a été ordonnée, le 24 novembre au matin.

Tous les corps prirent le devant, et l'on nous laissa seuls à l'arrière-garde. Nous étions 240 hommes environ, et l'on semblait nous dire : « Nous nous sauvons, tirez-vous d'affaire ! » Heureusement pour nous que nos hommes avaient conservé des vivres, que leur moral n'était pas le moins du monde abattu et que nous étions commandés admirablement.

A peine avons-nous quitté le bivouac, que toute la ville et des milliers d'Arabes accourus de tous côtés entourèrent notre bataillon, le resserrèrent dans un cercle étroit et, nos tirailleurs étant atteints par la cavalerie et sabrés, il n'y avait qu'à prendre la fuite, ce qui entraînait la perte totale de l'armée, — ou combattre en nous défendant jusqu'à la mort.

C'est le dernier parti que nous prîmes. Le commandant arrêta le bataillon, cerné à quarante pas de distance par 10 ou 12000 Arabes ; il fit former le carré, apprêter les armes aux cris de « vive le Roi », plusieurs fois répétés avec un enthousiasme impossible à décrire ; l'ennemi fut déconcerté par cette attitude fière et imposante. Profitant de ce moment d'incertitude chez les Arabes, nous ouvrimus un feu de deux rangs bien dirigé qui acheva de persuader à cette multitude que nous ne serions pas une proie aussi facile à saisir qu'ils paraissaient le croire ; le cercle s'étendit peu à peu, nos tirailleurs reformèrent leur ligne ; et le bataillon continua sa marche aux applaudissemens de toute l'armée qui, ainsi que le maréchal et le Prince, nous ont honorés du titre de : *Sauveurs de l'armée*.

Le commandant s'est conduit admirablement ; nous lui offrons une épée d'honneur.

C'est sur ce petit bataillon, dont la réputation était si bonne, que reposa la responsabilité de la retraite, qui fut difficile pendant

quatre jours, harcelés que nous fûmes du matin au soir par une nuée innombrable d'Arabes.

Enfin nous avons laissé bien des hommes, bien des voitures, bien des munitions en arrière, mais il était humainement impossible de faire autrement, et nous avons ramené une grande partie de notre matériel. La retraite s'est effectuée avec un grand ordre et nous pouvons répéter avec François I^{er} : *Tout est perdu fors l'honneur.*

J'ai le bonheur d'être proposé le premier pour la décoration, j'espère que, malgré la non-réussite de l'expédition, l'armée qui a fait tout ce qu'elle a pu, qui a souffert avec une constance admirable tous les maux les plus cruels de la guerre, recevra des récompenses. J'ai recours, mon général, à votre bonté, pour faire appuyer ma proposition au ministère, vous avez une grande influence ; le Prince nous a parlé de vous avec une sorte d'enthousiasme.

Recevez, etc.

*M. Dussert, sous-directeur des affaires civiles à Oran,
au général de Castellane.*

Oran, le 1 août 1839.

Mon général,

On a beaucoup parlé dans ces derniers temps de la rentrée de M. le maréchal Valée et l'on pensait même que l'expédition de Djidjelly n'aurait été faite que pour faire donner, avant son départ, les épaulettes de lieutenant-colonel à son gendre, M. le commandant de Salles.

L'expédition est venue, et l'épaulette aussi ; cependant, tout semble annoncer que M. le maréchal ne se dispose nullement à renoncer à son gouvernement. Il paraît que le ministère actuel continue en sa faveur le système de concessions adopté par le ministère précédent. Au surplus, le maréchal est diversement apprécié. S'il quittait l'Afrique, on regretterait certains côtés de son caractère, tout en se félicitant d'être débarrassé de certains autres. On lui reconnaît des qualités, une volonté ferme d'abord (chose très appréciée ici), et un esprit équitable. On lui reproche un défaut absolu de sociabilité et l'habitude de détruire tous les pouvoirs autour de lui, en voulant tout faire par lui-même ; c'est là un grand tort. Le métier d'un homme au pouvoir ne me semble

pas être de briser les rouages placés près de lui, mais de les réunir dans sa main et de les laisser se mouvoir dans leur sphère en leur imprimant la direction. Enfin on s'étonne que le maréchal, qui a si bien compris que le gouverneur devait un peu se dégager des bureaux de Paris et conserver une grande latitude, ne sente pas aussi qu'il faut laisser un peu de cette latitude aux commandans placés sur les points secondaires. Il résulte de tout cela que les affaires administratives traînent, que la hiérarchie souffre, et qu'au total, il y a un peu de désorganisation partout.

Quant à la partie politique, vous avez vu les derniers évènements : le plus récent est la prise de Djidjelly qui amènera, selon toute apparence, l'occupation de Collo. Quoique, en général, l'occupation, tant qu'elle suivra la lisière du littoral, soit avantageuse, on pense qu'il n'y avait pas urgence à aller à Djidjelly. L'installation nous a coûté quelques efforts : les habitans de cette partie de l'Afrique sont des Kabyles pur sang ; ils ont assez vigoureusement résisté, mais il arrivera ce qui est arrivé à Bougie. Quant à la possibilité d'y faire un port, il faudra d'assez fortes dépenses, quoi qu'on en dise, pour en venir là.

Stora se peuple à souhait, dit-on, mais je crains que le bulletin ne passe un peu par là et qu'il ne faille rabattre quelque chose des deux cents maisons en pierre proclamées par les journaux de France. L'avantage réel et incontestable de Stora, sa destination spéciale et indiquée, c'est d'ouvrir une voie prompte jusqu'à Constantine : Stora est l'annexe de Constantine, l'une est la conséquence de l'autre, Si nous évacuons Constantine, Stora n'a plus d'avenir. Au demeurant, les affaires sont en bon pied dans l'Est. La province de Constantine est paisible et, tout en appréciant à leur juste valeur les *Cercles arabes*, les *Caïds du désert*, etc., toute cette poésie officielle du *Moniteur algérien*, il faut reconnaître que, dans cette partie de nos possessions, il y a facilité de tout tenter sans obstacles sérieux. Ce résultat doit être attribué à plusieurs causes : 1° à ce que les indigènes de cette province ont été depuis longtemps en contact avec l'Europe par la fréquentation des anciens *comptoirs* établis sur ce point ; 2° à la politique modérée qui a présidé à l'installation française dans le pays ; 3° à la prise de Constantine, qui a détruit le principal centre de résistance. Il est vrai que, sous ce dernier rapport, les frais occasionnés par la conservation contre-balancent déjà un peu les avantages qui en sont résultés.

Nous sommes moins avancés dans l'Ouest : ici, tout est stationnaire. Abd-el-Kader exécute tant bien que mal le fameux traité, le viole même quand cela lui convient sans trop de façons ; nous le laissons faire. M. le maréchal pense peut-être avec raison que la paix est plus préjudiciable à l'Émir que ne le serait la guerre, à moins qu'on ne fit, une fois pour toutes, une guerre complète et décisive. Quoi qu'il en soit, Abd-el-Kader prêchait dernièrement la croisade ; il engageait les tribus à se tenir prêtes et à rentrer au plus vite leurs récoltes. Il a été arrêté dans ses prédications par une levée de boucliers faite contre lui par deux cheiks puissans, ses ennemis. Les choses en sont là. Abd-el-Kader reçoit des armes et des secours du Maroc. Il s'approvisionne et attend. Je crois qu'il en viendra tôt ou tard à rompre le traité, voici pourquoi : les tribus de l'Ouest ne ressemblent pas à celles de l'Est ; celles-ci sont assouplies dès longtemps à la civilisation européenne ; les Arabes de la province d'Oran, au contraire, ont plus de fanatisme et une plus grande répulsion pour nous. Les souvenirs de l'occupation espagnole ne datent pas de si loin ; or, à cette époque, l'Inquisition siégeait à Oran, on faisait aux indigènes une guerre religieuse et de conversion. L'Arabe pris devenait catholique ou était brûlé comme infidèle. C'est donc surtout par le sentiment religieux qu'Abd-el-Kader a créé son influence et qu'il peut la maintenir. Il a intérêt à raviver ce sentiment s'il menaçait de s'éteindre, car il agit sur les Arabes en véritable marabout. Il dit avoir reçu de Dieu *la mission de chasser les chrétiens d'Afrique*. Une trop longue paix aurait pour lui le double inconvénient de mettre les populations en contact avec notre bien-être et notre tolérance et de faire douter les croyans de la réalité de sa mission. Il en viendra donc, je pense, à une rupture, sous peine de se démonétiser de ses propres mains.

Recevez, etc.

Le général de brigade Changarnier au général de Castellane.

Blidah, le 18 mai 1841.

Mon général,

. . . . La matinée du 4 avril était froide ; j'avais conservé sur moi un paletot en épaisse étoffe de Tunis dont le capuchon était rabattu sur mes épaules. Un aide de camp du gouverneur étant venu me demander des nouvelles du combat, je me retournai

et lorsque j'achevais ce que j'avais à lui dire, une balle traversa quatre épaisseurs d'étoffe croisée, bien doublée et flottante, ma capote, et pénétra de cinq lignes dans les chairs qui recouvrent l'omoplate gauche. Les muscles qui se croisent sur cette partie contribuèrent à garantir l'os. Après l'extraction de la balle et un premier pansement terminé en quatre minutes, je remontai à cheval et je continuai à diriger le combat qui se prolongea encore pendant une heure et demie. Je refusai de partir par un convoi dirigé dès le même soir vers Alger; j'achevai l'expédition; et je n'ai eu ni la fièvre, ni la commotion à la poitrine dont on me menaçait. Le bras gauche, longtemps engourdi, fonctionne parfaitement, sans aucune douleur; la blessure est complètement cicatrisée, et, depuis six jours, je suis débarrassé de l'appareil, ennuyeux compagnon de mes dernières courses. Prêt à monter à cheval pour en commencer de nouvelles, j'ai voulu vous annoncer la guérison de cette blessure qui avait semblé d'abord mortelle à ceux dont j'étais entouré.

Le temps me manque pour vous faire le récit des dernières expéditions. Elles ont servi à mettre au grand jour les défauts et les qualités militaires du gouverneur. Le nombre des premiers l'emporte beaucoup sur celui des seconds dont l'une, l'entrain, suffit auprès des officiers médiocres pour en faire supposer plusieurs qui, en réalité, manquent à notre général en chef. Nous n'avons pas retrouvé chez lui ces soins attentifs et intelligens des troupes, base principale, mais fautive, de sa réputation. Rien d'ingénieux dans la combinaison de ses mouvemens. Il calcule médiocrement le temps et les distances. Un jour d'affaire, il ne tient pas dans sa main tous les fils de la machine; il ne s'occupe que de ce qui se passe immédiatement sous ses yeux, et vit à l'instant l'instant, à l'idée l'idée; véritablement, je le croyais plus fort. Je m'empresse de reconnaître qu'il a beaucoup d'activité d'esprit et infiniment d'activité de corps, beaucoup de résolution et d'entrain. Vantard et hâbleur au delà de toute expression, il n'hésite pas à s'attribuer ou, quand cela ne lui est pas possible, à nier les services rendus par ses subordonnés.

Dans la soirée du 3 mai, devant Milianah, jour où, comme la veille, il avait commis plus d'une faute grave, il essaya, au cercle des généraux et chefs de corps, d'attribuer aux troupes qui avaient agi par ses ordres directs tout le mérite du succès dont la principale part revenait, au contraire, aux troupes commandées par le

Prince (1), et en sous-ordre par moi. Tout en concédant l'énergie, M. le général Bugeaud voulut contester l'à-propos d'un mouvement qui avait décidé les très grands et positifs avantages obtenus. Le Prince, qui, dans l'affaire, avait bravement payé de sa personne, était absent; je pris la parole, je réprimai cette injustice avec force; et M. le général Bugeaud fut obligé de s'excuser et de désavouer les intentions qu'on avait pu attribuer à ses paroles. Dès ce moment, j'ai dû le compter au nombre de mes ennemis. Je suis bien dédommagé par l'opinion unanime de l'armée. Le Prince, dont, en définitive, c'était principalement la cause, est extrêmement bienveillant pour moi. Il désirait m'emmener dans la province d'Oran, mais il a été repoussé. On me laisse comme *conseiller*, sous les ordres de M. le général Baraguey-d'Hilliers. On se réserve sans doute de me rendre solidaire des fautes qui pourront être commises, sans me laisser une part dans l'honneur du succès. J'ai décliné d'avance toute part de la responsabilité.

Les généraux Tarbé et Duvivier rentrent en France. Quelque fausse que soit ma position, je ne puis penser à quitter avant la fin de la campagne, tant qu'on m'emploiera activement.

Le Duc d'Aumale est charmant; il a gagné l'estime et l'affection de toute l'armée.

.....

Le capitaine Cler au général de Castellane.

Cherchell, 1^{er} juillet 1842.

Mon général,

Depuis longtemps je devais profiter de l'honneur que vous m'avez fait en m'accordant la permission de vous écrire. Si je n'ai pas profité plus tôt de cette marque d'intérêt, c'était dans l'espoir de vous faire part de mes premières armes en Afrique. Depuis cinq mois que je suis dans ce pays, j'en ai passé quatre en expédition. Pendant ce temps, j'ai vainement cherché une occasion de combattre sans pouvoir la rencontrer. Nous n'avons fait la guerre qu'aux troupeaux, aux habitations, aux récoltes et à la partie la plus infime de la population qui, sans armes et poussée par la faim et la misère, aimait mieux se rendre que de combattre.

Mon bataillon a quitté Cherchell au mois de mars et, depuis

(1) Le duc de Nemours.

cette époque, il a pris une part très active à toutes les expéditions et à tous les ravitaillemens qui ont été faits dans la province d'Alger. Nous ne sommes rentrés que depuis quelques jours, et nous pensons bientôt quitter notre garnison pour aller établir un camp à quatre ou cinq lieues dans la direction de Milianah. Ce camp servira de poste intermédiaire entre Milianah et Cherchell et recevra les troupes destinées à travailler à la route qui doit joindre ces deux points.

Les résultats obtenus à la suite des expéditions du printemps dans la province d'Alger ont été très satisfaisans : toutes les tribus de l'Ouest sont venues demander l'*aman* et faire leur soumission. Maintenant, cette paix est-elle bien sincère et les Arabes seront-ils longtemps nos amis ? J'en doute. Aujourd'hui, fatigués et ruinés par une longue guerre, n'ayant plus de centre d'action, ils traitent avec la France qui entretient des forces imposantes chez eux et qui leur fait un pont d'or. Dans quelques années, quand le chiffre de l'armée d'occupation sera diminué, qu'un partisan hardi et entreprenant se présente, toute l'Algérie sera de nouveau en révolution !

En France, il est encore quelques individus qui regardent sincèrement l'Afrique comme une bonne école de guerre. Je diffère d'opinion avec eux, et je crois que, si aujourd'hui une guerre européenne se déclarait, les régimens venant d'Afrique ne vaudraient pas ceux qui sont restés en France.

La guerre que l'on fait maintenant en Algérie est tout exceptionnelle et peut tout au plus être bonne pour ce pays : on ne suit aucune des règles prescrites pour la grande comme pour la petite guerre. La discipline est très relâchée; l'instruction militaire est presque nulle; on sait à peine marcher et, en voyant comment certains chefs agissent, on ne peut pas même leur accorder le talent de guérillas. On part du bivouac sans savoir ce que l'on doit faire; chaque chef de corps, en cas d'attaque, peut agir comme bon lui semble, car le général et les chefs de colonnes se tiennent à la tête et s'occupent peu de ce qui se passe derrière eux. Que l'arrière-garde soit attaquée, au moment où elle quitte le bivouac, le commandement et la responsabilité appartiennent alors à un chef de bataillon, quelquefois même à un simple capitaine. Ce cas s'est présenté plusieurs fois dans nos razzias. La manière d'opérer une retraite dans les montagnes et en terrain accidenté doit être presque toujours la même, dans un pays où les ha-

bitans ne changent jamais leur manière de combattre. J'ai vu des officiers supérieurs, ayant dix ans d'Afrique, agir en novices et faire tuer ou blesser des hommes là où, avec la moindre prudence, on pouvait éviter le combat et faire ensuite une retraite sans danger.

Quelquefois ce sont les célébrités de l'armée qui, bénévolement, cherchent à faire blesser des hommes pour avoir l'occasion de faire de pompeux bulletins avec quelques misérables tiraileries d'arrière-garde. L'exagération, je dirai plus, le mensonge, sont à l'ordre du jour : chacun cherche à se faire passer pour un grand vainqueur, et on dirait que le but de la guerre n'est pas de forcer les Arabes à demander la paix, mais bien de faire gagner, à quelques protégés, des croix et de nouveaux grades. Dans les bivouacs, chaque corps se garde comme il veut : les uns avec les grand'gardes, d'autres avec des petits postes, d'autres enfin avec quelques factionnaires placés devant les faisceaux ; aussi, bien souvent, les rôdeurs arabes enlèvent les armes et les chevaux à la barbe des sentinelles, qui peuvent dormir en paix, car elles ont rarement à redouter les rondes de nuit.

Je suis bien éloigné, malgré ce lugubre tableau, de regretter la position que j'avais en France, où la vie uniforme du régiment et le *far niente* des garnisons m'avaient dégoûté de l'existence militaire. Je pourrai toujours apprendre quelque chose en Afrique ; la vie qu'on y mène convient du reste à mon organisation. Grâce à vous, mon général, et à un séjour de trois ans dans votre division active, je me vois maintenant assez avancé pour braver un long séjour en Afrique et pour ne pas craindre qu'il me fasse oublier les bons principes puisés à votre école.

J'ai eu le bonheur de tomber avec un excellent chef, le commandant de Ladmiraault, jeune officier, brave, instruit et connaissant, par habitude comme par étude, la manière de faire la guerre d'Afrique. Grâce à ce chef, j'ai pu, pendant les quatre mois que j'ai expédié avec lui, apprendre autant que si j'eusse fait partie de l'armée d'Afrique depuis dix ans.

Je me félicite tous les jours d'avoir permuté pour le 2^e bataillon d'Afrique. J'avouerai que j'ai souvent de la peine à bien conduire les misérables soldats qui composent ma compagnie, soldats qui, comme vous le savez, sont pris dans les prisons et dans l'écume de l'armée. En compensation, mon avenir est assuré, et j'ai plus d'indépendance que dans tout autre corps.

J'ai rencontré dans mes courses quelques anciennes connaissances de la division active; nous nous sommes rappelé, avec bien du plaisir, de vieux souvenirs et le temps passé sous votre commandement. On assure que le 26^e rentrera en France dans quelques mois et qu'il doit tenir garnison à Perpignan. J'en suis content, car ce régiment est le mieux tenu de tous ceux qui sont aujourd'hui en Afrique.

Veillez, mon général, me pardonner le long retard que j'ai mis à vous écrire et surtout ne pas l'attribuer à l'indifférence. Je me souviendrai toute ma vie que c'est à vous que je dois mes premiers grades et mes bons débuts dans la carrière militaire; je désirerai toujours sincèrement avoir l'honneur de servir de nouveau sous vos ordres.

Je suis avec respect et reconnaissance, mon général, etc.

Le colonel Walsin d'Esterhazy au général de Castellane.

Oran, 22 juillet 1842.

Mon général,

Rentré à Oran après une course de quelques jours qui a suivi l'expédition du Chélif, j'y trouve la lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire pour me féliciter sur ma nomination au grade de lieutenant-colonel. Cette nouvelle preuve de votre bienveillance m'est bien précieuse. Mon général, veuillez être bien convaincu que j'aurai toujours à cœur de justifier ce que vous me dites de si obligeant et de mériter l'intérêt que vous voulez bien me porter.

J'aurais désiré que ma nomination me rappelât en France; outre que je suis encore souffrant d'une blessure que je reçus l'année dernière pendant mon séjour à Mascara, je ne vous cacherais pas que je suis loin d'être satisfait de tout ce que je vois en Algérie. Il me semble que l'esprit militaire, loin de se fortifier à l'armée d'Afrique, s'y altère; les bonnes traditions se perdent; nous devenons un peu famfarons, et j'apprends quelquefois par les bulletins de grandes victoires auxquelles je ne me doutais pas d'avoir assisté.

En vous signalant ce mal, je vous prie, mon général, de ne pas juger trop sévèrement l'opinion que je viens d'émettre. Si je me trompe, c'est loyalement, et mon erreur ne vient pas de passions mauvaises, mais de mon désir du bien.

Soyez assez bon, mon général, pour agréer l'expression de mes sentimens de respectueuse reconnaissance.

ESTERHAZY.

P.-S. — Ma lettre était terminée, mon général, lorsqu'un courrier extraordinaire, arrivé ce soir, nous apporte la triste et douloureuse nouvelle de la mort de S. A. R. M^{gr} le Duc d'Orléans : tout le monde est dans la consternation. Je ne vous parle pas de mes sentimens particuliers ; cet événement déplorable augmente mon désir de rentrer en France ; vous apprécierez, mon général, les motifs de ces sentimens.

Le capitaine Cler au général de Castellane.

Cherchell, 30 septembre 1842.

Mon général,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser au commencement du mois d'août. Depuis que je vous ai écrit, mon bataillon est allé bivouaquer dans la tribu des Beni-Menasser, et, pendant un mois, il a travaillé à la route de Cherchell à Milianah. Cette route, toute militaire, ne sera pas directe : elle doit traverser la chaîne de montagnes qui commence au sud de Cherchell ; passer au centre de plusieurs tribus ; couper la belle et riche vallée de l'Oued El Haehem et, en faisant un long détour, arriver à Milianah en touchant au *Sahel* des Beni-Méred et à la tribu des Riga. Le but qu'on s'est proposé en commençant cette route n'a pas seulement été d'ouvrir une communication entre Cherchell et Milianah, mais bien d'avoir une voie pour se porter rapidement, en cas de révolte, au centre du pays des Beni-Menasser, qui forment la plus puissante et la plus riche tribu de l'ouest de la province.

Pour vous mettre à même d'apprécier, mon général, nos progrès dans ce pays, je vais, en vous priant de m'accorder toute votre indulgence, vous donner le récit d'une petite expédition que nous venons de terminer dans la Kabylie des Beni-Menasser, des Gourayas et autres tribus de Tenès.

Notre expédition n'a été qu'une promenade militaire. On nous croyions trouver des ennemis armés, nous n'avons rencontré que des tribus heureuses de devenir nos alliées. Nous avons avec

nous l'aga des Beni-Menasser, Kadour, neveu du vieil El Berkani, et le hachem (gouverneur civil) de Cherchell, homme d'une grande influence. Ces deux chefs ont commandé les Arabes alliés et armés qui se sont joints à notre petite colonne.

Dans nos bivouacs, les chefs des tribus nous offraient le couscous fait par leurs femmes dans les maisons voisines; les Kabyles nous vendaient aussi à bas prix leurs denrées. Ils acceptaient volontiers nos alimens, surtout le sucre et le café, qu'ils dégustent en gourmets. Pendant le temps que nous sommes restés au milieu de ces populations, hier encore ennemies, nous avons constamment été traités en amis. Nos soldats, toujours imprudens, se sont aventurés sans armes à de grandes distances de nos bivouacs. Quelques-uns, isolés et égarés, ont rejoint la colonne pendant la nuit, ramenés par les Kabyles qui leur servaient à la fois de guides et de protecteurs.

La race kabyle que je viens de visiter, plutôt en voyageur qu'en ennemi, est belle. Les hommes sont tous d'un tempérament sec et maigre, d'une taille plus élevée que la moyenne, et généralement bien faits. Leur figure est expressive; leur regard vif et pénétrant; quoique d'une agilité peu commune, ils sont cependant d'une excessive paresse. Je ne sais si, imitateurs des Spartiates, ils font mourir, à leur naissance, les enfans difformes, ou si les disgraciés de la nature ont honte d'eux et restent cachés, mais je n'ai point rencontré chez eux d'infirmités, comme dans les tribus de l'Atlas et de la plaine, excepté ceux qui le sont devenus par suite de blessures. Les vieux marabouts ont des figures graves et vénérables; malgré soi, on est porté à les respecter. Les chefs, surtout les jeunes, ont les traits fins et distingués; leur visage est souvent d'une pâleur aristocratique. J'ai admiré le respect que le Kabyle a pour ses chefs: ce respect vient de ce que ces derniers réunissent en eux les fonctions sacerdotales et militaires. Quand un Kabyle rencontre un marabout, un aga, ou même un simple chef, il s'avance avec empressement et, sans lui adresser la parole, lui baise le pied, la main, l'épaule, ou les joues, suivant le degré de sa puissance. Quand le chef est assis, l'arrivant, après les politesses d'usage, prend place au cercle et, gardant le plus profond silence, il écoute la conversation qui, du reste, est peu animée et qui se fait à voix basse.

Malgré sa pauvreté, le Kabyle n'est point mendiant; placés à distance respectueuse, ils assistaient par curiosité à nos repas, ils

ne nous demandaient point d'y prendre part ; quelquefois seulement, les plus hardis demandaient poliment à nos soldats la permission de boire de leur eau. Leur mise est simple, et, depuis son origine, je doute que les modes y aient apporté leurs changemens : une espèce de chemise sac, sans manches, sans col et sans ouvertures, quelquefois une culotte large et courte, toujours un burnous et une calotte sur le sommet de la tête ; voilà l'accoutrement de l'habitant des montagnes, et c'était probablement celui des habitans de la vieille Numidie. Rarement le Kabyle porte une chaussure ; quelques *lions* aux pieds délicats se permettent une espèce de large sandale en peau de chèvre non tannée. Sans être très sales, les Kabyles le paraissent, ce qui provient, et de la couleur primitive de leurs vêtemens, qui est blanche, et du hâle qui couvre les parties nues de leurs corps. Ce qu'ils chérissent le plus, c'est leurs armes, qui se composent d'un long fusil, souvent de fabrique espagnole, et d'un yatagan assez mauvais et très incommode. Ils en ont un grand soin, ne le quittent jamais, et il faudrait que le besoin d'argent se fit vivement sentir pour qu'ils se décident à s'en séparer.

En partant de Cherchell, notre petite colonne a pris une direction perpendiculaire à la mer et est entrée de suite dans les montagnes. Après avoir suivi cette direction pendant quatre heures, elle a, par un changement de direction à droite, remonté vers l'ouest en coupant les crêtes des chaînons perpendiculaires à la mer. Ces monts, immenses contreforts du Petit Atlas, sont séparés entre eux par de nombreuses et profondes vallées. Formés d'énormes amas de schistes et d'ardoises, ils présentent un désordre que je n'ai jamais rencontré dans les hautes montagnes de la France. Ils revêtent toutes les formes, cônes, dômes, ballons ; rarement rocheux, ils sont séparés par de grands ravins aux flancs déchirés et rapides. Les vallées sont toutes transversales dans cette partie des montagnes de l'Afrique. Généralement toutes les montagnes secondaires et les *sahels* que j'ai vus dans la province d'Alger ont un aspect triste. Au lieu de cette végétation luxuriante que l'on rencontre dans la chaîne du Petit Atlas, on n'y voit que des broussailles et quelques bouquets de bois dont l'essence est de chênes verts, de pins, de lentisques et de myrtes. Ces bois n'étant point exploités, l'arbre meurt et pourrit là où il a pris naissance. Plus tard, en admettant l'extension de la colonisation, il nous sera difficile de tirer un parti avantageux de ces montagnes jadis culti-

vées, aujourd'hui usées par le temps, déchirées par les eaux pluviales, et ne présentant plus que des flancs désolés.

Les petites vallées qui séparent ces chaînes de montagnes sont larges. Les plus longues ont à peine cinq ou six lieues; aussi elles ne conservent, pendant la saison sèche, qu'un faible filet d'eau. Dans la saison des pluies, le cours d'eau se change en un torrent qui, n'ayant pas un lit encaissé, ravage ses rives et atteint quelquefois une largeur de deux et trois cents mètres. Ces cours d'eau étant peu profonds, leur lit, pendant six mois de l'année, peut servir de voie de communication pour l'exploitation des bois des montagnes, et si quelques hardis colons essayent plus tard de cultiver leurs rives, la terre ne sera point ingrate, elle leur rendra au centuple leur première mise.

Pour revenir à Cherehell, la colonne a suivi, pendant deux jours, le rivage de la mer. Le Kabyle avait là une terre généreuse, mais, n'étant ni pêcheur ni commerçant, il a préféré les ravins de ses hautes montagnes qui lui ont offert et un asile sûr et des pâturages pour ses troupeaux. Les Romains, ces anciens maîtres du pays, ont agi différemment, et si l'on rencontre rarement les traces de leur passage dans les montagnes, sur les rivages de la mer on trouve à chaque pas les débris de leurs gigantesques monuments. Ce sont les ruines de ponts, d'aqueducs, de voies et de ports, les vestiges de villes, de maisons fortifiées et de phares, et, encore debout, de vastes citernes.

Pardonnez-moi, mon général, d'abuser ainsi de votre complaisance; ayant une existence assez solitaire, je suis réduit, quand je ne suis pas en course, ce qui m'arrive rarement, à repasser les observations que j'ai pu faire pendant mes excursions. En agissant ainsi, je ne m'abrutirai pas complètement pendant mon séjour en Afrique et j'en rapporterai quelques souvenirs. Peut-être aussi, mon général, lirez-vous avec plaisir ces détails sur un peuple à peine connu, même de l'armée d'Afrique, qui, depuis cette année seulement, a osé entrer dans la Kabylie qu'elle n'a vue qu'en courant. Avant l'expédition pacifique que je viens de vous retracer, nous n'avions vu les habitans de ce pays qu'à portée de fusil.

Il y a, je vous l'assure, dans la nature primitive du Kabyle, plus de bon que de mauvais. Premiers habitans du nord de l'Afrique, ils furent conquis et non subjugués par les Numides, les Carthaginois, les Romains, les Vandales et les Arabes. Au

milieu de toutes les révolutions qui ont dû accompagner ces conquêtes, ils sont toujours restés les mêmes et ils n'ont emprunté à leurs derniers maîtres que quelques dogmes de religion qui s'accommodaient à leurs habitudes et à leurs passions. La France ne les subjuguera jamais, car, semblables aux Suisses ennemis de Charles le Téméraire, ils ont pour se défendre et leur pauvreté et leurs montagnes impraticables. Si nous agissons avec eux avec fermeté, franchise et sagesse, nous nous ferons de ce peuple un ami qui préférera notre domination à celle des Arabes qui ont toujours été pour eux d'avidés spoliateurs. Demandons-leur pour prix de notre amitié et de notre protection un faible tribut, l'échange de leurs denrées, le libre accès du pays et l'exploitation des bois qu'ils laissent pourrir sur place, et nous pourrons, je crois, être plus en sûreté chez eux que chez nous.

J'ai heureusement échappé aux maladies de l'été qui, cette année, se sont fortement fait sentir. La fièvre a fait de grands ravages dans mon bataillon ; dans ma compagnie, mes officiers, mes sous-officiers, et quatre-vingt-dix sur cent vingt-huit de mes soldats en ont été atteints. Heureusement, jusqu'à présent, il y a eu peu de morts ; mais à la fin d'octobre et au commencement de novembre, époque des rechutes, la mortalité sera beaucoup plus forte.

Je suis avec respect et reconnaissance, etc.

*M. Dussert, sous-directeur de la province de Philippeville
et Constantine, au général de Castellane.*

Philippeville, le 14 octobre 1844.

Ici, mon général, nous avons eu nos grands événemens que les journaux vous ont fait connaître, le bombardement de Mogador et de Tanger, la bataille d'Isly, enfin le traité de paix avec le Maroc. On a dépensé à cet égard beaucoup d'enthousiasme ; à une époque quelque peu petite, comme la nôtre, il n'y a pas grand mal à ce qu'on donne aux choses plus d'importance qu'elles n'en ont, mais encore ne faut-il pas que l'exagération dépasse toute limite. C'est une bonne chose que l'affaire d'Isly et à laquelle il faut applaudir. Mais quand on rappelle les batailles de l'Empire et qu'on donne des duchés à propos de huit cents Marocains tués, on s'expose à faire rire à nos dépens les Anglais qui se battent dans l'Inde et les Russes qui se battent dans le Caucase. Quant au traité de paix,

c'est une malheureuse conclusion, car il est à craindre que cela ne finisse absolument rien. Qu'est-ce, en effet, avec des Barbaresques, qu'une paix sans garanties et sans cautions? Qui peut répondre qu'Abder-Rahman tiendra sa parole et, quand il la voudrait tenir, qui peut assurer qu'il le pourra? Il est vrai que ce n'est pas au Maroc, mais à l'Angleterre que nous avons cédé : Dieu veuille qu'on n'ait pas à s'en repentir!

Le Duc d'Aumale nous a quittés, le 6 au soir, se dirigeant sur Alger : il est arrivé ici le 4, et a passé quarante-huit heures avec nous. Il s'est montré comme toujours affable, distingué, charmant; il ne se contente pas d'être Prince, il est avant tout un homme remarquable. La province entière le regrette, parce qu'elle l'a apprécié à l'œuvre, parce qu'elle sait le bien qu'il a voulu faire, celui qu'il a fait, celui qu'il a essayé d'opérer. L'opinion en France n'a pas rendu à M. le Duc d'Aumale la justice qu'il mérite et qu'on lui rend hautement ici. On a fait grand bruit de l'incident de Biskra; mais ce qu'on ne dit pas, c'est qu'après tout, ses expéditions dans le sud ont été couronnées d'un plein succès; qu'il y a pacification générale; que le commerce, habilement attiré à Constantine, a commencé à en prendre la route; que le Prince a jeté les bases d'une excellente organisation des indigènes, qu'il a fait des projets de magasins d'abondance; qu'il a tâté tous les besoins du pays et a indiqué ce qu'il y avait à faire; qu'il a mis en train les travaux de la route de Constantine à la mer et qu'il s'est enfin montré en tout et sur tout un excellent administrateur; il a donné la mesure de ce qu'il ferait ayant les *bras déliés*. Il serait fâcheux qu'on eût d'autres idées en France, car voilà le vrai; et je vous certifie, mon général, que si, en plaçant M. le Duc d'Aumale à Constantine, on a voulu l'essayer comme administrateur, il a parfaitement réussi auprès des gens sérieux. Il est vrai que l'opinion ne se forme pas en général d'après ceux-ci.

*Le sous-lieutenant Pierre de Castellane, à son père
le général de Castellane.*

Bel-Assel, 25 septembre 1845.

Vous recevrez à la fois deux lettres de moi, mon cher père, une où je vous annonce que je suis intact et bien portant, celle-ci où je vais vous donner quelques détails sur nos affaires des 19,

20 et 22 septembre. Le 19, nous avons traversé un défilé difficile pour entrer dans les Flittas; une partie du pays est très accidentée et couverte d'un taillis de lentisques et de chênes verts extrêmement touffus; vous comprenez combien grandes sont les difficultés quand chaque buisson vous cache un homme embusqué; l'autre partie du pays, formée de hauts plateaux, n'a point un seul arbre. La partie boisée est habitée par des Kabyles de la plus dure espèce, l'autre remplie de cavaliers.

Le défilé du Tifour fut vivement disputé; on le passa pourtant sans trop de pertes et nous fûmes conduits de buisson en buisson jusqu'au camp. Cette journée fut remarquable par une charge commandée par M. Paulze d'Yvoi. Le fourrier Parisot a son cheval tué; le nommé Geffine, du 4^e escadron, le dégage et, voyant un drapeau, court au porte-étendard, le tue, prend le drapeau et reçoit sept blessures : deux coups de feu et cinq coups de yatagan; il tombe épuisé en serrant contre lui le drapeau qu'il vient de prendre et, tombant, il s'écrie : « Il est à moi! »

Le 20, le général, avec deux bataillons et soixante chevaux, va au-devant d'une petite colonne venant du Khamis, la tire d'embaras et revient à Bes Atia. Les 19 et 20, les turcos font l'arrière-garde et se conduisent admirablement; ils ont vingt-cinq blessés, un homme tué. La révolte gagne tout le pays des Flittas; Bou-Maza, que l'on disait pris, est à leur tête. Nous n'avons pas assez de vivres et de munitions; il faut de plus combiner les mouvemens avec les autres colonnes. On se décide à aller s'établir à l'entrée du pays des Flittas.

Le 21, séjour.

Le 22, on se mit en route, en reprenant le même chemin; les chasseurs d'Orléans étaient d'arrière-garde, mon escadron en était aussi. Nous fûmes d'abord peu inquiétés; puis, à la fin, nous fûmes attaqués sur tous les flancs de la colonne par environ un millier de cavaliers et quinze cents à deux mille fantassins; tous les bois et broussailles en étaient blancs. Nous fîmes une première charge le matin, conduits par le lieutenant-colonel. Un peloton du 5^e escadron se trouva vivement engagé un instant et perdit quatre chevaux. Après deux heures environ de marche, nous arrivâmes à l'entrée d'un petit bois de cinq cents mètres; c'était une ramée très fourrée, traversée par un chemin creux très étroit. Toute la colonne l'avait déjà traversée et se montrait de l'autre côté, lorsque l'arrière-garde replia ses tirailleurs pour entrer dans le chemin, les

Kabyles et les cavaliers se ruèrent sur elle, on se battait à bout portant.

En un instant, le reste des cartouches est usé, on se bat à la baïonnette; notre escadron, qui était déjà au milieu du bois, fait demi-tour et revient au galop pour dégager les chasseurs d'Orléans. A deux pas de la sortie du bois, le colonel, avec quelques hommes, prend à gauche pour dégager un capitaine de chasseurs d'Orléans qui était entouré, il pointe un Kabyle. Celui-ci, en tombant, lâche son coup qui porte dans l'estomac du colonel et l'abat; le brigadier Vincent se jette à bas de cheval avec le chasseur Gueno, ordonnance du lieutenant-colonel. Deux Kabyles se jettent sur le corps pour l'enlever; on le retient et le brigadier les étend à côté du colonel. Le docteur Becour, qui suivait le lieutenant-colonel, s'était jeté à bas de cheval et le tenait dans ses bras, cherchant à arrêter le sang. J'étais du 2^e peloton de charge. J'entends crier, à cinq pas du chemin sur la gauche, derrière un buisson de lentisques : « *Au colonel! au colonel!* » Je fais peloton à gauche au galop, j'entre dans le bois, je le vois à terre; je laisse six hommes pour le relever, avec le reste je me porte sur une petite crête. Il était temps, plus de cent Kabyles se glissaient dans les broussailles pour venir enlever le corps; une ligne de tirailleurs protégea son enlèvement, puis mon peloton rejoignit les deux autres qui, après avoir dégagé le commandant Clerc, avaient pris la ligne de tirailleurs.

Le commandant m'envoya deux fois au général pour chercher un bataillon de secours. Quatre fois, par conséquent, je traversai le bois seul, la dernière fois, il était coupé et je fus canardé; les balles m'ont sifflé de près. Je rejoignis ensuite la ligne de tirailleurs de nos chasseurs et j'eus quatre hommes blessés près de moi.

Je n'ai rien vu de plus beau que ces chasseurs d'Orléans faisant le cercle autour de leur commandant, aussi calmes que s'il se fût agi de la parade, leurs baïonnettes rouges de sang : une dizaine de cadavres de chasseurs, une quinzaine de blessés, pleins de sang des chevaux tués, une quarantaine d'Arabes étendus morts. Le commandant Clerc avait le genou traversé d'une balle; il y avait une demi-heure qu'il l'avait reçue et personne n'en savait rien. Le colonel Berthier vécut environ une demi-heure, puis expira étouffé par le sang. Le combat continua avec le même acharnement jusqu'au bivouac; une quarantaine d'obus furent tirés par M. de Berkleim.

Cette journée nous a coûté vingt-trois tués et cinquante-trois blessés. Le lendemain, séjour. Le 24, la colonne gagna Relizane pour prendre des munitions et des vivres et attendre une autre colonne pour entrer dans le pays. La cavalerie et les blessés vinrent donc à Bel-Assel. Le corps du colonel Berthier que nous sommes parvenus à conserver a été porté le même jour à Mostaganem; un détachement de vingt-cinq chevaux commandé par M. de Canclaux l'attendait à Bel-Assel; il a été enterré ce matin.

Me voici maintenant de retour à la colonne. J'ai ainsi fait mes trente-six lieues en deux jours avec le même cheval. Ces combats nous ont coûté trente tués, quatre-vingt-dix blessés, presque tous gravement. Depuis bien longtemps, on n'avait vu un semblable acharnement. C'est le Rhamadan et ils sont fanatisés.

Maintenant plus que jamais je vous donnerai de mes nouvelles exactement. Je m'arrête.

Adieu, mon cher père.

*Le lieutenant général Lamoricière au général
de Castellane.*

Au bivouac de Ifizet, le 30 janvier 1846.

Monsieur le Lieutenant général,

Je viens de recevoir seulement il y a trois jours la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire par le *Montezuma*, pour m'annoncer l'arrivée de sept cents mulets des remontes de Saint-Maixent et de Guéret. Ce renfort nous sera fort utile, surtout si ce sont des mulets courts de reins et habitués à porter. Malheureusement, on nous envoie souvent des mulets qui, *fort beaux et fort bons pour le trait*, ne peuvent nous rendre aucun service *sous le bât*. Et ce sont ces derniers qui nous manquent le plus habituellement. Ce que vous me dites de ce nouveau détachement me rassure tout à fait.

Nos effectifs, dans les corps les moins anciens en Afrique, sont toujours fort réduits. Aussi importe-t-il que de leurs dépôts en France, on leur envoie tout ce qui est en état de porter un fusil ou de monter à cheval, suivant l'arme. Vous l'avez si bien compris que vous avez été le premier à demander au ministre l'autorisation de faire embarquer les hommes du 44^e et du 16^e

de ligne et ceux du 2^e chasseurs à cheval qui étaient dans cette situation. Je les attends avec impatience et vous remercie, monsieur le lieutenant général, de cette nouvelle marque d'intérêt que vous voulez bien donner à la province d'Oran.

J'aimerais assez qu'Ibrahim-Pacha et notre ambassadeur du Maroc pussent se rencontrer à Paris. Le premier, qui marche franchement dans les eaux de la France, ne manquerait pas d'influencer en notre faveur son coreligionnaire. N'est-il pas naturel, en effet, que l'Orient se charge du soin de venir éclairer l'Occident?

Vous me dites que les discussions sur l'Algérie seront vives, cette année, à la Chambre, qu'on se préoccupe de ce qui arriverait pour l'Afrique dans le cas d'une guerre générale, et qu'on veut demander au gouvernement au prix de quels sacrifices il serait possible de s'y établir de manière à n'être point forcés d'évacuer dans des circonstances données. Une marine plus considérable, un refuge aux îles Baléares et un vaste port à Port-Vendres seraient, sans aucun doute, de puissans auxiliaires. Mais est-ce bien là ce qui, après la conquête, peut, en tout état de cause, nous assurer la sûre possession de l'Algérie? Je ne le pense pas. Suivant moi, on pourrait presque dire que l'avenir de l'Afrique repose sur la rapide implantation sur le sol d'une nombreuse population européenne. En effet, il y a aussi deux choses essentielles à considérer : *et l'armée chargée de défendre la colonie, et la nourriture de cette armée en cas de guerre maritime.*

1^o Pourrions-nous toujours demander à la mère patrie toute cette armée qui, un jour venu, devrait trouver, dans la colonie même, assez de ressources pour suffire, en partie du moins, à son entretien et à son recrutement? Le puissant concours que devront nous fournir plus tard les milices africaines permettra au gouvernement de diminuer considérablement l'effectif des troupes proprement dites. C'est dans ce sens et aussi parce que les revenus seraient plus forts que, de fait, la colonie pourra suffire *presque seule* à sa propre défense. Mais, pour cela, il nous faut des colons européens, car nous ne pourrions jamais avoir assez de confiance dans les indigènes, qui, au premier bruit de guerre, ne manqueraient pas de se révolter.

2^o Nous devons tout faire pour retirer du pays même le blé, la viande, les fourrages, etc., nécessaires pour la nourriture de cette même armée. Les indigènes cultivent-ils assez, élèvent-ils

assez de bestiaux, de chevaux, etc., pour suffire à tous nos besoins? *Non*, en supposant même qu'ils soient tous bien réellement soumis et qu'ils commercent avec nous. A plus forte raison, *non*, dans le cas d'une guerre générale, auquel cas, je l'ai déjà dit, ils nous abandonneraient bien certainement presque tous.

Entre la conquête et l'occupation réelle, la soumission des Arabes n'a qu'une transition indispensable. Une population *chrétienne agricole* peut *seule* nous permettre d'espérer qu'il nous sera possible, un jour, de nous maintenir en Algérie, sans être pour la France une charge telle qu'elle ne pourrait peut-être la supporter, en cas de guerre européenne.

Mais cette population européenne... A-t-on fait jusqu'ici ce qu'il fallait pour l'encourager à venir se fixer parmi nous? *Non*, mille fois *non*. Les longs retards que les colons riches ou pauvres rencontrent à Paris et à Alger les ont souvent dégoûtés et ont discrédité notre colonisation. En un mot, on n'a rien fait ou presque rien fait encore pour peupler l'Algérie, et les *cent mille* colons que nous avons aujourd'hui sont venus pour la plupart comme cantiniers à la suite de nos régimens, j'oserais presque dire, malgré tout ce qu'on a pu faire pour les en empêcher, et non point comme colons dans la véritable acception du mot, car il en est bien peu encore qui se livrent à la culture.

Dans les discussions qui vont avoir lieu, bien des systèmes seront mis en présence. Le plus efficace, selon moi et en conséquence de tout ce que je viens de dire, sera celui-ci que je vais résumer en peu de mots.

Tout faire pour attirer le plus promptement possible en Algérie le plus grand nombre de colons possible, les encourager en leur donnant la terre, aussitôt et au fur et à mesure qu'ils nous arriveront. Leur fournir, — attendu que pendant la première année ils ne peuvent rien récolter et qu'ils sont obligés de se construire des abris, — une sorte de première mise, soit en numéraire, soit en vivres, soit en matériaux, dont la quotité et le mode de versement seraient fixés par une ordonnance royale. Quelque chose d'analogue, mais avec des inconvéniens qu'il faudrait éviter, a déjà été employé dans quelques villages civils des environs d'Alger. Je voudrais que ce fût un système adopté en principe et mis partout en pratique et pour lequel les Chambres voteraient annuellement des fonds.

Je vous demande pardon, monsieur le lieutenant général, de

vous entretenir si longuement d'une opinion qui m'est personnelle. Vous m'avez mis sur la voie, et je n'ai pu résister au désir de vous faire connaître ma pensée sur une question que je n'ai pas la vanité de juger mieux que personne, mais que j'ai la prétention d'avoir étudiée autant que qui que ce soit au monde.

La collection de journaux que vous avez bien voulu m'envoyer, comme toujours, nous donne amplement de quoi lire depuis huit jours et nous fait fort agréablement passer les loisirs, peu nombreux d'ailleurs, que nous laissent Abd-el-Kader et toutes les tribus qu'il avait soulevées. Ces dernières, qui sont sans cesse entre l'enclume et le marteau, commencent à comprendre qu'elles ont été trompées et qu'elles ont tout avantage à nous rester fidèles. Aussi nous sont-elles revenues pour la plupart; elles ont repris leurs cultures et nous seront soumises jusqu'à ce qu'un accès de fanatisme vienne encore une fois leur faire perdre la raison.

Abd-el-Kader, chassé du Tell, s'est réfugié sur les hauts plateaux. Il est en ce moment dans le sud de la province d'Alger. Nous attendons qu'il dessine son mouvement, car si sa Daïra le rappelle au Maroc, il ne doit pas, dans son intérêt, négliger d'aller se faire voir dans l'ouest de la province de Constantine où Ben-Salem soutient toujours sa cause. Nous travaillons à lui rendre hostiles toutes nos tribus, à lui fermer les portes du pays à blé et à le forcer d'aller, faute de vivres, retrouver tout le monde qu'il a laissé dans la Moulouya.

Somme toute, notre situation s'améliore sensiblement. Peu à peu les traces de la dernière insurrection disparaissent, et nous avons tout lieu d'espérer qu'un moment de calme succédera à la crise dont nous sommes à peine sortis.

Veuillez agréer, etc.

Le colonel Le Flô au général de Castellane.

Au bivouac, sur l'Oued Djenan, est d'Alger, le 17 mars 1846.

J'ai quitté avant-hier, sur l'Oued Zeghroua, à vingt-cinq lieues au sud-ouest d'Alger, votre fils Pierre et je l'ai laissé aussi bien portant que vous pouvez le souhaiter. C'est un officier parfaitement posé dans son régiment, bon, spirituel et brave, et que j'ai rencontré avec grand plaisir, me rappelant toujours avec bonheur

vos anciennes bontés pour moi. Permettez-moi de vous complimenter à son sujet et à l'occasion de la décoration qu'il vient d'obtenir et qu'il avait noblement gagnée dans plus d'un combat très vif, et laissez-moi espérer aussi, mon général, que m'étayant ainsi d'une de vos plus chères préoccupations, vous ne songerez pas que j'ai été négligent bien longtemps, bien contre mon gré, je vous assure, et que vous m'accueillerez encore avec votre bienveillance d'autrefois.

Depuis un an j'ai rejoint à Mostaganem le 32^e de ligne dont j'avais été nommé colonel au mois d'octobre 1844, et, confiant dans une situation que tous les rapports de l'armée s'accordaient à représenter comme si prospère, j'ai fait la folie d'emmener en Afrique ma femme et ma petite famille qui s'y est augmentée d'une fille née au mois de décembre dernier. J'avais conçu de cet événement prévu et de la réunion de mes plus précieuses affections de grandes espérances de bonheur, mais les événemens du mois de septembre les ont détruites en partie, et les complications politiques et militaires, qui en ont été la suite, les ont changées en de bien douloureuses inquiétudes.

Votre fils, mon général, bien plus que les journaux, si mauvais appréciateurs de notre situation générale, et bien plus surtout que les rapports et les bulletins inexacts, a dû vous tenir au courant du véritable état des malheureuses affaires d'Afrique. A aucune époque, depuis 1830, cet état n'a été moins rassurant, et il l'est devenu d'autant moins dans ces derniers temps, qu'il n'est plus possible de prévoir désormais quelle sera l'issue de la crise. Tant qu'on a pu songer qu'une question aussi vaste, aussi complexe que celle de l'Algérie pouvait se résoudre par une guerre heureuse et, par conséquent, par une force déterminée de l'armée, un espoir quelconque était permis. Mais il aurait fallu pour cela un plan, un système, une seule idée arrêtée au moins, et voilà ce qui manque malheureusement, et pour l'honneur de la France, et pour l'honneur d'une armée réduite, malgré ses qualités, malgré son courage et son dévouement, à un excès de misère que nul, sans doute, en dehors d'elle ne soupçonne.

Un seul exemple vous donnera une faible appréciation du désordre dans lequel elle est tombée et du mépris coupable qu'on a fait de ses moindres besoins, de ses premiers intérêts. Je puise cet exemple dans le régiment même que je commande et qui, tout entier, me rendra certes la justice de dire que je n'ai pas

manqué une minute à la sollicitude que je lui devais, à l'accomplissement de tous mes devoirs de chef de corps, et que je n'ai cessé de poursuivre de mes réclamations, aussi convenables qu'énergiques, une situation meilleure. Voici cette situation : Deux bataillons, sortis de Mostaganem le 16 septembre 1845, sont avec moi en ce moment dans le sud-est de la province d'Alger, sans qu'il m'ait été possible de renouveler un seul de leurs effets d'habillement. *Quatre cent vingt-trois* hommes forment aujourd'hui la totalité des disponibles de ces deux bataillons dont l'effectif est de plus de douze cents, et ces hommes tombent littéralement de lassitude et d'épuisement. Les plus heureux ont conservé des haillons de pantalons; un bon nombre en a fait des sacs de campement; et quelques-uns n'ont plus que des caleçons. Grâce à des emprunts faits à des Juifs et à des cantiniers, grâce à deux mille francs dont j'ai pu disposer moi-même, j'ai pu aligner à peu près la solde de la troupe jusqu'au mois de mars. Là se sont arrêtées mes ressources. Quant aux officiers, leur dénuement est inimaginable.

Mais, mon général, je passe à mon 3^e bataillon, détaché dans la subdivision de Mascara au mois de janvier 1845; il a été envoyé à cette époque sur la limite du Tell pour y travailler à une route dite de ceinture, et les événemens de septembre l'y ont trouvé. Depuis lors, ballotté d'une colonne à une autre colonne, passant successivement aux ordres d'une multitude de chefs, sans que jamais, un seul jour, il m'ait été possible de le rencontrer, ne touchant jamais à aucun point de ravitaillement, il est parvenu à ceci : que, depuis quatorze mois, il est au bivouac; que, depuis quatre trimestres complets, l'habillement lui est dû; que les officiers n'ont pas reçu d'appointemens depuis trois mois et demi; que le prêt est dû à la troupe depuis le 25 décembre, et que, depuis deux mois, officiers et soldats sont réduits aux simples rations réglementaires, faute d'argent pour acheter des vivres d'ordinaire. Dans ce moment, ce malheureux bataillon court littéralement nu, dans le Sud, à la suite de M. le général Iousouf, qui me le rendra sans doute dans le même état qu'il a déjà rendu toutes les cavaleries qui lui ont été confiées, — mortes ou à peu près.

Un pareil état n'a pas besoin d'être commenté. Tout y est en péril évidemment : la discipline, la police, l'administration, l'esprit de corps, toutes les choses enfin qui constituent un régiment ou une armée et dont l'absence doit amener la ruine.

Et encore, mon général, ce que je viens de vous dire n'est-il qu'un détail; il faudrait voir par vous-même cette misérable armée d'Afrique dispersée en mille colonnes particulières, dont toutes les troupes sont distraites du commandement de leurs chefs naturels pour être placées sous les ordres, ici, du chef d'état-major général dont les fonctions ne sont plus remplies; là, sous ceux de l'aide de camp de M. le Gouverneur. Que sais-je encore? Il faudrait voir par vous-même toute notre cavalerie détruite sans avoir obtenu un résultat, observer dans chaque colonne cette bigarrure d'uniformes et cette confusion de numéros qui mêle ensemble, par exemple, dans un poste de Médéah, un soldat du 13^e léger d'Alger, un soldat du 13^e de Mascara et un chasseur du 19^e léger de Sétif; ce pêle-mêle de toutes choses enfin qui nous menace de ruine et qui a jeté le dégoût et le découragement dans les cœurs les plus énergiques et les plus dévoués. Je vous assure que c'est un spectacle profondément affligeant et humiliant pour des hommes de cœur, et je le répète pour l'honneur de la France, pour l'honneur de l'armée; il est urgent qu'on porte remède à un mal si grave. Il ne s'agit plus d'une augmentation d'armée qui finirait par nous frapper de ridicule par la pensée qu'elle donnerait de notre impuissance : deux cent mille hommes, d'ailleurs, viendraient s'engloutir ici dans le même gouffre où se perdent les cent mille d'à présent.

Ce qu'il faut en Afrique, c'est un plan, un système, c'est de la probité, la moralité du commandement, l'ordre dans l'armée, une direction générale. C'est le respect des droits, l'observation des principes, des réglemens militaires, toutes choses qu'on a mises au néant. Et ne croyez pas, mon général, que j'exagère rien! Tout est malheureusement trop vrai. Dieu veuille que des inspecteurs généraux soient envoyés de France cette année et que le gouvernement puisse être éclairé ainsi. C'est le vœu de tout ce qui conserve le sentiment de ses devoirs et de la dignité de notre noble profession.

Pardonnez-moi, mon général, de m'être laissé entraîner ainsi au delà peut-être des limites d'une modération nécessaire; mais je souffre, comme tous mes camarades, d'une guerre insensée qui, au lieu d'honneur, ne nous rapporte que confusion et misère. Je souffre de mon impuissance de chef vis-à-vis de tant de besoins auxquels je voudrais satisfaire, croyez-le bien! je ne manque ni d'énergie, ni de courage, ni de dévouement. J'aime l'Afrique et

j'aime mon état surtout, *avec passion*, je l'ai aimé toute ma vie et je l'aime encore plus aujourd'hui par reconnaissance des bénéfices honorables qu'il m'a apportés. C'est pour cela que je voudrais voir notre armée glorieuse fortement constituée et mise en état, afin de terminer une guerre devenue ridicule du moment que la véritable résistance de l'ennemi a cessé. Est-il honorable, en effet, de voir une armée de 90 000 hommes tenue en échec par un partisan à la tête de 500 chevaux? Et est-il possible, en présence d'un pareil fait, de convenir que le rôle de cette armée a continué d'être honorable? Non, évidemment. Et pourtant, mon général, quels élémens admirables dans notre armée! Quels braves et bons soldats! Combien d'abnégation chez eux et de qualités attachantes! Quels officiers dignes, faciles à conduire et pleins de patriotisme véritable et d'excellens sentimens!

Je termine, mon général, encore une fois pardonnez-moi et permettez-moi d'espérer que vous, dont je respecte tant le caractère, vous dont les nobles leçons ont commencé à former mes idées militaires, vous qui m'avez appris à honorer notre profession, vous accueillerez avec indulgence les plaintes qui me sont échappées.

Dans quelque temps, peut-être, pourrai-je avoir l'honneur de vous adresser un mémoire que je m'occupe à rédiger et qui a pour sujet : *Des causes principales qui rendent impuissans les efforts de notre armée en Afrique et des moyens d'arriver à la fin de la guerre et à la domination complète du pays.*

Selon moi, je puis vous le dire dès à présent, les deux causes principales de cette impuissance tiennent à la dispersion extravagante de notre armée, divisée en une multitude de petites colonnes sans lien, sans force, manœuvrant au hasard, et aussi à l'absence de grands établissemens militaires destinés à servir de centres particuliers d'opérations et à former, dans leur ensemble, une base générale de manœuvres. Le développement de cette double proposition m'amène à demander que l'armée d'Afrique soit maintenue, pendant un nombre d'années déterminé, à un chiffre de soixante-dix ou soixante-quinze mille hommes, vingt-cinq mille de moins qu'à présent. Et je pense que ce chiffre pourrait être réduit, après trois ou quatre années, à soixante mille hommes. J'espère que les circonstances me permettront d'achever mon travail, et je serai heureux de pouvoir vous l'adresser avant tout le monde.

Veillez agréer, etc.

Le colonel Canrobert au général de Castellane.

Batna, le 2 avril 1848.

Mon général,

Je viens de recevoir la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire sous la date du 5 mars. Je connaissais le noble exemple que vous aviez donné à l'armée française, en conservant pures les armes des soldats qui avaient le bonheur d'être sous vos ordres à l'époque des événemens de Février. Pourquoi donc, mon général, n'avez-vous pu faire passer votre énergie dans l'âme de tous les chefs de notre armée? Nos fronts de soldats n'auraient pas eu à rougir de honte. Je ne puis m'accoutumer à la pensée que nos régimens se sont laissé désarmer!

La mesure qui vous frappe, mon général, ne saurait être de longue durée, vous êtes trop nécessaire à l'armée pour en rester éloigné pendant trop longtemps et les gouvernans de la France, quels qu'ils soient, s'ils aiment l'honneur et la gloire de leur patrie, ne peuvent la priver de vos éminens services (1).

Je suis toujours à la tête de la subdivision de Batna et de mon régiment. Nous attendons avec calme notre future destinée. Les soldats sous mes ordres sont parfaits de discipline et d'obéissance dévouée.

Daignez agréer, mon général, l'expression de la respectueuse et reconnaissante affection de votre dévoué serviteur.

(1) Le 3 mars 1848, le général de Castellane avait été mis en disponibilité par le Gouvernement provisoire et remplacé à Rouen par le général Ordener.

LE

RÉGIME DE LA GRANDE PROPRIÉTÉ

DANS LES CALABRES

Lorsqu'on parcourt, entre Tarente et Catanzaro, les rivages malsains et déserts qu'encadrent les deux saillies de la péninsule italienne, on a sous les yeux des tristesses étranges : elles projettent une sorte de voile qui pèse sur le voyageur, tamise l'éclat opulent du soleil, offusque le bleu lucide du ciel. Ni les stériles étendues de la campagne romaine, peuplées de cette poésie qu'y parsèment nos propres souvenirs, ni les croupes de la Basilicate, dénudées d'arbres et d'habitans, n'infligent une pareille impression. Sur cette bande de littoral, la pensée grecque et le commerce grec maintinrent longtemps leurs entrepôts : ils s'appelaient Métaponte, Sibaris, Cotrone ; aujourd'hui Cotrone n'est plus qu'une sous-préfecture de Calabre, Métaponte un hameau, Sibaris une gare. Des stations, de distance en distance, indiquent le lointain voisinage de quelques villages habités : elles s'abritent et s'effacent à l'ombre d'une douzaine d'eucalyptus qui, tout grêles, tout fiévreux, font trembloter leurs cimes, sentinelles infidèles contre la *malaria* ; le jardinet dont s'égaie, chez nous, l'âme d'un chef de gare est remplacé là-bas par une végétation pharmaceutique. Le long de la voie ferrée, des feux de paille achèvent de brûler ; ils secouent les langueurs perfides de l'atmosphère et mettent en déroute l'obsédante farandole des moustiques. La terre est perpétuellement mouillée ; elle a des exsudations qui la fendillent ; les crevasses, s'entre-coupant, donnent à cette boue l'aspect d'une

mosaïque; et des plantes aquatiques glissent leurs joncs à travers les interstices, comme pour attester la licencieuse maîtrise de l'eau sur le sol. Une série de torrens dévalent des hauteurs; tout capricieux qu'ils soient, ils entretiennent, aux approches de leurs embouchures, un fouillis de vie; on se croirait alors transporté dans une terre encore vierge, parmi les énergies et les lacunes de la nature primitive; lauriers-roses, myrtes et lentisques, s'offrent voluptueusement aux caresses du soleil, et, sous l'excitation de la canicule, ces caresses sont effrontées. Il faut chercher l'homme pour le trouver, il le faut deviner pour l'apercevoir: au loin, quelques formes humaines s'enfoncent dans la boue, quelques chaumières en émergent; ce sont les éclaireurs et les avant-postes d'une nouvelle conquête agricole, qui tantôt avance, tantôt recule, le plus souvent stationne, dans ces terres perdues depuis plus de vingt siècles. Sur l'emplacement où la grande cité de Sibaris goûta jadis la joie de vivre, cette conquête ne s'est point encore risquée: les populations se tiennent blotties tout près des sommets, dans des nids d'aigle que baigne un air plus pur; et surplombant leurs anciens domaines, surplombées elles-mêmes par les neiges de la Sila, elles convoitent avec anxiété ce sol morbide qui s'étend jusqu'à la mer, cette glèbe qui n'est une enfant prodigue que parce qu'elle fut, deux mille ans durant, une enfant mal élevée. Notre rivière de Nice, elle aussi, marie les montagnes et les vagues, les neiges éternelles et la végétation tropicale; mais de part et d'autre l'homme s'y rencontre; ni les Alpes, ni la côte ne l'ont expulsé. Aux séductions antithétiques du paysage s'ajoute, là où fut Sibaris, la valeur d'un résumé d'histoire: l'homme, en ces parages, a battu en retraite, laissant se perpétuer, à travers les âges, la rébellion de la création.

Que si le voyageur fait retraite à son tour, s'il se glisse, fuyard, dans l'intérieur de la Basilicate ou des Calabres, il entend tout de suite résonner la plainte humaine, comme un répons à ses mélancolies; et cette plainte dénonce, en même temps que l'abandon continu de la région maritime, une terrible crise agricole dans certaines parties de la zone des hautes terres. « *C'è più niente, tutto perduto, tutto va via*, il n'y a plus rien, tout est perdu, tout coule à la dérive. » C'est sur les lèvres d'un président de comice agraire que je recueillais ces lamentations désespérées. Il avait, avec d'autres de sa ville, souffert sous la royauté bourbonienne, et même retracé, dans un gros livre, leur commun

« martyr » : double titre, sans doute, à la confiance du régime nouveau. De parler haut et clair, il croyait avoir le droit : ne l'avait-il pas exercé auprès de Sa Majesté elle-même ? Ce disant, il me lisait de longues lettres de remontrances, qu'il avait adressées, ces années dernières, au gouvernement du roi : elles réclamaient qu'on s'occupât de l'agriculture, qu'on restaurât ou qu'on remplaçât avec avantage la précieuse institution des *Monti frumentari*, qui, sous les Bourbons, faisaient au peuple des avances de grains ; qu'on cessât d'expédier les militaires en Abyssinie et de laisser les civils filer en Argentine ; qu'on les appelât, tous ensemble, à soigner la bonne terre natale ; et l'on eût dit, en écoutant ces épîtres, assister à quelque-une de ces interminables gronderies que commettent volontiers, en tous pays, les intimes partisans du passé. Mais l'auteur, au tournant d'une page, insistait auprès des augustes destinataires pour que les ordres de chevalerie et le « délire du fanatisme » fussent grevés d'impôts : il paraît qu'en style noble et garibaldien cette dernière périphrase désigne les processions. De tels souhaits classent un homme au delà des Alpes ; ils authentiquent l'aloï des opinions ; et, si mon interlocuteur se permettait de gémir, ce n'était point, assurément, sous l'impression d'un parti pris réactionnaire.

Moins âpres, mais presque aussi moroses, sont les notables de Cosenza : cette pauvre ville calabraise, sous les Bourbons, était réputée si mal pensante qu'on essayait de la séduire par quelques faveurs ; elle est, depuis trente ans, connue comme si dévouée, qu'on juge inutile de lui faire plaisir et qu'on la sacrifie à Catanzaro, sa voisine plus méridionale. Aussi les langues, à Cosenza, commencent-elles de se déchaîner, et c'est assez de prêter l'oreille pour entendre parler, et à satiété, de l'incurie du gouvernement. Stérilité des terres, abrutissement des populations, permanence des anciens miasmes et développement de nouveaux foyers de fièvre, expropriations forcées des petits propriétaires et misères amenées par la concurrence exotique : sont-ce là des maux auxquels de bons préfets et de bonnes finances seraient vraiment un remède suffisant ? Il est loisible d'en douter. Nous avons écouté nos interlocuteurs avec la même attention curieuse que mériteraient, chez nous, des victimes du Deux Décembre faisant la leçon à la République : leurs déceptions nous ont paru cruelles, leurs doléances en partie fondées. Mais il en est des embarras domestiques d'un grand pays comme de certaines scènes de famille : les

visiteurs qui les surprennent se doivent piquer d'être sourds, et plus encore d'être discrets. Et ce que nous avons pris intérêt à observer dans cette région de l'Italie méridionale, ce n'est point l'évident affaissement de certaines espérances récentes, c'est le déroulement logique, et logiquement funeste, d'une évolution sociale commencée il y a cent ans à peu près, et dont les deux traits principaux furent une répartition nouvelle de la propriété et une conception nouvelle des droits du propriétaire.

I

Lorsque au nom de la philosophie on décrétait la suppression du régime féodal, on escomptait l'avènement de l'égalité parmi les hommes ; lorsqu'on réalisait cette suppression conformément aux maximes individualistes du droit romain, on augurait un rapide développement de la petite propriété, qui serait comme la sanction de l'égalité retrouvée ; et lorsqu'on achevait, enfin, de renouveler la face de la terre en supprimant d'un trait de plume les multiples usages de propriété collective que la coutume avait créés, on se flattait de couronner ainsi l'émancipation et la souveraineté auxquelles chacun des êtres humains venait d'être appelé ; et l'on espérait qu'en poussant à l'extrême le caractère absolu et exclusif du droit de propriété privée, on ménagerait à tous ces souverains improvisés un retranchement et presque un sanctuaire pour la possession sûre et l'exercice imprescriptible de leur multitude de droits nouveaux. Le despotisme éclairé des Bourbons, la République parthénopéenne, la royauté jacobine de Murat, concoururent tour à tour, dans l'État napolitain, à cet immense déplacement de la propriété. Parmi les terres des anciens barons, un classement fut tenté : on voulut distinguer entre les *difese* qu'ils possédaient en toute souveraineté, les fiefs soumis à certaines servitudes au profit de l'humble plèbe, et les antiques domaines communaux illégalement usurpés par l'oligarchie féodale. Les *difese* furent laissées aux barons ; les fiefs furent amputés, et les morceaux qu'on en détacha devinrent la propriété des communes, comme compensation pour les vieux droits de servitude et d'usage dont jouissait, sur toute l'étendue de ces fiefs, la masse des habitants ; et quant aux anciennes terres communales que les seigneurs s'étaient arrogées, elles leur durent être enlevées pour retourner à leur propriétaire primitif, « tout le monde ».

Mais ce propriétaire à mille têtes fut à son tour déchu : avec cette aisance d'abstraction dans laquelle se complaisait l'esprit révolutionnaire, on marchanda à la collectivité, si même on ne le lui méconnut, le droit d'être une personnalité juridique; et tous les domaines communaux, ceux que la foule des ascendans avait jalousement transmis à la foule des descendans, ceux que les seigneurs usurpateurs avaient fini par restituer, ceux enfin qu'on travaillait à former au détriment des anciens fiefs, durent être transformés, par morcellement, en propriétés strictement individuelles. En 1792, 1806, 1807, 1809, 1812, les actes gouvernementaux se succèdent, se multiplient, se confirment, pour régler les détails de ce bouleversement et précipiter l'avènement du nouveau règne agraire. Ainsi l'on sonnait, à coups répétés, le glas du droit archaïque, qui avait limité la souveraineté de l'individu sur la terre en lui rappelant sans cesse, de quelque charte qu'il se targuât, qu'il devait avoir égard à Dieu, nu-propriétaire, et faire une part au prochain, co-usufructier.

On précisait, d'ailleurs, que les terres ainsi désaffectées seraient assignées de préférence aux citoyens les plus besogneux (*nullatenenti*). Les vieux juristes napolitains des xv^e et xvi^e siècles avaient revendiqué pour le peuple, pour les *pauperes vassalli*, le droit de n'être point exclus du sol et réduits ainsi à une vie sans ressources; et la reconnaissance des « usages civiques » avait sanctionné cette revendication. Allant plus loin, les légistes du régime moderne rêvaient que chaque citoyen fût à son tour un seigneur, dans les limites de son lot de terre. Mais c'était un honneur ironique que la proclamation de cette seigneurie idéale, et l'évolution des faits sembla venger l'ancien droit, en souffletant les illusions issues du droit nouveau.

Pour dépecer la terre napolitaine, des commissions fonctionnèrent; tantôt formées de magistrats spéciaux, tantôt comprenant les autorités gouvernementales de chaque province, elles allèrent de tâtonnemens en échecs et d'échecs en tâtonnemens. « Il est parfois arrivé, déclare un document officiel dès 1812, que les lots résultant de la subdivision des domaines communaux sont tombés en des mains si misérables, si dépourvues de ressources ou d'énergie, que, sans en tirer nul profit, elles ont fini par les abandonner. » Cette lamentable observation s'est vérifiée, depuis lors, chaque fois qu'on a voulu remettre en vigueur la législation domaniale; et régulièrement, entre l'administration,

qui applique des lois bénévoles et l'administré prolétaire, qui est censé en profiter, un dialogue s'engage, ridicule et douloureux.

« Au nom de la loi, dit l'un, je te fais propriétaire; et sur ton domaine tu seras roi. — Mais pour cultiver, réplique l'autre, je n'ai point de ressources; propriétaire et roi, je reste encore prolétaire, j'aime mieux promener ma vache et ma chèvre sur la vaste terre qui est toute à tous. — Sur cette vaste terre, reprend l'administrateur tout fier encore, tu étais gêné par le contact d'autrui; sur ta terre à toi, tu seras seul maître. — La solitude peut convenir au riche, riposte le pauvre homme; mais pour moi qui n'ai rien, la solitude, c'est la détresse. Que pourrai-je faire de ton cadeau, à moins que je ne le vende? — Halte-là, interrompt le donateur officiel: tu n'as pas le droit de vendre ta terre avant dix ans (ainsi l'ont décidé Joachim Murat en 1808, Ferdinand de Bourbon en 1816), pas même avant vingt ans (ainsi l'a voulu Ferdinand II en 1852); tu ne l'hypothéqueras pas non plus, tu y vivras. — Mais je n'ai rien pour en tirer parti; me condamner à y vivre, surtout à en vivre, c'est me condamner à y mourir de misère. » Et comme la conséquence est quasiment inévitable, comme le bon sens de l'indigent réfute les abstractions du légiste, comme la faveur de la loi, jetant un homme nu sur une terre nue, n'est rien moins qu'une absurdité, il en résulte que les multiples édits ayant trait à la répartition des biens domaniaux et communaux ne furent, au cours de notre siècle, appliqués que par saccades, par soubresauts, avec des oscillations volontaires, des complaisances illégales, et de longs intervalles d'une léthargie systématique.

En raison même de ces scrupules et de ces haltes, la question domaniale, souvent tenue en suspens, jamais mise en oubli, trouble depuis cent ans l'Italie méridionale. Ce n'est pas tout de déchaîner des révolutions: le principal est de les ratifier et d'y poser un terme par là même qu'on y appose un sceau. Ce fut en France l'œuvre de Napoléon: il supprima les points d'interrogation que la Révolution laissait après elle, et il confirma définitivement, ou bien il voila pour longtemps, les espérances qu'elle avait suscitées. L'Italie méridionale n'a point eu son Napoléon, et la question même qui touche le plus aux intérêts et au cœur de chacun, la question du sol, est demeurée, comme l'écrivait, en 1882, M. le député Fortunato (1), la vraie question sociale des

(1) Fortunato, *la Questione demaniale nelle provincie Napoletane*; Rome, 1882.

provinces napolitaines. En faisant voter le milliard des émigrés, la Restauration, en fait et quoiqu'elle en eût, amena l'ancienne société à contresigner les titres de la société nouvelle ; ainsi moins de vingt-cinq ans ont suffi, en France, pour opérer un changement complet dans le régime de propriété. Voilà pourquoi les luttes politiques du XIX^e siècle, si acharnées que parfois on les ait vues, n'ont troublé notre peuple qu'à la surface ; les traits que se décochaient entre eux les divers partis et les divers régimes ne faisaient qu'effleurer l'épiderme de la nation ; ils n'en pénétraient ni n'en remuaient les moelles. Car aucun de ces partis, aucun de ces régimes ne remettait en péril la stabilité de la propriété ; et les compétitions électorales avaient pour but de donner d'autres maîtres aux hommes, mais non point aux terres. Tout au contraire, dans l'Italie méridionale, la question des domaines subsista comme une arme perpétuelle aux mains des divers partis politiques.

Les Bourbons gardaient cette arme au fourreau, ou bien ils la brandissaient, suivant que la bourgeoisie libérale se tenait tranquille ou s'essayait à remuer : parfois ils accordaient tacitement à cette bourgeoisie, comme rançon de son bon esprit, l'ajournement des comptes qu'elle aurait eus à rendre pour l'occupation illégale ou gratuite de beaucoup de terres ; plus souvent, ils avaient des complaisances paternelles pour les Gracques de village qui, réveillant dans les foules l'esprit de justice, inquiétant la classe moyenne au sujet de ses propriétés, lui enlevaient le goût et le loisir de s'agiter pour des libertés. Lorsqu'une royauté nouvelle, cordialement acclamée dans les sphères qui se qualifiaient d'éclairées, se fut superposée aux populations méridionales, les communes furent rendues autonomes ; une vie politique commença de s'y faire jour ; et la question domaniale devint le tremplin qu'exploitèrent les uns contre les autres les partis hostiles. Gros et petits bourgeois en vinrent aux prises, les premiers pour garder en sécurité le fruit de leurs demi-usurpations, les seconds pour ajouter à leurs doléances et à leurs chicanes le surcroît de crédit et les chances de succès que donnent les fonctions officielles. De là l'âpreté, tout à fait unique, qu'atteignirent les luttes municipales dans certaines communes italiennes : intrigues et manifestes, invectives et plaidoyers, tout tendait à montrer que l'enjeu de la lutte n'était point seulement la puissance ou l'honneur des compétiteurs, mais aussi et surtout leur richesse. Qu'on se repré-

sente, par exemple, que des 800 lots de terre entre lesquels avait été divisé, en 1850, le domaine public de Barletta, les trois quarts, en 1881, étaient tombés entre les mains de propriétaires aisés : la plupart de ces acquisitions, consenties par les prolétaires de cette ville de Pouille avant le délai légal de vingt ans, réalisées tantôt par des violations ouvertes de la loi et tantôt par des procédés fictifs qui l'éluadaient, pouvaient, au nom même de la loi, être contestées.

M. Gadda, commissaire du gouvernement dans la province de Cosenza entre 1879 et 1883, a expliqué dans deux volumes le mécanisme des enquêtes qu'il eut à faire dans chaque commune ; les difficultés qu'il rencontra ; les impossibilités auxquelles parfois il se heurta ; les redressements d'injustices, enfin, auxquels il eut souvent le bonheur de travailler. Sous l'aridité volontairement terne des rapports officiels, on y peut ressaisir et toucher, au prix de quelque patience, la vie même de ces petites communes, l'anxiété de certains bourgeois usurpateurs lorsqu'on érige devant eux le spectre de la loi, la gaucherie tremblante de certaines municipalités, invitées à invoquer cette loi pour recouvrer leurs rentes ou leurs biens, et reculant avec anxiété devant les vicissitudes du procès. Aux portes de Cosenza, pour citer un exemple, une minuscule bourgade devait revendiquer une cinquantaine d'hectares ; la junta municipale s'y refusait ; le répartiteur insistait, et les habitans aussi ; de guerre lasse, ceux-ci firent tumulte, et, sous les fenêtres de la junta, nommèrent l'avocat qui devait défendre leurs droits : la bourgade, ainsi, sauva ses intérêts, et la municipalité se maintint en bons termes avec l'usurpateur. N'était-il point le Crésus de la Calabre, un homme dont les légendes populaires osent à peine chiffrer les millions ? Il avait prévu, et à coup sûr, la respectueuse passivité du parlementarisme municipal ; mais il avait compté sans l'initiative populaire, qui fut, ce jour-là, vengeresse de la loi (1).

Une circulaire ministérielle du 14 octobre 1879 avait en effet remis à l'ordre du jour l'épineuse question domaniale. « Le gouvernement, affirmait cette circulaire, convaincu du droit qu'a la classe ouvrière agraire de n'être point déçue dans sa légitime attente d'une répartition des terrains provenant de la féodalité abolie, sent le devoir imprescriptible de faire tout son possible

(1) Gadda, *I demanii comunali della provincia di Calabria Citeriore*. I, p. 53 (Cosenza, 1883).

pour que cette œuvre de sollicitude reprenne son cours et pour qu'on cesse d'ajourner au prolétaire un bienfait par lequel il s'élèvera de son abjecte condition à l'état d'agriculteur. » C'est à la suite de ces instructions du pouvoir central que s'était inaugurée, dans la province de Cosenza, la mission de M. Gadda. Tout justicier qu'il voulût être, et tout philanthrope qu'il fût, le zélé répartiteur avait des yeux pour voir; et ce qu'il ne tarda point à observer, c'est qu'en fait, dans l'intérêt même de l'exploitation des terres en litige, il valait mieux, bien souvent, y laisser les usurpateurs en leur imposant le paiement d'une redevance annuelle et le remboursement des fruits qu'ils avaient, au cours de leur occupation, récoltés sans aucun droit : « Les conciliations avec les usurpateurs, écrivait-il, ont un avantage économique, car ainsi les terrains appartiennent à des gens qui peuvent les rendre féconds. » Et la commission de répartition qui fonctionnait dans la province de Catanzaro multipliait les combinaisons analogues, à l'encontre de l'esprit de la loi et pour l'intérêt de la paix.

Pacification précaire, d'ailleurs, et sevrée de garanties ! Pour que les usurpateurs qui ont composé avec l'administration oublient de payer les redevances moyennant lesquelles leur usurpation fut ratifiée, et pour que ceux, aussi, auxquels l'administration a fait rendre gorge remettent bientôt la main, par des procédés fictifs, sur les lots de terre assignés aux indigens, il suffit de la tolérance du pouvoir communal : ne sont-ils point en mesure de s'octroyer cette tolérance lorsqu'ils forment eux-mêmes ce pouvoir ? On voit même des cas où le budget du village continue d'acquitter l'impôt foncier pour des terres communales que de riches citoyens ont occupées sans mot dire et exploitent impunément. C'est ainsi que la besogne de justice, timidement ébauchée de temps à autre, par les représentans de l'autorité centrale, est vite défaite par les titulaires de beaucoup d'administrations locales : aujourd'hui comme vers le déclin de la République romaine, en dépit des lois préventives et des commissions répressives, la question agraire, dans l'Italie méridionale, est sans cesse renaissante et sans cesse vivante. Un des ouvrages les plus remarquables de l'année dernière fut celui de M. Rinaldi, député de la Basilicate, sur les terres publiques : pris de lassitude en présence des solutions illusoire ou fausses jusqu'ici proposées pour la question agraire, l'auteur ne craint point de faire violence à cet esprit d'individualisme qui distingue les populations de l'Italie

méridionale et qui les rend rebelles au principe d'association ; il demande la création de communautés agricoles, qui formeraient des personnalités juridiques investies de la propriété de certaines terres et appelées à les cultiver ; et rien n'est plus frappant que de voir cet homme politique, adversaire du socialisme, prôner une façon de propriété collective qui sauvegarde le droit individuel de l'être humain à l'existence.

En 1862, lorsqu'une grande partie de l'opinion européenne observait avec une curiosité sympathique l'artificieuse épopée garibaldienne, un publiciste français écrivait : « Cette monarchie constitutionnelle dont Victor-Emmanuel est le principal bénéficiaire, qu'est-elle autre chose que l'unité gouvernementale au profit de la classe qui porte l'habit contre celle qui porte la blouse ? Mazzini a assisté à la curée ; qu'ont attrapé ses amis, les hommes du peuple ? En Italie, il existe une masse de propriétés ecclésiastiques dont le bourgeois demande à grands cris la vente. Combien reviendra-t-il, de cette terre sacrée, au prolétaire sans pécule, au paysan qui se croirait voué à l'enfer, s'il prenait, en le payant, sa part du patrimoine des pauvres ?... » Vous recueillez, dans ces lignes, les prévisions d'un de ces penseurs, assez nombreux au milieu de notre siècle, que l'on réputa révolutionnaires, parce qu'ils osèrent être, dans les écoles démocratiques, les premiers critiques de l'œuvre de la Révolution : elles sont empruntées à la brochure : *La fédération et l'unité en Italie*, de P.-J. Proudhon. Et dans le dernier écrit sorti de sa plume : *Nouvelles observations sur l'unité italienne*, il ajoutait : « Unité donc, centralisation, gros traitemens, sinécures, monopoles, privilèges, concessions, affaires grandes et lucratives, dégagées de tout aléa par l'intervention des hommes du pouvoir : ce sont là choses qui se tiennent... Pour la camarilla gouvernementale, les gens se divisent en deux groupes : l'un, le plus petit, composé de capitalistes-entrepreneurs-propriétaires, s'appuyant pour son exploitation sur une forte centralisation politique ; l'autre, groupe innombrable, plus spécialement indigène, mais sans capital ni propriété, formé de toute la masse des salariés du pays, d'autant plus sûrement exclus des bénéfices de la richesse publique qu'on les tient par leur infatuation unitaire, et que leur déchéance a été, pour ainsi dire, décrétée par le suffrage universel même... »

Confrontez avec ces rêveries de tribun, non point même les amplifications de rhétorique que multiplie en Italie l'école socia-

liste, mais des documens dignes de toute créance, comme les *Lettres méridionales* de M. Pasquale Villari, l'ancien ministre; comme l'enquête agraire sur les Calabres, entreprise vers 1880 par M. Branca, le ministre actuel; comme les récents rapports des chambres de commerce de l'Italie méridionale, bien instructifs en leur froide sécheresse. On y voit, par des faits et par des chiffres, que la confiscation des biens ecclésiastiques, non plus que la répartition des biens domaniaux, n'a produit les effets sociaux qu'on en espérait; que les tyrannies locales créent au profit de quelques-uns et au détriment du grand nombre de nouvelles catégories de privilèges, exercés avec d'autant plus d'âpreté qu'ils se sentent plus légitimement contestés; et qu'enfin les mesures mêmes qui auraient pour but de multiplier la petite propriété tournent à l'extension de la grande. La chambre de commerce de Reggio, par exemple, constatait, en 1893, que, dans le dernier quart de siècle, la petite propriété a diminué dans la province de Reggio: il y avait, en 1870, 18000 propriétaires sur 350000 habitans; et le chiffre de la population, en 1893, s'étant élevé à 420000, le nombre des propriétaires s'était au contraire abaissé, en dépit des assignations domaniales commandées par la circulaire ministérielle de 1879.

Pour aliéner un petit domaine, les raisons ne manquent pas: tantôt l'exiguïté même du domaine, qui refuse ou marchande le pain de la famille; tantôt la concurrence étrangère qui, frappant d'une disgrâce momentanée certains produits indigènes, semble tarir les sueurs du paysan, exclusivement dévouées, dans les étroites limites de son champ, à une seule culture désormais mal récompensée; tantôt une année mauvaise, destructive d'initiative en même temps que d'espérances, tantôt enfin l'huissier, messenger d'un percepteur impatient, et qui vient aggraver la méchanceté des hasards ou la cruauté des lois naturelles en faisant appliquer l'égalitarisme abstrait et brutal des lois fiscales. En 1893, le nombre des immeubles vendus judiciairement, dans les Calabres, s'élevait à 113 pour 100000 habitans; les Abruzzes étaient la seule province de la péninsule où ce chiffre fût dépassé. Ces revanches de la « justice » expiaient des insolvabilités singulièrement dignes de pitié: il s'agissait, en 773 cas, d'une somme d'impôt inférieure à 50 francs, et même, en 231 cas, d'une somme d'impôt moindre de cent sous. La crise va s'accroissant: dans telle circonscription où l'exercice de 1893 accusait une défaillance de 19000 francs

dans le paiement des impôts, l'exercice de 1895 accusait une défaillance de 57000. Ce que les lois agraires tentent de faire, les lois budgétaires risquent de le défaire.

C'est ainsi, par la force des choses et l'inconséquence des hommes, qu'à l'ancienne aristocratie féodale une oligarchie nouvelle s'est parfois juxtaposée, le plus souvent substituée; et c'est à cette oligarchie, surtout, qu'ont profité dans l'Italie méridionale les changemens d'affectation du sol. Voilà plus de vingt ans que M. le député Franchetti adressait à ces *galantuomini* de sévères avertissemens dans son livre sur « les conditions économiques et sociales des provinces napolitaines », où la générosité de l'inspiration, parfois même de l'indignation, n'enlevait rien à la savante précision des détails. « En s'arrêtant peu de temps dans ces régions, écrivait de son côté un député de la Basilicate, on croirait sans nul doute que la bourgeoisie, c'est-à-dire l'unique classe dirigeante, est vraiment animée d'un esprit démocratique et radical; et l'on recueillerait, sur les lèvres bourgeoises, les mots de maçonnerie, de république, de gauche, de progrès. La vérité, c'est qu'à la bourgeoisie sont dues les plus grandes misères dont souffrent nos paysans : c'est d'elle que vient la lourdeur des contrats agraires; d'elle, le socialisme à rebours dans les impôts communaux; d'elle, la dissipation des biens communaux et des rentes des œuvres pies; d'elle, en définitive, les vexations et les exactions. Le sens social lui fait défaut; elle ne prend aucun intérêt à la transformation de la culture, elle a mis dans l'acquisition des biens ecclésiastiques le meilleur de ses revenus. » Ce langage est de M. Fortunato, l'un des membres les plus écoutés et l'un des esprits les plus modérés du Parlement italien : il fait écho, peut-être sans le savoir, au pessimisme prophétique de P.-J. Proudhon.

Est-il permis d'augurer que tôt ou tard, pour le plus grand bien du peuple italien, ces deux puissances encore jeunes, la monarchie unificatrice, et l'oligarchie du sud, puissances nées à la même date et grandies ensemble en s'appuyant parfois l'une sur l'autre, entreront en conflit? Que si le pouvoir central, préférant les intérêts immortels de la justice aux dettes prolongées de la gratitude, mettait un terme aux complaisances arbitraires et aux assentimens tacites par l'effet desquels les meilleures lois sont annihilées et les pires souffrances perpétuées, il ferait acte d'héroïsme, peut-être, mais acte, aussi, d'habile politique. Il ne serait

pas impossible que l'opinion publique fût déjà mûre pour le comprendre. N'applaudissait-on pas à Naples, il y a quelques mois, une pièce fort distinguée de M. le duc d'Andria Carafa, *les Derniers d'Alcamo*, satire énergique et douloureuse contre certains représentans de la camarilla nouvelle à laquelle ont profité cent ans d'incertitudes révolutionnaires?

II

« La grande répartition des terres, accomplie à peine par moitié en soixante-dix-huit ans, n'a point laissé de traces visibles d'améliorations agraires et sociales : » on trouve cet aveu dans un document officiel de 1884; treize ans ont passé, et la constatation demeure exacte. Les deux idées d'améliorations agraires et d'améliorations sociales sont ici rapprochées à juste titre. Il n'y a point, en effet, entre la terre et l'homme, un simple rapport d'instrument à ouvrier : l'agriculture met en présence deux êtres vivans, j'allais presque dire deux dignités, la glèbe nourricière et le labeur humain; et lorsque, par l'effet du régime économique, ces deux forces sont prostituées et ces deux dignités avilies, les crises sont toutes prochaines. Beaucoup de misères calabraises s'expliquent par là.

En haut, à la sphère supérieure, de grands propriétaires, inaccessibles en leur absentéisme, ne connaissant souvent leurs terres que par le revenu qu'ils en tirent, et ne s'imposant d'autre souci que celui d'adapter aux besoins d'une oisiveté coûteuse les exigences des contrats agraires; à un degré au-dessous, des entrepreneurs de fermages, forts de leur situation d'intermédiaires et en abusant, non moins indispensables à ceux qui les emploient qu'à ceux qu'ils emploient, laissant espérer au possesseur de la terre que les redevances convenues afflueront à sa cassette, à l'heure dite, avec l'impeccable ponctualité d'un coupon de rente, et prétendant d'autre part édicter eux-mêmes, par leur propre volonté, la loi de l'offre et de la demande sur le marché de sueur humaine où ils sont attendus comme cliens; puis, en descendant encore d'un échelon, voici venir les fermiers sous-adjudicataires, les petits colons, acceptant des conditions onéreuses de sous-location sans savoir s'ils seront en mesure d'y faire face; enfin, tout en bas, les journaliers, sollicités par la faim de mettre leurs bras au rabais. D'étage en étage de cette hiérarchie factice, où les idées brutales

de dette et de contrainte se sont substituées à toute notion du devoir social, un flot de souffrance circule, s'accroissant et s'appesantissant davantage à mesure qu'il descend. Ces êtres humains qui sont, les uns après les autres, presque malgré eux, les victimes et tout ensemble les agens d'une dureté légale, les esclaves et en même temps les bénéficiaires de la lettre contractuelle, composent tous ensemble, et tous à leur détriment réciproque, une sorte de pyramide, dont la lourdeur écrasante opprime une base qui n'en peut mais : cette base, c'est la terre. Bon gré, mal gré, la terre, épuisant ses énergies naturelles, doit satisfaire, année par année, aux sommations de ses maîtres asservis. Le régime économique, de haut en bas, transforme les hommes en autant d'usuriers : ceux qui sont trop infimes pour avoir, au-dessous d'eux, un prochain à exploiter, ont du moins le sol à piétiner ; c'est le sol, alors, qu'ils maltraitent et tyrannisent. Les âges chrétiens croyaient à la fraternité des hommes, et les mythes païens célébraient la maternité de la terre : l'une et l'autre sont violées.

Vainement cherchiez-vous, entre le paysan de l'intérieur des Calabres et la terre calabraise, cet échange de ménagemens, de coquetteries, de promesses, d'où résultent l'aisance des cultivateurs et la prospérité des cultures. La familiarité, faite d'accoutumance et de gratitude, qui, dans beaucoup de pays, attache l'homme à son lopin, est en passe de se relâcher là-bas, si même jamais elle fut solidement nouée. Riche ou pauvre, seigneur ou gueux, le Calabrais, par l'effet des circonstances historiques, vit éloigné de son domaine. L'histoire nous montre les populations des Calabres toujours guettées par les rôderies de deux ennemis, les brigands et la *malaria* : de là leur attrait invariable à se grouper en grosses bourgades pour réprimer le frisson de la peur, et à percher ces bourgades sur des éminences pour prévenir le frisson de la fièvre. Aujourd'hui les brigands ont disparu ; mais la fièvre subsiste ; elle est toujours l'ennemie qui met en fuite ; elle impose un surcroît de fatigue aux paysans, qui doivent soir et matin cheminer une ou deux heures entre la terre où ils travaillent et le village où ils dorment. Il en est un certain nombre, pourtant, que les exigences de leur besogne retiennent en rase campagne, sous l'abri précaire de quelques apprentis : ils sont là comme des déportés ; la pauvre bête humaine, si odieusement soustraite à toutes les conditions de l'hygiène, devient bientôt une brute. Que les philanthropes, alors, réclament pour ces demi-sauvages, premier

noyau de populations vraiment rurales, des installations décentes : « Ce sont des brutes », objecte-t-on ; et l'on s'autorise des effets mêmes de leur abjection pour les y condamner à perpétuité.

On pourrait en maints endroits, et dès lors on devrait, au prix de quelques travaux d'assainissement, refaire lentement une population rurale, fixant son existence sur les lieux mêmes où elle la gagne, dissiper en elle, peu à peu, la crainte de la vie des champs, en l'associant ou en l'intéressant à l'œuvre de l'amélioration du sol, et l'éveiller, enfin, à l'amour même de cette vie, en la faisant participer à l'abondant surcroît de ressources qu'assureraient un air purifié et un sol mieux soigné. Déjà, dans certaines parties de la province de Reggio, commence, avec le concours de quelques grands propriétaires, ce repeuplement des campagnes : les maisons de colons (*case coloniche*) y deviennent plus dignes d'être habitées par des êtres à forme humaine. Mais combien rares sont ces exceptions et combien lents en sont les succès !

Améliorer leurs terres est une besogne dont beaucoup de propriétaires n'ont nul souci : elle impliquerait des efforts de gérance et de contrôle à peu près incompatibles avec leurs notions actuelles sur la propriété. S'ils dépensent quelques parcelles de leur revenu dans le pays même auquel ils le doivent, ils les affectent le plus souvent à arrondir leurs domaines, à multiplier leurs têtes de bétail, bref à accroître leur capital brut. Quant à introduire des cultures nouvelles ; quant à prendre l'initiative de travaux d'amendement ou de dessèchement, quant à perfectionner enfin les procédés d'industrie agricole, un très petit nombre y songent, un moindre nombre encore y consentent. On cite, parmi cette élite, dans la province de Catanzaro, M. le baron Barracco, dont l'activité entreprenante et généreuse a vulgarisé l'usage des machines agricoles, multiplié les abris pour le bétail, et substitué, à la vieille coutume de faire fermenter les olives dans le pressoir seigneurial, une méthode plus scientifique de fabrication de l'huile : l'exemple est plus connu qu'il n'est compris, et plus vanté que suivi.

L'État italien, dans les vingt dernières années, a dépensé quelque argent et beaucoup de sollicitude pour établir, dans les villes de quelque importance, des écoles pratiques d'agriculture, susceptibles d'initier aux progrès agronomiques, sinon les héritiers des propriétaires, au moins les fils de leurs régisseurs. Mais les hommes d'expérience, ou ceux qui se plaisent à passer pour tels, esti-

ment trop théorique, trop peu concrète, l'instruction donnée dans ces écoles; les éplucheurs de statistiques observent que les jeunes gens qui les fréquentent sont, la plupart du temps, fils d'ouvriers, de négocians, de chétifs bourgeois, que les fils de cultivateurs, surtout de propriétaires, y sont la minorité, et que ces écoles, ainsi, risquent de fabriquer des dilettanti de la carrière agricole, et peut-être des déclassés (*spostati*) au lieu de confirmer et d'éclairer des vocations innées d'agriculteurs; elles ont, enfin, des amis ambitieux, qui déplorent que les diplômes de sortie ne donnent point accès immédiat dans les écoles secondaires d'agriculture. Tous, en un mot, reconnaissent les bonnes intentions de l'État, et tous avouent que ces écoles, jusqu'ici, n'ont pas suffisamment répondu à leurs promesses. Naturellement rétif aux nouveautés, le paysan des Calabres, comme son voisin de Sicile, objecterait volontiers l'expérience de ses pères, *l'antichi, lu patri*, aux expériences auxquelles le convie l'État : c'est aux grands propriétaires qu'il appartiendrait, par de lentes et douces suggestions, de le rendre novateur et d'être auprès de lui les émissaires du progrès.

Mais comment le progrès ne serait-il pas suspect, ayant été parfois l'avant-coureur de ruines? Tels possesseurs, légitimement préoccupés d'accroître la valeur de leurs terres, ont mérité les plaintes injurieuses des régions avoisinantes. Ils cédaient à la fureur du déboisement, ouvraient des brèches dans les verdoyantes ogives que dessinaient entre eux les innombrables arbres de la Sila, disloquaient ces architectures de forêts que la nature, merveilleuse ouvrière en art gothique, semblait avoir édifiées pour les siècles par-dessus l'ingrat littoral jonché des ruines de l'art grec.

Quelques années s'écoulaient, et déjà se déchaînaient les châtimens ordinaires du déboisement; des torrens, brusquement formés, s'abandonnaient à un vagabondage destructeur; les troubles miasmatiques se multipliaient dans les régions subjacentes; les éboulemens, facilités par la calvitie des cimes, menaçaient les populations, et parfois les surprenaient. On constatait avec désespoir, dans la seule province de Cosenza, que les eaux thermales de Guardie Piemontese étaient en partie ensevelies sous les décombres des hauts sommets; qu'aux environs de Lungobucco le torrent Trionto prodiguait les ravages; que les éminences surplombant Longobardi étaient proches de s'effondrer et que l'accumulation des eaux, n'étant plus désormais ni absor-

bées ni retenues, produisait à Ajello Calabro une sorte de mare stagnante, incessant laboratoire de miasmes, dont l'inquiétant voisinage faisait fuir, en l'espace de quarante ans, 1 500 habitans au moins sur 2 000. Ainsi les initiatives de certains propriétaires, mal disciplinées par la législation trop indulgente qui régit les déboisemens, apparaissaient comme aussi coupables, sinon plus dangereuses, que l'indifférence des autres.

Soit que, résignés à un maigre revenu et même à la stérilité de leurs domaines, les propriétaires s'abstinssent de toutes dépenses qui les pourraient assainir ou fertiliser, soit que, jaloux d'en accroître le profit, ils négligeassent de prévoir et de calculer les répercussions, peut-être funestes, qu'auraient sur les régions avoisinantes les changemens introduits sur leur propre sol, ils demeuraient, dans l'un et l'autre cas, les captifs de cette idée, que leur situation de propriétaires ne leur imposait nuls devoirs, ni envers la terre ni envers les hommes. Cette idée régnait en souveraine sur leurs esprits et jusque sur leurs cœurs ; à mesure que survinrent les crises qui diminuèrent le prix de beaucoup de leurs produits, elle passa dans la pratique quotidienne avec une âpreté et une soudaineté qui n'avaient d'égales que l'âpreté et la soudaineté mêmes de ces crises. Les formes de contrats qui jadis associaient efficacement le travailleur aux soucis et aux revenus de la culture commencèrent alors d'être jugées trop onéreuses par le possesseur ; et les unes de disparaître, les autres de devenir oppressives. L'emphytéose, qui assurait à des familles rurales une quasi-propriété sur le sol que fécondaient leurs sueurs, était fort limitée depuis la loi de 1866 ; elle a maintenant presque cessé. Les contrats de fermage, tels que les détaillent, avec une sèche impartialité, les documens officiels du ministère de l'agriculture, et tels que les commentent de savans économistes comme M. Francesco Nitti, ménagent au propriétaire une part léonine (1). Le « contrat d'amélioration » (*contratto a miglioria*), moyennant lequel un campagnard s'oblige à inaugurer sur une terre certaines cultures nouvelles, et à la rendre, ainsi transformée, après un délai convenu, réserve, bien souvent, à cet audacieux initiateur plus d'ennuis que de promesses et plus de ruines que d'avantages. L'esprit équitable du métayage, tel que l'analysait autrefois

(1) *I contratti agrari in Italia*; Rome, 1891. — *Commissione per i contratti agrari : verbale delle adunanze*; Rome, 1895. — Nitti, *Agricultural contracts in South Italy* (*The Economic Review*, juillet 1893).

Sismondi et tel que le conservent encore, en quelque mesure, la Toscane et la Romagne, est passablement oublié dans l'Italie méridionale.

Même, en dépit des atteintes infligées au droit traditionnel du métayer, beaucoup de propriétaires calabrais ne supportent plus qu'avec impatience l'obligation de partager avec un travailleur, fût-ce par fractions inégales, le revenu du sol; ils substituent volontiers à la collaboration du métayer la subordination, précaire et transitoire, de l'homme qui n'a que ses bras et qui s'appelle, avec une rigoureuse propriété d'expression, le *bracciante*. Journalier nomade et misérable, maltraité souvent et se traitant lui-même fort mal, ce *bracciante*, naguère, était surtout courbé sur des travaux d'assainissement, de *bonificazione* comme l'on dit; on le mettait aux prises avec une terre mal apprivoisée. Il est, aujourd'hui, de plus en plus affecté aux travaux mêmes de la production, sous la gérance immédiate d'un intendant qui représente le maître lointain: adieu, dès lors, le fermier, adieu le métayer, adieu le colon: cette évolution s'inaugure dans plusieurs régions de l'Italie; et jusques en Romagne, où les propriétaires, moins âpres au gain, ont longtemps maintenu, même à leur propre préjudice, le métayage archaïque (1), elle commence à se dessiner.

Mais comme chaque année l'émigration dérobe au royaume un certain nombre de ses enfans, voici déjà que l'on constate, dans quelques parties de l'Italie méridionale, une raréfaction de cet homme-outil: l'offre des bras, çà et là, est inférieure à la demande; alors les salaires s'élèvent; durant les jours où l'ouvrier agraire est occupé, il gagne 22 sous, 25, voire même 30, au lieu des 15 ou 18 que naguère on lui jetait. Sous l'ironique livrée de propriétaire minuscule ou de fermier, le paysan, parfois, agonisait de misère; la livrée de prolétaire, peut-être, nourrit mieux son porteur. Le prolétariat agricole, en effet, voit sa condition s'améliorer, tandis que périssent, au contraire, ces familles rurales qui conservent encore quelque goût pour la possession d'une parcelle de terre, miette du vaste présent divin. « Il est au pain blanc »: jusqu'à ces derniers temps, on disait cela, en Calabre, du paysan proche de mourir: le médecin ressuscitait l'appétit du pauvre hère par cette primeur inédite, un morceau de pain

(1) Comtesse Maria Pasolini, *Una famiglia di mezzadri romagnoli* (Bologne, 1891). — *Monografie di alcuni braccianti nel comune di Ravenna* (Rome, 1893).

blanc; et ce qui, pour beaucoup d'hommes civilisés, est une toute petite partie du nécessaire, devenait, là-bas, comme le dessert de l'agonie. Si la requête des bras continue d'être fréquente et les prix de hausser, cette lugubre métaphore tombera dans une désuétude que nul cœur humain ne regrettera.

Ainsi, sous la double pression des crises économiques et de la logique de l'égoïsme, les exigences mêmes d'une certaine conception, étroite et inhumaine, du droit de propriété, ont diminué le nombre et dévié la nature des contrats qui reliaient le paysan au sol par des attaches honorables et qui rémunéraient son labeur par quelque usufruit; et c'est grâce à ce phénomène que s'est d'autre part relevée la condition des journaliers, si affreuse encore il y a quinze ans, qu'il suffisait d'un tel spectacle pour troubler les jouissances archéologiques de François Lenormant et lui arracher des pages toutes brûlantes de colère. Les liens d'association se relâchent entre le capital et le travail sédentaire; c'est le travail vagabond qui fait prime; il est loué tant qu'on a besoin de ses services et se loue même de plus en plus cher; et puis il redevient disponible, en quête de loueur. On pourrait, d'un seul mot, définir ces tendances nouvelles en disant que l'exploitation directe des terres par le régime du salariat se développe lentement, en Calabre, à côté des autres modes de culture, et déjà vise à s'y substituer.

Il serait possible, au terme de ce mouvement, que le tête-à-tête entre le capital et le travail, facilité jusqu'ici par la complexité du régime agraire et la docilité résignée des masses, devint en Calabre non moins difficile et non moins épineux qu'ailleurs. Déjà certaines personnes d'expérience, opprimées d'une juste anxiété, observent que les journaliers, muets autrefois, accroissent leurs besoins et leurs désirs au fur et à mesure des satisfactions qu'ils obtiennent. Rien, à vrai dire, n'est plus naturel : sur cette sorte d'échelle où sont juchés les biens de la terre — proie toujours étalée, mais non toujours accessible — il faut que le travailleur atteigne un certain gradin pour songer à s'élever plus haut; et l'on n'est capable de monter par soi-même que lorsque la poussée des circonstances donne un premier essor à l'ascension. C'est le cas pour les populations rurales de la Calabre. En dénonçant une coïncidence entre le bourdonnement de leurs plaintes et la hausse de leurs salaires, on croirait à tort réfuter ces plaintes; bien plutôt, on justifie cette hausse.

III

La crise des intérêts provoquera donc, dans la Calabre, une crise des idées, devancée, de peu de temps peut-être, par le parti socialiste d'Italie, lorsqu'il tenait, en septembre dernier, un congrès agraire à Catanzaro. La conception du droit absolu de propriété, non moins étrangère aux juristes napolitains d'antan que contraire à la philosophie sociale du christianisme, est en train de mûrir, sous le fiévreux soleil de l'Italie méridionale, ses derniers fruits ; et ce sont des fruits amers. La terre, dégagée des servitudes qui pesaient sur elle, semblait remise à la portée de tous ; et jamais elle ne fut, à un moindre degré, la pourvoyeuse de tous. On ne saurait dès lors éprouver, voire même affecter aucune surprise, si l'on constate que les critiques et les vellétés de réforme, suscitées par l'état social de la région du sud, atteignent, d'un bond et par la logique même de l'observation, le fond des choses. Elles n'aspirent point à faire l'essai d'un certain nombre de palliatifs, mais à modifier radicalement les principes mêmes des rapports sociaux.

En 1894, une commission réunie à Rome au ministère de l'Agriculture étudia le régime actuel des contrats agraires dans l'Italie méridionale. Elle comprenait, entre autres membres, M. Gianturco, député de la Basilicate, actuellement ministre ; M. Chimirri, député des Calabres ; M. Fortis, le chef du radicalisme « légalitaire » ; M. le professeur Tammeo, analyste minutieux des contrats agraires dans les Pouilles ; M. le professeur Nitti, dont les recherches économiques sont imprimées en diverses langues et partout appréciées ; M. Bodio enfin, dont les statistiques, doctes et subtiles, sont un honneur pour le royaume. Des divergences d'idées se firent jour ; accident indispensable, ne fût-ce que pour donner quelque raison d'être à une commission délibérante. Mais, pour tous les membres, la liberté absolue du contrat était l'ennemi : nul ne consentait à admettre comme une réalité la souveraineté nominale de deux contractans, dont l'un est puissant et l'autre sans ressources ; unanimement la souveraineté du premier fut réputée un abus de la liberté, celle du second une dérision de la liberté. C'est pourquoi, parmi les commissaires, les uns réclamèrent l'annulation légale de tout contrat dans lequel le fermier s'obligerait à ne jamais alléguer,

comme excuse de son insolvabilité, la survenance d'accidens fortuits; d'autres demandèrent que toute clause par laquelle le métayer s'engagerait à payer certains impôts légitimement dus par le propriétaire fût, à l'égard du droit, regardée comme non existante; plusieurs souhaitèrent, pour mettre un terme à certains parasitismes, que les adjudicataires de l'exploitation d'un domaine ne pussent être choisis, légalement, que dans la classe des agriculteurs; on émit aussi l'idée que les contrats de trop courte durée, qui déconcertent le bon vouloir du paysan et le mettent à la discrétion du propriétaire, devraient être prohibés; tous, en un mot (et nous en pourrions multiplier les exemples), se préoccupaient de rapprocher, autant que possible, les limites de la légalité et les limites de l'équité, et de condamner, sous le verdict inquisiteur de la légalité, certains détails de contrats qui sont des affronts à l'équité. Même, la minorité de la commission, en tête de laquelle figurait M. Nitti, voulait que l'État fixât certains types de contrats légaux, entre lesquels les propriétaires devraient forcément opter, et qu'ainsi, non content d'énumérer les abus que le consentement apparent des deux contractans ne suffirait plus à justifier, le pouvoir public déterminât, entre ces contractans, la loi même des rapports économiques et sociaux. Autant de réformes qui, sous l'apparence de nouveautés révolutionnaires, ne seraient, à vrai dire, qu'un retour vers l'esprit des siècles passés. M. Salvatore d'Amelio, avocat fiscal à Catanzaro, recherchait cette année même, dans les publications d'archives, les anciennes conditions de la propriété ecclésiastique dans l'Italie méridionale (1); il établissait, d'après les documens, que la plupart des contrats ecclésiastiques du moyen âge, stipulant le paiement de la redevance en nature et non point en argent, excluaient la clause inhumaine de la « renonciation aux cas fortuits », que le « contrat d'amélioration », dans sa forme archaïque, n'imposait que de très modestes redevances au paysan et parfois même lui concédait à l'avance, en pleine propriété, la moitié du domaine d'église amélioré par son travail, qu'enfin les innombrables arrangemens qui régissaient les rapports entre l'Église et ses colons prévoyaient et stipulaient le recours à des arbitres (*boni homines*) pour la solution des difficultés éventuelles.

1. Salvatore d'Amelio, *Sui contratti agrari medievali*. Rome, 1897.

Ce n'est point seulement la liberté de l'homme à l'endroit de ses semblables ; c'est la liberté de l'homme à l'endroit de sa terre, à l'endroit de ses biens, qui, dans l'Italie contemporaine, commence d'être contestée, — ainsi qu'elle le fut, à toute époque, dans les anciens États Romains, où les papes menaçaient de mesures de rigueur, voire même de spoliation partielle, les propriétaires négligens (1). Dans un livre fort pondéré sur les *Forces économiques de la province de Catanzaro*, je relevais plusieurs attaques contre « ces millionnaires et archimillionnaires qui, endormis sur leurs trésors, ne sentent pas l'aiguillon de l'activité et du travail », ces « très nombreux propriétaires qui, ayant pour eux le présent et l'avenir, se sentent dispensés du travail et de la recherche des améliorations, soit dans les pratiques agricoles, soit dans l'élevage », ces « privilégiés dont toute l'activité consiste à accumuler les épargnes considérables qu'ils font sur leurs revenus, pour acquérir des terres ou des titres de rente, sans autre peine que de percevoir les loyers ou de détacher à chaque semestre leurs coupons. » Ces invectives, qu'on inclinait à croire d'un pamphlétaire, sont signées de M. le baron Marincola, le secrétaire de la chambre de commerce de Catanzaro. Il m'advint un jour, fourvoyé dans une petite gare calabraise par l'attrait de quelques ruines toutes prochaines, d'entendre un indigène s'excuser auprès de moi pour le mauvais état de la route qui m'y devait conduire ; il m'expliquait, avec vivacité, que les propriétaires d'alentour négligeaient de l'améliorer et décourageaient ainsi la curiosité des voyageurs : *Canaglia questi ricchi!* s'exclama le pauvre homme. J'étais loin de trouver, sur ces lèvres ardentes, les vestiges de « bon esprit » que rencontrait encore il y a quinze ans, parmi les populations rurales des Calabres, M. le député Branca, rapporteur de l'enquête agraire. Mais ma surprise tomba bientôt : mon franc parleur me raconta, quelques instans après, qu'il avait naguère servi sur le zinc, à Ménilmontant ; il avait appris la souffrance en Calabre et désappris la résignation à Paris. Son interjection, d'où qu'elle vint, m'illustra les réflexions de M. le baron Marincola.

Voici surgir d'autres échos : « En face de cette misère, dit une voix, en face de ce lamentable état des classes qui produisent, en face du désordre économique et moral qui en dérive, et qui

(1) Gabriel Ardant, *Papes et Paysans*, 2^e édition. Paris, 1896.

pousse aux délits, je me demande : Doit-on permettre au caprice des grands propriétaires fonciers de laisser incultes d'immenses étendues de terre, comme ils font en Calabre, diminuant ainsi la production, de telle sorte qu'elle tombe au-dessous des besoins de la population ? Le droit de propriété doit-il être si absolu, qu'il exclue toute interdiction aux propriétaires du sol de négliger et de tenir secrètes les richesses naturelles qui sont en même temps richesse publique ?... C'est le devoir suprême de la société d'exiger que le droit à la propriété soit respecté ; mais il faut que ce droit soit réduit à ses limites raisonnables et discipliné par de sages lois d'un caractère social. »

Nous empruntons ces citations — et nous les pourrions singulièrement prolonger — à deux discours récemment prononcés par M. Dominique Ruiz, procureur du Roi, devant les tribunaux de Castrovillari et de Catanzaro. On peut dire que ces deux discours exposent la théorie et la pratique d'une réforme sociale complète : l'idée de la liberté du contrat y est amendée par un vœu très formel, tendant à l'institution de collèges arbitraux, intermédiaires sérieux et vraiment libres entre les propriétaires et les travailleurs ; l'idée de propriété y est tout ensemble corrigée et justifiée par l'affirmation de la responsabilité sociale du propriétaire ; et cette dernière affirmation est à son tour sanctionnée par un appel à la sage et ferme intervention des pouvoirs publics, protecteurs naturels du sol national et garans du droit des citoyens à l'existence. Un autre magistrat de Catanzaro, M. le substitut Oliva, risquait à son tour, cette année même, un réquisitoire analogue : « Par une loi fatale, déclarait-il, le gros capital dévore le petit ; et, pour quelques-uns qui s'enrichissent, réunissant dans leurs mains toute l'opulence, il y a des centaines de milliers dont l'extrême indigence se tient au-dessous de toute description... Les riches doivent secouer leur égoïsme et leur inertie, en mettant en circulation leurs capitaux pour l'amélioration de l'agriculture et pour le développement des trafics, s'ils veulent être sûrs de conserver les aises et les jouissances de la vie. »

De telles réflexions empruntent un poids fort grave à la fonction des orateurs et à la solennité qui les leur inspira. C'est à l'occasion de la rentrée des tribunaux civils et criminels que ces magistrats philosophes, témoins assidus et autorisés de beaucoup de misères et de fautes, chargés d'épier et de punir les délits tentés

contre l'ordre social, se piquent de remonter à la source et signalent, sans ambages, les injustices commises et maintenues, au détriment des futurs criminels, par les bénéficiaires mêmes de cet ordre social. « L'abrutissement des classes laborieuses, proclame M. Ruiz, vient de ce qu'elles ne peuvent aspirer à se relever, par leurs propres forces et par un travail rémunérateur, de la misère qui les opprime : de là la facilité avec laquelle se développent, parmi elles, les tendances criminelles; de là la lutte antijuridique pour se soustraire à ce qu'on appelle l'injustice du sort et à ce qui est, plutôt, l'injustice des hommes. » Et que dans les Calabres, fraîchement initiées aux splendeurs et aux revers de la civilisation moderne, ces cris d'alarme soient jugés nécessaires et immédiatement poussés, c'est là, tout à la fois, un symptôme terrible et une heureuse fortune. Les causes de souffrance abondent dans ces régions, on peut même dire qu'elles s'accroissent. Mais n'est-ce point un gage de sécurité, et d'une sécurité véridique et loyale, n'est-ce point, dans toute la force du terme, un bienfait, que les revendications de la justice sociale y trouvent pour avocats les représentans attitrés de la justice tout court?

GEORGE GOYAU.

PAS A PAS

DERNIÈRE PARTIE (1)

IX

L'enquête eut lieu et ne révéla rien. Duvivier n'était guère aimé dans le pays, mais on ne lui connaissait pas d'ennemis. Un braconnier sur qui s'étaient portés quelques soupçons prouva sans peine qu'il était malade, ce jour-là, d'une entorse qui le retenait depuis près d'une semaine à la maison. D'ailleurs, pénétrer en plein jour dans un bois occupé par une douzaine de chasseurs eût été de la part d'un malfaiteur une bien invraisemblable audace. Les recherches sur le théâtre même de l'événement n'amènèrent aucun résultat ; le bois avait été foulé et piétiné en tous sens, il eût été difficile d'y relever une trace. On trouva un débris de cartouche près du lieu où était tombé Duvivier, mais cette cartouche ressemblait en tout à celles que l'on ramassa en grand nombre sur le terrain de la chasse. L'idée d'un meurtre volontaire fut donc écartée et la mort mise au compte d'une de ces effroyables imprudences de chasseurs inexpérimentés, dont le coupable même n'a pas toujours conscience ou qu'il n'ose avouer devant l'horreur des conséquences.

Les obsèques eurent lieu sans aucun faste à la petite église de Warincheville. Ce fut M. de Massieu qui, malgré sa santé chancelante, dut présider à tous les détails, et qui conduisit le deuil avec son petit-fils Fernand. Germaine resta enfermée, invisible à tous, près du lit de Richard que torturaient de redoutables accès d'une fièvre nerveuse intense, suite de l'ébranlement produit par

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre, des 1^{er} et 15 décembre 1897.

la sanglante tragédie dont il avait été témoin, Germaine eut à trembler, durant de longues semaines, pour la vie ou la raison du pauvre enfant, indifférente à tout ce qui n'était pas lui, à la ruine que l'inventaire fit apparaître absolue, au changement inévitable de situation, ne voyant que le petit être torturé qui s'attachait à elle de ses mains faibles, n'écoulant que le gémissement presque ininterrompu de ses lèvres brûlées de fièvre.

Deux mois passèrent. On touchait à la fin de décembre. Le somptueux appartement de l'avenue de l'Alma avait été heureusement sous-loué par les soins de M. de Massieu, le riche mobilier vendu, ou rendu aux fournisseurs non payés, ainsi que les chevaux et les voitures. Presque tous les domestiques avaient été congédiés ; Warincheville était en vente et la chasse dont Duvi vier jouissait avec un bail de plusieurs années, était mise en location. Des arrangemens furent pris, avec les créanciers, grâce à de nouveaux sacrifices consentis par M. de Massieu ; après cette onéreuse liquidation à laquelle il avait présidé avec une décision, une lucidité et un calme singuliers, M. de Massieu se trouva ne posséder plus que dix-huit mille livres de rente environ. C'était peu, mais l'honneur était sauf.

Quand il vint, triomphant, annoncer ce résultat à Germaine, elle se leva de la petite chaise où elle travaillait au coin de la cheminée et se jeta à son cou :

— Merci, merci ! mon bon, mon cher père... Vous vous êtes dépouillé pour nous, merci !... Je tâcherai que vous n'ayez pas trop à souffrir de la gêne que vous vous imposez si généreusement... Nous vous aimerons tant,... nous vous soignerons si tendrement, les petits et moi !

Il souriait, heureux, les yeux humides savourant la reconnaissance et les baisers de sa fille :

— C'est vrai que j'ai eu de la peine... Ce malheureux avait des dettes de tous les côtés, des affaires si embrouillées !... Et puis, le châtement des spéculateurs de sa sorte, c'est qu'ils s'adressent à des aigrefins, des gens de mauvaise foi. C'est d'une difficulté diabolique, quand il faut venir à bout de cette racaille...

— Et vous en êtes venu à bout, à force de courage, d'intelligence et de tendresse, pauvre père !

Elle s'était approchée de la fenêtre, et, rêveuse, contemplait la neige qui tombait molle et drue depuis le matin, enveloppant de silence la cour déserte et la longue avenue où, dans l'atmosphère

floconneuse, disparaissaient presque les squelettes noirs des minces peupliers; elle dit, rêveuse :

— Tout de même, c'est un beau jour, puisque l'honneur est sauf!

Elle appuya son front contre les vitres et reprit comme se parlant à elle-même :

— Il serait encore plus beau si la mort du pauvre Charles pouvait m'être expliquée.

M. de Massieu avait pris, près du feu, la chaise basse que sa fille venait de quitter, et, les mains étendues vers la flamme, la tête penchée, il semblait n'avoir pas entendu.

Elle se tourna vers lui :

— Vous ai-je dit que Richard va beaucoup mieux? il n'a pas eu d'accès depuis trois jours et n'en aura pas, je crois, aujourd'hui. L'heure est passée; ainsi, c'est la convalescence.

Sans se retourner, le visage toujours penché vers la flamme derrière l'écran de ses mains ouvertes, il dit d'une voix basse :

— L'enquête la plus minutieuse n'a rien révélé de suspect, pourquoi te buter à chercher un mystère dans la mort de Duvivier?

— C'est une pensée que je ne puis chasser; quoi que je fasse, elle revient, elle m'obsède, elle me hante; il me semble que le malheureux Charles lui-même me crie : Cherche!... tout n'est pas dit! Tu n'es pas délivrée de moi comme tu le crois!

— Qu'entends-tu par là?... que veux-tu dire?

Elle évita de répondre :

— Si l'enquête n'a pas trouvé de coupable, elle a formellement établi que l'idée d'un ricochet, par exemple, est inadmissible. Il a reçu la charge entière, tirée presque à bout portant.

— On a conclu avec raison à l'imprudence ou à la maladresse d'un de ses voisins...

Elle soupira douloureusement et reprit, livrant, comme malgré elle, son secret tourment :

— Ses voisins, c'étaient d'un côté Luguet, dont le fusil était resté chargé,... et de l'autre,... Roberty... Et lui, ce n'est ni un imprudent, ni un maladroit,... mais...

Elle s'arrêta, incapable de poursuivre :

— Que conclus-tu de cela?

Il y eut un silence, pendant lequel on entendit crépiter les flammes dans le foyer, et, dans la chambre voisine, des voix jeunes jaser, rire, gaies et querelleuses...

M. de Massieu respirait péniblement, il reprit en hésitant :

— Tu le soupçonnes, lui,... Roberty?

Elle s'écria, les yeux pleins de larmes :

— Non, non, je ne puis m'arrêter à un soupçon contre lui ; je m'indigne, je me révolte contre les apparences, qui semblent le désigner ; lui, un assassin!... Cette idée est infâme ! Je sais tout ce qu'il y a d'horrible, d'ingrat à le soupçonner... Et pourtant, mon père,... il faut que je vous le dise : il m'aimait ; Charles était l'obstacle unique entre lui et moi... Lui seul, il me semble, avait intérêt à sa mort,... il était son voisin de chasse et... c'est affreux, affreux !

Elle sanglotait ; M. de Massieu, toujours penché vers le feu, avait écouté, sans rien manifester, l'explosion douloureuse des sentimens de Germaine, comme si depuis longtemps il s'y était attendu, et tandis qu'elle pleurait, il garda encore le silence. A la fin, il dit :

— Tu l'aimes, n'est-ce pas?... tu aimes Roberty?

Elle leva vers lui son visage marbré de pleurs :

— Je... Mon père, comment vous répondre ? Le sais-je bien ? Songez que je n'avais pas, tant qu'a vécu mon mari, le droit même de m'interroger, d'écouter parler mon cœur... Je me détournais de moi-même, en quelque sorte, pour ne pas me voir, ni m'entendre, pour ne pas constater un regret ou un désir... qui eût été coupable... Et depuis que je suis libre, l'obsession de cette mort tragique, mystérieuse...

Son père l'interrompit :

— Tu l'aimes, oui, je le sais... Comment en serait-il autrement?... Ne doute pas de lui, va ; il est digne de toi. C'est sur lui que je compte pour t'aider dans ta tâche, pour te réconcilier avec la vie...

Germaine secoua la tête :

— Mon père, il y a un spectre devant moi qui me cache l'avenir ; je n'ose regarder.

M. de Massieu se redressa avec une sorte de violence.

— C'est de la folie... une vraie démence!... Soupçonner ce brave cœur, ce loyal garçon, cet ami dévoué!... Et sur quelles preuves?... Des chimères... les vapeurs fumeuses d'une imagination malade... C'est de l'ingratitude,... c'est de la trahison...

Germaine pleurait, le visage dans ses mains, avec de gros sanglots, longtemps contenus, et qui débordaient. M. de Massieu continua :

— Un ami!... il ne nous en restera guère d'amis, après l'effondrement de notre fortune... Lui, restera, inébranlablement fidèle, ne demandant qu'à te donner cette part de bonheur qui t'a si cruellement manqué,... et parce qu'il t'aime, justement parce qu'il t'aime, tu le repousserais, sur un soupçon! Mais, fût-il même coupable, son grand amour ne devrait-il pas l'innocenter à tes yeux?

Elle eut un cri d'horreur :

— L'innocenter? Oh! Dieu! comme si l'amour pouvait effacer le crime! Mon père, le mal ne peut sortir du bien; l'amour tel que je le comprends ne doit inspirer que des sentimens nobles, des pensées généreuses, élevées, chimériques peut-être, exaltées, mais rien de honteux, ni de bas; ni lâcheté, ni trahison, de la violence peut-être, mais pas l'assassinat, le meurtre sournois qui se cache et se faufile, qui frappe par derrière traitreusement... Non, l'amour ne peut conseiller rien de pareil; il ne peut pas venir, les mains pleines de sang et le sourire aux lèvres, réclamer la récompense de son forfait, surprendre la bonne foi de ceux qui l'ignorent, extorquer frauduleusement l'estime, l'affection de la veuve et des enfans, quand ils ne devraient, si le masque tombait, ressentir que de l'horreur et de la répulsion. Ah! mon père, mon père, dites-moi, je vous en supplie, répétez-moi que Roberty est innocent, incapable d'une si abominable action, qu'il est bien tel que je l'avais jugé, avant le jour fatal, tel que je l'aime encore, malgré le doute qui me hante et que je ne peux chasser.

M. de Massieu tisonnait nerveusement, faisait du bout des pincettes jaillir des étincelles, si absorbé dans ce puéril passe-temps, qu'il semblait n'écouter qu'à demi la voix passionnée et douloureuse de Germaine. Quand elle s'arrêta, il redressa avec lenteur son dos courbé, sa tête penchée et, posant méticuleusement les pincettes à leur place, il soupira de nouveau :

— Comme tu t'animes et t'exaltes mal à propos... Ce sont les émotions que tu as traversées et la solitude où tu vis, qui donnent accès dans ton cerveau à ces lugubres fantasmagories. Roberty est innocent, cela ne fait aucun doute... Je le connais bien!... Il n'est pas l'homme de ces œuvres-là,... je te l'affirme.

Il se leva, fit quelques pas vers la fenêtre, et dit encore :

— Je le connais bien!... Je te jure qu'il est innocent.

Était-ce le reflet de la neige blafarde qui tombait en nappe épaisse, et du jour livide agonisant? Germaine fut frappée de la pâleur terreuse du visage de son père, de la maigreur de ses

joues, et le pressentiment de le perdre s'implanta en son cœur :

— Cher papa, dit-elle tendrement, vous semblez souffrant! Je suis là à parler de moi, de mes inquiétudes, de mes chimères;... je vous en tracasse, et vous en obsède, et je ne prends pas garde que vous avez bien assez de vos propres tourmens, sans parler de ceux dont vous avez pris la charge à cause de nous... Pauvre père, je vous trouve bien méchante mine aujourd'hui... Qu'est-ce que cela veut dire?

— Rien de nouveau, mon enfant, rien... Je ne suis pas très vigoureux, tu sais bien... cela me peine de te voir si prompt à te tourmenter, à dresser des obstacles entre l'avenir réparateur et toi.

— Ah! laissons Roberty... Si vous saviez comme tout me semble de peu d'importance quand je crois que vous souffrez!

— Que veux-tu, ma fille?... je suis fatigué,... j'ai beaucoup travaillé,... je ne me suis pas ménagé,... j'ai fait des choses difficiles pour toi,... pour nos petits. La besogne était au-dessus de mes forces,... des forces humaines. Mais, quand on aime, rien n'est impossible. Tu parles de l'amour comme une enfant romanesque,... « des pensées nobles, des sentimens généreux! » Ce sont des phrases, des mots sonores. Le véritable amour, vois-tu, c'est celui qui agit,... qui s'oublie et se sacrifie au besoin.

— Pauvre père, vous nous l'avez prouvé,... vous nous le prouvez tous les jours.

— Je l'ai prouvé, oui, je l'ai prouvé, reprit-il en accentuant ces mots avec force; puis sa voix faiblit tout à coup et s'éteignit en un murmure de syllabes inarticulées, ainsi qu'il lui arrivait quelquefois. L'inquiétude de le perdre grandissait dans l'esprit de Germaine à mesure qu'elle l'observait plus attentivement. Il y avait en lui quelque chose de morne et d'usé qui serrait le cœur; elle s'approcha, passa son bras sous celui de son père avec une tendresse câline :

— Cher papa, il ne faut plus penser qu'à vous maintenant, à vous soigner, à vous reposer.

— Me reposer!... c'est là le difficile! Il y a si longtemps que j'ai perdu le repos.

— Nous vous soignerons, nous vous aimerons tant que vous ne pourrez faire autrement que de vous bien porter et d'être heureux,... maintenant que toutes nos pénibles affaires sont réglées, grâce à vous.

— Ne dis pas cela,... pas ces mots-là!

Un voile humide éteignit un instant le regard fiévreux du vieillard; il passa ses doigts tremblans sur les cheveux de sa fille et reprit d'une voix assourdie :

— Je sais que tu es bonne et que tu m'aimes... Avec toi, les enfans, ce pourrait être le bonheur,... s'il n'était pas trop tard!

— Trop tard?... pourquoi dites-vous des mots cruels,... méchant père, vous savez bien que j'ai besoin de vous, que je ne puis imaginer la vie sans vous.

Elle avait jeté ses bras autour du cou de son père et l'étreignait passionnément. Il se dégagea avec une sorte de violence.

— Tu me fais mal!... tu me fais mal!

Et il alla de nouveau à la fenêtre, appuya son front contre les vitres glacées, et dit d'une voix triste :

— Il ne faut pas nous attendrir et nous exciter ainsi, vois-tu, ma petite fille,... nous avons, toi comme moi, les nerfs malades,... nous sommes affaiblis l'un et l'autre par de longues peines, et des secousses récentes, soyons raisonnables et ménageons-nous, n'est-ce pas?... Il me semble que j'entends tousser Richard,... n'as-tu pas entendu?... Vas-y, mon enfant, et calme ta pauvre tête... promets-le-moi.

X

Le lendemain, la neige tombait encore, et Germaine était triste. Richard avait toussé à plusieurs reprises pendant la nuit, et la fièvre, qui depuis quelques jours avait disparu, s'annonçait de nouveau par quelques symptômes précurseurs de l'accès. M. de Massieu aussi était souffrant; l'énergie qui l'avait soutenu durant la pénible liquidation de la succession de son gendre semblait l'avoir abandonné; il était retombé dans l'affaissement torpide, dans le marasme où il se consumait avant la catastrophe. Il parut à Germaine, quand il descendit prendre sa place à la table du déjeuner, qu'il s'était diminué, rétréci, en quelque sorte, depuis la veille: son visage avait pris une couleur sèche de parchemin, le nez se détachait en une arête plus saillante, ainsi qu'il arrive dans les maladies de consommation; sous le verre du lorgnon, les yeux apparaissaient mornes au fond des orbites creusées. De nouveau, la crainte de le perdre assaillit l'âme de Germaine :

— Vous avez mal dormi; je le vois, dit-elle en allant à sa rencontre.

— Très mal, oui... Me voilà retombé dans mes insomnies diaboliques... Je crois que jamais plus le sommeil ne reviendra.

Il baisa le front de Germaine qu'elle tendit vers lui, mais, Fernand s'étant présenté à son tour pour l'embrasser, il l'écarta vivement :

— Ne m'embrasse pas!... Le contact d'un homme malade ne vaut rien à ton âge.

Germaine réclama doucement :

— Votre mal n'a rien de contagieux, cher papa, et vous faites de la peine à Fernand.

— Grand-père ne m'aime plus, dit d'un air fâché le jeune garçon.

— Tu crois?

Il y avait dans le ton de ces deux mots une si navrante tristesse que Fernand en fut ému.

— Dame! grand-père, dès que je m'approche, vous me repoussez.

— Tu devrais m'en savoir gré... je t'assure qu'il m'en coûte... Tu rentres au collège aujourd'hui?

— Non, grand-père, je reste jusqu'à lundi, mais j'ai une répétition à trois heures, qui m'oblige à aller à Paris.

L'état de sa fortune ne permettant plus à M^{me} Duvivier d'avoir un précepteur, elle s'était décidée à mettre Fernand interne au collège Stanislas, où l'on était content de lui. M. de Massieu dit :

— Je l'accompagnerai.

Germaine s'étonna :

— Quoi?... par ce temps? Vous étiez décidé hier à prendre enfin un peu de repos.

— J'ai réfléchi cette nuit. J'ai un projet sur lequel je veux prendre conseil.

— Un projet?

— Je t'en ferai part à mon retour, s'il y a lieu d'y donner suite.

— Vous reviendrez pour dîner?

— Très probablement... si cependant je n'arrive pas par le train de cinq heures, ne t'inquiète pas... C'est que j'aurais été retenu, et tu recevrais un mot explicatif dans la soirée.

— Tâchez de revenir, cher papa... je me sens si abandonnée quand vous n'êtes pas là!

— Pure imagination, ma chérie; un pauvre vieux tel que moi, usé jusqu'à la corde, n'est en réalité bon à rien... Adieu, mon enfant.

— A tantôt, père... Vous entendez, monsieur, à tantôt, je le veux... Je n'admets pas d'excuses.

Elle le menaçait du doigt, espérant appeler un sourire sur ses lèvres pâles. Un léger tremblement les agitait, mais le sourire ne vint pas. Il se leva, tout courbé, presque chancelant et sortit avec Fernand. Quelques instans plus tard, il rouvrit la porte avec un air d'hésitation :

— Je viens voir si je n'oublie rien ici. J'ai la tête si faible!

Il regarda autour de lui avec une confusion embarrassée. Germaine lui sourit doucement :

— Je ne vois rien, papa distrait, rien du tout.

— Non, n'est-ce pas? Eh bien! embrasse-moi, ma fille, afin que je ne sois pas revenu pour rien.

Il la prit dans ses bras et l'embrassa à plusieurs reprises :

— Ma fille, ma bonne fille... Ma Germaine... Je t'afflige par mon caractère morose, c'est que je suis souffrant... Mais, tu sais bien que je t'aime.

— Si je le sais! mon bon père.

— Tu peux te dire que tu as été le grand amour, l'unique passion de ma vie. Cela fait pardonner bien des choses, n'est-il pas vrai?

— Je n'ai rien à vous pardonner... je n'ai qu'à vous bénir, père... Pourquoi dites-vous de ces choses qui vous émeuvent?... Vous étiez plus sage hier, vous disiez que nous devions craindre de nous surexciter et vous voilà tout ému.

— Tu as raison. C'est ridicule! Allons! je me sauve. Adieu, chère enfant.

— A tantôt!... C'est bien convenu; à tantôt.

Il fit de la main, sans répondre, un geste d'adieu et s'éloigna. Elle le vit traverser la cour avec Fernand et s'en aller à travers la neige à peine battue, tout frêle et voûté et traînant les pieds péniblement. A la grille, il retourna la tête vers la maison et elle lui envoya un baiser qu'il ne vit pas sans doute, car il n'y répondit pas.

Dans l'après-midi de ce même jour, Roberty vint à Warincheville et ne fut pas reçu; c'était peut-être la vingtième fois qu'il se présentait sans parvenir à voir Germaine, autrement qu'entourée de son père et de ses enfans, et la contrainte triste de son langage et de son accueil était pour lui un sujet d'inquiétude et de chagrin. Dans les premiers temps, il avait mis au compte des préoccupations de Germaine et de la maladie de Richard l'étrange changement de son attitude : peut-être encore, par une délicatesse,

dont il la savait capable, s'imposait-elle cette réserve à son égard pendant les premiers temps de son veuvage ; il lui semblait plus digne de ne pas user si tôt de la liberté que lui rendait la mort. Toutes les raisons justes ou raffinées qu'il pouvait invoquer pour expliquer cette manière d'être, tous les prétextes, même les moins vraisemblables, il les avait tour à tour épuisés. En se prolongeant, cette attitude devenait injustifiable, offensante et douloureuse. Ce jour-là, il mit une insistance particulière à demander d'être reçu, et Germaine fut sur le point de céder à ses instances. Une invincible répugnance l'en empêcha. Il semblait, comme elle l'avait dit à son père, qu'un spectre sanglant se dressât entre elle et celui qu'elle avait aimé depuis si longtemps sans vouloir en convenir avec elle-même et qu'elle aimait maintenant avec un trouble mêlé de remords. Les protestations de son père en faveur de Roberty ne l'avaient pas entièrement rassurée ; il aimait Roberty, et ne pouvait pas douter de lui. Il ne savait pas d'ailleurs, il ne l'avait pas entendu, comme elle, jeter, sous forme de boutades, ces menaces étranges, que l'événement rendait accusatrices. Il ne l'avait pas entendu, au moment où il la quittait pour se rendre à la funeste chasse, lui dire, et de quel ton, avec quelle force :

— Vous saurez un jour peut-être de quoi je suis capable pour vous !

Ces paroles, comme les autres, elle les avait écoutées sans défiance ; elles lui avaient paru une de ces protestations de tendresse mêlées d'un peu d'emphase, comme il s'en dit plusieurs entre deux êtres épris. Maintenant, elle ne s'en pouvait souvenir sans frémir. Comment recevoir Roberty ? comment l'aborder avec ce doute terrible au fond de l'âme ? La logique de la situation, les circonstances mêmes de la catastrophe l'accusaient, et, malgré la protestation révoltée de son cœur, un murmure obstiné de sa conscience, une répugnance timorée lui faisait fuir la joie unique et suprême de le recevoir et de l'aimer librement.

Ce nouveau refus irrita Roberty ; il écrivit quelques mots froids de regret, qu'il mit sous enveloppe, ajoutant que la crainte d'être importun, après tant de tentatives infructueuses, lui commandait de ne plus se présenter à la porte de M^{me} Duvivier, tant qu'elle ne l'y aurait pas autorisé.

Germaine, devant cette retraite qu'elle aurait dû prévoir, se sentit si malheureuse qu'elle fut sur le point de lui écrire, de le rappeler. Mais la plume échappa à ses doigts sous la même in-

vincible répugnance : son mari était mort assassiné, qui donc l'avait tué ? L'affreux problème la hanta tout le jour, tandis que tombait la neige molle et silencieuse sur ces bois, témoins muets de l'attentat, et son âme fut dans la détresse.

Le soir, Fernand revint seul ; il avait passé, en sortant du collège, chez son grand-père, et l'avait trouvé écrivant.

— Il m'a chargé de vous embrasser pour lui et de vous recommander de ne pas vous inquiéter à son sujet. Augustine était occupée à préparer son dîner et va lui chauffer son lit ; c'est elle qui l'a dit. Grand-père a un rendez-vous demain matin de bonne heure ; il a trouvé moins fatigant de rester cette nuit à Paris.

— Il ne semblait pas souffrant ?

— Je n'ai pas remarqué, non !... Du reste, c'est à peine s'il a tourné la tête de mon côté, il était absorbé par ses écritures... Vous cherchez toujours des prétextes pour vous tourmenter, maman... Ah ! à propos, j'ai rencontré M. Roberty ; pourquoi ne voulez-vous plus le recevoir ? Il m'a dit qu'il arrivait de Warincheville, sans avoir pu pénétrer jusqu'à vous... Par ce temps, c'est cruel de lui fermer votre porte... Il avait l'air mécontent... et m'a dit adieu comme s'il s'en allait pour longtemps.

La voix de Germaine s'altéra en répondant :

— Je suis en grand deuil, mon enfant, et ne reçois personne.

— Roberty, ce n'est pas tout le monde ! C'était l'ami de papa, qui l'invitait toujours.

— Plus tard, nous verrons... En ce moment, je suis si fatiguée !...

Déjà Fernand pensait à autre chose et parlait de son répétiteur, de son collège où il allait bientôt rentrer, des camarades qu'il serait content de retrouver. Sa mère l'écoutait avec distraction, son esprit était ailleurs.

— Ainsi, il avait l'air mécontent ?

— Qui ça ?... mon professeur ?

— Non... je pense à Roberty.

— Oh ! ça, oui ; il faisait ce qui s'appelle « une tête ». En me quittant, il m'a dit : « Ne m'oubliez pas, vous, et parlez de moi quelquefois avec Richard. »

— Il ne t'a chargé de rien pour moi ?

— Non, c'est-à-dire de ses hommages respectueux, ou quelque chose d'aussi insignifiant.

Le lendemain, Fernand revint seul encore de Paris, il apportait à Germaine une lettre de M. de Massieu.

— Grand-père va faire un voyage.

— Un voyage?... s'écria Germaine.

— Oni, il vous explique cela dans la lettre... Ses caisses étaient là, ouvertes autour de lui et presque faites déjà... Il vous prie de lui envoyer Victor, si vous pouvez vous passer de lui.

Germaine lisait :

« Ma chère enfant, ma santé, celle de Richard, la tienne même, après tant de secousses et de fatigues m'ont fait penser qu'un changement d'air nous serait utile à tous. Je n'ai pas voulu te parler de cela avant d'avoir vu le médecin, le docteur Verdure, qui est tout à fait de cet avis. Je voulais aussi m'assurer que la dépense n'excéderait pas nos ressources. Tous ces points sont éclaircis. Le docteur pense même qu'il n'y a pas de temps à perdre, la saison étant avancée, si nous voulons retirer un réel bienfait de notre séjour dans le Midi. Je me décide donc à partir ce soir même pour choisir une installation convenable, sans attendre ton assentiment. Je te connais trop pour le mettre en doute, ma chère fille, du moment qu'il s'agit du bien-être de ceux que tu aimes, ton père et ton petit Richard. Fernand peut se passer de nous pendant deux ou trois mois, tu ne dois avoir aucune inquiétude en le quittant, et je me trompe fort, ou ce changement de climat, la nouveauté des lieux, te seront infiniment salutaires. C'est à Nice que je vais. Dès que je serai arrivé, je me mettrai en campagne et, si je trouve promptement une maisonnette à notre convenance, je t'appellerai aussitôt.

« Donne-moi vite de vos nouvelles à tous, poste restante, ma chère fille bien-aimée. Je vais être si malheureux loin de vous ! Embrasse pour moi tes enfans ; ils ne se doutent pas combien je les aime et comme ils vont me manquer. »

— Ah ! bien, par exemple, s'écria Fernand quand sa mère lui fit part du contenu de la lettre, il faut convenir que grand-père est bien bizarre ! J'ai passé une demi-heure avec lui, il m'a bien dit qu'il allait faire un voyage, mais je ne croyais pas son départ si prompt et m'attendais à le revoir demain. Il ne tenait qu'à lui de m'embrasser tantôt ; c'est à peine s'il m'a tendu deux doigts et il ne m'a pas fait d'adieux le moins du monde.

— Il a craint sans doute de s'attendrir en te quittant ; il est devenu si nerveux, si facile à émouvoir.

— Tout de même, c'est un peu singulier, ne trouvez-vous pas, maman ?

Oui, sans doute, elle trouvait son père singulier, inquiétant dans ses allures. Ce départ précipité, si bonnes qu'en fussent les raisons, avait aussi quelque chose d'insolite, de troublant. Mais l'étrangeté du procédé s'atténuait par le plaisir que lui causait ce projet; elle sentait à l'idée de s'éloigner un contentement inexprimable.

Laisser derrière soi pour un temps le lourd faisceau de difficultés matérielles, d'humiliations mesquines qui accompagnent inévitablement le passage d'une existence de luxe à la médiocrité; secouer les impressions lugubres qui la hantaient en ce château, théâtre d'une sanglante tragédie; fuir, rejeter à jamais peut-être l'horrible et fixe idée contre laquelle elle se trouvait sans force; respirer enfin un air nouveau, seule entre son père et son enfant, dans une retraite lointaine et cachée, où ils seraient contents seulement de se regarder vivre et de s'aimer dans la paix et le recueillement, c'était un rêve dont elle n'eût pas osé se flatter. Au bout de quelques jours, elle reçut une lettre de M. de Massieu; il lui racontait son voyage, son arrivée, les renseignements qu'il avait recueillis et les premières démarches pour trouver une résidence modeste à leur convenance. D'autres billets assez courts suivirent; il rendait compte des diverses propositions qui lui avaient été faites, et dont aucune n'était acceptable. Il semblait à Germaine que son père élevait des difficultés, s'arrêtait devant de légers obstacles, comme s'il n'avait aucune hâte de se fixer et d'appeler ses enfans près de lui. Et ses nonchalantes indécisions étaient surprenantes après la précipitation de son départ et parmi les expressions presque passionnées de sa tendresse. Quinze jours passèrent ainsi, quinze jours longs et tristes pour la pauvre Germaine, livrée à elle-même sans distractions, dans la solitude presque inhumaine qu'elle s'imposait.

A la fin cependant, M. de Massieu arrêta son choix sur une petite villa au-dessus de Villefranche, où se trouvaient réunies les conditions désirées de simplicité, de confort, et l'isolement qui assureraient leur indépendance. Tous les préparatifs étaient faits pour le départ; Germaine cependant dut s'arrêter trois ou quatre jours à Paris, afin de régler certaines affaires et passer quelques heures près de Fernand, entré depuis deux semaines au collège Stanislas. Comme Germaine n'avait plus de domicile à Paris, elle se fit conduire avec Richard dans le petit appartement de M. de Massieu, rue Saint-Dominique.

— Vous savez, Augustine, dit-elle à la vieille cuisinière, qui

s'empressait à la servir, que je vous emmène, mon père le désire.

— Oui, madame, monsieur me l'a écrit, il y a deux jours. Et la brave femme ajouta :

— Même que ça m'a fait plaisir de recevoir une lettre si bien stylée, parce que le pauvre monsieur n'avait guère la tête à lui, durant qu'il était ici.

— Il était donc malade ?

— Il n'en disait rien et ne se plaignait point, mais il gémissait, qu'on l'entendait du fond de l'appartement, et il ne répondait quasiment rien à ce qu'on lui demandait, pas plus que s'il était à cent lieues de ceux qui parlaient.

— Il était fatigué, mon pauvre père. Il a eu tant de soucis et d'affaires!...

— Pour sûr, pauvre monsieur, il a eu plus que son compte, faut croire.

Les lettres de M. de Massieu, ainsi que l'avait naïvement remarqué la vieille servante, étaient d'une netteté absolue de pensée et d'expression, sans aucune trace d'exaltation ou d'affaïsement; cela rassurait sa fille. Elle se sentait rassérénée dans ses vagues inquiétudes, par cette lucidité.

Le jour fixé pour le départ, Germaine revenait chez elle sur le tard, lorsque au moment même d'entrer dans la cour de l'hôtel ou son père occupait l'une des ailes, elle se trouva face à face avec Roberty. Son premier mouvement fut de reculer et de fuir, mais elle n'osa et demeura devant lui interdite, et comme il lui tendait la main, elle y mit la sienne avec hésitation, puis la retira presque aussitôt.

Lui, la contemplait tristement; elle n'osait lever les yeux, intimidée comme une coupable, avec le doute terrible au fond de son cœur. Elle balbutia :

— Je... ne m'attendais pas à vous voir.

— Et vous ne le désiriez pas, avouez-le, dit-il amèrement. Croyez bien que le hasard seul est coupable de cette rencontre... J'étais venu chez M^{me} d'Albrès, qui est ma parente, ignorant absolument que vous fussiez descendue chez M. de Massieu... Comment l'aurais-je appris? Je ne sais plus rien de vous... Et je vous jure que j'aurais eu le courage de ne pas chercher à vous voir si la fatalité... le démon qui se joue de nos cœurs, ne m'avait pas mis ainsi en face de vous... Et maintenant, ajouta-t-il avec tristesse, maintenant que je vous ai revue, que vous êtes

si près de moi, je ne puis m'éloigner sans que vous m'ayez permis de vous entretenir quelques minutes.

— Je regrette... Vraiment je ne le puis... Nous partons dans une heure.

— Je ne vous retarderai pas... Vous ne pouvez me refuser... J'ai le droit, vraiment le droit, d'obtenir de vous l'explication d'une attitude si nouvelle, de procédés si étranges à mon égard.

— Quels procédés? Je ne comprends pas... Je vis, vous le savez, dans la retraite et le deuil, avec un enfant malade...

— Je ne reconnais pas dans cette réponse votre droiture habituelle... Vous savez parfaitement ce que je veux dire... Mais permettez-moi de vous faire observer respectueusement que cette cour est un lieu peu séant pour une explication entre nous...

Elle ne pouvait résister plus longtemps et introduisit Roberty, à travers les caisses de voyage toutes préparées pour le départ, dans le cabinet de travail de son père, où elle s'affaissa sur un siège, tremblante d'émotion. Il s'assit en face d'elle, cherchant sur ce pâle et charmant visage le secret d'un éloignement dont il ne pouvait concevoir les causes.

— Pourquoi me fuyez-vous? demanda-t-il enfin; pourquoi me fermer obstinément votre porte, me traiter en ennemi, en traître... tout au moins comme le plus inutile des indifférens?... Que vous ai-je fait? Que me reprochez-vous?...

Elle fit un effort pour répondre :

— Rien... Je ne puis rien vous reprocher... je ne sais rien... je...

Il attendit vainement la fin de la phrase et reprit :

— Pourquoi donc avez-vous si cruellement changé à mon égard? Un accueil glacé, un parti pris de me tenir à l'écart, toute familiarité, toute confiance mortes, éteintes, finies!... Une gêne, une contrainte!... C'est à se tuer de désespoir!... Voyons, Germaine, soyez franche, parlez-moi... Dites ce qui est au fond de votre cœur... M'a-t-on calomnié près de vous?

Très émue, elle protesta :

— Personne ne vous a calomnié... qui donc aurait osé vous accuser?... C'est moi... Je veux dire que vous ne vous rendez pas compte du bouleversement où m'a jetée la mort tragique... inexplicable... de mon mari. — Elle avait souligné le mot *inexplicable*, et elle ajouta, en le regardant en face :

— Vous devriez comprendre...

— Non, en vérité, je ne comprends pas un chagrin qui vous

éloigne de vos amis les plus dévoués. Je respecte infiniment votre deuil ; cependant, sans manquer aux égards qui vous sont dus, ni me prévaloir de votre confiance passée pour prendre avantage sur vous, permettez-moi de m'étonner de l'excès presque sauvage de votre douleur... C'est un fait de notoriété que votre union n'était pas heureuse, et la fin prématurée du malheureux Duvivier avait paru même, à quelques-uns de vos amis, une solution... inespérée aux difficultés effrayantes qu'il avait amassées autour de lui,... de sa femme et de ses enfans. — Elle s'écria :

— Je ne puis vous entendre parler ainsi... Laissez le malheureux en paix dans sa tombe.

— Je proteste, reprit-il vivement, que je n'ai nulle intention de l'accuser ; il ne peut à cette heure inspirer que la pitié. Le mal que j'ai pu penser de lui, autrefois, tenait uniquement à celui qu'il pouvait vous faire... Je n'ai jamais eu aucun ressentiment personnel contre lui, ni d'autre souci que celui de votre repos et de votre bonheur, et je vous adjure de me dire en quoi j'ai démerité de l'estime, de l'amitié que vous me témoigniez il y a quelques mois... Daignez me répondre... Je vous affirme, sur l'honneur, que je n'ai rien fait qui ne fût inspiré par le dévouement le plus absolu... et par un amour dont vous ne soupçonnez pas la profondeur...

Sa voix tremblait. Germaine frissonna : la présence de Roberty, sa voix, son attitude, son mâle visage et plus que tout, le grand, le fervent amour qui donnait un accent pénétrant à ses paroles, même les plus contenues, l'avaient jetée peu à peu dans un attendrissement contre lequel elle se raidissait, non sans peine... Les derniers mots de Roberty changèrent son attendrissement en effroi. Il vit l'involontaire mouvement qui l'éloignait de lui et la repoussait en arrière.

— Qu'avez-vous ? demanda-t-il, inquiet. On dirait que je vous fais peur... Vous voilà blottie au fond de votre fauteuil, comme pour fuir mon approche... Qu'est-ce que cela veut dire... cette contrainte... cette froideur ? Au nom du ciel, parlez-moi... parlez franchement...

Elle ne pouvait le faire, ne trouvait pas de mots pour dire l'affreuse pensée qui s'était, malgré elle, incrustée dans son âme... Elle dit en hésitant :

— Vous ne voulez pas comprendre que, si près encore de la catastrophe qui m'a faite veuve, j'éprouve comme un remords à

accueillir celui de nos amis dont les sentimens, s'il les avait connus, eussent été le plus offensans pour mon mari.

Roberty ne put retenir un léger signe d'impatience qui sembla dire :

« Voilà des scrupules bien inutiles et exagérés. » Il répondit en s'inclinant :

— Je respecte et j'adore toutes les délicatesses de votre chère âme, mon amie, alors même qu'elles me semblent excessives... En effet, en quoi la joie de mes yeux, quand je vous vois, l'allégresse de mon cœur à votre approche, peuvent-elles offenser, dans la paix de sa tombe, celui qui, durant sa vie, attachait si peu de prix à ce qui fait mon unique joie?... Je vous offense? Soit, je m'arrête... j'oublie le mal qu'il vous a fait...

— Je vous en prie, ne parlez pas de lui, si vous ne pouvez le faire avec le respect qui est dû aux morts...

— Je me tais, et je vous admire, mais soyez bonne et juste, ne sacrifiez pas à des scrupules d'une sensibilité vraiment malade un homme qui vous adore depuis si longtemps. Souvenez-vous de sa longue patience. Tant d'amour, de respect et de constance, n'est-ce rien à vos yeux? Détournez-vous des choses accomplies. Ce qui est arrivé, vous ne l'avez ni désiré ni voulu. Pourquoi y attacher votre pensée? Ce n'est pas en arrière qu'il faut regarder, c'est devant vous, c'est l'avenir.

— L'avenir?... il me fait peur...

Il reprit avec une douceur insinuante :

— Si vous le vouliez, je saurais bien vous rassurer, vous défendre. Voyons! ayez confiance, parlez-moi. Dites-moi ce qui vous fait peur.

Il s'était levé, avait pris sa main, la pressait sur ses lèvres. Ah! si elle avait pu chasser le spectre sanglant qui l'obsédait, avec quelle joie elle eût répondu à son étreinte! Elle se taisait, hésitante, amollie; il répéta :

— Que craignez-vous?

A ce moment, une petite voix au dehors appela :

— Maman! Voici l'omnibus pour les bagages.

Elle se leva et, s'efforçant de sourire, dit avec un enjouement forcé :

— Ce que je crains? pour le moment, je crains de manquer le train. Il faut partir, adieu!

— Sans un mot de regret, ni d'espoir? avec cette indifférence

féroce? Un regard, au moins, Germaine, un seul regard, en souvenir d'autrefois.

Elle leva vers lui ses yeux humides, ses grands yeux clairs au pur regard et sourit faiblement. Puis, lui tendant la main, elle dit très bas :

— Adieu, mon ami !

Il cria : Merci ! tandis qu'elle sortait et montait dans la voiture où Richard l'attendait.

XI

Quelques heures plus tard, Germaine et son fils couraient à grande vitesse vers la Méditerranée. Richard était joyeux, le mouvement rapide le grisait, la curiosité de l'inconnu le faisait bondir de joie, et son animation, sa gaieté distrayaient Germaine. A s'éloigner de Paris elle sentait une quiétude rafraîchissante, un repos d'esprit qui détendait ses nerfs. Un incident bizarre vint cependant, vers le matin, frapper son imagination ébranlée. Pendant un arrêt du train à Marseille, aux premières lueurs grises de l'aube, elle avait couru au buffet chercher quelque réconfort pour le petit convalescent et revenait vers lui, suivie du garçon du restaurant portant un bol de bouillon, lorsqu'elle vit Richard, penché à la portière du wagon, qui lui faisait signe de se hâter.

— Qu'est-ce donc ? tu vas prendre froid, dit-elle, frissonnant à la vive fraîcheur de l'air.

— Venez vite, maman, vite ! Grand-père est ici ; il nous cherche.

— Grand-père ? Où donc ?... Tu te trompes, mon enfant, c'est impossible.

— C'est lui, je l'ai vu parfaitement, dans la porte, là-bas.

Il indiquait les salles d'attente. — Il s'est avancé pour vous voir, quand vous alliez au buffet. J'allais descendre et courir vers lui, mais cette insupportable famille d'Anglais, vous savez, nos voisins, ils sont arrivés en bande et me l'ont caché. Maintenant, je ne sais plus où il a passé.

— Ce ne peut pas être grand-père, mon petit, c'est quelqu'un qui lui ressemble. Tu comprends, cher enfant, qu'il serait resté sur le quai, à nous chercher, jusqu'au départ du train.

L'enfant s'obstinait :

— C'est lui, je connais bien grand-père.

Il pleurait presque, agité et nerveux ; sans attacher aucune importance à ses affirmations, pour le calmer, Germaine resta sur le quai, examinant les rares voyageurs qui s'empresaient à regagner leurs compartimens respectifs, et, avisant sa femme de chambre et Augustine, elle leur fit part du propos de l'enfant, demandant si elles n'avaient pas aperçu quelque voyageur ayant une ressemblance avec M. de Massieu ; ni l'une ni l'autre n'avait rien vu :

— M. Richard est préoccupé de son grand-père qu'il embrassera dans quelques heures, il croit le voir partout.

C'était aussi l'avis de Germaine. Elle reprit sa place près de son fils ; l'enfant continuait à se désoler, persuadé qu'on abandonnait son grand-père à Marseille, et se calma seulement quand, de fatigue, le sommeil le prit.

Vers quatre heures environ de l'après-midi, le train entra dans la gare de Villefranche.

— C'est là que nous descendons, n'est-ce pas, maman ?

— Oui, mon chéri, c'est là que nous attendons ton grand-papa.

— Voilà Victor...

Le valet de chambre de M. de Massieu s'avavançait vers eux en effet. Germaine s'élança :

— Comment va mon père ? Est-il ici ?

— Monsieur prie madame de l'excuser, il n'a pas pu venir au-devant d'elle...

— Il est malade ?

— Non, madame... Monsieur a été obligé de partir pour une affaire importante... Madame a dû croiser M. de Massieu à Marseille...

— A Marseille !

Elle restait frappée de stupeur, immobile parmi la foule agitée, tumultueuse, des arrivans, des partans, insensible aux cris, aux brutalités même des portefaix.

— Quand je vous le disais, maman, qu'il était à Marseille, répétait Richard qui avait entendu. Dire que nous l'avons laissé là-bas ! Mais, pourquoi n'est-il pas venu nous embrasser ?

Germaine ne pouvait répondre ; tout était mystère et pressentiment funeste. Elle suivit machinalement Victor jusqu'à l'omnibus qui les attendait : elle le questionna, mais il ne savait rien de plus :

— Monsieur n'est pas malade, pas plus qu'il ne l'était à Paris.

Madame sait que Monsieur, depuis longtemps déjà, est un peu fatigué.

— Semblait-il préoccupé ?

— Il avait son air de tous les jours, pas bien gai. Madame sait...

— Il est parti seul ?

— Monsieur n'a pas voulu que je l'accompagne à cette fin que je puisse conduire Madame et l'installer chez elle.

— Il n'a rien dit de plus pour moi ? Quand compte-t-il revenir ?

— Monsieur a laissé une lettre pour Madame.

— Comment ne l'avez-vous pas apportée?...

Victor hésita :

— C'est que Monsieur est allé la porter lui-même dans la chambre de Madame et... je n'ai pas cru devoir rien changer...

Les bagages étaient chargés, on partit. Le trajet parut interminable à l'inquiète Germaine. Les derniers rayons du jour s'éteignaient rapidement et dans l'obscurité grandissante défilaient les villas, les jardins embaumés des parfums pénétrants des mimosas, des violettes et des narcisses ; un vent léger venu du large y mêlait des saveurs marines d'une suavité salubre ; il semblait que les soucis, les maux de la chétive humanité devaient se dissoudre, s'évanouir sous les effluves puissans et les molles caresses de l'air assoupi. Germaine ne sentait rien que la morsure d'une inquiétude nouvelle, d'une souffrance pressentie et prochaine. Que signifiaient les étranges procédés de son père ; son départ précipité de Paris sans même lui dire adieu, et cette fuite bizarre au moment où elle arrivait, seule, avec un enfant malade ? Y avait-il une raison qu'elle ignorait au fond de ces marches et contremarches ? Était-ce le signe avant-coureur de quelque désordre d'esprit ? L'idée lui en était venue plusieurs fois déjà, sans qu'elle eût le courage de la regarder en face. Dès que la voiture s'arrêta devant une grille envahie par des glycines, elle se hâta de descendre, franchit un jardinet et entra dans la maison, une maison rose à volets verts qu'elle entrevit à peine à la clarté des lanternes. Une femme de journée, qui achevait quelques nettoyages, s'empressa au-devant d'elle :

— Ma chambre, je vous en prie, conduisez-moi à ma chambre !

Richard la suivait, porté par Victor, car la fatigue avait brisé les forces mal assurées du jeune garçon. Une lettre était placée bien en vue sur le marbre de la cheminée. Germaine la prit et d'une main hâtive, que l'anxiété rendait maladroite, elle arracha

par lambeaux l'enveloppe où, de sa grande écriture mince, son père avait écrit son nom. Elle lut :

« Ma fille chérie, c'est un chagrin pour moi de ne pouvoir t'accueillir à ton arrivée, une cruelle nécessité me force à m'éloigner. Je sais, je sens l'amère déception que va te causer mon absence en un moment où la douceur de nous revoir te serait le plus sensible, quand tu arrives lasse d'émotions, avec ton enfant malade, en un pays inconnu, où personne ne t'attend. Tout cela est bien cruel. Ne m'accuse pas pourtant ; je souffre plus que je ne puis te dire. Sois courageuse, ne te laisse pas abattre. Dans peu de jours, le mystère de ma conduite te sera dévoilé. Alors, que Dieu nous vienne en aide, ma chère, ma bien-aimée Germaine!... »

Elle relut, frémissante, cette lettre, dont les dernières lignes semblaient calculées pour la préparer à quelque nouvelle catastrophe : « le mystère de ma conduite te sera dévoilé. » Il y a donc un mystère, une force qui le domine et dispose de lui contre son gré ? « Alors que Dieu nous vienne en aide ! » Quel événement redouté, quelle épouvante arrachait à son père ce cri d'angoisse désespérée ? Quelle menace était encore suspendue sur leurs têtes ? Elle jetait autour d'elle des regards effrayés, qui ne rencontraient, dans ce cadre étranger où elle ne pouvait rattacher aucun souvenir, que la solitude et le vide.

La nuit fut affreuse, sans sommeil ni repos, avec ce chaos d'idées funestes qui s'entre-choquaient dans sa tête, nuit de détresse, aux prises avec l'affolement des peurs vagues, avec les questions éplorées de Richard, dont la fatigue se traduisait en une excitation malade qu'elle ne parvenait pas à calmer. Les étoiles déjà s'évanouissaient dans les vapeurs pâles de l'aube, quand enfin il succomba au sommeil, avec la main de sa mère prise entre ses doigts crispés. Elle n'osait remuer de peur de troubler ce tardif repos et resta assise près de son lit, grelottant de tristesse autant que de froid, assoupie à demi dans des cauchemars que ne dissipait pas le réveil.

Quand enfin, quelques heures plus tard, elle put détacher de sa main engourdie, les doigts fiévreux de l'enfant, le soleil était haut déjà sur l'horizon. De la fenêtre, par delà l'amoncellement des bosquets et des villas noyées parmi la verdure et les fleurs, elle aperçut la rade étincelante où dans leur balancement voluptueux les flots semblaient se jouer avec des gemmes, topazes, saphirs et

lapis, et la côte d'une courbe harmonieuse fuyant vers l'Italie, avec, dans le lointain, l'Alpe neigeuse au front diamanté de rayons roses. Elle resta muette d'extase, et, sous le vol fuyant des cauchemars nocturnes, l'invincible espoir rentra dans sa pauvre âme transie... Elle était belle et jeune encore : pourquoi n'y aurait-il pas pour elle, après une longue suite de désastres et de jours funèbres, un beau lever de soleil, rayonnant sur les ruines entassées derrière elle, comme il rayonne chaque matin sur cette terre d'enchantement, sur cette mer bleue, sur ces nuées transparentes qui se fondent dans l'azur ? Pourquoi serait-elle seule condamnée au deuil, aux calamités sans fin ? Tout au loin, à l'extrême horizon, une figure se dressait imprécise, flottait dans l'air léger, semblait venir à l'appel de sa détresse, ses formes s'accroissaient, devenaient distinctes ; c'était le seul être au monde qui, dans l'effondrement de son existence, dans le vide creusé autour d'elle par son funeste mariage, dans l' inexplicable abandon de son père, c'était lui, le seul être au monde de qui elle pût attendre une sympathie active, un conseil dévoué, un peu de tendresse et de pitié. Elle le voyait, l'unique ami qui lui restât, elle l'appelait de tout son cœur endolori, de tout son amour torturé, et quand il lui parut qu'il était là près d'elle, qu'il l'avait entendue et venait à son appel, quand elle eut senti sur sa main les baisers de ses lèvres passionnées, d'un geste d'effroi, d'un recul involontaire, elle écarta la trop chère vision, évoquée par la molle douceur de cette nature faite de parfums, d'azur et de lumière ; elle ferma les yeux pour ne plus la voir, mais, quoi qu'elle fit, elle sentait présente l'invisible protection et son âme en était fortifiée. Elle quitta la fenêtre et commença courageusement sa tâche de la journée, ses soins à Richard, un peu calmé par quelques heures de sommeil, la promenade prescrite pour le régime de l'enfant. Elle vit le médecin, se rendit compte des ressources du pays, mit un peu d'ordre dans leur installation, puis elle attendit.

Les heures du jour passèrent sans trop de lenteur, mais, vers le soir, une intense mélancolie, accrue par la fatigue, terrassa sa vaillance. Aucune lettre n'était venue pour elle. Que deviendrait-elle si le silence de M. de Massieu se prolongeait ? Cette pensée roula sans relâche dans son esprit, meurtrissant les parois de son cerveau, comme un poids lourd, ballotté par la houle, frappe et refrappe la carène d'un vaisseau. Que ferait-elle ? Qu'arriverait-il ?

Et le silence de M. de Massieu se prolongea ; et pendant des

jours d'attente, de découragement, presque de désespoir, elle sentit se dissoudre son énergie, indécise du parti à prendre, harcelée par les interrogations pressantes de Richard, qui réclamait son grand-père; et voyant jour par jour diminuer ses ressources, malgré la scrupuleuse économie apportée à ses dépenses.

XII

Un jour enfin, elle reçut par la poste un volumineux paquet; la suscription était de la main de M. de Massieu. Enfin!... Elle s'enfuit dans sa chambre et s'y enferma pour lire en paix ce que lui écrivait son père :

« Ma chère fille, ma bien-aimée Germaine, mon premier mot est pour te demander pardon, pardon du mal que je t'ai fait, pardon de celui que je vais te faire. Appelle à toi tout ton courage, la tendresse, la pitié de ton cœur, pour apprendre ce que je vais te dire, et ne pas me repousser avec horreur : c'est moi qui ai tué ton mari. Je l'ai tué volontairement, avec préméditation, après de longs, très longs et terribles débats avec moi-même. Je l'ai tué, sûr de mon droit, je dis plus, avec la conviction d'accomplir un devoir et dans un esprit d'abnégation et d'absolu sacrifice. Comment suis-je arrivé à cette triple conviction d'exercer en le tuant mon juste droit, d'accomplir un devoir et de m'immoler moi-même à ce devoir? c'est ce que je vais essayer de te faire comprendre.

« Je n'ai pas besoin de te rappeler mon désespoir, — tu en as été témoin, — quand, peu de temps après ton funeste mariage, le caractère de ton mari m'apparut tel qu'il était, ni mes regrets impuissans, les reproches que je n'ai cessé de m'adresser, le remords d'avoir trop légèrement consenti à ce mariage, de m'être fié à de trompeuses apparences, à ces renseignemens de banale complaisance que l'égoïsme des amis donne parfois avec une si cruelle inconscience. Je t'en ai demandé, je t'en demande encore pardon à genoux.

« Il nous avait fallu peu de temps, hélas! pour voir à quel sort tu étais destinée, et l'aversion avait vite succédé à mes courtes illusions : dès les premiers mois de ton mariage, la lumière s'était faite éclairant l'abîme de maux où mon imprudence t'avait précipitée. Je commençai à haïr cet homme, et chaque jour ma haine s'accroissait de toute la contrainte que m'imposait ma lâcheté. C'est à peine si, timidement, j'essayai de te défendre;

dès nos premiers choes, je compris que je ne pourrais lutter contre l'impression que me causaient cette brutale effronterie, cet égoïsme et cette impudence, contre l'éclat tour à tour tonnant et criard de cette voix qui déchirait mes nerfs : je compris qu'il me faudrait subir cet homme dans le silence et la terreur : j'ai vu sans peur la mort de près sur des champs de bataille, et lui, je n'ai jamais pu lui tenir tête sans défaillir. Je me taisais donc, je courbais le dos et je le haïssais éperdument ; pourtant, l'idée de le tuer n'effleurait pas ma pensée. Des années ont passé ainsi.

« C'est un soir de l'an dernier, à Warincheville, que, sans que j'en eusse conscience, naquit en moi la pensée homicide. Te rappelles-tu un dîner avec Roberty et Lhérissey et la conversation qui suivit et, parmi d'autres épisodes de chasse, le récit d'un meurtre commis par un garde, sur un jeune débauché qui lui avait volé sa femme ? Cet incident est peut-être sorti de ta mémoire ; une discussion s'éleva sur la légitimité de cette vengeance ; je dis une discussion ; en réalité tous, sauf toi, ton mari le premier, étaient d'accord pour approuver la conduite du garde-chasse et la décision du jury qui l'avait acquitté. Donc, la conscience des hommes admettait que le meurtre peut être légitime. Dans quel cas ? Toi-même, qui avais protesté au nom de la loi divine et de l'humanité, tu convenais qu'il est permis de tuer pour défendre sa propre vie, et il tombe sous le sens que ce droit de légitime défense s'étend aux êtres faibles que nous avons mission de protéger. Un père ne laissera pas égorger son enfant ou sa femme, ni un serviteur l'enfant de son maître, sans tuer, s'il le peut, le malfaiteur qui les attaque. Cela ne peut être discuté. Mais, la vie est-elle le seul bien dont la conservation justifie le meurtre ? L'honneur, n'est-il pas un bien aussi précieux que la vie ? Combien ne voit-on pas d'hommes donner leur vie pour l'honneur ? Quand Hippolyte Bisson se faisait sauter avec son équipage pour ne pas rendre son navire, que faisait-il autre chose ? il offrait ses compagnons d'armes et lui-même en sanglant holocauste à l'honneur. Nous l'avons proclamé un héros. Et tant d'autres, qui, certes, ne sont pas des héros, et qui pourtant presque chaque jour jouent leur vie et celle de leur adversaire parfois sur un simple prétexte d'honneur ! Les lois elles-mêmes n'ont-elles pas d'étonnantes indulgences pour les maris qui assassinent en cas de flagrant délit ? Ainsi donc, du consentement presque unanime des hommes, le meurtre peut être trouvé légitime. Ceux-là seuls qui portent, comme toi, dans

leur âme profondément gravée la loi divine, ont le respect de la vie humaine; encore admettent-ils les cas de légitime défense!

« Et moi, tu le sais, je n'ai pas cette foi invincible qui t'a soutenue et te soutient encore à travers les épreuves de la vie; j'appartiens à cette génération d'hommes qui croient à la raison, qui la prennent comme leur unique guide parmi les difficultés de ce monde et les obscurités d'un problématique au-delà, de ceux qui, dégagés des servitudes surnaturelles, ne connaissent, en dehors du jugement de notre conscience, d'autres lois que celles édictées dans nos codes, simples règles de police acceptées par les gens sages dans l'intérêt du bon ordre général, contre lesquelles protestent parfois le jugement individuel et le sentiment que nous avons de l'honneur. J'ouvris donc sans scrupule mon esprit à ces pensées qui n'étaient alors pour moi que des textes à réflexions purement spéculatives, des cas de conscience à l'usage des gens du monde, sans application ni retour personnel. Sous couleur d'innocence, elles s'installaient pourtant, se groupaient en une trame solide d'argumens où j'allais me trouver moi-même, le moment venu, comme emprisonné.

« La première fois que l'idée du fait succéda à la théorie, ce fut le jour où j'acquis la conviction que l'âme des enfans était en péril, que les principes, les exemples du père allaient contaminer ces jeunes intelligences, atrophier leurs consciences, dissoudre en eux la droiture et l'honnêteté natives. Le droit de légitime défense alors m'apparut certain en faveur des êtres faibles confiés à ma garde; bien plus, il m'apparut comme un devoir rigoureux, inéluctable.

« Je savais ta fortune compromise, dilapidée follement, honteusement même, de la façon la plus outrageante pour toi, je l'avais supporté; j'avais supporté de te voir abandonnée, trahie pour d'indignes rivales, j'avais vu saigner ton cœur humilié, torturé dans ton fils, le pauvre petit Richard, victime innocente des émotions que tu avais subies durant ta grossesse. J'avais pleuré, gémi, j'avais maudit ton bourreau, je m'étais maudit moi-même; aucune issue violente ne s'était offerte à moi.

« Mais l'âme des enfans! ce dernier fonds sacré de l'être qui décide de l'honneur ou de l'infamie, je ne pouvais permettre qu'il fût profané devant moi, avili jour par jour, jusqu'à la corruption finale. Je devais les défendre, mais comment? Je n'avais personnellement aucune arme légale, et tu refusais le divorce, la

séparation même qui y aboutit fatalement, tu opposais des raisons de conscience et de tendresse, tu ne pouvais admettre le partage des enfans, tu m'objectais que tes griefs contre ton mari, d'ordre tout intime, n'ayant éclaté en aucun scandale public, en aucune violence matérielle, le tribunal ne t'accorderait pas la garde de tes deux fils, et plutôt que d'en sacrifier un tu préférerais rester près d'eux, stoïquement, à ton poste de souffrance. Sur ce point je te trouvais inflexible. Que pouvais-je faire ?

« Je vous voyais, tes fils et toi, pris dans un engrenage formidable, meurtris, broyés sous la roue inhumaine, liés des courroies légales, sciés, déchirés en lambeaux, sans pouvoir enrayer l'inférieure machine. Je te le demande encore ; que devais-je faire ? Arrêter le moteur, l'immobiliser, le réduire à l'impuissance. C'est alors que l'idée de mort se fit jour ; d'abord sous forme de désir : « S'il pouvait mourir ! » Et je commençai à calculer les chances qu'il avait de vivre ou de ne pas vivre... Il était gros, sanguin, le cou était puissant et court, l'apoplexie pouvait l'emporter un jour, sa vie dissolue était aussi un danger pour lui. Je l'étudiais, le regardais à la dérobée, scrutant le plus léger symptôme, un mal de tête, un peu d'essoufflement. « S'il pouvait mourir ! » Mais il ne mourait pas, et je comprenais clairement que, malgré tout, il était taillé pour me survivre, et je commençai à changer la forme de mon souhait, à dire avec impatience : « Qui donc nous délivrera de cet homme ? » et peu à peu la lumière se fit et je vis que c'était moi, que j'étais destiné à cette œuvre. Ce ne fut pas sans combat, sans défaillances et fluctuations que j'arrivai à conclure ainsi... Que de nuits de détresse j'ai passées à m'exciter contre lui, à attiser ma haine, à ruminer mes argumens de mort. Je n'avais aucun doute sur mon droit ; de ce côté j'étais en paix avec moi-même, j'avais à lutter contre la pusillanimité, l'inertie, la veulerie sentimentale, le respect superstitieux de la chair et du sang. Dans ma conscience réfléchie, il était condamné, je n'avais pas le courage d'exécuter l'arrêt. Passivement et la rage au cœur, j'assistais à la ruine progressive de tout ce qui m'était cher au monde, c'était un supplice d'une inconcevable atrocité. Combien j'ai souffert, tourné et retourné en moi-même le hideux problème ! Avec quelle indignation j'enregistrais chaque jour les crimes nouveaux de cet homme, ses attentats contre notre honneur, car, de degrés en degrés, il nous entraînait dans l'abjection de sa vie, de ses vils projets d'escroc. Que de nuits

d'insomnie j'ai passées à me débattre contre l'horrible nécessité d'agir, exhalant ma haine et ma rage en injures et menaces vaines! Je me réveillais parfois en sursaut, criant presque à voix haute: « Il doit mourir, il est condamné, qui donc l'arrête? va donc, fais ton office de justicier! C'est ton droit, c'est le devoir! Mais ce rôle de bourreau me faisait évanouir de dégoût!

« C'est dans l'excès de ce dégoût, dans cette invincible horreur, que je puisai la suprême raison d'agir, l'idée du sacrifice; m'immoler à ce devoir répugnant, immoler mes instincts, mes délicatesses natives, une habitude invétérée, héréditaire, de douceur, d'humanité, surmonter ma faiblesse, rester à jamais flétri à mes propres yeux et porter seul à jamais ce lourd fardeau de sang, le poids de l'abominable secret, tromper, mentir, et cela par pur amour, pour sauver l'avenir et l'honneur de mes enfans, ce calvaire me tenta; cela me parut une abnégation si entière qu'elle touchait au sublime. Je jure qu'il n'est pas entré dans ma résolution une seule pensée d'intérêt personnel, pas même une satisfaction de vengeance; j'ai obéi tout le temps à un sentiment impératif de devoir et je l'ai fait avec une horreur désespérée, contraint, forcé par le cri incessant de ma conscience.

« Il arriva un moment où ma résolution fut prise; restait à fixer le jour. Quant au moyen, je n'ai guère hésité. La forme de l'exécution s'était déterminée d'elle-même, avant que j'y eusse songé; cela devait se faire à la chasse, c'était comme un programme, tracé d'avance, sur lequel je n'avais pas à délibérer. Une seule fois, dans un transport de colère et de désespoir, où la fièvre, je crois, entraînait pour beaucoup, je pris mon fusil et courus, sur ses traces, avec la résolution d'en finir à l'instant même; c'était le soir, et l'obscurité, la certitude de ne pas le voir en face, de ne pas rencontrer son regard, me donnait du courage. Il avait annoncé qu'il se rendait chez le garde, au Pré-Joli, j'allai me poster sur la levée qui longe l'étang et l'attendis sous la pluie battante, avec de grands frissons de désir et d'horreur, et de grands coups au cœur qui me coupaient la respiration au moindre bruit du vent dans le taillis ou de la pluie dégouttant des feuilles; il ne parut pas. Tu te souviens qu'il s'était rendu à la Jonchée, près de Justine, et n'alla pas chez Luguet; son mensonge le sauva ce soir-là.

« Ce qui te semblera étrange, et ce qui l'est en effet, c'est que jamais la crainte d'être découvert ne m'a préoccupé; l'impunité

me paraissait certaine ; mes perplexités n'ont eu d'autre objet que des questions de conscience, de droit et de devoir, et la lutte éperdue contre mes répugnances et mes préjugés.

« Je ne manquais aucune des chasses et j'y portais mon horrible idée fixe, observant, imaginant comment cela pourrait arriver, ajournant toujours sous quelque prétexte. Rentré chez moi, je me maudissais, je m'insultais, je pleurais de rage et de mépris pour ma débilité et mes indécisions.

« Comment, ce jour-là, le jour fatal, ai-je eu l'énergie qui jusqu'alors me faisait si honteusement défaut ? Je n'en sais rien. Au point de tension extraordinaire où étaient arrivés mes nerfs et mon cerveau, le plus futile incident devait décider de moi ; je ne m'appartenais plus, j'étais devenu l'instrument d'une force qui dominait ma volonté et contre laquelle je n'avais plus que de chétives et fugaces résistances. Le break où nous étions entassés suivait, pour gagner les terrains de chasse, une route bordée de minces peupliers ; sur les branches, des pies voletaient, tournoyaient en jacassant. Je me souviens que quelqu'un déclara la rencontre de bon ou de mauvais augure, selon qu'elles s'envoleraient à droite ou à gauche.

« Duvivier prit son fusil et dit :

« — Consultons les augures ! Il épaula, fit feu ; les pies effarées s'envolèrent en différentes directions ; l'une d'elles pourtant, blessée, tournoya un instant et vint, effleurant presque le front de Duvivier, tomber morte à ses pieds.

« Lhérissey la ramassa et la lui présenta :

« — Eh bien ! que dites-vous de l'augure ?

« Il répondit en riant :

« — Je dis que j'ai tué la mauvaise chance.

« Tous approuvèrent, tous étaient gais. Je sentis un froid de glace hérisser ma chair, comme si le destin m'avait touché du doigt et crié : C'est aujourd'hui !

« Quand nous fûmes arrivés au lieu désigné, on renvoya le break, et la première battue s'organisa ; je me trouvais placé à peu de distance de Duvivier. J'eus quelques coups heureux, qui furent remarquables ; on me félicita. Loin d'être animé par ce succès, par l'odeur de la poudre, je me sentais défaillir, mes jambes se dérobaient, un poids horrible m'étouffait. Je prétextai ce malaise et ne pris pas part à la seconde battue. Assis à l'écart, le fusil entre mes jambes, je regardais les rabatteurs aller et

venir dans la plaine, et les chasseurs bien alignés évoluer lentement. A un instant, Duvivier se trouva au bout de mon fusil ; je pouvais le tuer. Une sueur froide inonda mon front, j'eus un éblouissement et je fermai les yeux. Quand je les rouvris, l'occasion était passée... Je désespérai de moi, m'accusai d'égoïsme, de lâcheté, je me dis qu'une circonstance aussi favorable ne se présenterait certainement plus et que c'était fini, pour ce jour-là, du moins ; j'étais sincèrement indigné de ma faiblesse, et pourtant, je respirai plus légèrement et, pour la première fois depuis le matin, je remarquai la beauté pure du ciel, avec un sentiment de plaisir. En même temps j'éprouvais une grande fatigue. Pour la troisième battue, je me trouvai placé à l'extrémité opposée à celle où était Duvivier : « Allons, pensai-je, il est sauvé cette fois encore. » J'arrêtai Fernand qui passait en courant et l'engageai à rester auprès de moi, ce que j'avais évité jusqu'alors afin d'être plus libre de mes mouvemens ; il refusa.

« — Papa va me faire tirer un faisan, me dit-il, sautant de joie, et il courut rejoindre son père. Nous étions adossés à un bois, avec un grand champ de luzerne devant nous. Le soleil dardait des rayons obliques contre lesquels je me garantissais de mon mieux, le soleil augmentant ma fatigue nerveuse ; je quittai ma place trop peu ombragée et, tenté par la fraîcheur du bois, je m'enfonçai dans le taillis et m'étendis au pied d'un chêne ; mon voisin me plaisanta sur ma mollesse, mais on était habitué à mes façons. J'étais si las de corps et d'âme que je m'assoupis. Tout à coup, je sursautai comme si quelqu'un m'eût tiré par la manche et crié : marche ! Je regardai autour de moi et ne vis personne. Mon voisin, pour fuir le soleil qui gênait son tir sans doute, avait changé de place. Je me levai, pris mon fusil et, voyant un sentier devant moi, qui circulait à travers le bois, je le suivis. J'avancais sans précaution, ne sachant où il me menait et je fus foudroyé d'émotion, quand, après plusieurs détours, je vis devant moi, à l'orée du bois, la large carrure de Duvivier qui me tournait le dos. Je me jetai derrière un if épais et je passai entre les branches touffues le canon de mon fusil. Je n'avais cependant pas l'intention formelle de le tuer à ce moment ; je n'étais pas plus sûr de ma volonté que je ne l'avais été précédemment ; j'agissais mécaniquement, comme à la manœuvre un soldat exécute les mouvemens prescrits en attendant que l'on commande : feu ! Et, loin d'être décidé à tirer, je faisais en moi-même la

réflexion que la présence de Fernand était un obstacle insurmontable, car, n'étant pas engagé dans la chasse et seulement spectateur, il aurait toute facilité de remarquer d'où serait parti le coup. Mais, il y a, vois-tu, une fatalité, et nous sommes les jouets de cette fatalité. Au moment même où je faisais cette réflexion, je vis Duvivier passer son fusil à l'enfant, et comme l'arme était lourde, il se pencha pour l'aider à épauler. C'était l'instant où la fusillade éclatait sur toute la ligne; moi aussi, je tirai.

« Le malheureux tourna sur lui-même et tomba comme une masse. J'entendis un cri déchirant et je m'enfuis, avec ce cri d'enfant dans les oreilles et dans le cœur. La crainte d'être poursuivi me fit précipiter ma course. Dans mon trouble, je ne me rendis par compte de la direction que j'avais prise et sans l'avoir prémédité je me trouvai sur la lisière du bois en face de M. de Château-Laval qui courait dans la luzerne, précédé à quelque distance par un groupe de gardes et de rabatteurs :

« — C'est là-bas ! me dit-il en étendant le bras.

« — Qu'y a-t-il ? demandai-je, qu'est-ce qui est arrivé ?

« — Un accident... Je crains que votre gendre ne soit blessé. Je le suivis à contre-cœur; il le fallait pour ne pas éveiller les soupçons.

« Tout le monde, à la nouvelle de l'accident, avait couru et s'empressait autour du blessé; on se rangea à ma vue et je m'approchai. On l'avait relevé et adossé au revers d'un fossé; il venait d'expirer sans avoir prononcé une parole et, je crois, sans souffrance. Ses traits n'étaient nullement défigurés, l'expression de la figure pourtant était autre; la bouche faisait une sorte de moue, comme celle d'un enfant qui va pleurer et la rondeur des joues et du menton ainsi que la coloration encore vive du teint accentuaient ce caractère enfantin si inattendu que j'en fus remué au fond des entrailles, Fernand sanglotait des appels déchirants : « Papa ! papa ! » Les personnes présentes s'agitaient, s'exclamaient, cherchaient à s'expliquer l'événement; chacun raisonnait, émettait des hypothèses, des affirmations contradictoires, on se querellait presque. Un des hommes était parti déjà à la recherche d'un médecin, d'une civière... Moi, je n'écoutais que les sanglots et les cris de Fernand; j'aurais voulu lui dire quelques mots de consolation, je n'osais lui parler et je sentais en moi un prodige nouveau, une épouvante, une angoisse imprévue pour moi qui croyais les avoir toutes prévues; sa douleur m'accusait : Caïn ! Qu'as-tu

fait, Caïn ? Je jetai des regards égarés autour de moi ; il me semblait que tous devaient comprendre le sens de ses gémissemens et entendre, comme moi, ce cri dénonciateur : Caïn !

« Un instant, je crus que la terre s'ouvrait, que le ciel tombait, je chancelai. On me soutint, j'entendis qu'on me plaignait, on parlait de saisissement, d'émotion trop forte. Je murmurai :

« — Emmenez l'enfant !

« On m'obéit, on l'entraîna, mais ses sanglots, sa voix brisée de larmes, je l'entendais malgré moi, lorsqu'on l'eut éloigné et je l'entendis longtemps encore après des jours, des semaines, quand déjà il était consolé, le reproche accusateur de ses larmes. Avais-je le droit d'arracher à cet enfant son père ? Un mauvais père, pourtant ! Mais, son fils l'aimait et je n'y avais pas pensé... J'étais si convaincu que cet homme était néfaste, que seul le mal pouvait émaner de lui ! J'avais toujours entrevu sa mort comme une délivrance, jamais comme une douleur. J'étais atterré, pris de vertige, et une sourde irritation m'éloignait de Fernand. Je lui en voulais de ses pleurs comme d'une ingratitude. Et ce double sentiment a persisté : la rancune de son affliction en même temps que le remords de mon crime. Car, si ce que j'avais accompli n'était pas légitime et juste, j'étais criminel, non plus un justicier, mais un assassin. La maladie nerveuse de Richard, conséquence du saisissement causé par la mort tragique de son père, accentua encore ce double sentiment ; une séparation s'était faite entre tes fils et moi ; mon affection si tendre était devenue déliante et amère. Leurs voix me faisaient mal, je ne pouvais plus soutenir leurs regards, je croyais les sentir pénétrer en moi, dans le sombre abîme de mes pensées et y lire mon secret. J'avais peur de leur clairvoyance d'âme, et j'étais par momens tenté d'aller au-devant des soupçons et de crier tout à coup : C'est moi qui ai tué votre père ! Il me semblait que j'aurais été soulagé, si j'avais pu dire cela, me décharger de ce poids. Et la tentation était si forte que j'y aurais peut-être succombé, si je n'avais trouvé une diversion puissante dans le règlement des désastreuses affaires que laissait Duvivier. En pénétrant dans ce cloaque où je me heurtais chaque jour à de manifestes témoignages de la mauvaise foi et du libertinage de cet homme, je retrouvais la conscience du droit que j'avais eu de le supprimer. Que de fois notre vieil ami Genteau, qui m'aidait à débrouiller ce ténébreux chaos, s'est écrié : « Quel bonheur qu'il soit mort ! Il aurait fini au bagne ! » Un

grand calme entraît en moi tout à coup, une sorte de paix orgueilleuse : « D'autres n'auraient pas osé, moi, j'ai fait cela. » Cette pensée était comme une caresse du vent frais du matin sur un front brûlé par la fièvre nocturne. Je me sentais vivifié, surexcité, avec une clarté d'esprit, une vivacité de compréhension qui me surprenaient moi-même. Mais, quand je rentrais le soir à Warincheville, que les enfans présentaient leur front à mon baiser, ce que je souffrais est inexprimable. Je ne pouvais plus. Du bout des doigts, de cette main rouge de sang, je leur tapotais la tête ou l'épaule, d'un air de distraction, pour éviter de les embrasser, sous cette double étreinte de remords et de rancune qu'ils m'infligeaient à leur insu. Toute allusion à leur père exprimant un regret, les crises nerveuses de Richard m'exaspéraient. Ingrats, ingrats ! J'avais tant souffert pour eux, tant lutté contre moi-même pour m'imposer l'atroce devoir de les débarrasser de leur père !

« Près de toi seulement, je trouvais un peu de calme : tu avais été si malheureuse dans ton ménage, si humiliée, tyrannisée, méprisée ! Il était impossible que la disparition de ce mauvais homme ne fût pas pour toi une délivrance ! Toi, du moins, tu devais, dans le mystère de ton cœur, bénir ce coup de la destinée qui t'avait rendue libre ; j'entrevois le moment où, sortie du deuil qui t'était imposé, des inquiétudes qui t'absorbaient près de Richard, tu te retournerais vers la vie et tendrais tes deux mains à l'amî fidèle, à l'amant dévoué, dont le long respect attestait la profondeur de son amour. Je te voyais heureuse enfin, appuyée au bras de Roberty.

« Comprends ma douleur, l'excès de mon désespoir, quand je découvris que ton esprit était obsédé par la pensée que Duvivier avait été assassiné et que tes soupçons se portaient sur Roberty. Ainsi donc, ce que j'avais fait était inutile : le bonheur que j'avais voulu t'assurer, c'est moi qui l'avais rendu impossible. Ce fut le dernier coup. Et toi, tourmenteur inconscient, tu retournais le poignard dans ma blessure par ton insistance à chercher le meurtrier ! Comment ne l'as-tu pas deviné ? Ton respect et ta tendresse te fermaient les yeux, tu ne voyais pas le trouble de mon attitude, l'égarément de mes discours ; je le compris le jour où, songeant à Roberty, quand j'essayais de te faire admettre que l'amour pouvait excuser le crime, tu l'écrasais de toute la pesanteur de ton mépris, quand tu flétrissais la bassesse, la lâcheté de l'assassinat. Ce jour-là, ma pauvre fille, tu as prononcé ma sentence...

« Vainement, depuis cela, j'ai tenté de retrouver la sécurité de ma conscience, cette évidence de mon droit que j'avais eue pleinement, avant l'action, quand, obsédé par la vision des ruines matérielles et morales amoncelées autour de nous par un seul coupable, je m'hypnotisais dans l'idée fixe d'une mission libératrice à laquelle j'étais prédestiné; en vain, je me répétais que l'ensemble des êtres n'est qu'une succession de phénomènes issus d'un hasard heureux, d'une rencontre fortuite: qu'un phénomène, c'est-à-dire un fait, ne peut avoir de droits, qu'il est subordonné à d'autres phénomènes, condamné à disparaître s'il en gêne l'expansion; qu'au point de vue de la morale naturelle, si l'on peut dire que la nature ait une morale, mon intervention violente dans la chaîne des phénomènes ne pouvait être un crime, puisque j'avais agi, comme la nature elle-même, dans l'intérêt de l'espèce en éliminant un agent néfaste; aucun raisonnement ne m'apaisait, l'agitation désespérée de mon âme s'accroissait des efforts que je faisais pour la calmer. J'avais toujours présent, inexorablement, le sang rouge que j'avais vu couler, les pleurs sanglotans du fils sur le cadavre de son père, et ton mépris, l'horreur accablante de ton mépris. C'est que, près de la nature impassible qui broie les choses et les êtres, il y a la nature vivante, animée, qui a conscience d'elle-même, qui connaît la douleur, qui connaît la mort et qui n'a pas le droit de toucher à ce mystère sacré de la vie, dont chacun de nous est le dépositaire. Cela m'apparaissait avec une évidence écrasante, je me sentais un criminel, un réprouvé: « Caïn, qu'as-tu fait de ton frère? »

« Du moins ai-je sauvé l'honneur! Si l'honneur n'est autre chose que la considération, le crédit accordé par le monde sur des apparences souvent trompeuses, cela encore peut être sauvé. Sauvé aussi peut-être le sens délicat du bien et du mal dans l'âme des enfans, mais à la condition expresse qu'ils ignorent à jamais que l'aïeul si longtemps chéri et vénéré, dont ils ont reçu les premiers principes d'honneur et de vertu, est tombé au rang des pires scélérats, s'est souillé du plus lâche, du plus abominable forfait. Fais en sorte qu'ils l'ignorent toujours... Efforce-toi de combattre en eux les redoutables infiltrations d'une hérédité funeste qu'ils tiendront de moi aussi bien que de leur père. Cette pensée est comme un aiguillon de feu qui me harcèle. Je ne me sens plus le pouvoir de t'aider dans cette tâche, trop lourde peut-être pour ton tendre cœur. Roberty t'aidera: c'est mon vœu

suprême. Mon devoir était de le justifier, quoi qu'il pût m'en coûter de déchoir à tes yeux... Le sacrifice est accompli. Je vais maintenant disparaître de ta vie et du monde.

« Ne crains pas que je me tue ; j'en ai eu la tentation, c'était si simple et si facile ! Mais, je ne veux pas infliger cette souveraine douleur à ton âme pieuse et aimante... Et puis, l'héritage de sang que je laisse à tes pauvres enfans est assez lourd déjà... Je vais chercher hors de France, de l'Europe même, une retraite ignorée où j'achèverai de mourir. Je ne pourrais vivre parmi vous, quand même ton pardon m'absoudrait, usurpant le respect de tes fils, dont j'ai tué le père, la considération, les égards des hommes, dont j'ai violé les lois. Une longue habitude de droiture et de loyauté s'insurgerait contre moi : le remords même du sang versé égalerait à peine la honte de mon hypocrisie ; un jour ou l'autre, il m'arriverait d'avouer mon crime, fatalement, de le jeter à la face du monde, de crier : « Ne m'approchez pas, ne me saluez pas, ne touchez pas ma main ; elle est rouge de sang ! » Je le dirais ; il ne faut pas que ce soit, pour qu'au moins le nom de tes fils demeure sans tache aux yeux du monde, que je ne leur aie pas tout pris. Adieu, ma chérie, ma bien-aimée, la fille adorée de mon cœur, ma joie, mon orgueil, ma vertu ! Tu prieras seule pour moi, je le sais... Qui sait ? peut-être y a-t-il là-haut quelqu'un qui t'entendra et qui fera descendre la paix en mon cœur.

« Dans le lieu où je vais cacher mes remords et ma honte, des hommes vivent heureux, ils s'y sont retirés les mains pures, le cœur intact, pour y passer une vie innocente, en la seule présence du Dieu de leur foi et de leur espérance. Peut-être au contact de ces êtres d'élection, libres victimes vouées à la pénitence par la charité, qui prient et adorent pour ceux qui ne savent ni prier ni adorer, peut-être me sera-t-il donné d'arriver un jour à la cause sacrée de la vie, au mystère initial ! Peut-être mon âme, incrédule et révoltée, trouvera-t-elle la paix avec le pardon, dans le repentir, cet humble frère du remords ! Peut-être !

« Je te laisse cet espoir avec mon dernier adieu !

« Explique à tes enfans, — nos enfans, je les ai tant aimés ! — explique à nos amis, au monde, à tous ceux qui m'auront gardé un souvenir, ma disparition, comme tu le jugeras convenable, folie ou conversion, il n'importe !

« Je t'ai fait donation de tout ce que je possède ; mon notaire t'expliquera cela.

« Et puis, ne me maudis pas, ne pleure pas, tâche d'être heureuse. Je t'en prie, sois heureuse, pour qu'à ma dernière heure je puisse me consoler, m'absoudre par cette pensée.

« Je me suis assuré d'un intermédiaire sûr et discret qui me donnera de tes nouvelles et te fera parvenir les miennes.

« Adieu, adieu, mon ange, mon cher amour. Garde-moi la tendre pitié de ton cœur. Va, j'ai bien expié déjà! Et ce n'est pas fini.

« Je n'ose étendre mes mains coupables pour te bénir, je baise le bas de ta robe, ma chère et pure enfant, en te demandant une fois de plus pardon.

« Ton père infortuné,

« ALEXIS DE MASSIEU. »

Quand elle avait commencé à lire cette longue confession, quand elle avait vu flamboyer à ses yeux l'aveu terrible, après un premier cri, un sursaut d'horreur, elle s'était reprise et rassurée. C'était impossible! Son père criminel! son père assassin! lui si sensible à l'honneur, d'une si délicate loyauté! Impossible, impossible! Il l'avait vue tourmentée, malheureuse, torturée par d'involontaires soupçons contre Roberty, et s'accusait lui-même pour la rassurer, pour lui démontrer l'injustice des apparences et combien il est dangereux de conclure à la culpabilité sur de simples présomptions, des vraisemblances logiques. C'était cela, sans doute, une épreuve! Elle s'attendait à chaque ligne à voir apparaître la vérité sous la fable ingénieusement combinée. A mesure qu'elle lisait avec hâte, avec fièvre, son cœur par instans s'arrêtait d'angoisse, la respiration lui manquait, et plusieurs fois, le papier échappa de ses mains... Quand donc allait finir l'horrible cauchemar? Elle reprenait sa lecture, des souvenirs surgissaient, s'entremêlaient aux aveux, les contresignaient en quelque sorte : le changement inexprimable survenu en M. de Massieu, au cours de cette dernière année, un lamentable affaïssement succédant à des agitations sans motif, la haine grandissante contre son gendre, les insomnies délirantes, le trouble taciturne d'un esprit hanté par l'idée fixe! La vérité apparaissait alors implacable : son père avait tué! Ce fut parmi les sanglots, à travers un voile de pleurs, et non sans avoir senti bien des fois son cœur défaillir, qu'elle arriva à la fin de la confession inouïe, des adieux déchirans. La nuit entière s'était écoulée en cette agonie. Une aube

grise frissonnait à la fenêtre, dont elle avait négligé de fermer les volets, sa lampe s'éteignait, tout dormait autour d'elle, dans la nature engourdie, elle seule veillait, seule, elle subissait sa torture sans consolation, sans une âme amie qui compatit à ses larmes, qui relevât son courage anéanti. Elle ne pouvait même pas prier, la douleur était trop forte ! Son père, son malheureux père l'occupait tout entière. Repliée sur elle-même, refoulée dans le passé, elle voyait revivre ses années depuis son enfance, l'enchaînement insensible et formidable des causes, qui l'avaient amenée par une pente inaperçue jusqu'à cet excès d'infortune, longue suite de fatalités et de fautes s'engendrant l'une l'autre et faisant si restreinte l'intervention de la volonté : c'était tout d'abord la mort de sa mère qui semblait avoir ouvert la série des jours néfastes, toute la responsabilité de son avenir rejetée sur son père, l'éloignement de la maison de famille, les années de couvent, l'ignorance optimiste des nécessités de la vie qui la livrait sans défiance aux hasards du mariage, le choix hâtif accepté par M. de Massieu par crainte de la laisser seule, sans protecteur, s'il venait à mourir, puis les longs mois sans fin des galères conjugales, déceptions, chagrins, tourmens de tous genres faisant naître chez le malheureux père, coupable d'avoir entraîné son enfant dans cet abîme de maux, le remords, la haine, le désir de vengeance, l'idée fixe du meurtre. Et maintenant qu'allait-elle devenir, seule avec ses deux orphelins ? « Sois heureuse, je t'en supplie ! » écrivait M. de Massieu. Heureuse ! et comment avec cet horrible secret sur le cœur, avec ce voile rouge de sang tendu entre elle désormais et les joies de ce monde ? quand il écrivait ce mot, M. de Massieu avait pensé à Roberty ; elle aussi, d'un instinctif élan, s'était tournée vers lui dans sa détresse, vers le seul secours qu'elle pût espérer : ne lui était-il pas toujours présent, ce sûr et tendre ami ? Quoi qu'elle pût faire pour se détourner de lui, il n'avait jamais cessé d'occuper sa pensée. L'appeler à son aide, ç'avait été son premier mouvement, vite refoulé par la réflexion. Assise toute pensive près de la fenêtre, sa tête endolorie de pleurs appuyée sur sa main, le regard perdu vers la mer lointaine chatoyant à l'horizon, elle se demandait de quel air, par quels mots elle accueillerait Roberty, de quelles douleurs elle pourrait lui faire confidence : avouer la vérité, dénoncer le crime, trahir la lugubre confession de son père ? Jamais ! jamais elle n'aurait ce courage impie. Qui sait

d'ailleurs si le dévouement de Roberty résisterait à l'épreuve? Si son amour même n'en serait pas altéré, comme flétri? Fille d'un meurtrier, serait-elle la même encore à ses yeux? Si elle allait surprendre une hésitation, une ombre d'involontaire répugnance, encore qu'il s'efforçât peut-être de dissimuler? D'avance, elle souffrait de l'injure, du mépris jeté à son père. Non, jamais elle ne le trahirait, elle garderait jusqu'à la mort fidèlement, pieusement son secret, dût-elle étouffer de l'effort. Mais alors, que dirait-elle à l'homme qu'elle aimait? Lui faudrait-il donc mentir toujours, à toute heure, tout le long de la vie, inventer, pour lui comme pour les indifférens, quelque conte ingénieux qui expliquerait la disparition de M. de Massieu? Impossible! la duplicité, le mensonge n'étaient pas faits pour elle. C'était trop déjà qu'elle fût forcée de dissimuler avec ses enfans, qu'elle fût contrainte à des paroles trompeuses, pour ne pas leur enlever le respect de l'aïeul et livrer un tel exemple à leur jeunesse. C'était trop, beaucoup trop pour son âme loyale et sincère : mais se donner à l'amour avec un cœur faux et des paroles menteuses, elle ne le pouvait. Mieux valait renoncer à l'amour.

Elle se leva, ouvrit la fenêtre pour offrir à la fraîcheur innocente du matin son front brûlant; la force de vivre se retirait d'elle, ses nerfs défailaient, après cette longue nuit de tribulation. Le soleil encore caché par la cime des montagnes lançait jusqu'au zénith ses fulgurances éparses, des lueurs roses couraient sur la mer, des frissons d'aurore annonçaient la gloire d'un beau jour. Tout était pureté limpide autour d'elle, paix et sourire. Elle seule, exilée de l'allégresse universelle, fléchissait sous l'épreuve : « Père, père, où êtes-vous, pauvre père déchu de l'honneur, du respect, de l'estime? Où cachez-vous, dans une terre inconnue, votre vie souillée de sang? » Elle le sentait plus loin d'elle, plus perdu, plus mort que s'il reposait au cimetière. Et que pouvait-elle pour lui? Rien que prier, que crier à Dieu miséricorde, pour le pauvre pécheur. Elle s'habilla, descendit sans bruit et sortit. Un mince clocher émergeait du fouillis des verdure étagées sur la côte, elle se dirigea de ce côté.

La chapelle était fermée, elle s'assit sur les marches de pierre et attendit : un prêtre viendrait, elle irait alors s'agenouiller à ses pieds et décharger dans le secret de la confession les tourmens de son cœur ; le poids était trop lourd pour elle seule, et quel plus sûr confident que ce prêtre inconnu, délégué par Dieu même pour

être le conseil et le soutien des malheureux? Elle chercha comment elle l'aborderait, imagina sa stupeur au récit du drame et ce qu'il pourrait répondre et comment il consolerait de telles misères; elle s'interrogea anxieusement sur la part involontaire qu'elle avait pu avoir dans le crime, par ses plaintes indiscretes peut-être; sa conscience épouvantée lui reprochait jusqu'à ses larmes... Le jour grandissait, éveillant l'activité de la vie autour d'elle; des ouvriers passèrent allant à leur travail, maraichers et laitières commencèrent à descendre vers la ville. La chapelle cependant restait fermée. Sept heures sonnèrent à une cloche lointaine, à laquelle répondit l'horloge de la chapelle. Une vieille femme, la voyant ainsi affaissée et si pâle, s'approcha :

— C'est-y que vous attendez quelqu'un, madame, ou si vous êtes p't-être malade?

— J'attends l'heure de la messe.

— Ah! bien, on ne dit la messe ici que trois fois chaque semaine et ce n'est point le jour. Le prêtre ne viendra que demain.

Elle remercia la vieille et reprit péniblement le chemin de la villa. Une grande fatigue la courbait, faisait trembler ses jambes, des étourdissemens troublaient sa vue... Les émotions de sa nuit douloureuse avaient été trop fortes. Ce fut à grand'peine qu'elle put arriver et se traîner à la chambre de Richard; il venait de s'éveiller et l'avait déjà demandée. Son premier mot, quand il la vit, fut pour son grand-père : quand allait-il revenir? Avait-elle des nouvelles? Il avait bien dormi, son teint reposé était moins maladif; son regard pur et droit souriait. Germaine s'assit sur le petit lit et, pressant son fils contre son cœur, le couvrit de baisers sans répondre. Mentir à cet enfant, à cette candeur, lui était une souffrance. Comme il insistait pourtant, il lui fallut trouver une explication, la première venue, on verrait plus tard.

Grand-père était obligé de faire un long voyage et ne fixait pas de date à son retour. Elle se croyait quitte ainsi, mais l'enfant s'étonnait, interrogeait, et la malheureuse femme, le front moite, et troublée jusqu'à l'âme, tremblait de se laisser tomber en quelque contradiction, sous la logique pressée de son fils. Elle se hâta de couper court :

— Ne t'inquiète pas, chéri, ton grand-papa est en bonne santé, c'est l'important, n'est-ce pas?

Elle le prit dans ses bras, et l'emporta près de la fenêtre ouverte, calmant l'agitation de son cœur au frais contact de ce petit

corps souple et léger, que l'amaigrissement rendait presque fluide.

— Oh! que c'est beau, ce pays! Petite mère, voyez là-bas ces hautes montagnes et la mer et le ciel! tout est bleu et rose avec, on dirait, de l'or fondu. Comme nous serons bien ici, quand grand-père sera avec nous! n'est-ce pas que nous serons bien heureux?

— Nous tâcherons, mon amour.

— Vous dites cela tristement... Ah! je devine : vous regrettez que Fernand ne soit pas là?...

— Oui, mon petit,... je le regrette bien, le pauvre Fernand!... Il faudra m'aimer beaucoup et être bien sage, pour me consoler de son absence.

Ses larmes jaillirent et couvrirent ses joues, séchées à mesure par les baisers de Richard, qui la grondait à sa façon enfantine.

— Puisqu'ils sont bien portans, grand-père et Fernand, vous ne devez pas pleurer, maman... Ce n'est pas raisonnable... Vos larmes me gâtent ce beau pays, petite mère... Je n'ai plus envie du tout d'être content, si vous êtes triste.

— C'est la fatigue qui me rend faible, mon chéri... Tiens! vois-tu, je ris à présent...

Il était si frêle, si délicat et sensible, le pauvre enfant; il avait tant besoin d'elle, de ses soins, de sa tendresse! elle le pressait contre elle, dans sa longue chemise de nuit qui ne dissimulait rien de son dépérissement, elle se jurait d'être courageuse et forte pour lui, pour le rendre à la santé et faire de ce petit être à demi consumé un homme.

Courageusement elle se mit à l'œuvre, afin d'installer l'enfant le plus commodément possible et régler l'emploi de ses journées au profit de sa santé; cette occupation et la promenade où elle l'emmena firent paraître moins longue la longue journée. Mais, le soir, après que Richard fut mis au lit et endormi, la mélancolie de la solitude ramena les amères pensées. Assise près d'une fenêtre ouverte sur la terrasse en fleur, insensible aux parfums que le vent balançait, à la splendeur du large horizon ouvert sous ses yeux, à la beauté du ciel où se fondaient les dernières teintes rosées du couchant en dégradations insensibles, elle s'abandonnait de nouveau au découragement de ses souvenirs, lorsqu'un pas rapide sur le pavé de la rue montueuse, un coup de sonnette à la grille, l'arrachèrent à sa dolente rêverie. Elle leva la tête; dans l'indécise clarté du crépuscule, se détachait une haute silhouette d'homme. Un faible cri lui échappa :

— Lui!... c'est lui! que vais-je lui dire, mon Dieu?

Avant qu'elle eût le temps d'y songer, Roberty était près d'elle, et comme, dans son saisissement, elle restait inerte et muette, incapable d'un mouvement aussi bien que d'une pensée, il prit sa main froide et la baisa longuement, incliné vers elle, presque à genoux. Elle balbutia :

— Comment êtes-vous ici?... Pourquoi êtes-vous venu? pourquoi?

Il s'assit près d'elle, et l'entourant de son bras, l'attira sur sa poitrine :

— Mon amie!... Ma femme, si vous le voulez!

— Non, non, c'est impossible! Je dois vivre seule, il le faut!

Il resserra son étreinte et dit très bas :

— C'est lui, qui m'envoie,... votre père. Il m'a écrit,... et je sais tout!

— Vous savez?... et vous voulez pourtant...

— Oui, je veux, pauvre femme, ma Germaine adorée, je veux être heureux enfin, je veux oublier les mauvais jours d'attente sans espoir, les heures troubles et maudites; je veux vous les faire oublier, vous consoler,... vous chérir...

Et comme il cherchait ses lèvres, pour un premier baiser, avec un soupir, la tête de Germaine s'abattit sur son épaule, elle cacha contre lui son visage baigné de pleurs :

— Mon père!... mon Dieu!... mon pauvre père! gémit-elle dans un sanglot.

Il la berçait doucement comme un enfant que l'on console et baisait ses cheveux :

— Il a été égaré par sa tendresse pour vous,... affolé par le désespoir. C'est son esprit malade qui a agi malgré lui, et Dieu lui pardonnera, parce qu'il expie... Et nous, nous l'aimerons plus encore pour ce qu'il a souffert, pour ce qu'il souffre loin de nous... et nous porterons à nous deux une part de son fardeau,... à nous deux, n'est-ce pas, ma Germaine?

L'EUROPE ET LE DIRECTOIRE

V ⁽¹⁾

LA RÉVOLUTION DE BRUMAIRE

I

La France était entreprise au sud, à l'est, au nord. Le 19 septembre et le 6 octobre 1799, Brune battit, en Hollande, les Anglo-Russes et les força de se rembarquer. Le 25 et le 26 septembre, Masséna battit, en Suisse, les Austro-Russes, et Souvorof, qui déboucha, éreinté, des montagnes, dut se replier sur le lac de Constance, hors d'état de continuer la campagne. Le 18 septembre, l'archiduc Charles, menacé sur ses deux flancs, évacua Manheim. A Gènes, Moreau contenait les Autrichiens. Paul I^{er} voyait se dissiper le grand arbitrage qu'il avait rêvé. Les convoitises des Autrichiens l'indignaient. La défaite de ses troupes le consterna. Il était dégoûté de la coalition : le 22 octobre, il la rompit. La France, par un sursaut d'énergie patriotique, par un réveil de son génie militaire, par l'effet aussi des conflits entre les alliés, a écarté le péril de l'invasion et repoussé l'ennemi au delà des frontières que la Convention avait prescrites à la République. Mais ni la République n'est assise au dedans, ni les frontières ne sont assurées au dehors. L'Europe ne les reconnaît point. La France s'est simplement replacée dans les conditions où elle était en 1795, après que Pichegru avait conquis la Hollande, lors-

(1) Voyez la *Revue* des 15 juillet, 15 août, 15 septembre et 15 décembre 1897.

que les Prussiens se retirèrent de la coalition. Comme en ce temps-là, il restait à battre les Autrichiens et à réduire les Anglais. La campagne de Moreau en Allemagne, celle de Bonaparte en Italie, le congrès de Rastadt, le projet de descente en Angleterre et le grand dessein de coalition du continent contre les Anglais étaient à recommencer, si l'on voulait la paix dans les conditions où on l'avait esquissée à Campo-Formio et rédigée à Rastadt. Or, on n'en concevait pas d'autres : les limites naturelles, avec leurs garanties et leurs avant-postes : la Hollande, la Suisse dépendantes, l'Allemagne réformée et transformée, le Piémont assujéti ou réuni, l'Italie divisée en républiques, arrachée des mains de l'Autriche, et la France dominant la Méditerranée.

Tout le monde ne discerne point les conditions et les conséquences de la conquête des « limites » ; mais à part les financiers, partisans de la paix à tout prix, à part Talleyrand qui continue, timidement, à professer dans le vide les doctrines qu'il insinuait, en 1792, à Danton, personne en France n'entend, sans la frontière du Rhin, la paix républicaine. Quant à l'abandon de l'Italie, de la Hollande, de la Suisse, ceux mêmes qui n'y verraient pas un péril pour les « limites », y verraient une honte, une renonciation à la suprématie légitime de la République, prix et sanction de ses victoires. Plus que jamais ces mots : monarchie, contre-révolution, anciennes limites, se confondent. « Pour obtenir la paix, écrivait La Revellière dans un mémoire apologétique du Directoire, il faudra, sans doute, évacuer l'Égypte et la Syrie ;... il faudra indemniser la Porte, les beys, les mameloucks !... Il faut de suite évacuer Malte et abandonner l'Italie, la Suisse et la Hollande, renoncer à tout projet de limites naturelles, restituer tous les pays réunis, nous renfermer dans les anciennes limites de la France et rappeler le prétendant ! »

Donc la guerre et encore la guerre, et, dès le printemps, « la porter jusqu'au cœur de l'Allemagne et reconquérir l'Italie. » C'est le plan que développe le ministre qui a remplacé Bernadotte à la Guerre : Dubois-Crancé. Mais, reportant ses regards sur l'intérieur, ce conventionnel en qui survivait la vieille énergie des comités, ajoute aussitôt (1) : « Au milieu des plus brillants succès qui, s'ils étaient continus, assureraient à la République une paix prompte et glorieuse, je ne dois pas vous dissimuler que la

(1) Jung, *Dubois-Crancé*, t. II. *Mémoire* du 24 octobre 1799.

France touche au moment d'être plongée dans une situation plus alarmante que lorsque l'ennemi menaçait ses frontières. »

On avait entrevu l'invasion, la Terreur; le danger, l'horreur furent tels que le Directoire ne s'en releva pas. Le cauchemar écarté, tous s'accordèrent à reprocher au Directoire d'avoir attiré le péril, personne ne lui sut gré de la victoire. « On criait : Vive la République ! vivent nos braves armées ! rapporte une note de police. Chacun désirait encore plus particulièrement la paix pour la fin de la campagne, en manifestant le désir de voir le commerce reprendre son ancienne splendeur. » Car on avait encore, on eut jusqu'en 1812 l'illusion que « la campagne finirait », et que les Anglais capituleraient. Et on appelait d'autant plus avidement cette paix que, malgré l'administration désastreuse du Directoire, la France, grâce à la fertilité de sa terre, à son labeur, à l'économie de ses habitans, se sentait en état d'en profiter. Les récoltes avaient été bonnes, durant les dernières années, et le pain s'était vendu cher. Toute la jeunesse valide était aux armées, la main-d'œuvre augmentait dans les campagnes. Les impôts ne frappant que les ci-devant riches, désormais ruinés, le Trésor était vide; mais le paysan, qui criait misère, ne payait pas les taxes, ou les payait dérisoirement, en papier. Il refusait d'acquitter ses fermages, ses dettes mêmes, et ce refus opposé à des parens d'émigrés passait pour patriotique. Il « mettait de côté », et sous la forme la plus sûre, en achetant à vil prix, en payant en assignats, les biens nationaux, et, la terre ainsi acquise, il la cultivait avec amour, prêt à la défendre avec férocité. L'argent pouvait être pris par les agens du fisc, par les chauffeurs; mais la possession de la terre, liée à l'existence même de l'État, associait le paysan à la fortune de la République; elle faisait de l'État le garant de la fortune du paysan. Dans les villes, faute de commerce, on avait l'agio. Les financiers adroits, qui avaient accaparé l'or, réclamaient la paix qui leur permettrait de consolider leurs bénéfices, d'employer leur capital avec plus de sécurité que dans la spéculation des fournitures de guerre, de le placer avec plus de sécurité que dans des créances usuraires sur les caisses bancaires de l'État. Nul n'admettait un retour au passé, qui aurait supprimé l'égalité, dépouillé le citoyen de ses biens, arrêté toutes les espérances de travail et de bien-être. Mais si on s'attachait de plus en plus à la Révolution, dans son œuvre de liberté civile, dans ses réalités, si l'on avait hâte d'en jouir, on se détachait de plus en

plus de son œuvre politique, avortée, la liberté. La République demeurerait le nom du gouvernement accepté par l'immense majorité des Français, mais cette majorité concevait la République selon ses besoins et ses désirs, c'est-à-dire que la forme du pouvoir était indifférente, pourvu que le pouvoir fût fort, organisateur, tutélaire à la démocratie laborieuse, encourageant à l'épargne. On se souciait fort peu par qui et comment les lois seraient faites, pourvu qu'elles répondissent aux nécessités immédiates de la vie. Chacun réclamait le code civil; fort peu se souciaient de la constitution. Je lis dans une lettre adressée de Limoges, en octobre, par un chef de brigade, très républicain, à son frère, régicide, Boutroue : « La masse de la nation, au fond, est bonne, ou du moins, si elle ne l'est pas effectivement, activement, elle ne demande qu'à l'être; je puis te l'affirmer, car j'ai observé bien des choses en traversant nos départemens du midi... D'un moment à l'autre et à l'instant où l'on s'y attend le moins, il peut arriver des événemens qui changent totalement la face des choses (1). » Partout, sous toutes les formes, se manifestent cette attente d'un lendemain, cet appel à l'inconnu; c'est que l'on se sent plein de vie, plein de santé, mais entravé, mais étouffé, et que, ne pouvant pas rompre les liens, on cherche une main qui les tranche. Les factions sont si lasses d'elles-mêmes, si dégoûtées surtout les unes des autres, qu'elles sont prêtes à se soumettre à un arbitre commun, ne fût-ce que par rivalité.

Cet état d'esprit, confus chez la plupart des Français, se trahit chez les brouillons politiques, par les cabales les plus bizarres, les propos les plus incohérens. Les royalistes sont obsédés par la chimère d'un Monk. Les modérés ne le sont pas moins par celle d'un Guillaume d'Orange, qui succéderait directement à la République, sans passer par les Stuarts. « Le retour de la paix », disait à Sandoz Sainte-Foy, maître intrigant et l'un des « *faiseurs* » de Talleyrand, « pourrait dépendre uniquement du rétablissement d'une monarchie constitutionnelle. Si cela arrivait, les suffrages des autorités et de la saine partie de la nation ne se décideraient pas pour un Bourbon... Les suffrages se déclareraient plutôt pour un prince allemand et protestant. » Sainte-Foy insinue le nom du prince Louis-Ferdinand de Prusse; d'autres, survivans de 1792, pensent encore à Brunswick; d'autres, à un cadet d'Espagne; les

(1) Lettres de Boutroue publiées par A. d'Hauterive; Paris, 1891.

plus prévoyans enfin, les plus adroits, mais les plus prudents aussi, pensent tout bas au Duc d'Orléans, car il y a un parti « orléaniste » qui couve, gagne sourdement sans qu'on le déclare, mais qui se décèle, çà et là, à la surface par une parole, un acte significatifs.

Talleyrand, rendu aux loisirs, esquisse une constitution, inspirée de celle de 1791 et de celles que Bonaparte a données aux Italiens, une sorte de compromis entre le régime de Brumaire et la charte de juillet 1830. Sieyès élabore son projet de gouvernement : deux consuls, l'un civil, l'autre militaire ; le premier ordonnant, le second agissant ; deux conseils, l'un, le tribunal, discutant les lois ; l'autre, le corps législatif, les votant ; au-dessus des uns et des autres, un sénat conservateur et un grand électeur, juge des consuls, régulateur et horloger supérieur de toute la machine. Il prépare aussi le plan du coup d'État qui opérera cette révolution ; ce plan repose tout entier sur le droit qu'a le conseil des Anciens de transporter le Corps législatif hors de Paris. Mais, pour persuader les Anciens, il faut qu'ils aient peur d'une *journée*, il faut qu'ils aient confiance en un sauveur. La *journée* ou le complot sont affaire de haute police, Fouché s'en chargerait. Reste le sauveur, et ceci ramène à l'armée, à laquelle il faut bien revenir, puisqu'il s'agit d'un coup de force. « Ce n'est pas le Directoire, écrivait alors Sandoz, ce sont encore moins les jacobins, et ce sont aussi peu les deux Conseils qui décideront la transmutation de la république en monarchie, non certainement ; mais ce sont les armées »...

Les armées, justement parce qu'elles étaient très nationales, avaient subi les mêmes transformations que la nation. Tout le caractère de la guerre a changé, depuis 1794, par le seul fait que, portée au dehors de la France, au delà des anciennes frontières, au delà même des « limites naturelles », la guerre est désormais et restera, à moins d'une catastrophe de la République, une guerre de conquête. C'est une affaire toute militaire, non plus celle de volontaires engagés pour une campagne d'indépendance, mais celle de soldats de profession, qui, entrés aux armées, bon gré, mal gré, y restent par goût, par ambition, par impossibilité de rentrer chez eux et de vivre dans leur pays. On avait eu, de 1792 à 1794, la sortie en masse d'un peuple assiégé défendant sa cité, ses dieux, son droit, ses tombeaux ; on avait entrevu, quelques semaines en 1792, et revu, sur le Rhin, au temps de Marceau et

de Hoche, à Naples, au temps de Championnet, la croisade exaltée d'un peuple qui croit posséder la recette du bonheur et va propager parmi les nations la justice et la fraternité; maintenant, c'est la carrière glorieuse et fructueuse d'une race d'hommes qui se croit supérieure aux autres par ses institutions et sa révolution; guerre faite aux États pour s'agrandir et s'enrichir à leurs dépens, pour gouverner les peuples, les régénérer en les soumettant, dans leur intérêt même et pour leur plus grand bien. Après tant de Romains de théâtre, on voit ici apparaître les vrais républicains de Rome, conquérans et régens de l'univers. On avait eu les armées purement patriotes, puis les armées généreuses; on aura désormais les armées fières et magnanimes, mais surtout fières.

Et ces armées conquérantes vont trouver dans les conditions mêmes créées par la Révolution en France le recrutement qui leur convient. Les fils de paysans, enlevés par la réquisition, trouveraient, en rentrant chez eux, la maison occupée par le frère dispensé du service, les filles mariées; ils restent au régiment et tâchent de gagner des grades. Le petit peuple des villes, faute d'industrie et de commerce, n'a pas d'autre avenir que la guerre, et cet avenir est le seul qui convienne aux habitudes de licence, aux rêves ambitieux, aux besoins d'émotions violentes que la Révolution a développés. Ajoutez les fils de petits bourgeois, ceux surtout des petits nobles campagnards qui ont échappé aux proscriptions. L'armée avait été leur refuge pendant la Terreur; elle devient leur seul moyen d'exister, de se refaire une fortune. Les écoles étant fermées, les églises supprimées, cette jeunesse n'a ni principes religieux, ni principes civiques, rien qu'un germe de culture classique, semé par le prêtre marié, réduit à la famine, enseignant, pour ne pas mendier : quelques vers de Virgile et quelques lectures de Plutarque. Tout dans cette jeunesse est tourné au plaisir, à la gloire, à l'honneur, au jeu de la vie et de la mort, à la grande aventure qui se rompt par un coup de foudre ou se dénoue dans l'opulence, avec les dignités, les titres, les couronnes même. Ils sont affamés, oisifs, inquiets, héroïques et comme travaillés par un excès de sang. C'est cette troupe turbulente et guerrière, abandonnée à la main qui la dirige, qui fait le destin de l'Europe. La vieille Europe sera leur colonie.

Ce n'est pas qu'ils renoncent à voir la fin de la guerre, et ne se bercent, ainsi que tous les Français, d'un rêve confus d'utopie; mais ils conçoivent la république comme un d'Artagnan, sous

Louis XIV, concevait la royauté, et ils ajournent la paix universelle au jour où ils seront les maîtres de toutes choses. Cependant ils ne sont point monarchistes : une monarchie ramènerait des favoris, des privilégiés, des courtisans qui accapameraient les grades et les emplois. Ils reconnaissent la nécessité d'un chef, mais ils le veulent tiré de leurs rangs, élevé par eux, expression de leur force, garant de leur suprématie dans la république. En attendant, ils crient misère dès qu'ils cessent de se battre.

II

Sieyès cherchait l'homme. « Nous n'avons pas une épée. Que votre frère n'est-il ici ! » disait-il à Lucien, le plus remuant, le plus intelligent, le plus ambitieux des frères de Bonaparte, conspirateur dans l'âme, comédien et politique, républicain d'ailleurs en sa conception de démocratie autoritaire et qui, pour s'être poussé aussi vite dans les assemblées que son frère sur les champs de bataille, se croyait un Bonaparte supérieur, étant le Bonaparte civil : il rêvait pour lui-même une place dans le Consulat futur et travaillait pour son propre compte, fort peu empressé de voir revenir Napoléon (1). Sur ces entrefaites on reçoit des nouvelles. Le 5 octobre, le jour même où l'on avait appris la retraite définitive des Russes, on lit aux Conseils un bulletin prestigieux de Bonaparte, où la retraite forcée de Jaffa s'efface devant l'éclat de la bataille d'Aboukir. Les députés, debout, écoutent et acclament ces phrases qui résonnent comme une ode triomphale, avec une musique d'opéra. Le 10, ils lisent cet autre bulletin, de la campagne de Syrie : « Le général Murat a pris possession de Saffet, l'ancienne Béthulie. Les habitans montrent l'endroit où Judith tua Holopherne. Le même jour, le général Junot prit possession de Nazareth..., le général Kléber se porta entre le Jourdain et l'ennemi, tourna le Mont-Thabor. »

Que sont auprès de ces aventures épiques qui réveillent les échos des Croisades, à côté de ces noms sacrés que tous les hommes, encore que devenus athées ou philosophes, ont balbutiés dans leur enfance ; que sont les noms rudes, âpres et ingrats des bourgades suisses où l'armée d'Helvétie a remporté ses obscures

(1) Sur le rôle des frères de Bonaparte en 1799, voir Frédéric Masson, *Napoléon et sa famille*, I, Paris, 1897, ch. v : *le Dix-huit Brumaire* ; sur Joséphine : *Napoléon et les femmes*, Paris, 1891, p. 66 et suiv.

et salutaires victoires ! Ce n'est ni Brune, ni Lecourbe, ni Masséna même que le peuple appelle à l'œuvre attendue de finir la Révolution. Les Conseils leur votent des félicitations solennelles et le public leur décerne des couronnes aux théâtres. Mais leur nom ne soulève ni enthousiasme, ni espérance. Ils ne passent point pour hommes d'État ; de plus, la guerre qu'ils ont menée, c'est la guerre commune, la guerre d'indépendance, la guerre de limites. Celle que raconte Bonaparte, c'est la guerre d'extension, de suprématie, celle qui donnera la paix glorieuse et magnifique. Et c'est pourquoi ses bulletins de victoires éblouissent tous les yeux et font oublier que la patrie, naguère en danger, vient d'être sauvée en Hollande et en Suisse. Le 13 octobre, le Directoire apprit que Bonaparte avait débarqué à Fréjus, que les autorités l'avaient dispensé de la quarantaine et qu'il arrivait en poste, acclamé par les populations. Moreau, mandé par Sieyès, arrivait en même temps. Le soir, il dînait chez Sieyès avec Baudin des Ardennes, ancien conventionnel. « Devinez, leur dit Sieyès, ce que j'ai à vous annoncer... Bonaparte vient de débarquer à Fréjus. — Eh bien ! répliqua Moreau, voilà votre homme. Bonaparte vous convient bien mieux (que moi) ; il a plus que moi la faveur du peuple et celle de l'armée. » Le saisissement et la joie de Baudin furent tels qu'il en mourut dans la nuit. La nouvelle se répandit, portant la stupeur chez les chefs de parti, l'ivresse dans le public.

Le Directoire cependant se demande s'il ne fera pas arrêter Bonaparte qui a violé les lois sanitaires, et s'il ne le traduira pas devant un conseil de guerre. C'est l'avis de Bernadotte. Les Directeurs voudraient ; ils n'osent. Ils sentent la poussée populaire ; ils plient avec la « docilité » dont le confident de Barras les louait si fort, au temps de Campo-Formio. Ils ont quelque honte pourtant à ratifier le fait accompli, à célébrer comme une victoire cet abandon de toute une armée, cette violation d'une loi de santé publique. Mais ils se rappellent que, le 20 septembre, ils ont fait écrire au général : « Le Directoire vous attend, vous et les braves soldats qui sont avec vous. » Bonaparte a rencontré, en Provence, le courrier porteur de cette dépêche. L'opinion ne veut, ne voit que Bonaparte : elle jugera qu'il a simplement devancé les instructions des Directeurs. Ils prennent alors l'expédient, gauche et louche, d'insinuer la nouvelle à la suite d'un bulletin de l'armée de Hollande qui est lu aux Conseils dans la séance du 14 : « Le Directoire vous annonce avec plaisir qu'il a aussi des nou-

velles de l'armée d'Égypte. Le général Berthier a débarqué à Fréjus avec le général en chef Bonaparte. » Ici, porte le compte rendu des Cinq cents, les cris de *Vive la République!* interrompent la lecture; l'assemblée entière est debout, « aux accens d'une musique guerrière », ajoute le journal officiel du Directoire. Dans les théâtres, ce furent des cris de joie, des transports orgueilleux. Les représentations s'interrompirent pour donner cours aux ovations, aux chants patriotiques. On s'embrassait en pleurant dans les rues. « Il semblait, rapporte un contemporain, que la France ne pût être sauvée que par lui; le souvenir de ses exploits passés éclipsait les victoires récentes. » On ne parle que de son retour, portent les notes de police : « Les royalistes en gémissent et disent en soupirant : Nous voilà en république pour longtemps. Les exclusifs — lisez jacobins — disent au contraire qu'il vient en France pour river leurs fers. Les deux factions font tous leurs efforts pour calomnier les intentions de ce général et du Directoire, mais ils ne peuvent altérer la joie des vrais amis de la liberté. »

Sieyès avait pris son parti. Ne pouvant réussir s'il avait Bonaparte contre lui, il fallait qu'il eût Bonaparte avec lui. « Le sort en est jeté, dit-il à Lucien. Ce n'est plus le temps où *cedant arma togæ!* Nous n'avons pas dans notre pays d'institutions publiques capables d'imposer des limites à l'enthousiasme de la foule... C'est autour de votre frère maintenant qu'il faut tous nous grouper. »

III

Arrivé à Paris le 16 octobre, au matin, Bonaparte se rendit à sa maison de la rue Chantereine; puis, en costume civil, en redingote avec un cimenterre ture attaché par un cordon de soie, il alla saluer, au Luxembourg, Gohier, président du Directoire. L'entrevue fut courte et froide. Le surlendemain, vinrent, avec la réception officielle, les effusions de commande. Bonaparte justifia son retour par le salut de l'État, et jura, sur son épée, qu'elle ne serait jamais employée « que pour la défense de la République et celle de son gouvernement », serment qu'il était bien décidé à tenir lorsqu'il serait lui-même le gouvernement de la République. Gohier lui donna l'absolution directoriale : « Votre présence ranime dans tous les cœurs le sentiment glorieux de la liberté! » La salle était remplie de citoyens.

Chacun ensuite rentra chez soi, et la guerre de mines commença entre la rue Chanteraine et le Luxembourg. Moulin ne comprenait rien, Gohier se méfiait de tout, Roger Ducos se réservait, Sicyès attendait Bonaparte, Bonaparte attendait Sicyès, et Barras guettait, cherchant à qui se vendre, prêt à recevoir le premier qui frapperait à sa porte, à suivre tout passant qui lui ferait un signe. Bonaparte interrogeait, observait, ménageait tout le monde. Il sentait s'élever autour de lui cette popularité qui lui avait manqué en 1797, après Campo-Formio, et qui permet de tout oser, parce qu'on est sûr que le succès justifiera tout; tout, sauf un coup de main purement militaire, une brutale révolution de caserne.

Il convient que les formes soient respectées; que l'on suive les précédens et que le peuple voie la Révolution se finir comme elle a commencé. Depuis le commencement de la Révolution, la force, populaire ou militaire, a décidé de toutes les crises; mais ceux qui l'ont mise en mouvement se sont toujours réclamés du salut public; leur objet a toujours été de commander, par la peur, aux assemblées investies, envahies, un décret motivé sur la raison d'État; le pouvoir qui est sorti de l'œuvre de force a toujours été un pouvoir civil. Ce sont toujours les mêmes Français, élèves et continuateurs des Romains. César était magistrat et pontife, en même temps qu'il commandait les armées, et sa magistrature primait son commandement. Le roi de France faisait et défaisait la loi, mais il le faisait par son parlement, qu'il contraignait en forme solennelle, dans ses lits de justice. La République ne pouvait être tuée que juridiquement. Ni le peuple, ni l'armée ne se seraient prêtés à une expulsion cynique des députés, à une usurpation militaire. Il fallait que la nouvelle révolution parût une réforme et parût ordonnée aux Conseils par la voix publique. Il fallait que le dictateur parût délégué en quelque sorte par l'opinion et reçût son investiture du Corps législatif. L'armée ne devait figurer que pour porter les ordres du peuple et les faire exécuter. Bonaparte le savait; c'était non seulement une nécessité, dans l'état des mœurs publiques, c'était son intérêt propre d'arriver au pouvoir par un coup d'État parlementaire, et d'arriver au pouvoir civil.

Il a pour lui la masse qui, depuis 1789, a tout porté dans la Révolution, oscillant de droite à gauche, mais allant toujours, d'instinct, au plus urgent, simplifiant toutes les idées et rompant

de son choc formidable toutes les mesures des politiques. C'est la foule paysanne et bourgeoise, tout ce qui a besoin d'ordre, de sécurité, tout ce qui veut travailler, acquérir, conserver, tout ce qui par les biens nationaux, par les emprunts, par les emplois, vit de l'État et, en vivant, a besoin d'un État puissant, d'un État payant bien. Il a tous ces modérés, tous ces politiques, ce grand parti qui avait fait la force de Henri IV contre les Ligueurs et contre les Huguenots, celle de Richelieu et, toujours, après les grands troubles, a ramassé et reconstitué l'État. « Tous, dit un contemporain, Røderer, qui mieux que personne a ressenti et traduit les impulsions de cette classe moyenne, tous étaient si fatigués des tentatives désastreuses, si consternés de leur impuissance, si effrayés du retour de la démagogie; et tant de joie, d'admiration et d'amour s'épanouissaient dans tous les cœurs depuis le retour du héros, que, sans s'arrêter à l'idée de lui déférer l'autorité, tout le monde la lui reconnaissait, il l'avait réellement... » Il se faisait une « démission générale » en sa faveur.

C'était presque tout le monde; ce n'était pas tout le monde. Bonaparte avait pour lui la Révolution anonyme; il avait contre lui, en très grande partie, ce qui avait déployé un caractère, ce qui subsistait de pur dans la Révolution. Mais ces adversaires de Bonaparte se déchiraient entre eux depuis 1792 et continuaient de se haïr; ils ne rêvaient que de s'expulser de la République; nul d'entre eux, depuis 1789, n'avait jamais su résister à la poussée populaire; ils n'avaient pu qu'en être écrasés ou s'en laisser porter. En premier lieu les jacobins: ils ont la majorité aux Cinq cents; mais c'est une majorité récente, fort incertaine. Ils se réclament du salut public, mais l'opinion qui entrevoit un retour de la Terreur se détourne d'eux. Ils sont impopulaires, et leur impopularité, la crainte qu'ils inspirent, leurs menaçantes et troubles complicités avec les anarchistes, sont et seront une des principales forces de Bonaparte, un de ses plus puissans moyens d'action sur le public. Ajoutez quelques républicains, indéfiniment illusionnés, pour lesquels la Révolution a été une religion, et les crises, même la Terreur, des nécessités sacrées, comme des mystères du salut public; mais ce sont des prophètes, quelque chose comme les protestans du midi, après la Révocation et les dragonnades. Ils entretiennent secrètement leur culte; en ce moment, ils ne comptent pas. Le gros des anciens jacobins demeure peuple, et suit le peuple, pour le gouverner. Ils ont goûté

du pouvoir, ils sont aptes à l'exercer; ils subiront Bonaparte, ils le seconderont même, pourvu qu'il leur garantisse l'essentiel de la Révolution, la liberté civile, et leur donne dans l'État des places de sûreté contre leurs adversaires. S'il faut un militaire, ils préfèrent celui-là. De tous, c'est le plus civil, disait Cabanis.

Dans l'armée, Bonaparte trouve des compétiteurs et des jaloux; mais la masse, ici encore, est avec lui et le suivra aveuglément. Il fait travailler les incertains; il leur fait entrevoir, dans son consulat futur, la ruine des ennemis de l'armée, commissaires, avocats, agioteurs; l'avancement, les grades; la république glorifiée dans ceux qui l'ont si brillamment servie et l'ont tant de fois sauvée. Sur trois régimens de cavalerie, deux viennent de l'armée d'Italie, et sont sûrs. Leclerc, Lannes, Murat, Marmont, Eugène de Beauharnais se chargent d'endoctriner et d'embaucher les officiers et les soldats de la garnison. Les chefs qui font de la politique sont plus difficiles à séduire; les uns, comme Jourdan et Dubois-Crancé, semblent irréductibles: ils ont des convictions. Il faudra se passer d'eux et les neutraliser. Augereau sera toujours docile au succès, étant, par-dessus tout, homme de bataille; Lefebvre sera gagné par une embrassade; Moreau, hésitant et cauteleux, ne se donnera pas, mais se laissera compromettre; Macdonald se livre. Reste Bernadotte, qui convoite le rôle, et qui ne peut le remplir. Il se réservera, successeur toujours inquiet, toujours disponible, de Bonaparte au consulat, à la couronne. Ces prétendans se détestent d'ailleurs entre eux, et Bonaparte les dominera tous en prenant le pouvoir civil. C'est ce pouvoir seul qu'il affecte d'ambitionner, à tel point que Moreau s'imagine que, dans le consulat, Bonaparte aura l'État, où il s'usera comme ont fait les Directeurs, et, lui, Moreau, aura les armées, c'est-à-dire la force effective et la gloire.

C'est encore par le pouvoir civil que Bonaparte ralliera et qu'il s'associera, sans se l'affectionner jamais, un autre groupe d'opposans plus perspicaces, plus redoutables que les militaires parce qu'ils sont sceptiques et rétifs à tout enthousiasme, mais moins dangereux que les jacobins, parce qu'ils sont intéressés, sans fanatisme, qu'ils tiennent à la vie, à la fortune, qu'ils désirent les emplois et qu'ils voudront les garder. Ce sont les hommes, à coup sûr, les plus habiles de la République, ceux qui ont travaillé aux grandes lois, préparé les grandes réformes, apporté dans les votes décisifs l'appoint indispensable à la majorité. C'est

« la plaine ». Ils ont fait la révolution de 1789 contre les privilégiés, celle de 1794 contre les démagogues. Dans l'une et dans l'autre, ils cherchaient à prendre le gouvernement auquel ils se jugent, par grâce d'État, par éducation, prédestinés. Anciens parlementaires, avocats, légistes, commis des intendances et des grands ministères, publicistes ayant tâté du pouvoir, financiers, diplomates, épaves de la vieille société qui se reconstitue, fils d'émigrés qui désirent rentrer, recouvrer leurs biens et, dès qu'il y aura des places sûres, les occuper; c'est la grande réserve des serviteurs de l'État, sous tous les régimes. Le fond de la Révolution leur échappe; la poussée aveugle et profonde de la démocratie les déconcerte. Ils n'y comprennent rien. Ils n'aiment pas la République et n'y voient qu'un provisoire de mauvais aloi et de mauvaise compagnie. Ils craignent le retour des Bourbons, la restauration de l'ancien régime qui les éliminerait au profit des émigrés. Ce qu'ils voudraient, ce qu'ils préparent confusément, ce qu'ils ne cessent d'espérer, c'est un chef — un prince s'il se peut — au-dessus de tous les partis, mais fait par eux, dépendant d'eux, ni trop grand, ni trop fort, ni trop populaire surtout pour leur échapper, et assez fin pour les servir en ayant l'air de les employer; une constitution faite par eux, pour eux et qu'ils appliqueraient; une liberté modérée, qu'ils ménageront au peuple; de bonnes lois, de bonnes finances qu'ils lui feront. Pour ces politiques, la fin de la Révolution, la meilleure des républiques, que la plupart d'entre eux, les hommes d'affaires, disposent en travaillant pour le compte des gouvernements, les plus divers, consulat, empire, restauration; où ceux qui écrivent, les historiens, montreront le but poursuivi par la France depuis le moyen âge, c'est la monarchie de Juillet: les survivans de cette génération y entreront comme dans la terre promise.

Il fallait quelque argent; Bonaparte n'eut qu'à ouvrir sa porte aux banquiers, Perregaux, Lecoulteux de Canteleu. Barras, flairant le coup d'État et ne voyant point venir d'émissaires, cherche à se mettre de la partie. Bonaparte le va voir. Barras le reçoit en homme de l'ancien monde, ci-devant comte et amant de Joséphine, ci-devant membre des Comités et protecteur de Bonaparte à l'armée d'Italie. Ce roué se conduisit en sot. Il insinua deux présidences: une civile qu'il exercerait, une militaire qu'il confierait à Bonaparte. Le général refusa de comprendre et sortit, décidé à

marcher avec Sieyès. Sieyès voyait sa réforme se dénaturer à mesure qu'approchait le moment de l'accomplir; mais il était trop engagé, trop entêté de son génie pour reculer. Bonaparte avait besoin, pour s'emparer de l'État, de tenir le commandement de Paris : il lui fallait une conjuration parlementaire, toute une procédure subtile et compliquée, car les Conseils ne pouvaient être anéantis que par eux-mêmes et il importait, bon gré mal gré, qu'ils fussent complices dans le complot tramé contre eux. Sieyès était seul assez délié, assez insidieux aussi, pour mener Bonaparte à travers ce défilé. Talleyrand se chargea de les rapprocher. Ils traitèrent comme font des États étrangers qui s'allient contre un adversaire commun, s'accordant sur une équivoque et se réservant de se duper l'un l'autre dans l'action, de s'expulser l'un l'autre après la victoire. Le pacte fut scellé le 30 octobre. « Ce que je crois impossible, écrivait Rœderer, c'est que la révolution ne se fasse pas, car elle est aux trois quarts faite. » « Nous avions, a-t-il écrit, plus tard, le sentiment d'avoir la France entière avec nous. » Mais il fallait se hâter.

Tout le monde parlait de la conjuration; presque tout le monde voulait en être et prétendait en être. Les Directeurs pouvaient cependant, un jour, cesser de se boucher les oreilles et de se fermer les yeux. Barras, encore que méprisable comme allié, n'était point négligeable comme ennemi. Enfin, ce qui était plus grave, il se formait, aux Cinq cents, une majorité pour abroger les lois désastreuses, voter des réformes nécessaires, et par suite supprimer les prétextes du coup d'État. Le 31 octobre, ce Conseil se prononça, en principe, pour le rappel de la loi sur l'emprunt forcé et progressif.

Sieyès s'assura, au Conseil des Anciens, les inspecteurs de la salle, qui avaient la garde de l'Assemblée. Aux Cinq cents, Lucien se fit élire président et fit nommer quatre inspecteurs de la salle à sa discrétion. Quant au péril public qui motiverait la translation des Conseils hors Paris, Sieyès ne se mit pas en frais d'invention : la vieille machine jacobine, le complot liberticide qui avait tour à tour élevé et renversé Robespierre, y devait suffire : il n'avait jamais manqué son effet.

Les journées du 16 et du 17 brumaire furent employées aux derniers préparatifs. Bonaparte dicta ses proclamations, ses ordres du jour aux militaires. Sieyès rédigea les décrets, Regnault les affiches, Rœderer les articles pour les gazettes et Arnault, celui

qui naguère devait rappeler Homère aux Corfiotes, composa une chanson pour les halles. Dans la soirée du 17 brumaire-8 novembre, le bruit se répandit que les faubourgs s'agitaient. Sieyès qui n'aimait point la guerre des rues, bien qu'en vue de la journée, et à tout événement, d'offensive ou de retraite, il apprit à monter à cheval, aurait voulu que, par mesure préventive, on arrêtât, dans la nuit, une vingtaine de députés. Cette épuration préalable, conforme d'ailleurs aux précédens, assurerait la majorité dans le Conseil des Cinq cents. Bonaparte s'y refusa. — « Je ne veux pas qu'on m'accuse d'avoir eu peur d'Augereau ou de Jourdan. N'avons-nous pas pour nous le peuple, les Anciens, une partie des Cinq cents et la majorité du Directoire?... Je réponds de tout. » Lucien, illusionné par son élection à la présidence, donna le même avis. Les deux frères s'abusaient, et Sieyès, qui avait traversé les grandes crises, qui se rappelait le 31 mai, se connaissait mieux aux « journées ». Si avisé qu'il fût, il avait pourtant négligé une partie essentielle de son plan : la mise en scène du complot. Il ne pensa point que les députés réclameraient des détails, des com-mérages sinon des preuves, des délateurs sinon des témoins, des conspirateurs surtout. Robespierre en avait toujours, Fouché n'en manqua jamais. Ce ministre de la police était prêt, d'accord avec son compère Réal, à en fournir ce jour-là; mais ni Sieyès, ni Bonaparte ne daignèrent l'employer. Bonaparte affectait de mé-daigner les moyens de police, il comptait trop sur son prestige. Il se figura que tout se passerait en parades de théâtre, qu'il lui suffirait de paraître avec son état-major, ses cavaliers, ses trom-pettes, ses musiques. Il méprisait trop « les avocats » et ne con-naissait point les assemblées. Il ne prévoyait pas que toute cette subtile mécanique de motions et de décrets se détraquerait au premier incident de séance; il eut à le regretter.

Fouché, décidé à se rendre utile, s'en alla rassurer les Di-recteurs. Dubois-Crancé, leur avait dénoncé les embauchages d'officiers; mais Moulin était incapable de rien saisir; Roger Ducos, s'était couché et ne voulait écouter personne; Barras cherchait à placer sa dernière carte et négociait une entrevue avec Bonaparte; le bon Gohier, circonvenu par Joséphine, avait accepté à déjeuner le 18 au matin, rue Chantecaine : il fut le seul peut-être à prêter une attention bénévole au ministre de la police. Les régimens de Paris furent avertis que le 18, au matin, Bonaparte les passerait en revue dans le jardin des Tuileries, c'est-à-dire à la

porte du palais législatif. Les officiers furent convoqués au petit jour rue Chantereine ; les Anciens reçurent une convocation extraordinaire pour le matin, à sept heures et demie ; les Cinq cents, à onze heures et demie. Les inspecteurs eurent soin d'*épurer* les convocations ; celles des députés redoutables s'égarèrent en route. Réal, commissaire du Directoire près le département de Paris, suspendit les douze conseils municipaux de la ville, et Fouché fit fermer les barrières.

IV

Le 18 brumaire, la maison de Bonaparte était transformée en quartier général d'armée. Les généraux, en grande tenue, arrivèrent avec leurs aides de camp et leurs ordonnances ; les officiers remplissaient le jardin ; les cavaliers d'escorte encombraient la rue. Lefebvre, commandant de la place, accourut en colère, effaré de cette prise d'armes qui se faisait sans ses ordres. Bonaparte lui répondit en lui offrant le cimenterre qu'il portait aux Pyramides et l'adjura de marcher : « Lui ! — l'un des plus solides soutiens de la patrie, la laissera-t-il aux mains des avocats qui la perdent ! » — Lefebvre exécrait les avocats et pleurait au seul nom de la patrie. — « S'il ne s'agit que de cela, s'écria-t-il, je suis prêt. Jetons donc ces b.... d'avocats à la rivière. »

Aux Anciens, tout s'opéra selon le programme. Le citoyen Cornet, le futur comte Cornet, dénonça la conspiration jacobine ; sur quoi le Conseil vota la translation du Corps législatif à Saint-Cloud, où il se réunirait le 19 à midi. Bonaparte fut chargé de l'exécution du décret et de toutes les mesures nécessaires pour la sûreté de la représentation nationale. Les troupes furent placées sous ses ordres et il fut invité à venir prêter serment. Cornet courut l'en avertir. Bonaparte sortit aussitôt de sa maison, le décret à la main. « La République est en danger, il s'agit de la sauver ! » s'écria-t-il. Les officiers jurèrent de le suivre et l'on partit à cheval. C'était le plus brillant cortège de généraux que l'on eût vu à Paris ; enfans de la République qui firent souche de princes, ducs, pairs de France ; Lefebvre, Berthier, Lannes, Marmont, Murat, Macdonald, Beurnonville ; Brune et Masséna étaient aux frontières, mais l'un fut maréchal, l'autre duc ; parmi les manquans, Augereau devint duc et Jourdan maréchal, pair de France ; Bernadotte se tenait à l'écart, mais Bonaparte le fit prince,

et l'Europe coalisée l'admit parmi les rois, après qu'il eut marché contre la France; Moreau, le seul qui mourut sans titre, mourut d'un boulet français dans le camp ennemi, où Louis XVIII l'eût pris, vraisemblablement, pour le faire duc et pair, comme les autres, mais d'une promotion différente.

Au Luxembourg, Gohier, réveillé par la nouvelle de l'événement, convoqua le Directoire; il se rendait à la salle des séances quand il reçut un message du Conseil des Anciens l'invitant à venir délibérer sur les dangers de la patrie. Il apprit alors que Sieyès et Roger Ducos étaient déjà partis pour le palais législatif. Il alla quérir Moulin et fit chercher Barras. Ce Directeur qui jusqu'au dernier moment avait espéré qu'on le mettrait dans l'affaire, parla de monter à cheval; il fit en effet chercher des chevaux et des uniformes militaires. Il pria ses collègues de l'attendre, puis il envoya aux Tuileries son officieux, Bottot, à la découverte, à la quête aussi d'un rôle, au moins d'une sauvegarde. On s'occupait de la lui préparer. Rœderer s'était rendu à six heures du matin, chez Talleyrand, et pendant que Talleyrand s'habillait, Rœderer, moitié causant, moitié sous la dictée, écrivit le brouillon de la démission de Barras. Bruix qui se trouvait là se chargea de la lui porter. Barras lut la lettre qui était d'une belle platitude : « La gloire qui accompagna le retour du guerrier illustre à qui j'ai eu le bonheur d'ouvrir le chemin de la gloire... » Il y avait, tout donne lieu de le croire, une contre-lettre, qui était une lettre de change. Barras signa la première et empocha l'autre sans difficultés, puis il partit, sous escorte, pour sa terre de Grosbois. La carrière des aventures était finie pour lui. Gohier et Moulin, en tête à tête, attendaient toujours. Ils envoyèrent des ordres à Lefebvre, qui leur répondit de s'adresser à Bonaparte. Ils se décidèrent alors à se rendre aux Tuileries.

Bonaparte y était déjà maître. Arrivé, au milieu des acclamations des troupes massées dans le jardin, il parut à la barre du Conseil avec son formidable état-major. A ces cris du dehors, à l'apparition de ces militaires chamarrés, allègres, fiers, menaçans, les Anciens comprirent, mais trop tard, qu'ils avaient fait une révolution alors qu'ils ne voulaient faire qu'un coup d'État, un autre Prairial, tout au plus un Fructidor. Ils avaient appelé ces militaires comme jadis les meneurs jacobins, à la Convention, appelaient les sections de Paris à défiler devant l'Assemblée. Les sections s'arrêtaient devant la tribune, notifiaient les ordres du

peuple souverain et sortaient en maîtresses de l'Assemblée décapitée.

Les Anciens étaient troublés ; Bonaparte se sentit mal à l'aise, embarrassé de parler dans une assemblée, encore que soumise et silencieuse. Il eut, paraît-il, quelque peine à retrouver et à prononcer la phrase qu'il avait préparée : « Nous voulons la République, fondée sur la vraie liberté, sur la liberté civile, sur la représentation nationale, nous l'aurons, je le jure ! » L'escorte répéta le serment ; Garat voulut faire observer que ces guerriers ne s'engageaient à rien sur l'article de la Constitution. Le Président lui coupa la parole : après le décret de translation, toute délibération était interdite, et la séance fut levée, aux cris de : Vive la République ! Vive la Constitution !

En sortant de la salle, Bonaparte trouva sur son chemin le messager de Barras, Bottot, qu'il connaissait bien depuis qu'il l'avait reçu en Italie. Bottot, à voix basse, exposa l'objet de ses démarches, et Bonaparte y répondit, très haut, par cette fameuse apostrophe que Rœderer et Arnault notèrent et reproduisirent le lendemain dans les journaux, auxquels elle était d'ailleurs destinée : « Qu'avez-vous fait de cette France que j'ai rendue si brillante ? Je vous ai laissé des victoires, j'ai retrouvé des revers ; je vous ai laissé les millions de l'Italie, j'ai retrouvé des lois spoliatrices, et partout la misère. Que sont devenus cent mille hommes qui ont disparu du sol français ? Ils sont morts... Nous voulons la République assise sur les bases de l'égalité, de la morale, de la liberté civile et de la tolérance politique... Nous ne voulons pas des gens qui se prétendent plus patriotes que ceux qui se sont fait mutiler pour le service de la République. » Bottot, atterré, baissa la tête, et comprit, que son patron avait sagement fait de quitter la partie.

Bonaparte alla passer la revue. Le temps était clair, le soleil lumineux dans le ciel d'automne. Bonaparte harangua les troupes : « Vos compagnons d'armes, qui sont aux frontières, sont dénués des choses les plus nécessaires. Le peuple est malheureux. J'espère sous peu vous conduire encore à la victoire. Mais auparavant, il faut mettre les factieux dans l'impuissance. » Les grilles du jardin étaient fermées ; les passans, assez rares, entendaient les acclamations, s'arrêtaient, s'informaient. Des crieurs vendaient une brochure : c'était un dialogue entre un Ancien et un Cinq cents, que Rœderer avait rédigé. Il rassurait les Parisiens : — le

gouvernement ne serait pas enlevé à leur ville, mais la République serait sauvée. Il fallait pour cette œuvre salutaire mettre le Corps législatif à l'abri des factions. « Mais, disait le Cinq cents, je crains Bonaparte, ses talens, son ascendant; s'il était un César, un Cromwell? — Un César! Un Cromwell! s'écriait l'Ancien; mauvais rôles, rôles usés. Si Bonaparte était un César, il refuserait la mission de Salut public que lui donnent les Anciens; il courrait aux armées, reviendrait avec ses troupes victorieuses et se ferait roi. Alors, j'appellerais le poignard de Brutus! »

Les Cinq cents se réunissaient tumultueusement; Lucien n'ouvrit la séance que pour lire le décret de translation et déclarer toute délibération impossible. Les députés sortirent indignés, effrayés aussi, parlant de résister, de soulever le peuple. Mais ils trouvèrent l'armée debout, la police aux aguets et Paris indifférent. Le Directoire s'en allait en pièces. Gohier et Moulin, abandonnés par Barras, trahis par Sieyès et Ducos, furent invités à donner leur démission. Devant plus de péril, ils montrèrent plus de fermeté que n'avaient fait La Revellière et Merlin, en prairial. Ils refusèrent et se retirèrent au Luxembourg. Ce fut pour y trouver Moreau qui avait pris le commandement du palais et les y enferma.

L'après-midi, les colleurs d'affiches se mirent à l'ouvrage et la population put lire les proclamations de Bonaparte à l'armée, à la garde nationale. C'était le même thème infiniment varié : le complot, l'appel à l'union, la liberté civile, l'égalité, la victoire, la paix, une révolution qui était la dernière et se faisait toute en faveur du peuple. Les journaux, en commentant les décrets des Anciens, annonceront le rappel de la loi des otages, de celle de l'emprunt forcé, la clôture de la liste des émigrés, enfin la paix, et, si l'Europe la refuse, une campagne qui sera la fin de la guerre comme la journée du 18 brumaire est la fin de la Révolution. Pendant que s'impriment les articles que Paris lira le 19 au matin, les derniers meneurs jacobins s'en vont au faubourg Saint-Antoine frapper de maison en maison. Rien ne répond.

Une dizaine de députés se réunissent chez Salicetti, décident de se rendre le matin à Saint-Cloud, de confier la garde des Cinq cents à Bernadotte; mais à peine ses hôtes sont-ils partis, que Salicetti court dénoncer à Fouché son propre complot, ce qui le conduira dans les ambassades du Premier Consul et au ministère de la police du royaume de Naples, en 1806. Fouché insista pour que

l'on « fructidorisât », grâce au calme de Paris, les députés les plus ardents ; Bonaparte s'obstina à refuser. Il tenait à garder, dans l'intérêt de son futur gouvernement, les dehors de la légalité, et se croyait assez fort pour tuer juridiquement la constitution directoriale.

V

Le 19 brumaire-10 novembre, le temps promettant d'être beau, les gazettes ayant annoncé pour l'après-midi, entre midi et deux heures, la déroute du Directoire et la fin de la Révolution, tous les vrais Parisiens se piquèrent d'assister à ce spectacle. On vit donc s'acheminer vers Saint-Cloud non seulement les députés et leurs cliens, mais les journalistes, les observateurs, les correspondans et espions de l'étranger, les militaires en quête de grades, les civils en quête d'emplois, et, comme on disait alors, les « amateurs » de tout genre. Tous d'ailleurs bavards, informés, curieux et de belle humeur ; telle était leur confiance dans le succès du coup d'État, l'habileté de Sieyès, l'énergie de Bonaparte. La route était gardée par les cavaliers de Murat, le palais investi par les fantassins de Sérurier : les députés seraient conduits dans une « souricière » et l'on aurait le divertissement de les y voir se débattre. Talleyrand et Rœderer se mirent en voiture avec un remarquable état-major de drôles à tout faire, à tout dire, les plus aimables compagnons du monde, en route et à table : Sainte-Foy, Roux de Laborie, Desrenaudes, qui faisait le républicain, et Montrond tenant à voir de près l'enlèvement de « l'indivisible citoyenne » qui avait failli le priver de sa tête. Avec eux, un fournisseur militaire, Collot, qui avait mis cinq cents louis dans ses poches, à tout événement. Sieyès, moins rassuré que le public, avait commandé de tenir une berline attelée, tout le jour, sur les confins du parc, ne se fiant point, pour le cas où il devrait battre en retraite, à son récent apprentissage de cavalier.

Bonaparte partageait la confiance générale et s'imaginait que la journée de Saint-Cloud serait la répétition de celle des Tuileries. « S'ils ne sont pas entraînés par la force des choses, dit-il à Lecoulteux, en parlant des députés, s'ils ne sont pas subjugués par l'ascendant de cet événement dont la toute-puissance est dans l'opinion, alors nous leur ferons sentir leur faiblesse. » Il em-

mena Berthier et Gardanne, « le gros papa » Gardanne, ce dont il se trouva bien ; Lefebvre le précédait avec huit cents hommes. Il partit en voiture ; un très beau cheval noir d'Espagne, que lui avait procuré Bruix, était tenu à sa disposition. Fouché répondait de Paris. « Le premier qui remuera sera jeté à la rivière, disait cet ancien collègue de Carrier. C'est au général à répondre de Saint-Cloud. »

Là, rien n'était prêt, et l'on vit, du premier coup, quel pauvre mécanicien était le fameux astrologue Sieyès. Les salles où devaient se réunir les Conseils : les Anciens, au premier, dans la galerie de Mignard ; les Cinq cents, au rez-de-chaussée, dans l'Orangerie, n'étaient point disposées quand les députés arrivèrent. Au lieu de les « chambrer » au débotté, de les séparer, de les jeter à l'improviste, dans une délibération préparée d'avance par les meneurs et conduite à coups de sonnette et à coups de votes, on les laissa errer dans les cours et dans les jardins, de midi à deux heures, Anciens et Cinq cents mêlés. Ils s'abordent, ils s'interrogent, ils s'expliquent, et tout est compromis. Les Anciens sont harcelés de questions : « Pourquoi ce départ subit, cette translation ? Quel est ce complot si redoutable ? Où sont les conjurés ? qui a vu les pièces ? » Les Anciens ne savent que répondre. Ils avaient déjà des scrupules, de la crainte, quelque honte. Ils se sentent dupés. Est-ce donc à faire une dictature qu'on les emploie ? Orgueil, patriotisme, politique, ils délibèrent, ils hésitent, et il se forme une fissure dans cette majorité compacte sur laquelle Bonaparte et Sieyès comptaient aveuglément.

Parmi les Cinq cents tout est en ébullition. Les rudes meneurs de la Convention, les Montagnards à sabre et à poigne, ne sont plus là. Ce n'est plus que la monnaie de la grande assemblée : des « hommes à impressions violentes et à tête faible, susceptibles d'enthousiasme et de colère. » Ils se démènent, s'excitent à la lutte. C'est aux Anciens, c'est dans le Palais même qu'est le vrai complot ; c'est là qu'il faut frapper. Mais avec quoi ? Les bras, les armes manquent, et aussi l'impulsion de l'assaut, la poussée du dehors qui force à aller de l'avant ; la nécessité de marcher en tête de la foule ou d'être écrasé par elle. Ils s'emportent en invectives, en motions violentes, et ils s'arrêtent, décontenancés d'être là où ils sont, de se trouver si peu nombreux, éparpillés dans ces grandes cours désertes, avec des soldats, les fusils en faisceaux, tout à l'en-tour. Où est la foule ? Cette foule qui était allée, en 89, chercher

le roi à Versailles pour le ramener à Paris dans la maison du peuple, les a laissés partir ce matin, s'enfoncer dans l'impasse, en ce palais du roi. Ils se voient dans le délaissement où, tour à tour, ont sombré la Cour, les Girondins, les Dantonistes. Non seulement la tempête ne souffle plus, les poussant au rivage, mais les eaux se sont retirées. Ils sont échoués dans un maréeage. Ils ne peuvent que se démener et s'enlizer. Ce sentiment, obscur en eux, les étreint, malgré l'agitation qu'ils se donnent pour s'en distraire, et il les paralyse.

Bonaparte s'était retiré avec Sieyès et Roger Ducos, dans les salons du premier étage. Le temps lui semblait long; autour de lui on s'efforçait de dissimuler l'inquiétude. « On se regardait, on ne se parlait pas; on semblait ne pas oser s'interroger et craindre de se répondre. » Bonaparte, nerveux, allait, venait, s'emportait contre les malheureux officiers pour une consigne maladroite, pour un poste mal placé. Et ces lenteurs misérables, cette résistance absurde des petites choses, contre lesquelles tout son génie ne pouvait rien, l'impatientaient prodigieusement, et commençaient à le déconcerter.

Sieyès avait compté que les Anciens, réunis à midi, voteraient sans délibération, ou à peu près, le décret qui suspendait les Conseils, nommait trois consuls provisoires et une commission législative, chargée d'élaborer une nouvelle constitution. Les Anciens n'entrèrent en séance qu'à deux heures. A peine le président au fauteuil, les interpellations partirent de tous les bancs, se confondant dans un tumulte de cris, de gestes. Les uns, ce sont les plus ardents républicains, se plaignent de n'avoir pas été convoqués la veille. Cinquante, cent collègues sont dans le même cas! s'écrie-t-on. On presse les inspecteurs de la salle qui se dérobent, effarés, confondus. On réclame des explications sur le « complot des jacobins ». On réclame les Directeurs. Des légistes soulèvent cette question préjudicielle : la Constitution veut que le Directoire réside au lieu où délibèrent les Conseils; où est le Directoire? Sur ces entrefaites arrive un messenger d'État : le secrétaire du Directoire, Lagarde, mande, ce qui est faux d'ailleurs, que quatre Directeurs ont démissionné, et que le cinquième est en surveillance par ordre du général Bonaparte. Les Anciens s'interrogent; ils ne comprennent pas; et, dans la confusion, la séance est suspendue un peu avant quatre heures.

Aux Cinq cents, le déchaînement est général. Lucien préside :

c'est un tout jeune homme : vingt-quatre ans, la physionomie expressive, distinguée; une belle taille, avantageuse; mais le masque romain et le costume des grands spectacles révolutionnaires, à la Saint-Just, sont gâtés par des lunettes : Lucien est myope, sa voix nasillarde est voilée et sans timbre; ses discours ont du trait, de la chaleur, sa parole ne porte pas. Il est assailli de motions. On réclame un rapport sur l'état de la République. Avant tout la Constitution! — « La Constitution ou la mort! Les baïonnettes ne nous font pas peur! » On décide de députer aux Anciens. Là-dessus un membre, Delbret, monte sur une chaise et propose de prêter serment. Ce jacobin, très sincère, fait les affaires de Bonaparte. Lucien met la motion aux voix; elle est votée. L'appel nominal commence; et comme personne n'a sa place marquée, que tout le monde va, vient, se démène, déclame, l'opération est laborieuse; le bureau ne se presse pas; on perd ainsi deux heures, puis on apprend la démission de Barras; on propose de le remplacer; on dresse des listes.

Des émissaires avertissent Bonaparte. Il voit la journée tourner au rebours de ses prévisions. Augereau narquois, au souvenir de Fructidor où il a fermé la bouche aux « avocats », sans prétention à l'élégance juridique, mais efficacement, Augereau lui dit : « Eh bien! te voilà dans une jolie position! — Nous en sortirons, souviens-toi d'Arcole! » répond Bonaparte. Il comprend que, s'il laisse le courant dériver, il est perdu. Il sort, suivi de ses officiers, il se rend au Conseil des Anciens; ces députés reprennent leurs places pour l'écouter. Mais ce n'est ni Arcole, ni Rivoli, ni Castiglione; il n'y a ni positions à emporter, ni Autrichiens à enfoncer, ni mitraille, ni bruit de canons et de clairons. Le silence se fait. Il faut parler, et Bonaparte ne sait plus que dire, ou plutôt il ne retrouve plus ses paroles; sa pensée même le fuit. Il avait réfléchi au discours qu'il tiendrait; ce discours lui échappe. Il n'en reste plus que des lambeaux, des traits préparés, appris, qui surgissent, incohérens, entre des bouts de phrases hachées, décousues. On l'interrompt et il se trouble. Il veut imposer : il ne lance que des mots emphatiques, boursoufflés, ballons lourds qui crèvent mollement. Il proteste de la pureté de ses vues : ni César, ni Cromwell!... La nation, ses compagnons d'armes l'ont appelé à se faire l'arbitre des partis. Il dénonce Barras, les jacobins, les anarchistes. Il fait appel au grand parti du peuple français. Mais quant au complot même, il balbutie, il se dérobe. « Je

dirai tout », répète-t-il; et il ne dit rien; il ne sait parler que de lui-même, du pouvoir qu'on doit lui donner, pour le salut de l'État. Alors, décontenancé, il menace : si quelque orateur, payé par l'étranger, propose de le mettre hors la loi, il fera appel à ses soldats et ils marcheront. « Souvenez-vous, dit-il, que je suis accompagné du dieu de la guerre et du dieu de la fortune... Qui m'aime me suive ! »

Cette harangue incohérente, ce mélange de protestations et de menaces, déroutent les Anciens. Ils ne demandaient, au fond, qu'à se faire forcer la main. Mais il semble que Bonaparte hésite à passer le Rubicon. Pour ces hommes habitués à tout juger sur la parole, à n'agir que par la parole, ce discours est une déception. L'orateur manquant, l'homme d'État s'évanouit, et le soldat même s'efface. Cependant les acclamations des troupes qui saluent Bonaparte à sa sortie leur donnent à penser; et, confusément, sans entrain, mécontents d'eux-mêmes, avec l'espérance vague qu'en gagnant du temps, ils se tireront d'affaire par un ajournement, ils se remettent à délibérer.

Les hésitations des Anciens, l'échec de Bonaparte, enhardissent les Cinq cents. Ils entendent les soldats crier; mais ils voient que ces soldats ne bougent point. Bonaparte trouve dans la cour Arnault qui vient de la part de Talleyrand et de Fouché : « Brusquez les choses ! » lui dit Arnault. Mais Bonaparte espère encore forcer, par son seul prestige, les députés à capituler. Il ne les connaît pas, et ne se rend point compte à quel point, à leurs yeux, depuis quelques minutes, son prestige s'est dissipé. Les Cinq cents attendaient un message des Anciens, des éclaircissemens sur le complot. La porte s'ouvre; l'orateur qui parlait s'arrête, toutes les têtes se tournent vers l'arrivant. Ce n'est pas le messager d'État; c'est Bonaparte, avec des officiers et quatre grenadiers. Cette escorte s'arrête sur le seuil. Bonaparte veut s'avancer entre les bancs, le chapeau à la main. Tous les députés se dressent, vocifèrent, menaçans, la main levée; ils se précipitent sur lui, escaladant, renversant les banquettes et les chaises, se bousculant les uns les autres. Les cris de « Hors la loi ! » éclatent de toutes parts. « A bas le tyran ! Tue ! tue ! » — « Est-ce donc pour cela que tu as vaincu ? » lui crie Destrem. Affreusement pâle, Bonaparte demeure muet, glacé, inerte. Au lieu où il est, il sent que, par lui-même, il ne peut rien. Il n'est qu'un homme au milieu d'une foule hostile d'hommes. Si parmi ces députés il s'était

trouvé un vrai Brutus, la scène tournait au tragique. La seule poussée de leurs corps eût étouffé ce jeune homme grêle, suffoquant déjà. Mais le Brutus ne se révéla point. Ils hésitent, non par respect du droit, car, en criant : « Hors la loi ! » ils crient : « Sus à Bonaparte ! » et dévouent sa tête au premier exécuteur venu. Mais ils n'éprouvent pas cette pression souveraine, cette certitude d'être tués, s'ils ne tuent pas, qui a donné aux Conventionnels, en thermidor, le courage de renverser Robespierre. D'ailleurs, même en thermidor, les députés n'ont fait que proscrire, comme ils avaient fait en juin 1793. Il a fallu la force armée pour exécuter le décret. Ici les soldats sont rebelles, hostiles : les officiers voient le péril de leur chef. Ils font une percée dans la foule des députés, et tandis que les curieux qui s'étaient procuré l'entrée dans la salle, sautent effarés par les fenêtres, Gardanne saisit le général à bras-le-corps et l'emporte dans la cour.

Les Cinq cents reprennent leur délibération, en tumulte. Tous crient : « Hors la loi, Bonaparte et ses complices ! » Ce terrible cri conserve encore quelque chose de son horreur sacrée. Lucien refuse de mettre aux voix la motion. Les députés, furieux, envahissent le bureau : — « Marche donc, président ! Mets aux voix ! » Lucien, pour gagner quelques minutes, prend le parti de quitter la présidence, qu'il remet à Chazal. Il essaie de monter à la tribune : « Hors la loi ! hors la loi ! » Il trouve moyen de glisser ces mots au général Frégeville, inspecteur de la salle : « Avant dix minutes, il faut interrompre la séance, ou je ne réponds de rien. » Frégeville sort, inaperçu. Ces dix minutes, les députés vont les procurer, et au delà. C'est qu'au lieu de prendre des mesures, chacun cherche son personnage, son rôle dans la journée, son épisode, sa citation au compte rendu.

On oppose les motions les unes aux autres. On réclame des priorités. On se dispute la tribune. — « Vous voulez nous faire perdre du temps, s'écrie un vieux jacobin. Aux voix la motion de *hors la loi !* » Il faut un sabre, des troupes. On cherche des généraux, un homme capable d'entraîner les soldats. On fait appeler Bernadotte ; on parle de requérir 6000 hommes, de retourner à Paris... Lucien est parvenu à gagner la tribune ; il propose qu'on entende son frère. On refuse. Alors Lucien, qui se montra, en cet instant, grand acteur politique, fait un geste théâtral : — « Il n'y a plus de liberté ! En signe de deuil public, votre président dépose les marques de sa magistrature. » Mais

l'effet manque; les députés entourent Lucien, le bousculent, essaient de le jeter à bas de la tribune. Un piquet de grenadiers entre et le dégage. Il sort.

Cependant Bonaparte, dans le palais, apprend que le décret de proscription va être voté. Il pâlit. « Général Bonaparte, cela n'est pas correct! » disait, le soir, Montrond. Mais Sieyès argumente : « Ils vous mettent hors la loi, dit-il au général. Ils y sont. » Bonaparte avait assez attendu. L'heure de la force était venue. Il met l'épée à la main et crie par les fenêtres : « Aux armes! » Il descend dans la cour, saute à cheval et se présente aux troupes. C'est l'instant solennel, la crise de la journée. Il faut se rappeler ici la scène fameuse du 2 juin 1793 : la Convention, son président en tête, sommant la garde nationale de se disperser, et Henriot, le sabre à la main, répondant par ce mot qui dicta la mort des Girondins : « Canonniers, à vos pièces! » et la Convention avait reculé. La troupe marchera-t-elle? Sérurier allait, de rang en rang, répétant qu'on avait voulu assassiner le général, que des misérables, soldés par l'Angleterre, avaient levé sur lui le poignard. La loi, depuis des années que les factions la violent, les unes contre les autres, a perdu sa majesté; l'affection, au contraire, des soldats pour leurs chefs a grandi dans les épreuves de sept années de guerre. Pourtant, les soldats hésitent : ce sont les grenadiers du Corps législatif, et il s'agit pour eux d'agir contre le corps qu'ils ont charge de protéger. Ces braves gens ne pouvaient être déliés de leur scrupule, tirés de ce cas de conscience que par quelque exorcisme sacré. Il y avait, dans le répertoire révolutionnaire, un vieux sophisme qui avait servi à décapiter la Convention, et naguère encore à *fructidoriser* les Conseils. Lucien s'en souvint à propos.

C'était le moment où il sortait de la salle : « Un cheval pour moi, s'écrie-t-il, et un roulement de tambours! » Il monte en selle, le silence se fait. Il invoque sa qualité de président des Cinq cents; il fait appel au respect des troupes pour l'autorité civile; il peint le Conseil opprimé par les factieux, délibérant sous les poignards; il requiert les grenadiers du Corps législatif: les factieux veulent mettre Bonaparte hors la loi; qu'on les expulse, et que les députés délibèrent en paix sur le salut de la patrie! Les grenadiers hésitent encore. Bonaparte s'emporte : « Suivez-moi! suivez-moi! Je suis le dieu du jour! Si l'on vous résiste, tuez, tuez! » Ils ne bougent pas. Lucien fait taire son frère, saisit une

épée, la brandit, jure de mourir s'il porte atteinte à la liberté. Enfin il les ébranle. Murat aperçoit le mouvement, lève son sabre, se met à la tête des grenadiers et fait battre la charge. Les soldats obéissent au commandement, au geste, au rythme impérieux. Murat et Leclerc en tête, ils pénètrent dans la salle, la baïonnette basse, et foncent au milieu, en poussant devant eux les députés qui essaient de résister. Murat leur crie : « Citoyens, vous êtes dessous ! » Ils vocifèrent, les tambours étouffent leurs clameurs ; les soldats les poussent toujours. Alors honteux, furieux, désespérés, ils jettent leurs toques, leurs toges et s'élancent vers les portes-fenêtres vitrées qui donnent sur le jardin.

La salle se vide. Il n'y reste bientôt, autour des soldats, que des banquettes brisées, la tribune renversée, les insignes de la représentation nationale foulés aux pieds. On en a fini avec ces républicains, comme les Conventionnels en avaient fini avec Robespierre : par le bruit brutal, couvrant, brisant la voix humaine. Ils n'étaient rien que par la parole ; en les bâillonnant, on les anéantit. C'est peu de chose encore que ces grenadiers qui les pressent, ces tambours qui étouffent leurs cris : mais, en s'échappant de la salle, ils trouvent la nuit, le silence, le vide : quelque chose de pire pour eux que le vacarme et la violence soldatesques. Ils se dispersent, ils se cherchent dans les allées, dans les charmilles. Les plus ardents courent à Paris. C'est pour y voir un public en joie, des cafés illuminés ; autour d'eux, même dans les faubourgs, la solitude va se faire. Alors seulement ils se sentiront, et pour longtemps, vaincus.

Les Anciens, anxieux, attendaient la fin de cette bagarre, car, pour solennelle qu'est la date dans l'histoire, le spectacle ne fut pas autre chose qu'une vilaine bagarre. On raconte qu'Aréna a menacé Bonaparte de son poignard ! On propose, faute de décrets à rendre, de prêter serment à la Constitution. Mais des légistes distinguent : « Où est la Constitution ? Est-ce dans le texte littéral des articles de l'an III ? Non : la Constitution, c'est la souveraineté du peuple, c'est la liberté, c'est l'égalité. » On dispute sur les termes ; on cherche un texte de la loi ; on n'en trouve pas, et l'on se forme en comité secret sous prétexte de délibérer sur la situation, en réalité, parce qu'on se sent impuissant, et que l'on est inquiet. Mais Lucien paraît ; il raconte la séance des Cinq cents ; il en fait une tragédie romaine : un frère forcé de mettre aux voix la mort de son frère ! les horribles cris de la Terreur ! *le Hors la*

loi de 93 ! Les Anciens frémissent à ce récit et se rassurent aussitôt. La déroute des Cinq cents les ranime. Quelqu'un enfin a voulu, a fait quelque chose, et la force a dénoué la crise. Alors chacun s'empresse vers les amis du pouvoir nouveau. On acclame, on félicite les soldats ; on se félicite surtout d'être sorti du péril, et l'on s'avoue que l'on a eu très peur. Puis, comme la nuit est venue, que l'on n'a point diné, on envahit les cabarets d'alentour. Lucien fait ramasser ceux des Cinq cents qu'il croit disposés à se rallier ou qu'il savait gagnés d'avance. Cette arrière-garde désastreuse d'une Chambre dispersée se réunit à neuf heures dans l'Orangerie. « Figurez-vous une longue et large grange, remplie de banquettes bouleversées, une chaire adossée au milieu contre un mur nu ; sous la chaire, un peu en avant, une table et deux chaises. » Sur cette table, deux chandelles, autant sur la chaise. Les députés mornes, éreintés, errent dans l'obscurité, s'étalent sur les banquettes ; il fait si noir qu'on ne peut apprécier, même vaguement, leur nombre. Les témoins varient entre 30 et 120, la plupart s'arrêtent à la moyenne de 50. Ajoutez, ce qui fait confusion, des curieux, des domestiques pris par le froid et qui se réfugient dans la salle. Ce parlement croupion se déclara majorité du Conseil. Il décide que Bonaparte a bien mérité de la patrie en sauvant le Corps législatif d'une minorité assassine ; il décrète qu'il n'y a plus de Directoire ; il dresse une liste de proscription ; il s'épure.

Boulay fait le programme du gouvernement futur : le peuple veut la paix ; il veut le bonheur domestique : « Ce bonheur consiste dans le libre exercice de ses facultés naturelles et acquises, dans la jouissance assurée de sa personne, de sa propriété, des plaisirs de son choix. Il consiste, en un mot, dans la liberté civile. » Cette liberté manque, faute de gouvernement. Boulay propose d'en créer un provisoire composé de trois consuls, Sieyès, Roger Ducos et Bonaparte, qui auront la mission de rétablir l'ordre dans l'administration, la paix au dedans et au dehors. Une commission de vingt-cinq membres assistera les consuls dans l'expédition des affaires, et préparera une constitution. Les Conseils seront ajournés au 20 février 1800. Ces mesures sont votées, et l'on y ajoute une proclamation, rédigée par Cabanis : « La République et la liberté cesseront d'être de vains noms, et une ère nouvelle commence ! »

Ces votes furent ratifiés par les Anciens, avant une heure du

matin. A deux heures, on battit aux champs. Les trois consuls parurent devant cette cinquantaine d'usurpateurs qui s'intitulaient impudemment le Conseil des Cinq cents ! et ils prêtèrent, entre les mains de Lucien, serment de fidélité inviolable à la République française, une et indivisible, à l'égalité, à la liberté et au régime représentatif. Puis, Lucien entonna l'épithalame triomphal du nouveau régime : « Si la liberté naquit dans le Jeu de paume de Versailles, elle fut consolidée dans l'Orangerie de Saint-Cloud ! » Sur cette antithèse impertinente, l'assemblée se sépara, et les consuls passèrent aux Anciens, où la cérémonie se répéta. Bonaparte revint à Paris, en voiture, avec Sieyès et Lucien. Il dicta, en hâte, une proclamation : les poignards métaphoriques des Cinq cents, les dangers courus par sa personne, y occupaient la plus grande place ; Fouché en composa une autre ; Lucien rédigea pour les Cinq cents un procès-verbal, où il rétablit les formes, à défaut de la légalité. Les « faiseurs » qualifiés, Roderer et ses collaborateurs, remirent sur pied le compte rendu des séances, pour les journaux du matin ; ils donnèrent à ces scènes confuses une apparence d'ordre et de suite ; ils s'efforcèrent de recoudre les phrases incohérentes de Bonaparte, et d'en tirer un discours lisible et intelligible.

La mise en scène et le texte de la pièce ainsi disposés pour le public et pour la postérité, Bonaparte, les nerfs apaisés, redevenu maître de lui-même et se sentant, pour un temps indéfini, maître des choses, dit à ses associés : « Nous avons détruit, il nous faut maintenant reconstruire, et solidement. » C'était son affaire et il s'y mit dès le lendemain. « Français, dit-il dans une proclamation datée du 12 novembre, la République, raffermie et replacée dans l'Europe au rang qu'elle n'aurait jamais dû perdre, verra se réaliser toutes les espérances des citoyens et accomplira ses glorieuses destinées. » Il le dit, il le pensait, tous les acteurs de la journée en étaient pénétrés, et la France le crut avec eux. « La merveille, dit Quinet, fut la complicité de tous à s'aveugler. »

Quand on lut les journaux, on s'étonna du peu de part que Bonaparte avait eu dans l'événement. L'événement n'en parut que plus inévitable et l'homme plus nécessaire. Dans la suite, jugeant la journée sur ses conséquences, que personne alors ne désirait ni ne prévoyait, on a tenté de la détacher de l'histoire de la Révolution. Ceux qui, par intérêt de parti, par passion, font en

histoire de la politique rétrospective, et trouvent plus expédient, plus flatteur, plus facile surtout, d'imaginer de toutes pièces le passé que de le ressusciter de la poussière des documens et de l'expliquer par les idées des contemporains, ont ramené le 18 brumaire aux seules machinations d'un ambitieux. Ils ont pris l'effet pour la cause. La journée ne s'explique que par la conviction où était tout le monde, y compris Bonaparte, qu'en prenant le gouvernement il assurait la République et garantissait la Révolution. Jamais mieux qu'en cette journée qui fit d'un homme le maître de l'État, on ne vit à quel point la Révolution continuait de mener les hommes, loin d'être menée par eux. Jamais coup d'État plus mal conçu ne fut plus mal conduit. Toutes les conjectures y furent démenties, toutes les prévisions renversées; les moyens manquèrent, les hommes, sauf Lucien, furent au-dessous de leur tâche; tout l'imprévu, tout le hasard des choses humaines, toutes les petites causes inopinées tournèrent contre le dessein et contre les auteurs. La machine se détraqua vingt fois et cependant l'événement s'accomplit. Ce n'est pas parce que deux tambours et quelques grenadiers pénétrèrent dans l'Orangerie de Saint-Cloud que le Directoire croula. La cause, ce fut l'état général des esprits : il fit que les officiers osèrent commander la charge, que les tambours osèrent battre, que les soldats osèrent marcher, et que les députés, en fuite, se dispersèrent dans le silence, l'isolement, la nuit. Ce qui emporta tout, ce fut l'allure générale : la constitution atteinte mortellement en fructidor, le Directoire honni, Bonaparte populaire.

Cette journée continua donc la Révolution (1); elle ne l'acheva pas, comme les contemporains en eurent l'illusion. Elle ne la rompit pas davantage, comme la plupart des historiens l'ont prétendu. Et la démonstration se fit quatorze ans après, lorsque Bonaparte, précipitant par son génie hyperbolique, et poussant aux extrêmes, les causes qui l'avaient porté en brumaire : l'ordre et la paix glorieuse; transformant l'ordre en despotisme, la gloire en suprématie universelle; désespérant la soumission après avoir comblé les espérances, tomba dans la même impopularité, la même haine où avait sombré le Directoire. On vit alors les

(1) Quinet, *La Révolution*, t. XXIII, ch. 1. — « Quand on interrompt l'histoire de la Révolution française avant la chute du Directoire, les événemens restent tronqués; la plus grande partie du sens nous échappe. Ce n'est qu'en arrivant au coup d'État du 18 brumaire que vous voyez les causes produire leurs effets et les énigmes s'expliquer. La période est alors achevée. »

hommes qui l'avaient élevé en brumaire, le renverser du pouvoir par les mêmes moyens, et, en quelque sorte, par une répétition des mêmes scènes. Parmi les maréchaux qui lui arrachèrent son abdication à Fontainebleau, on aurait reconnu des figurans de son escorte de Saint-Cloud. Les sénateurs, les députés, les ministres, le même Talleyrand, le même Fouché, qui siégeaient aux Anciens ou machinaient dans la coulisse, l'expulsèrent avec la même incohérence qu'ils l'avaient intronisé. L'empire s'effondra malgré le prestige de l'Empereur et de son autorité souveraine, comme le Directoire s'était effondré malgré le prestige du redoutable *Hors la loi!* des jacobins.

Mais l'esprit de brumaire était demeuré si vivant, le pacte qui s'était scellé, ce jour-là, entre les républicains et Bonaparte était si naturellement issu de la force des choses, qu'il suffit de rétablir la monarchie, d'ouvrir les avenues à la contre-révolution, pour que ce pacte se scellât de nouveau entre les survivans du parti républicain et ceux du parti de l'empire; ceux qui avaient mis Bonaparte hors la loi, et ceux qui l'avaient servi. Bonaparte recommença, en mars 1815, l'aventure de novembre 1799, et après une seconde catastrophe, les vaincus, réunissant dans la légende ce que des historiens essayèrent plus tard de séparer, formèrent cette opposition redoutable qui releva contre la Restauration le drapeau et le mot d'ordre de la république consulaire : l'égalité, la liberté civile, le régime représentatif et les limites naturelles. Rien, en histoire, ne s'explique que par enchaînement, ne se comprend que par comparaison. Tout a sa suite et sa proportion dans les choses humaines comme dans le reste de la nature. Il n'est que de les chercher. Si des événemens de grande conséquence semblent parfois fortuits, c'est qu'on ne les voit point se préparer et venir, comme viennent ces vagues, lentes et lourdes, qui arrivent de la haute mer, que l'on discerne à peine sur la surface mouvante, tant leurs ondulations sont prolongées, que l'on n'attend, ni ne redoute, et qui, tout à coup, sur la grève plate, se gonflent et se déroulent formidablement.

ALBERT SOREL.

LES

PROBLÈMES BIBLIOGRAPHIQUES

ET LEURS SOLUTIONS

1. *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale*. Auteurs, t. I, Aachs-Albyville; Paris (Imp. nat.), 1897, in-8° de LXXXII-565 pages. — II. *Catalogue général des Incunables des Bibliothèques publiques de France*, t. I, *Abano-Biblia*, par M. Pellechet; Paris (libr. Picard), 1897, in-8° de xviii-602 pages. — III. *Manuel de Bibliographie générale (Bibliotheca bibliographica nova)*, par Henri Stein; Paris (libr. Picard), 1898, in-8°.

L'année 1897 aura été l'année de la bibliographie. A l'époque même où se réunissait la Conférence bibliographique de Bruxelles, était publié le premier volume du *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale*, marquant l'apparition de la plus grande œuvre bibliographique qui ait été entreprise, et M^{lle} Marie Pellechet offrait aux érudits le premier volume de son *Catalogue général des Incunables des Bibliothèques publiques de France*, produisant une œuvre que nous aurions tous crue, par les difficultés qu'elle présente et la somme de travail qu'elle exige, au-dessus de la force d'un érudit. Enfin M. Henri Stein nous donne une édition nouvelle, mise à jour, refondue et conçue sur un plan meilleur, de la célèbre *Bibliographie des bibliographies* de Petzhold. Tous les bibliothécaires et bibliographes savent depuis combien d'années cette œuvre était désirée.

I

Les problèmes bibliographiques ont existé de tous temps. Depuis la Renaissance et l'invention de l'imprimerie, ils se sont multipliés avec la production scientifique et littéraire de plus en plus féconde, de plus en plus variée et, comme nous le verrons plus loin, de plus en plus fragmentaire. On cite les répertoires et catalogues méthodiques — déjà — des bibliothécaires d'Alexandrie, les notices bibliographiques des grammairiens de l'Empire romain.

En 1498, le grand Alde Manuce faisait paraître son catalogue où les connaissances humaines sont divisées en cinq classes : *Grammatica, Poetica, Logica, Philosophica, Sacra Scriptura*. — L'on peut, en passant, faire observer de quelle curieuse lumière cette division éclaire l'état intellectuel de l'époque. — Mais quarante-cinq ans plus tard, Robert Estienne publiait un catalogue qui était déjà divisé en quatorze classes. Vers la même époque (1545) Conrad Gesner achevait d'imprimer le premier volume de sa *Bibliotheca Universalis*, dont peut se réclamer toute la bibliographie moderne.

Auprès de Gesner, l'histoire de la bibliographie doit faire une place à l'abbé Drouyn, docteur en Sorbonne, conseiller clerc au Parlement de Paris, qui, à la fin du xvii^e siècle, entreprenait une bibliographie universelle sur le plan le plus vaste. Son répertoire, qui est resté manuscrit, ne compte pas moins de 321 volumes. L'abbé Drouyn s'était associé des savans et des bibliographes français et étrangers. Son œuvre, telle que nous l'avons sous les yeux, contient un grand nombre de découpures de catalogues et de répertoires existans. Son intention était de les fusionner en les complétant. Quand il le pouvait, il donnait l'indication de la place que les livres occupaient dans les bibliothèques, particulièrement dans la bibliothèque du Roi. Tous ces détails sont curieux : l'abbé Drouyn a été le précurseur véritable et complet des promoteurs de l'Office bibliographique international de Bruxelles, dont nous parlons plus loin. Il poursuivait le même but, avec des moyens semblables. Il joignait à la description des livres des notices brèves sur la vie et le caractère des auteurs, sur l'ensemble de leur œuvre. Il transcrivait des morceaux de préfaces contenant des indications intéressantes ou utiles. L'œuvre de l'abbé Drouyn était admirablement comprise ; il l'a poussée très loin, mais il n'a

pu la terminer. Et, une fois de plus, on doit admirer ce xvii^e siècle qui, dans toutes les branches de l'intelligence humaine, nous a donné des maîtres, jusque dans l'érudition avec du Cange et Mabillon, et jusque dans la bibliographie que l'on croit généralement une science toute moderne.

A la même époque Francesco Marucelli (1625-1703) essayait d'établir, dans les quinze volumes de son *Mare magnum*, un inventaire de tous les écrits connus de son temps, et Savonarole publiait les quarante volumes de son *Orbis litterarius*, tentant de réunir les notices de tous les livres imprimés jusqu'en 1700. A côté de ces entreprises bibliographiques colossales, les bibliographies et catalogues spéciaux se multipliaient à tel point que, dès 1686, Teisser publiait un catalogue des catalogues. Ces catalogues des catalogues, ou bibliographies des bibliographies, se sont à leur tour multipliés. On en arrivera à faire une bibliographie des bibliographies des bibliographies. Le catalogue des bibliographies publiées jusqu'à ce jour formerait deux gros volumes; il compterait plus de 25000 numéros. La réunion de ces bibliographies elles-mêmes formerait une grande bibliothèque où l'on ne pourrait guider ses recherches que grâce à un ordre minutieux et à un catalogue bien tenu. Le seul *Catalogue des bibliographies géologiques* rédigé par M. Emm. de Margerie contient 3918 numéros. M. Paul Otlet, secrétaire général de l'Office international de Bibliographie de Bruxelles, cite un de ses amis qui possède une collection de 3000 notices bibliographiques relatives à une seule maladie de l'œil : la conjonctivite.

Tout en travaillant à ces bibliographies générales ou spéciales, les esprits désireux de faciliter par leurs efforts les efforts des autres cherchaient le moyen de grouper, de classer les connaissances humaines et les écrits s'y rapportant. Le classement des livres dans les bibliothèques et des notices dans les répertoires, dans les catalogues, est une question de la plus grande importance, car la plupart des livres ne sont pas conservés et catalogués pour eux-mêmes, mais pour ce qu'ils contiennent, et il est essentiel de pouvoir fournir, d'une manière rapide et complète, à ceux qui travaillent, ce qu'ils cherchent dans tel ou tel ordre d'idées, et non seulement les livres, brochures et articles dont ils connaissent d'une manière précise l'existence, mais encore, mais surtout, ceux qu'ils ignorent et qui pourraient leur être du plus grand secours. La recherche du meilleur classement méthodique possible

a, depuis le XIV^e siècle, suscité l'émulation parmi les savans. Nous nous trouvons aujourd'hui en présence de 130 systèmes de classement différens.

A peine est-il besoin d'ajouter que l'on n'est d'accord sur aucun d'eux. Nous sommes également loin, malgré les efforts faits, de posséder une bibliographie universelle. Enfin la masse énorme de bibliographies spéciales, publiées sur les sujets les plus divers, selon les plans et avec des dimensions infiniment variables, œuvres, d'ailleurs, de valeur très inégale, tend à augmenter l'encombrement.

Le problème bibliographique existe donc. Depuis quelques années surtout, on s'en préoccupe de toutes parts et on s'en occupe activement. La solution en est urgente, de jour en jour plus urgente, pour plusieurs causes que nous allons essayer de préciser. De jour en jour, la production littéraire et scientifique croît dans les plus surprenantes proportions. En 1811, il entrait annuellement 2 000 livres environ à la Bibliothèque nationale, actuellement il y en entre 60 000. La *Bibliotheca philologica* de Blau publie en moyenne tous les ans 5 600 titres de livres ou brochures se rapportant tous à la philologie classique et à la philologie des langues occidentales. L'*Orientalische Bibliographie* de Sherman et Kuhn, qui ne s'occupe que des études scientifiques sur l'Orient, réunit une moyenne de 6 000 notices par an. La *Bibliotheca theologica* de Gustave Ruprecht classe, d'une année à l'autre, environ 4 000 titres. La *Bibliotheca geographica* de Baschin, publiée sous les auspices de la Société de géographie de Berlin, donne annuellement près de 7 000 notices. Et la progression est constante. Il est de toute évidence que, quelle que soit la question qu'un écrivain veuille traiter, il doit être au courant des travaux qui ont été publiés avant lui sur le sujet qui l'intéresse, non seulement pour pouvoir profiter de ce qui a été découvert et pensé avant lui et ne pas risquer de faire une étude incomplète, mais encore pour s'épargner la peine de repasser laborieusement par un chemin où il avancerait à grands pas en le trouvant frayé par ses prédécesseurs.

La difficulté et la nécessité de l'œuvre bibliographique sont encore accrues par ce fait que, non seulement la production augmente, mais que, d'année en année, elle va de plus en plus se fragmentant, se dispersant en une foule de revues, de plaquettes, de notices lues à des Académies et à des Congrès, voire d'articles publiés dans les journaux quotidiens. Jadis l'œuvre d'un homme

se publiait en quelques bons, gros et forts volumes ; aujourd'hui elle se disperse en des centaines de notices semées à tous vents comme la graine du moissonneur. « Il existe 565 sociétés médicales, écrit M. Paul Otlet, ce qui permet d'évaluer au décuple environ, soit à 6 000, le nombre des sociétés du monde entier. Toutes ces sociétés publient un bulletin qui contient par an 10, 20, 50, 500 mémoires ! » Notre Académie des sciences publie à elle seule 5000 mémoires ou notices tous les ans. Un catalogue général des articles contenus dans toutes ces publications atteindrait le chiffre de 600 000 notices par an. Tel est le formidable afflux qu'il s'agirait d'endiguer et de canaliser pour le plus grand bien de la littérature et de la science.

Une troisième cause, qui fait la difficulté et l'importance du problème bibliographique, est que la production scientifique et littéraire devient de plus en plus internationale. On a vu récemment trois savans, l'un au Japon, l'autre en Allemagne, le troisième à Paris, faire presque simultanément la même découverte. Dans tous les pays du monde on s'occupe des mêmes questions, et de quelle utilité n'est-il pas pour tout érudit, pour tout savant, pour tout ingénieur, d'être tenu rapidement et exactement au courant de ce que produisent ses confrères, afin de pouvoir profiter dans son travail de chacune de leurs découvertes et ne pas peiner des semaines et des mois à la poursuite d'un but déjà atteint ! Or, plus le besoin est grand pour nous de nous tenir au courant de ce qui se produit dans le monde sur les questions qui nous intéressent, plus grande aussi est la difficulté, car s'il nous est possible, à la rigueur, de ne pas laisser échapper de travaux importans produits dans notre propre pays, comment exercer le même contrôle sur la production du monde entier ?

Et, à mesure que la production des différens pays se pénètre réciproquement, se pénètre réciproquement la production des différentes sciences exerçant leur action les unes sur les autres. Journallement le médecin aura besoin des découvertes faites par le physicien ou le chimiste. De combien de sciences n'est pas tributaire un ingénieur ? et celui qui s'occupe des sciences ou des arts appliqués à l'industrie ? et l'officier ou l'ingénieur qui travaille au perfectionnement des engins de guerre ? et le constructeur qui dessine et aménage nos grands cuirassés ? Et l'observation faite à propos de la production internationale se répète ici : s'il est à la rigueur possible à un spécialiste de se tenir au courant des écrits

publiés sur les quelques questions qui font l'objet de ses études, lui est-il possible de se tenir également au courant de toute la production avoisinante? « Le problème bibliographique, dit un jeune et remarquable bibliographe autrichien, M. Carl Junker, devient de jour en jour plus grave et, dès aujourd'hui, peut être appelé pour tout écrivain une calamité. » Il n'intéresse pas seulement les écrivains, les érudits, les savans, les littérateurs, mais, d'une manière beaucoup plus pressante, les ingénieurs et les industriels.

C'est un point de vue que M. le général Sebert développe avec force : « Plus que personne, les ingénieurs chargés de la direction des établissemens et des usines, et, en général, tout le personnel technique des sociétés industrielles ont intérêt à être renseignés sans retard, et le plus exactement possible, sur tous les faits qui se produisent et qui se rattachent, à un titre quelconque, au progrès et au développement des industries qui les occupent. Il s'agit, en effet, pour ces industries, de suivre la marche rapide du progrès pour éviter d'être distancées et de voir le courant commercial se déplacer en les quittant. Car celui-ci ne tarde pas à s'écarter des établissemens qui restent stationnaires, entraînant parfois, pour de nombreuses populations ouvrières ou pour des régions entières, des perturbations économiques profondes.

« Dans l'industrie, en effet, il n'est pas permis, sous peine de ruine fatale, de rester confiné dans d'anciens procédés et dans d'anciennes méthodes. Il faut être à l'affût de toutes les nouveautés, de tous les perfectionnemens ainsi que de tous les progrès de la science, pour en faire l'application rapide afin d'affronter chaque jour la concurrence incessante. Les industriels en sont d'ailleurs si bien convaincus qu'un grand nombre d'entre eux font des efforts individuels considérables pour se tenir au courant des progrès faits à côté d'eux et pour être renseignés sur toutes les nouveautés scientifiques qui peuvent intéresser, à un degré quelconque, les branches d'industrie qui les concernent. Et c'est ainsi que ce serait un grand service à leur rendre que de mettre à leur disposition un système d'informations bibliographiques universel, qui leur permettrait d'obtenir, sans autant de travail personnel, ni de perte de temps, les renseignemens qu'ils réussissent souvent aujourd'hui à se procurer, mais à quelle peine et à quel prix! »

II

Telle étant la situation, il n'est pas surprenant que, depuis plusieurs années, les congrès bibliographiques se soient multipliés et aient, de plus en plus, attiré l'attention, non seulement des spécialistes, mais encore de nombreux savans, des éditeurs, des directeurs de revues et de journaux, et, bientôt, des gouvernemens eux-mêmes. A la suite des vœux émis, pour la première fois, croyons-nous, par l'Académie royale de Belgique, et qui furent discutés d'une manière attentive à la première Conférence internationale de Bruxelles (2-4 septembre 1895), le problème bibliographique fut posé dans toute son ampleur.

Des délibérations de la Conférence sortit la création d'un Office international de bibliographie fondé à Bruxelles par le gouvernement belge (Arrêté royal du 12 septembre 1895).

Les décisions du Congrès de l'*Association artistique et littéraire internationale*, tenu à Dresde les 21-28 septembre 1895, confirmèrent les conclusions générales de la Conférence de Bruxelles et leur donnèrent le plus grand retentissement. La question d'un « Répertoire complet, universel et international, embrassant toutes les productions de l'imprimerie depuis qu'elle est inventée » était posée. La porte, il est vrai, était ouverte, par le fait, à des discussions infinies qui ne sont pas encore apaisées ; mais au moins les efforts du jeune Office de Bruxelles recevaient-ils le plus précieux encouragement.

Un principe, en outre, était définitivement fixé : la nécessité, dans le domaine bibliographique, de la coopération internationale. On reconnut que, non seulement un homme isolé, mais un Office même, ou même une grande corporation scientifique, n'avait pas la puissance de réaliser l'œuvre désirée ; qu'il y fallait, coordonnant les efforts isolés, l'union des différens pays entre eux. On songea qu'il existait un *Bureau international des poids et mesures*, un *Bureau de l'Union postale universelle*, des *Offices internationaux pour la protection des œuvres artistiques et littéraires*, d'autres encore ; pourquoi ne créerait-on pas des bureaux internationaux pour le travail bibliographique ?

Dans cet ordre d'idées, un pas décisif fut fait au Congrès international pour la bibliographie des sciences mathématiques, qui s'est réuni à Londres, à Burlington-House, le siège de la célèbre *Royal*

Society, les 14-17 juillet 1897, où quinze gouvernemens étaient officiellement représentés. Le Congrès de Londres décida la création à Londres, pour l'année 1900, d'un *International Council*, c'est-à-dire d'un Office international, qui sera chargé — avec l'appui matériel et la collaboration des savans de tous pays — d'élaborer perpétuellement le répertoire des travaux relatifs aux sciences pures paraissant dans le monde. Le répertoire sera imprimé à la fois en volumes et en fiches mobiles. Chacune de ces dernières ne portera qu'une mention. Ces fiches seront envoyées immédiatement, au fur et à mesure qu'elles sortiront des presses, à tous les abonnés dans le monde. Les volumes paraîtront périodiquement. Ce catalogue sera en outre établi sur un double plan. D'une part, il sera classé alphabétiquement par noms d'auteurs et, d'autre part, méthodiquement, en groupemens qui réuniront les matières connexes. Quel sera ce groupement méthodique? — Là réside la grave et difficile question sur laquelle les congressistes ne sont pas parvenus à se mettre d'accord. Une commission spéciale a été chargée de l'élucider. Puisse-t-elle nous apporter la lumière!

En dehors de ces trois congrès, — celui de Bruxelles, celui de Dresde et celui de Londres, — qui ont été les plus importans, nous en pourrions citer dix autres qui se sont récemment occupés de la question de la bibliographie internationale jusqu'à la deuxième conférence bibliographique de Bruxelles (2-4 août 1897).

III

C'est en Belgique, comme l'observe M. Otto Hartwig, que l'intérêt pour tout ce qui concerne les bibliothèques et la bibliographie paraît être le plus vif. On y trouve un grand nombre de bibliothèques bien tenues et de bibliothécaires éminens. Nul autre pays ne peut s'enorgueillir d'un modèle bibliographique comparable à la *Bibliotheca Belgica* du bibliothécaire gantois F. Van der Haeghen. Il y existe des sociétés bibliographiques que favorisent nombre de personnes qui ne sont pas du métier; et l'acquisition du musée Plantin-Moretus, à Anvers, moyennant la somme de 1 200 000 francs, montre quel intérêt on y prend aux origines de l'imprimerie. Tandis que congrès et conférences dissertaient, le gouvernement belge créait à Bruxelles, en 1895, l'Office international de bibliographie. Sous la direction de MM. Henri La Fon-

taine et Paul Otlet, direction admirable d'activité, d'enthousiasme, de jeunesse et d'énergie, la jeune institution a réalisé en deux ans des progrès tels qu'elle peut, dès à présent, se considérer comme l'un des organes les plus importants de la bibliographie internationale, comme une institution qui fait le plus grand honneur et au pays qui la possède et à ceux qui la dirigent.

La fondation de l'Office international, le but qui y est poursuivi et les systèmes de classement qui y sont adoptés ont donné lieu dans toute l'Europe à des discussions passionnées. « Le but de l'*Office*, ainsi que nous fait l'honneur de nous l'écrire M. Henri La Fontaine, est de réaliser, en multiples exemplaires, un répertoire bibliographique universel. » Nous trouvons des détails précis dans l'un des numéros du *Bulletin* que publie l'Office. Il s'agit de créer un répertoire bibliographique universel complet, embrassant l'ensemble des connaissances humaines — l'inventaire de tout ce que les hommes ont pensé et écrit depuis qu'ils savent écrire — comprenant tout le passé et, pour l'avenir, constamment tenu à jour. Ce répertoire doit porter à la fois sur les articles contenus dans les recueils, sur les livres et les brochures. Il devra renseigner simultanément les savans, les praticiens, les bibliothécaires, les libraires, le grand public des lecteurs. Un beau rêve!

Créer ce répertoire universel n'est pas la seule ambition de l'Office. Il désirerait devenir un élément de coordination entre tous les travaux bibliographiques, entre tous ces travaux auxquels nous faisons allusion, disséminés en si grand nombre de par le monde, et qui sont, pour la plupart, faits avec des méthodes diverses, sur des plans différens, et, parfois, font double emploi les uns avec les autres.

« Ce que nous voulons faire, ajoute M. La Fontaine, c'est coordonner les travaux particuliers et les cataloguer de manière qu'il ne faille plus, à chaque étape de la science humaine, recommencer le travail déjà accompli. Nous avons été amenés ainsi à créer un outillage spécial, fiches, choix des caractères pour la rédaction des titres, meubles pour classer les divers renseignemens bibliographiques, etc. » Toute cette partie de l'organisation de l'Office international est ingénieuse, pratique, utile, elle n'a rencontré que des applaudissemens. Venons au point — il est vrai que c'est le plus important — qui a soulevé des tempêtes. « Comment parvenir, disent MM. La Fontaine et Otlet, à classer unifor-

mément? » Il s'agit du classement, soit des livres sur les rayons d'une bibliothèque, soit, surtout, des notices bibliographiques dans un catalogue ou un répertoire. Nous touchons à la question essentielle et qui, comme on va le voir, domine toutes les autres. Si elle était résolue, la solution du problème bibliographique ne serait plus qu'une affaire de travail, c'est-à-dire d'argent.

Il y a, dans tout catalogue ou répertoire, deux classements nécessaires. Sur ce premier point tout le monde est d'accord. Il faut, tout d'abord, un classement onomastique, nous voulons dire par ordre alphabétique des noms d'auteurs des ouvrages. Les anonymes sont rangés alphabétiquement au titre en laissant de côté, s'il y a lieu, l'article initial. Ce premier classement indispensable — tout le monde continue d'être d'accord — ne suffit malheureusement pas. Il en faut un second. Quel sera ce second classement? — C'est ici que commencent les dissensions. Et quelles dissensions! Les profanes ne savent pas les passions que peut susciter une belle cause. « On ne peut vraiment, dit fort bien M. Otlet, obliger les gens à connaître l'existence de l'auteur d'un livre pour retrouver les indications bibliographiques relatives à ce livre ». Procédons par un exemple. Je veux faire une étude sur la culture des vers à soie. Je voudrais avoir les meilleurs ouvrages s'y rapportant, écrits par les auteurs les plus récents et les plus compétents. Les noms de ces auteurs je ne les connais pas. Ce que je demande aux catalogues et aux bibliothécaires, c'est, précisément, de me les indiquer.

« L'important aujourd'hui, poursuit M. Paul Otlet, est d'élaborer les catalogues de manière à les faire servir à la réponse à de telles questions : Qu'a-t-il paru sur la géographie universelle? Quel livre peut-on trouver dans une librairie ou une bibliothèque sur la législation du travail ou sur le jardinage? Et même, quand c'est l'homme de science qui fait cette recherche, et non le simple lecteur, le catalogue doit pouvoir répondre à des questions beaucoup plus spéciales, telles par exemple : Quels ouvrages a-t-on publiés sur la lumière en physique, sur la fabrication industrielle de la soude, sur la géologie de l'Espagne? Ce sont les catalogues méthodiques qui permettent seuls de trouver une réponse à de telles questions. » On ne peut mieux dire.

Les catalogues méthodiques, en usage en Europe jusqu'à ces derniers temps, se ramenaient tous à deux systèmes. Le premier consiste à classer méthodiquement les matières suivant un certain

nombre de rubriques principales. désignées par des mots appelés « mots-souche », en allemand « *Stichwörter* », ces mots étant eux-mêmes classés alphabétiquement. On trouvera par exemple, dans un catalogue de sociologie, les rubriques — classées alphabétiquement : — Accidens du travail, Associations ouvrières, Contrats, Hygiène, Législation, etc. Nous nous hâtons d'ajouter que c'est ce système qui a nos préférences ; il est susceptible de nombreux perfectionnemens, nous avons rompu en sa faveur bien des lances et nous en romprons encore. Une seconde méthode de classement consiste à grouper les matières en divisions logiques comportant elles-mêmes des sous-groupes et des sous-divisions, le tout suivant un ordre plus ou moins bien imaginé.

Tels étaient les deux seuls systèmes connus, quand les enthousiastes directeurs de l'Office international de bibliographie en découvrirent un troisième en Amérique. Une merveille, assuraient-ils. Le fait est que, dès l'abord, il fit sensation.

Laissons la parole à M. Paul Otlet pour nous en exposer les grandes lignes. La *classification décimale* a été imaginée par l'Américain Melvil Dewey, président de l'association des bibliothécaires américains. Dewey a divisé l'ensemble des connaissances humaines en dix embranchemens numérotés de 0 à 9.

Chaque embranchement a été divisé de même en dix classes, également numérotées de 0 à 9. Et ainsi de suite. En sorte qu'une subdivision est représentée par un nombre comprenant plus ou moins de chiffres, suivant qu'elle est plus ou moins éloignée.

Voici la première division avec les chiffres correspondans :

0, Ouvrages généraux. — 1, Philosophie. — 2, Religion. — 3, Sociologie. — 4, Philologie. — 5, Sciences pures. — 6, Sciences appliquées. — 7, Beaux-Arts. — 8, Littérature. — 9, Histoire.

Considérons les sciences, caractérisées par le chiffre 5. Elles sont subdivisées ainsi qu'il suit : 50, Sciences naturelles en général. — 51, Mathématiques. — 52, Astronomie. — 53, Physique. — 54, Chimie. — 55, Géologie. — 56, Paléontologie. — 57, Biologie. — 58, Botanique. — 59, Zoologie.

Prenons maintenant une science spéciale, subdivision des Sciences en général, la Physique par exemple. Elle est subdivisée de la manière suivante : 531, Mécanique. — 532, Liquides. — 533, Gaz. — 534, Son. — 535, Lumière. — 536, Chaleur. —

537, Électricité. — 538, Magnétisme. — 539, Physique moléculaire.

Et ainsi de suite. Chacune de ces subdivisions pourra elle-même se subdiviser en dix branches, dont chacune sera caractérisée par un nombre de quatre chiffres.

On pourra de la sorte arriver à des subdivisions infimes. On aura, par exemple, le chiffre 016, 581, 9 (747, 42), qui signifiera la « bibliographie de la Flore dans le district Albany de l'État de New-York. »

Ces chiffres classificateurs se laissent, en effet, combiner les uns avec les autres. Pour exprimer dans la classification une idée complexe, on peut prendre deux nombres, les inscrire, l'un à la droite de l'autre, en les séparant par : . — Ainsi, par exemple, les salaires étant représentés par 3312, l'industrie textile par 677, et l'industrie métallurgique par 669, on écrira :

Salaires dans l'industrie textile : 3312 : 677.

Salaires dans l'industrie métallurgique : 3312 : 669.

Les directeurs de l'Office international constatent avec orgueil que les tables actuelles de la classification décimale comprennent 12000 sujets, et que les 12000 nombres correspondans, combinés deux à deux, peuvent former jusqu'à 144000000 de rubriques.

Cela est beau, et il y a mieux encore. La classification décimale possède des « déterminans spéciaux de la forme, du temps et du lieu. » Nous nous expliquons : (0) représente une division selon la forme et se subdivisera à son tour : (02), par exemple, représentera les traités sur la matière et (05) les revues. Nous avons vu plus haut que le chiffre 52 représentait l'astronomie, 52 (02) représentera les traités d'astronomie et 52 (05) les revues d'astronomie.

(0) détermine donc les divisions selon la forme ; (1) représente les divisions selon le temps, et, à son tour, se subdivise en (10), (11), (12), (13), etc. Le moyen âge s'exprime par (14). Et l'on aura : 3321 (14), les salaires au moyen âge.

Les lacs, lieu physique, s'expriment par (251), les îles, autre lieu physique, par (22) ; et l'on aura : 597 (251), poissons vivant dans les lacs ; 5982 (22), oiseaux des îles.

La France, lieu géographique politique s'exprime par (44), l'Italie par (45) ; on aura : 3321 (44), les salaires en France ; 5322 (45), les salaires en Italie ; 52 (45), l'astronomie en Italie. On

peut enfin combiner entre eux les déterminans de temps, de forme et de lieu, et obtenir, par exemple : 3321 (14 : 44), les salaires au moyen âge en France 597 ; — (281 : 44) poissons vivant dans les lacs français ; — 52 (05 : 44), revues françaises d'astronomie.

On voit immédiatement les avantages du procédé. Il fait disparaître pour les travaux bibliographiques internationaux l'inconvénient résultant pour les classemens alphabétiques de la diversité des langues. Quant aux inconvéniens ils sont extrêmement nombreux. Ils ont été depuis deux ans signalés de toute part par les écrivains les plus autorisés, MM. Léopold Delisle et Deniker en France, M. Bolton aux États-Unis, M. Otto Hartwig en Allemagne, M. Fumagalli en Italie. En Belgique même, les bibliothécaires et bibliographes les plus autorisés, entre autres M. F. Van der Haeghen, lui sont opposés. Il a été repoussé au Congrès de Londres, à celui de Florence, à Bruxelles même au Congrès international des éditeurs. En Amérique, le succès, après vingt années d'expérience, est médiocre.

IV

Voici, à grands traits, quelques-uns des inconvéniens du système Dewey.

En premier lieu peut-on appliquer ce nouveau classement à nos grandes bibliothèques ? Nous ne dirons pas seulement que c'est difficile, nous affirmerons que c'est impossible.

« Vous vous rappelez, écrit M. Charles Richet, vous vous rappelez cette fameuse équipée de M. Koch à propos de la tuberculine ? Jusqu'au mois d'août 1890, cette substance était absolument inconnue, elle n'existait pas, elle était dans le néant. En août 1890 paraît le mémoire de Koch : deux ans après, en 1892, le nombre des mémoires sur la tuberculine s'élevait à 596. » Or, imagine-t-on le sort d'une bibliothèque où, à l'endroit qui devra recevoir les mémoires sur la tuberculine, aucune place n'est réservée, pour la raison que cette tuberculine n'existe pas, qu'elle est « dans le néant » ? Tout à coup paraissent 596 mémoires. Que faire ? Déplacer les livres des rayons avoisinans ; une travée fera bousculer la travée suivante, celle-ci tout le panneau, et celui-ci la salle entière. Et ce fait se reproduira à chaque instant. Voici que ce sera Madagascar, ou bien les mines d'or, ou bien l'acétylène, ou

l'un des mille faits de la vie politique, sociale, littéraire ou mondaine qui feront éclore brusquement une quantité de livres et de brochures à laquelle nul ne pouvait s'attendre et qui, si l'on adoptait le classement avec les subdivisions que préconise l'Office international, nécessiteraient journellement les bouleversements dont nous venons de parler. Et il ne s'agit pas seulement ici du travail occasionné de la sorte, mais de l'incroyable confusion qui ne tarderait pas à en résulter dans des établissemens où un ordre rigoureux et permanent est essentiel.

Venons à l'emploi du système Dewey dans les catalogues et les répertoires. Le premier inconvénient qu'il présente est qu'un grand nombre de livres et articles à cataloguer — nous serions tenté de dire la plupart — ne se laissent pas ainsi ranger dans une catégorie nettement déterminée. Il est des livres pour lesquels on hésitera, non seulement entre deux, mais entre trois, quatre, cinq et même six divisions. Mettra-t-on Bossuet à Religion, ou à Philosophie, ou à Littérature, ou à Sociologie, ou à Histoire? Nous citons cet exemple qui est d'ordre général, prêt à en citer autant que l'on voudra. Les biographies forment une division de l'histoire. Qui ne cherchera la biographie d'un Kant ou d'un Schopenhauer à Philosophie, celle d'un Poussin ou d'un Raphaël, à Beaux-Arts, celle d'un Racine ou d'un Victor Hugo à Littérature? Où placera-t-on une étude sur les vers de Shakspeare, à Littérature ou à Philologie anglaise? sur la langue de Gœthe, à Littérature ou à Philologie allemande? une édition critique d'Horace, à Littérature ou à Philologie latine? Tel placera telle œuvre à tel endroit de la classification, tel autre à tel autre, un troisième encore ailleurs; le lecteur qui s'adressera à une bibliothèque ou consultera un catalogue la cherchera à une place différente: c'est l'inextricable confusion. Voyons, dès à présent, l'application des chiffres décimaux à la biologie. « Les chiffres adoptés par M. Richey de Paris, dit M. Le Soudier, ne concordent plus avec ceux de M. Carus de Leipzig, et ces derniers diffèrent de nouveau avec les chiffres de M. Field de Zurich et du Bureau international de Bruxelles. »

Le deuxième inconvénient du système Dewey est que les connaissances humaines ne se laissent pas ainsi diviser en dix groupes, et chacun de ces groupes en dix sous-groupes, et chacun de ces sous-groupes en dix arrière-sous-groupes, et ainsi de suite. Or, comme il faut, bon gré, mal gré, que les divisions soient

faites, on en arrive, par la nécessité de remplir les cases, aux conséquences les plus inattendues. Nous donnons à deviner en cent où se trouvent, dans les tables de l'Office de Bruxelles, la science militaire et la marine : — à l'Administration, et l'Administration elle-même est une division de la sociologie. Annibal, Duguesclin, Turenne, Canrobert, Jean-Bart et Nelson : — voyez *Sociologie!* L'écriture et l'imprimerie sont à « Commerce, transports », autre subdivision de la sociologie. On mettra donc les études du comte de Bastard sur l'ornementation des initiales dans nos vieux livres d'heures à la Sociologie, subdivision Commerce et transports. En revanche, l'encre d'imprimerie est une subdivision de la Photographie et celle-ci une division des Beaux-Arts. Pourquoi insister? Mais citons encore un trait : on a osé mettre les chansons, nos claires et gentilles chansons, à la *Sociologie!*

Un troisième inconvénient est que les sciences et tous les faits sur lesquels on écrit sont essentiellement mouvans. Est-il possible de les enfermer dans des cases étroites, en nombre fixe, rigoureusement délimitées? Car les promoteurs du système Dewey espèrent bien que leur classement, sur les indications duquel devront être rédigés et imprimés des milliers de catalogues et de répertoires, des millions et des millions de cotes inscrites sur les volumes dans le monde entier, que ce classement est fait pour durer toujours. Supposons que le système ait été établi, il y a quelques siècles, quand Aide Manuce divisait les connaissances humaines en cinq classes : « grammaire, poésie, logique, philosophie, religion. » Pourrait-il encore être de quelque usage aujourd'hui? Parmi les dix premières grandes classes, base de toute la classification, nous en trouvons deux dont on n'aurait même pas fait des sous-classes il y a cinquante ans : la Sociologie et la Philologie. Un exemple nous est fourni dès à présent par M. Dewey lui-même. Dans l'édition de 1885 de ses tables de classification, la bactériologie ne figure pas. Force a été de l'introduire dans l'édition de 1894. On en a fait une division de la *Tallophtytie*, et c'est ainsi que, dans la grande classification décimale, les ouvrages traitant des microbes sont dans une subdivision de la botanique.

Dans le monde politique et administratif les modifications sont incessantes. Les tables de Dewey font de l'Alsace une subdivision de l'Allemagne. Quel est le pays qui ne modifie pas, de

temps à autre, l'une ou l'autre de ses circonscriptions administratives. Et celles-ci ont des indices décimaux dans la classification. Imagine-t-on la modification des chiffres imprimés dans tous les répertoires, en tête des articles de toutes les revues, et des cotes inscrites sur les volumes dans toutes les bibliothèques?

Les partisans de la classification décimale font grand cas du caractère international de leurs chiffres qui pare à « la diversité des langues... Ce n'est qu'un argument, disent-ils, mais il est si décisif, si convaincant, qu'il n'est pas besoin d'en chercher d'autre. » Cet avantage se réduit à peu de chose. Les noms propres, les noms géographiques, presque tous les noms scientifiques, « arithmétique, zoologie, logique, etc. », sont pour ainsi dire communs à toutes les langues. En outre, à ses catalogues décimaux, l'Office est obligé d'ajouter des tables, en différents idiomes, pour donner la clé de ses chiffres. Ces tables renvoient à toutes les rubriques. Il ne serait pas plus long, il serait même moins long de faire une table pour renvoyer à des rubriques rédigées en une langue déterminée; au moins y ferait-on l'économie d'une langue, celle dans laquelle le catalogue serait rédigé.

Les observations qui précèdent ne sont pas faites *apriori*. L'Office international de Bruxelles a commencé l'élaboration de son répertoire; il publie des tables et des bibliographies, où nous pouvons apprécier la méthode qu'il emploie. Prenons le dernier volume de la *Bibliographia Sociologica* rédigée par les deux directeurs de l'Office, MM. Henri La Fontaine et Paul Otlet. « Avec la classification décimale, écrit M. Paul Otlet, chaque matière a un siège unique et elle groupe tout autour d'elle les matières connexes. » Les matières y ont si peu un siège unique que dans ce répertoire nous trouvons les mêmes ouvrages catalogués deux fois; il s'y trouve d'ailleurs très peu de notices qui ne pourraient figurer tout aussi raisonnablement dans d'autres divisions que dans celle où elles sont placées. Prenons au hasard « Statistique sanitaire des villes de France et d'Algérie. » L'ouvrage est à *Statistique*; il pourrait tout aussi bien être à *Hygiène*. En retour, il y a des ouvrages que l'on est très étonné de trouver placés où ils le sont. Il y a une division « Sociologie en général. » Vous y chercheriez vainement l'indication du livre, qui a fait beaucoup de bruit, où MM. Lafargue et Yves Guyot ont exposé et combattu les principes généraux du socialisme; — le livre est à « Propriété ». Dans

un classement, les livres mal classés sont des livres perdus. Fiez-vous à la *Bibliographia Sociologica*, pour avoir l'indication de tous les livres parus sur le socialisme en général, vous ignorerez le livre de MM. Lafargue et Yves Guyot. Nous pourrions citer des exemples en nombre infini.

Quant au groupement des matières connexes, il suffit de jeter les yeux sur la publication de MM. La Fontaine et Otlet pour être fixé sur ce qui en advient. Sous l'index décimal 308, nous trouvons 33 notices. Transcrivons au hasard : *Deux récentes études sur les principales civilisations d'Europe*, par M. L. Mariani. — *Annuaire de la défense nationale, journal républicain de Chauny et du département de l'Aisne*. — *L'île de Formose*, dans les Archives pour Postes et Télégraphes de 1894. — *Bakounine, Fédéralisme, Socialisme et Antithéologisme, Lettres sur le patriotisme, Dieu et l'État*. On peut se demander, — si c'est là un groupement de matières qui sont connexes, — ce que serait un groupement de matières qui ne le sont pas.

Telles sont une partie des objections que l'on peut faire contre le système décimal adopté par l'Office bibliographique international de Bruxelles. Le mode de classement imaginé par Dewey est un instrument grossier. On ne peut songer à en faire une base de classification précise et scientifique pour les sciences morales : histoire, philosophie, sociologie, etc. Il est vrai que, par sa grossièreté même, il donne une rapidité de classement que l'on se procurerait difficilement d'une autre manière. C'est là, à nos yeux, son unique avantage, que l'on n'a jamais, cependant, mis en relief. Pour les recherches d'un ordre industriel, dont nous parlions plus haut, — recherches importantes, il est vrai, où les travaux les plus récents, les découvertes toutes nouvelles ont seuls de l'importance et où la communication immédiate en est nécessaire, mais où la précision du catalogue, le « fini », ne sont pas exigés au même point que dans les recherches d'un caractère littéraire ou scientifique, — la classification décimale peut être utile et c'est ainsi qu'elle rend des services pour la confection du répertoire universel manuscrit auquel travaille l'Office de Bruxelles.

V

Nous sommes ainsi amenés à la seconde des deux questions qui ont suscité tant de discussions depuis la première Conférence

bibliographique internationale : le répertoire bibliographique universel, comprenant les notices, non seulement de tous les livres qui ont jamais été imprimés, mais de tous les articles de revue et de tous les mémoires insérés dans des recueils. Ce répertoire est-il possible à établir, et, dans ce cas, serait-il réellement utile ?

Des bibliographes éminents, M. Fumagalli, M. Otto Hartwig, se sont nettement prononcés contre cette partie des projets de l'Office international, les qualifiant d'utopies et de chimères. D'après ce que nous avons dit plus haut, on doit comprendre quelle serait la masse à dépouiller. Un bibliographe anglais a calculé que, jusqu'en l'année 1821, il avait été imprimé 3 681 000 ouvrages. Depuis lors, combien le chiffre s'en est accru ! Nous avons essayé d'établir, — et nos chiffres ont été acceptés, — que 15 000 000 de notices seraient nécessaires, sur le plan de l'Office international, avec le dépouillement des revues, pour liquider le passé. En imprimant une moyenne de 25 notices par page, il faudrait, pour contenir le répertoire, une bibliothèque de 600 énormes volumes de 1 000 pages chacun. Comme un double classement est nécessaire, — onomastique et méthodique, — il faudrait, pour contenir le répertoire, une bibliothèque de 1 200 gros volumes, 2 400 volumes de 500 pages chacun, ce qui est déjà, pour un livre, une dimension respectable. Et ce ne serait que le passé. Pour se tenir au courant de la production annuelle — en prenant le chiffre de 600 000 notices pour les seuls titres d'articles de revues, chiffre donné par l'Office de Bruxelles lui-même — il faudrait imprimer annuellement 24 volumes de 1 000 pages, et 48 volumes si, comme cela est nécessaire, on faisait un double classement. Ajoutons que ces chiffres sont plutôt au-dessous de la réalité. Imagine-t-on la dépense, le travail ? et, l'œuvre serait-elle réalisée, que les profits ne seraient certainement pas en proportion avec les sommes et les efforts dépensés.

Est-il possible d'imaginer le chaos que formerait une semblable publication fondée sur la classification décimale ? Aussi bien quel est le Napoléon qui dirigera, organisera, disciplinera les légions de travailleurs nécessaires, leur donnera la cohésion, l'unité, l'harmonie indispensables ? — Une chimère, dit M. Hartwig ; une utopie, dit M. Fumagalli ; nous avons dit, peu auparavant, un rêve.

Nous est-il permis de formuler un vœu ? Il serait à désirer que

l'Office renonçât à l'impression de ses catalogues et répertoires. Ce qu'il a publié jusqu'ici est insuffisant et, avec la méthode employée, nous doutons qu'il arrive à faire mieux. L'argent et les efforts dépensés de ce côté pourront être concentrés sur le répertoire manuscrit, qui est la partie originale et utile de l'œuvre. Pour ce répertoire manuscrit le classement décimal pourra être conservé, d'autant que les directeurs de l'Office y ont joint des classemens par noms d'auteurs et titres de livres. Ce répertoire manuscrit, qui est déjà une œuvre considérable, avancera rapidement. La méthode américaine donne une grande facilité de classement. La grossièreté de l'œuvre, ses imperfections n'auront plus grands inconvéniens, puisqu'il ne s'agira plus de leur donner, par l'impression, un caractère définitif et immuable. Et l'Office ne tardera pas à posséder une source d'informations bibliographiques où l'on viendra s'alimenter de tous les points de l'Europe. Les rétributions légitimement demandées pour les renseignemens fournis, jointes à la généreuse subvention du gouvernement belge, alimenteront l'œuvre, qui ne tardera pas à devenir pour la Belgique un sujet d'orgueil.

Quant aux desiderata des bibliographes, qui sont en l'espèce ceux de tous les savans et de tous les écrivains, ils seront peut-être satisfaits de la manière suivante.

VI

Nous avons deux questions à traiter. Sur la première on est généralement d'accord, et nous croyons qu'elle est en voie de trouver sa solution définitive.

Il faut distinguer dans tout livre deux choses, l'âme et le corps, s'il nous est permis de nous exprimer ainsi. Prenons, par exemple, une édition des *Méditations* de Lamartine. On peut l'envisager au point de vue matériel, considérer l'édition, le format du livre, la date et la qualité de l'impression, l'envisager avec les yeux d'un bibliophile. On peut, d'autre part, sans se préoccuper de l'aspect matériel, n'en considérer que le contenu, ne voir dans le livre que l'œuvre du poète. Ce sont deux ordres d'idées absolument dissemblables et qu'il faut se garder de confondre en bibliographie.

Prenons le premier aspect, le livre envisagé comme livre, au point de vue matériel. Le jour où nous aurons constitué un

catalogue général, fait d'une manière exacte, de tous les livres qui ont paru, catalogue où la production courante viendra se verser journellement, il est clair que cette partie du problème bibliographique sera résolue.

La question vient de faire un grand pas par l'impression du Catalogue général des imprimés de la Bibliothèque nationale, dont le premier volume a paru avec une remarquable introduction de M. Léopold Delisle. Nous renvoyons à cette introduction pour l'histoire de ce catalogue, car ce catalogue a toute une histoire. Il comprendra la notice de tous les ouvrages imprimés conservés à la Bibliothèque nationale, c'est-à-dire d'environ 2 millions de volumes. La Bibliothèque nationale est, comme on sait, la plus grande bibliothèque du monde.

Le catalogue est divisé en trois séries : 1^o celle des ouvrages dont l'auteur est connu ; 2^o celle des ouvrages anonymes ou émanés de collectivités ; 3^o les groupes d'ouvrages spéciaux. On a adopté le classement le plus simple pour les noms d'auteurs et pour les titres des ouvrages anonymes : le classement alphabétique. Chaque page comprend une quarantaine de notices ; ce qui donne, par volume de 800 pages, 32 000 notices. L'ouvrage sera complet en 80 volumes environ, qui comprendront un ensemble de 2 500 000 notices. Le catalogue est terminé. Il en est, comme on sait, toujours ainsi. Quand paraît le premier volume d'un catalogue alphabétique, ou même la première feuille, le catalogue est terminé. L'ordre alphabétique peut faire rédiger, à la dernière heure, une notice qui sera imprimée à la première page. Bien que le catalogue des imprimés de la Bibliothèque nationale soit achevé, l'impression demandera un temps assez long. Que fera-t-on des ouvrages qui, pendant ce temps, entreront à la Bibliothèque ? Chaque feuille du catalogue porte la date, — mois et année, — du bon à mettre en pages. « La matière de chaque feuille sera complète à ce moment. Les additions seront arrêtées et les livres entrant à la Bibliothèque après ce moment seront réservés pour le supplément. » Ce supplément sera formé par le bulletin mensuel de toutes les publications qui entrent à la Bibliothèque nationale. Le découpage des volumes du catalogue général (en y ajoutant le découpage des bulletins mensuels formant le supplément) fournira le moyen de créer des répertoires méthodiques suivant les besoins du service de la Bibliothèque et des lecteurs. Ce découpage servira au même usage dans les

autres bibliothèques, ou dans les offices bibliographiques qui recevront le catalogue, et nous allons voir le parti que l'on en pourra tirer.

Remontons, pour un instant, de cent ans en arrière. « L'Assemblée constituante, disent MM. V. et Ch. Mortet, en réunissant au domaine de l'État les biens des corporations religieuses [et laïques, avait amassé à Paris et dans les principales villes des départemens une immense quantité de livres imprimés et manuscrits. » On résolut d'en faire l'inventaire et l'on eut l'idée de faire servir ce gigantesque travail à un catalogue général de toutes les bibliothèques de France. Le vaste catalogue collectif que l'on espérait ainsi former, et que l'on qualifiait de « Bibliographie générale et raisonnée de la France », devait être imprimé en une cinquantaine de volumes in-folio, selon le calcul approximatif fait dès lors.

L'Assemblée législative et la Convention continuèrent de veiller sur l'œuvre entreprise. En 1794, Grégoire, évêque constitutionnel de Blois, présentait à la Convention son rapport sur la *Bibliographie*. 1 200 000 cartes, correspondant à 3 millions de volumes, étaient parvenues au comité. Ce chiffre représentait environ le tiers de l'ensemble général. Nous estimerions aujourd'hui que le travail marchait avec une rapidité merveilleuse; les hommes de ce temps trouvaient qu'il n'avancait pas. Cependant Grégoire ne perdait pas espoir. De nouvelles instructions furent expédiées aux rédacteurs des catalogues. « Tous les titres des livres, dit Grégoire, se rectifient mutuellement par la confrontation; toutes les cartes des catalogues partiels s'intercalent pour former un *catalogue général*. » Combien il est à regretter que cette œuvre, si bien et si pratiquement comprise, n'ait pu être exécutée à cause des désordres du temps!

Les conceptions des comités nommés par les assemblées révolutionnaires sont reprises aujourd'hui et elles seront sans aucun doute exécutées. « Une proposition plus étendue, dit M. Georges Picot dans son rapport sur le catalogue des imprimés de la Bibliothèque nationale, a été soumise à la commission. Il s'agissait de rattacher au catalogue celui des autres collections existant à Paris et de le transformer ainsi en un inventaire encyclopédique des richesses bibliographiques accumulées dans les bibliothèques de l'État. » M. Ferdinand Bonnange, qui s'est fait connaître par bien des idées ingénieuses aujourd'hui appliquées

dans nos bibliothèques, publiait, peu de temps après le rapport de M. Picot, une brochure intitulée : *Projet d'un Catalogue général unique et perpétuel*. Il développait un projet identique étendu à la France tout entière et fournissait des idées pratiques pour la réalisation. « Il suffirait de reproduire par l'autographie les notices du Catalogue de la Bibliothèque nationale aujourd'hui terminé. On en tirerait un nombre suffisant d'exemplaires pour en adresser à toutes les bibliothèques de l'État et aux bibliothèques municipales. Les administrations de ces bibliothèques retourneraient à l'administration du Catalogue général l'indication précise des ouvrages qu'elles posséderaient à l'exclusion de la Bibliothèque nationale. »

Ce projet a été écarté pour des raisons que nous ne connaissons pas. Elles ont dû être très sérieuses pour faire impression sur l'esprit d'un homme comme M. Léopold Delisle. Il serait d'autant plus regrettable que les projets soumis à la Commission ne fussent pas mis à exécution, que nous allons les voir appliqués par nos voisins.

En 1884, M. K. Dziatzko, alors bibliothécaire en chef de l'université de Breslau, appela l'attention de ses compatriotes sur l'utilité qu'il y aurait à dresser un catalogue commun à toutes les bibliothèques d'Allemagne. Ce catalogue devait s'appeler *Thesaurus Germaniæ typographicus*. Ce projet n'est plus seulement une idée juste et féconde, il est en voie d'exécution. On travaille actuellement, par les soins du ministère de l'instruction publique, à un catalogue commun à toutes les bibliothèques du royaume de Prusse. Sur l'initiative éclairée de l'illustre M. F. Van der Haeghen, le même plan sera mis à exécution pour les bibliothèques des royaumes de Belgique et de Hollande.

En imprimant son catalogue, la Bibliothèque nationale suit l'exemple de sa grande voisine de Londres. Le catalogue des livres conservés au *British Museum* est en cours d'impression depuis plusieurs années. 300 fascicules environ sont imprimés, comprenant la moitié des ouvrages de ce vaste établissement. On sait que le *British Museum* renferme la plus grande bibliothèque qui existe après la Bibliothèque nationale.

Comme bien on pense, quand ces deux catalogues, celui du *British Museum* et celui de la Bibliothèque nationale, seront terminés, ainsi que les catalogues généraux des bibliothèques de Belgique, de Hollande et du royaume de Prusse, on aura l'inventaire d'une

quantité de livres qui ne sera pas éloignée de la somme totale. Par le système des découpages, il sera facile de les fusionner dans l'ordre de matières que l'on préférera. Ce travail peut être fait dès à présent, à mesure que paraîtront les fragmens de catalogues. Les rares particuliers qui possèdent des livres dont aucune bibliothèque publique n'a d'exemplaire s'empresseront de les faire connaître. L'on aura ainsi, par le moyen le plus simple, le catalogue général de tous les livres imprimés. L'Office international de Bruxelles est tout désigné pour centraliser ce travail. C'est sur cette œuvre qu'il serait désirable qu'il concentrât ses efforts, en dehors de ceux qu'il doit consacrer tout d'abord à son répertoire général manuscrit.

Quant aux services que la fusion des catalogues, faite de la sorte, pourra rendre, ils sont nombreux. « La connaissance des ouvrages qui existent dans les autres bibliothèques de l'État à Paris, dit M. Léopold Delisle dans son introduction au Catalogue de la Bibliothèque nationale, et qui sont ainsi d'un accès facile au public, nous est indispensable pour nous guider dans le choix des livres qu'il convient d'acquérir. C'est aussi la fusion des catalogues qui permettra d'organiser un large système de prêt dont les savans des départemens retireront le plus grand profit. Quand on pourra s'assurer qu'un ouvrage existe dans d'autres bibliothèques parisiennes, quelle raison pourra empêcher de le confier temporairement à une bibliothèque de province? » Voici d'ailleurs plus d'un siècle que Grégoire montrait tout ce qu'un catalogue général pourrait faire pour l'avancement de l'histoire, de la littérature et des sciences.

VII

Le catalogue général des livres imprimés étant fait, reste à résoudre la deuxième partie du problème. On ne pourra jamais demander à ceux qui voudront s'instruire d'une manière plus ou moins rapide, d'une manière plus ou moins approfondie sur telle question ou telle autre, de trouver le grain de mil dans ces gigantesques monumens bibliographiques où des millions de volumes seront entassés. Ces répertoires seront comme des villes immenses aux ruelles innombrables. Quel guide servira de conducteur?

Nous avons eu l'honneur de faire adopter à la dernière Con-

férence bibliographique internationale de Bruxelles le vœu suivant :

« La Conférence bibliographique internationale, réunie à Bruxelles, le 3 août 1897, adopte le principe des bibliographies spéciales et critiques, comme complément au catalogue bibliographique général. »

Devant l'amoncellement de la production intellectuelle, sur toutes les questions possibles, le devoir du bibliographe consistera, d'une manière de plus en plus pressante, à ne pas se contenter d'empiler titres d'ouvrages sur titres d'ouvrages, mais à distinguer les travaux intéressans ou utiles, contenant, soit des faits ou documens, soit des idées dignes d'être pris en considération.

Notre savant ami M. Henri Stein a réuni les élémens d'une bibliographie de Jeanne d'Arc. Le nombre d'études dont Jeanne d'Arc a été l'objet atteint aujourd'hui le chiffre de 12000. Imagine-t-on quelle serait la situation d'un écrivain qui, désirant être informé des meilleurs travaux, des travaux les plus complets, les plus intéressans et les mieux documentés, sur notre héroïne nationale, se trouverait en présence d'un amas de 12000 notices sans aucune indication critique sur leur valeur respective, ni sur ce que les livres contiennent? Lui mettre entre les mains, dans ces conditions, 12000 fiches bibliographiques, c'est ne rien lui donner du tout. L'exemple que nous produisons ici se répète, avec des proportions plus ou moins grandes, à propos de n'importe quelle question et dans toutes les branches des connaissances humaines.

L'idée de faire la plus large place à la critique dans la bibliographie a d'ailleurs, particulièrement en France, de nombreux adhérens. Publiant une édition nouvelle de la *Bibliotheca bibliographica* de Petzhold, M. Henri Stein a résisté à la tentation de doubler le nombre des notices qui se trouvent dans le célèbre répertoire allemand. Ce nombre, au contraire, malgré toutes les publications qui ont été faites depuis, il l'a réduit. « Toute bibliographie vieillie et devenue inutile, écrit M. Stein, a été systématiquement écartée. A quoi bon grossir un livre d'indications propres à dérouter le lecteur et à lui faire perdre un temps qu'il emploierait beaucoup mieux? La mission du bibliographe est tout autre qu'on le croit généralement. Un fabricant de catalogues n'est pas plus un bibliographe qu'un fabricant d'eau de seltz n'est

un chimiste, qu'un comptable n'est un mathématicien... La plupart des matières dont se compose la science universelle ont donné lieu à des travaux bibliographiques; mais tandis qu'autrefois, c'étaient principalement les petits côtés de la science qui semblaient attirer la curiosité, depuis quelques années, au contraire, les bibliographes paraissent disposés à s'attaquer à des sujets moins futiles et aussi à dresser beaucoup plus des répertoires intellectuels que des guides destinés aux libraires : tant il est vrai que la critique doit être un des élémens constitutifs de la science bibliographique. »

Il serait trop long de développer ici le plan de la *Bibliothèque de bibliographies critiques* qui devra être fondée, recevant annuellement un grand nombre de travaux dans toutes les branches des connaissances humaines, en suivant les progrès de la science et le mouvement des préoccupations morales, intellectuelles ou matérielles. L'œuvre devra être réalisée, et nous avons la certitude qu'elle le sera.

Nous serions trop heureux si les pages qui précèdent, où l'on a essayé de montrer l'importance et l'intérêt de ces problèmes, pouvaient susciter en leur faveur des concours nouveaux.

FRANTZ FUNCK-BRENTANO.

REVUE DRAMATIQUE

Au THÉÂTRE-ANTOINE : *Le Repas du Lion*, pièce en quatre actes, de M. François de Curel. — A la RENAISSANCE : *Les Mauvais Bergers*, pièce en cinq actes, de M. Octave Mirbeau.

Si je ne me trompe, M. François de Curel a écrit les pièces les plus originales, les plus imprévues de ces derniers temps et, en dépit de leurs imperfections, les plus fortes de pensée : *l'Envers d'une Sainte*, — *les Fossiles*, — *l'Amour brodé*, — *l'Invitée*, — *la Nouvelle Idole*. Dans les solitudes forestières où il a coutume de vivre, ce songeur nourrit des imaginations fières et hardies, empreintes de gravité morale et heureusement dépourvues de parisianisme. C'est un psychologue ; c'est un philosophe ; c'est un orateur ; c'est un poète ; et je ne sais comment tout cela mis ensemble ne fait (du moins on le dit) qu'un auteur dramatique intermittent. Mais enfin il excelle à nous dérouler, sous une forme à la fois colorée et précise, des âmes singulières, orgueilleuses et scrupuleuses, des âmes aristocratiques au sens le plus large du mot.

Le Repas du Lion est donc autre chose que la vieille histoire de grève qu'on nous a tant de fois mise sous les yeux ces années-ci. Le drame tiré de la « question ouvrière », la lutte entre ouvriers et patron n'y sert que d'occasion au développement psychologique du principal personnage. *Le Repas du Lion* est encore, essentiellement, une histoire d'âme : l'histoire d'une âme inquiète et grande qui, ayant adopté un rôle par devoir, s'aperçoit que ce rôle est contradictoire à sa vraie nature, et qui, là-dessus, ayant conçu le devoir d'une façon plus conforme à son tempérament, est reprise de doutes, souffre du rôle abandonné, et finit dans la désespérance : bref une variation, importante et neuve, sur le thème fondamental d'*Hamlet*.

Voici les faits. — Jean de Sancy, quinze ans, impressionnable, ardent, généreux, passionné, n'aime que son château, sa forêt et ses

chasses. C'est un petit féodal. Un trait nous montre que tous ses sentiments, et même sa piété d'enfant nerveux élevé par les prêtres, se ramènent à l'orgueil. Un jour, il a rossé un de ses cousins qui s'avouait incapable de se laisser martyriser pour sa religion. C'est que, un peu auparavant, Jean avait assisté à une procession qui amenait dans la chapelle du séminaire les reliques d'un enfant martyr trouvées dans les catacombes. L'enfant était figuré en cire, très joli, vêtu de pourpre, la tête penchée sur la poitrine, avec une plaie saignante au cou. Les cloches sonnaient, les musiques jouaient, on jetait des roses : les femmes criaient : « Comme il est beau ! » « Le cardinal lui-même avait accompagné le corps depuis Rome. » Et Jean a longtemps rêvé d'être le héros d'une fête pareille. Ce qu'il a aimé dans le martyr, c'est la gloire du triomphe et c'est l'adoration des foules...

Ce petit féodal exalté a vu avec dépit, avec colère, son père s'allier à des industriels pour l'exploitation d'une mine découverte dans son domaine, et sa sœur épouser l'ingénieur Georges Boussard. — Cette mine, qui viole sa seigneurie terrienne, est pour Jean de Sancy comme une ennemie personnelle. Une nuit, en ouvrant une écluse, Jean inonde les galeries, qu'il croit vides à cette heure-là. Mais un ouvrier est resté au fond. On rapporte son cadavre ; et Jean, bouleversé de repentir (sans toutefois avouer sa faute), jure de consacrer toute sa vie au service des ouvriers : « Des hommes meurent pour nous, je veux me dévouer à eux. »

Je dois relever ici un malentendu moral (voulu par l'auteur, je n'en doute point, qui sera l'origine de tous les autres malentendus intérieurs où l'âme de Jean finira par sombrer. Si personne n'était resté au fond du puits de sondage, Jean, selon toute apparence, jouirait tranquillement de son exploit. Ce pour quoi le bon abbé Charrier l'exhorte à faire pénitence, et ce qui arrache à l'enfant nerveux son grand serment d'expiation, c'est qu'il y a eu mort d'homme en cette affaire. Mais, dans la réalité, le plus grand « péché » de Jean de Sancy, ce n'est point ce meurtre accidentel, c'est bien l'inondation de la mine, c'est d'avoir détruit, par un caprice vaniteux, une somme énorme de travail humain, et d'un travail dont les fruits ne lui appartenaient pas. Or, cet attentat d'un monstrueux égoïsme, l'abbé Charrier n'y pense plus, et Jean semble n'en avoir pas conscience. L'horreur physique du crime involontaire et inattendu lui cache le crime prémédité. Tandis que Jean de Sancy, les nerfs secoués par la vue du sang, jure d'expier le plus « impressionnant » de ses deux crimes, il oublie totalement l'autre, le pire, le forfait d'orgueil : en

sorte que cet orgueil demeurera en lui, intact et non combattu, et rompra et rendra vaine son expiation théâtrale et mal informée.

Nous le retrouvons douze ou quinze ans après. Il a tenu son serment. Il consacre tous ses revenus et son activité entière à l'organisation de cercles d'ouvriers et de sociétés de secours, et va prêchant partout le socialisme chrétien, ou, plus exactement, la solution de toutes les questions économiques par l'Évangile. Dans le fond, son idéal de charité reste aristocratique et seigneurial : c'est la création de grandes familles d'ouvriers analogues aux anciennes corporations, les classes dirigeantes étant investies d'une sorte de paternité, et les ouvriers ayant pour elles, en retour, des sentimens filiaux. Le riche doit au pauvre aide et protection ; mais il est « privilégié par la volonté divine », et Jean s'en accommode. — Jean est illustre par ses œuvres et par son éloquence, dont il se grise tout le premier. Il a des satisfactions d'artiste, presque de comédien, et s'y complait. Il goûte ce plaisir très particulier, très entêtant, de tenir des propos révolutionnaires sous couleur d'évangile, d'invectiver et de maudire en toute tranquillité de conscience, de souffler la révolte en ayant l'air de n'appeler que le règne de Dieu : pieux démagogue rassuré par des textes sacrés sur la qualité de ses voluptés oratoires... Et toutefois il n'est pas heureux. Il n'arrive pas à être parfaitement content de lui. Il soupçonne un mensonge dans son cas, et que la vraie et simple charité lui manque, et qu'il n'a rien du tout d'un saint Vincent de Paul. Certes il joue consciencieusement son rôle ; mais il sent que c'est un rôle, et qui lui est, vraiment, par trop avantageux. Enfin, il est fort troublé.

Les rudes et fiers discours de son beau-frère Georges Boussard achèvent son désarroi moral. Boussard est fort intelligent et tout plein d'idées ; c'est le type, embelli peut-être, du « féodal » moderne, qui est le grand financier ou le grand industriel. Il met du premier coup le doigt sur la plaie du faux apôtre. « Votre dévouement, lui dit-il à peu près, vous a valu, à vous, plus de gloire et de jouissances d'orgueil qu'elle n'a apporté de soulagement et de lumière à vos clients. Vous avez grandi par eux, sinon à leurs dépens. Car qui aide les autres s'élève par là même au-dessus d'eux... Au fond, vous êtes un égoïste. Moi aussi, d'ailleurs. Mais il y a des égoïsmes stériles et il y en a de féconds. Je travaille, je fonde, je transforme tout un pays. Et, tandis que je ne songe qu'à être puissant et riche, je fais vivre des milliers d'hommes, ce que vos phrases ni même vos aumônes ne feront jamais. Rien qu'en développant ma force, je crée et j'entretiens la vie autour

de moi. C'est une charité plus sûre que celle qui s'emploie à consoler les hommes de la vie ou à soulager directement leurs inévitables maux. L'homme fort, le héros, l'*uebermann* est nécessairement bienfaisant... Il n'y a qu'une seule espèce d'êtres secourables : ceux qui ouvrent des voies nouvelles à l'activité humaine. » Cette conversation de Georges et de Jean est une des choses les plus éloquentes que j'aie entendues, car l'éloquence y est précise avec éclat et d'une magnifique plénitude. Et ce n'est pas seulement un tournoi d'idées : c'est une scène de drame, puisque la transformation d'une âme commence de s'y opérer.

Donc Jean est d'abord très frappé de cette idée que tout ce qu'il a fait pour réparer son crime, non seulement ne lui a rien coûté, mais lui a apporté honneurs, renommée, et toute sorte de délectations vaniteuses. Sa conscience est épouvantée du profit qu'il a tiré, malgré lui, de son repentir. Un épisode l'émeut particulièrement. Il a fait très bien élever, à ses frais, la fille de l'ouvrier mort dans la mine, Mariette. Elle vit à présent dans sa maison et aide à sa femme de charge, en attendant qu'il lui trouve un mari. Or il découvre qu'il est aimé de Mariette, passionnément aimé. Il lui dit : « D'un mot je puis changer ton amour en haine et me délivrer de ta reconnaissance qui est mon plus grand châtiment. C'est moi qui ai tué ton père. » Mais Mariette : « Mon père rentrait ivre tous les soirs, et a battu ma mère tant qu'elle a vécu, puis il m'a battue quand elle a été morte... Je vous dois plus qu'à mon père, et si vous pensiez me guérir, vous n'avez pas réussi. »

Ainsi, la fille de l'homme qu'il a tué l'adore ; et, puisqu'elle l'adore, elle va donc souffrir par lui ; et voilà encore un bel effet de son repentir ! D'autre part, il se ressouvient des théories de Georges sur la vie « la plus utile », qui est celle des chefs de travail, des propagateurs d'activité : il se dit que, s'il embrassait cette vie-là, il serait en réalité plus bienfaisant aux hommes tout en perdant son renom de spécialiste de la charité, et qu'il réparerait donc sa faute plus efficacement qu'il n'a pu le faire jusqu'ici par son apostolat de cabotin. — En même temps, il a senti que les discours de Georges caressaient en lui un instinct secret, et que son orgueil de gentilhomme y retrouvait son compte. Il a compris que le féodal d'aujourd'hui, c'est l'homme qui, par la volonté, l'argent ou la science, mène derrière lui et alimente de travail son troupeau d'hommes. — Tant qu'enfin, sous la parole révélatrice de l'industriel philosophe, l'orateur des cercles ouvriers renonce à son caractère d'emprunt, laisse tomber le masque, retrouve son tempérament primitif et la vraie figure de son âme. « C'est fini dit-il. Ma carrière de philanthrope est brisée !... »

Cela est beau, cela est vrai, cela est profond. Mais il est fâcheux que cette évolution morale soit si soudaine et que l'auteur ne nous ait pas mieux montré, auparavant, l'indomptable orgueil persistant sous les gestes charitables de l'apôtre sans vocation. Ou, si vous voulez, il est regrettable que les signes de cet orgueil nous soient seulement « rapportés » ; qu'ils soient « en récit » et non pas « en action ». Et il est plus déplorable encore que le revirement spirituel de Jean se manifeste par des propos si outrés, si imprévus, et avec une brutalité si invraisemblable.

Jean avait promis une conférence aux ouvriers de Sancy. Il vient la leur faire. Il commence par leur dire : « Je ne suis plus propriétaire ici, j'ai vendu à mon beau-frère ma part des usines. Je donne un million à votre caisse de retraites. Maintenant je suis libre, et je puis parler. » Il parle, et leur expose les théories mêmes de Boussard, devenues les siennes (« Impossible d'aider le prochain sans le dépasser » et : « En travaillant pour soi-même, on aide le prochain »). Mais il les développe sous une forme dure, provocante et blessante à plaisir. Sans nul ménagement dans les mots, sans aucune mesure dans la pensée, il exalte emphatiquement, devant ces petits, « l'homme supérieur », et fait, devant ces ouvriers, l'apothéose du patron. Et, d'abord, il est un peu surprenant que cet homme, qui nous paraissait original, répète ici la leçon d'un autre, n'y mêle rien de lui-même, n'y ajoute rien, qu'une exagération de disciple. Mais surtout il est étrange que, de son christianisme des trois premiers actes, il n'ait rien retenu, absolument rien, pas même un peu de pitié, pas même le souci humain de ne pas blesser et chagriner inutilement ces ignorans, pas même un accent de sympathie un peu fraternelle pour ceux qu'il faisait profession d'aimer. Il est étrange, dis-je, que le féodal ressuscité ait à ce point dévoré le chrétien et même « l'honnête homme ». Car ce gentilhomme manque même, ici, de politesse.

Évidemment, il ne se gouverne plus. Et je crois bien qu'il échappe aussi à M. de Curel et lui glisse des mains. Un des auditeurs de Jean, ainsi provoqués sans raison, ayant dit que les capitalistes sont des « pores à l'engrais » (et, après tout, peut-être est-il arrivé, quelquefois, que cette vulgaire comparaison ne fût pas tout à fait inexacte ; et tous les capitalistes ne sont pas nécessairement des héros ou des hommes de génie), Jean, au lieu de hausser les épaules, — ou de répondre congrûment, — bondit de rage, et, dans une métaphore furieusement amplifiée et jusqu'à former apologue, crie que les ouvriers sont des chacals, trop heureux de ronger les restes du lion.

« Lorsque le lion a le ventre plein, conclut-il, les chacals dinent. » Image fort déraisonnable, que l'industriel Boussard réprouverait à coup sûr, et qui n'exprime en aucune manière les rapports économiques et sociaux du patron et des ouvriers. Ce trait de rhétorique exaspère les mineurs, fait éclater la grève qui couvait, et vaut à Boussard une balle dans la tête. « La réponse du chacal au lion ! » Car il arrive que les chacals dévorent le lion, et cela ne prouve rien d'intéressant. Mais il fallait finir.

On ne pouvait finir plus mal. Il est inadmissible que le dénouement (si c'en est un) d'une pièce qui était, comme j'ai dit, une histoire d'âme, soit brusquement provoqué par un détail purement accidentel, par un accès de colère du principal personnage, par une phrase absurde, que rien ne faisait attendre, qu'il pouvait ne pas prononcer, ou plutôt qu'il *ne devait pas* prononcer, étant donné ce que nous ont appris de lui trois actes tout entiers. Et, si l'on nous dit que Jean de Sancy est un névropathe, que sa dernière crise morale l'a détraqué, que ce qui surgit en lui tout à coup, dans le désarroi de sa volonté et dans l'oubli de toutes les disciplines religieuses et morales jadis acceptées par lui, c'est, par un phénomène d'atavisme, le féodal primitif, le gentilhomme de proie, le seigneur brigand et chef de « grands bandes », nous nous plaindrons donc que le développement de son caractère, de psychologique qu'il était, soit devenu pathologique.

Il faut dire que, dans le drame paru en brochure, il y a un cinquième acte, tout plein d'horreur et d'incertitude. Là, Robert Charrier, le meneur de la grève, l'homme qui a tiré sur Boussard, est lui-même canardé et « suivi au sang », dans le bois, par son propre frère, un garde-chasse qui n'hésite pas sur son devoir. Puis, Jean rencontre ce Robert, refuse de le livrer, et se laisse tuer par lui d'un coup de fusil. L'auteur semble avoir voulu signifier que la lutte sociale peut armer les uns contre les autres, non pas seulement les hommes des classes ennemies, mais des hommes du même sang : et cela est tragique, et nous en convenons ; mais ce second dessein de M. de Curel nous paraît beaucoup moins rare que le premier.

C'est pourquoi je ne retiendrai, de cet acte supprimé à la représentation, que ce qui regarde l'évolution des sentimens de Jean de Sancy. — Jean reconnaît qu'il a trop présumé de ses forces en croyant qu'il saurait imiter Boussard. Il doute et désespère de tout et tient des propos d'un nihilisme facile : « Ah ! misérable monde !... Où est l'amour ? Où est la charité ? Où est la vérité ? etc. » Un peu après, il regrette son ancien rôle, car c'est par lui qu'il fut quelque

chose, et, depuis qu'il y a renoncé, il sent son néant. Néanmoins, il n'abandonne pas la théorie du lion : « Je crois au lion... Je m'incline devant les droits que lui donne sa griffe. » Et il dit qu'il veut encore expliquer cela aux ouvriers, plus doucement cette fois... En somme, il ne fait que balbutier, dans ce dernier acte, des idées confuses et contradictoires. Cependant, il s'y trouve des indications qui pourraient être poussées, et dont je m'étonne que M. de Curel n'ait rien voulu tirer. A un endroit, Mariette dit à l'Hamlet des Cercles catholiques : « Ce qui les a rendus furieux, c'est que vous apportiez du pain en nous retirant votre âme. » — Ne pensez-vous pas qu'il serait permis, là-dessus, de concevoir une autre suite à l'histoire morale de Jean :

Il essaierait d'abord de se conformer aux idées de Boussard, d'être un de ceux qui « ouvrent des sources nouvelles à l'activité humaine », d'être un chef de travail ; et il y réussirait à peu près, car son hérédité le prédispose du moins au commandement. Mais il n'aurait toujours pas la paix intérieure. Il ne se résignerait pas à ce que son nouveau rôle comporte de dureté nécessaire, d'indifférence aux souffrances individuelles. Il reconnaîtrait que le masque qu'il a rejeté n'était plus entièrement un masque, et qu'en l'arrachant il s'est arraché des lambeaux de lui-même. Ce n'est pas impunément qu'on a, pendant des années, pratiqué, ne fût-ce qu'extérieurement, la charité selon l'antique tradition chrétienne, en faisant l'aumône, en donnant aux pauvres son bien, en secourant directement des misères particulières. Ce n'est pas impunément qu'on a, dans la cathédrale du Mans, parlé un jour devant dix mille hommes et communié avec cette foule dans une pensée de fraternité et d'amour, sous le grand frisson de l'unanimité spirituelle. D'avoir, en des circonstances solennelles, répété après le Christ certaines paroles divines, les « paroles de la vie éternelle », en présence d'une multitude qui peut en rendre témoignage, cela ne s'oublie pas ; cela engage peut-être pour toute une vie terrestre. Jean de Sancy aurait donc la nostalgie de la simple charité. Les mots qu'il prononçait jadis d'une bouche savante, il les sentirait maintenant avec son cœur. — Il y aurait été conduit par sa sensibilité nerveuse, par l'image horrible du sang qu'ont fait répandre ses premiers essais de bienfaisance scientifique et léonine. — Puis il se dirait (car nous l'avons toujours vu éminemment scrupuleux) qu'il n'a pas encore expié le crime de son enfance, et que cette bienfaisance, qui consiste à aider les autres en ne songeant qu'à soi, ne saurait vraiment être considérée comme une expiation.

Il se rappellerait aussi les choses qu'il disait à l'abbé Charrier après

la conférence du quatrième acte, et qui contenaient déjà le germe de son achèvement moral : « ... Je suis en contradiction avec moi-même. D'une part, entraîné vers l'action forte et féconde qui nourrit les peuples, séduit par l'exemple de mon beau-frère et humilié lorsque je compare mon existence sonore et creuse de phraseur à la sienne, dont l'utilité est évidente, j'ai des crises d'émulation folle. Je voudrais le dépasser dans son activité muette. J'irais, s'il le fallait, élever des bœufs à la Plata ou conquérir le Pôle. Et puis je me demande à quoi bon. Oui, quand les prairies produiraient assez de viande pour nourrir tous les hommes, quand les usines fourniraient assez de drap pour les habiller tous, quand ils seraient tous riches et repus, à quoi bon, s'ils constituent un troupeau morne, dont ne s'élèverait pas un chant, dont ne se dégagerait pas une joie ? Un bétail à l'engrais, est-ce donc un idéal d'humanité ? Et alors je me dis qu'on peut faire mieux que de nourrir les peuples, on peut en être le parfum, la fleur, l'âme !... »

Mais être cette âme, cette fleur, ce parfum, il y en a un moyen plus sûr que de devenir un grand poète ou un grand artiste, ce qui ne dépend pas uniquement de nous ; un moyen moins orgueilleux, moins dangereux pour nous-mêmes, et moins aléatoire : c'est d'être bon, d'être aussi bon qu'on peut, et de l'être comme on le peut toujours. Et ainsi Jean reviendrait, non pas à son ancien apostolat, — qui fut théâtral et vain et qui le maintenait trop distant de ceux qu'il catéchisait, — mais à ce qui en dut être l'esprit, autrefois mal connu de lui-même. Il n'aspirerait plus qu'à pratiquer obscurément et ardemment ce qu'il prêchait jadis aux foules. Sa brusque démission de son premier rôle lui aurait donc servi à le mieux comprendre, — et à le reprendre d'un cœur délivré et purifié. Il concevrait cette vérité qui ne peut pas être trop répétée, que le salut économique de l'humanité ne fait qu'un avec son salut spirituel, et que la fin de la misère et la solution des « questions sociales » ne peuvent être procurées que par l'avancement de tous et de chacun dans la vertu et dans la bonté. S'il parlait encore aux hommes rassemblés, il ne leur dirait plus que cela, et il le leur dirait humblement : mais il préférerait le dire en particulier à l'oreille des révoltés et des misérables, ou de ceux par qui ils souffrent. Il se porterait au soulagement des corps et au relèvement des âmes avec une bonne volonté fraternelle : car, ayant commencé par vouloir aider fastueusement les hommes, il finirait par les *aimer*. En même temps, il serait purgé de son orgueil aristocratique, pour en avoir aperçu les ressemblances avec cet orgueil des chefs de travail et d'entreprise, auquel précisément il a renoncé par scrupule et par tendresse de

cœur. Et, ayant, après un long et douloureux détour, retrouvé le devoir, parce qu'il était visible, dès l'origine, qu'il avait en lui de quoi le retrouver, Jean ne serait plus qu'un homme qui s'efforce d'être un saint. — Ce serait un peu trop édifiant sans doute : ce ne serait pas, moralement, trop invraisemblable ; et voilà peut-être en quel sens se pouvait poursuivre l'évolution intérieure de Jean de Sancy. L'enfant qui, à quinze ans, rêvait le martyr à cause des palmes, l'aimerait même sans palmes vingt ans après ; et, parce qu'il est né généreux, tel aurait été pour lui l'enseignement de la vie. — Sous quelle forme tout ce que je viens d'indiquer nous devait être présenté au théâtre, ce n'est heureusement pas mon affaire.

Il reste que les deux tiers de la pièce de M. François de Curel tiennent du chef-d'œuvre. C'est un des plus grands efforts de l'art de nous montrer, par des moyens dramatiques, une âme riche et complexe, qui n'est point immuable, mais qui se modifie logiquement sous nos yeux mêmes, soit dans son contact avec la vie, soit dans ses rencontres avec les « questions » qui nous tourmentent nous-mêmes aux heures où nous valons quelque chose. M. de Curel a presque réussi dans cette rare entreprise. — Mais, en outre, il a su, une fois de plus, former autour de ses personnages une « atmosphère » qui leur est propre. Son premier acte sent bien la vie noble, catholique et terrienne (cf. *les Fossiles*) ; son deuxième acte est un beau drame d'usine et nous fait voir un bel héroïsme, très sobre, d'ouvriers et d'ingénieur. — Les personnages secondaires, les trois frères Charrier, le prêtre, le garde-chasse, l'ouvrier révolutionnaire, sont caractérisés avec une extrême justesse. — Au fond, l'idéal de M. de Curel est encore aristocratique ; il aime Boussard, comme il aimait le chirurgien de la *Dernière Idole* ; et je crois bien qu'il y a du Carlyle, et même du Nietzsche dans son affaire. Mais il est fort capable, lui aussi, d'« évoluer », puisque aussi bien il n'a pas osé conclure cette fois ; et ce libre esprit nous ménage peut-être des surprises...

M. Octave Mirbeau est recommandable par un fort bon style, surtout oratoire, d'une tension peut-être un peu monotone, et par une imagination sombre et forcenée. Il y a, dans *Sébastien Roch* et dans *l'Abbé Jules*, de sinistres caricatures, d'une grimaçante outrance de mascarons. Il peint très bien les fous. J'ai admiré récemment, dans *le Jardin des supplices*, son courage à décrire minutieusement les tortures physiques et à nous faire longuement sentir, comme s'il y trouvait lui-même une jouissance, les rapports de l'érotisme avec la cruauté. — Il

s'est fait une spécialité de la « hardiesse », et l'on sait que les spécialités nous déforment. La nécessité d'être hardi et, pour paraître hardi, d'être violent lui a parfois ôté le loisir de penser, et l'a privé de ce grand bien, qui est le sens critique. Il a des haines et des enthousiasmes qui m'étonnent, souvent par leur objet, et toujours par quelque chose de disproportionné, de furieux et de menaçant. Il m'étonne aussi par son attitude immuable, de justicier. Car malgré moi, et naïvement, j'associe toujours, à l'anathème chronique et exercé comme une fonction, l'image d'un homme ceinturé de poil de chameau et nourri de sauterelles et de miel sauvage. — Mais tous ces traits mis ensemble font un écrivain qui n'est point insignifiant; et M. Mirbeau a de très beaux coups de poing.

Un beau coup de poing encore, ces *Mauvais Bergers*. — C'est l'histoire d'une grève, en cinq tableaux. Les personnages y sont vrais d'une vérité extrêmement générale et que presque rien d'individuel ne précise ni n'enrichit. Les idées sont violentes, voyantes, d'une remarquable simplicité. Je ne vois pas bien par où leur violence est « hardie » : car qui de nous se réjouit de l'injustice et de la souffrance? et qui refuse d'avoir pitié, comme on a pitié au théâtre? — Et, puisqu'il n'y a point ici d'« histoire d'âme », ni, d'autre part, rien qui ressemble à un drame harmonieux et lié, je me servirai donc d'un tout autre mode d'exposition que pour la pièce de M. de Curel, et donnerai tout uniment la nomenclature des scènes principales du drame de M. Mirbeau. Et je ne ferai point de réflexions autour, parce que, — faut-il l'avouer? — il ne m'en vient aucune.

Une chambre d'ouvriers. La mère Thieux se meurt; le père Thieux se tait, abruti par la misère; Madeleine, la fille aînée, berce les enfans et raccommode des haillons. — La fille du patron, qui « fait la charité » en perruche, vient apporter une aumône inutile. Elle est accompagnée de son frère, Robert Hargant, jeune homme d'un socialisme rêveur et silencieux (c'est tout ce que nous saurons de lui). — Jean Roule, l'ouvrier anarchiste, repousse hargneusement les avances amicales du fils du patron. Resté seul avec Madeleine Thieux, cependant que la mère Thieux agonise dans la chambre à côté, il murmure ardemment à l'oreille de la jeune fille et son amour et sa révolte désespérée contre une société abominable... Tout cet acte est très bon.

Un salon chez Hargant. Hargant est intelligent, énergique, et n'est pas inhumain, mais il est le patron. — D'autres patrons, ses amis, échangent des propos où ils semblent faire exprès d'être idiots avec férocité — cependant que Robert garde le silence, selon sa coutume.

La grève est déclarée; la carmagnole passe sous les fenêtres; un pavé casse une vitre; les amis d'Hargant, fous de peur, « se défilent ».

Au troisième acte, deux grandes scènes. — On croit qu'Hargant et Robert vont enfin s'expliquer. Cette incompréhension réciproque d'un père et d'un fils qui s'aiment, c'est cela qu'il fallait approfondir; c'est cela qui pouvait, qui devait être la partie originale du drame. Mais si Hargant dit quelques petites choses (les mêmes que Boussard; moins bien), Robert se dérobe comme toujours. « As-tu un programme? dit Hargant. Expose-le-moi! — A quoi bon? répond Robert, puisqu'il est tout entier dans un mot que vous niez? » Si ce mot est « pitié », comme j'ai cru le comprendre, il valait pourtant la peine d'en développer le contenu, et, par exemple, de distinguer entre la pitié humble et agissante et la pitié orgueilleuse et stérile.

Puis, Jean Roule et quelques délégués viennent poser à Hargant leurs dernières conditions : journée de huit heures, assainissement de l'usine, substitution des procédés mécaniques à toutes les opérations du puddlage, surveillance sur la qualité des vins et des alcools fournis par les sociétés coopératives, et fondation d'une bibliothèque ouvrière, car le pauvre « a droit, comme le riche, à de la beauté. » Hargant refuse tout; non seulement la journée de huit heures qu'il n'est réellement pas maître d'accorder, mais l'assainissement de l'usine, et même la bibliothèque (un petit nombre de livres y suffiraient cependant, en dehors des romans-feuilletons). Il met à la porte les délégués, puis son fils. Après quoi, la tête dans les mains, il dit : « Pourtant ce qu'ils demandaient était juste. » Et, quand la troupe arrive pour « rétablir l'ordre », un contremaître ayant crié : « Enfin! » Hargant soupire : « Déjà! » Ce puissant usinier est un homme bien nerveux, et d'une bien extraordinaire inconsistance. Prenons-le comme il est. — Ce troisième acte est incomplet et décevant; mais quelques éclairs le traversent.

Les grévistes sont réunis dans une clairière. Un groupe accuse Jean Roule d'avoir « barboté » la caisse de la grève, et lui reproche d'avoir repoussé le concours des députés socialistes. Il se défend très bien, et traite, en passant, comme ils le méritent, les politiciens exploités de grèves et chanteurs de carmagnole. Toutefois, il est sur le point d'être écharpé, quand Madeleine, les ailes de sa mante éployées, crie : « Arrière! », apaise le chef des dissidens en lui rappelant qu'elle a, petite fille, joué avec lui, et souffle dans toutes les âmes l'ardeur de révolte et de martyre qui est en elle. — Les mouvemens de la foule

sont merveilleusement réglés, et les discours de Jean et de Madeleine sont très éloquens et très bien faits.

Dernier acte. — Cadavres et civières devant l'usine brûlée. Jean a été tué, Robert a été tué; Hargant pleure sur Robert, et Madeleine sur Jean; et, sentant remuer ses entrailles, elle promet aux martyrs un vengeur. Mais, affreusement blessée à la tête, je crois qu'elle meurt aussi. — Et le père Thieux, devenu fou, murmure : « C'est la paye, c'est la paye », et c'est le mot de la fin.

La conclusion paraît être : « Rien à faire; car les patrons ne sont que des hommes, et les ouvriers n'ont que « de pauvres petites âmes d'enfans, obscures et balbutiantes », comme des âmes de Mæterlinck. Maudissons la vie, et désespérons. A cela rien à dire! C'est trop simple; et, si ce nihilisme a des « dessous, » je ne les ai pas vus. — Mais le spectacle est souvent saisissant pour les yeux; plusieurs scènes du drame sont d'un écrivain de grand talent; et enfin il y a, répandue dans toute cette déclamation, une pitié bilieuse et colérique, — qui n'est peut-être qu'une forme de la sensualité offensée, — et un amour de la destruction et de la mort, dont il se peut que vous soyez séduits.

MM. Guitry et Deval jouent supérieurement Jean Roule et Hargant. M^{me} Sarah Bernhardt (Madeleine) fait ce qu'il lui plaît, et, quoi qu'elle fasse, c'est toujours elle. Elle est toujours, comme dit M. Edmond Rostand, la reine de l'Attitude et la princesse du Geste.

Au théâtre de la République, pour l'anniversaire de Racine, on a lu des vers de M. Émile Trolliet, ingénieux et tendres, et qui n'ont point paru indignes de leur sujet.

JULES LEMAITRE.

REVUE MUSICALE

THÉÂTRE DE L'OPÉRA : *Les Maîtres Chanteurs de Nuremberg*, de Richard Wagner. — THÉÂTRE DE L'OPÉRA-COMIQUE : *Sapho*, livret de MM. H. Cain et Bernède, d'après le roman d'Alphonse Daudet; musique de M. Massenet.

« Il ne faut pas vingt années accomplies pour voir changer les hommes d'opinion... » Douze années, et non pas même vingt, amènent quelquefois ces changements, que les sots traitent seuls de contradictions ou de palinodies. Mais quelquefois, devant des œuvres consacrées chefs-d'œuvre par le progrès de l'évolution du goût, un peu de la mode aussi, il peut arriver qu'on demeure presque d'accord avec soi-même et fidèle à son ancienne manière de voir, — de ne point voir, diront ceux qui voient autrement. Ce dernier cas n'est pas très éloigné d'être le nôtre aujourd'hui....

Un des grands défauts, et des plus apparens, des *Maîtres Chanteurs*, est la disproportion et la disconvenance générale. Elle existe d'abord, et comme en nulle autre œuvre de Wagner, entre le poème et la partition, entre la représentation musicale et le sujet représenté. Faut-il vous rappeler qu'à Nuremberg, au temps des corporations, des maîtrises, et de Hans Sachs, le fameux poète-cordonnier, un beau chevalier de Franconie, Walther de Stolzing, aima la blonde Éva, la fille de son hôte, le maître-orfèvre Pogner? Mais, de par la volonté paternelle, Éva ne devait être la femme que d'un maître chanteur, de celui-là même qui triompherait dans le concours prochain. En dépit d'un cuistre ridicule et jaloux, Beckmesser; en dépit des autres maîtres, hostiles d'abord au fier et libre génie du jeune homme; grâce à la protection et même au sacrifice obscur de Sachs, qui, dans le secret de son cœur, aimait aussi l'enfant qu'il avait vue petite, Walther finit par triompher. Les maîtres l'avaient repoussé, le peuple l'acclame, et

sur le noble front du chanteur, l'humble fille pose enfin la couronne d'amour.

Ce très mince sujet, familier et populaire, Wagner l'a traité par les mêmes procédés et dans les mêmes dimensions que les sujets épiques ou légendaires. Il n'y a pas moins ni de moindre musique dans *les Maîtres Chanteurs* que dans *Tristan et Yseult* ou *le Crépuscule des Dieux*. L'ouverture seule est colossale. L'œuvre entière, sans coupures, durerait cinq ou six heures; et, d'une aimable histoire, bonne au plus pour deux actes de comédie légère, M. Hanslick se demandait naguère avec raison comment on a pu tirer une partition plus considérable que *le Prophète* ou *les Huguenots*.

Il est aisé de prévoir ce qu'aussitôt on nous opposera : le symbolisme, l'agrandissement, la promotion de l'humble sujet à la signification supérieure, à l'idéal universel. — Voilà justement ce dont nous sommes moins touché devant *les Maîtres Chanteurs* que devant tel autre ouvrage de Wagner : *Lohengrin*, *Tannhäuser*, le troisième acte de *la Valkyrie*, certaines scènes de *Tristan* ou de *Parsifal*. Le passage « du particulier au général », cet horizon reculé soudain, ces profondeurs où l'esprit tout à coup se plonge et se perd avec ravissement, Wagner, cette fois encore, s'est efforcé de nous les ouvrir. Mais il n'y avait peut-être pas lieu; l'occasion manquait, ou la matière, et de l'effort trop grand nous sentons surtout l'exagération et l'excessive dépense. Que l'hymen de Walther et d'Éva symbolise l'union de l'aristocratie et du peuple, des commentateurs l'affirment. Éva n'en demeure pas moins la plus insignifiante — et de beaucoup — des figures féminines créées par Wagner. Quant à Walther, en dépit de ses admirables *lieder*, je ne peux voir en lui qu'un ténor et non pas un héros. Jusque dans le personnage de Hans Sachs, le vrai héros celui-là, très supérieur aux deux amoureux, je trouve encore de la boursofflure et du vide. Le matin de la Saint-Jean, après l'échauffourée de la nuit, plongé dans la lecture d'un vieil in-folio, à quoi pensez-vous que Sachs réfléchisse ou rêve? Au déterminisme et au principe de causalité. Il cherche, nous dit-on, « à saisir sous les événemens de la veille les motifs intimes et cachés... C'est ce qui nous paraît être le hasard qui donne à toutes choses sa profonde signification. Les passions humaines ont éclaté... chacun a suivi une impulsion aveugle, violente; quel est le principe de cette agitation? L'humoristique et profond esprit du poète-philosophe le découvrira : c'est l'illusion, la grande et sainte illusion qui s'empare des sens des hommes et de leurs instincts, les domine et les guide, et donne ainsi naissance aux choses nécessaires. C'est dans

« l'illusion » de l'homme que vibre le secret mystérieux de l'évolution historique (1)... » Je crains que ce ne soit, en vérité, gonfler un personnage au lieu de le grandir — et peut-être manquer à la mesure, aux proportions et aux convenances d'un sujet — que d'induire en de telles méditations, à propos d'un tapage nocturne, un brave homme de cordonnier.

Il arrive même que le symbolisme des *Maîtres Chanteurs*, alors qu'il paraît le plus légitime, produise de singulières conséquences, presque contradictoires avec le fond et l'essence du système wagnérien. Je veux bien que le vrai sujet soit beaucoup moins les amours de Walther et d'Éva que la victoire du nouveau génie sur les vieux errements de l'école et de la routine. Mais quelle est pourtant la musique qui finit ici par triompher? En réalité, la plus opposée qui soit à la doctrine ou à l'idéal wagnérien. Tout le rôle de Walther, ou peu s'en faut, ne consiste que dans les trois *lieder* de la présentation, de l'épreuve et du concours. Délicieux tous les trois, ce sont là, surtout le premier et le dernier (le *Preislied*), des « morceaux » ou des « airs » véritables. Entre ces admirables chants et ceux de tel ou tel grand maître, les différences ne sont que de caractère, ou de qualité, nullement de nature. Mélodie wagnérienne assurément, et dont on pourrait analyser ici la beauté particulière et neuve; mais franche, mais simple, mais pure mélodie. Mélodie vocale et très humaine, que la symphonie fait plus gracieuse ou plus forte, qu'elle accompagne et qu'elle enrichit, mais qu'elle n'absorbe et n'étouffe jamais. Mélodie ample et de longue haleine, infinie, si vous le voulez, par sa portée lointaine et profonde, mais parfaitement définie, formelle en ses contours, et partagée régulièrement en des strophes presque pareilles. Ainsi dans le *Preislied* de Walther, qui devrait être le parfait exemplaire et le type même de l'art nouveau, tous les éléments anciens se retrouvent. Le passé rajeuni, ressuscité, mais le passé refléurit. Et ce n'est peut-être pas la moindre singularité des *Maîtres Chanteurs*, que cette œuvre de protestation et de combat contre la vieille musique ait pour dénouement ou pour moralité esthétique la dernière reprise et l'épanouissement glorieux d'une romance sublime, mais pourtant d'une romance.

Pas plus que cette musique à ce sujet, ce sujet peut-être ne convenait à ce génie. « Ah! ma chère, c'est le genre enjoué », le moins fait pour le plus terriblement sérieux de tous les grands peuples et de tous les grands hommes. On a rapporté que Wagner, dinant avec des amis

(1) *Les Maîtres Chanteurs de Nuremberg*, par le Dr Hugo Dinger.

dans le temps où il écrivait *les Maîtres Chanteurs*, éclatait quelquefois de rire, tout seul, en songeant, disait-il, à l'énorme joie dont sa comédie était pleine. Je ne vois pourtant pas que le personnage de Beckmesser, par exemple, soit, en musique et par la musique, aussi bouffon. Il l'est beaucoup plus par l'interprétation que par le rôle et par la façon de chanter que par le chant. La sérénade même du second acte, hormis quelques vocalises scolastiques, n'a rien, en soi de ridicule, rien qui sente le cuistre et le fantoche. Tout bonnement et très sincèrement charmante, elle ne nous impatiente et ne nous exaspère à la longue, que par des essais trop nombreux, par les interruptions trop multipliées de Sachs, par une lenteur fastidieuse à se décider et à « partir ». Mais quand enfin elle « part », c'est d'une allure et d'un train merveilleux. Elle a causé la bagarre, mais pour la conduire et s'en rendre maîtresse. Beckmesser peut bien être honni, battu, fouetté; ce n'en est pas moins sa chanson qui fouette tout l'admirable finale, qui le lance et le relance, qui le fait bondir et hurler. De la polyphonie prodigieuse, elle demeure la base inébranlée. Dans le brouhaha général, elle domine, on croit n'entendre qu'elle, et le motif en quelque sorte émissaire, celui qui devrait être victime, finit par devenir le motif supérieur et par demeurer jusqu'en notre souvenir le motif triomphant.

Les Maîtres Chanteurs, plus que d'autres opéras de Wagner, trahissent encore la disproportion et la disconvenance énorme entre la symphonie et le chant. Voilà, dira-t-on, l'antique reproche, la plus vieille de tant de vieilles querelles, et qui devrait être abolie. Est-ce notre faute si, parfois au fond de nous-même nous la sentons encore inapaisée : « L'orchestre, dirions-nous volontiers, avec le Dr Hanslick encore, l'orchestre filant une mélodie infinie, telle est proprement la matière musicale, homogène et subsistante en soi, des *Maîtres Chanteurs*. A cet accompagnement la voix s'accommode, en y insinuant des phrases à demi déclamées et chantées à demi... Dans *les Maîtres Chanteurs*, le chant n'est pas même quelque chose d'incomplet; il n'est absolument rien. L'accompagnement est tout, création symphonique existant par elle-même, fantaisie orchestrale avec adjonction des voix *ad libitum*. Donnez à un musicien habile et familier avec la musique wagnérienne le livret et l'accompagnement orchestral des *Maîtres Chanteurs*, il n'aura pas plus de peine à rétablir les voix, qu'un sculpteur à rétablir la main qui manque à une statue. Personne, au contraire, ne viendrait à bout de reconstituer l'accompagnement orchestral sur la seule partie de Sachs ou d'Éva, pas plus que d'après la main seulement de la statue on ne reconstitue-

rait cette statue entière. » Dans *les Maîtres Chanteurs*, l'inversion du rapport primitif, le renversement de l'ancien ordre de choses est radical. Nous n'avons plus affaire qu'à des voix qui ont trouvé un orchestre et qui s'en tirent comme elles peuvent. Orchestre prodigieux, sans pareil, et dont il est devenu banal de s'émerveiller autant que de se plaindre; orchestre que le chant ou la déclamation embarrasse à peine moins qu'elle n'en paraît elle-même embarrassée; orchestre que les voix, non seulement inutiles ou étrangères, mais ennemies, ne font presque jamais que nous empêcher d'écouter, de suivre et de comprendre; orchestre despotique et jaloux, qui prétend commander au lieu de concourir, et mettre à la place de l'expression unique et directe par la voix l'expression indirecte et multiple par les instrumens de plus en plus nombreux; orchestre enfin dont la plénitude et la surabondance rend trop sensible et parfois intolérable à l'esprit, à l'oreille et je dirais presque à la vue elle-même, le vide produit sur la scène par son usurpation et sa tyrannie.

Telle est sur ce point la rigueur du système wagnérien dans *les Maîtres Chanteurs*, qu'à part le beau quintette italo-allemand du troisième acte, Wagner ne fait vraiment chanter ses personnages que lorsqu'il s'agit de traduire non pas une situation psychologique, non pas un état sentimental ou passionné, mais un chant véritable, et seulement un chant : que ce soit le chant d'un poète inspiré (*lieder* de Walther), celui d'un amoureux plus ou moins ridicule (sérénade de Beckmesser), ou enfin (*Schusterlied* de Sachs), un refrain de cordonnier. Ailleurs il ne s'oublie, ou ne se dément guère, et je ne trouverais plus à citer qu'une phrase toute en dehors, délicieusement mélodique et vocale, celle de Sachs, au second acte : *L'oiseau qu'on vient d'ouïr, il a bon bec et larges ailes*. Sans compter que Wagner alléguerait peut-être, pour son excuse, que, s'il chante en cet endroit, c'est parce qu'il y est question d'oiseau.

Cette rareté, pour ne pas dire cette absence, du lyrisme fait des *Maîtres Chanteurs* une œuvre plus strictement wagnérienne que pas une autre de Wagner. Dans le duo de Walther et d'Éva, au second acte, dans ce duo, qui devrait être d'amour, que ne donnerait-on pour que l'orchestre fit trêve un instant, pour entendre s'élever, pur et calme, un chant à deux voix comme l'admirable nocturne du duo de *Frisan* ! Ne parlons pas des splendeurs lyriques et vocales d'un *Tannhäuser*, d'un *Lohengrin*, qu'on récuse ou qu'on renie peut-être aujourd'hui. Levons les yeux vers le plus haut sommet de *la Valkyrie*. Sur le rocher sauvage et près de s'embraser, Wotan pour la dernière fois étreint la

virginale et trop généreuse enfant qu'il doit punir. Frémissant de courroux sacré, mais aussi de pitié paternelle, il imprime sur les divines paupières le baiser qui va les appesantir. Alors, en cet adieu sublime, au milieu, que dis-je, au-dessus de l'orchestre — et de quel orchestre pourtant ! — il y avait encore une âme, encore une voix qui chantait. Mais dans *les Maîtres Chanteurs* la voix ne chante presque plus. Toute la puissance d'expression, toute la force créatrice de la vie, est transportée à l'orchestre, et plus que jamais ce transfert m'inquiète. J'ai vaguement peur d'un malentendu irréparable ; j'éprouve comme la sensation obscure d'un effort gigantesque et peut-être perdu, d'un génie prodigieux et prodigué, non pas à vide, mais à faux. Si le torrent de la symphonie, précipité par Wagner, comme il le disait lui-même, dans le lit de la musique dramatique, n'avait fait que le dévaster, ce lit, et le détruire ! Si la symphonie était une chose et le drame musical une autre, et qu'entre les deux il n'y eût pas de commune mesure ou de style commun ! Et sur la nature, sur l'avenir du drame lyrique, sur l'un des points essentiels de la réforme de Wagner, je sens renaître des doutes que *les Maîtres Chanteurs* laissent irrésolus.

Irrésolue, cette musique l'est constamment elle-même. « Il faut estimer Wagner, dit M. Hanslick, pour la logique avec laquelle il applique sa théorie ; mais à cette théorie *les Maîtres Chanteurs* ne nous ont pas rallié. C'est, comme on le sait, la dissolution de toute forme solide en un murmure agréable et vague ; c'est la mélodie existant en soi, la mélodie membrée (*gegliedert*) remplacée par une mélopée (*melodisiren*) amorphe et flottante. On peut employer sans crainte, pour la désigner d'un mot technique, le terme équivoque de Wagner : « mélodie infinie », chacun sachant très bien ce qu'il doit entendre par là... Un petit motif commence ; avant qu'il ne devienne réellement thème ou mélodie, il ploie, il rompt ; les modulations, l'enharmonie l'élèvent ou l'abaissent ; reproduit en « rosalie » ou raccourci et morcelé, tantôt un instrument le reprend, tantôt un autre l'imite. Anxieux, il se dérobe à toute cadence finale : c'est un mollusque musical qui renaît sans cesse de soi-même et s'évanouit dans l'insaisissable (1). »

En cette ondoyante et fourmillante partition des *Maîtres Chanteurs*, on retrouve plus sensible qu'ailleurs, et plus pénible aussi, l'*in-fieri*, le devenir constant qui n'aboutit jamais à l'être. Et de même que la joie parfaite serait l'éternel désir éternellement satisfait, un désir éternelle-

(1) « Ton-Molluske » — Nietzsche a dit à peu près de même : « Le polype de la musique, la mélodie continue. »

ment déçu cause ici notre malaise et à la longue notre supplice. Il semble que tout se prépare sans cesse et que jamais rien ne s'accomplisse : qu'on ne nous donne, que dis-je, qu'on ne nous montre rien, tonalité, mélodie, rythme, qu'on ne nous reprenne aussitôt. Dans les éblouissantes combinaisons des formes et dans leur succession ininterrompue, il est difficile d'en isoler, impossible d'en retenir une seule. Tout se dérobe et fuit ; tout dure, sans que rien commence ou finisse. Doucement inexorable, car elle ne fait presque jamais de bruit, la symphonie se transforme en une sorte d'océan harmonieux, soulevé par des houles profondes, qui s'enfle, s'abaisse, et qui, n'ayant pas de rivages, ne se brise jamais. Infinie, parce que rien ne la borne ni ne la divise, cette musique, dit-on, est la plus proche de la nature et de la vérité : elle ressemble au temps, par sa fuite. Sans doute ; mais il reste à savoir si la mission ou l'idéal de la musique ne serait pas de partager le temps, pour l'alléger, plutôt que d'en reproduire, au risque de nous le faire paraître intolérable, le perpétuel écoulement.

En présence des *Maîtres Chanteurs*, de l'œuvre que tant de bons juges estiment légère, aimable entre toutes celles du génie wagnérien, il n'est pas un des élémens, pas une des forces de ce génie dont on ne soit tenté de maudire l'excès et la tyrannie cruelle. Comme elle dure, cette musique, et comme elle pèse ! Si longtemps quelquefois, et si lourd, que les magnificences même du dernier acte ne peuvent plus rien ou presque rien sur l'esprit et la sensibilité fatiguée. La grave et sereine introduction du premier tableau ; au second, l'admirable choral du peuple, la diffusion parmi la foule du *Preislied* triomphant, cette contagion d'un idéal de beauté gagnant de proche en proche, — comme dans *Lohengrin*, à l'arrivée du héros, se répand un idéal de vérité et de justice, — tout cela vient trop tard et j'ai vu des auditeurs incapables de joie après d'aussi longs déplaisirs. Mais du *leitmotiv* surtout l'impatience et presque le dégoût vous gagne. Nulle part l'ubiquité des thèmes n'est plus étonnante, plus exaspérante aussi, que dans *les Maîtres Chanteurs*, et nulle part, sous l'apparente variété du système, je n'en trouve plus terrible la monotonie. Oh ! le motif éternellement sautillant de l'apprenti David ! Et le motif de Pagner, accent, ou virgule sonore, qui ponctue infatigablement au premier acte les discours échangés dans le conseil de maîtrise ! Il n'est pas jusqu'à l'adorable *Preislied* que nous ne finissions par haïr. Pendant le troisième acte seulement, Walther ne le chante pas moins de trois fois, et trois fois chaque fois : devant Sachs d'abord ;

puis devant Sachs et Éva, enfin devant Sachs, Éva et tout Nuremberg. Sans compter qu'ailleurs, partout ailleurs, à propos de tout et de rien, le motif est annoncé, rappelé, ressassé. Il s'insinue et circule à travers la partition entière. Il l'embaume, dit-on, et l'anime. Il en est le parfum, le souffle et le fluide de vie... à moins qu'il n'en soit le fluide à la longue mortel, qui vous pénètre, vous enivre, et finit par vous asphyxier.

Oui, ce jeu du *leitmotiv* peut devenir une torture. Dès le début des *Maîtres Chanteurs* — je prends un exemple entre mille — pendant les silences du choral et la furtive pantomime de Walther et d'Éva, quel est ce motif d'orchestre, qui cherche, désire et prie? C'est un fragment emprunté d'avance au *Preislied* futur. Plus loin, ce peu de notes appartient au chant d'épreuve (*Lenz und Liebesmotiv*). Et sans doute on ne le sait pas encore, et même on ne peut le savoir. Il faut pourtant qu'on le sache, sous peine de ne pas jouir de ces quelques mesures, surtout de ne les pas comprendre, et de n'y point trouver ce qu'elles contiennent en effet : une première esquisse et comme un crayon du personnage de Walther, de son génie et de son amour. Dès lors une inquiétude nous prend, qui ne nous quittera plus : une fièvre, une folie de ne rien laisser inexplicé, de ne rien méconnaître, de tout classer, distinguer, distribuer, et de coller chaque motif, comme une étiquette, sur chaque figure, chaque objet et chaque sentiment. La clef merveilleuse une fois entre nos mains, l'impérieux besoin nous tourmente de l'essayer à toutes les portes, fût-ce à des portes dérobées ou bâtarde. Partout nous en soupçonnons de secrètes. L'esprit se fatigue, s'épuise à chercher perpétuellement, à supposer même entre les motifs, sous-motifs ou contre-motifs, les rapports essentiels ou secondaires qui sont les lois de ce système logique et de ce mécanisme rigoureux, et la raison finit par tomber dans le doute ou le désespoir dont parle Bossuet : « Si elle se contente de suivre ses sens, elle n'aperçoit que l'écorce; si elle s'engage plus avant, sa propre subtilité la confond. »

Enfin il est un don que nous pourrions attendre, exiger même des *Maîtres Chanteurs*, comédie musicale : c'est la joie. Aucun ne nous est plus durement refusé. *Erlösung*, rédemption ou délivrance ! A ce beau mot, devise ou programme de son génie, il arrive parfois que Wagner soit infidèle. L'art dans *les Maîtres Chanteurs*, n'est pas l'art qui libère, mais l'art qui opprime et qui tyrannise. Entre le monde et nous, il ne résout pas ces différends dont parlait un jour un romancier qui est un philosophe et un artiste qui est un sage (1). Cet art imite, au lieu de

(1) M. Victor Cherbuliez : *L'Art et la Nature*.

la corriger, « la désolante mutabilité des choses. » Il nous rappelle, quand il devrait nous le faire oublier, que « rien ne reste, tout s'écoule, tout passe comme l'ombre. » Plutôt que de supprimer l'accident, il le multiplie à plaisir. Il complique et il alourdit. Il ne restreint ni n'épargne; il ne daigne jamais « s'accommoder à la débilité ou à la délicatesse de notre esprit. » Enfin, bien loin de choisir, il prodigue, « et nous sommes tentés de dire ce que disait Corinne à Pindare : « C'est de la main qu'il faut semer et non à plein sac. »

La représentation instrumentale, chorale, pittoresque et scénique des *Maitres Chanteurs* à l'Opéra n'est pas éloignée de la perfection. Et l'interprétation de Hans Sachs par M. Delmas et de Beckmesser par M. Renaud est la perfection même; une perfection d'autant plus admirable, qu'elle est de quelque manière en dehors, pour ne pas dire à l'opposé de la nature et du talent de ces deux éminens artistes.

Ève, Salomé, Marie-Magdeleine, Thaïs, Esclarmonde, Manon, Sapho, — M. Massenet en est à sa septième pécheresse et à sa cinquième courtisane. Après quelques jours passés avec cette demi-douzaine plus une, d'aimables personnes, la dernière ne me paraît peut-être pas celle que j'aime le mieux.

Mais ce que j'ai aimé beaucoup, c'est de suivre, comme au courant mélodieux de ces œuvres, toutes nommées d'un nom de femme, le talent du plus chérissant de nos musiciens. De ce talent délicieux j'ai cru trouver les grâces premières et les premières caresses dans *Marie-Magdeleine*, au début d'une page entre toutes exquise : *la Magdaléenne au tombeau*. C'est ici que tous les élémens de la pensée et du style de M. Massenet se rencontrent dans leur jeunesse, leur fraîcheur et leur pureté. Il n'est pas jusqu'à certaine figure de trois notes, pas davantage, qui ne contienne en germe une des formes mélodiques devenues et restées les plus chères à l'auteur de *Manon*. Un amateur de micrographie et d'analyse infinitésimale, comme il s'en rencontre aujourd'hui même parmi les critiques musicaux, s'empresserait d'isoler ces trois notes et de leur donner un numéro, pour en faire un des *leitmotive* générateurs, un des facteurs premiers de l'œuvre entier du compositeur. Un historien de l'évolution musicale observerait avec raison et prouverait sans peine que par l'allure générale et le rythme, par la sonorité même, par l'intimité et l'intensité du sentiment, par la tendresse contenue et profonde, cette introduction procède de certaines pages typiques de Gounod : le duo de *Faust* (*O nuit d'amour!*)

et surtout le prélude instrumental du duo nuptial de *Roméo et Juliette*. Et certes le rappel de cette haute origine ne serait pas pour offenser celui de nos maîtres vivans qu'on a le plus souvent nommé le fils, et je crois même la fille, d'un de nos grands maîtres morts.

Mêmes présages et mêmes promesses dans *Ève* que dans *Marie-Magdeleine*. Déjà (voir le prélude de la seconde partie), la tendresse se fait plus passionnée et plus palpitante. La sensualité paraît à certaines ardeurs, que suivent certaines lassitudes, à l'insistance des appoggiatures, au désordre des syncopes, à la douceur alanguie et pâmée des cadences, qu'on peut vraiment appeler ici des chutes. Et tandis que sous les bosquets de l'Éden s'éloignent les deux premiers amans, les trois notes de *Marie-Magdeleine*, en triolet cette fois, avec leur forme définitive, tracent en quelque sorte dans l'air un des signes sonores où se reconnaîtront le mieux désormais l'écriture et la pensée même du musicien.

A compter de cette partition d'*Ève*, il est curieux d'observer l'importance singulière que prend dans la musique de M. Massenet le chiffre trois (mesure à trois temps, ou plutôt mesure à base de trois notes par temps). Pour qui voudrait essayer l'analyse ou la psychologie du talent du maître, un des élémens nécessaires serait la nature (♩♩♩) de ces rythmes ternaires, balancés et voluptueux. Presque toute la musique passionnée de M. Massenet, la plus vibrante au moins et la plus chaude, est rythmée ainsi; par ce nombre impair, qui plaît sans doute au dieu d'amour (*numero deus impari gaudet*), le grand duo d'*Ève* annonce déjà les duos qui suivront: ceux qui seront le plus chastes (*le Cid* et *Werther*) comme ceux qui le seront le moins (*Hérodiade*, *Manon*, *Esclarmonde*). Rappelez-vous, balancée d'abord avec quelle indolence! et puis lancée avec quelle énergie! la cantilène de Salomé: *Ce que je veux! Te dire que je t'aime*. Comme l'aveu montait des lèvres de la courtisane vers le visage étonné du précurseur! De quel souffle les deux triolets ascendants emportaient l'ardente bouffée d'amour! C'est à trois temps encore, et encore en triolets que se prépara, puis se consumma le frénétique hyménée d'Esclarmonde. Et je crois bien que de toutes les héroïnes de M. Massenet la jeune princesse byzantine fut décidément la plus expansive, éprise de son Roland avec une ferveur, une fureur que n'avait pas connue l'amante mystique de Jean-Baptiste, et que la maîtresse même de Jean Gaussin ne devait pas éprouver un jour.

Thais après Esclarmonde parut sans doute un peu tiède. Et cependant, de ces deux heures que vous savez, et que Mérimée déclarait,

avec un poète grec, les deux meilleurs momens de la femme, Thaïs en eut une au moins, l'heure de la mort, qui ne fut ni sans grâce, ni sans mélancolique poésie. Quant à *Manon*, le chef-d'œuvre, — avec une bonne moitié de *Werther*, — du théâtre de M. Massenet, c'est elle surtout qui nous promettait un autre chef-d'œuvre, différent mais égal, et qui nous répondait de *Sapho*.

Sapho devait être une *Manon* moderne, le drame lyrique, non plus de la liaison, mais d'un nouvel état, qu'un nouveau mot désigne, ayant comme le mot lui-même, quelque chose de plus vulgaire, de plus âpre et de plus bas. Ce caractère aigu de nouveauté, de vérité contemporaine et présente, la musique était tenue de le marquer avec force. Elle s'est contentée de l'indiquer en quelques touches ingénieuses et spirituelles, mais trop rares et trop légères. A quoi se trahit dans *Sapho* la modernité du sujet et de l'héroïne ? Quelles scènes ont vraiment la couleur de notre époque ? Quels accens, quels cris en rendent le son ? Le premier acte, très court, très brillant, ne manque pas d'un certain réalisme. Pour exprimer la cohue et le débraillé d'une fête de nuit chez un artiste, M. Massenet a trouvé des refrains ou des « scies » d'atelier, des motifs de chorégraphie plaisamment ignobles. J'aime la valse pour sa mollesse trainante, et, pour sa canaillerie enragée, le galop des « faux tziganes ». Cette introduction, n'étant que l'esquisse du monde ou du « milieu » qu'il fallait peindre, en est du moins une esquisse assez ressemblante, pleine de vie et de vivacité.

Quant à l'héroïne elle-même, on aurait souhaité que la musique fit voir, ou entendre, avec plus d'énergie et de violence, plus de persistance aussi, que *Sapho* n'est pas, comme *Manon*, la grisette du siècle dernier, ni la courtisane de 1840, comme la *Traviata*, mais la fille, celle de notre fin de siècle, de notre ville, de nos rues et de nos trottoirs. Voilà le trait qu'il fallait pousser et qu'on a indiqué seulement. Indications d'ailleurs aussi justes qu'ingénieuses, détails et nuances qu'il y a plaisir à surprendre et plaisir à signaler. Par exemple, ce n'est pas sans dessein que M. Massenet a fait décousue, allant d'un récitatif indolent à des refrains de Provence, d'une cantilène ardemment amoureuse à une chanson de café-concert, la scène principale du second acte, celle de l'entrée en ménage. Et de ce ménage justement, de cette vie faussement et basement conjugale qui commence et qui deviendra ce que vous savez, rien ne pouvait mieux exprimer l'idéal particulier, que cette romance à la fois sentimentale et vulgaire, à l'allure trainante, aux désinences veules, digne d'avoir pour auteur M. Paul Delmet et M^{me} Guilbert pour interprète. A la bonne heure,

nous sommes ici dans l'esprit et la couleur du sujet, dans la vie et dans la vérité. Sans compter que, par une rencontre piquante, le Massenet de cette plaisanterie musicale demeure le plus authentique et le meilleur Massenet, un Massenet qui sourirait de lui-même et nous donnerait une fine parodie de ses procédés favoris et de sa manière la plus séduisante.

Et le dimanche nous irions
Près de l'étang de Villebon
Nous perdre tous les deux dans les bois de Meudon
Et de Sèvres!

De qui serait-elle, sinon du plus enjôleur de nos musiciens, cette mélodie coupée en périodes inégales, précipitée d'abord et puis retenue, épanouie et comme affaissée sur des notes à dessein graves et grasses. Et voyez l'ingéniosité, la souplesse de ce talent subtil. Au quatrième acte, quand Fanny abandonnée viendra jusqu'en Avignon relancer Jean et le reprendre, lorsqu'elle l'abordera, les yeux et la voix noyés de larmes, de la même formule, un peu modifiée, M. Massenet obtiendra de nouveaux et très heureux effets. Pour rappeler à Jean cette vie et ces amours que naguère elle lui promettait, Fanny d'abord aura recours à la mélodie d'autrefois. *Leitmotiv* alors? Pas tout à fait. Motif simplement ramené? Un peu plus. Toujours le motif du café-chantant et de la bohème, mais attendri par des variantes extrêmement délicates d'harmonie et de mode. Ainsi la même note persistera, mais tremblante et comme humiliée; ainsi deux fois au moins, par le rire et par les pleurs, cette fille aura été vraiment de son temps, de sa condition et de sa race. Et sans doute on aurait souhaité qu'elle le fût plus souvent, surtout plus à fond, on pourra se plaindre encore qu'il n'y ait ici que des détails; mais ces détails sont précieux.

Avec plus de modernité, j'espérais plus de puissance. De l'œuvre littéraire reprise par le musicien, et par ce musicien, devait jaillir une nouvelle flambée d'amour. Mais j'ai peur que la représentation musicale d'un sujet traité ici pour la troisième fois ne soit inégale à la représentation dramatique et surtout à la représentation romanesque. La faute en est moins aux librettistes qu'au roman lui-même. On n'a pu que découper en scènes sommaires un livre dont l'irrésistible force est dans le développement, dans le progrès continu et lent. Faut-il s'en prendre encore à certaines influences qui sont dans l'air, et que le talent curieux et chercheur d'un maître toujours en éveil ne déteste pas de subir, voire de chercher? Que n'a pas fait l'auteur d'*Esclarmonde* et de *la Navarraise* (je ne cite que les œuvres extrêmes)

pour montrer qu'il sait tout faire, et que pouvant le plus il peut le moins aussi! Trop de musique ou pas assez. Notre génie français ne fait guère aujourd'hui qu'aller et revenir de ce défaut à ces excès, de certains Italiens à certains Allemands. Tantôt la musique étouffe le drame et tantôt elle est étranglée par lui. Ce dernier cas est un peu celui de *Sapho*. Pas assez de longueurs, a-t-on dit, et ce n'était pas mal dit. Il semble que M. Massenet ait voulu tenir et gagner le pari de se réduire lui-même et que délibérément il ait rétréci des formes et pâli des couleurs plus larges autrefois et plus brillantes. Pourquoi ce parti pris? Qu'un Massenet le laisse à ceux-là qui n'en sauraient avoir d'autre, à ceux dont la veine est avare, et dont Nietzsche aurait dit avec raison qu'ils mettent toujours un principe à l'endroit où il leur manque une faculté. La nouvelle partition de M. Massenet (cela devait être) abonde en jolis détails; elle est pleine de « coins » délicieux. J'y aurais voulu (cela pouvait être) plus d'étendue, plus d'espace ouvert à plus de souffle, de jour et de soleil.

Le rôle entier de Fanny, le meilleur, si touchante qu'en soit à certains momens la tendresse et la douleur, garde pourtant jusqu'à la fin quelque chose de mince et, comment dirais-je? d'un peu dépouillé. Il y manque le relief et le modelé qui faisait plus forte la grâce même de Manon. Dans la partition quelquefois se lit cette indication : « avec affection », et certes, la musique s'y conforme. Mais un tel sujet n'exigeait-il pas une musique plus qu'affectueuse? Le dernier entr'acte, symphonie sur laquelle se développe ensuite le monologue de Sapho, n'atteint pas à la grandeur d'autres déplorations d'orchestre, plus magnifiquement désolées : le prélude si morne, si froid, si neigeux, du dernier acte de *Werther*; l'entrée d'Alim poursuivi jusque dans le Paradis d'Indra par le regret de la vie et de l'amour; surtout la libation funèbre d'Électre et le poignant *Orestès* des *Erinnyes*. Un peu frêle aussi, pour tant de misère et de honte, la triste mélodie de violon qui semble dicter à Fanny la lettre d'adieu qu'en s'éloignant elle laissera près de Jean endormi. Tout cela sans doute est bien; ce n'est pas mieux. La fin de *Sapho* prendra sa place parmi les fins plaintives et solitaires que compte déjà le drame lyrique; j'aurais aimé que cette place fût plus haute et plus éclatante.

Mais de ces pages même, ayant dit la faiblesse relative, je dirai le charme aussi : la simplicité de tout le dernier acte, le parti pris gardé jusqu'au bout de fuir l'effet et le bruit, la justesse de l'accent vocal, surtout en quelques phrases de Fanny, appelant sur les yeux de Jean le sommeil dont elle ne le verra pas s'éveiller. Il y a là certains mots,

certaines notes, qui fondent le cœur. Tout le rôle de Sapho d'ailleurs offre des exemples fréquens d'une déclamation, ou plutôt d'une diction expressive, obtenue par les seules inflexions et intonations de la voix à peine accompagnée ou sans accompagnement. Il semble alors que le chant ou le récitatif léger ne tienne qu'à un fil, mais qui serait d'or, d'un or très fin et très pur. J'aime infiniment, pour des qualités de cet ordre, la supplication de Fanny au quatrième acte : *Pendant un an, je fus ta femme*. Savez-vous où se trouve, où se cache déjà, comme en puissance et en germe, cette mélodie amoureusement persuasive? Dans un motif, très caractéristique et aujourd'hui populaire, de *Manon* : celui qui accompagne au premier acte l'entrée de Des Grieux et, au début du second acte, la lecture à deux voix de la lettre du chevalier à son père. C'est bien la même mélodie qui revient ici, moins en dehors seulement, plus mystérieuse et comme sous un voile léger. Elle s'appuie sur les mêmes notes, et d'une pression pareille; elle trace le même contour, et plus lentement, plus mollement peut-être, elle descend, comme en spirale, par les mêmes degrés. A chaque reprise (car elle est un peu divisée en strophes), une variante à peine sensible, mais efficace, un retard, une hésitation, un détour ajoute un raffinement de grâce et de flatterie, un nouveau frisson de tendresse à ce chant qui implore et qui promet. Toute la cantilène est une gradation ou plutôt une dégradation infinie dans l'infinie douceur. Rien de brusque, rien qui s'entortille ou se déhanche comme en certaines phrases de M. Massenet, un peu nerveuses et malades. Pas de pâmoison ni de défaillance. A la fin seulement une concession, d'ailleurs excusable, à quelques notes, ravissantes d'ailleurs, de la voix de l'interprète; en somme, une page délicieuse, une des plus douces câlineries ou chatteries musicales, dont M. Massenet ait jamais enchanté notre oreille et notre cœur.

Mais tout de même ce n'est pas là *Sapho*. La force manque, et la violence, et la honte. Comment le talent, comment la nature de M. Massenet s'est-elle réservée et retenue, quand il fallait justement qu'elle s'emportât hors de soi-même! Je ne me plains pas, comme on dit vulgairement, que la mariée soit trop belle, mais que ce mariage du trottoir, comme il est dit dans le roman, ait perdu sa malsaine, son horrible beauté. Affectueuse, tendre, doucement suppliante, Sapho n'est plus Sapho. Entre elle et Jean pas une seule rencontre n'est tragique, pas un conflit n'est terrible, encore moins atroce. Plus d'une scène, par exemple la vie intime à Ville-d'Avray, dans une bicoque de banlieue, la vie en peignoir et en savates, tout cela sans doute était interdit à la

musique par trop de réalisme et d'ignominie. Mais un duo, presque un duel, s'imposait, et, que le drame littéraire l'eût omis, ce n'était point une raison, ni même une excuse, pour que le drame lyrique s'y dérobat. Je veux parler de l'inoubliable scène, avant la rupture, dans les bois de Ville-d'Avray. Une fois au moins, cette fois, il fallait une terrible explosion de désespoir et de fureur, un débordement de passion et d'infamie, des flots de larmes et des torrens d'injures. Dans la boue restée au creux du vallon, près de l'étang d'où monte une buée de fièvre, elle eût été sublime, en musique, cette dernière défense, cette agonie de bête qu'on égorge, et M. Massenet pouvait trouver des chants, une symphonie capable d'emplir tout le grand soir d'automne de cette clameur ou de cette bramée d'amour.

Voilà la haute, l'admirable bassesse où la musique n'a pas atteint. Inégale au principal personnage, elle a pris de quelques autres, ceux qu'on appelle « sympathiques », le plus honnête souci. Le papa et la maman que sont devenus l'oncle Césaire et la tante Divonne, Irène la petite cousine, la famille enfin a paru quelque peu romance, et pour la première fois on a regretté que le plus sensuel et le plus voluptueux de nos musiciens eût péché par trop de réserve, de convenance et de vertu.

M^{me} Calvé dans le rôle de Sapho s'est montrée parfaite comédienne et cantatrice accomplie. A l'âme qu'elle avait souvent révélée, âme de colère, de passion et de flamme, elle a joint « l'esprit de finesse ». Par le geste, l'attitude ou le regard, par certaines notes, portées ou coulées, d'une voix qui ne fut jamais aussi pleine en même temps qu'aussi pure, elle a rendu plus délicieux encore des détails délicieux. Il est dit dans le roman que lorsque Sapho chantait « Gaussin s'exaltait par le son ». Pour comprendre cette exaltation et pour l'éprouver, allez entendre M^{me} Calvé chanter sans accompagnement le *Magali*, le vrai *Magali* de Provence.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 décembre.

Les événemens marchent si vite qu'on paraît quelquefois très en retard en les reprenant où on les a laissés, c'est-à-dire à quinze jours en arrière. L'impression, mêlée d'ironie, causée par les discours de Kiel est déjà presque oubliée. Sous cette rhétorique démodée, on a commencé à apercevoir des choses sérieuses. Si on jugeait l'empereur Guillaume d'après ses manifestations oratoires, on ne porterait peut-être pas sur lui un jugement exact. Il parle comme un chevalier de la Table Ronde, ce qui étonne et détonne en cette fin du xix^e siècle ; mais il agit en homme très moderne, s'inspirant des intérêts du jour, les comprenant fort bien, s'y adaptant avec adresse, sachant les servir et s'en servir. L'histoire a présenté peu de personnages aussi complexes, et plus difficiles à définir. Il y a en lui un amalgame où l'on retrouve quelque chose de tous ses ancêtres, et de chacun d'eux en particulier, depuis le mystique aux effusions équivoques, jusqu'au plus sensé et au plus pratique de ces souverains qui ont placé au-dessus de tout l'intérêt de l'État, et qui se sont rarement trompés en le prenant pour boussole. Ces facultés, chez l'empereur Guillaume, sont poussées jusqu'à une certaine exaltation, qui n'en a pas dérangé l'équilibre. Quelque abondant qu'il soit en manifestations extérieures, sa psychologie intime échappe néanmoins à l'analyse. Il est intéressant et déconcertant. Il condamne ceux qui l'observent à l'expectative. On ne sait pas encore ce qu'il faudra finalement penser de lui. Et cela dépendra sans doute de ces mille circonstances qui échappent aux prévisions humaines, qui consacrent ou déjouent les calculs les mieux établis, qui justifient une politique ou la condamnent, et introduisent dans l'histoire une si grande proportion de contingent.

Il n'a manqué aux discours de Kiel que la musique de Wagner. Les deux interlocuteurs, l'empereur Guillaume et le prince Henri de Prusse, ressemblent à des chevaliers du Saint-Graal. Lorsqu'on les entend, la surprise est telle qu'elle n'augmenterait pas sensiblement si

on les voyait tout d'un coup emportés par un cygne, ou par une colombe, ou par tout autre oiseau consacré dans la mythologie la plus septentrionale. Mais, en réalité, le prince Henri s'en va sur des cuirassés et des croiseurs du dernier modèle, et Guillaume, que sa grandeur attache au rivage, retourne à ses affaires et continue de les traiter avec un esprit plus réaliste que romantique. Jamais peut-être il n'y a eu plus de différence entre la qualité des paroles et celle des actes. Les paroles, il faut les citer, bien qu'elles soient connues pour avoir été publiées dans tous les journaux. On se rappelle avec quel accent ému l'empereur avait évoqué devant le Reichstag les dangers que la vie de son frère allait courir en Chine. Ces dangers avaient paru quelque peu chimériques, et il semble bien que l'empereur lui-même n'y a pas cru longtemps, car à Kiel, au moment du départ du prince, il n'a plus parlé que de ceux qui menaçaient l'ennemi. Quel ennemi? On le saura plus tard. « L'escadre renforcée par ta division, a dit l'empereur Guillaume, devra agir en tant que symbole du pouvoir impérial et maritime, vivre en bon accord et en bonne amitié avec tous les camarades des flottes étrangères de là-bas, afin de protéger avec énergie les intérêts de la patrie contre tous ceux qui voudraient léser un Allemand. Que tout Européen, là-bas, tout commerçant allemand, et surtout tout étranger sur le sol duquel nous nous trouverons ou qui aura affaire à nous, comprenne que le Michel allemand a fermement planté sur le sol son bouclier orné de l'aigle impériale, afin de pouvoir, une fois pour toutes, accorder sa protection à tous ceux qui la lui demanderont. » Demandez et vous recevrez : sur ce point, le nouvel Évangile ressemble à l'ancien. L'Allemagne offre sa protection à qui en veut. Depuis l'illustre chevalier de la Manche, on n'avait rien vu de pareil. Mais, encore une fois, ce sont là des mots et les choses seules importent. « Que nos compatriotes, là-bas, continue l'empereur, se pénètrent de la ferme conviction que, quelle que soit leur situation, qu'ils soient prêtres ou négocians, la protection de l'empire allemand, au moyen des navires de la flotte impériale, leur sera accordée de la manière la plus vigoureuse. Et si quelqu'un osait un jour léser notre bon droit, frappe-le de ta dextre gantée de fer. Si Dieu le veut, il tressera autour de ton jeune front des lauriers que personne ne jalouera dans l'empire allemand tout entier. » Si le prince Henri avait pu craindre quelque auguste jalousie, il a dû être complètement rassuré. Il l'a été au point que sa réponse à son frère a atteint les dernières limites du lyrisme. « Enfants, s'est-il écrié, nous avons été élevés ensemble. Plus tard, devenus hommes, il nous a été donné de

nous regarder dans les yeux et de demeurer fidèlement unis l'un à l'autre. La couronne impériale a été pour Votre Majesté entourée d'épines... Je connais fort bien la pensée de Votre Majesté. Je sais quel lourd sacrifice elle fait en me confiant un si beau commandement et cela me touche extrêmement. Je lui suis profondément reconnaissant de la confiance qu'elle place dans ma faible personne. Et je puis affirmer à Votre Majesté que ce ne sont ni les lauriers, ni la gloire qui me tentent. Une seule chose m'attire : c'est d'aller annoncer à l'étranger l'Évangile de la personne sacrée de Votre Majesté, et de le prêcher tant à ceux qui veulent l'entendre qu'à ceux qui ne le veulent pas. »

En voilà assez pour donner une idée exacte, sinon complète, de ces deux discours. Ils ont produit dans l'Europe entière une vive impression, mêlée d'embarras en Allemagne et d'étonnement partout ailleurs. En Angleterre, en particulier, ce sentiment a fait explosion. « On s'est demandé quelquefois, a dit le *Times*, si les Allemands avaient de l'esprit : la question sera irrévocablement résolue par la négative si les augustes paroles prononcées à Kiel ne font pas sourire l'Allemagne entière. » Certes, si on prend les discours de Kiel au pied de la lettre, il est permis et il est facile de s'en amuser : toutefois, nous ne sommes pas sûrs qu'à la réflexion les Anglais ne soient pas revenus sur leur premier jugement. Il y a, dans la harangue impériale, des passages plus sérieux que ceux que nous venons de reproduire. Ils sont conçus dans une langue plus ferme et plus sobre. L'empereur y rappelle l'histoire du commerce allemand et la rattache à la Ligue hanséatique, qui a été, d'après lui, « une des entreprises les plus grandioses que le monde ait jamais vues ». Que lui a-t-il manqué pour prospérer indéfiniment à travers les âges ? La protection impériale. Elle lui a manqué dans le passé ; Guillaume déclare qu'elle ne lui manquera plus dans l'avenir. « L'empire allemand, dit-il, a été créé ; le commerce allemand est florissant et se développe sans cesse ; mais il est certain qu'il ne pourra se développer utilement que s'il se sent en sécurité sous la protection du pouvoir impérial. Le pouvoir impérial implique le pouvoir sur mer comme sur terre : l'un ne pourrait exister sans l'autre. » Voilà pourquoi le Michel allemand, sous les traits du prince Henri de Prusse, est allé planter son bouclier sur les rivages de la Chine, et se tient fièrement à côté, avec sa dextre gantée de fer. Le but poursuivi est moins chevaleresque et beaucoup plus pratique qu'on n'aurait pu le croire au premier moment : il s'agit de faire une formidable réclame au commerce germanique, et de le soutenir au be-

soin par la force. Est-ce là ce que le prince Henri est allé expliquer à sa grand'mère, la reine Victoria? L'a-t-il convaincue que l'entreprise était et qu'elle resterait jusqu'au bout pacifique? L'Évangile impérial, qui va être prêché à ceux qui en voudront et aussi à ceux qui n'en voudront pas, ne contient-il que des vues faciles à concilier avec les intérêts de l'Angleterre? C'est le secret des entretiens de Windsor. Le prince Henri, en effet, après avoir pris congé de son frère, puis de sa femme, de ses enfans, et des autres membres de sa famille, avec tout l'attendrissement que comportait la circonstance, au milieu d'un appareil féerique, et au bruit du canon qui l'accompagnait de salves retentissantes, a cinglé vers l'Angleterre. Il y a passé deux ou trois jours, puis il est parti pour des destinées inconnues.

Pourquoi ne pas le dire, puisque aussi bien tous ceux qui réfléchissent s'en sont parfaitement rendu compte? Il y a eu, si on envisage la situation politique de l'Europe, tout autre chose qu'un coup de tête dans l'initiative que Guillaume II vient de prendre en Extrême-Orient? Tôt ou tard, cette initiative était inévitable. Le développement du commerce allemand depuis quelques années devait, d'une manière presque fatale, pousser le gouvernement impérial à une politique plus énergique et plus entreprenante. L'empereur s'en rendait compte mieux que personne : il l'a montré par l'insistance avec laquelle il n'a pas cessé de demander au Reichstag les moyens de développer sa puissance navale. Il aurait sans doute préféré, avant de se lancer dans une grande entreprise, avoir à ses ordres l'instrument militaire dont il poursuit encore la réalisation; mais le meilleur moyen de vaincre ses résistances n'était-il pas de placer le Reichstag en face de nécessités tout à fait urgentes? A côté de ces considérations intérieures, d'autres qui tiennent à la situation extérieure ont contribué à le déterminer. Les groupemens qui se sont formés en Europe, et qui ont amené des alliances aujourd'hui avouées, devaient, malgré leur caractère pacifique, faire naître certaines préoccupations. A ce point de vue, ce n'était pas une pensée médiocre que celle qui consistait à transporter tout l'intérêt politique en Extrême-Orient, et peut-être à l'y absorber, à l'y retenir longtemps. Dans cet immense enclos, ouvert à l'activité de tous, les intérêts des uns et des autres peuvent n'être pas tout à fait les mêmes qu'en Europe, et leurs rapports s'en trouver modifiés. Qui sait s'il n'y aura pas là, pour la solidité de combinaisons encore récentes, une épreuve délicate, pour peu qu'on ne mette pas une extrême habileté à en écarter les périls? Sans aller si loin, comment nier que les affaires d'Asie font dès aujourd'hui diversion, et une diversion

puissante, aux affaires d'Europe? L'attention, qui était presque entièrement concentrée sur celles-ci, s'en détourne en partie et se porte sur celles-là pour une durée plus ou moins longue, mais qu'il dépend de l'Allemagne de prolonger; et la direction imprimée aux esprits, obligés de s'appliquer aux événemens et de les suivre, ne peut que profiter à l'Empire dont elle accroît la sécurité. Nous voilà assez loin de la rhétorique de moyen âge que Guillaume II aime à étaler dans ses harangues. Sa politique a d'autres allures. Elle ressemble à celle du prince de Bismarck : elle en a seulement grossi, sinon perfectionné, quelques procédés. Le grand chancelier s'est toujours appliqué à détourner sur d'autres points ceux dont la pensée se portait trop obstinément du côté de l'Allemagne; il a mis un art infini à les occuper ailleurs, et parfois même les uns contre les autres. Mais il prenait généralement la précaution de se tenir en dehors des mouvemens qu'il avait provoqués, mettant tous ses soins à en surveiller et à en régler la marche jusqu'au jour où il les conduisait volontiers à bon terme, sauf à demander pour lui ce qu'il a appelé un courtage honnête. L'empereur Guillaume va plus loin; il se jette de sa personne au milieu de la mêlée qu'il fait naître; il y prend position tout le premier; et il ne semble pas, d'après ses débuts, qu'il soit disposé à se contenter de tout arranger pour le bien commun, en se déclarant satisfait lui-même de son lot antérieur.

L'occupation de Kiao-Tcheou ne date pas d'un mois, et elle a produit déjà des conséquences très appréciables. La physionomie de l'Extrême-Orient en a été changée. En Occident, toutes les imaginations se sont mises en travail, et elles ont procédé fiévreusement à plusieurs partages de l'Empire chinois. On ne s'est plus occupé d'autre chose. La paix a été signée entre la Grèce et la Turquie : personne n'y a fait attention. La situation de la Crète est restée la même, c'est-à-dire très malheureuse : l'opinion publique a cessé pour le moment de s'en tourmenter. Elle est tout entière occupée dans les mers de Chine. Il se passe là, à la vérité, des choses fort intéressantes. Peut-être n'étaient-elles pas tout à fait imprévues pour les diplomates. Ils avaient remarqué les allées et venues d'agens allemands qui parcouraient depuis quelque temps avec une merveilleuse activité tous les rivages de la Chine, comme s'ils y cherchaient quelque chose. Les agens cherchaient, en effet, sur quel point il conviendrait le mieux de faire débarquer leurs marins. Kiao-Tcheou a été admirablement choisi pour cela. Plus au sud, entre Shangai et Hong-Kong, on aurait risqué de se trouver en conflit avec l'Angleterre. Plus au sud encore, on se serait heurté aux intérêts français : il est évident que la France ne

peut laisser aucune autre puissance s'établir au-dessous de la rivière de Canton, et surtout du détroit formé par l'île d'Haïnam et le continent asiatique. Au nord, la place était relativement libre, et il était dès lors naturel de choisir un point situé à proximité du golfe de Petchili et de Pékin. Le golfe de Petchili est, comme on le sait, séparé de la haute mer par deux promontoires qui en commandent l'entrée. L'un, au nord, se termine par Port-Arthur, où les visées russes étaient connues depuis longtemps; l'autre, au sud, présente l'importante situation de Wei-Hai-Wei, occupée par les Japonais. L'occupation des Japonais est provisoire : il y a des chances, et elles sont même de plus en plus grandes, pour que ce provisoire se prolonge beaucoup. Les Allemands ne pouvaient pas aller à Port-Arthur, car ils tiennent avant tout à ne pas se brouiller avec les Russes et à ménager leurs intérêts. Ils ne pouvaient pas davantage aller à Wei-Hai-Wei, puisque les Japonais y sont. Ils ont dû descendre un peu plus au sud, de l'autre côté du promontoire méridional qui forme le golfe de Petchili, et Kiao-Tcheou s'offrait à eux comme la carte forcée : mais cette carte était un excellent atout, bon à prendre, bon à garder.

L'empereur Guillaume, au cours d'une de ces allocutions qu'il sème si abondamment tout le long de ses voyages, a parlé avec une grande confiance de son ami l'empereur Nicolas, dont les vues politiques, a-t-il assuré, sont tout à fait d'accord avec les siennes. Dans les circonstances actuelles, ce langage devait être et il a été très remarqué. Faut-il en conclure que tout ce qui vient de se passer en Extrême-Orient était d'avance connu de la Russie et approuvé par elle? Cette conclusion serait peut-être excessive. La vérité est que la brusque initiative de l'Allemagne a produit quelque surprise à Saint-Petersbourg. Les journaux russes, qui ne parlent guère qu'à bon escient de politique extérieure, aussi bien d'ailleurs que de politique intérieure, sont ceux de l'Europe qui ont montré tout d'abord la plus mauvaise humeur. Toutefois, la Russie n'a pas perdu son temps à récriminer. A quoi bon? Le fait était accompli. Incontestablement, l'empereur Guillaume avait préparé son coup de longue main; il avait agi avec réflexion; il ne reculerait pas. La Russie n'avait donc qu'un parti à prendre, qui était d'opérer elle-même sans aucun retard un mouvement sur Port-Arthur. L'équilibre rompu au profit de l'Allemagne se trouvait de la sorte rétabli, si même la balance ne penchait pas au côté de la Russie : quelque belle que soit, en effet, la situation de Kiao-Tcheou, elle ne vaut pas celle de Port-Arthur. Nous doutons même que,

dans tout l'Extrême-Orient, il y en ait une autre qui soit supérieure à cette dernière, sinon au point de vue commercial, du moins au point de vue politique et militaire. En outre, elle donne un débouché sur les mers du Sud aux possessions septentrionales de l'empereur Nicolas. On assure qu'un arrangement avec la Chine autorise la Russie à y envoyer hiverner ses vaisseaux, bloqués par la glace à Vladivostock : cet arrangement aurait été conclu à la suite de la guerre sino-japonaise, en retour des services que la diplomatie russe a rendus au Céleste Empire. Le gouvernement de Saint-Petersbourg ne pouvait donc pas hésiter : il a donné l'ordre à ses navires de se rendre à Port-Arthur. Aucune comparaison n'est d'ailleurs à établir entre ce qui s'est passé à Port-Arthur et ce qui s'est passé à Kiao-Tcheou. A Kiao-Tcheou, les Allemands ont débarqué de force et se sont emparés des ouvrages qui commandent la rade : ils ont opéré une prise de possession. Du côté des Russes, rien de pareil. Ils se sont contentés de mouiller à Port-Arthur, sans débarquer un soldat et sans planter leur pavillon sur aucun point du rivage. Mais on comprend bien ce que cela veut dire, et il n'est pas probable désormais que les Russes quittent le mouillage de Port-Arthur avant que les Allemands aient évacué la place de Kiao-Tcheou. Il y en a, comme on voit, pour longtemps. S'ils ne se sont pas formellement établis à Port-Arthur, les Russes en ferment la porte, et cela n'était peut-être pas tout à fait inutile. On assure — le fait a été démenti, puis confirmé, et nous avons lieu de le croire exact — qu'un navire anglais était entré dans la rade avant l'escadre russe, et ne s'était retiré que devant les protestations du gouvernement chinois. Le gouvernement chinois a protesté contre la présence de la *Daphné* ; il n'a rien dit sur celle de l'escadre russe. Celle-ci a donc agi avec son assentiment.

N'ayant nul besoin de celui de l'Allemagne, elle s'en est passée ; mais, dans le cas contraire, elle l'aurait obtenu aussi complet que possible. C'est sans doute ce que l'empereur Guillaume a voulu dire lorsqu'il a parlé de la conformité de ses vues avec celles de l'empereur Nicolas. Il ne lui déplaisait pas que la Russie se précipitât à son tour sur un point de l'Empire chinois et y prit position pour attendre les événemens, qu'il se chargera peut-être lui-même d'accélérer. C'est surtout lorsqu'on a vu la Russie courir à Port-Arthur, immédiatement après la nouvelle de l'occupation de Kiao-Tcheou par les Allemands, que les imaginations les plus pressées ont cru à la dislocation prochaine et au partage du Céleste Empire. C'est aller trop vite en besogne. La Chine est si grande et elle est composée de parties si

indépendantes les unes des autres, que ce qui s'y passe sur un point laisse tout le reste à peu près indifférent, ou, pour mieux dire encore, ignorant. Il faudra de longues années, et des événemens accumulés les uns sur les autres, pour imprimer un mouvement à cette masse prodigieuse, pesante et résistante plus que toute autre au monde. C'est un exercice d'esprit devenu à la mode de comparer la question d'Extrême-Orient à la question d'Orient : peut-être y a-t-il entre elles encore plus de différences que d'analogies. Quoi qu'il en soit, si, depuis plus de cent ans, la question d'Orient n'est pas encore résolue et si, suivant toutes les vraisemblances, elle ne le sera pas encore dans le même temps, on peut juger de celui qu'il faudra pour résoudre la question d'Extrême-Orient. Là aussi, les choses iront lentement, par suite de dégradations successives; et, comme cela s'est vu dans l'Orient méditerranéen, de fortes et de douloureuses secousses ne produiront le plus souvent que de médiocres résultats. On n'est pas encore arrivé d'une manière certaine à fixer la règle suivant laquelle se désagrège l'empire ottoman, et s'organisent les principautés ou les royaumes qui s'en détachent; à plus forte raison sommes-nous pour le moment dans l'impossibilité à peu près absolue de nous faire la moindre idée de celle qui s'appliquera à la décomposition du Céleste Empire, si cette décomposition, qu'en somme rien n'annonce, vient en effet à se produire. Nous n'en sommes pas là. Il ne s'agit aujourd'hui, pour les grandes puissances de l'Europe, que de choisir quelques points sur le rivage de la Chine, et de s'y établir, afin de surveiller de là leurs intérêts commerciaux et politiques. On a fait remarquer avec raison que l'Angleterre avait commencé. Voilà de longues années déjà qu'elle est à Hong-Kong. Elle a aussi, et d'autres puissances ont avec elle de véritables colonies à Shanghai. L'empire chinois, dans son immensité à travers le continent jaune, et son gouvernement à Pékin, ne paraissent pas en avoir éprouvé un inconvénient bien sensible. Des faits du même genre pourront se renouveler, se multiplier, sans produire les conséquences qu'on annonce volontiers comme immédiates. Beaucoup d'eau coulera dans le Yang-tsé-Kiang avant que les destinées nouvelles soient accomplies.

C'est par ces motifs sans doute qu'il faut expliquer le sang-froid que les vieilles puissances, comme l'Angleterre et la France, montrent dans une crise où l'on pourrait croire leurs intérêts engagés. Ils le sont, sans doute, mais non pas au point qu'il faille les considérer déjà comme compromis. Nous avons dit où s'arrêtent les nôtres sur les rivages de la Chine : il serait peu sensé aujourd'hui de vouloir les por-

ter plus au nord, et d'ailleurs, nous rencontrerions tout de suite Hong-Kong. En revanche, nos possessions indo-chinoises ont avec la Chine une longue frontière commune, et les voies de pénétration ne nous manqueront pas, dès que nous serons en mesure de nous en servir, pour étendre notre commerce et notre action politique dans les trois grandes provinces méridionales de l'Empire, qui sont au nombre des plus riches et des plus peuplées. Notre part sera suffisante, si nous savons l'utiliser. Quant à l'Angleterre, sa supériorité maritime lui permet de choisir son moment pour agir. Rien ne la presse, et ce n'est pas parce que l'Allemagne s'établit à Kiao-Tcheou, et la Russie à Port-Arthur, que sa puissance est sérieusement menacée. S'il est vrai que nos intérêts s'arrêtent à la rivière de Canton, l'Angleterre donnerait encore un grand développement aux siens en leur assignant comme limites extrêmes Hong-Kong et Shanghai. Plus au nord viennent l'Allemagne, la Russie, et aussi le Japon, facteur trop important de la politique orientale pour pouvoir être oublié. Là, il y aura des luttes d'influences dont aucune des grandes puissances de l'Europe ne pourra se désintéresser, mais où quelques-unes n'auront à prendre que rarement une initiative directe, à moins que ce ne soit dans l'intérêt de leurs alliances et de leur politique générale. Il semble, par exemple, qu'en ce moment une certaine analogie d'intérêts rapproche l'Angleterre du Japon. On a même dit qu'une entente formelle avait été conclue entre les deux pays; mais cela est peu probable. Il l'est beaucoup plus que l'Angleterre applique en Extrême-Orient les mêmes principes politiques qu'en Occident, et qu'elle ne s'y lie jamais par des contrats formels. Elle aime mieux garder sa liberté pour en user suivant les circonstances. Ces circonstances peuvent la déterminer à appuyer les prétentions du Japon sur la Corée. Le fait-elle en ce moment? Est-il vrai, comme on le raconte, que le gouvernement de Séoul ayant en quelque sorte abdiqué entre les mains de l'agent de la Russie, des vaisseaux anglais auraient fait une démonstration menaçante à Chemulpo et déposé un ultimatum? Est-il vrai que la flotte japonaise serait prête à soutenir au besoin cette démonstration? Si ces faits étaient exacts, ils donneraient une idée assez inquiétante de l'état des esprits en Extrême-Orient. Mais ils sont peu vraisemblables. Ce qui, entre autres motifs, inspire des doutes à leur sujet, c'est que la Corée a perdu de son intérêt pour la Russie, depuis que celle-ci est dans le golfe de Liao-Toung et à Port-Arthur. La Russie pourrait, ce semble, s'entendre avec le Japon plus aisément qu'autrefois, et elle aurait tout intérêt à le faire, puisque le Japon et elle tiennent les deux

battans de la porte du Petchili. Il est vrai que, pour la même raison, d'autres puissances peuvent avoir intérêt à les maintenir divisés.

En somme, les incidens qui se sont passés jusqu'ici en Extrême-Orient, bien qu'importans, à coup sûr, et dignes d'être surveillés avec la plus grande attention, n'ont pas toute la gravité qu'on leur a quelquefois attribuée. S'ils préparent l'avenir, c'est un avenir encore très éloigné de nous. S'ils obligent toutes les puissances à prendre des précautions, ils n'en obligent aucune à se lancer dans des aventures, et à s'exposer à un péril pour échapper à un autre. Nos précautions sont prises, sans nul doute, et nous ne nous laisserons pas déconcerter par les événemens. Le prince Henri de Prusse est en route pour les mers de Chine; il y arrivera dans quelques semaines. Il porte avec lui un secret qu'il nous est impossible de pénétrer entièrement. « Je connais fort bien la pensée de Votre Majesté », a-t-il dit à son frère, qu'il lui a été donné de « regarder dans les yeux. » Comme cela ne nous a pas été donné, nous connaissons moins la pensée de l'empereur d'Allemagne, et nous n'essaierons pas de la deviner. Mais si l'empereur Guillaume est d'accord, comme il l'a dit, avec l'empereur Nicolas, sa pensée doit être rassurante. De plus, le prince Henri, en allant faire visite à la reine Victoria, a vraisemblablement été chargé de lui apporter des paroles propres à dissiper les appréhensions que les fanfares de Kiel auraient pu faire naître. Il ne semble pas, en effet, qu'après son départ, l'Angleterre ait manifesté la moindre inquiétude. Noël est venu, et tout le monde politique s'est dispersé pour jouir en famille de cette paix des vacances qui, chez nos voisins, admet difficilement les distractions. Nous ne dirons pas de l'empereur Guillaume, comme Talleyrand le disait du diplomate idéal, que la parole lui a été donnée pour déguiser sa pensée; mais il s'en sert à coup sûr, et il en joue avec une maîtrise supérieure, pour couvrir sa pensée sous de larges développemens, où elle disparaît à la manière de ces dieux antiques qui se cachaient dans un nuage éclatant. L'empereur ne parle pas toujours avec autant de mesure qu'il a l'habitude d'agir. Depuis qu'il est sur le trône, il a fait beaucoup plus de discours redondans que d'actes compromettans pour lui, ou même pour d'autres, et c'est d'après ses actes qu'il convient de le juger. Qu'il ait voulu occuper l'Europe en Extrême-Orient, rien n'est plus probable; mais qu'il se soit proposé de fomentier sur ce nouveau champ d'action les conflits violens, qu'il a évités sur l'ancien avec tant de prudence, cela l'est beaucoup moins. Les journaux allemands, depuis quelques jours surtout, semblent avoir reçu pour mot d'ordre de se montrer rassurans, et d'atténuer les couleurs

si vives des manifestations de Kiel. Il y aurait sans doute quelque crédulité à se montrer trop confians, mais peut-être y en aurait-il aussi à se montrer trop défiants. Rien de ce qui s'est fait jusqu'ici n'a mis nos intérêts en cause, et ne nous oblige à prendre à la hâte des mesures pour les protéger.

Tous les parlemens de l'Europe sont aujourd'hui en vacances, mais ils ne sont pas tous partis dans les mêmes conditions.

Nous avons constaté, en Angleterre, la parfaite tranquillité d'esprit avec laquelle tout le monde politique s'est dispersé.

En France, il en a été à peu près de même, malgré l'approche des élections générales dont la fièvre commence à agiter le pays, et malgré l'état du budget qui a été laissé presque en détresse. Il serait plus juste de parler de la discussion du budget que du budget lui-même. C'est à peine si on est parvenu à voter la moitié, mettons si l'on veut, les deux tiers des dépenses. Depuis longtemps, on n'avait pas été aussi en retard. La responsabilité principale en revient à l'opposition qui a fait de l'obstruction systématique, et s'est appliquée à entasser amendemens sur amendemens, interpellations sur interpellations, pour retarder le vote final. Elle poursuit en cela un double objet, d'abord de réduire la Chambre à l'impuissance, afin de pouvoir l'en accuser devant le pays, et ensuite de reculer autant que possible la date des élections générales. Elle n'a pas encore renoncé à tout espoir de renverser le ministère, mais elle n'en attend plus la réalisation que du temps et des hasards qu'il peut faire naître. Voilà pourquoi elle s'applique à tirer les choses en longueur. Qui sait? Il arrivera peut-être quelque chose. Pour ne rien négliger, et faire consciencieusement leur métier, les radicaux et les socialistes se sont répandus à travers les départemens, et y improvisent des conférences. Ils sont tous d'accord, bien entendu, pour condamner le ministère actuel, le ministère Méline, qu'ils appelaient hier le ministère du pape, et qu'ils appellent aujourd'hui le ministère du roi; mais ils ne le sont plus lorsqu'ils parlent les uns des autres. Les radicaux s'appliquent à condamner le programme collectiviste et à démontrer qu'il n'a jamais été le leur; les collectivistes et les socialistes adressent les plus vifs reproches aux radicaux, et déclarent que M. Bourgeois a manqué, par une criminelle faiblesse, à la confiance qu'on avait mise en lui. C'est peut-être la première fois qu'on voit désunis dans l'opposition des partis qui avaient paru se soutenir au pouvoir; le contraire arrive plus généralement. On annonce, pour la rentrée de la Chambre, une attaque très

vive, violente même, contre le ministère. Il en est presque toujours ainsi à ce moment de l'année. Les probabilités sont pour la victoire du gouvernement. Tout le monde y compte; tout le monde s'arrange en conséquence. Si la Chambre n'est pas encore morte, elle se sent à l'agonie. Personne ne songe plus à elle, et elle-même s'abandonne. On ne parle déjà plus que des élections.

En Autriche et en Hongrie, la fin de la session a été aussi mauvaise que possible. Il a fallu, comme on le sait, suspendre le Reichsrath autrichien, et prendre le parti de proroger le compromis par décret. Il en sera sans doute de même en Hongrie, ce qu'on n'aurait pas cru il y a quelques jours encore, et ce qui paraît plus difficile à expliquer. La Hongrie, en effet, retrouvera difficilement dans la suite de son histoire trente années comparables aux dernières qu'elle vient de traverser. Elle a tout intérêt au maintien du *statu quo*. Si elle contribue, elle aussi, à le compromettre, ce sera la première grande faute politique qu'elle aura commise depuis longtemps.

En Italie, la situation est beaucoup moins grave assurément; toutefois, elle n'est pas bonne. Le ministère seul est en cause; mais ce ministère, avec M. di Rudini à la présidence du Conseil et M. Visconti-Venosta aux affaires étrangères, inspirait confiance à l'Europe qui souhaitait son maintien et avait pris l'habitude d'y croire. Comment, aujourd'hui, ne pas éprouver quelque doute à ce sujet? Le ministère, au lieu de sortir consolidé de la crise récente qu'il a traversée, en est sorti affaibli. L'adjonction de M. Zanardelli ne lui a pas apporté le surcroît de force sur lequel on comptait. Cela vient de ce que M. di Rudini, obéissant à des considérations d'ailleurs très respectables, a usé d'éclectisme, et qu'il n'a fait nettement ni une combinaison de droite, ni une combinaison de gauche.

Le désir très naturel qu'il avait de conserver M. Visconti-Venosta l'a empêché d'aller trop à gauche; mais, en même temps, il a sacrifié M. Prinetti, et il a mécontenté une partie de la droite. Il a pris M. Zanardelli; il l'a décidé, non sans peine, à lui donner son concours; mais il a exclu ses amis, et il a mécontenté une partie de la gauche. Ni M. Giolitti, ni M. Cavallotti, ni M. Sonnino, ne le lui ont pardonné. Pour dire la vérité, le ministère di Rudini a déjà duré longtemps et, autour de lui, les ambitions et les impatiences sont devenues de plus en plus actives. Lorsque, après la démission du général Pelloux, qui a entraîné celle du cabinet lui-même, on a appris qu'il allait être reconstitué et remanié, beaucoup de gens ont espéré en être, et il y a eu d'autant plus de déceptions que M. di Rudini s'est appliqué à garder la plupart

de ses anciens collègues. A l'exception d'un très petit nombre, ils n'avaient pourtant pas les qualités qui font les hommes nécessaires, ou du moins qu'on peut présenter pour tels, et dès lors tous ceux qui n'étaient pas ministres, se comparant à ceux qui l'étaient, se sont demandé : « Pourquoi eux et pas nous? » M. di Rudini avait eu le tort d'éveiller beaucoup plus d'espérances qu'il ne pouvait en satisfaire : c'est une opération toujours dangereuse. Il a pu s'en apercevoir dès sa première rencontre avec la Chambre. Il n'a eu que seize voix de majorité, en y comprenant celles des ministres et des sous-secrétaires d'État. Était-ce la peine de provoquer une crise générale et de faire un cabinet nouveau pour aboutir à un aussi mince résultat? Il y a eu là un fâcheux son de cloche. Mais, aussitôt après l'avoir entendu, la Chambre s'est séparée, et peut-être reviendra-t-elle dans de meilleures dispositions. C'est toujours un soulagement d'avoir manifesté sa mauvaise humeur. En somme, personne n'est en situation de succéder avec certitude à M. di Rudini, ni de prendre le pouvoir à sa place avec autorité. Peut-être se résignera-t-on à attendre, et le temps, comme disent nos voisins, est galant homme. N'importe : il aurait mieux valu faire l'économie d'une crise, qui a été pour le moins inutile. C'est même tout ce qu'on en peut dire de mieux.

FRANCIS CHARMES

CORRESPONDANCE

Nous avons reçu la lettre suivante :

LÉGATION DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, PÉKIN.

29 octobre 1897.

Monsieur le directeur-gérant de la « Revue des Deux Mondes » (Paris).

Cher Monsieur,

Dans la Revue du 15 septembre 1897, à la page 358, je trouve le passage suivant :

« Quelques citoyens de l'Union occupent en Extrême-Orient des situations personnelles importantes et y recueillent des sympathies lucratives, comme le colonel Denby qui fut le conseiller de Li-Hung-Chang pendant les négociations de Shimonosaki. »

Permettez-moi de dire que je n'ai jamais été le conseiller de Li-

Hung-Chang. Depuis le 29 mai 1883, j'ai été le ministre des États-Unis en Chine.

Conformément aux instructions de mon gouvernement, dans le mois d'octobre 1894, je proposais au gouvernement de Chine de faire au gouvernement du Japon des propositions de paix.

Comme intermédiaire des deux pouvoirs, j'ai conduit avec le ministre des États-Unis au Japon des négociations ayant pour but l'assemblée d'ambassadeurs autorisés à faire un traité de paix.

Ces négociations ont duré jusqu'au 3 mars 1895, date où Li-Hung-Chang a été nommé ambassadeur avec pleins pouvoirs. Après l'arrivée de cet ambassadeur à Shimonosaki je n'ai eu rien de plus à faire avec les négociations.

Comme la Revue est ordinairement très correcte, j'ai pensé que vous prendriez plaisir à rectifier l'erreur dans laquelle votre collaborateur est tombé.

Respectueusement,

CHARLES DENBY.

Le colonel Denby ne s'est assurément pas mépris en pensant que nous accueillerions, « avec plaisir », la rectification dont on vient de prendre connaissance : elle établit un point d'histoire et elle nous permet de réparer une erreur. Mais ce qu'il n'avait pas pu prévoir, c'est qu'au lendemain de « l'affaire Dubout », sa rectification nous offrirait une inappréciable occasion de bien marquer où commence et où s'arrête pour nous le « droit de réponse ». La *Revue des Deux Mondes* a toujours cru avec le proverbe que, s'il est humain de se tromper, il est diabolique de persévérer dans l'erreur ; et sachant par expérience combien il est difficile en toute chose d'atteindre la vérité vraie, elle remerciera toujours ceux de ses lecteurs qui l'y aideront. Encore une fois nous sommes particulièrement obligés au colonel Denby de nous avoir procuré l'occasion de le dire... et de le prouver. Mais qui se serait attendu que les histoires de *Frédégonde* fussent ainsi jamais mêlées à la question d'Extrême-Orient ?

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

JACQUINE VANESSE

TROISIÈME PARTIE (1)

IX

Dès le jour où son château s'était converti en hospice, M^{me} Sauvigny avait tenu un journal quotidien et circonstancié de tout ce qui s'y passait. Elle y consignait, avec les menus détails qu'elle craignait d'oublier, un résumé de ses expériences heureuses ou fâcheuses et des remarques sur le caractère de ses quatre-vingts vieillards des deux sexes, valides ou infirmes, payans ou non payans, qu'elle connaissait tous et avec qui elle avait de fréquens entretiens. Son journal leur était exclusivement consacré; mais cette année-là, à partir du mois d'octobre, il lui arriva de loin en loin d'y insérer des notes et des réflexions qui ne les concernaient point, et qui prouvaient que leur bonheur n'était plus son unique souci, qu'une complication survenue dans sa vie l'occupait beaucoup.

Elle écrivait, par exemple, le 5 novembre :

« Quand Doubleix, ancien couvreur, soixante-seize ans, est entré à l'asile, il avait été convenu qu'il paierait la demi-pension de 250 francs. L'une de ses brus est venue crier misère et m'a demandé de le recevoir parmi les non-payans. Informations prises, il se trouve que son fils aîné, mécanicien à Paris, gagne dix francs par jour, que le cadet, coquetier à Nemours, a récemment acheté un jardin. Après avoir consulté notre trésorier, j'ai refusé et je tiendrai bon. Il ne faut pas dispenser facilement des

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1897 et du 1^{er} janvier 1898.

enfans de contribuer à l'entretien de leur père. Ce serait d'un mauvais exemple, et dispenser les hommes de leurs devoirs, c'est leur ôter l'honneur...

« Ce soir, pour la première fois, le docteur m'a parlé d'elle :

« — Avouez que vos amis avaient raison et que vous regrettez de n'avoir pas suivi nos conseils ; que cette demoiselle répond mal à vos avances, qu'elle vous désole par ses froideurs, que vous ne dégelerez jamais ce glaçon. Mais vous n'avouerez rien ; les femmes n'avouent jamais qu'elles se sont trompées.

« En effet, je n'ai rien avoué. Je lui ai dit : « Convenez de votre côté que si elle s'en allait, mon chalet perdrait son plus bel ornement : elle est si jolie, si élégante !

« — Eh ! oui, c'est une jolie diablesse, qui se fera une joie de vous tourmenter. Quand on a une maladie chronique, il faut la prendre en patience ; mais s'en donner une de propos délibéré, de gaité de cœur, pour le seul plaisir de l'avoir, c'est un excès de déraison dont vous êtes seule capable.

« — Ne me plaignez pas, lui ai-je répliqué, j'aime mon mal.

« J'en disais trop, mon mal me fait souffrir, et il est certain qu'elle me désole par ses froideurs.

« Il faut pourtant qu'elle se trouve bien chez moi, puisqu'elle ne parle point de s'en aller.

« Espérons et patientons. Le monde est aux patients, disait mon père. Je n'aspire pas à conquérir le monde ; mon ambition se borne à vouloir forcer l'entrée d'un cœur qui se garde et se ferme. La sentinelle crie : — Passez au large ! — Que sait-on ? je finirai peut-être par entrer. »

16 novembre.

« Loquerol, pour qui sœur Agnès me reproche d'avoir un faible inexplicable, est un alcoolique imparfaitement corrigé. Il m'est revenu qu'il médissait de mon vin, qui est pourtant bon ; qu'il le qualifiait d'eau rougeie. Le docteur m'a conseillé de lui octroyer de temps à autre un petit grog au rhum ; il m'a cité ce mot d'Hippocrate : « Il faut avoir des égards pour les habitudes, surtout quand elles sont mauvaises. » Loquerol aura ses grogs lorsqu'il aura fait réparation à mon vin...

« Elle m'étudie, elle m'analyse, elle m'épluche, elle veut savoir qui je suis. Dans la meilleure intention, sœur Eulalie m'avait rendu un mauvais service, en lui faisant mon éloge ; c'était le plus sûr moyen de la prévenir contre moi. Elle a trop de monde pour

me poser des questions indiscrètes ; ce sont ses yeux qui m'interrogent, et dans ces momens-là, ils sont gris, luisans et froids comme la peau d'une couleuvre.

« Nous avons passé la soirée tête à tête ; nous brodions, assises en face l'une de l'autre. Elle m'a conté gaiement quelques épisodes de son séjour chez sa tante, qui était craintive et qui, à force de craindre, tombait quelquefois de la poêle dans la braise. Je ne l'avais jamais vue si expansive, si bonne fille. J'étais ravie ; je me disais : Les glaces fondent. J'ai laissé trop paraître mon contentement, son visage s'est assombri et, changeant de ton, elle m'a débité un long réquisitoire contre le genre humain, dont la conclusion était qu'il n'y a sur la terre que des coquins et des coquines.

« — Les présens exceptés, lui ai-je dit.

« — On les excepte toujours, m'a-t-elle répondu.

« Long silence. Tout à coup j'ai éprouvé un secret malaise : il m'a semblé que son regard, posé sur moi, descendait jusqu'au fond de mes entrailles et fouillait partout. C'était une véritable visite domiciliaire.

« J'ai pensé que, pour fléchir mon juge intraitable et effacer les déplorables impressions qu'une amie trop zélée lui avait données de moi en faisant mon panégyrique, je devais lui confesser mes faiblesses, et je me suis exécutée galamment.

« — Comme M^{lle} de Salicourt, lui ai-je dit, je ne suis pas une coquine, mais je suis fort peureuse, et ce ne sont pas seulement les chenilles qui m'effraient.

« Son visage s'est détendu, ses yeux gris de couleuvre ont repris leur couleur de nuage, son regard m'a paru moins dur et plus chaud. Elle se sentait supérieure à moi, j'avais la tête de moins qu'elle, et dans cet instant du moins, elle me pardonnait mes pauvres petites vertus, imprudemment exaltées par sœur Eulalie. Elle m'a fait énumérer toutes les choses qui me font peur ; j'ai tout dit, les serpens, une maison où j'entre pour la première fois, un cheval qui se cabre, les promenades sur l'eau, la solitude et le silence des bois.

« — Que craignez-vous dans les bois ?

« — Les mauvaises rencontres.

« — On n'en fait que dans les salons.

« — Je gagerais, mademoiselle, que vous n'avez peur de rien.

« — C'est une sensation que je n'ai pas encore éprouvée.

« Je voulais aller vite en affaire, et ma témérité ne fut pas heureuse.

« — Le courage se communique, repris-je; quand il vous plaira de vous promener à pied dans la forêt, emmenez-moi, et vous verrez que sous la conduite d'un tel chaperon, je n'aurai peur de rien.

« Je secouais trop tôt le prunier; la prune ne tomba pas. Ma pensionnaire fronça légèrement ses blonds sourcils; jamais pouliche ne fut si ombrageuse. Cependant, tout à l'heure, en me quittant, elle m'a presque serré la main; jusqu'ici elle se contentait de me toucher le bout des doigts. Oh! je ne me fais point d'illusions; nous ne nous embrasserons ni cette semaine ni la semaine qui vient. »

25 novembre.

« Je suis sortie mélancolique de la lingerie. J'ai acheté, il y a un an, pour quatre mille francs de linge, et il commence à s'user. C'était de la marchandise d'occasion; je m'étais flattée d'avoir fait une bonne affaire. On a raison de dire que rien n'est plus ruineux qu'une économie mal entendue...

« Ce désolant pessimisme, cette implacable misanthropie, cette impossibilité de croire au bien, d'expliquer une action humaine par un motif noble et désintéressé... Les plus généreuses, celles qui se présentent le mieux, qui ont le meilleur visage, lui sont suspectes : ouvrez la pomme, vous trouverez le ver. Si elle écrivait des romans ou des pièces de théâtre, elle excellerait dans la littérature cruelle. Qui la guérira de sa maladie d'esprit? Il faudra que le bon Dieu s'en mêle.

« Elle m'a procuré cet après-midi une agréable surprise en me proposant de faire avec elle une promenade à pied, en forêt. J'ai accepté de bonne grâce, sans y mettre trop d'empressement: elle fait mon éducation, j'apprends à doser mes pilules. Le temps était presque doux, la forêt sentait bon; j'aime beaucoup l'odeur des feuilles mortes. Nous avons emmené mon gros bon loulou; elle a folâtré avec lui, elle avait douze ans; pourquoi donc en a-t-elle si souvent soixante? Nous avons fait une halte dans une clairière, au pied d'un éboulis. Assise sur un bloc de grès, elle a observé quelque temps un pic, qui, après avoir grimpé en spirale le long du tronc d'un vieux chêne, en trouait l'écorce à grands coups de bec. Elle m'a expliqué que c'était un épéiche et en quoi il différait d'un pivert. Tout en l'écoutant, je me disais que cette

jeune fille, le rocher de grès où elle était assise, et cet épeiche qui cherchait des insectes ou des larves étaient tous les trois également indifférens à tout ce qu'on pouvait penser d'eux, qu'ils n'avaient cure de mon opinion, que ma pensionnaire était beaucoup plus près de la nature que moi. C'est une étrange demoiselle. Aussi raffinée de ton et de manières qu'on peut l'être, cette petite-fille de marquis est dans le fond une vraie sauvagesse. Comme les sauvages, elle n'a d'autre règle de conduite que des sensations, des images et un petit nombre d'idées très simples, qu'elle prend pour des vérités évidentes et qui lui tiennent lieu de raison et de conscience.

« Valery, à qui je faisais part de ma réflexion, m'a dit :

« — Déliciez-vous ! Cette sauvagesse est pour moi la preuve qu'on peut avoir à la fois l'âme pure et perverse.

« Je me suis récriée.

« — Eh ! oui, chère madame, elle a horreur du péché de la chair ; mais amusez-vous à lui chercher noise, faites-lui la plus légère offense, tous les moyens lui seront bons pour se venger de vous. Les sauvages empoisonnent leurs flèches.

« Nous étions seuls ; il a ajouté de sa voix caressante, qui me plaît autant que sa musique :

« — Quiconque n'aime pas Charlotte est à mes yeux un être pervers.

« Il m'a reproché de trop la ménager, d'être beaucoup trop indulgente.

« — Que voulez-vous ? lui ai-je dit, je ne peux m'empêcher de l'admirer. Si Charlotte avait vécu dans un vilain monde et s'y était rempli les yeux de vilaines choses, je doute que, comme M^{lle} Vanesse, elle eût l'âme pure.

« Il m'a défendu d'en dire davantage et s'est mis au piano. Elle a de l'éloignement pour lui et il ne peut la souffrir. Me voilà bien embarrassée. Je tâche de les rapprocher, j'espère qu'ils finiront par s'entendre. Elle a tant de naturel ! Ne m'a-t-il pas dit un jour, pour me faire un compliment, qu'il n'avait de goût que pour les femmes qui lui faisaient l'effet d'un morceau de nature ? »

12 décembre.

« Longue conférence avec notre jardinier en chef. Désormais, dans le jardin de l'hospice, les légumes et les arbres fruitiers, dont les racines s'étendent de plus en plus, sont en guerre. Il faut opter entre les uns et les autres, et il m'engage à sacrifier une partie des

légumes. « Le fruit est cher, m'a-t-il dit, et vous achèterez à bon compte des pommes de terre et des fèves. » Il en parle à son aise. J'ai remarqué que nombre de mes bons vieux et de mes bonnes vieilles s'intéressaient beaucoup à leur jardin, qu'ils aimaient à voir fleurir leurs fèves, qu'ils disaient volontiers : nos pommes de terre; et leurs pommes de terre ne seront plus à eux si je les achète : j'aurai appauvri leur vie et leur imagination. Ne serait-il pas possible de trouver dans le voisinage un terrain bien exposé où nous transporterions notre potager? Ce serait pour les plus valides un but de promenade. C'est une question à étudier...

« — Trouvez-vous, madame, que ma petite Diane de bronze me ressemble?

« Et elle m'en faisait les honneurs. Assurément la ressemblance est frappante : c'est la même finesse de traits, la même rondeur charmante des joues et du menton ; c'est aussi la même petite bouche pincée, pareille à une fleur en bouton qui ne s'épanouira jamais.

« — Il y a toutefois entre vous, lui ai-je dit, une grande différence; elle se coiffe autrement que M^{lle} Vanesse, elle a un chignon.

« — Et vous n'aimez pas ma natte qui me bat les talons?

« — Il me semble qu'elle n'est pas de votre âge.

« — Oui, vraiment, c'est une natte de petite fille, et c'est pour cela que j'y tiens ; tant que je la porterai, il ne viendra à l'esprit d'aucun jeune homme de me faire la cour. Il n'y a que les vieillards qui s'amourachent des petites filles, et on les soufflette.

« Je connais pourtant un jeune homme qui tourne beaucoup autour d'elle; c'est un de mes voisins, qui s'appelle M. André Bel-fons ; elle ne daigne pas s'apercevoir de ses petits manèges.

« Ah! c'est pour cela que tu tiens à ta natte! Tu n'avais pas besoin de me le dire, j'avais deviné ton beau secret. C'est égal, s'il ne tenait qu'à moi, j'enterrerais ta déesse au fond d'une armoire; elle est exquise, mais je la crois dangereuse ; je soupçonne cette vierge noire d'être ta confidente et de te donner de mauvais conseils. »

1^{er} janvier.

« Il y a eu hier soir du désordre dans le quartier des femmes. Selon la coutume, elles avaient fêté la Saint-Sylvestre en mangeant de la dinde aux marrons et en buvant du vin de ma cave. Elles en ont trop bu et ont gâté leur joie. Après le dîner, dans la salle de lecture et de récréation, la veuve Pricard, qui jouait au bésigue avec M^{lle} Maillet et qui perdait, s'est consolée de sa male-

chance en faisant une allusion détournée à un enfant qu'aurait eu cette pauvre créature à l'âge de seize ans. M^{lle} Maillet l'a sommée de s'expliquer ; la querelle s'est échauffée, toute l'assistance a pris parti. Les religieuses de service, impuissantes à mettre le holà, ont menacé ces folles de venir me chercher, et peu à peu tout est rentré dans l'ordre. Ce matin, je me suis fait envoyer M^{me} Pricard et je l'ai vertement semoncée. Je ne sais pas si M^{lle} Maillet a fait une faute à seize ans, mais je sais qu'elle en a soixante-sept, qu'elle a toujours vécu honnêtement de son métier de ravaudeuse, qu'une affection des yeux, qui l'empêchait de coudre, l'avait réduite à la misère, qu'elle n'a point de famille pour la soutenir. Pauvre innocente brebis ! Depuis longtemps la paix du ciel est descendue sur son péché...

« Jacquine aime les dentelles. J'en possédais de superbes, que mon père avait eues dans la liquidation d'un débiteur insolvable. Je mourais d'envie de les lui donner ; je n'osais pas et j'avais tort. Vers neuf heures du matin, elle est entrée dans ma chambre pour me souhaiter une heureuse année. Elle tenait à la main un écrin. Sa tante lui a laissé tous ses bijoux de famille, parmi lesquels il en est de très beaux, entre autres un camée antique sur pierre dure que j'avais admiré. Elle venait me l'offrir, et je lui ai offert mes dentelles, en l'assurant que je ne les avais jamais mises.

« — C'est dommage, m'a-t-elle dit d'un air de reine affable, elles n'en auraient que plus de prix.

« Voilà, ce me semble, une année qui s'annonce bien. »

17 janvier.

« La bonne, la charmante journée ! Et tout d'abord, sœur Agnès m'a dit un mot qui m'est allé au cœur. Notre buanderie demande à être entièrement refaite et le dallage de la chapelle a besoin d'une réparation sérieuse. Je disais à sœur Agnès que j'avais dressé mon budget, que je désirais renvoyer à l'an prochain l'une ou l'autre de ces deux dépenses extraordinaires. Par laquelle devais-je commencer ? Elle m'a répondu sans hésiter :

« — Commencez par la buanderie. Il ne faut pas prendre aux pauvres pour donner à Dieu ; cela ne lui ferait pas plaisir et je le connais assez pour savoir qu'il attendra volontiers.

« Nous nous faisons la même idée du grand inconnu.

« Une heure plus tard, je conduisais Jacquine à l'étang de Serly, qui depuis huit jours est entièrement gelé. Elle m'avait dit qu'elle

patinait ; elle ne s'était pas vantée d'être une virtuose, que dis-je ? une grande artiste, une étoile ; enveloppée dans mes fourrures, assise sur une planche, oubliant le froid qui pinçait et mes pieds morts, je me suis délectée à la voir partir comme un trait, fendre le vent, la tête haute, l'air aisé et vainqueur, plus déesse que sa Diane, puis s'arrêter brusquement, faire une double pirouette, décrire des ronds, des huit, des entrelacs, et ce qui me touchait davantage, me chercher quelquefois des yeux, et quand elle se rapprochait de la berge, me lancer un regard où je croyais découvrir comme une joie de vivre. Il y avait beaucoup de monde, on était venu de Paris ; on l'observait, on l'admirait, on ne voyait qu'elle, on disait : — Savez-vous qui c'est ? Et je me rengorgeais, mon cœur se gonflait d'orgueil, comme si je l'avais inventée. Où l'amour-propre va-t-il se nicher ?

« Je causais un instant avec M^{me} Potier, qui me sait un gré infini d'avoir procuré à son mari une place de garde champêtre, quand je vis arriver la déesse, remorquant un petit traîneau, où elle me somma de m'installer.

« — Je vous pousserai par derrière, me dit-elle, cela m'amusera beaucoup.

« — Je n'en doute pas, lui dis-je ; mais m'amuserai-je ?

« Je lui reproche son caractère soupçonneux, et dans ce moment j'étais moi-même fort méfiante ; je lui attribuais de mauvaises intentions, j'aurais juré qu'elle tramait quelque perfidie. Je me défendis quelque temps, mais je me fis honte de ma pusillanimité, et je m'embarquai.

« — N'allez pas me l'endommager ! lui cria M^{me} Potier. Quel malheur !

« — Bah ! répondit-elle, les morceaux en seront bons.

« Je m'abandonnai à mon destin, intimement persuadée que je touchais à ma dernière heure, que j'allais disparaître dans un gouffre. Il y avait au milieu de l'étang un endroit où la glace moins épaisse portait mal, et que les patineurs évitaient avec soin. J'avais prévu que c'était là qu'elle me conduirait. Je fermai les yeux ; quand je les rouvris, nous étions à deux pas de l'endroit dangereux ; je ne pus retenir un cri d'effroi, et mes ongles s'enfoncèrent dans les bras du traîneau ; charmée de m'avoir fait peur, elle le détourna adroitement et me débarqua saine et sauve.

« Nous avons apporté notre déjeuner dans le caisson du break ; je fis transporter le panier couvert dans une cantine improvisée,

que chauffait un grand feu de coke. J'ai souvent des appétits de paysanne, des faims de loup, de vraies fringales, surtout quand je viens de faire quelque chose que je ne fais pas tous les jours. Lorsque je vis s'étaler sur mon assiette une large tranche de pâté de faisan, mon cœur se dilata, et je m'écriai sur un ton lyrique, prétend-elle :

« — Il faut avouer qu'il y a de bons momens dans la vie.

« Elle partit d'un éclat de rire, elle se disait sans doute : Ils sont tous à l'eneenser; elle n'est à tout prendre qu'une bonne petite femme bien ordinaire.

« — Quel enthousiasme, fit-elle, pour une tranche de pâté!

« Elle a raison, je ne suis qu'une femme bien ordinaire. Cependant, si elle me connaissait mieux, elle saurait que mes plaisirs de gourmande affamée sont plus compliqués qu'elle ne le pense, qu'il y entre d'autres ingrédients qui les ennoblissent, je m'en flatte du moins. Il m'arrive d'éprouver des sensations très agréables et très vives, qui en réveillent d'autres, et il s'y joint des sentimens, des idées, fort disparates en apparence, qui ne laissent pas de former un ensemble indivisible. Tout cela se mélange, s'amalgame, se combine, et il en résulte une grosse joie, qui me fait croire et dire que la vie est bonne. Tandis que je caressais des yeux mon assiette, je songeais au plaisir que j'avais éprouvé en regardant patiner Jacqueline, à l'admiration qu'elle s'était attirée sans le vouloir et sans le savoir, à certains regards qu'elle m'avait lancés et qui semblaient dire que désormais j'étais quelque chose pour elle, au grand effort que j'avais dû faire sur moi-même pour m'embarquer dans le traîneau, au gouffre où je n'étais pas tombée, au soin qu'une déesse avait eu de ma fragile personne, et, pour brocher sur le tout, je me souvenais que ce matin-là, à mon réveil, j'avais reçu d'un grand compositeur un petit billet où j'avais lu ceci : « Vous êtes très réservée, très avare de vos démonstrations, et vous avez au plus haut degré la pudeur du sentiment. Ce qui est délicieux, c'est que les gens qui vous aiment se sentent aimés sans que vous preniez la peine de le leur dire. »

« Est-il donc faux qu'il y ait de bons momens dans la vie? Et n'y avait-il pas là de quoi ennoblir ma gourmandise et donner quelque gloire à ma tranche de pâté? »

24 janvier.

« Nous avons enterré ce matin Louis Frivaz. Il est mort d'une

embolie à l'âge de quatre-vingt-deux ans, trois semaines et deux jours. Je ne dirai pas que, de tous mes vieillards, c'était celui que je préférais; je ne dois préférer personne; mais je lui étais fort attachée. Cet ancien terrassier, qui ne savait ni lire ni écrire, avait une remarquable netteté dans les idées et dans son sourire une secrète et innocente malice qui me plaisait. Avec cela, beaucoup d'usage, des raffinemens de savoir-vivre; je connais des gens du monde à qui il aurait pu en donner des leçons. Il s'affaiblissait depuis peu, sans qu'on le crût en danger. Il avait senti venir sa fin; il m'avait fait demander, il désirait que je fusse là. On m'a avertie trop tard; quand je suis arrivée, il n'était plus. Valery, à qui j'ai dit que je regrettais beaucoup cet octogénaire, a voulu tenir l'orgue. Il a prouvé qu'il n'est pas de mauvais outils pour un grand ouvrier; il m'a profondément émue.

« Je me suis souvent demandé pourquoi j'aimais tant la musique. A l'ordinaire je l'aime parce que je l'aime, parce qu'elle me délasse, me détend, me repose, me rajeunit; c'est un bain rafraichissant.

« — Vous êtes la femme, me disait Valery, qui aime le plus passionnément les bains de son.

« Mais, dans la triste cérémonie de ce matin, son orgue a rafraichi mon esprit plus encore que mes nerfs. Il m'a paru que la musique était une sœur de la mort, qui lui a fait ses confidences et dont elle nous révèle les secrets. Qu'est-ce que la mort? un divin distillateur, qui fait tomber au fond de l'alambic les principes lourds qui doivent y rester, et en dégage ce qui doit s'envoler, cette huile subtile qui est notre vrai moi, notre moi complet, sans les altérations que lui font subir les hasards de la destinée. Par ses soins, par son mystérieux travail, nous devenons tout ce que nous pouvons être; ce n'est plus le romarin, c'est son essence. Nous savons ce que la mort nous ôte, nous sommes incapables de savoir ce qu'elle nous donnera; ce matin, j'ai cru le deviner en entendant chanter cet orgue, et je me suis dit que la musique est un art céleste, qui s'entend comme la mort à distiller, et qui, réduisant nos sentimens à l'état d'essences, nous initie ici-bas aux joies, aux mystères, aux visions de la vie d'ouïre-tombe.

« Jacqueline m'a confessé qu'elle aimait beaucoup la musique, mais elle l'aime autrement que moi.

« — Quand j'entends un air qui me plaît, me disait-elle, je

me sens transportée dans un paradis terrestre, où les hommes sont des êtres aériens, aussi beaux et aussi estimables que des papillons. Les grands musiciens sont pour moi de délicieux imposteurs, qui me débitent des contes bleus, et qui savent si bien mentir que, dans le moment, je crois à tout ce qu'ils me disent. Ce qui gâte le plaisir que je leur dois, c'est que je sais d'avance que je le paierai ; plus le rêve est beau, plus le réveil est triste.

« La musique est sa morphine, qui engourdit ses chagrins ; lorsque Valery se met au piano, elle a beau ne pas aimer l'homme, elle dit au musicien :

« — Mon bon docteur, faites-moi ma piqûre.

« Je lui avais confié que, quoique la faute n'en fût pas à moi, je m'en voulais de n'avoir pu me rendre à l'appel d'un mourant, qui désirait que je le visse mourir. Tout le jour, elle m'a beaucoup ménagée. Elle me disait tout à l'heure :

« — Puisque aimer, c'est souffrir, ne pourriez-vous pas vous arranger pour aimer un peu moins? »

2 février.

« A qui donnerons-nous le lit de Louis Frivaz? J'ai déjà reçu plusieurs demandes...

« Depuis une semaine, elle est insupportable ; elle me tracasse, elle me chagrine à ce point que je tâche désormais d'éviter les tête-à-tête. Je m'étais imaginé que les glaces fondaient, j'avais vu monter le thermomètre, il est redescendu à zéro. Ce qui m'agace le plus, c'est le ton débonnaire et placide sur lequel elle me récite des aphorismes qui m'exaspèrent. On lui avait vanté ma douceur ; elle a juré d'en avoir raison, de voir le bout de ma patience. Elle n'aura pas le plaisir de fâcher M^{me} Sauvigny ; je suis sûre de moi.

« Elle m'a dit ce soir que si, dans le paradis terrestre créé par les musiciens et les poètes, dans ce monde enchanté où les hommes ressemblent à des papillons, l'amour nous apparaît comme une chose noble, charmante, délicate ou sublime, il n'est, dans la vie réelle, qu'un vil appétit, un sentiment bas et grossier, une souillure de l'âme, que c'est l'opinion bien arrêtée de sa Diane. Oh ! madame Vanesse, mademoiselle Brehms, monsieur Lunil, que ne peut-elle vous oublier ! Vous êtes pour elle tout l'univers et elle juge de la pièce par l'échantillon. Je donnerais beaucoup pour lui faire dégorger ses souvenirs et son passé.

« Elle m'a dit aussi qu'il n'était point d'hommes ni de femmes qui n'eussent quelque chose à cacher, que toutes les âmes ont leur tare.

« — Je croyais, lui ai-je dit, que vous aviez toujours tenu votre grand-père pour un homme irréprochable, pour un diamant sans paille.

« — Mon grand-père était un être exceptionnel, unique. Il avait cependant une regrettable faiblesse : il pardonnait.

« — Mademoiselle votre tante avait-elle sa tare ?

« — Un vieux monsieur qui l'avait beaucoup connue m'a assuré que sa jeunesse s'annonçait mal, que, comme toutes les Salicourt, elle était de garde difficile et semblait née pour mener une existence orageuse, qu'à vingt ans elle fit une maladie grave et vit la mort de près, que dès lors l'amour de la vie, accompagné d'une prévoyance inquiète de tous les accidens, devint sa passion dominante, qui peu à peu tua toutes les autres.

« — Et vous, mademoiselle, peut-on savoir...

« — Je me pique de n'avoir point de vices : mais on n'est pas parfaite, j'ai du penchant pour le crime, et quand le diable me berce... Vous voilà prévenue, prenez vos précautions.

« — Et moi-même enfin, qui suis-je ?

« — Mon père, a-t-elle répondu de l'air bénin d'une chatte qui mange de la crème, mon père, qui deux ou trois fois chaque année se souvient qu'il a une fille, m'a envoyé six magnifiques papillons du Brésil, ce sont les plus beaux de ma collection. Malheureusement, il avait négligé de les étiqueter, et il en est un dont je n'ai pu trouver le nom dans mes livres. Vous êtes, chère madame, un papillon exotique comme je n'en ai jamais vu ; je vous admire beaucoup, mais je n'ai pas encore mis l'étiquette.

« Je l'aurais souffletée, si ce talent ne me manquait, mais je cassai mon aiguille.

« — Quand vous aurez découvert, lui dis-je, mon nom et ma tare secrète, je vous serai fort obligée de me faire part de votre science ; j'aime à m'instruire.

« Bon Dieu ! j'ai comme tout le monde mes faiblesses, mes conséquences, mes petites misères ; mais là, franchement, je n'ai pas de tare. A la vérité, depuis quelques mois, ma vie a son mystère ; il est bien innocent ; une femme doit-elle rougir de vouloir épouser un musicien qu'elle aime ? Il faut que ma conscience se soit endurcie, je ne sens pas ma souillure.

« J'ai des heures de profond découragement. Le jour du patinage, je croyais l'avoir gagnée : il me semble aujourd'hui qu'après trois mois de vie commune, je lui suis plus indifférente que le soir où, l'ayant ramassée sous un saule, je l'emportai à demi morte sur mes genoux. »

M^m Sauvigny se trompait. Le charme commençait à opérer. Jacquine sentait son cœur se prendre, et elle se débattait avec fureur comme un fauve qui a donné dans un piège.

X

Dans les derniers jours de l'automne, M. Saintis, qui était un habile tireur, avait trouvé à louer près de son ermitage une petite chasse assez giboyeuse, moitié plaine, moitié bois, où il avait tué nombre de perdrix et de lapins. Il aurait voulu tuer aussi quelques lièvres. Son rabatteur lui expliqua que jadis ils foisonnaient dans le pays, que les lapins les en avaient délogés, que ces deux espèces de léporidés ont l'une pour l'autre une inimitié héréditaire et se livrent, partout où elles se rencontrent, des combats acharnés, que le lièvre a toujours le dessous et ne tarde pas à disparaître. M. Saintis avait des idées nettes, l'esprit lucide dans les affaires de ce monde comme en musique. Dès la première soirée qu'il avait eu le chagrin de passer au Chalet avec M^{lle} Vanesse, il lui avait paru clair comme le jour que cette jeune personne lui était aussi antipathique que peut l'être un lièvre à un lapin ; qu'elle était de trop dans la maison qui lui était chère, qu'il la forcerait à déloger ; qu'il serait le lapin ; que, quoiqu'elle n'eût pas l'âme timide, elle serait le lièvre.

Cette créature énigmatique, qu'il déclarait inexplicable, lui déplaisait souverainement. Il était si prévenu contre elle qu'il contestait son évidente beauté. Ni la finesse de ses traits, ni les charmantes rondeurs de son visage, ni l'éclat de son teint, ni ses cheveux abondans, qui avaient l'agréable pâleur du vieil or éteint, ne trouvaient grâce devant lui. Tout cela lui paraissait gâté par les inquiétantes métamorphoses d'un regard, tantôt vague et fuyant comme une fumée, tantôt fixe, acéré et pointu.

Rien n'est plus propre qu'une aversion commune à rapprocher deux hommes qui ne s'aiment pas. Il dit un jour au docteur Oserel, qui depuis peu lui agréait par comparaison, et à qui il faisait des confidences :

— Cette petite fille et sa longue natte me donnent sur les

nerfs. M^{me} Sauvigny s'extasie sur sa figure. Tout bien considéré, elle n'a qu'un joli minois et la beauté du diable.

— Eh! eh! la beauté du diable! répondit le docteur. Dites plutôt qu'elle a une beauté diabolique. Je plains de tout mon cœur le pauvre fou qui s'en coiffera.

— C'est un accident qui ne m'arrivera jamais, repartit M. Saintis. Elle n'a rien de ce qui prend les hommes.

Il avait une autre raison de ne pas l'aimer: il s'était aperçu tout de suite qu'elle l'aimait peu. Elle avait pour le musicien une grande admiration, qu'elle témoignait rarement, et pour l'homme une médiocre estime. Elle avait rencontré chez ses parens beaucoup d'artistes et d'écrivains connus, et elle s'était convaincue, en observant leurs manèges, que, si admirables que fussent leurs œuvres, ils avaient l'âme petite, qu'ils calculaient toutes leurs démarches, toutes leurs paroles, que l'intérêt et la vanité étaient les seuls mobiles de leurs actions, que le génie se développe aux dépens du caractère, que, comme les perles, les grands talens sont le produit d'une affection morbide, que plus l'huître est malade, plus la perle est d'un bel orient. Au reste, eût-elle fait à M. Saintis l'honneur de le regarder comme une huître saine, il n'aurait pu lui pardonner d'être une intruse fort gênante, de le déranger souvent dans ses entretiens particuliers avec M^{me} Sauvigny, de tenir trop de place dans une maison où il prétendait régner et dans un cœur qu'il voulait tout à lui. Je l'ai dit, il avait l'humeur, les susceptibilités et les rancunes d'un dieu jaloux.

Il essayait de se consoler en caressant l'espoir qu'il ne tarderait pas à être débarrassé de son ennemie, que l'ennui la ferait partir ou que la patience de M^{me} Sauvigny se lasserait, qu'un mariage si mal assorti finirait par un divorce. Mais les mois s'écoulaient, et M^{lle} Vanesse ne partait pas. Le ciel ne l'aidant pas, il résolut de s'aider, de faire naître quelque incident qui mettrait M^{me} Sauvigny dans la nécessité de sacrifier à l'homme qu'elle aimait son ingrate pensionnaire. Il entendait toutefois ne rien précipiter, cacher son jeu, sauver les apparences; il voulait que M^{lle} Vanesse eût tous les torts, et tout en guettant l'occasion, il la traitait avec une irréprochable courtoisie, dont M^{me} Sauvigny lui savait beaucoup de gré, et pour ne pas être en reste, M^{lle} Vanesse, de son côté, ne se départait jamais dans leurs fréquentes rencontres d'une civilité froide, mais correcte, qui le désolait, tant il était désireux d'avoir une affaire avec elle et des griefs à redresser.

Il semblait qu'elle eût pénétré son dessein et se fit un plaisir de le déjouer.

Depuis le commencement du mois de novembre, deux soirs par semaine, de six à sept heures, dans un grand kiosque construit à cet effet et chauffé dès le matin, M. Saintis, fidèle à sa promesse, enseignait le chant à vingt jeunes villageoises. Que la nuit fût claire ou obscure, qu'il ventât, qu'il plût ou qu'il neigeât, qu'une bise perçante lui cinglât la figure ou que le grésil lui raidit la moustache, il enfourchait sa bicyclette ou son cheval blanc, et on le voyait arriver gaillard et dispos, sans que ses élèves pussent se plaindre que jamais il les eût fait attendre. En vain M^{me} Sauvigny, confuse de lui imposer une telle corvée, avait voulu le délier de son vœu ; il avait répondu à Rachel que sa corvée lui plaisait, qu'il ne s'exemptait que des devoirs désagréables.

Tout d'abord, on avait témoigné peu d'empressement à suivre ses leçons ; c'est une entreprise laborieuse que d'introduire des nouveautés dans un village. Plusieurs mères, moins convaincues que M^{me} Sauvigny de l'utilité de l'inutile, se demandaient si, pour avoir appris d'un compositeur d'opéras à roucouler des romances, leurs filles en auraient la jambe mieux faite ou seraient plus faciles à caser. L'abbé Blandès et M. Moron, l'instituteur primaire, l'un par reconnaissance, l'autre par entraînement de dilettante, secondèrent les désirs de M^{me} Sauvigny et firent campagne pour l'inutile ; c'était la première fois qu'ils se trouvaient d'accord. Ils remontraient aux mères récalcitrantes que, depuis la création de l'homme, on n'avait jamais vu un grand musicien daignant initier de petites villageoises aux rudimens de son art, qu'il avait fallu pour cela un concours de circonstances extraordinaires, que c'était un événement unique qui ne se reverrait pas et une gloire pour la commune, qu'elles seraient inexcusables de refuser la manne qui tombait sur elles. Ils parlèrent si bien qu'on courut se faire inscrire ; ce fut une fureur, on dut refuser du monde. M. Saintis avait déclaré qu'il n'accepterait que vingt élèves, choisies, sur la présentation de l'institutrice, parmi les plus douées. La liste fut bientôt close, les retardataires furent éconduites, ce qui donna lieu à des mécontentemens, à des zizanie, que M^{me} Sauvigny tâcha d'apaiser, en se disant que les meilleures choses ont leurs inconvéniens et qu'il est dangereux de trop réussir.

Plein d'ardeur, de feu, et sûr de sa méthode, M. Valéry Saintis était un admirable maître. Il s'expliquait avec tant de clarté, il pos-

sédait à un si haut point l'art de simplifier les questions, de débrouiller les écheveaux emmêlés, qu'il faisait vraiment des prodiges. Il prouvait que, comme on l'a dit, les grands savans sont seuls capables d'enseigner les élémens de leur science. Ce maître ingénieux était aussi le plus véhément, le plus terrible, le plus absolu des despotes. Il menait son troupeau à la baguette ; rencontrait-il quelque résistance, lui disait-on : « Je ne peux pas », il sautait au plafond, il bondissait, il tempêtait ; il bouleversait ses écolières par ses virulentes sorties, par les éclats de sa voix, par les éclairs de ses yeux. Il ne s'emportait pas toujours, il affectait quelquefois un profond découragement, se laissait couler à bas de son tabouret, et les épaules pliées, tout courbé, l'air aussi douloureux que si on l'eût meurtri de coups, il gagnait la porte, en disant que puisqu'on prenait plaisir à l'abreuver de chagrins, de dégoûts, il s'en allait, qu'on ne le reverrait plus ; mais il ne faisait jamais que de fausses sorties, il ne tardait pas à se rasseoir devant son piano, et d'une voix mourante se déclarait prêt à vider son calice jusqu'à la lie ; ce n'était plus un Jupiter tonnant, ni le Jéhovah du Sinaï, c'était un Christ portant sa croix ; et, pour lui adoucir son supplice, ces demoiselles faisaient l'impossible. Elles tremblaient devant lui ; prenait-il l'une ou l'autre à partie, elle perdait contenance : Colette devenait rouge comme braise, Zoé était aussi pâle qu'une morte, Germaine voyait tout danser autour d'elle, Céline sentait la terre s'entr'ouvrir, Marthe ne savait que faire de ses mains et Gervaise de ses yeux, la blonde Gertrude cherchait sa voix et ne pouvait la retrouver, Catherine éperdue fondait en larmes. Constatant d'un air de satisfaction l'empire qu'il exerçait sur ces âmes obéissantes, il s'amusait à les mettre en émoi, et les contorsions de ces petites mouches, comme il les appelait, le payaient de ses peines.

Elles tremblaient devant lui et elles l'admiraient ; elles le tenaient pour un être extraordinaire, descendu du ciel à la seule fin de leur procurer des sensations qu'elles n'avaient jamais éprouvées, de leur infliger des tourmens dont elles aimeraient à se souvenir. Quelques-unes mêlaient à leur culte superstitieux un sentiment plus tendre : les femmes ont un faible pour les despotes intelligens, et au village comme ailleurs, il y a des imaginations romanesques. La fille du maréchal-ferrant, Catherine, cette grosse Catau qui avait la larme facile et la sensibilité exaltée qu'ont souvent les laiderons, s'était avisée de découvrir dans un journal il-

lustré un portrait de l'être extraordinaire. Elle l'avait découpé avec soin, encadré tant bien que mal, accroché au fond d'un placard, dont elle s'était approprié la clef, et avant de se coucher, elle le contemplait longuement, son bougeoir à la main, jusqu'à ce que cette figure céleste lui fût comme entrée dans les chairs. Lorsqu'on fait des entreprises, on ne songe pas toujours aux conséquences; M^{me} Sauvigny n'avait pas prévu celle-là; mais elle pouvait se rassurer : Catherine aurait mieux aimé se casser bras et jambes ou commettre un crime, comparaître en cour d'assises, que de confesser au dieu sa folie et les rites que célébrait chaque soir, dans un placard transformé en chapelle, une rousse sans beauté, sans grâce et sans tournure. Si Catherine était laide, plusieurs de ses compagnes étaient jolies ou avenantes. Quand elles l'auraient osé, l'idée ne leur serait pas venue de coqueter avec leur maître; elles devinaient instinctivement qu'elles n'avaient pas pour lui de visage, qu'elles étaient des gosiers rustiques, qu'il avait juré d'assouplir et de discipliner. Quelques mois plus tôt, il se serait peut-être humanisé, peut-être eût-il daigné s'apercevoir que Gertrude était une blonde fort agréable. Désormais une image, incrustée dans ses yeux et dans son cœur, le préservait de toutes les surprises des sens; cette amulette, qui le rendait invulnérable aux tentations, l'accompagnait partout. Que lui importait le reste de la terre?

Quoiqu'il prît plaisir à malmener ses écolières, à leur faire des scènes, à leur prouver qu'il excellait dans le tragique, il était content d'elles. L'instituteur et l'institutrice primaires, qui, à la demande de M^{me} Sauvigny, leur avaient enseigné à lire la musique et à solfier couramment, les avaient bien commencées. Sous la rude et savante discipline de leur nouveau professeur, leurs progrès furent si rapides qu'il les jugea bientôt dignes de passer à des exercices plus relevés. Il avait formé un projet. Il savait que le 3 août M^{me} Sauvigny entrerait dans sa trente-septième année, et dix ans auparavant, c'était au mois d'août qu'elle avait ouvert son asile. Il voulait fêter ce double anniversaire, excellente occasion de produire ses élèves en public et de montrer quels miracles peuvent opérer une bonne méthode et un maître expert en son métier. Il venait de composer à cette fin une cantate d'un style clair, simple, facile; dès le commencement de février, il la mit à l'étude. De ce jour, il devint plus impérieux encore et plus rigide; il exigeait qu'on respectât religieusement son écriture, il déclara à ces

demoiselles qu'elles n'auraient l'honneur de chanter sa cantate que s'il était sûr de la parfaite justesse de l'exécution. Jusqu'alors, M^{me} Sauvigny assistait aux leçons; il entendait lui ménager une surprise, l'entrée du kiosque lui fut interdite, il lui défendit même d'en approcher.

M^{me} Sauvigny était convaincue que toute occupation qui aiderait M^{lle} Vanesse à s'oublier lui serait salutaire, que son malheur était de vivre repliée sur elle-même, sur ses souvenirs, sur ses chagrins, tristes œufs que cette poule couvait avec amour. Les papillons étaient sa seule distraction; on ne les chasse pas en hiver. Elle avait autrefois joué du piano et chanté; M^{me} Sauvigny cherchait à lui persuader de se remettre à la musique. Jacquine consentit un soir à lui chanter une romance de Schubert. Elle fut frappée de la pureté, de l'éclat et de l'étendue de sa voix d'un timbre exquis. M. Saintis entra sur ces entrefaites. Jacquine, qui était dans un de ses bons jours, lui fit la grâce de recommencer sa romance. Quand elle eut fini :

— L'instrument est admirable, dit le grand juge; mais M^{lle} Vanesse ne sait ni émettre, ni poser le son... Qui vous a appris à chanter?

— Mon institutrice, M^{lle} Brehms.

— M^{lle} Brehms était une oie.

— Croyez, monsieur, que c'était son moindre défaut.

— Ne pensez-vous pas, Valery, demanda M^{me} Sauvigny, qu'elle se trouverait bien de suivre votre cours, ne fût-ce que comme simple assistante?

Et comme il ne répondait mot, se tournant vers Jacquine :

— Cette proposition vous sourit-elle?

— J'attendrai pour l'accepter, répliqua Jacquine, que M. Saintis me la fasse lui-même.

— Mademoisellé, dit-il d'un ton glacial, me ferez-vous l'honneur d'assister dès demain à mon cours?

Évidemment il désirait qu'elle refusât; elle s'empressa d'accepter.

Le lendemain, son arrivée imprévue dans le kiosque fit une grande sensation. On avait souvent glosé sur elle, on l'avait surnommée dans le village « la demoiselle qui a voulu se détruire. » On était infiniment curieux de la contempler de près. Était-il bien certain qu'elle eût le nez au milieu du visage? Gertrude, qui ne l'avait jamais rencontrée, constatait avec étonnement que cette

héroïne était une blonde aux yeux gris; elle ne se représentait pas ainsi les demoiselles qui veulent se détruire. Zoé ne cessait de l'examiner dans l'espoir de découvrir quelque part une cicatrice de sa tragique blessure. Accablée de mélancolie, la bonne et romanesque Catherine lui enviait sa beauté et se disait : « Si j'étais faite comme elle, que sait-on? »

M. Saintis, pour la première fois, sentit qu'il ne tenait plus son monde, que Marthe, Céline et Germaine avaient l'esprit partagé entre leur professeur et la nouvelle venue, qu'elles ne l'écoutaient que d'une oreille. Pour ramener à leur devoir ces attentions envolées, il lui aurait suffi de se fâcher. Il ne se fâcha point, ne fit point gronder son tonnerre, n'exécuta aucune fausse sortie. Durant un quart d'heure, il eut l'air de se résigner, de prendre son mal en patience. Tout à coup on le vit se lever et s'approcher de M^{lle} Vanesse, qui était seule avec lui sur l'estrade où il avait installé son piano. Il lui parla à voix basse, mais avec animation. Gertrude, qui se targuait d'avoir du coup d'œil, remarqua que M^{lle} Vanesse avait paru un instant interloquée, qu'elle avait légèrement rougi, froncé le sourcil, s'était mordu les lèvres, mais que, commandant à son dépit, elle avait réussi à sourire agréablement et s'était inclinée en signe d'adhésion. On sut bientôt de quoi il retournait. Elle s'avança jusqu'au bord de l'estrade et dit en souriant de nouveau :

— Mesdemoiselles, on me représente que je suis une bête curieuse, qui vous cause de grandes distractions. Je me fais un devoir de rendre les élèves à leur professeur, le professeur à ses élèves, et je m'en vais.

Puis, les ayant saluées du menton, elle partit.

— Il a voulu me faire un affront, pensait-elle en s'en allant. Il se flattait de me mettre en colère; il ne sait pas que je ne me pique jamais quand on veut me piquer. Mais quelles sont ses intentions? Que me reproche-t-il? Qu'y a-t-il là-dessous? Il y a sûrement quelque chose.

Elle se rappela qu'à plusieurs reprises elle l'avait dérangé dans ses entretiens particuliers avec M^{me} Sauvigny, et que, ne sachant pas comme elle maîtriser ses émotions, il avait laissé percer une vive contrariété. Elle se remémora plusieurs incidens, auxquels elle avait attaché peu d'importance. Prompte à conclusion, elle se persuada qu'elle tenait le fil d'une intrigue et se promit de le suivre jusqu'au bout. Eh! oui, il y avait sûrement quelque chose. Son

imagination chercheuse avait désormais de quoi s'occuper. En arrivant au Chalet, elle raconta gaiement à M^{me} Sauvigny que M. Saintis l'avait mise sans façons à la porte d'un kiosque, où son arrivée subite avait apporté autant de trouble qu'en pouvait causer l'apparition d'une pie dans un colombier. Elle ajouta qu'il avait eu raison, que chacun doit se tenir à sa place.

Dans la seconde quinzaine de mars, M^{me} Sauvigny et M^{lle} Vanelle s'étaient rendues un matin à Paris. Elles avaient toutes deux besoin de robes et plus d'une emplette à faire. L'une aimait à consulter, elle était bien aise qu'on approuvât ses choix; l'autre ne demandait jamais de conseils, mais il ne lui déplaisait pas d'en donner. Après une longue séance chez la couturière, elles coururent les magasins; puis elles dînèrent au Grand-Hôtel, et allèrent finir leur journée à l'Opéra-Comique, où M^{me} Sauvigny avait fait retenir une loge. On donnait *Don Juan*, et elle adorait Mozart; c'était pour elle celui des grands musiciens qui s'entend le mieux à dégager la pure essence des choses, à nous révéler les délices que peuvent savourer des ombres bienheureuses dans des prés blancs d'asphodèles et cette éternelle jeunesse qui est le partage des morts. Mais ce soir-là, elle ne se sentait pas portée au mysticisme, et Mozart lui procura des joies plus terrestres. Elle était très contente de sa journée; Jacqueline avait eu l'œil et l'esprit gais, avait paru se plaire dans sa compagnie. Elle désirait compléter et fêter son bonheur en prenant « un bain de son. » Qui pouvait mieux le lui servir que Mozart?

Ce qui diminua son plaisir, c'est qu'à peine le rideau se fut-il levé, le visage de Jacqueline s'allongea, elle devint grave et taciturne. L'irrésistible magicien l'avait prise dans son filet, et elle s'indignait de s'être laissé prendre, séduire; elle se défendait, elle protestait; elle était sous le charme, et à son front crispé, à son regard sombre, on aurait pu croire qu'elle subissait une opération douloureuse. Dans les courts instans où elle parvenait à se ressaisir, à rompre l'enchantement, elle disputait avec Mozart; elle lui disait: « Tu es un divin imposteur. Tu t'amuses à glorifier l'amour, la passion; tu promets à notre cœur des munts d'or; ceux qui t'en croiront seront bien attrapés. Je connais la vie, moi qui te parle, et je sais comment les choses s'y passent et le peu qu'elle vaut. Tu enrichis de broderies magnifiques une vile étoffe, une misérable guenille achetée dans la boutique d'un fripier. Langue dorée, tu ne me persuaderas pas, je ne suis pas dupe de tes mensonges. »

D'acte en acte, de tableau en tableau, elle prenait tous les personnages à partie, leur disait mentalement leur fait.

— Elvire, vous vous moquez de nous. Le divin imposteur vous représente comme une folle sublime, comme une céleste furie. Vous n'êtes ni céleste, ni sublime; je vous connais, je vous ai rencontrée un jour chez mes parens. Tu es, ma chère, la vieille maîtresse abandonnée, qui a l'impudeur de réclamer son bien et de raconter sa honte à l'univers. De quoi te plains-tu? Qui a fait la faute doit la boire, se cacher et se taire. Vous, donna Clara, je n'ai pas eu le bonheur de vous rencontrer, et vraiment votre cas est rare; les hommes, j'imagine, n'essaient de faire violence aux femmes que lorsqu'ils ont de bonnes raisons de croire qu'elles prendront cette aventure en douceur. Je devine votre secret : vous regrettez amèrement de vous être trop bien défendue, il vous est venu à l'esprit que le noble cavalier, « qui vous tenait les bras en croix », était fort beau, et vous mourez d'envie de le voir à la lumière du soleil. Il a tué votre père, dites-vous, et vous avez soif du sang de l'assassin. Non, ce n'est pas là ce qui vous occupe, vous ne songez qu'à satisfaire votre curiosité malsaine, et il se pourrait qu'une autre fois vous fussiez d'humeur plus facile.

Zerline eut son tour :

— Tu es unique dans ton espèce; tu es une grande artiste et le ciel t'a comblée. Ta voix est une merveille; on dirait un clair ruisseau coulant sous de frais ombrages, entre des rives fleuries, et qui dans ses crues soudaines répand au loin son eau débordée. Comme les oiseaux, tu es née pour chanter; c'est ton parler naturel. Mais tu ne m'abuses point, et je sais qui tu es. Tu te vantes de posséder un doux remède, qui guérit tous les maux :

C'est un baume
Ou quelque arôme,
Plein de douceur.
C'est mieux encore,
Car c'est mon cœur.
Tiens, le voilà !
Oh ! comme il bat !

Tu dis cela si bien qu'on passerait sa vie à te l'entendre dire. Mais tu mens, le cœur n'a rien à voir dans cette sorte de plaisirs, et, au surplus, es-tu bien certaine d'en avoir un? Ne t'en déplaît-il, tu es une de ces effrontées à qui les préliminaires paraissent si doux qu'elles se fâchent contre les séducteurs qui veulent aller

trop vite : elles les prient de ne point se hâter; qu'ils attendent! ils sont sûrs de leur affaire, au bout du fossé la culbute. Zerline à la voix d'or, Mazetto l'a appelée de ton vrai nom : tu es une coquine... Pour vous, noble cavalier, qui l'honorez de vos attentions et daignez la trouver désirable, vous êtes le plus grand menteur de la bande. Vous avez la prestance et les attitudes d'un héros d'épopée, et vous espérez que nous vous prendrons pour un dieu tombé du ciel. Triste dieu, fait de boue et de crachat! Quoi qu'en disent les airs que vous roucoulez à vos maîtresses, vous n'êtes, don Juan, qu'un plat et grossier libertin et, comme l'affirme avec raison le fastidieux Ottavio, un insupportable fat. Ce qui me chagrine, c'est qu'on vous fera mourir avant l'âge, dans la fleur de votre insolente jeunesse, sans que vous ayez connu les amers regrets, les mortels ennuis, les désolations d'une vieillesse froide et languissante. La terre vous fera trop d'honneur en s'ouvrant pour vous engloutir dans ses étangs de feu et de soufre, c'est une trop belle fin pour vous, et le Commandeur est un imbécile : il se vengerait plus sûrement en vous condamnant à vivre. J'avais dix-huit ans, monseigneur, quand je vis se promenant dans le parc d'une villa un petit vieillard usé, décrépit, racorni, qui était toujours en pantoufles de lisière, seule chaussure que pût supporter sa goutte. Sec et jaune, il marchait appuyé sur une béquille; il avait un visage de parchemin, un faux toupet et des yeux morts, qui ressuscitèrent un instant en contemplant ma jupe. Et mon père me dit : « Tel qu'il est, ce fut un don Juan, qui passait pour n'avoir point trouvé de cruelles. Le voilà bien décati; il se console, dit-on, avec sa cuisinière. » Héros de la vile débauche, puissiez-vous vivre tous jusqu'à cent ans! O poésie de l'amour! ô mensonges de l'art!... Vous me demandez, madame, si je m'ennuie? Non, certes, je ne m'ennuie pas, mais les mascarades m'ont toujours attristée. Ce que j'entends me ravit, ce que je vois m'exaspère; cette musique est divine, mais je voudrais l'écouter de mon lit, les yeux fermés, sans penser à rien.

Il y avait au troisième rang des fauteuils d'orchestre deux artistes de grand renom, MM. Siral et Landaigue, l'un sculpteur, l'autre paysagiste, pour qui M^{me} Sauvigny était une connaissance de vieille date.

— Comment appelez-vous la jolie blonde qui est avec elle? demanda M. Siral à son ami.

— Ce ne peut être que M^{lle} Vanesse, répondit M. Landaigue.

Il savait toutes les histoires et s'était fait conter celle-là par M. Saintis. Il expliqua à M. Siral dans un entr'acte par quel bizarre concours de circonstances M^{lle} Jacqueline Vanesse, dont on disait plus de mal que de bien, était devenue en quelque sorte la fille adoptive de M^{me} Sauvigny.

— Ces deux visages font contraste, dit M. Siral, après avoir braqué sa lorgnette sur la loge. M^{lle} Vanesse est une beauté; mais, si vous me demandez mon avis, ce n'est pas à elle que je donne la préférence, et la tutrice de cette jeune désespérée ferait mieux mon affaire. Il faut absolument que M^{me} Sauvigny vienne poser un jour dans mon atelier. C'est une vraie tête de madone tranquille et sérieuse, un charmant type de vierge-mère.

— A cela près qu'elle n'a pas d'enfants, repartit M. Landaigue. En ce qui me concerne, sa figure me fait penser à ces paysages dont le premier plan très agréable et très écrit semble tout proche, et dont les fonds, qui baignent dans la vapeur, sont très lointains. Je veux revoir de près ce paysage.

Ils montèrent saluer M^{me} Sauvigny, et l'entretien qui s'engagea parut intéresser Jacqueline, qu'il tira de sa rêverie. Elle oublia qu'elle était en querelle avec Mozart, elle ouvrit l'oreille. Elle était si attentive qu'elle ne s'aperçut pas que M. Siral la regardait souvent en coulisse : ce n'est pas seulement au village qu'on est curieux de savoir comment sont faites « les demoiselles qui ont voulu se détruire. »

— Pour l'amour de Dieu, s'était écrié M. Landaigue, que devient notre ami Saintis? L'avez-vous nommé économe de votre asile, et est-il retenu là-bas par les fonctions de son nouvel état? Je ne le plains pas, puisqu'il a le bonheur de vivre dans votre voisinage; mais personne ne l'avait jamais soupçonné de chercher la retraite, et sa disparition subite a fait jaser ses belles amies, qu'il néglige. Il ne reparait plus à Paris qu'à de longs intervalles, il touche barres et décampe. Je l'ai rencontré par hasard l'autre jour, j'avais été cinq mois sans le voir. Donnez-moi le mot de cette énigme. A-t-il fait un vœu ou un pari? Je croirais plutôt... Et d'abord vit-il seul dans son trou? Il n'a jamais aimé la solitude qu'à la condition d'y être en douce compagnie. Chère madame, les vieux paysagistes sont secrets comme la tombe, c'est une de leurs vertus professionnelles. Convenez qu'il y a une femme dans cette affaire et dites-moi à l'oreille comment elle se nomme.

M^{me} Sauvigny avait eu un moment de grande confusion. Jac-

quine constata que, selon sa coutume en pareil cas, elle avait légèrement pâli et tordu doucement dans sa main droite deux doigts de sa main gauche. Elle se remit très vite et répondit gaiement :

— Je veux vous révéler le grand secret : elle s'appelle la Rous-salka. C'est une nymphe des eaux, une sirène du Nord. Malheur aux hommes qui ont l'imprudence de l'aimer ! Elle les croque.

— Quoi donc, madame, vous prétendez que Saintis s'est enterré tout vif pour travailler d'arrache-pied à son opéra ! Je le déclare incapable d'un tel acte d'héroïsme.

— Vous avez tort, il est plus héroïque que vous ne le pensez, et il ne retournera à Paris qu'après en avoir fini avec la Rous-salka. Il a bien voulu me la présenter ; elle a tant de charmes que ses belles amies doivent l'excuser de les négliger un peu.

— Excusez-moi, madame, je ne vous crois pas. Je connais le pèlerin ; il a toujours mené de front le travail et le plaisir, et les nymphes des eaux n'ont jamais suffi à son bonheur. Parlez-nous franchement. M. Siral vous comparait tout à l'heure à une madone. Est-ce vrai, Siral ?

— A une madone tranquille et sérieuse, répondit le sculpteur, et si vous me faisiez un jour la grâce de venir poser dans mon atelier...

— Ceci est une autre affaire, interrompit M. Landaigue, ne sortons pas de la question. Les madones se font une loi de dire toujours la vérité, et quelque indulgence qu'elles puissent avoir pour les fredaines de leurs amis... Voyons, chère madame, soyez bonne : comment se nomme-t-elle ?

En ce moment on frappa les trois coups, et les deux artistes durent prendre congé pour regagner leurs places, sans savoir comment elle se nommait. Que n'avaient-ils interrogé M^{lle} Vannesse ? Elle le savait, elle s'en flattait du moins. Elle eut des distractions pendant le dernier acte ; à peine écouta-t-elle le terrible, l'inférieur finale, « avec ces gammes tranquilles, a dit un excellent critique, ce rythme impassible comme une loi qui s'accomplit, cette marche harmonique sans relâche et sans colère, sans bruit, sans hâte surtout, où paraît quelque chose de l'éternité, quelque chose d'invariable et de calme comme elle. »

— Non vraiment, pensait Jacqueline, il ne méritait pas une fin si tragique et ce châtement à grand orchestre. Faut-il que le ciel et la terre se dérangent pour faire justice d'un fat ? Que la goutte

le travaille ! Ce supplice obscur et lent est digne de lui... M^{me} Sauvigny, pensait-elle un instant après, a été sérieusement embarrassée ; elle s'est assez bien tirée d'affaire, elle est fine et adroite. Il n'est que de savoir attendre ; tôt ou tard le pot aux roses se découvre.

Et elle s'applaudissait de sa clairvoyance. A vrai dire, elle n'avait encore que des soupçons ; un incident les changea en de quasi-certitudes. Vingt minutes plus tard, M^{me} Sauvigny, suivie de sa pensionnaire, traversait le quai de la gare de Lyon. Doublant le pas comme si elle avait eu peur de manquer le train, elle se dirigea vers un compartiment dont la portière était ouverte. Un voyageur venait de s'y installer ; c'était M. Saintis. Ayant une affaire importante à traiter avec sa sœur, il avait, lui aussi, passé sa journée à Paris. En apercevant M^{me} Sauvigny, il poussa un cri de joie.

— Vous ici, Charlotte ! Quelle bonne fortune ! Le train des spectacles est aussi lent qu'une limace, je vous aurai à moi tout seul pendant plus de deux heures.

Au même instant, il vit paraître une tête blonde qu'il croyait à douze lieues de là, et il se mordit la langue. M^{me} Sauvigny savait que M^{lle} Vanesse avait l'ouïe très fine et ne douta pas qu'elle n'eût entendu l'imprudente parole. A son air cependant, on aurait pu en douter. Elle salua gracieusement M. Saintis, lui dit sur un ton de parfaite innocence :

— Il y a des jours où les montagnes se rencontrent.

Et elle se disait à elle-même : « C'était un cri du cœur ; les amis d'enfance n'ont pas de tels accens. » Quoique le train des spectacles chemine comme une limace, elle ne trouva pas le temps long. Le juge travaillait à l'instruction du procès, relevait impitoyablement tous les faits à la charge de l'accusée. Quelques jours auparavant, M. Saintis, qui venait de terminer les trois premiers actes de sa *Roussalka*, avait voulu que M^{me} Sauvigny en eût l'étrenne ; il l'avait fait venir dans son ermitage pour les lui chanter à demi-voix, en s'accompagnant sur le piano. Elle était restée toute une après-midi dans ce lieu suspect ; on peut faire bien des choses en quatre heures ! Autre circonstance grave : depuis quelque temps M^{me} Sauvigny rendait de fréquentes visites à une vieille aveugle, qui était une proche voisine de M. Saintis. Quel endroit propice aux rendez-vous que la maison d'une vieille aveugle ! Quoiqu'elle n'eût gardé qu'un souvenir confus des dernières scènes de *Don Juan*,

deux exécrables vers chantés par le Commandeur lui étaient restés dans l'oreille :

A quoi sert la substance mortelle
Pour qui vit de la manne éternelle?

Elle pensait que ce sot Commandeur ne connaissait guère le monde, qu'on peut vivre de la manne céleste sans refuser certaines douceurs à sa substance mortelle.

Lorsqu'elle se mit au lit vers quatre heures du matin, elle n'avait pas encore formulé ses dernières conclusions. Il lui restait un doute : M. Saintis était-il l'amant de M^{me} Sauvigny, ou en étaient-ils encore au simple flirtage ? Il importait peu, ce n'était qu'une question de temps. Un point lui paraissait bien établi ; elle tenait pour constant qu'il y a des madones qui s'amuse et se servent de leur angélique sourire pour cacher leur jeu, que telle femme allie des vertus austères aux faiblesses du cœur, emploie les œuvres de miséricorde à acheter du ciel et des hommes le pardon de ses péchés mignons.

M. Saintis vint trouver un matin M^{me} Sauvigny pour l'entretenir de la question d'intérêt qu'il débattait depuis quelque temps avec sa sœur, sans réussir à lui faire entendre raison. Une parente éloignée, morte récemment, les avait institués ses héritiers, en leur laissant le soin de se partager également sa succession, qui avait quelque importance. Fort coulant en affaires, M. Saintis avait chargé M^{me} Leyrol et son mari de régler ce partage avec leur notaire. Ils s'étaient fort bien traités, s'adjugeant les meilleures valeurs, lui en passant de douteuses. Il avait refusé de souscrire à cet arrangement : il se souciait peu, disait-il, de vingt mille écus, mais il se souciait beaucoup de la justice, il n'entendait pas qu'on le volât. Sa sœur avait mal accueilli sa plainte, il était déterminé à défendre son droit.

— Soit ! s'écriait-il, nous plaiderons.

M^{me} Sauvigny se récria. Un frère plaquant contre sa sœur ! Elle s'efforça de le calmer, lui rappela toutes les occasions où M^{me} Leyrol lui avait rendu service. Il n'en démordit pas, s'emporta, alléguait que cette question d'intérêt était pour lui une question d'honneur, qu'on le prenait pour un niais, qu'il prouverait qu'il avait bec et ongles. Comme il lui arrivait quelquefois, il oubliait ses sentimens, affectait de se montrer plus raide et plus violent qu'il ne l'était. Quand on compose des opéras, on est sujet à transporter dans la

vie réelle les exagérations de l'optique théâtrale et à mêler aux entretiens familiers des couplets faits pour être chantés. Il avait un autre motif de forcer ses effets et de paraître intraitable. Résolu d'avance à suivre les conseils de M^{me} Sauvigny, il désirait s'en faire un mérite auprès d'elle, lui persuader qu'en lui sacrifiant sa colère, il faisait un prodigieux effort sur lui-même, dont elle était tenue de le récompenser. Il avait en poche le projet de partage; elle l'examina avec soin, lui soumit les termes d'une transaction, qu'il repoussa, la déclarant trop désavantageuse pour lui, et il déclama de plus belle, tempêta. Elle le prêcha longtemps, lui répéta vingt fois qu'un médiocre accommodement vaut mieux qu'un bon procès, et qu'on ne plaide pas contre sa sœur. Il partit sans avoir dit son dernier mot, se donnant l'air de ne pas savoir quel parti prendrait, quoiqu'il le sût fort bien.

En traversant le vestibule pour descendre au jardin, Jacqueline entendit des éclats de voix; elle reconnut sans peine le timbre métallique et le tonnerre de M. Saintis. Elle aurait bien voulu savoir ce qu'il disait, mais elle passa son chemin : elle se respectait trop pour écouter aux portes, sa fierté méprisait les moyens bas, elle ne goûtait que les ruses savantes et les trahisons qui ont grand air.

— Il avait le ton d'un amant qui fait une scène à sa maîtresse, pensait-elle en s'éloignant. Que peut-il lui reprocher? Elle est si bonne pour lui!

Et comme elle voyait tout à travers ses souvenirs et son passé, elle se rappela avoir entendu dire à son père qu'aussi vrai que la gelée blanche brûle et fait tomber les feuilles des arbres, le meilleur moyen de réduire une femme qui vous résiste est de lui faire une injuste querelle et de la forcer à se justifier, qu'une femme qui s'explique s'attendrit, et qu'une femme qui s'attendrit est perdue.

Elle eut tout le long du jour un air de triomphe et le regard provocant. Elle trouva son moment pour dire à M^{me} Sauvigny d'un ton compatissant et superbe :

— Je ne sais quel grief M. Saintis peut avoir contre vous; mais vous devriez l'engager à modérer ses emportemens. Je me promenais dans le jardin et les éclats de sa foudre arrivaient jusqu'à moi. Qu'il bourre Gertrude et Catherine, je n'y vois pas d'inconvénient, mais comment pouvez-vous souffrir qu'il vous parle si haut?

— Les artistes, répondit-elle tranquillement, ne sont pas toujours maîtres de leurs nerfs, et ils exagèrent souvent les choses, soit en bien, soit en mal.

Elle avait deviné sa pensée, et tout ce qui se passait dans la tête de cette ingrate, dans l'imagination de cette folle, et que ses yeux lui disaient : « J'ai découvert votre tare, et me voilà délivrée de l'onéreuse obligation de vous respecter. » Pour la première fois, elle sentait peser sur elle d'injurieux soupçons. Elle avait le cœur gros et lourd et renfonçait des larmes. Il y a quelque chose de plus dur que l'ingratitude, c'est la méconnaissance. Elle était profondément découragée. Que n'avait-elle écouté les conseils de ses amis ! Elle s'était imposé une tâche au-dessus de ses forces ; le cœur qu'elle avait entrepris de guérir était incurable ; cette jeune fille qui avait le génie des interprétations malignes et malsaines était condamnée à jeter toute sa vie son venin ; cette âme pure, mais perverse, croyait invinciblement et passionnément au mal. Il fallait se rendre à la vérité, le cas était désespéré, et pourtant, malgré tout, elle espérait encore.

Le lendemain matin, comme elle était seule dans son salon, occupée à dépouiller son courrier et à reviser des comptes, elle vit entrer Jacquine, qui lui remit une lettre, en disant :

— Le valet de chambre de M. Saintis vient de l'apporter.

Elle gagnait déjà la porte ; M^{me} Sauvigny la rappela et lui demanda pourquoi elle s'en allait.

— Je veux vous laisser lire votre lettre, répondit-elle avec un mauvais sourire.

M^{me} Sauvigny prit incontinent un grand parti, paya d'audace.

— Si vous n'avez rien de mieux à faire, dit-elle, rendez-moi un service, en me lisant cette lettre. J'en ai tant lu tout à l'heure que les yeux me cuisent. M. Saintis écrit comme un chat ; vous vous êtes vantée un jour de déchiffrer couramment toutes les écritures ; je ne serai pas fâchée de vous mettre à l'épreuve.

Elle osait beaucoup, elle jouait gros jeu. Quoique M. Valery Saintis, fidèle à sa parole, s'abstint de faire dans ses lettres aucune allusion à la promesse qu'il lui avait arrachée, il y glissait parfois des expressions fort tendres. Cela ne l'arrêta point : s'il se trouvait dans celle-ci un mot qui demandât explication, quoi qu'il lui en coûtât, elle s'expliquerait. Elle avait résolu d'en finir à tout prix, de sortir d'une situation qui lui était insupportable. Le vilain abcès était mûr, elle voulait le percer.

Jacquine, fort étonnée, hésitait à prendre sa proposition au sérieux.

— Y pensez-vous, madame ? M. Saintis ne serait pas con-

tent s'il se doutait que vous me chargez de vous lire ses lettres.

— Une fois n'est pas coutume, répliqua-t-elle, et je vous sais très discrète. Il m'écrivit sans doute au sujet d'une affaire d'héritage, qu'il a prise à cœur et qui a mis quelque froid entre sa sœur et lui; si désintéressé qu'il soit, il ne souffre pas qu'on lui fasse tort. Il était venu hier me raconter ses griefs; je l'ai exhorté à transiger, et il me tarde de savoir s'il a suivi mon conseil... Lisez, mais lisez donc.

A l'étonnement qu'éprouvait Jacqueline se mêlait un peu d'émotion. Elle se piquait de connaître à fond le cœur humain, d'en avoir sondé les plis et les replis, et un tel acte de confiance bouleversait toutes ses idées. Quelque haut que remontassent ses souvenirs, elle n'avait jamais rien vu de pareil; et ce fait unique dans sa vie y faisait événement. Son grand-père lui-même, qui n'avait rien à cacher, prenait plus de précautions, ne laissait pas voir si facilement le dessous de ses cartes; quelque lettre qu'il reçût, il ne l'aurait pas montrée avant de l'avoir lue. Il y avait dans la généreuse imprudence de M^{me} Sauvigny quelque chose de surnaturel que sa vieille expérience du monde renonçait à expliquer. Elle déchiffra sans trop de peine le griffonnage de M. Saintis, dont le billet fort court, qu'elle lut à haute voix, était ainsi conçu :

« Chère madame, ma sage et bonne Charlotte, je suis retourné hier soir chez ma sœur, qui n'a pu refuser son assentiment à une transaction minutée et conseillée par vous; il y a des conseils qui sont des arrêts. Cette transaction me plaît, parce que vous la trouvez bonne, et je renonce au procès, parce que vous aimez la paix. Quand on a le privilège d'avoir une sainte pour amie, on doit tirer parti d'un avantage si extraordinaire. J'entends que vous soyez à jamais ma conscience, et je ferai tout ce que ma chère conscience ordonnera à celui qui a pour vous autant de respect que de chaude affection. »

— N'avais-je pas raison de vous dire que les artistes exagèrent toujours? murmura M^{me} Sauvigny, en rongissant de confusion et de plaisir. Quoi qu'il en dise, je crains que ma canonisation ne souffre de grandes difficultés.

Le visage de Jacqueline s'était transformé.

— Dans ce cas-ci, M. Saintis n'exagère point, répondit-elle d'un air pénétré et d'une voix douce, caressante. Oui, madame, vous êtes une sainte, et si je connaissais une jeune fille qui se permit d'en douter, je lui déclarerais tout net qu'elle est une imbécile.

XI

Elle confessait son erreur, dont elle était honteuse, et pourtant elle ne se rendait pas encore, tant il lui répugnait de se donner, de faire cette violence à sa nature.

— Oui, se disait-elle, j'avais fait des suppositions en l'air, mes conjectures étaient absurdes et ridicules. C'est entendu, elle n'a jamais péché et selon toute apparence elle ne péchera jamais. Elle a pour M. Saintis une pure et tranquille amitié, et dans la simplicité de son âme, cette colombe ne s'aperçoit pas que l'épervier la regarde amoureusement, car je ne m'en dédis pas, il est amoureux d'elle. Il lui fait l'honneur de la prendre pour son oracle, pour sa conscience, mais sa chère conscience a un visage, et ce visage est de ceux qu'on peut ne pas aimer, mais qu'il est impossible de n'aimer qu'à moitié. Pourquoi ne se déclare-t-il pas ? Pour la posséder, il faudrait l'épouser, et ce grand coureur de femmes pense sans doute que la liberté est l'état naturel de l'homme, le mariage lui fait peur. Peut-être aussi a-t-il reconnu qu'elle a trop de bon sens pour consentir à se remarier ; quand on est raisonnable, on n'aime pas à courir deux fois de périlleuses aventures. Quoi qu'il en soit, elle n'a point de tare, elle est sans tache et sans reproche. Mon Dieu, a-t-elle grand mérite à être une sainte ? La blancheur des lis est une vertu dont la nature fait tous les frais. Si elle est restée chaste, c'est qu'étant née avec une imagination calme et froide, elle n'a pas connu les tentations. Si elle n'a pas le cœur haineux et vindicatif, c'est qu'elle n'a jamais eu d'ennemis. Si elle a du charme et beaucoup d'aménité, cela prouve qu'elle n'eût jamais à se plaindre de la vie et des hommes. Si sa douceur ne se dément jamais, il faut s'en prendre à la pâte dont elle est faite. Si elle est charitable, regardez le fond de ses yeux, vous y lirez qu'elle a du plaisir à donner et le goût de s'occuper : ses bonnes œuvres lui procurent d'agréables passe-temps, qu'elle ne peut demander aux passions qu'elle n'a pas. Pour savoir exactement ce qu'elle vaut, il faudrait l'éprouver, la placer dans une de ces situations critiques et délicates où il y a quelque danger à s'acquitter de son devoir. Quelle figure y ferait-elle ? Peut-être découvrirait-on que ce diamant a une paille. C'est vraiment une expérience à faire. Le hasard nous aide quand nous l'aidons, il m'a parfois bien servi. Provisoirement j'aurai pour elle les meilleurs procédés, de grands

égards, et je l'admèrerai comme j'admère la blancheur immaculée du lys.

Cette vierge noire, passionnée pour la mètode expérimentale, avait raison de compter sur la complaisance du hasard ; cette fois encore, il la servit bien, lui facilita les moyens de satisfaire sa curiosité.

Le comte Krassing, à qui M^{me} Vanesse avait signifié son congé, était revenu depuis peu dans le pays. Un jour que M^{me} Sauvigny était allée prendre des nouvelles d'un malade qui l'intéressait, elle eut le désagrément de rencontrer sur son chemin l'homme qu'elle se souciait le moins de revoir. A peine l'eut-il aperçue, il vint se poster au milieu de la route, et il l'attendait, chapeau bas, dans une humble contenance. La voiture l'eût écrasé, si le cocher n'avait vivement détourné ses chevaux. Le soir même, elle recevait de lui une longue lettre, par laquelle il lui demandait une audience. Elle n'alla pas jusqu'au bout de cette épître, écrite d'un style échauffé et alambiqué ; elle hésitait sur le sens qu'elle devait donner à ce prétentieux tortillage. Était-ce une déclaration ou une simple demande de secours ? Après lui avoir exposé en termes aussi vagues que pathétiques « les mortelles détresses contre lesquelles il se débattait héroïquement », le comte parlait « de l'ineffaçable souvenir que lui avait laissé sa première rencontre avec la seule femme qui eût assez d'âme pour le comprendre et la main assez douce pour panser la profonde blessure de son cœur. » Elle ne répondit pas. Le surlendemain, seconde lettre plus courte, mais fort pressante, destinée à lui représenter « qu'elle tenait dans ses blanches et adorables mains le sort d'un homme qui s'était promis de vivre pour elle, et qui souhaiterait la mort s'il venait à découvrir que ses espérances n'avaient été qu'un beau rêve. »

Elle montra les deux lettres à Jacqueline, en lui disant :

— J'avais vu jusqu'ici bien des sortes de mendiants, je ne connaissais pas encore le mendiant amoureux.

Jacquine se mit à rire :

— Ne vous laisserez-vous pas toucher, madame ? Il est si beau et si parfumé !

— Le comte Krassing, répondit-elle, fait sur moi la même impression que les serpens ; j'éprouve en le voyant un dégoût mêlé d'une insurmontable angoisse que je ne puis définir.

— C'est de fait un homme dangereux, répartit Jacqueline, qui n'avait garde de la rassurer. Ce joueur décavé, ce chevalier d'in-

dustrie, ce pique-assiette apocalyptique est un sot doublé d'un fou, dont il faut se défier. Quand ses quintes le tiennent, il devient capable de tout. Si vous m'en croyez, vous ferez bien de le ménager, de lui accorder l'audience et l'aumône qu'il sollicite. Je crains seulement qu'il n'ait de grands besoins et de grandes exigences.

— Grandes ou petites, je ne lui accorderai rien, répliqua résolument M^{me} Sauvigny. Donner aux chevaliers d'industrie, c'est voler les bons pauvres, et quand il m'écrirait cent lettres, je me suis fait une loi de ne jamais céder à l'obsession.

— C'est une chose à voir, pensa Jacqueline.

Le jour suivant, par une douce matinée d'avril, elle était sortie de bonne heure, pour prendre l'air dans la partie du parc que M^{me} Sauvigny s'était réservée. Assise sur un banc, elle relisait *Don Quichotte*. C'était de tous les livres celui qui l'amusait le plus, parce que les récits de mystifications y abondent et que les coups de bâton y pleuvent. Elle tournait un feuillet et levait un instant le nez, lorsqu'elle vit venir le comte Krassing, qui se dirigeait vers le Chalet. Elle se dressa aussitôt sur ses fines jambes, et son livre à la main, elle fit quelques pas au-devant de lui. Il sembla marri de cette rencontre ; ce n'était pas M^{me} Jacqueline Vanesse qu'il cherchait, La saluant sans la regarder, il se détourna de son chemin pour l'éviter.

— Voilà donc comme vous traitez vos amis ! lui dit-elle en lui barrant le passage. Mais je ne vous en veux pas, je vous plains de toute mon âme. Vous avez l'air triste et minable d'un chien qui a perdu son maître et n'est pas sûr d'en trouver un autre. Vous avez sans doute commis quelque imprudence. Ne saviez-vous pas que ma mère est fort inconstante, qu'elle guettait le moment de se brouiller avec vous ? Le malheur vous rend maussade et impoli... Parlez-moi donc ! Je suis dans le fond une bonne fille, dont vous avez tort de vous méfier. Je veux vous épargner une inutile démarche, l'humiliation de frapper à une porte qui ne s'ouvrira pas. M^{me} Sauvigny est décidée à ne pas vous recevoir. Elle m'a montré vos lettres. Si vous aviez daigné me consulter, je vous aurais averti que vous faisiez fausse route, qu'il fallait lui écrire dans un autre style. Mais vous avez voulu vous passer de moi. Vous suis-je donc devenue si étrangère ? Il fut un temps où vous m'honoriez de vos plus flatteuses attentions.

Il consentit à desserrer les dents et répondit d'une voix caverneuse :

— A qui parlez-vous, mademoiselle? Le comte Krassing que vous avez connu n'existe plus.

— Tant pis, répliqua Jacqueline. Je m'intéressais à lui, je lui voulais du bien, je lui aurais donné des avis utiles à ses affaires. Je lui aurais dit qu'il faut savoir varier ses moyens, que, dans le cas présent, il ne pouvait rien espérer de son irrésistible beauté, que la reine et maîtresse de ce parc est rebelle à ce genre d'arguments, que c'est sottise de lui parler d'amour, mais que je la crois facile à intimider, et le comte Krassing qui n'est plus n'était pas seulement le plus beau des hommes; quand il voulait s'en donner la peine, il était terrible.

Il affectait de ne pas l'écouter, et ne perdait pas un mot.

— Mon cher comte, poursuivit-elle d'un ton débonnaire, vous donneriez beaucoup pour avoir accès auprès de M^{me} Sauvigny, pour l'entretenir un instant tête à tête de vos petites et grandes misères. Nous nous proposons, elle et moi, de profiter de ce beau jour de printemps pour aller cet après-midi nous promener à pied en forêt. Je la conduirai dans un endroit fort solitaire que vous connaissez bien; vous y avez fait jadis un faux pas, vous en faites quelquefois, et peu s'en faut que vous ne vous soyez rompu le cou. Voyez comme je suis bonne! Je m'arrangerai pour la laisser un moment seule. Tâchez de lui arracher une promesse, elle la tiendra, elle est esclave de sa parole. A bon entendeur salut!

Elle s'en allait; elle se retourna pour lui crier :

— Soyez farouche, soyez sinistre, soyez terrible, mais ne touchez pas à un seul de ses cheveux, ou vous aurez affaire à moi.

Il était trois heures environ quand M^{me} Sauvigny et Jacqueline atteignirent le lieu solitaire où le comte Krassing avait failli se casser le cou. A l'extrémité d'une crête dénudée, premier contre-fort d'un vaste plateau rocheux, une sorte de promontoire en surplomb domine une pente abrupte, où s'entassaient en désordre d'énormes blocs de grès éboulés, dont quelques-uns ont des figures d'animaux, d'ours, d'éléphants, de mandrilles ou de mamouths. Par endroits, des coulées de sable fin, d'une éblouissante blancheur, sillonnent un sol rugueux; çà et là croissent de maigres bouleaux. Au bas de la pente, s'arrondit une combe herbue, fraîche, boisée; si abritée qu'elle soit, une échancrure des coteaux qui l'enferment lui procure une échappée de vue sur la vallée, où serpente une rivière et que terminent à l'horizon des collines d'un relief fortement accusé, qui se donnent des airs de mon-

tagnes. M^{me} Sauvigny avait pris en goût cette combe ; elle avait une préférence pour les lieux tranquilles et à demi clos, d'où le regard embrasse de grands espaces : c'était ainsi qu'elle entendait la vie.

Elle contempla tour à tour le panorama qui se déployait sous ses yeux, le cours sinueux de la rivière bordée de peupliers et le long de laquelle une locomotive promenait son panache de fumée, une plaine qui semblait dormir, ses champs, ses villages, ses clochers, se chauffant à un soleil doux, et du côté opposé, la grande forêt sévère et recueillie, où régnaient cette paix profonde qui surpasse l'homme et les longs silences qui l'étonnent. Ils n'étaient interrompus que par le gémissement lointain d'un chêne, qu'abat-tait la cognée d'un bûcheron, et par le cri rauque d'un geai se chamaillant avec des ramiers. L'hiver avait été rude et tenace ; la nature était en retard, la feuillaison commençait à peine. C'était le premier printemps, celui qui fait sortir les bourgeons et ne fleurit pas encore les jardins et les déserts, le printemps qu'on ne voit pas, mais qu'on devine, qu'on sent, qu'on respire, qu'on hume, dont on se grise, qui entre dans la peau, réchauffe le sang comme une espérance, chatouille le cœur et l'incline à croire que la mort est un rajeunissement, dont Dieu seul a le secret.

— Qu'on est bien ici ! s'écria-t-elle, en s'asseyant sur un rocher bas, qui ressemblait à un morse rampant, au gros museau renflé, armé de défenses. Quelle fête pour les yeux ! Et quelle délicieuse odeur ! On dirait le fin parfum d'un baume à la violette.

— Mais quelle solitude ! dit Jacquine. Quel endroit perdu ! Pas un être vivant, sauf cet invisible bûcheron qui cogne contre son arbre. Si quelqu'un nous attaquait, madame, qui viendrait à notre secours ?

— Je croyais vous avoir dit qu'en votre compagnie je n'avais peur de rien.

— Vous avez donc une grande confiance en moi ? Vous pensez que j'ai la figure et la poigne d'un bon gendarme ?

— Je pense, ma chère, que vous m'aimez assez pour ne pas souffrir qu'on attente à ma vie.

— C'est la seule marque d'affection que vous attendez de moi ?

— Eh ! c'est bien quelque chose, dit en riant M^{me} Sauvigny ; c'est un bon commencement.

— Permettez à votre gendarme, reprit Jacquine, de vous quitter une minute, j'ai aperçu en venant ici un amas de mousses et de feuilles mortes, sous lesquelles je suis sûre que je trouverai

des chenilles et des chrysalides... Vous me promettez de n'avoir pas peur en mon absence ?

— Je vous le promets ; allez chercher vos chrysalides.

Pendant elle la vit partir à regret et fut prise d'une vague inquiétude. Comme M. Saintis, mais pour une autre raison, elle n'aimait que les lieux solitaires où l'on n'est pas seul. Elle la chercha des yeux et lui cria :

— Ne vous éloignez pas trop.

— Soyez tranquille, répondit-elle, je reviens à l'instant.

M^{me} Sauvigny oublia bientôt son inquiétude; elle venait d'apercevoir au pied du rocher où elle était assise une pâle violette des chiens, la première qui se fût épanouie. Les fleurs étaient pour elle des personnes, et elle leur trouvait une physionomie rassurante. Elle se pencha pour cueillir sa violette, gratta la mousse dans l'espoir d'en découvrir une autre. Comme elle se redressait, elle vit s'avancer vers elle l'homme qui lui avait demandé une audience. Le moyen de l'éviter ! Il lui coupait le chemin, et elle était au bord d'un précipice. Pour surcroît de malheur, plus de Jacquine ! Le bon gendarme avait disparu. Un frisson la saisit. Elle avait retenu ce mot : « Quand ses quintes le tiennent, il est capable de tout. »

Après l'avoir saluée avec une politesse révérencieuse, s'étant assis en face d'elle sur le tronc d'un bouleau que le vent avait déraciné et couché en travers du sentier :

— Il est, madame, dit-il, des hasards providentiels. J'avais sollicité en vain l'honneur d'être reçu par vous, mes lettres étaient restées sans réponse. Je m'étonnais de votre silence; je sais combien vous êtes bonne, miséricordieuse, et que les malheureux qui frappent à votre porte ne l'ont jamais trouvée close. Vous refusez de m'entendre, et pourtant j'étais sûr qu'après m'avoir entendu, vous vous seriez intéressée à mes souffrances. Tout à l'heure je me promenais tristement dans la forêt; je vous aperçus de loin, de très loin, et je vous ai aussitôt reconnue. Vous êtes si facile à reconnaître ! Quelle femme pourrait se vanter de vous ressembler ?

Il avait commencé sur un ton très doux, il ménageait ses effets. Aussi bien, le sermon que lui avait fait Jacquine ne l'avait convaincu qu'à moitié, tant il avait peine à admettre qu'un cœur de femme pût résister à sa faconde, à sa beauté et à la puissance magnétique de son regard.

— J'ai toujours cru, madame, reprit-il, aux avertissements

intérieurs, vous m'avez prouvé que j'avais raison d'y croire. J'ai fait un triste emploi de ma jeunesse, j'ai connu le désir de la chair, la convoitise des yeux et l'orgueil de la vie, et entraîné par mes passions, étourdi par mes plaisirs, j'ai laissé en friche les talens que j'avais reçus du ciel. Le pis est que dans cet état honteux ma conscience me laissait parfaitement tranquille ; je n'éprouvais aucun remords ni même aucune inquiétude. J'étais heureux ; il n'est pas pour l'homme de plus grand danger que le faux bonheur ; le mien me plaisait, et m'arrivait-il, à de longs intervalles, de rentrer en moi-même, quand je m'examinais, quand je me citais devant mon propre tribunal, avec quelque sévérité que j'épluchasse mes actions, je finissais toujours par m'absoudre. J'étais mon propre accusateur, mon propre défenseur et mon propre juge, et mon juge m'acquittait. « Le seul homme contre qui tu as péché, me disait-il, c'est toi-même, et c'est à toi seul que tu as des comptes à rendre. Si le comte Krassing te remet ta dette, tu ne dois rien, et tu peux marcher parmi les hommes la tête haute. Que t'importe l'opinion d'un sot vulgaire, incapable de te comprendre ? »

Il lui récitait encore une leçon apprise ; dans leur première entrevue, il lui avait servi du Tolstoï, il lui servait cette fois de l'Ibsen ; mais elle n'avait pas lu *Jean-Gabriel Borkman*.

— Je vivais dans cette paix trompeuse et funeste, poursuivait-il, en chassant de la main une mouche dont le bourdonnement indiscret lui faisait perdre le fil de son discours. Tout à coup... Ah ! madame, que vous dirai-je ? Le hasard conduit par la Providence a voulu... Oui, madame, je suivais ma route fangeuse, que mon imagination pervertie transformait en un chemin délicieux et fleuri, lorsque un jour je me trouvai en présence d'une femme qui ne ressemblait guère à celles que j'avais connues, d'une femme qu'on est étonné de rencontrer sur la terre, d'un de ces esprits de lumière qui révèlent le ciel aux enfans des hommes. Cette femme n'avait fait que passer, mais il m'avait suffi de la voir, un trouble mystérieux s'était emparé de moi. Son souvenir me poursuivait, me hantait. Un ange avait traversé ma vie et me faisait prendre mes ténèbres en horreur. Par momens, je croyais entendre sa voix, qui me criait : « Brebis perdue, quand reviendras-tu de tes égaremens ? Le bon berger t'appelle. Un homme est tombé sous une voiture, on le relève évanoui, après quoi il recommence à vivre, comme si rien n'était arrivé. Relève-toi,

une vie nouvelle l'attend. » Et je répondais à cette voix, qui mêlait les consolations aux reproches : « Je me repens, mais que veux-tu que je fasse? — De quoi sert le repentir, me disait-elle, si l'action ne le suit pas? Le travail, le travail dur, opiniâtre, supporté comme une pénitence, aimé comme un plaisir, peut seul réparer le passé. » Madame, je ne crois pas seulement aux avertissemens intérieurs, je crois à la suggestion qui s'exerce à distance. Je suis demeuré de longs mois sans vous voir, et vous n'avez cessé de me parler.

Elle ressentait un malaise nerveux, causé par le dégoût plus que par la frayeur. Elle s'agitait, elle avait le front moite. Il se méprit, crut l'avoir attendrie par son onctueuse éloquence, il lui parut que ses affaires allaient bien, qu'il ne lui restait plus qu'à conclure le marché.

— Ce sont les femmes qui nous corrompent, continua-t-il, ce sont les femmes qui nous régénèrent ; à leur gré, elles nous perdent ou elles nous sauvent. Je vivais avec votre pensée, avec votre image ; je ne voulais reparaître devant vous que purifié par le repentir ; j'ai lavé mes péchés avec mes larmes, et je viens vous demander aide et conseil. Vous disposez de ma destinée ; il ne tient qu'à vous que le comte Krassing dépouille entièrement le vieil homme et remonte à la lumière du jour. Cette œuvre, que vous pouvez seule accomplir, n'est-elle pas digne de tenter un cœur amoureux des belles et nobles entreprises?

Elle se sentait au bout de sa patience ; elle s'était promis de ne pas lui parler, mais on ne peut se taire toujours. Elle se leva et lui dit :

— Jusqu'ici, monsieur, j'ai eu souvent à faire à des mendiants de profession, à des infirmes hors d'état de gagner leur vie, quelquefois aussi à des esprits tourmentés, qui me demandaient des conseils. Leur cas me semblait clair, et j'ai fait ce que j'ai pu, mais le vôtre me paraît fort embrouillé, fort obscur. J'ajoute que je ne puis m'intéresser à des souffrances auxquelles je ne crois qu'à demi.

Elle se disposait à partir, il ne lui en laissa pas le temps. La gagnant de vitesse, il se planta devant elle et lui barra le chemin. Il n'avait plus l'air apocalyptique ; comme le lui avait recommandé M^{lle} Vanesse, il était farouche, terrible, et son regard jetait des flammes. Il ne sortait plus de la grotte de Patmos, on n'eût pas été surpris d'apprendre qu'il sortait d'une caverne de brigands.

— Eh! quoi, madame, s'écria-t-il, ne seriez-vous pas cette femme tendre et compatissante, de qui j'attendais mon salut? Malheur à moi, malheur à vous, si je n'emportais d'ici que la plus amère des déceptions!

Et, s'inspirant de nouveau du grand dramaturge norvégien :

— Vous lisez souvent la Bible. Rappelez-vous que le livre divin parle d'un péché mystérieux pour lequel il n'est pas de pardon. Cet irrémissible péché est celui que commet une femme quand elle tue dans un homme la vie du cœur, la vie de l'amour. Sera-t-il dit qu'un pécheur touché de remords a imploré votre assistance, qu'il allait sortir de son abîme et que froidement, résolument, vous l'y avez laissé retomber?... Prenez-y garde, le vieil homme n'est pas mort; il me semble qu'il y a en moi un loup malade, ne le réduisez pas au désespoir... Madame, je sens un nuage de folie dans ma tête.

Et l'air égaré :

— Si vous refusez de me venir en aide, je me brûle la cervelle sous vos yeux. Que ma mort soit sur vous!

A ces mots, il tira brusquement de sa poche un pistolet, que, dans son trouble simulé, il ne braquait pas contre lui, mais contre elle.

M^{me} Sauvigny se figura un instant qu'elle était sur le point de lui crier: — Combien vous faut-il? — Elle se trompait, il n'était pas au pouvoir d'un comte Krassing de lui arracher ce cri. Les caractères ont leurs fatalités, qui résistent à tous les accidens de la vie, et quelque violente que fût son angoisse, elle était sous la garde de sa fierté. En vain ses nerfs effarés lui donnaient de lâches conseils, ils trouvaient à qui parler. Quoiqu'elle eût les lèvres pâles, quoique les mains lui tremblassent, quoique l'épouvante lui serrât le cœur et la prit à la gorge, elle fixa sur le fou qui la tenait au bout d'un pistolet ses beaux yeux calmes et purs, et elle réussit à dire d'une voix nette, ferme, distincte :

— Tirez, monsieur. Vous n'obtiendrez rien de moi.

Il lui sembla qu'au même moment un libérateur inespéré lui tombait du ciel. Jacqueline, qu'elle n'avait pas vue venir, s'était élancée entre elle et le comte, qui, à peine l'eut-il aperçue, retourna vivement son arme contre lui-même et l'appuya sur son front.

— Grand comédien, lui dit Jacqueline en ricanant, gageons que votre revolver n'est pas chargé.

Elle le lui arracha des mains, mais il parvint à le reprendre et s'enfuit précipitamment. M^{me} Sauvigny, dont les jambes vacillantes fléchissaient, se laissa choir sur son siège de grès : elle était hors de péril, sa fierté n'avait plus besoin de la garder.

— Ma peur, murmura-t-elle, en s'efforçant de sourire, a dû vous paraître bien ridicule. Qu'allez-vous penser de moi ?

— Je pense, madame, que vous êtes mille fois plus admirable que les gens qui n'ont peur de rien ; je pense que la figure que vous aviez quand vous avez dit : Tirez ! ne me sortira jamais des yeux. Mais je dois vous faire une confession : j'avais prévenu le comte et je savais qu'il viendrait vous trouver ici.

Aussi émue qu'indignée de cette perfidie :

— Quelle était votre intention, mademoiselle ? demanda M^{me} Sauvigny.

— Je voulais prendre la mesure de votre courage.

Elle baissa tristement la tête. Il lui parut certain, manifeste, évident que cette ingrate, que cette dangereuse vierge noire ne lui serait jamais de rien, qu'elle l'abandonnait pour toujours à ses instincts pervers, à son mauvais sort, qu'elle en avait assez, qu'elle avait tenté l'impossible, qu'elle renonçait à sa folle entreprise, qu'elle avait perdu son procès et n'irait pas en appel. Elle se redressa, et, la regardant de travers, lui dit d'un ton glacial :

— J'ose espérer, mademoiselle, que c'est la dernière expérience que vous faites sur mon humble personne. Autrement...

Elle ne put achever. Jacquine venait de s'agenouiller devant elle, en disant :

— Ne voyez-vous donc pas que c'en est fait ? Ne voyez-vous donc pas que je vous adore ?

Et, les genoux en terre, la vierge noire lui baisait le bas de sa robe. Puis, relevant la tête, elle contempla longuement la femme qu'elle avait résolu d'aimer. Elle ne lui proposait plus des énigmes : ses yeux gris, au regard lointain, étaient sortis de leur brouillard et lui parlaient de tout près ; ils lui annonçaient dans un langage limpide et tendre qu'une place imprenable s'était rendue, lui ouvrait ses portes, lui remettait ses clefs. Après les yeux, la bouche parla.

— Mon Dieu ! oui, comme saint Thomas, je ne puis croire sans avoir vu, et je vous ai fait souffrir. Je ne suis pas née méchante ; ce n'est pas la nature qui nous fait, c'est la vie. J'ai eu si peu d'occasions d'aimer ! Je suis toute neuve dans ce métier-là ; peut-être, l'habitude aidant, y deviendrai-je habile. Mais j'entends

n'aimer que vous seule; vous ne me guérirez pas de ma misanthropie; vous êtes une femme comme il n'y en a point; le reste des humains me sera toujours suspect. Mon cœur est un vieil avare; il fut toujours si ménager de ses petits sous, il regardait tant à la dépense qu'il a dû amasser à la longue des trésors de tendresse; ils seront pour vous seule; vous voilà riche, vous toucherez le montant de mes économies. Mon grand-père se plaignait de n'avoir que l'eau de ses citernes pour arroser ses fleurs et ses légumes. Il y avait près de son château un terrain sec, sablonneux, où il imagina de creuser un puits; il en fut pour son argent, pour ses peines. Il fit venir un sourcier et sa baguette divinatoire; la baguette ne s'agita pas. Cette affaire lui semblait désespérée, lorsqu'un jour il remarqua dans un coin de cette vilaine lande une place où l'herbe poussait plus dru qu'ailleurs; parfois aussi on y voyait danser une nuée de moucheron. Il creusa, l'eau était presque à fleur de terre. Et voilà ce que c'est que d'avoir des yeux! Mon cœur est un jardin aussi aride que la friche de mon grand-père. Creusez; vous y découvrirez peut-être une fontaine miraculeuse, prête à jaillir : depuis que je vous connais, votre sourire et vous, j'ai vu parfois danser les moucheron...

Elle se tut un instant, elle réfléchissait. — Ce n'est pas tout d'aimer, reprit-elle, il faut prouver qu'on aime. Je vous dois une réparation; je vous ai fait injure, et je veux que la satisfaction soit proportionnée à l'offense. Que puis-je bien faire pour réparer?... Eh! voici, dès aujourd'hui je ne vous paierai plus de pension. Cela vous ravit, n'est-ce pas? Oui, je m'engage solennellement à ne plus être votre pensionnaire; je serai une amie en visite, une de ces amies qui ne s'en vont pas. J'en dis trop peu. N'ayant pas de fille, vous vous étiez mis dans la tête que je pourrais vous en tenir lieu. C'était absurde; mais pour flatter votre lubie, quand je serai très contente de vous, je vous appellerai ma petite maman. Le plus souvent, je me regarderai comme votre sœur cadette, et je vous appellerai ma grande et crédule Charlotte, car, si fine, si avisée que vous soyez, soit douceur d'âme, soit besoin d'être heureuse, vous êtes trop confiante, vous croyez trop facilement... Ce n'est pas encore tout. Ne vous payant plus pension, il faudra que je m'acquitte autrement. Quoique vos pauvres soient peu dignes des bontés que vous avez pour eux, vous mettrez à leur profit une grosse taxe sur ma petite cassette. Mieux que tout cela, entre vos bonnes œuvres vous choisirez la plus insipide, la plus fastidieuse,

et vous vous en déchargerez sur moi. Si je ne réussis pas à vous cacher mon ennui, eh! bien, vous me chasserez de votre maison et de votre grand cœur, auquel je ne reproche que d'être trop grand et trop hospitalier : je voudrais le rogner, le diminuer un peu, et qu'il n'y eût de place que pour Jacqueline Vanesse.

M^{me} Sauvigny ne revenait pas de son étonnement, elle ne trouvait rien à dire. Pour toute réponse, elle se pencha, lui prit la tête entre ses mains, attira doucement vers elle un petit front bas, encadré par des cheveux d'or pâle, l'effleura de ses lèvres. Elle voulut la contraindre à se relever. — Pas encore! lui dit Jacqueline. — Et, saisissant un des plis de la jupe qu'elle avait baisée, elle s'y cacha le visage. Elle désirait demeurer un moment dans la nuit. Quelle révolution venait de s'accomplir dans sa vie! Était-ce bien vrai? était-ce vraiment arrivé? Elle n'en pouvait douter : après s'être défendu avec acharnement, son cœur venait de s'offrir, son cœur s'était donné. Elle était languissante et comme brisée de fatigue, et sa fatigue la réconfortait, et sa langueur lui plaisait, et elle constatait que les défaites sont quelquefois plus douces que les victoires, que la servitude a ses délices.

Cependant la fraîcheur du soir se faisait sentir, et le silence s'était accru. L'invisible bûcheron laissait reposer sa cognée, il avait abattu son chêne. Le geai et les ramiers ne sonnaient plus mot, ils avaient reconnu la vanité de leur querelle. Le soleil, qui commençait à décliner, colorait la plaine de teintes plus chaudes, mêlait un peu de pourpre aux fumées des champs, de la rivière et des villages.

— Il faut partir, dit M^{me} Sauvigny, je crains que nos gens ne s'inquiètent.

Une voix grondeuse, qui sortait du pays des songes, lui répondit :

— Oh! ma grande et crédule Charlotte, quand cesserez-vous de croire à leurs inquiétudes? Leur sommes-nous donc si chères?

Et Jacqueline se releva en se frottant les yeux; il lui semblait avoir dormi et rêvé. Elles partirent; quoique le sentier fût étroit, elles s'en allaient la main dans la main, et, leurs pensées se reflétant sur tout ce qui les entourait, elles s'imaginaient que les choses, les pierres, les arbres avaient changé d'aspect et de figure.

Elles marchaient d'un pas si léger et si rapide que lorsqu'elles atteignirent la grille du parc, elles s'en croyaient encore loin. A peine l'avaient-elles dépassée, elles rencontrèrent le docteur Oserel et

M. Saintis au milieu d'un carrefour. Ils arrivaient du Chalet; en apprenant que M^{me} Sauvigny n'était pas encore rentrée, quoi qu'en eût dit M^{lle} Vanesse, ils s'étaient inquiétés : ils n'aimaient pas à la savoir dans la forêt, seule avec sa pensionnaire, qui leur inspirait peu de confiance. Quand ils la virent paraître, ils remarquèrent qu'elle avait le visage radieux, et M. Oserel lui cria :

— Arrivez donc, madame. Vous avez fait, paraît-il, une agréable promenade : mais, foi de docteur, vous vous attardez trop. Vous avez eu, il y a trois semaines, une amygdalite, qui, sans moi et mes soins préventifs, aurait pu se tourner en angine. Quand on a la gorge délicate, on se défie du serein des soirées de printemps.

— Excusez-moi, mon bon docteur, répondit-elle. Il ne m'est pas arrivé souvent de rencontrer un brigand dans la forêt; quand on a cette bonne fortune, on tient à en jouir jusqu'au bout.

Là-dessus, elle conta brièvement l'histoire, en chantant les louanges de M^{lle} Vanesse, qui l'avait, disait-elle, tirée de la gueule du loup. Dès qu'elles se furent éloignées, le docteur dit à M. Saintis :

— Voulez-vous savoir mon opinion? Il y a du louche dans cette aventure. Ce matin, comme je traversais le carrefour où nous sommes, j'ai aperçu au bout de cette allée M^{lle} Vanesse, qui était en conférence avec le comte Krassing, et j'ai entendu distinctement ces mots : « Mon cher comte, soyez terrible! » Elle a sûrement joué à M^{me} Sauvigny un tour de sa façon. Certain médecin, dit-on, avait deux portes à sa maison; il sortait par l'une pour assaillir les passans, l'épée à la main, par l'autre pour les panser. Je soupçonne M^{lle} Vanesse d'avoir fait coup double, de s'être donné le plaisir d'effrayer M^{me} Sauvigny et de mystifier le comte Krassing. Je l'ai toujours tenue pour une déséquilibrée, pour une irresponsable; quand le diable la possède, aucune considération ne l'arrête. Ce serait rendre un service essentiel à notre amie que de la débarrasser de sa dangereuse pensionnaire: mais elle ne veut rien écouter.

— Elle m'écouterait! s'écria M. Saintis, d'un air délibéré, en enfouissant son chapeau. J'en fais mon affaire; l'occasion me semble bonne, je la prends au toupet.

Cela dit, ils se quittèrent, l'un pour aller visiter une de ses opérées qui lui donnait du souci, l'autre pour se rendre dans le kiosque où l'attendaient ses élèves. Elles apprirent de lui avec chagrin, avec consternation, qu'il partait en voyage, qu'elles seraient tout un mois sans le voir, sans être houspillées, rabrouées,

tourmentées, par le plus orageux des maîtres, par l'être extraordinaire qui était descendu du ciel pour fournir d'émotions leur monotone existence et leur âme endormie : grâce à lui, elles étaient assurées de sentir leur pouls battre quatre-vingts fois par minute, et qu'on soit paysanne ou duchesse, il est des angoisses dont on se fait une douce habitude. Il avait reçu de Copenhague la nouvelle que l'*Alcade de Zalamea* y serait prochainement représenté, et des lettres par lesquelles un musicien danois de ses amis le pressait d'assister aux dernières répétitions et de conduire lui-même l'orchestre. On lui écrivait aussi de Stockholm pour l'engager à y donner des concerts ; il était question d'organiser en son honneur un grand festival, où il exécuterait ses dernières compositions pour piano, encore inédites. Avant d'accepter, il avait soumis le cas à M^{me} Sauvigny. Considérait-elle ce voyage comme une infraction à leur traité ?

— Je vous en fais juge, lui avait-il dit. Décidez, prononcez.

Elle l'avait mis fort à l'aise :

— La lettre tue, lui avait-elle répondu, et l'esprit vivifie. Partez bien vite, bel oiseau bleu ; allez chanter aux Scandinaves vos plus beaux airs et jouir de votre gloire. Vous avez bien mérité vos vacances. Je n'exige qu'une chose, écrivez-moi quelquefois.

Il devait se mettre en route au premier jour, et il pensait qu'il aurait en partant le cœur plus léger si au préalable il chassait le loup de la bergerie, s'il parvenait à évincer de la maison qu'il aimait une intruse qu'il avait en aversion, et qui lui inspirait de superstitieuses inquiétudes.

Après avoir pris congé de ces demoiselles et donné ses dernières instructions à l'instituteur primaire, qui, pendant son absence, devait les faire répéter et les tenir en haleine, il courut au Chalet. Il y entra bouillant d'impatience, la tête fumante. M^{lle} Vanesse était seule au salon, assise sur un pouf. Au premier regard qu'il lui lança, elle comprit quelles étaient ses intentions, qu'il venait lui chercher querelle, que, comme un autre soir dans le kiosque, il avait juré de mettre le feu aux poudres.

— Tenons-nous bien, pensa-t-elle ; ne lui faisons pas beau jeu, prenons le contrepied de ce qu'il désire.

Il était allé s'adosser à la cheminée, et tour à tour il balançait sa canne, ou en frappait de petits coups secs sur le talon d'une de ses bottines.

— Mademoiselle, dit-il d'une voix stridente, il court d'étranges

bruits. On assure que ce matin vous avez eu un entretien secret avec le soi-disant comte Krassing, que c'est d'accord avec vous et à votre instigation qu'il est allé surprendre M^{me} Sauvigny dans la forêt. Qu'en pensez-vous?

Elle avait froncé le sourcil, mais elle ne répondit pas. Elle tenait ses yeux fixés sur l'âtre, où flambait un feu de sarmens.

— Votre silence, reprit-il, est un aveu; je me permets du moins de l'interpréter ainsi. Vous n'avez pas voulu que l'affaire allât trop loin, et il faut croire, puisque M^{me} Sauvigny l'affirme, qu'au dernier moment votre intervention a mis ce drôle en déroute. Il vous avait suffi de procurer à notre amie une cruelle émotion. Vous vous donnez en vérité de singuliers divertissemens.

Elle persistait à se taire; ce silence prolongé l'exaspéra.

— Puisque j'ai trouvé l'occasion de m'expliquer avec vous une fois pour toutes, poursuivit-il en s'échauffant, apprenez que s'il n'avait tenu qu'à moi, vous seriez sortie depuis longtemps de cette maison. M^{me} Sauvigny a quelquefois un bandeau sur les yeux, elle ne vous voit pas telle que vous êtes. Vous dirai-je ce que je pense de vous? Je considère M^{lle} Jacqueline Vanesse comme une jeune fille d'autant plus dangereuse qu'elle n'est qu'à demi responsable, et que sa conscience ne lui reproche jamais rien. Mais il n'importe! M^{me} Sauvigny est pour ses amis un être sacré, et ils ne souffriront pas que personne lui manque d'égards.

Elle ne desserrait pas les dents. Il éclata.

— Mademoiselle, on m'a apporté cet hiver un fagot où dormait une vipère; quand je l'ai délié pour le brûler, elle s'est réveillée et a tenté de me mordre; je ne lui en ai pas laissé le temps, je lui ai écrasé la tête sous mon talon. M'écoutez-vous, mademoiselle? S'il vous arrivait de causer de sérieux chagrins à cette femme adorablement bonne, qui a eu l'imprudence de vous recevoir chez elle, ah! croyez-moi, j'aurais bientôt fait d'écraser la vipère.

Elle quitta brusquement son pouf; le rouge lui était monté au visage, et son premier mouvement fut de souffleter M. Saintis sur les deux joues. Mais elle se dit: « Cela lui ferait plaisir. » L'instant d'après, il lui vint une autre idée, qui lui parut infiniment meilleure que la première. Elle se recueillit, se contint, se calma, et son regard, qui était une flamme, s'éteignit par degrés.

— Monsieur, dit-elle, avant de vous répondre, permettez-moi de vous rendre un léger service. Je vois courir sur une des manches de votre redingote une punaise des bois, qui semble s'y trouver à

l'aise; il me paraît indécent qu'un si vil insecte prenne de telles privautés avec un grand musicien.

Et, d'une chiquenaude adroitement donnée, elle envoya le vil insecte dans le feu de sarmens. Puis, d'un ton doux :

— Monsieur, soyez indulgent pour la vipère; elle a confessé son forfait et sa victime lui a pardonné.

Et d'un ton plus doux encore :

— Votre remontrance a été dure, elle était méritée. Monsieur Saintis, faisons la paix.

L'événement avait trompé son attente, l'entrelien avait tourné tout autrement qu'il ne pensait. L'ennemi lui ayant démonté ses batteries, il restait sot, déconfit, ahuri.

— Je vous en prie, monsieur Saintis, répétait-elle, pour l'amour de M^{me} Sauvigny, faisons la paix.

Elle lui tendit ses deux mains, que, sans trop savoir ce qu'il faisait, il pressa gauchement dans les siennes. La maîtresse de la maison entra et parut ravie de les voir en si bons termes. Pendant toute la soirée, il observa avec une curiosité étonnée cette jeune irresponsable, qui se montrait charmante pour M^{me} Sauvigny, fort gracieuse pour lui, et peu s'en fallait qu'il ne s'attribuât l'honneur de cette métamorphose.

— M'étais-je abusé? pensait-il. Cette prétendue vipère ne serait-elle qu'une malicieuse, mais inoffensive couleuvre? Laissons-la vivre.

Avant de se coucher, M^{me} Sauvigny écrivit dans son journal :

« Oh ! l'heureuse, l'étonnante journée ! Les glaces ont subitement fondu, et pour qu'il ne manquât rien à mon bonheur, elle s'est rapatriée avec Valery. Mais je songe à l'avenir; je ne serai sûre de sa pleine guérison que quand je l'aurai décidée à se marier. J'ai un si bon parti à lui proposer ! Si elle épousait André Belfons, vivant presque porte à porte, nous ne nous quitterions pas. Est-ce une chimère ? J'ai trop le cœur à la joie pour n'être pas tentée de croire qu'en ce pauvre bas monde, qu'on calomnie, l'espérance a toujours raison. »

VICTOR CHERBULIEZ.

(La quatrième partie au prochain numéro.)

LA BATAILLE DE LIGNY

1815

I

LES PLANS DE CAMPAGNE ET LE PASSAGE DE LA SAMBRE

I

Le 25 mars 1815, alors que les souverains nouaient à Vienne une septième coalition contre la France, ils avaient pour résister à une attaque soudaine de Napoléon en Belgique, tout au plus 90 000 soldats : 30 000 Prussiens, 14 000 Saxons, 23 000 Anglo-Hanovriens et 20 000 Hollando-Belges (1). Encore les Saxons étaient-ils disposés à se mutiner et devait-on craindre des défections chez les Hollando-Belges dont le plus grand nombre avait servi dans les armées françaises. Stationnés de Coblenz à Anvers, et au delà, sur une étendue de 70 lieues, ces 90 000 soldats avaient dès le 15 mars commencé quelques mouvemens de concentration, mais ils n'auraient été réunis et prêts à livrer bataille que passé le 10 avril. Napoléon pouvait donc, le 1^{er} avril, franchir la frontière belge avec 50 000 hommes, et trois jours après entrer à Bruxelles sans coup férir. Il n'aurait rencontré aucune résistance, le prince d'Orange et le général Kleist, qui commandait l'armée prussienne dans les provinces Rhénanes, ayant décidé d'opérer en cas d'attaque leur concentration à Tirlemont (11 lieues à l'est de Bruxelles).

(1) On sait que je ne suis point avare de références. Je les supprime pour la *Revue*. On les trouvera dans un prochain volume.

Ce facile succès eût-il suffi, comme se l'imaginait l'Empereur, à soulever la Belgique? En tout cas, sans en imposer beaucoup aux hommes de guerre, l'occupation de Bruxelles eût produit un effet immense en France et à l'étranger. Et, quoi qu'il advînt dans la suite, la campagne ainsi commencée n'aurait pu aboutir à un pire dénouement que la bataille de Waterloo. Les généraux prussiens, le prince d'Orange, Wellington lui-même, redoutaient cette brusque attaque. « Ce serait un bien grand avantage pour Bonaparte, écrivait le 5 avril Wellington à Gneisenau, que de contraindre notre armée à battre en retraite, de chasser Louis XVIII de Gand et d'arrêter la mobilisation des Hollando-Belges. » Mais ce coup d'audace dont Napoléon eut l'idée et dont il jugeait l'exécution facile et certaine, il y renonça en même temps qu'il le conçut. Il comprenait trop bien qu'une victoire remportée sur le dixième seulement des forces de la coalition ne serait regardée par les Alliés que comme une affaire d'avant-postes, et que cette victoire, eût-elle même pour conséquence le soulèvement de la Belgique, ne terminerait point la guerre. En passant la Sambre le 1^{er} avril, il aurait donc sacrifié pour un succès sans résultat l'avenir de la campagne, car l'ex-armée royale, tout en pouvant fournir sur l'heure 50 000 hommes d'excellentes troupes, n'était point en état d'entreprendre une campagne de quelque durée. Hommes, armes, chevaux, approvisionnements, tout manquait. Or, l'Empereur ne pouvait à la fois diriger les opérations en Belgique et réorganiser l'armée. En outre, pour former un corps de 50 000 hommes, il eût fallu prendre tous les disponibles dans les garnisons des départemens du Nord, dont la population était si hostile à l'Empire, et employer la réserve de Paris, destinée, en cas de force majeure, à agir dans l'Ouest, où remuaient les chefs vendéens, et dans le Midi, où Bordeaux, Toulouse, Marseille, reconnaissaient encore l'autorité du duc d'Angoulême.

Si l'état militaire de la France interdisait au capitaine d'entrer trop vite en campagne, de même la situation politique le défendait au souverain. Huit jours après être remonté sur le trône, Napoléon ne pouvait pas abandonner le gouvernement pour courir à la frontière sans nécessité. Il était plus urgent de réorganiser l'administration, de remplir le trésor, de pacifier le pays. Quel admirable expédient pour gagner le cœur des Français, qui désiraient tous si ardemment la paix, que d'envahir la Belgique! L'effet produit par la prise de Bruxelles n'eût-il pas été compensé

par l'épouvante de voir Napoléon, à peine rentré en France, chausser ses bottes de sept lieues pour marcher à de nouvelles conquêtes? L'Empereur avait encore une autre raison, — et celle-là primait les autres, — de ne pas commencer la guerre avant d'avoir épuisé tous les moyens d'accommodement : comme son peuple, bien que sans doute pour moins longtemps, il voulait le maintien de la paix.

Plus d'un grand mois, l'Empereur persista à croire la paix possible. « Si nous avons la guerre... », écrivait-il encore le 30 avril à Davout, avec qui il n'avait pas à dissimuler. Toutefois, quelle que fût la ténacité de ses illusions, il ne s'en préparait pas moins à la guerre. Il avait appelé les réserves, mobilisé les gardes nationales donné ses ordres pour la reconstitution du matériel. Mais ce fut seulement au milieu du mois de mai, quand il eut à peu près perdu toute espérance d'accommodement, qu'il arrêta son plan de campagne.

II

Les Alliés mûrissaient le leur depuis le commencement d'avril. Avant même l'arrivée de Blücher à l'armée, Gneisenau, son chef d'état-major, avait envoyé d'Aix-la-Chapelle à Vienne un projet stratégique qui servit de base d'étude et dont plusieurs dispositions finirent par être adoptées. « Le plan proposé, disait en substance Gneisenau dans son mémoire, est fondé sur l'énorme supériorité numérique des coalisés. Quatre grandes armées d'opérations, dont la quatrième, l'armée russe, formera la réserve, entreront simultanément en France et marcheront droit sur Paris. Quoi qu'il arrive à l'une des trois armées de première ligne, qu'elle soit battue ou non, les deux autres continueront d'avancer, en faisant des détachemens sur leurs derrières pour observer les forteresses. L'armée russe, ou armée de réserve, est destinée à réparer les échecs que pourrait subir l'une des armées de première ligne. Pour cela, elle se portera directement à l'aide de l'armée en retraite ou manœuvrera sur le flanc de l'ennemi. A supposer que Napoléon batte une des armées de première ligne, les deux autres, marchant toujours en avant, gagneront du terrain et se rapprocheront de Paris tandis que l'armée de réserve secourra l'armée battue. Si, au lieu de poursuivre l'armée battue, Napoléon se porte sur le flanc d'une autre armée de première ligne, l'armée de ré-

serve se joindra à celle-ci de façon que la bataille tourne au désavantage de l'ennemi. Pendant ce temps, la troisième armée continuera d'avancer, et celle qui aura subi un échec se rétablira et reprendra ensuite sa marche offensive. »

Wellington désirait qu'on commençât les hostilités sans attendre l'arrivée de l'armée russe et avant même que les trois autres armées eussent achevé leur concentration. « Il suffit, écrivait-il, le 10 avril, de porter entre la Sambre et la Meuse 60 000 Anglo-Hollandais, 63 000 Prussiens et 140 000 Austro-Bavarois pour nous trouver en France avec des forces supérieures à celles de l'ennemi et pouvoir manœuvrer dans la direction de Paris. » Très préoccupé des intérêts de Louis XVIII, Wellington jugeait que chaque nouveau jour de trêve affermirait le pouvoir de Napoléon, et, croyant à l'importance de la prise d'armes des royalistes dans le Midi, il pensait qu'il la fallait seconder par une action immédiate sur les frontières du Nord.

A Vienne, on n'était pas si pressé. On voulait faire cette guerre sans risques. On voulait, dans chaque bataille, être au moins trois contre un. Le conseil de guerre tenu le 17 avril, sous la présidence du tsar, décida que pour donner aux différentes armées le temps d'opérer leur concentration, on ouvrirait la campagne seulement le 1^{er} juin. C'était un mois de perdu, selon Wellington et Blücher, un mois de gagné selon Knesbeck et Schwarzenberg. Ce dernier comptait même gagner encore un autre mois par les discussions du plan stratégique. En effet, le 7 juin, alors que Blücher, enragé de rester inactif en Belgique où il avait eu cependant la distraction d'une révolte des Saxons, multipliait ses lettres au roi de Prusse pour le conjurer de lui envoyer des ordres de mouvement. Schwarzenberg faisait adopter par les souverains, réunis à Heilbronn, un plan définitif dont l'exécution devait commencer seulement du 27 juin au 1^{er} juillet.

D'après ces nouvelles dispositions, six armées franchiraient simultanément les frontières de la France : l'armée des Pays-Bas (93 000 Anglais, Hanovriens, Nassaviens, Brunswickois et Belges (1), sous Wellington) par Maubeuge et Beaumont; — l'armée prussienne (117 000 hommes (2) sous Blücher) par Chi-

(1) Il y avait en outre, stationnés à Anvers et dans les villes de Flandre, 12 000 hommes (dont quatre brigades de landwehr hanovrienne) qui ne devaient point être appelés à entrer en campagne.

(2) En deuxième et en troisième ligne, les Prussiens avaient la Garde royale, les corps de Kleist (plus tard de Hacke), de Louis de Hesse-Hombourg, d'York et de

may et Rocroi; — l'armée russe (150 000 hommes sous Barclay de Tolly) par Saarlouis et Saarbruck; — l'armée du Haut-Rhin (210 000 Autrichiens, Wurtembergeois, Hessois et Badois sous Schwarzenberg) par Sarreguemines, Haguenau, Huningue et Bâle. Ces quatre grandes armées marcheraient concentriquement sur Paris, les Anglo-Prussiens par Péronne et Laon, les Austro-Russes par Nancy, Lunéville et Langres.

A l'extrême gauche, l'armée de la Haute Italie (38 000 Autrichiens et 12 000 Piémontais sous Frimont) et l'armée autrichienne de Naples (23 000 hommes sous Bianchi), passeraient les Alpes et se dirigeraient, la première sur Lyon, la seconde sur la Provence où ses opérations seraient secondées par l'escadre anglaise de la Méditerranée.

III

Napoléon, par des rapports secrets de Vienne et de Bruxelles, connaissait d'une façon générale les forces et les projets de l'ennemi. Deux plans de campagne se présentèrent à son esprit.

Le premier plan consistait à masser sous Paris les 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e et 6^e corps, la garde, la réserve de cavalerie et l'armée du Rhin (ou 5^e corps); à concentrer sous Lyon l'armée des Alpes et le corps du Jura; et à laisser les coalisés s'engager dans le réseau des places fortes, bien approvisionnées et défendues par environ 150 000 gardes nationaux mobilisés, militaires retraités, canonniers de la ligne, vétérans, douaniers, gendarmes et gardes nationaux urbains. Les armées alliées, devant passer les frontières le 1^{er} juillet seulement, ne pourraient arriver dans le rayon de Lyon que le 15 ou le 18 et dans le rayon de Paris que le 25. A cette date du 25 juillet, les retranchemens de Paris seraient achevés; la garnison compterait 30 000 hommes des dépôts de la ligne et de la garde, 18 000 tirailleurs fédérés et 36 000 gardes nationaux; l'armée concentrée sur Paris aurait 200 000 soldats; et il resterait environ 120 000 hommes dans les dépôts et 160 000 hommes en recrutement.

Comme des 646 000 alliés qui entreraient en France, 73 000 manœuvreraient dans le Lyonnais et la Provence, et que,

Tanenzen, et la landwehr du Rhin non encore organisée; ensemble 124 000 hommes, dont 50 000 seulement (la garde et les corps de Kleist et d'York) devaient successivement entrer en France.

en raison de la multiplicité de ses lignes d'opérations, l'ennemi laisserait sur ses derrières 150 000 hommes pour assurer ses communications et assiéger ou masquer les places fortes, les quatre grandes armées n'auraient plus, en arrivant entre l'Oise et la Marne, que 420 000 combattans. A ces 420 000 hommes, Napoléon opposerait 200 000 soldats de forces mobiles et le camp retranché de Paris. Il recommencerait la campagne de 1814, mais avec 200 000 soldats au lieu de 90 000 (1), et avec Paris fortifié, défendu par 80 000 hommes et ayant pour gouverneur l'habile capitaine d'Auerstaedt et d'Eckmühl, le rude défenseur de Hambourg, Davout.

Le second plan, plus hardi, plus conforme au génie de Napoléon, au tempérament français et même aux principes de la grande guerre, mais terriblement plus hasardeux, était d'attaquer l'ennemi avant que ses masses fussent réunies. Au 15 juin, l'Empereur pourrait concentrer sur la frontière du Nord une armée de 125 000 à 150 000 hommes. Il entrerait en Belgique, y battrait tour à tour les Anglais et les Prussiens séparés, puis après avoir reçu de nouveaux renforts des dépôts, il ferait sa jonction avec les 23 000 hommes de Rapp et se porterait vers les Vosges contre les Austro-Russes.

Sans doute si l'Empereur n'avait eu à envisager que la question militaire, il aurait adopté le premier plan, dont le succès lui paraissait certain. Mais il n'avait plus sa liberté d'action de 1805 ni même de 1812. Il devait, lui chef d'armée, compter avec l'opinion publique. Quelle impression produirait dans le pays l'abandon sans défense de près d'un tiers du territoire, et précisément des provinces les plus patriotes et les plus dévouées à la cause impériale! N'allait-il pas provoquer partout le découragement et la désaffection, porter jusqu'à l'hostilité le mauvais vouloir de la Chambre, étendre dans l'Ouest et rallumer dans le Midi les foyers d'insurrection? L'Empereur sentait que, pour relever les cœurs et imposer aux mécontents et aux factieux, il faudrait, dès l'ouverture des hostilités, une victoire éclatante. D'ailleurs, s'abandonnant à ses coutumières illusions, il s'imaginait

(1) Pendant la campagne de France, Napoléon n'eut jamais plus de 90 000 hommes opérant entre l'Aisne, la Marne et l'Aube sous son commandement immédiat et sous celui de ses lieutenans Macdonald, Oudinot, Mortier et Marmont. A Brienne, l'Empereur avait 50 000 hommes; à Champaubert, à Montmirail et à Vauchamps, 25 000; à Montereau, 40 000; à Craonne et à Laon, 35 000; à Arcis-sur-Aube, 17 000 le premier jour, et 28 000 le second.

que cette victoire pourrait être assez décisive pour dissoudre la coalition. Les Belges, pensait-il, se rangeront sous les drapeaux français, et la destruction de l'armée de Wellington entraînera la chute du cabinet tory; des ministres partisans de la paix lui succéderont. S'il en va autrement, l'armée, victorieuse en Belgique des Prussiens et des Anglais, le sera encore dans les Vosges des Russes et des Autrichiens. Au pis aller, en admettant un échec en Belgique, on se repliera sous Paris pour opérer selon le plan défensif. L'Empereur, du reste, ne se dissimulait pas qu'après un échec à la frontière belge, les chances de succès de ce premier plan, auquel il faudrait revenir, seraient bien diminuées. On aurait perdu du monde, affaibli le moral de l'armée et du pays, provoqué les alliés à devancer de quinze jours leur entrée en France et, forcément, négligé un peu, faute de pouvoir tout faire à la fois, l'organisation de la défense.

L'Empereur médita longuement ces projets, et quand il se fut déterminé pour l'offensive, il hésita encore quelques jours sur le point où il frapperait ses premiers coups. Pour le succès de son plan, qui était de battre l'une après l'autre les deux armées occupant la Belgique, il fallait attaquer Wellington ou Blücher avant qu'ils eussent opéré leur jonction. En prenant sa ligne d'opérations sur Gand et Anvers et en se portant par Lille et Valenciennes contre la droite de Wellington, il refoulerait, après un combat d'avant-postes l'armée anglaise sur l'armée prussienne, et se trouverait, deux jours après, opposé dans une action générale aux deux armées réunies. Si, au contraire, il manœuvrait contre la gauche de Blücher par Givet et la vallée de la Meuse, il arriverait tout de même à hâter la jonction des deux armées en poussant les Prussiens sur les Anglais. Par une de ses plus belles conceptions stratégiques, l'Empereur résolut de se porter hardiment au centre même des cantonnemens ennemis, sur le point présumé de concentration des Anglo-Prussiens. La route de Charleroi à Bruxelles formant la ligne de contact des deux armées, c'est sur cette route que Napoléon comptait foudroyer, par Beaumont et Philippeville, avec la rapidité de la foudre.

IV

Les ordres de concentration furent donnés dans les premiers jours de juin. Le 1^{er} corps se porta de Valenciennes sur Avesnes ;

le 2^e, d'Avesnes sur Maubeuge; le 3^e, de Rocroi sur Chimay; le 4^e, de Thionville sur Rocroi; le 6^e, de Soissons sur Avesnes; la garde impériale, de Paris par Soissons sur Avesnes. Toute communication avec la Belgique et les provinces Rhénanes étaient interceptée; dans les ports de mer, l'embargo fut mis sur tous les bâtimens, jusque sur les barques de pêcheurs; et pour ne point donner l'éveil aux avant-postes ennemis, des corps francs et des divisions de gardes nationales vinrent remplacer aux frontières de la Lorraine et des Flandres les troupes dirigées sur les points de rassemblement. Quand Napoléon, qui avait quitté Paris dans la nuit, arriva à Laon le 11 juin, à midi, toutes les troupes achevaient leurs mouvemens. Seul Grouchy, dont le quartier général était précisément à Laon, n'avait pas encore fait bouger ses quatre corps de cavalerie. Mandé chez l'Empereur, il dit qu'il n'avait reçu aucun ordre. En effet, le major général lui avait bien transmis les instructions de l'Empereur, mais, on ne sait par quelle confusion, elles ne lui étaient point parvenues. Grouchy envoya incontinent l'ordre aux quatre corps de cavalerie de se rendre à la frontière à marches forcées, et lui-même, sans perdre une heure, partit pour Avesnes. La concentration ne fut point retardée puisque toute la cavalerie de réserve arriva au delà d'Avesnes le 13 dans la nuit, mais plusieurs régimens durent faire 20 lieues sans débrider, mauvais entraînement pour des chevaux à l'ouverture d'une campagne. Si, au moins, ce fâcheux incident avait éveillé l'attention de l'Empereur sur la négligence de son major général à s'assurer que les ordres arrivaient sans retards aux destinataires!

Le 13 juin, l'Empereur vint coucher à Avesnes; le soir du 14, il porta son quartier général à Beaumont au centre de son armée. Malgré le mauvais temps, toutes les troupes bivouaquèrent cette nuit-là afin de rester bien rassemblées. Au réveil, il leur fut donné lecture, à la tête des bivouacs, de l'ordre du jour de l'Empereur : « ... Soldats, c'est aujourd'hui l'anniversaire de Marengo et de Friedland qui décidèrent deux fois du destin de l'Europe. Alors, comme après Austerlitz, comme après Wagram, nous fûmes trop généreux. Aujourd'hui, coalisés contre nous, les princes que nous avons laissés sur le trône en veulent à l'indépendance et aux droits les plus sacrés de la France. Ils ont commencé la plus injuste des agressions. Marchons donc à leur rencontre : eux et nous, ne sommes-nous plus les mêmes hommes ? »

Les positions de l'armée étaient celles-ci : le 1^{er} corps (20731 hommes sous Drouet d'Erlon), formant l'extrême gauche, entre la route d'Avesnes à Maubeuge et Solre-sur-Sambre; — le 2^e corps (25179 hommes sous Reille), entre Solre-sur-Sambre et Leers; — le 3^e corps (18105 hommes sous Vandamme), et le 6^e corps (10821 hommes sous Lobau), entre Beaumont et la frontière; — le 4^e corps (15287 hommes sous Gérard), entre Philippeville et Florenne; — la réserve de cavalerie (13144 hommes sous Grouchy), à Valcourt, à Bossus et à Gayolle; — la garde impériale (20706 hommes) (1), en avant et en arrière de Beaumont. Le terrain occupé par les bivouacs n'excédait pas huit lieues d'étendue sur une profondeur moyenne de trois kilomètres.

En dix jours 121000 hommes, séparés par des distances variant entre douze et soixante-dix lieues, s'étaient réunis à la frontière, à petite portée de canon des avant-postes ennemis sans que ceux-ci eussent paru se douter de rien. Jamais marche de concentration n'avait été mieux conçue ni, sauf quel-

(1) Corps d'Erlon : 1^{re} division d'infanterie : Mix; 2^e. Donzelot; 3^e, Marcognet; 4^e, Durutte. 1^{re} division de cavalerie (hussards, chasseurs, lanciers, Jacquinet; artillerie 6 batteries), et génie.

Corps Reille : 5^e division d'infanterie : Bachelu; 6^e, prince Jérôme; 7^e, Girard; 9^e, Foy. 2^e division de cavalerie (chasseurs et lanciers), Piré; artillerie 8 batteries et génie.

Corps Vandamme : 8^e division d'infanterie : Lefol; 10^e, Habert; 11^e, Berthezène. 3^e division de cavalerie (chasseurs), Domon; artillerie (6 batteries) et génie.

Corps Lobau : 19^e division d'infanterie : Simmer; 20^e, Janin; 21^e, Teste; artillerie (4 batteries) et génie.

Corps Gérard : 12^e division d'infanterie : Pécheux; 13^e, Vichery; 14^e, de Beaumont. 7^e division de cavalerie (hussards et chasseurs), Maurin; artillerie (7 batteries) et génie.

Réserve de cavalerie : 1^{er} corps de cavalerie, sous Pajol : 4^e division, hussards, Soult; 5^e division, chasseurs et lanciers, Subervie, 2 batteries à cheval. — 2^e corps sous Exelmans : 9^e division, dragons, Strols; 10^e division, dragons, Chastel, 2 batteries à cheval. — 3^e corps sous Kellermann : 11^e division, dragons et cuirassiers, Lhéritier; 12^e division, cuirassiers et carabiniers, Roussel d'Herbal, 2 batteries à cheval. — 4^e corps sous Milhaud : 13^e division, cuirassiers, Wathier de Saint-Alphonse; 14^e division, cuirassiers, Delort; 2 batteries à cheval.

Garde impériale : Vieille garde à pied. — 4 régimens de grenadiers : colonel en premier : Friant; colonel en second : Roguet; généraux commandant les régimens : Petit, Christiani, Porret de Morvan, Harlet. — 4 régimens de chasseurs : colonel en premier : Morand; colonel en second : Michel; généraux commandant les régimens : Cambroune, Pelet, Mallet, Hamron. — Jeune garde : 1^{er} et 3^e régimens de voltigeurs, 1^{er} et 3^e régimens de tirailleurs : Duhesme et Barrois, commandans en premier; Guy et Chartran, commandans en second. — Cavalerie légère : Lefebvre-Desnouettes; lanciers : Édouard Colbert; chasseurs : F. Lallemand. Cavalerie de réserve : Guyot; dragons : Letort; grenadiers à cheval : Dubois; gendarmes d'élite : Dautancourt. — Artillerie, train; génie, marins : Bevaux de Saint-Maurice; 42 batteries à pied : Dominique Lallemand; 5 batteries à cheval : colonel Duchand.

ques retards vite réparés, mieux menée à accomplissement.

Tandis que l'armée française se trouvait ainsi former une masse redoutable, les Anglo-Prussiens étaient encore disséminés sur un front de plus de trente-cinq lieues et sur une profondeur moyenne de douze. Le 14 juin, le quartier général de Blücher était à Namur. Le 1^{er} corps (30 800 hommes sous Ziéten) qui formait la droite de l'armée prussienne, occupait Fontaine-Lévêque, Marchiennes, Charleroi, Fleurus, Moustiers-sur-Sambre, Sombrefte et Gembloux; — le 2^e corps (31 000 hommes sous Pirch I^{er}), Namur, Héron et Hanut; — le 3^e corps (23 900 hommes sous Thielmann) Ciney, Dinant et Huy; — le 4^e corps (30 300 hommes sous Bulow) Liège et Tongres (1).

Les cantonnemens de l'armée de Wellington, qui avait établi son quartier général à Bruxelles, s'étendaient de la Lys aux sources de la petite rivière de la Haine. Le 2^e corps (27 321 hommes sous lord Hill) occupait Leuze, Ath, Audenarde, Gand et Alost; — le 1^{er} corps (30 246 hommes sous le prince d'Orange), Mons, Rœulx, Frasnes, Seneffe, Nivelles, Genappe, Soignies, Enghien et Braine-le-Comte; — le corps de cavalerie (9 913 hommes sous lord Uxbridge) cantonnait le long de la Dender, entre Ninove et Grammont, et la réserve (25 597 hommes sous le commandement direct de Wellington) (2) à Bruxelles et aux environs.

1. 1^{er} Corps Ziéten : Divisions d'infanterie Steinmetz, Pirch II, Jagow et Hennekel, Réserve de cavalerie : von Röder, 32 escadrons; 12 batteries.

Les Prussiens appelaient *brigade d'infanterie* la réunion de 3 régimens chacun de 3 bataillons à 730 hommes. Pour éviter toute confusion dans l'esprit du lecteur, je donne le nom de *divisions* à ces *brigades* qui avaient, en fait, un effectif égal et souvent supérieur à celui des divisions françaises.

Corps Pirch I : Divisions d'infanterie Tippelskirch, Krafft, Brause et Rose, Réserve de cavalerie, von Jurgass, 36 escadrons; 10 batteries.

Corps Thielmann : Divisions d'infanterie Borcke, Kemphen, Lück et Stülpnagel, Réserve de cavalerie, Hobé, 24 escadrons, 6 batteries.

Corps Bulow : Divisions Haacke, Ryssell, Losthin et Hiller, Réserve de cavalerie, prince Guillaume de Prusse, 43 escadrons, 11 batteries.

2. Corps Hill : Divisions Clinton et Colville (Anglais, Légion germanique, Hanovriens), Division Stedmann (Hollando-Belges), Brigade hollandaise d'Anthing (dite brigade indienne), Brigade de cavalerie hanovrienne, d'Estorf, 4 batteries.

Corps d'Orange : Division Cooke (gardes anglaises), Division Alten (Anglais, légion germanique, Hanovriens), Division Perponcher (Hollandais, Belges, Hanovriens), Division Chassé (Belges et Hollandais), Division de cavalerie Collaert (carabiniers, dragons et hussards hollando-belges), 7 batteries.

Cavalerie d'Uxbridge : Brigade Sommerset (*Life-guards*, *Horse-guards* et dragons de la garde), Brigade Ponsonby (1^{er}, 2^e et 6^e dragons anglais), Brigade Grant (hussards anglais), Brigades Vandeleur, Dörnberg, Vivian et Arendschild (Anglais et légion germanique).

Réserve : Division Picton (11 bataillons anglais et 4 hanovriens), Division Cole

Dans les positions qu'elles occupaient, il fallait deux grandes journées de marche à chacune des deux armées pour se concentrer sur leur ligne de contact et le double de temps pour se concentrer sur l'aile droite anglaise ou sur l'aile gauche prussienne, Cette excessive extension des cantonnemens, si périlleuse en face d'un adversaire comme Napoléon et si favorable au succès du plan hardi qu'il avait conçu, a été critiquée par presque tous les écrivains militaires. Wellington et les apologistes de Blücher ont cherché à justifier ces dispositions par les difficultés de faire vivre les troupes et par la nécessité de se garder sur tous les points. Le vrai, c'est que tout en admettant l'hypothèse d'une attaque de Napoléon et bien qu'ils se fussent même concertés pour y parer éventuellement, les alliés la croyaient plus qu'improbable. Le 15 juin, à l'heure où l'Empereur avait déjà le pied sur le territoire belge, Wellington exposait tranquillement, dans une longue lettre au tsar, comment il comptait prendre l'offensive à la fin du mois. Il pensait comme Blücher, qui quelques jours auparavant avait écrit à sa femme : « Nous entrerons bientôt en France. Nous pourrions bien rester ici encore une année, car Bonaparte ne nous attaquera pas. »

V

Le 15 juin à 3 heures et demie du matin, les avant-gardes françaises passèrent la frontière à Leers, à Cour-sur-Heure et à Thy. D'après l'ordre de mouvement expédié du quartier impérial, dans la soirée de la veille, l'armée marchait sur Charleroi en trois colonnes principales : la colonne de gauche (corps de Reille et corps d'Erlon par Thuin et Marchienne); la colonne centrale (corps de Vandamme, corps de Lobau, garde impériale et réserve de cavalerie de Grouchy) par Ham-sur-Heure, Jamioul et Marcinelle; la colonne de droite (corps de Gérard) par la route de Philippeville. L'Empereur avait tout combiné au point de vue proégetique pour faire l'écoulement rapide de cette masse d'hommes et pour éviter aux troupes l'énervante fatigue du piétinement sur place; il avait tout disposé au point de vue tactique pour faciliter en cas de résistance sérieuse de l'ennemi le prompt déploiement et l'aide mutuelle des diverses colonnes. La levée

(Anglais et Hanoviens, 1 batterie). Contingent de Brunswick 3 bataillons, 5 escadrons, 2 batteries). Brigade Kruse (Nassaviens). Artillerie de réserve, 12 batteries.

des bivouacs pour les différens corps d'armée était échelonnée de demi-heure en demi-heure, les troupes les plus rapprochées de la frontière ayant à se mettre en mouvement dès 3 heures du matin, les troupes les plus éloignées à 8 heures seulement. Douze régimens de cavalerie éclairaient la marche. Il était prescrit aux autres corps à cheval de cheminer à la gauche des troupes d'infanterie. Les sapeurs de chacun des corps d'armée devaient être réunis et marcher dans chaque corps après le premier régiment d'infanterie légère. Trois compagnies de pontonniers avec quinze pontons et quinze bateaux étaient désignées pour suivre immédiatement le corps de Vandamme ; les ambulances devaient se mettre en mouvement à la suite du quartier général. Il y avait ordre de brûler toute voiture qui se glisserait dans les colonnes et de ne laisser approcher, jusqu'à nouvel avis, à plus de trois lieues de l'armée les bagages et les pares de réserve. Les généraux commandant les avant-gardes étaient tenus de régler leur marche de façon à rester toujours à la hauteur les uns des autres, de bien s'éclairer dans toutes les directions, d'interroger les habitans sur les positions ennemies, de saisir les lettres dans les bureaux de poste, de se communiquer mutuellement leurs renseignemens et d'adresser de fréquens rapports à l'Empereur qui serait lui-même avec la tête de la colonne centrale. Toute l'armée devait avoir passé la Sambre avant midi.

Cet ordre de mouvement est, avec justice, regardé comme un modèle. Jamais, aux heures fortunées d'Austerlitz et de Friedland, Napoléon n'avait dicté un dispositif de marche plus étudié ni mieux conçu. Jamais son génie n'avait été plus lucide, jamais il n'avait mieux montré son application au détail, ses larges vues sur l'ensemble, sa clarté et sa maîtrise de la guerre.

Les ordres par malheur ne furent point ponctuellement exécutés. Drouet d'Erlon prit sur lui de commencer son mouvement à 4 heures et demie, au lieu de lever ses bivouacs à 3 heures, comme cela était prescrit. Vandamme, qui devait partir à 3 heures, attendait encore à 5 heures passées les instructions du quartier impérial. La nuit, l'officier porteur de l'ordre de mouvement s'était cassé la cuisse en tombant de cheval et était resté inerte et isolé en pleine campagne. Vandamme ne fut prévenu de la marche de l'armée que par l'arrivée du corps de Lobau à l'arrière de ses bivouacs. Les troupes de Gérard, enfin, qui devaient également se mettre en route à 3 heures, se trouvèrent rassem-

blées au point initial, sur la route de Philippeville à la hauteur de Florenne, à 7 heures seulement.

Tout le 4^e corps était en émoi. On venait d'apprendre que le général de Bourmont, commandant la division de tête, avait passé à l'ennemi. Cette désertion confirmait bien malencontreusement les craintes de trahison et les suspicions contre les chefs dont depuis trois mois les soldats avaient l'esprit troublé. Des murmures et des imprécations partaient des rangs. Déjà un des brigadiers de Bourmont, le général Hulot, « jugeant le moment critique », avait calmé les deux régimens sous ses ordres en leur jurant solennellement, l'épée à la main, « de combattre avec eux les ennemis de la France jusqu'à son dernier souffle. » Gérard, à son tour, crut devoir passer devant le front des troupes et les haranguer; elles répondirent par des acclamations. Gérard, sans doute, était plus contrarié encore que ses soldats de la désertion de son protégé Bourmont. Hulot lui en donna les détails.

Un peu après 5 heures du matin, Bourmont était monté à cheval à Florenne avec tout son état-major, le colonel Clouet, le chef d'escadrons de Villoutreys, les capitaines d'Andigné, de Trélan et Sourda et une escorte de cinq chasseurs. Les avant-postes français passés, il avait remis au brigadier de chasseurs une lettre pour Gérard, écrite à Florenne, l'avait congédié ainsi que l'escorte, et s'était élancé au galop avec ses officiers dans la direction de la frontière. Il disait dans sa lettre à Gérard : « ... Je ne veux pas contribuer à établir en France un despotisme sanglant qui perdrait mon pays... J'aurais donné ma démission et serais allé chez moi si j'avais pu croire qu'on m'en laissât le maître. Cela ne m'a pas paru vraisemblable et j'ai dû assurer ma liberté par d'autres voies... On ne me verra pas dans les rangs étrangers. Ils n'auront de moi aucun renseignement capable de nuire à l'armée française, composée d'hommes que j'aime et auxquels je ne cesserai de porter un vif attachement (1). »

Deux heures après avoir écrit cette protestation qu'il n'était

(1) C'est en vain que dans sa lettre Bourmont s'efforce d'excuser sa conduite. Il est trop prouvé que, loin de le contraindre à prendre un commandement, l'Empereur n'avait consenti à l'employer que sur les instances réitérées de Ney et de Gérard et que, très vraisemblablement, si ces deux officiers avaient tant insisté, c'était à la demande de Bourmont lui-même. La lettre à Gérard ne prouve qu'une chose : la préméditation de Bourmont, préméditation confirmée d'ailleurs par le détail, cité plus loin, d'une cocarde blanche à son chapeau dès son entrée sur le territoire ennemi. Il n'avait pas, apparemment, trouvé cette cocarde sur la grande route.

qu'un déserteur et non un traître, Bourmont révélait au colonel de Schutter, commandant les avant-postes prussiens de la Sambre, que les Français attaqueraient Charleroi dans l'après-midi. Un peu plus tard, il dit au colonel de Reiche, aide de camp de Ziéten, que l'armée française s'élevait à 120 000 hommes (1). Enfin, quand, vers trois heures, il rencontra Blücher près de Sombreffe, il se serait à coup sûr empressé de répondre à toutes les questions que celui-ci lui eût posées. Mais le vieux soldat, révolté de voir un homme portant un uniforme de général de division désert le matin d'une bataille, daigna à peine lui parler. Un de ses aides de camp ayant fait remarquer au feld-maréchal qu'il devrait se montrer moins brusque envers Bourmont, puisque celui-ci avait une cocarde blanche, Blücher, sans s'inquiéter de savoir si le transfuge comprenait l'allemand, dit tout haut : « Qu'importe la cocarde quand on n'est pas bon à jeter aux chiens! »

L'ennemi n'avait besoin des révélations de ce traître. Dès le 9 juin, Ziéten était informé de grands mouvemens de troupes sur la frontière. Le 12, le général Dörnberg, commandant la brigade de cavalerie légère détachée en avant de Mons, avait envoyé à Wellington, qui l'avait fait transmettre à Blücher, l'avis que 100 000 Français se concentraient entre Avesne et Philippeville. Le 13, le même Dörnberg, qui avait de nombreux espions sur la frontière, écrivit directement à Blücher qu'une attaque lui paraissait imminente. Le 14, Pirch II annonça de Marchiennes que les Français attaqueraient le lendemain. Dans la soirée, tous les avant-postes prussiens se rendaient parfaitement compte de la proximité de l'armée impériale. En vain on avait eu la précaution d'établir les feux de bivouac dans des plis de terrain, la lueur de ces innombrables brasiers réverbérait sur le ciel qui s'illuminait d'une grande clarté blanche.

Bien que Blücher et Wellington eussent toujours pensé que Napoléon ne prendrait pas l'offensive, ils s'étaient cependant concertés en vue de cette éventualité. Le 3 mai, dans une entrevue à Tirlemont, ils avaient convenu, au cas d'une attaque par

(1) Non content d'avoir parlé, Bourmont écrivit le soir, de Namur, au duc de Feltre, comme s'il voulait laisser un témoignage de sa trahison : « ...Parti ce matin de Florenne, j'ai laissé le 4^e corps sous les ordres du général Gérard à Philippeville. Il aura probablement marché aujourd'hui sur Charleroi. Le reste de l'armée, c'est-à-dire trois corps et la garde, était massé vers Beaumont. Il est vraisemblable que les Anglais ou les Prussiens seront attaqués demain. »

Philippeville ou Beaumont, de porter leurs troupes sur la ligne Gosselies-Fleurus ou les Quatre-Bras-Sombrefte. Des instructions en conséquence avaient été envoyées dès le 5 mai par Blücher à ses commandans de corps d'armée. Ziéten, qui commandait le 1^{er} corps, le plus rapproché de la Sambre, avait l'ordre, s'il était attaqué, de replier lentement ses avant-postes sur Fleurus, où se rassembleraient ses quatre divisions, et d'attendre là le développement des manœuvres de l'ennemi. Le 14 juin avant midi, Blücher renouvela ses instructions à Ziéten, à Pirch 1^{er}, à Thielmann et à Bülow.

Les avant-postes de Pirch II, qui couvraient le front du corps de Ziéten, s'attendaient donc à être attaqués le matin du 15 juin. Ils reçurent les tirailleurs français à coups de fusil, puis, en danger d'être débordés, ils se retirèrent pied à pied, de position en position, jusqu'à la Sambre. Dans ces divers engagements, à Thuin, à Ham, au bois de Montigny, à la ferme de la Tombe, les Prussiens perdirent environ 500 hommes, tués, blessés ou prisonniers. Toujours poussant l'ennemi, les têtes de colonnes françaises arrivèrent entre neuf et dix heures au bord de la Sambre : la division Bachelu, du corps de Reille, devant Marchiennes; la cavalerie de Pajol devant Charleroi. Les ponts, barricadés, étaient défendus par de l'infanterie et du canon. L'attaque de Marchiennes, trop longuement préparée, prit deux heures. Ce fut seulement un peu avant midi que le 2^e léger enleva le pont à la baïonnette. Reille fit aussitôt déboucher le 2^e corps, mais, le pont étant étroit, les quatre divisions et la cavalerie n'eurent achevé leur mouvement qu'au milieu de l'après-midi. Le 1^{er} corps qui suivait le corps de Reille ne commença le sien qu'à 4 heures et demie.

Pajol fut aussi retenu longtemps devant le pont de Charleroi. Entre 9 et 10 heures, le 1^{er} hussards tenta un hurrah qui échoua sous le feu nourri des tirailleurs embusqués dans les maisons, derrière les haies et la barricade. Pour forcer cette position il fallait de l'infanterie. Pajol se résigna à attendre le corps de Vandamme, qui, il le croyait, le devait suivre à courte distance. Comme on sait, ce corps d'armée avait levé ses bivouacs quatre heures trop tard. Vers 11 heures, Pajol vit arriver non point Vandamme, mais l'Empereur lui-même avec les marins et les sapeurs de la garde et la jeune garde de Duhesme. Informé du retard de Vandamme, Napoléon avait envoyé l'ordre à cette division de

quitter son rang dans la colonne centrale pour se porter à vive allure vers Charleroi par un chemin de traverse. Sapeurs et marins s'élançèrent sur le pont et déblayèrent la barricade, ouvrant le passage aux escadrons de Pajol. Les Prussiens s'étaient déjà retirés. Les cavaliers, gravissant au grand trot la rue tortueuse et escarpée qui traverse Charleroi du sud au nord, les poursuivirent jusqu'à la bifurcation des routes de Bruxelles et de Namur. Pajol détacha le 1^{er} hussards sur la route de Bruxelles pour éclairer la gauche et s'engagea avec le gros de sa cavalerie sur la route de Namur par où les Prussiens débusqués de Charleroi opéraient leur retraite.

VI

Il était un peu plus de midi. L'Empereur, acclamé par les habitans, traversa Charleroi. Il s'arrêta au pied des glacis éboulés, à quelque cent mètres de l'embranchement des routes de Bruxelles et de Namur, près d'une petite guinguette située à gauche de la route et appelée la Belle-Vue. De là, on dominait toute la vallée de la Sambre. Il descendit de cheval, se fit apporter une chaise de la Belle-Vue et s'assit à une dizaine de pas de la route pour regarder passer les troupes. En l'apercevant, cavaliers et fantassins poussaient des vivats qui couvraient les roulemens des tambours et les éclats des trompettes. L'enthousiasme tenait de la frénésie; les soldats sortaient des rangs « pour embrasser le cheval de leur Empereur ». Selon un témoin, Napoléon s'assoupit bientôt, et le bruit des acclamations ne put le tirer de son sommeil. Le fait ne paraît pas invraisemblable si l'on se rappelle qu'à Paris, aux mois d'avril et de mai 1815, l'Empereur était pris souvent de ces somnolences soudaines, et si l'on réfléchit que ce jour-là, à midi, il était resté déjà sept ou huit heures à cheval.

Il dort bien peu de temps, car, à une heure et demie au plus tard, Gourgaud qui avait accompagné le 1^{er} hussards sur la route de Bruxelles revint au galop annoncer que les Prussiens se montraient en forces à Gosselies. L'Empereur, inquiet pour sa gauche, envoya en soutien du 1^{er} hussards Lefebvre-Desnouëttes avec la cavalerie légère de la garde (chasseurs et lanciers) et fit établir sur la route de Bruxelles, à deux kilomètres de Charleroi, un des régimens de jeune garde de Duhesme et une batterie à

cheval. Ces dispositions prises, il dépêcha Gourgaud à Marchiennes avec l'ordre pour le général Reille de marcher sur Gosselies. Quelques instans plus tard, entre 2 heures et 2 heures un quart, survint le maréchal Ney.

Arrivé le 13 juin à Avesnes, en poste, sans ses chevaux et avec un seul aide de camp, Ney n'avait trouvé, le lendemain, qu'une carriole de paysans pour aller à Beaumont. Là dans la matinée du 15, il avait acheté deux chevaux au maréchal Mortier, rendu impotent par une soudaine sciatique, et avait piqué sur Charleroi en longeant les colonnes. Les soldats le reconnaissaient et paraissaient heureux de le revoir. « Ça va marcher ! criaient-ils, voilà le rougeaud. »

L'Empereur qui voulait aussi que « ça marchât » dit au maréchal : « Bonjour ! Ney. Je suis bien aise de vous voir. Vous allez prendre le commandement des 1^{er} et 2^e corps d'armée. Je vous donne aussi la cavalerie légère de ma garde, mais ne vous en servez pas. Demain vous serez rejoint par les cuirassiers de Kellermann. Allez, poussez l'ennemi sur la route de Bruxelles et prenez position aux Quatre-Bras. »

Sur le terrain, en présence de l'ennemi, le beau plan stratégique conçu à Paris par Napoléon se précise et se développe. Il comptait seulement, dans cette première journée, se porter sur le point de jonction présumé des deux armées alliées de façon à les y devancer. Maintenant, puisque ses adversaires lui en laissent le temps, il va étendre son champ d'action et les mettre dans l'impossibilité de se réunir. Le gros des Anglais venant de Bruxelles et le gros des Prussiens venant de Namur, les deux armées doivent nécessairement opérer leur jonction par la chaussée de Namur à Nivelles qui passe à Sombreffe et croise aux Quatre-Bras la route de Charleroi à Bruxelles. L'Empereur veut donc porter son aile gauche aux Quatre-Bras et son aile droite à Sombreffe. Lui-même s'établira à Fleurus, sommet du triangle formé par ces trois points, prêt à fondre, avec sa réserve, sur celle des deux armées ennemies qui s'approchera la première.

Grouchy arriva comme l'Empereur achevait de donner ses instructions au maréchal Ney, qui partit sur-le-champ. Parvenu une heure auparavant au pont de Charleroi avec les dragons d'Exelmans, Grouchy, impatient de rejoindre son 1^{er} corps de cavalerie qu'il supposait engagé, avait devancé la colonne et s'était porté à Gilly en un temps de galop. Après avoir reconnu la position

ennemie, il venait demander des ordres à l'Empereur. Celui-ci monta aussitôt à cheval, voulant se rendre compte par lui-même. Il était près de 3 heures, les dragons avaient fini de déboucher, et l'avant-garde de Vandamme entra dans Charleroi.

Le général Pirch II avait établi sa division en arrière de Gilly, le front couvert par le ruisseau boueux du Grand-Trieux. Quatre bataillons et une batterie occupaient les pentes des hauteurs boisées qui dominent le vallon depuis l'abbaye de Soleillemont jusqu'à Chatelineau; trois autres bataillons se tenaient en réserve près de Lambusart; un régiment de dragons observait la Sambre, de Chatetet à Farciennes. Trompé par l'extension de cette ligne de bataille, extension qui avait précisément pour but d'imposer aux Français, Grouchy évaluait les forces de l'ennemi à une vingtaine de mille hommes. L'Empereur jugea au premier coup d'œil qu'il y en avait tout au plus dix mille. Il arrêta avec Grouchy, investi verbalement du commandement de l'aile droite, les dispositions d'attaque. Une des divisions de Vandamme, secondée par la cavalerie de Pajol, assaillirait l'ennemi de front, tandis que Grouchy l'aborderait de flanc, en passant à gué le ruisseau, près du moulin Delhatte, avec les dragons d'Exelmans. On poursuivrait alors les Prussiens jusqu'à Sombreffe où l'on prendrait position.

Ces ordres donnés, l'Empereur regagna Charleroi afin d'activer la marche du corps de Vandamme. Il eût mieux valu qu'il restât à Gilly. En son absence, Vandamme et Grouchy mirent deux heures à combiner leur attaque. Vers 5 heures et demie, l'Empereur, surpris de ne point entendre le canon, revint sur le terrain; il enjoignit à Vandamme de donner tête baissée contre l'ennemi.

Après une courte canonnade qui éteignit le feu des pièces de Pirch II, trois colonnes, de deux bataillons chacune, s'élançèrent, baïonnettes croisées. Les Prussiens, postés en première ligne, n'attendirent pas le choc. Sur l'ordre de Ziéten, Pirch les mit incontinent en retraite. Irrité de voir ces bataillons se retirer sans pertes, l'Empereur ordonne à l'un de ses aides de camp, le général Letort, « de charger, d'écraser l'infanterie prussienne » avec ses escadrons de service. Letort ne prend pas le temps de réunir les quatre escadrons. Il part avec les seuls dragons; les autres suivront quand ils seront prêts! Il franchit le ruisseau au nord de la route, dans la partie la moins encaissée du ravin, retransverse la route devant les colonnes de Vandamme et fond sur les Prussiens près de Sart-Allet. Deux des quatre bataillons

parvinrent à gagner les bois. Les deux autres, formés en carrés, furent enfoncés et sabrés; leurs débris se sauvèrent dans les bois, dont une compagnie du 1^{er} régiment de la Prusse Occidentale occupait la lisière. En les poursuivant, Letort reçut une balle dans le ventre, qui le jeta mortellement blessé à bas de son cheval. Les dragons adoraient ce chef doux et intrépide; ils vengèrent sa mort en massacrant avec une joie féroce tout ce qu'ils trouvèrent à portée de leurs longues épées.

Pendant ce combat, les dragons d'Exelmans, brigades Burthe et Vincent en tête, débouchaient au-dessus de Chatelineau, culbutaient le régiment de dragons du colonel Moïsky, chassaient un bataillon du bois de Pironchamp et le rejetaient sur Lambusart. Toutes les troupes de Pirch s'étant ralliées là, l'ennemi fit tête. Attaqué simultanément par les dragons d'Exelmans et par la cavalerie légère de Pajol qui avait dépassé à leur droite les colonnes de Vandamme, il se replia sur Fleurus. Grouchy avait conduit en personne l'attaque de droite. Bien que le jour déclinât, il voulait emporter Fleurus et pousser les Prussiens jusqu'à Sombreffe, selon les ordres de l'Empereur. Mais Vandamme, qui avait déjà commencé d'établir ses bivouacs entre Winage et les bois de Soleillemont, refusa formellement d'aller plus loin, disant que ses troupes étaient trop fatiguées et que d'ailleurs « il n'avait point d'ordres à recevoir du commandant de la cavalerie. » Grouchy, ne pouvant attaquer Fleurus sans infanterie, fut contraint de s'arrêter à deux portées de canon de ce village. Les corps d'Exelmans et de Pajol bivouaquèrent en première ligne, couvrant l'infanterie de Vandamme, entre Lambusart et Campinaire.

VII

L'aile gauche n'avança pas non plus aussi loin que le voulait l'Empereur. Le 1^{er} hussards, envoyé de Charleroi sur la route de Bruxelles, avait rencontré vers une heure et demie, au delà de Jumet, la cavalerie du colonel Lutzow qui couvrait la concentration à Gosselies de la division Steinmetz. Les uhlands ramenaient assez vivement les hussards, lorsqu'ils furent chargés et repoussés à leur tour par les lanciers de Piré, avant-garde du corps de Reille. Reille pressa la marche de son infanterie, parvint entre deux et trois heures à portée de canon de Gosselies et fit ouvrir le feu contre ce village. Au moment où les colonnes d'attaque com-

mençaient leur mouvement, arriva le maréchal Ney avec la cavalerie légère de la garde qu'il avait rejointe en route. La division Steinmetz s'était déjà mise en retraite vers Ligny. Gosselies fut occupé après un léger combat contre l'arrière-garde prussienne.

Au lieu de continuer sa marche sur la route de Bruxelles, Ney, jugeant sans doute qu'il s'était déjà trop avancé par rapport à l'aile droite de l'armée, prit une position d'attente. Il établit les quatre divisions d'infanterie de Reille autour de Gosselies et déploya toute sa cavalerie en avant de ce village. Cependant des scrupules lui vinrent, car il avait l'ordre formel de l'Empereur de pousser l'ennemi. Pour y obéir dans la plus petite mesure possible il détacha vers les Quatre-Bras les lanciers et les chasseurs de la garde; quelques instans après, il dirigea sur Mellet, point intermédiaire entre les Quatre-Bras et Gosselies, la division Bachelu et la cavalerie légère de Piré.

Arrivés un peu avant 5 heures en vue de Frasnes, les lanciers de la garde furent reçus à coups de canon. Le village était occupé par un bataillon de Nassau et une batterie à cheval commandés par le major Normann. Cet officier, laissé sans aucune instruction, avait entendu la canonnade de Gosselies et pris aussitôt des dispositions pour défendre bravement son poste. Lefebvre-Desnouëttes fit incontinent demander quelque infanterie. Un bataillon du 2^e léger, tête de colonne de la division Bachelu, parvenu à la hauteur de Mellet, continua sa route vers Frasnes. Les tirailleurs ouvrirent le feu contre les Nassaviens. En attendant ce renfort, Lefebvre-Desnouëttes avait dirigé une partie des lanciers sur la droite de Frasnes, de façon à tourner l'ennemi. L'escadron de l'île d'Elbe (Polonais), commandé par le général Édouard de Colbert en personne, poussa jusqu'aux Quatre-Bras qui n'étaient pas occupés. Mais se trouvant sans soutien, fort loin du gros de sa division, Colbert revint près de Frasnes. Dans l'intervalle, le bataillon du major Normann s'était replié sur la route en maintenant toujours les Français à petite portée de canon. Il prit position sur la lisière du bois de Bossu, à 2 kilomètres en avant des Quatre-Bras, où arrivait au même instant le prince Bernard de Saxe-Weimar avec quatre bataillons de Nassau. Prévenu fortuitement à Genappe du passage de la Sambre par les Français, ce jeune prince avait, de son chef, mis ses troupes en marche pour aller occuper cet important point stratégique.

Au bruit du canon, le maréchal Ney avait rejoint son avant-

garde. Il reconnut la position. Bien que les Nassaviens fussent seulement 4 500 avec huit pièces de canon, c'était assez pour défendre les Quatre-Bras contre les 1 700 lanciers et chasseurs de Lefebvre-Desnouëttes soutenus par un seul bataillon. Ney se contenta de faire exécuter quelques charges assez molles contre les bataillons de Nassau en position devant les Quatre-Bras et de diriger à l'est de ce point, du côté de Sart-Dame-Aveline, une reconnaissance qui ne s'approcha même pas à portée de fusil des petits-postes ennemis. Puis, un peu avant 8 heures, il rallia à Frasnes, où elle s'établit, la division de Lefebvre-Desnouëttes et revint à Gosselies pour y passer la nuit.

L'aide de camp de Ney pendant cette campagne, le colonel Heymès, a donné comme explication ou comme excuse de la conduite du maréchal « qu'il n'y avait pas une chance sur dix » de s'emparer des Quatre-Bras. En effet, quand le maréchal arriva en vue des Quatre-Bras, non point à 10 heures du soir comme le prétend Heymès, mais à 7 heures au plus tard, il ne pouvait songer à enlever cette position avec deux régimens de cavalerie. Mais si, dès 4 heures de l'après-midi, étant à Gosselies, Ney avait mis en marche sur la route de Bruxelles le quart seulement des troupes que l'Empereur lui avait confiées, soit deux divisions de cavalerie, deux d'infanterie et quatre batteries, avant 9 heures, il eût exterminé aux Quatre-Bras avec ces 14 000 hommes les 4 500 fantassins du prince Bernard de Saxe. En arrêtant autour de Gosselies tout le corps de Reille, Ney pour la première fois de sa vie avait cédé à la prudence. Il avait renoncé à occuper les Quatre-Bras, sinon par un poste de cavalerie au cas où ce point ne serait pas défendu. Il avait jugé que ce serait compromettre un corps d'armée que de le porter en flèche, à cinq lieues de l'aile droite, dans une position où l'on pouvait se trouver aux prises avec toutes les forces de Wellington. Des stratégestes ont déclaré que Ney agit selon les vrais principes de l'art de la guerre. C'est bien possible. Mais si le prince Bernard de Saxe avait entendu ces principes-là, il n'aurait pas obéi à l'inspiration de marcher aux Quatre-Bras avec quatre bataillons, dont chaque homme avait seulement dix cartouches, au risque d'y être écrasé par toute l'armée française.

UN MUSICIEN POÈTE.

SIDNEY LANIER

Poems of Sidney Lanier, new edition 1896, 1 vol. — The Science of English verse, 1 vol. — The English novel, 1 vol. New-York.

Deux génies planent sur la charmante ville de Baltimore, couchée toute rose, sous un soleil qui est déjà celui du Midi, au fond de l'immense baie dans laquelle vient mourir une large rivière ; deux génies poétiques, l'un plus célèbre encore à l'étranger que dans sa patrie, tandis que l'autre est presque absolument inconnu en Europe. Leurs noms : Edgar Poe et Sidney Lanier, l'Ahriman et l'Ormuzd de l'endroit, le démon de perversité et l'ange de lumière ; celui-là emporté par des passions morbides qui le conduisirent à l'ignominie, celui-ci fidèle au plus pur idéal dans sa vie, comme dans son œuvre ; tous les deux marqués par la fatalité, victimes d'une affreuse misère, tous les deux morts jeunes, presque au même âge, après avoir longuement souffert d'un mal qui ne pardonne pas. Ils sont à des degrés différens, avec leurs dissemblances et leurs analogies, la gloire du Sud américain qui ne peut, on le sait, se vanter d'une littérature aussi riche que celle du Nord. Poe, né à Boston, appartient à Baltimore par ses origines ; Lanier, né à Macon (Géorgie), lui appartient par adoption. Leurs tombeaux sont là : celui de Poe, prétentieux et médiocre, dans l'étroit cimetière d'une église presbytérienne, en pleine rue pour ainsi dire, puisqu'une grille basse le sépare de Fayette Street, jadis à la mode, mais devenue depuis un quartier d'écoles et de petits magasins. L'auteur du *Ver Conquérant*, toujours poursuivi

par le sort, ne peut même dormir dans le calme son dernier sommeil. Lanier, mieux partagé, repose sous les ombrages du cimetière de Greenmount, où les amis les plus chers qu'il eut à Baltimore, M. et M^{me} Lawrence Turnbull, lui ont fait place dans leur caveau de famille. Comme me le dit d'une façon touchante M^{me} Turnbull elle-même : — « Ils sont là côte à côte, notre ami le poète, qui a laissé au monde ses belles pensées, et notre petit enfant, grâce à qui les pensées d'autres poètes sont répandues dans un cercle où sans doute il eût exercé une noble influence si la mort l'eût épargné. » C'est en effet au nom du petit Percy Turnbull qu'a été faite cette donation qui chaque année amène, pour traiter de la poésie, un nouveau conférencier choisi parmi les plus célèbres, à l'université Johns Hopkins. Or, prononcer l'éloge de la poésie, c'est encore indirectement parler de Sidney Lanier; quoi que l'on puisse penser de son œuvre, il fut par excellence le poète, dans l'acception surhumaine de ce titre idéal, non pas seulement un savant ciseleur de rimes, mais un être d'exception, pénétré de « la sainteté du beau » et capable de réaliser ce qu'il souhaite dans sa pièce de *Life and Song*, « que la vie tout entière ne soit qu'un instrument de musique où le cœur bat dans le roseau, vibrant de joie, chantant ses peines, s'exprimant dans les moindres actes, de sorte que la foule puisse dire : Pour lui, chanter c'est vivre tout haut; travailler, c'est chanter de ses mains. » — Et jamais chant plus noble que la vie de Lanier ne s'éleva sous le ciel; elle montre, exemple rare aujourd'hui, le combat d'une volonté invincible, souveraine, sûre d'elle-même, contre tous les obstacles réunis, la misère, la maladie, la mort, tenues en échec par une puissance supérieure qui ne désarma que quand Dieu le voulut.

Mon âme est comme la rame qui par momens — Lutte et succombe sous la vague, — Puis brille de nouveau et balaye la mer. — A chaque seconde je renaïs d'une nouvelle tombe.

Et maintenant, après tant d'efforts, il dort, accueilli par l'amitié, sous un tertre vert, sans monument d'aucune sorte, dans le même champ où blanchissent les os de la beauté ambitieuse qui fut Elizabeth Patterson Bonaparte et du citoyen généreux, bienfaiteur de sa ville, qui par la fondation d'une grande université immortalisa le nom de Johns Hopkins.

Rien ne reste à dire sur le mauvais génie dégradé, orageux,

désespéré, dont Arvède Barine a exposé ici même (1), avec sa maîtrise habituelle, les vices irrésistibles et les sublimes hallucinations. Il va de soi que le bon génie divinement enveloppé de vertu et de sérénité dans des infortunes égales inspirera beaucoup moins d'intérêt; le Paradis semble fade au sortir de l'Enfer. Aussi glisserai-je vite sur les aventures personnelles de Sidney Lanier; il me paraît nécessaire en revanche d'insister sur ses théories d'art, dont plus d'un a profité sans le citer jamais. La tâche est difficile, car musique et poésie se trouvent dans son œuvre si étroitement enlacées qu'il est impossible de séparer nulle part la beauté de l'idée de celle du son; le livre curieux, mais très spécial, qu'il écrivit sur la prosodie anglaise, renverse les barrières qui séparent, au gré du vieux Lessing, la poésie de la musique. De ces deux arts il fit un seul, et il y excella, ce qui ne veut pas dire qu'il doive faire école.

I

Ce fut à la Nouvelle-Orléans, il y a peu d'années, que j'entendis pour la première fois, je l'avoue à ma honte, le nom à demi français de Sidney Lanier. Une de ses admiratrices, surprise de mon ignorance, me fit lire les *Marais de Glynn*, qui évoquèrent à mes yeux avec une force extraordinaire les paysages tout nouveaux pour moi que je venais de traverser. Je les revoyais, je les admirais, je les comprenais mieux encore que la première fois, ces grands bois de chênes verts aux lianes échevelées dont le crépuscule d'émeraude rejoint une plage de sable précédant le marais. C'est là que l'inspiration est venue à Sidney Lanier, là sur « la plage grise, étincelante comme la ceinture même de l'aurore ». Son âme « tout le jour avait bu dans les nefs de la forêt l'âme du chêne », et maintenant, affermi contre les hommes, le poète ose aborder « la longueur, la largeur, la majestueuse courbe des immenses marais de Glynn ». Ils l'attirent, le fascinent; je ne crois pas qu'on ait jamais poussé plus loin le choix des mots qui évoquent les visions de la nature et qui sont en eux-mêmes musique, couleur, parfums. Elle nous apparaît « sinueuse au sud, et sinueuse au nord, cette zone de sable qui relie la frange éblouissante du marais aux plis de la terre. » Les lignes se déroulent

(1) Voir la *Revue* du 43 juillet et du 4^{er} août 1897 : *Essais de littérature pathologique*.

comme le tissu d'argent qui drape la sveltesse d'une vierge. S'évanouissant, fuyant, reparaisant toujours, la plage n'est plus enfin qu'une flaque de lumière vacillante. « Qu'importe que derrière moi, à l'ouest, se dresse la haute muraille des forêts? Le monde est à l'orient; combien amples le marais, et la mer, et le ciel! Lieue sur lieue d'herbe drue, aux larges lames, montant à ceinture d'homme, verte et de taille uniforme, sans nuances et sans éclat. Elle s'étale à loisir en une nappe unie jusqu'à la limite bleue. »

— Oh! qu'est-ce qui se passe au loin dans le marais et dans la mer terminale, — Que mon âme semble soudain affranchie — Du poids de la destinée, de la triste discussion du mal, — Par la longueur, et la largeur et la courbe des marais de Glynn? — Marais, combien candide et simple et libre et sans réserve — Te proclames-tu devant le ciel et t'offres-tu à la mer! — Plaines tolérantes qui souffrez la mer, et la pluie, et le soleil, — Vous vous étendez, vous mesurez l'espace comme l'homme universel qui puissamment a gagné — Dieu dans la science, qui tire le bien de l'infinie douleur, des ténèbres la vision et d'une tache la pureté. — Ainsi que la sarcelle bâtit discrètement sur le gazon aqueux, — Je me bâtirai un nid sur la grandeur de Dieu, — Je m'envolerai dans la grandeur de Dieu comme la sarcelle vole — Dans la liberté qui remplit tout l'espace entre le marais et les cieux. — Par autant de racines que l'herbe des marais en pousse dans le sol de Glynn, — Je plongerai de tout cœur dans la grandeur de Dieu. — A la grandeur de Dieu ressemble cette immensité — Des marais, des généreux marais de Glynn. — Et la mer se prête largement comme le marais : — Voyez, dans son abondance, la mer — Se répand. Bientôt ce sera le flux. — Voyez, la grâce de la mer se répand alentour — Dans tous les canaux compliqués qui se dirigent d'ici, de là — Partout, — Jusqu'à ce que les eaux aient inondé les moindres ravins et les plus fins replis, — Et que le marais soit sillonné d'un million de veines, — courant comme des essences d'argent et de rose — Dans l'éclat rosé et argenté du soir. — Adieu, seigneur soleil! Les ruisseaux débordent, d'innombrables rigoles se creusent — Entre les brins d'herbe; les lances des roseaux s'agitent; — Un frémissement d'ailes rapide bruit à l'occident; — Il passe, tout est tranquille, les courans ont fait halte — Et la mer et le marais ne sont qu'un. — Combien calme la plaine des eaux! — La mer qui monte est en extase, — La mer est au plus haut — Et il fait nuit. — Et maintenant de l'immensité de Dieu, les eaux du sommeil — Rouleront sur les âmes des hommes. — Mais qui révélera à notre intelligence éveillée — Les formes qui nagent et les formes qui rampent — Sous les eaux du sommeil? — Je voudrais savoir ce qui nage dessous quand survient la marée — Sur la longueur et la largeur des merveilleux marais de Glynn.

Traduire des vers est toujours à peu près impossible, mais c'est presque une profanation que de toucher à ceux-ci, qui sont tout de

bon une suite de mélodies, mélodies suggestives, délicates, exquisément colorées, avec quelques maniérismes cependant qui défendent de comparer, comme on l'a fait, Sidney Lanier à Beethoven. Il est quand même un grand virtuose, et les chercheurs de nouveauté qui se sont évertués après lui à susciter des émotions musicales doivent reconnaître la supériorité de celui qui fut par profession le plus étonnant joueur de flûte de son époque. Ses poèmes sont naturellement saturés de mélodie; voilà ce qui le distingue de tels de ses confrères¹ qui essayent à grand effort d'introduire, dans la poésie les procédés de la musique. Et il ne faut pas croire que Lanier s'en soit tenu au genre descriptif. Il sait tourner un sonnet :

L'OISEAU MOQUEUR

Superbe et seul sur le panache feuillu — Qui s'élève au-dessus de la masse des branches, — Il résumait les bois en chansons, — Imitant le cri de veille des faucons affamés, le mélancolique appel — Des colombes languissantes quand s'attardent leurs amans — Et tous ces jeux de la passion ailée qui jaillissent, tels qu'une rosée — A l'aurore, dans les bocages et les taillis. — Tout ce que faisaient ou rêvaient les oiseaux, cet oiseau le répétait, — Puis filant comme un trait vers le sol, il s'élançait — Sur l'herbe, saisit une sauterelle, en fait une chanson — A mi-vol, regagne son perchoir, — Se rengorge et revient à son art. — Douce science, explique-moi cette énigme : — Comment la mort d'un stupide insecte peut-elle être — La vie de ce coquet Shakspeare là-haut, — Sur l'arbre?

Comme les bois de chênes verts et les marais du Sud, l'oiseau moqueur, ce rossignol d'Amérique, était pour moi une nouvelle connaissance. Je confondis dans mes étonnemens et mes admirations le poète et la nature enchantée qu'il peignait, je m'enfonçai avec délices dans les broussailles emmêlées et fleuries, dans les brumes étincelantes du rêve poétique et du paysage réel, au point de ne plus bien distinguer l'un de l'autre. Revenue en France, je parlai à ceux de ses frères, les symbolistes que je pouvais connaître, de ma rapide et très incomplète découverte, espérant exciter leur sympathie et leur curiosité, car il me semblait qu'un poète seul pouvait dignement parler au monde de Sidney Lanier. Mais une parfaite indifférence accueillit la nouvelle. Alors, voyant que personne ne s'occupait du chantre des marais, je me dévouai faute de mieux; j'allai le chercher moi-même et l'étudier de près à Baltimore, en m'aidant de la lumière jetée sur son œuvre et sur sa vie

par une femme distinguée qui l'a connu dans l'intimité la plus étroite et qui a bien voulu mettre à ma disposition ses souvenirs.

II

Cette matinée chez Mrs Turnbull fut intéressante presque à l'égal d'une entrevue avec Sidney Lanier en personne, tant sa mémoire reste vivante dans cet intérieur éminemment esthétique où sont en honneur la musique et la poésie, et où la vie de toute une famille est construite elle-même à la façon d'une œuvre d'art. Le héros du roman de Mrs Turnbull : *A Catholic Man*, n'est autre que Sidney Lanier ; et le portrait scrupuleusement ressemblant de cet « homme universel » m'a certes été d'un grand secours. Le devoir de donner, à ceux qui n'aiment pas assez et dont les pensées rampent trop près de terre, le spectacle bienfaisant et contagieux d'une existence plus haute et moins aride, voilà pour ainsi dire la moralité de ce livre ; c'est aussi le but de l'existence de Mrs Turnbull, bien secondée par son mari. Une pensée de développement intellectuel incessant pour leurs quatre enfans et pour eux-mêmes possède ces fidèles disciples du poète ; ils y ajoutent le culte d'un jeune fils disparu, en souvenir de qui la mère a écrit un autre livre : *Val-Maria*, avec cette épigraphe : *Un petit enfant les conduira*, opposant le bien que peut faire une courte et innocente vie, fauchée dans sa fleur, au mal commis par le plus grand des conquérans qui a méconnu en lui-même l'image de Dieu.

Ce joli hôtel de Park Avenue a quelque chose du caractère d'un temple où rien de profane ni de vulgaire ne peut obtenir accès. Après avoir traversé les pièces de réception, je suis introduite dans un salon intime ouvrant sur une salle de musique, et dès le seuil je rencontre celui que j'étais venue chercher, le poète, représenté par un sculpteur allemand, Ephraïm Kayser, tel qu'il était en ses dernières années : le beau visage, aux traits réguliers et fiers, est émacié tragiquement par la maladie, la barbe fluviale ne dissimule pas le creux des joues, les cheveux, rejetés en arrière sur un front imaginatif, n'ont plus le mouvement de la santé ; le nez, toujours accentué, est devenu plus aquilin encore, les yeux grandis s'enfoncent dans l'orbite décharnée ; toute cette physionomie ardente et nerveuse est d'une spiritualité intense ; on dirait une tête d'ascète expirant, un saint Jean-Baptiste prêchant dans le désert. Par antithèse, Mrs Turnbull a placé non

loin de là un Lanier au corps glorieux passé à l'immortalité une fois pour toutes. Il apparaît dans le tableau symbolique que cette Américaine amie des arts a commandé à un peintre italien, Gatti, et où sont groupés tous les génies du passé, du présent et de l'avenir, ceux-ci perdus à demi dans les brumes lointaines et comptant parmi eux des femmes en grand nombre. Cette multitude d'élite, et de tous les siècles, entoure une montagne que domine le Christ, et de cette figure du Christ part la lumière qui éclaire le tableau, répandue brillante sur les personnages que Mrs Turnbull a fait placer chacun au rang déterminé par ses préférences. Me montrant une haute figure drapée qui marche en avant parmi les poètes de premier ordre, elle me dit : « Voici Sidney Lanier ! » Et comme, tout admiratrice que je sois des hymnes du marais, je hasardais quelques objections timides, elle développa cette théorie que ce qui exalte un homme est beaucoup moins ce qu'il a fait que ce qu'il aspire à faire. Peu importe qu'une vie ait été courte, une œuvre peu volumineuse si cette œuvre et cette vie ont suffi à ouvrir des voies nouvelles à la pensée humaine. Les vrais poètes sont des initiateurs et des prophètes. Il arrive que leurs visions, en avance des temps où ils naissent, ne soient pas pleinement comprises, fût-ce par eux-mêmes, mais force leur est de transmettre au monde le message dont ils sont porteurs. La gloire vient plus tard.

Il en a été ainsi pour Lanier. Longtemps ses vers furent tournés en ridicule, déclarés inintelligibles parce qu'ils sortaient des formes reçues ; déjà, cependant, vers la fin de sa vie, il avait acquis la preuve qu'il pouvait impunément oser, qu'on lui pardonnait certaines innovations de facture et de rythme, qu'un groupe attentif commençait même à s'y intéresser. En octobre 1881, une réunion commémorative de professeurs et d'étudiants eut lieu à l'Université Johns Hopkins où furent prononcés d'éloquens discours. Six ans après, une fête encore plus solennelle réunit à Baltimore les délégués de beaucoup d'autres villes. Le buste en bronze de Lanier fut offert à l'Université ; sur le piédestal taillé en marbre de Géorgie, se trouvait la flûte du poète et un rouleau de sa musique manuscrite. Ses propres paroles : *Ce temps-ci a besoin de cœur*, étaient tressées dans les cordes d'une lyre fleurie et force couronnes prodiguées en offrande. Nouveaux tributs non moins flatteurs, quand ensuite l'image du poète fut inaugurée à Macon, sa ville natale. Et de plus en plus sont suivies

les lectures publiques de ses poèmes faites par sa femme, et une société s'est formée pour étudier son œuvre, ni plus ni moins que celle de Browning. Ouvrant le volume unique qui renferme les poèmes, un petit volume d'environ deux cent cinquante pages, Mrs Turnbull me lut les plus beaux avec une émotion communicative en y ajoutant de très précieux commentaires. Elle me peignit la vie toute de mérite, de dignité, de privations fièrement cachées que Sidney Lanier avait menée à Baltimore; l'infinie délicatesse avec laquelle il esquivait les offres de service de quelques amis; son travail acharné pour gagner le pain de ses enfans dont il fut longtemps séparé, faute de pouvoir suffire aux besoins d'un ménage, séparé par conséquent aussi de la femme qu'il adorait. Et sur ses maigres et incertaines ressources, il lui fallait prélever de temps à autre de quoi se transporter au Texas, dans la Floride ou la Caroline, au soleil enfin, pour y ressaisir le souffle nécessaire. Tout en écrivant des vers quand le lui permettait un labeur rétribué, il apprenait sans relâche, dévoré du besoin de se tenir au courant de toutes les grandes questions contemporaines, très moderne dans ses curiosités, séduit par la science, épris en même temps de philosophie, d'histoire et de philologie, du vieil anglais surtout dont il pénétra les secrets, ce qui donne à sa langue une saveur si particulière. A tout cela il apportait la hâte impatiente du condamné qui se sent pressé par la mort. Sans crainte et sans faiblesse cependant, il attendait qu'elle lui versât « le coup de l'étrier », heureux quand même par la musique et assez intrépide pour chanter l'*Obstacle* au lieu de le maudire :

Du chagrin, des ténèbres, des épines, du froid, — Ne te plains pas, ô cœur, car tout cela — Dirige les hasards de la volonté — Comme les rimes dirigent la fougue de l'art.

Je prononce, à propos de son poème le plus célèbre, *Sunrise*, le mot de panthéisme.

— Oui, me dit Mrs Turnbull, panthéiste, il l'était, ces deux vers l'attestent :

*And I am one with all the kinsmen things
That e'er my Father fathered.*

Et je suis un avec toutes les choses parentes — Dont jamais mon père fut le père.

Mais c'était un panthéisme chrétien.

Et, pour me le prouver, elle indique la dernière strophe du

Cristal, lorsque, sur le coup de minuit, l'heure où la mort et la vérité se révèlent, le poète découvre que, chez toutes les plus grandes âmes, chez tous les plus grands génies, il y a quelque infirmité à excuser :

Mais toi, ô souverain Prophète du temps, — mais toi, ô poète des poètes, Langue de la sagesse, — Mais toi, ô homme le meilleur parmi les hommes, — Amour le meilleur entre les amours, — O vie parfaite, écrite en une œuvre parfaite, — De tous les hommes, l'ami, le prêtre, le serviteur, le roi, — Quel *si* ou quel *seulement*, quelle tache, quelle paille, — Quel défaut infime, quelle ombre de défaut, — Quel bruit colporté par la haine, — Quelle insinuation lâchée, quel manque de grâce, — Même sous l'étau de la torture, même dans le sommeil ou dans la mort, — Oh ! que trouverais-je à reprendre, à pardonner en toi, — Jésus, bon parangon, ô Christ de cristal ?

Et en effet la philosophie à laquelle tournent de plus en plus nombre d'églises protestantes doit accepter cet aveu comme une profession de christianisme, accordant à Jésus d'être fils de Dieu infiniment plus qu'aucun autre des enfans de Dieu, puisque, enfans de Dieu, nous le sommes tous.

Au cours de la ballade si originale *les Arbres et le Maître*, ce panthéisme chrétien s'affirme plus naïvement. Dans les bois, le Maître s'en va épuisé, à bout de forces et les olives ont des yeux pour lui et les petites feuilles grises lui témoignent de la tendresse, l'épine elle-même lui porte intérêt quand il entre dans les bois. Il sort des bois réconforté, content, réconcilié avec l'opprobre et la mort. On l'arrache à l'ombre des arbres et c'est sur un arbre qu'on l'immole quand il sort des bois. Cette image du ministère qu'exercent les bois à l'égard de Jésus, se laissant consoler par la nature dans son agonie, est nouvelle et touchante. Sidney Lanier était d'ailleurs détaché de toute théologie : il jugeait impies les disputes des hommes à propos de Dieu, sentant pour sa part qu'il n'y a pas de route qui ne conduise à lui. Dans la pièce intitulée *Remontrance*, il s'en prend aux églises qui disent, celle-ci : « La religion a les yeux bleus et les cheveux jaunes, elle est saxonne en tout, » et cette autre : « La religion a les yeux noirs et les cheveux comme l'aile d'un corbeau, tout le reste est mensonge. »

Rien d'un sectaire en lui ; il n'est nullement dogmatique, et fustige volontiers l'*Opinion* voleuse et meurtrière, se glissant partout, dans l'église, près du trône, au foyer, tendant la ciguë à Socrate, sauvant Barabbas pour frapper le Christ libérateur, jetant

les vierges aux lions, les adolescents dans la fournaise, allumant les bûchers, soufflant la guerre civile : — Je t'adjure, lui dit-il,

Je t'adjure de me laisser libre de vivre avec amour et avec foi, — Libre de trouver par l'amour de l'amour — La chère présence de mon Seigneur dans les étoiles d'en haut,

Mrs Turnbull a trop de tact pour multiplier les anecdotes au sujet de Sidney Lanier; elle me le montre s'asseyant volontiers à l'heureux foyer où il eut toujours sa place, entrant un soir, sans être annoncé, dans la pièce où nous sommes, vers l'heure qu'on appelle entre chien et loup, pour surgir presque fantastiquement à côté d'elle et de son mari et leur dire de ces choses imprévues, profondes et charmantes dont il avait le secret, que l'on trouve dans sa correspondance, dans tout ce qui a été conservé de lui.

Par exemple, il disait qu'après les objets de toute première nécessité, à savoir une maison, une femme et des enfans, ce qu'il y a d'essentiel pour l'existence d'un *home*, d'un foyer, c'est la musique, plus indispensable encore qu'un bon feu, vu qu'on a toujours besoin d'elle, tandis qu'on peut se passer de feu la moitié de l'année. Et sa jolie définition : « La musique, c'est l'amour à la recherche d'un mot. »

Ajoutons que pour lui l'amour était tout :

When life's all love 't is life! — aught else, 't is naught.

Quand la vie est tout amour, c'est la vie : — Autrement ce n'est rien.

Dans cette causerie avec une personne qui lui fut dévouée, je recueillis, je crois, l'essence même de la vie et de l'œuvre de Sidney Lanier. Depuis j'ai lu l'excellente biographie écrite par William Hayes Ward et la si remarquable, si abondante introduction aux poèmes de Sidney Lanier par le professeur Morgan Callaway, et les appréciations quelquefois contradictoires de certains critiques tant anglais qu'américains, et quelques lettres touchantes du poète à sa femme et à ses amis. Si tout cela se confond dans mon souvenir, je m'en excuse et, renonçant à indiquer davantage les sources de la biographie qui va suivre, je me borne à affirmer qu'elle est fondée sur les documens les plus exacts.

III

Il faut d'abord, pour comprendre Sidney Lanier, écarter toutes les idées préconçues qu'on se fait en Europe d'un Américain. Il

n'y a pas le moindre grain de puritanisme ou de yankéisme chez Lanier; qu'on veuille bien voir en lui un fils de Cavaliers; rien des Têtes rondes. En remontant le plus loin possible dans sa généalogie, nous trouvons des musiciens: le premier, d'origine française, son nom l'indique, bien que la prononciation anglaise en ait fait *Lenière*, se réfugia huguenot en Angleterre et obtint par son talent la bienveillante protection de la reine Élisabeth. Pour la même raison, Nicolas Lanier fut en faveur auprès du roi Jacques et de Charles I^{er}. Musicien, il était peintre aussi et ami de Van Dyck, qui fit, dit-on, son portrait. L'aristocratique figure du poète Sidney eût été digne du même honneur. Un autre Nicolas Lanier fut, sous Charles II, directeur d'une corporation de musiciens constituée pour le progrès de l'art et dans l'intérêt de l'enseignement. Quatre autres Lanier comptèrent parmi les membres de cette société. Enfin un sir John Lanier, major général, celui-là, à la bataille de la Boyne, laissa l'exemple d'une valeur militaire que son descendant d'Amérique put prendre pour modèle pendant la guerre de Sécession. Brave aussi à sa manière fut Thomas Lanier, qui émigra en 1716 et vint avec d'autres colons s'établir sur une concession de terres où s'élève aujourd'hui la ville de Richmond (Virginie). Le père du poète était avocat, marié à une Virginienne d'origine écossaise. Les qualités de ses aïeux semblent avoir fleuri avec une précoce exubérance chez le jeune Sidney. Sa première passion fut pour la musique. Sans leçons, il jouait de plusieurs instruments. Le violon l'absorbait d'une telle manière que son père, inquiet de le voir négliger pour ce qui lui semblait un simple passe-temps des études plus sérieuses, le lui interdit longtemps. Il se rejeta sur la flûte dont il obtenait des effets étrangement semblables à ceux du violon.

Vers quatorze ans, on le fit entrer dans une petite université de province où il n'eut pas de peine à se distinguer. Ce qui est plus étonnant, c'est qu'il ait trouvé le moyen d'y faire d'aussi bonnes études. Le violon restait cependant son unique plaisir, plaisir presque douloureux, car il lui arrivait après des heures d'étude solitaire de s'éveiller comme d'un évanouissement, brisé de fatigue, couché tout de son long sur le plancher de sa chambre. Il avait honte de lui-même, ses parents, pour mieux réprimer ses goûts, lui ayant persuadé que la musique était indigne des préférences d'un homme. Mais, plus tard, en l'élevant presque au rang de religion, il expia ce blasphème. Muni très jeune des diplômes nécessaires,

Sidney devint répétiteur dans son université. Il ne savait pas alors quelle serait sa destinée en ce monde ; un cahier de notes au crayon, antérieur à ses dix-huit ans, renferme les lignes suivantes où l'on voit qu'il avait l'orgueilleux sentiment du don spécial qu'il possédait et que l'espèce d'emphase qui a souvent été reprochée à ses écrits lui était naturelle. fût-ce vis-à-vis de lui-même : « Le point que je voudrais éclaircir est celui-ci : par quelle méthode découvrirai-je à quoi je suis apte, comme préliminaire à la découverte de ce que la volonté de Dieu attend de moi, ou ce que sont au juste mes inclinations, comme prélude à la découverte de mes capacités ? Ce qui me rend surtout perplexe, c'est que le penchant instinctif de ma nature est vers la musique, et pour cela j'ai le plus grand talent, je le dis sans m'en vanter, car Dieu me l'a donné, mais enfin j'ai un talent musical extraordinaire, et je sens que je pourrais m'élever aussi haut qu'aucun compositeur. Je ne parviens pas cependant à me persuader que je doive devenir musicien parce que la musique semble peu de chose en comparaison de tout ce que je pourrais faire. Voici la question : Quel est le domaine de la musique dans l'économie de ce monde ? »

Le même cahier porte la confidence de grandes ambitions littéraires. Mais la guerre ne lui laissa pas le temps de se consulter. Elle l'emporta dans son sanglant tourbillon ; au premier signal de la lutte entre le Nord et le Sud, Sidney s'engagea. Dès l'enfance, il s'était cru des goûts militaires. Avec l'entrain de ses dix-neuf ans il entra dans un de ces *crack* (1) régimens, où le dandysme des uniformes et une disposition générale à la hâblerie avaient cours ; on ne voyait que le plaisir de l'action, il semblait que tout dût se terminer vite et bien. Des deux côtés, sous ce rapport les illusions étaient égales et des deux côtés on eut à en revenir. Fédéraux et Confédérés rivalisèrent, on le sait, de bravoure et de ténacité. Cela dura quatre ans, pendant lesquels Sidney, tout en faisant admirablement son devoir, sentit croître en lui l'horreur de la guerre dont il n'avait jamais, au temps de ses fantaisies belliqueuses, soupçonné les abominables détails. En 1864, il passa cinq mois dans les prisons de Point Lookout. Là il traduisit en vers quelques pièces de Herder et de Heine ; il eut tout le temps aussi de préparer son roman symbolique de *Tiger Lilies*, qui parut deux ans après et où l'on trouve les souvenirs d'une vie

(1) Crack n'a d'autre équivalent que chic.

de simple soldat, car il n'avait été que cela d'un bout de la guerre à l'autre, refusant de l'avancement à plusieurs reprises pour ne pas quitter son jeune frère Clifford, engagé comme lui. Clifford, à son tour, lui donna la même preuve d'attachement. Une étroite intimité exista toujours entre les deux frères, qui ont écrit en collaboration des pièces humoristiques du genre que l'on appelle *plantation verse*.

Dans sa prison comme dans les camps, Sidney Lanier était réconforté par la musique ; tout le temps, — et c'était un sujet d'amusement pour ses camarades, — il porta sa flûte cachée sous ses vêtemens ; elle l'aidait à ne pas sentir les privations et à s'étourdir sur le mal qui commençait à le miner, la consommation, contre laquelle il lutta quinze ans de suite. Le régime des prisons aida au développement de ce germe qu'il avait hérité de sa mère. Il était de fait déjà condamné quand, au mois de février 1865, il regagna sa Géorgie natale, forcé par la misère de faire à pied la plus grande partie du chemin. A peine rentré à Macon, une congestion pulmonaire le mit aux portes du tombeau. Cette fois, cependant, deux mois de séjour à Point Clear, dans la baie de Mobile, parurent le remettre ; il vécut, au grand air, dans ces campagnes féeriques posées sur les eaux comme un mirage et qu'embaument le jasmin, les magnolias et les orangers. Ce fut peut-être là que, devant un latanier « déchiré en musique » par le vent du sud, il trouva la jolie expression de *grief melodious soul*, âme mélodieuse de douleur. Mais il ne s'agissait ni de rêver ni de chanter. Au lendemain de la défaite, tout le monde était ruiné ; Lanier, dès qu'il en eut la force, accepta, avec une bravoure supérieure encore à celle qu'il avait pu montrer sur les champs de bataille, une place de commis dans la ville manufacturière de Montgomery (Alabama). Peu après, il se rendit à New-York pour faire imprimer son roman des *Lys Tigrés* trop hâtivement écrit et mauvais en somme, à quelques scènes près, mais où se manifeste déjà son tempérament poétique. On y trouve ce passage sur un sujet qu'il traita toujours avec la plus grande élévation : « Je suis persuadé que l'amour est la seule corde de sauvetage que nous jette le ciel à nous, les naufragés, échoués dans la vie. Amour du prochain, amour de la femme, amour de Dieu, tous les trois sonnont comme des cloches dans un clocher et nous appelant à la prière qui est le travail. Selon qu'on aime plus ou moins, on est plus ou moins victorieux de la chair et de la mort, et plus nous aimons, plus nous sommes

des dieux, car Dieu est amour et, si nous aimions comme il aime, nous serions semblables à lui. »

Cette idée de la toute-puissance de l'amour l'a toujours hanté. « Par l'amour, et par l'amour seulement, peuvent être accomplies les grandes œuvres qui ne se bornent pas à abattre, mais qui créent : l'amour, et l'amour seul, est vraiment constructeur en art. » Elle sait comment il comprit l'amour de la femme, celle à qui fut dédié le poème des sources : *My Springs*.

Au cœur des montagnes de la vie, je connais — Deux sources qui d'un flot incessant — Versent sans relâche leurs ondes brillantes — Dans le lointain lac des rêves de mon âme. — Pas plus grandes que deux beaux yeux, elles gisent — Sous le ciel changeant — Et reflètent tout ce qui est de la vie et du temps — Sereine et fine pantomime.

Illuminées d'étoiles caressantes et d'aurores, — Ombragées de fougères, — Ainsi le ciel et la terre sanctifient à l'envi l'un de l'autre — Leurs cristallines profondeurs.

Toujours, quand la forme de l'Amour — Disparaît derrière les tempêtes déchainées, — Je contemple mes deux sources et j'y vois — L'amour dans sa vérité.

Toujours quand la foi, — Sous le coup de la douleur, expire dans une trop grande amertume, — Je regarde mes deux sources et j'y retrouve — Une foi au sourire immortel.

Toujours, quand la charité et l'espérance — Condamnées aux ténèbres, y marchent à tâtons, — Je reviens à mes deux sources et j'y vois — Cette lumière qui rend libres les prisonniers.

Toujours, quand l'Art d'une aile capricieuse — S'enfuit où je ne l'entends plus chanter, — Mon œil plonge dans mes deux sources et j'y découvre — Un charme qui me le ramène.

Lorsque le travail faiblit, lorsque la gloire me manque de parole — Et que la timide récompense se refuse, — J'ai recours à mes deux sources, — Et le ciel redevient accessible.

O amour, ô femme, ce sont tes yeux. — Du gris lumineux de ces sources — Coulent les ruisseaux — Qui nourrissent le lac de mes rêves et de ma vie. — Si grands, si purs, si passionnés, — Si pleins d'honneur et de sagesse, — Doux comme un souffle d'expirante violette, — Bien qu'intrépides devant la mort.

Remplis comme un colombier l'est de blondes colombes — De tous les amours d'épouse et de mère, — Amour des pauvres, amour du foyer, amour de la plus haute gloire, — Amour de savoir et d'entendre,

Amour pour tout ce que Dieu et l'homme — Dans l'art et dans la nature ont créé, — Amour féminin des dentelles légères, — Amour des broderies et des grâces souples, — Amour des bijoux, de toutes les petites choses — Qui composent le cercle de la large vie.

.....
Chers yeux, chers yeux, douceur si rarement complète — A la fois du

ciel et de la terre, — Je m'émerveille que Dieu vous ait faits miens — Car c'est quand il me frappe (1) que vous brillez le plus.

Cette tendresse profonde, fut vouée, au mois de décembre 1867, à une charmante Géorgienne, miss Mary Day, par ce malade de vingt-cinq ans qui avait déjà dans son passé quatre ans de vie militaire, et seize mois d'un labeur de bureau incompatible avec ses goûts. Il était alors installé à la campagne et avait écrit une douzaine de poèmes qu'on n'eût pas tort de joindre ensuite à ses œuvres plus parfaites; ils montrent le progrès constant d'un génie laborieux. Les souvenirs de la guerre l'inspiraient et aussi les joies de la famille, — joies et tristesses, hélas, car dans ses *Rêves de Juin en Janvier* se trouve une confession douloureuse. Pourquoi le poète qui peut rêver la beauté, ne peut-il pas rêver du pain? Pourquoi peut-il créer en hiver juin tout ardent, et palpitant, le tirer de la froide matière de son âme, sans parvenir à transformer cette même matière en un pauvre pain d'un sou? Le miracle s'accomplit à la fin. La fortune lui vient en dormant :

O ma douce, rêver c'est pouvoir! — Et je te rêverai du pain — Et je te rêverai des robes, des diamans — Cher amour, pour vêtir tes grâces divines!... — Venez renom, venez prospérité, et baisez les pieds de mon adorée.

Ceci veut dire qu'il était quelque peu encouragé par des amis et par des éditeurs, ce qui l'aidait à oublier qu'un mois après son mariage, il s'était remis à cracher du sang et qu'il lui avait fallu retourner chez son père étudier le droit pour le seconder dans la pratique de sa profession. Si Lanier n'eût pas alors mis en musique les vers bons ou mauvais qu'il écrivait, il serait mort d'ennui. Au printemps de 1870, son état s'aggrava tellement qu'il lui fallut aller consulter les médecins de New-York. Là il parut guérir; il n'est pas difficile de comprendre pourquoi. Il vivait dans un milieu conforme à ses goûts, il pouvait se plonger dans les livres dont Macon possédait un si maigre assortiment. Ce qu'il y a peut-être de plus admirable en lui, c'est le parti qu'il sut toujours tirer des occasions si rares qui lui furent offertes pour élargir le cercle de ses connaissances infiniment variées.

A son gré, l'artiste devait être doublé d'un savant. Parlant d'Edgar Poe, il dit : « Le malheur est qu'il ne sut pas assez; il lui eût fallu savoir beaucoup plus pour être un grand poète ». Lanier

(1) Il y a dans le texte *frowns*, quand il fronce le sourcil.

oublie qu'à un grand poète l'intuition peut suffire. Si Poe n'eût pas, comme lui, le souci de la vérité exacte et scientifique, ni d'aucune vérité en somme, lui préférant en poésie, il l'a dit lui-même, le plaisir, du moins devinait-il ce qu'il ne savait pas, et la vie l'avait instruit mieux que les livres. Quelques années d'enfance passées en Angleterre avaient fait de lui un Anglais; il s'était assimilé la France et l'Italie sans les avoir vues autrement que dans sa prodigieuse imagination; c'est la richesse de l'imagination qui manque à Lanier; voilà pourquoi il tient tant à l'acquis. Faute de ressources cependant, il dut s'arracher à ses études passionnément poursuivies, quitter le climat intellectuel qui lui réussissait, retourner en Géorgie; là il se remit à tousser. On lui persuada que sa santé se trouverait bien de l'air du Texas, mais dans la ville à demi espagnole de San-Antonio il se sentit, après avoir esquissé un tableau coloré de l'endroit qui ressemblait si peu au foyer littéraire de ses rêves, plus malade que jamais. Pendant cet hiver de solitude il écrivait à sa femme :

« Ce serait à croire que mon esprit chante le chant du cygne avant sa dissolution. Toute la journée il a nagé si vite dans le vaste espace des profondeurs subtiles, inexprimables, poussé par les vents successifs d'une mélodie céleste! L'essence même de tous les chants, chants d'oiseaux, chants d'amour, chants populaires, chants de l'âme, chants du corps, a soufflé sur moi en brusques rafales, comme l'haleine même de la passion... »

Sentant bien qu'il n'avait devant lui que de courtes années de grâce, Sidney Lanier résolut de se consacrer à ce qu'il adorait, la musique et la littérature. L'occasion se présentait pour lui d'entrer comme première flûte dans l'orchestre des fameux concerts Peabody à Baltimore (1). Il écrivit alors à son père, qui insistait pour qu'il continuât à demeurer auprès de lui, cette pathétique supplication : « Mon cher père, pensez combien, vingt ans de suite, à travers la pauvreté, à travers la souffrance, à travers la fatigue et la maladie, à travers l'atmosphère antipathique d'un collège illusoire et d'une armée dénuée de tout, sans le moindre rapport avec le monde des lettres, malgré, dis-je, toutes ces circonstances déprimantes et mille autres que je pourrais énumérer, ces figures de la musique et de la poésie sont restées dans mon cœur si fermement que jamais je n'ai pu les bannir. Ne vous semble-t-il pas,

(1) On sait quelles admirables fondations fit en Amérique M. George Peabody pour le développement, en son pays, des sciences et des arts.

comme à moi, que j'aie le droit de m'enrôler parmi les fidèles de ces deux arts sublimes, les ayant suivis si longtemps et si humblement au milieu de tant d'amertume? »

Le père se rendit, consentant à tout ce que son fils voudrait faire et l'aidant avec générosité dans la faible mesure de ses moyens. Pendant six ans, Sidney Lanier garda sa place dans les concerts Peabody; en même temps, il envoyait aux *Magazines* des vers qui choquaient les idées préconçues d'un public médiocrement artiste. Comme sa femme s'en inquiétait, doutant parfois de sa vocation, il lui écrivit dans le style spontanément précieux et alambiqué qui était le sien. « Je te ferai une confession de foi, te disant en paroles à toi, mon moi le plus cher, ce que je ne dis pas à mon moins cher moi, sauf par le sentiment. Sache donc que ces déceptions étaient inévitables et qu'il s'en produira d'autres jusqu'à ce que j'aie achevé de livrer la bataille qui s'impose à tout grand artiste depuis le commencement des temps... La philosophie de mes déceptions est qu'il y a trop d'habileté (*cleverness*) entre moi et le public. » Il énumère tous les génies méconnus qui ont eu le même sort, puis il reprend : « Je t'écris ceci, parce que chaque jour je me représente ma femme se représentant son mari las, malheureux, découragé, et parce que je ne veux pas que tu t'affliges sans motif. Sans doute, j'ai mes peines très aiguës, plus aiguës momentanément que je ne voudrais le laisser voir à personne; cependant je remercie Dieu qui permet qu'une connaissance chaque jour croissante de lui et de moi-même me fasse un firmament de bleu imperturbable dans lequel se dissolvent très vite tous les nuages. J'ai voulu te dire ceci plusieurs fois déjà, mais il n'est pas facile de s'amener à parler ainsi de soi, même à ce qu'on a en soi de plus cher. N'aie donc pas de craintes ni d'anxiétés à cause de moi; considère toutes mes épreuves simplement comme le témoignage que l'art n'a pas d'ennemi plus impitoyable que ce qu'on appelle le métier (1). Peu importe que j'échoue; l'échec en cette affaire ne signifie pas grand'chose : « Que mon nom soit flétri, que la France soit libre! » disait Danton. Ce qui, interprété pour mon compte, peut se traduire : « Que mon nom périsse, la poésie est de la bonne « poésie et la musique est de la bonne musique, et la beauté

(1) Ce jugement de Lanier est satisfaisant pour ceux qui savent l'abus qu'on fait en Angleterre et en Amérique du mot de *cleverness*, résumant habileté et savoir-faire.

« ne meurt pas et le cœur qui en a besoin sait la trouver. »

Lanier était alors profondément plongé dans l'étude de la littérature anglaise, serrant de près les textes anglo-saxons. Son enthousiasme pour la pensée et les formes des vieux bardes anglais se montre dans l'introduction au recueil d'anciennes ballades qu'il a réunies pour la jeunesse et qui composent une partie relativement intéressante de son œuvre en prose, bien que ce ne soit, comme *The Boy's Froissart* et *The Boy's Mabinogion*, qu'un travail d'éditeur. Il fit ainsi un choix intelligent de nos anciennes chroniques françaises et des légendes galloises de la Table ronde qui, en s'adressant aux enfans, avait pour but principal de répandre en Amérique les principes d'une certaine chevalerie nécessaire dans tous les temps et à tous les pays.

Au milieu de ces travaux secondaires, quelquefois bien indignes de lui, mais toujours relevés par la distinction qu'il y mettait — (nous le voyons au mois de mai 1874, visiter la Floride avec mission d'écrire ce qu'il appelle un *Guide spiritualisé* pour une compagnie de chemins de fer), — Lanier parle sans cesse des deux ou trois heures qui lui manquent pour jeter sur le papier les poèmes qui remplissent, jusqu'à lui faire mal, sa tête et son cœur. Durant un séjour chez son père, il écrivit cependant le fameux poème du *Blé (Corn)* qui attira pour la première fois sur lui l'attention générale.

Il avait été frappé de la désolation d'une certaine partie de la Géorgie, autrefois consacrée à la culture du coton, et sur ce thème apparemment vulgaire, mais qu'il jugeait assez douloureux pour pouvoir être poétique, fut brodée l'une de ses plus belles pièces. C'est d'abord un paysage forestier : nous sommes au fond des bois à travers lesquels tremblent et passent fugitives des formes brillantes, évanouies aussitôt dans la verdure, comme les étoiles de l'aube se fondent dans le bleu. Les feuilles qui lui effleurent la joue le caressent ainsi que des mains de femme, les branches enlaçantes expriment en l'embrassant une subtilité de puissante tendresse, les profondeurs du taillis exhalent des bruits semblables aux battemens d'un cœur. De tous les arbres sortent des soupirs, les longs et profonds soupirs du printemps captif qui cherche à s'échapper.

Et le poète prie avec les mousses, les fougères, les fleurs sauvages qui se déroberont aux regards humains comme des nonnes craintives, en exhalant vers le ciel un parfum d'adoration. Il tres-

saille lorsque viennent le surprendre des lambeaux de murmure échappés à des âmes feuillues qu'on ne connaît pas. Il erre lentement, avec des regards fureteurs qui montent du miracle compliqué de l'herbe touffue vers l'espace où s'entrelacent ciel et feuillage si étroitement que le bleu du ciel semble broché sur un ciel de verdure. Et il arrive ainsi à la barrière en zig-zags qui arrête l'irruption véhémement des ronces et des sassafras s'élançant pour arrêter la marche de la culture, opposant leurs rameaux et leurs épines comme autant de piques contre l'armée du blé. Le blé, c'est le maïs, qui porte en Amérique le nom générique de *corn* (grain), ce grand maïs indien aux épis si hauts et si drus qu'un homme pourrait se cacher derrière eux. Sans faux ni faucille, le poète fait à perte de vue des moissons merveilleuses. Précédant de beaucoup les premiers de sa troupe, un capitaine géant agite ses glaives formidables au plus vif de la bataille engagée contre le champ par la haie envahissante. Et c'est à lui que s'adresse le promeneur, c'est à cette tige lustrée qui n'avance ni ne parle, qui cependant est pour lui le type même de l'âme du poète conduisant l'avant-garde de son temps et entraînant les timides avec elle. Âme calme, mais haute, aux racines profondes, âme humble, mais riche en grâce et en générosité, âme remplie de douceur comme le sont ses longues veines d'une douceur empruntée aux quatre éléments sauvages et qui s'élève plus haut toujours, au-dessus des mortels, sans pour cela quitter la terre solide et vénérable qui lui a donné l'être.

Tu te tiens debout sur ta tombe future, brave et serein, aspirant d'un souffle ininterrompu la vie que tu puises dans la mort même. Le fruit que tu donnes écrit éloquentement ton épitaphe et tu es à toi-même un monument. Comme le poète, tu as construit ta propre force en distribuant une nourriture universelle tirée en proportions choisies du sol grossier et de l'air vagabond, des ténèbres de l'effrayante nuit et des cendres antiques dont la flamme disparue retrouve en toi une vie plus belle et une plus longue gloire, des blessures et des baumes de la tempête ou de l'accalmie, des débris, des ossemens, des racines...

Dans ta vigoureuse substance tu as absorbé tout ce que t'apportait la main des circonstances. Oui, dans ta verdure fraîche et consolatrice tu as filé l'éclat radieux d'un blanc rayon tiré tout incandescent du soleil. Ainsi tu fais agir mutuellement l'une sur l'autre la force de la terre et la grâce du ciel, ainsi tu coules ensemble l'ancien et le nouveau dans un moule plus noble, ainsi tu réconcilies le froid et la chaleur, l'éclat et l'obscurité et d'autres contraires.

Ainsi, lié par le sang à tout ce qu'il y a de haut et de bas, tu joues digne-

ment ton rôle de poète, prodiguant les richesses de ton cœur tant de fois meurtri avec un zèle égal pour nourrir le seigneur en son palais et la bête de somme dans son étable, ayant pris à tous pour pouvoir à tous donner.

Et alors le poète adjure son frère l'épi, de regarder plus loin, de l'autre côté de la vallée : au delà d'un moulin qui s'écroule, une colline géorgienne découvre au soleil sa tête aride et ses flancs labourés de cicatrices. Ses enfans l'ont abandonnée, ils la laissent privée de soins sous les intempéries. Jadis, c'était l'empire du coton hasardeux, prétexte au jeu et à l'usure. Sous son règne, chaque champ devint un tripot d'enfer, le cultivateur étant dupe de spéculations aventureuses, esclave des banquiers, jusqu'au jour où, ruiné, il prit la fuite vers l'ouest, laissant ses champs en friche. Puis, à la fin Sidney Lanier compare la montagne devenue stérile au roi Lear et l'interpelle : « Toi que la divine Cordelia de l'année, le printemps pitoyable, essaie vainement d'égayer dans sa morne solitude, souverain découronné qu'aucun de ses sujets, homme ou bête, ne réclame, le grand Dieu cependant transformera ton sort, il te ramènera aux jours de ta royauté. Des moissons dorées te couvriront par les soins de quelque cœur hardi qui, épousant généreusement ta cause, te soignera, te défendra avec les muscles des temps antiques et les ressources de l'art moderne. »

Dans cette pièce on trouve réunies les caractéristiques de la poésie de Lanier, l'amour délicat et passionné de la nature, un amour qui pourrait rivaliser avec celui de Wordsworth, à la simplicité près, une façon de personnifier tout ce qui est d'elle, les feuilles, les nuages, les vents et jusqu'aux objets les moins susceptibles de personnification qui, malgré les absolues différences de méthode, rappelle Walt Whitman, et enfin et avant tout un choix de mots d'une justesse, d'une harmonie qu'aucun traducteur ne pourra jamais rendre.

Ce qui fit la fortune de ce poème du *Blé* ne fut probablement pas son seul mérite intrinsèque, mais le choix d'un sujet qui répondait aux soucis du temps. Quelques admirations particulières très éclairées et très enthousiastes à la fois vinrent en outre reconforter l'auteur, celle surtout de Bayard Taylor, un poète qui, s'il n'est pas connu en France, est célèbre en Allemagne par sa traduction de *Faust*, et à qui des idylles pensylvaniennes, d'intéressantes Orientales, souvenirs de voyage ou échos du foyer, ont fait une grande réputation dans sa patrie. Bayard Taylor, l'homme de goût, au jugement cultivé, qui n'eut qu'une ambition, celle d'em-

magasiner la plus grande provision d'expérience que puisse fournir ce monde, accorda d'emblée une estime et une sympathie qu'il ne prodiguait pas, au nouveau poète du Sud, et ce dernier y répondit par une confiance dont témoigne cette phrase navrante : « Je ne puis vous décrire dans quel désert, au sein de quelle famine j'ai vécu!... Peut-être savez-vous que, pour nous autres, de la jeune génération du Sud, presque toute la vie depuis la guerre a consisté à ne pas mourir. »

Sidney Lanier dut à Bayard Taylor d'être désigné pour écrire la cantate du centenaire des États-Unis (1776-1876). Dangereux honneur qui lui attira force déboires. On eut l'imprudence de la publier sans la musique pour laquelle ce musicien poète l'avait écrite. Ce fut un *tolle* général, l'orchestre n'étant pas là pour mêler la voix des vents et de la mer aux soupirs des Pèlerins que la *Mayflower* transporte vers leur nouvelle patrie, ni pour accompagner d'un quatuor maigre et désespéré dans le mode mineur les cris de misère qui indiquent le débarquement au milieu des horreurs du froid, de la fièvre, de la disette et des vengeances indiennes, ni pour hurler les vociférations de la terreur, de la colère et du crime déchaînées contre la colonie naissante, ni pour souligner le chuchotement sourd, intense et rapide de la patience et du travail, le *crescendo* de l'allégresse renaissante, le *pianissimo* de la prière, l'éclat du triomphe final. Tout cela fut déclaré grotesque, inintelligible, par le public américain moins formé encore à la littérature artiste que nous ne pouvions l'être en France il y a vingt ans: Lanier souffrit cruellement de ces critiques, lui qui avait cru écrire « quelque chose d'aussi simple et d'aussi candide qu'une mélodie de Beethoven », s'étudiant, dit-il, à exprimer les idées les plus larges d'une façon qui ne pût blesser aucune âme moderne, et à concentrer notamment dans un certain morceau, le chant de l'Ange, « toutes les philosophies de l'Art, de la Science, du Pouvoir, du Gouvernement, de la Foi et de la Vie sociale! »

Ici s'affirme cette confusion entre la musique et la poésie que certains amateurs de complications impossibles ont cherché depuis à acclimater chez nous. « J'ai adopté, dit-il, les trochées du premier mouvement, parce qu'elles forcent à un mouvement mesuré, sobre et méditatif de l'esprit, et aussi parce qu'elles ne sont pas conformes au génie de notre langue. Quand les difficultés cessent et que la terre apparaît aux Pèlerins comme une

unité distincte, alors je retombe dans nos iambes natifs. » M. Stéphane Mallarmé a certainement eu un précurseur en Amérique, et aussi Verlaine, et tous ceux qui écrivent en vers des *symphonies*, des *variations*, des *romances sans paroles*, des *cantilènes*, des *gammes*. Sidney Lanier fut un des premiers créateurs de cet art de rythmes et de syllabes qui doit participer des deux arts à la fois, et chez lui c'est toujours la musique qui domine. Il le reconnaît lui-même : « Quelque don que je puisse avoir, c'est un don musical, la poésie étant pour moi une simple tangente par laquelle je m'échappe quelquefois. Je pouvais jouer passablement de plusieurs instrumens avant de savoir écrire d'une façon lisible et, depuis, tout le plus profond de ma vie a été rempli par la musique. »

Les railleries des philistins n'atteignirent jamais sa foi intense. Il affectait de dédaigner la critique de son temps, posant en principe que l'artiste doit humblement et amoureusement, sans amertume contre l'opposition qui lui est faite, produire ce qu'il y a de meilleur en lui. « La critique contemporaine n'a-t-elle pas crucifié Jésus, lapidé saint Étienne, traité saint Paul de fou, jugé Luther comme un criminel, torturé Galilée, chargé de chaînes Christophe Colomb, exilé Dante, tué Keats? Milton ne dut-il pas se contenter de cinq livres sterling pour le *Paradis perdu*, Shelley ne fut-il pas méprisé comme un chien immonde; et combien de sarcasmes prodigués à Gluck, à Schubert, à Beethoven, à Berlioz, à Wagner? » S'en remettant comme eux à la postérité, Sidney Lanier continuait de travailler, le plus souvent seul à Baltimore, jouant de la flûte aux concerts Peabody et produisant, quand il le pouvait, ses poèmes qui parurent réunis une première fois en 1877.

Parmi eux se trouvent quelques-uns des plus célèbres : *le Blé*, *la Symphonie*, *Dans l'Absence*, *Moralités des roses* (*Rose Morals*), *Prière spéciale* (*Special pleading*) et *Le Psaume de l'Ouest*. Ce *Psalm of the West* célèbre les noces de l'Adam vigoureux des terres nouvelles avec la Liberté, une seconde Ève qui de nouveau lui apporte la connaissance du bien et du mal. Toute l'histoire de la grande République, depuis ses commencemens, entre dans un chant interminable pour lequel Sidney Lanier a forcé sa voix, s'élevant jusqu'au genre épique, mais tombant en même temps dans le genre ennuyeux.

Sa santé cependant devenait de plus en plus mauvaise et, l'au-

tomne de cette année-là, les médecins lui dirent qu'il ne verrait pas le printemps suivant, s'il ne se décidait à aller chercher un climat plus doux. Au milieu de décembre, Lanier gagna donc Tempa en Floride, et il trouva un grand soulagement à vivre auprès de sa femme bien-aimée dans ce pays quasi tropical. Au mois d'avril, il retourna en Géorgie où les siens souhaitaient toujours de le retenir, mais la musique et les lettres le rappelaient à Baltimore; il retourna prendre sa place aux concerts Peabody et joua encore trois hivers de suite. En même temps, il faisait des conférences à un public restreint sur la poésie de l'époque d'Élisabeth. Grand succès, mais peu d'argent; ceci le conduisit cependant à l'une des dernières et des plus grandes joies de sa vie. Le président Gilman lui offrit de se charger d'une série de conférences sur la littérature anglaise à l'Université Johns Hopkins. C'était le premier salaire fixe qu'il eût reçu depuis son mariage : la sécurité qui s'ensuivit pour lui, le plaisir d'aborder un auditoire nombreux et bien préparé, sembla galvaniser ce mourant. Il s'acquitta triomphalement de sa tâche, et le cours excellent qu'il fit sur la prosodie durant l'hiver de 1877, parut en volume l'année suivante, sous le titre de *The Science of english verse*.

En traitant à fond le sujet de ce livre je m'exposerais au reproche que Lanier fit à presque tous les critiques de son pays qui, faute de connaissances spéciales, n'y avaient presque rien compris. Il parlait des plus bienveillans avec indignation : « Neuf sur dix, s'écriait-il, sont partis de cette théorie générale qu'un livre sur la prosodie doit être un recueil de règles pour faire des vers, et cependant aucun d'eux n'irait s'imaginer qu'un livre sur la géologie fût nécessairement une collection de règles pour fabriquer des rochers!... Autant confondre tout de suite l'ouvrage de Huxley sur l'écrevisse avec un manuel de cuisine! » Il s'étonnait avec grande raison de trouver chez les gens qui écrivent une certaine appréhension du danger d'en savoir trop sur les formes de l'art. Un de ses amis, haut placé dans la littérature, lui avait dit : « Quant à moi, je préfère continuer à écrire des vers par instinct. — Quelle illusion! réplique le poète. Quelle illusion de croire que nous fassions une chose instinctivement parce que nous la faisons sans système, sans école! Mais il n'y a qu'à réfléchir une minute pour voir qu'il n'y a pas en un seul vers écrit par instinct depuis le commencement du monde! »

Le bon sens qui s'alliait chez Lanier à l'exubérance poé-

lique se montre ici. Selon lui, et il a mille fois raison, le poète qui craint qu'un excès de technique n'arrête chez lui la spontanéité, confesse sa propre faiblesse. Le vrai génie est toujours avide de formes nouvelles, il ne pense qu'à élargir son savoir, car en réalité l'artiste digne de ce nom ne travaille jamais dans l'espèce de transport, d'enivrement que suppose le public. Une partie considérable de son œuvre consiste dans la sélection des idées ; elles se pressent en lui et il doit choisir. Au plus fort de l'inspiration il lui faut conserver le calme d'un dieu afin de rester jusqu'au bout maître de son art, sans être maîtrisé par lui. Les grands acteurs savent bien cela.

Fidèle à ses principes, Sidney Lanier, dans la *Science du vers anglais*, donne les aperçus les plus vastes et les plus complets de la forme poétique sans les ériger en loi, car, dit-il, comme conclusion, — « pour l'artiste en vers il n'y a pas de loi, la perception et l'amour de la beauté constituent tout son équipement, et ce que j'ai exposé n'est fait que pour élargir cette perception, pour exalter cet amour. Il faut dans tous les cas en appeler à l'oreille, mais l'oreille doit être dans ce dessein cultivée autant que possible. » Selon le jugement des versificateurs que j'ai pu consulter, la méthode présentée par Sidney Lanier pour régler scientifiquement les lois de la prosodie anglaise serait une trouvaille. En voici le résumé : Il remplace les signes et les chiffres conventionnels par des notes de musique. Une longue devient une noire et une brève devient une croche. Le système est singulièrement ingénieux, parce qu'il admet des pauses et des demi-pauses chaque fois que le sens et le sentiment de la phrase demandent un arrêt. Il scande les vers en mesures musicales de notes et de pauses rythmées, changeant le nombre de ces signes pour les adapter au nombre de syllabes, mais gardant la valeur de durée de chaque mesure. Le vers héroïque de cinq pieds, le pentamètre devient une phrase de cinq mesures à $\frac{3}{8}$ et l'iambe, au lieu d'être une brève et une longue, devient une croche et une noire. Là où deux syllabes non accentuées se suivent, il met deux croches ou deux demi-croches ; là où la syllabe manque, il met une pause. J'ai vu un intelligent professeur, désireux de faire sentir aux Parisiens, dans un cours populaire, les nuances et le chant de la prononciation anglaise, goûter très fort cette méthode.

— Le vers, dit Sidney Lanier, dépend de la capacité de l'oreille pour saisir les nuances et le retour régulier de certains sons. La

nuance de ces sons s'appelle diapason, la qualité s'appelle timbre, la durée s'appelle rythme. Or le rythme est une loi universelle qui régit toute la musique, qu'il s'agisse d'une phrase parlée, ou chantée, ou récitée, ou simplement exprimée par les battemens de mains du nègre qui scande silencieusement un air de danse. Le rythme du vers n'est autre chose que la mesure d'une musique. L'intimité étroite existant entre les deux arts fait que le meilleur moyen d'expliquer un vers est de le réduire en notes musicales; la qualité ou nuance décidera du son, la mesure en sera le rythme. Ainsi scandés, bien des vers, harmonieux d'ailleurs, mais ne pouvant être comptés par longues et brèves, déclarés à cause de cela irréguliers ou mauvais, deviennent absolument corrects et d'une beauté très originale, la pause en arrêt donnant le pied qui semblait manquer et remplissant le vide fait instinctivement par le lecteur. Ces arrêts sont très fréquens chez les grands poètes et dans les ballades, dans les chansons populaires. Ils existent dans la conversation, où l'on s'arrête pour soupirer, pour sourire, pour s'étonner, pour s'indigner.

Tout ceci semblera intéressant et clair, même aux ignorans. Suivre l'auteur dans les preuves abondantes qu'il prodigue, dans les divisions et sous-divisions de ses mesures et de ses dictées musicales serait difficile, mais je m'appuie, je le répète, sur l'opinion de juges très compétens pour admettre que sa façon de scander, — en ce qui concerne la prosodie anglaise, — est infiniment plus facile et plus poétique, tout en étant plus scientifique, que l'emploi des longues et des brèves latines ou des chiffres.

Ce n'est pas cependant l'avis de tous. M. Stedman, le critique qui en Amérique a le plus d'autorité, fait observer, en parlant des formules poétiques de Poe comme de celles de Lanier, que ces formules de poètes sont toujours modelées sur les capacités de leur inventeur, et que Lanier, pour ne parler que de lui, n'a pas échappé au danger de se laisser aller à des improvisations de virtuose vagues, faciles et rêveuses, à d'interminables *récitatifs*. Il l'accuse, au milieu des plus grands éloges, d'avoir essayé de rendre par des mots ce qui n'est possible qu'à la gamme. Très probablement, comme le dit M. Stedman, Lanier aurait fini par appliquer non seulement la mélodie, mais l'harmonie et le contrepoint aux usages de la poésie, « les deux arts atteignant en lui leur conjonction extrême. »

Il se surpassait toujours comme flûtiste au concert Peabody,

et cela en dépit de la fièvre qui, au printemps de 1880, l'avait saisi avec violence pour ne plus le quitter. En vain essayait-on une fois encore du changement de climat; pendant un dernier et mortel hiver, il réussit à poursuivre ses conférences, sa femme lui servant de secrétaire, car il ne pouvait plus écrire. Le thème qu'il se proposait était le roman anglais et son développement, mais une tendance naturelle à élargir les sujets fit qu'il traita en même temps du développement de la personnalité humaine, montrant ses progrès depuis le drame antique où l'on peut déjà découvrir le germe de ce que nous appelons le roman, jusqu'à nos jours où l'exagération de l'identité personnelle, les différences entre homme et homme, la diversité, la complexité croissante du *moi*, ne pouvant plus être exprimées par les formes anciennes, se sont épanchées dans un genre nouveau. En guise d'illustration à cette enquête sur les raisons de la prépondérance actuelle du roman, enquête poursuivie d'Eschyle à George Eliot, à travers la Grèce, la Renaissance, Shakspeare, Richardson et Fielding, jusqu'à Dickens, jusqu'à la femme éminente qu'il considère comme le plus grand des romanciers modernes, Lanier lisait des passages choisis chez les différens écrivains; et je ne crois pas qu'on ait jamais commenté avec plus de profondeur et plus de goût *Amos Barton* et *The Mill on the floss*, *Daniel Deronda* et *Adam Bede*. Chose merveilleuse que ce poète, si prompt en apparence à se laisser absorber par les élémens extérieurs, soit en même temps un critique si fin, si pénétrant.

Ni vague ni indécision dans le fond de ses jugemens; et leur expression aussi est d'une netteté irréprochable, soit qu'il démontre l'inanité de la désignation de « roman expérimental » appliquée à l'œuvre de M. Zola, soit qu'il ose décocher ce trait au divin Emerson, « si sage qu'en trouvant la sagesse il se perdit quelquefois lui-même », soit qu'il se dise invité par Swinburne, à un festin où les plats étaient d'or et d'argent, mais ne contenaient que du poivre, soit que, tout en rendant justice à l'influence vivifiante de Walt Whitman qui l'a toujours rafraîchi « à la façon d'un jet salé d'écume marine », il expose tout ce qu'il y a de *dandysme à rebours* dans la chemise ouverte et les bras muselés du colosse. « Whitman, dit-il, est le boucher de la poésie, il nous sert de grandes tranches crues, et le cartilage avec, pour nourrir nos âmes. Autant que je puis m'en rendre compte, l'argument de Whitman paraît être celui-ci : puisque la Prairie

est vaste, la débauche est par conséquent admirable et, le Mississipi étant très long, par conséquent aussi chaque Américain est un Dieu. »

Sidney Lanier devait faire cette année-là vingt conférences; il dut en réduire le nombre à douze, car sa faiblesse était devenue telle qu'on pouvait craindre chaque fois qu'il ne rendit le dernier soupir dans la voiture qui le ramenait chez lui. Sur son lit, il crayonnait cependant les dernières strophes de son chef-d'œuvre, la plus belle des hymnes du marais, évoquant ainsi, devant ses yeux qui allaient bientôt se fermer, le spectacle que lui avait tant de fois donné le lever du soleil (*Sunrise*) :

Dans mon sommeil je désirais leur présence, j'avais soif — Du chêne vert, du marais et de la mer, — Les petites feuilles vertes ne me laissent pas dormir en repos. — Un parfum s'éleva des marais. — Une invite à la marche, vers les vastes horizons, — Mêlée à la folle brise de la mer qui soufflait, — Vint entre les feuilles ployées qui bruissaient, — Vint jusqu'aux portes du sommeil. — Alors mes pensées, au fond du noir donjon — Du château des captifs caché dans la ville du Sommeil, — Sursautèrent, s'assemblant par deux et par trois : — Les portes du sommeil se mirent à trembler — Ainsi que les lèvres d'une amante qui balbutie le oui, — En frémissant de bonheur. — Les portes du sommeil s'ouvrirent toutes grandes.

— Je me suis éveillé, je suis venu, mes bien-aimés, je n'ai pu résister; — Je suis venu avant l'aube, ô chênes verts, mes bien-aimés, me cacher — Dans vos ombres évangélisantes; — me voilà — Comme un amant en son paradis; le marais m'appartient et la mer est à moi.

Dis, arbre au corps d'homme, à l'écorce rugueuse, — que mes bras embrassent dans la nuit, sais-tu — De quelle source viennent ces larmes qui coulent à tes pieds? — Elles ne viennent pas de la raison, mais de profondeurs plus inconséquentes. — La Raison ne pleure pas, — Quelle logique de sympathie existe entre les chers arbres, supérieurs à toute beauté, et la pluie de nos yeux?

O malignes feuilles vertes, mignonnes artistes! vous qui éclairez — Le fond terne de l'ombre de vos ombres lumineuses qui massent — Sur le noir vague de la nuit des dessins et des plans — Ainsi. — Oh! si je savais, si je pouvais savoir! — Avec vos questions brodées sur l'obscurité de la question de l'homme — Et vos silences dessinés sur le silence de l'homme — Pendant que son appel vers les morts, pour savoir, reste sans réponse, — Sans réponse. — Ainsi vous m'avez tracé — Des dessins dans la nuit de notre science — Oui, vous m'avez enseigné — Que peut-être savons-nous un peu plus que nous ne croyons savoir.

Vous qui soupirez, qui chuchotez, qui chantez dans les orages, — Consciences qui semblez murmurer des prières connues, — Consolatrices pour les passions qui font pleurer, — Amicales, fraternelles, amoureuses feuilles, — O versez sur moi, de vos ombrages où je m'abrite, — Les vérités que vous recueillez des brises qui me font souffrir — Pénétrez-moi de... — Ces sen-

teurs des bois qui m'apportaient naguère un souffle rapide, — Senteurs de la rive céleste au delà du fleuve de la mort. — Apprenez-moi les termes du silence, enseignez-moi — La passion de la patience. — Interrogez-moi, criblez-moi, — Et tandis que, suspendues, vous tournez vers le ciel des myriades de mains — Priez pour moi des myriades de prières.

Vénéral marais qui rampes près de la mer, — Vieux nécromant, plongé dans l'Alchimie, — Toi qui distilles le silence — vois, — Ce que nos pères auraient donné leur vie pour connaître. — Le dissolvant qui peut tout dissoudre — Toi, — Tu l'as trouvé : car ce silence qui remplit maintenant — La voûte éclairée de l'espace... — Ceci résume tout : l'homme, la matière, le doute, la disgrâce, — La mort, l'amour, le péché, la raison. — Tout doit se trouver dans la claire solution du lointain silence. — Trop claire : qui peut lire dans ce néant de cristal? — La nuit la plus noire nous donnerait plus de lumière. — Pourtant de précieuses qualités de silence planent — Autour de ces vastes bords, prêtes à servir. — Ah! si ton âme étouffe faute d'espace — Si elle souffre d'abaïsser ses aspirations au niveau de celles d'autrui — Par besoin de sympathie; si tu désespères de trouver — Un homme à l'esprit assez large, assez libre de ressort — Pour comprendre le Nouveau de tes paroles et de ton être, — C'est ici, c'est ici que tu peux ouvrir ton cœur — Et le laisser s'épancher en liberté : s'épancher en liberté — Devant l'étendue des marais, dans la libre solitude de la mer.

Voici la marée haute : le marais, aux ruisseaux débordans, — Reluit, labyrinthe limpide et plein de rêves. — Chaque petite baie arrondie paraît dormir, enchantée — Et contient tout un poème d'étoiles du matin. Le ciel — Brille faiblement éclairé par une seule voie lactée, — Le marais en a dix agrafées sur son sein. — Oh! si un son se produisait! — Si un mouvement venait mettre en jeu — Cet arc tendu de beauté et de silence! — Je crains, je crains de voir ce dôme de lueurs diaphanes — Se briser comme une bulle trop gonflée dans un songe. — Ce dôme de fragiles tissus d'espace et de nuit — Trop chargé d'étoiles, trop rempli de lumière, — Trop nourri de beauté et de silence, disparaître — Ainsi qu'une image de rêve qui s'évapore, — Si le moindre choc vient effleurer sa grâce, — Le moindre bruit, le moindre geste.

Mais non, c'est fait, écoutez! Quelque part, là-bas, mystère! — Où? Dans les feuilles? Dans l'air? Dans mon cœur? Un mouvement se perçoit; — C'est un élan de l'aurore, comme le reflet d'une ombre sur l'ombre — On le sent dans les feuilles : un léger bruissement tumultueux — Passe à travers les bois : les petits oiseaux, se parlant doucement, — Se sont dit qu'on attend le maître, puis, ils se sont tus : — Mais mon cœur et l'air et la terre frissonnent. — Voyez ce canard sauvage qui vogue au tournant de la rivière, — Voyez, le frémissent passionné — De l'attente fait onduler les tiges — De l'herbe des marais, en vagues et en ombres fugitives, — Et des ailes invisibles, d'un vol rapide, d'un vol rapide viennent battre — Dans l'ombre au-dessus de ma tête, ainsi que bat mon cœur; et d'un mouvement ferme et libre — Le reflux descend du marais à la mer. — Disparaissez, petits ruisseaux, avec vos brassées d'étoiles et de rêves! — Et un invisible gabier hisse... La voile qui flotte joyeuse. — Regardez dans l'Orient!

L'Orient s'est dévoilé, l'Orient a laissé paraître — Une rougeur; elle meurt, elle revit : elle meurt avant que l'Occident — Ait pu la voir : non, elle reste, elle dure : — Attention, doux ciel! C'est l'Aurore! Puis une vision de flamme à travers cette vision de rose se déroule — Et monte jusqu'au zénith; c'est un dôme d'or mat — De la forme d'une ruche, qui s'élève de la mer : — La ruche est d'or mat, mais oh! l'Abeille, — L'Abeille nourrie d'étoiles, l'Abeille faite de feu, — Tout en or éblouissant est la grande Abeille, le soleil — Qui va venir projeter ses rayons de la ruche sur la mer.

Et maintenant la rosée et le gris du matin — vivent leurs petites vies transparentes et modestes — Jusqu'à ce que leurs âmes s'exhalent à l'approche du soleil; — Maintenant chaque mignonne sphère de rosée — Contient tout l'image du matin rellétée — Comme dans la grande sphère bleue du ciel; avec ses autels illuminés, — Argentés jusqu'aux bords lointains de l'Océan, — Le marais apparaît consacré — Au culte du matin. Paix à l'inter-règne — De la Vierge Matin, mère suave et bénie, — Dont la pensée tout entière est à la paix, à l'Enfant...

Artisan né dans la pourpre, Chaleur ouvrière, — Toi qui sépares les atomes passionnés qui s'efforcent — Et cherchent à s'entremêler dans la froide mort de l'unité, hôte intime, — Convie au mariage des éléments, compagnon des publicains, — Roi sacré à la blouse de flamme, qui flânes sur nos têtes — Par les cieus paresseux et qui cependant travailles sans cesse, — Toi, qui de la forge du tonnerre et des battemens — D'un cœur d'homme es le grand moteur,... — Artiste, dont la mer là-bas nous montre les travaux, — Dans le vert du rivage et les multiples bleus du large, — L'éclat des perles, les nuances des coquilles et tous les tons — Devant lesquels pâlit le teint des jeunes filles. Le lis et la rose — Confessent ta puissance, et chaque flamme qui brûle — Au sein virginal des pierres scintillantes, — Tout vient de toi, tout vient de toi. —

Magicien des orages, soit que tu chasses les vents en tourbillon — Ou que tu fasses voltiger les subtiles essences polaires qui tourbillonnent — Autour de l'aimant de la terre, toi dont le cœur est un ouragan — Déchiré de disputes, bariolé de questions, souvent — Divisé de part en part, et cependant toujours une sphère lumineuse — Toujours l'artiste, toujours trop grand et trop éclatant — Pour l'œil humain : Essence multiple, — Il me faut quitter la face du Soleil : — La vieille misère s'éveille et s'agite, ses rides sont pleines de menaces; — Le travailleur doit aller à sa besogne dans la terrible ville, — Mais je ne crains pas, non je ne crains pas le plus dur labeur — Je suis fort de la force de mon seigneur le Soleil...

Oh! jamais la houle de la mer — Du commerce ne pourra te cacher, — Ni la fumée aux teintes d'enfer des usines — Te cacher, — Ni les miasmes de la fange politique du jour — Te cacher, — A travers la nuit mon cœur gardera ton image — Et le jour mon esprit ayant éprouvé ton secours — Travaillera en paix à son art, jusqu'à ce que là-haut, à tes côtés — Mon âme aille flotter, Ami Soleil, — Quand la journée sera faite.

Inspiration inégale sans doute, variations décousues sur un

thème flottant, et çà et là trace de galimatias ; mais quelle ampleur, quelle précision aussi, bien souvent, dans les images ! Comme on reconnaît l'observateur attentif et scrupuleux de la nature ! Ajouterai-je que la pensée de ce symboliste, encore qu'elle soit exprimée en anglais, n'est jamais pour nous inintelligible autant que peut l'être parfois celle de ses confrères de France ; et quel coup d'aile vers des hauteurs où la plupart d'entre eux ne s'élèvent jamais ! Sans parler de ce qui ne peut être rendu : la beauté intrinsèque des mots que les plus habiles sertisseurs de bijoux en ce genre, — nous en avons pourtant et de premier ordre, — pourraient lui envier.

Sa journée était faite, son âme délivrée allait, selon le dernier vœu qu'elle exprima, monter vers le soleil. Dans les montagnes de la Caroline, sous une tente où l'on appliquait le système du campement, préconisé en Amérique, à un état désespéré, il expira, le 7 septembre 1881, entre les bras de sa femme seule auprès de lui (1).

IV

Et maintenant Sidney Lanier aurait-il gagné à vivre davantage ? N'a-t-il pas, dans sa carrière incomplète et brisée, donné tout ce qu'on pouvait attendre de lui ? L'opinion sur ce point diffère du Nord au Sud ; question de clocher. Le Nord n'admet pas qu'on oppose les Poe et les Lanier aux Longfellow, aux Whittier, aux Lowell, tandis que le Sud compare sans hésiter l'auteur de *Sunrise* et de *Corn* à Keats et à Tennyson. Ici l'exagération est manifeste.

Quoiqu'il puisse y avoir entre Tennyson et Lanier des traits de ressemblance en matière de technique, quoique le lyrisme de Lanier puisse rappeler quelquefois celui de Keats, il semble bien imprudent de prononcer avec le nom de ce mélodieux chanteur celui des grands poètes anglais. En revanche, Sidney Lanier atteint souvent à la hauteur des grands poètes américains et, de même que Walt Whitman, il est beaucoup plus poète, dans le sens absolu de voyant, de devin, de trouvère que certains astres réputés de première grandeur. La différence, c'est que le génie de ceux-ci brille d'un éclat fixe et soutenu, tandis que le sien ne donne que des lueurs in-

(1) Le fidèle serviteur nègre de Lanier a prononcé inconsciemment son oraison funèbre : « Dieu, dit-il, lui avait enseigné la chose qu'il faisait. » Et Mrs Turnbull a commenté, dans un petit poème *in Memoriam*, ces simples paroles.

termittentes. Au moment où il s'élançait le plus haut on dirait qu'une flèche arrête brusquement son essor et le fait retomber blessé. C'est en effet ainsi que la maladie le frappait. On sait quelle lutte elle livrait chez lui à la puissance de l'esprit, et rien n'est pathétique comme cette chute d'Icare. Mais il reste une pluie diamantée de beaux vers, d'images grandioses ou gracieuses, d'expressions trouvées dont on composerait la plus exquise des anthologies. Le *Chant de la Chattahoochee*, par exemple, peut passer pour un chef-d'œuvre de poésie euphonique imitative. La fuite de cette petite rivière géorgienne au nom indien, la caresse de ses ondes aux herbes et aux roseaux qui lui crient de rester, les tendres promesses d'ombre que lui font les arbres inclinés au-dessus d'elle, les prestiges des cailloux brillans comme des gemmes qui veulent éblouir la fugitive, tout a la grâce de la mélodie qu'en écrivant le poète musicien se chantait à lui-même. Elle court cependant, la Chattahoochee, les voix du devoir l'appellent pour travailler en bas, puis pour se confondre avec la mer. Les champs desséchés brûlent, les moulins veulent tourner, des milliers de fleurs attendent dans une impatience mortelle et, au delà de la plaine, l'océan appelle en maître, par-dessus les collines de Habersham, à travers les vallées de Hall.

Ici les adeptes de l'art pour l'art, se récrieront, je suppose : — Quoi, une moralité dans la musique même ! — Et il faut bien leur accorder que le didactisme est un des défauts de Lanier. Cet amoureux de toute beauté, *all beauty lover*, voit dans le bien le beau par excellence et ne peut s'empêcher de le chanter. Il a toujours soutenu que les intentions morales ne sauraient nuire à la valeur esthétique d'une œuvre ; que l'art doit s'allier à une éthique très haute ; que, loin de se contredire, ils concourent au même but. Lanier ajoutait même que lorsqu'il y a lutte entre les deux genres de beauté, la beauté morale doit absolument l'emporter. Dans ses leçons faites à l'université Johns Hopkins, il y a ce passage caractéristique : « Qu'un sculpteur tire de son bloc de marbre la plus ravissante combinaison de formes qui ait jamais représenté la femme, si le moindre détail de cette beauté physique suggère une laideur morale, à moins bien entendu que la laideur morale ne s'exprime elle-même en vue d'un but moral, l'artiste peut aussi bien livrer son œuvre pour en faire des pavés, car le temps, dont les arrêts sont inexorablement moraux, ne l'acceptera pas. »

Quoi que l'on puisse penser de cette manière de voir, elle est

au moins originale, le contraire ayant été si souvent ressassé avec ou sans conviction. Une autre originalité de Lanier, c'est le choix de ses sujets ; il ne sacrifia jamais aux fictions mythologiques, il n'emprunta rien à la fable, mais toutes les principales questions modernes, métaphysiques et sociales ont trouvé place dans certains de ses poèmes. Et il y fait aussi entrer la science très largement, ce qui ne l'empêche pas de penser comme Verlaine :

De la musique avant toute chose,
De la musique encore et toujours.

C'est sous forme de *Symphonie* qu'il maudit le *mercantilisme*, après avoir longuement réfléchi sans doute au mal que produit dans le monde l'esprit de trafic :

O trafic, trafic, que ne meurs-tu !
Notre temps a besoin d'amour,

Et tous les instrumens à cordes jettent le gémissement du malheureux qu'étrangle l'esprit des affaires. Personnifiés, selon un procédé dont le poète a l'habitude, la flûte aux notes veloutées, le cor franc et hardi, le hautbois ingénu, les sages bassons se répondent. Il y a une strophe plaintive et vibrante de la clarinette sur la vente des fleurs et la vente des femmes qui déguise un reproche au mariage d'argent.

Écoutez, Madame, si vous vendez j'achète. — Cœur pour cœur, l'affaire est faite. — Eh quoi, vous pleurez?...

Honte sur ceux-là. Je voudrais que l'amant s'écriât en toute humilité généreuse : O bien-aimée, — Je ne sais si ton cœur accueillera mon cœur, — Je ne demande pas que ton amour réponde à mon amour. — Quelque mot que prononce ta bouche adorée, — Je baiserais la réponse, que ce soit oui ou non, — Mais je sais que je t'aime et je te prie — De me laisser être ton chevalier jusqu'à mon dernier jour! —

Cette *Symphonie* était une étude qui devait servir à son grand poème de *la Jacquerie*, une œuvre qu'il porta en lui toute sa vie sans parvenir à l'exécuter : la Jacquerie lui représentait la première apparition des appétits du peuple dans la civilisation moderne. « Les paysans apprirent des potentats du commerce flamand qu'un homme, sans être né grand seigneur, pouvait le devenir par la richesse ; et le commerce surgit, renversant la chevalerie. Depuis quatre cents ans, il a pris possession du monde civilisé, contrôlé toute chose, interprété la Bible, guidé par ses maximes notre vie sociale et individuelle. L'oppression qu'il exerce sur l'existence

morale de l'homme est devenue dix mille fois pire que toutes les tyrannies ensemble du système féodal. Donc c'est au tour du gentilhomme de se lever et de renverser le commerce. Il faut ressusciter la chevalerie, cette chevalerie que tout homme a dans le cœur à un certain degré, qui ne dépend pas de la naissance, mais qui est une révélation du Dieu de justice et qui implique la droiture, le mépris des vils succès. Voilà ce qui doit de nos jours inaugurer l'insurrection et brûler jusqu'à la dernière pierre des châteaux forts d'où le commerce part en guerre contre la conscience de la société. » Il serait piquant que le combat commençât en Amérique!

Lanier ne va pas jusqu'à donner à l'art la morale pour but, mais les besoins de sa nature sont toujours d'accord avec elle, ces aspirations et ces besoins qu'il prête à l'humanité tout entière et qui s'exhalent dans les *Cris des rues*, cris poussés par de symboliques marchands qui descendent et remontent la rue en la remplissant de clameurs, sans que pour cela le soleil, la neige, la pluie interrompent leur cours, sans que le monde cesse de tourner. L'amour ne lui apparaît jamais sous forme de passion troublante, c'est une adoration agenouillée comme dans *Laus Mariæ*, *les Sources* ou *la Symphonie*. Ce qu'il peut y avoir de sensuel chez le poète est subtil, délicat, éthéré, une sensualité de sylphe. Et cependant la note virile sonne sous cette délicatesse et cette pureté.

Une pièce différente de toutes les autres, *la Vengeance de Hamish*, ballade vigoureuse dont le théâtre est en Écosse, atteste qu'il peut faire autre chose que remuer des idées morales ou peindre des paysages, qu'il est capable aussi de conduire fortement une action dramatique dans une langue claire accessible à tous; mais il revient vite à ses thèmes préférés, à la nature aimée pour elle-même, sans autre personnage que le poète qui se perd et se confond en elle. Il s'associe « aux grands arbres affables », « il pense les pensées que les lys parlent en blanc », il « suce le miel de l'été avec les abeilles jamais jalouses », et prend les coups du sort aussi doucement qu'une calme matinée peut prendre l'*Ondoiement du blé*. Voilà son état habituel :

... Terribles villes ne réclamez pas l'âme tremblante — qui, incapable d'acheter, d'épargner ni de vendre — Se tient à l'écart de vos querelles complexes.

Regardez-le, étendu loin de tous les bruits, dans un champ de trèfle.

Dis-moi, cher trèfle, puisque mon âme est tienne, — Puisque je veux m'étudier tout le jour à faire de mes façons tes façons et ton usage le mien, — A chercher ton Dieu pour en faire mon Dieu, — A mourir à moi-même pour vivre en toi, — Voyons, cousin trèfle, vas-tu donc au marché avec tout ce rose et tout ce vert? — A quoi bon tant de couleur et de grâce? — Ne fusses-tu qu'un paquet de tiges brunes tavelées, — Les troupeaux inconsciens s'en nourriraient tout de même. C'est que tu es poète... Trois feuilles instruis-moi!

Et voilà que les champs qui se déroulent jusqu'à l'horizon, prennent un sens de parabole. Les tiges du trèfle, tout en couvrant l'espace, lui semblent avoir, au lieu de fleurs, de nobles têtes d'hommes à la face de poète, douce et pâle image des âmes de tous les temps qui ont servi le monde dans l'art : Dante, Keats, Chopin, Raphaël, Beethoven, Schubert, Shakspeare, Bach, Buddha, d'autres encore. Il les enveloppe humblement de ses bras. Mais qu'est-ce qui arrive?... Rien que le *cours des choses* à figure de bœuf broutant sur le flanc de la montagne, le *cours des choses* qui veut avoir son herbe, que la terre soit ronde ou plate et qui a son herbe même si les empires s'écroulent, si les religions s'éteignent, — le bœuf placide et indifférent qui paît sur les montagnes, dans les vallées du temps. Et sa langue, comme une faucille, tranche la tête des poètes : Dante, Chopin, Shakspeare, il n'en fait qu'une bouchée. Puis il avance d'un pas dans les champs de l'avenir. C'est fini, les poètes ont joué leur rôle. Et c'est là tout, ce bœuf, après tant de travail, de pleurs, de sueurs sanglantes, après avoir brûlé, aimé, souffert? — C'est tout. Dieu a ses desseins : ce pâturage est à lui et le marché de l'artiste c'est le cœur de l'homme, et le salaire de l'artiste c'est le peu de bien qu'il peut faire à l'homme. Pourquoi se tourmenter à chercher vainement les fins? « La fin des fins se perd dans le commencement de Dieu. »

Ce bœuf, cours des choses qui broute le trèfle poète, est une imagination de panthéiste bien bizarre; ce qui me semble intéressant, c'est que le panthéisme de Lanier soit aussi solidement doublé d'individualisme. Dispersé, perdu tout à l'heure dans les élémens extérieurs, il se retrouve tout à coup lui-même pour chanter l'*Individualité* en ayant soin de donner au mot le sens de responsabilité, contrairement à ceux qui veulent que le poète vibre à tous les vents.

L'art est redoutable parce qu'il est libre. — L'artiste tremble sur le plan

— Où les hommes reconnaîtront sa propre image. — Qui fait un tableau ou une chanson, les fait, lui, et non pas un autre, ni Dieu ni homme!... — Chaque artiste, don de terreur, est maître de sa volonté.

Qu'eût dit de cela le pauvre Edgar Poe, esclave de la sensation, visionnaire éperdu dont l'horrible névrose fut la muse? Comment eût-il jugé ce chevalier de la volonté *utilisant* la poésie pour combattre tous les maux de son temps et de son pays : l'agnosticisme, l'intolérance, la brutalité, le trafic? Sans doute, il l'eût blâmé de gâter parfois sa musique en y mêlant des leçons, et nous serions là-dessus d'accord avec lui. Il eût raillé en sa personne l'équilibre imperturbable, la métaphysique, le didactisme, tout ce qu'il abhorrait, mais chez tous les deux néanmoins la poésie fut *une passion, non pas un but*, et le poète d'*Ulalume* eût reconnu, malgré les différences, un frère, dans le chantre de *la Chattahoochee*. Ils se partagent les sympathies de Baltimore, Edgar Poe et Sidney Lanier, l'élu et le maudit, celui-ci dépassant l'autre de toute la sombre grandeur de sa folie, de ses révoltes et de son œuvre, celui-là nous laissant, avec le bienfaisant exemple de la plus noble vie, qui en elle-même est un poème, l'impression du pionnier qui meurt en abordant des régions nouvelles. D'autres, après lui, exploiteront ce qu'il n'a pu qu'entrevoir, esquivent les périls de la découverte, et substitueront peut-être leur gloire à la sienne comme Améric fit pour Colomb.

TH. BENTZON.

LE RÈGNE DE L'ARGENT

LA SPÉCULATION ET L'AGIOTAGE. — REMÈDES ET RÉFORMES ⁽¹⁾

I

Refréner les abus de la spéculation ou de l'agiotage, arracher les hommes du monde et les hommes du peuple aux séductions du jeu, écarter de la Bourse tout ce qui n'est pas hommes d'affaires, ce serait une œuvre éminemment patriotique, une œuvre de salut social. Avons-nous quelque souci du relèvement moral de la France, nous y devons tous travailler; mais comment y parvenir? par quelles voies et par quels procédés? Avec quels instrumens et quels concours? Où chercher le médecin et à qui demander le remède? A l'initiative privée ou à l'État? A la presse, au Parlement, à la police, à la magistrature, au fisc, à la loi, à la religion? Regardons autour de nous, parmi les puissances anciennes ou récentes; laquelle, en dehors de la religion qui offre, vainement, son concours au siècle, laquelle a la volonté assez ferme, ou les mains assez pures, pour entreprendre pareille guérison? Peut-on faire appel à la puissance qui se vante de représenter l'opinion et de diriger le monde moderne, à la presse? Certes, elle pourrait beaucoup pour panser ou pour prévenir

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1897.

les plaies matérielles et les plaies morales de la spéculation. Le journal n'est-il pas, aujourd'hui, le guide du grand nombre, le véritable directeur des âmes? Mais, pour cette œuvre de salut, peut-on s'en fier au journal? La presse est, trop souvent, elle-même, un agent de corruption, et le pire de tous, parce qu'elle est celui qui pénètre le plus loin. Sa mission est d'éclairer, et trop souvent elle égare, pareille à ces naufrageurs des côtes bretonnes qui, à l'aide de fanaux trompeurs, attiraient, pour les piller, les bateaux sur des brisans. Purifier la presse serait non moins urgent et non moins malaisé qu'assainir la Bourse. Le mercantilisme a envahi la presse contemporaine, et non pas seulement la presse financière. Nos journaux en France sont trop nombreux; là est une des causes du mal : la plupart sont trop besoigneux pour être toujours indépendans.

La publicité est une de leurs sources de revenu, et sur cette publicité peu de journaux sont assez riches pour faire les difficiles. Ils n'ont malheureusement pas, comme les feuilles anglaises ou américaines, la ressource de ces innombrables annonces de toute sorte qui assurent la vie du journal et le dispensent de la publicité occulte, des louches réclames et des marchés suspects. Soyons justes envers elle, la presse a souvent de généreuses intentions : elle est parfois la première à dénoncer les vicieuses pratiques auxquelles il lui faut se plier ; elle le fait, à certains jours, avec une ardeur passionnée, sans que nous ayons le droit de mettre en doute sa sincérité. Mais alors même qu'elle veut faire office de chirurgien ou de médecin, elle n'en ressemble pas moins, trop souvent, à ces docteurs contaminés qui apportent la maladie à leurs clients. Prenez les plus honnêtes des journaux, les feuilles religieuses, par exemple, celles qui poussent la vertu jusqu'à la pruderie, qui, non contentes de honnir l'agiotage, repoussent, indistinctement, toute spéculation et flétrissent en bloc les usuriers et les publicains ; la plupart ont un bulletin financier, et ce bulletin est d'ordinaire affirmé à une maison de banque. Les trois premières pages du journal appartiennent à Dieu et à l'Église ; la quatrième est au diable et à Mammon. Jusqu'à certaines *Semaines religieuses* qui ont un bulletin financier, loué Satan sait à qui ; — au plus offrant sans doute, et l'homme d'affaires qui prend à bail la partie financière de la pieuse gazette ne le fait pas, d'habitude, pour le salut de son âme et pour la gloire de Dieu. L'excuse des hommes qui dirigent les « bons journaux »

est qu'il faut vivre, et que, pour être un conseiller désintéressé, un journal doit être riche ou être cher.

Quant aux feuilles démocratiques à tendances socialistes qui font profession de vertu et dont l'austérité flétrit chaque matin les abus du régime capitaliste, il faut toute l'ingénuité de leurs lecteurs des faubourgs pour croire qu'elles font fi des subventions de la finance. Loin de dédaigner les allocations ou les mensualités, elles accueillent, volontiers, comme bailleurs de fonds, des hommes d'argent, et souvent des plus suspects. Parmi les journaux les plus acharnés contre la Bourse et contre les financiers, plusieurs ont trouvé le moyen de rendre leur indignation lucrative. Ils mettent à profit leur campagne quotidienne contre les grandes Compagnies et contre la « féodalité financière » pour extorquer des écus de ces ennemis tant vilipendés. Le journal ressemble à ces honnêtes brigands de Calabre, ou à ces mendiants picaresques de l'ancienne Castille, qui arrêtaient les voyageurs au passage, et avec des façons polies, leur demandaient un secours en les couchant en joue. L'organe populaire tend secrètement la main aux oppresseurs du peuple ; il fait marché avec eux, pour supprimer ses attaques, ou pour en émousser la pointe ; car, afin de ne pas se discréditer devant la galerie, il faut bien l'amuser avec quelques brocards sur les financiers. Rappelez-vous le procès de *la Voie ferrée* (1), qui avait pour spécialité la guerre aux grandes compagnies de chemins de fer, et qui comptait, parmi ses rédacteurs, des sommités radicales. *La Voie ferrée* faisait payer aux Compagnies les articles qu'elle ne publiait pas. La polémique ainsi entendue est un moyen de chantage. Pareilles pratiques datent de loin et de haut. Déjà, sous l'Ancien Régime, les plus bruyans dénonciateurs de la finance en voulaient plus à la caisse des banquiers qu'à leurs vices. Mirabeau, irrité d'avoir vu ses demandes d'argent repoussées par Calonne, écrivait ou faisait écrire par Clavière le Genevois sa « Dénonciation de l'agiotage », appelant sur le front des coupables « la punition qui n'est jamais bravée, celle du mépris universel. » Que de pamphlétaires de tous pays ont suivi cet illustre exemple ! Les plus ardents vengeurs de la morale n'ont pas toujours les mains plus nettes que Mirabeau ; et en faisant appel à la sévérité des pouvoirs publics contre les prévarications des spécu-

(1) Procès qui eut lieu en mai 1895.

lateurs, ils seraient souvent embarrassés d'indiquer des remèdes beaucoup plus efficaces que ceux vainement appliqués par l'Ancien Régime ou par la Révolution (1).

II

Ce n'est pas d'aujourd'hui, en effet, que moralistes ou hommes publics se préoccupent de combattre ce fléau. L'Ancien Régime et la Révolution, qui avaient l'un et l'autre à leur service des armes dont sont privés les gouvernemens modernes, y ont échoué également. A ceux de nos réformateurs en chambre qui iraient volontiers jusqu'à fermer la Bourse, l'exemple de la Révolution peut enseigner l'inanité de pareille mesure. La Convention avait bien supprimé la Bourse, elle avait aboli les agens de change, interdit les sociétés par actions et les titres au porteur ; pour être devenu clandestin, l'agiotage n'en fut que plus effréné et plus repoussant. C'est l'époque où de Genève, de Neuchâtel, de Francfort, de Hollande affluent les aventuriers de l'étranger. La réorganisation de la Bourse par Bonaparte, en l'an IX, diminua plutôt qu'elle n'accrut les abus de la spéculation. Si l'on ne peut fermer la Bourse, ne pourrait-on en rendre l'accès moins aisé, en rétrécir les portes pour en écarter les profanes ? Faute de pouvoir supprimer le mal, pourquoi ne pas tenter de le restreindre ou de le localiser ? Il est des pays où l'on parque dans un quartier isolé, sorte de grossier paradis des sens, les courtisanes et les filles de joie ; sans assimiler les agioteurs, et encore moins les courtiers de finance aux femmes qui trafiquent de leurs charmes, ne pourrait-on procéder de même avec les boursiers et boursicotiers, les reléguer à l'écart, dans un lieu isolé, où ils exerceraient leur métier suspect sous la surveillance de la police ? Mais à quoi bon ? Pour jouer sur les valeurs, pour agioter, nul besoin de mettre le pied à la Bourse ; on opère par intermédiaire, par lettre, par télégraphe. Les tourniquets dressés parfois à l'entrée des Bourses n'ont jamais arrêté un spéculateur.

Il est des remèdes qu'on a quelque honte d'examiner sérieusement. Certains, ne pouvant fermer la Bourse, voudraient en épurer le personnel. Pour assainir la Bourse nous n'aurions, à les en

(1) Pour l'Ancien Régime, voyez, par exemple, M. Ch. Gomel, *les Causes financières de la Révolution*, t. II, ch. v et vi. Pour la Révolution, voyez MM. de Goncourt, *la Société française sous le Directoire*, l'Agiotage en l'an IV et l'an V.

croire, qu'à expulser les « sémites », les agens de prédilection de l'agiotage, et à en bannir, avec eux, « les pratiques judaïques et l'esprit judaïsant ». Entre des mains chrétiennes, des mains « aryennes », le crayon de l'agent de change et les fiches des coulissiers perdraient toute vertu maligne; la spéculation s'assagirait, se purifierait, se sanctifierait. A consulter les fastes de la Bourse, il est permis d'en douter: on ne gagne rien à introduire la religion dans les luttes de la finance. Il s'est trouvé, plus d'une fois, en France et ailleurs, des chrétiens qui ont fondé des banques catholiques, avec l'intention avouée d'affranchir le marché de la suprématie des Juifs, de moraliser la Bourse et de refréner les abus de la spéculation. Françaises, belges ou romaines, ces pieuses maisons ont toutes sombré dans les tempêtes de la spéculation.

On ne voit pas bien, du reste, comment s'effectuerait une pareille épuration; car, nous le remarquons à propos de la Coullisse, ce ne sont pas seulement les courtiers, agens de change ou coulissiers qu'il faudrait épurer, mais bien les opérateurs, les spéculateurs, ceux qui donnent des ordres de Bourse. Et à quel signe distinguer les ordres d'un chrétien de ceux d'un juif? Faudra-t-il, à la porte de la Bourse, de même qu'à l'entrée d'une église, faire le signe de la croix? ou, comme on poursuit ici moins la religion que la race, faudra-t-il avoir, aux portes du Stock Exchange, des préposés qui examineront le profil du visage et la courbe du nez de chacun? ou encore, pour plus de sûreté, devons-nous interdire toute opération de banque ou de finance à qui ne pourrait faire preuve de huit quartiers de noblesse chrétienne, de même que l'Espagne des rois catholiques interdisait toute fonction ecclésiastique ou civile aux descendans de *los Judios* ou de *los Moros*? Autant vaudrait, sur la place de la Bourse, exorciser Mammon avec de l'eau bénite. Hélas! quand la recette serait d'une application moins chimérique ou moins inquisitoriale, elle n'en serait pas plus efficace. Tant qu'à revenir au moyen âge, j'aimerais mieux, je l'avoue, remonter plus haut, au temps où les finances et le change, avec le prêt à intérêt, n'étaient permis qu'aux fils d'Israël. Le remède serait violent, mais au moins, de cette façon, le grand nombre pourrait être préservé.

Parlons sérieusement: Paris et New-York, l'Europe et l'Amérique ont connu des époques où le juif était absent ou peu en vue; la spéculation n'en était ni plus sage, ni plus intègre. Sous la Révo-

lution, c'est-à-dire à l'âge d'or de l'agiotage, les affaires étaient, presque entièrement, entre des mains chrétiennes ou aryennes; si les financiers étrangers commençaient à affluer à Paris, c'étaient surtout des protestans, accourus de Suisse ou de Hollande. Quand nous remettrions en vigueur les édits de Philippe le Bel, de Jean sans Terre ou d'Isabelle la Catholique, ou quand les « sionistes », las d'habiter parmi les gentils, réussiraient à entraîner tous les descendans de Jacob dans l'ancienne Palestine, la spéculation, en changeant de personnel, ne changerait pas de caractère; car ce qui règne à la Bourse, ce n'est pas plus l'esprit de la Thorah que l'esprit de l'Évangile. Pour purifier les maisons de jeu, a-t-il jamais suffi de changer les croupiers? Ce ne sont pas les personnes qu'il faudrait changer; ce sont les pratiques et les mœurs, c'est-à-dire les sentimens et les âmes; et c'est chose autrement malaisée. Cela ne peut se faire par décret, ni par règlement d'administration.

Est-ce à dire que la loi ne puisse, en aucun cas, atteindre les abus de la spéculation, ou au moins, les coquinerias des pseudo-banquiers de la basse finance? qu'il n'y ait, de ce côté, aucune réforme à demander au législateur ou aux réglemens administratifs? Non certes. On se préoccupe beaucoup, en plusieurs pays, de régler les affaires de Bourse; c'est, en quelque sorte, une réforme à la mode. L'Allemagne, l'Autriche, la Russie même y ont presque simultanément mis la main. C'est une œuvre malaisée; nous ne saurions dire encore si aucun de ces États y a réussi; l'avenir seul en décidera. L'Allemagne, en particulier, s'est arrêtée à un règlement fort compliqué qui détermine, minutieusement, quelles catégories de personnes peuvent être admises à la Bourse et quelles sortes d'affaires peuvent y être traitées. Le marché à terme n'est ouvert, dans chaque branche d'affaires, qu'aux personnes inscrites sur un rôle spécial, et cela moyennant un droit d'inscription relativement élevé. On se flatte, par là, d'écarter les spéculateurs étrangers aux affaires; mais il leur sera toujours facile de trouver des prête-noms. A en juger par la Bourse de Berlin, cette prescription sur les opérations à terme, si elle diminue le nombre des affaires, tend à les concentrer dans les grandes banques, c'est-à-dire qu'elle tourne au profit de la haute finance. Chaque Bourse allemande est pourvue d'un conseil de discipline, assisté d'un commissaire du gouvernement; ce conseil doit sévir contre les spéculateurs coupables d'agissemens frau-

duleux, de fausses nouvelles ou de corruption. Il peut statuer sur les manœuvres déloyales et expulser les coupables de la Bourse. La cote doit être refusée à toutes les valeurs suspectes; on n'y doit donner place qu'aux affaires qui présentent des garanties sérieuses. Un prospectus doit être présenté avant l'admission des titres à la cote, et s'il s'y rencontre des assertions inexactes ou mensongères, les auteurs du prospectus sont rendus responsables du dommage porté aux détenteurs de titres. Les patrons financiers des affaires véreuses sont, de cette façon, assujettis à une responsabilité effective, ainsi que les journaux qui induisent sciemment le public en erreur (1).

Cette législation allemande, trop récente encore pour qu'on en puisse apprécier tous les effets, il s'est trouvé, dans nos Chambres, des législateurs qui, sans précisément nous donner l'Allemagne en modèle, nous proposent de l'imiter, en réglémentant, à notre tour, sévèrement, l'émission des valeurs de Bourse (2).

Ce sont là, il est juste de le reconnaître, des mesures inspirées des meilleures intentions, bien que plusieurs d'entre elles, telles que l'inscription à la cote, puissent être d'une application malaisée. Puis, s'il est désirable que toute émission de titres soit entourée de garanties sérieuses, il serait fâcheux pour le pays que la création d'affaires nouvelles, et l'esprit d'initiative, déjà si languissant chez nous fussent entravés ou paralysés par la rigueur excessive de lois draconiennes (3). Certes, il est bon de chercher à donner plus d'honnêteté ou de loyauté aux affaires et plus de sécurité au public, mais il ne faut pas oublier les difficultés du problème. Tolérer la spéculation et supprimer les abus de la spéculation, cela ressemble fort à la quadrature du cercle. Ici, comme le remarquait déjà Proudhon (4), l'abus est souvent lié

(1) Pour plus de détails sur cette nouvelle législation, voyez l'étude de M. Raphaël-Georges Lévy, dans la *Revue* du 1^{er} novembre 1897.

(2) Ainsi la proposition de loi de M. Fleury-Bavarin, député du Rhône, déposée sur le bureau de la Chambre à la fin de novembre dernier. Cette proposition tend à obliger les promoteurs de toute émission à publier un prospectus faisant connaître les conditions de l'affaire. Les fondateurs, administrateurs, émetteurs ou intermédiaires seraient, en cas d'omission ou d'inexactitude de mauvaise foi, civilement responsables et astreints à des pénalités rigoureuses.

(3) Il ne faut pas oublier non plus que les lois trop sévères sont celles que, d'habitude, on tourne impunément. Rappelons ici qu'en Angleterre, la loi de 1867 qui exige, elle aussi, la publication d'un prospectus et l'insertion dans ce prospectus de tous les contrats qui touchent l'affaire est d'ordinaire tournée par ce qu'on appelle la *waiver clause*.

(4) *Manuel du spéculateur à la Bourse*.

au principe. Que se propose, en somme, toute réglementation de la Bourse? On veut rogner les ailes de la spéculation sans arrêter l'essor de l'esprit d'entreprise. Ici, comme ailleurs, il sera toujours malaisé d'avoir les avantages de la liberté sans les inconvénients de la liberté.

A la réglementation de la Bourse se rattachent les impôts sur la Bourse. Il est légitime que la Bourse paye sa part d'impôt, comme il est naturel que le fisc s'efforce de saisir à leur passage les valeurs pour les frapper d'une sorte de péage; mais doit-on attribuer au fisc un autre rôle? peut-on faire du fisc un agent de moralité? Certains voient en lui un frein aux emportemens de la spéculation; ils sont d'avis qu'on ne saurait trop taxer les transactions de Bourse, surtout les opérations à terme. Il va de soi, en effet, que chaque accroissement de l'impôt rétrécit la marge des bénéfices, jusqu'à ce que l'impôt les absorbe entièrement. Pour tuer la spéculation, il n'y aurait qu'à l'écraser sous le poids des taxes. Le procédé semble infaillible, mais, avec la spéculation, on étoufferait, sous la pression du fisc, les affaires elles-mêmes et l'esprit d'entreprise, déjà bien débile et presque expirant en France. Le fardeau des impôts, droit de timbre, droit d'abonnement, droit de mutation, sans compter l'impôt sur le revenu, est déjà bien lourd. Il s'est trouvé si pesant que, au printemps de 1896, le ministère Bourgeois-Doumer, peu suspect de tendresse envers les capitalistes, l'a grandement allégé quant aux rentes françaises. Exempter les transactions sur nos rentes des droits qui frappent le marché des autres valeurs, n'est-ce pas reconnaître, officiellement, que ces droits sont excessifs et arrêtent l'essor des valeurs? Augmenter les taxes sur la Bourse ne serait pas toujours, du reste, juguler la spéculation, mais tout simplement la faire émigrer. Le ministère des finances paraît l'oublier, quand il vient apporter au Parlement des projets de surtaxe sur les valeurs mobilières, spécialement sur les valeurs étrangères. La plupart se refuseront à l'abonnement au timbre que le ministre se flatte de leur imposer; pour se dérober aux prétentions nouvelles du fisc, elles n'auront qu'à repasser la frontière. Le Trésor n'y gagnera rien, et la victime de la nouvelle législation fiscale sera, tout simplement, le marché de Paris, c'est-à-dire une des forces vives du pays. Nous aurons affaibli, de nos propres mains, le grand marché financier, qui, à travers nos désastres, était demeuré un des instrumens de la puissance française.

C'est là, en effet, un danger qu'il faut toujours avoir présent. Si les opérations sont trop coûteuses à Paris, les transactions de Bourse se transporteront au delà des frontières, et les titres achetés à l'étranger y pourront rester en dépôt. Pareil déplacement sera toujours aisé, aux gros spéculateurs surtout, — plus d'un opère déjà fréquemment au dehors; — et qui en pâtira? Sera-ce seulement le marché de Paris, les agens de change et les banques françaises? Non, ce sera tout le premier le fisc, l'État français, d'autant que l'émigration des titres risque fort d'entraîner l'émigration des capitaux. Les pays qui ont récemment accru les impôts sur la Bourse ont déjà pu constater que, au lieu d'augmenter avec l'élévation des taxes, le rendement des impôts sur les transactions de Bourse tendait plutôt à baisser. Il se produit des fuites que le fisc est impuissant à boucher. Les hommes qui veulent assimiler la spéculation à un jeu savent que, au jeu, ce qui gagne toujours, c'est ce que les cercles appellent la « cagnotte ». Or, la cagnotte, ici, c'est, à la fois, les intermédiaires et le fisc. Faire passer la cagnotte, de la Bourse à l'étranger, serait simplement enrichir l'étranger aux dépens de la France. Londres, Bruxelles, Genève, bénéficieraient de ce que perdrait Paris, — et la morale n'y gagnerait rien.

Sans fermer la Bourse, sans l'écraser d'impôts qui feraient émigrer les affaires, sans l'embarrasser de lisières ou d'entraves qui paralysaient toute initiative, la loi pourrait se montrer plus soucieuse de la répression des scandales financiers et de la protection des honnêtes gens. C'est surtout en ce qui concerne la fondation, l'émission et l'administration des sociétés anonymes que le législateur pourrait exiger plus de garanties en faveur du public. Les économistes, si vilipendés du vulgaire pour leur prétendu optimisme, ont maintes fois indiqué les plus essentielles de ces réformes à faire (1).

La première serait de s'attaquer aux fraudes, escroqueries et actes de brigandage qui se commettent sous le couvert de la fondation des sociétés anonymes. Il n'y aurait qu'à leur appliquer les principes généraux de notre droit public. Serait-ce trop exiger des financiers que d'imposer aux lanceurs d'affaires ou aux fondateurs des sociétés une responsabilité effective? que de rendre les banquiers, les établissements de crédit et, avec eux, les entre-

(1) Voyez par exemple l'ouvrage du regretté Claudio Jannet, *le Capital, la Spéculation et la Finance*.

preneurs de publicité responsables des dommages causés au public par des prospectus mensongers et des réclames d'une mauvaise foi insigne? ou encore de demander, lors de la fondation des sociétés, la vérification du capital et des apports par des experts indépendans, désignés, au besoin, sur requête par le président du tribunal? Ne pourrait-on, afin de rendre les assemblées d'actionnaires plus sérieuses et afin de déjouer les machinations des agioteurs, n'admettre à voter que les porteurs d'actions nominatives, ou exiger au moins des actions au porteur un dépôt de plusieurs mois dans les caisses de la société, de façon qu'il devint plus malaisé, à un groupe de spéculateurs, de se composer, dans les assemblées générales, une majorité artificielle, au moyen d'hommes de paille pourvus d'actions qui ne font que passer par leurs mains et qui souvent même sont prises en report? Qui empêcherait surtout, comme on le réclame, depuis des années, d'attribuer aux obligations, non pas une part de la direction de l'entreprise, mais un contrôle sérieux sur la gestion de ses affaires, de sorte qu'on n'ait plus le scandale de sociétés dont les actions ont perdu toute valeur effective, et dont les obligataires restent à la merci des décisions d'un conseil d'administration sur lequel ils n'ont aucune prise?

Il serait aisé d'indiquer d'autres mesures également désirables, mais il suffit, ici, d'en mentionner quelques-unes. Si ces réformes et d'autres analogues, réclamées, depuis des années, par les économistes et par les financiers sérieux, restent toujours de vains *desiderata*, c'est que nos Chambres, absorbées par le souci de la popularité et fascinées par les réformes d'apparat, ont peu de temps et peu de goût pour les réformes pratiques. Et le jour où les querelles de portefeuilles et les interpellations oiseuses leur laisseraient le loisir de s'en occuper, il serait à redouter que le souci malsain de la réclame électorale ou la crainte pusillanime des déclamations socialistes fit tomber les Chambres d'un excès dans l'autre. Il ne faudrait pas en effet que, sous prétexte de réformer la loi sur les sociétés anonymes, on fit une loi contre les sociétés anonymes. S'il veut faire œuvre utile, le législateur doit se garder de traiter les hommes d'affaires en suspects, et les capitalistes en ennemis. Tout excès de défiance et de sévérité tournerait contre les intérêts du public. Certes, il importe de rendre les responsabilités effectives; mais, pour cela, il faut, avant tout, qu'elles soient bien définies, que

la rigueur de la loi n'atteigne que les fautes réelles et personnelles, les fraudes, les escroqueries, les faits délictueux, les faits de corruption, les négligences graves. Autrement, si la fondation ou l'administration des sociétés devait entraîner, pour tous ceux qui y participent, des périls manifestes, hors de proportion avec les bénéfices qu'ils en peuvent retirer, sait-on quel serait le résultat de pareille réforme? Ce serait, tout bonnement, d'écarter des sociétés les hommes intelligens, les hommes probes, les hommes riches. Il ne resterait pour briguer les fonctions d'administrateurs ou de directeurs des sociétés anonymes que deux catégories de personnages, les fripons et les besoigneux; les uns, parce que la perspective de tripotages, et l'espoir de gains illicites les encourageraient à braver les sévérités de la loi; les autres parce que, n'ayant rien à perdre, ils affronteraient sans peur les risques de responsabilités qui ne pourraient les atteindre. Ici, comme presque partout, les lois draconiennes tourneraient contre leur but; le public serait la première victime de la guerre faite aux hommes d'affaires. Aussi, quand on considère la composition de nos Chambres et leurs méthodes de travail; quand on sait quelle prise ont sur nos législateurs les préjugés de la foule et les lieux communs de la presse; quand on se rappelle quel est leur manque de mesure et quel est leur peu de courage en face des déclamations et des suspicions, on en vient, en vérité, à se demander si l'on doit souhaiter du Parlement une réforme législative, s'il est prudent d'implorer de lui de nouvelles lois sur la Bourse et sur les sociétés, et si le *statu quo*, avec tous ses défauts ou ses vices, n'est pas préférable à l'inconnu de prétendues réformes mal conçues, mal étudiées, suggérées par l'esprit de jalousie ou par l'adulation du populaire.

III

Il est, pour toutes les plaies sociales, une recette aujourd'hui fort à la mode, sorte de panacée vantée par nombre de braves gens de toute classe et de tout parti. La recette, on l'a deviné, c'est l'intervention de l'État, l'ingérence de l'État. Certains voudraient l'appliquer à la Bourse, à la finance, aux sociétés anonymes. A les entendre, l'État devrait exercer sur toutes les compagnies une façon de tutelle; il n'aurait, pour cela, qu'à créer des commissaires ou des inspecteurs, chargés de contrôler

l'administration des sociétés. D'autres iraient plus loin, ils veraient volontiers l'État s'emparer de toutes les grandes affaires, et, sinon les gérer lui-même, en désigner les gérans, nommer lui-même les présidens ou les gouverneurs des Compagnies, au moins confirmer le choix des assemblées d'actionnaires, donner une sorte d'investiture aux directeurs ou aux administrateurs, comme cela se pratique déjà, chez nous, pour quelques sociétés. Qu'est-ce à dire, sinon que l'on se flatte de moraliser les affaires par l'ingérence de l'État? et, pour cela, beaucoup emmailloteraient volontiers toutes les sociétés dans les langes administratifs, ne les laissant marcher qu'avec des lisières bureaucratiques, comme si l'État était le gardien ou la bonne d'enfant de toutes les sociétés.

Voilà, faut-il l'avouer, une méthode dans laquelle nous avons, pour notre part, peu de confiance. L'ingérence de l'État dans l'administration des compagnies financières ou industrielles ne se justifie qu'en quelques cas fort rares, pour les institutions ayant à la fois un caractère privé et public. Tout ce qui introduit la main de l'État, par suite la main du gouvernement — c'est-à-dire la main des ministres, des députés, des politiciens — dans les affaires d'argent doit être évité, autant dans l'intérêt de l'État que dans l'intérêt du public. Banques, chemins de fer, tramways, mines, sociétés industrielles, toute immixtion de l'État ou des municipalités dans les affaires suscite et multiplie les occasions de corruption. Donner à l'État ou aux villes, donner aux politiciens et aux partis des places lucratives à distribuer, c'est ouvrir un champ de plus à l'intrigue, au favoritisme et au népotisme. Ce qu'était, sous l'Ancien Régime, la feuille des bénéfices aux mains des rois, les compagnies financières le deviendraient, bien vite, aux mains des chefs de partis; elles seraient la proie des amis du pouvoir et des puissans du jour. Déjà, aujourd'hui, les banques, les institutions placées sous la tutelle du gouvernement, sont souvent suspectes de complaisances envers les chefs de gouvernement. Il nous serait facile d'en citer des exemples récents dans des pays voisins. Nous avons, nous aussi, quelques institutions, comme la Banque de France et comme le Crédit Foncier, dont les gouverneurs sont nommés par l'État. C'est assez. Il est peu désirable d'en accroître le nombre. Peut-être sont-ils déjà trop nombreux. Cela, parfois, peut donner au public une fausse sécurité et faire retomber sur l'État des responsabilités embarrassantes.

Les personnes qui ont pris part à l'administration des so-

ciétés dont les gouverneurs et sous-gouverneurs sont nommés par l'État, telles que le Crédit Foncier et l'ancien Crédit Agricole, savent, par expérience, que ce n'est une garantie, ni pour les actionnaires, ni pour le public. Ne se souvient-on plus des difficultés traversées par le Foncier, sous la troisième République, et des cent millions de valeurs égyptiennes, endossées par les gouverneurs de cet établissement, opération qui a fini par bien tourner, mais qui eût pu compromettre l'institution? Et depuis lors, le contrôle de l'État n'a pas empêché ce grand établissement d'être, à tort ou à raison, en butte à des reproches et à des suspicions de toute sorte. Aucun, on le sait, n'a plus abusé de la publicité et n'a encouragé davantage la mendicité de la presse, subventionnant, indistinctement, les journaux de tout bord; aucun peut-être, lors des émissions, n'a été plus prodigue de ses syndicats de garanties, ni plus souvent soupçonné d'accorder une large part de ses syndicats à des amis notoirement sans ressources ou à des hommes de paille, derrière lesquels se cachaient on ne sait quels personnages politiques; aucun même, à tort sans doute, nous voulons le croire, n'a été plus souvent accusé de fomenter la spéculation et d'encourager l'agiotage.

Il n'est pas jusqu'au fonctionnement habituel du Foncier, à ses prêts sur immeubles qui, aux yeux de ses détracteurs, n'aient semblé parfois viciés par ses complaisances volontaires ou forcées envers les hommes en place et les politiciens en crédit. Quoique le mal ait été sans doute moindre que ne l'imaginait la malignité publique, on a pu citer des prêts sur des terres ou sur des châteaux, des avances plus ou moins outrées, sinon entachées d'irrégularités, consenties à des députés ou à des personnages plus ou moins influents. Et nous ne parlons pas ici d'un autre grief, dont il a été fait grand bruit, à d'autres époques, des interventions plus ou moins fréquentes du Foncier à la Bourse, sur le conseil ou sur l'ordre du ministre des finances. Il se peut que l'opinion ait été parfois trop soupçonneuse ou trop sévère, et que, au lieu d'amener des révélations accablantes pour certains hommes publics, une enquête sur les agissements du Crédit Foncier les lavât de beaucoup de ces accusations: peu importe ici. Quand les reproches faits à ce grand établissement seraient tous immérités, il n'en serait pas moins vrai que, s'il avait été indépendant du gouvernement, la plupart n'auraient pu lui être adressés; on eût été moins prompt à lui imputer des complaisances illégitimes envers

les gens au pouvoir. Nous n'entendons ici, en effet, incriminer personne; ce que nous voulons montrer, c'est que loin d'élever un établissement financier au-dessus de tout soupçon, la dépendance gouvernementale est plutôt propre à l'exposer à toutes les suspicions. Veut-on appliquer à la finance le mot sur la femme de César, il ne faut pas la marier à la politique, c'est-à-dire à l'État. Si vous voulez que les grands établissemens de crédit ne puissent être soupçonnés de complaisances coupables, gardez-vous d'en faire des succursales de nos ministères ou des fiefs des partis au pouvoir.

Trop de gens, déjà, en France, s'imaginent que le ministre des finances doit être le ministre de la Bourse; qu'il a pour mission de maintenir ou de relever les cours de la rente; qu'il doit surveiller, en censeur et en juge, toutes les banques de prêts ou d'émission, tous les citoyens occupés d'affaires de finance, de prêt, de courtage, de spéculation. Le regretté Léon Say s'élevait naguère, dans un livre posthume, contre les hommes qui voudraient qu'en matières financières, comme en toutes choses, les Français fussent traités en enfans ou en éternels mineurs (1). Loin de trouver désirable que le ministre des finances s'immisçât davantage dans la Bourse et dans les affaires de Bourse, l'ancien ministre jugeait qu'il était déjà, aujourd'hui, trop souvent en relation avec la Bourse. Et cela surtout, remarquait Léon Say, par le canal d'une institution dont le public ne connaît pas assez le rôle, la Caisse des dépôts et consignations, « colossale banque d'État, qui prête à l'État, aux départemens, aux communes, qui renue des millions, des centaines de millions, des milliards. » Par cette Caisse des dépôts, par la Banque de France, par le Crédit Foncier, le gouvernement peut agir sur la Bourse et faire monter la rente; il peut intervenir pour régulariser le crédit, ou pour étendre ou limiter la circulation. Cette faculté même expose un gouvernement et un ministre des finances à des tentations qui, à certaines heures, peuvent devenir dangereuses pour le gouvernement et pour le crédit du pays. Nos gouvernans n'ont déjà que trop de moyens d'action sur la Bourse, et s'ils n'en abusent pas plus souvent, le mérite en revient aux mœurs, non aux lois. Nulle part, peut-être, l'ingérence de l'État n'offre plus d'inconvéniens et

(1) Léon Say, *les Finances*, 1896, volume faisant partie de l'utile collection publiée par les soins de MM. Charles Benoist et André Liesse, sous le titre : *la Vie nationale*.

plus de périls qu'à la Bourse; moins il y intervient, mieux le pays s'en trouve. Son immixtion aboutit, d'habitude, à fausser les situations; elle est, le plus souvent, perturbatrice. L'intervention du ministre des finances auprès de la haute banque et des grands établissemens de crédit n'est guère légitime qu'en temps de crise et de panique; — et encore doit-elle s'exercer, uniquement, en vue d'arrêter la panique, afin de conjurer la crise, et non pour donner le coup de grâce à des maisons ébranlées, ainsi qu'il est advenu lors du krach de l'Union Générale, mise hâtivement en faillite, avec une précipitation mal dissimulée, comme si les ministres eussent voulu servir les intérêts de ses adversaires financiers ou politiques. L'État, en effet, n'est pas un Dieu doué, par définition, de toute sagesse et de toute prudence; l'État n'est ni impersonnel ni impartial; l'État moderne, au contraire, l'État démocratique est le plus souvent d'une partialité manifeste; il est en quelque sorte partial par définition, de par sa constitution même. A la Bourse comme ailleurs, — l'Union Générale en a fait l'expérience, — son action s'exerce au profit des uns, aux dépens des autres; par là même, elle est presque toujours suspecte.

A quels abus peut entraîner l'intervention de l'État, l'Italie nous en a donné naguère un exemple retentissant. Les relations de M. Crispi avec la Banque nationale, avec la Banque romaine surtout, ont montré comment, sous prétexte de soutenir le crédit public, un ministre peut compromettre une banque; comment aussi des hommes d'État de peu de scrupules en peuvent venir à se faire ouvrir pour eux, pour leur femme, pour leurs amis, des comptes s'élevant à des centaines de mille francs. Leçon instructive pour qui cherche dans l'histoire autre chose qu'un vain spectacle, nous avons vu, durant deux longues années, de 1894 à 1896, toute la politique intérieure de l'Italie suspendue aux dossiers Giolitti, au duel parlementaire Crispi-Cavallotti, à ce que nos voisins appelaient, non sans raison, « la question morale ». Faites intervenir l'État, c'est-à-dire les ministres et les Chambres, dans les affaires de Bourse et de banque, et, au grand détriment du pouvoir et de la nation, vous verrez bien vite surgir, devant vous, comme en Italie, la question morale.

L'immixtion de l'État à la Bourse ne serait pas la moralisation des affaires, mais bien plutôt la démoralisation des affaires, avec celle du personnel politique. Et qu'on ne vienne pas dire que c'est là le fait du parlementarisme et de la corruption parle-

mentaire. L'État absolu, témoin l'autocratique Russie, malgré les énergiques efforts de ses souverains, échappe d'autant moins à ce péril de corruption que le contrôle y est plus malaisé. La grande différence est que, sous le régime autocratique, il est plus facile d'étouffer les scandales. La vénalité est couverte par le prestige de l'autorité et le silence contraint de la presse. Malgré cela, malgré le *Noli me tangere* derrière le quel s'abritent les représentants du pouvoir, les faits de corruption, jusque durant ces dernières années, ont été si nombreux et si patens qu'ils ont entraîné la démission de plusieurs hauts fonctionnaires. Gouvernement représentatif, gouvernement absolu, pour assainir la Bourse et prévenir les maux de la spéculation, il faut autre chose que la main de l'État et la vigilance d'un ministre. Ni tsars, ni rois, ni présidens, ni sénateurs, ni députés n'ont le don de guérir les maux de l'agiotage, comme autrefois les rois de France, sacrés avec la sainte ampoule, prétendaient guérir les écrouelles. Le contact des politiciens n'est pas un antiseptique; ministres ou députés n'ont pas d'immunité contre la corruption; loin d'arrêter la contagion, ils risquent fort de la prendre et de la transmettre. Aux bacilles de la finance, il n'est pas bon d'associer les vibrions de la politique. On dit bien que les microbes se combattent et s'entre-détruisent parfois les uns les autres: à en juger par les faits, ce n'est pas le cas des bactéries de la politique et de la finance.

A quoi bon, hélas! chercher des exemples et des leçons autour de nous? La confiance que mérite l'intervention de l'État, n'en avons-nous donc pas, en France, fait une expérience suffisante avec le Panama? Où trouver un exemple plus topique des dangers de l'ingérence de l'État dans les affaires de Bourse? Les hommes en place, ministres ou parlementaires, auraient tous été probes, que l'immixtion du gouvernement en cette affaire n'en fût pas moins restée compromettante pour lui et dangereuse pour le public. Avant d'autoriser l'émission d'obligations à lots, l'État s'était cru obligé de faire faire une enquête sommaire, de faire rédiger un rapport par un ingénieur à lui; et le seul résultat de cette enquête était de faire peser sur le gouvernement une apparence de responsabilité et d'entretenir chez le public des espérances illusoires. Mais cela, nous le savons assez, n'a été que le moindre inconvénient de cette ingérence du gouvernement dans les affaires de la Compagnie. Ceux qui se flattent de moraliser les affaires et de purifier les émissions en astreignant les sociétés à une autori-

sation de l'État ont pu voir ce que vaut pareille recette. Et cependant, tout l'appareil législatif avait été mis en mouvement pour le Panama; il y avait eu un rapport d'ingénieurs; il y avait eu deux rapports de commissions parlementaires; il y avait eu discussion publique dans les deux Chambres. Que de garanties en apparence! et à quoi aboutit tout ce solennel appareil législatif? à attirer dans les couloirs du Palais-Bourbon, avec leur carnet tentateur, les courtiers suspects et les financiers véreux qui rôdent autour des grandes affaires. S'il n'avait fallu une loi pour autoriser l'émission des obligations à lots du Panama, le nom d'Arton n'aurait jamais été mêlé à nos fastes parlementaires.

Et si les scandales du Panama ont été grossis dans l'imagination publique par le vague de leur mystère et par leur impunité, ce serait nous flatter que de les croire absolument isolés. Tels chemins de fer — la petite ligne du sud de la France, par exemple, — semblent bien avoir donné lieu à des intrigues et à des compromissions qui, pour avoir été peut-être exagérées par la malignité publique, n'ont pas été irréprochables. De fait, toute concession de l'État à une compagnie prête, aujourd'hui, à des accusations et à des soupçons souvent immérités. Certes, les suspicions d'une démocratie, naturellement défiante et naturellement jalouse, sont souvent injustes, — témoin les conventions des chemins de fer de 1883, les conventions appelées scélérates par ceux qui se refusent à reconnaître les avantages qu'en a retirés l'État. Il n'en est pas moins vrai que l'unique moyen d'arracher les hommes politiques aux tentations et l'opinion publique aux soupçons, c'est de réduire et non pas d'élargir l'intervention gouvernementale, c'est d'écarter l'immixtion parlementaire, partant l'intrusion de l'État dans les affaires de Bourse. Ne l'oublions point: faire intervenir le gouvernement dans les affaires de finance, serait introduire la spéculation et l'agiotage dans le cabinet des ministres, et la corruption dans les couloirs des Chambres.

IV

Allons plus loin: est-il vrai, comme semblent le croire ceux qui ne cessent de réclamer son intervention, est-il vrai que l'État soit naturellement, comme par vocation, l'ennemi de la spéculation et du jeu? Ce n'est pas ce que montre l'histoire. Depuis l'époque de Law et le système du Mississippi, et depuis Barras et le

Directoire, que de fois l'initiative ou l'exemple de la spéculation sont venus d'en haut, du gouvernement, des hommes en place! Qu'on se rappelle la spéculation sur les terrains, à Paris et dans nos grandes villes, sous le second Empire. Le même phénomène s'est reproduit, sur une plus grande échelle, avec plus de scandale, dans la nouvelle Rome, la troisième Rome, celle qui prétendait éclipser la Rome des Césars et la Rome des Papes. L'agio-tage sur les terrains et sur les constructions était encouragé, en quelque sorte officiellement, par l'État. La Banque romaine, l'infortunée Banque romaine, sous la pression gouvernementale, immobilisait une grande partie de ses ressources en prêts sur les terrains. C'était là une des formes de la mégalomanie qui a déjà coûté si cher à l'Italie nouvelle.

En France même, sous la troisième République, on pourrait dire que le gouvernement et les caisses gouvernementales ont longtemps été le principal facteur de la spéculation à la hausse, par l'emploi des fonds des caisses d'épargne et les achats incessans de titres de rente. C'était comme une machine d'épuisement des capitaux qui, au grand détriment de l'industrie ou de l'agriculture, fonctionnait dans toute la France, portant les économies du peuple à la Bourse, faisant monter, automatiquement, le cours des rentes. Et dans leur naïveté, les ministres des finances, au lieu d'en comprendre le péril, en faisaient gloire à la République, se félicitant d'enseigner aux capitaux à désertier pour la rente les affaires locales. Spéculer à la hausse sur les rentes a, du reste, longtemps passé pour une œuvre patriotique, digne des encouragemens de l'État. « Monsieur le ministre, disait un spéculateur fort connu à Léon Say (1), je vais bien vous étonner; il y a quinze ans que je suis à la hausse, et je ne suis pas encore décoré! » Cela, en effet, en France comme dans la plupart des pays du continent, paraissait un titre aux faveurs gouvernementales. Peu de grands spéculateurs qui n'aient pu orner leur habit noir d'une brochette de croix de tout pays. Et ils peuvent être fiers de n'avoir pas été souillés, les ordres dont les rubans n'ont été discernés qu'aux honnêtes spéculateurs à la hausse sur les rentes! Que de cordons, que de rosettes, et de plaques conférés aux pires agioteurs! Les gouvernemens font trop souvent comme les particuliers, comme le public lui-même; ils gardent leurs

(1) Léon Say, *les Finances*.

sévérités pour l'escroc de bas étage ou le vulgaire banqueroutier ; ils respectent, ils honorent les brigands de la Bourse et les grands détrousseurs du public, craignant de s'en faire des ennemis et leur prodiguant des récompenses honorifiques. Ceci est surtout vrai, chez les modernes, de l'esprit de parti, du gouvernement de parti, qui s'appuie indifféremment sur toutes les forces qu'il rencontre, honnêtes et malhonnêtes, de préférence même peut-être sur ces dernières, parce que plus complaisantes et plus maniables. Faut-il citer des noms ? Chacun sait que l'homme qui, sous la troisième République, a gravi le plus rapidement les échelons de la Légion d'honneur est un aventurier étranger, bailleur de fonds des feuilles radicales. Et ne croyez pas que rien de semblable ne se rencontre en dehors de la République française. A quoi leur servent ces décorations, à ces chevaliers de l'agiotage ? Est-ce uniquement un hochet pour leur vanité ? Non, ils sont plus sérieux que cela ; une croix, pour eux, est une arme qui leur permet de faire de nouvelles dupes et de nouvelles victimes ; leur rosette leur donne le droit de se montrer plus exigeants lorsqu'ils tendent la main à une Compagnie.

Après de pareils exemples, on avouera qu'il est difficile de beaucoup compter sur l'État, sur le gouvernement, sur les ministres, sur les Parlemens, pour refréner la spéculation. Encore, ici, importe-t-il de ne pas se laisser prendre aux apparences. Il faut se défier des loups déguisés en bergers. Il y a bien des manières de faire de l'agiotage et de faire du chantage ; pour les politiciens, comme pour les journalistes, une des plus fructueuses est de jouer à la vertu. On fait ses petites affaires en criant haro sur les abus et en se donnant comme les défenseurs de la morale publique. Les plus bruyantes campagnes de presse ou de tribune contre les compagnies financières ne sont, trop souvent, sous couleur de bien public, que des campagnes de Bourse. Telle interpellation à la Chambre sur telle société, sur telle mine ou tel chemin de fer, masque un complot de financiers véreux. Le politicien et l'homme de Bourse s'associent pour la chasse aux écus ; le premier, d'habitude, un radical farouche, grand tombeur de ministères, dénonciateur attitré des abus, fait pour les agioteurs le métier de rabatteur du gibier. Nous avons assisté, depuis une vingtaine d'années, à plus d'un coup de Bourse monté ainsi entre députés, journalistes et spéculateurs, à l'aide d'une interpellation à la Chambre. Derrière l'interpellateur, s'abrite un syn-

dicat à la baisse. On interpelle, soudainement, le ministre sur la Banque de France, sur le Crédit Foncier, sur les Compagnies de chemins de fer ou de navigation, sur les conventions faites entre elles et l'État, sur la durée de la garantie d'intérêts accordée à leurs actions ou à leurs obligations. La seule annonce des débats, le dépôt de l'interpellation, suffit, le plus souvent, à provoquer une baisse; les agioteurs parlementaires et leurs compères de la presse ou de la Bourse opèrent presque à coup sûr. Le tour est devenu classique. Plusieurs campagnes de ce genre, vraies razzias de démocrates, sont demeurées fameuses. Les mauvaises langues vont jusqu'à prétendre que certains députés, imitant les procédés des corrompus de la presse, joignent le chantage à l'agiotage. Après avoir provoqué une baisse, pour eux fructueuse, en annonçant ou déposant une interpellation, ils consentent, sur la demande des intéressés, à la retirer, touchant ainsi des deux mains et tirant d'un même sac une double mouture. Une chose certaine, c'est que, pour le gros public, pour les petites gens surtout, les discussions de ce genre à la Chambre sont, le plus souvent, une cause de perte sinon de ruine, car elles provoquent des inquiétudes qui vont parfois jusqu'à la panique. Les porteurs effrayés jettent sur le marché des titres que les spéculateurs ramassent à vil prix. Ainsi en a-t-il été des actions et même des obligations de l'Orléans et du Midi, lorsque éclata, comme un coup de tonnerre dans un ciel serein, la question de la garantie accordée à ces titres. La petite épargne a perdu, de ce fait, des centaines de millions. Les politiciens ayant eu l'honnêteté de nous prévenir qu'ils ne considéraient pas la question comme tranchée par l'arrêt du Conseil d'État, nous pouvons nous attendre, d'ici à quelques années, à la reprise d'une semblable campagne.

La politique n'offre déjà que trop de facilités d'agiotage. Est-ce la peine de parler des ministres ou des hauts fonctionnaires qui mettent à profit, pour eux-mêmes ou pour leurs proches, les renseignemens qu'ils doivent à leurs fonctions, pareils à des joueurs qui profitent indûment de ce qu'ils connaissent le dessous des cartes? Ce genre d'agiotage est ancien; il a été de tous les temps et de tous les régimes; ce qui ne veut pas dire qu'il soit aussi répandu et, encore moins, aussi général que l'imagine la malignité publique. Bien des ministres en ont été accusés sans preuves. La calomnie ici l'emporte souvent sur la médisance,

d'autant qu'il n'est pas toujours aisé de spéculer sur les nouvelles politiques. Les hommes d'État dignes de ce nom, les hommes de gouvernement soucieux de leur réputation, même dans notre République, répugnent à de telles pratiques; mais comment une démocratie, qui impute si volontiers à ses élus de semblables indécidatesses, a-t-elle la naïveté de compter sur eux, ou sur leurs pareils, pour refréner la spéculation et pour punir les actes d'improbité? Il est facile de réclamer le contrôle de l'État et des gens en place; mais quand l'État délivrerait aux financiers un brevet de moralité et mettrait son poinçon sur toutes les affaires, qui garantirait la vertu de ces contrôleurs patentés? et n'est-ce pas le cas de répéter le *Quis custodiet custodes?* Nos démocraties européennes encore adolescentes gardent, à cet égard, quelques-unes des illusions de la jeunesse. Elles pourraient, sous ce rapport aussi, prendre des leçons de la démocratie américaine, leur aînée en âge et en expérience. Si crédules que soient les foules, il faudrait aux Américains une dose peu commune d'optimisme, pour qu'ils osassent se flatter de moraliser les affaires et de purifier la finance en les plaçant sous la dépendance de l'État et des politiciens. Ils savent trop bien par quoi, dans les démocraties, s'acquiert l'influence politique, et par quoi elle se conserve. Comment les habitans de Chicago ou de New-York croiraient-ils encore que l'élection populaire est une onction conférant à ceux qu'elle sacre l'intelligence et la probité? Ils ont vu à l'œuvre les *bosses*, les chefs des comités, les directeurs des *caucus* électoraux; chacun sait que ces *bosses* sont les agens attitrés de la corruption; que la plupart sont les hommes liges des rois de l'or, et que les plus indépendans mettent leur concours aux enchères. Si les autorités de Tammany Hall ressemblent parfois à des guides ou à des gardiens, c'est à la façon de ces chefs de tribus du désert qui font payer à leurs cliens une redevance pour les protéger contre les exactions de leurs pareils.

N'importe, même aux États-Unis, en ce pays où, pour cause, les politiciens sont tenus en si petite estime, il se trouve, dans les foules toujours promptes à l'espérance, des rêveurs pour attendre de l'État la moralisation des affaires. Il est vrai que, au delà de l'Océan, les réformateurs qui font appel à l'État prétendent, d'abord, moraliser l'État et réformer les politiciens. Ce serait par là, en effet, qu'il faudrait commencer; mais si chacun en sent l'urgence, qui n'en comprend la difficulté?

On ne peut faire de la morale avec de l'immoralité. Or, il faut bien le dire, indépendamment de la partialité de ses agens et de la corruption des politiciens, l'État donne souvent, lui-même, aux hommes d'affaires de démoralisantes leçons. L'État d'ancien régime n'est pas le seul qui ait recours au *Quia nominor leo*; l'État moderne ne s'en fait pas toujours faute, se permettant, au nom du peuple, ce que l'État d'ancien régime revendiquait au nom du prince. L'État, tout comme les financiers les plus justement décriés, abuse de sa force en face des faibles ou des simples. Il est enclin à ne se croire tenu par aucune convention. Pour peu qu'il découvre un moyen juridique de s'y soustraire, il est souvent le premier à ne pas exécuter ses engagements; il s'ingénie à revenir sur eux; il les interprète en marchand le plus retors; il donne l'exemple du mépris des contrats; les avantages accordés par lui à ses contractans, il ne se fait pas scrupule de les leur contester et de les leur retirer après coup. Il se montre volontiers procédurier, chicannier, sans souci des droits d'autrui et de l'intérêt des tiers, et pour avoir plus facilement raison de ceux qui ont l'infortune d'avoir maille à partir avec lui, il enlève, autant qu'il peut, le jugement de ses différends avec les particuliers aux tribunaux ordinaires. Au besoin, il introduit dans les contrats des clauses équivoques et laisse tendre des pièges en son nom, témoin l'affaire des garanties d'intérêt aux chemins de fer; garanties que l'État laissait inscrire sur les titres, tout en se réservant de les contester à son heure; et quand il est condamné par ses propres tribunaux administratifs, au lieu de s'avouer vaincu, il compte sur l'avenir et sur son autorité pour se faire donner raison quand même. Le droit est peu de chose à ses yeux; il a des raisonnemens de sophiste; il emploie, tout à tour, selon le tempérament des hommes qui le représentent, la force ou la ruse, la violence ouverte ou les voies obliques. N'avons-nous pas entendu proclamer, à la Chambre, que l'État restait maître de rompre, à son gré, les conventions conclues avec lui? Et les jacobins qui soutiennent ces belles maximes ne semblent même pas se douter de l'exemple qu'ils donnent (1).

(1) L'État, chez nous-mêmes, se montre parfois trop indulgent pour les pratiques de spoliation des villes et des départemens qui refusent de remplir leurs engagements. Ainsi, dans l'affaire des chemins du Sud, ce qu'il y a eu peut-être de plus scandaleux a été la longue obstination du département du Var, se refusant à verser les subventions promises par lui à la Compagnie qui lui a construit des chemins de fer. Ailleurs, en Suisse, nous avons vu l'État, la confédération, dans sa loi sur la comptabilité des chemins de fer, violer les conventions conclues par elle avec les Com

S'il est un personnage de peu de scrupule, c'est le fisc. Pas de créancier plus dur, ni de plus retors usurier. Certaines administrations, comme celle de l'enregistrement, ont vis-à-vis des contribuables des méthodes d'une immoralité sercine, ne cherchant qu'à leur extorquer le plus d'argent possible, allant, par un procédé d'une honnêteté douteuse, jusqu'à intéresser ses agens à ses exactions. Veut-on mesurer, dans tout son cynisme, cette absence de scrupules? Qu'on se rappelle les façons de faire de l'enregistrement pour la perception « du droit d'accroissement », alors que cette administration trouvait ingénieux de surélever, arbitrairement, par ses subtilités, le taux déjà outré d'un impôt inique. L'immoralité, c'est-à-dire le mépris du droit et le dédain du faible, le respect des formes joint à la méconnaissance de l'esprit de la loi, suinte des murs de plusieurs de nos administrations. Et le mal n'est pas propre à la France. Ailleurs aussi, les plus honnêtes des agens de l'État ne craignent pas toujours de violer les droits des particuliers par excès de fiscalité, si bien que, en certains pays, la fraude et la corruption sont le refuge du droit. Que sera-ce avec les impôts personnels qu'on nous prépare, sous le nom de réformes fiscales, et avec les méthodes de perception qu'entraînera l'impôt sur le revenu? Le fisc, par ses procédés abusifs, par ses exigences indiscrettes, légitime, déjà trop souvent, aux yeux des grands et des petits, la dissimulation et la supercherie. Plus on étendra son empire, plus on le mettra aux prises avec les personnes, plus on le laissera fouiller dans la vie de chacun, et plus ces inconvéniens seront manifestes. Le fisc, dans les démocraties modernes, deviendra de plus en plus un professeur de démoralisation. Partout où l'on proclame l'omnipotence de l'État et la souveraineté du fisc, les particuliers, en s'inclinant extérieurement, se croient tout permis pour échapper à la tyrannie de l'État et aux vexations du fisc; et le mensonge, la ruse, la fourberie dont ils prennent l'habitude vis-à-vis de l'État et de ses agens, ils finissent par se les permettre également dans les rapports privés. Le sentiment du droit s'altère, bien vite, dans les sociétés où l'on enseigne qu'il n'y a pas de droit contre l'État, alors qu'on érige en maxime que la volonté du peuple fait le

pagnies. Il serait facile de signaler en Italie des exemples analogues. De pareilles violations de contrat ont beau, comme en Suisse, se faire couvrir par une loi et par un plébiscite sous forme de *referendum*, elles n'en portent pas moins une atteinte à la moralité publique.

droit, comme elle fait la loi ; car autant dire que la force et le nombre créent le droit.

De même, toutes les mesures de défiance ou de persécution dirigées par la loi ou par le fisc contre le capital et contre les capitalistes, contre « la richesse acquise », l'ennemie née, semble-t-il, des jalouses démocraties, ne feront que contribuer à la démoralisation publique et privée, à l'extension du goût du jeu, à la diffusion de l'agiotage, en décourageant les capitaux et l'esprit d'initiative, en éloignant le public des affaires régulières. Traqués par la loi et par le fisc dans toutes les entreprises de longue haleine, et menacés dans leurs bénéfices légitimes, les capitaux seront plus tentés de se rejeter vers la Bourse et vers la spéculation.

V

Où donc trouver un remède, et par quel moyen moraliser les affaires, épurer la finance, combattre le goût du jeu et la soif des gains rapides ?

De frein légal fabriqué à l'aide de réglemens, il n'en sera jamais d'une trempe assez solide pour contenir l'emportement de la passion. Nous sommes ici en face d'un mal moral, et à mal moral, nous ne saurions trop le répéter, il faut remèdes moraux. Or, la vertu, la moralité ne se décrète point. La loi, l'État sont impuissans à supprimer le mal, parce qu'ils ne peuvent atteindre que l'extérieur de l'homme, et que le mal est en nous-mêmes et non en dehors de nous. Que nous levions les yeux sur les riches ou sur les puissans du jour, que nous abaissions nos regards sur les petits, nous rencontrons, en haut et en bas, le même goût du plaisir, le même appétit du bien-être, la même fureur de se grandir et de s'enrichir. Nous sommes bien en présence d'une question d'hygiène sociale, comme celle de l'alcoolisme, ou celle de la licence des rues, mais non pas de cette hygiène matérielle qui n'exige que des réglemens d'édilité ou des mesures de salubrité publique, car, ici, le virus n'est ni dans l'eau, ni dans l'air, mais dans les âmes. Pauvres ou riches, le mal a sa racine au fond de nous-mêmes, dans notre hâte de vivre et notre fièvre de jouissance, dans le goût du luxe et du faste des hautes classes, dans les convoitises et les envieuses ambitions des petites gens, dans le désir de jouir et la soif de paraître de tous. Le mal n'a pas son principe à la Bourse, mais dans nos cœurs, et, pour le

réprimer, il faut bien autre chose qu'une loi de l'État ou une réforme de la Bourse; il faut une réforme intérieure, une réforme morale. Or, pourquoi ne pas l'avouer? c'est là une chose dont boursiers ou victimes de la Bourse, dont gros financiers ou petits bourgeois, dont capitalistes ou prolétaires n'ont guère plus de souci les uns que les autres. Ils laissent la morale aux moralistes de profession ou d'occasion, et s'ils leur prêtent, un instant, une oreille distraite, ils n'en montrent ni plus de scrupules, ni moins d'avidité dans la poursuite de la richesse.

Il en est de ce mal comme de tous les microbes qui nous assègent. La mauvaise foi, l'improbité, le goût du jeu, la fureur de la spéculation ne font tant de victimes, autour de nous, que parce qu'ils trouvent, en nous, dans notre société, de nos salons à nos loges de concierge, un terrain favorable. Jamais il n'y eut, pour ces bactéries morales, meilleur bouillon de culture. Nous avons laissé s'affaiblir ou dépérir, dans l'éducation, dans la famille, dans la nation, dans l'État, tout ce qui pouvait refréner les penchans égoïstes et contenir les ambitions ou les convoitises malsaines. Nous avons besoin d'une réforme morale, et faute de foi, faute de convictions et de principes, les instrumens mêmes de pareille réforme semblent nous manquer. Je ne sais qu'une façon de réformer la société, c'est de réformer les individus, et cela même est le prix de longs efforts. Tout autre remède est chimérique, et cet unique remède est amer; il rebute le grand nombre, si bien que parmi ceux qui en reconnaissent la nécessité, bien peu ont le courage de se l'appliquer. L'important serait de changer la morale des affaires, la facile morale courante; mais cette immorale morale des affaires, cette malhonnête honnêteté vulgaire, le monde s'y accorde, le monde la fait sienne. Elle n'est pas seulement de mise à la Bourse, la croyance que le succès légitime tout; elle triomphe dans la presse et dans la politique, autant et plus encore que dans la finance. En affaires comme en politique, comme en littérature, les scrupules semblent le fait de petits esprits. Toutes les corruptions forment une chaîne dont les anneaux se tiennent. La presse pornographique, le théâtre éhonté qui glorifie le libertinage sont les fauteurs ou les complices de la vénalité des politiciens et de la rapacité des agioteurs.

Relever le niveau moral de la nation en renforçant, chez tous, grands et petits, l'autorité de la conscience et le sentiment du devoir, telle est, ici, comme en toutes choses, la grande tâche.

C'est là, il faut bien l'avouer, une cure plus facile à conseiller qu'à effectuer; car, pour guérir un peuple, ce n'est pas assez que de lui prêcher la vertu. La moralité ne découle pas des belles paroles; elle jaillit des sources profondes de l'âme; et lorsque ces sources mystérieuses sont taries, ou que le malade n'a pas l'énergie de s'y abreuver, d'où peut venir le salut? Les sources de la moralité, elles sont les mêmes en tout temps, et ni la science, ni la civilisation n'ont pu les multiplier; elles s'appellent le sentiment religieux, la foi en Dieu, la notion de la conscience, le sentiment du devoir et, si l'on veut, quoique à un degré moindre, le sentiment de l'honneur; voilà ce qu'il faut creuser et approfondir, en nous, et autour de nous. Il ne faut guère compter sur la raison ni sur le raisonnement, qui n'ont presque jamais guéri personne, car l'expérience des uns ne profite pas aux autres, et il y a longtemps qu'on l'a dit: les fautes des pères sont perdues pour les enfans. Pour employer le langage chrétien, que chacun est libre de traduire en sa langue, il faut demander au monde de se convertir; c'est-à-dire de changer de vie, de mener une existence nouvelle. Mais, parmi ceux qui ont la hardiesse de le lui conseiller, combien sont assez confians pour oser croire que le monde se convertira? Pour le persuader, il nous faudrait des prophètes et des saints; et encore, quand l'âge n'en serait point passé, les saints et les prophètes n'ont presque jamais converti que le petit nombre. Il paraîtrait, sur les places de nos modernes Ninives, un Isaïe aux lèvres de feu, un Jonas la tête couverte de cendres, ou un jeune Daniel aux regards enflammés, que la foule sceptique et souriante n'en courrait pas moins à ses plaisirs et à ses affaires, au turf et à la Bourse. Comme le grand nombre restera sous le joug des passions, comme le désir de la fortune, l'attrait du gain sans travail, la griserie du jeu, la fureur de s'élever, la vanité de paraître et de faire figure, la rage de jouir sévissent de plus en plus dans nos sociétés matérialistes, il y a encore de beaux jours pour le jeu et pour le vol, sous toutes les formes tolérées ou prohibées par la loi; et tant qu'il y aura des hommes jaloux de faire violence à la richesse, et ambitieux de s'élever d'un coup à la fortune, il y aura, pour les exploiter ou pour les duper, des escrocs, des agens véreux, des parasites de la presse et des proxénètes de la finance.

POÉSIE

LE BUCHER D'HERCULE

Hercule pour mourir monte sur son bûcher.

La terre, — qui déjà ne l'entend plus marcher
Du pas victorieux qu'elle écoutait dans l'ombre
Se hâter vers l'aurore à travers la nuit sombre
Au heurt justicier de son talon errant, —
S'étonne de le voir immobile et plus grand
Que lorsqu'il étouffait Antée au large buste,
Ou relayait Atlas d'une épaule robuste,
Vainqueur du mal terrestre et des Dieux souterrains;
Et la peau de lion qui lui couvre les reins
Y colle sa toison, doublement empourprée
Par l'angoisse divine et la sueur sacrée.

Salut, Dompteur ! salut, suprême Bûcheron !

Les vieux arbres coupés entre-croisent leurs troncs;
Le feu qui ronge un pin prend aux branches d'un chêne
Et l'un flambe déjà quand l'autre fume à peine,
Car l'un est vert encore et l'autre résineux;
La brindille crépite et la souche aux durs nœuds
Suinte. Le bois chaud dilate et rompt l'écorce.
Et le brasier s'unit, s'assemble, et se renforce,

Se cherche, couve, ronfle et gronde et s'enfle avant
 D'éclater, tout à coup, monstrueux et vivant
 De la base au sommet de la montagne ardente
 Qu'il assaille à la fois par sa quadruple pente,
 Et de faire à jamais dans nos mémoires, — tel
 Qu'il nous est apparu dans un soir immortel, —
 De l'homme surhumain qui jadis fut Hercule,
 Debout, un Dieu d'or rouge au fond du crépuscule!

Les pâtres, dans la nuit, qui gardent leurs troupeaux
 De pacifiques bœufs et de calmes taureaux
 Parmi les fleurs du val et les prés de la plaine
 Silencieuse sous la paix hereuléenne,
 Ont regardé grandir vers l'azur étoilé
 Cette haute rougeur qui, de l'OEta brûlé,
 Fait jaillir jusqu'au ciel sa flamboyante gerbe,
 Sans savoir que ce feu qui teint le roc et l'herbe
 D'une clarté de gloire et d'un reflet de sang
 Et monte à l'horizon en s'épanouissant
 Comme une étrange, brusque, et furieuse aurore,
 Brûle, sur le bûcher dont elle semble éclore,
 Le Héros aux bras durs dont les rudes travaux,
 Douze fois achevés et douze fois nouveaux,
 Par la force invincible et l'incessante épreuve,
 Ont nettoiyé l'étable en détournant le fleuve
 Et rassuré la terre, heureuse enfin de voir
 Vaincus, l'écume aux crocs et la bave au boutoir,
 La bête d'Érymanthe et le chien de l'Érèbe.

O voyageurs, pleurez; pleure, homme de la glèbe;
 Prends ta fronde, berger; pâtre, saisis l'épieu!
 Regrette le héros que ne vaut pas le dieu;
 Verrouille le bercail et ferme l'écurie;
 L'époque monstrueuse et l'antique furie
 Vont renaître et rôder autour de ton repos.
 Car lorsque le brasier s'écroula sur les os
 A peine consumés du divin Belluaire,
 A travers la lueur fauve qui les éclaire,
 J'ai vu les monstres noirs vaguement s'ébaucher,
 Fantômes de la flamme et larves du bûcher

Qui, frappés du talon, du poing et de la flèche
 Jadis, dans le marais, la caverne ou la crèche,
 Entaille au ventre, plaie au flanc, blessure au cou,
 Redressent leur colère ou dardent leur courroux
 Ou, battant du sabot les brandons et la braise,
 Semblent ruer de l'or au fond de la fournaise.

Et chacun y reprend sa forme.

Deux tisons

Deviennent tout à coup ces deux Serpens qui sont
 Ceux mêmes dont l'enfant, de ses mains réveillées,
 Étouffait au berceau les gorges écaillées.
 Fuyez! voici le Chien funèbre au triple aboi
 Dont l'inferral Dompteur a fait taire les voix;
 Et l'Hydre lernéenne aux cent têtes jumelles,
 Venimeuse, arrogante et pestilentielle,
 Qui, grasse de limon putride et lourde d'eau,
 Traînait son ventre flasque et ses visqueux anneaux
 Et qui, ivre de flamme et saoule d'incendie,
 Tout à coup déroulée et brusquement grandie,
 Faite de fange blême et de squammes d'argent,
 Obscène, fabuleux, innombrable et changeant,
 Dresse son corps ardent, Monstre hécatoncéphale!
 Les sinistres Oiseaux tués sur le Stympale,
 Horde eriarde, aux becs rapacement ouverts
 Pour ronger la charogne et déchirer les chairs,
 Rouvrent au ciel brûlant leurs ailes de fumée.
 Le Lion dont le souffle épouvanta Némée
 Fronce son muffle roux et crispe son poil d'or.
 Le Dragon fabuleux, du philtre qui l'endort
 S'éveille. Les Chevaux carnassiers semblent mordre
 Une proie invisible et par lambeaux la tordre;
 Et la flamme, auprès d'eux, pique de l'aiguillon
 Les vaches de Cacus; les bœufs de Géryon;
 Et le Taureau crétois qui meugle et les bouseule
 De sa corne tordue entre les mains d'Hercule,
 Et stupide, étourdi, s'arrête, et frémissant
 Hérissé avec fureur son cuir incandescent

Pour chasser, de l'échine aux naseaux qu'il harcèle
Le vol vertigineux d'un essaim d'étincelles.
Et voici, des deux mains, pour en mieux arracher
La flèche qu'y fixa l'irrésistible Archer,
Nessus qui, cabré droit dans sa douleur hennie,
Presse son fourbe flanc d'où coule la sanie ;
Et, près de lui, la harde impétueuse dont
Les fleuves ont vu fuir, Pénéce ou Thermodon,
Et la charge guerrière et le galop sonore,
Et qui, rude Amazone ou musculeux Centaure,
Croupe écumante, crins au vent, poitrail qui sue,
Cambrent leurs reins encor brisés par la massue.

Et tous, dans la rougeur qui décroît peu à peu,
Renaissent tour à tour de la cendre du Dieu.
Le bûcher qui s'éteint à jamais les libère !
Et l'horrible troupeau, pour infester la terre,
De dents, de crocs, de dards et de griffes armé,
Rampe, saute, bondit hors du cercle enflammé
Et se hâte à son trou, son repaire ou son antre.
Écoute ! les voici qui viennent. Berger, rentre.
Berger, n'entends-tu pas au fond de ce hallier
Dans sa bauge grogner le rauque sanglier ?
Et vois ! toujours légère et toujours vagabonde,
La Biche aux cornes d'or que n'atteint pas la fronde
Qui, de ses quatre pieds qui brûlent le terrain,
Fait flamber l'herbe au feu de ses sabots d'airain !

HENRI DE RÉGNIER.

UN OFFICIER

DÈ

L'ANCIENNE FRANCE

La vie que nous allons raconter n'offre aucun événement capital. Beaucoup d'officiers de l'ancien régime ont dû avoir une vie pareille. Pour que celle-ci fût tirée de l'oubli, il a fallu deux hasards assez extraordinaires l'un et l'autre. Il a fallu d'abord qu'étant à l'étranger, la chance de son billet de logement conduisit ce militaire dans la maison où grandissait, enfant espiègle et observateur, le futur poète de l'Allemagne, Wolfgang Gœthe. Retraçant les souvenirs de son enfance, celui-ci a dessiné de notre compatriote un portrait curieux et vivant qui rendit son nom populaire en Allemagne, tandis qu'il restait ignoré chez nous. Il a fallu ensuite qu'en ces dernières années un admirateur de Gœthe découvrit par aventure la demeure où résidaient les derniers descendants de l'officier français et obtint communication de ses notes et papiers. Sans ce double coup de fortune, assurément impossible à prévoir, nous ne saurions rien de celui que je vais essayer de faire connaître.

Mais c'est précisément ce qu'il y a de fortuit dans cette histoire qui en fait l'intérêt. Nous avons ici un exemplaire de notre armée d'autrefois qui n'a pas été choisi à dessein et de propos prémédité. Celui qui, contre son attente, et comme par le plus imprévu des sondages, est ramené au jour, croyait, au contraire, et était convaincu que l'obscurité était son partage naturel et légitime. Nous sommes donc, jusqu'à un certain point, autorisés à raisonner sur cet échantillon et à en tirer des conclusions. On verra qu'elles n'auront rien de défavorable.

Il s'agit de ce comte de Thorane (ainsi l'appellerons-nous provisoirement) dont il est longuement parlé au livre III de *Dichtung und Wahrheit*, qui vint, au cours de la guerre de Sept ans, prendre logement durant plusieurs années chez le père de Gœthe. Il est surtout célèbre chez nos voisins pour s'être, un certain soir, pris d'une terrible querelle avec le respectable conseiller, et avoir failli le faire écrouer au poste de police. La présence d'esprit d'un brave voisin et la générosité naturelle du comte prévinrent à temps ce scandale. On en a fait en Allemagne une pièce de théâtre, un drame patriotique.

La dispute n'était pourtant pas dans les goûts de ce militaire : c'était plutôt un méditatif, un mélancolique. C'était en outre, comme le rapporte Gœthe, un déterminé amateur d'art. Nous allons apprendre à le bien connaître, et par la même occasion, nous contrôlerons la véracité de l'auteur de *Faust*, grâce à cette insatiable soif de documens qui, en notre âge avide de savoir, caractérise les recherches de critique littéraire.

I

Il faut, pour l'intelligence de ce qui suivra, que le lecteur ait présent à la pensée le récit de Gœthe, ce qui n'est pas trop supposer sans doute des lecteurs de la *Revue* : cependant, comme il pourrait se faire qu'à l'un ou à l'autre ce livre III fût quelque peu sorti de l'esprit, je m'en vais le rappeler, tantôt en le résumant, tantôt en me servant des propres termes du narrateur. Même ceux qui connaissent ces jolies scènes, devenues classiques de l'autre côté du Rhin, ne seront peut-être pas fâchés de s'en rafraîchir la mémoire.

Les habitans de Francfort avaient joui, durant une longue paix et sous la protection de leur libre constitution, d'une série d'années calmes et heureuses, quand ils furent réveillés de leur repos par les premières secousses de la guerre de Sept ans. Quoique la petite république fût bien décidée à rester neutre, se considérant comme n'ayant rien à voir dans la querelle de la Prusse et de l'Autriche, les gens prévoyans comprirent bientôt qu'on ne pourrait s'empêcher de ressentir le contre-coup de la crise. Passages de troupes, occupation militaire, bataille dans les environs, on avait tout à craindre, surtout depuis que la France, cette proche voisine, en se déclarant pour l'Autriche, s'était jetée dans la mêlée. Les esprits étaient donc fort émus : chacun, suivant ses

opinions ou ses goûts, prenait parti en idée. La famille de Goëthe était divisée. Le grand-père, avec ses gendres et ses filles, était du parti impérial : en sa qualité d'échevin, il avait jadis aidé à porter le dais au-dessus de la tête de l'empereur François, et il avait même, à cette occasion, reçu de l'Impératrice un médaillon avec son portrait, suspendu à une lourde chaîne d'or. Le père, au contraire, penchait pour la Prusse : ses raisons étaient à peu près de même genre et de même ordre. Quant aux enfans, ils étaient — non pas Prussiens, « car que nous faisait la Prusse ? » —, mais Fritziens. De tout leur cœur ils étaient pour Frédéric II, dont les victoires, les malheurs, les retours de fortune inouïs transportaient les jeunes têtes.

Car tel est le caractère du bourgeois, écrit fort judicieusement l'auteur des Mémoires, revenu de ces enthousiasmes du jeune âge, et les jugeant à la distance de cinquante années. Tel est le bourgeois : les événemens l'inquiètent et le troublent même quand ils sont encore loin ; il ne peut se défendre, alors même que ceux-ci ne le touchent pas, d'émettre un jugement, d'exprimer des sympathies. Disposition fâcheuse, qui ajoute à l'embarras de la situation présente, et qui empêche d'en tirer ce qu'elle peut encore contenir de supportable !

Cependant les bourgeois de Francfort avaient raison de s'inquiéter, car, dans les derniers jours de décembre 1758, les choses prirent un aspect décidément sérieux. Les passages de soldats français devenaient de plus en plus fréquens. D'après les conventions en vigueur, les troupes étrangères ne devaient faire autre chose que traverser la ville, et, pour plus de sûreté, elles n'y devaient passer que par petits détachemens. Selon une vieille coutume, le guetteur, placé à la plus haute tour de la ville, sonnait de la trompe toutes les fois qu'approchait un groupe en armes. Le 1^{er} janvier 1759, il ne finissait pas de sonner. Le défilé s'allongeait, les fractions de régiment se succédaient. Cependant les Francfortois, que le jour de l'an mettait en fête, regardèrent passer sans penser à mal. Mais le 2 janvier, la situation changea subitement de face. Une colonne de troupes, immédiatement suivie d'une autre, traversa le faubourg, passa le pont, et tout à coup, arrivée devant le poste principal, fit conversion à droite, se jeta sur le corps de garde et désarma les hommes qui l'occupaient. Puis, d'autres compagnies, s'avancant dans la ville, s'assurèrent sans coup férir de tous les postes. En un instant, les

rues, jusque-là pacifiques, prirent un air de combat. Les soldats bivouaquèrent sur les places, en attendant qu'il fût pourvu à leur logement.

Ce fut pour la république, continue Gœthe, une lourde charge : mais à personne elle ne parut plus lourde qu'à mon père, qui, outre le déplaisir de voir chez lui des uniformes étrangers, des soldats d'une cause antipathique, avait encore le désagrément de leur ouvrir une maison toute neuve, ou du moins fraîchement reconstruite, et garnie, à son jugement, des objets les plus précieux. En effet, il y avait à peine quelques mois que le vieux conseiller avait accroché aux murs ses tableaux et ses cartes, rempli les armoires de ses verres de Venise et de ses bronzes. Il était, comme on sait, collectionneur et amateur. Il encourageait les arts à sa manière, car il ne craignait pas de faire travailler les peintres de Francfort et de Darmstadt, aimant à répéter qu'on aurait tort de se limiter aux tableaux anciens, puisque cette patine noire ou brune qui en fait le prix, les tableaux modernes ne manqueront pas de la prendre à leur tour. Il en jugeait, nous dit son fils avec une indulgence assez irrespectueuse, comme des vins du Rhin, qui se bonifient avec l'âge, sans qu'il y ait aucune raison de croire que ceux des années suivantes ne feront pas de même. On comprend que le possesseur de ces richesses ne fût pas rassuré. Il ne pouvait, dit son fils, rien lui arriver de plus désagréable.

L'occupation tant redoutée se présenta sous la forme d'un officier, qui se fit connaître du maître de la maison comme étant le comte de Thoranc. Il était natif de Grasse, en Provence, non loin d'Antibes. Il avait le grade de capitaine d'infanterie. Mais il venait d'être chargé des fonctions de *lieutenant royal* ou *lieutenant de roi*, titre aujourd'hui oublié, et qui a besoin d'être expliqué : en sa qualité de lieutenant de roi, il était le gouverneur de Francfort pour les affaires civiles, c'est-à-dire qu'il était chargé des nombreuses et délicates affaires résultant des rapports entre la garnison et les habitans de la ville. C'était un homme long, maigre, sérieux, le visage défiguré par la petite vérole, avec des yeux noirs pleins de feu, un air de dignité mesurée et contenue. Il avait, ajoute Gœthe, plutôt l'air d'un Espagnol que d'un Français. Il fit, dès l'abord, sur toute la famille, à l'exception du père, une impression favorable. Comme on parla devant lui des chambres disponibles, et comme, dans l'énumération, on mentionnait « la chambre

aux tableaux », il demanda aussitôt à la voir, et quoiqu'il fit déjà nuit, il voulut au moins en prendre une première et rapide connaissance à la lumière des flambeaux. Ces sortes de choses, disait-il, lui causaient un plaisir extraordinaire. Il loua les tableaux, et lorsqu'il apprit que la plupart des artistes étaient encore vivans, qu'ils habitaient à Francfort ou dans les environs, il témoigna que son plus vif désir était de faire bientôt leur connaissance.

Devenu de cette façon habitant de la maison, l'officier se montra gentilhomme accompli. Pour commencer, il ne voulut pas qu'on clouât aux murs ses cartes et plans, de peur de dégrader les nouveaux papiers. Avec la jeune femme du conseiller, celle qui, en Allemagne, est devenue populaire sous le nom de *Frau Rath*, il déploya les grâces d'une certaine galanterie de cour. Quant aux enfans, il n'eut point de peine à en faire la conquête. Il les charmait par ses manières aisées et nobles. Comme il tenait table ouverte, car il aimait la représentation, le surplus du dessert passait régulièrement aux jeunes habitans de la maison. La tenue de ses serviteurs n'était pas moins irréprochable.

Il ne tarda pas à se concilier l'estime par des titres plus sérieux. Ce qui paraît avoir causé l'étonnement général (car Gœthe ne peut être ici que l'écho des bruits du dehors), ce fut son absolue intégrité. « Même les dons qui convenaient à sa position, il les refusait : tout ce qui aurait pu avoir l'air d'une tentative de corruption, il le repoussait avec colère, et même il le punissait. »

C'était à l'ordinaire (nous continuons le récit des Mémoires) un homme doux, gai et actif. Mais il était sujet à des accès de découragement durant lesquels il se retirait au plus profond de son appartement, sans y laisser pénétrer personne. Son valet de chambre, nommé Saint-Jean, donnait à entendre qu'il avait autrefois, en un de ces momens d'hypocondrie, causé un grand malheur, et que, pour éviter rien de semblable en cette nouvelle et importante position, il aimait mieux rester inabordable.

En arrivant chez ses hôtes, le comte avait parlé de son goût pour la peinture. On vit bientôt que ce n'était pas un propos en l'air. Il manda chez lui tous les peintres francfortois ; leur ayant fait montrer ce qu'ils avaient de prêt, il acheta tout ce qui était à vendre. Puis il leur fit des commandes : une chambre sous les toits fut disposée en atelier, car il voulait avoir ces artistes sous la main. Surtout Seekatz, de Darmstadt, dont le talent lui plaisait particulièrement.

Toutes ces peintures étaient destinées à orner certaine maison de Grasse dont il faisait fréquemment mention. Il écrivit à son frère aîné, pour avoir de lui les dimensions exactes de toutes les chambres, de tous les cabinets, de chaque lambris, de chaque panneau. Puis il en délibéra avec les peintres, détermina la hauteur et la largeur des toiles. (On verra plus tard pourquoi nous donnons ces détails.) Ces toiles n'étaient pas destinées à être encadrées, mais devaient être attachées aux murs, encastrées dans les boiseries, comme si elles en faisaient partie.

Ensuite il fallut répartir la tâche selon le genre de talent de chacun. Seekatz eut les scènes d'intérieur; Trautmann, qui réussissait les incendies et les sujets à la Rembrandt, fit flamber des villages et peignit des miracles du Nouveau Testament; Hirth reçut pour lot les paysages; Junker, un élève de l'école hollandaise, consentit moyennant un bon prix à couvrir quelques carrés de fruits et de fleurs.

Le jeune Wolfgang, enchanté de voir dans sa maison tous ces artistes qu'il connaissait de réputation, aidait de son mieux. Comme les sujets bibliques ne pouvaient manquer, et comme il avait justement la tête remplie des récits et des images de la Bible, il rédigea une sorte de livret où il proposait le sujet de douze tableaux représentant l'histoire de Joseph.

Tout semblait donc aller à souhait, quand un événement grave vint jeter le trouble dans la ville et compromettre la paix de la maison.

Depuis un certain temps, on voyait bien qu'il se passait quelque chose. Les allées et venues des officiers se multipliaient. Des estafettes arrivaient à toute heure du jour et de la nuit. Le prince de Soubise, le maréchal de Broglie, s'enfermaient avec le gouverneur. Bientôt le bruit se répandit que les alliés (il faut entendre par là les Hanovriens et les Hessois), commandés par le prince Ferdinand de Brunswick, étaient en marche. Le vieux conseiller reprenait un air plus gai. Sa femme, au contraire, devenait soucieuse: son bon sens lui disait qu'on risquait de tomber de mal en pis et de changer de petites misères contre un sérieux déboire. Par les dispositions des troupes françaises, il était visible que l'intention était, non d'aller au-devant de l'ennemi, mais de l'attendre de pied ferme dans le voisinage. Les imaginations inquiètes voyaient déjà une bataille, une défaite, une ville prise d'assaut, le combat dans les rues, le pillage... Avec

beaucoup de précautions, on envoya un émissaire sonder le gouverneur. La réponse fut ce qu'elle est ordinairement en pareil cas : nulle chose à craindre, rester tranquille, ne parler de rien à personne.

On apprit que les troupes prenaient position à une lieue de la ville. Enfin, le vendredi saint de l'année 1759, l'orage éclata : c'était la bataille connue dans l'histoire sous le nom de combat de Bergen. Il fut défendu aux enfans de sortir. Mais le père, n'y tenant plus, s'en alla hors de la ville, d'abord dans son jardin, puis, ne voyant rien, un peu plus loin, dans la direction de la bataille. Il voulait aller au-devant des Prussiens vainqueurs, sans songer, dit Gœthe, que le parti vaincu commencerait par lui passer sur le corps. Cependant des maraudeurs s'étant amusés à faire siffler quelques balles à ses oreilles, il estima qu'il serait tout de même plus à propos d'attendre les événemens dans la ville, d'autant plus qu'au dire de plusieurs, les choses avaient l'air de tourner à l'avantage des Français. Il retourna donc à la maison de fort méchante humeur. La vue des blessés, parmi lesquels il reconnut de ses compatriotes, acheva de le mettre hors de lui. Il donna ordre de distribuer des secours, mais en recommandant de les réserver aux seuls Allemands, ce qui, nous dit l'auteur des Mémoires, était impossible, car, amis et ennemis, le sort avait tout jeté pêle-mêle sur les mêmes chariots.

Pendant ce temps, la mère et les enfans se livraient à la joie. Quand le gouverneur descendit de cheval, la jeune population courut à sa rencontre, lui baisa les mains. Ces démonstrations parurent lui faire plaisir. « Bien, mes enfans, dit-il d'un ton plus amical que de coutume, bien, j'en suis content aussi pour vous ! »

La mauvaise chance voulut qu'un peu plus tard, quand le père, qui s'était enfermé chez lui, descendit pour souper, il se rencontrât sur le palier avec son hôte.

Le comte, faisant un pas en avant, salua courtoisement :

— Félicitez-nous, monsieur, et félicitez-vous que l'affaire se soit si bien passée !

Ce fut la goutte d'eau qui fit déborder le vase.

— Point du tout, en aucune façon, répondit l'autre avec rage ; j'aurais voulu au contraire qu'on vous eût tous envoyés au diable !

Devant ce propos, le comte resta interdit un moment ; puis, pris d'une soudaine fureur :

— Vous allez me payer cela ! Insulter la bonne cause, m'offenser moi-même, cela ne se passera pas ainsi !

Le père descendit souper, sans rien dire de l'incident. Il paraissait visiblement soulagé. Mais bientôt on appelle la mère, qui ne reparait plus. On envoie les enfans au lit. C'est seulement le matin qu'ils apprennent les graves événemens de la veille. Le gouverneur avait aussitôt commandé de se saisir du délinquant. On savait autour de lui qu'il n'y avait pas à répliquer ; mais quelquefois, en pareil cas, on avait pu gagner du temps. D'ailleurs, au milieu du tumulte, un retard pouvait aisément s'excuser. Un voisin, la mère, se mirent après l'adjudant pour obtenir quelques momens de répit. Puis ce voisin, qu'on nous décrit homme de bon conseil et de bonne humeur, sachant assez bien le français (Gœthe ne le nomme point, mais l'histoire a conservé son nom, qui se retrouve aussi dans les papiers de Thorane : il s'appelait Diene), monta chez le commandant, qu'il trouva retiré, comme dans ses jours d'humeur noire, au fond de son cabinet.

Ici vient se placer un entretien que Gœthe affirme se rappeler point par point, attendu que l'interlocuteur, pour qui ce fut le plus beau jour de sa vie, le lui avait répété nombre de fois. Je pourrais le supprimer ici : mais il me semble qu'il a une couleur bien française, et que le lecteur y percevra comme un vague parfum de notre littérature classique.

THORANE. — Que voulez-vous ? Sortez ! Personne n'a le droit d'entrer ici que Saint-Jean.

DIENE. — Veuillez alors, monsieur le comte, me prendre pour Saint-Jean.

THORANE. — Il y faudrait de la bonne volonté. (Saint-Jean était un petit homme maigre, Diene un homme énorme.) Trêve de plaisanterie !

DIENE. — Monsieur le comte, vous avez reçu du ciel un don précieux, auquel je fais appel.

THORANE. — Vous voulez me prendre par la flatterie. Cela ne vous réussira pas.

DIENE. — Vous avez le don, monsieur le comte, même dans les momens de passion, de savoir écouter.

THORANE. — Je n'ai que trop écouté ! Ah ! je sais bien que ces bourgeois nous détestent. Voilà de belles gens ! Ils se disent citoyens d'une ville impériale, et quand leur empereur, qu'ils ont vu élire, qu'ils ont vu couronner, est menacé de perdre sa cou-

ronne; quand, par bonheur, il trouve de fidèles alliés qui dépensent pour lui leur argent et leur sang, ils ne veulent seulement pas supporter pour leur compte la plus faible charge!...

DIENE. — Rien qu'un sursis...

THORANE. — Non : point de sursis! Il y a des choses où l'on ne peut aller trop vite.

DIENE. — Eh bien, l'ordre que vous avez donné est juste! C'est le lieutenant royal qui a parlé! Mais je m'adresse au comte de Thorane. Qu'il veuille bien se souvenir de ce qu'il se doit à lui-même... Pardonnez, et tout le monde louera votre grandeur d'âme!

THORANE. — Je vous ai déjà écouté trop longtemps. Finissez!

DIENE. — Encore un seul mot! Il est vrai que le maître de la maison s'est oublié. Mais la femme, les enfans vous ont reçu comme un des leurs! Vous allez détruire la paix et le bonheur d'une famille. Rempportez encore cette victoire sur vous-même. Elle tournera à votre éternelle gloire.

THORANE. — Mon éternelle gloire! Voilà qui serait curieux...

DIENE. — Rien de plus vrai. Je ne vous ai pas envoyé la femme ni les enfans, — ils se jetteraient à vos pieds, — mais je sais que vous n'aimez pas ces sortes de scènes. Mais la femme, en se souvenant, sa vie durant, de la bataille de Bergen, se souviendra de votre grandeur d'âme; elle en parlera à ses enfans. Les étrangers le sauront : la postérité ne pourra l'oublier.

THORANE. — Vous ne vous y prenez pas bien, monsieur le négociateur. Je n'ai rien à voir avec la postérité; ces choses-là sont faites pour d'autres que pour moi. Remplir mon devoir, ne jamais manquer à l'honneur, voilà ma part et mon lot. Mais nous avons déjà trop échangé de paroles : allez, — et dites à ces ingrats que je leur pardonne...

Gœthe ajoute que l'interlocuteur, surpris, saisi par ce dénouement inattendu, ne put retenir ses larmes : il voulut baiser les mains du comte. Mais celui-ci le congédia rapidement et disparut.

Cet épisode, qui forme le point culminant du récit de Gœthe, ne mit pas fin au séjour de Thorane. Seulement on crut s'apercevoir que l'humeur du comte s'assombrissait : il vaquait toujours aux devoirs de sa charge avec ponctualité, mais, dit Gœthe, on voyait qu'il n'y mettait plus le même entrain. Son irritabilité augmentait : il eut un duel, qu'il s'était attiré à la comédie, et

où il fut blessé, de sorte que ses chefs lui reprochèrent de s'être mis, lui qui était chargé de faire respecter les réglemens, dans un cas défendu par la loi.

Il resta encore un an, passant de longues heures dans son atelier, à considérer ses tableaux, à les ranger dans un certain ordre, à les déplacer, à les ranger encore. Il ne cessait de les examiner, se réjouissant à mainte reprise des parties qu'il trouvait réussies, exprimant pour d'autres ses regrets et ses critiques. Enfin, après une dernière opération, que Gœthe raconte tout au long, et qui faillit le brouiller finalement avec ses artistes, les caisses furent emballées et expédiées à leur destination. Bientôt après, le gouverneur partit lui-même, étant appelé à un autre poste. Il prit congé de ses peintres, qu'il récompensa richement, et de la famille de ses hôtes, dont il se sépara en bonne amitié.

Ici s'arrête le récit de *Dichtung und Wahrheit*. Gœthe ajoute seulement qu'on apprit que le comte de Thorane avait exercé encore différentes charges, mais sans en avoir, à ce qu'on disait, grande satisfaction. Il écrivit plusieurs fois, envoya encore des mesures, commanda quelques travaux supplémentaires. Puis on n'entendit plus rien : au bout de quelques années, le bruit courut qu'il était mort aux Indes occidentales, gouverneur de l'une des colonies françaises.

II

D'innombrables lecteurs se sont délectés depuis quatre-vingts ans à ce récit, qui forme dans la biographie de Gœthe comme un agréable intermède. Ils ont dû se demander ce qu'il y avait là dedans de réel, car cet officier français qui nous est dépeint d'une parfaite courtoisie avec ses hôtes, rigide sur l'honneur, terrible dans ses colères, mais au fond doux et généreux, ressemble un peu à la mise en action d'une de ces images coloriées, où l'on voit des personnages en uniforme figurer l'état militaire des nations de l'Europe. Ainsi en a jugé le poète Gutzkow, qui, en transportant le lieutenant de roi sur la scène, n'a pas craint de compléter le personnage au moyen de traits empruntés aux officiers de l'empire. Vérifier l'exactitude du récit? cela ne paraissait point possible, et cela semblait même peu désirable. Qui pouvait dire ce qui se cachait derrière ces souvenirs d'enfant,

dorés déjà des premiers rayons de l'imagination poétique? Tout le monde pensait que le comte de Thorane resterait encadré dans la vie de Gœthe pour n'en jamais être détaché.

Mais c'était compter sans un digne amateur allemand que nous avons maintenant à présenter à nos lecteurs. Il s'agit de M. Frédéric-Martin Schubart, ancien théologien, aujourd'hui critique d'art. Quoiqu'il s'en défende, cet honorable savant appartient à une école, ou plutôt à une église, — d'ailleurs très éclairée, — qui remplit ses adhérens d'un véritable zèle. Tout ce qui se rapporte directement ou indirectement à l'objet de leur culte est, de la part de ces infatigables apôtres, matière à recherche. Même en voyage, ils trouvent moyen d'honorer par de nouvelles découvertes la religion qu'ils professent. On les appelle en Allemagne « philologues gœthéens » (*Gœthe-philologen*).

S'étant rendu à Cannes dans l'intention d'y passer l'hiver avec sa famille, M. Martin Schubart y entendit par hasard prononcer le nom de la ville de Grasse. Pour tout autre, il n'y aurait eu là rien que d'ordinaire. Mais pour un Gœthéen ce nom avait un sens à part et comme un timbre spécial. La phrase rapportée plus haut : *Il était natif de Grasse, en Provence, non loin d'Antibes*, résonna aussitôt à son oreille. Ce fut d'abord une occasion de relire le livre III de *Dichtung und Wahrheit*. Puis on pensa au comte de Thorane, on en parla, et bientôt l'idée naquit : si je tâchais d'en savoir davantage, si j'allais aux informations?

Le premier résultat ne fut guère encourageant. Le nom de Thorane était inconnu : ou plutôt trop connu, car quatre ou cinq noms approchans furent offerts au choix du questionneur. Alors M. Schubart (il nous conte son aventure avec une satisfaction qui ne cherche pas à se dissimuler) s'avisa d'un moyen différent. Il pensa aux tableaux : s'étant rendu à Grasse, il s'informa des peintures auprès d'un habitant à qui il s'était fait recommander. Au premier mot de peinture, on crut qu'il voulait parler des Fragonard. On sait que Grasse, patrie de Fragonard, conserve quelques toiles de ce grand artiste. Mais quand il eut expliqué qu'il s'agissait de tableaux non encadrés, encastrés dans la boiserie, comme s'ils faisaient partie des murs, ce fut un trait de lumière. En effet, il y avait deux maisons à Grasse avec des peintures de cette sorte : et même on disait qu'un général français avait, au siècle dernier, ramené d'Allemagne un peintre qui les avait ainsi établis.

Il serait trop long de reproduire le récit de notre voyageur, qui passa successivement par tous les degrés de la joie en retrouvant dans ces deux maisons, dont l'une avait appartenu à Thorane et l'autre à son frère, les œuvres des artistes francfortois. Quoique tout cela eût un peu noirci, les scènes de mythologie et d'histoire se distinguaient encore. Seekatz, Trautmann, Schütz, Junker, Hirth, tous les maîtres nommés chez Gœthe se retrouvaient. Les miracles, les incendies, les paysages, l'histoire de Joseph, tout y était. Plus de cent toiles ! Je passe sur les émotions de cette scène de reconnaissance. Mais, ce qui est plus intéressant pour nous, M. Martin Schubart apprit que les papiers de Thorane étaient conservés dans un château situé non loin de Grasse, au château de Sartoux, où habitaient les derniers représentans de la famille. Car le comte de Thorane n'était pas mort aux colonies, comme Gœthe l'avait entendu raconter. Revenu de la Guadeloupe, il avait habité sa ville natale, et, quoique déjà d'un certain âge, il y avait pris femme. Sa fille, mariée à un ministre de Charles-Albert, roi de Sardaigne, était morte sans enfans ; elle avait eu pour héritière une nièce qui habitait ce château.

On pense bien qu'il n'était plus question de s'arrêter en si beau chemin. Introduit auprès des habitans du château, M. Schubart put consulter les papiers et les documens. Il put même s'en rendre acquéreur, ainsi que de quelques tableaux, et transporter son trésor à Munich. A l'aide de tout cela, il a composé un livre amusant, intéressant, neuf à certains égards, dont Gœthe est naturellement la figure principale (1).

C'est la figure de l'officier qui, à la lecture de ce livre, a attiré surtout ma curiosité. J'ai pensé qu'il y avait là un représentant de notre ancienne armée qui méritait d'être connu dans son pays et pour lui-même. Je m'adressai à M. Schubart ; celui-ci, avec une entière bonne grâce, mit à ma disposition les documens dont il était possesseur.

Je vais donc, m'aidant du livre du savant allemand, et puisant dans les papiers du comte, essayer de montrer ce que nous pouvons encore apercevoir de cette silhouette militaire.

(1) *François de Théas, comte de Thorane, Gœthes Königsleutnant*, par Martin Schubart ; Munich, 1896. Bruckmann. 1 vol. orné de photogravures.

III

La première surprise que réservent ces papiers de famille, c'est de découvrir que Thorane n'était pas la vraie forme du nom. Le commandant de Francfort s'appelait le comte de Thoranc ou Thorenc. Ce ne fut pas une mince affaire de constater que Goëthe s'était trompé (1).

Après le nom, les documens passés aux mains de M. Schubart permettent d'établir la généalogie. François de Théas, comte de Thorenc, descendait d'une ancienne famille, probablement étrangère. En lui trouvant l'air espagnol plutôt que français, le jeune observateur n'avait donc pas tout à fait tort. Le futur lieutenant de roi était le troisième enfant d'une famille nombreuse et peu opulente. Il fit ses études chez les Jésuites à Aix et à Marseille, et entra au service, à l'âge de quinze ans, en 1734. Il servit d'abord comme lieutenant au régiment de Vexin, avec lequel il fit la guerre en Italie. Le 1^{er} mai 1758, il fut employé, comme aide-maréchal général des logis, dans l'armée de Bohême et d'Allemagne, commandée par le prince de Soubise et le maréchal de Broglie. C'est en cette qualité qu'il prit part à l'occupation de Francfort.

Dans cette occupation un peu brusque de la ville de Francfort, le comte de Thorenc (nous l'appellerons ainsi désormais de son vrai nom) avait joué un rôle beaucoup plus important que les pages de Goëthe ne le donnent à penser. La place de lieutenant royal avait été la récompense de son initiative et de son habileté en cette affaire. Il a rédigé lui-même la relation officielle et détaillée de ce coup de main. Voici comment il le raconte :

« A la fin de la campagne de 1758, M. le prince de Soubise, qui commandait notre armée en Allemagne, forma le projet de se rendre maître de Francfort, pour en faire sa place d'armes au delà du Rhin. Il chargea M. de Vault, maréchal général des logis de son armée, d'aller dans cette ville examiner de quelle manière on pourrait la surprendre.

(1) Sur cette question du nom, cf. *Revue de Marseille et de Provence*, mars 1883, article de M. de Montgrand, et *Revue critique*, 17 septembre 1883, 14 juillet 1897, articles de M. Chuquet. Il y faut joindre maintenant un article de M. Schöne, dans la *Deutsche Rundschau* novembre 1897. *Thorenc*, comme le fait remarquer M. Chuquet, est le nom d'un village, aujourd'hui disparu, au-dessus de Grasse, entre Cippières et Andon, sur la montagne de Thorenc.

« Je servais dans la même armée, en qualité d'aide-maréchal des logis. Le général jugea à propos que j'allasse avec M. de Vault examiner la possibilité de l'entreprise. Il avait imaginé qu'on pourrait introduire des troupes dans la place le long du Mein, et que des officiers et des sergens, à la faveur d'un déguisement, s'empareraient d'une porte. Après avoir examiné le local, nous ne jugeâmes pas le moyen aussi praticable que celui de faire passer un de nos bataillons par la ville avec la permission du magistrat, et de lui faire faire halte dès qu'il serait entré, pour donner le temps à d'autres troupes de le joindre et se trouver par là en force et maître de la ville. Cette manière de s'en emparer, ayant paru plus simple que toute autre, fut adoptée par M. le prince de Soubise, et ce fut d'après ce plan que l'entreprise fut arrêtée. L'exécution en fut confiée à M. le baron de Wurmsér, et je lui fus adjoint. »

Pour mieux assurer la réussite, Thorenc se mit le 4^{er} janvier, c'est-à-dire la veille, à la tête d'un corps de troupes qui défila à travers la ville. Il put ainsi observer les mesures de sûreté qu'on avait l'habitude de prendre aux portes et sur les remparts. C'est ce détachement que les Francfortois, à qui le jour de l'an faisait des loisirs, s'étaient amusés à voir passer. En conséquence des observations prises, l'état-major prépara la journée du lendemain. Thorenc rédigea lui-même les instructions pour les troupes. Nous avons ces instructions, qui sont d'une parfaite précision, et où tout, jusqu'au dernier détail, est prévu et ordonné.

Néanmoins, en cette journée du 2 janvier, on fut tout près d'une collision sanglante; Thorenc, par sa présence d'esprit, par la rapidité des opérations, prévint un conflit qui eût changé tout le caractère de l'entreprise.

Ici nous ne pouvons nous empêcher de placer une réflexion. On peut trouver qu'à l'égard de la loyauté et du droit des gens, cette surprise d'une ville neutre laisse à désirer.

La responsabilité en remonte au prince de Soubise, et plus haut encore, au ministre de la guerre, le maréchal de Belle-Isle, qui, dès le mois de janvier de l'année précédente, avait commandé l'occupation de Francfort. Thorenc, en tout ceci, n'a fait qu'exécuter avec promptitude et décision les ordres qu'il avait reçus. J'ajouterai toutefois une réflexion de l'excellent M. Schubarth : « Il est bien superflu, pense-t-il, de se mettre en frais d'indignation. Les Français avaient besoin de quartiers d'hiver : ils

se les procuraient comme ils pouvaient, par des moyens bons ou mauvais... Qui peut douter qu'en pareil cas le roi de Prusse en eût fait autant? »... Après cela, nous aurions sans doute tort de faire les difficiles.

Ce fut le prince de Soubise qui présenta le nouveau gouverneur aux autorités francfortoises. Les archives de la ville ont conservé les paroles qu'il prononça à cette occasion : « Si je connaissais dans l'armée que je commande un sujet plus propre à faire régner entre vous et vos hôtes la bonne intelligence, je vous le donnerais. En choisissant le comte de Thorenc, je vous prouve combien votre ville m'est chère. »

Le nouveau gouverneur ne démentit pas cet éloge. On peut même dire qu'il surpassa l'attente de ses chefs. Les Mémoires de Gœthe, qui sont les souvenirs d'un enfant, ne disent rien du rôle public de Thorenc. Mais des renseignemens authentiques nous le montrent, prenant, un demi-siècle à l'avance, le rôle qu'on a vu à quelques-uns de nos intendans et préfets pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire. Francfort, dans le cours des quatre ans que dura son administration, lui dut le renouvellement de son édililé : ordonnances pour l'éclairage des rues, pour le numérotage des maisons, pour l'établissement d'une meilleure voirie, pour les mesures en cas d'incendie, il s'occupa de tout. Il améliora le régime des hôpitaux, rendit la police plus sévère. Le souvenir s'est conservé de cet administrateur, qui empruntait sans doute à sa qualité de militaire et d'étranger une autorité dont avaient quelque peu manqué les magistrats de la vieille république. Il a été fait, il y a quelques années, à Francfort, par le docteur Grotefend une conférence sur les services que l'officier français avait rendus à la ville.

La reconnaissance des habitans, qui n'avaient pas tous, ce semble, à son égard, les sentimens de Jean-Gaspard Gœthe, se traduisit par plusieurs manifestations publiques. Mais il n'était pas facile de faire accepter au comte de Thorenc un témoignage de gratitude. Nous avons cité plus haut un passage des Mémoires où il est parlé de sa susceptibilité en cette matière. Les archives de la ville en fournissent une confirmation piquante. A un certain moment, les magistrats, ayant déjà vu repousser plusieurs tentatives, voulurent au moins lui faire accepter un cadeau de leur façon, un présent ne tirant pas à conséquence : une pièce de vin du Rhin. Le comte refusa encore, mais cette fois crut devoir tem-

pérer son refus d'un sourire : « S'il m'était permis, je me ferais un devoir de l'accepter... Mais je ne suis point, messieurs, État libre et indépendant comme vous l'êtes ; mon État est très subordonné, et des lois supérieures, auxquelles je ne dois ni ne puis me soustraire, en aucun cas imaginable et de quelque façon que ce puisse être, me lient les mains et ne permettent qu'à mon cœur de répondre aux marques de votre bienveillance. »

Quand Thorenc fut rappelé, les magistrats, ne pouvant se résigner à le laisser partir les mains vides, écrivirent secrètement à la cour de Vienne et demandèrent pour lui le titre de comte du Saint-Empire romain, « tant à cause des services rendus à la ville qu'en raison de ses nobles sentimens. » Quand Thorenc apprit cette démarche, il eut encore des scrupules. « Je fus effrayé, dit-il dans ses notes, de la dépense dans laquelle la grâce qu'on demandait pour moi allait jeter la ville de Francfort. » Il fallut qu'on vint le rassurer (1). Ils écrivirent en outre (la démarche peut sembler assez étrange, si l'on se rappelle la façon dont les relations avaient commencé), ils écrivirent au roi de France pour le remercier de leur avoir donné un tel gouverneur.

Tout en se conciliant les bonnes grâces des bourgeois de Francfort, cet officier ne perd pas de vue le service du roi. La veille de la bataille de Bergen, il fait partir, pour rejoindre l'armée, tout ce qu'il a de troupes sous la main, déclarant qu'il n'en a pas besoin et qu'il répond de la ville. Dans l'attente de cette bataille, il avait fait jeter un pont de bateaux sur le Mein, armé les remparts, mis les hôpitaux en état de recevoir les blessés.

Ses papiers montrent qu'il a l'esprit observateur : étant en rapport par ses fonctions avec les nombreux petits États du voisinage, il en note les institutions, consigne par écrit ce qu'il apprend sur les personnages les plus influens. Il étudie ce qui fait la force de l'ennemi, et il a des retours sur son propre pays. « Le roi de Prusse est militaire, ses favoris le sont, les ministres... Tout le monde lui fait sa cour en s'occupant ou paraissant s'occuper du métier. Quels généraux n'a-t-il pas formés!... Nous ne sommes pas militaires ; je ne sais si nous le deviendrons jamais. Il faudra un changement dans la constitution des troupes. Il faut que l'officier s'occupe plus de son métier, que tout le monde, colonel, commandans, état-major, soit dans les mêmes principes. »

(1) Ces frais se montèrent cependant, selon les comptes de la ville, à la somme de 6302 florins.

Comme il aime à mettre ses idées par écrit, il se trace à lui-même le portrait du parfait administrateur militaire : « C'est un homme vigilant, infatigable, occupé continuellement de sa besogne, incapable de la laisser en souffrance pour ses plaisirs ; il est prudent, mais sa prudence ne l'empêche pas de prendre un parti vigoureux et il s'y détermine bientôt ; il ne flotte point, il prend toutes les précautions, et, à mesure qu'il convient d'en prendre davantage, il en prend de plus grandes ; il n'est pas embarrassé de remuer les troupes, et dans une affaire il voit partout et tout lui est présent... Il a le cœur bon et droit, l'esprit juste. Il est sensible à la louange et il croit la mériter. Il a de l'élevation d'âme, des manières nobles, il veut qu'on lui rende ; il est très affable pourtant et ne montre pas la moindre hauteur... Il ne faut pas employer la finesse avec lui : il n'aime pas les gens dont il a à se méfier ; étant habituellement confiant, il ne veut point être dans le cas de la contrainte... Il aime le faste, il aime la cour, il la fait noblement et de façon qu'il y a un retour flatteur pour lui de la part de celui qui la reçoit... »

Appartenant à la noblesse, il n'est pas sans avoir constaté l'amoindrissement de sa caste, et il en parle comme un homme qui en déplore l'assujettissement de plus en plus visible. « Le comte de Boulainvilliers disait que les efforts qu'avait faits la noblesse pour empêcher l'établissement des intendans dans les provinces était le dernier acte de liberté qu'elle avait fait avant que d'être entièrement subjuguée... » Il a vu à Versailles la noblesse de cour : « La Cour est triste. Il y a une raison : ce sont des femmes très pauvres qui sont par état obligées d'être à la cour... La Reine et Mesdames sont entourées de personnes qui sont obligées de solliciter sans cesse... »

Le métier militaire lui laisse assez de loisirs pour cultiver son esprit. Nous avons la note d'un libraire de Francfort qui lui a fourni dans le cours des six premiers mois de 1761 :

Julie ou la Nouvelle Héloïse, 6 vol. in-12°. — *Les Consolations de Boèce*, 2 tomes en 1 vol. — *Les Dialogues des Morts*, in-8°. — *Fausseté des vertus humaines*, 2 vol. in-12°. — *Histoire de l'Empire* par HEIS, 8 vol. in-12°. — *Histoire de Louis XIV.* 5 vol. in-4°. — LOCKE. *Gouvernement civil*, in-12°. — PUFENDORF. *Droit de la nature et des gens*, 2 vol. in-4°. — *Œuvres de Sénèque*, 13 vol. in-8°. — *Nouvel état politique de l'Europe*, 4 vol. in-8°. — *Philosophe indien*, in-12°. — *Réflexions de Marc Antonin*, 2 tomes en 1 vol. etc.

On remarquera le nombre des ouvrages philosophiques. C'était, en effet, un esprit porté à la méditation. Nous savons aujourd'hui de quelle couleur étaient les idées du comte quand il s'enfermait, comme le rapporte le jeune Goethe, au fond de son appartement, ne laissant entrer personne. Ce sont de continuel examens de conscience, des exhortations à bien faire, à ne pas se laisser décourager par les nécessaires ennuis et déceptions de la vie. « Je suis content de mon état. Je n'ambitionne pas plus de fortune, et plus j'envisage l'avenir, plus je sens que je dois éviter les grandes places... Si j'examine bien le fond de mon âme, je trouverai peut-être qu'il est peu de gens qui aient tant à remercier Dieu pour avoir si peu fait. Ne suis-je pas trop heureux déjà?... Quels sont les faits qui parlent pour moi?... Je n'ai pas gagné de batailles. je n'ai pas fait de lois, je n'ai rien fait d'extraordinaire. Je ne dois pas m'attendre à un éclat qui ne peut être que le prix des grandes choses. Mais je puis mériter une estime universelle... Il faut méditer, réfléchir, pour donner un peu d'étendue à l'esprit; je n'en ai guère... »

Ce galant homme était secrètement épris de la gloire. Il se répète trop souvent qu'il ne doit pas y compter pour ne l'avoir pas beaucoup désirée... On a vu plus haut que les habitans de la maison du Hirschgraben, bons observateurs comme on l'est toujours avec un hôte qu'on héberge malgré soi, n'étaient pas sans avoir découvert cette faiblesse.

Ils avaient cru remarquer aussi que vers la fin de son séjour, le gouverneur était devenu plus sombre. Nous savons aujourd'hui les motifs de ce changement d'humeur, auquel il ne faut pas chercher une cause romanesque. Tout en remplissant de façon exemplaire ses fonctions à moitié civiles, le comte de Thorenc attendait avec impatience le moment de reprendre sa place dans le rang. S'autorisant des services rendus, il avait fait une demande au maréchal de Belle-Isle pour obtenir le grade de colonel. Mais celui-ci lui répond, à la date du 5 juillet 1759 : « Le roi ayant agréé que vous restiez à Francfort pour y être chargé du détail du service de cette place, il ne faut pas que vous songiez à en sortir pendant que les troupes françaises y resteront. C'est une place de distinction dont vous devez être flatté qu'on vous ait donné la préférence et S. M. vous saura autant de gré des services que vous y rendrez que si vous la serviez dans ses armées. » Le comte fut très malheureux de cette réponse. Il renouvela sa re-

quête un peu plus tard (1760), non sans se plaindre du métier qu'il faisait. « Il semble que tout le tracas qu'occasionne la guerre se soit donné rendez-vous ici. Il n'y a point d'autre débouché que Francfort pour tout ce qui arrive ou qui part de l'armée. Tout fond sur moi... » Nouvelle réponse du maréchal de Belle-Isle : « Je vois que vous ne connaissez pas toute la valeur de la place que vous occupez. La lieutenance du Roi d'une place comme Francfort emporte par elle-même une considération et une autorité beaucoup plus grande que la commission de colonel : ainsi vous ne pouvez rien faire de mieux que de continuer à la remplir. » Il lui annonce que le roi va le nommer en titre à cette place si honorable et si avantageuse.

Thorenc en est désespéré. « Monseigneur, la lettre dont vous m'avez honoré le 8 de ce mois m'annonce une grâce qui serait satisfaisante pour quelqu'un qui aimerait les récompenses qui procurent une vie douce et agréable... J'ai ici un poste d'officier général, j'en tombe d'accord, mais si ce grade m'exclut du grade de colonel, je ne puis me dispenser de le quitter. J'aime mieux renoncer au bien que vous voulez me faire. Donnez ma place et tous les avantages que vous voulez y attacher à quelqu'un qui cherche l'aisance et ne soyez point en peine de mon sort. »

Mais ces déclarations si franches ne servirent à rien. Thorenc s'aperçut trop tard qu'il s'était engagé dans une impasse : en acceptant des fonctions administratives, il s'était fermé le retour dans la partie combattante de l'armée. Voici les mots de la dernière réponse du maréchal de Belle-Isle. « ... Lorsque M. le prince de Soubise vous a placé dans l'emploi que vous occupez, vous n'avez jamais dû espérer que les services que vous y rendriez fussent capables de vous procurer ce grade que Sa Majesté n'accorde qu'à des services actifs et jamais aux officiers qui sont regardés comme placés... Vous ne pouvez mieux faire que de perdre cette idée de vue. Je serai au reste fort aise d'avoir d'autres occasions de vous obliger... »

Il n'y avait pas à y revenir. Le digne officier en eut, selon son expression, le cœur navré. Comme il aimait à moraliser, il put méditer sur l'inconvénient qu'il y a à révéler spontanément des aptitudes qu'on ne vous soupçonnait pas : on les emploie, on en profite, et on vous y emprisonne. Malgré l'importance des fonctions qu'il remplissait, Thorenc, dans la hiérarchie militaire, restait capitaine. Comme sa charge le mettait en rapport, et quelquefois en

contestation, avec des officiers d'un rang supérieur, il était sur des épines. Cette irritabilité, ce duel dont il est parlé dans les Mémoires, n'eurent sans doute pas d'autre cause.

Il avait toutefois une consolation : ses tableaux. On ne s'attend sans doute pas à trouver dans les manuscrits du château de Sartoux la confirmation de cette sorte de manie. Et cependant un passage semble y faire allusion : « Que ne fais-je sur les choses qui importent à ma réputation ce que je fais pour disposer et orner ma retraite?... » Le consciencieux officier, en son désir de bien faire, va jusqu'à se reprocher son innocent dilettantisme.

C'est le moment de nous demander à quoi il pouvait bien penser quand il opérait, parmi les œuvres d'art francfortoises, cette rafle enragée : car nous en pouvons juger, grâce à M. Schubart, qui nous donne en son livre les photographies de plusieurs de ces peintures, probablement des meilleures. Ce sont d'honnêtes tableaux de troisième ordre, comme tous nos chefs-lieux de département en peuvent montrer bon nombre dans leur musée. Croyait-il avoir découvert sur les bords du Mein une nouvelle école flamande ? S'était-il décidé par une différence de prix ? Ou est-ce quelque lubie inexplicable ?

Je crois que nous avons ici un exemple de ce que le jargon moderne appelle l'emballlement de l'amateur. Au lieu de se calmer par la satisfaction, la passion va en augmentant. Le comte de Thorenc avait le tempérament du collectionneur. Cette variété de caractère est ancienne : nous en trouvons déjà la description chez La Bruyère. Après tout, elle n'est pas vulgaire, et elle s'unissait chez lui, comme on a pu le voir, aux plus nobles qualités du cœur.

IV

La carrière militaire de Thorenc ne se ressentit pas trop de la déviation qu'elle avait subie. Après Francfort, il fut envoyé comme sous-gouverneur à Saint-Domingue. Ses relations avec la ville qu'il avait administrée se continuèrent encore quelque temps, malgré l'éloignement. M. Schubart cite des lettres qu'il recevait à Saint-Domingue, où il est parlé de ses peintres, de M. Gœthe (le père), de ses anciennes connaissances, de Diene. Puis, revenu en France, et comme il sollicitait déjà sa retraite, il fut nommé lieutenant royal à Perpignan et commandant de la

province de Roussillon. Cette charge, qui dépassait ses ambitions, l'effraya beaucoup dans les commencemens. Enfin, couronnement suprême, il obtint, le 3 janvier 1770, le grade de maréchal de camp.

Ce fut pour lui le signal du retour à Grasse, dans cette demeure dont on peut bien dire qu'elle avait été ornée par ses soins. Déjà sexagénaire, il se maria avec M^{lle} Julie de Montgrand de la Napoule, dont il eut deux enfans ; un fils, qui fut sous la Restauration capitaine de hussards de la garde royale, et une fille qui épousa le comte de l'Escarène.

Il vit encore la Révolution. Ses pensées, qui avaient toujours été graves, prirent à la fin une teinte religieuse. Dans quelques pages d'une écriture presque illisible, et datées de février 1793, il note ses réflexions :

«... Je sens mes forces diminuer de jour en jour. Mon âme se ressent de la faiblesse du corps. Ce n'est qu'en Dieu seul que je mets mon espérance. Il est temps que mon cœur se porte à ce que la religion me prescrit. Puisque Dieu ne dédaigne pas ce reste de vie que j'ai à lui offrir, il faut que je le consacre uniquement à son service... Quelle espèce de bien me reste-t-il à faire ? Les hommes ne sont pas comme la Divinité qui se contente du cœur. Il n'importe : il n'est pas dit qu'on ne rencontrera pas des occasions de faire réellement du bien. Est-ce qu'il n'y a pas toujours des indigens ? Les secourir, n'est-ce pas se rendre heureux, même ne fit-on que donner de bons conseils, ce qui est très faisable, malgré l'indigence où on peut se trouver soi-même... Il est très inutile que je prenne à l'occasion des affaires publiques des soins inquiétans. Ces affaires-là ne peuvent tirer de moi aucun secours... Je demande à Dieu ses miséricordes pour ma patrie... »

Il mourut plein de jours le 15 août 1794, environ un mois après le 9 thermidor.

Sut-il jamais que le jeune garçon qu'il avait vu rôder autour de son atelier de Francfort, et qui lui servait d'interprète avec ses hôtes, était devenu un grand homme, un familier des princes et des grands de la terre ? On peut le supposer, car les relations intellectuelles de la France avec l'étranger étaient plus actives à cette époque-qu'elles ne le furent durant l'époque suivante. En tous cas, du côté de Goethe les souvenirs, comme on a pu en juger, sont restés d'une fidélité parfaite. A tel point qu'on se demande où est, dans le récit de ces Mémoires, intitulés *Poésie et Vérité*,

la part de la poésie. Cette part existe néanmoins : elle est dans l'art de choisir les traits qui peignent, d'adoucir ceux qui pourraient choquer; elle est dans la manière du conteur, mêlant, sans en avoir l'air, son expérience d'homme mûr à la fraîcheur des impressions de l'enfance.

Pour revenir au comte de Thorenc, nous avons ici une carrière d'officier instruit, passionné pour son devoir, d'une parfaite intégrité, d'une fierté exempte de morgue, d'une générosité naturelle et vraie. S'il est permis de conclure quelque chose d'un cas particulier, cet échantillon est fait pour donner une idée favorable des capitaines de notre ancienne armée : d'une armée où servaient dans le même temps d'Assas, Chevert, Vauvenargues. Mais à cette remarque il en faut joindre une autre. Si le comte de Thorenc n'avait eu pour lui que ses qualités, le futur auteur de *Faust* n'aurait probablement pas plus fait mention de lui en ses Mémoires que de tant d'autres militaires de tout grade, de tout uniforme, amis ou ennemis, qu'il a vus, dans le cours de ce demi-siècle agité, passer et repasser devant ses yeux. L'humanité est ainsi faite que les bizarreries forment souvent un très utile accompagnement du mérite. Si cet officier n'avait pas changé la maison où il était logé en école des Beaux-Arts, s'il n'avait pas révolutionné le monde des artistes de Francfort, s'il n'avait pas fait trembler un jour les habitans de son logis pour les accabler ensuite du poids de sa clémence, nul, lui parti, n'aurait gardé son souvenir. Le comte de Thorenc croyait qu'il n'avait rien à démêler avec la postérité : il ne se doutait pas que la postérité était déjà présente à ses côtés. Elle dirigeait sur lui, dans la personne d'un enfant, des yeux curieux et malins, admiratifs cependant et affectueux, qui nous ont pour toujours fixé sa physionomie.

MICHEL BRÉAL.

LE CENTENAIRE

D'AUGUSTE COMTE

Lorsqu'il y eut, voici bientôt deux ans, trois siècles écoulés depuis la naissance de Descartes, cet anniversaire fut célébré à Paris dans une réunion de savans et de philosophes. On y annonça une édition nouvelle des œuvres de Descartes, entreprise sous le patronage du ministre de l'Instruction publique, et confiée aux soins de MM. Ch. Adam et Paul Tannery. Quel meilleur hommage aurait-on pu rendre à la mémoire du grand philosophe? A l'étranger, plusieurs sociétés savantes tinrent également une séance solennelle en son honneur.

Aujourd'hui, le temps amène, à son tour, le centenaire de la naissance d'Auguste Comte. Le 19 janvier 1898 sera jour de grande fête pour les sociétés et les églises positivistes, plus ou moins orthodoxes, qui existent un peu partout dans le monde. Mais cet anniversaire ne sera pas célébré, comme l'autre, par l'unanimité de ceux qui pensent, dans un même sentiment d'admiration et de reconnaissance. D'où vient cette différence? Sans hasarder ici un parallèle entre Descartes et Comte, nous remarquerons seulement qu'entre le premier et le troisième centenaire d'un philosophe, le jugement de la postérité a le temps de se modifier et de se mûrir. Quel penseur a été plus mal étudié et plus légèrement critiqué que Descartes lui-même, au xviii^e siècle? Spinoza, Leibniz, Kant, étaient-ils connus et mis en leur place, cent ans après leur naissance, comme ils le sont à présent? Plus une doctrine a de portée et d'influence, plus elle court risque d'être, au moins partiellement, méconnue. Que, plus d'un demi-siècle après son apparition, on ne la regarde pas encore de sang-froid, c'est une preuve de son efficacité. Tel est le cas de la philosophie d'Auguste Comte. De récentes polémiques ont montré qu'elle soulève encore chez nos contemporains des contradictions passionnées. Il faudra du temps,

beaucoup de temps peut-être, pour qu'elle entre définitivement dans la pure et impartiale lumière de l'histoire. Alors, on songera moins à la combattre ou à la défendre, et davantage à la connaître.

I

Aujourd'hui, la philosophie de Comte est à la fois très répandue et très mal connue. Elle est d'un accès difficile. Le premier volume du *Cours de philosophie positive* décourage vite les lecteurs dépourvus de connaissances mathématiques. Supposons cette difficulté surmontée, il faut beaucoup de temps et de persévérance pour lire attentivement les six volumes du *Cours* et les quatre volumes de la *Politique positive*, sans parler des autres ouvrages et des opuscules de jeunesse. Il est vrai qu'on est payé de sa peine : le commerce d'une pensée vigoureuse n'est jamais sans attrait. Néanmoins, la lecture de Comte demande un effort soutenu. Sa phrase, bien française de langue et de structure, est surchargée d'adverbes et d'adjectifs ; son style, souvent prolix ; ses répétitions, fatigantes. Non qu'il fût incapable de donner à sa pensée une expression digne d'elle. Peu de philosophes ont su, mieux que lui, frapper de belles et pleines formules. Mais il écrivait extrêmement vite, sans se relire, et dans les conditions matérielles et morales les plus défavorables : il lui fallait écrire à la hâte, ou ne pas écrire du tout. Sans doute, les défauts de son style n'ont pas empêché sa pensée d'arriver aux lecteurs chez qui elle devait « pousser, » selon le mot de Pascal. Mais elle n'a pas pu se communiquer au public sans intermédiaire, comme faisait, par exemple, la doctrine de Cousin, dont la bourgeoisie éclairée s'est nourrie pendant plus d'une génération.

Le principal interprète de la philosophie de Comte auprès du public français fut Littré. Il lui a prêté une clarté, une concision et une simplicité qui manquent à l'original. Mais il faut avouer que ce fut au détriment de sa profondeur et de sa beauté. Celui qui, connaissant Littré, se met à lire Comte, éprouve plus que de la surprise : c'est presque une révélation. Comte était un grand esprit, Littré était surtout un bon esprit. Exact, consciencieux, sincère (du moins jusqu'au moment de leur rupture), le disciple, sans le vouloir, a ramené le maître à sa propre mesure. De la philosophie de Comte, il a surtout mis en relief l'aspect négatif, et

l'antagonisme qui l'oppose à la théologie et à la métaphysique. Mais Comte se regardait aussi comme le successeur et l'héritier des religions et des métaphysiques. Sa philosophie, selon lui, était plutôt une transformation qu'une négation des doctrines antérieures. Cet aspect de la doctrine ne ressort point dans l'exposé qu'en fait Littré. La philosophie positive, qui chez son fondateur est tout imprégnée du sentiment de la continuité historique, ne gagnait rien à être présentée comme un dogmatisme exclusif.

Enfin, les extraordinaires effusions mystiques de Comte pendant ses dernières années, la béatification de M^{me} de Vaux, « le dogme, le culte et le régime » de la religion de l'humanité, auraient suffi à éloigner pour longtemps la grande majorité des lecteurs. La bizarrerie est plus nuisible en France que la platitude. Comment l'auteur du catéchisme et du calendrier positivistes aurait-il pu être un grand philosophe? Pour comble, cette religion de l'humanité, véritable contrefaçon du catholicisme, irritait à la fois presque tout le monde. Aux catholiques, elle paraissait sacrilège, et les libres penseurs voyaient en elle un pur produit de l'esprit « clérical ». Faut-il s'étonner si l'œuvre philosophique de Comte n'a pas été dès lors estimée à sa valeur?

Le temps, toutefois, a peu à peu dissipé les préventions, et réformé les jugemens sommaires. En dépit des étrangetés de Comte, en dépit de l'insuffisance de ses disciples et des efforts de ses adversaires, la vertu philosophique de sa doctrine devenait manifeste. Ne voyait-on pas que, de tous les systèmes nés en France au xix^e siècle, celui-là seul avait franchi les frontières, et marqué fortement de son empreinte des penseurs étrangers? Le tableau de la philosophie éclectique sera sans doute un chapitre indispensable dans l'histoire de l'esprit français. Mais, justement parce que cette doctrine est liée à une forme très particulière des rapports de l'Église et de l'État en France, elle n'a guère pu prendre racine ailleurs. Il est douteux qu'une histoire générale de la philosophie doive lui faire une très grande place. La doctrine de Comte, au contraire, est vite devenue un élément de la pensée philosophique en tout pays. Elle fut accueillie d'abord, en Angleterre et en Hollande, avec plus de sympathie qu'en France même. Stuart Mill, M. Herbert Spencer, George Lewes, George Eliot, nombre de philosophes et d'écrivains anglais s'en sont plus ou moins inspirés. Encore aujourd'hui, M. Harrison en défend avec talent les parties mêmes qui prêtent le

plus à la critique. Aucun philosophe allemand, il est vrai, n'a eu avec Comte les mêmes relations personnelles que Stuart Mill ; mais, à défaut de positivistes proprement dits, l'esprit positif s'est de plus en plus répandu dans les universités allemandes depuis trente ans. Il suffit, pour s'en convaincre, de voir comme la métaphysique y est délaissée, et le caractère qu'y ont pris les sciences morales et sociales. Dans les pays latins des deux hémisphères, l'influence de Comte s'est exercée avec plus de force encore, en Espagne, au Portugal et surtout au Brésil, où se trouvent les positivistes les plus zélés, et, à leur dire, les plus orthodoxes. Enfin, l'Amérique du Nord a aussi ses sociétés positivistes. Déjà Comte, de son vivant, y avait trouvé quelques-uns de ses plus dévoués disciples.

En France, la philosophie traditionnelle qui est enseignée dans les établissemens publics se sentit menacée par le positivisme. Elle résista de toutes ses forces, et réussit à se garantir contre l'invasion imminente. Mais, jalousement exclue des lycées et collèges et même des facultés, la doctrine nouvelle sut néanmoins trouver le chemin des jeunes esprits. Sans parler des infiltrations insensibles, et des mille petits canaux de la littérature courante, elle eut pour « véhicule » les œuvres des deux écrivains qui furent en leur temps le plus aimés du public. Renan et Taine, sans être positivistes, ont fait plus, pour la diffusion des idées et de la méthode de Comte, que tous ses disciples ensemble. Ils ont beau s'en défendre, leurs livres témoignent pour eux.

Taine, il est vrai, doit beaucoup à Condillac, beaucoup aussi à Spinoza et à Hegel. Parmi les modernes, il semble se relier surtout à Stuart Mill et à M. Spencer. Mais c'est de Comte qu'il procède, à travers eux. Là se trouve l'origine de la plupart de ses idées directrices. Sa conception de l'histoire littéraire, de la critique, de la philosophie de l'art, en un mot son effort pour transporter aux sciences morales la méthode des sciences naturelles, tout cela dérive en droite ligne des principes de Comte. *L'Histoire de la littérature anglaise* est, en un sens, une application de la théorie positive selon laquelle l'évolution des littératures et des arts est régie par des lois nécessaires, qui la font solidaire de l'histoire des mœurs, des institutions et des croyances. La théorie du « moment » et du « milieu », qui est capitale dans l'œuvre de Taine, n'était pas inconnue au XVIII^e siècle. Montesquieu seul suffirait à le prouver. Mais Comte a rapproché Lamarck de Montesquieu, et

il a enseigné à Taine la définition biologique de l'idée de milieu. C'est lui qui, le premier, a employé ce mot de « milieu » pour désigner « l'ensemble total des circonstances extérieures d'un genre quelconque nécessaires à l'existence de chaque organisme déterminé. »

Renan a parlé de Comte avec une extrême sévérité, et non sans quelque dédain. Sans doute, le style du *Cours de philosophie positive* devait indisposer souvent l'auteur de la *Prière sur l'Acropole*. Sans doute aussi Renan, qui fait un usage constant du mot « peut-être, » a dû trouver que Comte ne l'employait pas assez. Son infinie souplesse goûtait peu la roideur du système positiviste. Mais cette souplesse même lui a permis de s'assimiler beaucoup des idées de Comte, malgré l'incompatibilité de leurs tempéramens intellectuels. *L'Avenir de la Science*, ce programme enthousiaste des ambitions et des espérances de Renan, est d'un jeune homme qui a lu Comte d'aussi près que Burnouf. Presque à chaque page, la trace des idées positivistes y est visible. Très certainement, il faut faire leur part aux influences multiples, françaises et étrangères, que l'esprit de Renan a subies. Mais n'est-ce pas de Comte surtout qu'il a appris à regarder l'histoire comme « la science sacrée de l'humanité, » à attendre d'elle ce que l'on demandait jadis à la théologie, à transformer les anciens dogmes métaphysiques de la Providence et de l'optimisme en la croyance à l'idée positive du progrès, à concevoir enfin que la vérité et le bien ne sont pas des réalités immobiles, mais se réalisent peu à peu par l'effort des générations successives?

Enfin, l'esprit positif profitait encore de la faveur croissante des sciences auprès du public, et du prestige de savans tels que Claude Bernard et M. Berthelot, pour ne citer que deux noms entre mille. Il semblait avoir pour lui les maîtres en l'art d'observer comme les maîtres en l'art d'écrire. Tout conspirait à son succès. Certes, d'autres doctrines restaient vivantes et agissantes. A côté du spiritualisme classique, toujours maître de l'enseignement public, le vigoureux criticisme de M. Renouvier, l'idéalisme, le néo-kantisme sous différentes formes, la philosophie catholique et plus tard le néo-thomisme trouvaient de nombreux et fervens disciples. Mais aucune de ces doctrines n'a atteint le point de diffusion extrême de l'esprit positif. Cet esprit s'est si intimement mêlé à la pensée générale de notre temps, qu'on ne l'y remarque presque plus, comme on ne remarque pas l'air qu'on respire.

L'histoire, le roman, la poésie même en ont reflété l'influence. et, après l'avoir reçue, ont contribué à la répandre. De tous ces signes, il n'est peut-être pas téméraire de conclure que la philosophie positive répondait à quelques-unes des tendances les plus profondes de ce siècle.

II

Au sortir de l'École polytechnique, Comte, suspect au gouvernement de la Restauration, se trouve, à dix-huit ans, sans emploi, seul à Paris. Il songe à émigrer en Amérique. Tout en donnant, pour vivre, des leçons de mathématiques, et en collaborant de loin en loin à quelques journaux, il étudie avec passion les sciences et la politique. Ce jeune homme, prompt à l'enthousiasme, semblait destiné, comme tant d'autres parmi ses camarades, à s'éprendre de quelque utopie sociale, et à en poursuivre énergiquement la réalisation. Bientôt il rencontre Saint-Simon, et il se donne à lui de toute son âme. Pendant quatre ans, il travaille avec lui. Il l'aime et le vénère comme un maître. Il se nourrit de ses idées, il collabore à ses œuvres et à ses entreprises. Il s'appelle lui-même « élève de M. de Saint-Simon. » Pourtant, à partir de 1822, il se détache de ce maître tant admiré, et en 1824 la rupture est complète et définitive. Que s'était-il donc passé?

Les griefs invoqués par Comte n'ont qu'une importance secondaire. Nous n'avons pas à les examiner ici, non plus que la question, fort épineuse, du départ à faire entre ce que Comte a reçu de Saint-Simon, et ce qui lui appartient en propre dans sa philosophie. En fait, le maître et « l'élève » devaient tôt ou tard se séparer. Il y avait entre les deux esprits une incompatibilité radicale. Saint-Simon, merveilleusement inventif et original, jette en foule des idées et des vues nouvelles, dont beaucoup seront fécondes. Mais il affirme vite, et prouve peu. Il n'a pas la patience de s'arrêter longtemps à un sujet, ni de le traiter avec ordre et méthode. Comte, de son côté, pense, comme Descartes, que la méthode est essentielle à la science, et que la « cohérence logique » est le signe le plus sûr de la vérité. Il ne pouvait donc se satisfaire longtemps des essais décousus de Saint-Simon. Celui-ci lui avait révélé sa vocation, et l'avait « lancé », comme il dit lui-même, dans la voie qui lui convenait le mieux. Mais, une fois

en route, Comte marche d'un autre pas que son maître. Il a pu même, sans mauvaise foi, tirer parti des intuitions lumineuses, mais désordonnées, qui abondent chez Saint-Simon, persuadé que sa doctrine seule leur donnait une valeur scientifique, parce que là seulement elles étaient systématisées et reliées à leurs principes. Saint-Simon reste jusqu'à son dernier jour un publiciste de génie. Comte, à vingt-quatre ans, a déjà construit un système de philosophie.

Pareillement, Comte s'écarte de ceux qui vont droit à la réforme politique et sociale, aussi bien des fouriéristes que des saint-simoniens. Tous sont d'avis qu'il faut, avant tout, « réorganiser la société », ou, comme ils disent, faire succéder à une période critique une période organique. Nos réformateurs abordent donc de front la « réorganisation sociale. » Comte n'a garde de les suivre. Il proteste dès qu'on paraît le confondre avec eux. A ses yeux, leur entreprise, destinée à un échec certain, implique une conception naïve des faits sociaux. Ils s'imaginent que l'action du législateur n'a point de bornes, et qu'il peut faire de la matière sociale ce qu'il lui plaît. Mais les faits sociaux sont, comme les autres phénomènes de la nature, soumis à des lois invariables, et pour agir utilement sur ces faits, il faut commencer par en connaître les lois. Les panacées sociales rappellent la médecine des sauvages, qui suppléent à la connaissance de la physiologie par la foi en certaines recettes. Bref, comme il y a une science de la physique et de la biologie, il doit y avoir une science de la politique. Tant que l'on n'aura pas fondé cette « physique sociale, » on sera condamné à de stériles efforts et aux tâtonnements de l'empirisme.

Comte n'en croit pas moins, lui aussi, que la « réorganisation sociale » est le problème capital de notre temps. Il a la ferme confiance, comme beaucoup d'autres, qu'il en trouvera la solution. Mais voici où il est original. Cette solution, selon lui, ne peut être atteinte d'emblée. Il faut, auparavant, avoir résolu d'autres problèmes d'un caractère plus théorique. Car, « réorganiser la société, » c'est y instituer un ordre nouveau. Or, les institutions dépendent des mœurs, et les mœurs, à leur tour, dépendent des croyances. Tout projet de nouvelles institutions est donc vain, si l'on n'a pas d'abord « réorganisé » les mœurs. Et, puisque les mœurs, à leur tour, sont subordonnées aux croyances, l'œuvre sociale qu'on se propose ne pourra être accomplie qu'à cette seule

condition : fonder un système général d'opinions qui soient unanimement acceptées pour vraies, comme l'a été, par exemple, le système chrétien par toute l'Europe du moyen âge. Donc, ou le problème social n'a pas de solution, — et Comte ne s'arrête pas à cette hypothèse pessimiste, — ou la solution suppose d'abord l'établissement d'une philosophie nouvelle, qui emporte l'assentiment universel. Cette philosophie, Comte se croit destiné à la créer. C'est pourquoi il ne veut être, à ce moment, qu'un théoricien. « Je regarde, écrit-il en 1824, toutes les discussions sur les institutions comme de pures niaiseries fort oiseuses, jusqu'à ce que la réorganisation spirituelle de la société soit effectuée, ou du moins fort avancée. »

Ainsi, les troubles politiques et sociaux n'ont qu'une valeur de symptômes. Le mal est plus profond. Il vient de « l'anarchie morale et mentale », qui prévaut dans l'humanité civilisée. « Anarchie » n'est pas pris ici dans un sens large et symbolique. Ce mot veut dire, dans son sens le plus littéral, que l'humanité, au point de vue moral et intellectuel, n'est plus « gouvernée ». La fonction du « pouvoir spirituel » n'est pas remplie. Il n'y a plus de principes universellement reconnus pour vrais, et mis d'un commun accord au-dessus de la discussion. Tout a été atteint par la critique et ébranlé par le doute : foi religieuse, convictions philosophiques, principes de morale ; et la crise que subit la société politique n'a pas, au fond, d'autre cause. Cette crise ne peut que s'aggraver, tant que l'« anarchie » n'aura pas fait place à un ordre spirituel nouveau.

Comment en est-on venu là? L'histoire le fait aisément comprendre. Comte regarde la Révolution française comme le point d'aboutissement, — provisoire, — d'une longue évolution qui a rempli cinq siècles. Selon lui, dès le xiv^e siècle, le régime du moyen âge commence à décliner. L'ensemble de ses institutions et de ses croyances entre dans une période de décomposition qui se poursuit avec une fatalité inéluctable. La Réforme, d'abord, porte un coup mortel à la communauté européenne, dont elle rompt l'unité religieuse. Quand elle nie l'autorité du Pape en matière de foi, elle proclame déjà la révolution dans l'Église. La phase déiste est venue ensuite. Une « religion naturelle », sous couleur d'établir l'existence de Dieu et la Providence par les seules forces de la raison, a substitué aux croyances religieuses une pâle et incertaine métaphysique. Et au xviii^e siècle, l'esprit critique, atta-

quant franchement tous les dogmes, n'en laisse aucun debout, et triomphe avec la Révolution française.

En étudiant la marche de cette décomposition progressive, Comte s'est appliqué à montrer, suivant les principes de sa sociologie, comment les faits sociaux les plus divers, religieux, politiques, économiques, militaires, intellectuels, esthétiques, etc., agissent et réagissent sans cesse les uns sur les autres. Toutefois, ces différens ordres de faits ne sont pas tous d'égale importance. L'ordre des faits intellectuels est « dominateur ». Il joue un rôle prépondérant. Car, sans lui, l'évolution des autres serait intelligible, tandis que sa propre évolution pourrait, au besoin, se comprendre sans la leur. « Ce sont les idées qui mènent le monde », et la courbe décrite par l'histoire générale de l'humanité est commandée, en dernière analyse, par la courbe que décrivent la science et la philosophie.

Or, le fait capital qui domine et explique l'histoire de la pensée humaine depuis le *xiii^e* siècle, n'est-il pas le progrès de l'esprit positif? Ce progrès a commencé, dit A. Comte, dès l'origine même de l'humanité. Mais il est demeuré longtemps latent et presque imperceptible. Il n'est devenu rapide et puissant que depuis le moyen âge. L'esprit positif consiste, comme on sait, à ne plus rechercher que les lois des phénomènes naturels, en abandonnant la poursuite chimérique des causes et des essences. Il a été le ressort caché de l'évolution du monde moderne. Sous le couvert des grandes doctrines métaphysiques de Hobbes, de Descartes, de Leibniz, de Spinoza, de Malebranche même, il a miné, puis ruiné la conception théologique de l'univers. Ces philosophes, qui pour la plupart, étaient en même temps des savans, ont accompli une œuvre dont ils ne distinguaient peut-être pas toute la portée. Ils croyaient soit faire coexister, soit même faire coïncider une vue purement rationnelle de l'univers avec l'ancienne conception qui reposait sur des données surnaturelles. En fait, leurs doctrines n'étaient que des formes de transition, indispensables sans doute, mais caduques. Une métaphysique, selon Comte, n'est jamais qu'une théologie rationalisée, et par là même affaiblie, démunie de tout ce qui en a fait la vertu à l'époque où elle était objet de foi. Les grands penseurs de la philosophie moderne ont cru fonder une métaphysique : ce qu'ils ont fondé en réalité, c'est une physique. Ce qu'il y avait de durable dans l'œuvre des Descartes et des Leibniz s'est incorporé à la science.

La méthode positive s'est imposée d'abord dans la science de la nature inorganique. Après les découvertes de Copernic, de Képler, et de Newton, l'astronomie est devenue un « cas céleste » pour les mathématiciens. Personne ne songe plus à « expliquer » les phénomènes astronomiques. On se contente de les calculer. Pareillement, en physique et en chimie, la recherche des lois naturelles a effacé presque toute trace de l'ancien mode de penser théologique et métaphysique. Le monde de la nature vivante est une conquête plus récente de l'esprit positif. Cependant, depuis la fin du xviii^e siècle, la « biologie », pour employer un mot que Blainville a emprunté aux Allemands, et Comte à Blainville, est devenue à son tour une science positive, une sorte de physique des phénomènes vitaux. Enfin, des signes précurseurs annoncent que bientôt les phénomènes moraux et sociaux seront étudiés au moyen de la même méthode, et que notre temps verra naître une « physique sociale ».

Mais comment ce progrès de l'esprit positif, si important qu'il soit d'ailleurs, a-t-il pour conséquence l'anarchie morale et mentale qui, au dire de Comte, est le grand mal de notre temps ? L'investigation positive des divers ordres de phénomènes naturels ne peut-elle s'accorder avec une conception métaphysique ou théologique de l'univers ? Qui empêche de se représenter les phénomènes de la nature comme régis par des lois nécessaires, et de croire en même temps que l'ordre général de la nature provient d'une cause suprême ? Il semble au contraire que la science positive, enfin dégagée de la théologie et de la métaphysique, leur assure la liberté qu'elle revendique pour elle-même.

Cette conciliation, dit A. Comte, a pu longtemps paraître légitime, parce qu'elle était provisoirement indispensable. Mais, à la longue, l'impossibilité de la maintenir éclate. Il fut un temps où les théologies et les métaphysiques étaient les seules conceptions du monde dont l'esprit humain fût capable. Elles ont rempli alors une fonction nécessaire. Même, sans elles, la science positive n'aurait jamais pu naître et se développer. Mais, comme elle est leur héritière, elle est aussi leur ennemie. Son progrès entraîne nécessairement leur décadence. L'histoire parallèle des dogmes religieux et métaphysiques d'une part, et de la méthode positive d'autre part, permet de dire avec certitude : « Ceci tuera cela. » Il ne faut pas imaginer à cette occasion une lutte dialectique où les dogmes finiraient par succomber, la démonstration de leur

fausseté étant achevée. Ce n'est pas ainsi que les dogmes finissent. Tant qu'ils luttent, tant qu'on les combat, ils sont invincibles. Ils disparaissent, selon le mot profond de Comte, par désuétude, comme les méthodes hors d'emploi. Et, en fait, n'ont-ils pas été vraiment des méthodes pour l'esprit humain, qui voulait concevoir l'ensemble des choses avant de les avoir assez étudiées? Ce que la raison ne pouvait lui donner que très tard, après une longue expérience, il l'a demandé d'abord à l'imagination. Mais, à mesure qu'il s'accoutumait à la méthode d'investigation positive, il se déshabituaît des explications théologiques et métaphysiques, ou, sans y renoncer tout à fait, il reléguait les « causes » dans des régions de plus en plus lointaines.

L'idée de la Providence, par exemple, présente, sous la forme la plus philosophique, une explication de ce genre. Or la Providence, dit Malebranche, n'intervient jamais dans le monde par des volontés particulières. Elle n'agit que par des volontés générales. Mais des volontés générales, qui ne souffrent point d'exception, ressemblent étrangement à des lois nécessaires. Que peut être pour l'homme une Providence que ses prières n'émeuvent point, esclave de ses propres décisions, éternelles et immuables? En fait, nous n'imaginons plus d'intervention surnaturelle dans les phénomènes les plus simples et les plus généraux de la nature, tels que le mouvement des astres ou la chute des corps. Quand tous les ordres de phénomènes seront habituellement conçus comme ceux-là, quand l'idée de leurs lois nous sera devenue partout familière, on ne démontrera pas, par surcroît, qu'il n'y a pas lieu de croire à une Providence. On aura simplement cessé d'y croire. Être athée est encore une façon d'être théologien. Il est donc peu exact de dire que Comte n'a pas voulu laisser de questions ouvertes. Au contraire, toutes les questions théologiques et métaphysiques, selon lui, resteront éternellement ouvertes. Seulement personne ne les abordera plus.

Toutefois, il ne suffirait pas, pour rendre définitif ce résultat, que la méthode positive se fût successivement étendue à tous les ordres de phénomènes naturels. Sans doute, elle met ainsi un terme au trouble qui provient de la coexistence dans les esprits de deux modes de penser opposés et incompatibles. Mais ce n'est là encore, pour ainsi dire, que la condition négative de l'unité que notre entendement exige. Pour que cette unité se réalise pleinement, il faut que l'esprit positif fasse bien davantage. Il faut qu'il

proeure à l'homme une conception d'ensemble où lui-même, la société, le monde où il vit, sa nature et sa destinée lui soient rendus intelligibles. Il faut, en un mot, que l'esprit positif engendre une philosophie. Autrement, il ne supplantera jamais l'esprit théologique et métaphysique. « On ne détruit que ce qu'on remplace. » Si la doctrine positive n'apporte pas, à son tour, une réponse satisfaisante à des questions que l'homme se pose nécessairement, il n'abandonnera jamais les solutions que lui enseignaient les anciennes doctrines. L'esprit humain ne saurait se passer d'une philosophie : l'unité, qui est son premier besoin, est à ce prix.

Or, jusqu'à présent, l'esprit positif n'a encore constitué que la science, ou plutôt, que des sciences particulières. Il a été « spécial » et fragmentaire, toujours attaché à l'investigation d'un groupe plus ou moins étendu de phénomènes. Il n'a eu en vue que la découverte de lois, le plus générales possible, sans doute, mais toujours relatives à un ordre donné de faits. Avec une prudence louable, et qui a fait sa force, il s'est tenu au plus près de l'expérience. Tout entier à son œuvre d'analyse, il ne s'est jamais élevé à une conception d'ensemble, embrassant la totalité de ce qui existe. Seules, jusqu'ici, les théologies et les métaphysiques ont rempli cet office, et cet office était, en effet, leur raison d'exister. En sorte que, jusqu'aujourd'hui, l'esprit positif a été « réel, mais spécial », tandis que l'esprit théologique et métaphysique a été « fictif, mais universel ». Si les choses restaient en cet état, aucun des deux ne triompherait jamais des prétentions de l'autre. L'« anarchie mentale et morale » serait sans remède. Mais une solution est proche. Car l'esprit théologique et métaphysique, « fictif » par essence, ne deviendra sans doute jamais « réel » ; mais l'esprit positif, qui n'est « spécial » que par accident, peut acquérir l'universalité qui lui manque. Une philosophie nouvelle sera alors fondée, et le problème résolu.

Ainsi, les sciences positives, sous leur forme actuelle, ne sauraient en aucune manière se substituer aux anciennes doctrines philosophiques. Pour faire disparaître celles-ci, il faut mettre en leur place quelque chose qui, comme elles, réponde à l'idée de l'un et de l'universel. La philosophie, dans la période positive, ne se survivra donc pas à elle-même sous la forme réduite d'une « généralisation des résultats les plus élevés des sciences. » Loin de diminuer le rôle de la philosophie, Comte essaiera d'en insti-

tuer une qui satisfasse plus amplement que ses devancières aux aspirations logiques, esthétiques, morales et religieuses de l'âme humaine. Ses adversaires lui ont reproché de s'être fait de la philosophie une idée étroite et mesquine. Mais si sa philosophie doit expliquer l'évolution de l'humanité, mettre fin à la crise présente, fonder la politique et la morale, et servir de base à la religion, ne semble-t-il pas que l'idée en soit plutôt trop vaste et trop ambitieuse ?

III

Le problème soulevé par Comte n'est pas très différent, au fond, de celui que Kant avait traité au siècle précédent, et qui domine toute la spéculation philosophique des modernes. D'une part, la science positive s'impose à nos esprits, avec sa méthode qui « réussit », et ses principes, légitimés, semble-t-il, par ce succès même. D'autre part, la morale ne s'impose pas moins à notre conscience ; et les conceptions métaphysiques et religieuses qui sont liées jusqu'ici à la moralité, paraissent être légitimées, elles aussi, par cette relation. Comment trouver un point de vue supérieur d'où les exigences logiques et les convictions morales de l'âme humaine s'harmonisent ? Comment ne rien abandonner de ce qui est vital, et satisfaire cependant le besoin d'unité qui est le fond de notre esprit ? C'est pour être entrés, chacun par une voie différente, très avant dans ce problème, que Kant et Auguste Comte ont prononcé des paroles qui ont retenti si longuement et si loin.

Kant a surtout voulu délimiter la portée de la raison théorique, et en fixer les rapports avec la raison pratique. A la fois rationaliste et chrétien, il a cru, dans sa *Critique de la Raison pure*, garantir à jamais la science contre les attaques du scepticisme et les excès du dogmatisme, en même temps que, dans sa *Critique de la Raison pratique*, il donnait à la morale du devoir un accent de sublimité presque religieuse. Dans l'évolution de la pensée moderne, il appartient à ce que Comte appelait « la halte protestante. » C'est un homme du xviii^e siècle, nourri de Newton, de Hume et de Rousseau. Toute sa philosophie, même dans sa partie morale et politique, reste encore purement spéculative.

Mais Comte est de la première génération du xix^e siècle, qui assiste à la lutte de la révolution et de la contre-révolution. Ce

spectacle détermina l'orientation de sa pensée pour toute sa vie. Né dans une famille catholique et royaliste, il professa, dès sa jeunesse, des opinions très différentes. Pourtant, les premières impressions de l'enfance devaient demeurer indélébiles. Comte, comme on sait, n'a pas été philosophe de profession ; il l'est devenu par vocation. Les premiers objets de ses études furent les mathématiques. Admis à l'École Polytechnique un an avant que son âge lui permit d'y entrer, il passe cette année à Montpellier, où il étudie les sciences naturelles. En même temps il « médite » Montesquieu et Condorcet. Il s'initie à la philosophie proprement dite par la lecture d'Adam Smith, de Ferguson et de Hume, et il distingue fort bien la supériorité de ce dernier. Quand il sort de l'École polytechnique, en 1816, les matériaux de son système futur sont déjà en grande partie préparés.

Dès ce moment, une filiation directe le rattache à Descartes d'abord, puis aux penseurs du xviii^e siècle français. Lui-même, il s'appellera plus tard le successeur, ou, par un horrible barbarisme, le « compléteur » de Descartes. Il admire et il possède Fontenelle, D'Alembert, Diderot, et il s'assimile l'esprit du xviii^e siècle entier chez Condorcet, qui en a extrait et clarifié la substance. Celui-ci est son maître préféré, son « père spirituel. » C'est Condorcet qui s'est approché le plus près, avant Comte, de la solution du grand problème, et, sans lui, Comte ne l'aurait sans doute pas découverte. C'est lui qui a ouvert la voie à la sociologie, en élucidant l'idée capitale de progrès. En même temps, Comte suit avec une curiosité passionnée les travaux des grands naturalistes et biologistes de son temps : Lamarck, Cuvier, Blainville, Gall, Bichat, Cabanis, Broussais. Il sent l'importance philosophique de ces sciences nouvelles, que Diderot avait déjà signalée. Il a entendu Destutt de Tracy dire que l'idéologie est une partie de la zoologie. Tout cela se retrouvera plus tard, fondu dans la forte unité de sa doctrine.

Mais en 1817, c'est-à-dire avant même que Comte eût connu Saint-Simon, un autre élément vint se joindre à ceux-là, et en contre-balancer l'effet. Le livre *Du Pape* parut, et la philosophie historique et politique de Joseph de Maistre fit sur l'esprit de Comte la plus profonde impression. Avait-il connu les ouvrages précédents du même auteur ? Nous ne le savons pas ; toujours est-il que, de son propre aveu, le livre *Du Pape* fut un événement dans l'histoire de son esprit. En fait, la trace des idées de Joseph

de Maistre se révèle presque à chaque pas dans l'œuvre de Comte. Comme de Maistre, il pense que la philosophie du xviii^e siècle, toute négative, a su admirablement démolir, mais a été impuissante à reconstruire. Comme de Maistre, il croit que les encyclopédistes et leurs amis ont dû leur succès bien plutôt à la faveur des circonstances qu'à la force de leur doctrine, et que leurs adversaires de la contre-révolution ont sur eux une supériorité logique incontestable. Comme de Maistre encore, il est persuadé que l'ordre social n'exige pas moins un pouvoir spirituel qu'un pouvoir temporel, et que le régime du moyen âge a été « un chef-d'œuvre de la sagesse politique », précisément parce que les deux pouvoirs y étaient distincts, grâce à l'hégémonie spirituelle des papes. Comme de Maistre enfin, il fait dépendre le salut de l'humanité, dans l'avenir, de son retour à l'unité de foi.

Ainsi, Comte s'inspire à la fois de Condorcet et de Joseph de Maistre. Il procède également du savant idéologue à qui aboutit l'effort philosophique du xviii^e siècle, et du fougueux traditionaliste, pour qui ce même siècle est l'époque abhorrée de l'erreur et de la perversion morale. Comte entreprendra, non pas de les concilier : comment concilier ce qui s'exclut ? mais de fonder une doctrine plus compréhensive, où il réunira ce qu'il a reçu de tous deux. Telle lui apparaît à lui-même sa propre tâche. Il l'entreprend avec confiance, car il se croit en mesure d'éviter les erreurs où ses prédécesseurs ont dû tomber. Condorcet a eu l'idée nette d'une science sociale : cela ne l'a pas empêché de méconnaître la marche réelle de l'esprit humain, et de n'apprécier justement que son siècle, aux dépens de toutes les époques précédentes. De Maistre, à son tour, non moins prévenu, quoique pour d'autres raisons, manque également de l'intelligence de l'histoire. Pour restaurer l'humanité, et pour la rétablir en l'état où elle était au xiii^e siècle, il va jusqu'à l'absurde. Il prétend ne tenir aucun compte de la marche de la civilisation et du développement des sciences. Condorcet, qui a mis en lumière l'idée de progrès, n'a rien compris au moyen âge. De Maistre, qui a si bien vu l'excellence du moyen âge, nie le fait éclatant du progrès.

Tous deux sont excusables, parce qu'ils prenaient part à la lutte. Dans la chaleur du combat, ils ont été partiellement aveuglés. Comte, qui voit les choses de plus loin, les voit aussi de plus haut, en pur théoricien. Il dispose surtout d'un instrument que ni Condorcet, ni de Maistre ne possédaient : il va appliquer la méthode

positive à l'étude des phénomènes sociaux. Il va fonder, en un mot, la « sociologie ». S'il n'y a pas réussi autant qu'il le croyait, du moins avait-il raison de penser que son originalité philosophique était dans cette tentative. Fondre, dans une science nouvelle et positive, les idées encore vivaces issues de la spéculation du xviii^e siècle, avec les vérités historiques et sociales mises au jour par les adversaires de ce siècle : le problème était nettement posé. La solution que Comte en donne devient l'âme même de son système. Par un double et vigoureux effort, il fonde une physique sociale. Il reporte sur le passé l'idée de progrès que Condorcet appliquait seulement à l'avenir, — ce qui lui permet d'instituer une philosophie de l'histoire. Il projette au contraire sur l'avenir ce que de Maistre n'avait vu que dans le passé, — ce qui lui fournit le cadre de sa « réorganisation sociale. » Cette philosophie de l'histoire, qui n'a plus rien de métaphysique, ce sera la dynamique sociale ; cette « réorganisation » de la société, fondée sur la science, ce sera la politique positive.

Tout dépendait donc de la fondation de la sociologie. En constituant cette science par la découverte de ses lois principales, Comte a gardé de ses prédécesseurs tout ce qui méritait d'en être conservé. Il a trouvé la solution du problème philosophique dans les termes qu'il avait lui-même posés. Il a mis un terme à l'« anarchie mentale et morale » dont le monde moderne est menacé de périr.

Avec la fondation de la sociologie, en effet, se réalise la « parfaite cohérence logique » qu'exige notre entendement. Jusqu'à présent, la méthode positive, seule employée dans les sciences physiques et biologiques, s'arrêtait au seuil du monde moral, où la métaphysique était encore maîtresse. La « physique sociale » une fois créée, la méthode positive s'applique désormais à tous les ordres de phénomènes sans exception. L'ensemble du monde apparaît comme « homogène ». Mais, du même coup, l'esprit positif perd son caractère de « spécialité ». Arrivé au terme de son ascension méthodique, ayant conquis enfin le dernier et le plus noble des ordres de phénomènes, le plus compliqué et le plus élevé, il peut, de ce sommet, jeter un regard sur l'ensemble de tous les ordres. Il va refaire par la pensée, en sens inverse, le chemin parcouru.

La sociologie est donc, à la fois, un point d'arrivée pour la

méthode positive, qui atteint avec elle le faite de la hiérarchie des sciences, et un point de départ pour la philosophie positive, qui domine cette hiérarchie. Dorénavant, les rapports des sciences entre elles, laissés jusqu'ici à l'arbitraire des savans, seront réglés du point de vue de l'ensemble. A l'intérieur même de chaque science, la recherche scientifique sera soumise à une exacte discipline, qui écartera les problèmes « oiseux. » Les rapports des sciences avec les arts correspondans seront établis rationnellement. Enfin le problème moral et le problème religieux seront résolus par cette philosophie. « Par la fondation de la sociologie, dit A. Comte au commencement du *Cours de philosophie positive*, la philosophie positive acquerra le caractère d'universalité qui lui manque encore, et deviendra par là capable de se substituer à la philosophie théologique et métaphysique, dont cette universalité est aujourd'hui la seule propriété réelle. » Et à la fin du *Cours*, il conclut : « La création de la sociologie vient aujourd'hui constituer l'unité fondamentale dans le système entier de la philosophie moderne. »

Pourquoi n'est-elle pas venue plus tôt? La sociologie elle-même l'explique. Il fallait, pour qu'elle apparût, que la Révolution française eût jeté sa lumière sur la philosophie de l'histoire; il fallait que la biologie eût fait des progrès décisifs. Si haut que Comte place son propre génie, il reconnaît qu'il n'aurait pas fondé la sociologie, si la date de sa naissance ne l'avait placé juste après Gall et Cabanis, et après Condorcet et de Maistre. Mais il n'en regarde pas moins sa découverte de la sociologie comme un événement capital dans l'histoire de l'esprit humain. Car, la sociologie une fois fondée, la philosophie positive est établie en même temps. Une « foi démontrée » va se substituer à la « foi révélée. »

IV

La sociologie, en sa qualité de science positive, devrait, comme les autres, partir de l'observation et de l'analyse des faits, établir des lois, et permettre la prévision des phénomènes futurs, dans la mesure où l'extraordinaire complication des faits sociaux le comporte. Elle devrait rendre, de plus, l'action de l'homme d'État aussi rationnelle et aussi efficace que celle de l'ingénieur et du chirurgien. Ce programme a-t-il été rempli par la doctrine de Comte?

Il ne le semble pas, puisque l'on en est encore aujourd'hui à chercher la définition du fait social, et à discuter sur l'idée même de la sociologie. Mais qu'importe que cette science ne soit pas sortie de la période des tâtonnemens? L'essentiel était que Comte eût fourni à la spéculation philosophique de notre siècle la forme qui répondait le mieux à ses tendances intimes.

Au fond, l'objet de cette spéculation ne varie guère. Métaphysique et religieuse en France au xvii^e siècle avec Descartes et Malebranche, idéologique et morale au xviii^e avec Condillac et Rousseau, sociale au xix^e avec Saint-Simon, Comte et Proudhon, ce sont toujours les mêmes problèmes qu'elle agit.

Mais, avec le temps, ils revêtent des aspects nouveaux, et Comte a bien vu que, pour notre époque, ils devaient se formuler en termes sociaux.

N'était-ce pas là d'abord une suite nécessaire de l'ébranlement formidable produit par la chute de l'ancien régime, et par l'entrée des masses prolétaires dans la vie sociale consciente? Le problème philosophique, dit A. Comte, ne se pose plus après la Révolution comme avant 1789. Elle a rendu la science sociale désormais possible. L'idée de progrès, indispensable à cette science, était inconnue des anciens, apparaissait à l'état d'ébauche chez Bacon, restait imparfaite même chez Fontenelle et chez Condorcet. Après la Révolution, cette idée reçoit une définition scientifique, dans son rapport nécessaire avec l'idée d'ordre.

Mais surtout, la sociologie avait l'avantage de remettre la spéculation philosophique en contact intime avec les sciences positives. En un sens, en effet, la sociologie domine et gouverne toutes les autres sciences, qui peuvent être regardées comme les produits de l'évolution intellectuelle de l'humanité, c'est-à-dire comme de grands faits sociaux. Mais, en un autre sens, la sociologie dépend, à son tour, de toutes les sciences. Car les phénomènes les plus « nobles » sont subordonnés aux plus « grossiers » quant à leurs conditions d'existence. L'homme ne peut se considérer comme un empire dans un empire. La science des sociétés suppose la science des individus qui les composent, c'est-à-dire, la biologie. Toutes deux, à leur tour, impliquent la science du milieu où les êtres vivans sont plongés, et dont la moindre altération les ferait disparaître: c'est-à-dire la physique, la chimie et l'astronomie. Et l'astronomie ne saurait exister sans les mathématiques. La science de l'homme, qui est la science suprême, repose donc sur l'étude

préalable des autres sciences de la nature, parcourues successivement dans leur ordre de complication ascendante, et sans qu'il en manque une seule. Toute spéculation philosophique qui ne remplit pas cette condition est vaine et chimérique.

Quel contraste entre cette philosophie et l'éclectisme, dont le succès était éclatant, quand parut, en 1830, le premier volume du *Cours de Philosophie positive*! C'est à lui que Comte pense lorsqu'il attaque les psychologues et la prétendue méthode psychologique. Les expressions méprisantes dont il se sert s'expliquent par l'incompatibilité foncière des deux doctrines. Les origines de Comte relient la sienne aux sciences positives; les affinités de Cousin rattachent l'éclectisme au mouvement romantique. Cousin a connu à Paris A.-W. Schlegel, un des principaux théoriciens du romantisme allemand. Dans ses voyages en Allemagne, il a subi d'abord l'influence de Fichte et de Schelling, les deux philosophes romantiques par excellence, et plus tard seulement celle de Hegel. Aussi son éclectisme, sous sa première forme, la seule qui compte, procède-t-il des mêmes principes que le romantisme dont il est contemporain. Subordonner en toute occasion ce qui est réfléchi à ce qui est spontané, et l'entendement discursif à l'intuition immédiate; faire du « moi » le centre d'où toute réalité est perçue et comprise; ne considérer de l'univers que sa projection dans la conscience d'un sujet: ce sont là des signes certains de l'esprit romantique.

M. Brunetière a rendu pleinement évidente l'étroite liaison du romantisme littéraire avec cette philosophie toute subjective, qui s'est donné en France le nom d'éclectisme. Mais il a fait voir aussi la prompte réaction qui suivit ce mouvement romantique. Il en a montré les signes jusque chez les romantiques même qui ont survécu à leur génération, et comment surtout leurs successeurs, loin de ne voir la nature qu'à travers l'homme, et de la ramener à lui, ont au contraire replacé l'homme dans la nature et voulu l'expliquer par elle. N'est-ce pas justement ce que Comte a fait en philosophie? L'éclectisme tirait tout de l'analyse du moi; Comte n'en tire plus rien. Cette analyse est illusoire, ou tout au moins stérile. Certes, l'individu peut constater en lui-même, par la conscience, qu'il pense, sent et veut. Mais cette constatation ne permet pas d'aller plus loin. Il n'y a que deux manières d'étudier scientifiquement les faits intellectuels et moraux. Ou bien on les considère dans leur rapport avec l'organisme

qui en est la condition, et cette étude est alors inséparable de la biologie; ou bien on étudie les lois intellectuelles dans leurs résultats, c'est-à-dire dans l'évolution historique des connaissances humaines, et on institue alors la sociologie. Mais la biologie, comme la sociologie, suppose les autres sciences fondamentales. Donc, une philosophie qui perd le contact de ces sciences, et qui prétend faire de l'analyse du moi sa seule méthode, ne peut être que creuse, sinon fausse.

En conséquence, dans son *Cours de Philosophie positive*, A. Comte fait précéder la sociologie d'une philosophie des sciences qui occupe les trois premiers volumes. C'est là peut-être la plus belle partie de son œuvre. Il y expose une théorie de la méthode et de la science, qui, sur bien des points, rejoint celle de Descartes. La science « se compose de lois et non de faits. » Se contenter, pour constituer la science, d'amasser des faits, si nombreux soient-ils, c'est « prendre une carrière pour un édifice. » Le but de la science est de substituer la prévision rationnelle à la constatation empirique des faits.

De cette philosophie des sciences, que nous ne saurions exposer ici, même sommairement, on ne connaît guère, en général, que la classification proposée par Comte dans la seconde leçon du *Cours*. Sans doute, cette classification célèbre mérite qu'on s'y arrête. Elle est à peu près adoptée par les savans de tous les pays. Comme le système métrique, c'est une trace du clair génie français dans le monde. Mais, quelle que soit son utilité, Comte y voyait surtout une « hiérarchie » des sciences, rangées dans leur ordre de complexité croissante. Elle lui sert à montrer comment la méthode positive a conquis tour à tour les diverses classes de phénomènes, compensant dans une certaine mesure les difficultés grandissantes par l'emploi de procédés plus nombreux, et s'élevant enfin, avec la sociologie, au point de vue philosophique, « universel », d'où s'aperçoit tout l'ensemble du réel. Alors se dégagent les lois les plus générales, communes à tous les ordres de phénomènes, les lois « encyclopédiques » dont l'ensemble forme la « philosophie première » que Bacon a entrevue.

Mais Comte, pour rester fidèle à ses principes, ne devait pas essayer de ramener les phénomènes de la nature à un seul ordre qui les contiendrait tous. Il condamne, au contraire, comme métaphysique, la philosophie qui poursuit une unité « aussi oppressive que chimérique. » Selon lui, à chaque degré de l'échelle

des sciences, quelque chose de nouveau et d'irréductible apparaît. Si utile que l'analyse mathématique soit à la physique, celle-ci a son originalité propre. Les phénomènes chimiques ne peuvent s'expliquer par les seules lois de la physique. Entre le monde de la matière inorganique et le monde de la vie, la distinction est encore plus nettement marquée. Et enfin, si étroits que paraissent les rapports de la biologie et de la sociologie, Comte n'admet pas que la seconde soit simplement une extension de la première.

Cette philosophie fait donc une juste part à la solidarité, mais aussi à l'indépendance des sciences. Chaque ordre de phénomènes, en même temps qu'il est soumis aux lois de tous les ordres sous-jacens, est en outre régi par ses lois propres. On pourrait figurer ces ordres par des cercles concentriques. Ces cercles s'envelopperaient les uns les autres, le cercle du plus grand rayon représentant l'ordre des phénomènes les plus simples et les plus généraux, et enfermant les cercles de rayons de plus en plus petits, qui représenteraient les phénomènes de plus en plus complexes. Mais toujours les cercles resteraient distincts les uns des autres.

Si Comte n'était pas un ennemi irréconciliable de toute métaphysique, on penserait qu'il est ici bien près d'en esquisser une. A vrai dire, on la voit se dessiner tout le long de sa philosophie des sciences. Il ne serait peut-être pas très difficile de la mettre au point. N'en a-t-il pas lui-même préparé les traits essentiels, quand il a dit que la science « se compose de lois et non de faits », quand il a défini la loi « la constance dans la variété », quand enfin il a conçu les divers ordres de phénomènes naturels à la fois comme « irréductibles » et comme « convergens » ? Qu'il fasse un pas de plus, qu'il essaye de comprendre le principe de cette convergence, et sa métaphysique est fondée.

Ce pas, A. Comte n'a pas voulu le faire. Il est chimérique, selon lui, de chercher un tel principe. La philosophie positive s'en abstient. S'il est vrai qu'il existe des lois encyclopédiques qui se vérifient dans tous les ordres de phénomènes, nous n'en ignorons pas moins l'essence ou la cause de ces phénomènes, et nous n'avons pas à la chercher. Au reste, même dans chaque ordre considéré à part, nous ne pouvons pas ramener les lois que nous connaissons à une loi unique plus générale; et que sont les lois connues au prix de celles qui nous échappent, et qui nous échapperont peut-être toujours? Considérée dans son objet, chacune de nos sciences s'étend pour ainsi dire à l'infini, au delà de notre

horizon borné. Si donc il faut, pour nous satisfaire, une conception *une* du monde, ce n'est pas du point de vue de la science objective que nous l'atteindrons jamais. Cette science sera toujours incomplète et fragmentaire. Mais si nous changeons de point de vue, si nous rapportons à l'homme, ou plutôt à l'humanité, comme centre, tout l'ensemble des sciences, nous pourrions alors réaliser l'unité cherchée. En un mot, ce n'est pas la métaphysique, c'est la sociologie qui nous conduira à une conception « une et universelle » c'est-à-dire philosophique, de la nature dans son ensemble.

Si nous nous plaçons ainsi, comme il convient, au point de vue de l'homme, peu importe que tant de lois de la nature doivent nous rester toujours cachées. Chaque science ne devra être cultivée que dans la mesure nécessaire au progrès matériel, intellectuel et moral de l'humanité. Chacune sera regardée, non pas comme une fin en elle-même, mais simplement comme préparatoire à la science suivante, puisque seule la science dernière, la sociologie, a en soi sa raison d'être, parce qu'elle est la base de la morale et de la religion. Comte, qui condamne « l'art pour l'art », n'est pas moins hostile à « la science pour la science. » Il ne comprend l'une et l'autre que du point de vue social. Sans doute, la science est, par essence, désintéressée. La poursuite servile de résultats immédiats arrêterait bientôt son progrès. Mais, si libre qu'elle soit de motifs utilitaires, elle n'en sert pas moins à des fins autres qu'elle-même. Dans l'hypothèse, d'ailleurs invraisemblable pour longtemps, où les sciences positives finiraient par assurer à tous les hommes une vie libre et vraiment humaine, Comte n'estimerait pas qu'il fallût les pousser beaucoup plus loin. L'art, plutôt que la recherche scientifique, devrait faire l'occupation de l'humanité affranchie.

Quel est donc, en définitive, le rôle propre de l'intelligence dans la doctrine de Comte? La question peut sembler embarrassante. Tantôt il représente l'intelligence comme un instrument très noble et très précieux, mais qui ne vaut que selon l'usage qui en est fait. Livrée à elle-même, elle manque de règle et de discipline. L'abus de l'esprit scientifique dessèche l'âme. Il la rend égoïste, immorale et tyrannique. En politique, le gouvernement des hommes de science serait détestable. Comte n'a pas assez de sarcasmes contre ce qu'il appelle la « pédantocratie », d'un nom qu'il est ravi d'emprunter à Stuart Mill. Il cite volon-

tiers l'exemple de la Chine, pour montrer où mène la superstition du savoir. Dans la société positive, la recherche scientifique sera soumise au contrôle du pouvoir spirituel. La période qui nous sépare du moyen âge, et qui est remplie par le développement des sciences, est définie par Comte une longue « insurrection de l'esprit contre le cœur. » Cette insurrection fut sans doute indispensable au progrès de l'humanité, mais, si elle se prolongeait dans la période positive, elle deviendrait criminelle.

Ce langage est très net. Cependant, Comte en a tenu souvent un tout différent. Pourquoi dit-il, par exemple, que la supériorité intellectuelle est la plus rare et la plus précieuse de toutes? Comment, dans sa philosophie de l'histoire, fait-il du développement de l'intelligence le pivot de toute l'évolution humaine? Et pourquoi regarde-t-il la « parfaite cohérence logique » comme le signe le plus sûr de la vérité?

La contradiction n'est qu'apparente, et la solution en est fournie par la philosophie de l'histoire. Il suffit de distinguer la période qui précède l'apparition de la philosophie positive, et celle qui la suit. Jusqu'à la fondation de cette philosophie, l'intelligence joue dans l'évolution de l'humanité un rôle prépondérant. C'est elle qui, tirée de sa torpeur primitive par le besoin, par la guerre, par mille dangers, a observé les premières liaisons réelles entre les phénomènes naturels, germe de la science future. Elle a fondé les premiers gouvernements. Par une suite de lentes révolutions, elle a fait succéder les conceptions métaphysiques aux théologiques, et les positives aux métaphysiques. Elle a enfin étendu jusqu'aux faits moraux et sociaux la méthode victorieuse qui donne à l'homme la puissance par la prévision. Mais, parvenue là, elle prend conscience à la fois de son évolution et du but de cette évolution. Elle apprend, par la sociologie, qu'elle n'a pas sa fin en elle-même, et qu'elle est subordonnée au « cœur », c'est-à-dire à l'amour. Elle accepte la fonction, essentielle encore, mais secondaire, que lui assigne désormais l'intérêt suprême de l'humanité. Elle n'est que faible, comme disait Pascal, si elle ne va pas jusque-là.

V

Notre connaissance, dit A. Comte, est nécessairement relative. La relativité de la connaissance a été entendue de bien des

façons, depuis Protagoras jusqu'à Stuart Mill, en passant par Hume et par Kant. Mais, en général, les philosophes se sont fondés, pour l'établir, sur des considérations psychologiques et métaphysiques. Or, Comte s'abstient de métaphysique, et il regarde l'analyse psychologique comme illusoire. Les philosophes qui s'obstinent à élucider les « principes de la connaissance, » sont-ils plus avancés aujourd'hui qu'au temps de Platon et d'Aristote? Leur dialectique est stérile, et leur ingéniosité se dépense en pure perte. Comte ne fait appel qu'à des raisons positives, c'est-à-dire biologiques ou sociologiques. Notre connaissance est relative à notre organisation. Pour une espèce aveugle, il n'y aurait pas d'astronomie. Comte se souvient ici de Diderot, qu'il avait beaucoup lu. Si nous étions conformés autrement, l'objet restant le même, notre connaissance serait autre. Comment savoir ce que cet objet peut être « en soi », hors de tout rapport avec nous, qui le connaissons? Il est chimérique de concevoir la connaissance comme toute « subjective »; car la matière de la connaissance ne peut être fournie que par l'objet. Mais il n'est pas moins chimérique de concevoir la connaissance comme tout « objective », puisque notre esprit impose aux choses ses « exigences logiques » et son « aveugle besoin de liaison. » Fût-il même passif et neutre, rien ne nous garantirait qu'il reflétait toute la réalité. Avouons donc que notre connaissance contient à la fois des élémens subjectifs et objectifs, fondus en un tout indécomposable.

Elle est relative, en outre, à notre « situation ». Cette seconde cause de relativité est seule décisive. Car la première établit seulement que notre connaissance serait différente *si* notre organisation était différente. Or, en fait, notre organisation est invariable. On pourrait donc, à la rigueur, ne pas tenir compte de cette hypothèse. Mais nous sommes nécessairement « situés », dans le temps, à un certain moment de l'évolution de l'humanité. Ce moment correspond à un état défini de la civilisation des sciences, des arts, des institutions politiques et sociales. Nos idées, nos croyances et en général notre connaissance, sont évidemment relatives à cet ensemble de conditions qui a changé avant nous, et qui changera après nous. Si donc absolu signifie, comme le dit Comte « immuable », la connaissance, qui varie en fonction d'éléments eux-mêmes variables, ne saurait jamais être absolue. C'est un des premiers points qu'établit la sociologie positive : cela ressort de

l'idée même d'une dynamique sociale. Cette relativité ne comporte point de remède. Elle ne disparaîtrait que si l'évolution de l'humanité s'arrêtait, soit parce qu'elle aurait atteint la perfection où elle tend, soit par la fin de l'espèce. Mais de ces deux éventualités, la seconde, bien lointaine, se réalisera encore avant la première.

Ainsi comprise, la relativité de la connaissance entraîne de graves conséquences, et tout d'abord, une transformation de l'idée de vérité. L'esprit humain s'est longtemps refusé à comprendre une vérité qui ne fût pas immuable. La vérité devait être toujours identique à elle-même, toujours identique pour tous les esprits de tous les temps et de tous les lieux. Il semblait qu'en perdant ce caractère, elle dût cesser d'être elle-même. C'est pourquoi l'esprit humain s'est toujours acharné à la poursuite de l'absolu. Il ne pensait pas qu'aucune vérité fût solidement établie, si elle ne reposait sur ce fondement immuable. Sa science était suspendue à une métaphysique. Et ses échecs, mille fois répétés, ne l'auraient pas découragé, si la philosophie positive ne lui montrait enfin que la vérité dont nous sommes capables est toujours relative, sans cesser pour cela d'être vérité. Nous ne sommes pas condamnés à choisir entre la poursuite d'un absolu inaccessible, et la négation de toute science. Il suffit de comprendre que l'intelligence humaine évolue, et que cette évolution est soumise à des lois. Elle traverse des phases successives, dont chacune suppose les précédentes, et les conserve en les modifiant. La connaissance vraie évolue de même. Elle n'est jamais achevée, elle « devient » toujours. Elle n'est pas un « état »; elle est un « progrès. »

Il est donc des vérités provisoires, et, si l'on peut dire, temporaires. La science en établit-elle jamais d'autres? L'idée qu'Hipparque et les astronomes grecs se faisaient du monde céleste n'était pas fautive de tout point. C'était la vérité astronomique compatible avec les conditions générales de la société où ils vivaient. Après les travaux des observateurs du moyen âge, utilisés par Copernic, cette idée a cédé la place à une autre, qui s'est perfectionnée jusqu'à Newton et Laplace. Peut-être celle-ci sera-t-elle modifiée à son tour, à la suite de nouvelles découvertes? Pareillement, on a pensé d'abord que la forme de la terre était une surface plate, puis un disque rond. On se l'est représentée ensuite comme une sphère, enfin comme un ellipsoïde de révolution. Aujourd'hui, l'on sait que cet ellipsoïde est irrégulier. Les

résultats obtenus dans les sciences de la nature sont des approximations qui peuvent toujours être poussées plus loin.

La vérité est donc, à chaque époque, selon les profondes formules de Comte « la parfaite cohérence logique », ou « l'accord de nos conceptions avec nos observations. » L'histoire de la pensée humaine se compose d'une série progressive de périodes alternantes, analogues aux systoles et diastoles du cœur. A un certain moment, l'esprit a mis ce qu'il conçoit d'accord avec ce qu'il sait. Mais peu à peu des faits nouveaux sont observés, ceux qui étaient connus sont mieux interprétés, des découvertes éclatent. L'harmonie entre les conceptions et les observations devient alors précaire. Une discordance, d'abord sourde, puis aiguë, se déclare entre l'expérience et le cadre où l'esprit la fait entrer. A la fin, ce cadre se rompt. De nouveau, l'accord se rétablit sous une forme plus compréhensive, qui à son tour deviendra insuffisante. La philosophie positive, qui reconnaît là une loi sociologique nécessaire, renonce à la chimère de la vérité immuable et absolue. Elle ne regarde plus la vérité d'aujourd'hui comme absolument vraie, et ce qui fut la vérité hier comme absolument faux. Elle « cesse d'être critique envers tout le passé. »

Qu'on le veuille ou non, la relativité de la connaissance entraîne celle de la morale. Si celle-là n'atteint plus l'absolu, celle-ci ne peut être que relative. Kant, « le dernier des grands précurseurs » d'Auguste Comte, a tenté de conserver à la morale un caractère absolu : c'est qu'au fond, il conservait aussi la métaphysique. La loi morale, dit-il, est universellement valable pour tout être libre et raisonnable. Mais d'abord, la seule espèce d'êtres raisonnables et libres que nous connaissions, l'humanité, se développe dans le temps selon les lois d'un progrès nécessaire. Elle n'a pas eu, à chaque phase de ce développement, une égale connaissance de cette loi morale. Tout au plus peut-on dire qu'elle en prend, avec le temps, une conscience de plus en plus claire. Puis l'existence de notre espèce dépend d'un très grand nombre de conditions naturelles, astronomiques, physiques, biologiques, sociologiques. L'ensemble de ces conditions constitue un « régulateur » constant et irrésistible pour la conduite des hommes. Il est clair en effet que les règles essentielles de leur activité doivent, bon gré mal gré, s'ajuster à ces conditions ; autrement l'espèce disparaîtrait aussitôt. L'ordre moral « plus noble » est cependant subordonné à l'ordre physique « plus grossier. »

Par suite, si nos conditions d'existence étaient autres, ce qui n'est pas absurde à penser, notre moralité serait autre aussi. Darwin a présenté cette idée sous une forme frappante. « Je n'affirme pas, dit-il, qu'un animal sociable, en admettant que ses facultés intellectuelles devinssent aussi actives et aussi hautement développées que celles de l'homme, doive acquérir exactement le même sens moral que le nôtre. De même que certains animaux possèdent un certain sens du beau, bien qu'ils admirent des objets très différens, de même aussi, ils pourraient avoir le sens du bien et du mal, et être conduits par ce sentiment à adopter des lignes de conduite différentes. Si, par exemple, pour prendre un cas extrême, les hommes se reproduisaient dans des conditions identiques à celles des abeilles, il n'est pas douteux que les individus non mariés du sexe féminin, de même que les abeilles ouvrières, considèreraient comme un devoir sacré de tuer leurs frères, et que les mères chercheraient à détruire leurs filles fécondes, sans que personne songeât à intervenir. »

Ce passage de *la Descendance de l'Homme* souleva les plus vives protestations. Un critique assura que si l'on admettait généralement la théorie de la morale impliquée dans cette hypothèse, « l'heure du triomphe de cette théorie sonnerait en même temps le glas de la vertu dans l'humanité ! » A quoi Darwin répondit paisiblement : « Il faut espérer que la persistance de la vertu sur cette terre ne repose pas sur des bases aussi fragiles. » L'indignation du critique n'en exprimait pas moins le malaise que cause à beaucoup de consciences l'idée d'une morale relative. Ou le bien est absolu, pensent-elles, ou la distinction du bien et du mal s'évanouit : il n'y a pas de milieu. Pourtant, l'histoire montre que les impasses de ce genre ne sont pas sans issue. Un dilemme semblable ne se posait-il pas au sujet de la connaissance ? N'avait-on pas dit de même : ou la vérité est absolue, ou il n'y a pas de vérité du tout ? Le dilemme était faux. L'esprit humain s'est accommodé de vérités relatives. Sans doute, une solution analogue interviendra pour la morale. Et l'aveu de sa relativité ne lui sera pas plus funeste qu'il ne l'a été à la science.

Peut-être même la morale trouvera-t-elle quelque avantage à être envisagée surtout du point de vue social. On comprendra de mieux en mieux que « l'humanité se compose de plus de morts que de vivans », et qu'il ne faut pas expliquer l'humanité par l'homme, mais, au contraire, l'homme par l'humanité. On sentira

toute l'importance, pour la morale, de la continuité des générations et de la solidarité des individus. Ce beau mot de solidarité, qui a fait aujourd'hui une si grande fortune, — presque trop grande, — c'est Comte qui, le premier, l'a tiré du langage juridique pour lui donner une signification sociale. Il reprenait, en un autre sens, la célèbre pensée de Pascal. Toute la suite des hommes, pendant le cours de tant de siècles, doit être considérée comme un même homme qui subsiste toujours, et qui s'élève à une conception de plus en plus nette de sa destinée et de son devoir. La moralité, comme la vérité, est un « progrès ». Il y a eu des vérités morales provisoires et temporaires. Ce qui en elles était d'accord avec l'ordre universel a seul survécu. Celles dont nous vivons aujourd'hui ne peuvent pas davantage prétendre à l'immutabilité, et le temps leur fera subir la même « épuration ».

Ainsi se déroulent, dans les sciences morales et sociales, les conséquences nécessaires du principe de la relativité, posé par la philosophie positive. Mais c'est là aussi que la philosophie métaphysique lui oppose la résistance la plus opiniâtre. Elle se prétend inexpugnable dans cette dernière citadelle. Les grands conflits qui agitent notre temps ont presque tous leur origine dans l'antagonisme de ces deux philosophies. Ne confondons pas cependant cet antagonisme avec la lutte des conservateurs et des révolutionnaires. La politique positive n'est d'aucun parti. Elle montre simplement les rapports de l'ordre et du progrès; elle enseigne selon quelles lois les phénomènes sociaux évoluent, et dans quelle mesure l'homme peut modifier ces phénomènes. Quant aux fins qu'il doit poursuivre, ce n'est pas la politique, c'est la morale qui les détermine.

Le progrès de l'humanité ne dépend des institutions politiques que dans la mesure où celles-ci dépendent à leur tour du progrès intellectuel et moral. Les changemens décisifs ont lieu dans l'homme intérieur. Si nous étions plus intelligens, dit Comte, cela équivaldrait à être plus moraux; car, comprenant mieux l'intime solidarité qui lie chacun de nous, sous mille formes et à tout moment, à l'ensemble de nos semblables, nous observerions sûrement le précepte suprême: « Vivre pour autrui. » Et si nous étions plus moraux, cela équivaldrait à être plus intelligens, puisque nous agirions alors précisément comme une intelligence plus ouverte et plus pénétrante que la nôtre nous conseillerait d'agir. Vue profonde, et qui montre que dans sa

théorie de la morale comme dans sa théorie de la science, Comte est bien un successeur de Descartes.

VI

Dans la pensée de Comte, la philosophie positive n'était que préliminaire. C'était un préambule, indispensable sans doute, mais ce n'était pas encore l'œuvre essentielle. Il distingue lui-même dans sa vie deux « carrières » successives. Dans la première, dit-il sans fausse modestie, il a été Aristote; dans la seconde, il sera saint Paul. Le fondateur de la philosophie n'a fait que préparer les voies à l'organisateur de la religion. « J'ai systématiquement voué ma vie à tirer enfin de la science réelle les bases nécessaires de la saine philosophie, d'après laquelle je devais ensuite construire la vraie religion. »

Mais plusieurs disciples de Comte, et non des moins illustres ni des moins dévoués d'abord, tels que Littré, refusèrent de le suivre dans sa « seconde carrière ». Comte, croyaient-ils, trahissait ses propres principes. Il abandonnait la méthode qui l'avait si heureusement conduit à créer la sociologie; il compromettait sans retour les grands résultats qu'il avait obtenus. En vrais positivistes, plus fidèles que leur maître lui-même à sa découverte essentielle, ils déclaraient s'en tenir au *Cours de philosophie positive*. Cette philosophie leur suffisait, sans la religion que Comte y surajoutait. Une rupture éclatante s'ensuivit, et la querelle, envenimée par des raisons d'ordre divers, dégénéra en une lutte violente de frères ennemis.

Sur le point de fait, Comte avait raison contre Littré. Quoi que celui-ci ait prétendu, et quoi qu'on ait répété après lui, il n'y a pas deux doctrines d'A. Comte, dont la seconde contredirait la première. Il n'y en a qu'une, qui a évolué sans doute, mais dont la continuité est néanmoins parfaite. Comte n'a pas brusquement abandonné ses principes, en substituant à la méthode « objective » du *Cours* une méthode « subjective » tout opposée. Il avait toujours annoncé que la vraie philosophie, loin de se fonder sur l'usage exclusif de l'une de ces deux méthodes, était destinée à les concilier en les employant toutes deux. Il usa d'ailleurs, pour fermer la bouche à ses disciples dissidens, d'un argument sans réplique. Il réimprima, à la fin de sa *Politique positive*, six opuscules de sa jeunesse, tous antérieurs au *Cours*. Dans ces opus-

cules, et surtout dans celui qui a pour titre *Plan des travaux scientifiques nécessaires pour réorganiser la société* (1822), toute la doctrine de Comte est déjà esquissée. On y distingue nettement, avec les principes de la philosophie positive, le dessein de la faire servir à la « réorganisation sociale », et de fonder sur elle une religion.

Mais, ce point établi, il faut avouer que des deux « carrières » de Comte, celle qu'il regardait comme préparatoire était en effet la plus importante et la plus féconde. Si Littré s'en était tenu à cela, sans accuser Comte d'inconséquence, il serait difficile de ne pas partager son avis. Aux yeux de Comte, les deux parties successives de son œuvre étaient inséparables, et se complétaient l'une l'autre. En fait, elles n'avaient pas la même portée, et déjà le temps les a disjointes.

Sa religion nouvelle a eu à peu près le sort des tentatives du même genre qui s'étaient produites dans le premier tiers de ce siècle. Il prétendait restituer d'un seul coup à l'humanité tout ce qu'elle a perdu, selon lui, depuis le moyen âge, l'unité morale parfaite, un corps de croyances unanimement acceptées, et un pouvoir spirituel reconnu de tous. Cette part de la doctrine de Comte, qui, selon le mot de Huxley, organisait un catholicisme sans christianisme, était caduque. Elle a encore de zélés défenseurs. C'est qu'un grand esprit met toujours quelque chose de son génie même dans les parties les moins viables de son œuvre ; c'est aussi que la piété des disciples étend à celles-là l'admiration que méritent les autres. Mais, sans cette extraordinaire et généreuse ambition, Comte eût-il entrepris la vaste construction philosophique qui devait servir de base à son édifice religieux ? Il fallait cet espoir pour soutenir cet effort. Du moins en est-il sorti une philosophie de la science, de l'histoire, de l'humanité, qui est encore pleine de vie. Par elle, Comte a été vraiment un « homme représentatif » de ce siècle. Souvent, même si nous ne pensons pas comme lui, nous pensons d'après lui. Sa philosophie est la dernière grande impulsion que l'esprit moderne ait reçue, et le mouvement qu'elle lui a imprimé n'est pas encore arrêté.

LE RÊVE ET LA RÉALITÉ

Rien n'est plus frappant que la ressemblance du rêve avec les perceptions de la veille. Nous voyons, dans nos rêves, des objets, des personnes, des évènements identiques à ceux de la veille. La croyance à la réalité de ces objets, de ces personnes, de ces évènements, est aussi absolue que pendant la veille. On ne saurait trop insister sur ce point : la sensation du réel est aussi complète, aussi intense. Les émotions sont aussi profondes et aussi vives ; les joies ont souvent une saveur délicieuse, les douleurs sont aussi cruelles ; dirons-nous même plus ? Elles sont presque plus cruelles que les douleurs réelles elles-mêmes ; elles ont je ne sais quoi de plus poignant, de plus éperdu, un infini qui manque presque toujours aux souffrances de la vie. Qui ne se rappelle le supplice fantastiquement horrible des cauchemars ? Qui n'a éprouvé, dans le rêve, de ces détresses immenses où l'âme s'abîme tout entière ? Qui n'a senti, — en rêvant, quelque nuit, d'une séparation, du départ d'une personne aimée, — cette désolation sans bornes, qui fait paraître si douce la réalité au réveil, et qui rend si bien à un amour refroidi toute son ardeur ? — En tous cas, ces angoisses du rêve sont aussi *réelles* que celles de la veille ; nous les prenons aussi pleinement au sérieux. L'existence de tout ce que nous voyons et sentons est aussi *évidente* dans le rêve que dans la veille.

Descartes, dans la première méditation, exprime cette idée de la façon la plus précise et la plus vivante : « Combien de fois m'est-il arrivé de songer la nuit que j'étais en ce lieu, que j'étais habillé, que j'étais auprès du feu, quoique je fusse tout nu de-

dans mon lit ! Il me semble bien à présent que ce n'est point avec des yeux endormis que je regarde ce papier ; que cette tête que je branle n'est point assoupie ; que c'est avec dessein et de propos délibéré que j'étends cette main et que je la sens : ce qui arrive dans le sommeil ne semble point si clair ni si distinct que tout ceci. Mais en y pensant soigneusement, je me ressouviens d'avoir souvent été trompé en dormant par de semblables illusions ; et, en m'arrêtant sur cette pensée, je vois si manifestement qu'il n'y a point d'indices certains par où l'on puisse distinguer nettement la veille d'avec le sommeil, que j'en suis tout étonné, et mon étonnement est tel qu'il est presque capable de me persuader que je dors. »

Cependant, nous opposons rêve et réalité. Le monde de la veille est pour nous le monde vrai, le seul monde ; le monde du rêve nous semble purement « intérieur » et chimérique. L'incohérence et l'absurdité de nos rêves nous étonne et nous amuse. Nous sommes ébahis d'avoir pu croire, pendant le sommeil, à de pareilles folies. Bref, rêve est pour nous synonyme d'illusion, de fantasmagorie et de fausseté. — Voici du reste le plus clair des théories régnantes sur le rêve ; elles reposent toutes sur ce postulat, que les perceptions de la veille sont vraies, et que les visions du rêve sont fausses. Elles répondent aux trois questions principales qu'on peut se poser sur les rêves : D'où viennent les rêves ? Pourquoi sont-ils incohérents ? Pourquoi prenons-nous les visions du rêve pour des réalités ? — D'abord, on explique la production des rêves d'une façon bien simple : les rêves sont des sensations anciennes qui renaissent en nous, en se combinant diversement ; ce ne sont donc que des reflets confus de la réalité. Parfois pourtant, ils sont produits par une impression actuelle, que subit un de nos sens, à demi éveillé : un contact, la façon dont on est couché, l'état des fonctions organiques sont ainsi des causes ou des occasions de rêves. — L'incohérence des rêves ne semble pas plus mystérieuse. On l'explique par deux causes : d'abord par le sommeil des « facultés réfléchies », jugement, raison, volonté, facultés de choix et de contrôle ; puis par le règne sans frein de l'imagination et de « l'association des idées. » — Quant à notre croyance à la réalité des objets rêvés, on l'explique par le jeu mécanique des images. On pose en principe cette loi que « toute image qui n'est pas contredite par des images plus fortes nous apparaît comme un objet réel. » Dès lors le pro-

blème se résout de lui-même; les sens étant assoupis, les images qui naissent en nous, ne sont plus contredites par les sensations normales : voilà pourquoi nous les prenons pour des réalités. De plus, nos facultés réfléchies, étant, elles aussi, assoupies, ne peuvent pas opposer aux images, à défaut de sensations, des raisonnemens ou des souvenirs. De là, croyance absolue — aussi absolue que déraisonnable.

On le voit : l'opposition du rêve et de la veille est classique et consacrée : d'un côté, illusion, reflet confus, incohérence ; de l'autre, réalité solide et permanente. — Nous voudrions montrer ce qu'il y a d'artifice et de préjugé dans cette opposition. Nous voudrions montrer que rêve et réalité ne sont pas si nettement différens ; non pas du tout pour en conclure que la « réalité » est chimérique ; mais pour en conclure au moins qu'elle est passagère et provisoire — et qu'il y a tout lieu de s'attendre à un réveil.

I

Quelles sont donc les différences que l'on trouve si évidentes entre le rêve et la veille ?

En voici une première, dont il serait même inutile de parler, si, pour beaucoup de gens qui n'ont pas réfléchi à ces questions, elle n'était la principale. Il y a, disent-ils, un abîme entre le rêve et les perceptions de la veille. Pendant la veille, je m'assure de la réalité des objets : car mes sens se contrôlent les uns les autres. Je vois un arbre : si j'ai le moindre doute, je m'avance et je le touche : dès lors, plus d'hésitation, l'arbre est réel, je ne rêve pas. De même, je sens une odeur de rose ; si je me défie de l'odorat, je cherche la rose des yeux, je la touche du doigt, et ma certitude devient totale. J'ai devant moi un décor habilement brossé ; je me demande si cette maison qui m'apparaît est une vraie maison ou une maison peinte ; je m'approche, je touche, l'illusion s'évanouit. Ainsi, dans la veille, la réalité des objets nous est garantie par l'accord de nos divers sens. Au contraire, ajoute-t-on, dans le rêve, nos sens étant endormis, nous ne pouvons pas vérifier la réalité de notre vision. Et voilà pourquoi nous en sommes dupes, jusqu'au moment où, nos sens se réveillant, nous reconnaissons notre erreur.

Il est visible que cette opposition est purement imaginaire. En

effet, dans le rêve, tout comme dans la veille, nos divers sens se contrôlent les uns les autres, s'accordent les uns avec les autres. Je ne rêve pas seulement que je *vois* un objet, je rêve aussi que je le *touche*, ou que je *l'entends*. Je rêve que je rencontre un ami : je crois le voir, mais je crois aussi lui serrer la main, et je crois aussi entendre le son de sa voix. L'identité des deux états est donc, sur ce point, absolue. Dans le rêve, aussi bien que dans la veille, nous croyons percevoir à la fois par tous les sens. L'objet qui m'apparaît en rêve est un « faisceau de sensations » visuelles, tactiles, auditives, musculaires, parfois même olfactives, exactement comme l'objet qui m'apparaît pendant la veille.

Voici, d'après le sens commun, une autre différence. Pendant la veille, la réalité des objets nous est garantie par l'accord des esprits entre eux. Je vois un arbre, mais je ne suis pas seul à le voir ; toutes les personnes présentes le voient comme moi ; je n'ai qu'à vous le montrer pour que vous le voyiez ; je le touche, mais vous pouvez aussi le toucher, j'en entends bruire le feuillage, mais vous aussi vous l'entendez. Et c'est là précisément ce qui m'atteste que l'arbre n'est pas imaginaire ; si en regardant de ce côté, vous ne voyiez rien, si personne ne voyait rien, il faudrait en conclure que je suis halluciné. Dans la vie pratique, nos perceptions sont ainsi perpétuellement contrôlées par les perceptions d'autrui. — Au contraire, ajoute-t-on, l'homme endormi poursuit intérieurement sa vision solitaire et fantastique ; les autres ne voient pas ce qu'il voit, ne touchent pas ce qu'il touche, n'entendent pas ce qu'il entend. Il est enfermé dans une sphère lumineuse, mais hermétique. Il n'est pas en harmonie avec les autres esprits. Tandis que les perceptions de la veille sont collectives, celles du rêve sont individuelles et « incommunicables ».

Ce prétendu contraste n'est pas plus réel que le précédent. Ce qui est vrai, c'est que, *une fois réveillés*, nous changeons de point de vue ; dès lors notre vision nocturne nous apparaît comme purement intérieure, solitaire et subjective. Mais en dépit de l'illusion commune, *pendant qu'on rêve*, les choses se passent exactement comme dans la veille. Oui, sans doute, à l'état de veille, nous nous voyons mêlés à d'autres hommes, qui perçoivent les mêmes objets que nous ; mais dans le rêve, nous nous voyons également mêlés à d'autres hommes, qui perçoivent les mêmes objets que nous ; ne rêvons-nous pas souvent que nous

sommes plusieurs à regarder quelque spectacle? ne rêvons-nous pas que nous causons avec un ami, que nous échangeons des réflexions avec lui, que nous nous entendons parfaitement? Il y a donc ici non pas une différence, mais une absolue identité entre le rêve et la veille; l'état intérieur, la sensation, la croyance, est identique de part et d'autre; l'homme qui rêve se croit, se voit, se sent en commerce avec ses semblables, exactement comme se croit, se voit et se sent l'homme éveillé. Au réveil nous reconnaissons notre erreur : qu'importe? Cela n'empêche pas que nous ayons la croyance totale pendant le sommeil. C'est là le point. Car après tout, suis-je sûr que je ne me réveillerai pas quelque jour de ce que j'appelle maintenant la veille? Et, ce jour-là, qui sait si je ne jugerai pas que je rêvais solitairement? — On pourrait d'ailleurs ajouter que l'accord des témoignages n'est pas un signe décisif qui permette de distinguer la réalité de l'illusion : il y a des *hallucinations collectives*.

Arrivons maintenant à une différence plus importante, qui résume au fond toutes les autres, à un caractère qui semble distinguer essentiellement le rêve : j'en veux dire le décousu, le désordre, l'inconstance, l'incohérence. Dans le rêve, les visions se succèdent sans se lier; aucune loi n'en détermine la suite; une fantaisie sans frein y règne : l'ordre normal y est partout brisé. Nous nous transportons instantanément d'un pays dans un autre; nous passons sans transition de l'enfance à la vieillesse; les causes ont les effets les plus baroques. — Les lois les plus essentielles de la pensée y sont sans cesse violées : il y a des faits sans aucune cause, des métamorphoses, des disparitions et des apparitions féeriques. L'absurde même y est réalisé, et le « principe de contradiction » n'y semble pas plus respecté que les autres : on est à la fois dans un endroit et dans un autre; une personne est à la fois elle-même et une autre, on prononce des paroles, on tient des discours, dont on ne parvient pas, au réveil, à ressaisir le fil, tant la logique en est étrange, le sens fuyant, et la combinaison fantasque. — Un psychologue exercé, M. Delbœuf, a pu noter, un matin, la dernière phrase d'un livre qu'il lisait en rêve, et qui lui semblait merveilleusement lucide : voici cette phrase : « L'homme élevé par la femme et séparé par les aberrations pousse les faits dégagés par l'analyse de la nature tertiaire dans la voie du progrès. » — Voilà donc, semble-t-il, une différence radicale : le rêve, c'est l'incohérence; au contraire, le réel, c'est le rationnel.

Cette distinction est-elle plus juste que les précédentes? On peut en douter. Il serait d'abord utile de se rappeler qu'il y a des rêves, — assez rares certainement, — où tout se suit d'une façon naturelle et régulière; que, d'autre part, la réalité n'est pas toujours exempte de caprice et d'in vraisemblance. Mais je préfère en venir tout droit à l'objection capitale. Il me semble qu'on est dupe ici d'une illusion évidente, et que ce contraste entre le désordre des rêves et la cohérence du réel n'est qu'apparente. — Oui, sans doute, le rêve nous paraît désordonné: mais *c'est au réveil*; et voilà précisément la remarque essentielle qu'on néglige toujours. *Pendant que nous rêvons*, tout ce que nous voyons nous paraît simple, normal, régulier; nous ne sommes nullement étonnés de ce qui arrive; nous trouvons tout naturel d'être à la fois dans un pays et dans un autre, et nous comprenons très bien qu'une personne se métamorphose en une autre. Les discours que nous tenons — ceux qui seront le plus *impensables* au réveil — nous semblent souvent d'une merveilleuse lucidité; nous admirons nous-même l'aisance, la verve et la continuité lumineuse de nos paroles. Nous jouissons de nous mouvoir avec tant de souplesse et de précision parmi les idées; nos démonstrations sont infiniment convaincantes; c'est peut-être dans le rêve que nous avons le sentiment le plus parfait de *l'évidence*. Cette phrase que M. Delbœuf a pu recueillir, et que nous citions tout à l'heure, lui paraissait, pendant son rêve, éblouissante de clarté.

Tout se passe donc, en réalité, dans le rêve, comme dans la veille; dans la veille les événemens, sauf exception, nous semblent naturels et réguliers; *dans le rêve aussi*, ils nous semblent naturels et réguliers. Sans doute, *au réveil*, nous les jugeons absurdes: mais qu'importe? Ils ne sont absurdes que par comparaison, jugés *du point de vue de l'homme éveillé*, qui évidemment n'est plus le même. Qui nous dit que nous ne nous réveillerons pas un jour de ce que nous appelons aujourd'hui la veille, et qu'alors nous ne jugerons pas absurdes les événemens que nous jugeons aujourd'hui rationnels et réels? Qui nous dit que nous ne serons pas stupéfaits de nous être si fortement attachés à des fantômes invraisemblables et à des combinaisons désordonnées?

Reste à examiner une quatrième différence. La vie réelle, dit-on, forme un tout continu, tandis que les rêves ne se continuent pas les uns les autres. — La série de mes journées forme une vie unique, qui se suit, qui se tient; je reprends au-

jourd'hui ma vie d'hier, et je reprendrai demain ma vie d'aujourd'hui ; pendant le sommeil, le cours n'en est que suspendu ; je repars le matin du point précis où je me suis arrêté le soir ; je me retrouve dans le même milieu, occupé des mêmes pensées, en proie aux mêmes soucis, pris dans le même engrenage d'événemens ou dans le même tourbillon de passions ; c'est bien le même fil qui se renoue. — Au contraire, ajoute-t-on, nos rêves ne forment pas une existence qui se suive ; le rêve d'une nuit ne vient pas se relier au rêve de l'autre nuit ; ce soir, en m'endormant, je suis à peu près sûr de ne retrouver ni les paysages, ni les personnes, ni les circonstances, ni les impressions de mon dernier rêve ; c'est peut-être le cauchemar le plus diabolique qui va succéder à un délicieux roman. Bref, il n'y a pas seulement incohérence dans l'intérieur d'un même rêve ; il y a incohérence entre nos rêves successifs. — C'est ce qui frappait Pascal lorsqu'il écrivait : « Si nous rêvions toutes les nuits la même chose, elle nous affecterait autant que les objets que nous voyons tous les jours ; et si un artisan était sûr de rêver toutes les nuits, douze heures durant, qu'il est roi, je crois qu'il serait presque aussi heureux qu'un roi qui rêverait toutes les nuits, douze heures durant, qu'il serait artisan... Mais parce que les songes sont tous différens, et qu'un même se diversifie : ce qu'on y voit affecte bien moins que ce qu'on voit en veillant, à cause de la continuité, qui n'est pourtant pas si continue et égale qu'elle se change aussi, mais moins brusquement, si ce n'est rarement, comme quand on voyage ; et alors on dit : Il me semble que je rêve ; car la vie est un songe un peu moins inconstant (1). »

Que faut-il penser de cette différence ? Je ne crois pas qu'il faille, plus que les autres, la prendre au sérieux. En effet, à quel moment jugeons-nous ainsi qu'il y a discontinuité et incohérence entre nos rêves successifs ? *Est-ce pendant ces rêves eux-mêmes ?* Absolument pas. Pendant que je rêve, il me semble que je poursuis une existence qui a toujours été la même. Je n'ai à aucun degré l'impression que le rêve actuel a été précédé de rêves différens et sans lien avec lui. J'ai au contraire, exactement comme dans la veille, l'impression d'une suite indéfinie et unique d'événemens, d'un déroulement sans arrêt et sans rupture. Il y a donc là, non pas une différence, mais une ressemblance de plus entre le rêve et la réalité. De part et d'autre, même impression de con-

(1) *Pensées*, art. III, 14.

tinuité et d'unité. Sans doute, *au réveil*, l'aspect change : nos divers rêves nous paraissent déçousus les uns des autres. Mais qu'importe ? Sommes-nous sûrs de ne pas nous réveiller quelque jour de ce que nous appelons aujourd'hui la veille, et de ne pas juger alors que cet état, continu en apparence, était en réalité composé d'une série de fragmens, séparés, incohérens et disparates ?

Ainsi nous retrouvons partout la même illusion. On juge le rêve, non pas tel qu'il est, mais tel qu'il nous *apparaît*, une fois réveillés. Au lieu d'observer les impressions de l'homme qui rêve, pendant qu'il rêve, nous notons ses impressions sur son rêve, après son réveil. Au lieu de lui demander s'il *a cru* pleinement à son rêve, nous lui demandons s'il y croit encore ; au lieu de lui demander si sa vie nocturne lui *a paru* naturelle et vraisemblable, nous lui demandons s'il ne la trouve pas, maintenant, extravagante. Or, remarquons-le bien, c'est fausser totalement la comparaison : et, en effet, de quoi s'agit-il ? Il s'agit de comparer la vie normale et la vie du rêve ; or, nous jugeons la vie normale telle qu'elle est, pendant que nous y sommes ; donc il faut juger la vie du rêve telle qu'elle est, pendant que nous y sommes. Sinon, et si vous vous obstinez à parler du rêve, en vous plaçant au point de vue de la veille, il faut parler de la veille en vous plaçant à un troisième point de vue, — qui d'ailleurs nous manque, ou à peu près. Bref toute comparaison devient impossible. — C'est là une illusion très fréquente, quand on passe d'un état ou d'un milieu dans un autre. C'est ainsi que nous jugeons insignifiantes nos anciennes douleurs d'enfans, parce que les motifs nous en paraissent, aujourd'hui, insignifiants. Un baigneur, rhabillé et réchauffé par l'atmosphère, tâte l'eau de la mer où il s'est ébattu voluptueusement ; il la trouve glacée, et il s'étonne de l'avoir supportée. Un promeneur, rentrant du grand soleil dans une salle bien close, ne distingue rien et s'étonne qu'on y puisse voir. De même l'homme réveillé trouve son rêve chimérique et absurde.

Toutes les autres différences sur lesquelles les psychologues ont insisté s'évanouissent de même. Maine de Biran, par exemple, fidèle à son système, trouve dans la volonté l'élément distinctif de la veille et du sommeil (1) : d'après lui, ce qui caractérise le

(1) M. de Biran. *Nouvelles considérations sur le sommeil*. Ed. Cousin, t. II.

rêve, c'est que la volonté ou, en d'autres termes, l'attention, en est absente. Si nous croyons à nos songes, quoique extravagans, c'est précisément parce que l'attention volontaire fait défaut : nous ne pouvons pas alors rapprocher une partie du songe d'une autre partie, ce qui nous en montrerait, avec l'absurdité, l'irréalité. « Les songes excluent tout exercice actif de la faculté d'attention ; la preuve de ce fait se déduit évidemment de l'extravagance de la plupart des songes. Tout prouve donc bien alors qu'un tel état exclut absolument tout pouvoir volontaire d'attention et de rappel, pour comparer entre elles et à la réalité les différentes parties de nos rêves (1). » Signalons simplement ici l'illusion déjà décrite : oui, sans doute, au réveil, je trouve que ma volonté était absente pendant mon sommeil ; mais, pendant le rêve même, j'ai l'impression que je fais acte de volonté, que je délibère, que je décide, que je suis attentif, que je réfléchis, que je compare. — On formulerait les mêmes réserves à propos de l'*immoralité* du rêve, mise en relief par certains auteurs, notamment par M. Radestock (2). Oui sans doute, au réveil, nous trouvons que nous avons été, en dormant, d'une immoralité, ou plutôt d'une « amoralité » odieuse. Mais, pendant le rêve, nous avons des idées et des sentimens moraux ; nous avons des scrupules, des remords, des indignations, des mépris, comme dans la veille ; après coup, nous estimons qu'ils étaient singulièrement placés : peu importe. — J'en dirai autant pour ce changement dans le « rythme du temps », qui a frappé plusieurs psychologues : oui, sans doute, le rythme de la durée semble changer ; oui, sans doute, il nous semble que nous avons vécu, dans les quelques heures ou dans les quelques minutes du sommeil, de longues années. Mais c'est encore là, dans une large mesure, une illusion du réveil. Une fois réveillés, nous apprécions la durée des événemens rêvés d'après les lois ordinaires de la vie réelle. Nous imaginons, entre les divers tableaux du rêve, les intermédiaires qui, dans la réalité, seraient nécessaires, et qui *exigeraient* beaucoup de temps.

Quant aux changemens de personnalité, et, en particulier, aux changemens de caractère, qui se produiraient dans le rêve, je pourrais les contester de la même façon ; mais il me semble qu'ici il y a mieux à dire ; je me demande si, loin d'être transformé,

(1) *Op. cit.*, p. 239.

(2) P. Radestock, *Schlaf und Traum*; Leipzig, 1879.

notre caractère, pendant le rêve, n'est pas au contraire plus complètement lui-même; s'il n'apparaît pas, avec quelque chose de plus nu et de plus cru que pendant la veille. J'ai souvent été surpris des *révélations psychologiques du rêve*: tel défaut, telle faiblesse qu'on ne s'avoue pas à l'état normal, s'accusent alors avec une netteté inexorable; on cède à des tentations qu'on écartait pendant la veille, mais qu'on aimait; des lâchetés que l'on renfermait au fond de soi-même se font jour; des antipathies qu'on se dissimulait à soi-même se trahissent; des désirs sourds éclatent; des amours obscurs se déclarent: il se produit des événemens qui forcent, comme dans un drame, le fond caché de notre être à se dévoiler. Souvent, au réveil, on se dit: « C'est vrai; dans des circonstances pareilles, c'est ainsi que j'agis; je ne l'avais jamais pensé; je n'en suis pas fier; mais c'est vrai. » Toutes les personnes sincères avec elles-mêmes ont, j'en suis sûr, éprouvé cette impression. — On ne se connaissait pas ainsi et pourtant on se reconnaît.

II

En somme, il n'y a, entre le rêve et la veille, que deux différences réelles et dont il restera d'ailleurs à apprécier l'importance. Voici la première: pendant la veille, *je sais qu'il y a un autre état*, que j'appelle le rêve. Au contraire, pendant le rêve, j'ignore qu'il y ait un autre état, qui s'appelle la veille. — Pendant la veille, je me souviens que j'ai rêvé, que j'ai vécu de cette vie fantastique des songes, et que j'en suis sorti, pour rentrer dans la vie réelle, complètement distincte et séparée de l'autre; je suis dans un « état premier », mais je sais qu'il y a un « état second »; et c'est précisément parce que je les compare, que je juge l'un absurde par rapport à l'autre. — Au contraire, quand je rêve, je n'ai pas l'idée d'un autre état, dont je suis sorti, et où je dois rentrer; je ne sens pas qu'il y a une autre existence, radicalement séparée; je ne compare jamais les visions de mes songes avec le monde de mes veilles: car j'ignore cet autre monde. Peut-être le trouverais-je absurde par rapport au monde du rêve, si je faisais la comparaison. Mais je ne la fais pas. Je n'ai jamais conscience d'être dans un « état second ». J'ai l'impression d'avoir toujours vécu de cette vie-là, qui me paraît si naturelle. Il est vrai que je me demande quelquefois — dans mon rêve même — *si je ne rêve pas*:

mais c'est là une interrogation purement verbale : ce sont des mots que je répète sans leur donner de sens ; je ne distingue pas réellement les deux états ; et ce qui le prouve, c'est qu'invariablement je me réponds à moi-même que je ne rêve pas, et que je suis en pleine réalité. — La veille connaît le rêve ; le rêve ignore la veille.

Voici la seconde différence : c'est la plus simple de toutes, la plus frappante, et c'est en somme la seule qui soit vraie, la précédente étant elle-même contenue dans celle-ci : *on se réveille du rêve, on ne se réveille pas de la réalité*. Voilà, évidemment, la vraie raison pour laquelle le sens commun oppose rêve et réalité ; voilà pourquoi nous prenons au sérieux la réalité, et non le rêve ; c'est qu'après le rêve, il y a le réveil ; alors, étant réveillés, c'est-à-dire ayant changé de point de vue, nous sourions du rêve dont nous sommes sortis, nous nous étonnons d'y avoir si pleinement cru, d'en avoir tant souffert, ou d'y avoir pris une joie si profonde et si suave. C'est à ce moment que le rêve, jugé du point de vue de l'homme éveillé, avec la raison de l'homme éveillé, suivant les principes de l'homme éveillé, nous paraît absurde ; c'est à ce moment que nous le jugeons décousu et incohérent ; que nous jugeons la suite même de nos divers rêves discontinu et incohérente. Au contraire, actuellement du moins, et dans les conditions normales de l'humanité, nous ne nous réveillons jamais de ce que nous appelons la veille. Nous ne passons jamais dans un autre état, où nous puissions, à son tour, juger la réalité de loin et de haut, comme elle juge le rêve. Si un rêve durait toute la vie, nous n'aurions même pas l'idée que nous sommes dupes : la réalité est exactement comme un rêve qui durerait toute la vie.

Ces deux différences sont réelles. Sont-elles importantes et radicales ? Elles *expliquent* l'opinion commune ; la *justifient-elles* ? Nous voyons bien pourquoi on oppose rêve et veille : mais est-il vraiment juste de les opposer ? — Et d'abord, tandis que, dans le rêve, j'ignore la veille, dans la veille, j'ai l'idée du rêve. Est-ce là un signe évident de l'hétérogénéité des deux états ? Je ne le crois pas. C'est certainement le signe qu'ils diffèrent « en degré », mais non pas qu'ils diffèrent « en nature ». Le fait est fréquent chez les sujets hypnotisés ; on les plonge dans un certain état somnambulique que l'on numérote : l'état 2 ; puis, les reprenant à cet état 2, on les magnétise de nouveau comme s'ils étaient éveillés, et on les fait ainsi passer dans un nouvel état somnam-

bulique, que l'on numérote : l'état 3 ; or, qu'arrive-t-il ? c'est que le sujet, dans l'état 3, se rappelle l'état 2. Au contraire, dans l'état 2, il ignore l'état 3. « Lucie 3 — dit M. Pierre Janet (1) — se souvenait parfaitement de sa vie normale ; elle se souvenait également des somnambulismes provoqués précédemment, et de tout ce que Lucie 2 avait pu dire... Il fut assez long et difficile de réveiller alors ce sujet, après un passage de quelques minutes au travers de la syncope déjà décrite. Il se retrouva en somnambulisme ordinaire, *mais Lucie 2 ne put pas me dire alors ce qui venait de se passer avec Lucie 3* ; elle prétendit avoir dormi sans rien dire. » — Ainsi, entre deux états somnambuliques successifs, il y a la même différence qu'entre le rêve et la veille. Le rêve ignore la veille, comme l'état 2 ignore l'état 3. La veille connaît le rêve, comme l'état 3 connaît l'état 2. L'état 2 et l'état 3 n'en sont pas moins deux états de même nature. — Donc il reste possible que le rêve et la veille soient deux états de même nature.

Que vaut maintenant la seconde différence ? Nous l'avons dit, elle est très nette, elle est la seule qui soit évidente à la fois pour le sens commun et pour la réflexion précise. D'un côté, il y a réveil, de l'autre, il n'y a pas réveil. Mais est-ce là une différence radicale et définitive, ou ne serait-elle pas plutôt superficielle et provisoire ? Car enfin, il est sans doute vrai qu'on ne se réveille pas de la « réalité » ; il n'y a pas un troisième état où la « réalité » paraisse illusoire et incohérente ; il n'y a pas un troisième état qui soit à la « réalité » ce que la « réalité » est au rêve. Voilà qui est vrai ; mais ce n'est vrai qu'*actuellement* et *dans les conditions ordinaires de l'humanité* ; et ce sont là les deux points sur lesquels je voudrais spécialement insister.

Tout d'abord, ce n'est vrai qu'*actuellement*. En effet, il est possible que le réveil se produise ; il est possible que nous sortions un jour de l'état que nous appelons aujourd'hui la veille ; il est possible que nous passions à un état nouveau, qui serait à la veille ce que la veille est au sommeil ; pour parler le langage de l'hypnotisme, il est possible qu'après *l'état 1* et *l'état 2*, il y ait *l'état 3* ; il est possible, par exemple, que la mort soit ce réveil, et nous n'exagérons guère en ajoutant que c'est là le fond même d'à peu près toutes les religions ; il est possible qu'au jour de ce réveil, nous soyons tout étonnés de nous être donnés si entière-

(1) *Automatisme psychologique*, p. 87.

ment au monde sensible; d'avoir pris un état passager pour un état définitif, un monde éphémère pour un monde unique et absolu, une existence provisoire pour la seule véritable existence; il est possible enfin que, ce jour-là, nous ayons l'impression d'avoir rêvé : ce qui ne veut pas dire — nous le montrerons tout à l'heure — d'avoir été dupes d'une pure chimère, mais simplement d'avoir confondu le transitoire avec le définitif. — Cet avenir n'est pas certain, mais il est possible; et du moment qu'il est possible, nous n'avons pas le droit d'opposer radicalement le rêve et la veille, de proclamer l'un faux et l'autre vraie, de nous attacher de toutes nos racines au monde des sens, pendant que nous rions de nos rêves.

Ensuite, ce n'est vrai que pour l'humanité moyenne. Il semble bien, en effet, qu'il y ait, pour certains hommes, dès la vie actuelle, au moins un demi-réveil; certains hommes approchent, s'ils n'y atteignent pas, de ce *troisième état* où la vie apparaîtrait comme un songe. Ce demi-réveil, je le trouve notamment dans la science, dans la métaphysique et dans la religion. — Qu'est-ce que la science, si ce n'est la révélation d'un monde nouveau, tout différent du monde sensible? Là où nous voyons la lumière et les couleurs, elle nous affirme qu'il y a un *éther* invisible, vibrant 4 ou 700 trillions de fois par seconde. Là où nous entendons un son, faible ou puissant, aigu ou grave, elle nous affirme qu'il y a des vibrations plus ou moins amples et plus ou moins rapides de la matière. Là où nous percevons une réalité multiple et bigarrée, des phénomènes divers, elle nous montre un unique phénomène : le mouvement. — Or, ces formules ne signifient pas, comme on le croit trop souvent, que la lumière, la couleur, le son *n'existent pas*; mais elles signifient au moins *qu'il y a autre chose*; que si nous acquérions des sens nouveaux, un univers nouveau s'ouvrirait à nous; que nous verrions non plus seulement la couleur rouge, mais les 400 trillions de vibrations à la seconde. — Qu'est-ce à dire, sinon que le savant est déjà à demi réveillé, et à demi entré dans une réalité supérieure, ou tout au moins différente?

La métaphysique, davantage encore, est un réveil. Un métaphysicien vraiment « dogmatique », vraiment croyant en sa doctrine, — Platon, par exemple, ou Spinoza, — est déjà un homme qui vit dans un monde nouveau, et qui contemple avec détachement, dans un lointain déjà crépusculaire, la prétendue « réalité »

où nous restons plongés. Qu'affirment, en effet, toutes les métaphysiques? Pour les unes, ce qui existe réellement, c'est une pluie éternelle d'atomes dans le vide infini : tout le reste est apparence; or, « tout le reste », c'est la nature entière, telle que nos sens la perçoivent. Bref, la nature, c'est le rêve; l'atome est la réalité, invisible et impalpable. — Pour d'autres, ce qui existe réellement, ce sont des forces immatérielles, des esprits ou des consciences; tout le reste, c'est le monde des corps, auquel nous sommes si puissamment attachés. Bref, la perception de l'étendue était un rêve, dont le « spiritualiste » nous réveille. — Pour d'autres enfin, ce qui existe réellement, c'est un seul être : tout le reste est apparence; or, tout le reste, c'est la multitude des êtres individuels, la pluralité des personnes et des choses, la vie particulière et indépendante de chacun de nous. Bref, le monde des individus, le monde du « multiple » était un monde de rêve, dont le « panthéiste » nous réveille. — En résumé, pour tout métaphysicien, comme pour Platon, ce que le vulgaire croit réel n'est qu'un défilé d'ombres au fond d'une caverne. La vraie réalité, le vrai soleil, sont ailleurs; et le sage les entrevoit déjà, à demi délivré, — c'est-à-dire à demi réveillé. — La religion surtout est un réveil. Que pense l'homme vraiment religieux? C'est que la vie actuelle est une vie provisoire, une vie d'épreuve, le simple prélude de la vie véritable; c'est que, si le monde sensible est peut-être une réalité, il y a, en tous cas, une réalité supérieure, que les élus contempleront, que nous pouvons déjà entrevoir. L'âme dont la foi est ardente et profonde est donc presque soulevée déjà au-dessus de l'existence commune; elle est « détachée du siècle »; elle entre déjà dans l'éternité; elle ne sent plus les souffrances d'ici-bas que comme des souffrances de rêve; les joies éphémères des sens ne la touchent plus; l'univers que regardent nos yeux s'évanouit sous l'éclat de celui qu'elle commence à voir; elle sort peu à peu du songe où les hommes cherchent depuis si longtemps et si vainement, à s'orienter et à se reconnaître. — Qu'est-ce que l'âme d'un saint ou d'un martyr, si ce n'est une âme décidément réveillée du rêve terrestre?

Il ne faut donc pas reculer devant le résultat de notre analyse. Si nous n'avons rien trouvé dans la « réalité » qui la distingue radicalement du rêve, il n'y a rien là qui nous doive effrayer, ou même étonner. Nous nous rencontrons avec la grande tradition métaphysique et religieuse. Si nous semblons, à certains égards,

nous écarter du sens commun, nous rejoignons la foi, qui n'est sans doute qu'un « sens commun » plus ardent et plus prophétique. Tout sage croit et tout homme réfléchi espère que la vie n'est qu'un rêve, dont la mort sera le réveil.

Notons maintenant, avec le plus grand soin, le sens vrai des conclusions auxquelles nous sommes arrivés. — Il n'y a pas de différence essentielle entre le rêve et la réalité. Qu'est-ce à dire? S'ensuit-il nécessairement que la réalité soit un rêve, soit illusoire et chimérique « comme un rêve »? Assurément non; c'est là le point sur lequel nous ne saurions trop insister.

On raisonne toujours de la façon suivante : la réalité et le rêve se ressemblent; donc la réalité n'est qu'un rêve. Il est tout aussi rigoureux, et il est plutôt plus sensé de faire le raisonnement que voici : la réalité et le rêve se ressemblent; donc le rêve est une réalité. — Cette affirmation, qu'il n'y a pas de différence radicale entre le rêve et la réalité, peut être interprétée de deux façons opposées; on peut en déduire que la « réalité » est fausse; mais, tout aussi légitimement, on peut en déduire que le rêve est vrai, que les objets du rêve sont réels comme ceux de la veille, d'une autre manière sans doute, mais enfin réels. — Resterait seulement à savoir en quel sens, et dans quelle mesure ils sont réels, au sens plein du mot; c'est-à-dire que, les nuits où nous rêvons d'un ami absent ou d'un paysage inconnu, nous sommes réellement en face de ce paysage ou de cet ami. — On retrouverait par là les vieilles croyances d'après lesquelles l'esprit, pendant le sommeil, franchit l'espace. Or, remarquons-le, ces croyances sont beaucoup moins absurdes qu'on ne s'est plu à le dire; car, à parler avec précision, il n'y a rien de prodigieux à ce que l'esprit voie à distance, pour cette excellente raison qu'un objet ne peut pas être *loin de l'esprit*; l'expression : loin de notre corps, a un sens; l'expression : loin de notre esprit, n'a pas de sens, puisqu'on admet, avec justesse, que l'esprit n'occupe aucune place, qu'il n'est pas plus à un point de l'espace qu'à un autre. — On comprendrait ainsi les cas, souvent suspects, mais si nombreux, d'*hallucinations télépathiques*, de pressentimens, d'apparitions véridiques (1).

On pourrait entendre en un autre sens la réalité des objets rêvés. On pourrait dire que nous percevons, dans le rêve, non

(1) Gurney, Myers, Podmore, *les Hallucinations télépathiques*.

pas les objets eux-mêmes, mais quelque forme émanée des objets, invisible aux yeux éveillés, visible à l'esprit, en tout cas *vraiment réelle*, vraiment indépendante de nous. — Cette opinion concorderait avec une invention dont on commence à parler en certains milieux : la *photographie des rêves*; — elle nous rapprocherait des spirites et des « occultistes », dont il est prudent peut-être de ne pas rire trop légèrement, puisque des hommes comme William Crookes et Russel Wallace affirment, après des expériences méthodiques, les phénomènes étranges du « psychisme » (1); — enfin, ce qui est digne de remarque, elle nous ramènerait à une théorie fort curieuse du vieil Épicure : la théorie de la *Phantastikè epibolè tès dianoias*. Épicure, soutenant que la sensation est vraie, toujours vraie, se heurte naturellement aux objections éternelles, erreurs des sens, sensations imaginaires, et surtout sensations du rêve. Il se tire de la difficulté avec une franchise et une cranerie admirables. D'après lui, ces objections ne portent pas, pour l'excellente raison que la sensation, même dans ces cas extrêmes, est vraie. Quand une tour carrée, de loin, paraît ronde, c'est qu'elle est devenue, en quelque sorte, réellement ronde en traversant l'espace : les atomes émanés d'elle ont changé en chemin leurs combinaisons et forment, en arrivant à nous, une tour ronde. — Dans la rêverie, les sensations et les images sont encore vraies : si j'imagine un objet absent, c'est que les atomes émanés de cet objet sont réellement auprès de moi. Les visions mêmes de la folie sont de ce genre. — Enfin le rêve est vrai ; si je rêve, la nuit, d'un arbre ou d'une fleur, c'est que des atomes d'arbres et des atomes de fleurs sont réellement en contact avec moi. — Jamais la sensation ne ment ; elle nous apprend toujours que nous sommes en présence d'une réalité extérieure, c'est-à-dire indépendante de nous. — Cette doctrine très originale et, au premier abord, il faut en convenir, fort paradoxale est la réponse la plus nette et la plus hardie qu'on ait jamais faite à l'objection sceptique du rêve.

Il est clair que nous ne pouvons adopter définitivement aucune de ces théories *réalistes* du rêve. Nous ne pensons pas qu'aucune soit l'expression parfaite de la vérité. Elles heurtent le bon sens, ce qui est toujours mauvais signe.

Il ne faut pas médire du bon sens. Autant il est hasardeux de

(1) Lire le livre saisissant de W. Crookes, *Recherches sur les phénomènes du spiritualisme*.

le prendre pour « criterium » suprême de la vérité, — par cette très simple raison que le bon sens d'un siècle n'est plus le bon sens de l'autre siècle, — autant il est présomptueux de ne pas le consulter, imprudent de le dédaigner, et ruineux de le violer, — par cette autre très simple raison qu'il est un abrégé, un résumé de la sagesse et de l'expérience humaines, et qu'il y a par suite une impertinence assez ridicule à lui préférer toujours notre propre jugement et nos seules lumières. Descartes et les positivistes nous ont à coup sûr beaucoup trop « rationalisés ». Le sens commun est sans doute meilleur juge, en beaucoup de sujets, que ce que nous appelons superbement, et d'ailleurs vaguement, notre raison. Il faut donc avoir le souci, sinon la superstition, du bon sens; il faut toujours compter avec lui, sinon toujours se reposer sur lui. Si un peu de réflexion éloigne du bon sens, beaucoup de réflexion y ramène; et le triomphe suprême de la philosophie pourrait bien être, non pas de contredire, mais de justifier le sens commun, d'établir méthodiquement ce qu'il affirme instinctivement. Au début, « on en revient; plus tard on y revient. »

Donc, nous n'adoptons aucune des théories un peu paradoxales qui précèdent. Ce que nous tenions à montrer, c'est que le rêve n'est pas si évidemment faux qu'on le dit d'habitude; qu'il peut avoir sa réalité; qu'on s'avance un peu trop en posant en principe qu'il est purement « intérieur » et chimérique. — Et, puisque nous parlons du bon sens, nous avons la prétention de le moins heurter ainsi qu'en « niant le monde extérieur. » — Nous avons établi qu'il n'y a pas de différence essentielle entre le rêve et la réalité. — Nous avons donc à choisir entre deux opinions : ou bien le rêve est une réalité; ou bien la réalité est un rêve menteur. La première de ces opinions est hardie; mais l'autre l'est bien davantage. La première étonne le sens commun; la seconde le révolte.

Il pourrait donc y avoir lieu de ne pas accepter trop aveuglément la théorie courante du rêve, telle que nous l'avons tout à l'heure résumée. Il n'est pas évident que le rêve soit une reproduction, un reflet, des événemens passés, des sensations de la veille. Il pourrait, à la rigueur, être une vision d'un genre à part, un contact réel avec des objets qui échappent aux sens. Je pense même que certains rêves étranges, certains cauchemars fantastiques, s'expliquent mal par de simples combinaisons de souve-

nirs; tant c'est un monde inédit qui alors se révèle à nous. Si l'on nous dit que nos rêves dépendent pourtant, d'une façon incontestable, de notre état personnel et surtout de nos fonctions organiques : digestion, circulation, etc., nous répondrons qu'il faut distinguer : ce qui dépend de l'état organique, ce ne sont pas les *objets* que nous voyons en rêve; ce sont les *émotions* que nous causent ces objets; c'en est toute la partie « affective »; de même que, dans la veille, les mêmes objets nous étant donnés, l'émotion qu'ils produisent en nous dépend du ton général de notre être. — L'explication de l'*incohérence* n'est pas non plus indiscutable. D'abord, nous l'avons vu, cette incohérence pourrait fort bien n'être qu'apparente; elle nous frappe, une fois réveillés, elle nous échappe, endormis; il n'y a peut-être là qu'un changement de point de vue. De plus, au lieu de l'expliquer par le simple mécanisme mental de « l'association », par les caprices de « l'imagination », peut-être faut-il l'expliquer par la bizarrerie réelle des objets invisibles qui se manifestent alors à nous; comme dirait Épicure, par la combinaison étrange des atomes qui circulent autour de nous. — Enfin, la croyance à la réalité des objets rêvés, — qu'on explique si savamment par le jeu des images, par la lutte pour la vie des images entre elles, par « l'objectivation » de toute image qui n'est pas contredite — pourrait à la rigueur s'expliquer, d'une façon infiniment plus simple, par la réalité vraie de ces objets.

Voilà ce que notre comparaison nous apprend sur le rêve; que nous apprend-elle maintenant sur « la réalité », sur le monde sensible, sur la vie actuelle?

Ce qu'elle nous apprend, c'est que, si le monde sensible est *réel*, cependant *il n'est pas la réalité unique et définitive*; il existe, il est indépendant de nous, mais nous concevons qu'il doit finir, et faire place à un autre; nous le prenons toujours au sérieux, nous ne le prenons plus au tragique. *Nous pensons au réveil.*

Avant tout, le monde sensible est réel, il y aurait peut-être lieu de retoucher les théories régnantes sur la « perception extérieure », comme les théories régnantes sur le rêve. La seule objection vraiment grave contre la réalité du monde sensible, l'objection du rêve, étant écartée, on pourrait essayer une théorie entièrement *réaliste*, entièrement satisfaisante pour le sens commun. — On poserait en principe, comme Épicure, que toute sensation est vraie, toujours, en tous cas; qu'elle est bien un contact

avec une réalité, qu'elle est la réalité même, saisie par l'esprit ; — on en finirait avec cette psychologie, devenue un peu hâtivement classique, qui fait de la sensation une simple image « projetée au dehors » par nous ; — on aurait un peu moins foi en cette grande loi de la « relativité des sensations », qu'on a l'air d'établir par la raison, et qu'au fond on accepte de « l'autorité », vu qu'il n'y a, pour la démontrer, aucun argument sérieux ; — on cesserait de discuter l'*extériorité des phénomènes*, vu que ce sont là des termes dénués de toute signification, et que, si l'expression : *extérieur au corps*, a un sens, l'expression : *extérieur à l'esprit*, n'en a pas ; — on y regarderait à deux fois avant d'enseigner que la couleur, le son, la résistance, sont des *états du moi*, ce qui, pour beaucoup de gens, est presque toute la philosophie ; on n'appellerait plus *sensations* les *qualités* des corps, ce qui leur donne un air d'être « subjectives » et crée ainsi une interminable équivoque ; — on ne déclarerait plus que *l'esprit est séparé des objets par les organes, les nerfs, le cerveau*, formule d'une énormité presque monstrueuse, puisque les mêmes gens qui l'emploient nous annoncent avec la dernière insistance que « l'esprit n'a aucune place dans l'espace », et se proposent d'ailleurs de démontrer que les organes, les nerfs, le cerveau sont de pures apparences ; — bref, on accorderait seulement que les sens ne connaissent pas tout, mais on proclamerait qu'il n'y a pas de raison sérieuse pour douter du peu qu'ils connaissent. — Ainsi le monde sensible est réel, solide, indépendant de notre conscience. Mais ce n'est pas la réalité *unique*, la réalité définitive. Puisque la veille ressemble au rêve en tous points, elle doit lui ressembler sur ce point : le réveil. Nous ne pouvons pas démontrer mathématiquement qu'il y aura un réveil : mais nous avons tout lieu de nous y attendre.

Voilà ce que nous apprend la comparaison de la vie et du rêve. Le rêve est une réalité, mais fugitive. De même, la vie actuelle est une réalité, mais provisoire.

CAMILLE MÉLINAND.

REVUE LITTÉRAIRE

L'ŒUVRE D'ALPHONSE DAUDET

L'écrivain que nous venons de perdre, et qui emporte avec lui d'unanimes regrets, tenait une des premières places dans l'histoire du roman moderne : son talent inspirait l'estime : il est de ceux qu'on a plaisir à louer. Il échappe en effet à la plupart des reproches que méritent les romanciers de son groupe, et il a su éviter les graves défauts qui ne déparent pas seulement le naturalisme contemporain, mais qui semblent une partie de sa définition. Il n'a pas contre la société où il a vécu et contre l'espèce humaine tout entière cette mauvaise humeur qui, posant le romancier en ennemi et en détracteur de ceux qu'il peint, est un premier obstacle à l'exactitude de la peinture. Au contraire il a cette première et essentielle qualité du peintre de mœurs : la sympathie. Et il n'a manqué à cette sympathie que d'être plus éclairée, mieux renseignée, soutenue et fortifiée par le travail de la pensée. Il est pitoyable aux malheureux ; il plaint ceux qui souffrent ; il admire ceux qui s'efforcent de bien faire ; il croit au bien ; il a mis dans ses livres un tas de braves gens, foncièrement bons, et de qui leur bonté fait suivant les circonstances ou des victimes ou des héros ; il y a mis d'honnêtes femmes, de ces femmes comme il y en a tant dans la vie, et chez qui l'honnêteté est un si parfait résultat de la nature et de l'éducation qu'elles ne peuvent pas faire le mal et que la tentation n'existe même pas pour elles. Il ne s'est pas complu dans l'étalage monotone et lassant des images triviales et des spectacles déprimants. Il n'a pas affecté cette brutalité de pinceau qui témoigne chez ceux qui y ont recours non du tout d'une extraordinaire vigueur,

mais de beaucoup de bassesse d'âme. Il a bien su qu'il y a des choses qu'on ne doit pas décrire, des scènes qu'on ne doit pas nous mettre sous les yeux, des mots qu'on ne doit pas employer, à moins d'avoir renoncé au respect de soi-même et au sentiment de sa dignité d'homme. Il ne se pose pas, lui romancier et fantaisiste, en docteur ès sciences sociales. Il ne prétend pas que des fictions conçues uniquement en vue de divertir le lecteur, contiennent en outre le plus haut enseignement. Il ne partage pas les visées ambitieuses des écrivains qui l'ont, un peu malgré lui, embrigadé. Il subit leur influence, parce qu'elle est alors l'influence dominante, qu'il la trouve répandue autour de lui, et qu'il la respire avec l'air de son temps. Au choix de ses sujets, à ses procédés de travail, aux artifices de son style, on reconnaît un disciple de Flaubert, un ami des Goncourt et de M. Zola. Mais il ne s'est guère soucié ni de leurs formules, ni d'aucune théorie. A vrai dire, il est aussi peu que possible un écrivain à idées ; il est très peu un écrivain de volonté et de réflexion ; c'est un artiste d'instinct, s'abandonnant à l'impulsion de son tempérament, suivant la pente de ses goûts, et réalisant à mesure dans une œuvre complexe, souple et gracieuse, ses qualités naturelles.

Ce sont des qualités charmantes. Daudet a d'abord la gaieté : j'entends cette gaieté d'une âme légère, mobile, qui se pose, sans y peser, sur toutes choses et traverse mille demeures sans qu'aucune puisse la retenir ; la gaieté du voyageur, qui part en chantant, s'amuse des hasards de la route, en met à profit les incidens et les contretemps eux-mêmes, heureux de noter tous les détails du chemin, d'en découvrir les coins pittoresques, prêt à jouir de toutes les rencontres. La face du monde est si changeante, et la vie si pleine d'imprévu, d'absurdité et de folie ! Il n'y a qu'à ouvrir les yeux et à regarder ; ceux qui s'ennuient ici-bas c'est qu'ils ne savent pas voir, ou c'est que l'ennui, venu d'eux-mêmes et du fond de leur être, s'étend comme un voile grisâtre sur la nature aux mille couleurs. Ce qui amuse surtout et qui fait sourire ce sont les variétés sans nombre de la grimace humaine. Entre le langage et les actes, entre les prétentions et la valeur réelle, entre le rôle que joue l'acteur et les sentimens de l'homme, il y a un tel désaccord, que ceux qui s'en sont une fois avisés se plaisent désormais à goûter la saveur délicieuse du contraste. Un certain tour d'ironie est la disposition la plus propice pour les spectateurs de l'éternelle comédie. Cette ironie n'est pas nécessairement méchante : elle est signe de la vivacité de l'esprit, non de la sécheresse du cœur. Daudet est un tendre. Il l'est par complexion de nature ; il l'est pro-

fondément et j'allais dire incurablement, puisque le rude apprentissage qu'il a fait de la vie n'a pas réussi à changer cette tendresse en dureté. C'est une règle à laquelle on ne connaît presque pas d'exception : ceux qui ont souffert de leur premier contact avec les hommes en gardent une rancune que rien ne parvient à dissiper entièrement. La vie peut leur prodiguer par la suite toutes les sortes de satisfactions et répandre devant eux ses trésors : ils ne lui pardonneront pas ; rien n'y fera ; leur lèvre a pris, pour ne plus le perdre, le pli de l'amertume. Daudet a été le Petit Chose ; il a connu non pas seulement l'extrême pauvreté, mais les humiliations du pion de province livré en proie à la cruauté des enfans. Loin de stériliser son cœur, cette expérience a fait au contraire qu'il s'est senti toujours très près des déshérités et des humbles, ne se souvenant d'avoir été l'un d'eux que pour leur témoigner plus de compassion. Plus tard la souffrance est venue, l'abominable torture physique : elle n'a fait qu'épurer, et ennoblir l'âme du patient : c'est un signe d'élection. Amusé par le spectacle du réel, Daudet possède en outre cette faculté précieuse d'y échapper. A défaut de la grande imagination qui emporte les poètes jusqu'aux sommets, il a la fantaisie où se jouent les humoristes. Il se crée à lui-même un monde imaginaire où le rêve complète ce que la réalité a de trop imparfait et la chimère corrige ce qu'elle a de désolant. — Une ironie sans méchancelé, une mélancolie sans âpreté, une fantaisie à mi-côte, c'est cet ensemble de qualités moyennes qui compose le charme de Daudet. Car ce mot de charme est celui qu'on a sans cesse sous la plume ; c'est l'impression qu'il s'agit d'expliquer et dont il n'est pas besoin d'aller chercher fort loin l'explication. Ce qui charme, c'est ce qui n'est pas excessif ; car nous aimons la mesure, et ce qui la dépasse nous oblige à un effort qui devient aisément pénible. Et ce qui charme, c'est ce qui n'est pas exclusif ; car toutes les tendances de notre nature veulent être satisfaites, et nous n'en sacrifions aucune sans un regret qui devient aisément une souffrance. C'est pourquoi le sourire a pour nous tout son prix dans la minute où nous le voyons près de se mouiller de larmes ; une figure charmante est celle où se traduisent tour à tour toutes les émotions, comme toutes les influences aériennes se reflètent sur le visage, tantôt radieux, tantôt voilé, d'un ciel changeant.

Ces heureuses dispositions de sa nature, Daudet les devait-il à son cher Midi ? Je sais combien est peu rigoureuse la méthode qui consiste à retrouver dans la qualité du talent l'influence du climat, et dans la couleur de l'esprit, la couleur de l'atmosphère. Néanmoins Daudet a

tant aimé le Midi, il lui a donné dans son œuvre tant de place, et non content d'être Méridional, il s'est tellement efforcé de l'être et il a tellement cultivé en lui le Midi ! Il se pourrait que cette influence n'eût pas été sans efficacité sur celui qui s'y est si docilement soumis et qui l'a si patiemment entretenue. Faisons donc toutes sortes de réserves et réservons notamment le cas des Méridionaux qui pourraient être des gens du Nord, convenons d'avance de toutes les restrictions et de toutes les exceptions, admettons que le Midi auquel nous songeons est le Midi d'Als en Provence et non point d'ailleurs. Il règne dans ce Midi une lumière subtile qui fait se dessiner joliment les contours des objets et parfois entre ciel et terre compose d'attrayans mirages. Cette lumière prête aux choses une apparence si agréable que volontiers on s'y arrête sans se soucier de pénétrer plus avant et jusqu'à leur essence. Il y a dans ce Midi-là plus d'artistes que de philosophes, plus d'orateurs que de poètes, plus de conteurs que de penseurs. Le mistral, qui à de certains jours y fait rage, avive la sensibilité, excite les nerfs. Daudet est un nerveux. Cette prédominance des nerfs dans le tempérament est une disposition assez ordinaire pour que les effets en soient bien connus. On est soumis à toutes les influences, dépendant de toutes les impressions et de son propre caprice, jamais maître de soi. On est prompt à l'enthousiasme et plus prompt encore à la lassitude et au découragement. On s'emporte, on s'apaise, on se fait pardonner. On est faible. On a besoin des autres. On cherche à leur plaire.

Aussi est-ce bien par la variété que séduit l'œuvre de Daudet. D'un livre à l'autre et souvent dans l'intérieur d'un même livre il s'y mêle des notes très différentes et les élémens les plus divers y sont réunis. Voici, dans le livre de début, l'histoire de ce mélancolique Petit Chose à qui il semble que la ruine de ses parens, l'expérience précoce des difficultés de l'existence, l'exil dans les brumes pénétrantes de la cité lyonnaise, le stage parmi les jeunes bourreaux du lycée de Sarlande aient à jamais désappris le rire. Et voici que, l'année d'après, ce rire éclate clair et franc dans le récit des aventures prodigieuses et burlesques de Tartarin de Tarascon. Dans les *Lettres de mon Moulin*, nous passons d'une légende d'un symbolisme transparent, comme *la Chèvre de M. Seguin* ou *la Légende de l'homme à la Cervelle d'or*, à un conte sentimental, comme *les Vieux*, à un drame en raccourci, à une rêverie délicate, à une farce d'une écriture un peu grosse comme *le Curé de Cucugnan* ou *l'Élixir du Père Gaucher*. Dans *le Nabab*, nous passons de l'hôtel d'un brasseur d'affaires à l'appartement d'un petit comptable, au palais d'un ministre d'État, au cabinet d'un maître du

barreau, à la consultation du charlatan qui a la vogue, à l'atelier d'une artiste en renom, à l'atelier d'un photographe sans cliens, aux bureaux d'une agence sans capitaux, à une séance de la Chambre, à une première représentation. Ce sont des tableaux de vie mondaine alternant avec des tableaux de vie intime, et des visions de mort se croisant avec des visions de fêtes. Bien vite Daudet a limité son horizon aux barrières de Paris, se contentant de jeter par-dessus ses murs des regards, de longs regards nostalgiques vers la Provence natale. Mais Paris n'est qu'une expression géographique, et il enferme dans un seul Paris tant de Paris étonnés de s'y rencontrer! Il y a le Paris des quartiers commerçans, vivant, mouvant, bourdonnant d'une activité de ruche, le Paris humide et silencieux de l'île Saint-Louis, et le Paris coquet, pimpant, fringant, luxueux d'un luxe tout battant neuf, dans ce qu'on appelle les beaux quartiers; et, s'accrochant aux côtés du Paris qu'on voit, il y en a un autre, bien plus amusant, réservé à la curiosité des initiés, pays d'universelle brocante, avec des détours, des recoins et des dessous machinés comme ceux d'un théâtre. *Jack* nous faisait pénétrer dans ce monde de la basse bohème où pullule un peuple famélique, artistes manqués, faux poètes, professeurs sans élèves, médecins sans cliens, avocats sans causes, inventeurs aux abois, panurges sans gaieté. *Les Rois en exil* nous révèlent une autre bohème qui n'est guère moins lamentable : celle des souverains sans couronne, des princes sans sujets, des grands seigneurs sans dignité. *Fromont jeune et Risler aîné* s'encadre dans la vie d'une fabrique, *Numa Roumestan* dans le décor du monde politique. Dans *l'Évangéliste* et dans *Sapho*, le romancier, abandonnant son système de composition en ordre dispersé, s'essaie à une manière nouvelle, d'un dessin plus serré, d'un caractère plus intime. Hélas! Avec *l'Immortel* la décadence a déjà commencé : la fin se hâte. — Parmi ces personnages que Daudet met en scène, les uns ont vécu et joué un rôle au premier rang sur la scène du monde; d'autres se sont mêlés à la foule obscure où le romancier les a rencontrés; d'autres n'ont existé que dans son imagination. Pour les faire manœuvrer et prendre part à une action commune, il invente des intrigues ingénieuses. Il est fertile en ressources; il a des trouvailles spirituelles et parfois, à force de sincérité, il rencontre le pathétique. Cela fait une œuvre infiniment séduisante, d'où l'on sort amusé, remué, sans se sentir entièrement satisfait et dont on s'étonne que l'impression dernière soit comme décevante. C'est une construction d'une architecture élégante, finement dentelée, égayée d'arabesques, mais qui vue d'ensemble paraît frêle. Ce monde est vivant, grouillant; sans qu'il

viennent à l'esprit de personne de dire qu'il y ait un monde de Daudet comme on dit qu'il y a un monde de Balzac. Il a manqué au romancier un certain degré de puissance créatrice. D'où vient cette insuffisance ? La réponse à cette question ferait l'intérêt d'une étude sur l'œuvre de Daudet ; et il nous semble qu'on la trouverait dans cette remarque, à savoir que cette œuvre ne procède que de la seule sensibilité. Cette sensibilité a merveilleusement servi l'écrivain, et lui a rendu tous les bons offices qu'il en pouvait attendre. Il ne lui a manqué que de savoir à temps s'en libérer, la maîtriser, la dominer et la dépasser.

La sensibilité s'entend d'abord de la faculté de recevoir une impression venue du dehors : c'est la propriété d'une plaque de photographie, d'un papier qui a été « sensibilisé. » Beaucoup de gens en sont totalement dépourvus et nulle des images que leurs yeux ont réfléchies ne s'inscrit dans leur souvenir. Daudet en est doué à un degré exceptionnel. Il parle quelque part de sa mémoire « où chaque sensation se marque, se clique sitôt éprouvée. » De fait, il est impossible de subir avec plus de docilité l'empreinte des milieux qu'on a traversés, et d'en reproduire la physionomie avec plus de fidélité. Daudet appartient à une famille de petits bourgeois ruinés, comme Daniel Eyssette ; il est né dans le Midi, comme Tartarin et comme Numa ; il a été bercé d'espérances royalistes comme Élysée Méraut ; il a habité le Marais entre la fabrique de Fromont et l'hôtel des Le Quesnoy ; il a traversé le monde officiel qui se pressait dans l'antichambre de Morny ; il a, porté par sa propre célébrité, pénétré dans le monde des gens en vue. On saisit ainsi à sa naissance chacune de ses œuvres. Relisez le volume des *Femmes d'artistes*. M^{me} Heurtebise : cette petite femme blonde et niaise, avec son sourire de boutiquière et son désespoir d'avoir épousé un écrivain : « Quand je pense que je pouvais épouser Aubertot et Fajon, les grands marchands de blanc ! » La Transtévérine : cette paysanne italienne, apparue lourde et commune dans l'air de Paris et devant laquelle son poète de mari tremble comme un écolier peureux. La bohème en famille : « L'hiver dernier ils ont déménagé trois fois, on les a vendus une, et ils ont tout de même donné deux grands bals travestis. » Un ménage de chanteurs : le mari, enragé contre sa femme d'une jalousie de cabotin, et qui la fait siffler. Ce sont autant de croquis pris sur le vif, où l'on devine la réalité saisie directement sans transformation ni déformation. Aussi Daudet ne s'est-il pas contenté, comme d'autres, de prendre dans la réalité son point de départ. Il a transporté dans ses livres des lambeaux de réalité. Il s'y est mis lui-même, il y a mis sa famille et les personnes de son entourage. Il y

a mis l'homme du jour, raconté le scandale récent. Il a fait des portraits. On a reconnu les originaux. Le tapage que soulevèrent, lorsqu'ils parurent, quelques-uns des livres de Daudet est aujourd'hui apaisé et oublié. Mais ce fut alors le grand jeu des réclamations et des protestations. L'auteur s'est défendu, comme c'est l'usage, en citant Lesage ; ce qui est une façon d'avouer. Ailleurs il reconnaît que, lorsqu'il emprunte à la vie un personnage, il faut qu'il lui conserve son attitude, son geste, jusqu'à son nom. L'image, telle qu'il l'a reçue, forme pour lui un tout indissoluble. Elle le tyrannise.

Or il arrive que cette vive impression suffise pour nous faire connaître les êtres qui la produisent sur nous. Il ne manque pas de gens qu'on connaît pour les avoir une fois aperçus dans le cadre de leur vie habituelle, ou pour avoir causé une fois avec eux. Ils sont au fond d'eux-mêmes précisément tels qu'ils nous apparaissent. Toutes leurs pensées ne sont dominées que par une seule préoccupation, tout leur caractère tient dans une manie, se révèle par une attitude, ou par un geste. Ces natures simples, Daudet les a bien vues et il les a marquées d'un trait sûr. Le Méridional est tout en surface, bavard, hâbleur, prometteur, et son pire défaut est justement qu'il n'y ait rien sous cette surface. C'est pour cela que Daudet a si bien attrapé la ressemblance de ses compatriotes. Tartarin n'est une caricature que si l'on regarde aux moyens d'expression ; prise en elle-même et dans ses traits essentiels l'étude est juste et non point outrée. Jansoulet et Numa, en tant qu'ils ne sont que des types du Midi, sont aussi heureusement peints ; c'est par ailleurs, et si on les considère comme expressifs non plus de leur province, mais de leur condition, qu'ils laissent à désirer. Cet imbécile de Valmajour dans sa double fatuité de bellâtre et de virtuose, est une silhouette d'un joli dessin. Mais c'est encore la paysanne de là-bas que Daudet a le mieux su montrer, active, économe, âpre au gain, et maigre, et desséchée et brûlée, trottinant et sautillant dans une démarche saccadée de sauterelle. Delobelle est moins qu'un caractère : c'est un rôle. Les sentimens vrais, une sorte de bonhomie naturelle, la faculté d'être ému par une douleur réelle, tout a disparu sous l'affectation d'un perpétuel cabotinage. Monpavon est un autre comédien, ayant même superstition de la tenue : c'est un plastron de chemise sous lequel la poitrine bombe et ne bat pas... Ces figures peuvent bien n'être pas au premier plan et ne pas avoir la place d'honneur dans l'œuvre du romancier : c'est à elles que va d'abord le regard, parce qu'elles ont le relief incomparable de la vie.

C'est par là aussi que Daudet a pu réussir quelques portraits de

femmes. Elles ont, ces femmes, d'assez piètres natures, elles sont médiocres jusque dans leur perversité, elles ont jusque dans leurs rêves de splendeur et dans leur fantaisie la plus débridée quelque chose d'étriqué et de mesquin. Telle cette Sidonie, fleur de mansarde, à qui son existence de petite ouvrière parisienne a fait une âme de vanité et d'envie. Avec son irrémédiable sécheresse de cœur et la pauvreté de son tempérament, à peine peut-on dire qu'elle soit avide de jouissances. Mais elle a été humiliée dans la vie et elle veut rendre humiliations pour humiliations : elle se plaira au luxe voyant, aux dépenses qui s'étalent ; elle aura dans la tête des idées de faux romanesque, et le désir des aventures. Ce n'est pas assez de dire qu'elle s'inquiète peu du mal qu'elle fait, des ruines qu'elle sème autour d'elle : foncièrement méchante, la sensation de la souffrance d'autrui est peut-être la seule qui puisse lui apporter un réel plaisir. La petite Bachellery, la gentille comédienne, chez qui tout est faux, la jeunesse, le sourire et les cils, est un article de Paris de consommation courante, la poupée dispendieuse pour grands enfans qui ne sont pas sages. Sapho est-elle la courtisane amoureuse ? Ce qui est certain, c'est que toute sa conduite n'est inspirée que par un seul sentiment : elle vieillit, elle s'accroche à un dernier amour, elle ne veut pas être lâchée. Est-ce même ici de sentiment qu'il faut parler, et le mot d'instinct ne serait-il pas plus juste ? C'est dans les régions de l'instinct que se passe tout ce drame de *Sapho*. Ce grand nigaud de Jean Gaussin a cédé à la séduction des sens, puis il s'est laissé emprisonner dans les liens de l'habitude, et ç'a été une lente dégradation de tout l'être : la dignité, la délicatesse, l'intelligence, la faculté de vouloir, tout a sombré. Les Jean Gaussin sont légion ; et il n'est besoin ni d'une psychologie très subtile, ni d'une connaissance très étendue de la vie, pour deviner la banale histoire de leur déchéance.

Enfin il y a des existences sans secousses, sans incidens, tournant toujours dans le même cercle et dont on embrasse d'un seul coup d'œil tout l'horizon. C'est celle de milliers et de milliers de petits bourgeois vivotant d'un modeste emploi, de maigres ressources qui encore les feraient heureux s'ils n'avaient la crainte que quelque jour elles ne viennent à leur manquer. Le père Joyeuse, sa redingote soigneusement brossée, son nœud de cravate noué par ses filles, s'en va chaque matin à la même heure et s'achemine par les mêmes rues vers son bureau ; il refait le soir en sens inverse le même chemin, et assis à table entre ces demoiselles il leur raconte ces fastidieuses histoires de collègues où reviennent sans cesse les mêmes noms. Les

dames Delobelle piquent, lissent et lustrent des oiseaux des îles pour modes et chapeaux : elles veillent, elles peinent, elles se privent, afin d'entretenir dans ses illusions et dans sa belle santé d'homme gras M. Delobelle qui ne renonce pas au théâtre, qui n'a pas le droit de renoncer. Les dames Ebsen, mère et fille, vivent tout près l'une de l'autre, cœur contre cœur, et le produit de quelques leçons suffit à leurs besoins dont on devine qu'ils ne sont pas considérables. Et pourtant dans ces cadres étroits il peut tenir des drames poignans. M. Joyeuse est un terrible imaginaire, un bavard incorrigible, et il a de ces écarts de langage dont les petites gens ne peuvent se permettre le luxe. On lui retire son emploi. Donc il continue de partir le matin à la même heure ; mais c'est pour battre le pavé de Paris en quête de travail, et revenir le soir abreuvé de refus avec la terreur de voir approcher le moment où il lui faudra avouer à ses filles qu'il a perdu leur gagne-pain. La mansarde où Désirée Delobelle peigne les oiseaux des îles n'est pas si haut perchée que la chimère n'en ait su trouver le chemin ; elle rêve d'être aimée, cette infirme ; elle rêve d'être heureuse, cette pauvre, et le jour où elle a enfin compris que les joies des autres ne sont pas pour elle, la déception est si forte, qu'elle demande à la mort de guérir sa souffrance. C'est si bon de se sentir aimée, d'être en pleine confiance et de vivre pour une autre, que madame Ebsen ne songe même pas à se plaindre de la rigueur de sa destinée. Elle avait compté sans le prosélytisme qui va faire de sa fille une étrangère pour elle. — Ces existences de petites gens n'ont rien qui les recommande à l'attention du romancier ; elles n'ont pas l'éclat qui tente l'artiste ; tout y est assourdi et terne ; les sanglots y sont étouffés, les larmes n'y brillent pas. D'en avoir donné une image assez fidèle, point trop convenue, peut-être est-ce la meilleure part de l'originalité de Daudet, la partie de son œuvre qui a le plus de chances de résister.

Mais il s'en faut que toutes les âmes livrent ainsi à la première vue leur secret ; il s'en faut que tous les caractères aient cette simplicité et se révèlent ainsi par l'extérieur. D'autres natures au contraire, — ce sont les plus complexes et partant les plus intéressantes, — se dérobent et cachent au fond d'elles-mêmes ce qu'il y a en elles de plus significatif. Daudet nous montre dans le duc de Mora l'homme de plaisir, le mondain, occupé gravement à découper des costumes pour un bal travesti. Ce n'est probablement pas à ce genre de talent qu'il doit la haute situation qu'il occupe à la tête d'un grand peuple, la toute-puissance qui fait de lui le véritable maître de l'État. La hardiesse du coup d'œil, l'audace dans l'action, la souplesse d'intrigue qui lui ont permis d'in-

venter, d'organiser et de faire durer un nouveau régime politique, ce sont autant d'éléments qu'a laissés dans l'ombre et considérés comme négligeables cet historien qu'un critique rapprochait hier de Saint-Simon et de Michelet. Le livre fermé, nous en emportons cette impression que le portrait de l'homme d'État du second empire reste à faire. L'auteur du *Nabab* présente son Jansoulet comme un barbare candide, victime de sa bonté et de sa naïveté, proie livrée à la merci de tous les exploiters. En sorte que nous nous demandons d'où peut lui venir son immense fortune, et si c'est à force de candeur qu'on a coutume d'amasser tant d'or. Et lorsque Jansoulet est tombé, foudroyé par l'apoplexie, il y a sur la terre une dupe de moins, mais le portrait du remueur de millions reste à faire. Nous voyons bien que Numa Roumestan est un jouisseur sans méchanceté; mais on a oublié de nous montrer en lui le chef d'un parti politique. Christian II d'Illyrie fait la fête comme n'importe quel habitué du Grand Club; et en vérité nous cherchons à quels signes on pourrait reconnaître en lui le souverain détrôné. Et encore nous comptons les victimes que fait le fanatisme de M^{me} Autheman; ce sont des filles arrachées à leurs mères, c'est un mari broyé sous les roues d'une locomotive; mais après cette hécatombe, l'étude du prosélytisme reste si bien à faire, qu'elle n'a même pas été tentée par l'auteur. C'est ainsi que, lorsqu'il s'agit de dépasser l'apparence extérieure, et par un effort d'analyse de pénétrer dans une âme, l'art de Daudet se trouve en défaut.

La sensibilité ne consiste pas seulement à subir l'empreinte des choses; elle consiste encore à recevoir de leur contact une émotion. Cette sensibilité vibrante, frémissante, douloureuse, Daudet en a été doué d'une façon presque malade. Il sait par combien de points la vie peut nous faire souffrir et que toutes ces espérances où elle nous élève ne sont que pour rendre notre chute plus lourde. Nul n'a traduit plus souvent, sous des formes plus variées et plus saisissantes cette impression: celle d'un espoir trompé, d'une attente frustrée, d'une déception. Sidonie, depuis qu'elle est M^{me} Risler, se doit à elle-même d'avoir un « jour ». C'est la preuve qu'elle est du monde. Comme ces dames, elle recevra. Donc elle prépare de longue date sa réception. L'escalier est plein de fleurs, le salon est paré, Sidonie est sous les armes. Des voitures s'arrêtent, des visiteuses en descendent; mais elles ne viennent pas chez Sidonie. Les heures passent, elles sont passées. Il ne viendra plus personne. Jansoulet va donner dans son château de Saint-Romans des fêtes magnifiques en l'honneur du bey: il est venu de Paris toute une troupe de comédiens, il est venu de

vingt lieues à la ronde des musiciens et des farandoleurs ; le cortège est prêt, agitant ses paillettes dans le resplendissement du soleil. On n'attend plus que le train du bey. Il est signalé, ce train, il est en vue, il arrive... et il ne s'arrête pas. Le père Méraut s'en est allé en pèlerinage à Frohsdorf et il a recommandé son garçon au prince ; le duc d'Athis a pris bonne note ; la fortune de l'enfant est assurée pour le jour où le roi reviendra. Les années s'écoulent, Élysée grandit, c'est déjà un vieil étudiant ; mais le roi s'obstine à ne pas revenir... C'est ainsi que les assurances qui nous semblaient les mieux fondées nous manquent ; le but, au moment où nous allions le saisir, s'évanouit comme une ombre : tout nous échappe, tout craque, tout passe, tout lasse ; nous seulement nous ne nous lassons pas de courir à des déceptions nouvelles. Nous avons tous notre jour de Sidonie, nos fêtes du bey, notre duc d'Athis, à la « bonne note » de qui nous suspendons les espérances d'un bel avenir. Pour éviter ces chutes et leurs meurtrissures, il faudrait que notre imagination cessât d'aller plus vite que le temps et que notre rêve cessât de nous devancer sur la route : c'est dire qu'il nous faudrait cesser de vivre.

Daudet accompagne ses personnages sur le chemin qui pour eux comme pour nous tous est si rude. Il s'en faut qu'il soit pour eux un compagnon indifférent. Bien au contraire. Il s'intéresse à eux, il souffre pour son propre compte de leurs épreuves, et, s'il lui était possible, il les détournerait de leur tête. Avec la même bonne foi que ces naïfs spectateurs qui sont dupes de la fiction représentée devant eux, il interpelle les acteurs de son drame et tâche de les avertir. Il est, de sa personne, engagé dans l'affaire, et c'est bien pour cela qu'on devine son émotion si sincère, pour cela que cette émotion se communique, et qu'on se sent, à mesure qu'avance la lecture, la gorge serrée et la paupière humide. Mais nous sommes mauvais juges dans notre propre cause, nous n'apprécions pas la valeur et la portée des événemens à l'instant où nous sommes encore tout étourdis du coup que nous en recevons ; il faut que l'apaisement se fasse, que le calme revienne, que du temps se passe, afin que nous puissions, grâce au recul nécessaire, découvrir la signification profonde des faits et rendre aux êtres leur véritable physionomie. Ce calme est pareillement une condition de la création artistique. Daudet n'a pas su le réaliser pleinement en lui. De là résulte qu'il n'ait pu donner toute leur ampleur à ses inventions les mieux venues. Ses héros restent individuels, ils sont eux-mêmes : ce qui est beaucoup, et ce qui n'est pas assez. Il n'a pas dégagé la loi de l'accident, aperçu l'espèce dans l'individu. Il ne

s'est pas élevé jusqu'au type qui résume en lui les caractères de tous les êtres d'une même catégorie. Et si l'on prend à mesure chacun des personnages de ses livres, on songe aussitôt à d'autres qui les font oublier. Ses ambitieux, ses gens d'affaires, ses politiques pâlisent devant ceux de Balzac. Sidonie fait pauvre figure en regard de M^{me} Bovary, et Sapho nous donne envie de relire *Manon*.

Cette même disposition explique la façon dont sont composés les romans de Daudet et ses procédés de style. Ses livres ne sont que la réunion de chapitres dont chacun forme un tout. De l'un à l'autre on n'aperçoit pas toujours très clairement le lien logique; mais pris en eux-mêmes ils nous laissent l'impression de quelque chose d'achevé, de complet, où il y a une juste harmonie des détails, un sentiment exact des proportions, un choix délicat de la couleur, de la teinte, de la nuance qui convient au récit. Pour être en possession de toutes les ressources de son talent de peintre, il faut que Daudet ait d'abord circonscrit son horizon. Le tableau une fois formé dans son imagination, il en devient dépendant, s'y enferme, s'y emprisonne. Là encore, ce qui lui a manqué, c'est de pouvoir dominer sa matière et l'apercevoir d'ensemble. Mais peut-être ces lacunes, que nous constatons plutôt que nous ne nous en plaignons, ne sont-elles que le rachat de tant de dons heureux : il se pourrait que le manque de force fût une condition de la grâce. Il reste que Daudet fut l'écrivain le plus aimable de sa génération, et celui qui en même temps a donné de la société où il a vécu l'image la plus large, la plus variée, la plus fidèle. On a lu ses livres avec une vive curiosité, on trouve encore, à les relire aujourd'hui, beaucoup de plaisir. Quelques-uns sont trop évidemment marqués au coin de l'actualité pour que la fortune puisse en être très durable; mais une partie de son œuvre est déjà classique : ce sont ses contes. Nous les mettons entre les mains de nos enfans, tandis que nous n'y mettons ni les nouvelles de Mérimée, ni surtout celles de Maupassant. Cela en précise assez bien le caractère, le mérite et la portée. Daudet a fait complètement l'œuvre qu'il devait faire. Sans avoir ni une intelligence très pénétrante des âmes, ni une expérience très renseignée du monde, ni une interprétation très personnelle des choses, ni aucune espèce de conception de la vie, il a tiré le meilleur parti qui se pût espérer d'une sensibilité aiguë, d'une imagination finement colorée, d'un tempérament nerveux et vraiment d'une bien jolie nature d'artiste.

RENÉ DOUMIC.

LE DROIT DE RÉPONSE

... *Mediocribus esse poetis — Non homines, non Di, non concessere columnæ!* Évidemment, c'est à ces vers d'Horace que les juges du tribunal de la Seine ont songé quand ils ont débouté l'auteur de *Frédégonde* de sa demande en insertion de ses « réponses, ».... et de ses vers, dans les « colonnes » de la *Revue des Deux Mondes*; et, au fait, si les vers de cette *Frédégonde* avaient seulement valu ceux de *Ray Blas*, par exemple, ou d'*Hernani*, qui doute que, de notre côté, nous nous fussions empressés de les insérer?

Mais ils ne les valaient pas. Et puis, M. Dubout avait commis une fâcheuse imprudence. Il avait voulu donner la petite pièce après la grande, la comédie après le drame, se consoler de sa chute en faisant rire aux dépens des « critiques », opposer à la sévérité de M. Lemaître l'indulgence de M. Sarcey, la manière de M. Faguet à celle de M. Fouquier; et ainsi, — si j'ose user d'un style analogue à celui de sa *Frédégonde*, — se tresser à lui-même, avec les contradictions de ses juges, une couronne où de rares épines fussent dissimulées sous beaucoup de roses. C'était compter sans la loi dont il invoquait le bénéfice. Dans un débat où il ne s'agissait que de M. Lemaître et de lui, il avait eu le tort de mettre des tiers en cause, et, pour absolu que soit le « droit de réponse », il avait oublié que, comme de tous les droits, l'exercice en est pourtant quelquefois limité par l'existence du droit des autres. Les magistrats le lui ont spirituellement rappelé. M. Dubout avait le droit de penser, et il l'a de penser encore que sa *Frédégonde* est un chef-d'œuvre; il pouvait essayer de nous le démontrer; il pou-

vait le dire; — et, s'il avait su plus habilement s'y prendre, il pouvait même nous obliger de le dire; — mais il ne pouvait pas nous le faire dire par d'autres.

Voilà du moins un point bien acquis désormais.

On notera qu'il a son importance, et qu'elle est plus grande qu'on ne croirait d'abord, si, dans la réalité, le seul moyen efficace qu'il y ait de répondre aux jugemens d'un critique, c'est de leur opposer, pour les contrepeser, les jugemens d'un autre critique. « Vous dites que mon théâtre est « du fichu théâtre »; mais il me suffit de voir que d'autres en font cas; et j'invite le public à juger entre ces autres et vous. » M. Dubout l'avait parfaitement senti, c'est la seule réponse qu'un auteur puisse utilement opposer à la critique; la seule qui soit de nature à inquiéter le critique sur la qualité de son jugement ou de ses impressions; la seule enfin qui soit capable d'émouvoir, sinon de retourner l'opinion; — et c'est justement celle que le tribunal de la Seine a interdite à M. Dubout.

Nous trouvera-t-on, après cela, bien difficile à contenter si nous disons que le jugement du tribunal ne nous a pas entièrement satisfait? Assurément nous ne pouvions pas l'espérer plus conforme au bon sens et à l'équité. Le principe du droit de réponse étant posé, le tribunal ne pouvait décider, et n'a décidé qu'une question de fait. Mais, en déclarant que « la réponse » de M. Dubout n'en était pas une, il a déclaré par là même qu'avec un peu d'adresse M. Dubout eût été recevable à nous faire insérer « une réponse ». C'est ce que nous persistons, pour notre part, à ne pas admettre; et si l'on nous dit que telle est la loi, ce qui n'est pas évident à nos yeux, en ce cas c'est la loi que nous demandons que l'on change.

Le texte en est ainsi conçu :

Le gérant sera tenu d'insérer, dans les trois jours de leur réception, ou dans le plus prochain numéro, s'il n'en était pas publié avant l'expiration des trois jours, *les réponses de toute personne nommée ou désignée dans le journal ou écrit périodique*, sous peine d'une amende de 50 à 500 francs, sans préjudice des autres peines et dommages-intérêts auxquels l'article pourrait donner lieu.

Cette insertion devra être faite à la même place et en mêmes caractères que l'article qui l'aura provoquée.

Elle sera gratuite lorsque les réponses ne dépasseront pas le double de la longueur dudit article...

Il y aurait lieu là-dessus de faire observer, et j'ai fait observer que ce texte, qui est celui de l'article treizième de la loi de 1881 sur la Presse, n'est que la pure et simple reproduction de l'article onzième

de la loi de 1822 sur *la Répression des Délits de la Presse*; et, sans vouloir médire des lois ni du gouvernement de la Restauration, — ce qu'à Dieu ne plaise, quand je songe que tout ce que nous avons de libertés nous est venu de là! — on pourrait faire observer que, de 1822 à 1881, beaucoup de choses ont changé. Par exemple, c'est à peine si les *Revues* existaient en 1822; celles qu'on citerait étaient fort éloignées d'avoir l'importance de celles d'aujourd'hui; elles ne différaient pas essentiellement des journaux; et rien n'était plus naturel alors que de les envelopper avec eux sous le nom de « périodiques. » C'est ce qui est beaucoup moins naturel, aujourd'hui qu'une *Revue* participe plutôt de la nature du livre que de celle du journal; et on pourrait aisément le montrer.

On pourrait ajouter, — et, pour s'en convaincre, il suffirait de se reporter à la discussion que souleva dans les Chambres l'article onzième de la loi de 1822, — que le législateur n'a pas un instant pensé que l'on dût jamais réclamer l'application du « droit de réponse, » tel qu'il venait de l'instituer, à la critique littéraire, dramatique ou artistique. Et comment, en effet, l'aurait-il pensé si le *Journal des Savans*, rétabli dans ses anciens privilèges depuis 1816, sur la proposition du chancelier de France, et publié sous le patronage du gouvernement, avait précisément pour objet « l'analyse critique des ouvrages français et étrangers dignes de l'attention publique » ? Nous ferons remarquer à ce propos qu'encore aujourd'hui le ministre de l'instruction publique est de droit président du « Bureau du *Journal des Savans* » (1).

(1) Il ne sera pas inutile de rappeler ici, pour fixer les idées, les paroles mêmes du député obscur, M. Mestadier, qui, dans la séance du 1^{er} février 1822, réussit à faire voter, sous forme d'amendement, l'article qui régit encore aujourd'hui le droit de réponse :

« Il est juste, disait-il, nécessaire et utile d'obliger les journalistes à recevoir loyalement la réponse des personnes dont ils auront eu devoir parler.

« Mais ce que vous ne pouvez refuser aux fonctionnaires, vous devez surtout l'accorder aux simples citoyens. Sera-t-il donc permis de publier *tous les actes de leur vie domestique et privée*, de les livrer à toute la malignité des réticences et des interprétations sans leur donner le moyen qui se présente naturellement d'écraser l'insecte sur la plaie, — c'était ainsi que l'on parlait alors, — en s'expliquant de suite devant le tribunal même où ils auront été traduits sans droit, sans nécessité, sans utilité pour le public. »

On le voit : il ne s'agissait bien que du droit pour les fonctionnaires de pouvoir s'expliquer sur leurs actes, et, pour les citoyens, de repousser toute indiscrétion relative aux actes de la vie privée.

La loi fut portée le mois suivant devant la Chambre des pairs, où le duc de Broglie, le marquis de Bonnay, le comte Molé et le comte de Montalivet attaquèrent successivement la disposition de l'article 11.

« La diversité des matières dont les journaux sont en possession d'occuper le

Et on pourrait enfin, — comme l'ont fait à l'occasion de l'affaire Dubout quelques-uns de nos confrères, comme l'a fait lui-même l'avocat de M. Dubout, — on pourrait dire de fort belles choses sur la critique en général, sur ses droits, sur les services qu'elle a rendus, qu'elle nous rend tous les jours encore, et dont le moindre n'est certes pas d'avoir assuré depuis quatre cents ans la continuité de la littérature française. Seule ou presque seule de toutes les grandes littératures modernes, si la littérature française a ce que l'on appelle une histoire suivie; si la succession des grandes époques y est à peine interrompue, de loin en loin, par quelques périodes plus pauvres; et si la régularité même de cette succession n'a pas laissé d'aider au développement des meilleures qualités de l'esprit français, il y aurait plaisir à faire voir que l'honneur en revient pour une grande part à la critique. Interrogez plutôt à cet égard les Anglais, les Italiens, les Allemands, et, de nos jours mêmes, entendez-les regretter l'insuffisance de la critique dans leurs littératures...

Mais, insister sur tous ces points, ce serait donner le change, ou le prendre soi-même sur la vraie question, qui n'est que de savoir ce que l'on doit entendre par « le droit de réponse »; et si la jurisprudence, en lui donnant l'étendue de portée qu'elle lui donne, ne s'est peut-être pas méprise, ne se méprend pas systématiquement au vrai sens de l'expression. Simple question de *sémantique*! dirait ici notre éminent confrère, M. Bréal.

On a invoqué de grands mots à ce sujet, et on a fait des phrases retentissantes. On a parlé de la « tyrannie » de la critique? et on lui a demandé de quelle origine souveraine elle tenait son investiture? Quelques-uns même ont raisonné comme si la critique exigeait qu'on fit silence après qu'elle a parlé; comme si nous demandions qu'on

publie les met à chaque instant dans la nécessité de citer le nom d'une infinité de personnes. *La critique littéraire ou théâtrale*, les discussions politiques, la chronique du jour, blessent souvent quelques amours-propres. Que deviendra le journaliste et son entreprise, si chaque jour il se voit obligé d'insérer une réponse qui pourra remplir toutes ses colonnes, s'il s'agit d'un article sérieux de littérature, ou le feuilleton entier si c'est un acteur qui veut y insérer son apologie? »

Ainsi s'exprima le duc de Broglie.

Mais comme il avait en même temps fait valoir un autre argument, d'un autre ordre, tiré du cas où la réponse que le journal serait obligé d'insérer contiendrait elle-même un délit, le garde des sceaux, qui était alors M. de Peyronnet, ne s'attacha qu'à ce premier argument; il « escamota » l'autre; et c'est ainsi que l'article 11 entra définitivement dans la loi.

Il s'écoula de longues années avant qu'un écrivain l'osât invoquer et prétendit s'attribuer le bénéfice d'une disposition qui n'avait été imaginée par son auteur que dans l'intérêt du « simple citoyen », et pour l'unique protection du « secret de la vie privée ».

reconnût à ses arrêts la force de la « chose jugée » ; comme si c'était enfin fermer la bouche aux auteurs mécontents ou paralyser leur plume entre leurs doigts, que d'écarter leur prose du journal où la critique a trouvé leurs vers mauvais. L'avocat de M. Dubout n'a pas non plus manqué de parler de la « liberté de la défense ; » et, véritablement, à l'entendre, mais surtout à le voir, comme il se démenait, M^e Gondinet, quels grands bras il faisait, de quels gestes il nous accablait, comme il suait et comme il soufflait ! vous eussiez dit que c'était nous qui avions traduit l'auteur de *Frédégonde* en police correctionnelle. « Qui êtes-vous, s'est-il à peu près écrié, vous qui prétendez ici nous imposer silence (il y avait trois heures qu'il parlait) ? et de quel droit voulez-vous nous faire taire (les vitres tremblaient du bruit de sa voix) ? En quel temps vivons-nous, et sous quel régime ? Sommes-nous en France, au xix^e siècle, à la fin du xix^e siècle, et pour qui nos grands-pères ont-ils pris la Bastille ? » Mais je laisse au lecteur, s'il y trouvait quelque agrément, cette rhétorique à développer ; et je restreins encore le vrai champ du débat. M^e Gondinet le sait bien, qu'on a toujours le droit de répondre à la critique ; et on en use tous les jours ; et j'en ai moi-même usé plus de vingt fois ; et je me propose d'en user le mois prochain. Il le sait bien, que dans vingt journaux, — sans compter la préface qu'il pouvait mettre à sa *Frédégonde*, — M. Dubout eût trouvé toute facilité d'épancher sa bile contre M. Jules Lemaitre et la *Revue des Deux Mondes*. Nous les lui eussions nous-mêmes indiqués, s'il ne les connaissait pas ! Mais ce qui est en discussion, il faut bien le dire puisqu'on a feint de l'ignorer, ce n'est pas le droit de penser autrement que moi, ni celui de me contredire, ni celui d'égayer le public à mes dépens : c'est le droit de répondre à une critique dans le journal où a paru cette critique ; c'est le droit de soutenir dans mon journal, en matière littéraire, une opinion contradictoire à la mienne ; et c'est le droit enfin, pour le premier venu, qui se sera fait imprimer n'importe où, d'être chez moi plus maître que moi-même.

Or, c'est bien là ce qu'il y a de grave, et de plus grave encore, on le voit tout de suite, pour une *Revue* que pour un *Journal*. Un journal paraît ordinairement tous les jours ; et il ne contient, ordinairement aussi, que des articles assez courts ; et, ordinairement, les douze colonnes de la critique théâtrale en sont aujourd'hui le plus long. Mais la longueur moyenne d'un article de *Revue* varie de seize à trente-deux pages, et une *Revue* ne paraît guère que tous les huit jours, tous les quinze jours, tous les mois, tous les deux mois. La pénalité qu'on m'in-

flige, en m'obligeant d'insérer soixante-quatre pages de réponse, — et c'est bien une pénalité, puisqu'on la prononce en police correctionnelle, — cette pénalité donc est bien autrement grave, elle m'atteint bien plus profondément qu'elle ne ferait un journal, dans mes intérêts, ou pour mieux dire encore, dans ma propriété même. Et comme, en général, on s'exprime avec plus de modération, pour une foule de raisons, dans un article de Revue que dans un article de journal, la faute la moins grave, en admettant qu'il y ait faute, se trouve ainsi frappée de la pénalité la plus forte.

D'habiles journalistes ont su tirer bon parti de cette bizarrerie de la loi. Ils n'entrent point en discussion ; ils ne se mettent pas en frais de raisonnemens ; ils injurient « sans phrases. » Et en effet, le moyen de « répondre » à une grossièreté ? mais le bel avantage, si l'on vous a traité de « cuistre, » ou de « simple idiot, » en deux mots, que de pouvoir étendre sa réponse au *double* de l'article ! Cette remarque, à elle seule, suffirait pour montrer ce qu'il y a de mal calculé dans la disposition du texte qui régit « le droit de réponse ». Point de réponse possible à une épithète simplement et formellement injurieuse ; et au contraire toute licence ou toute liberté contre une critique judicieuse et consciencieuse.

Faisons maintenant un pas de plus, et, puisqu'il en faut bien toujours venir à des pesées de mots, comme étant le seul moyen que les hommes aient trouvé jusqu'ici pour s'entendre, examinons un peu ce que c'est que « répondre » ?

Devant la 9^e Chambre du tribunal de la Seine, l'avocat de M. Dubout, — pour animer une plaidoirie dont la récitation du quatrième acte de *Frédégonde* fut le passage le plus divertissant, — a cru devoir, chemin faisant, me lancer quelques traits que je n'ai pas cru devoir, moi, prendre la peine de relever. Le tribunal n'avait plus le temps ! C'est aussi qu'ils étaient bien inoffensifs, et, depuis vingt ans ou un peu davantage que j'en ai contracté l'habitude, ils glissent, et n'entament plus l'épaisseur de mon indifférence. *Pate, non dolet !* M. Dubout m'en croira-t-il ? mais quand M. Zola lui-même invite publiquement la jeunesse des écoles à s'assembler pour me conspuer, et surtout pour m'empêcher de parler, je lui en veux bien moins de cette manière nouvelle d'entendre la « liberté », la « justice », et la « générosité » que d'avoir écrit *Rome* et d'écrire *Paris*. Si cependant j'étais moins philosophe, et, après avoir essuyé les plaisanteries de M^r Gondinet, si je le plaisantais à mon tour ? si je m'amusais ici de sa « littérature » ? de ses « portraits » ? de ses « citations » ? si je m'émerveillais

de tout ce qu'il a fait entrer d'inutilités dans sa plaidoirie? lequel de nous deux répondrait, au vrai sens du mot? et si M^e Gondinet n'était pas content de moi, se trouverait-il un tribunal en France qui lui permit d'invoquer contre moi le bénéfice du « droit de réponse »? Je parle, comme on l'entend bien, dans l'hypothèse où ma critique de sa plaidoirie ne contiendrait rien de plus vif que la critique de la *Frédégonde* de M. Dubout par M. Jules Lemaitre.

Prenons un autre cas. Supposons qu'un homme politique, un homme public, sénateur, ministre ou député, un conseiller général, un conseiller municipal, monte à une tribune, y prenne la parole et, deux ou trois heures durant, se donne librement carrière contre des hommes, contre des institutions ou des idées qui me sont chères. Ce n'est pas non plus, je pense, un cas imaginaire. Les noms se presseraient sous ma plume; et si je n'en cite aucun ici, c'est pour ménager au lecteur, qui n'en sera pas plus embarrassé que moi, le plaisir légitime d'y mettre ceux qu'il voudra lui-même. Journaliste ou chroniqueur, j'analyse et j'apprécie le discours de cet homme; j'oppose mes informations, mes raisons ou mes idées aux siennes; je lui reproche avec vivacité, — mettons même avec véhémence, — l'aérimonie de son langage, le mensonge de ses raisonnemens, la perfidie de ses intentions... Qui donc encore ici exercera le droit de réponse? Lui, le sénateur ou le député, si, pour avoir été « nommé ou désigné » dans mon article, il vient dans mon journal continuer son discours de la veille? ou moi, qui ne songeais pas à lui, qui n'y aurais peut-être jamais songé s'il ne m'avait provoqué, qui ne me souciais enfin ni de lui ni de sa fortune, qui ne m'en soucie même pas encore, en lui répondant, mais uniquement de ce que je crois être la justice et la vérité? Je ne songeais pas non plus à M. Dubout, et je ne lui avais pas demandé d'écrire une *Frédégonde*.

C'est un des argumens dont je me suis servi devant le tribunal de la Seine, et je ne sais ce que le tribunal en a pensé, puisqu'il ne l'a point dit dans son jugement, mais la plupart des journaux n'y ont semblé voir qu'une espèce de paradoxe, — et le dessein de faire assaut d'esprit avec M^e Gondinet. Je m'en serais bien gardé! Mais c'est qu'encore une fois tout le débat, ou plutôt toute l'équivoque est là, dans le sens qu'il convient de donner à ce mot même de « droit de réponse ». Le droit de réponse existe, il est écrit dans la loi; la jurisprudence n'admet pas qu'on le restreigne; et, ce sont ses propres expressions, elle ne veut pas que le juge « distingue là où la loi n'a pas distingué ». Voilà qui est entendu. Encore pourtant faut-il savoir quand une « ré-

ponse » est une « réponse » ; et, au contraire, quand elle n'en est pas une ! Il faut savoir qui a commencé ! Il faut savoir si, dès qu'un homme expose ou publie, c'est-à-dire dès qu'il se met en avant, sans en avoir été prié par personne, ce n'est pas nous qui, en le jugeant ou en l'appréciant, répondons à sa provocation ! Et c'est pourquoi, de dire que nous n'avons pas demandé, nous critiques, au dramaturge de faire jouer son drame, au romancier d'écrire son roman, au poète enfin d'imprimer ses vers, je ne sais pas si cela est plaisant dans la forme, paradoxal, ou « drôle », mais j'affirme qu'il n'y a rien de plus sérieux dans le fond.

Avouons-le donc loyalement : on n'écrit que pour être lu ; et on ne veut être lu que pour avoir des admirateurs, des approbateurs, des appréciateurs ou des juges de sa manière de sentir ou de penser ; et en vérité nous l'oublions trop aisément. S'il ne s'agissait que de réaliser notre rêve intérieur de beauté, comme le vont répétant quelques aimables dilettantes, — qui peuvent d'ailleurs être de vrais artistes, mais qui ne laissent pas de se moquer du monde, — nous écririons, nous peindrions pour nous, nous n'imprimerions pas, nous ne nous ferions pas jouer, nous n'exposerions pas, nous ne jouerions pas nous-mêmes, nous ne chanterions pas sur une scène. L'amour de la gloire, — et tout ce qui se peut envelopper de noble, mais quelquefois aussi d'assez mesquin sous ce nom, — si ce n'est pas le principal mobile qui pousse l'artiste à produire, voilà du moins celui qui le pousse à se produire.

Et plus tard, à la vérité, d'autres considérations se mêlent à cette impatience un peu vaine de provoquer la curiosité. Il n'est heureusement pas certain, — comme l'a dit quelque part Diderot, je crois, — que la première partie de la carrière d'un artiste ou d'un écrivain s'emploie à faire valoir son nom au moyen de ses ouvrages, et la seconde à faire valoir ses ouvrages au moyen de son nom. On en voit, et heureusement, qui deviennent plus difficiles pour eux-mêmes à mesure que, connaissant mieux les difficultés de l'art, ils se rendent mieux compte de leur impuissance ou de leur faiblesse. D'autres encore s'avisent que les mots exprimant des idées, et toute idée finissant par devenir un principe d'action, on ne saurait l'oublier sans manquer au premier devoir de l'écrivain. Mais, à cette intention plus noble, plus désintéressée surtout, quelque souci d'être approuvé, sinon applaudi, continue de se mêler toujours, puisqu'aussi bien il se mêlait l'ardeur de prosélytisme d'un Pascal. Je ne parle pas de ceux qui ne voient dans leur talent qu'un instrument de fortune, et qui font du « roman »

ou du « drame » comme on fait des bottes ou de la menuiserie. On remarquera seulement que ceux-là mêmes ne peuvent atteindre la fortune que par l'intermédiaire de la « notoriété ». Tout artiste ou tout écrivain nous provoque donc d'abord à le juger, ou, pour mieux dire encore, il passe avec nous, en exposant son œuvre, une espèce de contrat ou de convention qui devient aussitôt la loi de nos rapports réciproques.

Appuyons un peu là-dessus, car, comme on l'a fait justement observer, « les conventions étant la loi des parties », il y a là peut-être un moyen juridique d'interpréter l'article 13 de la loi de 1881 dans un sens conforme à la nature des choses. Ce que tout auteur sollicite, c'est l'opinion du public sur son livre, et, dans le temps où nous vivons on pourrait dire : sur sa personne. La question d'argent ne vient qu'en second lieu, puisqu'on en voit qui paient, et qui vendraient au besoin leur chemise pour se faire imprimer. Ce qu'ils veulent, c'est donc du bruit autour de leur nom. Mais si ce bruit n'est pas celui qu'ils avaient attendu, de quel droit viendraient-ils dénoncer le contrat ? De quel droit, car c'est bien ainsi que la question se pose, obtiendraient-ils qu'on me frappe, et qu'on m'atteigne jusque dans mes intérêts matériels, pour avoir loyalement exécuté la partie de la convention qui m'incombait ? « Vous avez été bien sévère pour un tel, disais-je un jour à cet érudit et à ce critique respecté entre tous qui était Fustel de Coulanges ; et il me répondait : — Oui, je l'ai regretté, je le regrette encore, mais c'est lui qui m'avait demandé de parler de son livre. » Et en effet, nous demander de parler d'un livre, c'est nous demander d'en dire la vérité, ce que nous croyons du moins être la vérité ; et qui soutiendra que l'inconnu qui m'envoie son livre ne me demande pas d'en parler ? A plus forte raison, l'auteur dramatique, et parmi les auteurs dramatiques, celui qui se fait jouer sur une scène subventionnée ?

Il n'y avait pas de doute autrefois sur ce point, et, tout considéré, je ne pense pas qu' y en ait davantage aujourd'hui. C'est en vain que certains auteurs invoquent la question d'argent, et se plaignent qu'on gêne leur commerce. Leur commerce leur importe moins qu'ils ne le disent, qu'ils ne le croient eux-mêmes ; ils se calomnient quand ils disent le contraire ; et c'est toujours, et avant tout, d'éloges ou d'admiration qu'ils sont avides.

Mais quand la critique, en leur enlevant des applaudissemens, leur enlèverait aussi des « cliens », est-ce que ce ne serait pas encore son droit : je veux dire est-ce qu'elle ne l'exercerait pas dans les termes du

contrat? S'il me paraît qu'un livre est mauvais ou dangereux, quelle raison ai-je d'en favoriser le cours, ne fût-ce que par mon silence? Et tandis que, comme journaliste ou comme critique, j'aurais le droit de m'expliquer sur tout ce qui se passe, quel est ce privilège que réclament ici l'auteur dramatique ou le romancier? La production littéraire deviendrait ainsi la seule que tout le monde aurait la liberté de juger, — à l'exception du critique, c'est-à-dire du « littérateur », — et seuls de tous les hommes, ceux qui fondent leur espoir de fortune sur la publicité de leur nom ne relèveraient pas de la publicité! Je pourrais dire à l'homme politique : votre [politique est mauvaise]; à l'avocat : votre plaidoirie était mauvaise; au négociant : votre marchandise est mauvaise; mais

On sera ridicule. et je n'oserai rire !]

et ceux-là seuls seront à l'abri de tout reproche de sottise, d'impuissance ou de médiocrité, qui n'ont agi que pour essayer de faire admirer leur esprit!

Encore l'homme politique ou l'avocat dont je parlais peuvent-ils nous opposer les exigences de leur devoir professionnel. L'intérêt du client, le droit de la défense, la cause de la justice et de l'équité, telles sont les raisons, et les raisons très fortes, que l'avocat peut toujours faire valoir; et elles sont presque d'ordre public. C'est la justification des libertés que les avocats se donnent, et qu'on dit qui sont quelquefois excessives; — ou du moins c'en est l'excuse. Les hommes ont posé en principe que, la justice étant le premier des biens, l'intention seule de la rendre permettait de passer outre à plus d'une considération. Et l'homme politique, de son côté, peut arguer, aussi lui, de ses intentions et de son rôle. Lui aussi, comme l'avocat, il représente autre chose, et quelque chose de plus que lui-même, ses électeurs, par exemple, leurs vœux, leurs idées, leurs intérêts. Mais l'auteur dramatique, mais le poète, mais le romancier, de qui tiennent-ils leur mandat? ou leur mission? et s'ils ne les tiennent que d'eux-mêmes, et d'eux seuls, comment échapperaient-ils à ce jugement d'une opinion qu'ils ont eux-mêmes provoquée? Il se peut que l'on soit avocat ou homme politique à son corps défendant, pour une foule de raisons qui n'ont rien de commun avec la vanité personnelle. Mais qui fut jamais obligé, ce qui s'appelle obligé, d'écrire des romans ou des drames? C'est une clause encore du contrat que les auteurs ont passé avec l'opinion : ils sont tenus de tout accepter d'elle, comme n'ayant rien attendu que d'elle, et je veux

bien après cela que la critique ne soit pas toute l'opinion, mais il semble bien qu'elle en fasse partie.

Dès que l'impression fait éclore un poète
 Il est esclave né de quiconque l'achète;
 Il se soumet lui-même aux caprices d'autrui
 Et ses écrits tout seuls doivent parler pour lui.

Ai-je besoin d'insister? et ne voit-on pas clairement ce qu'il y a d'abusif à se réclamer du « droit de réponse » en matière de critique littéraire? et si la lettre de la loi le permet, n'est-il pas évident que c'est le cas, ou jamais, de la vivifier par l'esprit?

En réalité, le « droit de réponse » n'a pas été inscrit dans la loi pour procurer à une espèce d'hommes qui ne vit que de publicité les moyens de profiter de cette publicité, quand par hasard on y trouve son compte, et inversement, d'en venir entraver la libre expression, quand les inconvénients de cette publicité se font voir. On ne joue pas, si l'on ne sait pas perdre! Ce que le législateur a uniquement voulu protéger, c'est la vie privée, c'est l'honneur du citoyen, c'est la dignité de la polémique, c'est la vérité des faits. « Répondre », au vrai sens de la loi, c'est redresser une allégation fautive; c'est repousser une imputation injurieuse; c'est interdire à un journaliste indiscret de se mêler de ce qui ne le regarde pas. Et comme il peut arriver, comme il arrive tous les jours, — nous en convenons avec tristesse, — qu'on articule des faits imaginaires, ou qu'on injurie des adversaires, ou qu'on donne à une opinion littéraire, philosophique, politique, un air d'agression personnelle, il se peut qu'à propos de critique dramatique ou littéraire, un auteur ou un artiste ait vraiment le droit et le devoir même de « répondre ». Mais, en dehors de ces trois cas, qui sont faciles à déterminer en termes généraux, et dont on pourrait abandonner sans difficulté les applications particulières à la sagesse des tribunaux, c'est la liberté même de la critique et de la presse qui est engagée dans l'affaire du « droit de réponse ».

La critique n'est plus libre, s'il lui est interdit de blâmer; et c'est manifestement ce qui lui est interdit, dès que le fait seul d'avoir « nommé ou désigné », sans le louer, un écrivain ou un artiste confère à celui-ci le droit de répondre, — entendez dans le même journal, — et de s'ériger ainsi en souverain juge de sa propre cause. Tel qu'il est défini par la loi, le droit de réponse est une pénalité; et ceci est contre tous les principes, ou du moins contre toute justice : premièrement qu'une pénalité soit infligée par la partie plaignante; et secondement qu'il y ait matière à une pénalité là où il n'y a point de faute. Quelle

faute y a-t-il, dans le sens juridique du mot, à exprimer modérément une opinion qu'en fait on vous a sollicité de donner?

Je dis « modérément » ; sur quoi peut-être objectera-t-on qu'aux yeux de l'artiste ou de l'écrivain une opinion défavorable n'est jamais une opinion « modérée » : l'éloge seul est toujours modéré ! Mais on se trompe. Si vive que soit la critique d'un livre ou d'une œuvre, — je dis dans les termes, — elle est modérée du moment que l'expression n'en a rien qui soit personnel à l'auteur de cette œuvre ou de ce livre. Et à quel signe reconnaît-on qu'elle n'a rien de personnel à l'auteur ? L'épreuve en est facile à faire. Changez seulement le nom, et au lieu d'être de M. Dubout, supposez que *Frédégonde* soit de M. Dubois ou de M. Dupont. S'il n'y a pas un seul mot à changer dans l'article, M. Dubout a le droit d'être mécontent, mais non pas celui de se plaindre, et encore moins celui de nous répondre. On n'a vu en lui que l'auteur de son œuvre. Et son œuvre nous appartient, comme à tout le monde, aussitôt qu'étant détachée pour ainsi dire de lui-même, elle est devenue publique, en paraissant sur la scène ou chez le libraire. Voilà le principe qu'il faut que l'on maintienne, dans l'intérêt de tout le monde : — dans l'intérêt du public, du spectateur ou du lecteur, dont l'opinion a quelquefois besoin d'être guidée ; — dans l'intérêt de la critique, dont nous avons négligé de faire observer dans cette discussion qu'étant elle-même ou pouvant être œuvre d'art, ses droits sont égaux sans doute à ceux du roman ou du drame ; — et dans l'intérêt des auteurs enfin, qui ne sauraient se passer d'être défendus contre la médiocrité. Tout éloge qu'on fait de Pradon n'est-il pas un outrage à Racine ? et toute admiration qu'on exprime pour *les Bourgeois de Molinchart* ou *le Vicomte de Bragelonne* est un vol que l'on fait à l'auteur de *la Comédie humaine*.

C'est pourquoi, d'une manière générale, — et pourvu que, dans l'état de la jurisprudence, un tel vœu n'ait rien d'incompatible avec le système de nos lois, — nous demandons que, lors les trois cas d'*Injure caractérisée*, d'*Erreur matérielle*, ou d'*Articulation relative à la vie privée*, les tribunaux soient laissés maîtres de juger, en toute autre occasion, s'il y a lieu d'accorder ou de refuser à une personne publique, nommée ou désignée dans un article donné, le bénéfice du « droit de réponse. »

Ils n'en sont pas actuellement les maîtres ; et, sans avoir besoin d'en chercher un autre exemple que celui de l'affaire Dubout, nous l'avons dit, si la « réponse » de l'auteur de *Frédégonde* n'avait pas été presque aussi mal conçue que son mélodrame, nous aurions vraisemblable-

ment perdu notre procès. Mais, puisqu'en maintenant le principe du droit de réponse, et en le proclamant « général et absolu, » — ce sont là les termes qui lient la liberté des tribunaux, — la jurisprudence admet qu'on y déroge au moins dans quatre cas, nous demandons qu'une jurisprudence plus large, plus libérale, et surtout plus conforme à la nature des choses, permette qu'on déroge au principe en d'autres cas encore, et à vrai dire aussi souvent qu'il y en aura des motifs suffisants dans les faits de la cause. Un journal ou une Revue peuvent refuser d'insérer une réponse jugée contraire à l'ordre public, aux bonnes mœurs, à l'intérêt des tiers, à l'honneur du journaliste: nous demandons qu'ils puissent refuser de l'insérer toutes les fois qu'en se produisant en public, celui qui prétend répondre aura lui-même provoqué la critique, — et ce sera justice.

Nous demandons aussi qu'on donne aux tribunaux le droit de limiter la longueur des réponses, tout le monde sentant bien que la critique ou l'analyse la plus longue étant ordinairement la plus consciencieuse, l'écrivain et la publication seraient le plus grièvement frappés qui justement auraient traité l'œuvre avec le plus de scrupules et de modération. On ne dispose en notre temps que de peu de place pour les Mérovingiens!

Que si maintenant cette réforme de la jurisprudence ne saurait s'accorder avec le texte de la loi, ou si l'on se défie de la compétence littéraire des tribunaux, alors c'est la loi que nous demandons qu'on change: et, de quelque hostilité que le pouvoir politique soit naturellement animé contre la presse, nous espérons bien que nous y arriverons.

Le moyen en sera très simple. Il suffira de dire que le droit de réponse n'a pas de lieu d'être « en matière de critique littéraire, artistique ou scientifique (1): » quoique d'ailleurs on puisse, dans un article littéraire, artistique ou scientifique, se servir de mots ou formuler des imputations qui donnent ouverture au droit de réponse. Et je ne dis pas que la distinction ne soit quelquefois extrêmement délicate à faire! Un auteur mécontent découvrira toujours dans un article auquel il prétendra répondre une « intention de lui nuire »; et sans doute elle y sera! Boileau a positivement eu l'intention de nuire à Chapelain, comme avant lui Chapelain l'avait eue de nuire à Corneille. Question

(1) Nous ne faisons d'ailleurs, dans ce paragraphe, que commenter l'avis exprimé par M. Fabreguettes, dans son *Traité des Infractions de la Parole, de l'Écriture et de la Presse*, t. I, p. 183-184; Paris, 1884, Chevalier Marescq, éditeur.

M. Fabreguettes est conseiller à la Cour de cassation.

de mesure et d'appréciation! Mais je voudrais bien savoir quelle est dans nos Codes, ou dans les autres, la loi qui s'applique d'elle-même, automatiquement, pour ainsi dire, sans délibération ni distinction d'espèce ou de fait; et je voudrais savoir aussi pourquoi nous avons des juges? Il m'a toujours paru que c'était principalement pour opérer, en chaque cas, ce genre de distinctions, et pour tempérer, par des « attendus » ou des « considérans » judiciaires, ce que l'application littérale du texte aurait sans eux de brutal et d'inique.

Pour nous, si l'affaire Dubout devenait l'occasion de cette réforme de la loi sur le droit de réponse, nous ne nous plaindriions pas du léger ennui que nous procura *Frédégonde*, — à entendre! — et même nous nous en réjouirions. M. Dubout s'en réjouirait lui-même, ou plutôt il en est, il doit en être déjà tout réjoui, si, quelque espoir de célébrité qu'il eût pu fonder sur le succès de son mélodrame, il ne s'était pas sans doute attendu que sa chute ferait pour sa renommée plus ou autant que cent représentations. Le voilà logé maintenant dans un coin de l'histoire littéraire! en passe de devenir un jour une matière à dissertations de licence ou d'agrégation! On proposera le sujet suivant : « En 1897, Jules Lemaitre ayant assez mal traité la *Frédégonde* de M. Dubout, celui-ci prétendit répondre à son critique. — Vous ferez la réponse de M. Dubout. » Et pour qu'enfin tout ce mélodrame se termine en vaudeville, un sort malicieux aura voulu, dans cette affaire, que le plus malheureux des trois ce fût l'avocat Gondinet.

F. BRUNETIÈRE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 janvier.

Les Chambres viennent de rentrer en session, après quelques semaines de congé qui ne paraissent pas avoir sensiblement modifié l'état des esprits. La réélection de l'ancien bureau au Palais-Bourbon montre que chaque parti est resté sur ses positions. Pendant les vacances, quelques discours ont été prononcés en province, mais ils ont eu un médiocre retentissement, et c'est en vain qu'on y chercherait une indication nouvelle. S'il fallait les prendre au pied de la lettre, et juger de même les articles de journaux qui les ont commentés, on pourrait croire à une sorte de scission entre les radicaux et les socialistes. On les a vus, à la Chambre, marcher d'accord et se prêter le plus souvent un appui mutuel. Le ministère Bourgeois n'a vécu l'espace d'un semestre que grâce au concours dévoué, aveugle, sans critique, du parti socialiste. Jamais solidarité plus étroite ne s'était établie entre deux groupes voisins. Sur le terrain électoral, la tactique ne paraît pas devoir être tout à fait la même.

Radicaux et socialistes aiment mieux évidemment suivre leurs chances séparées, sauf à se réunir ensuite, comme ils l'ont déjà fait, s'ils ont l'espoir de constituer une majorité dans la Chambre prochaine. Les radicaux surtout ont le sentiment qu'une intimité trop affichée avec les socialistes ne pourrait que leur nuire devant les électeurs. Le principe de la propriété individuelle est si profondément ancré dans les esprits qu'il est dangereux de vouloir, ou seulement de paraître y porter atteinte. Quant aux socialistes d'aujourd'hui, ils ne sont pas les théoriciens d'autrefois. En dépit des dissidences qui se sont manifestées parmi eux au congrès de Londres, ils ne visent à rien moins qu'à s'emparer du pouvoir, et ils se proposent d'y parvenir par les voies légales. Cela ne veut pas dire qu'ils ne seraient pas prêts à recourir à d'autres moyens, le jour où ceux-là leur échapperaient. Ils n'ont aucun respect pour la légalité, considérée en elle-même. Mais ils espèrent parvenir un jour à la mettre de leur

côté, tant M. Jaurès compte sur l'efficacité de sa rhétorique, M. Millerand sur celle de sa dialectique, et M. Jules Guesde sur celle de sa métaphysique. Les radicaux y comptent moins. S'ils croyaient à l'avènement prochain du socialisme, qui les empêcherait, sur le terrain électoral, de tendre la main aux adeptes du parti? Ce ne serait pas un scrupule de conscience, ni même une répugnance doctrinale, puisqu'ils n'ont pas éprouvé ces scrupules à la Chambre. Ce qu'ils ont fait au Palais-Bourbon, ils pourraient le faire ailleurs. Au surplus, nous ne sommes pas bien sûrs qu'ils ne le fassent pas, sur tel ou tel point du territoire, s'ils y trouvent quelque intérêt. En attendant, on échange les propos les plus aigres. M. Bourgeois n'hésite pas à condamner le collectivisme et à prendre la défense de la propriété individuelle; les collectivistes lui répondent en l'accusant d'avoir montré, au cours de son ministère, et encore plus au moment de sa chute, la plus coupable faiblesse de caractère, et d'avoir finalement commis une trahison véritable. Un député socialiste de Marseille, M. Carnaud, a tenu à Perpignan une réunion publique où s'étaient rendus tous les radicaux de la région. Ils se faisaient d'avance un plaisir d'entendre dire du mal de M. Méline et de ses collègues. Quelle n'a pas été leur surprise dès les premières paroles de M. Carnaud? L'orateur marseillais, au lieu d'attaquer M. Méline, s'est acharné contre M. Bourgeois. Les radicaux indignés ont quitté la salle en faisant claquer les portes. Ailleurs, la bataille est restée indécise entre radicaux et socialistes, mais il y a eu bataille. C'est à peine si M. Lockroy a pu se faire entendre à Romans. Les socialistes lui demandaient ce qu'il avait fait pour les prolétaires pendant sa dernière incarnation ministérielle. La discorde est donc au camp d'Agramant : se maintiendra-t-elle jusqu'aux élections?

Car il n'est plus question d'autre chose. La Chambre se survit; on n'en attend plus rien, on se demande même si elle votera le budget. L'opposition fera tout son possible pour l'en empêcher. Elle a déjà montré son habileté obstructionniste pendant les deux derniers mois, et tout porte à croire qu'elle se surpassera encore pendant les deux mois prochains. Se rappelle-t-on le débat de la discussion du budget? Il avait été si facile et si rapide que l'optimisme était à l'ordre du jour. Le gouvernement parlait avec le plus grand sérieux de faire voter en janvier et février un certain nombre de lois d'affaires que le pays attend avec impatience. Nous nous sommes défiés de ces premières apparences; nous avons émis des doutes sur une sagesse qui paraissait trop grande pour être durable; l'événement nous a donné raison. L'opposition n'a pas tardé, en effet, à reprendre son rôle naturel, qui

est de tout empêcher, de tout entraver, de tout retarder, et jamais elle ne l'avait mieux joué. Quant à la majorité, elle a donné le spectacle le plus décourageant, laissant tout faire, tout dire, tout redire, sans jamais montrer la moindre impatience, comme si vraiment elle s'était crue éternelle.

Et pourtant elle était à la veille de mourir. Nous souhaitons qu'elle renaisse, mais avec un peu plus de virilité. Toutes les critiques, et combien justes ! qui ont été adressées à la Chambre ont glissé sur elle sans pénétrer jusqu'à sa volonté. Elle n'a pas eu, même un moment, l'idée de réformer des mœurs parlementaires universellement condamnées. Ce sera, dit-on, l'œuvre de la Chambre prochaine ; mais aura-t-elle le courage moral de l'accomplir ? Si elle ne prend pas, dès la première minute, des mesures énergiques pour assurer l'efficacité des travaux, pour garantir ses débats contre des intrusions parasites, pour leur donner une direction ferme et constante, elle fera moins encore que la Chambre actuelle. Le mal dont nous souffrons s'aggravera par sa nature même, car il tient à un défaut de caractère. Le parti modéré ne promet pas au pays de grandes réformes, que le pays d'ailleurs ne demande pas ; mais il doit du moins réaliser celles qu'il promet. Les radicaux et les socialistes, qui ne parlent qu'à l'imagination, peuvent annoncer longtemps des réformes sans les faire. M. Jaurès déclare avec modestie qu'il lui faut dix ans avant d'entamer à fond la réalisation de son vaste programme. Les modérés, promettant moins, doivent tenir davantage, et donner plus vite. Ils devront avant tout, s'ils ont la majorité dans la Chambre de demain, chercher et trouver les moyens d'échapper à l'obstruction systématique de la minorité. Cette réforme est la plus indispensable et la plus urgente, puisqu'elle est la condition de toutes les autres. L'avenir, l'existence peut-être du gouvernement parlementaire, y sont attachés. Les choses ne pourraient pas marcher longtemps encore comme elles le font, sans provoquer dans le pays le désenchantement et le découragement dont, plusieurs fois déjà, des aventuriers ont profité. Le ministère Méline, par sa bonne tenue générale, par sa modération, par sa tolérance, a rassuré beaucoup d'esprits ; mais il a ajourné le péril plutôt qu'il ne l'a supprimé. C'est un ministère de transition, et il faut désirer qu'il nous mène à quelque chose. Il a préparé l'œuvre, il ne l'a pas accomplie ; soit dit sans lui adresser de reproche, car il a fait tout ce qu'on pouvait faire avec la Chambre qui s'achève, et avec les habitudes qu'elle avait contractées.

Non pas que la Chambre, comme on l'a répété souvent et injuste-

ment, ait été ingouvernable. On a dit qu'elle n'avait pas de majorité. Elle en avait une, au contraire, et il serait difficile de le nier aujourd'hui, puisque voilà vingt mois et plus qu'elle soutient le ministère Méline; mais la vérité, — peut-être ressemble-t-elle à un paradoxe, — est que cette Chambre a été merveilleusement ministérielle. On pourrait presque démontrer qu'elle n'a renversé aucun ministère. La plupart de ceux qui se sont succédé depuis les élections de 1893, s'en sont allés d'eux-mêmes sans qu'on ait bien su pourquoi, et ils ont manqué à la Chambre plus que la Chambre ne leur a manqué. Seul, le ministère Bourgeois a été mis en minorité avec obstination, mais par le Sénat. La Chambre, qui le supportait avec impatience, n'a pas osé le renverser de ses propres mains. Ce serait une histoire curieuse à faire que celle des quatre ou cinq derniers cabinets. Le premier avait pour chef M. Charles Dupuy; il avait présidé aux élections. Dès l'ouverture de la Chambre, M. Dupuy a lu une déclaration ministérielle qui a été couverte d'applaudissemens. Mais on savait qu'une harmonie parfaite ne régnait pas entre les ministres, et qu'une crise intérieure, qui n'avait pas encore eu le temps de se dénouer, avait déjà rompu l'homogénéité du cabinet. Plusieurs ministres avaient annoncé dans les couloirs qu'ils étaient démissionnaires. Il en résultait une situation fautive, et dont la fausseté est apparue si évidente que M. Dupuy s'est laissé choir sans qu'aucun vote ait été émis contre lui. Il n'a pas été victime d'une interpellation: tout au contraire, il est parti parce que l'extrême gauche refusait de l'interpeller, n'étant pas bien sûre, disait-elle, qu'il fût encore en vie. Il s'est empressé de partager ce doute. M. Dupuy avait si bien conservé sa confiance que, le lendemain de sa chute, ou plutôt de sa démission spontanée, la Chambre l'a choisi pour président. M. Casimir-Perier lui a succédé, et a gouverné six mois avec beaucoup d'éclat. Tout d'un coup, à propos d'une interpellation spéciale, où le ministre des travaux publics était seul en cause et où lui-même n'avait pas ouvert la bouche, il s'est retiré. Rien ne l'y obligeait: il avait été battu aussi peu que possible, sur une simple question de priorité donnée à un ordre du jour. M. Dupuy est alors descendu du fauteuil de la présidence de la Chambre pour reprendre la présidence du Conseil, et la Chambre a manifesté sa fidélité à M. Casimir-Perier, comme elle l'avait manifestée quelque temps auparavant à M. Dupuy, en l'appelant à son tour à la direction de ses travaux. Pourquoi M. Dupuy, redevenu premier ministre, a-t-il cessé de l'être, au bout de quelques mois? A coup sûr, ce n'a pas été la faute du parlement. On

n'a pas oublié des circonstances aussi extraordinaires. Dans un conflit judiciaire entre les compagnies de chemins de fer et l'État, le Conseil d'État a donné raison aux compagnies. Le ministre des travaux publics s'est cru atteint : en tout cas, le coup ne lui avait pas été porté au Palais-Bourbon. On n'avait pas imaginé jusqu'à ce jour que le Conseil d'État, à la manière d'une troisième Chambre, pouvait renverser les ministres. Quoi qu'il en soit, M. Barthou a donné sa démission. Alors l'épidémie a pris, en quelques heures, des proportions gigantesques. Un second ministre ayant donné sa démission, le président du Conseil l'a imité; tous ses collègues ont naturellement fait de même, et quand M. Dupuy a apporté ces démissions collectives à M. le Président de la République, celui-ci n'a pas pu les recevoir parce qu'il venait précisément de donner la sienne. Voilà certes, une crise dont la Chambre est innocente! Elle voyait tout l'échafaudage gouvernemental s'écrouler sur sa tête, sans qu'elle y fût pour rien. Il ne s'agissait plus que de réparer le mal, on l'a réparé. M. Ribot a été appelé à la présidence du Conseil : pourquoi l'a-t-il abandonnée quelque six mois plus tard? La veille de son départ, il avait eu, à propos de la grève de Carmaux, un très grand succès parlementaire. Mais la question des chemins de fer du Sud s'est présentée sous la forme d'une interpellation, interpellation à laquelle personne à ce moment ne paraissait attacher d'importance et qui, de part et d'autre, a été conduite mollement. Elle n'en a pas moins déterminé la chute du ministère, au milieu d'une surprise générale. Tous ces ministres se déclaraient morts dès qu'ils avaient reçu une égratignure. Alors est venu le cabinet Bourgeois. Pourquoi? Est-ce que la majorité de la Chambre avait changé de place? Est-ce que, du centre, elle était passée à gauche? Point du tout : ce sont les modérés qui ont voulu faire l'expérience d'un ministère radical. Il fallait, disaient-ils, en passer par là. Pour être plus sûrs d'y passer, ils ont tous conseillé à M. le Président de la République de faire appeler M. Bourgeois. Celui-ci a parfaitement compris qu'il prenait le pouvoir dans des conditions peu favorables; néanmoins il s'est exécuté. On n'a pas oublié le reste; l'histoire en est encore trop récente. Mais celle que nous venons de rappeler ne montre-t-elle pas qu'on a tort d'accuser la Chambre de 1893 d'avoir manqué d'une majorité stable, et de n'avoir pas pu assurer dès lors la stabilité gouvernementale? Elle a mérité d'autres reproches, non pas celui-là.

Elle a mérité plutôt le reproche d'inertie et de mollesse que celui d'activité intempérante et désordonnée. Elle s'est trop facilement laissé

faire la loi par les partis de gauche et d'extrême gauche, qui, par la manière dont ils sont intervenus dans ses débats, ont pris l'habitude de les diriger. On devine comment ils s'en sont acquittés. Ils n'ont rien négligé de ce qui pouvait mettre leur éloquence en valeur, sans songer peut-être qu'il n'est rien dont un pays se fatigue plus rapidement que de l'éloquence. Il attend des résultats pratiques, et on lui donne des discours. Tous ces discours sont venus, d'ailleurs, soit de l'opposition, soit du gouvernement. Quant à la majorité, elle dirait volontiers comme le personnage des *Plaideurs* : « Moi, je suis l'assemblée. » Elle est le spectateur au parterre. Elle est là pour écouter, pour entendre, pour voter quand tous les orateurs ont fini ; mais elle-même ne parle pas, et cela n'est pas sans inconvénients. On dira peut-être que, si elle parlait, il y aurait des discours de plus, et qu'il y en a déjà bien assez : cela n'est pas absolument vrai. Il faut bien qu'il y ait des discours ; la question est de savoir par qui ils seront prononcés. Pourquoi ne le sont-ils jamais, ou presque jamais, par des orateurs du centre ? Pourquoi la majorité est-elle muette ? Pourquoi ne soutient-elle le gouvernement que par ses votes, et semble-t-elle croire tout son devoir rempli lorsqu'elle a fait cela ? Elle reste juge du camp, au lieu de se regarder comme un des champions qui doivent y descendre et y faire figure. C'est aux ministres de se défendre : tant mieux s'ils se défendent bien, et tant pis s'ils se défendent mal ! Il en résulte, pour les ministres, un travail parlementaire qui les épuise, et, pour la majorité, une habitude de nonchalance, presque d'indifférence, qui l'engourdit. Beaucoup de forces restent sans emploi. Un parti qui n'agit pas, qui ne se défend pas, qui n'attaque pas, ne saurait exercer qu'une faible action sur le pays. On l'oublie, on le néglige, on croit qu'il n'existe plus. La minorité a tout l'honneur des séances auxquelles l'opinion s'attache, et, même battue, elle garde le mérite d'avoir parlé aux esprits, ou aux passions, et de les avoir remués. Comment, dans de telles conditions, le parti modéré pourrait-il se donner cette organisation forte et prête à l'action qu'une armée n'acquiert qu'en faisant campagne ? Aussi n'en a-t-il presque point. Il fait nombre, et voilà tout. Jamais une initiative puissante ne vient de lui : c'est à peine s'il soutient celle du ministère, et il l'encourage moins encore. On comprend, dès lors, avec quelle facilité il devient lui-même le jouet d'une opposition alerte, vive, entreprenante, violente, qui encombre les discussions de la Chambre et les accapare tout entières. La majorité, sûre, s'abandonne jusqu'au moment du scrutin. Et les discussions se

prolongent au point de s'éterniser. Aucune méthode n'y préside. L'ordre du jour, soumis une à improvisation continuelle sous prétexte que la Chambre en est toujours maîtresse, change d'une séance à l'autre. Les débats d'affaires tournent en interpellations, à propos de tout, à propos de rien. Le temps est gaspillé sans profit pour personne, excepté pour les partis qui ont intérêt à dire qu'on ne sait pas l'employer ou qu'on l'emploie mal, et que la majorité est incapable, stérile, impuissante. Le rendement de la machine est en disproportion prodigieuse avec l'effort qu'elle dépense, et même avec le bruit qu'elle fait, et qu'on n'écoute plus guère. C'est à cela surtout qu'il faudrait porter remède, et nous ne voyons pas qu'on s'en préoccupe beaucoup.

Les radicaux cherchent à tourner d'un autre côté les préoccupations de la majorité. A les entendre, la République est en danger, non pas pour les motifs que nous venons d'indiquer, mais parce qu'elle est livrée, par la faiblesse des uns et par la trahison des autres, aux influences cléricales et réactionnaires. On cherche un reproche à faire à M. Méline; on n'a encore trouvé que celui-là. Comme il ne gouverne pas avec les radicaux, on l'accuse de gouverner avec la droite, ou même pour la droite, à laquelle il fait, paraît-il, des concessions affligeantes. Le malheur est qu'on ne peut pas dire lesquelles : toutes les fois que la question a été portée à la tribune, elle est restée sans réponse. Il est certain que la droite n'attaquant plus aujourd'hui le gouvernement comme elle le faisait autrefois, les nécessités de la défense ne sont plus les mêmes. Bien que la pacification ne soit pas encore complète, elle a fait d'incontestables progrès. La lutte religieuse, qui a été pendant plusieurs années si ardente, s'est ralentie. La génération nouvelle ne partage pas les passions qui ont enfiévré la précédente; elle ne les comprend même plus très bien. Qu'on s'en réjouisse ou qu'on s'en afflige, c'est un fait qu'on ne saurait nier. Les générations se suivent et ne se ressemblent pas, ce qui est peut-être heureux, ne fût-ce que pour enlever à l'histoire une ennuyeuse monotonie. Les intérêts qui s'emparent des esprits ne sont plus les mêmes après un quart de siècle. Les dangers n'apparaissent pas éternellement du même côté. A coup sûr le fameux mot : « Le cléricanisme, voilà l'ennemi ! » provoquerait aujourd'hui encore plus d'étonnement que jadis il n'a soulevé de colères. Il en est de même du péril royaliste ou impérialiste. Pendant plusieurs années, la République a dû lutter pour l'existence; personne ne la menaçait plus aujourd'hui, et l'héritier de nos rois, dans une lettre récente, la première lettre d'homme fait qu'il

ait écrite, conseille à ses amis de mettre avant tout l'intérêt de la patrie. Il est toujours, cela va sans dire, le représentant d'un principe auquel il a le devoir de croire et de rester fidèle, mais il n'en fait plus la seule, ni même la principale règle de conduite de ses partisans. Soit lassitude, soit intelligence plus élevée des besoins actuels du pays, la tendance à l'apaisement sur les questions purement politiques est générale. D'autres problèmes sont posés; les anciens sont résolus ou ajournés, comme on voudra; mais ils n'exercent plus sur des imaginations cette prise directe, qui était encore si puissante il y a quelques années. On se sent dans une atmosphère transformée.

Cela fait le désespoir des radicaux encore plus que des socialistes. Les socialistes ont ou croient avoir des vues nouvelles; ils ont de grandes conceptions; ils ont un programme séduisant; ils ne promettent rien moins que le paradis terrestre. Aussi ne craignent-ils pas de passer inaperçus, ni de rencontrer l'inattention. Il n'en est pas de même des radicaux. Produits d'une situation qui n'existe plus, ils se sentent mal à l'aise dans celle d'aujourd'hui. L'air respirable leur manque. Leur ancien programme se composait d'armes de guerre contre des dangers dont on a cessé d'avoir peur, ou du moins qu'on ne regarde plus comme imminens. Aussi leurs efforts sont-ils grands pour y faire croire encore, et pour les présenter comme plus redoutables que jamais, d'autant plus inquiétans qu'ils sont mieux déguisés et qu'on les aperçoit moins. Les discours de leurs chefs sont à ce point de vue instructifs, et même récréatifs. Comment ne pas s'amuser en voyant un homme aussi intelligent que M. Bourgeois agiter aux yeux des provinciaux des épouvantails auxquels il ne peut pas croire lui-même, et comparer la situation actuelle à celle d'il y a vingt ans? C'est, paraît-il, un autre Seize Mai que fait M. Méline, avec M. Félix Faure à la place du maréchal de Mac-Mahon. En vérité, ces contes à dormir debout sont-ils pris au sérieux quelque part? Dans les conversations moins retentissantes, celles que l'on tient par exemple dans les couloirs, le ton change, le fond est le même. La complainte des radicaux est plus gémissante, mais elle se propose toujours le même objet. On veut bien reconnaître la bonne foi de l'homme du centre, qui soutient le ministre Méline dans les meilleures intentions du monde, mais on lui prédit un triste réveil. A mesure que la réaction désarme, on la lui présente comme plus dangereuse, et déjà à demi victorieuse: elle le sera demain tout à fait! Des républicains, animés de sentimens à coup sûr honorables, puisqu'ils ont pour objet l'apaisement et la concorde, ne s'aperçoivent pas qu'on abuse de leur simplicité pour les conduire

beaucoup plus loin qu'ils ne veulent, et qu'ils ne croient aller. Quelle sera leur surprise et leur douleur lorsqu'ils s'apercevront du chemin parcouru, et qu'ils se trouveront entourés d'ennemis! Déjà l'Église étend sa main souple et impérieuse sur le domaine qui appartient à César. Déjà la réaction pénètre avec elle dans la place que nos pères avaient si bien gardée. Il y a là une grande conspiration : aveugle qui ne le voit pas! Les radicaux la voient et ils la dénoncent, tantôt avec une épouvante tapageuse, tantôt avec des accents plaintifs. Ils annoncent que les élections prochaines amèneront à la Chambre une majorité cléricale et réactionnaire, devant laquelle les vrais républicains se verront obligés à une concentration de toutes leurs forces plus étroite que jamais. Cette dernière perspective ne devrait pourtant pas leur déplaire.

C'est ainsi que la campagne électorale se prépare, ou plutôt se poursuit, car elle est déjà commencée. Il faut sans doute en conclure que les radicaux n'ont pas une plate-forme dont la solidité leur paraisse à toute épreuve. L'impôt sur le revenu ne leur suffit plus, et, en effet, il a perdu quelque peu de son action sur les masses populaires. M. Doumer a emporté en Extrême-Orient le secret de s'en servir pour les agiter : depuis son départ, le prestige en a sensiblement diminué. Cet impôt semblait être le lien des radicaux et des socialistes. Entre des mains adroites, il aurait pu servir de base commune aux programmes des uns et des autres, et devenir le point de ralliement accepté par tous. Peut-être en sera-t-il ainsi, en fin de compte. Pour le moment, nous l'avons dit, radicaux et socialistes s'en vont dans des sens différens, sauf à se retrouver plus tard. Les socialistes annoncent volontiers de grandes conquêtes; ils se disent sûrs de revenir à la Chambre future en nombre très augmenté. Les radicaux montrent moins de confiance, ce qui est naturel, puisque leur tactique est de faire peur aux républicains sur les dangers que court la République. Mais ils ne doutent pas que les éliminations du suffrage universel ne portent de préférence sur les modérés. Ces prédictions sont, de part et d'autre, trop intéressées pour qu'on y ajoute une grande confiance, et, pour le même motif, nous nous dispenserons d'en faire. Personne ne peut dire ce que sera la Chambre de 1898. Celle d'aujourd'hui, à l'ouverture de sa session, le 11 janvier, a eu pour président d'âge un radical de vieille roche, M. Boyssset. Il n'a pas présenté la situation en beau, oh non! cependant, il a annoncé à ses collègues, — est-ce un vœu de jour de l'an? — que la plupart d'entre eux conserveraient leurs sièges. Et peut-être a-t-il raison. Malgré l'ardeur qu'on lui attribue d'avance, la

lutte qui va s'ouvrir ne modifiera probablement pas beaucoup la composition du personnel politique ; mais les mêmes personnes pourraient revenir avec le ferme propos de ne pas retomber dans l'ornière du passé. Nous avons dit les maux qui ont pesé sur la Chambre actuelle, et qui, malgré sa bonne volonté, l'ont condamnée à ne faire qu'une très petite partie de la tâche qui lui avait été assignée. La Chambre prochaine sera-t-elle plus heureuse ? Cela dépendra d'elle en très grande partie. Il faut lui souhaiter pourtant un ministère qui ressemble plus à celui qui termine sa législature qu'à ceux qui l'avaient ouverte, ne fût-ce qu'en un point. M. Méline désire durer et il a duré. Il a eu assez de confiance en lui pour en inspirer aux autres. Il ne s'est pas découragé un seul instant, et il a fait front à tous les assauts qu'on lui a livrés. La volonté de vivre est la première qualité d'un gouvernement, et peut-être le premier de ses devoirs.

Nous souhaitons aussi très vivement à la prochaine législature d'être débarrassée de deux questions dont l'opinion publique paraît bien fatiguée, la question de Panama, et celle qu'on ne peut appeler que la question Dreyfus. La première est comme un volcan qui jette ses dernières scories : elle n'a plus de mystères en réserve. On ne peut pas en dire tout à fait autant de l'autre : bien des points en restent obscurs. Loin de nous la pensée de reprocher aux deux, ou même aux trois conseils de guerre qui ont eu à la traiter, d'avoir presque constamment ordonné le huis-clos ! Les intérêts qui se rapportent à la défense nationale doivent passer avant tous les autres. Nous disons seulement que si le huis-clos a des avantages, il a aussi quelques inconvénients. Les esprits, qui ne sont pas suffisamment éclairés, travaillent sur eux-mêmes dans l'ombre et se créent mille chimères. C'est probablement l'histoire de ceux qui ont soulevé de nouveau cette malheureuse affaire, et qui l'ont imposée aux préoccupations du public. Nous reviendrons sur leur cas. Il faut dire avant tout, ou plutôt il faut répéter qu'il y a chose jugée, non pas une fois, mais deux fois, mais trois fois, et qu'aucune société humaine n'est possible sans le respect de la chose jugée. La loi a prévu les circonstances dans lesquelles la révision d'un procès pourrait être demandée. On a pu croire un moment qu'une de ces circonstances se produirait ; il est difficile de conserver aujourd'hui cette illusion. Dès lors, que voyons-nous ? Une campagne passionnée, violente, où les coups ne sont plus ménagés, qui met en cause notre armée elle-même dans la personne de ses chefs, et quelquefois dans les détails les plus intimes, les plus secrets de son

organisation. Il y a là un mal très grave, auquel il est temps de mettre terme. Ceux mêmes qui croient que la justice a pu se tromper, et qui annoncent l'inévitable victoire de ce qu'ils appellent la vérité, ont fait fausse route et marché contre leur but en usant de pareils moyens. Ils ont réussi sans doute à émouvoir l'opinion, mais non pas comme ils l'espéraient : ils comptaient sur elle, elle s'est retournée contre eux.

Ce reproche s'adresse à une partie de la presse. Nous n'en parlerons pas ; nous ne parlerons que des témoins qui ont figuré au dernier procès. Ils étaient convaincus de l'innocence de l'ex-capitaine Dreyfus. Soit ! Mais cette conviction les autorisait-elle à tout faire pour la communiquer aux autres ? Il y a d'abord un officier supérieur sur lequel il est bien difficile de porter un jugement, puisqu'on ne connaît pas sa défense. Son interrogatoire a eu lieu à huis clos. Mais s'il est vrai que l'intempérance de son zèle l'ait porté à commettre des indiscrétions condamnables, et que, par exemple, il se soit permis sans délégation judiciaire, sans aucun mandat régulier, d'opérer des perquisitions chez l'homme qu'il soupçonnait, c'est là beaucoup plus qu'un abus de pouvoir, car on ne peut abuser que de ce qu'on a, et l'officier dont il s'agit n'avait aucun droit de faire ce qu'on lui reproche. L'a-t-il fait ? Ce qui du moins est certain, c'est que le Rapport lu devant le Conseil de guerre le déclare ; et il semble difficile qu'on ne nous donne pas d'éclaircissemens sur ce point.

Pour M. Mathieu Dreyfus, quand tout le monde croirait à la culpabilité de son frère, nous accordons qu'il aurait toujours, lui, le droit de ne pas y croire. Sa conviction personnelle est respectable entre toutes ; elle est naturelle, elle est légitime, et, disons-le franchement : elle l'honore. Il est toutefois des bornes qu'une certaine délicatesse morale ne permet pas de franchir. A défaut de ce sentiment, qui n'est pas donné à tout le monde, il suffirait d'une habileté vraie pour comprendre que tous les moyens ne sont pas bons. Il y a eu dans cette affaire un air d'intrigue et quelquefois d'assez vilaine intrigue. Il y a eu trop de secrets trahis, de lettres venant on ne savait d'où, de confidences violées, toutes choses que le désir de réhabiliter un frère ne saurait excuser. On doit, à la justice même, de ne pas recourir à de certaines manœuvres pour la faire triompher.

Quant à M. Scheurer-Kestner, son cas n'est pas le même, et sa conduite a été correcte, mais son imprudence a passé la mesure. On ne peut pas lui reprocher d'avoir multiplié les démarches, ni d'être descendu aux petits procédés ; son système, au contraire, est exempt de toute complication. Il a cru remarquer entre l'écriture du fameux bor-

dereau et celle du commandant Walsin-Esterhazy une analogie qui, peu à peu, a pris à ses yeux le caractère de l'identité. Voilà tout ; c'est vraiment trop peu ! M. Scheurer-Kestner n'avait pas autre chose. On lui a demandé son dossier ; il n'avait pas de dossier ! Il a comparé des écritures, et dans sa conscience il a prononcé un jugement, une condamnation. Des impressions graphologiques lui ont suffi pour se porter accusateur d'un officier français ! Indigné qu'on eût condamné l'ex-capitaine Dreyfus sur des preuves qui lui paraissaient, à lui, Scheurer-Kestner, insuffisantes, de plus insuffisantes lui ont suffi pour demander la condamnation du commandant Walsin-Esterhazy ! Sa « conviction » lui a suffi, à lui homme politique, vice-président du Sénat, pour provoquer dans le pays une émotion aussi profonde, pour y déclencher une tempête de polémiques qui n'ont pas même épargné le haut commandement militaire ; pour troubler, dans les esprits des simples, le respect de la justice et la notion du droit !... Nous parlions plus haut du respect de la chose jugée. S'il était besoin de donner une preuve en quelque sorte tangible de ce que ce respect a d'indispensable pour le repos d'une société, on la trouverait avec un éclat sans égal dans cet exemple. Il est permis de douter de la justice des hommes ; il ne l'est pas d'exprimer son doute sur la chose jugée sans en avoir d'autres preuves ou d'autres raisons que ce doute même.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

JACQUINE VANESSE

QUATRIÈME PARTIE (1)

XII

M. Belfons avait un défaut, il était impatient. Ce hussard avait voulu brusquer l'attaque, il fut vivement ramené. Il ne se tint pas pour battu ; il était ardent, il était tenace ; il se promit de recommencer, mais moins à la chaude, avec plus de méthode ; sur ces entrefaites, il était parti pour Nice, où sa mère passait l'hiver. Son absence avait duré deux mois ; dès le lendemain de son retour, il revit M^{lle} Vanesse.

L'aveugle à laquelle s'intéressait M^{me} Sauvigny était une ancienne lingère, M^{lle} Antoinette Racot, qui avant de perdre la vue, avait souvent travaillé pour elle. Sa cécité était, selon le docteur Oserel, la juste peine d'un stupide entêtement. Pourquoi ne s'était-elle pas prêtée à une opération dont il lui garantissait la réussite ? Les gens qui refusent de se laisser opérer étaient à son avis les plus méprisables des humains. Il reprochait à M^{me} Sauvigny d'avoir trop de bontés pour cette inepte créature, de prouver une fois de plus qu'elle se plaisait à semer en terre ingrate.

M^{lle} Racot était fort à plaindre. Enjôlée par un fripon et ne se défiant pas assez des gouffres, elle avait aventuré dans une spéculation sur les mines d'or toutes ses petites épargnes. Dans l'espace d'une année, ses yeux, son petit magot, un mauvais vent

(1) Voir la *Revue* du 15 décembre 1897, des 1^{er} et 15 janvier 1898.

avait tout emporté. En attendant qu'elle eût l'âge requis pour entrer à l'Asile, M^{me} Sauvigny l'avait mise en pension chez un fermier de M. Belfons. Bien logée, bien nourrie, on avait grand soin d'elle, et en hiver tout allait bien, elle trouvait toujours à qui parler. Mais dans la saison où tout le monde travaille aux champs, elle restait sous la garde du père de la fermière; ce vieillard taciturne était pour elle une maigre société. Il fumait sa pipe et ne sonnait mot. Elle lui criait de temps à autre :

— Père Hugues, êtes-vous là ?

— Bien sûr que je ne suis pas ailleurs, répondait-il.

Et c'était tout. Elle avait tenté de se faire lire par lui le journal; il annonçait péniblement. Se piquant d'avoir reçu de l'éducation, elle s'était appliquée à faire celle du bonhomme, à lui enseigner l'art de lire, de marquer les repos, de bien ponctuer ses phrases. Il avait fait une belle résistance; elle avait bientôt découvert qu'à laver la tête d'un âne, on perd sa lessive.

— Nous sommes convenues, avait dit M^{lle} Vanesse à M^{me} Sauvigny, que vous me donneriez à faire quelque chose de très ennuyeux, que le poisson serait plein d'arêtes, que je l'avalerai sans broncher et sans m'étrangler.

— J'ai votre affaire, répondit-elle, et vous pourrez vous vanter d'être bien servie. Une ou deux fois chaque semaine, vous vous ferez conduire en voiture dans une ferme située à deux kilomètres d'ici; vous y trouverez une pauvre aveugle, que vous distrairez pendant quelques heures et à qui vous ferez la lecture. M^{lle} Racot est la meilleure créature du monde, mais elle est fort ennuyeuse. Elle se répète volontiers; elle ne se lassera pas de vous raconter ses malheurs, elle vous redira cent fois les mêmes histoires, elle vous assassinerait de ses doléances. Elle est indiscreète, familière. Soyez patiente, et vous serez sûre de faire une heureuse. Elle a beaucoup d'amour-propre; l'idée d'avoir pour lectrice la petite-fille d'un marquis, laquelle lit à merveille, lui mettra du baume dans le sang, et corps et âme, elle s'en portera mieux.

— Présentez-moi dès aujourd'hui à cette rabâcheuse, avait reparti Jacqueline.

Dans l'après-midi de ce même jour, M^{me} Sauvigny disait à M^{lle} Racot :

— Ma bonne Antoinette, je vous présente une jeune personne de mes amies, qui s'intéresse à vous; elle viendra de temps en temps vous tenir compagnie, vous désennuyer.

— Que le bon Dieu la bénisse ! Comment l'appellez-vous ?

— M^{lle} Jacqueline Vanesse.

— M^{lle} Vanesse ! s'écria l'aveugle. C'est un nom que je connais. On raconte qu'un certain soir, au bord de la rivière... Eh ! vraiment, est-ce la demoiselle qui...

— Oui, interrompit Jacqueline, c'est la demoiselle qui...

Deux ou trois semaines plus tard, M, Belfons, arrivé de Nice la veille, faisait le tour de son domaine, lorsque passant devant la ferme où logeait M^{lle} Racot, il se crut tenu de s'y arrêter pour rendre ses devoirs à la protégée de M^{me} Sauvigny. S'étant dirigé vers une salle basse du rez-de-chaussée, il entendit le gazouillement d'une voix flexible et légère qu'il crut reconnaître. Il poussa doucement la porte et demeura comme pétrifié de surprise, tant M^{lle} Vanesse, lisant *le Petit Journal* à une vieille aveugle, lui parut différente de la jeune fille hautaine qui avait si mal répondu à ses avances. Elles étaient toutes les deux remarquablement jolies ; mais l'une avait le cœur aride et comme un long passé derrière elle ; l'autre était toute jeune et aussi fraîche qu'un beau fruit qui n'a pas encore perdu son duvet. Il cherchait à superposer, à combiner les deux images, à les réduire à une seule, et ce problème lui parut plus insoluble que la quadrature du cercle. Ce qui lui paraissait certain, c'est que M^{me} Sauvigny avait le don des miracles.

Le journal était fort intéressant ce jour-là ; il contenait le récit circonstancié d'un crime passionnel, qui faisait du bruit. Le meurtrier et sa victime appartenaient au grand monde, et M^{lle} Racot, n'ayant que des notions confuses sur le grand monde et sur les crimes passionnels, demandait des éclaircissements, que M^{lle} Vanesse lui fournissait avec une infatigable patience. Le héros de l'aventure, après avoir tué sa maîtresse, avait tenté de se brûler la cervelle. L'aveugle en prit occasion pour poser à sa lectrice une question qu'elle avait depuis longtemps sur le bout de la langue.

— Je n'ai jamais compris qu'on ait le courage de se détruire. Mais il paraît que vous-même, mademoiselle... Vous allez me trouver bien curieuse ; je meurs d'envie de savoir pour quelles raisons...

— Ce serait trop long à vous expliquer, interrompit Jacqueline sans se fâcher. Le monde me semblait un endroit déplaisant, et je me flattais d'en trouver ailleurs un autre plus agréable.

M^{lle} Racot étant aussi friande de sucreries que d'histoires, Jacquine lui apportait toujours soit des dragées, soit du sucre d'orge. Elle ouvrit une boîte carrée en métal, d'où elle tira un berlingot de Moret, qu'elle lui mit dans la main, en disant :

— Croquez-moi ce bonbon, ma chère Antoinette; cela vaudra mieux que de faire des questions oiseuses.

A ces mots, ayant levé les yeux, elle aperçut M. Belfons, qui, immobile dans l'embrasement de la porte, s'acharnait à résoudre son insoluble problème. Il rougit, s'avança, s'excusa et dit à M^{lle} Racot :

— Je suis un trouble-fête, je me sauve.

Elle ne le laissa point partir, elle tenait à ce qu'il la contemplât dans sa gloire.

— Qu'en pensez-vous, monsieur Belfons? s'écria-t-elle en faisant la roue. Comme on me gâte! Qui m'eût dit qu'un jour j'aurais une lectrice, et que ma lectrice serait la petite-fille du marquis de Salicourt? Je n'ai qu'un chagrin : je l'entends, mais je ne la vois pas. Je voudrais tant savoir à quoi elle ressemble! Je l'ai priée de me faire son portrait; elle a refusé, elle m'a soutenu qu'elle avait une figure fort insignifiante. Monsieur Belfons, est-elle brune ou blonde?

— M'autorisez-vous à répondre? demanda-t-il à Jacquine.

Sa bouche dit non, son regard disait oui. Elle avait en ce moment l'air d'une très bonne fille. Il osa se fier de nouveau à cette mer perfide et dure, qui l'avait secoué, mais qui avait ses bonaces. Il s'embarqua.

— On me défend de parler, mais la défense n'est pas formelle, dit-il à M^{lle} Racot. Les cheveux de M^{lle} Vanesse sont d'un blond très doux, de la nuance que je préfère à toutes les autres, celle de l'or pâle, de l'or éteint.

— Quelle couleur ont ses yeux?

— Pour vous répondre pertinemment, il faudrait qu'on me permît de les regarder de près... Sont-ils bleus? sont-ils gris? Je ne puis les comparer qu'à un ciel léger, vaporeux, de printemps.

— Parlez-moi de son nez, poursuivit l'interrogante aveugle. Je gagerais qu'il est charmant.

— Tout ce qu'on peut dire, fit Jacquine, c'est qu'il est situé à peu près au milieu de mon visage; c'est là qu'on les met d'ordinaire.

— Le nez, la bouche, les oreilles, reprit M. Belfons, sont d'une merveilleuse finesse.

— Je savais bien que ma lectrice était fort jolie, reprit M^{lle} Racot en se rengorgeant et gonflant ses joues.

— Adorablement jolie, soupira-t-il.

— Et adorablement bonne, aussi bonne qu'un petit agneau, ajouta-t-elle en s'attendrissant.

M. Belfons ne répondit pas : ce second point lui semblait plus discutable que le premier, et il eût trouvé plus naturel de comparer M^{lle} Vanesse à une chèvre qu'à un agneau ; mais il était disposé à tout mettre au mieux. Il eût volontiers embrassé l'aveugle pour lui avoir procuré l'occasion de faire à haute et intelligible voix sa profession de foi, et il se jugeait le plus heureux des hommes parce que M^{lle} Vanesse l'avait entendue et ne s'en était point formalisée.

— Là-dessus, revenons à notre fait divers, dit-elle en rouvrant le journal.

— Mais l'histoire est finie, dit M^{lle} Racot. Il a tué sa maîtresse et il s'est tué.

— Il a voulu se tuer ; mais, comme il arrive quelquefois, le pistolet rata, reparti Jacquine d'un ton si impassible qu'on eût pu douter qu'il se fût passé rien de semblable dans sa vie.

— Que Dieu bénisse les pistolets qui ratent ! s'écria M. Belfons d'un air pénétré et avec un tremblement dans la voix.

Elle reprit sa lecture où elle l'avait laissée. Assis derrière elle, il ne l'écoutait pas, mais il dévorait des yeux sa taille svelte, le fin contour de ses épaules, sa longue natte pendante, sa petite nuque penchée, qui semblait s'offrir aux baisers. L'imagination de ce jeune homme au cœur inflammable battait la campagne. Il se disait :

— Elle est trop jolie pour moi, mais je connais des hommes fort laids, que de jolies femmes ont pris en goût. Elle est la petite-fille d'un marquis, mais la fille d'un bourgeois ruiné, et j'ai cent mille livres de rente à mettre à ses pieds. Ma mère jettera les hauts cris. Épouser une jeune fille qui a voulu se tuer ! Devenir le gendre d'une M^{me} Vanesse !... Bah ! elle a une si grande envie de me marier qu'elle passera sur tout. Et puis je compte sur l'amitié de M^{me} Sauvigny, qui plaidera ma cause. L'affaire est en bon chemin, je la crois à moitié faite.

Et pendant qu'il raisonnait ainsi, Jacquine, qui sentait rôder,

vaguer autour d'elle un regard indiscrètement amoureux, pensait tout en lisant :

— Mon Dieu ! que les hommes sont bêtes et faciles à prendre !

Elle regarda sa montre, se leva et dit à M^{lle} Racot :

— Il se fait tard ; sans doute la voiture est venue me chercher. A samedi, ma chère Antoinette. Ce jour-là nous serons seules, et nous emploierons mieux notre temps ; nous ne le perdrons plus à disserter sur mes yeux gris, aussi vaporeux qu'un beau ciel du mois d'avril.

Elle prononça ces dures paroles avec une ironie emphatique, qui consterna M. Belfons et lui prouva que son mariage ressemblait à celui d'Arlequin, lequel était presque fait, puisqu'il ne manquait que le consentement de la future. Il la salua d'un air cérémonieux et la laissa partir ; mais il se ravisa aussitôt, la suivit, la rejoignit et quoiqu'il eût hâte de la quitter, il l'accompagna tout le long d'un chemin vert jusqu'à la route où la voiture l'attendait : il arrive quelquefois qu'on veut s'en aller et qu'on ne s'en va pas. Mais il ne savait que lui dire, ni sur quel ton il devait lui parler. Le voyant morne et silencieux, elle craignit de l'avoir trop découragé ; elle voulut lui rendre quelque espoir. Il était de tous les jeunes gens qu'elle avait rencontrés celui qu'elle méprisait le moins. Elle le trouvait gentil, intelligent, agréable ; elle lui savait gré de se croire malin et d'être sincère jusqu'à la candeur, de découvrir maladroitement son jeu, d'avoir une figure qui le trahissait, des yeux où on lisait comme à livre ouvert toutes ses impressions, tous ses sentimens. Elle se promettait de le faire passer par des alternatives de peine et de plaisir, de le désoler tour à tour par ses froideurs ou de l'amuser de vaines espérances, de jouer avec cette souris, digne de servir à son divertissement. Elle avait juré une éternelle et tendre fidélité à M^{me} Sauvigny, cette femme unique, cet être parfait et sacré ; mais elle n'avait pris aucun engagement envers le reste des humains, et bien qu'elle parût changée, elle se plaisait aux jeux cruels.

Le chemin vert se terminait par une rampe douce, du haut de laquelle le regard embrassait dans toute leur étendue les biens-fonds de M. Belfons, vaste et riche propriété, appelée la Givrine, du nom d'un ruisseau qui la traversait. M^{lle} Vanesse s'arrêta pour contempler ces champs, ces prairies, ces vignes et ces bois.

— Quel beau domaine ! Jusqu'où va-t-il ?

— Jusqu'à ce groupe de noyers, que vous apercevez là-haut, sur la colline.

— Si j'étais homme, s'écria-t-elle, je voudrais être agriculteur.

Il se redressa comme une plante rafraîchie par la rosée; il ne lui en fallait qu'une goutte pour le rafraîchir.

— En vérité, dit-il, ce métier vous plaît? Ce n'est pourtant pas celui que j'avais choisi. Je me croyais né pour être ingénieur des ponts et chaussées; les circonstances ne l'ont pas voulu, la terre m'a pris et m'a gardé. Le prince de Ligne disait que la philosophie et l'agriculture sont deux retraites honorables, où si l'on est encore trompé, on ne l'est plus par les hommes.

— Ni par les femmes, dit-elle.

— Ah! permettez, la terre est une femme qui trompe les plus fins; bien fou qui se fie à ses promesses et à ses sourires!

— Que, vu d'ici, votre château se présente bien! Quelle fière tournure a sa terrasse, ombragée de beaux platanes!

— Mon château a un défaut grave, il est trop grand. Quand ma mère m'y tient compagnie, comme ces jours-ci, elle y attire beaucoup de monde; mais elle est plus souvent chez ma sœur, en Normandie, et je me sens perdu dans mon désert.

— Que faites-vous pour amuser vos soirées?

— En vrai polytechnicien, j'ai la passion des mathématiques. Oh! je ne suis qu'un simple amateur, je n'inventerai jamais rien; j'étudie les savans mémoires de mes maîtres et je refais leurs calculs. C'est après tout un plaisir plus noble que celui de deviner des rébus. Les mathématiques pures sont la plus romanesque des sciences; elles n'ont rien à démêler avec les réalités de la vie, elles nous transportent dans le monde des suppositions et des rêves. Le calcul infinitésimal est un abîme où j'aime à me plonger; j'y perds la notion du temps et j'oublie jusqu'à ma propre existence. Quand je sors de mon gouffre, je me dis: « A propos, quelle heure est-il? » Et le chant du coq m'avertit qu'il est l'heure où les agriculteurs se lèvent et que j'ai oublié de me coucher.

— Autant dire que votre goût est une fureur et que vous êtes parfaitement heureux.

— Vous vous trompez bien. Un homme heureux ne cherche pas à oublier sa propre existence; qu'est-ce qu'un bonheur qui éprouve le besoin de s'étourdir et de se consoler?

Il hésita un instant; puis, franchissant le pas :

— Ce qui me manque?... C'est *elle*. Je suis seul et je voudrais être deux; ne vous ai-je pas dit que ma maison était trop grande?

Elle pensa qu'elle l'avait trop encouragé, qu'il devenait audacieux.

— Vous avez tort, monsieur, dit-elle du bout des lèvres. Un mathématicien qui se respecte ne doit pas se marier; les femmes exigent quelquefois que deux fois deux fassent cinq.

Le moment d'après, elle montait en voiture. Comme elle aimait à conduire, elle prit des mains du cocher les guides et le fouet; mais, avant de toucher, elle fit à son adorateur morfondu un petit salut assez gracieux, et cette goutte de rosée suffit de nouveau pour lui rafraîchir le sang.

— Ne le désespérons point. Que sait-on? il pourra nous être, le cas échéant, d'une grande utilité, pensait-elle en pressant le pas de son cheval. Mais quelle duperie que l'amour! Cet intelligent nigaud, qui se croirait le plus heureux des hommes s'il possédait ma précieuse personne, ne se doute point que le gros bonheur après lequel il soupire, la première venue peut le lui donner aussi bien que M^{lle} Jacqueline Vanesse. Si ses mathématiques ne lui suffissent pas, qu'il y ajoute le ragoût d'une jolie dindonnière!

Durant plusieurs semaines, M. Belfons se conduisit d'une manière fort sage, fort discrète. Les jours où Jacqueline venait faire la lecture à M^{lle} Racot, il n'avait garde de la guetter, il ne l'attendait point au passage dans le chemin vert, et soit qu'il craignît de l'offenser ou de l'exposer aux médisances de l'aveugle, soit qu'il se fit un scrupule de troubler leur tête-à-tête, de la distraire de son œuvre de miséricorde, il ne remit pas les pieds dans la salle basse. Il s'occupait de ses champs, de ses prés, de ses vignes, il cultivait son immense jardin; mais il délaissait les mathématiques: le calcul infinitésimal ne lui paraissait plus le plus beau des romans.

Sa mère, qui depuis longtemps l'exhortait à se marier et qu'il désespérait par ses refus, lui causa un jour une agréable surprise. Elle profita d'un instant où ils étaient seuls pour lui dire à brûle-pourpoint:

— Je suis allée voir tout à l'heure M^{me} Sauvigny, qui m'a présenté M^{lle} Vanesse. J'avais de grandes préventions contre cette jeune folle, dont l'aventure a fait esclandre; j'en suis bien revenue. Le croirais-tu? elle a tant de cœur que deux fois par se-

maine, elle vient tenir compagnie à cette pauvre demoiselle Racot. Elle est si raisonnable que M^{me} Sauvigny lui a confié depuis peu le gouvernement de sa maison et les clefs de tout; elle a, paraît-il, beaucoup d'ordre; elle avait fait son apprentissage de ménagère chez sa tante, M^{lle} de Salicourt. Et puis, qu'elle est jolie!... Grand calculateur, l'as-tu jamais regardée? André, as-tu des yeux?

— Vos attaques sont chaudes, répondit-il en rougissant de plaisir. Chère madame, que vous êtes vive! que vous êtes prompte! Vous croyez à l'entière guérison de cet esprit malade. Qui vous en répond?

— J'ai la garantie de M^{me} Sauvigny; en connais-tu de plus sûre?

— Vous pardonnez à M^{lle} Vanesse d'être la fille de sa mère?

— Pauvre enfant! Ce n'est pas sa faute, et elle ne la voit plus.

— Il ne suffit pas de demander pour obtenir. Voudrait-elle de moi?

— Tu as l'œil doux, persuasif, une terre bien plantée, bien bâtie, et tu t'engageras par serment à brûler tous tes livres de mathématiques.

— Peste! comme vous y allez! si je vous entends, vous exigez que dès demain je sois follement amoureux de cette énigmatique créature. On tâchera de vous faire ce plaisir. Suis-je un fils soumis?

Quelques jours après, la mère, le fils et leurs hôtes, qui étaient tous de la connaissance de M^{me} Sauvigny, dinèrent au Chalet. M^{me} Belfons constata que M^{lle} Vanesse n'était pas seulement une habile ménagère, mais possédait toutes les qualités d'une maîtresse de maison accomplie, qu'elle était gracieuse, avenante, qu'elle trouvait un mot à dire à chacun, qu'elle avait de la race, beaucoup de monde, de distinction. Cette tendre mère, qui n'aimait pas à prévoir les difficultés et croyait facilement qu'il suffit de désirer les choses pour les avoir, constata avec un égal plaisir que son fils lui avait tenu parole, qu'il s'occupait beaucoup de M^{lle} Vanesse et que ses attentions ne déplaisaient point.

— Elle s'habille à ravir, pensait-elle, et elle sera parfaite quand elle aura appris à se coiffer. Dès que nos affaires seront plus avancées, j'exigerai qu'elle me sacrifie sa longue natte de petite fille, qui ne rime à rien.

Après le dîner, on vint à parler des concerts de l'Opéra et des danses anciennes qu'on y avait exécutées avec un grand succès. M^{lle} Vanesse dit à ce propos que son grand-père, qui savait tout, même la chorégraphie, lui avait appris à danser la gavotte. On la supplia de donner un échantillon de son savoir-faire.

— Je le veux bien, dit-elle, si M. le docteur Oserel consent à me servir de cavalier.

Le docteur fit une horrible grimace et ne daigna pas répondre. Elle se tourna vers M. Belfons en lui disant :

— Résignez-vous.

Il la soupçonna de lui tendre un piège, de vouloir se moquer de lui; il alléguait qu'il n'avait plus ses jambes de quinze ans et que d'ailleurs il n'avait jamais dansé la gavotte.

— Vous verrez, reprit-elle, que c'est une science moins compliquée que le calcul infinitésimal et que je suis un excellent professeur. J'aurai bientôt fait votre éducation.

Elle avait cette fois encore l'air d'une bonne fille; il se risqua. M^{me} Sauvigny se mit au piano, joua un air à deux temps, d'un mouvement modéré, et la leçon commença. M^{lle} Vanesse, souple et légère, dansait aussi bien qu'elle patinait, avec une grâce rythmée et la joie de se sentir des ailes. M^{me} Belfons, qui ne se lassait pas de la regarder, se confirma dans la conviction que sa future bru, garantie par M^{me} Sauvigny, était une perle, une merveille. Jacquine lui prouva qu'elle joignait à tous ses talens le don d'enseigner. Son élève n'était pas un lourdaud, il avait été autrefois un assez bon valseur; il se débrouilla; intelligent, appliqué, désireux de bien faire, il étonna toute l'assistance par la rapidité de ses progrès. Son courage fut récompensé; on lui fit de grands complimens; mais il fut plus sensible encore à l'admiration qu'on témoignait à son professeur.

Il aurait voulu que cette leçon délicieuse durât éternellement; tout finit. Cet imaginaire se figurait qu'en lui apprenant la gavotte, M^{lle} Vanesse s'était engagée, lui avait donné des arrhes. L'œil luisant, le cœur débordant de joie, il prit le bras de M^{me} Sauvigny, et, l'ayant emmenée à l'autre bout du salon, il la reconnut dans une croisée, lui débita à voix basse mille douceurs, la traita de fée bienfaisante, de faiseuse de miracles, lui fit le dénombrement de ses angéliques perfections. Elle se mit à rire.

— Pourquoi riez-vous, chère madame?

— Je pense à ma chatte. Lorsqu'elle est contente de M^{lle} Va-

nesse, qui lui a donné une gimblette, n'osant pas caresser cette reine, c'est à ma jupe qu'elle vient se frotter.

Il joignit les mains.

— Je vous en conjure, donnez-la-moi.

— Laquelle de mes deux chattes me demandez-vous?

— Celle qui danse si bien la gavotte.

— Croyez-vous donc que je dispose de sa volonté? Je vous aiderai de mes conseils, mais c'est à vous de la persuader. Ne vous pressez pas, ne brûlez pas les étapes. Profitez de mon expérience; j'ai été patiente, et je m'en trouve bien.

Quand on a un tempérament chaud, on promet d'être patient et on ne l'est pas. Il voulut brûler l'étape et mal lui en prit. La semaine suivante, M^{me} Belfons rendit sa politesse à M^{me} Sauvigny, qui, accompagnée de M^{lle} Vanesse, alla déjeuner à la Givrine en nombreuse société. Le temps était gris, mais il ne pleuvait pas. En sortant de table, on se répandit dans le parc, et M. Belfons manœuvra si bien qu'il réussit à se trouver seul avec Jacqueline dans une allée ombreuse, à laquelle on avait ménagé des échappées de vue, l'une sur des prairies où se promenait un ruisseau, l'autre sur le château et sa terrasse. Jacqueline admira ces deux perspectives; terrasse, château, prairies, le regard de M. Belfons lui offrait tout, et il s'imagina qu'elle acceptait. Il résolut de faire le saut, d'être audacieux; mais son audace l'épouvantait, il atermoyait. Il se disait :

— Ne partons pas trop tôt... Quand nous passerons près de ce grand massif de thuyas d'Amérique, je prononcerai la parole décisive.

Ils venaient d'atteindre le massif et M^{lle} Vanesse s'apprêtait à rejoindre M^{me} Sauvigny qu'elle avait aperçue sur la terrasse, lorsque, se plantant devant elle, il lui dit d'une voix sourde et frémissante :

— Mademoiselle...

Il n'alla pas plus loin, la parole s'était subitement glacée dans sa bouche, et le reste de sa phrase lui était demeuré dans la gorge. Elle le regardait fixement; ses yeux ne ressemblaient plus à un ciel du mois d'avril, ils étaient froids, durs comme l'hiver, et ses lèvres se tendaient comme un arc qui va lancer sa flèche. Elle avait deviné ce qui se passait dans la tête de ce mathématicien et répondait à ce qu'il n'avait pas dit.

— Mademoiselle, fit-il, en pliant les épaules, il me semble que

quelques gouttes de pluie commencent à tomber, que nous ferions bien de rentrer.

Il employa sa soirée à chercher l'équation d'une courbe très compliquée ; il la cherchait péniblement et ne la trouvait pas. Il avait de fréquentes distractions ; mais il se répétait sans cesse ce que Zuletta avait dit à Jean-Jacques : *Zanetto, studia la matematica!*

A la même heure, M^{lle} Vanesse ruminait sur une affaire qui n'était pas une équation, et qui absorbait toutes ses pensées. Elle n'avait pas voulu quitter la Givrine sans donner le bonjour à M^{lle} Racot, et M^{lle} Racot, toujours pleine d'informations, lui avait appris que dès le lendemain un grand musicien, parti pour les pays brumeux, serait de retour dans son ermitage. Cette nouvelle, que l'aveugle tenait de la cuisinière de M. Saintis, avait profondément troublé Jacqueline.

Comme on croit facilement ce qu'on désire et que l'absence de M. Saintis s'était prolongée au delà du terme fixé par lui, elle s'était logé dans la tête qu'il était retenu là-bas par quelque sirène du Nord, que, si jamais il avait été amoureux de M^{me} Sauvigny, il l'avait oubliée, que la fièvre du monde et des dissipations l'avait repris, qu'il ne reviendrait que pour se réinstaller à Paris, que son ermitage ne le reverrait pas. Et sa cuisinière l'attendait et se disposait à rallumer ses fourneaux. Un amour sérieux pouvait seul le ramener dans son désert. Est-ce que par hasard?... A cette pensée son sang bouillonnait.

En se faisant violence à elle-même, elle s'était, contre toute attente, réconciliée avec la vie. Elle avait rencontré une femme qui lui inspirait une tendresse passionnée, à laquelle, après une longue résistance, elle rendait un culte. Elle se berçait de l'espoir de ne plus la quitter, de vivre à jamais heureuse dans une maison dont elle avait depuis peu toutes les clefs. Elle se sentait transformée ; une huile d'onction s'était répandue sur son âme, et quoiqu'elle s'amusât encore à des jeux cruels, désormais il lui semblait plus doux d'aimer que de haïr. M. Saintis revenait ! Cela changeait tout. Son avenir était remis en question, un danger la menaçait.

Jusqu'à minuit, elle retourna la même idée, et tandis que M. Belfons répétait mélancoliquement le mot de Zuletta : *Studia la matematica!* elle se disait :

— Si l'homme qui m'a traitée de vipère s'avisait de troubler mon repos, de toucher à mon bonheur, malheur à lui !

XIII

A Stockholm comme à Copenhague, il avait été admiré, applaudi, acclamé. On lui avait fait de bruyantes ovations, on lui avait prodigué les flatteries, les caresses, on l'avait repu de vent et de fumée, on avait encensé le compositeur, le pianiste et l'homme. Il faut tout dire : il avait eu une brillante aventure, qui, pendant quelques heures, avait chassé de son souvenir son amie d'enfance, la seule femme qu'il aimât assez pour vouloir l'épouser. Une belle Suédoise du grand monde, trop enthousiaste de son génie, s'était jetée à sa tête; sa victoire avait été complète, mais son bonheur avait duré l'espace d'une nuit. Cette ombre enchantée n'avait fait qu'apparaître et disparaître. Il n'était point parti à sa recherche, il ne s'était pas soucié de la revoir et de la ravoïr. Cette affaire n'avait pas été sérieuse, il avait cédé à l'ivresse des sens et sa bonne fortune avait procuré une fête à son orgueil, mais son cœur n'était pas pris. Il s'était reproché d'avoir manqué à son serment. En revenant de son triomphal voyage, il n'avait pas la conscience nette, et quand notre conscience n'est pas tranquille, notre esprit est facilement inquiet. A peine débarqué, il courut au Chalet. M^{me} Sauvigny était absente. Deux heures plus tard, elle venait le trouver dans son ermitage.

Elle avait eu, elle aussi, ses inquiétudes. Après avoir été le plus exact, le plus zélé des correspondans, il s'était négligé; ses lettres étaient devenues plus courtes et plus rares, et il fut toute une semaine sans écrire. Il récrivit bientôt, mais il n'annonçait pas son retour. Comme Jacquine, le docteur Oserel aimait à croire que cet ermite s'était laissé reprendre par le tourbillon des plaisirs, des affaires et du monde, qu'on ne le reverrait pas de si tôt. Peut-être aussi quelque Calypso du Nord le retenait-elle dans sa grotte; il y a partout des grottes et des Calypso. Le gros jaloux vantait à M^{me} Sauvigny l'irrésistible beauté des Suédoises; il ajoutait : « Pardonnons-lui. Les artistes ne se régénèrent pas en un jour; ils attendent pour être sages qu'il ait neigé sur leur tête. » Quoiqu'elle ne le laissât pas voir, ces propos la chagrinaient. En vain sa raison lui disait : « Mieux vaut qu'il te soit infidèle avant le 1^{er} septembre qu'après; il t'épargne une vie de chagrin. » En croit-on sa raison quand on aime?

Elle fut bientôt rassurée; elle le trouva qui se disposait à en-

fourcher sa bicyclette pour retourner dare dare au Chalet. Il parut si ému en la voyant, il eut le visage si luisant de joie, que ses craintes lui semblèrent absurdes, ridicules, et qu'elle se reprocha de trop écouter les prophètes de malheur, le cri sinistre des oiseaux de nuit. Il la conduisit tout au bout de son jardinet, la fit asseoir sur un banc et, sans autre préambule :

— Charlotte, s'écria-t-il, je vous supplie de ne pas me tenir plus longtemps dans l'incertitude. Je ne me sens pas la force d'attendre trois mois encore avant de connaître mon sort. C'est la première pensée qui m'est venue en arrivant ici. Vous êtes bonne, compatissante pour tout le monde, sauf pour votre serviteur. Tâchez de vous figurer que je suis un vieux mendiant ou un gueux couvert d'ulcères, ou une des opérées du docteur Oserel. Ayez pour moi un peu de la pitié que vous témoignez si libéralement aux béquillards et aux besaciers.

Elle le regarda d'un œil doux, mais pénétrant et fixe.

— Ainsi, dit-elle, vous n'avez rencontré aucune belle Suédoise qui vous ait fait oublier Charlotte Sauvigny?

Il avait dans l'occasion un front d'airain, et ses yeux savaient mentir; elle n'y lut pas son crime.

— Charlotte Sauvigny, répliqua-t-il, ne saura jamais ce qu'elle vaut et qu'elle peut soutenir et défier toutes les comparaisons. Un soir, une belle Suédoise, puisqu'il est convenu qu'elles sont belles, me pria d'écrire quelque chose sur son album. J'y écrivis ce mot de Goëthe : « La plus belle qualité d'une femme est d'être une nature. » Elle rougit modestement, elle avait pris le compliment pour elle, sans se douter que je venais de tracer sur son album le fidèle portrait de la dame de mes pensées. On fait bien de voyager, on s'instruit. Charlotte Sauvigny est la femme de tous les bons conseils, elle est plus sage que la reine de Saba, et elle a les grâces et la délicate candeur d'une jeune pensionnaire. Je me suis convaincu en voyageant qu'elle est unique, qu'on chercherait vainement sa pareille en Danemark, en Suède et, je suppose, dans les cinq parties du monde. Mais, je le répète, elle est dure pour son chevalier, qui languit dans l'attente. Je la supplie de me faire savoir ce que je puis espérer d'elle et si elle consent à m'appartenir.

— Je suis superstitieuse en matière d'engagemens, répondit-elle. Mon père disait que lorsqu'on a fait une convention, coûte que coûte, il faut s'y tenir. La Suède est un pays si attachant qu'on n'en revient jamais au jour dit. Nous sommes aujourd'hui le 14 juin.

Vous ne serez plus longtemps à languir dans l'attente. Deux mois et demi sont bientôt passés.

— Que vous êtes intraitable et exacte dans vos calculs ! On attendra, puisque vous l'exigez. Mais du moins vous allez me promettre, me jurer solennellement que si, pendant ces deux mois et demi, je ne commets aucun assassinat, aucun horrible méfait, aucune abomination, le 1^{er} septembre vous me direz oui.

Elle se pencha vers lui, et du bout de son ombrelle elle écrivit dans le sable de l'allée le mot oui en gros caractères très lisibles. Il eut un transport de joie. Sa conscience ne lui reprochait plus rien, et, avec ses remords, ses inquiétudes s'étaient envolées. Il n'eut plus le ton grave, il lui demanda gaiement des nouvelles de ses vieillards, de son docteur, de son village, de son chien, de sa chatte et de la jeune sauvagesse qu'elle avait entrepris de domestiquer. Elle lui apprit que cette sauvagesse était devenue une charmante fille et à la fois sa sœur cadette et son impeccable ménagère.

— Chère madame, je le crois, puisque vous le dites. Eh ! tenez, je suis si content de vous et de moi que je veux du bien à toute la création et même à votre sœur cadette. J'ai eu des torts envers elle, je l'ai trop malmenée. J'entends faire quelque chose pour elle et pour sa gloire. A la réflexion, il m'a paru que ma cantate était un peu maigre ; j'ai formé le projet de l'étoffer, en y ajoutant un long solo, que chantera M^{lle} Vanesse. Elle ne sait pas chanter, mais elle a une voix d'un timbre rare, d'une étonnante pureté, tranchons le mot, un superbe instrument. Nous lui apprendrons le métier. Engagez-la en mon nom à suivre désormais mes leçons, que je recommencerai au premier jour. Nous lui ouvrirons à deux battans les portes de notre kiosque, où elle sera reçue et traitée en princesse.

M^{me} Sauvigny se chargea très volontiers de cette commission. L'instant d'après, elle se leva, mais, avant de partir, elle s'approcha d'un groseillier, qu'elle lorgnait depuis quelques minutes, et dont les fruits lui semblaient à point. Elle allongea déjà la main pour en cueillir un. M. Saintis la prévint, en disant :

— C'est à moi de vous l'offrir. Charlotte Sauvigny, souvenez-vous qu'il fut un temps où vous aviez douze ans ; j'en avais dix et je vous disais quelquefois : Fermez les yeux, ouvrez la bouche.

— J'ai gardé, dit-elle, un fâcheux souvenir de ce jeu, qui vous servait à me faire d'odieuses trahisons.

— Lolotte, ma chère petite Lolotte, reprit-il d'une voix suppliante, ouvrez la bouche et fermez les yeux.

Elle se prêta à son désir, elle obéit, et au même moment, l'ayant saisi par la taille, il mit une groseille dans cette bouche qui s'ouvrait et un long baiser sur chacune de ces paupières hermétiquement closes. Dès qu'elle les eut rouvertes, elle promena ses yeux autour d'elle pour s'assurer que, si elle avait senti les deux baisers, personne ne les avait vus. Elle avisa, perché au bout d'une branche, un bouvreuil qui la regardait; mais les bouvreuils ne se scandalisent de rien.

— Ce jeune homme, lui dit-elle en lui montrant du doigt M. Saintis, sera toujours traître.

Et elle s'en alla, l'âme légère et libre de toute crainte. Mais à peine était-elle montée en voiture, il lui vint une pensée qui l'inquiéta. Elle se dit qu'elle s'était engagée, que quand les musiciens sont contents et se flattent d'avoir ville gagnée, leur visage le dit ou le crie, que Jacquine avait des yeux perçans, l'humeur soupçonneuse, que pour empêcher son imagination de s'égarer, elle ferait bien de la mettre au fait, de lui confier le grand secret. Cela lui donnait quelque souci; elle pressentait que sa confiance serait mal reçue.

Après leur diner, elles traversèrent la route, descendirent au bord de l'eau et s'assirent dans l'herbe. On était dans les plus longs jours de l'année, le soleil avait disparu depuis un quart d'heure, mais le couchant d'un rouge de carmin s'éteignait lentement. Les champs se taisaient, la roue du moulin avait cessé de tourner, le village commençait à s'endormir. La rivière coulait molle et paresseuse entre ses deux rangées de peupliers et de trembles; on l'entendait à peine frôler au passage les racines déchaussées d'un vieux saule et les longues herbes qui se penchaient pour la regarder s'en aller. Sombre en aval, plus lumineuse en amont, des nuages enflammés s'y reflétaient par places, et elle se tachetait de rose ou semblait charrier de l'or : le ciel communiquait un peu de sa gloire à cette eau silencieuse et cachée.

M^{me} Sauvigny n'aurait pu choisir un endroit et une heure plus favorables à un entretien secret, aux épanchemens, aux aveux, aux paroles qu'on articule à peine, qui se murmurent. Et cependant elle ne savait par où commencer et la voix lui manquait. Dans ce moment Jacquine lui imposait, l'intimidait beaucoup. Les rôles

étaient intervertis ; c'était le monde renversé : sa sœur cadette lui apparaissait comme son aînée de dix ans, devant qui elle se sentait toute petite et dont elle devait réclamer l'indulgence pour une erreur de sa trop verte jeunesse. Comment s'y prendrait-elle pour dire à cette fille mûre et sévère, qui méprisait l'amour : « J'aime et je suis aimée ! » Elle avait à cœur de désarmer, de fléchir ou de corrompre ce juge redoutable, d'obtenir qu'il excusât sa faiblesse et pardonnât à sa folie. Jamais elle n'avait tant souhaité d'avoir la persuasion sur les lèvres.

Elle prit son courage à deux mains, entama un récit de son aventure fort exact, et pourtant un peu confus, un peu trouble, qu'elle termina par ces mots :

— Il ne pouvait supporter plus longtemps l'incertitude ; il m'a fait jurer qu'à moins qu'il n'arrivât quelque événement invraisemblable, qui me délierait de mon serment, le 1^{er} septembre, je dirais oui. Qu'en pensez-vous ?

Jacquine avait tout écouté dans un profond et morne silence. Elle tenait à la main une rose qu'elle venait de cueillir en traversant la terrasse ; elle la froissa, l'effeuilla, la tordit entre ses doigts, la déchiqueta avec ses ongles : ce fut tout ce qu'elle accorda à ses nerfs et à la violence de son émotion. Accoutumée à se commander, elle avait défendu à ses yeux comme à ses lèvres de révéler ses sentimens, son noir chagrin, sa colère farouche contre l'insolent qui lui prenait son bonheur.

— Vous me blâmez ? lui demanda M^{me} Sauvigny.

— Je ne vous blâme pas, mais j'étais si loin de m'attendre...

— Oui, vous désapprouvez ce projet de mariage. Parlez-moi avec une entière franchise, dites-moi vos raisons.

— Je n'en ai point, et d'ailleurs si j'en avais et si je les disais, vous croiriez sans doute que ma réconciliation avec M. Saintis était une feinte, que je lui en veux encore, que je suis l'ennemie de ses joies.

— Non, je croirais que vous n'avez d'autre mobile que votre affection pour moi, qui m'est précieuse, très précieuse.

— Dites plutôt que vous désirez connaître mes objections pour avoir le plaisir de les réfuter victorieusement. Soit ! on vous en fera. Dans toutes les affaires de ce monde, il y a du pour et du contre. Je serai l'avocat du diable, et puisqu'il vous plaît de l'entendre, il vous dit par ma bouche : « Madame Sauvigny, vous êtes donc lasse de porter votre beau nom, aimé et vénéré à dix

lieues à la ronde, ce nom qui éveille dans l'esprit de tous ceux qui le prononcent l'idée d'une femme d'un grand cœur, au-dessus du commun, née avec le goût de l'extraordinaire et des vertus d'exception? Bien traitée de la nature comme du sort, il ne tenait qu'à elle de se rendre la vie douce et facile. Elle a voulu se sacrifier au bonheur des autres; elle a ouvert sa maison et son cœur à toutes les misères qui passaient sur son chemin, en leur disant : « Entrez; je connais les baumes qui guérissent et les paroles magiques qui consolent. M^{lle} Jacqueline Vanesse le sait, elle m'est témoin... » Ah! madame, on vous croyait parfaite; en exécutant le projet qui vous charme, vous prouvez que vous aviez votre part des faiblesses humaines. Ne craignez-vous pas de déchoir, de vous diminuer dans l'esprit de vos vieillards, de vos religieuses, de vos pauvres, du docteur Oserel et d'une jeune fille qui vous adore? »

— Fant-il donc que je sois parfaite pour qu'elle m'aime? répliqua l'accusée. Je la dispense de m'adorer; je me sens si peu divine! Qu'elle me garde à jamais toute l'amitié qu'on peut avoir pour un être imparfait! je ne lui en demande pas davantage. Et qu'elle ne s'inquiète pas pour mes pauvres et mes vieillards! Quoi qu'il arrive, je leur porterai toujours le même intérêt. J'ai stipulé dans le contrat que je continuerais à vivre près d'eux et avec eux... Que répond à cela l'avocat du diable?

— Il ne reste jamais court. Il répondra sans doute : « Que vous êtes jeune, madame Sauvigny! que vous êtes romanesque! Vous ne savez pas encore qu'un amoureux qui demande est souple comme un gant et acquiesce à tout ce qu'on souhaite de lui; a-t-il reçu, il oublie ses promesses et l'humble mendiant se change en un maître dur. Vous ne savez pas que tout artiste s'idolâtre, qu'il n'est pas pour lui d'engagemens réciproques, que sa parole ne l'a jamais lié, qu'il s'arroe tous les droits et laisse à la femme qui l'aime tous les devoirs! Vous ignorez qu'aux duretés il joint souvent les inconstances, que M^{me} Sauvigny a le cœur aussi fier que tendre, qu'elle sera savante dans l'art de souffrir, et que, désormais, la misère d'autrui la trouvera plus insensible, qu'elle s'occupera surtout de consoler la sienne! »

Elle lui avait parlé jusque-là en détournant les yeux; elle la regarda fixement, et baissant la voix :

— Ferez-vous un acte de charité en l'épousant, ou l'aimez-vous?

Elle dut répéter sa question ; la réponse fut lente à venir.

— N'en doutez pas, je l'aime beaucoup.

— On n'aime pas un peu ou beaucoup, répliqua-t-elle d'un ton brusque et saccadé ; on aime ou on n'aime pas... J'imagine que ce que vous aimez, ce n'est pas le musicien, c'est sa musique... Ma grande sœur, comment l'aimez-vous ?

— Quand je suis contente de lui, je suis contente de moi, tout me paraît facile et la vie me semble légère.

— Singulière façon d'aimer ! s'écria Jacquine. Et vous croyez qu'il s'en contentera ! Les hommes sont si grossiers !

M^{me} Sauvigny fut prise d'un léger frisson.

— On ne devrait jamais se faire dire la bonne aventure, murmura-t-elle avec un sourire forcé.

Elle sentit le besoin de mettre un peu plus de distance entre elle et la bouche qui lui annonçait des malheurs ; elle se leva et, s'adossant au tronc d'un peuplier, elle regarda pendant quelques minutes couler l'eau et ses pensées. Devait-elle mépriser comme de vaines impostures les prédictions qui l'inquiétaient ? Ce que venait de lui dire une jeune sibylle, elle se l'était dit à elle-même dans ses heures de mélancolie. Oui, il arrive souvent aux grands prometteurs de fausser leurs sermens, et on a connu d'humbles mendiants qui devenaient des maîtres hautains et durs ; oui, les artistes ont la tête légère et le cœur changeant, et une femme qui souffre ne vit plus qu'en elle et pour elle ; oui, les hommes exigent qu'on les aime tout autrement qu'on ne peut les aimer. Les nuages rouges avaient pâli, s'étaient décolorés ; la rivière ne charriait plus d'or, elle était grise comme la peau d'un serpent. Sur l'autre rive, dans un repli de la berge, au fond d'une petite anse, se dressait un épais fourré de buissons, d'arbustes, de broussailles enchevêtrées ; ce hallier enveloppait la crique d'une ombre noire, et il semblait à M^{me} Sauvigny que cette ombre était pleine de vérités tristes, qui la regardaient et lui parlaient.

Elle leva les yeux, elle aperçut une étoile, c'était la première qui s'allumât. La vue des étoiles l'avait toujours rassérée. Elle secoua sa tristesse. Elle pensa à la joie qu'avait témoignée M. Saintis en la revoyant, à son visage radieux. Elle se souvint aussi de lui avoir entendu dire un soir que la vocation d'une nerveuse tranquille est d'épouser un artiste et de l'aider à gouverner sa vie et son talent. N'était-ce pas une œuvre aussi méritoire que toute autre ?

Était-ce folie que de risquer quelque chose pour accomplir une si noble tâche ? Par un de ces contrastes qu'il admirait, elle alliait à ses accès de mélancolie, à sa défiance d'elle-même, un fonds d'optimisme et de gaieté naturelle. Trois ou quatre ans après son mariage, elle avait failli mourir de la fièvre typhoïde. On désespérait de la sauver, lorsqu'un parent éloigné vint prendre de ses nouvelles. Cet homme bizarre avait l'imagination funèbre. On ne le voyait jamais que dans les jours de deuil ; on l'avait surnommé le cousin des enterremens ; il n'en manquait pas un. La mourante, qui depuis quelques heures semblait sans connaissance, le reconnut à la voix, et, comme par miracle, elle retrouva la sienne pour dire : « Est-il venu demander l'heure ? » Et un pâle sourire glissa sur ses lèvres blêmes. « C'est sa gaieté qui l'a sauvée, » avait dit le médecin qui la soignait.

Sa gaieté naturelle et l'étoile qu'elle contemplait, et qui lui semblait briller comme une espérance, eurent raison de son abattement. Elle se rapprocha de Jacquine et lui dit :

— Non, je n'ajoute pas foi à vos sinistres prophéties. On ne me fera point d'infidélités et je n'en ferai point à mes vieillards et à mes pauvres. Les contradictions que vous me reprochez n'en sont pas ; je me sens de force à tout concilier. Mahomet disait : « Ce que je préfère en ce monde, ce sont les femmes, les parfums et les fleurs, et ce qui me reconforte l'âme, c'est la prière. » Ayons le cœur aussi large que Mahomet. Le Dieu que j'aime à prier se mêle volontiers aux choses de la terre, et il ne méprise rien que ce qui est vil et bas. Il me permet d'aimer les fleurs, le parfum du mélilot et la musique. Eh ! pourquoi donc m'en voudrait-il d'aimer un musicien ?

Elle avait repris des couleurs ; elle avait l'œil clair et riant, l'air délibéré d'une petite fille qui chante pour se persuader qu'elle n'a pas eu peur en traversant les bois. Jacquine, qui s'était levée, demeura un instant en contemplation devant sa sœur aînée, qui croyait à la vertu des hommes, et elle la trouva si charmante qu'elle lui prit les deux mains et les porta à ses lèvres.

— Oui, vous êtes jeune et romanesque, lui dit-elle. Que le Dieu des fleurs et des parfums vous bénisse ! Oubliez bien vite tout ce qu'a pu vous dire l'avocat du diable ; il parlait sans conviction. Mariez-vous. Les règles communes ne vous sont pas applicables, votre grand cœur saura tout concilier. Vous ne ressemblez à personne.

— Et vous m'aimerez autant qu'avant ?

— Ah ! ma petite maman, que dites-vous là ? Quand on s'est mis à vous aimer, c'est pour toujours.

Elles retournèrent au chalet la main dans la main, comme le soir où elles avaient rencontré dans la forêt le comte Krassing. Avant de se séparer, on s'embrassa. A peine Jacqueline fut-elle rentrée dans sa chambre, elle alla se camper devant la statuette de bronze qui trônait sur une cheminée, entre deux candélabres. Son masque tomba subitement, et la figure que lui montra sa glace avait une expression tragique. Elle dit à sa Diane :

— Tu m'entends, ce mariage ne se fera pas.

Elle le jura par l'arc et l'inexorable virginité de sa déesse ; elle le jura par la tête de l'ennemi dont elle brûlait de tirer vengeance ; elle le jura par les yeux doux et tendres de la femme qu'elle adorait, et qui aspirait à déchoir, en se donnant à un homme indigne de la posséder, indigne même de l'aimer.

XIV

Le lendemain, M^{me} Sauvigny dut se rendre de bonne heure à Paris, où elle avait affaire, et Jacqueline l'y accompagna, sous prétexte que sa mère avait été souffrante, qu'il était convenable qu'elle allât s'informer de sa santé. Elle la trouva tout à fait remise de sa grippe ; il en allait de ses maux comme de ses caprices amoureux, ils étaient violens, mais courts. Elle venait de renouveler le meuble de son salon, et Jacqueline en conclut avec raison que les eaux n'étaient point basses : elle avait fait dans le cours de l'hiver une excursion à Monaco et expérimenté de nouveau la vertu bienfaisante de son fétiche, de sa corde de pendu. Elle montra à Jacqueline de jolis bibelots, qu'elle avait acquis récemment, et Jacqueline les admira. La dernière fois qu'elles s'étaient vues, M^{me} Vanesse s'étant permis de parler légèrement de M^{me} Sauvigny, sa fille l'avait vertement relevée. Ce jour-là, elle se tint sur ses gardes, s'observa, s'abstint de toute incartade ; désireuse de la ravoïr, convaincue que cette toquée, cette détraquée, comme elle l'appelait dans ses entretiens avec elle-même, finirait par lui revenir, elle la ménageait. Tout se passa bien. On déjeuna ensemble, on raisonna sur les choses de la vie, on philosopha sans se quereller.

Dès qu'elles furent retournées au salon, où elles prirent le café, Jacqueline s'occupa d'amener la conversation sur l'affaire qui l'intéressait et de se procurer les renseignemens qu'elle était venue chercher. Elle ne trouvait pas le joint; sa mère l'aida, en lui disant :

— Décidément tu ne t'ennuies pas dans ton chalet ?

— Non, jusqu'à présent du moins; je m'y repose. Mais ce qui gâte mon repos, c'est une idée funeste que M^{me} Sauvigny s'est mise en tête.

— Quelle idée ?

— Elle meurt d'envie de me marier.

— Je lui en sais un gré infini, dit M^{me} Vanesse en prenant feu, et me voilà du coup réconciliée avec sa sainteté. A-t-elle quelqu'un à te proposer ?

— Elle veut beaucoup de bien à l'un de nos plus proches voisins, à un jeune et riche propriétaire, M. André Belfons.

— Effectivement ces Belfons sont très riches ! Ne va pas refuser à la légère un si brillant parti.

Elle eût été charmée que Jacqueline épousât un millionnaire. Elle n'avait jamais cru qu'une conscience pure fût un bon oreiller; mais elle pensait que lorsque les filles couchent sur le duvet, il en tombe toujours quelques plumes, et que les mères les ramassent, si elles n'ont pas la main trop maladroite.

— Ce parti que vous trouvez brillant, reprit Jacqueline, me paraît un peu terne. Il y a parmi nos voisins un artiste célèbre, que je prendrais plus facilement en goût, si je n'avais tous les hommes en horreur.

— De qui s'agit-il ? Serait-ce par hasard de M. Valery Saintis ? se récria M^{me} Vanesse.

— Oh ! rassurez-vous, il ne pense point à moi, il ne me fait pas la cour, il ne s'est jamais mis en peine de m'être agréable.

— A la bonne heure; c'est de tous les partis imaginables celui qui te convient le moins. La femme qui épousera ce grand musicien sera tenue d'avoir une prodigieuse tolérance, et tu es la créature la plus intolérante du monde. Si tu faisais pareille sottise, huit jours plus tard tu plaiderais en divorce.

— Vous connaissez de vieille date M. Saintis; dans le temps, si j'ai bonne mémoire, il a dîné quelquefois chez vous.

— Je le connaissais assez pour m'être trouvée mêlée à une petite négociation qui le concernait. Il venait de donner son

opéra, qui a fait tourner tant de têtes; une jeune veuve de ma connaissance, riche et jolie, s'affola de ce soleil levant au point de vouloir l'épouser, et me chargea de sonder le terrain, sans la nommer et sans la compromettre. Je le rencontrai dans un salon peu de jours après, et je lui dis qu'une charmante femme m'avait autorisée à lui offrir sa main. Il ne fut point insensible à cette proposition flatteuse; il me questionna, me tourna et retourna, fit tout pour m'arracher le nom de l'inconnue. Je fus discrète.

— Elle vous aime tendrement, lui dis-je, mais elle entend qu'on l'épouse.

— Le cas est grave, répondit-il, et il demanda à réfléchir. Il ne réfléchit pas longtemps. Le lendemain, je recevais de lui un billet, où il se peint.

— Avez-vous encore ce billet? demanda Jacqueline, qui avait tressailli de plaisir.

— Peut-être le retrouverai-je dans mes papiers; les autographes de M. Saintis sont assez précieux pour qu'on les conserve.

M^{me} Vanesse sortit et revint bientôt avec la lettre, qu'elle tendit à Jacqueline, et qui était ainsi conçue :

« Madame, mettez-moi aux pieds de votre gracieuse amie; dites-lui, je vous prie, combien je lui suis reconnaissant de l'honneur qu'elle voulait bien me faire. Hélas! le mariage m'épouvante, je crains de n'en point avoir les vertus, et ma probité bien connue m'empêche de prendre un engagement que je serais incapable de remplir. Jurer fidélité à une seule femme, pour toujours et à l'exclusion de toutes les autres, c'est jurer d'être infidèle à la femme, cette délicieuse espèce, si riche en variétés dont chacune a sa façon particulière d'aimer et souhaite avec raison qu'on l'aime comme elle veut être aimée. C'est à la femme que j'ai promis d'être fidèle, et dans cette occurrence mon serment me gêne. Passe encore si chez nous comme chez les Turcs, peuple heureux, la polygamie avait force de loi. Napoléon, qui était évidemment un grand homme, admettait le mariage polygame pour les colonies; il aurait voulu que tout colon eût au moins deux femmes, une blanche et une noire. C'était peu, mais c'était quelque chose. Que n'a-t-il introduit dans le code une disposition de ce genre en faveur des artistes, gens pour le moins aussi intéressans que les colons! La femme est l'être inspirateur, la source inépuisable de toutes les pensées géniales, de toutes les rêveries heureuses et fécondes. L'artiste qui se réduit à n'en

aimer qu'une se condamne à n'avoir qu'une corde à sa lyre, et qu'est-ce qu'une lyre monocorde? Mais peut-être me direz-vous que, pour remédier aux inconvéniens du mariage monogame, il ne tiendrait qu'à ce nourrisson des Muses d'exiger de son unique femme la promesse d'une tolérance infinie, illimitée. On promet et on s'en dédit, et, l'aimable inconnue fût-elle de son naturel la plus tolérante des femmes, je craindrais toujours qu'elle ne le fût pas assez. »

Jacquine relut trois fois cette lettre, et quand elle la rendit, elle s'en était pénétrée, imbue, elle la savait par cœur. Elle pensait comme sa mère que M. Saintis s'y était peint. Il aurait pu lui représenter que, lorsqu'il l'avait écrite, il n'avait pas encore revu son amie d'enfance, la seule femme qui eût le don de changer les âmes; mais elle ne croyait pas que M. Saintis eût une de ces âmes qui changent.

— Quel insupportable fat! dit-elle.

— Quand il a griffonné ces pattes de mouche, repartit M^{me} Vanelle, il avait sans doute quelques verres de champagne dans la tête; c'est le seul moment où les hommes soient sincères. Que veux-tu? il avait eu de si prodigieux succès! Pour moi, il ne m'a pas fait illusion un seul jour; c'est un de ces comédiens qui ne jouent jamais bien dans le sérieux; les femmes qui ont été ses dupes étaient de celles qui ne demandent qu'à se laisser tromper... Tiens-le à distance, il est très entreprenant, et garde-toi d'éconduire M. Belfons. C'est un admirable parti. Au surplus, désires-tu que j'aie aux informations?

— Oh! ne vous donnez pas cette peine, s'empressa-t-elle de répondre.

Et ayant regardé la pendule, elle s'avisa qu'il était l'heure de prendre congé.

— Rappelle-toi, Jacquine, lui dit sa mère en lui serrant le bout des doigts, que, le jour où viendra l'ennui, tu me trouveras prête à te recevoir. Mais franchement, j'aime mieux que tu te maries.

Elle ajouta d'un air de gravité presque solennelle : — Jusqu'ici tu as suivi tes caprices; délie-toi de ton imagination, tâche de devenir raisonnable, et prends au sérieux la vie, qui, quoi qu'en pense M. Saintis, est vraiment une chose fort sérieuse.

— Merci de votre conseil, répliqua Jacquine; soyez sûre que je le méditerai.

Elle partit, charmée de sa visite, en se disant qu'elle n'avait pas perdu son temps. Au bas de l'escalier, elle trouva M^{me} Sauvigny qui l'attendait. Elle lui raconta que sa mère l'avait prêchée, sermonnée, chapitrée, moralisée, exhortée à prendre la vie au sérieux. Elle ajouta à son récit véridique un détail qui était de son cru :

— Elle veut absolument que je me marie et déclare que je ne serai mariable que le jour où j'aurai réformé ma coiffure, qui me donne l'air d'une petite fille. Je me soucie peu d'être mariable, mais vraiment, ma malheureuse natte contre laquelle tout le monde conspire, me vaut trop d'ennuis. Seriez-vous contente de moi, Charlotte, si je vous en faisais sans retard le sacrifice ?

— Elle n'est pas de votre âge, repartit M^{me} Sauvigny, et j'aime assez que tout soit dans l'ordre.

Elle ne dit pas tout ce qu'elle pensait : elle tirait un bon augure de cette résolution subite ; les affaires de M. André Belfons lui semblaient prendre un meilleur tour, leurs communes espérances lui paraissaient moins chimériques. Cette fois encore, si avisée qu'elle fût, elle était loin de compte. On avait deux heures à soi avant le départ du train ; on se rendit aussitôt chez un grand coiffeur qui remplaça la malheureuse natte par un délicieux chignon ; faisant bouffer les cheveux de devant, il rejeta les autres en arrière, les serra à la nuque, en forma une torsade, avec un petit nœud de côté, le tout d'une élégance coquette. En sortant de chez ce grand coiffeur, M^{me} Sauvigny dit à Jacqueline :

— Ma petite sœur a maintenant l'air d'une vraie demoiselle, et, ce que je croyais impossible, elle est encore plus jolie qu'hier.

Ce ne fut pas M. André Belfons, ce fut M. Valery Saintis qui, quelques heures après, eut l'étréne de la nouvelle coiffure. Il était venu dîner au Chalet. Lorsque ces dames, qui ne faisaient que d'arriver, entrèrent au salon, il s'y trouvait seul. Il regarda M^{lle} Vanesse avec étonnement ; il hésitait à la reconnaître, tant elle lui semblait changée, et il lui fallut un instant de réflexion pour découvrir la cause de ce changement. A sa surprise se mêlait un peu de confusion : il se souvenait des duretés qu'il avait dites à une méchante gamine, qui tout à coup se révélait à ses yeux comme « une vraie demoiselle. » En ce moment le docteur entra, et selon sa coutume, il prit à part M^{me} Sauvigny. Quand il était resté une demi-journée sans la voir, il avait toujours d'importantes nouvelles à lui donner, des affaires d'État à lui

conter. Pendant qu'il lui faisait ses confidences, M. Saintis aborda Jacquine, et lui tapotant les doigts avec une gracieuse familiarité :

— Et votre natte, qu'est-elle devenue? Je croyais que vous y teniez autant qu'à votre vie. Quelle est la raison grave qui a pu vous décider à ce grand sacrifice?

— Devinez. Peut-être y êtes-vous pour quelque chose.

— Si vous avez voulu me plaire, vous n'avez pas manqué votre effet. Ce chignon est un vrai chef-d'œuvre.

— Je me souciais moins de vous plaire que de vous inspirer du respect.

— Nous en aurons, mademoiselle; mais il faut pardonner leurs impertinences aux artistes, ils ne sont pas toujours maîtres de leur langue. Rappelez-vous que nous avons signé un traité de paix. M^{me} Sauvigny vous a-t-elle transmis mon message? Je compte que vous serez désormais la plus assidue de mes éco-lières. Nous avons besoin de vous et de votre admirable voix.

— En vérité!... Je croyais que certains animaux rampans ne chantaient pas, qu'ils sifflaient.

— Vous voulez donc me faire mourir de honte?... Si je me suis oublié, si je vous ai fait une gratuite et odieuse offense, vous en aurez satisfaction. Proportionnez la peine au délit; parlez, quel supplice m'infligez-vous?

— Si j'osais...

— Osez, mademoiselle.

— M^{me} Sauvigny m'a appris que vous pensiez à intercaler dans votre cantate un solo que je chanterais. Je voudrais que ce solo, composé sur des paroles très tendres et appropriées à ma situation, me servit à exprimer à notre amie ma reconnaissance pour les bontés dont elle me comble.

— Paroles et musique, mademoiselle, avant quarante-huit heures, ce plat, auquel j'aurai mis mes soins, vous sera servi tout paré.

— Je ne sais comment vous remercier, répondit-elle. Pouvoir me dire, en étudiant mon solo, que M. Saintis l'a écrit tout exprès pour moi, si ce n'est pas de la gloire, cela y ressemble beaucoup.

— Cette petite a du bon, pensa-t-il, et je l'avais jugée trop vite. Libre à elle d'établir sa demeure dans cette maison; elle ne m'y gênera pas.

M^{me} Sauvigny avait bien fait de tout raconter à M^{lle} Vanesse, qui, autrement, ce soir-là, eût tout deviné. M. Saintis ne portait bien ni le vin ni le bonheur. Il s'observa moins, il ne se ressemblait plus à lui-même. Assurément, il ne fit, il ne dit rien qui pût compromettre la maîtresse de la maison, mais les regards trop appuyés qu'il lui lançait, le ton plus familier dont il lui parlait, une nuance de laisser aller, d'abandon trop marqué dans ses manières, l'animation de son teint, l'éclat humide de ses yeux, son front où semblait perler comme une rosée de joie, paraissaient dire : « Elle est à moi, j'ai sa promesse. » Il en fit assez pour donner des ombrages au docteur Oserel, que tourmentait sa jalousie toujours en éveil, et dont le grand nez, à plusieurs reprises, se plissa d'inquiétude. Pour ce cœur rempli de soupçons, les moindres indices étaient des preuves, les plus légères présomptions, des certitudes. Peu scrupuleux et ne connaissant que son intérêt, le docteur était toujours prêt à contracter des alliances et à les rompre sans vergogne. Il s'était rapproché quelque temps de M. Saintis pour comploter avec lui la perte de M^{lle} Vanesse ; il lui parut tout à coup que ce fat, qu'il ne pouvait souffrir même lorsqu'il le caressait, était le plus dangereux de ses deux ennemis, et il vira subitement de bord.

Après le dîner, M. Saintis s'était mis au piano, et M^{me} Sauvigny était restée auprès de lui. Jacqueline se retira dans la méniane ; le docteur vint la rejoindre et lui dit :

— Ne trouvez-vous pas, mademoiselle, que M. Saintis a ce soir des allures bizarres et l'air encore plus avantageux que d'habitude ? J'ai découvert depuis longtemps qu'il fait une cour acharnée à M^{me} Sauvigny, mais je la croyais une femme trop sensée pour écouter ce dangereux soupirant. Je commence à changer d'avis, et je ne serais pas surpris qu'elle lui eût donné des espérances. On vous dit tout, si je ne m'abuse, et, au surplus, vous me semblez fort sagace. Avez-vous eu vent de quelque chose ?

Il eut beau la presser de questions, il ne put rien tirer d'elle.

— Cet artiste, reprit-il, est un homme très compromettant, et quiconque persuaderait à M^{me} Sauvigny de l'éconduire, de l'envoyer ailleurs porter à terme l'opéra qu'il a dans le ventre et dont il n'accouchera jamais, y employât-on les fers, rendrait à une femme admirable, mais trop confiante, un service essentiel. Car enfin remarquez, je vous prie...

— Docteur, interrompit-elle, comment appelez-vous cette étoile rouge, celle que je vous montre du doigt ?

— Ce n'est pas une étoile, répondit-il d'un ton bourru ; c'est la planète Mars.

— Elle me plaît beaucoup. Ne pourriez-vous pas lui persuader de se rapprocher un peu de la terre ? J'aimerais à la voir de plus près.

— Pourquoi me débitez-vous ces billevesées, mademoiselle ?

— C'est dans l'espoir de vous faire comprendre qu'il n'est pas plus difficile de persuader à une planète de changer son itinéraire que d'arrêter une femme dans un mauvais chemin, en lui criant : Casse-cou ! Mais, ajouta-t-elle, où la persuasion ne peut rien, certains expédients sont plus efficaces. Pensez-vous que tous les moyens sont bons, pourvu que la fin soit bonne ?

Il ouvrit une grande bouche de brochet qui mord à l'hameçon.

— Je pense, dit-il avec chaleur, que quelques moyens que vous imaginiez pour renvoyer M. Saintis à ses belles Suédoises, je les approuve d'avance et vous donne mon quitus.

— Cela prouve, docteur, que vous avez la conscience large. C'est à vous d'aviser. Aussi vrai que mon chignon est charmant et que vous ne l'admirez pas assez, M. Saintis est, à mon sens, un grand musicien et un homme fort agréable, qui, dans son genre, me plaît autant que la planète Mars.

Il lui tourna brusquement le dos :

— Je la croyais mauvaise, mais intelligente, se dit-il ; c'est une idiote.

Et il jeta son cigare, qui lui paraissait amer et dur à fumer.

Dès le lendemain, M. Saintis reprenait ses leçons de chant, que M^{lle} Vanesse suivit avec autant de zèle que d'assiduité. Il s'était engagé à respecter son chignon, mais tant qu'elle était chez lui, dans son kiosque, dans son conservatoire de musique, il en usait avec elle comme avec ses jeunes villageoises ; il ne lui passait rien, lui disait son fait sans ménagement ; hors de là, il la dédommageait de ses rudesses, de ses impertinences, en la traitant avec beaucoup de courtoisie. Ce maître exigeant et superbe, qui tenait la férule comme un sceptre, éprouvait plus de satisfaction à mortifier l'orgueil d'une Jacqueline Vanesse, petite-fille du marquis de Salicourt, qu'à voir se courber, s'anéantir devant lui la modestie de Gertrude, humble roseau qui pliait à tout vent, ou à faire rougir Germaine et pleurer la douce Catherine. Peut-être

aussi voulait-il mettre à l'épreuve la vierge noire, s'assurer qu'elle s'était sérieusement amendée. Il avait beau la tourmenter, ses vertus fraîchement acquises, sa douceur, sa patience, ne se démentaient jamais. Il lui reprochait durement d'aller à contretemps, de ne pas observer la mesure, elle s'excusait et s'humiliait; il lui faisait répéter vingt fois de suite un passage, elle l'eût répété cinquante fois sans se plaindre; il la gourmandait, la rudoyait, elle se laissait battre à terre, et son visage n'exprimait qu'une douloureuse contrition.

Il dut se rendre à l'évidence : cette âme rebelle s'était singulièrement assouplie. Il avait dit un jour au docteur qu'il faisait peu de cas de la beauté si vantée de M^{lle} Vanesse, que c'était une beauté dépourvue de tout charme, qu'il n'aimait que les femmes qui sont des femmes. Il commençait à trouver qu'elle s'était féminisée, que le charme ne lui manquait plus. Était-ce M^{me} Sauvigny qui avait opéré cette métamorphose? Non, il s'en attribuait l'honneur. Avant de partir pour Copenhague, il avait dit une brutalité à la vierge noire, et l'avait fait rentrer en elle-même. Il avait le don du dressage : témoin sa jument blanche, à laquelle il avait administré une verte correction; il n'en avait pas fallu davantage pour lui apprendre à goûter la bride.

Il s'avisa bientôt d'une autre explication, plus flatteuse encore pour son amour-propre. Dans un de ces rares momens où ce professeur rigide consentait à se dérider, où, se relâchant de sa sévérité chagrine, il laissait tomber de ses augustes lèvres une parole encourageante, il daigna signifier à M^{lle} Vanesse que si elle redoublait de zèle, d'attention, de docilité, à force de travail, à force d'application, elle parviendrait peut-être, le ciel aidant, à chanter passablement le solo qu'il avait écrit pour elle. Touchée jusqu'aux moelles de la faveur insigne qu'il lui faisait, elle le remercia en lui lançant un regard étrange, qui lui parut exprimer un sentiment plus tendre que la reconnaissance.

— D'honneur, pensa-t-il, elle est amoureuse de moi.

Cette aventure n'étonna point sa fatuité, qui en avait vu bien d'autres; rien de plus naturel, et d'ailleurs il savait depuis longtemps que le cœur des femmes est sujet à d'étranges retours, à de brusques sautes de vent, que, lorsqu'elles renoncent à haïr, elles ne s'arrêtent pas à mi-chemin, qu'on les voit souvent s'enflammer pour l'homme qu'elles avaient cru haïr.

Il la plaignait profondément; un amour sans espérance fait

tant souffrir ! Mais il ne lui demandait pas de guérir ; depuis son accident, il la trouvait plus intéressante ; jusqu'alors il ne s'était occupé d'elle que lorsqu'il la voyait ; il lui arrivait maintenant de penser quelquefois à elle quand il ne la voyait pas. Il aurait voulu être plus sûr de son fait, tirer la chose au clair, mettre cette amoureuse à la question, lui arracher, lui extorquer un aveu, l'obliger à montrer le fond de son cœur. Ce jeu l'eût amusé ; malheureusement elle ne se prêtait point à son désir. Pendant les leçons, cette écolière modèle était toute à son affaire, n'avait point de distractions ni d'autre pensée que celle de contenter son maître, de justifier le précieux éloge qu'il lui avait publiquement donné en prédisant que, si elle se crevait de travail et que le ciel lui prêtât assistance, un jour peut-être elle chanterait son solo tant bien que mal. Dans les heures qu'ils passaient ensemble au Chalet, elle était avec lui d'une politesse empressée, gaie, accorte, à laquelle ne se mêlait aucune coquetterie, et au surplus elle évitait soigneusement les tête-à-tête.

Il réussit cependant à lui parler seul à seule. Un après-midi il se présenta au Chalet pour prendre des nouvelles de M^{me} Sauvigny, qui, la veille, avait été souffrante. Elle était sujette de loin en loin à des accès de migraine aussi violens que courts, le lendemain il n'y paraissait plus. Il ne doutait point qu'elle ne fût en parfaite santé, mais tout prétexte lui semblait bon pour passer quelques momens auprès d'elle. Il ne la trouva pas, elle venait de sortir : le docteur Oserel, qui, lui aussi, était un homme à prétextes et à subterfuges, l'avait fait appeler pour l'entretenir d'une affaire de bibus, qu'il déclarait grave et urgente. Ayant appris qu'elle ne serait pas longtemps absente, M. Saintis entra au salon, où il fut reçu par Jacquine, qui lui tendit gracieusement la main. Il mit la sienne derrière son dos, en disant :

— Une fois pour toutes, sommes-nous amis ou ennemis ?

— Je croyais, dit-elle, que ce n'était plus une question.

— Je le croyais aussi, je ne le crois plus. Vous me faites bonne mine, j'en conviens ; mais il m'est revenu que vous parliez mal de moi, que vous me rendiez en cachette de mauvais services.

— Expliquez nettement vos griefs, je n'ai jamais su deviner les charades.

— Vraiment votre conscience ne vous reproche rien ? Voici le fait. Je demandais l'autre jour à M^{me} Sauvigny si elle vous

avait fait part de certain projet qui m'est cher, infiniment cher. Elle ne sait pas mentir, elle m'a avoué qu'elle vous en avait parlé en confidence. Elle a ajouté en riant qu'avant de se fixer à un parti, d'arrêter ses dernières résolutions, il est bon d'entendre l'avocat du diable, que vous lui aviez représenté avec une rare éloquence tous les dangers auxquels elle s'exposait en m'accordant sa main, que toutefois, après avoir tout dit, vous l'aviez engagée bénévolement à risquer le paquet, que vous aviez poussé la charité jusqu'à nous donner votre bénédiction. Est-ce vrai ?

— C'est presque vrai.

— Mademoiselle Jacqueline Vanesse, auriez-vous la bonté de m'exposer en détail les détestables raisons qu'a bien pu invoquer l'avocat du diable pour détourner M^{me} Sauvigny de faire le bonheur de Valéry Saintis ?

— Oh ! je vous prie, dispensez-moi...

— Non, je ne vous dispense de rien. Je veux savoir si ma nouvelle amie ne serait pas en secret la plus dangereuse de mes ennemies, et ce qu'il y a au fond de ses yeux félins et troublans.

Elle essaya de le rassurer en attachant sur lui un regard débonnaire, accompagné d'un indéfinissable sourire.

— Tout cela est bel et bon, reprit-il ; mais vous me devez une explication, donnez-la-moi.

— Plus tard. M^{me} Sauvigny peut rentrer d'un moment à l'autre, et comme elle lit sur les visages à livre ouvert, elle se dirait : « Ils parlaient de moi ; qu'en pouvaient-ils bien dire ? » Mais soyez sûr que l'avocat du diable n'a parlé que par manière d'acquiescement ; il savait sa cause perdue d'avance.

— Heureusement pour moi, car, s'il l'avait gagnée, il ne me restait plus qu'à me brûler la cervelle.

— Ah ! monsieur Saintis, vous n'avez pas le droit de vous tuer.

— Et vous, mademoiselle, vous n'avez point qualité pour prêcher contre le suicide.

— Eh ! bon Dieu, une créature aussi insignifiante que moi peut disparaître de ce monde sans qu'il s'en aperçoive ; votre mort le mettrait en deuil.

— Ce qui est encore plus certain, c'est qu'elle causerait une grande satisfaction à tel musicien de ma connaissance.

— Le lion, s'écria-t-elle, est-il tenu de procurer des joies aux roquets qui jappent après lui ?

Il trouva qu'elle avait prononcé sa phrase avec une intonation fort juste et un accent de ferme conviction; il lui en sut gré.

— Ne mourons ni l'un ni l'autre, dit-il; j'ai un opéra à finir, et, après avoir maudit la vie, vous avez découvert qu'elle a du bon... Tenez, je me sens en verve, je veux vous raconter votre histoire.

Ce disant, il s'était assis au piano. Il préluda par des accords sourds, pénibles, dissonans, qu'il ne cherchait ni à préparer ni à sauver, et qui éveillaient dans l'esprit des images confuses et incohérentes; on eût dit les bégaiemens d'une langue nouée, les oracles obscurs d'un cœur d'enfant, qui travaille à débrouiller son chaos. Aux accords plaqués succédèrent de rapides arpèges; la mélodie se dessina, et le mouvement s'accélérait sans cesse. Un orage s'amassait; après avoir couvé quelque temps, il éclata. Le piano, affolé et comme pris de frénésie, grondait, tonnait, rugissait; son infernal tumulte racontait des batailles, des rébellions, les fureurs d'une jeune âme insurgée contre la vie et les hommes, des crises de désespérance alternant avec des transports de haine. Peu à peu la tempête s'apaisa, s'assoupit; les nuées s'entr'ouvrirent, on revit le bleu du ciel; une lumière sereine s'épanchait sur un paysage aussi doux que le sourire de M^{me} Sauvigny, et on entendit une voix légère qui murmurait en coulant ses notes un hymne d'une suavité séraphique.

Dès que ce merveilleux improvisateur eut fini de faire chanter son ange, Jacquine lui dit d'une voix vibrante :

— Ah ! monsieur Saintis, quel magicien vous êtes !

Il était blasé sur les complimens, on l'en avait gorgé; pourtant celui-ci le toucha. Il tombait d'une bouche avare de son miel, et il ressemblait à un cri du cœur.

— Ma petite improvisation vous a plu ? lui dit-il en quittant son tabouret. Vous y avez reconnu votre histoire ?

— A cela près que le finale était trop angélique; il racontait de souveraines félicités que je ne connaîtrai jamais. Non, je ne puis être parfaitement heureuse qu'en musique, et c'est en musique que je voudrais vivre.

— Il manque donc quelque chose à votre bonheur ?

Et comme elle ne répondait pas, la regardant en coulisse :

— On n'a pas de secrets pour ses amis; dites-moi le vôtre.

Elle se leva tout d'une pièce et s'écria avec véhémence :

— Je ne vous le dirai jamais... Je suis fière, monsieur Saintis.

Au même instant, la porte s'ouvrit, et M^{me} Sauvigny entra. Elle avait cru entendre les éclats d'une voix en colère et le bruit d'une querelle.

— Eh ! quoi, leur dit-elle, à peine ai-je tourné les talons, on se dispute. Je vous croyais entièrement rapatriés.

— Ah ! Charlotte, repartit M. Saintis, il est bon de se quereller de temps à autre, c'est un exercice très hygiénique, et je suis bien aise de trouver dans cette maison une jeune personne qui aime la bataille et contre qui je puis m'escrimer un peu ; car le moyen d'avoir une altercation, que dis-je ? une bisbille avec vous ! Il n'y faut pas songer. Vous ressemblez à cet ermite pacifique, à qui un autre anachorète, son voisin, d'humeur plus chaude, dit un jour :

« — Les heures sont longues. Voulez-vous que par passe-temps nous ayons ensemble une petite contestation ? Rien n'est plus propre à fouetter le sang.

« — Mais, mon frère, comment nous y prendrons-nous ?

« — C'est bien simple. Voici une brique qui s'est détachée de votre mur ; vous me direz qu'elle est à vous, je vous soutiendrai qu'elle est à moi, peu à peu la conversation s'échauffera, et nous nous divertirons. »

« Ils ne se divertirent pas longtemps. Quand l'ermite querelleur eut répété trois fois que la brique était sûrement à lui :

« — Oh ! bien, mon frère, dit l'autre, si vous en êtes sûr, prenez-la. »

— Vous ne me connaissez pas encore, répliqua M^{me} Sauvigny, en passant son bras autour de la taille de M^{lle} Vanesse. J'ai plus que personne le sentiment de la propriété, et quand je suis sûre qu'une brique est à moi, je ne permets pas qu'on y touche... Mais quel était le sujet de votre dispute, Jacquine, et pourquoi avez-vous dit : Je suis fière ?

Il s'empessa de répondre pour elle.

— M^{lle} Vanesse, dit-il, me reprochait de l'avoir terriblement rabrouée avant-hier, dans le kiosque ; elle se plaignait surtout qu'en la couvrant de confusion, je l'avais exposée aux quolibets de M^{lle} Gertrude et de M^{lle} Catherine. Elle prétend que Gertrude a ri ; j'affirme que Gertrude n'a pas ri, que personne ne se permet de rire en ma présence. Je suis, j'en conviens, un professeur revêche et peu galant ; je ne fais aucune différence entre les princesses et les villageoises ; je défends aux unes comme aux

autres d'estropier ma musique, de partir trop tôt, de presser ou de ralentir la mesure, de confondre un *allegretto poco mosso* avec un *allegretto agitato*, et j'exige qu'elles prononcent toutes distinctement, qu'elles s'appliquent à bien dire autant qu'à bien chanter. J'ai dit et ne me dédirai pas.

Jacquine s'inclina devant lui avec une humilité mélancolique.

— Seigneur, soupira-t-elle, que votre volonté soit faite sur la terre comme dans le ciel !

Et, se sentant de trop, elle sortit discrètement du salon. Une heure après, M. Saintis, qui se disposait à partir, voulut mettre ses gants. Il se souvint qu'avant de s'asseoir au piano, il les avait déposés sur le casier à musique. Il n'en retrouva qu'un, l'autre avait disparu; il le chercha vainement et s'en alla, une main nue, l'autre gantée. Une demi-heure suffit à sa jument blanche pour le ramener au petit trot dans son ermitage. Il causait souvent avec elle, chemin faisant. Pendant les vingt-cinq premières minutes, il ne lui parla que de M^m Sauvigny; pendant les cinq dernières, il lui toucha un mot de M^{lle} Vanesse :

— La pauvre enfant, lui dit-il, avait juré d'enfermer son secret au plus profond de son âme, elle l'a laissé échapper : « Monsieur Saintis, s'est-elle écriée, je suis fière ! » C'est un aveu, ce me semble. Qu'en penses-tu, ma belle ?... Vraiment cette singulière créature n'a pas de chance. On la croyait et elle se croyait elle-même aussi insensible aux émotions tendres qu'une pierre de roche; elle s'est aperçue subitement qu'elle avait un cœur, et le premier usage qu'elle en fait est d'aimer quelqu'un qui ne peut l'aimer. Il ne tiendrait qu'à moi de la mener loin. Oui, si je voulais... Mais voilà le chiendent, je ne veux pas.

XV

Dès le jour où il s'était avisé que parmi toutes les femmes qu'il avait rencontrées dans ce monde, il en était une qu'il aimait assez pour vouloir l'épouser, M. Saintis lui avait promis, sur son honneur et sa conscience, de prendre le bénéfice avec les charges, et il n'avait pas attendu d'être entré en possession pour se sentir lié par sa promesse, qu'il lui coûtait peu de tenir. A la vérité, il avait eu en Suède une heure d'oubli, de folie; ce petit manquement ne tirait pas à conséquence : c'était un léger tribut qu'il payait à son passé, une dime que le vieil

homme, avant de disparaître, avait prélevé sur l'homme nouveau,

Cependant il ne considérait pas le mariage comme un état de pénitence et de mortification. Dans quelque régularité qu'on se propose de vivre, il n'est pas défendu d'égayer un peu la règle, et il rangeait le flirt au nombre des plaisirs innocens et gais que les mélicieux eux-mêmes peuvent se permettre. Les femmes qui s'étaient données à lui corps et âme lui avaient laissé de moins agréables souvenirs que celles qui, soit vertu, soit prudence, ne lui avaient donné que leur cœur, et dont il avait respecté les scrupules en se disant : « Si je voulais... mais je ne veux pas. » Si douces que soient les réalités, elles n'ont jamais le charme moelleux et indéfini d'un rêve. Il arriva que de jour en jour M^{lle} Vanesse, sa modestie et sa fierté silencieuse lui parurent plus intéressantes, que de jour en jour il goûta plus de plaisir à la tourmenter et à la plaindre. Ce jeu lui plaisait et c'était tout ; il ne se défiait pas de ses entraînemens, il était sûr de sa volonté, sûr de lui-même, et il avait résolu de quitter la partie dès qu'il la jugerait périlleuse. Joignez à cela que M^{me} Sauvigny lui avait donné trop d'espoir, qu'il ne doutait plus de son bonheur, qu'il se flattait de tenir déjà le bien désiré, et que, pour être sage, il avait besoin d'être inquiet.

Cinq, six semaines s'écoulèrent, et il découvrit qu'il pouvait tirer quelque profit du jeu innocent qui l'amusait. M. Saintis n'oubliait jamais son intérêt, il mêlait un peu de calcul à ses sentimens les plus vifs et les plus sincères. Il aimait passionnément M^{me} Sauvigny ; mais il n'eût jamais songé à l'épouser s'il n'avait acquis la certitude que cette nerveuse tranquille était, de toutes les femmes, celle qui pouvait exercer la plus heureuse influence sur son talent et sur sa destinée d'artiste, qu'elle lui serait d'une grande utilité, qu'elle lui rendrait de grands services. Il en avait déjà fait l'expérience. Pendant les mois de recueillement qu'il avait passés près d'elle et sous sa douce discipline, la voyant sans cesse, pénétrant chaque jour davantage dans son intimité, s'imprégnant de ses pensées, de sa vie et du parfum que répandait autour d'elle cette âme exquise, il avait travaillé avec ardeur, avec joie, et il lui semblait que le musicien qui venait de composer trois actes d'un nouvel opéra était bien supérieur au Saintis qui préférait le plaisir au bonheur. Il y avait dans ses trois actes des inégalités, des trous ; ce qui lui manquait, ce qui devait lui manquer toujours, c'était la longueur du souffle et le vol soutenu. Mais il avait

réussi enfin à être vraiment lui-même, à s'affranchir de la servitude des réminiscences, et du même coup, plus de grâces d'emprunt, ni d'allégerie, ni de recherche. Son imagination rafraîchie et bouillonnante s'était répandue sans effort; les motifs heureux abondaient, les duos d'amour étaient aussi distingués, aussi délicats qu'éloquens et passionnés, et tout semblait couler de source, tout semblait dire que le musicien avait mêlé à son œuvre la femme qu'il aimait, et que, selon le mot du poète, cette femme était « une nature. »

A son retour de Suède, il s'était flatté d'écrire de verve son dernier acte, qu'il avait ébauché dans sa tête. Il avait eu de la peine à se remettre au travail, à se ressaisir. Il avait rapporté d'un voyage où on l'avait tant fêté une surexcitation fébrile, une attention dissipée, un cerveau échauffé, et il était trop judicieux pour ne pas sentir que cette effervescence factice n'avait rien de commun avec la fermentation du génie. Il s'était évertué et rebuté. Persuadé que ce dernier acte ne viendrait jamais à bien tel qu'il l'avait conçu, il prit un grand parti : il résolut de le refondre, de changer son dénouement. et, étant son propre librettiste, il n'eut besoin de se concerter là-dessus qu'avec Valéry Saintis, dont il faisait tout ce qu'il voulait.

La première fois qu'il avait exposé à M^{me} Sauvigny le sujet de son opéra, il lui avait dit : — C'est une histoire vieille comme le monde et toujours nouvelle. Représentez-vous un jeune chevalier lithuanien, bon garçon, brave cœur, mais d'une imagination inquiète et trop sujet à ses fantaisies. Son étoile lui a fait rencontrer une femme aussi charmante, aussi femme que M^{me} Sauvigny et d'aussi bon conseil, à qui il engage sa foi, et il ne tient qu'à lui d'être parfaitement heureux. Cet imprudent a la funeste idée d'aller se promener au bord d'un marais habité par une nymphe des lacs, par une roussalka, qu'il ne voit pas, mais qu'il entend : cachée dans ses roseaux, elle cherche à l'amorcer, à le prendre en lui chantant ses plus beaux airs. Il a la force de résister à ses appels magiques, en quoi il se montre fort avisé, car le seul service qu'une roussalka puisse rendre à l'homme qu'elle aime est de le croquer. Cependant cette voix sortie du fond de l'eau l'a profondément troublé; il adore M^{me} Sauvigny, il rêve à la roussalka. Furieuse d'avoir laissé échapper sa proie, la coquine aquatique sort de sa grenouillère et revêt une forme humaine pour lui tendre d'abominables pièges, dont il ne se tire que par l'assistance de sa Charlotte.

— J'espère, avait dit M^{mo} Sauvigny, que tout finira bien, que Charlotte aura le dernier mot.

— N'en doutez pas, avait-il répondu; quand on vous a pour voisine, la vie, les opéras, toutes les histoires finissent bien.

Il venait pourtant de décider que celle de son chevalier lithuanien finirait mal, que son dénouement était fade, plat, insipide et terne, qu'il devait en trouver un autre qui eût plus de couleur et plus de montant, que la victoire d'une roussalka lui offrirait une admirable matière à mettre en vers et en musique. Il était ainsi fait qu'il n'avait tous ses moyens en composant, qu'à la condition de penser à quelqu'un, d'évoquer une image, une ombre qui lui parlait et l'inspirait. Du moment que c'était la roussalka qui avait le dernier mot, M^{mo} Sauvigny ne pouvait plus l'assister dans son travail; elle ressemblait si peu à une coquine aquatique! Heureusement, il avait sous la main une vierge noire, qui faisait mieux son affaire. On la comparait jadis à une Diane chasseresse; elle avait changé, et depuis que son cœur s'était attendri, il lui trouvait la figure d'une ondine amoureuse.

Il avait lu dans un vieux bouquin, plein de renseignemens précieux sur les roussalkas, les nixes et les ondines, les lignes que voici : « Il y a dans leur existence un charme indéfinissable; horrible ou doux, le mystère est leur marque distinctive, et c'est peut-être pour cela que, vivant près d'elles, les poissons sont muets et se gardent de trahir les secrets du silencieux royaume des ondes. Les filles de l'eau dansent souvent près des étangs et des rivières; quand elles se mêlent aux plaisirs et aux assemblées des hommes, on les reconnaît à l'ourlet de leur robe, qui est toujours mouillé, et à la froideur glaciale de leurs mains. Elles sont condamnées à n'avoir point de cœur; quelquefois elles appellent de cet arrêt et deviennent amoureuses; c'est une souffrance pour elles et un malheur pour nous. Lorsque le seigneur Peter de Stauffenberg s'assit à son banquet de noces, ayant regardé par hasard en l'air, il aperçut un petit pied blanc, qui sortait par une ouverture du plafond. Il reconnut le pied d'une ondine, avec laquelle il avait eu la plus tendre liaison, et il comprit à ce signe qu'après son manque de foi, c'en était fait de sa vie. » M. Saintis n'avait jamais vu le petit pied blanc de M^{lle} Vanesse, mais il tenait pour certain qu'elle avait désormais les yeux d'une ondine, qui, violentant sa nature, venait de faire pour la première fois connaissance avec l'amour. Il en résulta qu'il ne pensait plus à son ondine sans

penser à M^{me} Vanesse, et souvent les deux images n'en faisaient qu'une, le fantôme et la réalité se confondaient dans son esprit. Il lui parut dès lors qu'il ne perdait pas son temps en s'occupant d'elle, en s'amusant à la tourmenter, qu'elle lui fournissait des idées, des airs, des thèmes, et il la prenait en goût parce que, sans le vouloir et à son insu, elle collaborait à *la Roussalka*. N'était-il pas juste que, travaillant avec lui et pour lui, elle eût une petite part dans les bénéfices et dans l'immense affection qu'il portait à son œuvre? Il avait écrit à M^{me} Vanesse, deux ans auparavant, qu'il aimait également « toutes les variétés de la délicieuse espèce. » La vérité exacte est que, selon les cas et à tour de rôle, il préférait l'une à l'autre, que les femmes qui l'occupaient le plus étaient celles qui pouvaient l'aider à entrer en verve et à finir ses opéras.

Le 2 août, la veille du grand jour où, pour fêter le dixième anniversaire de la fondation de l'Asile des vieillards, il devait produire en public ses élèves, il y eut dans le kiosque une répétition générale de la cantate. Cette fois, il ne s'emporta point, ne fit de misères à personne; tout au contraire, il eut pour ces demoiselles de grands ménagemens; il s'appliqua à les encourager, il les engagea à prendre confiance en elles-mêmes, les assura qu'elles feraient honneur à leur maître si elles ne se laissaient ni intimider ni troubler. Elles s'en allaient, et Jacquine se disposait à partir avec elles, mais il la retint pour lui faire répéter une fois encore deux passages de son solo, qu'elle avait manqués, prétendait-il. Quand elle les eut chantés de façon à le satisfaire, et qu'elle se fut pénétrée de ses dernières recommandations, il lui avança un fauteuil, l'obligea de s'y asseoir et lui dit :

— Ce n'est plus à mon écolière que je parle, mais à mon amie, qui est peut-être mon ennemie, car je ne suis pas encore fixé sur ce point. Mademoiselle Jacquine Vanesse, vous êtes bien lente à tenir vos engagemens.

Elle l'interrogeait des yeux.

— Vous m'aviez promis, il y a beau jour, continua-t-il, de m'exposer les raisons que vous aviez eues pour dissuader M^{me} Sauvigny d'épouser votre serviteur. J'attends encore vos explications.

— Elles sont bien difficiles à donner, dit-elle, excusez-moi.

Elle avait quitté son fauteuil et gagnait la porte; il la ramena, la contraignit à se rasseoir.

— Vous ne sortirez d'ici, mademoiselle, qu'après avoir acquitté votre dette.

Jacquine leva les yeux au plafond, comme pour prendre le ciel à témoin de la violence qu'on lui faisait; puis, se décidant à parler :

— Elle vous aime et vous l'aimez; que vos désirs s'accomplissent! Mais je pensais et je persiste à penser que vous ne vivrez en paix l'un avec l'autre qu'à la condition de vous faire de grands sacrifices, et je pense aussi que c'est elle qui les fera tous.

Il se récria :

— Eh! vraiment, pour qui me prenez-vous? Sachez-le bien, je ne suis pas un de ces affreux égoïstes, un de ces tyrans sans foi ni loi, qui demandent à la femme qu'ils aiment de se sacrifier à leur impertinent bonheur.

Elle savait par cœur la lettre que lui avait montrée sa mère; il ne se souvenait plus de l'avoir écrite, il en avait tant écrit! Elle la lui récita sous une autre forme; elle changea les termes, elle conserva le sens; ce n'était pas tout à fait la même chanson, l'air était le même.

— Je crois, reprit-elle, à l'excellence de vos intentions. Mais vous êtes un artiste, et tout artiste assez imprudent pour se marier devrait épouser une femme infiniment tolérante. M^{me} Sauvigny est fort tolérante en matière d'opinions, elle ne l'est point dans les choses de la vie et du cœur. Elle n'admet pas les partages; elle exige et elle a le droit d'exiger qu'on lui appartienne tout entier. Elle nous l'avouait l'autre jour, elle a le sentiment très vif de la propriété; elle ne dira jamais comme certain ermite : « Si vous pensez que ma brique est à vous, prenez-la. »

— Ne la plaignez pas, mademoiselle, et soyez sans inquiétude : personne ne lui prendra sa brique. Apprenez à me connaître, je ne lui ferai aucune infidélité, et jamais elle ne trouvera rien à reprendre ni dans mes actions ni dans mes pensées.

Elle le contempla un instant d'un air de profonde admiration, mêlée d'étonnement, jusqu'à ce qu'un nuage se répandît sur son front.

— Oh! c'est autre chose, dit-elle d'une voix sombre, et voilà une résolution qui vous honore. Mais si vous vous donnez sans partage et sans réserve, c'est vous qui vous sacrifierez à son bonheur. L'homme sera sans reproche; que deviendra l'artiste? Ne craignez-vous pas que votre vertu coûte cher à votre génie? Et avais-je tort ou raison de m'opposer à ce mariage?

— Vous pensez donc que la vertu est la mort du talent, et qu'il

faut pécher beaucoup pour que la grâce abonde? dit-il en riant et faisant danser dans sa main sa chaîne de montre et ses breloques. Vous passez pour une jeune personne d'humeur rigide et sévère, pour une farouche ennemie des mœurs du siècle et des gens qui s'amuse; je vois qu'il en faut rabattre, que c'est une réputation usurpée. Tudieu! vous avez d'étranges principes. Mademoiselle Vanesse, vous êtes fort immorale.

— Je parlais sérieusement d'un sujet grave, répondit-elle; vous vous moquez de moi, à votre aise! je ne dirai plus rien.

— Me moquer de vous! Dieu m'en garde! Vous aimez à vous faire l'avocat du diable, et j'ai toujours pris le diable au sérieux; c'est un bon compagnon, qui fut jadis de mes amis et qui me disait quelquefois ses secrets; mais sans compliment, il ne m'a jamais parlé par une aussi jolie bouche que la vôtre. Continuez, mademoiselle, je suis grave comme un âne qu'on étrille. Allez, mais allez donc; expliquez-moi pourquoi votre sévérité naturelle ou acquise se montre si indulgente aux artistes et leur prêché une morale si relâchée.

— Je les ai toujours regardés comme des êtres à part; ils jouissent de privilèges refusés au commun des mortels.

— Et vous les dispensez de tous les devoirs d'un honnête bourgeois et d'un bon chrétien, de toutes les obligations d'honneur ou de droit civil?

— Ah! permettez, l'artiste contracte, lui aussi, des engagements auxquels il ne saurait manquer sans forfaire à l'honneur. Il est dans l'obligation d'avoir du talent, beaucoup de talent et même, s'il se peut, du génie, et de se souvenir sans cesse qu'il a été mis au monde pour nous procurer des jouissances exquis, des plaisirs sans prix. Qu'il ait toutes les vertus de sa profession, qu'il fasse bien son métier, sa conscience et la nôtre le tiendront quitte du reste. Quand l'arbre fruitier a pompé laborieusement les sucs de la terre, quand il a bu les rosées et la lumière du ciel, quand il a pris à son service la pluie, le vent et le soleil et les a contraints de travailler pour lui, quand ses bourgeons sont bien sortis, qu'il est riche en sève et que, le moment venu, il offre à notre faim et à notre soif des fruits aussi savoureux qu'abondans, n'a-t-il pas rempli tous les devoirs de son état? Exigerez-vous en outre qu'il soit un honnête bourgeois et un bon chrétien?

Elle lui disait ce qu'il s'était souvent dit à lui-même; mais, répétées par cet écho, les vérités, les vieilles sagesse dont il s'était

nourri lui semblaient nouvelles, et jamais elles n'avaient eu pour lui tant d'attrait, tant de séduction : la jeune évangéliste qui les prêchait avec une ferveur de néophyte leur prêtait le charme de sa personne, l'éclat de son teint, la douceur de ses cheveux blonds.

— Que le soleil et la rosée, que les puissances du ciel et de la terre répandent leurs bénédictions sur ces arbres fruitiers qu'on appelle des artistes ! s'écria-t-il. La seule fumure qui les fasse prospérer, c'est l'amour d'une femme.

— Hélas ! murmura-t-elle, c'est bien peu de chose qu'une femme toute seule ; les artistes comme les poètes trouvent qu'il en faut beaucoup pour en faire une.

Puis, s'échauffant par degrés :

— Si j'étais un grand musicien, un Saintis, je croirais que le monde n'a été créé que pour fournir à mon génie des sujets et des inspirations, que mon seul devoir est de produire des chefs-d'œuvre, et je voudrais que tout ce qui m'entoure s'employât à me faciliter mes enfantemens. Je me tiendrais pour un dieu...

— Disons plutôt un demi-dieu, mademoiselle, pour ne chagriner personne.

— Dieu ou demi-dieu, toutes mes fantaisies me seraient sacrées, je ne connaîtrais d'autre règle que le dérèglement de mon cœur, je ne m'occuperais que de contenter mes insatiables désirs, le bien d'autrui serait mon patrimoine et ma possession, toutes les fleurs du grand jardin me seraient bonnes pour composer mon miel, toutes les femmes me devraient obéissance, aucune n'aurait le droit de me refuser ses sourires et ses caresses. Est-il permis de résister aux volontés de son maître, quand il porte sur le front la marque immortelle de l'esprit divin ?

— Voilà parler, et c'est plaisir de vous entendre, dit-il. Si votre doctrine, qui sent le fagot, devenait en tout pays la religion dominante, ce triste monde serait pour les musiciens une terre de promission, ils plieraient sous le poids des félicités. Mais n'avez-vous pas pitié de ces pauvres femmes ? A quelle dure servitude vous les condamnez !

— Heureuse la femme qu'un homme de génie a daigné choisir pour sa confidente, son amie, sa servante et sa prêtresse ! s'écria-t-elle avec exaltation. Se sentir vivre en lui, avoir une part dans toutes ses pensées, dans tous ses rêves, être pour ce grand chercheur une source d'heureuses inspirations, collaborer à ses

chefs-d'œuvre, ne fût-ce que par la souffrance, pouvoir se dire : « Les plus beaux airs qu'il ait trouvés et que le monde ne se lassera pas de redire, c'est mon cœur qui les lui chanta le premier... » Est-il un sort plus enviable? est-il une destinée plus glorieuse?

Tout à coup elle parut revenir à elle-même; prise de honte, elle baissa la tête, couvrit son visage de ses mains.

— Je suis hors de sens, dit-elle; je bavarde, je déraisonne; pardonnez-moi.

Le dieu s'approcha de sa prêtresse, et lui frappant un petit coup sur l'épaule :

— Je vous pardonne, répondit-il. Mademoiselle Vanesse, vos déraisons me plaisent.

Elle s'était levée, elle mettait son chapeau; il l'y aida et lui fit son compliment sur ce chapeau coquet, dont il étudiait de très près la passe et les brides.

— Je le trouve à mon goût; mais j'admire bien plus encore le chignon que voici. Le coiffeur qui inventa cette torsade est à sa façon un grand musicien. Vous a-t-il dit qu'en sa qualité d'artiste, vous lui deviez obéissance, qu'il avait droit à vos sourires?

— Ah! de grâce! fit-elle.

Il la blessait au cœur. Eh! quoi, elle avait répandu son âme devant lui, et il profanait par de fades plaisanteries ces épanchemens sacrés! Elle avait hâte de s'en aller. Elle fouilla précipitamment dans la poche de sa robe pour y chercher ses gants. Chose bizarre, il y en avait trois, et le troisième, en peau de chamois, était beaucoup plus grand que les deux autres. Dans son trouble, elle le laissa tomber à terre. Il s'en saisit, le considéra, l'examina.

— Je gagerais bien qu'il est à moi, dit-il. Eh! oui, vraiment, je le reconnais. Je l'avais déposé il y a quelques jours sur un casier à musique, je ne l'y ai pas retrouvé.

Rouge de confusion, elle détournait la tête, baissait les yeux. Elle les leva enfin sur l'homme qu'elle avait volé et lui dit :

— Je vous en conjure, monsieur Saintis, rendez-le-moi.

Il se mit à rire, mais il ne riait que du bout des lèvres. Jamais les yeux de cette ondine amoureuse n'avaient été si tendres; ils suppliaient, ils mendiaient; n'était-ce pas un plaisir de leur faire l'aumône? Sa tête se prit, sa chair s'émut.

— Je vous rends votre relique, dit-il, puisque vous daignez y attacher quelque prix. Mais on ne s'en va pas sans payer le droit de sortie.

Qu'entendait-il par là? Elle n'eut pas le temps de s'en informer. Un souffle chaud passa sur son visage, et elle sentit courir sur sa bouche le baiser frémissant d'un dieu... Elle n'avait pas prévu cet effroyable accident. Elle en fut comme bouleversée; ses traits s'étaient décomposés, et le regard qu'elle jeta à l'audacieux le fit tressaillir: il avait cru voir le zigzag d'un éclair. Ce fut l'affaire d'une seconde; elle dit à son cœur: Tais-toi! et sur un ton de reproche très doux:

— Qu'avez-vous fait, monsieur? murmura-t-elle. On a raison de dire que vous êtes un homme très dangereux.

A ces mots, elle partit en courant.

— Pauvre petite! pensa-t-il. Ce baiser l'a fort troublée; c'était le premier qu'elle recevait, et cela fait événement dans la vie incolore et froide d'une fille des eaux. Je lui devais bien cette consolation. Relique pour relique, ce souvenir lui sera plus cher et plus précieux qu'un vieux gant troué.

Il partit à son tour pour aller dîner au Chalet, et il se disait en tirant après lui la porte du kiosque: — Le fait est que la pauvre enfant s'est offerte, et qu'il ne tiendrait qu'à moi...

Mais il répéta une fois de plus: Oui, si je voulais... Le malheur est que je ne veux pas.

VICTOR CHERBULIEZ.

(La dernière partie au prochain numéro.)

VICTOR DURUY ⁽¹⁾

I

Le portrait de M. Duruy a été tracé, au lendemain même de sa mort, par des compagnons de sa jeunesse, dont l'amitié l'avait suivi dans toutes les phases de sa digne existence, et par des disciples de ses leçons entrés sous ses auspices dans la carrière où il était leur guide. Ils avaient accès dans son intimité, ils pouvaient reproduire au naturel les traits du modèle qu'ils avaient à peindre. En même temps que du mérite de ses écrits, dont ils étaient meilleurs juges que personne, ils pouvaient nous entretenir de la gravité douce de sa vie privée et du charme de son commerce. Appelé après MM. Jules Simon, Lavisse et Lemaître à remplir la même tâche, j'étais loin de l'aborder dans les mêmes conditions de compétence et de talent. N'ayant approché de M. Duruy que dans ses derniers jours, les seules de ses rares qualités qu'il m'eût été donné d'apprécier, c'était une sérénité aimable que n'avait assombrie aucune des tristesses de l'âge et de la retraite, un empressement plein de bonne grâce à oublier d'amers dissentimens, et à souffrir la contradiction même, sur des sujets où il aurait pu se croire en droit de ne pas laisser mettre en question son autorité.

C'est donc à des témoins plus autorisés que moi que je dois emprunter les détails intéressans qu'ils nous ont fait connaître sur les débuts de cette vie laborieuse. Rien de plus piquant que le tableau que nous a donné M. Ernest Lavisse de cette enfance passée dans le vieil établissement royal des Gobelins, où la famille de M. Duruy exerçait depuis sept générations une profession tenant de l'artiste autant que de l'ouvrier, propre par là à entre-

(1) D'après une coutume assez récemment adoptée par l'Académie des sciences morales et politiques, chaque membre nouvellement admis doit lui présenter une notice sur la vie et les travaux de celui qu'il remplace. Appelé à succéder à M. Duruy, M. le duc de Broglie a dû s'acquitter de ce devoir et veut bien nous faire part de l'étude qu'il a consacrée à la mémoire de cet homme éminent.

tenir dans une condition modeste des goûts et des sentimens élevés. Le père ne songeait qu'à laisser sa situation à son fils quand on lui fit remarquer que le jeune apprenti, dans les rares momens de liberté qu'il pouvait se ménager entre deux bandes de tapisserie qu'on lui donnait à tisser, posait hâtivement son aiguille pour aller mettre son nez dans un livre. L'indication était claire : tous ses instincts appelaient une éducation plus littéraire. Mais le sacrifice à faire était lourd et dérangeait tous les calculs d'économie d'un intérieur dont les ressources pécuniaires étaient limitées. L'affection paternelle s'y décida pourtant et fut bientôt récompensée par les succès de l'enfant qui, dès ses premières années de collège, lui valurent la faveur d'une demi-bourse. L'établissement où il était placé, et qui est devenu aujourd'hui le collège Rollin, était dirigé par un ecclésiastique éclairé, l'abbé Nicolle, dont le nom est resté, je crois, justement honoré dans l'Université. C'était donc un prêtre et un ami personnel d'un des premiers ministres de la Restauration qui régissait l'institution après l'avoir fondée; mais, malgré le caractère du maître et la nature de ses relations, tel était l'esprit général du temps qu'il s'en fallait bien que la majorité des élèves partageât en tout genre, et notamment en matière religieuse, les sentimens que professait souvent avec plus de zèle que de prudence l'administration royale. Un condisciple de M. Duruy, dont le nom a fait aussi quelque bruit dans le monde, Charles de Montalembert, affirmait que parmi ses camarades, il n'y en avait pas un sur vingt qui fût disposé à manifester hautement ses convictions chrétiennes, et qu'il fallait à ceux-là quelque courage pour y persévérer. Un jour, raconte également un autre élève du même établissement, étudiant à la même date en philosophie, pendant l'étude il nous prit fantaisie de discuter entre nous l'existence de Dieu. Nous eûmes la délicatesse d'engager le maître d'études à se retirer pour nous laisser plus de liberté et ne pas se compromettre. La discussion fut vive et approfondie, et, lorsqu'on passa au vote, l'existence de Dieu obtint la majorité d'une voix (1). J'ignore si Victor Duruy faisait partie de cette assemblée délibérante : en ce cas, rien dans les opinions qu'il a toujours professées depuis lors, sur ce point en particulier, n'empêche de croire que son suffrage fut celui qui maintint le créateur en fonctions.

(1) *Souvenirs du vicomte Armand de Melun*, t. I, p. 20.

Mais, sur tout le reste, il était naturel qu'il suivit le courant général, et qu'entré à l'École normale au lendemain de la révolution de juillet 1830, après avoir même essayé de prendre part au combat, il ait partagé dans toute leur effervescence les passions généreuses et aussi les illusions, et même les préjugés, de la jeunesse contemporaine. Il fut animé de bonne heure de cet esprit d'opposition qui fit un crime à la royauté nouvelle de ne pas pousser à ses conséquences extrêmes, et surtout de ne pas propager au dehors, le mouvement démocratique et libéral dont elle était issue. La sévérité de ce jugement que, plus tard, l'âge et l'expérience durent lui apprendre à tempérer, durait encore quand il fut rappelé inopinément, d'un poste de début où on l'avait placé en province, pour venir enseigner l'histoire à Paris, au collège Henri IV, dont le roi Louis-Philippe faisait suivre les cours à ses plus jeunes fils. On l'avait désigné pour cet emploi de confiance, uniquement parce qu'il était porté le premier sur la liste d'agrégation. C'était un choix qui montrait que dans l'entourage royal on tenait peu de compte de l'opinion quand la capacité était démontrée, et en tout cas, qu'on ne mettait aucun esprit d'inquisition à s'en informer. Les préventions de Duruy ne furent pourtant pas désarmées, si peu même, que les prévenances marquées dont il fut l'objet la première fois qu'il fut reçu aux Tuileries, loin de le toucher, paraissent, au dire de M. Lavisse, lui avoir causé une maligne surprise, comme s'il les eût jugées contraires à ce qu'il attendait de la dignité royale. Il resta, dès lors, malgré cet accueil bienveillant, sur le pied d'une froide réserve avec la famille de ses élèves : ce qui ne l'empêcha pourtant pas de concevoir pour eux un attachement sérieux, et plus tard, de suivre avec un intérêt constant, dans toutes les épreuves de sa destinée agitée et brillante, celui d'entre eux que la France et les lettres viennent de perdre.

Entré de bonne heure en ménage, le traitement d'un professeur-adjoint ne pouvait lui suffire pour subvenir aux besoins d'une jeune famille qui s'accrut rapidement; un supplément indispensable lui fut fourni par la composition de livres classiques que lui confia la grande maison de librairie Hachette, alors comme aujourd'hui en possession d'une clientèle scolaire très étendue. Ce fut une série de manuels portant à peu près sur tous les sujets imaginables d'histoire et de géographie. M. Jules Simon en a fait une énumération vraiment effrayante : il n'en a pas

compté moins de soixante. A la vérité, c'est un genre de productions qui ne donne pas en général grand'peine à composer. On emprunte à des ouvrages de seconde main des récits qu'on abrège, et qu'on fait suivre de quelques réflexions banales, en les entremêlant d'anecdotes connues d'une authenticité plus ou moins certaine. Mais tel n'est point, M. Jules Simon l'a fait justement remarquer, le caractère des livres élémentaires qui portaient le nom alors peu connu de M. Duruy : il n'en est aucun où l'on ne trouve la trace d'un travail et d'une pensée personnels. C'est un choix de faits puisés aux meilleures sources (même les plus récemment découvertes) par une érudition qui se cache. Les considérations qui les accompagnent sont, dans leur concision, marquées d'un coin d'originalité. On ne s'étonne pas que, pour étendre ses recherches à tant de sujets à la fois, puis pour tenir au courant de tous les progrès de la science les éditions nouvelles qui se succédaient rapidement, ce ne fût pas trop de quatorze heures par jour de ce travail acharné que M. Duruy définissait si bien quand il disait de lui-même : Je suis un bœuf de labour. Une comparaison permet d'apprécier tout ce que chacun de ces volumes in-douze représente d'étude et de réflexion. Tout le monde connaît (et il faudra bien en reparler tout à l'heure) la grande, la capitale *Histoire des Romains* qui a marqué le point culminant du talent de M. Duruy et de sa réputation. Mettez ce vaste travail en regard d'un court précis publié près de trente ans auparavant par le même auteur, à peu près sous le même titre, et malgré la disproportion des deux livres, vous serez étonné de la ressemblance ; non seulement les narrations s'accordent, mais les jugemens sont pareils, différant seulement par l'étendue des développemens qui les justifient. Évidemment, l'œuvre définitive était déjà contenue en germe dans la première, qui a l'air de n'en être que le résumé et la concentration faite après coup.

De longues années s'écoulèrent cependant, sans que ces publications, malgré leur nombre et la juste estime de tous ceux qui étaient en mesure de les apprécier, eussent répandu la réputation de M. Duruy en dehors du cercle limité du public des écoles. Quelques ouvrages plus étendus, un essai d'histoire grecque qu'il a depuis largement remanié, les premiers livres de l'*Histoire des Romains* dont il a fait également plus tard une refonte à peu près complète, attirèrent plus d'attention. Cependant, en couronnant l'un de ces deux ouvrages au nom de l'Académie

française, le secrétaire perpétuel, M. Villemain, disait seulement que c'était une consciencieuse étude préparée par un habile professeur de lycée. L'avancement de leur auteur dans la carrière de l'enseignement n'était pas non plus bien rapide, puisque, parvenu à la pleine maturité de l'âge, il n'avait fait que monter de la seconde à la première classe du professorat. Il ne se plaignait pourtant de rien, laissait le temps couler dans des occupations qui lui étaient chères, sans impatience, sans regret, sans autre délassément que celui qu'il pouvait trouver dans le charme des affections de famille, quand lui advint ce que M. Jules Simon appelle la grande, l'inconcevable surprise de sa vie. Il entend par là les relations imprévues qui, établies sans avoir été recherchées entre le modeste érudit et le maître tout-puissant que la France venait de se donner, allaient devenir l'origine d'une fortune à laquelle il n'avait jamais songé. L'occasion qui y donna lieu n'avait pas par elle-même, en apparence, une grande importance. L'Empereur, dans les momens de liberté que lui laissaient les affaires de l'État, préparait cette *Vie de César*, dont, à travers les péripéties des dernières années de son règne, il n'a pu livrer au public que la première partie : il cherchait à s'aider des lumières de ceux qui passaient pour avoir étudié à fond l'histoire romaine : il était naturel qu'en cette qualité, M. Duruy fût un des premiers appelés. Mais ce qui l'était moins, c'est que non seulement ses conseils fussent bien écoutés, mais que le conseiller lui-même fût assez rapidement apprécié pour que le prince n'hésitât pas d'abord à lui faire franchir tous les degrés de l'enseignement en le nommant, en 1861, maître de conférences à l'École normale et inspecteur d'académie, en 1862, chargé du cours d'histoire à l'École polytechnique et inspecteur général, puis à l'attacher à sa personne en le faisant entrer dans son secrétariat et finalement (pour parler comme Saint-Simon) à le bombarder ministre de l'instruction publique en 1863 : le tout dans un espace de moins de quatre années.

M. Jules Simon a raison : l'étonnement fut grand et assez naturel, il en faut convenir, chez ceux qui connaissaient et qui partageaient les sentimens dont M. Duruy n'avait pas fait mystère. Bien qu'il n'eût jamais prétendu à un rôle politique, et qu'il n'eût aucune raison personnelle pour être attaché à la constitution républicaine de 1848, il n'avait pas caché sa déplaisance pour le coup d'État du Deux Décembre qui y avait mis fin : il avait opposé très ouvertement son vote négatif aux plébiscites qui fon-

dèrent le nouvel Empire. De plus, la tendance générale de ses opinions différait assez de celle qui dominait dans les premières années du régime impérial pour avoir attiré, à plusieurs reprises, sur quelques passages de ses ouvrages, la censure jalouse à laquelle étaient soumis à cette époque les actes comme les écrits des membres du corps enseignant. Cette mesure comminatoire n'était pas sans gravité, puisque l'Empire avait retiré, même aux plus hautes situations de l'Université, avec le caractère de l'immovibilité, la garantie de dignité et d'indépendance dont l'Assemblée nationale de 1871, à peine réunie, a tenu à honneur de leur restituer le privilège. Nullement agréable et même un peu suspect, comme son biographe nous le représente, aux directeurs officiels de l'enseignement, comment expliquer que ce fut le souverain lui-même qui fût venu le chercher dans sa retraite, pour l'admettre dans l'intimité d'un service personnel, et se décidât à lui confier cette part d'autorité dont les gouvernements sont habituellement le plus jaloux, celle qui paraît disposer de l'avenir par la direction donnée à l'éducation de la jeunesse? Et M. Duruy lui-même, cet opposant de la veille, comment s'était-il assez rapproché d'un pouvoir dont il avait combattu l'origine pour consentir à être associé à son exercice? A la réflexion, il semble qu'on n'a pas besoin de chercher bien loin pour trouver sur quel terrain put s'opérer ce rapprochement inattendu.

Disons tout de suite que, quelle que soit l'injustice habituelle aux passions politiques, personne ne soupçonna alors M. Duruy d'avoir obtenu cette faveur au prix du moindre sacrifice de la dignité de son caractère et de la liberté de ses opinions. Je n'entendis faire, même aux plus malveillans (et il y en avait, j'en connaissais plus d'un), aucun commentaire de ce genre. Et ce que nous avons appris depuis lors montre qu'on eut raison de s'en abstenir.

On savait déjà qu'en consentant à être associé aux travaux du cabinet de l'Empereur, M. Duruy avait tenu à garder son poste d'inspecteur général et refusé de recevoir aucun titre auquel fût attaché un supplément de traitement. On remarquait également qu'invité aux fêtes de Compiègne, il s'était toujours abstenu d'y paraître. Nous savons de plus, aujourd'hui, que, dès sa première conversation avec l'Empereur, il saisit une occasion naturelle pour rappeler quelle avait été son attitude au moment du coup d'État et en expliquer les motifs. Son interlocuteur, ou les comprit, ou, pressé de l'entendre sur d'autres matières, ne crut pas conve-

nable d'en prendre souci. Mais le même sujet ne pouvait manquer de revenir à plusieurs reprises sur le tapis, notamment quand, pour mettre M. Duruy au courant de l'esprit de l'œuvre qu'il méditait, l'Empereur crut devoir lui communiquer une préface où il établissait en doctrine qu'il y a des hommes privilégiés, destinés par la Providence à sauver les sociétés dans des jours d'épreuve, et en droit par là de s'élever au-dessus des règles communes. Bien que M. Duruy comprit sûrement que cette théorie avait une application personnelle et que toute réfutation aurait le même caractère, il n'en fit pas moins très nettement la critique, et venant à parler des atteintes qui, dans un intérêt de bien public, peuvent être portées à la légalité : « On fait quelquefois ces choses-là, dit-il, mais il vaut mieux ne pas les rappeler. » Ce n'était pas un blâme formel de l'acte lui-même, mais c'était un refus positif d'adhérer à l'approbation que l'auteur victorieux et couronné voulait imposer à ses lecteurs. Je ne sais si ce fut ce jour-là ou un autre que, sortant des Tuileries et traversant la place de la Concorde, M. Duruy se demandait si ses répliques n'avaient pas été trop vives et s'il n'avait pas risqué de blesser au lieu d'instruire. Il n'en était rien, l'Empereur avait dit seulement : « Je ne partage pas toutes les idées de M. Duruy, mais c'est un homme intelligent. »

Il est clair pourtant que ces retours sur des souvenirs de politique contemporaine étaient rares et n'étaient abordés que par occasion et en passant, dans ces premières conversations. C'était pour être guidé dans ses recherches historiques que l'Empereur avait appelé M. Duruy en consultation. C'était donc d'histoire et en particulier du grand sujet qu'il voulait traiter qu'il dut avant tout l'entretenir. Or il dut avoir bientôt la satisfaction de reconnaître que, sur ce point qui lui tenait si fort au cœur, M. Duruy pensait comme lui. Sur le génie de César, sur le rôle que ce grand homme a joué et l'influence qu'il a exercée, le jugement de M. Duruy ne différait de celui de Napoléon III que par le degré d'intensité qui sépare une approbation réfléchie d'une admiration enthousiaste.

Autant, en effet, en France et en 1852, M. Duruy avait témoigné peu de goût pour le passage de la République à l'Empire, autant la même révolution faite à Rome, il y a dix-huit cents ans (dans des conditions qu'il jugeait avec raison fort différentes), paraissait justifiée à sa conscience d'historien. Le changement politique tenté par César, que la mort seule l'a empêché de mener à fin,

et que son héritier accomplit, lui semblait avoir été, au moment où il eut lieu, non seulement nécessaire, mais désirable. L'Empereur, pour la gloire du héros qu'il voulait célébrer, ne pouvait demander davantage. L'accord fut donc complet entre le souverain et son futur ministre sur le premier et le principal objet qu'ils eurent à traiter en commun, et ce fut là l'origine d'une confiance mutuelle dont l'effet devait, par une transition qu'on pourra suivre, s'étendre en tout un ensemble de relations qui ne paraissent pas devoir naturellement en dépendre. Par un fait dont il n'y a jamais eu, je crois, d'autre exemple, tandis que dans le présent tout les séparait, l'union naquit entre eux de l'étude et de l'appréciation pareille du passé : une sorte de collaboration littéraire précéda ainsi et prépara l'association politique.

Cet hommage rendu au génie de Jules César, et au caractère de l'œuvre dont le souvenir reste attaché à son nom, n'était pas chez M. Duruy une opinion de circonstance, encore moins de complaisance. Il l'avait déjà établie publiquement à deux reprises, bien avant qu'il fût question d'aucun rapport entre l'Empereur et lui. La première fois, c'était dans un des chapitres déjà publiés de *l'Histoire des Romains* où, racontant les tentatives impuissantes de Caius Gracchus, il appelait ce tribun : un précurseur de César, et regrettait qu'il n'eût pas établi à Rome une *tyrannie* civile, préférable à la tyrannie militaire, qui avait dû nécessairement suivre. Bien entendu, il prenait le mot de tyrannie (qu'il avait soin de souligner) au sens qu'on lui donnait à Athènes, et non dans l'acception française de l'expression. Puis, ayant à subir l'épreuve du doctorat, il avait pris pour sujet de thèse l'état du monde romain au moment de l'établissement de l'empire, et il avait résolument battu en brèche la vieille tradition classique, celle qui déplorait la victoire de César à Pharsale en s'associant aux regrets de Caton et de Cicéron, et pour qui Brutus et Cassius étaient les derniers des Romains. Il avait montré par de bonnes raisons (qui sont aujourd'hui, je crois, assez généralement acceptées) que, si le régime impérial, comme le soutenait une fausse rhétorique, n'avait amené à sa suite que honte et oppression, il n'aurait pu être accueilli (ainsi qu'il le fut en effet) par les populations du monde romain, non seulement sans résistance, mais avec une soumission empressée et reconnaissante. C'est, disait-il, que la république à laquelle César a porté le coup mortel, n'était plus que l'ombre d'elle-même, et une ombre sanglante. Déchirée à l'intérieur et dévorée

par des factions qui se décimaient et se proscrivaient tour à tour, elle n'en continuait pas moins à exercer au dehors une domination tyrannique et corrompue, en sorte que le jour qui mit fin dans la capitale à une liberté devenue purement nominale fut, pour toutes les provinces, le signal d'une ère de délivrance saluée par une acclamation d'espoir. Chemin faisant, il avait mis sérieusement en doute plusieurs des horreurs ou des scandales légendaires imputés aux premiers empereurs, sur la foi des peintures sombres de Tacite ou des anecdotes cyniques de Suétone. Puis, après avoir établi que quelque bien s'était toujours mêlé même aux plus mauvais jours de l'empire, c'était avec une vive satisfaction qu'il devait saluer d'avance l'avènement des grands empereurs du second siècle, les Trajan, les Antonin, les Adrien, les Marc-Aurèle, ces administrateurs éclairés, ces législateurs philosophes qui, tenant le monde rassemblé sous leur main dans une unité pacifique, lui avaient, suivant lui, procuré de longues années de prospérité matérielle et de progrès moral ; il ne craignait pas plus tard de les compter au nombre des meilleures dont il ait été donné à l'humanité de jouir.

Cette apologie, ou, pour parler plus justement, cette explication d'un grand fait historique avait été peu goûtée, je dois le dire, de cette partie du public libéral qui faisait des dangers de ce qu'on appelait alors le césarisme le thème habituel de son opposition ; et à qui les plus fâcheux souvenirs de l'empire romain fournissaient un moyen commode et un voile transparent pour cribler l'empire français de mordantes épigrammes. On sait avec quel talent des hommes qui n'étaient dépourvus ni de science ni de goût, comme Ampère, Beulé et Prevost-Paradol se livrèrent, pendant toute la durée du règne de Napoléon III, à ce genre de polémique, le seul qui fût compatible avec la réserve imposée alors à la presse.

Le tableau de l'empire présenté par M. Duruy ne favorisait pas ce mode de discussion auquel un sentiment généreux, relevé par un tour piquant, avait rapidement acquis une grande vogue. Dans le milieu d'opposition où il vivait encore, on lui en exprima quelque regret ; mais il n'était pas dans sa nature d'esprit de mettre l'histoire au service même des idées les plus élevées et qui lui étaient le plus chères : il aurait craint d'en fausser le caractère. Il rendait témoignage à la vérité telle que par un examen loyal et réfléchi il avait cru la reconnaître, sans se soucier ni de plaire ni de déplaire à personne. Aussi ne fut-il pas très ému

quand, le jour de la soutenance de sa thèse, le vénérable président M. Leclerc, fidèle à ses vieilles opinions de collège, lui reprocha assez aigrement d'avoir montré trop d'indulgence pour des criminels couronnés. Le trait aurait d'ailleurs passé inaperçu si un des assesseurs, M. Nisard, ouvertement attaché au régime nouveau, ne fût intervenu en qualité de défenseur officieux et, pour repousser l'accusation, ne s'était engagé dans des distinctions morales très compromettantes que M. Duruy se hâta de désavouer. J'ignore si l'Empereur avait eu connaissance de cet incident de séance, qui fit alors quelque bruit, et s'il l'eût présent à la mémoire quand il avait mandé M. Duruy. Ce n'est pas impossible, car, le monde littéraire étant alors, dans le silence de la tribune, le refuge de la vie politique, tout ce qui s'y passait avait pu appeler son attention. En tout cas, le point de vue auquel M. Duruy s'était placé était assurément celui qui répondait le mieux à ses sentimens : car c'était bien l'œuvre de César dont la légitimité et le bienfait étaient démontrés par ses résultats autant que par ses causes. Aussi quand le même thème dut être développé par M. Duruy lui-même, sous cette forme ample et sévère qui lui était propre, de ce ton grave auquel une conviction profonde ajoutait un accent d'émotion, aucun langage n'était mieux fait pour exercer un véritable charme sur son auditeur qui l'écoutait, tel que nous le peint M. Lavis, en fixant sur lui ses yeux rêveurs et caressans.

Cette grande figure d'un empire populaire, salué par les acclamations de la foule, pansant les plaies des luttes civiles, opérant dans une unité puissante la fusion de tous les intérêts, cette action pacificatrice d'un pouvoir souverain, n'était-ce pas la vision idéale dont s'était nourrie, dans les loisirs de l'exil ou de sa captivité, l'imagination du neveu d'un nouveau César, devenu l'élu de cinq millions de suffrages ? Si une bouche qui n'était certainement pas flatteuse assurait que ce modèle avait été réalisé dans le passé, pourquoi ne pas se flatter de le faire renaître dans l'avenir ? Sans doute temps, mœurs, situation, tout avait changé et l'assimilation était trompeuse : M. Duruy le savait trop bien pour ne pas en avertir. De plus, tout en reconnaissant les heureux effets de l'institution impériale dans le monde ancien, il n'avait jamais déguisé les faiblesses et les vices qui en avaient trop souvent troublé et même déshonoré le cours, puis finalement causé la ruine, l'abaissement des caractères et l'affaissement des

vertus civiques, les dangereux enivremens du pouvoir absolu et cette absence de toute régularité dans la transmission du pouvoir qui faisait de chaque changement de règne l'occasion d'une crise sanglante et laissait le possesseur d'une autorité éphémère en butte aux menaces constantes des conspirateurs et des assassins. Il lui échappa même une fois de dire : « A Rome, pour devenir un Dieu sur terre, il n'y avait qu'une poitrine à percer » et de rappeler que d'Auguste à Constantin, quarante poitrines impériales furent ainsi percées. C'était une remarque qui devait faire réfléchir celui qu'avaient menacé si récemment les bombes d'Orsini ; mais l'Empereur pouvait penser avoir pourvu aux chances de l'avenir en rétablissant le principe de l'hérédité monarchique. D'ailleurs l'illusion qui flatte l'amour-propre est complaisante et on la dissipe moins aisément qu'on ne la fait naître.

Il y avait surtout une phrase de M. Duruy qui, si elle fut redite à l'Empereur ou commentée devant lui, dut le toucher au point sensible et dont il aurait fait volontiers, j'en suis sûr, une devise à graver sur l'écusson impérial, c'était celle-ci : « L'humanité avance, suivant les temps, autant par l'autorité d'un seul que par la liberté de tous (1). » Il pouvait trouver dans ces trois lignes la justification de l'acte qui l'avait rendu maître du souverain pouvoir, et l'indication de la voie à suivre pour en faire noblement usage. Puisque cette autorité suprême remise aux mains d'un homme pouvait, suivant les circonstances, suffire à elle seule pour hâter le développement d'une société tout entière, il n'y avait, pour celui qui s'en trouvait investi à l'heure présente, qu'une voie à suivre, c'était d'en garder le dépôt intact, non pour le plaisir et l'orgueil d'en jouir, encore moins pour l'associer à des idées rétrogrades ou réactionnaires, mais comme un instrument énergique et fécond à mettre au service de la cause générale du progrès. Quoi de plus conforme aux penchans naturels d'un esprit qui avait toujours mêlé à ses visées d'ambition personnelle de généreuses chimères ?

Mais du moment où M. Duruy reconnaissait et même définissait si bien quel service peut rendre au bien général l'autorité d'un seul maître, l'idée devait venir assez naturellement de le consulter sur l'accomplissement des devoirs imposés par cette grande tâche. Ainsi s'expliquent les longues conversations que M. Jules

(1) Thèse sur l'état du monde romain, p. 236.

Simon nous dépeint, qui duraient souvent une ou deux heures par jour, et où l'Empereur et M. Duruy commençaient par parler de la vie de César pour finir par s'entretenir de tout autre chose. Au bout de quelques mois, César ne fut plus ni l'occasion, ni même le prétexte.

Les travaux du secrétariat amenaient d'ailleurs à traiter des sujets les plus variés, où M. Duruy faisait preuve en toute matière d'un rare mélange d'idées élevées et de sens pratique. Son avis donné avec une franchise qui contrastait avec la fadeur des louanges officielles, ne déplaisait pas. Sur quels points en particulier portèrent ces communications dues à une intimité croissante? M. Duruy en profita-t-il pour appeler l'attention de l'Empereur sur un objet qui était tout à fait de sa compétence et qui lui tenait fort à cœur : sur les vices que son expérience lui avait fait reconnaître dans l'organisation de l'instruction publique en France et les moyens d'y porter remède? Insista-t-il sur le devoir d'étendre plus largement les bienfaits de cette instruction aux classes populaires? On peut le croire : car il y avait là toute une série de réformes à accomplir qui, bien qu'empreintes d'un esprit de libéralisme éclairé et même de hardiesse démocratique, ne portaient aucune atteinte au principe autoritaire de la Constitution de 1852 ; et l'Empereur dut, assez vite, reconnaître quel avantage il en pourrait tirer pour satisfaire ses aspirations de bien public et accroître la popularité de son règne, sans faire pourtant le sacrifice (auquel il ne se résolut qu'à regret quelques années plus tard) d'aucune de ses prérogatives personnelles. Dans ces termes, les projets de M. Duruy répondaient parfaitement à l'état présent de son esprit. Rien de plus simple, alors, que d'en confier l'application à celui qui les avait conçus. Ce fut le sens et le but de la nomination de M. Duruy au ministère de l'instruction publique.

De son côté, M. Duruy avait été de bonne heure très sensible à l'estime qu'on lui témoignait. Il s'étonnait d'être écouté avec une largeur d'esprit et une complaisance pour les idées généreuses auxquelles ne l'avait pas préparé le portrait qu'il s'était fait de l'auteur d'un coup d'État. Au bout de six mois de ce commerce journalier, il n'avait peut-être pas encore acquis toute la confiance qui lui faisait affirmer un peu plus tard aux jeunes lauréats du concours général que *l'Empereur était l'homme le plus libéral de son empire*, mais il était déjà disposé à faire tout ce qui

serait attendu de lui. M. Lavisse dit qu'il croyait qu'après la retraite du titulaire, M. Mocquart, ce serait le poste de chef du cabinet qui lui serait offert, et il avouait qu'il ne se serait pas senti la force de le refuser. Et, au fait, pourquoi aurait-il cherché à s'y soustraire? Est-ce qu'un des mérites de ces bons empereurs dont il célébrait les bienfaits n'est pas d'avoir admis dans leur confiance des ministres éclairés pris souvent parmi les lettrés du temps, qui, en les aidant à remplir leur tâche, ont assuré eux-mêmes à leur propre nom une juste considération dans la postérité. Quelqu'un s'est-il jamais étonné que Pline ait été le proconsul de Trajan, Papinien et Ulpien les préfets du prétoire de Septime et d'Alexandre Sévère? Je ne crois pas que M. Duruy ait jamais pensé, comme le dit quelque part M. Renan, que « ce qui avait manqué à Marc-Aurèle pour faire un bien durable, c'était d'avoir pu donner une bonne direction à l'instruction publique(1). » Ce mode de rapprochement semi-plaisant n'était pas dans le tour d'esprit de M. Duruy qui parlait toujours sérieusement des choses sérieuses. Mais, s'il pensa que pour introduire dans l'éducation de la jeunesse des réformes qu'il jugeait utiles et dont ses fonctions d'inspecteur général lui avaient fait plus que jamais reconnaître la nécessité, un pouvoir très étendu mis à sa disposition par la faveur du prince, était un moyen d'action qu'il ne fallait pas négliger et dont il saurait tirer parti, c'était une espérance très légitime, et l'événement a fait voir qu'elle était fondée.

II

Il ne s'attendait pourtant pas à sa nomination, dont l'avis vint le surprendre à Moulins, au milieu d'une tournée d'inspection. De retour rapidement à Paris, dès qu'il se fut convaincu que le choix était sérieux et que l'Empereur tenait à le confirmer, il se mit à l'œuvre, et on le vit, dès le premier jour, déployer dans l'action la même puissance de travail qu'il avait portée dans l'étude. Et ce qu'il y eut de particulièrement remarquable dans cette administration qui ne dura que six années (en ce temps-là on trouvait qu'un ministère de six ans était trop court), c'est qu'il

(1) Renan, *Marc-Aurèle*, p. 52.

L'attachement à la religion d'État n'entretenait que la superstition et empêchait l'établissement d'une bonne instruction publique, mais ce n'était pas la faute de l'Empereur; il faisait le bien qu'il pouvait.

aborda la tâche qu'il entreprit à peu près par tous les côtés à la fois, mais sur chaque point pourtant avec tant de méthode et de précision qu'aucune confusion ne résulta de ces essais simultanés : en sorte que, si on passe en revue toutes les branches de l'enseignement supérieur, secondaire et primaire, on trouve qu'il a laissé dans chacune une trace heureuse de son passage et imprimé une impulsion dont on se ressent encore aujourd'hui.

Chose au moins aussi remarquable, là où cette action de M. Duruy s'est trouvée en résultat le plus efficace, c'est sur le terrain où elle parut au premier moment le plus limitée et le moins directement exercée, dans l'enseignement supérieur. Là, on le sait aujourd'hui, tout était à faire. Notre savant confrère, M. Liard, a montré, par un exposé clair et complet, dans quel état d'imperfection et d'insuffisance vraiment regrettable était encore l'instruction supérieure en France à cette date de 1863. Non assurément qu'on puisse dire que ce haut degré d'enseignement eût été jusque-là sans fruit et sans éclat, et n'eût pas servi à maintenir le renom et à entretenir le mouvement de l'esprit français. Ce serait faire trop bon marché des souvenirs de Royer-Collard, de Guizot, de Villemain, de Cousin, d'Arago, d'Ampère, de Thénard, de Poisson, de Gay-Lussac, qui tous, à des degrés et sur des théâtres divers, à la Sorbonne, au Collège de France, ou dans des écoles spéciales, ont figuré dans les cadres de l'enseignement supérieur. Mais il est certain que ce développement, si brillant par intervalle, n'était, par suite d'un vice d'organisation, ni continu, ni général. Aucun service régulier ne pouvait être attendu d'un petit nombre de facultés éparses sur la surface du pays, et là même où elles étaient rapprochées, plutôt juxtaposées qu'unies, sans lien de collaboration entre elles, les études de science manquaient presque partout d'appareils matériels suffisants, et les études d'histoire et de lettres s'adonnaient plutôt à des considérations générales qu'à la recherche précise des faits et des textes. M. Duruy ne fut ni le seul, ni le premier, qui ait été frappé de cet état de langueur et d'incohérence. Plus d'un de ses prédécesseurs s'en était affligé avant lui, en particulier M. Cousin qui, trente ans auparavant, à la suite d'une visite qu'il avait faite aux universités allemandes, leur comparait tristement nos facultés de France éparpillées, disait-il, et « mourantes, ne formant nulle part un véritable foyer de lumières », et se montrait pressé de leur substituer « des centres scientifiques rares et bien placés ».

Mais tous auraient été arrêtés, comme M. Duruy ne pouvait manquer de l'être, par l'insuffisance de ressources pécuniaires, nécessaires pour opérer une telle transformation, et par la crainte de mécontenter de petits chefs-lieux de département qui tiennent à leurs cours de sciences et de lettres comme à un titre d'honneur, une source de profits, et un moyen de fournir à des curieux de loisir un honnête et utile divertissement. L'idée vraiment originale de M. Duruy fut celle-ci : au lieu de porter la hache dans un système vieilli, mais encore assez résistant pour trouver des défenseurs, créer de toutes pièces, à des frais assez modiques et sur un cadre restreint, une institution nouvelle où il pourrait réaliser cette union entre toutes les branches du savoir humain, qui manquait aux facultés existantes. Ce serait un exemplaire et comme un modèle en réduction à leur proposer, auquel l'opinion publique les forcerait tôt ou tard à se conformer. Notre confrère, M. Gabriel Monod, a tenu de la bouche de M. Duruy lui-même, l'exposé du plan qu'il avait conçu et du succès qu'il s'en promettait. « Je me souviendrai toujours, dit-il, dans un récit intéressant que je me permets de lui emprunter, de l'entretien que M. Duruy me fit l'honneur d'avoir avec moi, au printemps de 1863, au moment où je revenais d'Allemagne, et où il m'exposa son projet d'École des hautes études. Je lui disais que nous avions trop d'écoles spéciales et qu'au lieu d'en créer une nouvelle, il vaudrait mieux réorganiser les facultés en remaniant les cadres et y faisant entrer des élémens et un esprit nouveaux. — C'est impossible, me dit-il, on ne réforme pas les vieux corps malgré eux, et d'ailleurs je n'ai pas d'argent; pour réorganiser les facultés, il faudrait beaucoup d'argent; pour créer l'école que je rêve, il suffit d'une plume et d'une feuille de papier. J'obtiendrai pour elle l'argent qu'on ne me donnerait pas pour les facultés. Il faut, pour faire comprendre une idée aux Français, trouver un nom qui frappe l'esprit. Il suffira de créer une école nouvelle et d'y mettre des hommes dévoués à l'idée qui l'a inspirée pour que, si cette idée est juste, elle agisse et transforme tout autour d'elle. L'École des hautes études est un germe que je dépose dans les murs lézardés de la vieille Sorbonne; en se développant, il les fera crouler ».

« On sait, ajoute M. Monod, ce qu'il advint : l'École des hautes études n'a pas cessé de grandir et de prospérer... Et quant à la vieille Sorbonne, elle est si bien transformée qu'on a de la peine

à la reconnaître aujourd'hui. » Jamais prévision n'a donc été mieux réalisée. Je ne crois pas qu'il y ait eu d'occasions où M. Duruy ait mieux fait voir que, au tour d'esprit spéculatif et élevé dont il était doué, se joignaient une véritable habileté pratique et l'art de tourner les obstacles qui empêchent trop souvent le passage de la théorie à l'application.

Ce fut cependant à propos d'une question relative à l'enseignement supérieur que M. Duruy eut affaire à l'opposition la plus vive que son administration ait rencontrée et qu'il fut amené à aborder la tribune dans un conflit parlementaire dont l'issue était incertaine. Je crois même que c'est la seule fois que cette épreuve, à laquelle sa carrière l'avait peu préparé, lui fut imposée. Peu de choses, on le sait, ont fait plus de bruit, en leur temps, que la discussion engagée au Sénat de l'Empire sur une pétition qui réclamait la liberté d'enseignement supérieur ; mais il est aussi peu de souvenirs sur lesquels il y ait moins d'intérêt à revenir parce que, cette liberté étant aujourd'hui établie et très paisiblement pratiquée, la plupart des argumens échangés alors, soit pour l'obtenir, soit pour la refuser, ont perdu leur opportunité. Il suffit de rappeler que l'enseignement supérieur était, à ce moment, la seule partie de l'instruction publique qui fût encore soumise au monopole de l'Université. L'enseignement primaire en avait été affranchi depuis 1833 par la loi libérale de M. Guizot. L'assemblée législative de la seconde République avait ouvert la même facilité à la concurrence dans l'enseignement secondaire par la loi de 1850 et, par le dernier article de cette même loi, elle avait clairement annoncé l'intention d'en étendre le bienfait à l'instruction supérieure ; mais le temps lui avait manqué pour remplir cet engagement qui, resté depuis lors sans exécution, était, il faut bien en convenir, tombé en oubli. C'était le tort de ceux que cette liberté devait principalement intéresser, et en particulier de l'épiscopat français qui, entraîné dans un mouvement général de réaction, avait préféré, pour la défense et la propagation des vérités qui lui sont chères, aux épreuves de la concurrence, l'appui bienveillant du gouvernement. Quand divers indices lui firent croire que le temps de la confiance était passé, il était tard pour rappeler un engagement qu'on paraissait avoir laissé prescrire.

Pour réveiller l'opinion, on crut bien faire d'appuyer la demande de la liberté sur le caractère fâcheux des doctrines

professées dans quelques-uns des cours de l'Université et qu'on signalait comme dangereuses pour la morale et pour la paix publique. Plusieurs de ces imputations étaient appuyées sur des textes mal interprétés, d'autres très exagérées, et toutes émises sur un ton acerbe et passionné peu convenable à la nature élevée du sujet. Eussent-elles été d'ailleurs mieux justifiées et mieux présentées, ce n'était pas au nom des motifs de ce genre qu'il fallait réclamer la liberté. Les abus du pouvoir sont assurément au nombre des causes qui peuvent rendre, à un moment donné, la liberté désirable et même nécessaire; mais, si on veut qu'elle reste digne, sûre et durable, il faut la faire dériver d'une source plus élevée et reposer sur de plus solides fondemens. En matière d'éducation surtout, ce qu'il faut invoquer, c'est le droit pour la conscience et pour la famille de ne pas être contraintes à laisser le plus cher de leurs intérêts à la discrétion plus ou moins favorable d'un pouvoir humain. Faute d'avoir été placée sur le terrain du droit, la question, mal posée, fut mal débattue de part et d'autre. La discussion dévia même jusqu'à porter sur des théories métaphysiques, et même médicales, qui n'étaient assurément pas de la compétence d'une assemblée délibérante. La confusion fut telle que, quand le vote eut lieu, sa vraie signification était impossible à reconnaître, et c'est ainsi que M. Sainte-Beuve, qui faisait ce jour-là son début au Sénat par une apologie retentissante de la liberté de penser, finit par adhérer à un ordre du jour qui la refusait à ceux qui ne pensaient pas comme lui.

Le rôle de M. Duruy dans ce débat fut assez ingrat; mais je ne crois pas que, la circonstance donnée, aucun ministre en eût pu jouer un meilleur. Il devait défendre les professeurs qu'il croyait injustement attaqués, mais il devait aussi rassurer la majorité du Sénat que les reproches faits à l'enseignement universitaire avaient visiblement troublée. Il crut ne pouvoir remplir ce double devoir sans débiter par une profession de foi spiritualiste, faite au nom du corps enseignant tout entier, et comme la condition obligatoire de son existence: il y comprenait, avec l'existence de Dieu, les devoirs religieux, la liberté morale et même l'immortalité de l'âme. C'était un très noble corps de doctrine, tout à fait conforme à la sincérité de ses convictions personnelles; mais ce n'en était pas moins une sorte de philosophie d'État, qu'à ce titre plusieurs de ceux qu'il voulait protéger n'auraient pas consenti à souscrire; ce qui fait que ce mode d'apologie ne les con-

tenta qu'à moitié. Combien il se fût mieux trouvé, et combien il eût été plus conforme à sa nature droite et fière, d'accepter franchement la liberté et de relever au nom de l'Université le défi de la concurrence! Mais il faut croire que l'autorisation de suivre ce qui eût été son penchant lui fut refusée, car il finit par opposer à la pétition le refus le plus positif et alla jusqu'à demander à l'assemblée d'écarter le sujet même du débat par la voie qu'on appelle, dans le langage parlementaire, la question préalable. Cette forme blessante, qui enlevait tout espoir, même à l'avenir, irrita vivement les amis de la liberté qui lui imputèrent la rigueur de ce déni de justice : en sorte qu'il descendit de la tribune n'ayant, au fond, satisfait personne. Une majorité obtenue par complaisance plutôt que par conviction ne raffermir nullement sa situation ministérielle, qui fut très compromise, au contraire, par la malveillance visible de ses collègues, dont aucun ne s'était soucié de lui venir en aide et ne lui tendit même la main quand il regagna son banc.

La vérité est qu'il était absolument seul dans le conseil dont il faisait partie, ses velléités libérales ne trouvant d'appui que dans la faveur et l'amitié personnelle de l'Empereur. Nous eûmes dans cette circonstance même la preuve de cet isolement. Pour nous consoler, nous autres défenseurs éconduits de la liberté d'enseignement supérieur, il consentit à laisser organiser, sous son bienveillant patronage, une série de conférences publiques, qui, par leurs sujets et leur caractère, pouvaient ressembler à des cours de facultés libres. Je m'inscrivis pour prendre part à une d'entre elles, celle qui fut inaugurée avec un certain éclat par M. Saint-Marc Girardin, et nous avons préparé et même publié, notre regretté confrère et mon cher ami, M. Cochin et moi, un programme de plusieurs leçons que nous complions faire alternativement. Aucune objection ne nous était venue du ministère de l'Instruction publique; mais, à la dernière heure, le ministère de l'Intérieur envoya une interdiction formelle, et nos affiches déjà posées furent impitoyablement lacérées. M. Duruy eut l'obligeance de nous faire venir pour nous expliquer ce revirement qui, effectivement, nous avait surpris. « Que voulez-vous, messieurs? nous dit-il avec un aimable embarras, l'absolu n'est pas de ce monde. » A quoi M. Cochin lui répondit : « Excusez-moi, monsieur le ministre, il me semble qu'il y a encore quelque chose d'absolu ici-bas, c'est l'autorité de la police. »

Quatre ans après, la police elle-même devait laisser passer la liberté. L'Empire étant décidément entré dans les voies constitutionnelles, une de ses premières concessions fut d'accorder le principe de la liberté à l'enseignement supérieur, et une commission fut nommée pour en régler les conditions. M. Guizot, quoique octogénaire, consentit à en diriger les travaux, et j'eus l'honneur d'y prendre part avec les membres les plus éminens de l'Université et du clergé : M. Dubois, ancien directeur de l'École normale, M. Bersot, M. Boissier, M. Franck, le Père Perraud aujourd'hui cardinal. Ce souvenir est même pour moi plein d'émotion, car j'étais assis à côté de Prevost-Paradol, si près de sa fin funeste, et en face de l'aimable Père Captier, tombé l'année suivante sous les balles de la Commune. On put voir alors combien avait été facile l'émotion suscitée et entretenue si peu de temps auparavant, et combien, du moment que le terrain de la liberté était loyalement accepté, l'entente sur les moyens de la pratiquer était, entre hommes consciencieux, facile à établir; car je puis attester qu'aucune parole désobligeante, ni même aucune contestation un peu trop vive, ne vint troubler le cours de nos discussions, et ce fut en commun, dans un vrai sentiment d'accord, malgré quelques divergences inévitables, qu'on aboutit à un projet dont les dispositions étaient plus libérales que celles dont l'enseignement supérieur jouit aujourd'hui. La cause était désormais assez bien gagnée pour que M. Duruy lui-même prit plaisir à constater que les obstacles qui avaient motivé son vote négatif avaient disparu. Le 28 juin 1870, devenu simple sénateur, il prenait l'initiative d'un projet de loi sur le même sujet, dont l'exposé était rédigé dans un véritable esprit de conciliation, mais qui, malheureusement, ne parut au *Journal Officiel* que la veille des désastreuses nouvelles annonçant la chute de l'Empire.

J'ai dit comment M. Duruy a réussi à modifier heureusement l'enseignement supérieur en fondant, à côté des facultés existantes, un établissement nouveau, l'École des hautes études. Est-ce un succès du même genre qu'il recherchait dans l'enseignement secondaire, en créant, là aussi, à côté de l'instruction donnée dans les lycées et dans les collèges, un nouvel ordre d'enseignement qu'il qualifia d'enseignement spécial? Nullement; ni le but n'était analogue, ni le résultat n'a été pareil. Il ne s'agissait cette fois, en aucune manière, de remplacer l'instruction classique par un programme différent de connaissances et d'é-

tudes. M. Duruy n'a jamais autorisé personne à croire qu'il ait méconnu ou regretté la place élevée et prépondérante que l'instruction classique a toujours tenue dans le développement intellectuel de la France. Il avait trop vécu lui-même dans la familiarité et l'admiration des grands modèles de l'antiquité pour ne pas savoir à quel point leur inspiration partout répandue a pénétré la substance même de l'esprit français, en sorte qu'on ne peut dire de quelle langueur il serait atteint, si cet élément vital venait à disparaître de l'atmosphère qu'il respire. Mais M. Duruy n'était pas le premier qui se fût demandé si ces études précieuses pouvaient continuer à faire l'occupation exclusive de toutes les années de l'enfance et de la première jeunesse, en présence de toutes les connaissances nouvelles dont les progrès de la science ont enrichi le savoir humain, et si même une préparation uniforme, quelle qu'elle soit, pouvait convenir aux besoins divers de la vie commerciale et industrielle des temps modernes. Le problème une fois posé, il en avait entrepris la solution avec sa résolution accoutumée. Son enseignement spécial devait, comme le nom l'indique, pourvoir, par une application d'une souplesse pratique, à former des sujets propres à toutes les vocations, pendant que l'enseignement classique continuerait à maintenir dans une sphère plus restreinte une culture plus délicate dont le bienfait se ferait sentir en exerçant une influence générale sur la société tout entière.

L'effet a-t-il pleinement répondu à cette espérance? Il serait difficile de le soutenir, puisque à l'épithète de spécial on a déjà substitué celle de moderne, dans une autre intention à coup sûr que de faire seulement un changement de nom. Cette nouvelle forme de la même pensée sera-t-elle la dernière? On peut en douter, puisqu'elle est déjà très vivement attaquée de deux côtés à la fois, et par ceux qui trouvent qu'elle a imposé trop de sacrifices à l'enseignement classique et par d'autres qui se plaignent au contraire qu'elle lui ait encore réservé trop de privilèges. La vérité est qu'on est là en face d'un problème dont il faut laisser le temps et l'expérience trouver une solution qu'on est encore loin d'apercevoir. Les études classiques sont essentiellement désintéressées, c'est-à-dire qu'elles ont principalement pour but non de préparer à telle vocation en particulier, mais de former dans l'esprit des qualités générales de justesse, d'étendue et d'élévation qui, une fois acquises, sont applicables à tout et également précieuses,

quelque emploi qu'on en veuille faire. Mais c'est une supériorité qui ne se manifeste que lentement et que reconnaît et apprécie difficilement une société démocratique où chacun est pressé d'arriver et personne n'a le temps d'attendre. S'applique-t-on alors à rechercher quel avantage immédiat et surtout quel profit on peut tirer de la culture littéraire pour telle ou telle profession déterminée? Le résultat de ce calcul, étroitement utilitaire, peut toujours être contesté, et, pour ne pas vouloir reconnaître que les études classiques sont bonnes à tout, on court risque d'être amené à conclure qu'elles ne sont bonnes à rien. On ne peut vraiment pas reprocher à M. Duruy de n'être pas arrivé du premier coup à un but que personne n'est encore aujourd'hui sûr de pouvoir atteindre.

Suivis d'un heureux succès dans l'enseignement supérieur et d'un résultat insuffisant dans l'enseignement secondaire, les efforts de M. Duruy ont eu dans l'enseignement primaire une fortune très différente. Le mouvement qu'il a imprimé n'a pas seulement dépassé le but qu'il poursuivait : cette expression serait inexacte, il faut dire qu'il a de plus notablement dévié de la direction qu'il comptait lui donner. La première institution d'un plan général d'instruction primaire remonte à cette loi dont j'ai déjà parlé, et dont le souvenir est l'un des plus justes titres de la renommée de M. Guizot. Mais le développement en avait été continu et le progrès constant pendant les années de la monarchie constitutionnelle, puisque le rapport présenté par M. de Salvandy à la veille de 1848 constatait qu'en moins de quinze ans, il y avait eu trente-trois mille écoles ouvertes sur la surface de la France. Cet essor, un peu ralenti pendant les premières années de l'Empire, reçut une forte impulsion du ministère de M. Duruy par la construction de très nombreuses maisons scolaires, l'ouverture de beaucoup de cours d'adultes, et une organisation régulière donnée à l'enseignement primaire des filles.

Cependant la loi que M. Duruy proposa et fit voter en 1867 ne s'écartait pas encore du plan primitif, dont elle ne faisait qu'étendre les principes et perfectionner l'application. Seulement, en la présentant, il ne laissait pas ignorer qu'il avait voulu y introduire deux innovations importantes : étendre à tous la gratuité (dont le bienfait n'était jusque-là réservé qu'aux indigens) et imposer également à tous l'obligation de l'instruction. Si ces dispositions ne figuraient pas dans ce projet, c'est que l'Empereur, après y avoir donné son assentiment, avait dû le retirer devant

L'opposition unanime du Conseil des ministres, à laquelle, assure M. Jules Simon, se joignit celle de l'Impératrice.

Le double vœu de M. Duruy est, on le sait, aujourd'hui rempli. L'instruction primaire a été déclarée, par la loi de 1881, à la fois gratuite et obligatoire. La gratuité est effective, l'obligation à peu près nominale. Mais aux deux épithètes de cette formule consacrée, une troisième a été ajoutée à laquelle M. Duruy n'avait pas songé et, au moins dans l'interprétation abusive qu'on lui a donnée, n'aurait pas consenti. L'instruction laïque consistant dans la suppression de l'enseignement religieux du programme de l'école ; dans l'interdiction faite au prêtre d'y pénétrer à un titre et à une heure quelconques ; dans le refus de laisser aux populations l'éducation chrétienne là même où elles l'appellent, la réclament et la regrettent, n'aurait pas figuré dans une loi présentée en son nom. Quand un projet de ce genre lui fut connu, il en porta le jugement qui fut exprimé avec une émotion éloquente à la tribune du Sénat par votre secrétaire perpétuel, M. Jules Simon, et qu'a reproduit en son nom, dans votre dernière séance publique, le digne successeur que vous lui avez donné, M. Georges Picot.

Les sentimens de M. Duruy à cet égard étaient si positifs qu'il aimait à les faire connaître même à ceux qui auraient eu le moins de droit à en attendre de lui la confiance. C'est ainsi qu'il voulut bien m'en faire part dans une occasion qui n'amenait pas naturellement une explication de ce genre. Je m'étais permis, dans un écrit que je lui adressais, de présenter quelques observations sur le portrait qu'il avait tracé de l'empereur Constantin dans le dernier volume de l'histoire des Romains et dont des études personnelles me faisaient contester sur certains points la ressemblance. Il me répondit, dans une lettre que j'ai précieusement conservée, qu'au moins avait-il rendu à Constantin la justice de reconnaître qu'il avait opéré une grande révolution religieuse sans troubler la paix publique, et qu'il avait ainsi justifié le titre mis sur son arc triomphal : *quietis custos*. « Nous, ajoutait-il, qui sommes les témoins désolés de la laïcisation à outrance et de la guerre religieuse, avec quel bonheur ne verrions-nous pas un gouvernement qui prendrait pour devise : *quietis custos!* » Puis la correspondance continua entre nous sur un point où j'avais tant d'intérêt à connaître son avis, et il m'apprit, ce que j'ignorais, que dans une circulaire adressée par lui aux quatre-

vingt-neuf préfets de France, se trouvait cette recommandation : « Quand un conseil municipal vous demandera de changer le caractère de son école, usez de tous les moyens dont vous disposez pour vous assurer que le conseil municipal exprime bien les vœux des pères de famille. »

On peut juger par là ce qu'il devait penser du procédé qui consiste à passer outre, sur un tel sujet, au vœu de communes entières, même appuyées par leurs représentans. J'étais de plus en droit de conclure que, s'il lui était arrivé de qualifier par un trait un peu vif (ce qu'on lui avait fort reproché) les faveurs faites à tort ou à raison par la loi de 1830 au froc du religieux ou à la robe de la sœur, il n'aurait au moins jamais consenti à faire de ces insignes de la charité et du dévouement une cause d'incapacité et même d'indignité légales.

A la vérité, il me faisait remarquer en même temps, non sans quelque tristesse, que ces intentions étaient bien différentes de celles que lui avaient prêtées ses contradicteurs catholiques, et en particulier le plus éloquent de tous, M^{sr} Dupanloup, évêque d'Orléans. C'était certain : et l'illustre prélat n'aurait pu manquer de le reconnaître. A la vérité, il aurait pu répondre que les sentimens exprimés par lui dans cette franche déclaration ne différaient pas moins de ceux que lui supposaient, au cours des polémiques alors engagées, des apologistes très chauds, qui n'étaient pas toujours désavoués et dont beaucoup sont pourtant les mêmes à qui il a reproché d'avoir dénaturé son œuvre en prétendant la continuer, — ce qui rendait peut-être la méprise excusable; et il pourrait ajouter que si, en ce qui touche les mesures elles-mêmes, alors si vivement débattues, ses critiques étaient peut-être excessives, on n'en peut dire autant de ses craintes pour l'avenir et de ses pressentimens.

Quoi qu'il en soit, nos communications sur ce grave sujet étaient devenues si familières que, le jour où l'Académie française eut à se prononcer sur la désignation du membre de l'Institut qui devait siéger au Conseil supérieur de l'instruction publique, ayant inscrit, comme tout le monde, son nom sur mon bulletin, je m'approchai de lui en souriant : « Monsieur Duruy, lui dis-je, nous ne nous en serions peut-être pas doutés, il y a quinze ans, ni l'un ni l'autre, mais il faut que vous en preniez votre parti : j'ai voté pour vous, en votre qualité de clérical. » Il eut le bon goût de prendre la plaisanterie en bonne part, et il me sut gré d'ajouter

que tous les amis de la justice et de la liberté comptaient sur lui pour défendre leurs droits devant ce tribunal élevé contre les préventions d'un esprit sectaire.

M. Duruy dut quitter le ministère en juillet 1869, lorsque, à la suite de nouvelles élections législatives, un cabinet fut constitué dont l'existence passagère était destinée à marquer le pas dans la marche que devait suivre l'Empire pour entrer dans les voies libérales et constitutionnelles. Il n'y avait pas, à première vue, de raison pour l'écartier d'une combinaison qui n'avait rien de contraire à ses tendances naturelles; aussi l'Empereur, en demandant la démission de tous ses collègues, semblait-il avoir fait exception pour lui, car il ne lui avait fait aucune invitation semblable. Il est probable que les membres appelés à former le nouveau ministère, avertis des difficultés très graves qui les attendaient, ne voulurent pas en accroître le nombre en prenant à leur compte l'opposition que M. Duruy s'était attirée de la part du haut clergé, dont l'influence pouvait se faire sentir dans l'entourage de l'Impératrice et dans une fraction modérée du Corps législatif. Toujours est-il qu'à peine arrivé dans sa maison de campagne de Villeneuve-Saint-Georges, où il comptait se reposer quelques jours, il reçut de l'Empereur, sans aucun avertissement préalable, une lettre pleine d'assurances d'amitié et de regrets, mais qui lui faisait savoir qu'il était contraint de renoncer à ses services. L'écriture de la missive impériale était illisible au point qu'il dut appeler ses secrétaires à son aide pour déchiffrer le nom de son successeur. Quand il le connut (c'était un nom honorable, mais dépourvu d'éclat), il le répéta à plusieurs reprises, sur des tons différens, avec une surprise mêlée de contrariété; car ce n'était pas le continuateur qu'il aurait choisi pour prendre la suite des nombreuses entreprises qu'il laissait inachevées. Cette impression dura peu. Dès le lendemain, en entrant dans son cabinet, on le trouva assis devant son bureau, au milieu d'une liasse de papiers qu'il venait de tirer d'une armoire où ils avaient été relégués pendant six ans : c'était l'ébauche manuscrite d'un des volumes de l'*Histoire des Romains*, et l'ensemble des notes et des documens réunis pour les compléter. Il ne songeait déjà plus qu'au travail.

Malheureusement, il ne lui fut pas donné de s'y concentrer longtemps. Je crois que c'est Montesquieu qui a dit qu'il n'est point de chagrin qu'une heure de travail ne lui eût fait oublier.

M. Duruy, malgré sa fermeté d'âme, n'affectait pas cette stoïque indifférence. Et peut-être aussi, en parlant ainsi, l'auteur de *l'Esprit des lois* n'avait-il jamais éprouvé, ni même pressenti, rien de pareil aux malheurs qui vinrent fondre sur la France pendant l'année 1870. A la douleur qui lui fut commune avec tous les Français, se joignit, pour M. Duruy, le regret d'avoir prévu, sans pouvoir les conjurer, l'imminence et la gravité du péril. Non que, dans le Conseil où il avait siégé, les questions de politique extérieure eussent été jamais sérieusement débattues. L'Empereur ne confiait à personne ses desseins, ou plutôt ses rêves, pas même à ceux, on le sait, qu'il associait à leur exécution : aussi la pente fatale suivie par la politique française, à partir de la guerre d'Italie, put échapper pendant longtemps aux yeux de M. Duruy ; mais il les ouvrit avec effroi, le lendemain de la victoire des Prussiens à Sadowa. La conséquence de cette journée apparut à l'instant à son imagination éclairée de tous les souvenirs de notre histoire. Il comprit tout de suite que souffrir, sur une frontière mal défendue par la nature, une agglomération unie et armée de plus de quarante millions d'hommes (quelque nom qu'elle portât, Autriche ou Prusse), c'était livrer au hasard d'un combat ce qui avait été l'âme, le but, et le fruit de tous les efforts de courage et de génie de la France pendant huit siècles de monarchie. Il adressa à l'Empereur une lettre dont il montrait volontiers la minute et où il le conjurait d'envoyer cinquante mille hommes sur le Rhin pour préserver l'héritage d'Henri IV, de Richelieu et de Louis XIV : « Nous sommes, lui disait-il, en présence d'un État jeune, ambitieux, qui ne sera sûr de garder ce qu'il tient et de prendre ce qu'il désire qu'après avoir humilié la France comme il a humilié l'Autriche... Pour une époque rapprochée, la guerre est inévitable : non que *je prétende que les Prussiens attaqueront Strasbourg ou Metz*, mais leur remuante ambition les jettera dans quelque entreprise où ils nous auront nécessairement devant eux. »

C'était parler en politique. Quand le jour de l'épreuve fut venu, il aurait voulu agir en soldat. Son âge ne lui permettait pas de suivre dans l'armée active son fils, parti l'un des premiers, ce généreux Albert Duruy, dont le talent naissant était alors l'objet d'espérances qui ne sont plus aujourd'hui que des regrets. Tout au moins voulut-il prendre rang dans la garde nationale, et on le vit, à plus de soixante ans, faire son service jusqu'au dernier jour

du siège avec une activité infatigable et persévérante. Il fut de ceux qui, ne voulant jamais cesser d'espérer et n'étant jamais las de souffrir, conseillèrent à la vaillante cité de pousser l'énergie de la défense jusqu'à l'épuisement de sa chaleur vitale.

Ce fut alors seulement, quand les armes furent tombées des mains des combattans, que l'étude reprit possession de lui, et depuis lors, il n'a plus cessé de lui appartenir tout entier. Les vingt années qui lui furent encore réservées et que traversèrent de douloureuses épreuves domestiques, furent employées à porter à un point de perfection et d'achèvement son Histoire de la Grèce et celle des Romains, ces deux grandes œuvres auxquelles son nom reste attaché et que l'estime générale a placées dans un rang dont rien ne les fera descendre. Elles resteront comme des modèles de l'art d'appliquer à des tableaux historiques d'une grande étendue les recherches consciencieuses et le soin des moindres détails qu'exige l'érudition moderne. Si, dans l'appréciation de ces rares mérites, à des témoignages d'une juste admiration, j'ose mêler quelques observations critiques, comme ces réserves portent sur des points dont j'ai eu l'occasion d'entretenir M. Duruy lui-même avec une liberté qui ne l'a pas offensé, l'Académie ne voudra pas être plus sévère que lui, et me permettra d'exprimer ma pensée avec la même franchise que s'il était encore là pour m'entendre.

III

Le caractère le plus remarquable du vaste travail dans lequel M. Duruy a embrassé à peu près toutes les annales du monde ancien, c'est qu'on y trouve réunies, à un degré à peu près égal, les qualités de l'historien et celles de l'érudit. On sait que ce sont là deux professions et deux habitudes d'esprit qui, à une époque encore assez récente, bien que faites pour se venir en aide, vivaient pourtant d'ordinaire et travaillaient chacune de son côté et pour son compte. La tâche de l'érudition était d'établir la certitude des faits passés, en réunissant les témoignages dont elle discutait l'authenticité. L'histoire les prenait alors avec confiance de sa main en se chargeant seulement de les présenter avec art, par une narration intéressante, éloquente même à l'occasion, et d'en faire ressortir la suite et l'enchaînement.

Mais de nos jours, pas plus l'érudition qu'histoire ne s'accroissent de ce partage de rôles. Il y a plus d'un érudit qui, joignant

le talent d'exposer les faits à la sagacité qui les découvre, tient à communiquer lui-même au public lettré le résultat de ses recherches et, d'autre part, on ne trouverait plus d'historien qui se croie dispensé de vérifier lui-même les fondemens sur lesquels repose la réalité des faits qu'il raconte et ne regarde cette étude directe et personnelle, faite sur les textes primitifs, comme nécessaire pour bien déterminer le caractère des événemens. Une œuvre historique dont l'auteur n'a travaillé que sur des matériaux préparés par autrui est qualifiée d'ouvrage de seconde main, et à ce titre jugée et condamnée par avance. On ne saurait assurément se plaindre de la condition, imposée à cet ordre d'écrivains comme à tout autre, de se bien rendre compte de ce qu'ils disent et de ne rien affirmer dont ils ne soient sûrs. L'effet en a été aussi heureux pour constater l'exactitude matérielle des faits que pour en donner l'intelligence. Bon nombre de légendes qui passaient, hier encore, comme monnaie courante, ont disparu de l'histoire ou ont été rétablies dans leur vrai jour, depuis qu'elles ont été soumises au crible d'une vérification nouvelle par ceux qui autrefois se seraient bornés à les enregistrer, telles qu'on les leur avait apprises. Puis, quel aspect différent ont pris aussi, regardées de près, les choses mêmes qu'on croyait connaître ! Rien ne vaut, pour faire revivre les temps passés, une heure d'entretien avec des documens originaux. Cela s'appelle remonter aux sources, par une expression qui est devenue si familière qu'on ne remarque plus même la justesse de la métaphore : car ce sont bien des sources, en effet, dont on ne goûte la saveur et la pureté, que si on y vient puiser soi-même au point où elles sortent du sol avant qu'aucun mélange les ait altérées.

Mais quel que soit le bon résultat qu'ait produit cette nécessité imposée à l'historien de faire ses recherches lui-même, sa tâche n'en est pas moins devenue par là plus laborieuse, et — ce qui n'est pas indifférent (la vie et les forces humaines étant limitées) — c'est un temps bien plus considérable qui est exigé pour l'accomplir. La charge même semble s'accroître tous les jours par l'abondance des élémens d'information qui se produisent de toutes parts et dont il ne lui est permis de négliger aucun. S'il traite de l'histoire moderne, l'ouverture des archives et des bibliothèques de tous les pays multiplie les documens inédits qu'il ne peut consulter sans des déplacemens souvent incommodes. Si c'est l'histoire ancienne qu'il aborde, des fouilles bien dirigées font à toute heure sortir

de terre des monumens et des inscriptions qu'il faut interpréter. La conséquence est que, se sentant vraiment débordé, sa tendance naturelle est de restreindre le cadre de ses tableaux et, pour ne pas être accusé d'embrasser plus qu'il ne pourrait étreindre, de concentrer toute son attention sur un point unique. Ce sera telle révolution de tel pays, ou telle guerre, ou le règne de tel souverain, ou même la vie de tel personnage. Chacun se fait sa part, s'y cantonne et s'y étend à son aise.

Nous avons ainsi des monographies qui, lorsqu'elles portent sur des sujets qu'il est intéressant de connaître à fond, sont des travaux historiques de premier ordre : mais d'autres consacrent des volumes là où quelques pages, à la rigueur, pourraient suffire. On assiste ainsi en quelque sorte à une sorte de divisibilité indéfinie de la matière historique dont on ne sait pas bien quel sera l'atome. Faut-il croire cependant que c'est là la forme définitive réservée à l'histoire et que des aspirations plus élevées et des plans plus vastes lui soient désormais interdits? Doit-elle renoncer à suivre à travers les siècles toutes les évolutions politiques ou sociales d'un peuple ou d'un État en lui assignant par là sa place dans le développement général de l'humanité? Ce serait une abdication regrettable dans la patrie de Bossuet et de Montesquieu, et la vérité, au fond, ne gagnerait rien à n'être jamais regardée que d'un point de vue rétréci et abaissé : car les fragmens d'un miroir brisé ne réfléchissent jamais que des images dénaturées et confuses.

M. Duruy avait des visées plus hautes, et il les exprime avec une certaine fierté au début d'un de ses écrits les plus éloquens, une Introduction générale à un projet d'histoire de France qu'il n'a pas pu réaliser : « L'histoire qui raconte, dit-il, est un art. L'histoire qui explique, classe les phénomènes sous des lois, je veux dire les faits sous leur cause, est une science. J'ai cette ambition pour l'étude à laquelle j'ai consacré ma vie qu'elle peut monter à ce rang (1). »

Cette ambition, M. Duruy l'a pleinement justifiée, en se plaçant volontairement, pour atteindre ce but, dans les conditions les plus difficiles, par ses deux histoires de la Grèce et des Romains. S'il s'était proposé de faire voir aux futures générations d'écrivains que l'activité bien employée d'un seul homme peut

(1) *Introduction générale à l'Histoire de France*, p. 62.

suffire pour remplir les cadres historiques les plus étendus, sans que rien ne manque aux multiples soins de détail et à l'examen scrupuleux des documens que réclame la critique moderne, on peut dire que la preuve est faite. Le problème est résolu par deux récits qui, à ces deux points de vue, ne laissent rien à désirer, et qui embrassent pourtant, mis à la suite l'un de l'autre, plusieurs milliers d'années : en sorte que toute autre entreprise du même genre étant nécessairement moins considérable, ceux qui hésitent ou ne réussissent pas à suivre cet exemple ne peuvent alléguer aucune impossibilité, pour excuser leur découragement ou expliquer leur impuissance.

C'est l'*Histoire des Romains* surtout qui peut servir de modèle. Les origines de la Grèce sont enveloppées de trop d'obscurités, trop de légendes y figurent, que la poésie a embellies sans les éclairer, pour que la méthode historique puisse y être rigoureusement appliquée; et quelque effort intelligent que M. Duruy ait fait, soit pour démêler dans ces traditions celles qui se rapportent à des souvenirs de faits véritables, soit pour en dégager des symboles qui représentent l'état des mœurs et des croyances de ces temps reculés, les assertions auxquelles il s'arrête sont mêlées de trop d'hypothèses pour ne pas donner lieu à beaucoup de contestations. Il en est autrement de l'*Histoire des Romains* où, à partir de la fin de la période royale (dont M. Duruy emprunte le récit à Tite-Live sans le garantir, faute d'éléments d'information suffisans pour le discuter), les faits se présentent avec le caractère de la certitude. Le récit s'avance alors sur ce terrain solide, depuis la chute de Tarquin le Superbe jusqu'à la mort de l'empereur Théodose (huit cents ans pour le moins), d'un pas ferme et continu.

Une qualité principale, entre beaucoup d'autres, a permis à M. Duruy de mener à fin ce voyage à travers les siècles : c'est une rare sagacité pour choisir parmi les faits de toute nature, qu'il a dû rassembler, ceux qui peuvent donner leur signification au caractère des événemens qu'il raconte, ou des personnages qu'il met en scène. Cette sobriété est nécessaire pour laisser son intérêt au récit, mais quelle habileté ne faut-il pas pour la concilier avec la satisfaction que réclame la curiosité exigeante du lecteur d'aujourd'hui, et pour ne pas se laisser encombrer, comme c'est trop souvent le cas, par un trop lourd bagage de notes, de citations et de textes à discuter? C'est l'inconvénient, toujours à

craindre, que M. Duruy a su éviter. Pour le moindre des incidens de quelque importance, il compare et combine heureusement les témoignages, souvent assez différens entre eux, dont il se sert; mais ce travail, qu'un petit nombre de renvois bien placés indiquent, disparaît dans l'exécution, et c'est ainsi qu'il a pu donner à la description de quelques-unes des grandes journées de la république — les batailles de Cannes, de Pharsale et d'Actium, par exemple, — cette rapidité de marche et cette vivacité d'allure dont Voltaire, dans *l'Histoire de Charles XII*, a seul donné le parfait modèle.

Mais l'art de la narration qui, bien qu'un peu négligé de nos jours, demeurera toujours le mérite principal de l'historien, n'est pas le seul, ni à soi seul ne serait suffisant. La simple suite des faits ne donne qu'une idée très imparfaite des modifications que le temps amène dans les mœurs, dans l'état d'esprit, souvent dans les institutions d'un peuple, ou du moins dans leur application. Quelques temps d'arrêt sont donc nécessaires pour jeter un regard en arrière, mesurer le terrain parcouru et constater les changemens produits par les progrès ou la décadence d'une société qui se développe ou qui décline. Les recherches deviennent ici plus laborieuses, parce qu'elles ne sont plus guidées par la succession des événemens comme par un fil continu : ce sont des notions éparses qu'il faut recueillir dans des documens de toute espèce et de toute provenance, pour les grouper ensuite dans un tableau d'ensemble. C'est à quoi M. Duruy s'est appliqué avec succès en plaçant, soit en tête, soit au terme de chacune des périodes dans lesquelles se divisent les phases de cette longue histoire, des résumés qui font apprécier les résultats de celle qui s'achève, et attendre ce que doit amener celle qui va suivre. Un volume entier est ainsi consacré à présenter un tableau général de l'état de l'empire et de la société romaine au début du second siècle, aux divers points de vue politique, administratif, littéraire, religieux même et philosophique. Cette revue forme à elle seule une œuvre complète : et on peut citer comme la partie la plus remarquable, par la nouveauté et la justesse des aperçus, celle qui est consacrée à décrire l'intérieur d'une cité impériale. On n'a jamais mieux fait comprendre par quel système de décentralisation, habilement pratiqué sur une large échelle, l'empire ouvrait dans chaque province un champ à l'activité et même à l'ambition de tous ces sujets dont il avait fait des citoyens. C'est ainsi que se maintenait en

paix, sans effort, avec une force militaire qui n'a jamais dépassé quatre cent mille soldats, une étendue de territoire où l'ordre est, de nos jours, assez mal assuré par plusieurs millions d'hommes tenus constamment sous les armes.

Grâce à ce mélange de récits animés et de tableaux pleins de vie, *l'Histoire des Romains* ne languit pas un instant; on en suit les développemens avec le même genre d'intérêt qu'on peut prendre à la biographie d'une grande personnalité humaine. On voit Rome naître, croître et s'étendre en prospérité et en puissance, puis s'affaiblir et vieillir; et ce sont les phases de l'existence d'un seul et même être auquel M. Duruy semble porter une sorte d'affection filiale. Il n'admire pas seulement, il aime ce gigantesque héros dont il relève les grandeurs avec complaisance, confesse avec douleur les fautes et même les crimes; et quand enfin le jour du déclin arrive, quand, après la mort de Théodose, le partage de l'empire est consommé, et qu'il n'y a plus de Rome parce qu'il y en a deux, la plume lui tombe des mains, et il arrête son récit sur cette réflexion mélancolique : « L'ancien monde est bien mort, et il ne reste plus à son historien attristé qu'à coucher le génie de Rome au sépulcre, où le moyen âge le retiendra pendant des siècles. »

Le chagrin rend aisément injuste; et c'est un sentiment très naturel que de rechercher avec plus de passion que d'équité les causes auxquelles on croit devoir attribuer la perte d'un objet d'affection, puis de les relever avec amertume quand on croit les avoir découvertes. C'est ainsi que M. Duruy, au nombre des faits qu'il regarde comme ayant précipité cette défaillance du vieux génie romain dont il s'afflige, compte l'existence et la propagation d'une race d'hommes « qui agissaient et pensaient en regardant le ciel et non la terre, en se préoccupant de la vie d'outre-tombe et non pas de l'existence d'ici-bas, pour qui la société romaine était la grande prostituée que les livres saints avaient condamnée, qui en fuyaient les honneurs, ne voulaient pas en remplir les devoirs, que ses malheurs laissaient indifférens, et qui, ne voyant pas dans les Barbares des ennemis, refusaient de les combattre (1). » Ce sont les chrétiens qui sont dépeints par ces rudes expressions et avec ces sombres couleurs, et c'est parce qu'il les juge sous cet aspect que M. Duruy arrive, non pas à justifier, as-

(1) *Histoire des Romains*, t. VII, p. 540-541.

surément, mais à comprendre et à expliquer la rigueur croissante des persécutions qu'ils ont subies. L'irritation populaire était, suivant lui, constamment excitée contre ces citoyens, qui vivaient, dit-il, en étrangers au sein de la patrie, « sans souci d'elle et de sa fortune », et une méfiance que rien ne venait dissiper inspirait à des princes, d'ailleurs dignes du trône, mais chez qui la raison d'État faisait taire tous les scrupules, la résolution d'extirper du corps social, « un mal intérieur qui le minait. » L'accusation est donc assez claire, c'est le christianisme qui a, sinon perdu l'empire, au moins l'a laissé périr, faute d'avoir pris souci de le défendre. Ce jugement, on le sait, quand il fut connu, excita quelque surprise, et l'éloquent prélat qui reçut M. Duruy à l'Académie française lui fit part à lui-même de cette impression, tout en lui rendant de grand cœur l'hommage dû à tous ses mérites. On a peine, en effet, à reconnaître les premiers disciples de Jésus sous les traits d'une secte tout à la fois ascétique et béate, absorbée dans une contemplation égoïste, et n'élevant ses regards vers le ciel que pour se dispenser de faire attention et de porter secours aux maux et aux souffrances de la terre. Comment concilier ce portrait maussade avec des passages d'autres écrits, où M. Duruy avait traité de la foi chrétienne avec une touche plus fine et en appréciant avec plus d'équité son action sociale? Ceux en particulier qui gardaient en mémoire la thèse si remarquable dont j'ai parlé n'oubliaient pas l'éloquente péroraison qui la terminait et où le jeune docteur, rappelant que Jésus était contemporain de Tibère, peignait le divin maître étendant ses bras du haut de la croix sur l'humanité tout entière, afin, disait-il, que, le jour où périssait la liberté de la cité, la liberté de l'âme fût rendue à tous les hommes (*Christus cruci afflicus universum terrarum orbem amplexus erat, ut, quoniam periret libertas civium, animorum libertatem inter homines restitueret*) (1).

Comment expliquer, comment faire concorder deux jugemens en apparence si différens? Comment la même doctrine aurait-elle pu à la fois assurer à l'humanité un large avenir de liberté et d'honneur, et pourtant causer la ruine de toute une société civilisée en livrant le monde pour des siècles à la domination barbare? C'est l'un des points que j'ai indiqués, sur lesquels M. Duruy trouvait bon qu'on discutât avec lui, et souffrait même qu'on ne se laissât pas convaincre.

(1) Thèse *De Tiberio imperatore*.

La question pouvait lui être posée de deux manières différentes. On pouvait lui demander sur quels documens il s'appuyait pour imputer aux chrétiens vivant sous l'empire cet abandon de tous les devoirs civiques et militaires, et comme nous dirions aujourd'hui, cette émigration à l'intérieur, qui aurait, non seulement facilité, mais appelé et reçu avec complaisance la venue des Barbares. Puis, en admettant, comme il faut bien le faire en une certaine mesure, qu'un malentendu cruel empêchât la foi nouvelle et le vieil empire de s'unir dans une défense commune, il y aurait lieu d'examiner si cette incompatibilité d'humeur ne doit pas être expliquée par de tout autres motifs que ceux qu'il allègue.

Sur le premier point, il semble que M. Duruy, s'écartant cette fois des égards qu'il témoigne en général aux scrupules de ses lecteurs, n'ait pas voulu tenir compte des objections qu'il devait prévoir, tant il a pris peu de peine pour les prévenir. Pour accuser cependant l'Église chrétienne, cette mère commune de toutes nos sociétés modernes, d'avoir fait défaut, dans un jour néfaste, à la cause de la civilisation et de l'humanité, il faudrait apporter des faits et des textes, et il les faudrait nombreux et précis. On les cherche sans les trouver dans les sept volumes de M. Duruy. Des textes, il n'y en a point d'autres que quelques phrases éparses d'écrivains inconnus, comme Hermias ou Commodianus, ou bien les invectives outrées d'un orateur assurément très puissant, mais que l'excès même et l'amertume de son zèle ont fait sortir de l'Église et qui a fini par l'hérésie, Tertullien. Mais des grandes apologies du second siècle, de Justin, d'Athanasie ou de Méliton de Sardes dont le ton est à la fois conciliant et digne et où des victimes marchant au martyre prennent leurs bourreaux à témoin de leur fidélité aux institutions de la patrie, à peine s'il est fait mention. De faits, il y en a moins encore que de textes. Pas un seul exemple n'est cité de cette insouciance coupable reprochée aux chrétiens en face des malheurs publics, et ce sont leurs persécuteurs mêmes qui témoignent en leur faveur. Nous avons conservé les actes de ces comédies judiciaires, où il n'est sorte de crimes, complots, meurtres, rébellions, sortilèges, infâmes débauches, qu'on n'impute aux accusés; il n'y a qu'un seul genre de reproches qui ne leur soit jamais fait, c'est ce qui ressemblerait aux faits que M. Duruy met à leur charge. On ne les poursuit ni pour s'être dérobés aux charges municipales, devenues pourtant si onéreuses que les pénalités les plus sévères étaient né-

cessaires pour contraindre les citoyens aisés à les exercer, ni pour avoir manqué aux obligations militaires auxquelles les Romains dégénérés avaient tant de peine à s'astreindre qu'il fallait combler les vides des armées avec des recrues levées à prix d'argent chez les Barbares. Bon nombre de légionnaires sont, à la vérité, cités devant les magistrats chargés de faire exécuter les édits de persécution : mais deux ou trois tout au plus pour avoir refusé de servir ; tous les autres, seulement pour s'être abstenus de prendre part aux cérémonies païennes exigées, en certaines occasions, dans les camps. Quant à la défection d'une cohorte, ou même d'un seul soldat chrétien, dans un conflit avec les Barbares, le soupçon n'en apparaît nulle part. Enfin, à la veille de la persécution de Dioclétien, la place des chrétiens était devenue si importante dans l'armée qu'une véritable épuration fut nécessaire avant de sévir, et des chefs appartenant aux grades de commandement les plus élevés durent y être compris.

Ce ne fut donc ni l'oubli des devoirs, ni même le mépris des honneurs civiques qui donna aux chrétiens une apparence de singularité suspecte, motif ou prétexte d'abord de la prévention populaire, puis de la persécution légale. Il faut chercher ailleurs quelque autre cause ; et il semble que M. Duruy ait été un instant sur la voie de la découvrir quand il décrit en quelques lignes les effets de surprise produits par la première apparition des envoyés du Christ dans une contrée où, inconnus la veille, ils venaient fonder une chrétienté nouvelle : « Rien n'arrêtait, dit-il, ces missionnaires de la foi, ni la longueur du chemin, ni la colère des populations blessées par ces contempteurs des dieux, dans leurs habitudes publiques et privées. Si jamais hommes ont paru à leurs contemporains d'irréconciliables ennemis de l'ordre établi, ce furent assurément ces chrétiens qui se heurtaient à chaque pas contre une coutume qu'ils regardaient comme sacrilège. »

Rien de plus vrai, et cette fois la peinture est aussi exacte que vive. C'étaient bien, en effet, des regards étonnés et irrités qui s'attachaient, partout où ils passaient, sur les prédicateurs de la foi nouvelle. Qui donc étaient-ils, ces hommes qui se disaient seuls possesseurs d'une vérité dont ils sentaient le droit et le prix au point de se regarder comme tenus de la professer hautement et de combattre l'erreur contraire comme le mal suprême ? Pareille idée ne venait à personne, pareil langage n'était tenu nulle part dans l'empire. Sur cet immense territoire qui obéissait à une seule

autorité politique, régnaient des religions aussi différentes et aussi nombreuses que les peuples qui l'habitaient. Mais une chose leur était à toutes également inconnue, c'était l'esprit de prosélytisme et de propagande dont le moindre chrétien était animé. Chaque province d'ordinaire avait gardé son culte national, que la conquête impériale avait eu le bon sens de lui conserver. Si un autre culte en honneur ailleurs y était importé par des émigrans ou des voyageurs, on lui faisait facilement sa place, les cadres du polythéisme étant et assez larges et assez élastiques pour que la divinité nouvelle fût admise au cénacle des anciens dieux : on pouvait garder les deux cultes ensemble ou passer de l'un à l'autre, sans qu'aucune abjuration fût nécessaire, et sans être accusé d'apostasie. A Rome même où, les cultes étrangers étant longtemps l'objet d'une interdiction nominale, les superstitions orientales durent recourir, pour s'introduire, à des initiations clandestines, jamais les mystères murmurés dans l'ombre ne demandèrent à leurs adeptes de rompre avec le culte officiel, public ou domestique. Isis, Cybèle ou Mithra ne songèrent point à déposséder Jupiter, ni à bannir les Lares et les Pénates des foyers d'aucune famille. Il y avait ainsi entre toutes les religions de l'empire une sorte de compromis tacite qui leur interdisait de s'attaquer mutuellement et de se faire tort l'une à l'autre.

L'administration impériale, loin de songer à rompre ce pacte de support mutuel, le favorisait au contraire, et l'aurait imposé s'il n'eût pas été conclu naturellement, car elle y trouvait un excellent instrument de règne. L'accord de la multiplicité des cultes était ce qui pouvait le mieux convenir pour les maintenir à la fois dans l'ordre et dans l'obéissance. Leur imposer à toutes un même symbole eût été une entreprise au-dessus des forces humaines, mais leur diversité, si elle eût abouti à une lutte entre elles, n'eût pas rendu non plus la tâche du gouvernement facile. C'était déjà une difficulté et presque un tour de force que de faire vivre dans une soumission commune l'unité composite de tant de nationalités différentes. Mais quelle difficulté nouvelle n'y eût pas été ajoutée s'il y avait eu un conflit entre toutes les formes de la pensée religieuse ! Des controverses et des prédications contraires partout engagées, des temples, des autels, des idoles se disputant partout les fidèles, les victimes et l'encens, toutes les superstitions et tous les fanatismes ainsi mis aux prises, c'eût été une discordance, une cacophonie qui aurait

assourdi les oreilles des magistrats et ne leur aurait pas permis de maintenir même la tranquillité matérielle. C'eût été en permanence le spectacle que dépeint Virgile sur le bouclier fatidique donné à Énée par sa mère :

*Omnigenumque Deum monstra et latrator Anubis
Contra Neptunum et Venerem contraque Minervam,*

Mise à une telle épreuve, que serait devenue la fameuse paix romaine? Elle ne subsistait que parce qu'une sage politique avait amené des déités d'humeur complaisante à s'incliner en se donnant la main devant la majesté suprême, la divinité par excellence, Rome, elle-même, incarnée dans la personne ou la mémoire de ses empereurs. La condition essentielle et vitale de cette paix, à d'autres égards si bienfaisante, c'était, non pas la tolérance (c'est un mot qu'il ne faut pas profaner), mais la promiscuité de tous les cultes. C'était la garantie de ce que M. Duruy appelle, dans le langage qui était probablement celui des conservateurs du temps, l'ordre établi.

Mais c'était celle-là justement à laquelle à aucun prix, sous aucun prétexte, sous aucune forme, les chrétiens ne voulaient se prêter. Il est à croire pourtant que, s'ils eussent consenti à prendre place dans ce conciliant électisme, on ne les en aurait point exclus : on les aurait laissés ouvrir un sanctuaire à leur maître juif à côté de ceux qui étaient déjà consacrés à tel sage ou à tel magicien de Perse, de Chaldée ou d'Égypte. On prétend même qu'Alexandre Sévère, élevé par une mère qui avait suivi en Asie les leçons d'Origène, plaça dans son oratoire particulier l'image du Christ entre celles d'Orphée et d'Abraham. Mais l'idée seule d'un tel voisinage aurait soulevé une conscience chrétienne. Bien qu'affranchis des formalités étroites de la synagogue, les chrétiens n'en étaient pas moins toujours les adorateurs du Dieu jaloux, de celui qui, du haut du Sinaï, au milieu des foudres et des éclairs, avait fait entendre ce commandement : « Écoute, Israël, je suis le Dieu vivant : tu n'auras pas d'autre Dieu devant ma face », et, s'il leur apparaissait aujourd'hui dans l'éclat voilé de son humanité, ce n'était pas pour souffrir qu'aucun autre nom fût associé au nom divin qu'il avait porté. Jésus pas plus que Jehovah n'admettait ni mélange, ni partage. Passe encore si ce Dieu insociable se fût contenté des hommages silencieux de ses serviteurs ; mais que des envoyés inconnus vinssent en son nom chercher tous

les autres dieux dans le domaine propre qui leur était réservé, afin de les en déposséder, c'était une agression inattendue, contraire à l'entente généralement acceptée et qui aurait ébranlé par là un des fondemens sur lesquels reposait l'équilibre moral de l'empire.

Rien d'étonnant dès lors que les pouvoirs publics se soient de bonne heure alarmés et mis en défense. Inquiétude d'autant plus naturelle que l'effet de cette infraction à la paix commune ne tarda pas à se faire sentir par une perturbation générale, car tout était païen dans l'empire. Par la souplesse de ses transformations constantes, le polythéisme avait su se rendre présent partout, et marquer son empreinte sur tous les faits de la vie publique ou privée. Point de famille dont le foyer ne fût consacré par un génie domestique; point de hameau solitaire où ne s'élevât un autel rustique; point de cité populeuse qui ne s'enorgueillit de la majesté de son temple et de l'éclat de ses cérémonies, et ne comptât même, parmi ses industries les plus fructueuses, le commerce des statues, des idoles, des victimes et des offrandes. Les missionnaires chrétiens ne pouvaient faire un pas sans blesser un intérêt, une croyance, sans susciter un trouble et provoquer une résistance. C'était bien ce qu'avait prédit le divin maître quand il annonçait qu'il apportait non la paix, mais la guerre. Oui, la guerre de l'inflexible vérité contre la paix achetée entre toutes les formes de l'idolâtrie, au prix de l'honneur divin et de la dignité humaine. Comment s'étonner que l'accord qui avait laissé si longtemps tous les dieux vivre et régner en amis sur leurs autels divers se soit changé en une coalition passionnée contre l'ennemi commun qui venait inopinément les troubler?

La question, maintenant, est de savoir si une religion fondée sur le culte d'un Dieu unique, contraire, par là, à l'un des principes fondamentaux qui avaient présidé à la formation de la domination romaine; était compatible avec son maintien; et si ce n'est pas ce dogme même de l'unité divine qui fut la liqueur nouvelle dont, suivant la métaphore de l'Évangile, la fermentation a fait éclater le vieux vaisseau? C'est possible, mais alors, due à une telle cause, la chute de l'Empire est un malheur dont peut se consoler l'histoire moderne; le tort de ceux qui l'ont amenée ne doit pas lui paraître irrémissible; en tout cas, ils le payaient de leur vie et leur mémoire n'en a pas souffert.

Il semble que cette considération aurait dû leur valoir, de la part de M. Duruy, une justice plus complète, car cette grande

doctrine de l'existence et de l'autorité d'un Dieu unique, c'est celle-là même qu'à tous les momens de sa vie et dans tous ses écrits, il a constamment professée. S'il hésitait à la rattacher aux croyances révélées et surnaturelles qui pour des chrétiens en sont inséparables, s'il persistait à l'appuyer sur des preuves exclusivement rationnelles, il a du moins toujours tenu à lui rendre un public hommage. Déiste, il l'a toujours été sans réserve et sans ambage. C'était à ses yeux la foi naturelle de l'humanité, et si elle l'avait perdue un jour, tôt ou tard elle avait dû y revenir. Aussi s'est-il toujours appliqué à en retrouver la trace dans les plus mauvais jours des temps dont il a écrit l'histoire, et il croyait la reconnaître à des indices qui, pour un observateur moins perspicace ou moins favorable, n'auraient pas semblé si apparens. Il trouvait déjà les vestiges d'un monothéisme latent, flottant (c'est son expression même) dans les vagues effusions du lyrisme grec. A plus forte raison se plaisait-il à en suivre le développement dans les divers systèmes philosophiques de la Grèce et de Rome, prêtant même à leurs plus illustres représentans, à Socrate, à Platon, à Cicéron, à Marc-Aurèle, plus de courage pour combattre l'erreur commune qu'ils n'en ont réellement fait voir. Enfin, dans un autre de ses écrits que j'ai déjà signalé, son *Introduction générale à l'Histoire de France*, appelé à traiter des théories en cours sur l'origine des temps préhistoriques, il laisse voir sa préférence pour celles qui admettent que « le pouvoir créateur, après avoir jeté sur la terre les premiers germes de vie », loin de se reposer, reste toujours en activité : « tout en respectant, nous dit-il, le secret que Dieu s'est réservé (1). »

Ce n'est donc point s'écarter de l'inspiration générale de ses écrits, c'est bien plutôt s'y associer, que d'applaudir sans réserve à la révolution religieuse, qui a rendu familière aux moindres esprits une doctrine longtemps méconnue par les plus grands, et dont lui-même sentait tout le prix. Réduite ainsi à ce point unique, quelle que soit son importance, la contradiction n'atteint pas l'ensemble de son œuvre. C'est y rendre hommage, au contraire, que de reconnaître à tous ses jugemens une telle autorité que ceux qu'on laisserait passer sans appel seraient enregistrés par l'histoire.

DUC DE BROGLIE.

(1) *Introduction générale à l'Histoire de France*, p. 55 et suiv.

LA DERNIÈRE DES CONDÉ ⁽¹⁾

PREMIÈRE PARTIE

Les histoires les plus vraies sont souvent les plus tristes; l'héroïne du récit qu'on va lire en est un remarquable exemple. Issue d'une illustre lignée, de cette glorieuse branche des Bourbons qu'elle aimait à nommer « la branche de laurier », la princesse Louise de Condé avait reçu à sa naissance tout ce qui semble promettre le bonheur : richesse, esprit, beauté, et le charme souverain qui fait pardonner tous ces dons. Peu de femmes cependant furent plus profondément et plus constamment malheureuses. Déçue dans tous ses rêves, frappée dans toutes ses affections, isolée dans un monde où elle ne fut jamais comprise, à ces souffrances intimes s'ajouta le poids lourd des catastrophes publiques. Elle vit s'écrouler autour d'elle sa fortune, ses dignités, le trône de ses ancêtres, et jusqu'à l'espoir de sa race. Mais elle ne faiblit point sous l'épreuve, et trouva, dans son âme pure et douce, des trésors insoupçonnés d'énergie et de vaillance. A la noble fierté de son cœur, on reconnut le sang qui coulait dans ses veines. Avec elle s'éteignit dignement le nom, grand entre tous, qu'elle fut la dernière à porter.

(1) Archives nationales. — Archives de Chantilly, de Beauvais. — Manuscrits de l' Arsenal. — Lettres écrites en 1786-87. etc.

I

Louise-Adélaïde de Condé naquit à Chantilly, le 5 octobre 1757. Son père, Louis-Joseph de Bourbon-Condé, était fils de ce duc de Bourbon qui fut, sous la minorité de Louis XV, chef du Conseil de régence, et qui mourut en 1740, laissant cet unique héritier. La duchesse de Bourbon ayant succombé l'année suivante, le jeune prince, orphelin de cinq ans, fut mis sous la tutelle de son oncle, le comte de Charolais, homme d'un caractère dur, de mœurs brutales, aussi peu propre que possible à l'éducation d'un enfant. C'est sans nul doute aux rebuffades de ce rude mentor que L.-J. de Condé dut, pour une bonne part, cette humeur renfermée, cette réserve ombrageuse dont il ne put jamais se défaire entièrement, et qui, aux yeux de certains de ses contemporains, gâta parfois l'effet de ses grandes qualités. Il est aisé d'imaginer que l'un des premiers soucis du comte de Charolais fut de marier de bonne heure un pupille en qui reposait tout l'espoir de la maison de Condé. A peine, effectivement, eut-il atteint sa dix-septième année qu'on le mit en demeure de faire son choix ; et la Cour apprit bientôt que la future princesse s'appelait Charlotte-Godfried-Élisabeth de Rohan-Soubise, fille du maréchal de ce nom.

Malgré l'antique illustration des Rohan, il y eut, parmi les princes du sang, quelque scandale d'une alliance où l'une des deux parties n'était pas de maison royale ; mais, partisans ou détracteurs, tous s'accordaient en un point : le charme, la beauté, les qualités exquisées de la jeune fiancée. Grande, bien faite, « douée par excellence (1) », M^{lle} de Soubise, présentée depuis peu à la Cour, y avait obtenu un succès unanime. On l'avait longtemps crue destinée à M. de Rochefort ; mais le maréchal de Soubise professait, en matière de mariage, des idées particulières et étranges pour son temps. Il prétendait ne contraindre en rien les inclinations de sa fille, et répétait volontiers que, ne se reconnaissant pas le droit de disposer à son gré de la main d'un enfant, il attendrait qu'elle eût seize ans pour lui proposer les partis sortables, et qu'elle se déciderait elle-même librement. Bien lui prit de cette façon d'agir : à l'époque fixée, le prince de Condé s'offrit à la

(1) Dufort de Cheverny, *Mémoires*.

jeune fille, lui plut de prime abord, et fut agréé sans délai. Publié le 1^{er} avril 1753, le mariage fut célébré le 3 du mois suivant, dans la chapelle de Versailles, par le cardinal de Soubise ; et quelques heures après, selon l'ancien usage, la nouvelle épousee, étendue sur le lit nuptial, recevait « en grand habit » la visite et le compliment du Roi.

Le jeune couple, dès le lendemain, s'en fut à Chantilly. Des fêtes splendides l'y attendaient, dans le détail desquelles je ne saurais entrer ici ; il y eut bals, illuminations et feux d'artifices, tables dressées chaque jour pour quatre cents convives, « sept mille bougies » toutes les nuits dans les salles du château, promenades sur le canal en vingt-quatre gondoles, magnifiquement parées et escortées de barques chargées de musiciens ; bref, six semaines d'enchantemens continus et de « surprises merveilleuses » dignes des contes de fée. Mais le plus rare et le plus beau spectacle fut le bonheur des deux époux, sincèrement épris l'un de l'autre. Ce mari de dix-sept ans conquit dès le premier jour le cœur d'une femme qui en comptait seize à peine ; et jamais tendresse légitime ne se montra plus durable. Les contemporains rapportent ce phénomène, et nous en avons pour garant les lettres que, pendant les absences de son « cher enfant », la princesse lui adressait avec une régularité quotidienne (1). Ce sont des effusions à la fois ardentes et enfantines, dont la monotonie même a quelque chose de touchant : « Mon cher enfant, je t'aime de tout mon cœur ; vous savez qu'il faut peu d'amitié de votre part pour m'enchanter, votre lettre me tourne la tête... Dites-moi si vous m'aimez toujours, c'est tout ce qui m'intéresse... Je ne souhaite que le retour d'un mari dont je suis folle, qui fait tout le bonheur de ma vie quand je suis avec lui et tout mon malheur lorsque j'en suis séparée. » La vivacité de cet amour est telle qu'elle lui fait parfois oublier les sentimens qui conviennent à l'épouse d'un Condé, à la fille d'un Soubise. Quand les longues campagnes de la guerre de Sept ans retiennent le prince sur les champs de bataille, la valeur qu'il déploie, la gloire qu'il s'acquiert la trouvent tout à fait insensible. Le seul objet qui l'occupe est la conservation d'une vie si précieuse : « Je suis enchantée du départ des ennemis, écrit-elle, pourvu que vous ne les suiviez pas, et les laissiez passer la Lippe tout à leur aise. » Quelque temps après : « Le comte de Broglie

(1) La plupart de ces lettres sont conservées aux Archives nationales.

vient de me dire qu'il croyait que la bataille ne se donnerait que le 17 ; je me flatte que vous n'arriverez pas à temps. » Elle le met en garde contre son ardeur guerrière, et lui déconseille l'héroïsme avec une candeur qui désarme : « Ménagez vos jours pour l'amour d'une femme qui vous adore ; songez que, s'il vous arrivait malheur par votre faute, on dirait seulement que vous étiez un sot, d'aller où vous n'aviez que faire : voilà le seul profit que vous en retireriez ! »

La tendresse conjugale ne faisait d'ailleurs point tort, chez la princesse de Condé, au sentiment maternel ; elle se reconnaît au contraire sur ce point « une vocation tout à fait décidée. » Au début de son mariage, comme elle tarde à devenir enceinte, elle se désole, s'inquiète, et se sent « très jalouse des femmes qui le sont. » Une fausse couche qu'elle fait pendant une campagne du prince la met au désespoir ; elle se reproche avec amertume ce qu'elle nomme « sa maladresse », s'en accuse comme d'une faute auprès de son époux : « Revenez bien vite, lui écrit-elle, pour m'aider à la réparer ! » Ce vœu naïf fut exaucé : vers la fin de l'année 1753, le prince de Condé vint informer le Roi de la grossesse de sa femme, dont on attendait, dit-il, la délivrance pour le mois de janvier suivant. Trois mois après la date fixée, l'événement annoncé ne s'était pas encore produit ; la Cour et la ville ne s'occupaient que de ce retard extraordinaire ; et la duchesse d'Orléans, qui se piquait de faire des bons mots, conseillait à sa cousine « d'avalier un précepteur en pilules, pour que l'enfant vint au monde tout éduqué. » Enfin, le 23 avril, la princesse accoucha d'un fils, qui reçut le titre de duc de Bourbon (1) : cette première naissance fut suivie, dix-huit mois plus tard, de la venue d'une fille, qui est l'héroïne de cette étude, et qui fut, dès le lendemain, ondoyée en présence de M^{me} Louise de France et du Dauphin, desquels elle tint son nom de Louise.

Ces deux enfans, si rapprochés d'âge, occupent dès lors une large place dans la vie de leur mère. Elle les aime avec fureur, les entoure de soins minutieux, leur témoigne une sollicitude pour ainsi dire bourgeoise, et dont, à cette époque, on voit bien peu d'exemples. Quand, pendant les voyages de la Cour, les nécessités de son rang l'obligent à se séparer d'eux, elle ne peut se faire à cet éloignement, vient à chaque instant, pour les voir, à Paris,

(1) Louis-Henri-Joseph, duc de Bourbon, 1756-1830.

à Saint-Maur, partout où les médecins les envoient, surveille leurs moindres malaises, « échauboulures » ou maux de dents, et s'en fait rendre compte avec une tendresse inquiète. Ses lettres à son mari sont pleines de ces détails domestiques. Elles nous renseignent aussi, ce qui est plus précieux, sur les dispositions premières du frère et de la sœur, qui, bien qu'élevés ensemble et de la même façon, présentent dès ce moment le plus complet contraste. L'un, bien portant, vigoureux, avec « les plus belles couleurs du monde », se montre turbulent, bruyant, emporté : « Mon fils, avoue-t-elle, est d'une méchanceté affreuse et d'une maussaderie insupportable... Il n'a jamais voulu me regarder et je n'ai vu que son dos... Il a eu une colère qui a duré deux heures, je l'ai fouetté de bonne grâce, cela n'a fait ni chaud ni froid. » La petite Louise au contraire est « douce, charmante et tout à fait raisonnable » ; elle n'a « jamais un moment d'humeur », et « apprend tout ce qu'on veut » ; elle aime ses parens « à la folie » et son frère avec passion. Les détails qu'on vient de lire sur sa mère disent assez de qui l'enfant tenait cette douceur d'âme et cette tendresse de cœur, et le récit que la princesse Louise elle-même a laissé de ses plus jeunes années confirme cette aimable ressemblance : « Les chagrins du *petit* (1), écrit-elle, m'étaient plus sensibles que les miens ; je souffrais ses petits caprices sans jamais m'en plaindre, de peur qu'il fût grondé ; et quand il me battait, emporté par sa vivacité, et qu'on s'en apercevait, je disais pour l'excuser qu'il ne l'avait pas fait exprès, et je pleurais du chagrin qu'on lui faisait à cause de moi. »

On voit, par ce tableau rapide, quelle heureuse et souriante image présentait, après quelques années de ménage, l'illustre famille de Condé. Le prince, adoré de sa femme, influent dans les conseils du Roi, considéré dans l'armée pour ses précoces talens militaires, entrevoyait déjà, dans ses espoirs ambitieux, le « brin de laurier » qu'il brûlait d'ajouter aux trophées de son glorieux ancêtre. La princesse, par sa grâce naïve et son exquise beauté, triomphait aisément des quelques jalousies qu'elle avait au début rencontrées à la Cour (2). Louis XV, qui appréciait fort, — si étrange que semble l'assertion, — la société « des femmes ver-

(1) C'est le surnom que le duc de Bourbon portait dans sa famille, et qu'il conserva longtemps. La princesse Louise, dans ses lettres, ne l'appelle jamais autrement.

(2) Notamment de la part des filles du Roi.

tueuses et sans intrigues », couvrait au reste de sa protection hautement déclarée celle qu'il nommait « l'aimable sainte », lui témoignait en toute occasion une sympathie particulière, réduisait au silence les envieux et les détracteurs. Quand tout parut promettre un bonheur solide et justifié, la mort passa sur la maison, et dispersa d'un coup d'aile les douces joies présentes et les beaux rêves d'avenir. Au commencement de l'année 1760, la princesse fut prise d'un mal dangereux, qui dérouta dès l'abord la science des plus célèbres docteurs. « Les princes, remarque à ce propos un homme de ce temps (1), sont, dans une maladie sérieuse, bien plus à plaindre que les particuliers; ces derniers n'ont pas le malheur d'avoir vingt médecins entêtés dans leurs opinions, et qui ne se peuvent accorder. » C'est exactement ce qui se passa au sujet de la princesse de Condé : les nombreux praticiens appelés à son chevet ne purent jamais s'entendre sur la nature exacte du mal (2), ni sur les remèdes à y apporter. Tandis qu'ils disputaient, la malade succomba, le 5 mars 1760, dans la vingt-troisième année de son âge, laissant un époux désolé, deux enfants orphelins, dont l'aîné avait quatre ans à peine, et toute la Cour dans les larmes.

II

Après la mort de sa mère, la petite princesse Louise, confiée aux soins d'une gouvernante, demeura deux ans encore dans la maison paternelle. Quand elle atteignit sa cinquième année, le prince résolut de la séparer de son frère, et de la mettre en un couvent pour y faire son éducation, comme c'était l'invariable coutume pour les filles de sang royal. Il fit choix de l'abbaye de Beaumont-lès-Tours, située à peu de distance de cette ville, dans la plaine qui s'étend vers le Cher, maison alors célèbre, dont l'abbesse était la grand'tante de l'enfant, Henriette de Bourbon-Condé, connue sous le nom de M^{me} de Vermandois. Cette dernière, après une courte absence, rentrait alors dans son monastère et se chargea d'emmener sa nièce avec elle. La princesse Louise, en rappelant par la suite ses lointains souvenirs, a retracé le pittoresque tableau de son entrée dans l'abbaye. Elle décrit l'empressement de la foule, réunie dans les rues de Tours

(1) Lettre de M. de Fontenay au prince Xavier de Saxe, avril 1760.

(2) Il semble que ce fut une sorte d'empoisonnement du sang, consécutif à la diphtérie.

pour voir passer l'héritière des Condé, courant après son carrosse, l'escortant de ses vivats jusque dans la cour du couvent. Là, nouveau spectacle : toutes les religieuses, convoquées à la hâte, se rassemblent au seuil de la maison, afin de rendre hommage à la nouvelle pensionnaire, défilent une à une devant elle pour lui baiser la main. Toute cette pompe, — ce « brouhaha », comme elle dit. — amusait fort l'enfant, lui donnait l'idée la plus avantageuse de son futur séjour. Aussi quand, la réception terminée, les sœurs lui demandèrent où elle voulait être conduite : « Là où l'on fait du bruit », fut sa première réponse. Sur quoi on la mena à l'Office. Mais les chants de Complies ne la divertirent pas longtemps, et, dès la fin du premier psaume, se penchant à l'oreille de sa compagne : « J'en ai assez », lui dit-elle. Elle dut les jours suivans montrer plus de patience, bien qu'il lui arrivât parfois, pour accélérer les heures d'oraison, d'agiter furtivement le sablier qui devait en marquer le terme. Propos et façons qui ne faisaient guère prévoir la future religieuse, et propres à ébranler ceux qui se plaisent à croire aux vocations précoces.

M^{me} de Vermandois entreprit de ramener sa nièce à des sentimens plus édifiants, et il est juste de reconnaître qu'elle y réussit au mieux. C'était une femme d'énergie et de volonté que l'abbesse de Beaumont-lès-Tours ; elle en avait, dès sa jeunesse, donné une preuve remarquable en déclinant, pour se consacrer à la vie religieuse, la main du roi Louis XV. On se racontait même, parmi les pensionnaires, que le Roi étant venu, pendant cette négociation, la relancer jusqu'en son monastère, elle avait eu l'audace de se soustraire à cette visite embarrassante, et s'était enfermée dans le donjon de l'abbaye, avec une obstination dont injonctions ni prières n'avaient pu la faire démordre. A l'époque où nous sommes arrivés, c'était une femme déjà mûre, grande, austère, imposante, l'air froid, n'ayant, — c'est sa nièce qui parle, — « aucune de ces manières qui attirent les enfans. » Mais cet extérieur sévère se rachetait par une bonté réelle, une haute intelligence, une attention soutenue à étudier le caractère, les goûts et les inclinations des filles de noble maison dont la direction lui était confiée. Si l'on y joint le prestige d'une femme qui avait refusé d'être reine de France, on concevra aisément l'espèce d'attrait qui entraînait vers elle les pensionnaires du couvent, l'influence profonde qu'elle exerçait sur leurs âmes. Tel fut le cas pour la princesse Louise : « J'avais pour ma tante, écrit-elle,

tendresse extrême, crainte, respect, estime, reconnaissance et confiance; tous ces sentimens existaient dans mon cœur. Je ne les ai distingués que depuis, mais je les éprouvais tous pour elle. Tout ce que je vois de bien en moi, c'est à ma tante que je le dois; c'est elle qui m'a formée. » Un seul mot de reproche de cette habile éducatrice, la simple expression du mécontentement sur ses traits, produisaient sur l'âme tendre de l'enfant l'effet des plus dures punitions; l'assurance renouvelée du pardon de ses légers torts pouvait seule lui rendre la tranquillité. Déjà, en effet, se remarquait chez Louise de Condé cette sensibilité à la fois exaltée et craintive, qui fut son plus grand charme, et qui fit le tourment de sa vie. Un instinctif élan du cœur la poussait irrésistiblement vers tous ceux qui lui témoignaient quelque bonté, et sa timidité naturelle fondait, comme la neige au soleil, devant la moindre marque d'affection. « Je me souviens, dit-elle encore au sujet de M^{me} de Vermandois, que je me jetais quelquefois dans ses bras en l'appelant *Maman* : je n'avais jamais connu la mienne; pourquoi aimais-je mieux ce nom que celui de tante? Pourquoi demandais-je comme une récompense de la nommer ainsi? — Comme je l'aime encore, quoiqu'elle n'existe plus! s'écriait-elle plus loin. Non, jamais je ne me consolerais qu'elle n'ait pu avoir de moi que l'amitié d'un enfant. »

Elle demeura sept ans dans cette tranquille demeure, et n'en sortit qu'une fois, — l'espace de trois mois, — pour subir à Paris l'épreuve de l'inoculation, qui eut lieu avec un plein succès: « La princesse, écrit l'une des femmes à son service (1), est revenue fort bien guérie de sa petite vérole; il n'y paraît pas, et elle est toujours charmante. » Son père, alors occupé d'autres soins, ne semble pas s'être jamais dérangé pour lui rendre visite. Il se bornait à lui envoyer chaque dimanche l'intendant de la province, qui la demandait au parloir, s'informait cérémonieusement de sa santé, et prenait « ses commissions pour le prince son père. » — « Assurez-le, répondait-elle invariablement, que je l'aime de tout mon cœur. » Sur quoi, elle s'échappait au plus vite, pressée de retirer ses « habits d'apparat » et d'aller rejoindre ses compagnes de jeux. Le couvent de Beaumont, malgré l'austérité de la règle, n'était pas en effet un séjour ennuyeux et triste. Élevé sur un petit monticule, et dominant ainsi les fertiles et riantes cam-

(1) Lettres de M^{lle} Demars à M. Rougeot. *Manuscrits de la Bibl. de l' Arsenal.*

pagnes de la Touraine, l'abbaye offrait aux pensionnaires de vastes et beaux jardins, où elles s'ébattaient à leur aise, des serres, des orangeries, garnies de plantes et de fleurs de toutes sortes, des charmilles et des bosquets, où des nuées d'oiseaux exotiques, acclimatés avec art, volaient en liberté. La princesse Louise conserva toujours de ce paisible temps de son enfance un souvenir attendri ; elle pleura beaucoup quand, à douze ans, un ordre de son père la rappela à Paris, pour y recevoir, dans une autre maison, une éducation plus mondaine.

La veille du jour où elle allait se séparer à jamais d'une enfant dont elle avait jusqu'alors façonné l'esprit et l'âme à sa guise, l'abbesse de Beaumont, dans un entretien suprême, lui rappela en peu de mots les enseignemens et les principes qu'elle jugeait essentiels à la direction de sa vie ; la mit en garde contre « la manière de penser des personnes du monde » ; la prévint des étonnemens, des pièges, des dangers, qui l'attendaient sans doute dans la société nouvelle où elle allait entrer. Ces recommandations émuës, tombées d'une bouche respectée, accompagnées de baisers et de larmes, frappèrent vivement l'imagination de celle à qui elles étaient adressées. L'impression qu'elle en ressentit eut sur la conduite de toute son existence une action décisive. « J'étais, dit-elle, fort enfant, même pour mon âge, et je ne savais ce que c'était que réfléchir ; mais ma tante avait parlé ! Je conservai ses paroles dans mon cœur ; elles s'y gravèrent profondément, et n'en ont point été effacées. » Touchant avec une créature d'impulsion et d'instinct, sur qui la froide raison n'aura jamais qu'une prise passagère, mais que le sentiment entraîne et domine, et qui appartient sans réserve à qui sait faire vibrer les cordes de son cœur.

M^{me} de Vermandois ne s'était pas trompée dans ses prévisions : la princesse Louise trouva, au sortir de Beaumont, une existence bien différente de ce qu'elle avait connu jusqu'alors. La coutume de France, pour les princesses sans mère, était de les laisser au couvent jusqu'à leur mariage, ou, si elles restaient filles, jusqu'à leur vingt-cinquième année. Le prince de Condé désigna pour sa fille l'abbaye de Panthémont, située rue de Grenelle (1), sur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui le temple protestant, maison d'un caractère à la fois religieux et mondain, plus mondain peut-

(1. Actuellement au n° 106.

être que religieux, si l'on en croit les contemporains, et dont les réglemens peu sévères laissaient aux pensionnaires, toutes de familles distinguées, une large indépendance. Au moins en fut-il ainsi pour l'auguste écolière qui franchit, au printemps de 1769, les portes de l'élégante abbaye du faubourg Saint-Germain. Elle y retrouva sa cousine, — depuis sa belle-sœur, — la princesse Bathilde d'Orléans, son aînée de cinq ans ; les deux jeunes filles eurent, dès le premier jour, leur appartement à part, leur train de vie séparé, une table particulière, où elles admettaient tour à tour celles de leurs compagnes, ou même de leurs maîtresses, qui avaient l'heur de leur plaire. Une dame d'honneur pour chacune d'elles, et plusieurs femmes de service, complétaient l'apparence d'une Cour en miniature, où un certain nombre d'élus, inscrits sur une liste spéciale, étaient autorisés à offrir leurs hommages et venaient apporter les nouvelles du dehors (1). Parmi ces visiteurs, un des plus assidus était sans contredit le jeune duc de Bourbon. Ce fut pour la princesse Louise une joie inexprimable que de revoir ce frère bien-aimé, que sept ans de séparation n'avaient pas effacé de son cœur, et qu'elle retrouvait affectueux, attentif, tendre même autant que le permettait sa nature un peu brusque, et, — comme elle dit elle-même, — « aussi foncièrement bon que déplorablement élevé. » Un an plus tard, à quatorze ans et demi, on le mariait à la princesse Bathilde, qu'on prétendait remettre en son couvent le soir de la cérémonie ; et ce n'est pas ici le lieu de raconter les étranges débuts du ménage, l'enlèvement de la jeune femme par son précoce époux, la surprise scandalisée des deux familles terminée par un éclat de rire, — premier épisode d'un roman bizarre et triste, où ne manquèrent par la suite ni les scènes violentes ni le tragique dénouement. — Quels que fussent, à tout prendre, en ce temps de son adolescence, les défauts et les torts du duc de Bourbon, c'est, dans cette existence tourmentée, un trait infiniment honorable que l'attachement constant qu'il montra pour une sœur d'un caractère si opposé au sien. Malgré tous les obstacles qui s'élevèrent entre eux, « les plaisirs, la mauvaise compagnie, les courses perpétuelles », rien ne lui fit abandonner celle qu'il nommait sa *bonne*, et dont les douces causeries, — parfois même les remontrances, — parurent toujours lui plaire davantage que les joies équivoques auxquelles il se laissait trop aisément entraîner.

(1) Lettres de M^{lle} Demars. *loc. cit.*

C'est à l'époque du mariage de son frère que la princesse fut présentée à la Cour. « Elle y a beaucoup plu, écrit M^{lle} Demars, tout le monde la trouve charmante... Elle réussit fort bien, et semble faite pour cela. » Elle reçut à ce moment le nom de *Mademoiselle*, sous lequel elle fut désignée pendant quelques années (1). Elle avait alors treize ans, était fort grande pour son âge et d'une taille élancée, mais avec un air de santé, des joues rondes et fraîches, des yeux brillans de gaieté, une physionomie vive et spirituelle, « Hébé-Bourbon » enfin, comme l'appelait gaillardement le poète Dorat. Simple et dépourvue de morgue, elle traitait avec la même grâce, quelle que fût leur condition, tous ceux qui avaient su gagner sa sympathie : elle se lia étroitement, dans son premier couvent, avec la fille d'un pauvre médecin de campagne, ne cessa jamais par la suite de l'admettre en son intimité et de la loger chez elle chaque fois qu'elle venait à Paris. Cette facilité d'humeur n'excluait cependant pas une haute fierté de race; la gloire du nom de Condé fut de tous temps la grande passion de sa vie. Elle avait quinze ans à peine lorsqu'elle lut à Chantilly, dans « un bel in-quarto » prêté par le bibliothécaire, l'histoire de son illustre aïeul. Quand elle en fut à cet endroit, où le grand Condé, encore au temps de sa jeunesse, est contraint par son père de retourner à Lyon, pour apporter ses excuses à l'archevêque de la ville (2), qu'il avait négligé de saluer à son récent passage, le feu de l'indignation monta au visage de la jeune fille; l'humiliation infligée au héros dont le sang coulait dans ses veines lui fut intolérable : « J'étais seule, raconte-t-elle, je pris une plume, et je rayai à force ledit passage, en m'écriant : « Ceci sera toujours lu une fois de moins ! » Elle en fit par la suite l'aveu à son père, mais ne convint jamais qu'en agissant ainsi elle avait pu « gâter » l'ouvrage.

A cette époque, les distractions mondaines, que la règle facile de Panthémont lui permettait d'aller chercher à Paris comme à Versailles, étaient loin de déplaire à la jeune princesse, sans détruire son penchant pour une vie plus tranquille et des plaisirs plus simples. « Je ne les recherchais ni ne les fuyais, dit-elle; j'y aurais renoncé sans aucune peine, mais, une fois en jouissance, j'y trouvais de l'amusement. » Les meilleurs momens de l'année étaient sans contredit ses séjours au château de Vanves, char-

(1) A vingt et un ans, elle reprit le titre de Mademoiselle de Condé.

(2) C'était le frère du cardinal de Richelieu.

mante habitation de campagne du prince de Condé, qu'il avait abandonnée à sa fille pour y passer les mois les plus chauds de la saison d'été. Là, seule avec ses femmes, — car l'usage interdisait d'y laisser entrer aucun homme, — elle se reposait des entraves de l'étiquette, goûtait avec délices la liberté des champs, se livrait sans contrainte aux travaux les plus rustiques. Quand, dans l'automne de 1771, son père fit réparer le château, on la vit, des semaines entières, « affublée d'un sarrau de toile, de mauvais gants aux mains », aider les maçons, porter le mortier, manier la gâche et la truëlle, faire, en un mot, le rude métier de manœuvre. Elle construisit de ses propres mains, dans un bosquet du parc, un « temple à l'Amitié » ; et les poètes de la Cour célébrèrent ces surprenantes façons :

D'un enfant l'instinct malfaisant
Trop souvent le porte à détruire ;
Princesse, ton goût en naissant
Est d'élever et de produire.

Un palais, dans tes nobles jeux,
Réparé de tes mains fragiles,
Nous rappelle ces temps heureux
Où les dieux bâtissaient des villes...

Hâtons-nous d'ajouter que le domaine de Vanves put voir, l'année suivante, des jeux d'un goût plus relevé. Mademoiselle y reçut la visite de ses cousines, Mesdames Clotilde et Élisabeth de France, sœurs de Louis XVI ; ce fut l'occasion d'une fête champêtre, dont la princesse, devant Trianon, traça elle-même le curieux programme. Les filles de France, en arrivant, trouvèrent la maîtresse du logis costumée en fermière, surveillant la traite, battant le beurre, occupée en un mot « aux fonctions de son état. » Elle feint d'être surprise, s'excuse de son accoutrement, fait goûter son laitage, appelle ses femmes, qui, vêtues de déguisemens analogues, offrent chacune quelque présent : un agneau, un nid de fauvettes et des fleurs. Après quoi, Mademoiselle se dérobe « dans un cabinet de verdure », pour y faire sa toilette, et reparait sous d'élégans atours. L'on se rend toutes ensemble, à travers des portiques de feuillage, vers le temple de l'Amitié ; une « musique délicieuse » se fait entendre ; des voix, s'élevant d'un bosquet voisin, chantent un hymne de circonstance. Puis l'on pénètre dans le temple ; il s'y trouve « un

livre magnifique », sur les feuillets duquel sont inscrits en lettres d'or les noms des trois princesses, et celles-ci, étendant la main sur le livre, se jurent solennellement « une amitié éternelle! » Je passe sur la suite de la fête, nymphes, naïades, poésies, fable en action, « dont la moralité roulait sur la flatterie des courtisans » ; et je laisse à penser l'enchantement de Mesdames devant ces galantes inventions.

III

Mademoiselle de Condé était dans sa seizième année, lorsqu'elle éprouva la première vraie déception de sa vie. J'ai dit la faveur unanime qui avait accueilli, trois ans auparavant, sa présentation à Versailles. Un des plus empressés auprès d'elle était le jeune comte d'Artois, son parent proche, et son contemporain, puisqu'il était né à trois jours de distance. Cette sympathie, fort remarquée, n'avait pas diminué dans les séjours subséquens de la princesse à la cour de Louis XV ; et le bruit d'un mariage possible se répandit dès ce moment dans l'entourage royal. La nouvelle, bien que prématurée, n'était pas sans fondement : le prince de Condé, fort entiché de cette idée, en poursuivait ardemment le succès ; le Roi, secrètement pressenti, n'y semblait pas défavorable, et tout allait au mieux, quand l'affaire des parlemens, éclatant sur ces entrefaites, parut mettre le projet à néant. On sait quelle scission violente divisa alors le royaume, et quelle fut au début l'attitude des princes du sang, appuyant hautement dans leur résistance les magistrats chassés de leurs sièges, bravant, pour le maintien des anciens privilèges, la menace de l'exil et la colère du Roi. Comment et pour quelle cause, au plus fort de la lutte, le prince de Condé et son fils passèrent-ils, de l'opposition la plus intraitable, à la plus complète soumission ? Quel mobile inspira la lettre inattendue (1) où le descendant du héros de la Fronde, désavouant les paroles et les actes des deux dernières années, implorait le pardon du Roi, sollicitait, en termes repentans, la grâce de rentrer à la Cour ? Une volte-face aussi soudaine provoqua bien des commentaires. L'opinion adoptée dans le public fut que le chancelier de Maupeou, exploitant habilement les ambitions du prince, avait fait entrevoir, comme gage de réconcilia-

(1) 6 décembre 1772.

tion, la conclusion du mariage souhaité. Si ce motif intéressé fut le seul ou le principal; ou s'il faut croire Condé lui-même, attribuant sa conduite à des pensées plus hautes, et s'écriant avec fierté : « Je m'appelle Louis de Bourbon et je ne puis ébranler la couronne (1)! » c'est ce qu'il ne m'appartient pas de décider ici. Constatons seulement qu'aussitôt après la défection du prince, les négociations matrimoniales prirent une activité nouvelle. Ce fut le bruit et l'évènement du jour : « Tout Paris parle de ce mariage et le désire, dit un témoin bien informé (2); mais le vœu public ne fait pas certitude, et nous sommes toujours entre la crainte et l'espérance. »

Quant à la princesse elle-même, — sans qu'il soit établi que son cœur fût sérieusement engagé dans l'affaire, — comment n'eût-elle pas accepté avec joie la main d'un prince jeune, charmant, attentif à lui plaire, dont l'alliance l'eût placée sur les marches du trône, et retenue en France auprès de tout ce qu'elle aimait? Mais elle doutait encore, malgré les belles assurances, et, palpitante d'anxiété, attendait impatiemment la décision royale : « Nous voudrions pour beaucoup être de quelques mois plus vieilles, — écrit en janvier 1773 M^{lle} Demars, première femme de chambre de la princesse, — car le mariage du comte d'Artois doit être décidé et publié en mai... Il n'en coûte rien de bâtir des châteaux en Espagne; tout ce que nous craignons est que les fondemens n'en soient pas suffisamment solides. » Le mois de mai vint enfin, et le mariage du comte d'Artois fut, comme on l'attendait, publiquement déclaré; mais la fiancée choisie s'appelait Marie-Thérèse de Savoie, et ce fut pour les Condé « un cruel rabat-joie. » Il est aisé de discerner les causes de cette mésaventure : Louis XV, assez rancunier par nature, en pardonnant au prince ses écarts politiques, n'avait pas oublié les torts d'un cousin qu'il avait longtemps traité en ami; l'intrigue et la jalousie de quelques gens de Cour, profitant de ce refroidissement, arrachèrent au dernier moment l'ordre qui révoquait les promesses de Maupeou; et l'innocente victime de ces machinations n'eut pas d'autre ressource que de cacher, au fond de son couvent, ses larmes, son dépit et le regret de ses rêves.

(1) Lettre du prince de Condé à la marquise de la Ferté-Imbault. *Archives de la famille d'Estampes*.

(2) Lettres de M^{lle} Demars, attachée à la personne de la princesse. *Manuscrits de l' Arsenal*.

Blessure de sentiment ou mécompte d'amour-propre, cet échec, — à l'âge délicat où la jeune fille se dégage de l'enfance et prend conscience d'elle-même, — laissa des traces profondes dans l'âme de la princesse Louise : il la dégoûta à la fois du monde et du mariage. Sa défiance naturelle de soi et des autres s'accrut de l'offense faite à sa fierté. Elle se replia sur elle-même, s'accoutuma dès lors à vivre seule, et à « se rendre, comme elle dit, sa solitude agréable. » Ce monde, qu'elle connaissait à peine, et dont elle avait déjà souffert, elle l'enveloppa de son mépris, le jugea « fou, insipide ou méchant. » Le bonheur lui parut « une chimère, dont la vaine poursuite n'était qu'une peine de plus », et elle n'imagina pas autre chose que « de n'y pas prétendre et de ne même pas le désirer. — N'ayant jamais vu de gens réellement heureux, s'écriera-t-elle plus tard, je n'ai pas cru qu'il en existât ! » Belle, riche et princesse, les partis, comme on pense, ne lui firent pas défaut : le duc d'Aoste, le prince de Carignan, le prince des Deux-Ponts, et même, s'il en faut croire les gazettes, Stanislas-Auguste Poniatowski, roi de Pologne, s'offrirent successivement à son choix. A ces propositions, elle ne voulut jamais prêter l'oreille, décidée, — ainsi qu'elle le confia un jour à sa belle-sœur, la duchesse de Bourbon, — à rester fille éternellement, plutôt que de donner sa main sans son cœur. Elle reporta sur les siens, sur son père, sur son frère, sur son neveu, le duc d'Enghien, qu'elle aimait avec la passion d'une mère, tous les trésors de sensibilité dont débordait son âme, résolut intérieurement de leur consacrer sa vie, et crut ainsi satisfaire toutes les aspirations d'une nature romanesque, éprise d'idéal, avide de dévouement.

Rendons cette justice au prince de Condé qu'il fut touché de cette vive affection et y répondit du mieux qu'il lui était possible. S'il s'était montré jusqu'alors un père assez indifférent, abandonnant sa fille à des mains étrangères, et paraissant, des mois entiers, oublier jusqu'à son existence, il changea, vers cette époque, de manières et d'attitude, la prit plus fréquemment avec lui, lui témoigna de jour en jour un plus tendre intérêt. C'est ainsi qu'il inaugura l'habitude de la mander, pendant la belle saison, au château de Chantilly (1). En 1777, elle y demeura, pour la première fois depuis sa tendre enfance, tout l'été et l'automne, y fut fêtée de tous, et obtint la promesse de renouveler chaque

(1) La coutume du prince de Condé était de faire trois séjours par an à Chantilly, au printemps, en août, puis pendant deux mois d'automne.

année un séjour où elle se plaisait fort. Elle en devint promptement la plus belle parure, et il ne fut bientôt plus possible de s'y passer de sa présence. Lors de la célèbre visite que firent à Chantilly, en juin 1782, le comte et la comtesse du Nord, la princesse Louise, — en l'absence de la duchesse de Bourbon, depuis peu séparée de son mari, — eut la charge d'aider son père à faire aux futurs souverains de Russie les honneurs de cette magnifique résidence. Les chroniqueurs décrivent l'enthousiasme qu'elle souleva dans la foule, l'impression qu'elle fit sur ses hôtes, quand, le soir de la fête, elle apparut aux yeux dans une gondole dorée, costumée « en voluptueuse naïade », radieuse de grâce et de jeunesse, semblable à une vision féerique, et guida, parmi les rives du canal étincelantes de lumière, le couple auguste jusqu'à l'île d'Amour, où l'attendaient de nouvelles splendeurs. La « gravité sibérienne » du fils de la grande Catherine sembla, pour la première fois depuis son arrivée en France, s'adoucir et se dérider, et chacun, — sauf peut-être celle qui en était l'objet, — remarqua l'admiration éblouie dont il ne put se défendre. « Elle est belle à la manière des reines, dit un spectateur de cette scène; il y a de la puissance et de la force jusque dans son sourire! »

Cette fête incomparable fut, pour la princesse Louise, comme la consécration publique de son charme et de sa beauté. Ce n'est plus la frêle jeune fille, à la physionomie naïvement enfantine, qu'évoque une miniature de sa quinzième année. Sa taille haute s'est développée; le buste est plein, arrondi, la tête droite et fière, le visage noble et régulier, au teint plein de fraîcheur, au nez droit, à la lèvre un peu moqueuse, qu'adoucit l'expression « angélique » de ses yeux. « Blanche déesse à face ronde! » s'écrie lyriquement l'un des poètes de Chantilly; et le surnom lui est resté. « C'est un front à porter une couronne... ou un voile de religieuse », dit encore, dans une phrase prophétique, une de ses contemporaines. Malgré cette dignité naturelle, sa simplicité est parfaite; si elle demeure au fond de l'âme un peu « craintive » et timorée, ses manières aisées n'en laissent rien paraître. La coquetterie lui est totalement étrangère, son « désir de plaire » ne provient que de sa bonté. « Quelquefois, confesse-t-elle, ces dames me disent que je suis jolie, et je l'entends dire aussi à quelques hommes. Autrefois, cela m'était assez égal, et, à bien m'examiner même, cela me plaisait plus que cela ne me déplaisait; à présent, cela m'impatiente... » Si les flatteries lui répugnent, les galanteries

lui sont insupportables : les attentions qu'on lui prodigue n'excitent que son secret dédain ; l'amour, à ses yeux, n'est qu'un leurre ; elle croit avoir fermé son cœur à jamais. Et, — si peu ordinaire qu'il soit de mettre quelque chose de son âme dans le petit jeu des bouts-rimés, — sans doute exprima-t-elle sincèrement sa pensée dans ces vers qui, au cours d'une réunion intime, tombèrent un jour de sa plume :

N'avoir jamais d'amant, telle est ma... fantaisie ;
 Je crains trop les transports du dangereux... Amour,
 Et j'évite ce Dieu, guidé par la... Folie,
 Comme l'oiseau timide évite le... vautour.

Telle était M^{me} de Condé quand, au seuil de sa vingt-cinquième année, elle quitta Panthémont pour entrer définitivement dans le monde. Depuis un an déjà, alléguant sa volonté ferme de ne se point marier, elle exprimait le désir de sortir du couvent et d'avoir « sa maison », ainsi qu'il était d'usage pour les femmes de son rang. La question difficile était celle du logement. Le prince de Condé, pour plus d'une bonne raison, ne se souciait guère de recevoir sa fille au Palais-Bourbon, où, — comme dit Bachaumont, d'ordinaire moins pudique, — « il se passait des choses peu convenables à l'âge et à l'innocence d'une vertueuse princesse », à qui le cloître ouvrait à peine ses portes. Veuf à 24 ans, on ne pouvait attendre du prince une éternelle fidélité à la mémoire de sa femme ; et, de fait, il semble bien qu'il n'y songea pas un instant. Dès l'année qui suivit son deuil, il rencontra à Versailles la jolie princesse de Monaco (1), très récemment et très mal mariée, s'en éprenait avec violence, et, après bien des péripéties inutiles à rapporter ici, l'enlevait à son foyer pour l'installer au sien, où elle tenait le rang d'une épouse légitime. Cette liaison, qu'un demi-siècle de durée devait rendre presque respectable, n'empêchait point au reste les amours de passage ; M^{me} de Monaco, jalouse et emportée, prenait les choses au tragique ; et c'étaient, dans ce triste ménage, tantôt des scènes de violence, tantôt des « sermons de morale, » où le prince de Condé, au dire d'un témoin oculaire, semblait fort mal à l'aise et fort « petit garçon » (2). Le reste de la famille n'offrait guère un plus édifiant exemple : ni le duc de Bourbon, frère de la princesse Louise, ni son grand-père, le maréchal de Soubise, ne se piquaient, dans leurs paroles ou

(1) Née Marie-Catherine de Brignole-Sale.

(2) Correspondance de M^{me} de Bombelle.

leurs actes, d'une moralité scrupuleuse. Je trouve dans les lettres de la princesse un trait qui suffit à le démontrer: le jour où le duc de Bourbon, marié depuis plusieurs années, eut un enfant de sa maîtresse, M^{lle} Michelon, dite Mimi, danseuse à l'Opéra, il lui prit l'étrange idée de choisir sa jeune sœur pour marraine; et ce fut le prince de Soubise qui vint, « en se mourant de rire, » insister auprès de sa petite-fille pour qu'elle en acceptât le titre et la fonction. Flairant dans cette histoire quelque chose de suspect, elle déclina l'honneur qu'on lui offrait, et s'en applaudit par la suite, quand elle sut toute la vérité.

Le prince de Condé, tout au moins, montra plus de scrupule et de délicatesse, en s'efforçant d'épargner à sa fille les contacts embarrassans et les promiscuités douteuses. Elle eut à Chantilly son logis séparé, sa « maison » particulière, son train de vie indépendant. Bien plus, il lui fait construire un hôtel à Paris, et l'on voit bientôt s'élever rue Monsieur une construction élégante, dont Brongniart donne le dessin, dont le ciseau de Clodion décore la façade et la cour. Cet hôtel existe aujourd'hui dans sa forme première (1). Une couche épaisse d'enduit et de badigeon cacha longtemps à tous les yeux les précieuses sculptures, et il fallut que pendant le siège de Paris, un éclat d'obus, atteignant un des murs, mit au jour un bas-relief et découvrit les trésors enfouis. C'est entre ces deux résidences, Paris et Chantilly, que M^{lle} de Condé se partage désormais, et organise sa vie. Elle la fait conforme à ses goûts, c'est-à-dire fort sérieuse et passablement solitaire. Ses lettres nous en apprennent le détail: les matinées sont vouées à l'étude; elle se confine, à Paris, dans son « cabinet bleu, » à Chantilly, dans la bibliothèque, où, pour éviter les importuns, elle s'enferme, à défaut de verrous, « avec quelques ficelles. » Là, dans le recueillement qui lui plaît, elle lit avec passion, ou se livre aux arts d'agrément, au dessin, qu'elle cultive avec succès depuis l'enfance, à la musique, qu'elle semble goûter surtout pour les rêves qu'elle suggère: « Ah! c'est charmant, le clavecin, s'écrie-t-elle, quand on est bien occupée d'une chose! » Puis vient le dîner de deux heures, tantôt avec les dames de sa maison, tantôt avec son frère et « le petit d'Enghien, » qui la distraient par leur gaieté et « polissent ensemble, » comme des enfans qu'ils sont. L'après-midi, elle fait ou reçoit des visites, va parfois au spec-

(1) Au n° 42 de la rue Monsieur. Il appartient au comte de Chambrun.

tacle, ou « reste en solitude », ce qu'elle préfère à tout. C'est aussi l'heure des charités; partout où elle passe, les malades et les pauvres connaissent sa bonté bienfaisante. Elle ne se contente pas de donner, elle s'intéresse à la misère, aime « à parler à ces bonnes gens » et à écouter leurs récits. On s'étonne autour d'elle de ce goût singulier : quand elle visite avec son père l'hospice de Chantilly, le prince parcourt d'un pas rapide « les corridors, les chambres, les jardins, » inspecte, examine tout, « sauf les gens qui l'habitent, » et n'en peut croire ses yeux, de la voir s'arrêter près du lit d'une malade et causer longuement avec elle. Elle mande fréquemment dans sa chambre une « petite bergère », dont elle fait vivre la famille : « Elle m'aime à la folie, dit-elle, et m'embrasse à chaque instant... Je viens de lui dire qu'elle avait l'air de m'aimer plus qu'il y a quatre mois, et que je voudrais en savoir la raison; elle m'a répondu : « Oh ! dame, quatre mois, cela fait bien des jours, et voilà pourquoi je vous aime plus; » puis elle m'a tendu ses petits bras en ajoutant : « Baise-moi donc, Mademoiselle! » La journée s'écoule rapidement dans ces occupations diverses; elle soupe à dix heures avec quelques intimes, les congédie peu après, écrit des lettres une partie de la nuit, et ne se couche parfois qu'à la pointe du jour.

C'est le train ordinaire, mais les obligations du monde viennent fréquemment à la traverse. A Chantilly surtout, elle doit payer de sa personne, et elle le fait de bonne grâce. Ce sont d'abord les chasses, qui, dans la vie des Condé, tiennent une place importante : la princesse y prend volontiers part, y déploie même un véritable entrain. Elle assiste, le matin, au *rapport* des piqueurs, à la discussion du plan de campagne : « C'était, dit-elle, une scène qui m'amusait toujours; il me semblait que le conseil de Louis XIV ne pouvait avoir plus de gravité que n'en mettaient à ceci les Fanfare, La Plaine, Beurre-frais, et autres grands hommes du siècle de la chasse. » Puis, c'est l'animation de la poursuite, et, par les larges allées ombrues, les courses éperdues. « La fureur d'être dans les bois » lui semble une passion noble et digne de sa race. Combien elle la préfère au futile « papillotage » des salons ! Il faut s'y résigner pourtant, « se friser les cheveux et se mettre du rouge », ce qui lui déplaît tant. Il faut surtout monter sur les planches et jouer la comédie de société. C'est une des institutions de Chantilly; le prince en raffole, mais pour plus d'un motif, — dont le meilleur est la jalousie de sa maîtresse, M^{me} de Monaco, —

il ne veut pas avouer hautement son goût, et le met sur le dos de sa fille : « Il a toujours dit que c'était pour moi qu'il jouait, et m'a toujours demandé si cela me plaisait ; si j'avais dit *non*, je l'aurais mis au désespoir !... » Et ce sont des répétitions interminables, dont chacun, sauf le prince, sort brisé de lassitude : « Du 12 novembre à la fin de décembre, nous jouons tous les huit jours une comédie en trois ou cinq actes et un opéra-comique ! » Il faut apprendre paroles et musique, répéter quotidiennement de dix heures du matin à deux heures après-midi, et de cinq heures et demie à dix heures du soir : « Quand je me couche, dit-elle, je n'en puis plus de fatigue ! » Et il lui arrive une fois de s'évanouir en scène, épuisée par l'effort qu'elle a dû s'imposer.

Ces agitations de surface, en dérangeant son repos, n'atteignaient point le calme intérieur de son âme, pareilles à ces rides légères qui courent, sans en troubler la paix, sur le cristal de l'eau. L'orage qui bouleversa son être tint à des causes plus profondes, bien qu'un incident vulgaire, — un accident, pour mieux dire, — en ait été l'occasion apparente. En parcourant un jour la terrasse des Tuileries, elle glissa sur une pierre, tomba rudement, et se cassa la jambe au niveau du genou. Il y avait foule au jardin ; on s'empressa autour d'elle ; les hommes cherchèrent un brancard ; les femmes entassèrent leurs manchons ; et, sur cette litière improvisée, on la porta dans son hôtel. Durant ce long trajet, il ne lui échappa aucune plainte. Même, ayant distingué dans le public son maître d'italien, elle voulut, dit-on, qu'il la suivît jusque chez elle, et prit sa leçon ordinaire, en attendant le chirurgien. Elle n'en fut pas moins au lit plus de quarante jours, et, dès qu'elle put marcher, les médecins l'envoyèrent à Bourbon-l'Archambault, où les eaux et le traitement hâtèrent sa convalescence. De ce premier séjour, je n'ai rien de saillant à dire ; mais elle y revint l'année d'après, pour assurer une guérison encore fort incomplète ; elle y retrouva la santé, et rencontra du même coup le roman de sa vie.

IV

La petite ville de Bourbon-l'Archambault, située à quinze lieues de Bourges et soixante-cinq de Paris, est une des plus antiques stations thermales de France. Nos ancêtres les Gaulois, si l'on en croit la tradition, en connaissaient déjà les vertus. Les ducs de Bourbon en firent au xiii^e siècle leur principale résidence ; ils y bâti-

rent un vaste château, dont les débris subsistent aujourd'hui ; l'un d'eux donna à la ville son propre surnom d'Archambault. Les eaux, très abondantes, étaient tenues pour efficaces en certains cas rebelles : paralysies, rhumatismes invétérés, suites d'anciennes blessures. Boileau, M^{me} de Sévigné, M^{me} de Montespan en ont célébré les effets ; le grand Condé, après chaque campagne, allait y prendre un temps de repos. Un rempart de collines rend la température égale ; « les zéphyr seuls y agitent l'air » ; de belles promenades ombreuses, dont l'une plantée par Gaston d'Orléans, contribuaient, au siècle dernier, à l'agrément des baigneurs. Tel était le séjour où M^{lle} de Condé, débarquée, après deux jours de poste, le 25 juin 1786, se proposait de passer six semaines. Elle s'y logea dans une maison appartenant au chevalier d'Allarde, aussi petite que confortable, entourée d'un jardin « tout juste grand comme celui d'un hermite », que bordait une charmille de quinze pieds de hauteur. Elle fut, dix jours après, rejointe par son père, qui s'était, comme il dit, « sottement avisé d'être malade » d'une affection bilieuse, et que les médecins, à son grand désespoir, condamnaient également au traitement de Bourbon. Les lettres quotidiennes, qu'il adressait, du fond de son exil, à M^{me} de Monaco, nous permettent de suivre, presque heure par heure, l'existence journalière des augustes baigneurs. Le prince décrit avec détail son arrivée dans la ville, l'accueil « attendri » qu'il reçoit de sa fille, venue dans son carrosse à deux lieues au-devant de lui, la fermentation des habitans, vivats, illuminations, harangues, escorte de la milice bourgeoise. Puis, le lendemain matin, présentation des « buveurs et buveuses » de marque : M^{mes} de Sainte-Colombe, de Nantouillet, de Sainte-Hermine et de Montalembert ; MM. de Choiseul, de Chanteloup, de Damas, de Nogent, le marquis de la Gervaisais, et ce jeune chevalier d'Allarde, chez qui loge la princesse, et qui semble avec elle « en grande familiarité, honnête cela va sans dire. Vous imaginez, conclut-il, combien je vais me divertir dans cette société-là ! Mais il faut bien subir son sort. »

La vie des eaux, au temps passé, ressemblait fort à ce qu'elle est à présent ; le tableau qu'en tracent le prince et sa fille pourrait à peu de chose près être daté d'aujourd'hui. C'est la matinée commencée de bonne heure, absorbée par le traitement, bains, douches et massage ; puis la « promenade de santé » jusqu'au premier repas ; l'après-dînée consacrée au jeu, échecs, trictrac

ou reversis, à des courses plus ou moins lointaines, à pied, à cheval, en voiture ; le tout entremêlé, selon le rite invariable, de nombreux verres d'eau chaude, « pour s'humecter autant au dedans qu'au dehors. » Le soir arrive lentement, et c'est encore le jeu, ou le spectacle, sans compter la musique deux ou trois fois la semaine ; enfin le coucher vers dix heures, « et tous les jours la même chose » ! s'écrie le prince avec mélancolie, car « si l'on assure à Paris que la vie des eaux est charmante, » le vrai est qu'elle est « plate, monotone, ennuyeuse à périr. » Tel est au moins l'avis de Condé ; mais tout le monde autour de lui ne pense pas de même. Dans cette sorte de grande famille que composent les baigneurs, rapprochés par le désœuvrement et la communauté d'infortune, des groupemens se forment vite, que l'attrait assemble, que l'usage autorise. En cette saison de 1786 à Bourbon-l'Archambault, on remarqua bientôt un couple qui s'isolait volontiers de la foule et ne se quittait guère. Les promenades, la lecture, les échecs, tout était prétexte à causeries, et si l'heure du souper rompait le tête-à-tête, la soirée ne tardait pas à ramener l'interminable entretien. Nous connaissons suffisamment l'un des deux personnages ; l'autre, de sept ans plus jeune que sa compagne, était le marquis de la Gervaisais.

Ce n'est pas une banale figure que celle de ce petit gentilhomme de vieille souche bretonne (1), jeté bien contre son gré dans le métier des armes. Sans parler de l'amoureuse et touchante aventure qui illumine son nom d'un reflet de poésie, il méritait mieux peut-être que l'oubli dédaigneux de la postérité. Dans les innombrables volumes qui composent son œuvre littéraire, sous la couche de poussière des livres jamais lus, à travers les broussailles d'un style parfois obscur et toujours incorrect, étincellent çà et là des traits d'une étrange beauté, des vues neuves et profondes, des images grandioses et des inspirations prophétiques, presque des éclairs de génie (2). A ce penseur, à ce philosophe, à ce fécond et hardi novateur, il manqua l'esprit d'ordre qui règle les idées, le goût qui les choisit, la forme qui les rehausse et, — plus peut-être que tout cela, — la chance qui fait qu'une œuvre arrive au bon moment : faute de quoi les deux cents brochures où il dépensa la sève bouillonnante de son âme

(1) Louis-Marc Magon, marquis de la Gervaisais, né à Saint-Servan le 17 juin 1767. Sa mère était de la famille de la Bourdonnaye-Monthuc.

(2) Voir le curieux ouvrage de M. Damas-Hinard : *Un Prophète inconnu*.

dorment et, selon toute apparence, dormiront à jamais sur les rayons ignorés des vieilles bibliothèques. Mais, de toute cette littérature, il n'était pas encore question, le jour où, simple lieutenant aux carabiniers de Monsieur, âgé de vingt et un ans à peine, sans illustration et sans fortune, il débarquait à Bourbon-l'Archambault pour soigner un pied foulé par suite d'une chute de cheval, y rencontrait la princesse Louise, et, — la liberté des eaux dispensant de toute étiquette, — entraît presque aussitôt dans son intimité. Rien en lui, au premier abord, ne pouvait faire prévoir le héros de roman. D'un extérieur ordinaire, « point formé aux manières du monde, » timide, méditatif et quelque peu morose, connaissant mal les femmes, dont une récente et précoce aventure l'avait, pensait-il, à jamais dégoûté, La Gervaisais n'avait ni la beauté qui attire, ni la grâce qui séduit, ni l'esprit brillant qui amuse. « J'assure à mon ami, lui écrit un jour la princesse, que s'il voulait faire l'agréable et être bien émoustillé, il aurait l'air assez gauche. » Mais sa sauvagerie même et son dédain du vulgaire fixaient l'attention sur lui; sur ce front habituellement penché se lisaient des pensées généreuses, de nobles ambitions; et cette âme fermée, d'où s'échappaient parfois des paroles éloquentes, se révélait ardente, forte, et — comme il dit lui-même — « compatissante aux hommes. » Il était de la race des rêveurs enthousiastes, si puissante sur l'imagination des femmes. Les coquettes les dédaignent, les mondaines passent auprès d'eux sans les voir; mais, dès qu'on les remarque, ils frappent, et s'ils plaisent, c'est une passion.

La « créature d'exception » que le hasard des circonstances a placée sur le chemin du jeune officier n'est, nous le savons, ni coquette ni mondaine. Tout la dispose au contraire à recevoir une impression fatale à son repos. Le milieu où elle vit ne lui convient en aucune sorte; elle y reste isolée, dépaysée, comme étrangère; la langue que l'on y parle n'est pas celle qu'elle entend. Les hommes qu'elle a connus — sans en excepter ses parens les plus proches — n'ont presque rien de commun avec elle; grands seigneurs blasés et sceptiques, courtisans libertins et frivoles, tous la blessent à l'envi, sans le vouloir et sans le savoir, dans ses goûts, ses croyances, ses sentimens intimes; leur ironie légère lui est insupportable: « Vous souvient-il encore, — écrira-t-elle par la suite à son père, — des Chastellux et des Bièvre qui me déplaisaient tant, et dont les *Bièvreries* me rendaient si sé-

rieuse aux soupers de Chantilly ? » La grande force de La Gervaisais fut précisément d'être « si peu semblable aux autres. » Ce jeune homme à l'air grave, aux manières austères, l'étonna comme une nouveauté; l'intérêt suivit la curiosité; le besoin d'aimer fit le reste. Trouvant, pour la première fois, un cœur qui semblait la comprendre, elle étancha avec délices cette soif ardente de tendresse, que son père ni son frère, malgré leur affection réelle, ne pouvaient éprouver, moins encore assouvir. La différence des âges, l'immense distance des rangs, ne furent pas à ses yeux un obstacle; elle parut même ne les point voir. « L'âme n'a pas d'âge comme elle n'a pas de sexe, » écrit La Gervaisais. De fait, elle ne sait plus qui des deux est l'aîné : la maturité de raison qu'elle admire, la supériorité qu'elle proclame, lui font oublier la jeunesse de ce sage de vingt ans. La médiocrité d'état et de naissance, elle s'en soucie moins encore, car elle ne songe pas au mariage. Nulle allusion à un projet de ce genre ne se trouve indiquée dans sa correspondance; la possibilité d'une mésalliance n'entre point dans l'esprit de la fille des Condé.

Cependant sa vertu ne conçoit aucune alarme, sa conscience délicate n'éprouve aucun scrupule; elle s'abandonne avec sécurité au sentiment ineffable qui envahit son être. C'est que longtemps elle s'aveugla sur la nature de cette ivresse, et — selon son propre aveu — « ne vit pas bien clair en son âme. » De telles illusions ne sont pas rares, même avec plus d'expérience; l'amour, pour bien des femmes honnêtes, n'est souvent au début qu'une amitié exaltée. Mais cette période incertaine se prolongea, chez l'héroïne de cette étude, fort au delà des limites ordinaires. Après les douces joies du séjour à Bourbon, après les tristesses du départ, au milieu même des épreuves de la séparation, elle s'interroge encore, s'examine de bonne foi, et ne distingue pas nettement lequel, de son ami ou de son frère, est « le premier dans son cœur. J'aurais peur de mentir, dit-elle, en décidant la question. » Ce n'est pas naïveté : les ignorances virginales ne résistent guère à l'atmosphère des cours. C'est plus et mieux que l'innocence, qui ne dépend que du hasard : c'est la pureté d'une âme incapable de souillure, la pureté inaltérable, pareille à celle du diamant, « sur lequel aucun trait ne porte coup, aucune tache ne laisse marque (1). »

(1) La Gervaisais.

« En amour, a-t-on dit, les princesses sont condamnées à faire les premiers frais. Le respect défend de les prévenir... La princesse la plus fière fait souvent des avances que peu de femmes d'un rang inférieur oseraient se permettre. » Cette réflexion, — que M^{me} de Genlis applique à une autre Condé, M^{me} de Clermont, — ne paraît pas ici de mise. Des deux êtres que la destinée mit brusquement en présence, aucun n'eut, semble-t-il, à dire le mot qui engage, à faire le pas qui décide; leurs âmes, du premier coup, se reconnurent et allèrent l'une vers l'autre. Une phrase échappée à la princesse, au cours d'un banal entretien, sur le mépris du monde, l'aversion des grandeurs, l'ennui de l'étiquette; l'aveu, fait en réponse, de la haine du convenu, du goût de la vérité — ou, pour mieux dire, « l'impuissance du mensonge; » — et la glace est rompue, la confiance s'établit, l'intimité lui succède: « en trois jours, l'alliance est faite (1). » Les semaines qui suivirent tinrent de l'enchantement. Ce sont de lentes promenades par les campagnes voisines, dans la fraîcheur de l'air matinal, appuyés au bras l'un de l'autre. Quelle émotion chaque jour, au réveil, en s'assurant que l'état du ciel permettra ces joies innocentes! « Comme le temps me paraissait long, depuis six heures du matin jusqu'à huit heures et demie! Comme j'étais occupée des nuages! » Tantôt ils vont en excursion vers les collines environnantes, font de longs pèlerinages aux ruines du vieux château de Bourbon, berceau de la famille, si « superbement pittoresque, » avec ses tours hautes « inégalement démantelées, » sa chapelle gothique aux vitraux merveilleux, son puits si vaste et si profond qu'on n'en peut approcher sans vertige, et le lierre incomparable, « de soixante pieds de haut et de deux d'épaisseur, » qui recouvre ces débris comme un manteau royal. Tantôt et plus souvent, ce sont des courses charitables, chez les pauvres familles qui ont fait appel à la princesse, et qu'ils vont visiter ensemble. « La petite femme Parciaude, vous en souvenez-vous? Comme elle était bonne et simple. Pendant qu'elle me demandait quelque chose pour sa voisine, mon ami eut les larmes aux yeux; j'e fus fière de l'aimer, cet ami! » Et au travers de tout cela, un doux échange de pensées, de tendres confidences, ou des silences plus éloquens que les paroles; « Je ne sais pourquoi parfois je ne disais rien à mon ami; j'étais là auprès de lui, et j'étais contente... Il semblait qu'il

(1) La Gervaisais.

n'eût qu'à me regarder pour savoir tout ce qui se passait dans mon âme. » Le sentiment profond qui gonfle leurs poitrines ne se formule pas en effet tout d'abord. Elle surtout, comme il est habituel, n'ose mettre son langage d'accord avec ses actes, laisse deviner ce qu'elle éprouve sans lui donner un nom : « Ce mot d'ami que vous avez eu tant de peine à me faire prononcer, combien de fois déjà je l'avais sur la langue ! J'étais étonnée qu'il ne me fût pas encore échappé ; et puis, quand vous vouliez l'entendre, je m'y refusais. » Mais il « l'exige » un jour, et le mot passe les lèvres, et c'est une jouissance nouvelle.

Maintenant ils proclament leur mutuelle tendresse, en parlent librement ensemble, s'abandonnent à des rêves — irréalisables sans doute — mais si exquis à évoquer, que la seule imagination les enivre : une « petite maison dans les vignes, » une paix inaltérable, « plus de crainte du public, » nulle préoccupation importune, et la durée d'un tel bonheur jusqu'au seuil d'une vieillesse que rien ne rendrait redoutable. Jamais ne s'élève entre eux le moindre dissentiment ; à peine de petites querelles tendres et rieuses, qui ne sont qu'un charme de plus : « Grondez-moi tant que vous voudrez, lui dit-elle ; vous prétendez que vous êtes bourru ; j'appellerai cela être franc, et je ne vous en aimerai que mieux. » Leur amour, en effet, ne les rend pas aveugles ; ils voient réciproquement leurs imperfections, s'en avertissent et s'en reprennent, et mettent leur orgueil à se rendre meilleurs qu'ils ne sont. La plus âgée des deux est la plus étourdie ; elle est aussi un peu « craintive », et s'exagère les suites de son irréflexion : il la sermonne doucement à ce sujet, la met en garde contre les « distractions » dont elle est coutumière, et la rassure en même temps contre leurs conséquences. Quant à lui, son défaut est plutôt l'ambition ; il se sent par instant « l'envie d'être un grand homme ; » et elle l'en dissuade en souriant, avec un spirituel bon sens : « Il me semble que pour devenir un grand homme, il faut que les circonstances s'y prêtent ; autrement, on s'arrange pour cela, les occasions de faire briller ses talents n'arrivent point, et voilà le grand homme manqué. » Ce qui plaît davantage au cœur de son amie, c'est « la bonté, et puis un peu de tendresse pour elle : » elle le tient quitte du reste. Tels sont leurs entretiens ; ils vivent comme dans un songe ; les heures s'envolent si légères qu'ils n'entendent point le bruit de leurs ailes ; et ils sont fiers de leur bonheur, chacun à sa façon et selon sa nature : « Vous

êtes bien drôle, lui dira-t-elle, de mettre de l'amour-propre à notre amitié, et de vouloir qu'il n'en existe pas de semblable... au contraire, moi, je serais charmée que tout le monde fût heureux, et bien heureux. »

Aux occasions de rapprochement, déjà si fréquentes, s'en ajoute bientôt une nouvelle. Le prince de Condé, pour distraire ses loisirs, ne tarde guère à installer à Bourbon son passe-temps favori : le théâtre d'amateurs. Il use encore ici de ses détours ordinaires ; et ses lettres à M^{me} de Monaco nous donnent une comédie non moins plaisante sans doute que celles qu'il veut faire jouer : les médecins, alarmés de sa tristesse, et « craignant qu'à la longue l'ennui ne lui donnât la jaunisse », ont « fait cabale pour l'amuser » ; les femmes l'ont supplié de trouver une salle de spectacle et d'accepter un rôle ; de guerre lasse et « de peur de passer pour maussade, » il s'est laissé faire, par pure complaisance, et comme « un remède momentané à sa mélancolie ; » mais il éprouve, à vrai dire, un médiocre plaisir à jouer « avec des femmes qu'il ne connaît point et ne reverra probablement jamais, » et aux répétitions, il se montre « d'un froid » qui étonnerait bien sa maîtresse. Inutiles artifices ! Prudence superflue ! M^{me} de Monaco ne prend point le change, ne se paie pas de ces raisons ; elle soupçonne aussitôt quelque infidélité, se répand en phrases aigres sur « l'excellent moyen de se dissiper » imaginé par son amant. Vainement il proteste ; elle ne s'irrite que davantage ; si bien qu'il se fâche à son tour, et leurs lettres, dès lors, ne sont plus que reproches réciproques et récriminations virulentes.

Quant à la princesse Louise, malgré toutes les instances, elle a nettement refusé un rôle, « un peu par amour-propre, un peu par sauvagerie » : c'est la raison que donne son père. Mieux informés que lui, nous savons qu'elle a bien autre chose en tête. La Gervaisais, lui non plus, ne montera pas sur les planches. Mais il ne reste pas pour cela inactif : ses goûts littéraires s'éveillent, il se charge d'improviser une pièce de circonstance, dont l'action se passe à Bourbon-l'Archambault ; et il y peint naturellement — par allusions voilées, impénétrables aux profanes — ses propres sentimens et ceux de son amie. Il n'hésite pas à s'y mettre en scène, sous le nom transparent de *Friendman*. La princesse y figure également : certaine histoire de « bras cassé » la rend même si reconnaissable, qu'elle lui demande en grâce de supprimer ce dernier épisode. Car elle collabore à la pièce ; il la

lui soumet scène par scène ; elle approuve ou critique, retranche et modifie ; et ce travail en commun est la première origine de leur correspondance. Tous deux, bien entendu, assistent aux répétitions, tantôt chez M^{me} de Sainte-Hermine, tantôt chez l'archevêque de Bourges, qui est bien, au dire du prince, « le meilleur homme que la terre ait porté, et qui ne demande qu'à rire ; » et ils trouvent ainsi le moyen de passer désormais ensemble ces heures de l'après-dînée, qui, jusqu'alors, les séparait trop souvent à leur gré.

Quel fut le succès de la pièce du jeune officier ? Rien ne nous renseigne exactement sur ce point. La princesse « l'aima fort, » et cela suffit sans doute à l'auteur. Les lettres du prince de Condé nous apprennent seulement qu'elle s'appelait *l'Impromptu de campagne*, et qu'elle fut jouée le 25 juillet, en même temps que *le Bourru bienfaisant*, dans la salle de Justice, que le juge de l'endroit offrit « très poliment. » Le notaire de la ville remplissait l'office de souffleur. L'assistance était nombreuse et tant soit peu bigarrée : tous les « buveurs et buveuses », quelle que fût leur condition ; le duc de Bourbon, venu pour quelques jours voir son père et sa sœur, et pour qui l'on a retardé la date de la représentation ; l'archevêque de Bourges ; l'abbesse d'un monastère des environs ; et enfin deux capucins, qui se tiennent au premier rang de l'auditoire, « bouche bée, les yeux fixés sur les acteurs, et d'une attention qui ne leur permet ni de rire ni d'applaudir, tant ils ont peur de perdre un mot (1) ! »

V

Les plus belles fêtes ont un terme comme les plus douces idylles. L'heure de la dispersion approche, et la fin de juillet donne le signal des départs. Le duc de Bourbon s'échappe le premier, « plus empressé de s'en aller qu'il n'était enchanté de venir. » Le prince de Condé le suit de près (2), sans grand regret non plus de quitter « une petite et affreuse bourgade, isolée comme une île » du reste des humains, et s'en va au château de Betz (3), reprendre sa chaîne chaque jour plus pesante, chaque jour aussi plus forte et plus indissoluble. La princesse demeure une semaine

(1) Lettres inédites du prince de Condé à la princesse de Monaco.

(2) 4 août 1786.

(3) Propriété de la princesse de Monaco.

encore, prolonge sa cure jusqu'aux dernières limites, recule autant qu'elle peut l'instant redouté de la séparation. Mais déjà le charme est rompu, déjà commencent pour elle les tourmens, les vagues inquiétudes, cet effroi de l'inconnu qui précède l'absence, toute la triste rançon des courtes joies humaines. Elle souffre de sa propre douleur, elle souffre non moins vivement de celle de son ami. « Puisqu'il existe des peines dans le bonheur même, qu'elles soient toutes pour moi ! s'écrie-t-elle. Je désire cela de tout mon cœur. » La veille du départ surtout est une journée cruelle : les nécessités mondaines, les exigences sociales reprennent leur force et leurs droits ; une princesse du sang se doit au public, et n'a pas le loisir de pleurer à son aise. Il faut subir les complimens d'adieu d'une foule d'indifférens, répondre à « mille choses auxquelles on est si loin de penser ; » il faut « être fausse, montrer un visage calme lorsque le cœur est déchiré. » Dans les brèves minutes où elle est seule avec celui qu'elle est près de quitter, à peine lui parle-t-elle, tant son chagrin l'opprime, tant les larmes la suffoquent : « Aimez-moi bien ! aimez-moi bien !... » Ce sont les seules paroles qui s'échappent de sa bouche. Et le soir, enfermée dans sa chambre, elle se reproche son silence, et recourt à sa plume pour dire les choses suprêmes qu'elle avait sur les lèvres et qu'elle n'a pu exprimer.

C'est le vendredi 11 août, à l'aube blanchissante, qu'elle monte avec ses femmes dans la berline qui va l'emporter au loin. Son ami se tient au bas de l'escalier : quelques mots rapides, un geste d'adieu ; les postillons lèvent leurs fouets, l'attelage se met en marche, et tourne le coin de la rue. Elle s'avance vivement à la portière du carrosse, jette un dernier regard sur une humble maison, où elle laisse tout ce qui l'intéresse au monde ; puis elle prend un livre, feint, pour éviter qu'on lui parle, de s'absorber dans sa lecture, et s'enfonce dans ses tristes pensées « sans s'en laisser distraire dix minutes de toute la journée. » Les heures s'écoulent, la nuit vient, le carrosse roule toujours ; et, à mesure que s'augmente la distance, son cœur se serre davantage, et sa détresse redouble ; elle a peine à cacher ses larmes aux regards curieux qui l'observent : « J'avais changé de place, et j'étais sur le devant de la voiture ; la lune donnait sur moi et m'éclairait le visage ; j'ai été obligée de me tenir longtemps toute penchée pour éviter sa clarté. »

Paris est sa première étape, et elle s'y arrête quelques jours.

Là au moins elle est tranquille et libre de ses actes ; elle peut fermer sa porte, s'isoler des journées entières dans son « cabinet bleu, » envoyer à l'absent des volumes de tendresses. Mais ce n'est qu'un trop court répit : Chantilly la réclame, car c'est l'époque des réceptions d'été. La comtesse d'Artois y annonce justement sa visite ; et, du jour au lendemain, voilà « le train du grand monde, » soixante personnes à demeure, des dîners d'apparat, des divertissemens continuels. Jamais elle n'a si vivement ressenti l'esclavage de son rang, pleuré plus amèrement la gloire d'être princesse : « Perpétuellement contrariées, dit-elle, dans nos goûts, nos amusemens même, par les préjugés, les bienséances et les usages du monde, nous n'avons de libre que nos sentimens, encore sommes-nous obligées de les renfermer en nous-mêmes. » Elle promène au milieu des fêtes un corps dont l'âme est absente, prend, comme elle dit, sa « figure bête » des grands jours de parade, répond, lorsqu'on lui parle, « des choses dénuées de bon sens et qui ne riment absolument à rien. » Sa seule consolation est d'écrire à son ami, dans la paix silencieuse des heures nocturnes, de confier au papier ce dont il ne lui est permis de parler à personne... Je me trompe ; il est un confident de ses pensées et de ses peines, et c'est celui de tous auquel semblable rôle paraît le moins convenir.

Dans les dernières journées de la saison de Bourbon, le prince de Condé a surpris le secret de sa fille. Mais ce père indulgent n'a rien d'un Bartholo : bien loin qu'il s'en indigne, ou fasse de la morale, cette découverte, au début, semble plutôt le divertir. Il mande, à mots couverts, l'histoire à sa maîtresse avec un demi-sourire : « Je vous dirai à mon retour la chose du monde qui vous paraîtra la plus extraordinaire, dont je ne reviens pas, et dont vous ne reviendrez pas non plus... Vous pouvez exercer votre esprit. » Cette surprise égayée est l'impression première ; mais, après la séparation, le chagrin de sa fille le touche et l'attendrit ; le soir même du retour à Paris, il entre dans sa chambre, et tout de suite aborde la question : « Imaginez-vous, écrit-elle, qu'il m'a demandé si j'étais bien fâchée de vous quitter. — Oh ! oui bien ! Et tout de suite je me suis mise à pleurer... Eh bien ! il a pleuré aussi, lui. Est-ce que ce n'est pas bien aimable ? » Écoutez la suite du dialogue : « Mais vous voyez bien que vous êtes malheureuse ? — Je suis triste parce que je ne le vois pas ; mais cette tristesse tient au bonheur que j'ai éprouvé, et que j'éprouve

encore, puisque je sais qu'il m'aime. » Là-dessus le prince, pour la distraire, lui propose de venir au spectacle; la pièce est mélancolique et tendre, elle y trouvera l'écho de ses pensées : « On donne *la Folle* (1) aujourd'hui; vous êtes en train de pleurer, venez-y; cela vous fera un prétexte pour pleurer à votre aise. » Elle refuse d'abord, puis se laisse convaincre; et l'héroïne l'émeut si fort, qu'elle adopte son nom de *Nina*; et souvent, à l'avenir, elle signera ainsi ses lettres.

Cette facilité d'humeur du prince de Condé n'a rien qui doive scandaliser ni surprendre. Il connaît bien sa fille; il sait la haute droiture et la fierté de son âme, et ne redoute de sa part ni la honte d'une chute ni la folie d'une mésalliance : sa tolérance est faite de confiance absolue. Et surtout, il est de son temps. La « sensibilité » est le mot à la mode, et ce mot excuse tout, les écarts de l'esprit comme les faiblesses du cœur. Une indulgence universelle couvre tout égarement dont un attachement tendre est la cause ou le prétexte : on commence par sourire, puis l'émotion s'en mêle, et le sourire se mouille de larmes. Mais, tout en s'apitoyant sur sa fille, Condé ne l'abandonne point à elle-même; il prodigue ses conseils, recommande la prudence, s'ingénie à concilier les sentimens qu'elle confesse avec les ménagemens qu'exige le soin de sa réputation. Il exprime un jour le désir de lire la lettre qu'elle vient de recevoir; elle la donne en tremblant : « J'avais une crainte affreuse qu'il ne la trouvât pas bien. Je me suis mise à la fenêtre pendant qu'il lisait, et savez-vous ce que j'ai fait? J'ai prié Dieu pour qu'il ne me dit rien qui me fit de la peine. » Mais il se borne à murmurer : « Voilà un homme qui vous aime bien! » Et tout de suite il discute avec elle les moyens de se voir sans éveiller les soupçons. Elle devrait cultiver, suggère-t-il, ses connaissances de Bourbon-l'Archambault, arranger dans le cours de l'hiver quelques soupers à jour fixe, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre : « Ce serait la seule manière, vu vos positions à tous deux, de pouvoir manger ensemble... Je sais bien que vous aimez mieux être seuls; mais se voir, même avec du monde, quand on s'aime bien, c'est toujours un grand plaisir. » Ce langage affectueux et l'espoir qu'il fait naître rendent à la pauvre *Nina* un peu de force et de courage. Elle se complait maintenant dans les rêves d'avenir, en entre-

(1) *Nina, ou la Folle par amour*, par Marsollier des Vivetières.

tient son ami, qui, du fond de sa garnison de Saumur, travaille de son côté à se rapprocher d'elle. Il a machiné dans sa tête tout un plan de campagne : quitter son régiment, entrer dans les gardes-françaises qui résident à Paris, se faire présenter à la Cour, multiplier ainsi, sans donner prise aux médisances, les moyens de rencontrer la princesse. Celle-ci prend feu sur ce programme, le soumet à son père; et le prince trouve l'idée « excellente » de tout point, propose même, au besoin, de mettre son crédit au service du jeune homme. Ainsi tout sourit à leurs vœux; chaque semaine qui s'écoule rapproche le bonheur entrevu. C'est à la fin de décembre que l'on doit quitter Chantilly: La Gervaisais, à ce moment, demandera un congé; il sera à Paris quelques jours avant son amie, « afin de n'avoir pas l'air d'avoir été instruit à point nommé. » Dès le début de janvier, sonnera l'heure joyeuse du revoir; et cette seule perspective leur fait battre le cœur.

Décembre arrive enfin; le congé est obtenu. La Gervaisais est à Paris, où il attend la lettre qui fixera le jour bienheureux. Il y reçoit en effet un billet de la chère écriture, mais, dès les premières lignes, il pressent le coup qui le frappe. Adieu, les rêves de réunion prochaine! On le conjure, en termes suppliants, de renoncer à son congé, de quitter Paris sans délai, sans revoir, fût-ce un instant, celle qu'il y est venu chercher : « O mon tendre ami, écoutez la prière de votre *bonne*, partez de Paris avant mon retour. Donnez, donnez à *Nina* cette preuve évidente de votre tendresse... Que votre réponse ne m'accable point trop! Tendre et bien-aimé *Friendman*, nous ne nous verrons pas, mais nous nous aimerons, mais vous m'attacherez encore plus vivement à vous par la plus forte preuve que vous puissiez me donner, et dont mon cœur sentira tout le prix... » La Gervaisais cède à de tels accens; il ne discute ni ne récrimine, et renonce sans mot dire aux joies espérées. La veille du jour où la princesse regagne pour l'hiver l'hôtel de la rue Monsieur, son ami, l'âme noyée de tristesse, s'arrache de Paris, et rejoint son corps à Saumur.

A quoi tient ce revirement subit? Que s'est-il donc passé, qui exige un si grand sacrifice? Rien sans doute que de très simple, rien qui ne fût à prévoir, comme la suite nécessaire d'une situation fautive. On a jaté dans le public, et des bruits se répandent, où la vérité a sa part aussi bien que la calomnie. C'est la terreur qui hantait la princesse depuis son départ de Bourbon. Dès que l'ivresse des jours heureux s'éloigne et se dissipe, elle juge plus

froidement sa conduite, en reconnaît, à d'indiscutables symptômes, l'anomalie et le danger. Déjà, peu après son retour, une de ses dames d'honneur, connue pour la légèreté de sa vie, lui a parlé de La Gervaisais : « Chaque fois qu'elle prononçait ce nom, je rougissais... Pourquoi le vice a-t-il assez d'empire dans le monde pour forcer la vertu à rougir? » A présent, les éloges qu'elle reçoit sur sa sagesse et sa réserve lui causent un indéfinissable malaise : « Ce Dieu que je sers et que j'aime sait si je mérite qu'on prenne mauvaise opinion de moi... Cependant si le public savait que je vous écris, s'il voyait mes lettres et les vôtres! Mon ami, tous les hommes n'ont pas nos cœurs. Comment serais-je jugée? Je suis embarrassée comme si j'étais fausse envers eux. »

Ce ne sont encore là que vagues inquiétudes, tourmens d'une conscience délicate, scrupules excessifs, si l'on veut, d'une âme qui, malgré ses efforts, est moins affranchie qu'elle ne croit de la servitude héréditaire des conventions sociales : « Comme je méprise le monde en général, et comme je tiens à ses préjugés! s'écrie-t-elle un jour avec candeur. Je n'entends rien à ma manière d'être. » Mais voici qui devient plus sérieux : les baigneurs de Bourbon qui sont de retour à Paris ont raconté, amplifié, dénaturé ce qu'ils ont vu ; une légende se forme peu à peu, injurieuse pour celle qui en est l'héroïne. Ce qui se débite ainsi sous le manteau, on l'imagine aisément : « L'idée de l'amitié n'entre dans aucune tête; pas même celle d'un véritable amour, » car selon l'expression de la princesse, « il n'y a peut-être pas dans Paris dix hommes qui croient à l'honnêteté des femmes; » et cette fille de sang royal, éprise à vingt-huit ans d'un petit officier de beaucoup plus jeune qu'elle, est un régal unique pour les amateurs de scandale. L'écho de ces rumeurs monte jusqu'à Chantilly. La femme de chambre de la princesse, la vieille et fidèle Lisette, porte, sans le vouloir, le premier coup à sa maîtresse : « Madame, lui demande-t-elle, est-il vrai qu'à Bourbon il y avait un jeune homme qui venait tous les jours déjeuner avec vous? Quelqu'un m'a dit cela, et, comme j'ai répondu que je ne le croyais pas, on a ajouté : *Oh! c'est peut-être une personne qui se vante.* » Je n'ai pas à décrire l'agitation que provoquent ces paroles. L'histoire arrive aux oreilles du duc de Bourbon ; il n'ose en parler à sa sœur, mais, un jour qu'il est seul avec elle, il s'approche avec un brusque élan, la fixe longuement, lui prend les

mains avec tendresse, les tient serrées en l'embrassant; elle voit ses yeux se remplir de larmes, et elle est si troublée elle-même qu'elle se sauve à la hâte pour se remettre de son émoi. Le prince de Condé, à son tour, est bientôt informé des soupçons qui pèsent sur l'honneur de sa fille; les derniers jours de décembre, dans son propre salon, il surprend un dialogue qui suffit à l'éclairer. Deux hommes causent de la princesse; l'un d'eux trouve sa mine altérée : « Oh! ce n'est rien que cela, dit l'autre avec un certain sourire, elle se portera mieux cet hiver!... » Le prince vient trouver sa fille, l'interroge avec inquiétude; sincère comme toujours, elle confirme ses craintes; et il comprend enfin le danger qui menace la gloire de son nom. Son orgueil s'en indigne, son autorité se réveille; il veut que La Gervaisais quitte Paris avant le retour de sa fille; il exige la promesse qu'avant un an au moins elle ne cherchera pas à le revoir; il impose la lettre rigoureuse dont on a lu plus haut le sens et le résultat.

VI

La période qui va s'ouvrir fut, dans une triste histoire, la plus cruelle sans doute et la plus tourmentée. C'est la lutte éperdue de l'honneur et du devoir contre l'amour et le bonheur; c'est le supplice d'un être jeune, vibrant, plein de vie, qui s'apprête à détruire de ses mains ce qui fait sa raison de vivre. Grâce aux lettres de la princesse, nous pouvons suivre toutes les phases de ce poignant débat, lire, dans cette âme transparente, les sentimens qui la conduisent, de la passion la plus brûlante, la plus irréfléchie, à la résolution la plus stoïque et la plus implacable. « Faible en toutes choses, a-t-elle écrit à son ami, votre *Nina* n'est forte que contre elle-même. » De cette force, rare entre toutes, elle s'apprête à donner une preuve irrécusable. Les récents incidens ont déchiré les voiles; ses yeux sont dessillés; elle sait de quelles vaines apparences elle s'est complaisamment leurrée : « En un instant nous n'avons plus vu que nous deux dans le monde, et nous nous sommes dit : c'est de l'amitié. De l'amitié! Oh! j'ai été aveugle, bien aveugle!... » Peu lui importent à présent les jugemens et les propos du monde; la question est plus haute, la blessure plus profonde. C'est dans son propre cœur qu'est le mal dont elle souffre, c'est sa propre conscience dont elle redoute la voix. Elle s'indigne contre elle-même; elle a honte du

mystère dont elle doit envelopper ses plus simples actions, honte des mensonges mesquins, des précautions avilissantes, des lettres clandestines que la fille des Condé fait jeter à la poste, le soir, à la nuit tombante, pour éviter à ses valets « la tentation d'en lire l'adresse. » Sa fierté se révolte autant que sa vertu.

D'autres scrupules encore hantent et troublent son âme. Elle songe à cet ami, dont la passion est égale à la sienne; qui, dans l'ardeur de ses vingt ans, prétend de bonne foi lui consacrer sa vie. A-t-elle le droit de l'accepter? Est-il honnête de prendre le meilleur temps de sa jeunesse, sans lui rien donner en retour? Jadis, elle s'en souvient, dans une heure d'épanchement, il a laissé échapper une phrase sur la douceur de fonder un foyer, de revivre, aux jours à venir, dans une lignée d'enfans; puis « il a éloigné cette pensée à cause de son amie; » et déjà, à ce moment, celle-ci a entrevu l'idée du sacrifice: « Si par la suite, a-t-elle dit, ce regret vous occupait fortement, renoncez à *Nina*, elle ne s'en plaindra pas... Trouvez une femme qui vous aime comme moi, et donnez-moi après elle la deuxième place dans votre cœur... Votre *bonne* ne peut s'empêcher de pleurer en écrivant cela; cependant elle le pense, oh! oui, elle le pense! » Avec quelle force nouvelle ces souvenirs se dressent aujourd'hui devant elle! Cette « deuxième place » qu'elle réclamait naguère, son bon sens réveillé lui en démontre la chimère. Tout lui commande de rompre, de briser à jamais une liaison sans but et sans issue, de cesser une correspondance « qui n'aurait jamais dû commencer. » Mais ce que la conscience prescrit, ce que la raison impose, aura-t-elle le courage de le réaliser? Pour écrire la lettre terrible, « trente fois elle prend son écritoire, » trente fois elle pose sa plume, et ne peut se résoudre à tracer l'arrêt décisif. Garder le silence est tout ce qu'elle peut faire. Elle n'écrit plus à son ami, ne répond plus aux lettres suppliantes qui lui reprochent ce mutisme insolite, qui chaque semaine, en termes éplorés, font appel à son cœur. Ces lettres, tantôt humbles et tantôt affolées, lui causent de telles souffrances que, dans les derniers temps, elle n'ose plus les ouvrir; elle les laisse, le cachet intact, s'amonceler sur sa table.

Tant d'agitations, d'angoisses et de fièvres agissent enfin sur sa constitution; elle ne mange ni ne dort; des pâleurs, des défaillances, des syncopes renouvelées alarment son entourage; et le médecin, envoyé par son père, ne se trompe guère sur la cause

et la nature du mal : « Il m'a dit que sûrement j'avais des peines ; je lui dis que c'était vrai, mais que je voulais qu'il n'en parlât pas. Il ne m'a point ordonné de remède. »

Un incident fortuit précipita le dénouement. Une femme de ses amies, mariée et d'une réputation sans tache, vint sur ces entrefaites la voir et se confier à elle : l'histoire qui lui fut ainsi racontée ressemblait en certains points à la sienne. Cette femme, depuis trois ans, est éprise avec violence d'un homme, son cousin assez proche, qu'elle voit familièrement grâce à cette parenté. Longtemps cet amour partagé est demeuré irréprochable ; eux aussi, fermant les yeux à l'évidence, se sont dit : c'est de l'amitié ; et se sont figuré n'avoir rien à désirer de plus. Cependant, depuis quelques mois, « les combats qu'ils ont à soutenir leur prouvent combien ils se sont aveuglés l'un et l'autre. » Ils luttent encore avec courage ; tous deux veulent résister au torrent qui les emporte ; mais en auront-ils toujours la force ? « Quand cette femme m'a conté ces choses, et qu'elle a ajouté : « Vous êtes bien heureuse, vous ; vous ne connaissez pas tout cela ! » oh ! comme mon cœur s'est gonflé ! J'ai été un moment sans pouvoir parler... Ensuite, elle m'a demandé des conseils. Des conseils à moi, me suis-je dit ! A moi qui suis dans la position où elle a été plus de deux ans et qui m'expose à la voir changer comme la sienne ! » Cependant il faut bien répondre ; la triste *Nina* rassemble toute son énergie, s'efforce de s'oublier elle-même, de ne plus voir que son amie, de n'écouter que les conseils de la conscience et de la raison : « Profitez d'un moment de force, lui ai-je dit, et craignez tous ceux où la faiblesse pourrait avoir le dessus. On peut faire des sacrifices à celui qu'on aime, mais jamais celui de son devoir. » Elle rappelle qu'en amour la sagesse consiste à fuir, non à braver le danger ; elle l'exhorte à briser sans merci une liaison, dont le terme presque inévitable sera la honte et le déshonneur.

Restée seule, elle repasse dans son esprit cette scène et ce langage. Les défaillances de volonté dont elle a entendu l'aveu, qui donc l'en garantit elle-même ? Les sentimens si chastes dont elle s'est jusqu'alors fait gloire, qui l'assure qu'un jour ou l'autre ils ne seront pas profanés ? « Jusqu'à ce jour ils ont été purs, mais si jamais... Oh ! non, je ne puis en supporter l'idée ! » Au be-

soin, elle pourrait affronter la calomnie; la pensée du remords lui est intolérable; et c'est, comme elle le dit, « dans la crainte même de sa faiblesse, qu'elle puisera le courage » qui lui a trop longtemps fait défaut. Son parti est pris; elle se retire dans sa chambre, elle rompt le lourd silence des dernières semaines, elle écrit la lettre suprême, si touchante en sa détresse, si belle en son héroïsme, digne vraiment d'une Condé: « Peut-être vais-je affliger mon ami; peut-être aussi vais-je m'en faire haïr? Haïr... mais oui, qu'il cesse de m'aimer; ce que j'ai tant craint, je le désire à présent; qu'il m'oublie, et qu'il ne soit pas malheureux... » Elle expose sans détour les perplexités, les scrupules, les combats intérieurs dont on a lu plus haut le récit, annonce avec une fermeté douce sa décision irrévocable: « Mon ami, mon tendre ami, je ne puis retenir ces expressions; voilà la dernière lettre que vous recevrez de moi. Faites-y un mot de réponse, pour que je sache si je dois désirer de vivre ou de mourir. Oh! comme je craindrai de l'ouvrir! » Puis cette recommandation charmante: « Si votre lettre n'est pas trop déchirante pour un cœur sensible comme est celui de votre *bonne*, ayez, je vous en conjure, l'attention de mettre *une petite croix* sur l'enveloppe; n'oubliez pas cela, je vous le demande en grâce. » Et, pour finir, ce cri admirable: « Adieu, adieu encore une fois, mon ami: on peut changer de conduite quand on a du courage; changer son cœur, j'ignore si cela est possible! »

La lettre de La Gervaisais fut ce qu'elle devait être. Il mit « la petite croix sur l'enveloppe; » il n'accabla point de reproches la douce et triste créature qui souffrait autant que lui-même de la souffrance qu'elle lui infligeait. Mais il plaïda tendrement sa cause, fit valoir contre la raison tous les argumens de l'amour. Ce fut en vain. Il n'eut point de réponse directe; la princesse, pour tenir sa parole sans se montrer impitoyable, imagina de s'adresser au chevalier de la Bourdonnaye-Montluc, oncle de La Gervaisais, et confidant intime de ses chagrins comme de ses joies: « Dites-lui, monsieur, lui écrivit-elle, qu'avant de prendre mon parti, j'avais fait tous les raisonnemens que j'ai trouvés dans sa réponse... Dites-lui qu'une rupture entière, telle que je la lui demande, peut *seule* me rendre le repos... » Et, sur une nouvelle tentative, ce dernier et court billet au même correspondant: « Point de réponse; plus de lettres, ni de vous ni de lui, je vous le demande en grâce. Ce serait m'affliger cruellement que de

n'avoir pas cet égard pour ma faiblesse (1). » Ces lignes fermes et décisives restèrent cette fois sans réplique. Ce que coûta ce sacrifice, les tortures qu'éprouva cette âme, « la plus aimante qui fut jamais », à diriger elle-même le coup qui détruisait deux existences, je n'entreprendrai point de le décrire. Certes, dans ce qui me reste à raconter de sa vie douloureuse, il y aura bien des sujets de larmes et d'angoisses, l'exil, la misère, la mort des êtres chers ; rien cependant, je crois, d'aussi véritablement tragique que le drame silencieux qui se passa, par un beau mois de printemps, sous le toit élégant et paisible du petit hôtel de la rue Monsieur, dans ce chaste cœur de jeune fille, désespérée et souriante, parmi les fêtes, les bals et le joyeux tumulte du monde.

La rupture, comme l'avait exigé la princesse, fut « entière. » La Gervaisais se montra digne de la confiance qu'on avait mise en lui. Il se tut, quitta l'armée, voyagea, se maria par la suite, vécut vieux, et ne se consola jamais (2). Jamais non plus il ne revit son amie ; mais, après trois ans de silence, il reçut un jour de Turin un rouleau manuscrit, emporté par mégarde dans la hâte de l'émigration, et retrouvé dans un tiroir par celle qui l'avait eu jadis en garde. C'était la petite pièce de Bourbon-l'Archambault, où *Friendman* et *Nina* avaient peint leur mutuelle tendresse. Au rouleau était joint un billet non signé, de la fine écriture qu'il connaissait si bien : « On renvoie le manuscrit, après avoir brûlé la petite feuille qui y était jointe, et on supplie l'auteur de n'en faire aucun usage. On le remercie de son silence, et on lui demande instamment de ne s'en point écarter. — 18 août 1790. »

PIERRE DE SÉGUR.

(1) 25 mai 1787.

(2) Le marquis de la Gervaisais, d'abord épris des débuts de la Révolution, émigra en 1791, et séjourna deux ans en Angleterre. Il rentra ensuite en France, vécut longtemps obscur en Bretagne, puis plus tard à Paris et à Versailles, occupant ses loisirs à écrire les innombrables opuscules dont j'ai parlé plus haut. Il avait épousé une de ses cousines, dont il n'eut que des filles. L'aînée s'appela *Louise*, ainsi que l'aînée de ses petites-filles. En 1836, cinquante ans après l'épisode qu'on vient de lire, il voulut revoir le pays où ces choses s'étaient passées. Il demeura une semaine à Bourbon-l'Archambault, refit, seul et vieux, les promenades qui lui rappelaient le plus beau temps de sa jeunesse. Il revint fort ébranlé de ce romanesque pèlerinage, languit depuis cette époque ; et mourut deux ans après, le 29 décembre 1838.

LA BATAILLE DE LIGNY

1815

II ⁽¹⁾

LES BATAILLES DE LIGNY ET DES QUATRE-BRAS

I

L'occupation de Sombreffe et des Quatre-Bras dans la soirée du 15 juin ne s'imposait que comme le complément de la belle opération stratégique conçue par Napoléon. Que Grouchy et Ney n'eussent pas pris possession de ces deux points, c'étaient seulement des contretemps. Le but essentiel du mouvement de l'armée française, qui était de se porter le premier jour sur la ligne de contact des Anglais et des Prussiens, n'en était pas moins atteint. Presque sans coup férir et malgré de graves retards dans la marche de plusieurs colonnes, l'Empereur avait passé la Sambre, fait sept lieues sur le territoire ennemi, et établi son armée au centre des cantonnemens des alliés. Il avait 120 000 hommes bivouaqués dans un triangle de trois lieues de côté (2).

L'ennemi paraissait en désarroi. De toute la journée, on n'avait pas aperçu un uniforme anglais. Les Prussiens n'avaient montré

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier.

(2) Positions de l'armée dans la nuit du 15 au 16 juin :

AILE GAUCHE : Quartier général de Ney à Gosselies. — Division de cavalerie de la garde de Lefebvre-Desnouëttes à Frasnes. — 2^e corps : Division Bachelu à Mellet.

de masses nulle part, ils avaient faiblement disputé les passages de la Sambre, et leur défense peu opiniâtre, quoique habile et vaillante, de Gilly et de Gosselies semblait avoir eu pour objet bien plutôt de protéger une retraite que de couvrir une concentration.

Quand l'Empereur, rentré à la nuit à Charleroi (1), eut pris connaissance des rapports de Grouchy et de Ney, il s'imagina donc que les alliés déconcertés par son agression imprévue se repliaient sur leurs bases d'opérations : les Prussiens vers Liège et Maestricht, les Anglo-Belges vers Ostende et Anvers. La direction de retraite des avant-postes prussiens, de Thuin sur Marchiennes, de Fontaine-Lévêque et de Marchiennes sur Gosselies, de Charleroi et de Gosselies sur Fleurus, était de nature à confirmer cette présomption. Si les Prussiens avaient manœuvré pour se réunir incontinent aux Anglais, ils se seraient retirés vers le nord; ils avaient battu en retraite vers le nord-est, découvrant la route de Bruxelles. La résolution que, jugeant sur les apparences, Napoléon prêtait à Blücher et à Wellington, lui assurait la victoire. Naturellement, plus les armées alliées s'éloigneraient l'une de l'autre et plus il deviendrait facile de les battre. Autre chose était d'attaquer les Anglais quand les Prussiens se trouvaient à une marche de ceux-ci, et autre chose si Wellington et Blücher étaient séparés par quinze ou vingt lieues.

L'Empereur arrête son plan dans la matinée du 16 juin, vraisemblablement à 6 heures, peut-être plus tôt. Avec Grouchy et l'aile droite, il se portera sur Sombreffe et Gembloux. Si un corps prussien se trouve encore dans l'une ou l'autre de ces posi-

Divisions Foy et Jérôme Bonaparte à Gosselies. Division Girard à Wangenies (cette division s'était portée à Wangenies seulement à neuf heures du soir, sur un ordre de l'Empereur, pour établir la liaison entre l'aile gauche et l'aile droite). Cavalerie de Piré à Heppignies. — 4^e corps : Division Durutte entre Jumet et Gosselies. Division Douzelot à Jumet. Division Marcognet à Marchiennes. Division Alix à Thuin. Cavalerie de Jacquinet, 1^e brigade à Jumet; 2^e brigade à Sobray. — Corps de cuirassiers de Kellermann encore à l'aile droite, au nord de Chatelineau.

AILE DROITE : Quartier général de Grouchy à Campinaire. — Corps de cavalerie de Pajol et d'Exelmans entre Lambusart et Campinaire. Cuirassiers de Milhaud sur la rive droite de la Sambre. — 3^e corps : la droite en avant de Wainage, la gauche dans le bois de Soleillemont (ou bois de Fleurus). — 4^e corps : division Hulot à Chatelineau. Divisions Pécheux et Vichery à Châtelet. Cavalerie de Maurin à Rousieux.

RÉSERVE : Quartier impérial à Charleroi. — Jeune garde en avant de Charleroi. Vieille garde et grosse cavalerie de la garde à Charleroi. Grand parc en arrière de Charleroi. — 6^e corps sur la rive droite de la Sambre.

(1) L'Empereur avait quitté le champ de bataille vers huit heures, quand il avait vu l'ennemi en pleine retraite. Rentré à Charleroi, il s'était jeté sur son lit pour quelques instans, en attendant les rapports.

tions, il l'attaquera. Le terrain ainsi reconnu ou déblayé à l'Est, il rejoindra avec la réserve, rappelée de Fleurus où elle aura été provisoirement postée, Ney et l'aile gauche aux Quatre-Bras. De là, il marchera sur Bruxelles par une étape de nuit. Il compte que la tête de colonne pourra arriver à Bruxelles le 17 juin à 7 heures du matin.

Les ordres pour l'exécution de ce double mouvement furent envoyés par le major-général entre 7 et 8 heures du matin : ordre à Kellermann de se diriger sur Gosselies pour y être à la disposition du maréchal Ney ; ordre à Drouot de mettre en marche la garde vers Fleurus ; ordre à Lobau de faire avancer le 6^e corps à mi-chemin de Charleroi et de Fleurus ; ordres à Vandamme et à Gérard de marcher sur Sombreffe avec les 3^e et 4^e corps, et de suivre désormais les instructions du maréchal Grouchy, commandant de l'aile droite. Soult écrivit à Ney de prendre position aux Quatre-Bras avec six divisions d'infanterie et les cuirassiers de Kellermann et de porter ses deux autres divisions d'infanterie ; l'une à Genappe (2 lieues au delà des Quatre-Bras) avec la cavalerie de Piré ; l'autre, destinée à appuyer éventuellement les mouvemens de l'aile droite, à Marbais avec la cavalerie de Lefebvre-Desnouëttes. Ney devait enfin pousser des reconnaissances le plus avant possible sur les routes de Nivelles et de Bruxelles. Quant à Grouchy, il reçut l'ordre d'aller s'établir à Sombreffe, et d'envoyer de là une avant-garde à Gembloux et des reconnaissances dans toutes les directions.

II

On s'occupait au quartier impérial de l'exécution de ces ordres, lorsque l'Empereur reçut un billet de Grouchy, portant que de fortes colonnes ennemies, qui paraissaient déboucher de la route de Namur, se dirigeaient vers Brye et Saint-Amand. Tout en croyant les Prussiens en retraite, Napoléon avait admis l'hypothèse d'une affaire à Gembloux et même à Sombreffe, mais il n'avait nullement pensé qu'ils viendraient prendre position aux débouchés de Fleurus. Ce mouvement indiquait que, loin de replier ses troupes et de s'éloigner de l'armée anglaise, comme la direction de retraite de ses avant-postes l'avait pu faire croire la veille, Blücher manœuvrait en vue d'une bataille pour le jour même et d'une liaison avec Wellington. Au lieu d'une arrière-garde ou d'un corps isolé

à débusquer de Sombreffe ou de Gembloux, on allait avoir à combattre au nord de Fleurus l'armée prussienne tout entière; et, Blücher et Wellington devant apparemment opérer de concert, on rencontrerait les Anglais en forces sur la route de Bruxelles.

C'était le renversement du plan conçu par l'Empereur. Il ne pouvait battre dans la journée l'armée de Blücher à droite, culbuter dans la soirée l'armée de Wellington à gauche, et marcher dans la nuit sur Bruxelles. L'Empereur cependant ne fut point déconcerté. Chez lui, les présomptions se changeaient vite en certitudes. Quand il avait supposé une chose, cette chose devait être telle qu'il l'avait supposée. La Fortune avait si souvent donné raison à ses prévisions! Le matin du 16 juin, il croyait Blücher en retraite, et la route de Bruxelles libre; donc, Blücher était en retraite, et la route de Bruxelles était libre. Les mouvemens signalés par Grouchy ne pouvaient être que des démonstrations en vue de donner le change. On aurait bon marché de ces quelques régimens prussiens, simple rideau destiné à masquer la retraite du gros de leur armée. Il semblait d'ailleurs que ce fût l'opinion de Grouchy lui-même, car, dans la lettre où il mentionnait l'apparition de colonnes ennemies vers Saint-Amand, il annonçait qu'il réunissait ses troupes pour marcher sur Sombreffe, selon les ordres de la veille. Si Grouchy avait cru à la concentration de l'armée de Blücher à l'ouest de Sombreffe, il n'aurait pas entrepris un mouvement sur cette position, au risque de subir une désastreuse attaque de flanc.

L'Empereur ne modifia donc pas ses ordres. Loin d'y rien changer, il écrivit vers 8 heures à Ney et à Grouchy pour les réitérer et en hâter l'exécution. Sachant ses aides de camp mieux montés que les officiers du major-général, il confia l'une de ces lettres à Flahaut, l'autre à Labédoyère; il espérait que de cette façon ses deux lieutenans recevraient ses instructions itératives avant celles mêmes qui venaient de leur être expédiées par Soult. Dans ces duplicatas, l'Empereur s'étendait davantage sur quelques détails d'exécution et révélait, ce dont Soult s'était abstenu, que le but du double mouvement sur Sombreffe et les Quatre-Bras était une marche de nuit vers Bruxelles.

Entre 9 et 10 heures du matin, comme l'Empereur allait partir pour Fleurus, un officier de lanciers arriva de l'aile gauche et dit que « l'ennemi présentait des masses du côté des Quatre-Bras. » L'Empereur, craignant que la présence de ces prétendues masses

ne fit, comme la veille, hésiter Ney à aller de l'avant, eut nécessaire de le rassurer et de lui renouveler encore une fois ses ordres. Il lui fit incontinent écrire par le major-général : « Blücher étant hier à Namur, il n'est pas vraisemblable qu'il ait dirigé des troupes vers les Quatre-Bras. Ainsi vous n'avez affaire qu'à ce qui vient de Bruxelles. Réunissez les corps des comtes Reille et d'Erlon et celui du comte de Valmy ; avec ces forces vous devez battre et détruire tous les corps ennemis qui peuvent se présenter. » A toute éventualité, cependant, l'Empereur prescrivit au comte de Lobau de rester provisoirement à Charleroi afin de se porter, si besoin était, au secours de Ney. D'après ses ordres, l'adjutant-commandant Janin, sous-chef d'état-major du 6^e corps, fut envoyé à Frasnes pour juger de l'état des choses.

L'Empereur arriva à Fleurus un peu avant 11 heures. Il y trouva Grouchy, non sans quelque étonnement car il le supposait déjà en marche sur Sombreffe. Le maréchal n'eut point de peine à lui faire comprendre qu'en présence des masses ennemies qui prenaient position au nord de Fleurus, il avait dû se borner à occuper ce village, évacué au petit jour par les Prussiens. L'Empereur parcourut la ligne des avant-postes. A la pointe de Fleurus, s'élève un moulin de briques, en forme de tour, qui domine toute la plaine. Il ordonna à des sapeurs de pratiquer au moyen d'une brèche dans le toit tournant, une porte de *loggia* où il monta pour observer les positions ennemies.

III

Blücher, accouru de Namur à la première alerte, était arrivé à Sombreffe le 15 juin, dès 4 heures de l'après-midi. Il se flattait d'avoir le 16, de bon matin, ses quatre corps d'armée derrière le ruisseau de Ligny, position qui lui avait été signalée deux mois auparavant par le major von Gröben et où il avait dès lors résolu de livrer bataille, si les Français passaient la Sambre vers Charleroi. Mais à cause de l'excessive extension de ses cantonnemens, le feld-maréchal éprouva des mécomptes. Le 16, à 11 heures du matin, il n'avait encore en ligne que le corps de Ziéten, réduit à 28000 hommes par les pertes de la veille. Le corps de Pirch I^{er} (31000 hommes) arriva à Sombreffe seulement à midi, suivi à quelque distance par le corps de Thielmann (24000 hommes). Quant au 4^e corps, on avait reçu dans la nuit au quartier général

une lettre de Bülow annonçant que ses troupes ne pourraient être rassemblées à Hanut (42 kilomètres de Sombrefe) qu'au milieu de la journée. C'étaient 30 000 baïonnettes qui allaient manquer à Blücher. Il était déterminé à accepter quand même la bataille, comptant d'ailleurs sur la coopération plus ou moins prompte, plus ou moins active, de l'armée anglo-néerlandaise. Les deux généraux en chef n'avaient-ils pas convenu le 3 mai, à Tirlemont, de se porter mutuellement appui si Napoléon prenait l'offensive? et Wellington ne venait-il pas de dire (le 13 juin, dans la soirée) au colonel de Pfüell, envoyé par Blücher : « Mon armée sera concentrée à Nivelles ou aux Quatre-Bras, selon les circonstances, vingt-deux heures après le premier coup de canon ? »

Il y avait un peu de diplomatie dans les promesses de Wellington. La retraite de Blücher sur Liège eût laissé l'armée anglaise seule devant Napoléon et l'eût mise dans l'alternative d'accepter la bataille avec une grande infériorité de forces ou de se replier sur sa base d'opérations en livrant Bruxelles aux Français. Il fallait donc que Blücher restât en position, et pour cela il semblait nécessaire à Wellington de lui promettre son appui. Cet appui, d'ailleurs, il espérait bien pouvoir le donner, mais en vrai Anglais, à son heure, à son aise, et sans risquer de compromettre pour la cause commune quoi que ce fût de la sûreté de son armée. Or, le mouvement offensif des Français vers Charleroi n'était-il pas une simple démonstration destinée à attirer de ce côté les masses anglo-prussiennes? L'Empereur n'allait-il pas au même moment se porter sur Bruxelles, de Maubeuge par Mons ou de Condé par Ath, avec le gros de son armée? Wellington le craignait, et de peur d'être entraîné à une fausse manœuvre, il ne voulait faire bouger ni un homme ni un canon avant d'être absolument certain du point précis où Napoléon dirigerait sa principale attaque.

En vain, les 12, 13 et 14 juin, de nombreux avis de la concentration de l'armée française sur la frontière étaient arrivés au quartier général de Bruxelles; en vain le 15, dès 8 heures du matin, Wellington avait appris par une lettre de Ziéten que les avant-postes prussiens avaient été attaqués au point du jour. Ce jour-là, à 3 heures de l'après-midi, il n'avait encore donné aucun ordre. Müffling, commissaire prussien près le quartier général anglais, ayant reçu alors personnellement une lettre de Ziéten confirmant les premiers renseignements, s'empressa de la

communiquer au duc. « Si tout est comme le croit Ziéten, lui dit Wellington, je me concentrerai sur mon aile gauche de façon à agir de concert avec l'armée prussienne; mais si une partie des forces ennemies marche sur Mons, je serai obligé de me concentrer sur mon centre. Il me faut donc attendre, avant de prendre un parti, des nouvelles de mes avant-postes de Mons. Toutefois, comme la destination de mes troupes reste incertaine et que leur départ est certain, je vais donner des ordres pour qu'elles se tiennent prêtes à marcher. »

D'après ces ordres, expédiés seulement le 15 juin entre 6 et 7 heures du soir, les troupes devaient simplement se rassembler par divisions, à Ninove, à Ath, à Gramont, à Bruxelles, à Braine-le-Comte et à Nivelles, et se tenir prêtes à marcher le lendemain au point du jour. Ainsi, alors que l'aile gauche française avait dépassé Gosselies, et que l'aile droite arrivait en vue de Fleurus, Wellington, au lieu de diriger sans perdre un instant toutes ses troupes sur son front, se contentait de les rassembler par divisions isolées dans un parallélogramme de dix lieues sur neuf. Il fallait, en vérité, qu'il fût halluciné et paralysé par la vision de Napoléon attaquant en personne sur tous les points à la fois.

Dès midi, Blücher avait écrit à Müffling pour lui annoncer que la division Pirch se repliait sur la rive gauche de la Sambre et qu'il allait concentrer l'armée à Sombreffe où il comptait accepter la bataille. « J'attends, disait-il en terminant, de promptes nouvelles de la concentration du duc de Wellington. » Cette lettre, arrivée vers 7 heures du soir, et mise incontinent sous les yeux de Wellington, ne le persuada pas plus que ne l'avaient fait les deux dépêches de Ziéten. « Les dispositions du feld-maréchal sont fort bonnes, dit-il, mais je ne puis me résoudre à rien avant de savoir ce qui se passe du côté de Mons. » Il allait enfin avoir la certitude que tout y était tranquille. Une lettre du général Dörnberg, qu'il reçut entre 9 et 10 heures, le renseigna à cet égard. Il se détermina alors, non point comme le prétendent ses apologistes, à un mouvement de toute l'armée sur les Quatre-Bras, mais à une concentration partielle vers Nivelles.

Après avoir donné ces ordres, qui en raison de l'heure avancée ne pouvaient avoir un commencement d'exécution avant le point du jour, Wellington entra dans le cabinet de Müffling et lui dit : « Mes troupes vont se mettre en marche. Mais, ici, les partisans de Napoléon commencent à lever la tête. Il faut rassurer nos

amis. Allons donc nous faire voir au bal de la duchesse de Richmond, et nous monterons à cheval à 5 heures du matin. »

A Bruxelles, on parlait de ce bal, annoncé depuis longtemps, presque autant que de la prochaine entrée en campagne. On savait que la duchesse de Richmond avait fait de grands préparatifs, qu'elle avait aménagé en *hall* somptueux un vaste hangar, configu à sa maison de plaisance, que l'on danserait au son de la musique militaire, que l'on avait convié à la soirée l'élite de l'état-major anglais et de la société cosmopolite de Bruxelles, diplomates russes et allemands, pairs d'Angleterre, émigrés français. On multipliait démarches, prières, intrigues pour obtenir des invitations. En l'absence du duc de Richmond, la duchesse recevait avec sa fille aînée, plus tard lady de Ros, alors âgée de dix-sept ans. Il n'y avait guère plus de deux cents invités : le prince d'Orange, le duc de Brunswick, le prince de Nassau, lord Wellington, le bourgmestre de Bruxelles, les princes Auguste et Pierre d'Arenberg, le duc et la duchesse de Beaufort et leur fille, le duc et la duchesse d'Ursel, le comte et la comtesse de Mercy-Argenteau, le comte de la Tour-du-Pin, ministre de France à la Haye, et la comtesse de la Tour-du-Pin, le marquis et la marquise d'Assche, le comte de la Rochefoucauld, la comtesse douairière d'Oultremont et mesdemoiselles d'Oultremont, lady Fitz-Roy Somerset, le comte du Cayla (sans sa femme), sir Charles Stuart, lord et lady Seymour et miss Seymour, le comte Pozzo di Borgo et le baron Vincent, ambassadeurs de Russie et d'Autriche près Sa Majesté le roi de France à Gand, le général Alava, commissaire espagnol attaché à l'état-major de Wellington, le général de Müffling, lord Uxbridge, commandant en chef la cavalerie britannique, lord Saltoun, colonel des gardes à pied, lord Somerset, commandant la brigade des dragons de la garde, lord Hill, commandant le 2^e corps anglais, les généraux Clinton, Ponsonby, Picton, Vivian, Byng, Pack, Cooke, Kempt, Maitland et un grand nombre de colonels, de majors et de jeunes capitaines, lieutenans et enseignes. Lorsque, vers minuit, Wellington entra chez la duchesse de Richmond, le bal était au moment le plus animé. Heureux de vivre, les belles jeunes filles et les beaux officiers s'enivraient de bruit et de mouvement. Mais, comme dans les danses macabres des fresques anciennes, la Mort menait la ronde. Beaucoup de ceux qui dansaient avec tant d'entrain ne devaient point voir se coucher le prochain soleil.

On ne savait point encore que l'armée française eût passé la Sambre. Wellington apprit au duc de Brunswick que Bonaparte était entré en Belgique et qu'il pourrait bien y avoir bataille dans la journée. Brunswick, par une sorte de pressentiment, sentit le frisson de la mort. Il pâlit, se leva d'un bond, laissant dans ce brusque mouvement tomber sur le plancher le petit prince de Ligne qu'il avait pris sur ses genoux. Peu à peu, le bruit se répandit que l'armée allait se mettre en route. Les généraux et les chefs de corps ne tardèrent pas à quitter le bal, soucieux de donner leurs derniers ordres. Mais les jeunes officiers ne pouvaient s'arracher à cette nuit de fête « sur laquelle, dit lord Byron, allait se lever une si sanglante aurore. » C'est seulement quand ils entendirent les trompettes, les bugles et les pibrochs sonner l'assemblée, qu'ils allèrent, tout courant, en bas de soie et en souliers à boucle, rejoindre leurs compagnies. Après leur départ, la duchesse de Richmond, profondément émue, aurait voulu arrêter le bal, mais les jeunes filles et les quelques jeunes gens qui n'appartenaient pas à l'armée continuèrent à danser jusqu'au jour.

Wellington prit congé à trois heures seulement. La duchesse fit réveiller et habiller à la hâte sa plus jeune fille, un vrai *baby* de Reynolds, qui vint de ses petites mains roses rattacher l'épée du général en chef.

IV

Au bal, remarque Müffling, Wellington était très gai. Il n'y avait pas de quoi ! Tout le jour, il s'était obstiné à laisser ses troupes dispersées dans leurs cantonnemens à quatre, huit, dix, quinze lieues les unes des autres, et les ordres de la soirée par quoi il se flattait de réparer victorieusement sa lourde faute étaient pitoyables. Son dernier dispositif ne tendait à rien de moins, en effet, qu'à protéger la route de Mons à Bruxelles, où rien n'était à craindre, et à découvrir la route de Charleroi à Bruxelles, qui était menacée. Si les ordres de Wellington avaient été exécutés, une trouée large de près de cinq lieues eût été ouverte entre Nivelles et Sombreffe, trouée par laquelle Ney aurait pu s'avancer jusqu'à mi-chemin de Bruxelles sans tirer un coup de fusil, ou, comme l'a dit Gneisenau, « se rabattre sur les derrières de l'armée prussienne et causer sa destruction totale. »

Heureusement pour les alliés, plusieurs des subordonnés de

Wellington avaient pris sur eux d'agir sans attendre ses ordres, et d'autres avaient intelligemment désobéi à ceux qu'après tant de temps perdu, il s'était décidé à donner. Dans l'après-midi de la veille, le major Normann avait défendu Frasnes, le prince Bernard de Saxe-Weimar s'était porté avec sa brigade de Genappe aux Quatre-Bras, et le général Chassé avait concentré sa division à Fay. Un peu plus tard, Constant Rebecque, chef d'état-major du prince d'Orange, prescrivit, en l'absence de celui-ci, à Collaert de rassembler la cavalerie derrière la Haine, et à Perponcher de se préparer à marcher aux Quatre-Bras. A 11 heures du soir, enfin, le même Rebecque, ne pouvant éviter de transmettre aux divisionnaires l'ordre de Wellington de concentrer tout le corps néerlandais à Nivelles, c'est-à-dire de découvrir la route de Bruxelles, joignit à cet ordre des instructions verbales qui les laissaient libres de ne s'y point conformer. « On ne peut connaître à Bruxelles, disait-il, l'exacte situation des choses. » Perponcher n'hésita pas. Au lieu de maintenir à Nivelles la brigade Bylandt et d'y rappeler la brigade Bernard de Saxe, ainsi que le prescrivait Wellington, il marcha avec Bylandt sur les Quatre-Bras au secours du prince Bernard. Ah! si Napoléon avait eu comme chef d'état-major un simple Constant Rebecque, et comme lieutenans seulement des Bernard de Saxe et des Perponcher! Et quelle belle occasion, d'autre part, pour les professeurs de stratégie comme Charras de dénoncer la funeste indécision, la torpeur d'esprit, l'affaiblissement moral de l'Empereur si, la veille d'une bataille, Napoléon était resté dix heures sans concentrer ses troupes, avait ensuite prescrit un mouvement dans une direction opposée à celle de l'ennemi, et avait enfin passé la nuit à parader au bal!

Mais, à la guerre comme au jeu, rien ne prévaut contre la Fortune. Lorsque Wellington, parti de Bruxelles à 6 heures du matin, arriva vers 10 heures aux Quatre-Bras, il y trouva la division Perponcher, quand il aurait dû y trouver l'avant-garde du maréchal Ney. Sa Grâce, paraissant oublier que l'on avait agi à l'encontre de ses ordres, daigna féliciter le général Perponcher sur ces dispositions. Puis, après s'être avancé assez proche de Frasnes pour bien observer les emplacements des avant-postes français, il dépêcha l'ordre à la division Picton et au corps de Brunswick, arrêtés à Waterloo, de reprendre leur marche, et il écrivit à Blücher que les Quatre-Bras étaient occupés par une

division du prince d'Orange et que l'armée anglaise se dirigeait sur ce point. La lettre se terminait ainsi : « Je ne vois pas beaucoup de l'ennemi en face de nous, et j'attends des nouvelles de Votre Excellence pour décider des opérations? »

Wellington ne tarda pas à se raviser. Il réfléchit qu'au lieu d'attendre des nouvelles qu'il ne saurait contrôler, il ferait mieux, sûr comme il l'était de n'être point tout de suite attaqué aux Quatre-Bras, d'aller voir les choses par lui-même et de se concerter verbalement avec Blücher. Vers une heure, il joignit le feld-maréchal sur les hauteurs de Brye. On monta dans le moulin de Winter (1), situé en avant de ce village, et d'où l'on embrassait tout le terrain mieux encore que du moulin de Fleurus ne le pouvait Napoléon. Les colonnes françaises débouchaient de tous les points; avec les lorgnettes on reconnaissait l'Empereur au milieu de son état-major. Il semblait évident qu'on allait avoir à combattre l'armée impériale tout entière, le détachement qui occupait Frasnes n'en étant qu'une fraction négligeable.

« Que voulez-vous que je fasse? » dit brusquement Wellington en français (il ignorait la langue allemande). Gneisenau proposa que le duc dirigeât sans tarder toutes ses troupes en arrière de Brye, comme réserve à l'armée prussienne. Ce plan, fondé sur une fausse appréciation de la répartition des forces de Napoléon, fut combattu par Müffling. Il dit en substance que les Anglais devaient manœuvrer de façon à déborder la gauche française. « C'est ça, s'écria Wellington. Je culbuterai ce que j'ai devant moi à Frasnes et je marcherai sur Gosselies. » Gneisenau objecta que ce mouvement serait excentrique et d'un résultat douteux, tandis que la concentration à Brye aurait un succès sûr et décisif. La discussion se prolongeant, Wellington dit pour en finir : « Eh bien! je viendrai si je ne suis pas attaqué moi-même. » Sur ces paroles, qui n'avaient rien d'un engagement formel, le duc repartit pour les Quatre-Bras, tandis que Blücher prenait ses dernières dispositions tactiques.

V

Face à la colline de Fleurus, s'élève en pente douce, au delà d'un terrain très vallonné, une ligne de hauteurs où sont situés

(1) A une seconde excursion à Ligny, je n'ai point retrouvé ce moulin, appelé aussi *le moulin de Bussy*. Il a été démoli en 1895.

à l'Ouest, le village de Brye, à l'Est le village de Tongrinne, au centre et un peu en retraite, le bourg de Sombreffe. Ces positions, d'une altitude moyenne de 10 mètres seulement au-dessus de la plaine, sont en elles-mêmes d'un accès facile. Mais à leur pied serpente, dans un fond, presque raviné en certains endroits, le ruisseau de la Ligne (1). Large de 4 à 5 mètres, encaissé dans des berges verticales de 3 à 4 pieds, bordé de saules, d'aulnes, de buissons de ronces, ce ruisseau forme une tranchée naturelle que flanquent, à la droite, les villages de Wagnelée, les hameaux de la Haie et du Petit Saint-Amand et le village de Saint-Amand; à la gauche, les hameaux de Potriaux et les villages de Tongrinelle, de Boignée et de Balâtre. Au centre, s'élève le village de Ligny avec ses deux grandes fermes, son château (2), et son église entourée d'un cimetière en contre-haut et clos de murs. Le front de la position se trouve ainsi constitué par un fossé continu et neuf bastions ou blockhaus, les uns en avant de ce fossé comme le Petit et le Grand Saint-Amand, Tongrinelle, Boignée, Balâtre, les autres en arrière du fossé comme la Haie, Potriaux, Tongrinne. Le neuvième et le plus important, Ligny, est traversé dans toute sa longueur par le ruisseau.

Du moulin de Fleurus, observatoire de Napoléon, les positions prussiennes paraissaient moins fortes qu'elles ne l'étaient en réalité. L'Empereur ne pouvait se rendre compte exactement du vallonnement. Les fonds plus ou moins ravinés où court le ruisseau de la Ligne échappaient à sa vue. Il semblait qu'il n'eût devant lui qu'une vaste plaine, couverte de blés, légèrement décline au centre et se relevant en pente douce jusqu'à l'extrême horizon. Il fit chercher un géomètre du pays, nommé Simon, qui le renseigna du mieux qu'il put.

A midi, les corps de Pirch 1^{er} et de Thielmann commençaient à peine de se masser derrière Sombreffe et Tongrinne, et les quatre divisions de Zieten étaient encore seules en ligne avec la cavalerie de Röder. L'Empereur estima justement qu'il n'avait devant lui qu'un corps d'armée. Il ne se méprit pas pour cela sur les intentions de Blücher. « Le vieux renard ne débuche pas », dit-il. Il conjectura que le feld-maréchal avait pris une

(1) De Wagnelée à Saint-Amand, où il reçoit deux petits affluents, ce ruisseau est nommé le Grand-Ry; de Saint-Amand, au delà de Tongrinne, on l'appelle la Ligne ou le Ligny.

(2) Le château des comtes de Looz, démoli aujourd'hui, était déjà à moitié en ruines en 1815.

position d'attente où il espérait imposer assez longtemps aux Français pour donner le temps de le rejoindre à ses autres corps d'armée et, selon toute prévision, à l'armée de Wellington. Si Blücher avait eu pour objectif de défendre ses lignes de communication avec ses seules forces, il eût pris position perpendiculairement à la route de Namur, entre Sombreffe et Balâtre. L'extension de sa ligne vers Wagnelée révélait un plan de réunion avec l'armée anglaise en marche de Bruxelles.

Résolu à attaquer sur-le-champ, l'Empereur fut très déconcerté d'apprendre que le corps de Gérard n'était point même en vue. Il attendit. Sans doute, il croyait alors qu'un seul corps ennemi lui était opposé, et il avait dans la main le corps de Vandamme, les 1^{er} et 2^e corps de cavalerie, et, en seconde ligne, derrière Fleurus, la garde impériale. Mais il appréhendait, non sans raison, l'arrivée au cours de l'action de la masse de l'armée prussienne qui très vraisemblablement devait être en marche sur Sombreffe.

Un peu après midi, Gérard, qui avait devancé son corps d'armée, arriva sur la ligne des avant-postes avec une petite escorte. En cherchant l'Empereur, il s'approcha à portée de carabine d'un poste de cavalerie ennemie. Les Prussiens chargèrent. Gérard, jeté à bas de cheval, se trouva en grand danger d'être fait prisonnier ; il fut sauvé par son aide de camp. Ayant rejoint l'Empereur au moulin, il crut devoir dire quelques mots sur la désertion de Bourmont, qui n'avait obtenu un commandement qu'à ses pressantes sollicitations. L'Empereur l'interrompit : « Je vous l'avais bien dit, général, qui est bleu est bleu et qui est blanc est toujours blanc ! »

A une heure seulement, le corps de Gérard déboucha à la droite de Fleurus. L'ordre du mouvement avait été envoyé dès 8 heures (1), et de Châtelet à Fleurus, il y a dix kilomètres.

(1) Gérard prétend que l'ordre de Soult ne lui arriva qu'à neuf heures et demie, ce qui paraît au moins singulier, puisqu'il n'y a que six kilomètres de Charleroi à Châtelet. Il ajoute que, très impatient de marcher en avant ce matin-là, il dit à Exelmans, « dont les troupes étaient cantonnées auprès des siennes, et qui était venu causer avec lui, qu'il augurait mal de tous ces retards. »

Comment Exelmans, qui était avec ses dragons à Lambusart, à deux lieues de Châtelet et en présence de l'ennemi, était-il venu faire un bout de causette avec Gérard ?

Comment Gérard, si pressé d'agir, n'avait-il pas, dès cinq heures du matin, exécuté les ordres de l'Empereur, qu'il avait, pour une cause ou pour une autre, négligé d'exécuter la veille ? Pourquoi n'avait-il pas fait passer la Sambre à ses trois divisions et ne les avait-il pas réunies, à Châtelineau, à la division Hulot ? Là,

Mais, par suite de la non-exécution, dans l'après-midi de la veille, des instructions de l'Empereur prescrivant d'établir le 4^e corps sur la rive gauche de la Sambre, Gérard avait eu le matin à faire passer cette rivière sur un seul pont à la majeure partie de ses troupes. De là, ce long retard dans la marche du 4^e corps.

Il semble que l'Empereur avait pensé d'abord à attaquer par Wagnelée et Saint-Amand afin de rejeter les Prussiens sur Sombreffe. Mais la position en l'air de la droite ennemie lui suggéra l'idée de l'envelopper au lieu de la refouler. Pour cela, il modifia ses ordres antérieurs au maréchal Ney. D'après les instructions envoyées le matin, Ney devait s'établir aux Quatre-Bras et au delà, et attendre l'ordre de marcher sur Bruxelles. Un peu avant 2 heures, il lui fit écrire par Soult de pousser vivement ce qu'il avait devant lui et de se rabattre sur la droite prussienne avec toutes ses troupes.

Les corps de Vandamme et de Gérard et la cavalerie de Grouchy étaient déployés devant Fleurus, perpendiculairement à la route de Namur. L'Empereur ordonna un changement de front la droite en avant. Par cette manœuvre, Vandamme resta en position vis-à-vis Saint-Amand, Gérard s'avança à 1 200 ou 1 500 mètres de Ligny, parallèlement à la route, Grouchy se posta, en potence, face à Boignée. La garde et les cuirassiers de Milhaud, laissés jusqu'à 2 heures derrière Fleurus, vinrent se former en seconde ligne.

Du moulin de Brye où il se trouvait encore à 2 heures avec Wellington, Blücher avait fort bien vu le mouvement se dessiner. Il s'empressa de compléter son ordre de bataille. Le corps de Zieten dont seuls quelques détachemens occupaient jusqu'alors le front de défense prit ainsi position : 4 bataillons de la division Steinmetz à la Haie et au Hameau (ou Petit Saint-Amand), les 6 autres en soutien ; 3 bataillons de la division Jagow à Saint-Amand, les 7 autres sous le moulin de Winter ; la division Henckel à Ligny avec 2 bataillons un peu en arrière ; la division Pirch I échelonnée entre Brye et le moulin de Winter. La cavalerie de Röder se massa dans un pli de terrain au nord du chemin de Ligny à Sombreffe, sauf le 1^{er} hussards de Silésie, qui fut détaché avec une batterie légère à l'extrême droite, sur la Voie Romaine, pour éclairer le flanc de l'armée. L'artillerie s'établit entre les

dix minutes après en avoir reçu l'ordre, il aurait pu mettre tout son monde en marche.

villages, sur les pentes inférieures des coteaux. Saint-Amand, la Haie, Ligny avaient été fortifiés à la hâte, mais on n'avait coupé aucun des ponts de la Ligne, Blücher voulant conserver ces débouchés pour le cas où il passerait à l'offensive.

Derrière cette première ligne, le corps de Pirch I^{er}, fort de 30 000 hommes, se tenait en réserve au nord de Brye, le long de la route de Nivelles. Le corps de Thielmann, qui formait la gauche prussienne, avait deux divisions en ligne à Potriaux, Tongrinne, Tongrinelle et Balâtre, deux divisions et la cavalerie en réserve à Sombreffe et derrière Tongrinne.

Ce vaste déploiement n'échappa point non plus au regard vigilant de Napoléon. Si jusque passé deux heures, tant que ses propres manœuvres n'avaient pas encore obligé Blücher à démasquer la totalité de ses forces, l'Empereur n'avait cru avoir à combattre qu'un seul corps ennemi, désormais l'étendue du front et les masses en mouvement lui révélaient la présence de l'armée prussienne tout entière. Heureuse fortune ! L'affaire sera rude, mais il va en finir en une seule journée avec les Prussiens. Il les tient ! car, dans quelques heures, Ney, prenant à revers la position de Brye, sonnera à coups de canon le glas de l'armée prussienne. « Il se peut que, dans trois heures, le sort de la guerre soit décidé, dit l'Empereur à Gérard. Si Ney exécute bien ses ordres, il n'échappera pas un canon de l'armée prussienne ! » A 3 heures et quart, le colonel Forbin-Janson fut envoyé à Ney avec un second ordre plus pressant, plus impératif que le précédent : « Je vous ai écrit il y a une heure, écrivait Soult, que l'Empereur devait attaquer l'ennemi dans sa position Saint-Amand-Brye. En ce moment, l'engagement est très prononcé. Sa Majesté me charge de vous dire que vous devez manœuvrer sur-le-champ de manière à envelopper la droite de l'ennemi et à tomber à bras raccourcis sur ses derrières. Cette armée est perdue si vous agissez vigoureusement. Le sort de la France est dans vos mains. Ainsi n'hésitez pas un instant pour faire le mouvement que l'Empereur vous ordonne, et dirigez-vous sur les hauteurs de Saint-Amand et de Brye. »

Au moment où Soult expédiait cet ordre, Napoléon reçut une lettre de Lobau l'informant que, d'après le rapport du colonel Janin, Ney avait aux Quatre-Bras environ 20 000 hommes devant lui. L'Empereur réfléchit que ces 20 000 hommes pourraient faire une défense assez tenace pour empêcher Ney d'opérer à temps le

mouvement contre l'armée prussienne. Sa belle combinaison tactique menaçait d'avorter. Il ne se flattait pas, comme on l'en a critiqué à tort, de gagner deux batailles le même jour. L'important pour lui, ce n'était pas de remporter une demi-victoire sur Blücher et une demi-victoire sur Wellington ; c'était de contenir les Anglais et d'exterminer l'armée prussienne. L'Empereur pensa que, pour contenir les Anglais, il suffirait à Ney du seul corps de Reille, et que, pour tourner la droite de Blücher, il suffirait du seul corps de d'Erlon. Il résolut de faire exécuter par ce général le mouvement précédemment prescrit à Ney et dont il attendait de si grands résultats. Il n'y avait point un instant à perdre. Il envoya directement au comte d'Erlon l'ordre de se porter avec son corps d'armée sur les hauteurs de Saint-Amand et de fondre sur Ligny. L'officier chargé de porter cet ordre devait aussi le communiquer au maréchal Ney.

En même temps, l'Empereur, voulant avoir toutes ses forces dans la main, fit écrire à Lobau, maintenu provisoirement à Charleroi, de marcher sur Fleurus.

VI

La bataille était engagée. Vers 3 heures, trois coups de canon tirés à intervalles égaux par une batterie de la garde ont donné le signal de l'attaque. Sans daigner préparer l'assaut par son artillerie, Vandamme lance contre Saint-Amand la division Lefol. Sur l'air de *la Victoire en chantant*, joué par la musique du 23^e, la division s'avance, formée en trois colonnes, précédées chacune de nombreux tirailleurs. Devant le front ennemi, le terrain, dépourvu de tout arbre, de toute haie, forme une nappe de blés mûrissants, hauts déjà de trois à quatre pieds. La marche y est lente et pénible, et si les épis cachent à peu près les tirailleurs, les colonnes en mouvement y sont parfaitement visibles. C'est sur elles que les batteries dirigent leur tir ; des boulets enlèvent des files de huit hommes. Les Prussiens, eux, sont à couvert, embusqués dans les maisons et derrière les remblais de terre et les haies vives qui enclosent les vergers. A cinquante mètres du village, les soldats de Lefol bondissent jusqu'aux premières clôtures. Les décharges à bout portant n'arrêtent point leur élan ; en moins d'un quart d'heure de furieux combat, l'ennemi est chassé des vergers, des maisons, du cimetière, de

l'église. Mais les Prussiens se rallient sur la rive gauche du ruisseau, et bientôt soutenus par quatre bataillons de Steinmetz, ils se disposent à une contre-attaque. La batterie divisionnaire de Steinmetz tourne son feu contre Saint-Amand, où s'allument plusieurs incendies, et le 24^e régiment passe le ruisseau à la Haie pour prendre les Français en flanc. Vandamme fait déployer la division Berthezène à la gauche de Lefol, et, d'après les instructions antérieures de l'Empereur, il donne l'ordre à la division Girard, en position au sud de Wangenies, d'attaquer le Hameau et la Haie (1).

Pendant que Lefol a abordé Saint-Amand, la division Pécheux, du corps de Gérard, s'est portée contre Ligny en trois colonnes d'attaque, sous le feu des batteries prussiennes. La colonne de gauche et la colonne du centre enlèvent les haies et les clôtures des abords du village, puis se replient, décimées par la mousqueterie à bout portant qui part du vieux château et des premières maisons percées de meurtrières. Le 30^e de ligne, colonne de droite, pousse plus avant. Il s'engage dans le chemin creux que couronne la ferme de la Tour, bâtimens à murailles de forteresse d'où grèlent les balles, et pénètre jusque sur la place de l'Église. Là, le régiment, littéralement entouré d'ennemis embusqués dans les maisons, dans le cimetière, derrière les haies de saules du ruisseau, se trouve au centre d'un quadrilatère de feux. En un instant, toute la tête de colonne est foudroyée; 20 officiers et près de 500 hommes tombent tués ou blessés. Les survivans se retirent confusément et vont se rallier dans leur position primitive.

Deux nouvelles attaques ne réussissent pas mieux. Des batteries de la garde viennent renforcer l'artillerie de Gérard qui n'a fait jusqu'alors que contre-battre l'artillerie ennemie, et ouvrent le feu sur Ligny. Les boulets effondrent les maisons, ricochent dans les rues; les toitures de chaume s'enflamment et s'écroulent, allumant l'incendie sur dix points différens. Pour la quatrième fois, la division Pécheux, maintenant secondée par une brigade de la division Vichery, marche aux Prussiens. Dans un ardent combat, succession d'assauts contre chaque maison, les Français s'emparent de presque toute la partie haute du village.

(1) La division Girard, détachée la veille au soir du corps de Ney, se trouvait former l'extrême gauche de l'armée combattant à Ligny.

Ligny se compose de deux rues parallèles à la Ligne et séparées par ce ruisseau : la rue d'En-Haut au sud, la rue d'En-Bas au nord. Entre les deux rues, se trouvent quelques maisons éparses, la place de l'Église, et une vaste prairie communale qui descend en pente assez raide jusqu'à la Ligne. Débusqués de la rue d'En-Haut, les Prussiens reprennent position dans le cimetière, dans l'église, dans les maisons de la place. Les soldats de Pécheux s'avancent vaillamment sous les feux croisés. Les uns se ruent dans les maisons, les autres escaladent les talus du cimetière. A ce moment, un gros d'ennemis qui s'est rallié à l'abri de l'église charge les Français désunis par ces assauts multiples. C'est sur la petite place, trop étroite pour le nombre des combattans, une poussée terrible, un corps-à-corps sans quartier, un abominable carnage. On se fusille à bout portant, on frappe à coups de baïonnettes, à coups de crosses, à coups de poings. « Les hommes s'égorgeaient, dit un officier prussien, comme s'ils avaient été animés d'une haine personnelle. Il semblait que chacun vit dans celui qui lui était opposé un mortel ennemi et qu'il se réjouit de trouver l'occasion de se venger. Personne ne songeait à fuir ni à demander grâce. »

Les Prussiens finissent par plier sous la masse des assaillans. Ils abandonnent les maisons, l'église, le cimetière et se retirent en désordre par les deux ponts de la Ligne. On les poursuit la baïonnette aux reins. Plus d'un est précipité dans le lit bourbeux du ruisseau. Sur la rive gauche, cependant, l'ennemi, renforcé par les deux derniers bataillons de la division Henckel, se reforme et fait tête. Des Prussiens tirent des haies et des saules qui bordent le ruisseau, tandis que d'autres tirent, par-dessus leurs camarades, des fenêtres, des lucarnes, des murs à meurtrières de la grosse ferme et des maisons de la rue d'En-Bas. Malgré ce terrible feu en étages, une poignée de soldats du 30^e et du 96^e marche au pont de la place de l'Église, le franchit et repousse les tirailleurs contre les maisons de la rive gauche. Mais Jagow amène quatre bataillons au secours de Henckel. Les Prussiens rejettent les assaillans sur la rive droite et tentent même de repasser les deux ponts. C'est au tour des Français de défendre le ruisseau. On se fusille d'un bord à l'autre, à quatre mètres, à travers un rideau de fumée. Il fait un temps d'orage, dont la chaleur suffocante ajoute encore à celle des coups de feu et des incendies allumés par les obus. Ligny est une fournaise. Dans les bruits du

combat on entend les cris horribles de blessés qui brûlent vifs sous les décombres enflammés.

Grouchy, de son côté, a commencé son attaque contre la gauche prussienne. Sa cavalerie a chassé de Boignée les postes ennemis, et la division Hulot, du corps de Gérard, passée sous son commandement immédiat, menace Tongrinelle et tiraille devant Potriaux avec les Prussiens de Bocke.

Sur tous les points, de nouvelles batteries entrent en action, la fusillade se précipite. Le ruisseau de la Ligne, sur les bords duquel on se bat depuis la Haie jusqu'à Tongrinelle, enserme les coteaux, pareil à un fleuve infernal, dans un cercle de fumée et de feu.

VII

Vers quatre heures, l'action s'est encore étendue à l'ouest. Girard a lancé sa division contre le Hameau et la Haie. L'assaut est si prompt, si ardent, si résolu que les Prussiens terrifiés lâchent pied presque sans coup férir (1). Blücher, solide à son centre, intact à sa gauche, voit sa droite débordée. Il veut la dégager par une vigoureuse contre-attaque. Il lui faut à tout prix se donner de l'air de ce côté, car c'est par là qu'il compte déboucher plus tard avec les Anglais, dont il attend toujours le concours. Le feld-maréchal n'hésite point à dégarnir sa réserve. La division Pirch II, la seule du corps de Zieten qui ne soit pas encore au feu, marchera de Brye contre la Haie et Saint-Amand, tandis que la cavalerie de Jürgass, du corps de Pirch I^{er}, et la division Tippleskirch, du même corps, en tout 47 escadrons et 9 bataillons, se porteront sur Wagnelée, d'où elles fondront sur le flanc des Français.

Formée en colonnes de bataillons, l'infanterie de Pirch II aborde à la baïonnette les soldats de Girard qui sont déjà sortis de la Haie pour tourner Saint-Amand, où les Prussiens de Steinmetz sont rentrés en forces et réoccupent plusieurs points. La division Girard plie sous l'attaque de ces troupes fraîches, se retire dans la Haie, et, après une lutte opiniâtre, abandonne la moitié de ce hameau. Avec un chef comme Girard, ce n'est pas pour longtemps. Il reforme dans les rues que balayent balles et boulets ses

(1) Les divisions Thuemen, Schülenburg et Sohr, du corps de Pirch, et la division Marwitz, détachée du corps de Thielmann.

bataillons décimés et les précipite de nouveau contre l'ennemi. Lui-même les conduit, l'épée à la main. Il tombe blessé à mort, mais il voit ses soldats rejeter pour la seconde fois les Prussiens hors de la Haie, sur la rive gauche du ruisseau.

Le mouvement de flanc tenté par Jagow et Tippleskirch réussit moins encore que la contre-attaque de Pirch II. La division Habert et la cavalerie de Domon, que Vandamme avait jusqu'alors tenues en réserve, s'étaient déployées face à Wagnelée avec deux bataillons en tirailleurs dans les champs de blé. La tête de colonne de Tippleskirch, avançant en ordre de marche, sans s'éclairer, fut surprise par la fusillade très nourrie et bien ajustée qui partit des blés. Elle se replia en désordre, jetant la confusion parmi les bataillons qu'elle précédait et où se trouvaient beaucoup de recrues. Sans hésiter, Habert fit charger à la baïonnette ces troupes désunies et les refoula dans Wagnelée. Disséminée maladroitement et intimidée par les évolutions des chasseurs à cheval du général Domon, la cavalerie de Jürgass ne prit pour ainsi dire point part à l'action.

Pendant ces combats, Blücher était descendu du moulin de Winter pour diriger lui-même la suite de la manœuvre dont il se promettait un si beau résultat. Il arriva à petite portée de canon de la Haie, juste au moment où la division Pirch II en était chassée par l'effort mortel de l'intrépide Girard. Sans même laisser aux hommes le temps de reprendre haleine, Blücher ordonne à Pirch II de les ramener au feu et de réoccuper la Haie coûte que coûte. Ranimés par la présence du vieux *Vorwärts*, les soldats poussent des hurrahs ! franchissent le ruisseau et pénètrent dans la Haie, baïonnettes en avant. La division Girard, réduite de 5000 à 2500 hommes, son chef blessé à mort, ses deux brigadiers hors de combat (c'est le colonel Matis, du 82^e de ligne, qui a pris le commandement), résiste désespérément. Forcée de céder au nombre, elle se retire de maison en maison, de verger en verger, de haie en haie jusqu'au Hameau où elle se masse et attend l'ennemi. Les Prussiens vont lui laisser quelque répit, car les Français ont rejeté Tippleskirch dans Wagnelée, ils tiennent ferme à Saint-Amand, et ils occupent la moitié de Ligny. Blücher doit relever à Saint-Amand la division Steinmetz qui a perdu la moitié de son effectif, envoyer des renforts à Henckel dans Ligny, donner le temps à Tippleskirch de se rallier dans Wagnelée, et en vue de la nouvelle manœuvre

qu'il médite, porter devant Blye le reste du corps de Pirch I^{er}.

L'Empereur, lui aussi, prend ses dispositions pour un grand mouvement qui est son objectif depuis le début de la bataille. Il est 5 heures et demie; il a écrit à Ney à 2 heures : à 6, il entendra le canon du maréchal tonner sur les derrières de l'armée prussienne. Alors, il lancera sa réserve, encore intacte, contre le centre ennemi, l'enfoncera, lui coupera la retraite vers Sombreffe, et le poussera l'épée dans les reins sous le fer et le feu de Vandamme et de Ney. Des 60 000 Prussiens de Zieten et de Pirch, pas un n'échappera !

La garde à pied et à cheval et les cuirassiers de Milhaud commencent déjà à se former pour l'attaque, lorsque arrive un aide de camp de Vandamme, porteur d'une grave nouvelle. On signale à une lieue sur la gauche une colonne ennemie de 20 à 30 000 hommes, paraissant se diriger sur Fleurus dans l'intention de tourner l'armée. Vandamme ajoute que les troupes de Girard ayant reconnu ce corps comme ennemi ont abandonné la Haie, et que lui-même va être contraint d'évacuer Saint-Amand et de battre en retraite si la réserve n'arrive pas pour arrêter cette colonne. L'Empereur est troublé. Il a d'abord l'idée, comme Vandamme l'a eue aussi un instant, que la colonne est la division française qui, d'après ses ordres de 8 heures du matin, a dû être portée par Ney à Marbais. Mais une division n'a pas 20 ou 30 000 hommes, et ces troupes qui se montrent au sud de Villers-Perwin ne peuvent déboucher de Marbais. Est-ce donc Ney qui survient avec toutes ses forces selon les nouvelles envoyées à 2 heures, et renouvelées à 3 heures? ou est-ce d'Erlon qui arrive avec le 1^{er} corps conformément à la dépêche expédiée à 3 heures et demie? Mais d'Erlon a comme Ney l'ordre de se rabattre par les hauteurs de Saint-Amand sur les derrières de l'ennemi et non de venir à Fleurus. Marcher sur Fleurus, c'est faire échouer le plan de Napoléon. Ni le maréchal Ney, ni le comte d'Erlon n'ont pu commettre une pareille erreur! D'ailleurs, Vandamme dit positivement que la colonne a été reconnue comme ennemie. On est donc en présence d'un corps anglais qui aura passé à la droite de Ney ou d'un corps prussien, qui vient d'opérer par la Voie Romaine et Villers-Perwin un vaste mouvement tournant. L'Empereur s'empresse d'envoyer un de ses aides de camp pour reconnaître la force et les intentions de la colonne ennemie. En attendant, il suspend le mouvement de la garde contre Ligny et lui

fait reprendre sa position première devant le moulin de Fleurus, par régimens déployés. La division de jeune garde de Duhesme et les 2^e, 3^e et 4^e chasseurs à pied de la vieille garde, détachés de cette réserve, se portent au pas accéléré en soutien de Vandamme.

Il est grand temps qu'arrivent ces renforts. A peine remis d'une panique causée par l'approche de la colonne ennemie, sauve-qui-peut que Lefol n'a pu arrêter qu'en tournant ses propres canons contre les fuyards, le corps de Vandamme va avoir à subir une attaque d'ensemble de presque toute la droite prussienne. Un peu avant 6 heures, les batteries de réserve entrent en ligne et préparent l'assaut. Tippelskirch débouche de Wagnelée sur le Hameau, sa droite appuyée par les nombreux escadrons de Jürgass. Les tirailleurs du 1^{er} poméranien font un feu si vif et si nourri qu'en quelques instans, ils épuisent leurs gibernes; les hussards qui les flanquent leur apportent leurs propres cartouches. La division Pirch II, que secondent les troupes fraîches de la division Brause et d'une partie de la division Krafft, assaillent Saint-Amand sur trois points. Les Français plient. Les débris de la division Girard abandonnent le Hameau; Lefol et Berthezène cèdent tout le nord de Saint-Amand; Habert recule jusqu'à sa première position, à la gauche de ce village. Du moulin de Winter où il est retourné, Blücher voit le succès de ses troupes. Il peut se croire déjà maître de la route de Fleurus et bientôt libre d'aller attaquer de flanc la réserve française, manœuvre qu'il médite depuis longtemps.

Mais à ce moment s'avance au pas de charge la jeune garde de Duhesme. Elle dépasse la division Habert et aborde avec un entrain superbe les Prussiens de Tippelskirch. Ceux-ci, fort maltraités, se retirent en désordre, partie dans Wagnelée, partie dans le Hameau. La cavalerie de Jürgass, contenue par les chasseurs de Domon et les lanciers d'Alphonse de Colbert, que l'Empereur vient de porter de la droite à la gauche du champ de bataille, peut seulement protéger la retraite de Tippelskirch sans rien tenter contre la jeune garde. L'inlassable division Girard, dont les quatre intrépides régimens, les 11^e et 12^e léger et 4^e et 82^e de ligne, méritent bien d'être cités, fond encore sur le Hameau et en chasse les Prussiens pour la troisième fois. Lefol et Berthezène refoulent hors de Saint-Amand les soldats de Pirch II. Les Français sont de nouveau maîtres de tout le terrain jusqu'aux premières maisons de la Haie.

A l'aile droite, la cavalerie de Grouchy occupe Tongrinelle et l'infanterie de Hulot attaque vigoureusement Potriax. Dans la fournaise de Ligny, les bataillons de braves fondent comme l'or au creuset. Gérard s'y est jeté avec sa dernière réserve, la deuxième brigade de Vichery. Blücher y a fait relever la division Henckel par la plus grosse fraction de la division Krafft. Prussiens et Français passent et repassent tour à tour le ruisseau. On combat toujours avec la même rage, pour la possession de l'église, du cimetière, de la ferme d'En-Bas et du château des comtes de Looz, où malgré l'incendie qui les gagne tiennent intrépidement deux compagnies de tirailleurs silésiens. Des soldats tombent d'épuisement. Krafft n'a plus l'espoir de résister longtemps. Il fait dire à Gneisenau que lui et Jagow vont être cernés dans Ligny. « Tenez encore une demi-heure, répond Gneisenau, l'armée anglaise approche. » Illusion ou mensonge ! car Blücher va recevoir ou a déjà reçu une dépêche de Müffling qui l'informe que Wellington, aux prises avec tout un corps d'armée, ne pourra pas lui envoyer un seul escadron.

Rien n'abat l'âme intrépide de Blücher. Si la lettre de Müffling contient « une nouvelle désagréable », selon l'expression de Groleman, elle lui apprend du moins que Napoléon n'a pas toute son armée avec lui, comme il le croyait, et lui donne l'assurance de n'être point pris à revers, puisque Wellington contient le corps français détaché sur la route de Bruxelles. Il reçoit simultanément un avis de Pirch II et un avis de Thielmann annonçant que l'attaque des Français semble mollir vers la Haie et dans Potriax. Après s'être porté en avant, une partie de la vieille garde a rétrogradé. Cette contremarche qui a été vue du moulin de Winter semble indiquer au moins de l'hésitation chez l'Empereur. Il est 7 heures ; c'est le moment d'agir si l'on ne veut laisser échapper la victoire. Blücher y a encore foi. Il se cramponne à l'idée de gagner la bataille à lui tout seul, en rejetant la gauche française sur le centre. Pour cela, il suffit que ses lieutenans conservent Ligny. Lui, se chargera du reste. Il fait avancer ses dernières réserves, sauf deux bataillons qu'il poste à Brye et près du moulin. Il envoie à Ligny pour renforcer Jagow et Krafft quatre bataillons de Langen et mande à Thielmann d'y porter aussi la division Stülpnagel. Puis, prenant avec lui les trois autres bataillons de Langen et les débris de la division Steinmetz qui s'est retirée en seconde ligne vers 5 heures du soir, l'ardent vieillard (il avait

soixante-treize ans) les conduit vers Saint-Amand et la Haie. Chemin faisant, il rallie tout ce qu'il rencontre de fractions décimées qui quittent le feu. Là un bataillon, ici une compagnie, plus loin un groupe de fuyards. Avec ces sept ou huit bataillons, il rejoint les divisions épuisées de Brause, de Pirch II et de Tippelskirch et ordonne une nouvelle attaque. « Mes hommes ont brûlé toutes leurs cartouches et vidé les gibernes des morts, lui dit Pirch; ils n'ont plus un seul coup à tirer. — A la baïonnette ! » lui crie Blücher. Et, brandissant son sabre, poussant en avant son magnifique cheval blanc, présent du Prince Régent d'Angleterre, il entraîne à sa suite ses soldats électrisés. Suprême effort de braves à bout de forces ! Ils reprennent le Hameau, mais leur flot se brise contre la digue d'acier des 2^e, 3^e et 4^e chasseurs de la garde déployés par régimens à gauche de Saint-Amand.

Les Prussiens, rentrés en confusion dans la Haie, Blücher espère du moins coucher sur ses positions. Il croit la bataille finie, car la nuit vient. Ce n'est pas la nuit. A 8 heures, au solstice de juin, le soleil brille encore à l'horizon. C'est l'orage. De grands nuages noirs courent et s'amoncellent dans le ciel, couvrant d'une voute d'ombre tout le champ de bataille. La pluie commence à tomber à grosses gouttes. Il tonne coup sur coup, avec violence, mais les grondemens du tonnerre sont bientôt dominés par le fracas de l'effroyable canonnade qui retentit soudain vers Ligny.

VIII

Vers 7 heures (1), l'aide de camp envoyé pour reconnaître la force de la colonne ennemie débouchant des bois de Villers-Perwin

(1) Voici comment, d'après la comparaison des documens allemands et français, peut être fixé l'horaire de la bataille :

De 4 heure à 3 heures : concentration, mouvemens préparatoires, combats d'avant-postes.

De 3 heures à 4 heures : Prise de Saint-Amand par la division Lefol. Attaques infructueuses de la division Pécheux sur Ligny. Démonstration de Grouchy sur Tongrinelle et Boignée.

De 4 heures à 5 heures : La division Girard s'empare du Hameau et de la Haie. Contre-attaque des Prussiens sur ces positions. Girard est tué en reprenant la Haie. Attaque de Tippelskirch repoussée par Habert. La division Pécheux, soutenue par deux régimens de Viehery, occupe la partie haute de Ligny.

De 5 heures à 6 heures : Reprise de la Haie par Pirch. Napoléon prépare l'assaut final. La colonne prétendue ennemie (corps de d'Erlon) est signalée. Napoléon arrête son mouvement et envoie la jeune garde et trois régimens de chasseurs de la vieille garde pour renforcer Vandamme. Gérard jette sa dernière réserve dans Ligny.

De 6 heures à 7 heures : Reprise du Hameau par Pirch. Recul des troupes de

sur le flanc de Vandamme, avait rapporté à l'Empereur que cette colonne prétendue anglaise était le corps du comte d'Erlon. Napoléon aurait pu s'en douter. Une fausse manœuvre, une confusion dans les ordres, une marche de travers ne sont point choses si rares à la guerre qu'il ne dût en admettre l'hypothèse. Déconcerté jusqu'au trouble par la direction menaçante de cette colonne, il n'avait point pensé que ce pût être le corps d'Erlon, que lui-même, cependant, venait d'appeler sur le champ de bataille. Si sa présence d'esprit habituelle ne lui eût fait défaut, le mouvement manqué était encore exécutable. Il suffisait d'envoyer par l'aide de camp chargé de reconnaître la colonne l'ordre pressant à d'Erlon de se porter en arrière des lignes prussiennes. Napoléon n'y avait point songé. Quand l'aide de camp revint près de lui, vers 7 heures, il jugea avec raison que le mouvement serait trop tardif. Pour opérer cette marche enveloppante sans donner de jalousies à l'ennemi, il aurait fallu deux heures (1). L'Empereur, au reste, savait vraisemblablement par l'aide de camp que le 1^{er} corps s'éloignait. Ney, en péril, l'avait-il rappelé, ou d'Erlon, ayant reconnu qu'il avait pris une fausse direction, marchait-il par la gauche de Wagnelée pour tourner la droite prussienne ?

L'Empereur prit vite son parti. Si, par suite d'ordres mal compris ou mal exécutés, il lui semblait bien ne devoir plus compter sur la coopération d'une fraction de son aile gauche, du moins il était délivré de l'inquiétude où l'avait mis la présence sur son flanc de la colonne prétendue ennemie. Il redevenait libre d'agir. La victoire décisive qu'il rêvait depuis l'après-midi lui échappait, mais il pouvait tout de même gagner la bataille et rejeter Blücher bien loin de Wellington. Il donna ses ordres pour le dernier assaut.

Vandamme. Entrée en ligne de la jeune garde. Reprise du Hameau par les débris de la division Girard. Grouchy occupe Tongrinelle et attaque Potriaux.

De 7 heures à 8 heures : Dernière contre-attaque de Blücher sur le Hameau et Saint-Amand. Les Prussiens sont repoussés par les chasseurs à pied de la garde et les troupes de Vandamme. Le combat continue dans Ligny en flammes. Grouchy s'empare de Potriaux et refoule la cavalerie de Hobes. Napoléon prépare de nouveau l'assaut sur le centre.

De 8 heures à 9 heures : Prise de Ligny. Combats au nord de Ligny. Retraite des Prussiens.

(1) Le 1^{er} corps aurait dû remonter droit au nord, en passant à deux kilomètres à l'ouest de Wagnelée, pendant l'espace de 3500 mètres et tourner ensuite à l'est pour se rabattre sur Brye. Ce trajet de 6 kilomètres à travers champs demandait une heure et demie. Il fallait, en outre, une demi-heure pour que l'ordre d'opérer ce mouvement parvint de Fleurus au point où se trouvait le comte d'Erlon.

Les batteries de réserve ouvrent le feu sur les coteaux qui dominent Ligny, la vieille garde se ploie en colonnes par division, les escadrons de service, la 2^e division de cavalerie de la garde et les cuirassiers de Milhaud se forment pour l'attaque, le corps de Lobau débouche de Fleurus. Le canon s'arrête, la charge bat, toute cette masse s'ébranle sous la chaude pluie d'orage aux cris de : vive l'Empereur ! La première colonne de la garde (2^e, 3^e et 4^e grenadiers) pénètre à l'ouest de Ligny ; la deuxième (1^{er} chasseurs et 1^{er} grenadiers) aborde ce village à l'est. Entraînés par Gérard, les soldats de Pécheux et de Vichery franchissent le ruisseau de la Ligne, et arrachent enfin aux Prussiens la ferme d'En-Bas et toutes les maisons de la rive gauche. Les débris des divisions Jagow et Krafft et les bataillons de Langen tentent de se reformer sur les premières pentes, au-dessus du ravin. Mais Pécheux s'élançe du milieu de Ligny suivi de Vichery et de la première colonne de la garde ; de la droite du village, débouchent le 1^{er} grenadiers et le 1^{er} chasseurs, et des cuirassiers de Milhaud ; et de la gauche, avec l'Empereur, s'avancent les escadrons de service et la cavalerie de la garde. Les Prussiens lâchent pied sur tous les points. Pour marquer la rapidité et l'impression de cette irrésistible attaque, Soult écrivit à Davout : « Cela a été comme un effet de théâtre. »

Blücher arrive de la Haie au grand galop. La pluie a cessé, le vent chasse le reste des nuages. Aux derniers rayons du soleil qui reparait un instant au-dessus des coteaux de Brye, il voit ses troupes en pleine retraite, et, sur la large brèche faite à son front de bataille, les bonnets à poil de la vieille garde, les grenadiers à cheval hauts comme des tours, les dragons évoluant pour charger, et, dans un étincellement, les 3 000 cuirassiers de Milhaud. Le vieux Blücher « ne se regarde jamais comme vaincu tant qu'il peut continuer le combat. » Pour arrêter les Français, il compte sur la cavalerie de Röder, en réserve entre Brye et Sombreffe, sur les débris de la division Henckel qui, à 6 heures, a été relevée dans Ligny et sur les divisions de Stülpnagel et de Boreke que Thielmann a dû détacher de son corps d'armée. Mais, en raison d'ordres mal interprétés, Henckel se trouve déjà près de Sombreffe et Stülpnagel est encore loin de Ligny. Quant aux troupes de Boreke, Thielmann ne peut en dégarnir son front ; il est trop vivement pressé par Grouchy : la division Hulot a enlevé Potriaux et menace Sombreffe, les dragons d'Exelmans (brigade Burthe) ont

culbuté la cavalerie de Lottum, lui ont pris ses canons et s'avancent vers la route de Namur. Il ne reste plus de disponibles que les 32 escadrons de Röder, Blücher court à eux et commande de charger. Lutzow, le célèbre chef de partisans de la campagne de 1813, fonce avec le 6^e uhlands sur un carré qu'il croit formé de gardes nationaux mobilisés, à cause de la disparité des uniformes. C'est le 4^e grenadiers de la garde. Les uhlands reçoivent un feu de file à petite portée qui couche par terre 83 hommes. Lutzow, renversé sous son cheval, est fait prisonnier. Une charge du 1^{er} dragons et du 2^e landwehr de la Courmache, une autre des uhlands de Brandebourg et des dragons de la Reine, une quatrième de 24 escadrons de différens corps, échouent de même. Les unes sont repoussées par la vieille garde qui a relevé en première ligne les divisions de Gérard, les autres sont sévèrement ramenées par les cuirassiers de Milhaud et les dragons de la garde.

Jusqu'à la nuit close, escadrons prussiens et escadrons français tourbillonnent et s'entre-choquent sur les pentes des coteaux, devant les carrés de la garde qui avancent lentement, mais sûrement vers le moulin de Winter. Atteint d'un coup de feu, le cheval de Blücher s'abat sur son cavalier. L'aide de camp Nostiz, qui charge aux côtés du feld-maréchal, le voit tomber et met pied à terre pour le secourir. Ils se trouvent au milieu des cuirassiers du 9^e régiment qui culbutent les Prussiens et qui, dans l'obscurité, passent sans distinguer ces deux officiers. Peu d'instans après, les cuirassiers ramenés à leur tour par des dragons prussiens repassent près d'eux, presque sur eux, sans les apercevoir davantage. Nostiz hèle les dragons. On dégage Blücher, tout meurtri et à demi évanoui, de dessous son cheval, on le place sur un cheval de sous-officier, on l'emmène hors du champ de bataille dans le torrent des fuyards. Ils sont innombrables. Le lendemain on arrêta 8000 d'entre eux à Liège et à Aix-la-Chapelle.

Le centre prussien était enfoncé et rompu. Hormis quelques bataillons qui se replièrent en ordre et soutinrent intrépidement les assauts des cuirassiers, toute l'infanterie fuyait en débandade. C'est grâce aux charges désespérées de la cavalerie de Röder, qui ralentirent la marche des Français, que Krafft, Langen et Jagow sauvèrent une partie de leur artillerie et purent rallier les débris de leurs divisions entre la route de Namur et la Voie Romaine. Mais, s'il y avait trouée au centre, aux deux ailes l'ennemi conservait ses positions. Zieten et Thielmann ne commencèrent à

battre en retraite que lorsqu'ils eurent appris l'abandon de Ligny. Les Prussiens massés derrière la Haie gagnèrent à pas comptés les derniers sommets des coteaux, arrêtant par des retours offensifs la division Vandamme qui les voulait serrer de trop près ; leur arrière-garde se maintint à Brye jusqu'au lever du jour. Thielmann replia son corps en arrière de Sombreffe, qu'il continua d'occuper pendant la nuit par un fort détachement. A 9 heures et demie, on tirait encore sur la ligne Brye-Sombreffe.

L'Empereur rentra vers 11 heures à Fleurus où les 2^e, 3^e et 4^e chasseurs de la garde furent rappelés de Saint-Amand. Sauf ces trois régimens et les batteries de réserve, toute l'armée bivouaqua sur la rive gauche du ruisseau : le corps de Lobau, qui n'avait pas pris part à l'action, en première ligne, près du moulin de Winter ; le corps de Vandamme, en avant de la Haie ; le corps de Girard, la vieille garde et la cavalerie de la garde, devant Ligny ; les cuirassiers de Milhaud, à la droite de ce village ; la division Hulot et la cavalerie de Grouchy, entre Tongrinne, Potriaux et Sombreffe. Face à Brye et face à Sombreffe, les grand-gardes françaises se trouvaient à petite portée de fusil des grand-gardes prussiennes. On se sentait si près de l'ennemi que, bien qu'en seconde ligne, les grenadiers de la garde bivouaquèrent sans feu, par bataillons en carré.

Pendant la nuit, on commença à relever les blessés, mais les ambulances, en petit nombre et mal organisées, ne pouvaient suffire à la tâche. 15 000 Prussiens et plus de 9 000 Français gisaient blessés ou morts dans la plaine et dans les villages transformés en charniers.

IX

Pendant cette journée, l'Empereur avait envoyé huit dépêches au maréchal Ney. Mais, comme il l'a dit à Sainte-Hélène, « Ney n'était plus le même homme. » Le plus ardent des lieutenans de Napoléon, celui qui dans tant de batailles, nommément à Iéna et à Craonne, avait abordé l'ennemi avant l'heure fixée, était devenu circonspect et temporisateur jusqu'à l'inertie.

La veille, pris de scrupules stratégiques, le maréchal n'avait dirigé vers les Quatre-Bras qu'un détachement trop faible pour enlever cette position. Le matin du 16 juin, il ne fit rien qui pût réparer le temps perdu. En admettant qu'il crût devoir attendre,

pour attaquer, de nouvelles instructions de l'Empereur, au moins aurait-il dû se disposer à agir au premier ordre. Ses troupes étaient échelonnées de Frasnes à Thuin sur une ligne de trente-deux kilomètres. Au point du jour, il aurait dû masser à Frasnes les divisions Bachelu, Jérôme Bonaparte et Foy et toute la cavalerie, et appeler à Gosselies le corps de d'Erlon. Ce mouvement pouvait être achevé avant 8 heures du matin, sauf pour la division Alix qui n'aurait rejoint qu'une heure plus tard. Ainsi, dès 8 heures, Ney se serait trouvé en mesure d'attaquer les Quatre-Bras, au premier ordre, avec 19 000 baïonnettes, 3 500 sabres, 64 bouches à feu et une réserve de 20 500 hommes. Mais le maréchal ne prit aucune disposition préparatoire. Il ne pensa même pas à faire serrer le corps de d'Erlon sur le corps de Reille. Il laissa ses divisions éparpillées, ses soldats au bivouac et attendit, inerte, les ordres de l'Empereur.

Vers 6 heures et demie, le maréchal reçut une première lettre de Soult. Ce n'était pas, à la vérité, un ordre de marche, mais c'était un avertissement que ses troupes allaient avoir à marcher. Soult lui annonçait la prochaine arrivée à Gosselies des cuirassiers de Kellermann et lui demandait si le 1^{er} corps avait opéré son mouvement dans cette direction. Il était donc toujours question pour Ney de pousser droit devant lui sur la route de Bruxelles. Si l'Empereur avait voulu rappeler le maréchal à sa gauche, apparemment il ne lui aurait pas envoyé un renfort de huit régimens de grosse cavalerie. Ney, cependant, ne sortit pas de son apathie. Il se contenta d'adresser à Soult les renseignemens demandés; encore les donna-t-il inexacts. Puis, vers 7 heures, il partit pour Frasnes sans même prescrire à Reille de faire prendre les armes aux troupes. Il se borna à lui dire : « S'il arrive en mon absence des ordres de l'Empereur, vous les exécuterez sur-le-champ et les communiquerez au comte d'Erlon. »

A Frasnes, Ney demeure inactif et insouciant comme à Gosselies. Il ne pense pas à examiner de près les positions de l'ennemi, à pousser vers les Quatre-Bras une reconnaissance offensive qui contraigne l'adversaire à démasquer ses forces. On dirait même qu'il néglige d'interroger ses généraux, ses commandans d'avant-postes, ou qu'il n'écoute point ce qu'on lui rapporte. Lefebvre-Desnouëttes, Colbert, lui rendent certainement compte que les Néerlandais paraissent avoir reçu des renforts; que, depuis le matin, ils ont étendu et avancé leur front; qu'à six heures, leurs

tirailleurs ont replié les avant-postes français sur la lisière du bois de la Hutte. Le feu, il est vrai, a cessé après cette escarmouche et n'a point repris, mais l'ensemble des dispositions de l'ennemi fait néanmoins présumer son intention de tenir aux Quatre-Bras. Ney n'en croit rien. Ce ne sont que vaines démonstrations pour imposer aux Français et préparer une retraite. Tout au plus « on aura affaire à cette poignée d'Allemands qui ont été sabrés hier. »

Le maréchal en est si convaincu que, vers 11 heures, quand Flahaut lui apporte la lettre de l'Empereur qui prescrit de prendre position aux Quatre-Bras et en avant des Quatre-Bras (1), il dicte sans hésiter cet ordre : « Le 2^e corps se mettra tout de suite en marche pour aller prendre position : la 3^e division en arrière de Genappe sur les hauteurs ; la 9^e division en seconde ligne, à droite et à gauche de Bouterlez ; les 6^e et 7^e divisions à l'embranchement des Quatre-Bras. Les trois premières divisions du comte d'Erlon prendront position à Frasnes. La division de droite s'établira à Marbaix avec la 2^e division de cavalerie. La 1^{re} division de cavalerie couvrira notre marche et nous éclairera sur Bruxelles et sur nos flancs. Les deux divisions du comte de Valmy s'établiront à Frasnes et à Liberehies. La division de la cavalerie de la garde restera dans sa position actuelle de Frasnes. » Ce n'est pas là un dispositif de combat ; c'est un simple ordre de marche. La pensée de Ney s'y révèle clairement. Il compte occuper les Quatre-Bras sans coup férir, au pis aller après une très courte résistance. Ses instructions sont la transcription même des ordres de l'Empereur. Comme Napoléon, il s' imagine que la route de Bruxelles est libre. Mais lui, est sur le terrain !

Pour comble, Ney, qui sert mal l'Empereur, est mal servi par Reille. Il a enjoint à ce général d'exécuter sur-le-champ les ordres de l'Empereur qu'il pourrait recevoir. Or, quand Flahaut passe à 10 heures à Gosselies et communique à Reille les instructions dont il est porteur, celui-ci, troublé par un rapport du général Girard, croit devoir attendre pour mettre ses troupes en marche un ordre positif de Ney. « Le général Flahaut, écrit-il au maréchal, m'a fait part des ordres qu'il vous portait. J'aurais com-

(1) Remarquons, en passant, que le général Flahaut, parti de Charleroi vers 8 heures, ne s'était guère pressé ; il avait fait tranquillement, sur un cheval frais, ses 6600 mètres à l'heure !

mencé mon mouvement sur Frasnes aussitôt que mes divisions auraient été sous les armes, mais d'après un rapport du général Girard, qui signale deux masses ennemies de six bataillons chacune, venant par la route de Namur et dont la tête est à Saint-Amand, je tiendrai mes troupes prêtes à marcher en attendant vos ordres. Comme ils pourront me parvenir très vite, il n'y aura que très peu de temps de perdu. »

Ce « très peu de temps de perdu », c'était deux heures de retard. Reille ne mit ses troupes en marche qu'à la réception de l'ordre de Ney, c'est-à-dire au plus tôt vers midi. Sa tête de colonne n'arriva guère à Frasnes avant 1 heure et demie. En vain, dans l'intervalle, Ney avait reçu une nouvelle lettre du major général réitérant les premières instructions. Avec un seul bataillon et les lanciers et chasseurs de la garde, il était contraint d'attendre l'infanterie de Reille pour se porter en avant. D'ailleurs, il pensait avoir tout le temps de s'établir aux Quatre-Bras, car il continuait de croire que l'ennemi, peu nombreux, n'y ferait pas grande résistance.

Le prince d'Orange, il est vrai, n'avait encore que la division Perponcher : 7800 baïonnettes et 46 bouches à feu (1). Mais, pénétré de l'importance stratégique des Quatre-Bras et confiant en la parole de Wellington, il était déterminé à tenir coûte que coûte jusqu'à l'arrivée de l'armée anglaise.

La position était favorable à la défense. Le hameau des Quatre-Bras, groupe de trois grosses fermes et de deux maisons situées au croisement des routes de Charleroi à Bruxelles et de Namur à Nivelles, domine alentour les ondulations multiples du terrain. A l'est, la route de Namur, en remblai, forme une tranchée-abri en avant de laquelle s'élève comme une redoute la ferme de Piraumont. Au sud-ouest, l'accès des Quatre-Bras est protégé par la ferme de Pierrepont et le bois-taillis de Bossu qui s'étend, l'espace de 3000 mètres, à gauche de la route de Charleroi (2). Enfin, dans un fond, à une demi-lieue au sud du hameau, la grosse ferme de Gémioncourt, construite tout près de la route, constitue un autre ouvrage avancé.

Bien qu'une division de moins de 8000 hommes fût insuffi-

(1) A midi, Perponcher n'avait même que 7000 hommes, car le 7^e bataillon de ligne n'arriva de Nivelles qu'entre 2 heures et 2 heures et demie.

(2) Ce bois a été défriché ainsi que le bois de la Hutte, qui s'étendait à 1200 mètres à droite de la route, entre Frasnes et Villers-Perwin.

sante pour garnir ce front de quatre kilomètres et en occuper solidement toutes les positions, Perponcher, afin d'imposer aux Français et de retarder d'autant l'attaque même des Quatre-Bras, ne craignit pas de disséminer son monde. Deux bataillons seulement restèrent en réserve aux Quatre-Bras, les autres furent répartis ainsi : à la gauche, un bataillon avec 3 pièces en avant de Pirraumont; au centre, un bataillon avec 5 pièces en avant de Gémioncourt et un autre occupant cette ferme; à la droite, 4 bataillons et la batterie à cheval sur la lisière orientale du bois de Bossu et en avant de Pierrepont.

X

Entre 1 heure et 1 heure et demie, Reille, qui marchait avec sa tête de colonne, rejoignit Ney. « Il n'y a presque personne dans le bois de Bossu, dit le maréchal, il faut enlever ça tout de suite. » Reille était ce jour-là d'humeur peu entreprenante; il répondit : « Ce pourrait bien être une bataille d'Espagne, où les Anglais se montreront seulement quand il sera temps. Il est prudent d'attendre pour attaquer que toutes nos troupes soient massées ici. » Ney impatienté répliqua : « Allons donc ! Il suffira des seules compagnies de voltigeurs ! » Néanmoins la remarque de Reille l'avait intimidé; il différa l'attaque jusqu'à l'arrivée des divisions Bachelu et Foy.

Vers 2 heures, ces deux divisions, débouchant de Frasnes, se formèrent en colonnes par bataillon, Bachelu à droite de la route, Foy sur la route et à gauche de la route. Les chasseurs de Piré flanquaient la droite de la division Bachelu, les lanciers se tenaient en arrière de l'intervalle des deux divisions. En seconde ligne, étaient la cavalerie de la garde, en colonne sur la chaussée, et la 1^{re} brigade des cuirassiers de Kellermann, déployée sur la gauche. La division Jérôme Bonaparte cheminait encore entre Gosselies et Frasnes, et les trois autres brigades de Kellermann avaient pris position à Liberchies, selon les ordres de Ney.

Le maréchal ne voulut pas retarder davantage son attaque, mais, troublé par les paroles de Reille, il jugea que les troupes qu'il avait sous la main seraient insuffisantes pour attaquer tout le front ennemi. Il résolut de porter d'abord son effort contre la gauche et le centre gauche, se réservant de faire enlever les positions de droite (ferme de Pierrepont et bois de Bossu), par la

division Jérôme, dès qu'elle déboucherait sur le champ de bataille. Après une courte canonnade, le maréchal lança dans la direction de Piraumont la division Bachelu, la cavalerie de Piré et la brigade Jamin de la division Foy. La seconde brigade de Foy (général Gauthiez) resta provisoirement en réserve. La division Bachelu et la cavalerie de Piré s'avancèrent entre le bois de la Hutte et la chaussée vers Piraumont. Les Néerlandais, postés en première ligne, n'étaient pas en nombre pour soutenir cette attaque. Bachelu refoula sans peine le 27^e chasseurs jusqu'à Piraumont. Parvenu à la hauteur de la ferme Lairalle, la brigade Jamin, conduite par Foy, fit tête de colonne à gauche, repudia le 2^e bataillon de Nassau, et débusqua de Gemioncourt le 5^e bataillon de milice dont les débris se reformèrent à l'ouest de la route et se mirent en retraite vers le bois de Bossu. Ney les fit alors charger par les lanciers de Piré, qui les culbutèrent. Le prince d'Orange, serré de près, ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval; un de ses aides de camp fut blessé et fait prisonnier. Sauf à la droite, où les quatre bataillons du prince Bernard de Saxe-Weimar n'avaient pas encore été inquiétés, on était maître des positions avancées de l'ennemi.

Il était environ 3 heures. Wellington, de retour du moulin de Winter, jugea la situation critique, presque désespérée. Quelques instans encore, on allait être forcé aux Quatre-Bras par Foy, déjà en marche pour attaquer ce hameau au sud, et par Bachelu bientôt en situation de l'attaquer à l'est. Des renforts arrivèrent : la brigade van Merlen (6^e hussards et 5^e dragons) par la route de Nivelles, la division Picton (8 bataillons anglais et 4 hanovriens) par la route de Bruxelles. Wellington était surtout inquiet pour la gauche de sa ligne, à peu près dégarnie et que menaçait Bachelu, maître de la ferme de Piraumont et de ses dépendances. La division Picton, par un mouvement d'en avant en bataille, se porta sur la route de Namur, les brigades Kempt et Paek, en première ligne, à genoux dans les blés, la brigade hanovrienne en seconde ligne, abritée par le talus de la route.

Pendant le déploiement des Anglais, le prince d'Orange lança successivement ses hussards et ses dragons contre la colonne de Foy dont les tirailleurs étaient à huit cents mètres des Quatre-Bras. Avant d'avoir pu aborder cette infanterie, les escadrons néerlandais furent rompus tour à tour par les lanciers de Piré, qui les ramenèrent à vive allure au delà des Quatre-Bras. Wellington

fut bousculé et entraîné dans la déroute jusque sur la chaussée de Bruxelles. En se rabattant par leur droite vers Gémioncourt, les lanciers de Piré culbutèrent encore un bataillon de milice et prirent huit canons.

L'action s'engageait aussi très vivement au sud du bois de Bossu. A 3 heures, la division du prince Jérôme avait débouché de Frasnes, et Ney l'avait aussitôt portée contre la ferme de Pierrepont, tandis que la brigade Gauthiez rejoignait le général Foy. Délogé de Pierrepont, l'ennemi se replia dans le bois, où les tirailleurs pénétrèrent à sa suite. Ils y avancèrent très lentement, car, outre que ce bois était bien défendu, le taillis en était si serré et si touffu qu'il fallait, dans certains fourrés, se frayer passage à coups de sabre.

A ce moment du combat, un peu avant 4 heures, le maréchal reçut la lettre de Soult, de 2 heures, lui prescrivant de pousser vigoureusement l'ennemi et de se rabattre sur le corps prussien en position à Brye de façon à l'envelopper. Désormais éclairé sur les projets de l'Empereur et sur l'importance de l'occupation des Quatre-Bras, Ney prescrivit un mouvement général en avant. Bachelu se porta de Piraumont vers l'aile gauche ennemie, Foy marcha des fonds de Gémioncourt vers les Quatre-Bras, une colonne sur la route, une autre à la droite de la route ; Jérôme jeta la brigade Soye dans le bois de Bossu et s'avança avec la brigade Bauduin entre la route et le bois, à la rencontre du corps de Brunswick, nouveau renfort arrivé à Wellington avec la brigade de Nassau, du général de Krüse. Sous cette attaque d'ensemble très vivement menée, les alliés plièrent à leur droite et au centre. La brigade Soye s'empara de presque tout le bois de Bossu et en rejeta les défenseurs sur Houtain le Val, sauf un bataillon qui se maintint à l'extrémité nord, près des Quatre-Bras. La division Foy et la brigade Bauduin, qui marchait à la gauche de celle-ci, refoulèrent les bataillons noirs de Brunswick. Une charge de la cavalerie brunswickoise, conduite par le duc en personne, se brisa sur les baïonnettes du 1^{er} léger. Frédéric-Guillaume reçut une balle en plein ventre ; transporté dans une maison des Quatre-Bras, il y mourut le soir. Son père avait été blessé mortellement à Auerstaëdt. Honneur à eux !

A la droite, la colonne de Bachelu avait traversé le petit vallon qui sépare les hauteurs de Gémioncourt de celles que couronne la route de Namur ; elle gravissait cette pente, lorsqu'elle

subit presque à bout portant le feu de la première ligne de Picton, embusquée dans les blés. La colonne s'arrêta, oscilla. Picton, voyant l'hésitation des Français, les fit aussitôt charger à la baïonnette par la brigade Kempt, qui les repoussa sans reprendre haleine jusque près de Gémioncourt. Là cependant, mitraillés par les batteries de Bachelu et fusillés par le 108^e de ligne resté en réserve, les bataillons anglais durent s'arrêter à leur tour et regagner au plus vite leurs premières positions. Dans leur retraite, ils soutinrent les charges des 1^{er} et 6^e chasseurs (division Piré). Les tirailleurs furent sabrés, mais les bataillons, rapidement ployés en carrés, ne se laissèrent point entamer. Le carré du 28^e, menacé sur ses deux faces, semblait prêt à se rompre. Picton ranima ses soldats en criant : « 28^e, rappelez-vous l'Espagne! »

Les 42^e (highlanders) et 44^e, qui formaient la droite de Pack, furent moins heureux. Les lanciers de Piré, galopant à la poursuite des Brunswickois, aperçurent les habits rouges en bataille à l'angle des deux routes; ils piquèrent droit sur eux et les rompirent partiellement. Baïonnettes contre lances, une furieuse mêlée s'engagea; le drapeau du 44^e fut pris et repris. Le colonel de Galbois, avec le 6^e lanciers, perça jusqu'à la route de Namur, où il mit en pièces un bataillon hanovrien.

XII

Pour appuyer ce mouvement, Ney comptait sur les 20 500 hommes du comte d'Erlon; qui ne pouvaient tarder à déboucher de Frasnes. Mais par un enchaînement de fatalités, ou plutôt par la conséquence logique de retards dans les dispositions préparatoires, d'ordres mal compris et mal exécutés et de contre-ordres inopportuns, ce corps d'armée tout entier allait lui manquer comme il avait manqué à Napoléon.

Dans la matinée, d'Erlon avait concentré ses cinq divisions à Jumet (2 kilomètres en arrière de Gosselies) où il était depuis la soirée de la veille avec la division Durutte. Le corps de Reille, sur lequel il devait serrer, ne bougeant pas de Gosselies, il attendit des instructions. Un peu avant 11 heures, il reçut l'avis de Reille de se préparer à suivre le mouvement du 2^e corps; Reille l'informait d'ailleurs que lui-même resterait dans sa position jusqu'à nouvel ordre. D'Erlon ne pouvait qu'en faire autant. Vers

midi un quart, l'ordre de Ney de se porter à Frasnes lui fut transmis soit directement, soit par l'intermédiaire de Reille; mais, pour se mettre en marche, il dut attendre l'écoulement de tout le 2^e corps qui précédait le sien. La division Jérôme n'ayant guère quitté ses bivouacs, au sud du bois de Lombuc, avant 1 heure, la tête de colonne du 1^{er} corps ne put arriver à Gosselies qu'entre 1 heure et demie et 2 heures. Là, d'Erlon arrêta ses troupes jusqu'au retour d'une forte reconnaissance qu'il avait envoyée de Jumet sur Chapelle-Herlaymont où la présence d'un corps anglo-belge, menaçant sa droite, lui était faussement signalée par des paysans. On ne se remit en marche que vers 3 heures.

Entre 4 heures et 4 heures un quart, la moitié de la colonne avait dépassé la Voie Romaine, quand d'Erlon fut rejoint par un officier de l'état-major impérial. Cet officier était parti de Fleurus un quart d'heure après le colonel Forbin-Janson, mais, en prenant la traverse de Mellet, il avait gagné près d'une heure sur celui-ci. Il portait un ordre de l'Empereur, prescrivant au comte d'Erlon de diriger le 1^{er} corps sur les hauteurs de Saint-Amand pour fondre sur Ligny.

Ardent à seconder les vues de l'Empereur, d'Erlon fit aussitôt tête de colonne à droite. Malheureusement il avait mal lu cet ordre, griffonné au crayon et que l'officier, pressé de rejoindre le maréchal Ney, avait sans doute laissé peu de temps entre ses mains. L'ordre portait : *sur la hauteur de Saint-Amand*; d'Erlon avait lu ou compris : *à la hauteur de Saint-Amand*. En conséquence, au lieu de prendre la direction Brye-Ligny pour attaquer les Prussiens à revers, il prit la direction Saint-Amand-Ligny de façon à prolonger la gauche de l'Empereur. Le mouvement allait précisément à l'encontre des instructions de Napoléon. Aussi peut-on s'expliquer que l'Empereur, informé qu'une colonne s'avancait, menaçant son flanc gauche, n'ait pas pensé à d'Erlon, qu'il n'attendait nullement sur ce point, et ait pris cette colonne, comme Vandamme l'avait fait lui-même, pour un corps anglais ou prussien.

Pendant que d'Erlon cheminait avec ses troupes sur la Voie Romaine, l'officier de l'état-major impérial continuait sa route dans la direction des Quatre-Bras. Vers 5 heures, il joignit aux environs de Gémioncourt le prince de la Moskowa. Ney s'emporta et sa colère s'accrut encore quand, peu d'instans après, arriva le colonel Forbin-Janson, porteur de la dépêche de Sout, de

3 heures un quart. Non seulement Ney, voyant grossir les masses ennemies (la tête de colonne de la division Alten débouchait des Quatre-Bras), sentait de plus en plus la nécessité de leur opposer toutes ses forces, mais, au moment même où la lettre de l'Empereur lui suggérait la belle manœuvre par laquelle l'armée prussienne pouvait être exterminée, il voyait s'évanouir l'espérance de l'opérer. Ney se trouvait sous le feu d'une batterie; les projectiles battaient la terre et ricochaient autour de lui. On l'entendit s'écrier : « Ah! ces boulets anglais, je voudrais qu'ils m'entrasent tous dans le ventre! »

Le général Delcambre, chef d'état-major du 1^{er} corps, survint à cet instant. Pris de scrupules, d'Erlon l'avait dépêché à Ney pour l'informer directement de sa marche vers l'autre champ de bataille. Ney ne réfléchit pas ou du moins ne s'arrêta pas à la réflexion que le 1^{er} corps ne pouvait plus arriver en temps utile à Frasnes, et que l'y rappeler eût été traverser les plans de Napoléon et contrevenir de la façon la plus grave à sa volonté. Sous l'empire de la colère, il renvoya incontinent Delcambre avec l'ordre impératif pour d'Erlon de ramener les troupes à l'aile gauche.

XI

Et cependant ces mots de la lettre de Napoléon : « Le sort de la France est dans vos mains » troublaient et fascinaient l'esprit du maréchal. Ce mouvement qu'il prescrivait à d'Erlon d'interrompre, il n'abandonnait pas tout à fait l'idée de l'exécuter lui-même. Peut-être, par un effort désespéré, pourrait-il encore, malgré la disproportion des forces, rejeter les Anglais au delà des Quatre-Bras et, une fois maître de ce point, opérer contre l'armée prussienne avec l'aide de d'Erlon, revenu sur ses pas, la manœuvre décisive qu'attendait l'Empereur? Toutes les troupes avaient été engagées, sauf les cuirassiers de Kellermann et la cavalerie de la garde. Il fit appeler Kellermann :

— Mon cher général, lui dit-il d'une voix précipitée, il s'agit du salut de la France! Il faut un effort extraordinaire. Prenez votre cavalerie, jetez-vous au milieu des Anglais. Écrasez-les, passez-leur sur le ventre!

L'intrépide Kellermann n'avait jamais discuté un ordre de charger. Il crut cependant devoir représenter à Ney qu'on pouvait évaluer les Anglo-Hollandais à plus de 25 000 hommes, et

qu'il n'avait avec lui qu'une seule brigade de cuirassiers, ses trois autres brigades étant restées en arrière d'après les ordres mêmes du maréchal.

— Qu'importe! s'écria Ney. Chargez avec ce que vous avez. Passez-leur sur le ventre. Je vous fais suivre par toute la cavalerie ici présente... Partez!... Mais partez donc!

Kellermann n'avait plus qu'à obéir. Il rejoignit la brigade Guiton (8^e et 11^e cuirassiers), la forma en colonne par escadron, chaque escadron à distance double de son front, et l'amena au grand trot jusqu'au sommet du rideau qui s'élève entre Génioncourt et les Quatre-Bras. Là, il commanda : Au galop! « Je me hâtai, dit-il dans son rapport à Ney, afin de ne pas donner à mes hommes le temps de se reconnaître et d'envisager toute l'étendue du danger. »

Les trompettes sonnent la charge. Sous les boulets et la mitraille, les côtes-de-fer dévalent, le premier rang, la pointe de l'épée tendue en avant pour pointer, le second rang, l'épée croisée au-dessus de la tête pour sabrer. A chaque foulée, l'allure s'accélère. La terre tremble au galop des chevaux. Kellermann, l'épée au clair, charge à vingt pas en avant de l'escadron de tête.

Dans le vallon, les quatre bataillons de la brigade fraîche de Colin Halkett sont rangés en bataille ou formés en carrés. Immobiles, résolus, effrayans de calme, les Anglais attendent, réservant leur feu. Le 69^e régiment, posté en première ligne, entre le bois de Bossu et la route, tire à trente pas seulement. Les cuirassiers passent à travers les balles et la fumée, comme l'éclair dans la nuée. Ils abordent le 69^e, l'enfoncent et l'écrasent et prennent son drapeau. Ils chargent ensuite le carré du 30^e, culbutent le 33^e. Puis, sans laisser souffler leurs chevaux, ils gravissent la contre-pente, sabrent en passant les canonniers d'une batterie, rompent un carré de Brunswick et pénétrèrent jusqu'aux Quatre-Bras.

La première et la seconde ligne de l'ennemi sont percées, une brèche sanglante est ouverte dans son centre. Malheureusement les cuirassiers ne sont pas soutenus. Brusqué par Ney qui a semblé douter de sa résolution, Kellermann a fourni sa charge trop tôt; l'esprit toujours troublé par sa colère contre d'Erlon, le maréchal a mal coordonné cette suprême attaque, tardé à envoyer des ordres, oublié la cavalerie de la garde en réserve près de Frasnes. Les colonnes d'infanterie, les lanciers et les chasseurs de Piré commencent seulement à s'ébranler, tandis que les deux

régimens de cuirassiers, réduits à 500 hommes, désunis par l'impétuosité même de la charge, et leurs chevaux hors d'haleine, se trouvent seuls au milieu de l'armée de Wellington. Ils sont au sommet d'un triangle de feux, fusillés du bois de Bossu par les Hollandais, des remblais de la route de Namur par les Anglo-Hanovriens de Picton, des maisons des Quatre-Bras par les tirailleurs de Brunswick et mitraillés de la route de Bruxelles par les batteries du major Kulmann. Le comte de Valmy culbute sous son cheval tué. C'est le signal de la débandade. En vain il se relève et veut reformer ses escadrons, les cuirassiers n'écoutent plus ses commandemens. Ils tournent bride, enfoncent leurs éperons dans le ventre des chevaux, et, par petits groupes, en désordre, mais toujours la pointe menaçante, ils retraversent sous une grêle de balles les deux lignes ennemies, rapportant comme trophée le drapeau du 69^e anglais.

Ces cavaliers affolés et lancés à une allure vertigineuse bousculent et entraînent dans leur fuite plusieurs bataillons de la division Foy et de la brigade Baudouin. Bachelu, qui s'avance de Piraumont, voit de loin la déroute et arrête aussi son mouvement. Seule la cavalerie de Piré continue à pousser à l'ennemi. En un temps de galop, elle est sur les bataillons de Kempt. Les carrés anglais lui opposent leurs baïonnettes et leurs feux flancans. C'est sans effet que lanciers et chasseurs multiplient les charges. Ils finissent par se replier.

A ce moment, le colonel Baudus, envoyé par l'Empereur, rejoignit le maréchal Ney « qui se tenait au point le plus exposé. » Baudus lui transmet les paroles de Napoléon : « Il faut absolument que l'ordre donné à d'Erlon soit exécuté, quelle que soit la situation où se trouve le maréchal Ney. Je n'attache pas grande importance à ce qui se passera aujourd'hui de son côté. L'affaire est toute où je suis, car je veux en finir avec l'armée prussienne. Quant au prince de la Moskowa, il doit, s'il ne peut faire mieux, se borner à contenir l'armée anglaise. » Ney, fou de colère, la face pourpre, brandissait son épée comme un fou. Il écouta à peine les paroles de Baudus, et s'écria qu'il venait d'envoyer à d'Erlon l'ordre de regagner Frasnes. Baudus s'efforça en vain de le faire revenir sur cette détermination. Le maréchal lui faussa compagnie pour se jeter au milieu de son infanterie en déroute. Il la rallia promptement et la mena contre la brigade Pack qui s'avavançait offensivement.

De 6 à 7 heures, Wellington a reçu de nouveaux renforts : l'artillerie de Brunswick, les brigades de gardes anglaises Maitland et Byng. Il a maintenant 35 000 hommes, déduction faite de ses pertes. Les Français ne sont plus que 19 000. A son tour d'attaquer, — d'attaquer à coup sûr, comme il l'aime faire. Maitland et Byng s'engagent dans le bois de Bossu ; Halkett et Pack, soutenus par le corps de Brunswick, marchent à droite et à gauche de la route dans la direction de Gémioncourt ; les Anglais de Kempt et les Hanovriens de Kielmansegge convergent vers Piraumont. Les Français ne cèdent le terrain conquis que pied à pied et sous des attaques réitérées. Il faut plus d'une heure pour refouler Jérôme hors du bois de Bossu. Foy, repoussé de position en position jusqu'à Gémioncourt, tient longtemps encore autour de cette ferme. Bachelu n'abandonne Piraumont qu'après un vif combat. Passé 8 heures, la brigade Maitland ayant débouché de la lisière sud-ouest du bois de Bossu pour reprendre Pierrepont, une des batteries de Foy l'arrête par son feu, puis les infatigables lanciers de Piré la chargent, la mettent en désordre et la poursuivent jusqu'au ruisseau de Gémioncourt où elle échappe en rentrant sous bois. En même temps, les cuirassiers culbutent, au nord-ouest de Pierrepont, le 7^e bataillon belge. Partout les amas de morts et la foule des blessés témoignent de la fureur de la lutte : 4 300 Français et 4 700 Anglo-Néerlandais.

A 9 heures, la bataille perdue ou plutôt terminée sans résultat, car les deux armées reprurent les positions qu'elles occupaient le matin (1), le 1^{er} corps déboucha de Frasnes.

Rejoint vers 6 heures et demie, à une grande portée de canon de Saint-Amand, par le général Delcambre, le comte d'Erlon avait hésité entre les premières instructions de l'Empereur et l'ordre impératif de Ney. Malgré les instances de ses généraux, il s'était enfin déterminé à une contremarche, jugeant que, pour le rappeler malgré la volonté de Napoléon, le maréchal devait être dans un extrême péril. Mais d'Erlon n'avait point réfléchi que, se trouvant à trois kilomètres de Fleurus et à trois lieues des Quatre-Bras, il était à même d'aider très efficacement l'Empereur, tandis qu'il ne pourrait arriver à temps pour secourir Ney. En

(1) A la différence pourtant que l'ennemi s'établit en forces sur les positions où il n'avait le matin que des détachemens, et aussi que les Français conservèrent la ferme de Pierrepont prise à la brigade du prince Bernard de Saxe-Weimar au milieu du combat.

effet, quand il atteignit Frasnes, à la nuit tombante, avec ses troupes, le maréchal n'avait plus besoin d'elles.

C'est ainsi que le 1^{er} corps se porta de l'aile gauche à l'aile droite, et de l'aile droite à l'aile gauche, sans seconder ni l'une ni l'autre. Le général comte d'Erlon commit la double faute de prendre une fausse direction et d'obtempérer à l'ordre de Ney nonobstant les instructions de l'Empereur. Toutefois, il n'est point seul responsable des résultats incomplets de la journée. Si l'Empereur n'avait un instant manqué de présence d'esprit, il aurait pensé que la colonne signalée sur son flanc pouvait bien être le 1^{er} corps, et il aurait éventuellement prescrit à l'aide de camp envoyé pour la reconnaître de la diriger sur Brye. Mais c'est le maréchal Ney qui fut le premier et le principal coupable, car, s'il eût agi le matin comme le lui imposaient et les circonstances et les principes de la guerre, la marche de d'Erlon n'aurait pu s'opérer. Dès 8 ou 9 heures, Ney aurait dû avoir le 2^e corps massé à Frasnes et le 1^{er} corps concentré à Gosselies. Ainsi, à 11 heures, au reçu de l'ordre apporté par Flahaut, il eût attaqué les Quatre-Bras avec Reille et appelé à Frasnes les quatre divisions de d'Erlon. Bien avant 2 heures, il eût enlevé la position aux 7 500 Belges qui l'occupaient seuls encore. A 3 heures, avec ses 43 000 hommes il eût refoulé sans peine sur la route de Bruxelles les 7 000 Anglais de Picton et les 6 000 Brunswickois du duc Frédéric-Guillaume. A 4 heures, il aurait pu détacher plus de la moitié de ses forces sur les derrières de l'armée prussienne pour changer en désastre la défaite de Blücher.

HENRY HOUSSAYE.

CHEZ LES VERRIERS

I

Septembre 1897.

La Verrerie ouvrière a beaucoup fait parler d'elle, et certaines révolutions ont même fait moins de bruit. Il y avait là, d'ailleurs, un essai nouveau, une tentative qui méritait assurément la sympathie, — car toute entreprise de délivrance et d'affranchissement la mérite, — et j'y suis allé, cet été, faire une visite.

La grève de Carmaux, comme grève, n'avait pas été très longue. Commencée, exactement, le 29 juillet 1895, elle finissait exactement le 15 octobre. La durée n'en avait donc pas été exceptionnelle, mais ses suites et son premier motif en avaient fait l'importance... Un nommé Baudot, verrier à Sainte-Clotilde, chez M. Rességuier, prenait un jour un congé sans permission, et M. Rességuier le renvoyait. Le Syndicat réclamait la réintégration de son syndiqué, mais M. Rességuier refusait. « Ou la reprise de Baudot, ou la grève! » répondait encore le Syndicat. M. Rességuier refusait de nouveau. Les verriers, alors, s'ameutaient, couvraient les murs de placards indignés : *Rességuier l'affameur... Infamie patronale... Ou Baudot, ou la grève!...* M. Rességuier, pour toute réponse, sommait les grévistes de se remettre au travail, leur fixait un délai, éteignait les fours ce délai passé, et ripostait ainsi, à la grève ouvrière, par la grève directoriale... Trois mois plus tard, la population verrière de Carmaux se trouvait coupée en deux. Une partie, celle qui s'était soumise, rentrait chez M. Rességuier, et l'autre, très surexcitée, se préparait à fonder une usine adverse, l'usine « sans patron », en concurrence avec l'usine « patronale ». La « Verrerie aux verriers », la future « Verrerie ouvrière » commençait ainsi à poindre,

et la Verrerie Sainte-Clotilde, de son côté, reconstituait ses équipes, rallumait ses fours, et remarquait.

Dès le premier jour, la lutte entre M. Ressayguier et ses ouvriers se distinguait donc nettement des querelles ordinaires entre ouvriers et patrons, et les ouvriers, comme le patron, non seulement en conviennent, mais insistent même sur le caractère de leur différend. Ils ne bataillent pas pour des questions de salaires, le patron pour payer moins, et les ouvriers pour gagner davantage ; ils ne se font pas un procès vulgaire, pour de simples intérêts courans, mais combattent pour des principes. Les ouvriers déniaient à M. Ressayguier son droit de patron, et M. Ressayguier, conduit sur ce terrain par ses adversaires, entend y rester. Tandis qu'ils prétendent incarner en eux le droit de s'appartenir comme ouvriers, il déclare incarner en lui le droit qu'ont les patrons d'être maîtres chez eux, le vieux droit classique du « charbonnier ».

— Vous, aurait-il dit un jour dans son bureau à l'un de ses verriers, vous êtes un apôtre, je le sais... Vous êtes pour l'abolition du patronat !

Et le verrier, avec cette espèce de gêne que l'employé, longtemps encore, ressentira vis-à-vis du « maître » :

— Oui, monsieur Ressayguier, oui, mais pas contre vous...

Et toute la guerre des deux verreries devait en effet pivoter là-dessus : la verrerie avec un patron, et la verrerie sans patron.

— Nous voulons, déclaraient les verriers, que l'ouvrier s'appartienne comme ouvrier, qu'il travaille pour lui, chez lui, à son propre bénéfice, qu'il soit libre, et que les renvois comme celui de Baudot ne soient plus possibles.

— Et moi, répondait M. Ressayguier, j'entends m'appartenir comme patron, et pouvoir, par conséquent, me priver de Baudot...

Voilà bien le point de départ des hostilités, et les prétentions dans les deux camps, ce qu'on entendait garder dans l'un, et ce qu'on entendait prendre dans l'autre. La « Verrerie ouvrière », maintenant, a-t-elle réalisé la « verrerie sans patron », et comment l'a-t-elle réalisée ? Est-elle bien la verrerie où le verrier « s'appartient », où il est « libre », où il produit « pour lui », « chez lui », sur « son sol », dans « ses murs », à « son bénéfice », dans « sa verrerie », et où il produit utilement, avec succès, ou l'espérance du succès... ?

C'est ce qu'il était curieux de voir, et où nous allons tâcher

de voir juste, en témoin désintéressé, quoiqu'en spectateur que le spectacle intéresse, et qu'il pourra même émouvoir.

II

Le tableau d'un four en travail a sa beauté, et réalise au plus haut degré l'espèce de poésie vulcanique et noire de la vie industrielle. Sous la toiture éclairée de vitrages, et tout encrassée de fumée, d'une grande bâtisse pleine de tapage et ouverte à tous les vents, se dressent des exhaussemens de brique, d'où sortent des mugissemens. Il en transpire une chaleur torride, et des équipes d'hommes et d'enfans y courent et s'y agitent à moitié nus, comme sur des scènes de théâtre. Chacun de ces exhaussemens est un four, se chauffe à dix-huit cents degrés, contient un bouillonnement de cinquante mille kilos de verre en fusion, et occupe, sur sa plate-forme, selon le nombre de ses places, de neuf à vingt-neuf ouvriers. Ce sont là les *souffleurs*, les *grands garçons* et les *gamins*. Ailleurs, travaillent les *porteurs*, *fondeurs*, *décrasseurs* et *gaziens*, également employés aux fours, mais dans les dessous, et qui ne rentrent pas dans la classe des verriers proprement dits. Le *gamin* a de quatorze à dix-huit ans, et *cueille le verre*. A la porte même du four, il tire, de la lave en flamme, une grosse bulle de feu liquide au bout d'une canne en fer creux, et la passe au *grand garçon*. Le *grand garçon* prend la canne, y fait tourner la bulle de feu, procède ainsi à une première préparation qu'on appelle une *paraison*, et passe, à son tour, canne et verre au *souffleur*, qui y souffle à pleins poumons. Il enfle la bulle ardente, joue avec elle, au bout du chalumeau de fer, comme avec une bulle de savon au bout d'une paille, l'arrondit, l'allonge en poire, la plonge enfin dans un moule, et donne un dernier coup de souffle. C'est fini, la bouteille est faite, et on la jette alors au petit *porteur* qui l'emporte, au bout de la canne, dans l'étuve où elle refroidit. Ainsi se *cueille*, se *pare* et se *souffle* le verre. Installés dans les sous-sols, les *gaziens*, pendant ce temps-là, fabriquent, dosent et dirigent les gaz dont la combinaison porte le four à la puissance de chaleur voulue. A l'étage au-dessus, en même temps, les *fondeurs* mélangent les matières de la pâte, et les jettent, par pelletées, dans les chambres de fusion, pleines de brasiers immenses et fluides, qui frissonnent et se métamorphosent, se soulèvent, s'abaissent et se vallonnent dans les fournaies, sous leurs voûtes

incandescentes, en éblouissans paysages. Enfin, outre tous ces gaziers, fondeurs, verriers, la verrerie comprend encore tout un monde d'ouvriers et d'ouvrières auxiliaires, toute une suite de chantiers et d'ateliers : menuisiers, ajusteurs, maçons, forgerons, ouvriers d'art, qui réparent, entretiennent ou perfectionnent l'outillage ; vannières, marqueuses, jaugeuses, emballeuses, qui tressent les paniers pour les bombonnes, marquent les bouteilles, jaugeant les contenances de mesure réglementaire, et emballent les envois dans les wagons.

Tous ces différens services fonctionnent à Carmaux, à la Verrière Sainte-Clotilde, dont l'aspect, entre les deux petits pavillons enfumés qui encadrent sa grille, est plutôt d'abord celui d'un atelier de serrurerie ou d'un magasin de marchand de fer. Mais la multitude ouvrière, le bruit, la vie, l'étendue, l'activité des chantiers, vous annoncent tout de suite une grande usine. Cinq fours, actuellement, sont en feu, trois en marche complète, et la fabrique produit une moyenne de trente mille bouteilles par jour. Les forges flambe, les marteaux-pilons tonnent, les femmes travaillent dans les vanneries, aux appareils de gravage, remplissent et renversent les litres dans les machines à jauger, et les fours, avec leur tapage, leur atmosphère foudroyante, la pantomime à cent têtes, au double de bras et de mains, qui s'y démène, complètent le tumulte et la mêlée. Gamins, grands garçons, souffleurs se secouent comme dans une bataille, pendant que les fournaies s'ouvrent et se referment, que les petits porteurs emportent les bouteilles, et que les goulots, cassés au bout des cannes, font entendre, dans le bruit du feu, la grêle de leur cliquetis sec. Noirs, brûlés, ravinés de sueur, tout nus dans leurs longues chemises, les verriers se passent les cannes, se les jettent, soufflent en gonflant leurs joues, ruisselans, trépidans, soutenus par leur fièvre, et avalant, dans un jour, pour ne pas tomber calcinés, jusqu'à dix et douze litres d'eau.

III

L'espèce de hiérarchie verrière que nous voyons là à l'œuvre, le Gamin, le Grand Garçon, le Souffleur, est seule, en réalité, à constituer la véritable corporation des verriers, celle qu'on pourrait appeler la corporation artiste. C'est d'elle seule, également, ou surtout d'elle, que viennent les révoltes et les grèves. Le ver-

rier est un nomade, et s'embauche, la plupart du temps, loin de son pays. Il ricoche indifféremment, avec ses meubles et sa famille, du Nord au Midi, de l'Est à l'Ouest, de France à l'étranger, et va de l'Allier dans le Tarn ou du Tarn dans la Somme, comme un ouvrier serrurier de la rue du Bac passe chez un patron de la rue Bonaparte ou de la rue de Seine. Les chefs de la grève, à Carmaux, venaient presque tous de Montluçon ; et beaucoup des verriers d'Albi, en ce moment même, émigrent tous les jours vers d'autres départemens, sans que ces émigrations changent rien, en réalité, à leurs habitudes professionnelles. Les verriers sont donc des errans, des « sans-pays » ; et il en résulte, entre eux tous, d'un pays à l'autre, une franc-maçonnerie très serrée, comme aussi une grande facilité de mise en quarantaine et de persécution. Ils se connaissent tous, ne se perdent jamais de vue, savent toujours où se trouver, pour se soutenir ou pour se nuire, et vous voyez fréquemment, comme conséquence de cette constitution en tribu, des familles entières de verriers. Le père est *souffleur*, l'aîné *grand garçon*, le cadet *gamin*, et tous, quelquefois, travaillent ensemble. Un *grand garçon*, en moyenne, gagne les deux tiers de ce que gagne un souffleur, un gamin la moitié, et tous travaillent huit heures, en deux reprises de quatre heures chacune, séparées par un repos d'une demi-heure, pendant lequel ils mangent, et qu'ils appellent la *braise*. Les équipes changent toutes les huit heures, et les fours marchent jour et nuit.

Le métier de verrier, en somme, est terriblement meurtrier, et ces bouteilles que nous voyons sur nos tables, où vieillit notre vin, d'où nous le versons dans nos verres, représentent des milliers d'existences d'hommes et d'enfans, dévorées et consumées dans de véritables enfers. Il serait dès lors trop cruel que le verrier n'eût pas au moins une compensation relative dans un salaire un peu fort ; et un certain bien-être, une sorte d'aisance ou de semblant d'aisance, font en effet partie de sa physionomie. Il peut gagner de grosses journées, et sa femme, ordinairement, n'a pas besoin de travailler, et ne travaille pas. On dit de la « verrière » qu'elle « ne fait rien ». Elle tient sa maison, soigne son mari, ses enfans, mais n'exerce elle-même aucun métier, et ne rapporte rien au ménage. J'ai entrevu, à Carmaux, des intérieurs de verriers, et quelques-uns ne respirent pas seulement la propreté, mais l'honorabilité. La petite salle est très modeste,

mais rangée par une ménagère qui a des loisirs. Le tapis de la table ne vise pas au luxe, mais la table n'en a pas moins son tapis, et le buffet, dans son coin, montre de la vaisselle. L'homme a la figure boucanée, comme fumée dans l'âtre, les yeux roussis, les mains brûlées, mais la « bourgeoise » les a moins noires, et vous sentez, décidément, dans l'ordre qui règne chez elle, une tendance à la « bourgeoisie ». On racontait, pendant la grève, que la femme de l'un des meneurs voulait ouvrir un salon où l'on serait venu prendre le thé. C'était une plaisanterie, mais indiquant bien le nomade à part que peut être le verrier, et le sort, en somme supportable, que peut lui faire son métier, quand il y est habile et actif.

IV

M. Rességuier est peut-être le « patron » de France qui a été le plus menacé de mort dans ces vingt ans. La simple nomenclature des malédictions et des outrages publiés contre lui pendant un mois formerait un effrayant dictionnaire. Était-il donc un directeur inhumain, un patron « tondant » l'ouvrier? Il rappellerait plutôt, à le voir et à l'entendre, certains républicains de 1848. Philanthrope à leur façon, ayant comme eux la coquetterie de sa philanthropie, il aurait pu être, sous une monarchie, un de ces patrons démocrates que leurs ouvriers envoient à la Chambre en reconnaissance de leurs gros salaires, et qui mettent le comble à leur popularité en siégeant parmi les ennemis de la dynastie. Les salaires de M. Rességuier n'étaient sans doute que des « salaires », mais les plus élevés de toutes les verreries de France, et M. Jaurès, son ennemi, l'a reconnu lui-même dans ses discours. Il entoure le fait de commentaires malveillants, le déprécie et le diminue, mais le reconnaît. En outre, à ce qu'on affirme, M. Rességuier donnait une indemnité de vingt francs aux ouvriers appelés comme réservistes au régiment, envoyait gratuitement le médecin aux malades, et n'aurait rien changé, encore aujourd'hui, à ces traditions. Il était même allé jusqu'à encourager de sa considération et de sa bourse le syndicat des verriers, lui avait donné mille francs, lui demandait des conseils, le consultait sur la valeur professionnelle de ses membres, et le traitait presque en associé. Il allait peut-être ainsi un peu trop loin, et peut-être dans une intention politique, mais le verrier

de Carmaux, en fait, et d'après tout cela, était plutôt heureux pour un verrier. Certaines familles arrivaient à gagner quatre et cinq cents francs par mois. Des verriers s'enrichissaient, faisaient de grosses économies. L'un d'eux, m'a-t-on raconté, possède une maison de cinquante mille francs, y tient un café, et fait là, comme cafetier, d'excellentes affaires. A qui remontait un peu toute cette prospérité? A M. Rességuier. Il y contribuait, et y avait contribué. Comment donc M. Rességuier, démocrate, philanthrope, et subventionneur de syndicats, avait-il rompu tout à coup, à propos de l'incident Baudot, avec ces mêmes syndicats? On a déjà vu pourquoi, et comment la lutte s'était engagée. M. Rességuier, malgré tout, voulait demeurer le maître, et les verriers, malgré tout aussi, entendaient s'émanciper. Peut-être maître et verriers, d'ailleurs, avaient-ils fraternisé de trop près pour que leur fraternité durât. Il faut, quelquefois, n'être pas trop frères. Dans tous les cas, et quoi qu'il en ait été, il est bon de lire ici avec attention certains documens curieux. Si heureux qu'ils fussent comme verriers, les verriers de Carmaux n'en avaient pas moins fondé un Syndicat, le Syndicat s'était affilié à la Fédération, et Fédération et Syndicat ne s'en tenaient pas, dans leurs plans, au vague eldorado populaire, rêvé par les philanthropes de 1848.

V

Lisons donc un certain *Règlement établi pour les apprentis verriers*, le 17 mars 1892, par l'ancienne *Chambre syndicale des verriers de Carmaux*.

Le voici dans son entier, avec toutes ses originalités d'expression, mais aussi, il faut bien le dire, avec toute l'extraordinaire tyrannie de ses prescriptions, si extraordinaire même qu'elle en est d'abord énigmatique.

ARTICLE PREMIER. — Nul ne pourra *travailler de Gamin* avant l'âge de quatorze ans. Il pourra, six mois avant cet âge, *cueillir* du verre, mais pour s'exercer seulement. IL DEVRA PAYER AU SYNDICAT, EN PRENANT PLACE DE GAMIN, LA SOMME DE DIX FRANCS.

ART. 2. — Au bout d'une année de travail de *Gamin*, il aura le droit de faire une *paraison* à chaque *braise*. IL PAIERA POUR AVOIR CE DROIT CINQ FRANCS.

ART. 3. — Après avoir fait des *paraisons* pendant six mois, aux *braises*, il aura le droit d'en faire en travaillant. IL PAIERA POUR AVOIR CE DROIT CINQ FRANCS.

ART. 4. — En prenant place de *Grand Garçon*, IL PAIERA DIX FRANCS.

ART. 5. — Au bout d'une année de travail de *Grand Garçon*, il aura le droit de faire une bouteille à chaque *braise*. IL PAIERA POUR AVOIR CE DROIT CINQ FRANCS.

ART. 6. — Après avoir fait des bouteilles pendant six mois, aux *braises*, il aura le droit d'en faire en travaillant. IL PAIERA POUR AVOIR CE DROIT DIX FRANCS.

ART. 7. — En prenant place de *Souffleur*, IL PAIERA VINGT FRANCS.

ART. 8. — Les *arrangeurs* de bouteilles PAIERONT POUR APPRENDRE DIX FRANCS. Pour prendre place, ILS PAIERONT VINGT FRANCS.

ART. 9. — L'argent perçu sera versé A LA CAISSE DU SYNDICAT.

ART. 10. — Tous les membres du Syndicat ayant connaissance du règlement sur les apprentis, celui qui le violerait serait, pour la première fois, RETARDÉ DE SIX MOIS DANS SON APPRENTISSAGE. A la deuxième fois, IL SERAIT RETARDÉ D'UN AN. A la troisième fois, IL PERDRAIT TOTALEMENT SES DROITS.

ART. 11. — Dans l'intérêt de la corporation, tous les membres du Syndicat s'engagent A NE PAS FAIRE DES APPRENTIS NON SYNDIQUÉS. Ils s'engagent, en outre, à faire respecter le présent règlement dans toute sa teneur.

Le règlement sera mis en vigueur à partir de ce jour.

Vu et approuvé par l'Assemblée générale le 17 janvier 1892.

On a vu le sens des expressions « cueillir du verre » et « faire une paraison » ; on sait aussi ce qu'est une « braise », et nous pouvons apprécier les prescriptions syndicales. L'interdiction d'être *gamin* avant quatorze ans peut se prendre pour une mesure d'hygiène et d'humanité. Mais pourquoi, ensuite, ligotter ainsi l'apprenti ? Un enfant veut être verrier. Avant même d'avoir touché une canne, avant d'avoir gagné un sou, quand on n'a peut-être pas de pain chez lui, il doit passer d'abord à la caisse du Syndicat, et payer dix francs. Puis, pendant dix-huit mois, même s'il a commencé après quatorze ans, il doit s'arrêter dans son apprentissage. On lui défend, à lui apprenti verrier, d'apprendre son métier de verrier. Et de même pour le « grand garçon » ! Le syndicat l'empêche, pendant un an d'abord, ensuite pendant six mois, d'avancer dans son état. Et si le gamin, par hasard, a le malheur de s'essayer à une « paraison » avant un an, c'est-à-dire de faire tourner le feu au bout de la canne ? Six mois de retard ! Et s'il fait encore, un autre jour, tourner la canne une fois de trop ? Un an ! Qu'il s'oublie une troisième fois, et il ne pourra plus être verrier nulle part, puisque tous les verriers sont syndiqués, tenus de ne faire que des apprentis syndiqués, et de ne tolérer que des syndiqués. Trois tours de canne ou trois bouteilles de trop, et il faut changer de profession ou mourir de faim ! Il

semble que ce soit excessif. Et pourquoi, d'autre part, frapper l'apprenti d'impositions aussi répétées et aussi fortes? Payer cinq francs... payer dix francs... payer vingt francs... Ce mot de « payer » revient dans le règlement comme celui de « mort » dans le code pénal militaire.

Le Syndicat, en réalité, dans cette espèce de carbonarisme professionnel, semble viser, non plus le « patron », mais le « verrier » lui-même, et il y a vraiment là quelque chose de singulier. Pourquoi tant de lisières, d'obstacles à l'apprentissage? Pourquoi le verrier est-il si dur au verrier?... Feuilletons, en attendant que ce mystère s'explique, l'acte de la Fédération, et voyons comment elle fonctionne. « Il est formé, y est-il déclaré, entre toutes les chambres syndicales adhérentes aux présens statuts, une Fédération qui prend le nom de : *Fédération nationale des chambres syndicales des ouvriers verriers et tailleurs sur verres et cristaux de France...* La durée de cette Fédération est *illimitée* et nul ne pourra en demander la dissolution; elle aura le droit de recruter des membres sur toute l'étendue du territoire français... » Et quel est le but précis de toute cette organisation? « Le devoir des chambres syndicales fédérées sera de *faire aboutir à la victoire, PAR TOUS LES MOYENS A LEUR DISPOSITION, LEURS COLLÈGUES EN LUTTE CONTRE LE PATRONAT : pécuniairement, principalement, et moralement, pour tous les mouvemens agressifs ou imprévus de la part des patrons.* » La Fédération des chambres syndicales, et les chambres syndicales elles-mêmes, ne sont donc pas, et ne veulent pas rester de simples sociétés professionnelles, mais des associations politiques, des associations de combat, visant à la « victoire sur le patronat », à son abolition « par tous les moyens » ; et le moyen le plus employé est la grève. « Lorsqu'une chambre syndicale sera en grève, dit encore l'acte, elle devra, *dès le premier jour qui suivra, au plus tard*, en avvertir la Fédération, ainsi que toutes les chambres syndicales fédérées... En cas de grève, la caisse de résistance n'enverra ou ne donnera de secours que le quinzième jour de la grève. Toutefois, dans les cas de force majeure, que la Fédération appréciera, des secours provisoires seront immédiatement mis à la disposition des chambres syndicales pour venir en aide aux grévistes... En cas d'épuisement de la caisse de résistance, les chambres syndicales fédérées devront faire appel à leurs sociétaires, afin de subvenir et parer aux besoins de leurs frères en grève, soit en doublant ou triplant les

cotisations mensuelles et décrétées par le Congrès. Toute chambre syndicale fédérée *manquant à son devoir* sera considérée comme *traître à la cause*, et radiée d'office de la Fédération... *Les démissions et les exclusions des chambres syndicales ne peuvent mettre fin à la Fédération, laquelle continue de plein droit entre les chambres syndicales restantes.* »

N'est-ce pas tout à fait le langage, l'organisation et la violence de la guerre? On ne la fait pas sans argent! et les impositions, dès lors, vont encore sévir, ne pourront même pas ne pas sévir. On est en guerre, et la guerre le veut. Aussi, cotisations syndicales, cotisations fédérales, le verrier est mangé, rongé, dévoré de cotisations, comme certains peuples malheureux sont dévorés d'impôts. On paraît d'abord lui demander peu, cinquante centimes par mois comme syndiqué, et cinquante centimes comme fédéré. Mais les cotisations peuvent toujours être « augmentées ou diminuées », et le bilan des augmentations finit par devenir effrayant, car il s'agit de soutenir toutes les grèves, de toutes les corporations, dans tous les départemens. On vise à la grève universelle, et le verrier, par conséquent, est forcément mis à contribution de tous les côtés, au nom des chapeliers, des mineurs, des mégissiers, des métallurgistes, des porcelainiers. En 1891, grève à Cognac, pendant dix mois, et taxe fédérale extraordinaire de 10 pour 100 sur tous les salaires, pendant dix mois; en 1892, grève à Carmaux, pendant quatre-vingt-deux jours, et nouvelle taxe fédérale de 5 pour 100 sur tous les salaires, pendant quatre-vingt-deux jours; en 1892 et 1893, grève à Saint-Juéry, pendant trois mois, et troisième taxe extraordinaire de 5 pour 100, pendant trois mois; en 1893, grève à Graulhet, pendant deux mois, et quatrième taxe extraordinaire de 3 pour 100, pendant deux mois. Et, à Rive-de-Gier, même année, autre grève pendant deux mois, et cinquième taxe extraordinaire de 5 pour 100, pendant deux mois. Et, de 1893 à 1894, toujours à Rive-de-Gier, nouvelle grève de seize mois, et sixième taxe fédérale extraordinaire de 8 pour 100, pendant seize mois...

— Mais enfin, demandais-je à un verrier, que veulent donc, en réalité, les syndicats? On comprend qu'ils s'entendent pour la défense des ouvriers, et se liguent pour faire la guerre aux patrons... Mais comment peut-on en venir à écraser ainsi les gens dans leur intérêt; et que signifient aussi ces prescriptions du

Règlement des apprentis verriers, dont le but a l'air d'être l'anéantissement même de la profession ?

— Eh bien ! me répondait alors le verrier, c'est justement cela !... *On veut se trouver le moins de verriers possible, afin de tenir ainsi plus facilement les patrons.*

— Mais c'est la ruine générale, la fin de l'industrie verrière, celle du métier de verrier, et du verrier même par conséquent !

Et le verrier me répondait encore :

— Parfaitement !... Mais c'est ce qu'on cherche... La fin, la ruine, la fermeture de tout... la grande grève... Ce serait évidemment la ruine et la mort de l'ouvrier, mais ce serait aussi celles des maîtres...

VI

L'élément « patronal » tel que le représentait M. Ressayeur, et l'élément « syndical » tel que le représentait la Fédération ne pouvaient pas, on se l'explique maintenant sans difficulté, se convenir longtemps l'un à l'autre. Un directeur d'usine peut-il en rester directeur, avec un personnel déterminé à détruire son autorité ? Non, pensait M. Ressayeur. Un patron, d'autre part, ses salaires fussent-ils le triple des salaires ordinaires, ne doit-il pas disparaître, uniquement parce qu'il est un patron ? Oui, pensait la Fédération. Faut-il prendre, d'ailleurs, au pied de la lettre, l'explication du verrier sur le *Règlement des apprentis* ? Il faut surtout en retenir l'esprit, mais l'esprit en est certain, et ressort des documens mêmes. Pour la faute la plus légère, la plus machinale, la plus involontaire, expulsion du métier pour l'apprenti. Mais, en même temps, stipulent expressément les statuts syndicaux, le retard des cotisations « n'est pas une cause d'expulsion ou de radiation » pour le syndiqué et le fédéré. Tant que vous n'êtes pas verrier, tout vous empêche de le devenir, mais tout est mis en œuvre, si vous l'êtes, pour vous retenir dans la lutte. Et la lutte, la guerre, la révolte, sont bien la pensée fixe des syndicats. Ils vivent pour elles, et en viennent à les attendre avec une sorte de désespoir, comme lorsqu'on brûle tout pour ne pas se rendre. Ils se considèrent, vis-à-vis du « patron », comme Rostopchine vis-à-vis de Napoléon, et ne songent qu'à détruire, la destruction dût-elle être totale, engloutir le pauvre comme le riche, le maître comme l'employé. Ils sont engagés si à fond dans l'action, qu'ils en poussent

l'idée jusqu'à celle d'une sorte d'anéantissement général, d'incendie de Moscou social et économique. Organiser la guerre, faire des révoltés, tout est là ! Et l'on écrase l'ouvrier lui-même pour les besoins du combat, car son exaspération, presque infailliblement, se tournera encore en révolte. C'est le nihilisme industriel, le suicide préféré à la soumission, et tout accord, toute collaboration quelconque, entre un patron, quel qu'il soit, et des ouvriers imbus de ces idées, sont évidemment impossibles. On peut fort bien comprendre qu'une classe mécontente cherche sa délivrance où elle la sent, mais on voit aussi le genre d'« associé » qu'avait trouvé M. Rességuier, et comment une guerre mémorable devait éclater entre eux. La révolte pour la révolte, et faire des révoltés pour en faire, retenons bien encore une fois cet esprit-là. Il nous donne la clé de bien des choses, et de bien des choses, notamment, que nous verrons à Albi.

VII

La Verrerie ouvrière est donc à l'entrée d'Albi, moitié dans le faubourg, moitié dans la campagne, et sur la rive basse du Tarn, que dominant, de la rive haute, la ville en promontoire et la cathédrale. Entourée d'un terrain vaste, avec ses bâtimens de brique neuve, l'usine, entre le ciel et la plaine, a quelque chose d'aussi largement aéré et libre que la Verrerie Sainte-Clotilde, vue de la rue de Carmaux, apparaît resserrée et noire. Un espace de plusieurs hectares s'étend devant vous. A droite, une grande mare, et comme un morceau d'étang ; à gauche, une longue bâtisse en forme de galerie, couverte d'une série symétrique de toits vitrés ; au fond, à l'extrémité du terrain, le bâtiment des fours, avec une partie de sa toiture encore à l'état de carcasse, et, devant vous, au centre, la haute cheminée de brique, au milieu d'innombrables pyramides de bouteilles rangées partout en plein vent, à perte de vue, comme des régimens massés en colonnes et en carrés sur un champ de concentration. Telle est, à l'arrivée, la physionomie de la Verrerie ouvrière, réduite à ses lignes élémentaires. L'administration comprend un ouvrier-directeur, un comptable et six administrateurs-ouvriers. Le directeur est logé, et touche six francs par jour ; le comptable est traité de la même manière ; mais les administrateurs, en tant qu'administrateurs, ne reçoivent pas d'appointemens. Une fois leurs fonctions administratives remplies,

ils vont reprendre leur place au four, et soufflent, comme les camarades, les bouteilles au bout des cannes. Il y a là, dans ce directeur et ces administrateurs, quelque chose de curieusement simple et primitif, et qui n'est pas sans vous saisir, comme vous saisissez aussi la claire silhouette de l'usine, entre la gaieté de la campagne et le petit mont pittoresque du vieil Albi couronné par sa basilique.

Quelle maison commerciale et industrielle allons-nous trouver, maintenant, dans cette maison ouvrière, et quel refuge contre les duretés du patronat les verriers y trouvent-ils eux-mêmes? Les statuts par lesquels elle est constituée sont déposés chez M^e Frézouls, à Albi. « Il est formé, disent-ils, une société anonyme entre les souscripteurs des actions créées par les présentes, conformément à la loi du 24 juillet 1867, modifiée en 1893. » On pense, au premier abord, que les possesseurs de ces actions sont les ouvriers mêmes de la Verrerie; et l'on croit assez communément, dans le public, à une verrerie coopérative, mais il n'en est rien, et les statuts stipulent expressément, au contraire, que les actionnaires ne sont pas les verriers. Qui sont-ils donc? Ici, les statuts recourent, en la modifiant, à la forme habituelle des sociétés anonymes, et créent un genre d'actions combinées pour être nominatives, tout en ne pouvant être qu'à des groupes. « Les actions, est-il bien précisé, sont *nominatives*. Leur propriété s'établit par une inscription sur les registres de la Société; la transmission s'en opère par une déclaration de transfert et une acceptation, signées l'une et l'autre par le cédant et le cessionnaire. » Et plus loin : « Toute cession d'actions *devra être signifiée à la Société avec le nom du cessionnaire* et le prix de cession. *L'assemblée générale se prononcera sur le transfert de ces actions au prix désigné, soit par la société, à la condition que l'acquisition ait lieu avec les réserves sociales, soit pour le compte d'organisations ouvrières, c'est-à-dire d'une société coopérative, si le cédant est une société coopérative, et d'un syndicat ouvrier, si le cédant est un syndicat ouvrier.* » Enfin, plus loin encore : « Tout *délégué d'une société ou d'un syndicat, qui sera élu administrateur, devra faire transférer à son nom l'action nécessaire, la société ou le syndicat déléguant se réservant un second privilège sur le titre cédé ad hoc.* » En somme, il résulte de ces clauses qu'on ne peut être actionnaire qu'agréé par la société; que le titulaire d'une ou de plusieurs actions n'est jamais que le prête-nom d'une société coopérative ou d'un syndicat ouvrier; et que les seuls action-

naires, c'est-à-dire les seuls propriétaires, sont, non pas les verriers, mais des sociétés et des syndicats qui n'ont même pas besoin d'être des sociétés et des syndicats de verriers. Les ouvriers de la verrerie, conséquemment, n'ont aucune espèce de droit de propriété sur leur usine. Elle est aux boulangers, aux cordonniers, aux chapeliers, aux mégissiers, aux mineurs, aux tanneurs, aux polisseurs, mais n'est pas nécessairement à eux, verriers. N'ont-ils donc aucun droit d'aucune sorte? Ils en ont un, mais illusoire. « La Société, disent les statuts, est administrée par un conseil composé de neuf membres. *Six au moins devront être désignés par les ouvriers travaillant à la verrerie ouvrière.* » La clause est certainement en faveur des verriers, mais annulée, en fait, par celle-ci : « Le conseil nomme tout directeur, gérant, économiste, caissier et autres employés... En un mot, *il nomme et révoque tous les employés quelconques et tous les membres du personnel sans exception.* » En d'autres termes, le conseil prend ou renvoie, garde ou élimine, comme il l'entend, le personnel même dont il est censé dépendre. Il nomme lui-même ses propres électeurs. Les révoqués, il est vrai, peuvent « en appeler à l'Assemblée générale », mais leur appel « n'est pas suspensif » et l'Assemblée générale, d'autre part, étant celle des *actionnaires*, n'est pas celle des ouvriers. Enfin, 40 pour 100 des dividendes distribuables se trouvent affectés au personnel, mais avec cette restriction : « Ils devront être employés en *pensions de retraites ou secours extraordinaires* pour invalidité, chômages, etc. » Or, le conseil engage ou renvoie les ouvriers comme il l'entend, et les caisses de retraites ou de secours ne valent plus, dès lors, comme partout, que pour le personnel conservé par la direction. Le verrier, en résumé, est très mal traité dans ces statuts, et n'y trouve même pas la participation ordinairement attribuée, dans les sociétés analogues, aux participants dans son genre. Non seulement la loi n'est pas employée à son bénéfice, mais on en joue même à son détriment.

VIII

Était-ce bien là, cependant, la société convenue, l'association promise, et les verriers, dès le principe, avaient-ils aussi complètement sacrifié leur cause personnelle à celle d'une cause ouvrière générale?... C'est au commencement de novembre 1895 qu'ap-

paraît pour la première fois, chez les verriers, l'idée de fonder une verrerie sans patron. Le ministère Bourgeois les y encourageait; ils croyaient pouvoir compter sur lui; et nous lisons dans *le Temps*, à la date du 2 novembre: « Il faudra bien, nous dit un gréviste, qu'on nous procure les moyens d'installer une verrerie à nous. Nous avons de l'argent, nous pouvons continuer la lutte. » Et le reporter ajoute: « Dans quelques cafés, je trouve des grévistes qui s'expriment dans les mêmes termes. » Et *la Justice*, journal radical, annonce, en effet, huit jours plus tard: « Les ouvriers verriers et similaires sont décidés de fonder la *Verrerie aux verriers*, qui donnera du travail à tous ceux que M. Rességuier ne reprendra pas. » Et *la Petite République*, également radicale: « Ils décident, selon le conseil qui leur est donné par de nombreuses organisations, de fonder immédiatement une *Verrerie aux verriers*. » Et *la Dépêche*, pour ne citer toujours que les journaux radicaux, c'est-à-dire les journaux favorables aux grévistes: « Les organisations ouvrières, chambres syndicales, sociétés coopératives de consommation et de production et, en général, tous les groupes organisés, sont invités à se faire représenter par des délégués à la réunion qui aura lieu dimanche prochain 17 novembre, à deux heures de l'après-midi, rue de Flandre, 4, Paris, au café Béranger. Ordre du jour: Voies et moyens pour la création d'une USINE COOPÉRATIVE OUVRIÈRE, la *Verrerie aux verriers de Carmaux*. » Et M. Jaurès, le lendemain, dans la même *Dépêche*: Il faut que les militants trouvent un abri et du travail dans une *Verrerie aux verriers*. » Partout, dans toute la presse, il n'est plus ainsi question, pendant huit jours, que d'une *Verrerie aux verriers*, qui sera *la leur*, qui leur appartiendra, où ils seront *leur propre patron*, *leur propre propriétaire*. Les souscriptions abondent, mais pour la *Verrerie aux verriers*. Une dame charitable, M^{me} Dembourg, donne cent mille francs, mais pour la *Verrerie aux verriers*. « L'idéal, déclare *la Justice*, déjà citée, c'est que l'usine tout entière appartienne aux coopérateurs! » Et les verriers, tous les matins, revoient ainsi dans les journaux la même rubrique bien précise: *La Verrerie aux verriers*... C'était donc brusquement, à la dernière heure, que la « *Verrerie aux verriers* » s'était transformée en « *Verrerie ouvrière* ». La métamorphose avait été opérée presque sans bruit, par un certain « comité provisoire » dont les manifestations se trouvaient signées par un

certain « Beausoleil », et ce n'était pas sans stupeur que les malheureux verriers, en arrivant sur *leur* terrain, pour construire *leur* verrerie, avaient lu ce règlement affiché dans les chantiers :

RÈGLEMENT INTERIEUR

Le Conseil d'administration de la Verrerie ouvrière rappelle à tout le personnel *employé* à la construction de l'usine que, pour assurer la réussite de l'Œuvre que le *Proletariat édifie* pour les victimes de *Rességuier*, il est urgent que toutes les bonnes volontés se manifestent dans l'exécution du travail... Il n'hésitera pas un seul instant à intervenir avec toute l'énergie nécessaire pour réprimer tous les abus qui porteraient atteinte et entraveraient le bon fonctionnement de l'Œuvre.

ARTICLE PREMIER. — Tous les ouvriers *sont tenus de prendre leur travail et de ne le quitter qu'aux heures indiquées*; ceux qui ne s'y conformeront pas se verront réduire leur journée d'une heure au moins.

ART. 2. — Tous les ouvriers doivent tenir compte des observations qui leur seront faites par les syndics et les membres du Conseil d'administration, *et exécuter les ordres qui leur seront donnés* par MM. les Conducteurs des travaux. Tout refus ou toute insulte de leur part les rendront passibles, pour la première fois, d'une *mise à pied* variant de un jour à huit jours, et, en cas de récidive, du *renvoi*.

ART. 4. — Tous ceux qui provoqueraient des querelles ou rixes sur le chantier seraient mis à pied de un à huit jours; en cas de récidive, *renvoyés*.

ART. 6. — Tout ouvrier qui, par *indiscipline, mauvaise volonté, ou par toute autre manœuvre*, cherchera à entraver le bon fonctionnement de l'usine sera, une première fois, mis à pied de un à huit jours; en cas de récidive, *renvoyé*.
Par le Conseil d'administration de la Verrerie ouvrière.

L'Administrateur délégué.

Lu et approuvé à l'Assemblée générale du 25 mai 1896.

Adopté à l'unanimité moins trois voix.

Là encore, et d'après le ton seul du règlement, on est bien en guerre, et on sacrifie tout à la guerre. C'est toujours la lutte, le combat, avec la « victoire » pour but. Rien de plus logique! Ici, seulement, la « victoire » implique la réussite d'une industrie, et l'on en revient dès lors forcément à la réglementation patronale, et en l'aggravant même d'une rudesse menaçante, d'un caractère de loi martiale. Obligation d'obéir, d'être là à l'heure, de s'en aller à l'heure, d'exécuter les ordres, ou le renvoi! Indiscipline, mauvaise volonté, mauvais esprit? Le renvoi! Sauf M. Rességuier lui-même, on se retrouve là sous le régime de M. Rességuier. Le patron n'existe plus en personne, mais toutes les servitudes de

l'omnipotence patronale existent toujours, et l'un des administrateurs me l'avouait naïvement, sans chercher même à le cacher ou à l'atténuer.

— Quel avantage, lui demandais-je, représente aux verriers la verrerie ouvrière?

— Quel avantage matériel?

— Oui.

— Aucun.

— Aucun?... Comment, aucun?

— Aucun!

— Mais à qui est donc la verrerie?

— Au prolétariat français.

— Alors, sauf qu'ils ont affaire au prolétariat français, au lieu d'avoir affaire à M. Rességuier, vos verriers sont exactement dans la même situation?

— Exactement dans la même, sauf sur un point.

— Lequel?

— Ils n'avaient, à Carmaux, qu'une caisse de secours et ils ont ici une caisse de retraites.

— Sur les dividendes?

— Oui.

— Vous en faites?

— Pas encore.

— Et, sauf cela, rien n'est changé?

— Rien.

— Ils avaient donc simplement, autrefois, un patron qui avait une figure, et ils ont simplement maintenant un patron qui n'en a plus?

— Parfaitement.

IX

Ainsi, et pratiquement, voilà le premier résultat bien visible de la guerre des deux verreries : le verrier espérait la Verrerie aux verriers, mais ne trouve que la Verrerie ouvrière. Au nom même de la cause pour laquelle il combat, on lui ôte les bénéfices de la bataille, et la poursuite même de la victoire, inévitable but de toute guerre, le conduit, en fait, lui verrier, à une mystification. Mais la victoire, au moins, est-elle assurée par son sacrifice? Hélas! non, et la Verrerie ouvrière, prise comme

œuvre industrielle, comme verrerie normale, a quelque chose de presque déconcertant. Elle couvre un terrain de plusieurs hectares, y bâtit des fours, des ateliers, des bureaux, installe des machines, embauche trois cents ouvriers, et veut faire fonctionner tout cela avec un capital de cinq cent mille francs. Elle exploite une grande usine avec le capital d'une boutique! Je demande à un administrateur s'ils n'ont pas un ingénieur attaché à l'établissement, et l'administrateur me répond que non, tout en reconnaissant la nécessité d'en avoir un. Et pourquoi ne l'ont-ils pas? C'est que l'ingénieur « augmenterait de six mille francs les frais généraux »! Pas d'ingénieur? Bien des fautes, dès lors, deviennent inévitables, et les fours, effectivement, sont construits sur un mauvais sol, où l'eau les envahit à certaines époques. Telle est la conduite technique de l'entreprise, et l'entente commerciale n'en est pas moins étrange. M. Rességuier, en fondant Carmaux, avait étudié le marché, observé les besoins de la clientèle. La région manquait de bouteilles, se fournissait à des verreries éloignées, et payait de gros prix, en raison des transports. M. Rességuier allume alors un premier four, puis un second, puis un troisième, puis d'autres, au fur et à mesure des demandes. Mais la Verrerie ouvrière n'a pas cette prudence. Elle achète son terrain, élève ses bâtimens, met ses fours en marche, et allume une usine de plus, à l'instant même où la situation commerciale se trouve retournée: où non seulement les bouteilles ne manquent plus dans la contrée, mais où il y en a trop; où Carmaux ne vend plus la moitié de ce qu'il vendait primitivement! C'est dans ces conditions, en pleine surabondance, lorsque de vieilles verreries songent à se restreindre, que le prolétariat ouvre la sienne. Là aussi, l'homme de l'art manque, l'homme compétent et éclairé; la prévoyance fait défaut, et le nombre même des verriers embauchés est encore une faute de plus. Il est le double de ce qu'il faudrait, et chacun, en conséquence, ne peut plus gagner que la moitié de sa vie, en jalosant le camarade qui l'empêche de gagner l'autre. Le verrier d'Albi ne travaille que la demi-journée, et cette demi-journée ne lui est même pas payée tout entière. On la lui grève d'une retenue de « vingt pour cent » (1) pour payer les dettes de la maison. La maison n'est pas à lui, mais il doit quand même en payer les dettes! Il ne coopère pas pour le gain, mais coopère

(1) La retenue, à l'heure qu'il est, serait même de 50 pour 100.

pour la perte. Et lui remet-on au moins régulièrement son dû? On le lui paye avec six semaines de retard... La guerre, toujours la guerre, avec ses dures nécessités, ses misères et sa famine!

X

Le malheur de la Verrerie ouvrière, et son malheur évident, est précisément d'être ainsi une verrerie de combat, c'est-à-dire une maison de commerce où l'esprit commercial ne domine pas. Dans quel état d'esprit les grévistes de Carmaux, poussés par les syndicats ouvriers, fondent-ils la Verrerie ouvrière? Est-ce, en réalité, pour fonder une verrerie qui en soit bien une, avec chance de bien fonctionner, de bien produire, et de bien vendre? Pas du tout, et ces considérations, chez eux, sont toutes secondaires. Ils veulent, avant tout, détruire le « patronat », et ne pensent qu'ensuite, subsidiairement, à ouvrir une usine, en y cherchant un moyen de guerre comme un autre. Ils ne mettent pas à exécution un projet pacifique et bien mûri, mais songent surtout à faire acte d'hostilité, à se manifester comme ennemis. Ils agissent en meneurs, non en industriels, et cela où des industriels étaient surtout nécessaires, là où il fallait se trouver beaucoup plus préparé à fabriquer les bouteilles qu'à les casser. De là, le manque de capitaux : on n'a pas le temps de les attendre, et il faut marcher coûte que coûte. De là, l'absence d'ingénieur : on n'a pas de quoi en avoir un, on s'en passera. De là, l'ouverture même d'une verrerie quand les autres verreries sont déjà trop en nombre : on ne fait pas œuvre de commerce, mais de lutte. De là, aussi, l'embauchement de trois cents ouvriers, lorsqu'une centaine suffisait. Encore une inconséquence, mais exigée par la « cause ». L'important n'était pas qu'on mangeât bien, mais que tout le monde mangeât, si peu que chacun eût à manger. C'est exactement le régime des sièges. A la guerre comme à la guerre! De là, enfin, ces statuts draconiens et tyranniques qui frustrent les verriers de tout ce qu'ils comptaient avoir, de leurs droits comme de leurs espérances, et ne leur donnent rien, là où on leur avait tout promis! Il ne s'agit plus de liberté, de dignité, d'émancipation, d'autonomie, mais de guerre et de salut public.

On retrouve quotidiennement, dans les journaux socialistes, un avis qui indique bien encore cet esprit de lutte et de bataille, là où n'eussent pas été inutiles un peu de sens commercial et de

réflexion pacifique. « *Nos amis*, relit-on sans cesse dans ces journaux, *sont priés d'exiger, chez les débitans, des bouteilles à la marque de la Verrerie ouvrière.* » Ainsi, chaque ouvrier, quand il va chez le marchand de vins, doit vérifier, avant de boire, si la bouteille porte la marque albigeoise. Si on l'y voit, on peut boire. Si on ne l'y voit pas, on doit aller boire ailleurs. On ne doit même pas boire du tout, si on ne la rencontre nulle part ! On ne prend plus, de cette façon, une absinthe ou un « demi-setier » sans les prendre pour la « cause ». Autant de buveurs, autant de missionnaires ! Est-ce bien ingénieux ? Il faudrait, pour cela, supposer chez les travailleurs plus de prosélytisme que de soif. Or, la soif, chez beaucoup, n'est-elle pas supérieure, ou tout au moins égale au prosélytisme ? Mais admettons même les ouvriers altérés seulement de propagande, et les débitans n'en resteront pas moins une assez petite clientèle. Un marchand de vins, dans une grande ville, verse d'innombrables verres, mais toujours de la même bouteille, qu'il vide et remplit continuellement. La bouteille, d'autre part, est également d'un usage nul dans les ménages pauvres. Qu'on y tire au tonneau la boisson de la journée, ou qu'on l'achète chez le débitant, on a toujours aussi les mêmes litres, et le seul et sérieux consommateur de bouteilles, c'est le riche, le « bourgeois », l'aristocrate qui a « une cave », et surtout le marchand de grands vins, le grand liquoriste, le grand restaurateur. Quelle propagande la Verrerie ouvrière peut-elle bien compter exercer sur ceux-là, par les consommateurs que ses journaux appellent « nos amis » ? Mais l'esprit de combat, comme toujours, égare encore ici les verriers d'Albi, et leur fait chercher une clientèle de combat, dans un commerce où ne se trouvent que des cliens qui ne demandent pas à combattre. On n'achète pas cinq millions de bouteilles par an par dévouement politique !

Deux fours, cependant, sont en marche dans la Verrerie. Les gamins *cueillent* le verre, les grands garçons le *parent*, et les souffleurs le gonflent d'un vigoureux souffle. J'ai même vu un administrateur, un petit homme à grand nez, vif et gesticulant, *souffler* au milieu des autres, et *souffler* en maître-souffleur. Tout nu dans sa longue chemise, inondé de sueur, une petite calotte sur l'oreille, il faisait un furieux travail. Toutes les trente ou quarante secondes, une bouteille lui sortait de la bouche, et les autres, autour de lui, *paraient* et *soufflaient* aussi, comme dans l'entraînement d'un orchestre. Mais la vie et le mouvement se loca-

lisaient là, et tout le reste, dans la verrerie, avait quelque chose de mort. On ne « jaugeait » pas, on ne « marquait » pas, on n' « emballait » pas, on ne « chargeait » pas. Tout ce monde de forgerons, de menuisiers, de vannières, qui, à Carmaux, forge, menuise et vanne, ne forgeait, ne menuisait, ni ne vannait nulle part; les interminables pyramides de bouteilles, au milieu de ce silence et de ce chômage, s'étendaient dans le désert de l'interminable terrain, et le tapage des fours, dans cette ambiance d'atonie, semblait un cœur battant trop vite dans un corps paralysé. On sentait le manque d'ensemble, de circulation normale, de vie régulière et vraie, et, sur certaines figures, une inexprimable tristesse, une misère profonde et noire.

XI

Cette misère, comme tout le reste, était fatale, et beaucoup de verriers, en réalité, en sont maintenant à mendier. Les femmes, les filles, les sœurs, les mères, viennent attendre, avec les pauvres, les distributions de soupe, chez les Sœurs et à la caserne. La verrière n'était pas habituée à travailler. Elle restait chez elle et soignait son ménage; elle avait même, on l'a vu, « une tendance à la bourgeoisie ». Mais la verrière d'Albi n'est plus celle-là, et sait mal suppléer aux salaires tronqués que le prolétariat paye à ses salariés, quand il les leur paye. Alors, faute de gagner son pain, elle le demande, ou essaye de petits métiers, achète du papier à lettres, du fil, des aiguilles, et va les revendre en ville. Quelques autres mettent en loterie ce qu'elles croient avoir de précieux. L'une d'elles avait « une dentelle »; elle avait « loté » sa dentelle.

Je suis allé, un matin, au bureau de bienfaisance, à la distribution des soupes. Desservi par les Sœurs de la Miséricorde, il donne sur deux petites rues, avec entrée publique sur l'une, et entrée réservée sur l'autre. J'étais là un peu avant l'heure, dans la petite cour de l'entrée réservée, et voici à quoi j'assistais : de minute en minute, on sonnait, la porte s'ouvrait, et une fillette entraît. Toutes ces fillettes étaient assez proprement mises, avec un panier au bras, mais sérieuses, l'air inquiet, un peu pâles, et guettaient si on les remarquait. Elles traversaient vite la cour, disparaissaient dans la cuisine, puis reparaissaient, se dépêchaient encore, et sortaient.

— Ce sont des filles de verriers? avais-je demandé à la sœur qui les accompagnait dans la cuisine, et leur y faisait remplir leur panier.

— Oui, m'avait-elle dit, en souriant, ce sont *les aristocrates*.

D'autres, en effet, celles qui n'étaient pas les aristocrates, attendaient à l'entrée publique, et là, toute une assistance loqueteuse grouillait dans un piétinement silencieux, sous le plafond d'une petite salle qui communiquait à la cuisine par un guichet. Une face hâve, de temps à autre, se présentait au guichet, une main tendait un pot, la sœur remplissait le pot, la main le reprenait, et on me disait tout bas : « Une verrière! » Puis, au bout d'un moment, après un nouveau défilé, une autre figure inquiète et grise apparaissait sous un fichu, une main tendait encore un pot, et on me disait encore : « Une verrière! »

A un moment, je m'approche d'une vieille en marmotte, qui pleurait en tendant son écuelle.

— Votre fils est verrier?

— Oui, me répond-elle... Nous sommes sept à manger à la maison.

— Et vous, dis-je à une autre qui avait un chapeau de paille par-dessus sa coiffe et portait des lunettes, vous êtes verrière?

Celle-là me regarde d'un air méfiant, m'observe, et me lance d'une voix dure :

— Oui... Mes garçons sont partis pour Montluçon...

Les Sœurs ont installé un ouvrier; je le visite avant de repartir, et on m'y indique, au milieu des jeunes filles qui travaillent là, une fillette d'une douzaine d'années. C'est, me dit-on, la fille d'un verrier. Sa tenue est irréprochable, son petit tablier très propre, et sa petite figure très sage, mais très pâle, et toute tirée de petites rides.

Je lui demande :

— Votre père est à la Verrerie ouvrière?

Elle hésite, puis me dit en baissant la tête :

— Non, monsieur, c'est mon frère.

— Et, qu'est-ce qu'il est?

— Grand garçon.

— Est-ce qu'il gagne bien sa vie?

Elle hésite encore, tortille un instant ses mains, baisse encore la tête, sourit, et ne répond rien.

Le frère, en réalité, comme grand garçon, devait gagner environ trente sous par jour. On lui retenait là-dessus « vingt pour

cent » (1) pour les dettes de la verrerie ; on lui payait le reste avec six semaines de retard ; et il devait, avec ce reste ainsi payé, loger, nourrir et vêtir trois personnes, sa mère, sa petite sœur, et lui.

Je demande alors à la religieuse :

— Envoient-ils chez vous prendre leur soupe ?

Mais elle me répond :

— Jamais ! Ils ont une dignité extraordinaire... Et tout, chez eux, est propre et tenu comme cette petite. Ils sont tous seulement comme elle, aussi pâles et aussi défauts...

En sortant de la Miséricorde, je vais chez quelques verriers. Logés de l'autre côté du Tarn, derrière les minoteries du bord de l'eau, ils occupent là, dans de vieilles maisons, des chambres délabrées, aux murs sans couleur précise, montrant de vieux plâtres sales, des papiers déchirés, et je remarque, dans toutes, au milieu de toute cette détresse, des lignes à pêche, entortillées autour de leurs perches, et posées dans les encoignures. Le Tarn est à côté, et le peu de poisson qu'on prend, c'est toujours autant qu'on mange. La rivière n'est pas comme le boulanger, et n'exige pas qu'on la paie... J'entre chez un ménage, et le seul aspect de la chambre et de ses locataires serre déjà le cœur. L'homme est à la fois terreux et comme transparent. Il est assis sur un escabeau, sa femme est derrière lui sur une chaise cassée, et les larmes, pendant qu'ils parlent, leur viennent aux yeux à chaque mot. Je demande à l'homme combien il paye son logement, mais il est pris tout à coup d'un bégaiement, comme s'il oubliait ses mots, et sa femme me répond alors pour lui d'une voix aigre et exténuée, tout en maîtrisant un des enfans qu'elle empêche de crier entre ses genoux :

— Dix francs par mois, monsieur !... Et à Carmaux, où l'ouvrier gagnait le double, et où l'on vous payait ce qu'on vous devait, on vous donnait cinq francs d'indemnité de logement par mois, et le charbon !... Ici, on ne vous donne rien !... Et il était interdit, à Carmaux, de faire plus de six cents bouteilles en sept heures et demie !... Ici, on a rétabli le surmenage !... Et le travail du dimanche, à Carmaux, on l'interdisait aussi... Ici, on l'a rétabli !... Et à Carmaux, on cassait les bouteilles de rebut, et la maison n'avait pas d'intérêt à vous les reprocher !... Ici, on ne les casse pas, on ne vous les paye pas, la verrerie les vend

(1) 50 pour 100 aujourd'hui.

tout de même, et on a tout le temps intérêt à vous en trouver!

— Mais est-ce qu'ils vous payent vraiment si mal?

— Ils payent ceux qu'ils veulent, monsieur!... Et la mère d'un gamin le leur a bien dit : « Vous avez de l'argent pour les figures qui vous conviennent, mais vous n'en avez pas pour les autres... » Et c'est vrai!... *Il y a la bande!*... Et aussitôt que l'un est signalé pour avoir seulement dit un mot qui ne va pas, ou parce qu'on l'a seulement vu parler en ville à quelqu'un *qu'on ne doit pas voir*, ils lui hurlent tous après, et ils lui tombent tous dessus!

Dans une autre maison, le verrier n'y est pas, et sa mère nous reçoit, mon guide et moi. Mais celle-là parle peu, se lève, ouvre un tiroir, y prend un papier, et me dit simplement en me le montrant, les dents serrées, sans explications :

— Tenez, monsieur, voilà le papier de sa quinzaine...

Tout compte fait, et les « vingt pour cent » (1) retenus, le verrier a gagné une vingtaine de francs. Et la mère demande à mon guide, les dents toujours serrées, pendant que je regarde le compte :

— Eh bien, monsieur X..., vous savez ce qui s'est voté à la dernière réunion?

— Non.

— Eh! bien, *on a voté qu'on ne devait pas vous parler!* Ah! il y a des ouvriers qui sont à blâmer!... Et je le leur dis bien toujours : « Vous ne devriez pas voter tout ce qu'on vous dit! »... Mais c'est toujours la même chose... *Il y a la bande!*... On leur dit : « Levez la main... », ils la lèvent tous, et c'est fait!

Quelques instans après, nous arrivons chez un autre, et là, c'est au milieu des champs, dans une chaumière. J'aperçois, en entrant, un grabat en face de la porte, des béquilles à côté, l'éternelle ligne enroulée à sa perche dans un coin, et, sur le grabat, tendant la main vers les béquilles, un malheureux qui se tordait dans des loques, sur un vieil oreiller rouge. Il avait des yeux éclatans, une petite tête noirâtre et réduite comme la tête d'un incendié, et il finit par gémir, en se calmant d'abord un peu :

— Monsieur, je suis infirme... Il m'est tombé une fatigue dans les jambes... Et *ce sont eux, monsieur, ce sont eux!*... J'avais eu une fluxion de poitrine, on m'avait défendu de tra-

(1) Aujourd'hui 50 pour 100.

vailler, je ne pouvais plus *souffler*, et ils m'avaient promis une petite place... Mais nous sommes trop, monsieur, et il faut qu'il y en ait qui partent... J'étais de ceux dont on voulait se débarrasser, et on m'a donné alors *une place tournante*... Ah ! monsieur, il fallait faire de tout, courir ici, courir là, *souffler*, et je ne pouvais pas!... C'était là « leur petite place »!... C'était ce qu'il y avait de plus dur... Mais je n'étais pas *de la bande*, monsieur, et on voulait me tuer, et on m'a tué, monsieur, on m'a tué!... Je ne peux plus marcher... Et tenez, voilà ma jambe... la fatigue m'est tombée dedans... Et j'ai six enfans, monsieur, six enfans, et mon pied est percé en seize endroits!... Et *ce sont eux!* répétait-il toujours en étranplant, *ce sont eux!*... *ce sont eux!*... J'ai fait demander un secours, mais ils m'ont répondu qu'on n'avait pas à s'occuper de moi!... On me doit de l'arriéré pour mon fils, mais on ne le lui paye même pas!... Et je me mets là, tenez, quand je peux, sur ma porte, avec mes béquilles, pour me montrer à *eux* quand ils passent, mais ils ne font pas même semblant de me voir! Et nous sommes huit à la maison, monsieur, et quand ma femme ne rapporte pas trente sous de ses tournées avec sa boîte, nous n'avons pas seulement de pain!

Et il sanglotait toujours :

— Et *ce sont eux!* *ce sont eux!*... *ce sont eux!*... Ce sont des malheureux, des misérables, des lâches!... Je ne dis pas que ce sont des voleurs, je n'en ai pas le droit!

XII

Que pouvaient bien contenir d'exact ces cris de colère et de douleur? N'exprimaient-ils que la souffrance? Exprimaient-ils la vérité? Et qui le pauvre homme désignait-il par ces mots sans cesse répétés : *ce sont eux?*... Les administrateurs, eux, quand on les interrogeait, montraient la plus belle confiance, annonçaient même la prochaine mise en marche d'un autre four, et semblaient pleins de satisfaction. La retenue des « vingt pour cent », l'irrégularité dans les paiemens, la misère, la mendicité, étaient cependant certaines. Et c'était bien là encore la misère et les souffrances de la guerre, sa confusion et ses fatalités, comme on la retrouve aussi, avec toutes ses sauvageries, dans les listes de souscriptions de *la Petite République*, le principal moniteur de la campagne. On recueillait dans ce journal, au moment de la

grève, les fonds destinés à soutenir la lutte, et on y lisait tous les jours, en regard des sommes recueillies, des mentions dans le goût de celle-ci :

Un groupe d'ouvriers de Blois qui se demandent si, soigneusement tannée, la peau de Rességuier pourrait faire une paire de bottes... Un qui voudrait voir Rességuier dans un bateau à soupape... Quatre qui voudraient voir Rességuier coupé en deux... Trois qui voudraient tirer la corde pour le pendre par les jambes... Un groupe d'ouvriers chaudronniers qui voudraient pouvoir emboutir Rességuier, le peindre et l'emballer pour Charenton... Trois purées qui fourniront la corde... Pour polir Rességuier sur une meule d'émeri... Charlot, qui voudrait l'emboutir sans le recuire... Gustave, qui voudrait lui souder le goulot... Edmond, qui demande à le cintrer à chaud... Alexandre, qui veut le voir dans la résine... Quatre ferblantiers qui voudraient voir Rességuier sous la locomotive du train 56... Un socialiste qui veut la peau de Rességuier pour faire un tambour... Rogeasse, pas dégoûté, mangerait du Rességuier... Un groupe de citoyens de Maillant, pour faire aplatis Rességuier... Un ferblantier et son fils qui voudraient galvaniser les tripes à Rességuier... Un étameur socialiste qui voudrait étamer les cervelles à Moffre et à Rességuier... Jacobsonne et Pelletié, pour que Rességuier en crève... A Rességuier, un feu de bois vert... Pour que Rességuier tombe dans ses fours... Tirelire n° 1123, déposée chez le citoyen Lavigne, marchand de vins, confiée au citoyen Chappaz, victime de trois émules des Rességuier : P..., inspecteur de la gare ; B..., chef de gare ; L..., chef de manutention, et qui voudrait les voir tous trois, soit sous les roues d'une locomotive, soit dans un four de Rességuier. ou les voir réformer par le nouveau ministère Bourgeois...

Et plus loin :

Je voudrais voir Rességuier pendu par les pieds... Un qui voudrait voir retourner Rességuier... Un porteur de grosses bottes qui voudrait les pattes de Rességuier prises dans les engrenages du treuil de la Convention... Un qui voudrait voir Rességuier pendu... Un ciseleur qui voudrait tenir le coquin de Rességuier pour lui ciseler la tête... Gentpris, ancien bouchon gras de la flotte, qui aurait voulu avoir Doux comme chauffeur et Rességuier comme charbon... Tirelire particulière. (Deuxième versement.) Union sociale de la maison Gaudron, bistro-restaurateur ; toute sa clientèle demande à voir la tête de Rességuier...

Et ce furieux tocsin de massacre retentissait dans un journal rédigé par des députés ! Ils venaient à la Chambre, l'après-midi, avec de parfaites figures de parlementaires, et s'en revenaient, le soir, insérer dans leur feuille ces appels à la pendaison, à la cuisson dans la résine, à l'exécution d'un patron sous les roues d'une locomotive, à son engouffrement dans ses fours !

XIII

Au retour de ma visite au quartier des verriers, je revoyais devant moi, en repassant le Tarn, posée sur la vieille ville comme sur un piédestal, la haute masse de la cathédrale. On n'oublie guère, quand on l'a visitée, l'admirable basilique, sa forêt d'arceaux peints, la féerique dentelle de son jubé, sa nef infinie et multicolore, ses mille statuettes archaïques et pensives, et la magique lumière de sa rosace, et l'immense fresque vague de son Jugement dernier, avec ses faces d'élus illuminées du ciel, pendant que leurs corps traînent encore leurs misères et leurs nudités. Et tous ces enchantemens me revenaient à l'esprit, j'en éprouvais comme un rassérénement, comme la sensation d'une rentrée dans l'air et le jour au sortir d'un long tunnel, et je comparais en moi-même tout ce qu'il y avait là de génie, d'œuvre et d'éternité, à tout ce que je venais de voir de désolation et d'agitation négative. Car le grand vice de la Verrerie ouvrière est bien dans son caractère de négation et de révolte pures, dans le fond de nihilisme ou de manie démolissante de ses meneurs et de ses lanceurs, qui ne peuvent jamais, quoi qu'ils fassent, que détruire ou troubler, et dont les seules facultés sont des facultés de dévastation.

Oh ! pour beaucoup de verriers, et peut-être pour presque tous, il dut y avoir une heure d'espérance profonde. Ce sol était leur sol, ce sable était leur sable, et ces briques, ces pierres, ces fers, ces bois, c'étaient leurs briques, leurs pierres, leurs fers, leurs bois. Mais quelle chute ! Après tout, jusqu'alors, ils avaient mangé. Et maintenant ? Plus rien ! La mendicité et la famine ! La soupe de la caserne et de la Miséricorde ! Ils n'avaient pas eu affaire à des libérateurs, mais à des faiseurs de ruines quand même, ne voulant et ne pouvant que ruines, quitte à y écraser tout ce qui vit, dans leur guerre à tout ce qui vit bien.

QUESTIONS SCIENTIFIQUES

LE FER

CHEZ LES ÊTRES VIVANS

I

LE FER DANS LA MATIÈRE ORGANISÉE ET DANS LES VÉGÉTAUX

G. Bunge : *Chimie biologique*, Bâle, 1891; — L. Lapique : *Observations et expériences sur les mutations du fer chez les vertébrés*, Paris, 1897; — A. Dastre et Floresco : *Fonction martiale du foie chez tous les animaux en général* (*Archives de Physiologie*, 1898).

I

Les substances qui sont le plus universellement disséminées dans le monde minéral sont aussi les plus répandues dans le monde vivant. Les mêmes corps simples qui entrent dans la composition de l'écorce terrestre et dans celle de l'atmosphère, entrent aussi dans la constitution des organismes végétaux ou animaux. La matière vivante n'est donc pas, comme le croyait encore Buffon, une substance de choix, chimiquement distincte de la matière brute, d'une essence supérieure et immortelle; c'est un composé des matériaux les plus humbles et les plus communs de la nature minérale. Parmi les soixante-douze élémens que la

chimie nous a fait connaître, à peine en est-il une vingtaine qui se rencontrent dans les organismes, et parmi eux une douzaine tout au plus qui puissent en être regardés comme des constituans essentiels. Ces douze corps simples sont précisément les plus banals du milieu cosmique : le fer est le dernier et le plus lourd d'entre eux.

Si l'on cherche à se rendre compte pourquoi il en est ainsi, pourquoi le monde vivant n'est composé que des élémens les plus universels du milieu géologique, la raison générale n'en est pas difficile à apercevoir. C'est une conséquence des lois universelles de Nutrition et d'Accroissement. La vie ne s'entretient que par de continuelles échanges avec le monde physique : sous la forme d'aliment ou d'excitant, elle emprunte à celui-ci sa substance et ses énergies, et les lui restitue fidèlement. Les êtres vivans sortant de germes toujours petits, la masse des matériaux transmis se trouve toujours faible, et le plus souvent infime, en comparaison de ceux qui doivent être acquis, c'est-à-dire nécessairement empruntés au sol et à l'atmosphère.

Il est vraisemblable qu'à l'apparition des premières formes vivantes ces êtres de début présentaient une constitution chimique plus simple que les êtres actuels. Le degré de simplicité le plus extrême que l'on puisse supposer exige encore la mise en œuvre des quatre élémens : carbone, oxygène, hydrogène, azote, nécessaires pour former la molécule organique fondamentale. Les autres élémens, et le fer l'un des derniers, se sont sans doute ajoutés successivement à ceux-là, par une sorte d'adaptation chimique de l'être vivant au milieu qui les lui offrait plus constamment. Pour parler le langage des chimistes, cette faculté d'accommodation ou d'adaptation repose sur l'aptitude de la molécule organique fondamentale à s'agréger successivement les groupes atomiques les plus répandus autour d'elle et qui correspondent le mieux à sa fonction. En termes plus simples, la circulation de la matière entre l'ordre vivant et l'ordre inanimé et l'accommodation nécessaire de ces deux ordres entre eux exigent que les animaux et les plantes soient formés de la même argile que la terre qui les supporte.

Le fer est donc entré dans la constitution des êtres vivans pour cette première raison qu'il est répandu à profusion dans l'univers. Son abondance ne se juge pas seulement au nombre et à la puissance des couches dont il forme l'élément principal et

qui représentent ce que l'on appelle en métallurgie la *trinité* des minerais exploitables : les peroxydes, les oxydules, les carbonates. En dehors de ces minerais qui, comme l'ont remarqué Pline et plus tard Buffon, forment à la surface du globe de véritables montagnes, tandis que les autres métaux ne se trouvent que par filons et petits amas, il n'existe presque pas de roches où le fer ne figure tout au moins comme élément accessoire. Un trait saisissable le signale au premier coup d'œil : c'est la couleur. Au simple aspect de la roche, on peut reconnaître ou plutôt soupçonner la présence du fer et de ses combinaisons. Toutes les terres ocreuses, rouillées, rougeâtres sont ferrugineuses ; tout ce qui, parmi les minéraux, est teinté du brun foncé au rouge clair a de grandes chances de contenir du fer. Cette particularité de coloration est d'ailleurs exprimée dans les noms vulgaires de beaucoup des composés de ce métal : limonite, rouge d'Angleterre, hématite, safran de Mars, etc.

A la suite des expériences de Lémery, de Geoffroy et de Menghini, au siècle dernier, on crut que la même règle s'appliquait aux êtres vivans. Toutes les parties qui, chez la plante, brillent de l'éclat de la couleur, depuis la verdure des feuillages jusqu'aux plus délicates nuances de la fleur ou du fruit, auraient dû cette richesse de tons aux combinaisons du fer. — Le même principe s'étendit bientôt aux animaux ; depuis le pourpre du sang, le jaune ou le vert de la bile, jusqu'aux teintes les plus variées du pelage ou du plumage, toutes les matières colorantes auraient tiré leur origine du fer. C'est l'idée que le vénérable Haüy, le « père de la minéralogie », exprimait dans le style des naturalistes de son temps : « Lorsque la nature prend le pinceau, c'est toujours le fer qui garnit sa palette. » Il s'en faut de beaucoup que cette assertion soit exacte. On s'aperçut d'abord que beaucoup de substances colorantes des fleurs et des fruits échappaient à la règle, celles par exemple qui teignent les cerises, les groseilles, le safran, l'orecanette, la garance : mais il a fallu arriver jusqu'aux travaux de M. A. Gautier, en 1873, pour savoir que le fer, qui intervient à la vérité dans la production de la chlorophylle des feuilles, n'entraît pourtant pas dans la constitution intime de leur matière verte. On a reconnu que le métal, d'ailleurs présent dans la bile des vertébrés, faisait précisément défaut dans les matières jaune ou verte auxquelles elle doit sa coloration ; mais là encore, c'est un composé ferrugineux.

qui a présidé à l'élaboration de la substance colorée. Cependant, malgré de très nombreuses exceptions, la règle d'Haüy, comme toutes les pseudo-lois, appelées en science lois de fréquence, lois statistiques, conserve encore une certaine valeur ; — et les premières indications qu'elle fournit, à la condition d'être ultérieurement contrôlées, peuvent être encore de quelque utilité.

Des soixante-douze corps simples de la nature, nous avons dit qu'un certain nombre étaient exclus du cycle vital par leur rareté même. Les autres en sont écartés pour des causes que les partisans des explications finalistes n'auront pas de peine à imaginer et, en premier lieu, parce que la plupart de ces élémens sont trop pesans. Le fer lui-même, quoiqu'il soit l'un des métaux les plus légers, pèse cependant sept fois plus environ que l'eau ; il est un corps lourd par rapport à la matière organique, il paraît être à la limite des métaux susceptibles d'être introduits dans les composés vivans. Et déjà cette incorporation exige un artifice de structure moléculaire qui n'est pas sans inconvénient pour les échanges nutritifs : nous voulons dire la constitution d'édifices moléculaires énormes. Au delà du fer, dont l'atome pèse cinquante-six fois autant que celui de l'hydrogène, on ne trouve plus que le cuivre dont le poids atomique est de 63 et qui n'entre que par exception dans les tissus organisés, par exemple dans le sang de beaucoup d'invertébrés : crustacés tels que le homard, la langouste ; ou mollusques, tels que l'escargot. Plus loin enfin se trouve le zinc, avec un poids atomique de 65, qui lui interdit, sauf dans des cas tout à fait exceptionnels, l'accès dans le cyclé vital.

La pesanteur, et en général les propriétés physiques des diverses parties d'un être organisé doivent présenter une certaine uniformité. Il faut que tous les tissus pèsent à peu près autant sous le même volume, et que ce poids spécifique constant soit très sensiblement identique à celui des liquides qui les baignent : le sang, la lymphe, poids qui est très voisin de celui de l'eau. Un atome de fer introduit sans précaution dans un tel milieu y ferait l'effet d'un grain de plomb tombant dans une masse de gelée. Le moindre déplacement entraînerait des déformations et des altérations de structure irréparables. L'uniformité de poids spécifique des parties organiques protège l'édifice vivant contre des accidens de ce genre, c'est-à-dire l'action perturbatrice de la pesanteur ; elle est un moyen de défense contre cette force universelle.

Il importe donc que le fer pesant soit intimement lié dans la même molécule à un très grand nombre d'éléments légers, et comme noyé dans leur masse, de manière qu'il s'établisse vis-à-vis de la pesanteur une sorte d'état moyen et compensé. C'est ainsi que se trouvent constitués les édifices moléculaires à dimensions gigantesques dont les composés organiques du fer nous offrent l'exemple remarquable. En particulier, la molécule de la matière rouge du sang des animaux supérieurs, pour un atome de fer, en fixe 712 de carbone, 4 130 d'hydrogène, 214 d'azote, 245 d'oxygène et 2 de soufre; au total 2303.

Une autre condition qui intervient encore pour décider si un élément organique est ou non capable d'entrer dans la constitution de la matière vivante est tirée de la considération de sa chaleur spécifique. Pour protéger l'être vivant contre les brusques changemens de température, pour en atténuer les mortels effets, il est utile que les éléments constitutifs aient une chaleur spécifique élevée, c'est-à-dire, pour parler la langue ordinaire, qu'ils soient lents à se refroidir et également lents à se réchauffer. Les oscillations thermiques se trouvent ralenties et en quelque sorte amorties par cette paresse de la matière vivante à se mettre en équilibre de température avec les corps extérieurs, et les conséquences périlleuses de leur soudaineté se trouvent conjurées. Le fer, parmi les métaux, jouit à un haut degré de ce privilège d'une chaleur spécifique élevée et d'une faible conductibilité. C'est grâce à ces propriétés bien connues que le forgeron peut tenir dans sa main la barre de métal dont l'autre extrémité est incandescente: pratique qui serait absolument impossible avec d'autres métaux, tels que le cuivre et les métaux précieux.

Nous connaissons maintenant les principales circonstances auxquelles le fer doit son admission parmi les éléments biogénétiques. Les vertus particulières qu'il possède et qui s'ajustent parfaitement aux nécessités de la vie, il les transporte avec lui dans les composés dont il fait partie et qui sont, eux-mêmes, les principes immédiats des organismes. Il nous reste cependant à faire connaître la dernière et la plus essentielle de ses propriétés, qui achève de l'adapter parfaitement à l'accomplissement des actes vitaux et sur qui repose à la fois la particularité de son rôle et son importance: nous voulons parler de sa fonction chimique *d'agent d'oxydation* ou de *combustion*.

Mais, avant d'aborder ce point, nous ne devons pas quitter les

notions précédentes sans en faire ressortir une conséquence évidente. La pesanteur du fer, la grandeur de son poids atomique, lui auraient interdit l'accès de la molécule organique vivante, si cet excès de densité par rapport aux corps voisins n'était corrigé par l'association d'éléments légers et nombreux. Le fer entre donc dans la matière organique au milieu d'un immense cortège d'éléments qu'il traîne avec lui, qui le soutiennent et le font flotter en quelque sorte au sein de cette substance. Il est naturel que ses atomes, dont chacun est si copieusement escorté, ne puissent trouver place qu'en petit nombre dans les corps vivans. Aussi ne rencontre-t-on, en général, dans le corps des animaux, qu'une minime proportion de fer; il en est un élément essentiel et cependant peu abondant; c'est par dix-millièmes qu'il faut le compter. Le corps de l'homme, au total, n'en contient pas plus d'une partie pour 20 000 parties en poids. Le sang qui est le mieux pourvu à cet égard n'en renferme que 5 dix-millièmes (c'est-à-dire que 1 gramme de sang n'en possède que 0,5 milligramme); un organe est riche en fer lorsqu'il en renferme, comme le foie, 1,5 dix-millième. Il faudra donc, pour nous représenter les mutations du fer organique, soumettre à une sorte de transposition les idées que nous nous formons habituellement sur la *grandeur* et la *petitesse* des unités de mesure et sur le véritable sens des mots : *abondant* ou *rare*. Nous devons nous défaire de ce préjugé qu'un millième et à plus forte raison un dix-millième sont des proportions négligeables. L'humble dix-millième, qui d'ordinaire ne tire pas à conséquence, devient ici au contraire une valeur à considérer. C'est lui qui formera notre unité de mesure, notre base arithmétique et en quelque sorte un nouveau module pour nos évaluations. Les chimistes qui recherchent le fer dans les autres composés de la nature prennent pour point de départ le gramme : ils ont entre les mains, habituellement, quelque fraction de gramme du corps à analyser. Les méthodes dont ils disposent peuvent être regardées comme parfaites si elles ne laissent pas échapper plus d'un millième dans la quantité dont ils disposent. Et c'est en effet le cas pour les méthodes volumétriques ou pondérales à l'aide desquelles les chimistes dosent le fer dans les composés ordinaires. On conçoit que ces méthodes conviennent mal aux besoins des biologistes. Ils descendent plus avant dans l'infiniment petit, et il faut qu'ils s'y meuvent avec certitude. Il leur faut des balances qui tarent le millième de milligramme, comme ils ont déjà des

microscopes qui mesurent avec exactitude le millième de millimètre. En ce qui concerne le fer, un jeune savant, M. Lapicque, a précisément imaginé une méthode d'analyse de ce genre qui s'adapte parfaitement aux exigences de la physiologie et qui a déjà permis de reviser beaucoup des déterminations incertaines obtenues par les anciens procédés.

Le rôle fondamental du fer dans les organismes, ce que l'on pourrait appeler sa fonction biologique, tient à la propriété chimique qu'il possède de favoriser les *combustions*, d'être un agent d'oxydation pour les matières organiques.

La chimie des corps vivans se distingue de la chimie de laboratoire par un trait qui lui est propre et qui consiste, au lieu d'opérer ses réactions d'une manière directe, à user d'agens spéciaux. Elle emploie des intermédiaires qui, sans être tout à fait inconnus de la chimie minérale, y sont pourtant d'une intervention plus rare. S'agit-il, par exemple, de fixer une molécule d'eau sur l'amidon pour en faire du sucre, le chimiste réalisera cette opération en chauffant l'amidon en présence d'une eau acidulée. L'organisme, qui accomplit couramment cette opération, — on peut dire à chacun des repas, — procède autrement, sans chaleur et sans acide. C'est un ferment soluble, une diastase, un enzyme (pour lui donner ses divers noms) qui lui sert d'agent d'exécution et produit le même résultat. A considérer le point de départ et le terme, les deux opérations sont identiques : l'agent spécial n'a rien cédé de sa substance ; il s'efface après avoir accompli son œuvre ; et celle-ci n'en conserve pas la trace. C'est là, dans le mécanisme d'action de ces ferments solubles, que réside tout le mystère, encore entier, de la chimie vivante. On conçoit que ces agens qui ne laissent rien de leur substance dans leurs opérations, qui ne subissent pas d'usure, n'aient pas besoin d'être représentés par des quantités considérables ; quelle que soit l'étendue de leur besogne, il suffit qu'ils disposent du temps pour la mener à bien. Et c'est là en effet le caractère le plus remarquable des ferments solubles : la grandeur de l'action opposée à l'infime proportion de l'agent avec la nécessité du temps pour l'accomplissement de l'opération.

Le fer se comporte précisément de la même manière dans la combustion des matières organiques. Celles-ci, aux températures ordinaires, sont incapables de fixer directement l'oxygène : elles

ne pourraient brûler que si on les chauffait. Grâce à la présence du fer, elles vont pouvoir brûler sans qu'on les chauffe : elles subiront la combustion lente. Et comme le fer n'abandonne rien de sa substance dans l'opération, et que, simple intermédiaire, il ne fait que puiser l'oxygène dans l'inépuisable atmosphère pour l'offrir à la substance organique, on conçoit qu'il n'ait pas besoin d'être abondant pour remplir son office, à la condition de disposer d'un délai suffisant. Mais cette action, qui ressemble tant à celle des ferments solubles, s'en distingue par cette avantageuse particularité, qu'elle n'offre pas de mystère, et que le mécanisme intime en est parfaitement connu.

Quelques éclaircissemens sont ici nécessaires. Le fer se combine facilement à l'oxygène, trop facilement pourrait-on dire, si l'on n'avait en vue que les usages auxquels nous l'appliquons. Il forme des oxydes. C'est à l'état de fer oxydé qu'il existe dans la nature ; et la métallurgie du fer ne tend pas à autre chose qu'à revivifier ce fer brûlé, qu'à le dépouiller de son oxygène pour en tirer le métal. De ces oxydes nous n'en avons que deux à considérer, qui répondent à deux degrés d'oxygénation. Au moindre degré, c'est l'oxyde ferreux, le protoxyde de fer : si la quantité d'oxygène augmente, c'est l'oxyde ferrique, le sesquioxyde de fer, encore appelé peroxyde, dont la rouille est une variété bien connue. De ces deux oxydes, le premier, l'oxyde ferreux, est une base énergique qui s'unit fortement aux acides, même les plus faibles, comme l'acide carbonique par exemple, — pour former des sels, sels ferreux ou protosels. — L'oxyde ferrique au contraire est une base faible qui s'unit lâchement aux acides même énergiques pour former des sels ferriques (persels, sels au maximum) et pas du tout aux acides faibles comme l'acide carbonique qui existe dans l'atmosphère, ou comme l'acidalbumine, l'acide nucléinique, etc., qui existent dans les tissus des êtres vivans.

Ce sont ces derniers composés ferriques suroxygénés qui fournissent aux matières organiques l'oxygène qui les brûle lentement ; ils redescendent eux-mêmes, par suite de cette opération, à l'état ferreux.

Les faits de ce genre sont trop universels pour n'avoir pas été observés très anciennement, mais ils n'ont été bien compris que vers le milieu de ce siècle. Les chimistes du temps, Liebig, Dumas, surtout Schœnbein, Wœhler, Stenhouse et bien d'autres constatèrent que l'oxyde ferrique exerçait, à la température ordinaire,

une action comburante rapide sur un grand nombre de substances : l'herbe, la sciure de bois, la tourbe, le charbon, l'humus, la terre arable, les matières animales. L'exemple le plus vulgaire est celui de la destruction du linge par les taches de rouille : la substance de la fibre végétale est lentement brûlée par l'oxygène que lui cède l'oxyde. Vers la même époque, Claude Bernard se posa la question de savoir si les choses se passaient au sein des tissus, au contact de la matière vivante, de la même manière que nous venons de voir pour les matières mortes, débris d'organismes, « rentrés depuis longtemps sous l'empire des lois physiques ». La réponse fut affirmative. Claude Bernard injectait dans la veine jugulaire d'un animal un sel ferrique, et il constatait ce premier fait que nous allons retrouver tout à l'heure, à savoir que l'organisme n'utilisait pas le produit, précieux pourtant au regard de la médecine, — qui lui était offert, — et en second lieu, qu'il le rejetait à l'état de sel ferreux après l'avoir dépouillé d'une partie de son oxygène.

Cette combustion lente de matière organique vivante ou morte, réalisée à froid par le fer ne représente qu'un des aspects de son rôle biologique. Pour que le tableau soit complet, il y faut une contre-partie. On aperçoit bien facilement que ce phénomène n'aurait ni portée ni conséquence, s'il se bornait à cette première action. Une fois épuisée la petite provision d'oxygène du sel de fer, et celui-ci redescendu au minimum d'oxydation, la source d'oxygène étant tarie, la combustion de la matière organique s'arrêterait. C'est une oxydation insignifiante qui aurait été réalisée, tandis que dans la réalité des choses c'est une oxydation indéfinie, sans limites, qui doit s'opérer et qui s'opère réellement.

Le phénomène présente une contre-partie en effet. Le sel de fer qui est descendu au minimum d'oxydation, et devenu sel ferreux, ne peut pas rester à cet état en présence de l'oxygène de l'air ou des autres sources de ce gaz qui peuvent s'offrir à lui. Il tend à remonter par une marche inverse à sa condition antérieure de persel. On a su de tout temps que les composés ferreux absorbaient l'oxygène de l'air pour passer à l'état ferrique ; nous pourrions dire qu'on l'a vu, car cette transformation s'accompagne d'un changement de couleur caractéristique, du passage de la teinte vert pâle, qui est l'attribut des composés ferreux, à la nuance ocreuse ou rouge des composés ferriques.

On peut concevoir maintenant ce qui arrivera si le composé

ferrugineux est mis alternativement en présence de la matière organique et de l'oxygène. Dans la première phase, le fer cédera l'oxygène à la matière organique; dans la seconde, il reprendra à l'atmosphère le comburant qu'il a cédé et se retrouvera à son point de départ. La même série d'opérations pourra recommencer une seconde fois, une troisième fois, indéfiniment. Elle se répétera aussi longtemps que se reproduiront ces alternatives de la mise en présence de la matière organique et de l'oxygène atmosphérique, c'est-à-dire, en définitive du producteur et du consommateur, entre lesquels le fer lui-même ne remplira d'autre rôle que celui d'un honnête courtier.

Il n'est pas nécessaire de recourir à ces alternatives que nous avons simplement imaginées pour rendre plus facile l'analyse du phénomène. Le résultat sera le même, si les deux contractans, l'oxygène de l'air et la matière organique, restent continuellement en présence l'un de l'autre, le jeu de bascule s'établira tout aussi bien, et la combustion de la matière organique se continuera indéfiniment jusqu'à épuisement; le sel de fer remplira sans arrêt son rôle de pur intermédiaire.

Ces longues explications étaient nécessaires. Le mystère dont on leur demande de fournir la clé en vaut la peine. Il s'agit du phénomène de la *combustion lente*, de la *combustion à froid*, dont on admet l'existence depuis Lavoisier sans en connaître encore le mécanisme.

L'illustre savant fit accepter l'idée que la chaleur animale et les énergies que le fonctionnement vital met en jeu tiraient leur origine des réactions chimiques de l'organisme, et que, d'autre part, les réactions productrices de chaleur, ou exothermiques comme l'on dit aujourd'hui, consistaient en de simples combustions, des *combustions lentes*, ne différant que par l'éclat de celle qui s'accomplit, suivant une comparaison célèbre, « dans la lampe qui brûle et se consume. » Le développement de la chimie a montré que c'était là une image trop simplifiée de la réalité des choses, et que la plupart de ces phénomènes, s'ils équivalent, en fin de compte, à une combustion, en diffèrent profondément par le mécanisme et le mode d'exécution.

Ce n'est pas à dire que tous soient dans ce cas, et qu'il n'existe pas dans l'organisme un grand nombre de ces combustions lentes comme Lavoisier les entendait, et comme les combustions réalisées par l'intermédiaire du fer viennent de nous en fournir le type.

Ce sont des réactions conformes à ce type que cherchèrent à découvrir les successeurs de Lavoisier, et, parmi eux, Liebig. Ils échouèrent dans leurs tentatives, mais leurs efforts eurent cependant cet heureux résultat de révéler, sinon le véritable rôle du fer dans le sang, du moins celui de la matière rouge où il est fixé.

La question de la présence du fer dans le sang ou, plus exactement, dans la matière colorante du sang avait donné lieu à de longs débats. Vauquelin l'avait niée. L'erreur de cet habile expérimentateur tenait à la supposition même qui avait dirigé sa recherche. Il avait procédé avec le sang comme il l'eût fait avec un composé minéral; il y avait recherché le fer sanguin, le fer hémétique, comme s'il existait à l'état de sel ferreux ou ferrique, c'est-à-dire en appliquant les réactifs habituels du métal ou le liquide même, *à cru* pour ainsi dire et sans calcination préalable. Le fait que ces réactions signalétiques du fer ne réussissent point prouve seulement que le fer n'existe pas dans le sang sous la forme que l'on supposait, à l'état de sel de fer connu. Les recherches ultérieures établirent en effet que le fer se trouve réellement et presque exclusivement dans la matière rouge qui teint les globules, mais qu'il y est engagé dans une combinaison compliquée, de manière qu'il échappe aux réactifs banals; suivant l'expression usitée, il est *dissimulé*.

Cette combinaison compliquée était ignorée de Liebig, qui en faisait une combinaison de sel de fer (protocarbonate) et de matière organique. Elle ne fut connue qu'un peu plus tard. C'est seulement en 1864 qu'un chimiste allemand, Hoppe-Seyler, réussit à l'obtenir pure et cristallisée. Sans la connaître à fond et à l'état d'espèce chimique, on en apercevait déjà les propriétés essentielles et on en pouvait, avec une vraisemblance suffisante, indiquer le rôle. C'est ce que fit Liebig en 1847.

Toutefois, le fait seul qu'il n'y avait pas d'assimilation possible entre cette substance et les sels de fer, tranchait précisément et dans un sens négatif la question en suspens. Différente de ces composés elle ne pouvait se comporter comme eux et accomplir des combustions lentes exactement calquées sur le même type. Fait remarquable, et qui montre bien que le fer conserve à travers toutes ses vicissitudes quelque trait de sa propriété fondamentale de favoriser l'action de l'oxygène sur les substances, cette combinaison si particulière et si différente des sels de fer

se conduit presque comme eux. Si elle n'est point par elle-même un comburant énergique, elle est, suivant l'expression de Liebig, « un transporteur d'oxygène », et c'est là une vue lumineuse que l'avenir devait confirmer. Que ce transport ne se produise point par le mécanisme qu'imaginait Liebig, mais par un autre, le résultat général n'en est pas moins très analogue au point de vue de la physiologie du sang. La matière colorante du sang convoyée par les globules fixe de l'oxygène au contact de l'air pulmonaire et le déverse, à son passage dans les capillaires, sur les tissus. Le globule du sang ne leur apporte pas autre chose et ne leur distribue pas d'autre principe, contrairement à l'opinion qui avait prévalu jusqu'alors.

La théorie des *combustions lentes réalisées par le fer* n'était donc pas absolument contredite dans son principe, mais elle n'était pas entièrement confirmée dans son détail, en ce qui concernait le sang, c'est-à-dire le tissu ferrugineux par excellence.

On ne chercha même pas si d'autres tissus ou d'autres organes présentaient des conditions plus favorables, puisqu'on n'en connaissait pas d'autres qui possédassent du fer, en propre. Le foie et la rate passaient pour recevoir celui même du sang sous la forme compliquée où il y existe ou sous une forme équivalente.

Jusqu'à ces dernières années on ne croyait donc pas qu'aucun organe réalisât les deux conditions très simples qui doivent se trouver réunies pour l'accomplissement d'une combustion lente par le fer : à savoir, des combinaisons analogues à des sels ferreux et ferrique à acide faible; et en second lieu une source d'oxygène. Des études récentes sont venues réformer cette opinion. Le foie est, en effet, un organe de ce genre. Il contient du fer, ainsi que nous le verrons plus loin, et ce fer y existe sous des formes qui sont précisément comparables aux composés ferreux et ferrique; d'autre part il est baigné par le sang qui charrie à l'état de simple dissolution dans son plasma et à l'état de combinaison lâche dans ses globules l'oxygène comburant. Toutes les conditions nécessaires à la production de la combustion lente s'y trouvent rassemblées. On ne peut donc pas douter qu'elle s'y accomplisse. C'est là une fonction nouvelle qu'il faut assigner à l'organe hépatique : le fer du foie sert à des combustions lentes qui contribuent à faire de cet organe un des principaux foyers de l'organisme ou, suivant la pittoresque expression de Cl. Bernard, le véritable « calorifère » de l'organisme.

II

Les combinaisons du fer sont assez répandues dans le sol et dans les eaux pour qu'on ne doive pas s'étonner de les retrouver dans les diverses parties des plantes, et spécialement dans les parties vertes. Leur présence habituelle n'autorise pourtant pas à conclure que ce métal soit nécessaire à l'entretien et au développement de la vie végétale. Certains matériaux manifestement indifférens, étrangers ou même nuisibles, pourvu qu'ils existent abondamment dans un terrain, peuvent être absorbés par les racines, entraînés par le mouvement de la sève jusqu'à l'extrémité des feuilles et se fixer dans divers organes. C'est ce qui arrive pour le cuivre dans les circonstances exceptionnelles où ses composés saturer le sol; et, si cette condition se reproduisait dans des contrées étendues, on pourrait être amené, en se fondant sur la seule analyse des productions végétales, à la fausse conclusion qu'il s'agit d'un élément constituant, c'est-à-dire nécessaire. Mais il ne faut pas se fonder sur la seule analyse pour juger de la valeur ou du rôle d'un élément, et cet exemple suffit bien à le montrer. Il faut des épreuves directes, des essais méthodiques et comparatifs de culture dans des milieux artificiellement privés ou pourvus de l'élément dont on veut apprécier le rôle et l'importance. C'est ainsi que l'on a procédé pour les combinaisons du fer; et c'est ainsi que l'on a réussi à faire apparaître l'utilité de ce métal, surtout chez les végétaux supérieurs.

L'absence de fer dans le milieu nutritif entraîne l'étiollement de la plante. Si l'on fait développer des graines dans une solution d'où l'on a eu soin d'exclure ce métal, le développement suit son cours régulier tant que la jeune plante n'est pas sortie de la période de germination proprement dite pendant laquelle elle n'a rien à tirer du sol. La tige s'élève, les premières feuilles se forment, comme à l'ordinaire. Mais toutes ces parties sont destinées à rester pâles, et la matière verte, la granulation de chlorophylle, n'y apparaîtra pas. Il suffit alors d'ajouter au milieu dans lequel plongent les racines une petite quantité de sel de fer, on simplement d'en étendre une solution très diluée sur les feuilles et la tige pour voir la plante chlorotique revenir à la santé et prendre sa coloration normale. Des expériences de ce genre manifestent bien la nécessité du fer pour les plantes vertes; elles montrent en

outré où se porte son action, et c'est précisément sur l'organisation de cette matière verte à qui revient ce qu'il y a de plus spécial et de plus caractéristique dans les phénomènes de la vie végétale. On avait cru pendant longtemps que, si le fer était nécessaire à la formation de la chlorophylle, c'est qu'il intervenait dans sa constitution. On sait aujourd'hui qu'il n'en est rien; le métal ne fait qu'accompagner la chlorophylle dans la granulation où elle se forme.

En ce qui concerne les végétaux inférieurs, les mucédinées, l'influence que le fer exerce sur leur développement a été manifestée avec une très grande précision dans une étude qui date d'une trentaine d'années et qui est restée le modèle toujours cité des recherches sur la nutrition. M. Raulin, suivant l'exemple de son maître Pasteur, qui avait fait développer les levures dans des milieux artificiels de composition rigoureusement fixée, parvint à déterminer à propos d'une moisissure très répandue, *l'aspergillus niger*, la nature et le coefficient d'importance de tous les élémens qui peuvent intervenir dans sa végétation. En ce qui concerne le fer, lorsque l'on venait à supprimer ce seul élément dans le milieu capable de donner le maximum de récolte, on voyait la végétation languir et le rendement tomber immédiatement au tiers de sa valeur. Si l'on tient compte de la quantité de métal qui produit cet effet, on constate que l'addition d'une partie de fer suffit pour déterminer la production d'un poids de plante près de neuf cents fois plus grand. La suppression du fer a d'ailleurs causé ici un mal irréparable; car, si l'on essaye, voulant imiter la pratique qui tout à l'heure avait si bien réussi chez les végétaux supérieurs, de remédier à cet alanguissement de la végétation en restituant au milieu le fer que l'on en a supprimé, la tentative reste vaine et l'on ne réussit pas à empêcher le dépérissement du végétal.

Ces faits sont pleins d'intérêt en eux-mêmes et ils montrent bien la nécessité ou l'utilité du fer dans la vie végétale, mais ils ne nous apprennent rien de plus. Ils ne nous révèlent rien du mécanisme de cette action, et si l'on veut pénétrer plus avant, c'est comme toujours à la physiologie animale qu'il faut s'adresser. Nous allons ici saisir les raisons et les circonstances intimes de l'intervention du fer dans les phénomènes de la vie.

L'HISTORIEN HENRI DE TREITSCHKE

Henri de Treitschke, qui était né à Dresde le 15 septembre 1834, mais qui eut toujours le cœur plus prussien que saxon, fut un chaud patriote allemand, un remarquable professeur, un orateur éloquent, un publiciste et un historien de grand mérite. Le livre qu'à l'aide de papiers de famille, de correspondances inédites, M. Théodore Schiemann a consacré à sa mémoire n'est pas une biographie complète de cet homme distingué; c'est l'histoire très détaillée de sa jeunesse, des trente-deux premières années de sa vie (1). Et cependant il se révèle à nous tout entier dans ce livre incomplet. L'âge mûrira son talent et son style; ses opinions et ses doctrines seront toujours les mêmes, et l'expérience ne produira sur lui d'autre effet que de le confirmer dans les idées qui lui étaient chères bien avant qu'il eût quitté les bancs de l'école. Il n'a jamais eu l'esprit inquiet ni l'amour du doute méthodique, et à peine eut-il besoin de se chercher pour se trouver. En tout temps, il fut sûr de son fait et de lui-même; dès sa jeunesse, il professait les croyances qui seront celles de toute sa vie, et tel il était à trente ans, tel il sera, ou peu s'en faut, trente ans plus tard. Il y a des hommes condamnés à subir plus d'une métamorphose avant de donner à leur âme sa forme définitive; il en est d'autres qui mettent leur gloire à ne pas changer. Treitschke était de la race des immuables.

Il a trouvé dans M. Schiemann un de ces panégyristes enthousiastes, un de ces admirateurs perpétuels, qui croiraient manquer de respect au soleil s'ils y découvriraient une seule tache. Nous avons perdu le goût de l'antique simplicité, et en Allemagne comme en

(1) *Heinrich von Treitschkes Lehr- und Wanderjahre, 1834-1866, erzählt von Theodor Schiemann.*

France, l'hyperbole fleurit. Honorant la mémoire de deux guerriers tués en trahison dans la retraite des Dix Mille, Xénophon s'est contenté de dire : « Ils moururent irréprochables dans la guerre et dans l'amitié. » Il n'a pas suffi à M. Schiemann de rendre à Treitschke le témoignage que ce professeur éminent fut irréprochable dans sa vie, qu'il s'est toujours conduit en galant homme, que l'intégrité de ses mœurs et sa droiture de cœur égalaient la rectitude de son esprit, qu'il était au-dessus des petits calculs, qu'il n'a jamais sacrifié ses convictions à ses intérêts. M. Schiemann nous donne Treitschke « pour un héros et un prophète, dont la nation allemande, jusque dans les temps les plus reculés, gardera le souvenir, uni à celui des grands jours qui lui ont rendu sa place dans le conseil des peuples. » C'est peut-être aller bien loin, et ce n'est pas Henri de Treitschke qui a créé le nouvel empire allemand.

Laissons là les exagérations et les grands mots. Il n'est pas besoin d'être un héros pour prouver dans l'occasion qu'on a du caractère et l'âme forte. Dès son enfance, et durant tout le cours de sa vie, Treitschke a souffert d'une pénible infirmité, qui mit souvent sa patience à l'épreuve et ne put avoir raison de son courage et de sa belle humeur. A l'âge de huit ans, en 1842, il avait eu la rougeole : quand il releva de maladie, il découvrit qu'il avait l'ouïe dure, qu'il était devenu presque sourd. Le mal s'aggrava d'année en année. Il était sujet à des inflammations d'oreilles très douloureuses, et les régimes sévères, les traitemens rigoureux qu'il essaya l'un après l'autre dans le vain espoir de guérir lui causèrent bien des tourmens.

Sa surdité l'avait beaucoup gêné dans ses études. En arrivant à l'Université de Bonn, il eut le chagrin de constater qu'il n'entendait que très confusément la plupart de ses professeurs, et qu'il y en avait plus d'un qu'il n'entendait pas du tout ; il en était réduit à copier les notes de ses condisciples. Il avait l'humeur sociable, et les entretiens auxquels il assistait sans pouvoir y prendre part le mettaient au supplice. Il s'affligeait surtout « d'avoir beaucoup de peine à comprendre ce que disait la moitié imberbe du genre humain, *die unbärtige Hälfte der Menschheit*. » Au mois de juin 1853, ayant passé un après-midi dans un lieu de réunion où l'on paraissait s'amuser beaucoup, il écrivait : « Tout m'a échappé, et j'aurais pu croire que je n'existais pas. Je ne saisissais pas une syllabe, je n'ai pu placer un mot. J'étais au désespoir, et pourtant je devrais être habitué à mon malheur. » Mais il ne s'abandonnait pas, il s'appliquait vaillamment à se consoler : « Après tout, disait-il, tout est pour le mieux. La conclusion pratique que je

dois tirer de mon cas est celle-ci : Deviens un maître homme, et que ta valeur personnelle compense ce que la nature te refuse ! C'est un de ces enseignemens que la douleur seule peut nous donner. » Au courage il joignait un fonds de gaieté naturelle. Cet homme aux cheveux noirs, aux yeux bruns, au nez puissant, à la bouche fortement dessinée, avait hérité de son père une disposition à voir les choses en beau, à bien augurer de l'avenir, un penchant marqué à l'optimisme et cet ardent désir d'être heureux qui est la moitié du bonheur. Les optimistes tirent parti de tout, ils prennent les bénéfiques avec les charges. Son infirmité fut quelquefois utile à Treitschke : elle lui servait dans ses disputes à ne pas entendre les objections qu'on lui faisait, et, sa vie durant, cet orateur prompt à la riposte frappa comme un sourd.

Dans sa jeunesse, ce fut avec son père, général saxon, commandant de la forteresse de Königsstein, qu'il eut le plus d'occasions d'en découdre. Ils ne s'entendaient sur rien ; ils étaient toujours en contestation, en dispute. Cela n'empêchait pas le fils de respecter son père et le père d'aimer tendrement son fils et de lui donner libéralement sa pâture. Treitschke n'avait avec sa mère que des relations de bienséance, elle était moins près de son cœur. Descendant d'une famille fière de compter parmi ses ancêtres François de Sickingen, Maria d'Oppen avait perdu de bonne heure ses parens, et, condamnée à manger le pain de l'étranger, elle avait eu une enfance et une jeunesse tristes, dont son caractère se ressentait. Elle n'avait de goût vif que pour les sciences naturelles, pour les collections de coquilles, les jardins et les herbiers. S'élevait-il une discussion sur ces matières, on lui soumettait le cas, on recourait à son arbitrage et ses décisions étaient sans appel. Mais ses plantes et ses coquilles ne la rendaient pas plus aimable. Cette femme de petite santé et d'imagination morose avait l'humeur sèche, épineuse et chagrine. Son mari était né doux, égal, accessible, et je ne crois pas que jamais général saxon ait eu le caractère plus facile, le cœur plus miséricordieux et plus tendre. Dans la famille des marsupiaux et particulièrement dans la section des sarigues, c'est la mère qui veille avec une continuelle sollicitude sur sa progéniture, c'est la mère qui porte la poche profonde et tutélaire où se réfugient les petits à la moindre alerte. Il n'en va pas toujours de même dans les familles humaines. Chez les Treitschke, c'était le père qui portait la poche, c'était lui qui avait un cœur de mère, la patience inépuisable que rien ne rebute, la tendresse qui pardonne tout, peccadilles et gros péchés.

Mais ce soldat débonnaire avait des idées très arrêtées sur toute chose, et ses principes lui étant infiniment chers, il aurait voulu les graver à jamais dans le cerveau et le cœur de ses enfans. Luthérien zélé et convaincu, il se plaignait que son fils Henri, qui avait le goût de l'indépendance et des opinions particulières, prit de grandes libertés avec les dogmes. Il lui adressait de vives représentations à ce sujet, le sermonnait, le catéchisait ; son fils écoutait ses leçons avec déférence et l'assurait qu'il ne demandait pas mieux que de croire pour lui être agréable, que malheureusement on ne croit pas à volonté.

A la vérité, ce fils à la fois respectueux et récalcitrant ne se piquait point d'être un incrédule, un esprit fort. Treitschke ne s'est jamais senti de l'attrait pour les spéculations métaphysiques. Le 19 mai 1862, quand Leipzig fêta le centième anniversaire de la naissance de Fichte, ce fut lui qui porta la parole et célébra les louanges de ce grand penseur. Mais la doctrine de Fichte le laissait fort indifférent, il réservait son admiration à l'ardent patriote qui, en 1813, avait exhorté ses étudiants à s'enrôler pour délivrer l'Allemagne de la tyrannie étrangère. « Peu m'importe sa philosophie, disait Treitschke. Il ne me persuadera jamais de mourir comme lui au monde, et jamais je ne consentirai à ne voir dans une jolie fille que mon simple non-moi. » Un de nos socialistes les plus en vue a déclaré, dans un temps où il s'amusait à des jeux plus innocens, que quiconque n'a pas médité le *Gorgias* de Platon ne sera jamais qu'un homme fort incomplet. Treitschke n'avait médité ni le *Gorgias*, ni aucun système de philosophie ancienne ou moderne, et peut-être est-il bon d'avoir dans sa jeunesse, ne fût-ce que pour peu de temps, épousé les opinions d'un grand philosophe. Ce mariage dût-il être suivi d'un divorce, on a contracté l'habitude de regarder les choses humaines avec une sérénité olympienne, de haut et de loin, un peu à la façon d'un habitant de Sirius. Rien n'est plus propre à apaiser les troubles de l'esprit, et ce n'est pas mauvais pour un historien.

Treitschke n'avait pas d'autre philosophie qu'un rationalisme mal dégrossi et une sincère aversion pour le culte catholique et pour le principe d'autorité. Son père n'était pas content ; ne pouvant le désarmer par ses soumissions, ce protestant à gros grain s'était engagé du moins à ne jamais se permettre aucune plaisanterie sur des sujets sacrés. Quand le vieux général le pressait un peu, le mettait en demeure de s'expliquer sur ses croyances, il répondait : « Je crois à l'immortalité de l'action, qu'elle soit exécutée par un Périclès, un Maho-

met ou un Luther. » Le commandant de la forteresse de Kœnigstein trouvait avec raison cette profession de foi un peu vague. Dans un âge plus avancé, Treitschke sera plus croyant, moins peut-être par le besoin de croire que par un secret désir de se faire un catéchisme qui ne différerait pas trop de celui des Hohenzollern.

On ne s'entendait pas en matière de religion, on s'entendait encore moins en politique. Le général de Treitschke était un bon et loyal Saxon, un Saxon du vieux temps, de la vieille école et de la vieille roche, particulariste jusque dans les moelles. Il aimait passionnément son royaume de Saxe, son roi et la cour de son roi ; il était fier de son pays, dont la capitale a tant de charme, et il avait peine à concevoir qu'un homme sensé pût vivre ailleurs. Ce bon Saxon ne laissait pas de se croire un bon Allemand ; mais la Diète de Francfort lui semblait une admirable institution, et l'Allemagne lui paraissait très bien telle qu'elle était ; il n'y voulait rien changer, il regardait comme de mauvais esprits tous ceux qui cherchaient à la troubler ou s'efforçaient de lui persuader qu'elle était malheureuse.

Conservateur dans l'âme, il tenait le parti de l'Autriche parce que l'Autriche était intéressée au maintien du *statu quo*, et qu'elle représentait à ses yeux la politique de conservation. La Prusse, au contraire, lui était fort suspecte ; il l'accusait d'avoir d'immenses ambitions, d'immenses convoitises, de ne s'occuper que de son agrandissement, d'être prête à lier partie avec la révolution et les révolutionnaires pour peu qu'elle se flattât d'y trouver son profit. Il posait en principe que ce Bertrand malfaisant cherchait

Son bien premièrement, et puis le mal d'autrui,

et que tôt ou tard Raton serait son compère. Ce vieux général, qui ne manquait pas de flair, aurait voulu que son fils fût un jour professeur à l'université de Leipzig et qu'il y enseignât l'histoire saxonne, et il lui remontrait sans cesse que leur vraie patrie était la Saxe, à quoi son fils répondait qu'il n'avait pas d'autre patrie que l'Allemagne, et que, si un jour l'Allemagne avait la force et le courage de se transformer et de remplir ses destinées, ce serait sous les auspices de la Prusse que s'accomplirait ce mémorable événement ; que la Prusse était le dieu sauveur, qui pouvait seul intervenir dans cette affaire.

Dès l'âge de quatorze ans, Treitschke avait rédigé son catéchisme politique, auquel il est demeuré fidèle jusqu'à sa mort ; dès 1848, il soupirait après la restauration de l'empire allemand par l'assistance et au bénéfice de la Prusse ; dès 1848, il croyait fermement à la mission

sainte des Hohenzollern, en qui il mettait toutes ses espérances. Il n'a varié que sur un point : dans sa jeunesse, il attachait autant de prix à la liberté qu'à l'unité, il était un impérialiste libéral. Lorsqu'en 1862, il eut reconnu dans M. de Bismarck l'homme du destin, l'instrument d'élection, le grand ouvrier que le Seigneur avait choisi pour travailler à sa vigne et vendanger ses raisins, quelque admiration qu'il eût conçue pour lui, il se tenait sur la réserve ; il applaudissait à sa politique étrangère, il blâmait sa politique intérieure ; il ne pouvait lui pardonner d'en user si cavalièrement avec ses Chambres. Ces scrupules faisaient plus d'honneur à sa générosité qu'à son jugement. Il aurait dû se dire que qui veut la fin veut les moyens, que les prédestinés ne s'amuse jamais à faire la distinction du bien et du mal, que, si M. de Bismarck avait eu plus d'égards pour ses Chambres et pour les prérogatives parlementaires, il n'aurait pu, en 1866, déclarer la guerre à l'Autriche et frapper les grands coups qui ont changé la face de l'Allemagne.

Treitschke se débarrassa bien vite de son libéralisme ergoteur et pointilleux. Ses yeux se sont ouverts ; dans sa ferveur de néophyte, il déclare qu'il n'y a pas d'autre loi sainte que le salut public, « qu'il faut savoir quitter le terrain du droit quand la raison d'État le demande. » Il sera bientôt plus bismarckien que M. de Bismarck ; peu s'en faut qu'il ne lui reproche de ne pas oser assez, qu'il ne blâme la timidité de ses conseils et de sa conduite. S'il n'avait tenu qu'à ce professeur emporté et téméraire, la Prusse victorieuse eût fait main basse sur toutes les couronnes royales ou ducaltes, supprimé d'un coup et par décret toutes les dynasties et tous les petits États, et se fût annexé l'Allemagne tout entière. Ce n'est pas ainsi qu'a procédé M. de Bismarck. Il a pensé que les conquérans les plus hardis trouvent leur avantage à garder certains tempéramens, que la raison d'État ne justifie pas toutes les violences, que les souverains légitimes qui désirent qu'on respecte leur droit doivent prêcher d'exemple et avoir quelques égards pour la légitimité d'autrui, que la politique est tenue de compter avec le passé, avec les traditions, avec les souvenirs, avec les habitudes, avec les préjugés séculaires, que l'essentiel est de faire œuvre qui dure, et qu'une Allemagne qui n'eût été qu'une grande Prusse n'aurait vécu qu'un jour. Quoi qu'en dise M. Schieman, Treitschke était un prophète sujet à caution, et en mainte occurrence il s'est montré médiocre politique.

Désespérant de gagner son fils à ses opinions, le général de Treitschke l'engageait à être du moins plus prudent, plus circonspect, à parler moins haut et d'un ton moins tranchant, moins acerbe, à sur-

veiller sa langue et à tenir sa plume en bride, à mettre de l'eau et dans son vin et dans son encre.

Il cherchait à lui persuader que les professeurs sont des fonctionnaires, et que si les fonctionnaires ne sont pas tenus de partager toutes les idées de leur gouvernement, ils sont dans la stricte obligation de n'en pas prendre ouvertement le contre-pied. Il le priaït aussi de considérer que, lorsqu'on a pour père un vieux général et qu'on vit à ses crochets, on doit s'abstenir de le compromettre, qu'un fils compromettant n'est pas un bon fils. « Si tu es incapable de te modérer, lui écrivait-il en substance, donne ta démission de professeur; j'en serai marri, mais je ne t'en voudrai pas. Si jamais on t'obligeait à la donner, je me verrais forcé de rompre avec toi. » Mais après avoir mêlé de sourdes menaces à ses avertissemens paternels, cet homme indulgent s'empressait d'ajouter : « Je te connais; tes chimères et tes visions cornues te seront moins chères que le repos de mes vieux jours; tu m'as procuré de grandes joies, tu ne me causeras jamais de gros chagrins. »

Ce fils compromettant avait réponse à tout. Il prodiguait à son père les témoignages de respect et d'affection, mais il ne lui accordait rien. Il n'admettait pas que les professeurs allemands fassent des fonctionnaires; il les considérait plutôt comme des apôtres, chargés de prêcher à l'Allemagne le nouvel évangile. Il n'admettait pas non plus que le silence fût jamais une vertu; il pensait que, si l'on sonne de la trompette pour animer la cavalerie au combat, il est bon d'en sonner aussi pour réveiller les peuples qui dorment, et il était toujours prêt à emboucher son instrument. Il promettait parfois de s'observer davantage, et le lendemain il faisait quelque incartade. Il s'excusait en alléguant ses convictions, ses principes, sa conscience et les devoirs qu'elle lui imposait. Au surplus il autorisait le général à le désavouer pour se mettre à couvert, à condamner hautement ses hérésies. N'en déplaise à M. Schiemann, ce héros eût été plus héroïque s'il avait dit à son père : « Ma conscience me commande de vous chagriner, mais elle me commande aussi de ne plus me laisser entretenir par vous. Désormais mon traitement me suffira, et, s'il le faut, je réduirai ma dépense, je vivrai de privations, j'endurerai la faim et la soif; le plaisir de dire et d'écrire librement ce que je pense me tiendra lieu de tout le reste. » Il ne le disait pas, il acceptait les subsides et mettait son honneur à ne faire aucune concession à ce père indulgent et nourricier. Je trouve que, dans cette affaire, c'était le vieux général saxon qui avait le beau rôle.

Il y eut un moment où la corde trop tendue faillit rompre, on fut

sur le point de se brouiller. C'était en 1866, au lendemain des éclatantes victoires prussiennes. Treitschke eut le chagrin d'apprendre que, le 3 juillet, son frère Rainer, lieutenant dans l'armée saxonne alliée à l'armée autrichienne, avait été grièvement blessé près de Probus; le bruit de sa mort avait couru. Quoique Treitschke fût très attaché à son frère, il écrivait à la mère d'un de ses amis : « Vous me trouverez inhumain ; mais il n'y a pas de chagrin qui tienne, je me réjouis d'avoir vu ces grandes journées. C'est un État glorieux auquel j'appartiens désormais, et toutes les jalousies de l'étranger n'empêcheront pas que des temps meilleurs ne commencent pour nous. » Peu après, il publiait un violent factum, où il se répandait en outrages contre la maison royale de Saxe ; il la marquait d'un fer chaud, il énumérait tous les méfaits, tous les crimes dont, selon lui, elle s'était rendue coupable envers l'Allemagne ; il invitait la Prusse à la déposséder, à s'annexer ses États, à rayer Dresde de la liste des capitales, il proclamait la déchéance de cette maison souveraine, qu'il déclarait indigne de régner. Il prouvait une fois encore qu'il n'était pas toujours prophète et que son patriotisme exalté faisait bon marché de toutes les considérations de famille.

Le général de Treitschke ne put digérer cette injure. Il fit paraître une déclaration portant « qu'il n'avait pu lire sans une profonde douleur mêlée d'indignation les invectives de son fils aîné contre la chère maison de ses rois. » Il semblait qu'on fût à jamais désuni, qu'aucun rapprochement ne fût possible. Treitschke alléguait de nouveau qu'il avait obéi à sa conscience, qu'il avait cru remplir un devoir sacré, et son père se laissa fléchir, pardonna une fois encore. Quelques mois plus tard il mourait, après avoir constaté avec joie que M. de Bismarck, moins féroce et plus politique que son fils, avait laissé vivre son roi. Au moment de s'aliter, il avait écrit dans son journal : « Nous avons un Dieu qui secourt et un Seigneur qui rachète de la mort. » Quoiqu'il eût le cerveau étroit et beaucoup de préjugés, ce vieux soldat était une figure. Il aimait à dire qu'il était redevable de la haute situation qu'il occupait à son étoile, à la confiance de son souverain et aussi à la circonspection de sa conduite, à la sévère discipline qu'il s'était toujours imposée. Cet homme si réglé et si modeste, pour qui la première des vertus était d'observer la consigne, joignait à l'exactitude dans l'obéissance une rare bénignité, une douceur d'âme, qui le rendait auguste et touchant, et si cet échantillon peut nous servir à juger de la pièce, il faut avouer que la vieille Allemagne et surtout la vieille Saxe avaient du bon.

Son fils ne lui ressemblait guère. Henri de Treitschke, comme le remarque M. Schiemann, qui cette fois a rencontré juste, était un homme très passionné. Il avait du tempérament, le sang chaud, la tête bouillante; il aimait les contestations, les débats, les disputes; il ne craignait pas les coups, il était bien aise d'en recevoir, il était sûr de les rendre. Dans sa jeunesse, se méprenant sur sa véritable vocation, il s'était cru né pour être un grand poète. Il a composé des odes et des chansons, rêvé d'écrire une épopée, esquissé le plan d'un drame qui resta longtemps sur le métier, et qu'il n'a jamais achevé. Un ami de bon conseil lui représenta qu'il est de beaux métiers qui ne nourrissent pas leur maître, que selon toute apparence le directeur du théâtre de Dresde ne recevrait pas son drame. Il se découragea et bien lui en prit. Quoi qu'il en pensât, il n'eût jamais été un grand poète. La poésie lui aurait servi à démontrer des thèses, à honnir la Diète de Francfort, à glorifier la politique prussienne et le roi Guillaume. La poésie démonstrative est un genre inférieur.

Toute réflexion faite, il se voua à l'enseignement, et il s'acquît en peu de temps la réputation d'un habile et éloquent professeur. Il avait le talent de la parole, le don de convaincre, d'entraîner, de remuer un auditoire. Cet homme passionné, qui se vantait de savoir aimer et haïr, communiquait aux autres ses émotions, ses enthousiasmes et ses haines. Il va sans dire que, quelque sujet qu'il traitât, il assaisonnait ses cours de fréquentes allusions à l'histoire contemporaine, aux événemens du jour; qu'il s'occupât des Stuarts ou des Hohenstaufen, il n'oubliait jamais la Diète de Francfort et la Prusse; il les amenait de loin, de très loin: c'étaient son vin et ses épices. Ceux de ses collègues qui lui enviaient sa popularité l'accusaient d'avoir une éloquence de tribun; la jeunesse goûtait sa véhémence et ses sorties. Dès ses débuts, il obtint de grands succès; bientôt il n'y eut plus de salle assez grande pour contenir la foule de ses auditeurs; il refusait du monde, et quelquefois il avait peine à se frayer un chemin jusqu'à sa chaire.

Professeur et écrivain, l'éloquence était son don, parce qu'il jugeait de tout avec passion, et l'auteur de la volumineuse *Histoire de l'Allemagne au XVIII^e siècle*, qui reste malheureusement inachevée, a été considéré comme le plus éloquent des historiens allemands; mais ce n'est pas le plus sûr, ni celui qui a le plus d'autorité et qui inspire le plus de confiance. Jadis un fougueux sectaire qui avait écrit une histoire de la Réformation plus sentimentale, plus pathétique qu'exacte, rencontrant dans un congrès savant Léopold de Ranke, l'embrassa, en

lui disant : « Comment ne vous aimerais-je pas ? Nous sommes l'un et l'autre historiens et chrétiens. — Ah ! permettez, répondit Ranke en se dégageant de l'embrassade, vous êtes plus chrétien qu'historien et je suis, quand j'écris l'histoire, plus historien que chrétien. » Treitschke était à la fois un historien de grand mérite et un patriote allemand ; mais on peut affirmer sans lui faire tort qu'il était encore plus allemand qu'historien.

Il le sentait lui-même, et il déclarait pour sa justification que l'impartialité est une fausse vertu. Il écrivait à son père, en lui envoyant un volume d'essais qu'il venait de publier, et qu'il désespérait de lui faire goûter : « Je n'aspire point à la gloire d'être tenu pour impartial par mes adversaires ; ce serait vouloir l'impossible. Depuis que la terre existe, un historien n'a jamais passé pour impartial dans des temps agités que lorsqu'il était mort, et je ne prétends pas faire exception à la règle. Une objectivité glaciale est le contraire du véritable sens historique ; je veux savoir à quelle cause l'écrivain a attaché son affection et donné tout son cœur. Les grands historiens ont toujours manifesté ouvertement leurs préférences ; Thucydide est un Athénien, Tacite est un aristocrate. Il ne s'agit que d'exposer les faits en leur entier, autant qu'il est possible ; comme chacun de ses lecteurs, l'auteur a le droit de les juger. »

Il ajoutait : « Je resterai toujours Allemand et protestant, et jamais on n'obtiendra de moi que je loue le despotisme catholique et anti-allemand de la maison d'Autriche. » Il fut fidèle à sa parole. Quand il eut conçu pour la première fois le projet d'écrire une histoire de la Diète germanique, faussant compagnie à ses étudiants, il alla passer quelques mois à Munich pour y préparer son livre à loisir, mais il n'eut garde de faire aucune recherche dans les archives. Il craignait, semble-t-il, d'y découvrir quelque document contraire à sa thèse, des pièces établissant que dans telle occurrence les adversaires de la Prusse avaient eu de bonnes raisons à fournir, qu'ils n'avaient pas toujours été les provocateurs, que les sentimens bas, odieux et le vil intérêt n'avaient pas été leur seul mobile. Plus tard, il fouillera dans les archives de Berlin, qui lui seront moins suspectes ; mais il sera toujours attentif à séparer le bon grain d'avec le mauvais. Un avocat qui dépouille un dossier ne songe qu'aux intérêts de son client et fait son triage. L'historien n'est pas un avocat ; il ressemble davantage à un juge, et les juges savent que qui n'entend qu'une partie n'entend rien.

Il faut donner aux mots leur vrai sens. Exiger qu'un historien ne

prenne parti pour rien ni pour personne, qu'il raconte sans s'émouvoir de grands événemens heureux ou funestes qui ont décidé du sort de son pays, c'est le réduire à n'être qu'un bel indifférent, et l'indifférence est la mort de l'art, du talent, de la poésie, de l'histoire, la mort de tout. La seule impartialité qu'on puisse lui demander est cette équité exacte et scrupuleuse qui ne condamne aucun ennemi sans l'avoir entendu, qui ne prononce aucune sentence définitive sans avoir donné la parole à l'accusé et écouté patiemment ses raisons, examiné avec soin ses pièces justificatives. « Heureux, disait Fénelon, les hommes qui sont sincèrement neutres entre leur pensée et celle d'autrui ! » Une telle vertu ne sera jamais pratiquée que par les esprits angéliques, elle est trop au-dessus de nos sentimens terrestres. Mais dire d'avance : « Je suis Allemand, je suis protestant, ne vous attendez pas que j'approuve jamais un seul acte de la catholique et despotique Autriche ! » — c'est avouer qu'on n'a pas le tempérament et le tour d'esprit d'un véritable historien.

Ce n'est pas seulement par probité que le véritable historien est impartial, c'est aussi par goût, par une sorte d'inclination naturelle et sans avoir d'autre peine à prendre que de se laisser aller à un irrésistible penchant. Si passionné qu'il soit pour la gloire et les intérêts de son pays, il a d'autres passions qui servent de correctif aux entraînemens de son patriotisme, et la plus vive est une intense curiosité. Eh ! vraiment, il atteint quelquefois sans effort à cette vertu angélique que prêchait Fénelon. S'il est capable, par instans du moins, de rester neutre entre sa pensée et celle d'autrui, c'est que la pensée d'autrui l'intéresse prodigieusement et qu'il désire la connaître dans toute sa pureté, sans aucune altération, telle qu'elle est sortie du cerveau qui l'a conçue. La vie du monde est une énigme dont il s'est promis d'avoir le mot, et il aime tant la vérité qu'il n'y a pas pour lui de vérités déplaisantes. Il a l'impartialité du botaniste, qui au moment où il les étudie, est aussi amoureux des plantes qui lui répugnent que de celles qui séduisent son odorat et ses yeux. Il a l'impartialité de l'artiste, qui aime tout ce qui vit et goûte autant de plaisir à peindre un beau coquin, un habile fripon qu'un héros ou une sainte. Le véritable historien a la passion de tout comprendre, et on veut toujours du bien à ce qu'on comprend. Il dit à son patriotisme : « Paix ! Je veux savoir ce que mon ennemi peut dire pour sa défense, et pour l'instant il est mon ami, car je me sens de l'amitié pour quiconque me raconte ses secrets »

Au surplus, n'eût-il jamais lu le *Gorgias* ni médité la *Logique* de

Hegel, le véritable historien a toujours quelque philosophie naturelle dans l'esprit, et sa philosophie lui enseigne que dans ce monde le bien est souvent mêlé de mal et le mal de bien, que les choses humaines sont très complexes, très embrouillées, qu'on peut en porter de bonne foi des jugemens très divers, que personne n'a absolument raison ni absolument tort, qu'il y a un peu d'iniquité dans les meilleures causes, un grain de justice dans les mauvaises, qu'il n'est pas de nation élue et prédestinée, dont les entreprises soient toujours saintes, dont les procédés et les intentions soient toujours irréprochables, que les peuples ne sont pas les uns des enfans de lumière, les autres des enfans de ténèbres. Treitschke était trop disposé à séparer les boucs d'avec les brebis. Assurément les brebis dont il se constituait l'avocat étaient en droit de trouver qu'il plaidait leur cause avec chaleur, avec action, avec une rare éloquence; mais il était permis aux boucs de se plaindre qu'il les maltraitât, qu'il les noircit, et de lui représenter qu'il manquait de sérénité, qu'il plaidait toujours, qu'un livre d'histoire n'est pas un plaidoyer.

Dans un moment où le père et le fils se battaient froid, l'éditeur Hirzel s'entremet pour les raccommoder, et le vieux général le pria d'employer toute son influence à obtenir qu'un jeune professeur, dont il était mécontent, racontât l'histoire de la Diète germanique non en homme de parti, mais en historien, *nicht als Parteimann, sondern als Geschichtschreiber*. Peu après, il lui écrivait à lui-même : « Je crois accomplir mon devoir paternel en t'engageant une fois de plus à laisser là les polémiques de parti et à devenir un pur historien. » Cela prouve que les vieux soldats, qu'on traite facilement de vieux ramollots, ont souvent le sens très net des choses, et que les pères, qui, par un renversement des lois de la nature, font l'office de mères et portent la poche profonde où s'abritent les jeunes sarigues, ont beau adorer leur progéniture, ils ne laissent pas de la juger.

G. VALBERT.

REVUE DRAMATIQUE

A LA PORTE-SAINT-MARTIN, *Cyrano de Bergerac*, drame en cinq actes, en vers, de M. Edmond Rostand. — A L'ODÉON, *le Passé*, comédie en cinq actes, de M. Georges de Porto-Riche. — A LA RENAISSANCE, *la Ville Morte*, tragédie en cinq actes, de M. Gabriel d'Annunzio.

Je n'étais pas à la « première » du *Timocrate* de Thomas Corneille, ni même à celle des *Vêpres siciliennes*, de Casimir Delavigne, où la foule applaudit sans interruption pendant tout un entr'acte. Mais il y a un fait : *Cyrano de Bergerac* est, de beaucoup, le plus grand succès que j'aie vu, depuis bientôt treize ans que je fais mon métier de critique dramatique.

Toute la « presse » du lendemain et toute la « presse » de huit jours après ont proclamé *Cyrano* chef-d'œuvre. Et voici qui est encore plus considérable : la pièce de M. Edmond Rostand a fait pindariser un de nos critiques les plus éminents et les plus lucides, celui de tous qui mérite le mieux le qualificatif, cher aux jeunes gens, de pur « cérébral » (mot disgracieux, mais d'un sens si noble). *Cyrano*, et c'est pour lui un grand signe, a jeté M. Émile Faguet dans un véritable accès de délire prophétique. Nous avons su de lui que *Cyrano* est « le plus beau poème dramatique qui ait paru depuis un demi-siècle » ; qu'un grand poète s'est révélé « qui, à vingt-cinq ans, ouvre le vingtième siècle (déjà !) d'une manière éclatante et triomphale... qui annonce une période nouvelle, sur qui enfin l'Europe va avoir les yeux fixés avec envie et la France avec un ravissement d'orgueil et d'espérance. » Presque défaillant d'émotion, l'austère et puissant reconstructeur de tous les systèmes philosophiques et politiques de ce siècle, s'est écrié : « Serait-ce vrai ? Ce n'est pas fini ! Il y aura encore en France une grande littérature poétique digne de 1550, digne de 1630, digne de 1660, digne de 1830 ! Elle est là ! Elle se lève ! J'aurai assez vécu pour la voir ! Je

vais commencer à appréhender de mourir, dans le souci de ne pas la voir tout entière! Ah! quelle espérance et quelle crainte, aussi délicateuse! » Ainsi Joad : « Quelle Jérusalem nouvelle!... »

Hélas! toutes mes louanges, si vives et si sincères qu'elles soient, languiront auprès de celles-là et paraîtront à l'auteur des façons d'in-sultes détournées. Mais résignons-nous à parler raisonnablement.

J'aurai le courage ingrat de considérer *Cyrano* comme un événement merveilleux sans doute, mais non pas, à proprement parler, surnaturel. La pièce de M. Rostand n'est pas seulement délicateuse : elle a eu l'esprit de venir à propos. Je vois à l'énormité de son succès deux causes, dont l'une (la plus forte) est son excellence, et dont l'autre est sans doute une lassitude du public et comme un rassasie-ment, après tant d'études psychologiques, tant d'historiettes d'adultères parisiens, tant de pièces féministes, socialistes, scandinaves : toutes œuvres dont je ne pense *a priori* aucun mal, et parmi lesquelles il y en a peut-être qui contiennent autant de substance morale et intellectuelle que ce radieux *Cyrano*; mais moins délectables à coup sûr, et dont on nous avait un peu accablés dans ces derniers temps. Joignez que *Cyrano* a bénéficié même de nos discordes civiles. Qu'un journaliste éloquent ait pu écrire que *Cyrano de Bergerac* « éclatait comme une fanfare de pantalons rouges » et qu'il en ait auguré le réveil du nationalisme en France, cela montre bien que des sentimens ou des instincts assez étrangers à l'art sont venus seconder la réussite de cette exquise comédie romanesque, et que, lorsqu'un succès de cette ampleur se déclare, tout contribue à l'enfler encore.

Je me hâte d'ajouter que l'opportunité du moment eût médiocrement servi la pièce de M. Edmond Rostand, si elle n'était, prise en soi, d'un rare et surprenant mérite. Mais ce mérite, enfin, quelle en est l'espèce? Est-il vrai que cette comédie « ouvre un siècle », ou, plus modestement, qu'elle « commence quelque chose », — comme *le Cid*, comme *Andromaque*, comme *l'École des femmes*, comme *la Surprise de l'amour*, comme *le Mariage de Figaro*, comme *Hernani*, comme *la Dame aux Camélias*?

Je serais plutôt tenté de croire que le mérite de cette ravissante comédie, c'est, sans rien « ouvrir » du tout (au moins à ce qu'il me semble), de prolonger, d'unir et de fondre en elle sans effort, et certes avec éclat, et même avec originalité, trois siècles de fantaisie comique et de grâce morale, — et d'une grâce et d'une fantaisie qui sont « de chez nous ».

Car, dans le premier acte, tout ce joli tumulte de comédiens et de

poètes, de « précieux » et de « burlesques », de bourgeois, d'ivrognes, et de tire-laine, et de la gentilhommerie et de la bohème littéraire du temps de Louis XIII, qu'est-ce autre chose qu'un rêve du bon Gautier, réalisé avec un incroyable bonheur, et dont l'auteur du *Capitaine Fracasse* a dû éprouver là-haut (où certainement il est) un émerveillement fraternel? Cyrano n'a-t-il point, avec le style du Matamore de *l'Illusion* et de Don Japhet d'Arménie, l'allure de Rodrigue et de don Sanche(1)? Scarron n'eût pas su pousser d'une telle haleine ni avec cette abondance d'images l'éblouissant couplet de Cyrano sur son propre nez; et la ballade du duel fait songer à du Saint-Amand revu par Théodore de Banville assisté de Jean Richepin.

Au deuxième acte, nous sommes dans l'auberge de maître Ragueneau, qui pourrait être celle du Radis-Couronné et où les cadets de Gascogne semblent autant de Sigognacs. Cyrano paraît; et, comme il a la plus belle âme du monde avec un visage désastreux (« Noble lame, — Vil fourreau »), on se souvient des antithèses animées, chères à Hugo, et de Quasimodo ou de Triboulet, et aussi de Ruy Blas, « ver de terre amoureux d'une étoile. »

Mais ici commence le drame le plus élégant de psychologie héroïque; un drame dont Rotrou, et Tristan, et les deux Corneille eussent bien voulu rencontrer l'idée; qui vaut à coup sûr leurs inventions les plus délicates et les plus « galantes », et qui eût réjoui l'idéalisme de l'hôtel de Rambouillet dans ce qu'il eut de plus noble, de plus fier et de plus tendre. — La précieuse Roxane, secrètement aimée de son cousin Cyrano, lui a donné rendez-vous. Ce qu'elle a à lui dire, hélas! c'est qu'elle aime un beau garçon, Christian de Neuville, qui vient d'entrer dans la compagnie des cadets de Gascogne, et pour qui elle implore la protection de Cyrano, car les cadets sont taquins. En entendant ces aveux et cette prière qui le navre, Cyrano ne bronche non plus qu'un héros de *l'Astrée*. Plaisanté sur son nez par Christian, il a la force de se contenir, et, les cadets sortis, il ouvre les bras à son heureux rival. Celui-ci est beau, mais il a peu d'esprit: il ne sait pas comment on parle ni comment on écrit à une précieuse. Qu'à cela ne tienne! Cyrano l'approvisionnera de gentillesses de conversation et écrira pour lui ses lettres d'amour... Et ne dites point que cela vous rappelle une situation de *la Métromanie*: car, si le poète Damis fournit à Dorante les vers que celui-ci envoie à Lucile sa maîtresse, Damis

(1) Sur le vrai Cyrano, voyez l'étude biographique et littéraire, très approfondie et très agréable, de M. P.-Ant. Brun: *Souvenirs de Cyrano de Bergerac, sa vie et ses œuvres d'après des documents inédits* (Armand Colin).

n'aime point Lucile ; et ce n'est donc plus du tout la même chose. L'invention de M. Rostand, c'est justement l'abnégation sublime et cependant voluptueuse encore de Cyrano, qui accepte d'aider à la victoire de son rival, et qui s'en console en songeant qu'après tout, c'est son cœur à lui et c'est son esprit qui seront aimés, sans qu'elle le sache, de celle qu'il adore. Voilà, certes, le « comble » du désintéressement et du platonisme en amour, et l'incomparable Arthénice en eût poussé de petits cris.

Et de quelle grâce cette fine comédie sentimentale est menée ! C'est le soir, sous le balcon de Roxane. Christian, abandonné à ses seules ressources, ne sait que dire : « Je vous aime ! » et la précieuse juge que c'est un peu court. Mais Cyrano, dans l'ombre, souffle Christian ; et Roxane estime que c'est déjà mieux. Puis, pour plus de commodité, Cyrano, déguisant sa voix, s'adresse lui-même à la jeune femme : et sa déclaration, commencée en langage précieux, se termine dans le style et selon le rythme d'un couplet romantique de Victor Hugo :

Oh ! mais vraiment, ce soir, c'est trop beau, c'est trop doux.
 Je vous dis tout cela ; vous m'écoutez, moi, vous !
 C'est trop : dans mon espoir, même le moins modeste,
 Je n'ai jamais espéré tant ! Il ne me reste
 Qu'à mourir maintenant ! C'est à cause des mots
 Que je dis qu'elle tremble entre les bleus rameaux !
 Car vous tremblez comme une feuille entre les feuilles ;
 Car tu trembles ; car j'ai senti, que tu le veuilles
 Ou non, le tremblement adoré de ta main
 Descendre tout le long des branches du jasmin.

Roxane est touchée de cette ardeur mélodieuse ; son cœur s'ouvre ; et l'exploit de Cyrano ; c'est donc d'avoir changé cette précieuse en femme au profit de son ami. Elle dit à Christian de monter ; et, tandis que les deux amoureux s'enlacent sur le balcon, leur héroïque Galeotto, demeuré en bas, murmure douloureusement et non pourtant sans délice intime :

Baiser, festin d'amour dont je suis le Lazare,
 Il me vient dans cette ombre une miette de toi ;
 Et, oui, je sens un peu mon cœur qui te reçoit,
 Puisque, sur cette lèvre où Roxane se leurre,
 Elle baise les mots que j'ai dits tout à l'heure.

Et là-dessus la fantaisie repart. Une ruse empruntée à l'aimable tradition de notre plus vieux répertoire permet à Christian, grâce à la candeur abusée d'un bon capucin, d'épouser Roxane presque à la

barbe de Guiches, qui est aussi amoureux d'elle. Guiches, pour se venger, envoie Christian, toujours accompagné de Cyrano, dans un périlleux poste de guerre. Nous sommes alors introduits au camp des Cadets de Gascogne : et c'est la guerre en haillons, car les Cadets sont pauvres, mais c'est tout de même, par l'esprit, ce que l'épique Georges d'Esparsès a si bien appelé : « la guerre en dentelles ».

Cependant, Cyrano ayant continué de lui écrire sous le nom de Christian, l'ex-précieuse, décidément fondue à la flamme de ces lettres, s'en vient, en carrosse, rejoindre son mari et, du même coup, ravitaille les Gascons affamés. Et l'on dirait, ici, un épisode de la Fronde traduit par l'amusant et fertile génie du père Dumas.

Et voici où le beau Christian prend sa revanche et paraît soudainement égal à son ami en sublimité de sentiment. Roxane lui dit que maintenant, par la vertu de ses épîtres, ce qu'elle aime en lui, ce n'est plus la beauté de son visage, mais celle de son esprit et de son cœur, et elle croit en cela lui faire plaisir. Mais son cœur, son esprit, c'est l'esprit et le cœur de Cyrano. « Ce n'est donc plus moi qu'elle aime », se dit Christian. Et, ne pouvant se souffrir dans cette fausse posture, ne voulant ni garder un amour qu'il croit avoir volé, ni s'exposer à le perdre, très simplement il s'en va se faire tuer dans la bataille, — avec la pensée, sans doute, que ce trépas volontaire l'égalera, du moins par le cœur, à son généreux ami. Et comme il ne veut point, même après sa mort, bénéficier d'un mensonge, il s'efforce, mourant, de tout révéler à Roxane : mais ses lèvres se glacent avant qu'il n'ait parlé ; et Cyrano vous est assez connu pour que vous soyez assurés qu'il respectera l'illusion de Roxane et le secret de Christian.

Ce secret, toutefois, Cyrano le trahira malgré lui, quinze ans après, dans ce jardin de couvent où il vient, tous les soirs, rendre visite à la dolente Roxane. La douce veuve, ce jour-là, lui fait lire la dernière lettre de Christian ; et Cyrano, qui la sait par cœur, la « lit » aisément malgré la nuit tombante ; et c'est à ce signe qu'elle reconnaît qu'il en fut l'auteur et qu'elle découvre son magnanime et raffiné sacrifice.

Pourquoi vous être tu pendant quatorze années,
Puisque, sur cette lettre, où, lui, n'était pour rien,
Ces pleurs étaient de vous ?

— Ce sang était le sien,

répond Cyrano, lui tendant la lettre. Et comme, une heure auparavant, il a reçu un pavé sur la tête, il meurt, adossé à un arbre, dans le clair de lune, — de sa chère lune où il voyagea jadis et qui est l'astre des chimériques et des visionnaires ; il meurt en pourfendant

de sa vaine épée et d'alexandrins peut-être superflus les spectres du Mensonge, de la Lâcheté, des « Compromis », des Préjugés et de la Sottise, en bon révolté romantique selon Hugo ou Richepin; — amoureux manqué, et qui n'a pu aimer que par procuration, et qui n'a pas été aimé; poète incomplet, et que Molière commence à piller sans façon; heureux quand même d'avoir si noblement rêvé, d'avoir protesté par la seule splendeur de son âme contre une laideur et une destinée injurieuses, et d'emporter intact, dans la mort, « son panache »...

Cette aventure de Cyrano et de Christian, avec la conception qu'elle implique de l'amour (essentiellement considéré comme le culte de la perfection), avec ces fiertés, ces scrupules inventifs, cette puissance d'élégante immolation... je ne sais vraiment si l'on trouverait une fable égale à cela dans tout le théâtre antérieur à Racine. Ni l'Alidor de *la Place Royale*, ni Pertharite, ni Pulchérie, ni l'Attale de *Nicomède*, ni Eurydice ou Suréna, ni Timocrate, ne dépassent Cyrano et Christian, soit en subtilité, soit en délicatesse, soit en héroïsme sentimental. C'est comme si la littérature précieuse nous donnait enfin, au bout de deux cent cinquante ans, sa vraie comédie. Je n'y vois à comparer, pour son adorable idéalisme, que la *Carmosine* d'Alfred de Musset.

Ainsi, pour résumer tout ce que j'ai indiqué, si l'on parcourt la série des formes de sentiment et d'art dont M. Edmond Rostand s'est harmonieusement ressouvenu, on verra que cela va du roman d'Honoré d'Urfé et des premières comédies de Corneille au *Capitaine Fracasse* et à la *Florise* de Banville, en passant par l'hôtel de Rambouillet, par Scarron et les burlesques, — par Regnard même, un peu, si l'on regarde le style, et, si l'on fait attention à la grâce romanesque des sentimens, par *le Prince travesti* de Marivaux, — et enfin par *la Métromanie*, par le quatrième acte de *Ruy Blas*, par *Tragaldabas* lui-même, et par les romans de Dumas l'ancien. Si bien que *Cyrano de Bergerac*, loin d'être un renouvellement, est plutôt une récapitulation, ou, si vous préférez, est comme la floraison suprême d'une branche d'art tricentenaire.

Tout cela, est-il besoin d'y insister? sans nul soupçon d'imitation directe. Aux formes et aux inventions innombrables qu'il se remémorait sans y tâcher, M. Rostand a ajouté quelque chose : son esprit et son cœur qui sont des plus ingénieux et des plus frémissans entre ceux d'aujourd'hui, et ce que trois siècles de littérature et de vie sociale ont déposé en nous d'intelligence et de sensibilité. Car, pour peu que nous ayons du génie, il nous est loisible de réaliser les rêves de

nos pères plus parfaitement qu'ils ne l'ont fait eux-mêmes, et d'en exprimer la plus fine essence. Le « pittoresque » du temps de Louis XIII est beaucoup plus coloré pour nous qu'il ne le fut pour les contemporains ; et c'est affaire à nous de créer un matamore pur et tendre comme une jeune fille, ou d'extraire de la « préciosité » ce qu'elle eut d'exquisément généreux. Tout, dans *Cyrano*, est rétrospectif ; tout, et même le romantisme moderne qui vient s'ajuster si aisément aux imaginations du romantisme de 1630 ; rien, dis-je, n'appartient à l'auteur, excepté le grand et intelligent amour dont il a aimé ces visions passées ; excepté cette mélancolie voluptueuse dont il teint çà et là, dans ses trois derniers actes, ces choses d'autrefois ; excepté enfin ce par quoi il est un si habile dramatisante et un si rare poète.

Et c'est sans doute pourquoi, — tandis que beaucoup de gens, et qui n'étaient pas tous des sots, ont parfaitement résisté au *Cid*, à *Andromaque*, à *l'École des Femmes*, à *Hernani*, qui apportaient en effet « du nouveau » et dont il se pourrait que le contenu moral fût plus considérable, après tout, que celui de *Cyrano de Bergerac*, — aucune voix discordante n'a troublé l'applaudissement universel qui a salué la pièce de M. Rostand. Il manque donc, tout au moins, à ce trop heureux ouvrage une des marques accessoires auxquelles on distingue empiriquement les œuvres inauguratrices. Il lui manque d'être incompris (ce dont j'imagine que l'auteur se console facilement). Si le public tout entier a fait à *Cyrano* une telle fête, c'est bien qu'il en sentait la grâce, mais c'est aussi qu'il la « reconnaissait » et qu'il y retrouvait, dans un surprenant degré de perfection, un genre d'invention et de poésie contemporain, si l'on peut dire, de deux ou trois siècles, et dont il était déjà obscurément informé. Tout nous charme dans *Cyrano*, et rien ne nous y offense : mais rien aussi n'y répond à la partie la plus sérieuse de nos préoccupations intellectuelles et morales ; et, s'il était vrai que cette très brillante comédie romanesque « ouvrit le xx^e siècle », c'est donc que le xx^e siècle serait condamné à quelque rabâchage.

Ce que j'en dis n'est pas pour déprécier ce séduisant joyau. Il y a des pièces qui « marquent une date », et qui ne sont point bien belles. Par contre, il y a des chefs-d'œuvre qui ne marquent aucune date. Et quant à ceux qui semblaient en marquer une, on finit toujours par découvrir que ce qu'ils offraient de neuf, forme ou fond, était déjà pour le moins ébauché dans quelque médiocre ouvrage antérieur. Cela signifie que l'on peut, sans nul génie, s'aviser de quelque chose de nouveau, et que, même en art et en littérature,

les « nouveautés » flottent, pour ainsi parler, dans l'esprit des contemporains intelligens avant de se réaliser dans un chef-d'œuvre. Ainsi, ce qui appartient à l'auteur d'un ouvrage illustre, — soit que cet ouvrage commence ou qu'il continue une série, — c'est seulement la beauté dont il donne l'impression. Mais cette beauté même, que nous n'avons point faite, ne devient-elle pas nôtre dans la mesure où nous la comprenons? Ne devient-elle pas entièrement nôtre si nous la comprenons tout entière? Et, dans ce moment-là, ne sommes-nous pas les égaux du poète lui-même, — sauf par un point et d'assez peu d'importance : la faculté de création artistique, qui n'est qu'un accident heureux et qui ne suppose pas nécessairement la supériorité de l'intelligence? La beauté d'un ouvrage, n'étant rien si elle n'est reconnue et sentie, est, en un sens, l'œuvre de tout le monde. Théorie consolante, fraternelle, et qui a ce grand avantage de supprimer l'envie.

Les vers de M. Edmond Rostand étincellent de joie. La souplesse en est incomparable. C'est quelquefois (et je ne m'en plains pas) virtuosité pure, art de mettre en vers n'importe quoi, spirituelles prouesses et « réussites » de versification : mais c'est, plus souvent, une belle ivresse de couleurs et d'images, une poésie ensoleillée de poète méridional, si méridional qu'il en paraît presque persan ou indou. Des gens difficiles ont voulu relever dans ses vers des négligences et de l'à-peu-près. Je n'en ai point vu autant qu'ils l'ont dit; d'ailleurs cela échappe à l'audition, et, au surplus, tout est sauvé par le mouvement et par la grâce. M. Rostand a continuellement des métaphores et des comparaisons « inventées », d'une affectation savoureuse et d'un « mauvais goût » délectable; il parle le plus naturellement du monde le langage des précieux et celui des burlesques, qui est le même dans son fond; et ce qui m'avait offensé dans *la Samaritaine* me ravit ici par son étroite convenance avec le sujet.

Dans ce personnage si riche de Cyrano, insolent, fastueux, fou, magnanime, jovial, tendre, subtil, ironique, héroïque, mélancolique et je ne sais quoi encore, M. Coquelin a été, d'un bout à l'autre, admirable, et d'une sûreté, d'une ampleur et d'une variété de diction!... Il est, sans comparaison possible, le grand comédien classique des rôles expansifs et empanachés. Son fils Jean est un Ragueneau coloré et copieux. M^{me} Maria Legault est une charmante Roxane et qui passe avec art de la délicatesse pointue à la passion sincère. Volny, Gravier, Desjardins, et tous les autres, ne méritent que des éloges. Et la mise en scène est excellente d'ingéniosité et de justesse.

Le Passé, de M. de Porto-Riche, est une comédie que l'on devine supérieure à ce qu'elle paraît et qui, à cause de cela, n'est pas très facile à juger. Cette comédie, si distinguée, est la plus brillante démonstration de cet axiome si banal : *Ne quid nimis*. On dirait que l'auteur s'est congestionné dessus et que, n'y trouvant jamais assez de traits d'esprit, ni de traits d'observation, ni de traits de passion, il « en a remis » tous les jours pendant des années. La disproportion y est énorme entre la matière et le développement. C'est, à ce qu'il me semble, la première cause de ce que le succès a eu d'hésitant.

Le sujet est simple; plus simple et plus court que celui de *la Visite de noces*, qui n'a qu'un acte et qui y tient à l'aise. — Dominique Brienne, restée veuve à vingt-cinq ans, a eu pour amant François Prieur, un « homme à femmes », ou plutôt « l'homme à femmes », car il n'a point d'autre trait distinctif. Lâchement abandonnée, elle s'est consolée en faisant de la sculpture et a conquis son indépendance. Elle méprise l'homme décevant et faux par qui elle souffrit tant; sa caractéristique, à elle, c'est la loyauté, une intransigeante horreur du mensonge. Elle a maintenant trente-huit ans et se croit « sauvée ». A ce moment (fin du second acte) elle se retrouve en présence de François. Elle est profondément troublée et découvre avec épouvante qu'elle l'aime encore.

Toute la question est donc de savoir si elle retombera, ou non, aux mains de son ancien amant; si elle se laissera ressaisir par son passé ou si elle s'en évadera. Sa situation morale comporte deux sentimens : le désir de céder et la terreur de ce qui adviendra d'elle si elle cède. Ces deux sentimens sont alternativement exprimés dans quatre scènes, — dont deux extrêmement longues, — et qui ont ceci de singulier, que chaque « réplique » y est précise et brève et que l'ensemble en paraît redondant et prolix. — Dans la première de ces quatre scènes, Dominique est émue, puis se reprend; dans la deuxième, elle sent qu'elle va faiblir, mais résiste de nouveau parce qu'elle se ressouvient; dans la troisième, elle se laisse aller; dans la quatrième, ayant su qu'il continue à lui mentir, elle essaye encore de résister, puis s'abandonne encore, puis se reprend définitivement, sur un dernier mensonge par trop effronté de François. — La même scène recommence ainsi, chaque fois plus montée de ton, j'en conviens, et suivant un *crescendo* du désir de Dominique, et de son angoisse, et de ce qu'elle a à pardonner : mais enfin c'est bien la même scène, toujours. Et notez que, dans les intervalles, cette scène, déjà si ressassée, se répète encore, par surcroît, sous forme de confidences à des personnages accessoires.

Et sans doute, d'autre part, le dénouement est plausible : nous admettons que Dominique, après avoir consenti à sa destinée avec un désespoir qui demeure clairvoyant, recule, elle qui lui en a pardonné tant d'autres, devant le dernier mensonge de François, ce mensonge-là étant particulièrement odieux dans l'instant où il se produit. Mais le dénouement contraire serait également vraisemblable : on concevrait que Dominique s'abandonnât quand même à la fatalité de son désir : nous l'avons vue, durant trois actes entiers, si mal défendue par sa haine du mensonge et par sa connaissance de ce qui l'attend ! Et, dès lors, un inconvénient du dénouement adopté par l'auteur, c'est qu'il nous permet de pressentir que la scène qu'il nous a déjà développée trois ou quatre fois pourra fort bien se renouveler dans huit jours ; de sorte qu'aux recommencemens dont nous avons été témoins s'ajoutent, dans notre esprit, les recommencemens que nous prévoyons, et que le tout nous donne l'impression de quelque chose d'interminable...

Une autre cause du médiocre succès de la pièce (mais ceci n'en diminue pas le mérite), c'est que le public ingénu ne sait à qui s'y attacher, et qu'elle est beaucoup plus intéressante par la force et la subtilité d'esprit de M. de Porto-Riche que par les personnages eux-mêmes.

La petite amie de Dominique Brienne, Antoinette Bellangé, — qui a d'ailleurs son utilité, puisque, étant la maîtresse de François au début du drame, elle sème au cœur de Dominique le petit ferment de jalousie et peut-être de curiosité qui réveillera le désir de la malheureuse, — est un joli type de perruche amoral. Les trois familiers de M^{me} Brienne, Bracony, Mariotte et Béhopé, chargés par l'auteur d'être sans interruption ridicules et spirituels, nous amusent, jusqu'à ce qu'ils nous exaspèrent. Et je néglige le terne Maurice Arnaud. Mais François Prieur est par trop nul. Nullité nécessaire, je l'avoue, si la puissance de séduction de l'« homme à femmes » est en effet un « mystère ». Mais nullité périlleuse, s'il est vrai que, au théâtre, l'homme à femmes déplaît aux hommes en les humiliant de ses victoires, et aux femmes en leur dévoilant le néant de ce qui les affole. — Et peut-être aussi que M. de Porto-Riche, nous l'ayant déjà présenté trois fois, c'est-à-dire dans toutes ses pièces sans exception, avait épuisé ses observations sur ce fat sempiternel et s'est rendu compte qu'il n'avait plus rien à nous en apprendre. J'ai peur que *le Passé* ne souffre du souvenir des autres comédies de M. de Porto-Riche. On se dit que c'est toujours la même lutte entre l'homme infidèle et menteur, amant ou mari, et la femme sincère et envoûtée, épouse ou maîtresse. On est accablé de

ces éternelles variations sur le thème de *Leone-Leoni*; et l'on songe que, si cette sorte de revendication et d'affichage d'une spécialité et d'un monopole psychologique a fait beaucoup pour la réputation de M. de Porto-Riche, il n'est pas impossible qu'elle le desserve un peu aujourd'hui, l'étroitesse du canton moral où il s'est emprisonné nous apparaissant mieux à chaque fouille nouvelle qu'il y entreprend.

Quant à Dominique, qui, elle du moins, se distingue un peu des autres amoureuses de M. de Porto-Riche et pour qui nous sommes d'abord très bien disposés, elle a, non seulement comme femme, mais comme amoureuse de théâtre, une malechance : c'est de friser la quarantaine et c'est d'être, à cet âge, atteinte d'une passion qui ne peut être que physique, puisqu'elle n'a pas l'ombre d'illusion sur son amant. Et comme François, de son côté, n'est point un petit jeune homme, — et, au fait, je l'aime mieux pour elle, — il reste que cela fait tout de même deux amans un peu mûrs. (Je continue à me placer ici « au point de vue » du public.) Il est peut-être vrai que c'est dans l'âge mûr qu'on est le plus profondément et le plus consciemment sensuel; mais il est vrai aussi que l'image prolongée d'amours quadragénaires et uniquement charnelles ne séduira jamais à fond douze cents spectateurs assemblés. Ils y sentiront vaguement la violation d'une « convenance » naturelle et esthétique; et, bien qu'ils aient pu voir autour d'eux, dans la réalité, des violations semblables, ils en éprouveront un malaise que je constate sans le partager. Au moins les « femmes damnées » de Racine, Hermione, Roxane, Ériphile et Phèdre, sont-elles de jeunes femmes et qui n'ont jamais plus de vingt ou vingt-cinq ans. Mais que nous veut cette enragée dont les cheveux grisonnent et qui n'aime pas une minute avec son cœur?...

Joignez un artifice de dialogue qui contribue à allonger la pièce démesurément. Dans le texte imprimé, et surtout quand le fâcheux trio Bracony-Mariotte-Béhopé est en scène, vous verrez des quinze et des vingt pages où pas une « réplique » n'a plus d'une ligne ou deux. Tels les dialogues monostiques ou distiques des tragiques grecs; mais ceux-ci ne s'en servaient que par exception et discrètement. C'est bien un artifice : car, dans la réalité, le rythme de la conversation n'a jamais rien de cette régularité lancinante et implacable. Et cet artifice étonne, dans une pièce d'un caractère visiblement réaliste. Cela rappelle (en un genre combien différent!) ces dialogues hachés menu des romans de Dumas le père, qui sont un procédé astucieux pour dire les choses le plus longuement possible en ayant l'air de les dire avec une rapidité vertigineuse. M. de Porto-Riche a une telle horreur de la « tirade » (et

pourtant la tirade est dans la nature) que lorsque Dominique tient des propos un peu suivis, il les coupe gratuitement en petits morceaux de cinq lignes par des réflexions ou des interjections tout à fait insignifiantes de son interlocuteur. Et, les coupant ainsi, en même temps qu'il en diminue l'effet, il les fait paraître longs, même quand ils ne le sont pas.

Enfin, si je ne craignais de peiner les gens, je dirais qu'une quatrième cause de l'incertitude du succès, c'est la faiblesse de l'interprétation, encore que M^{me} Sisos, elle du moins, ait tiré son épingle du jeu, qu'elle ait eu d'assez beaux momens de passion, et qu'on ne puisse lui reprocher qu'un peu de monotonie.

Et avec tout cela (car j'ai rapporté les objections du public plutôt que les miennes), l'œuvre est de qualité rare. La première entrevue de Dominique et de François est exquise de nuances; la dernière grande scène est toute pleine de choses douloureuses et profondes; et rien, dans l'intervalle, n'est insignifiant en soi. La langue est constamment précise, solide et souple. L'esprit y est cravachant, et si tous les mots ne sont pas neufs, ce n'est pas une affaire. — Par malheur la pièce est, comme j'ai dit, pléthorique, toute surchargée d'inutilités encombrantes et qui la rendent malaisée à suivre. L'auteur est incapable de rien sacrifier de ce qu'il a trouvé avec effort. *Indulget sibi*. Il pressure encore ce qu'il a déjà épuisé; il écorche les plaies; il recreuse les trous; il s'enfonce dans son sujet jusqu'à s'y enfouir; c'est le fourmi-lion de la pathologie amoureuse.

Mais il excelle à faire parler le désir

J'ai peu de place pour vous entretenir de *la Ville Morte*, et il m'en faudrait beaucoup.

L'idée de M. Gabriel d'Annunzio est fort belle. Il a voulu faire une tragédie dont les personnages fussent d'aujourd'hui, mais où la passion fût aussi entière et fatale que dans la tragédie antique. Il a choisi, pour cela, une petite bande d'archéologues installés près des ruines de Mycène, et pour qui la fatalité meurtrière et incestueuse des Atrides et des Labdacides surgit de la poussière des tombes remuées. C'est Léonard et sa sœur, Blanche-Marie; c'est Alexandre et Anne, sa femme, qui est aveugle. Pendant que Léonard, avec un trouble affreux, désire sa propre sœur, une mutuelle passion dévore Alexandre et Blanche-Marie. La douce aveugle devine cet amour, et le pardonne; mais elle le révèle innocemment à Léonard, qui, n'en pouvant supporter l'idée, noie Blanche-Marie dans l'antique fontaine Perséia. C'est tout. Les

personnages sont plutôt juxtaposés que heurtés les uns contre les autres; et la résignation surhumaine de l'aveugle, et le crime soudain de Léonard terminent sans lutte le drame à peine engagé.

La Ville Morte est donc, proprement, un poème lyrique. Elle vaut par la splendeur des discours, par la nouveauté fréquente des images, et par l'intensité de la rêverie. Les personnages subissent jusqu'à la souffrance l'influence du ciel d'airain, de la terre brûlante, des parfums, des pierres et des ruines tragiques. Ce qui est émouvant ici, ce n'est pas le drame lui-même, c'est la profonde sensibilité artistique de M. d'Annunzio. La scène la plus « dramatique » est encore celle où Léonard, ivre d'un enthousiasme sacré, raconte la découverte qu'il vient de faire des tombeaux d'Agamemnon et de Cassandre et de leurs cadavres d'or. L'âme du poème, c'est cet ardent néo-paganisme du poète, dont la joie s'assombrit çà et là de mélancolie moderne et, malgré lui, chrétienne. Ce sont, assez souvent, des songeries du Nord qu'il habille de soleil, et cet Italien ressemble pas mal, quelquefois, à un Maeterlinck somptueux.

Jamais M^{me} Sarah Bernhardt n'a été plus belle que dans ce rôle de l'aveugle qui pressent, souffre, accepte, absout, et se retranche de la vie par miséricorde autant que par désespérance. L'eurythmie de ses gestes tâtonnans et de ses pensives attitudes est impeccable; et cette voix! cette douce et sereine voix d'outre-tombe!... — Et M^{lle} Dufresne a joué, cette fois, harmonieusement, comme si un rayon de sa grande compagne était descendu sur elle.

Les *Transatlantiques* et *Catherinen* n'auront aucune peine à m'attendre un mois. — M. Abel Hermant, fort capable d'écrire la comédie du grand mariage franco-américain, nous en a donné l'opérette; une opérette extraordinairement amusante et dont le tumulte enveloppe deux ou trois scènes de très bonne comédie, un peu étonnées de se trouver là. — M. Henri Lavedan a voulu, lui, faire son *Abbé Constantin*. Nous lui dirons, en empruntant le mot d'une petite Française à son amie dans *Thomas Graïndorge*: — Vous l'avez fait, et très joliment, « cher petit Désir de plaire ».

JULES LEMAITRE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 janvier.

Bon gré, mal gré, il faut encore, il faut toujours parler de la question Dreyfus, puisqu'elle continue, sans qu'on sache pourquoi, d'absorber presque à elle seule toute l'attention du pays. Dieu sait, pourtant, si cette attention ne se porterait pas avec plus d'utilité sur d'autres objets, qui en seraient certainement plus dignes ! Tandis qu'en effet nous demeurons comme hypnotisés par cette unique affaire, les autres puissances s'occupent activement des leurs, qui sont aussi un peu les nôtres. Elles s'y appliquent avec une liberté d'esprit que nous n'avons pas au même degré. Tout est sinon ébranlé chez nous, au moins troublé et plongé dans une confusion profonde par cette affaire qui a pris, sans qu'on puisse en trouver de valables raisons, des proportions prodigieusement exagérées. Nous nous sommes toujours efforcés de la ramener à de plus justes limites, mais en vain ; et les efforts du gouvernement n'ont pas été plus heureux.

On a beaucoup reproché au gouvernement de n'avoir pas pris dès le début une attitude plus nette, plus ferme, plus décisive, de n'avoir pas manifesté dès le premier jour une conviction plus forte, de n'avoir pas prononcé tout de suite des paroles péremptoires, et on affirme qu'il n'en aurait pas fallu davantage pour tout arrêter. C'est attribuer au ministère plus d'autorité qu'il n'en a, et qu'il ne peut en avoir. Nous doutons beaucoup, pour notre compte, qu'il eût dépendu de lui d'enfermer et d'étouffer l'affaire dans une déclaration de tribune, comme Éole enfermait et retenait les tempêtes dans une outre. Et ce n'est pas sans quelque surprise que nous voyons les adversaires mêmes du cabinet actuel, ses ennemis les plus irréductibles et les plus résolus, lui attribuer bénévolement une puissance presque surhumaine, pour lui

faire aussitôt un grief, il est vrai, de ne pas en avoir usé. En admettant que toutes ces objurgations soient sincères, elles sont un peu puériles. M. le président du conseil ou M. le ministre de la guerre auraient pu prononcer toutes les paroles qu'ils auraient ou qu'on aurait voulu, et protester plus tôt qu'ils ne l'ont fait que Dreyfus avait été condamné « justement et légalement », — ils n'auraient rien empêché. L'affaire a des dessous trop complexes pour qu'on puisse la résoudre par des moyens aussi simples. Une déclaration initiale n'y aurait pas suffi. Il était impossible de s'opposer à ce que, sous une forme ou sous une autre, elle fût de nouveau soumise aux tribunaux. Elle l'a été en effet, sous la forme la plus indirecte et peut-être la moins habile, mais qui était celle que les défenseurs et les parens de Dreyfus avaient préférée. Ils ont échoué. Pourquoi, après avoir eux-mêmes choisi le tribunal devant lequel ils ont porté leur cause, ne se sont-ils pas inclinés devant son jugement? Mais bien loin de s'incliner, ils se sont redressés avec plus de fougue et d'emportement que jamais, et leur campagne a pris un redoublement de violence au moment même où elle aurait dû rencontrer un point d'arrêt. L'opinion s'est émue, et il y avait de quoi s'émouvoir. Elle s'est montrée impatiente et irritée, et il y avait de quoi éprouver ces sentimens, lorsqu'on a vu la propagande entreprise en faveur de Dreyfus changer subitement de caractère et revêtir la forme d'une attaque directe contre l'armée et le gouvernement, y compris les menaces de révolution sociale qui se sont à la vérité évaporées en paroles, — car il ne faut pas prendre au tragique les troubles de la rue, — mais qui étaient au moins déplacées dans une pareille affaire. Sans vouloir, en effet, diminuer en rien l'intérêt qui s'attachera toujours à la question de savoir si un homme a été condamné équitablement et régulièrement, il est inadmissible que la vie d'un grand pays y reste suspendue, et que ceux qui ne sont pas parvenus à la résoudre à leur gré cherchent aujourd'hui à imposer la solution de leur choix en quelque sorte de haute lutte, par une pression sans exemple, par une agitation sans précédent, et au mépris de toutes les considérations qui, à défaut de plus de mesure, leur conseilleraient au moins plus de prudence.

Il y a chose jugée. On ne saurait trop répéter que le respect de la chose jugée n'est pas une de ces fictions indifférentes et banales avec lesquelles il est permis de jouer. Sans lui, aucune société ne peut se maintenir dans l'ordre et la tranquillité, et qu'est-ce qu'une société qui ne présente pas ces garanties? Est-ce à dire que la justice humaine soit infaillible, qu'elle prononce toujours à coup sûr, et que ses déci-

sions soient irréformables? Eh! non : personne n'a jamais soutenu pareille thèse. De tout temps, nos lois ont prévu les cas et les formes dans lesquels un jugement pourrait être révisé; mais ces cas sont limités, ces formes sont étroites, et il est nécessaire qu'il en soit ainsi. Il ne saurait suffire d'un doute, même lorsqu'il se multiplie par le nombre des personnes qui le partagent; ni d'une campagne de presse, même lorsqu'elle émeut très vivement les esprits; ni d'un état de l'opinion, même lorsqu'il se manifeste par des pétitions, et fussent-elles couvertes de bien plus encore de signatures que celles qu'on a fait circuler. Un jugement est un fait, qui ne peut être contredit que par un autre fait. Notre ancienne législation en avait énuméré trois que tout le monde connaît : ils étaient d'une précision telle que, lorsqu'ils se produisaient, toute personne intéressée pouvait saisir la justice. Une loi récente, elle date de 1895, s'est montrée plus libérale encore : elle a permis de procéder à la révision d'un procès en présence d'un « fait nouveau » pur et simple, sans définition plus précise; mais alors c'est le garde des sceaux seul qui peut prendre l'initiative de l'affaire, et s'il ne le fait pas spontanément, c'est sur lui qu'il convient d'agir pour l'y amener. Telle est la loi : elle offrait plusieurs ressources aux défenseurs de Dreyfus.

Certainement, ils ne l'ignoraient pas; et, s'ils l'avaient ignorée avant les conversations de M. Scheurer-Kestner avec plusieurs de nos ministres, ils ne pouvaient plus le faire après. Il est impossible de comprendre pourquoi M. Scheurer-Kestner, au lieu de s'adresser à M. le président du conseil ou à M. le ministre de la guerre, qui ne devaient connaître que la chose jugée, n'est pas allé tout droit à M. le garde des sceaux. S'il avait vraiment découvert un « fait nouveau », soit une grave irrégularité de procédure, soit une particularité ignorée au moment du procès et qui en ruinait une des bases essentielles, que ne s'est-il adressé au ministère de la justice, et n'a-t-il essayé de le mettre en mouvement? Mais il a hésité, tâtonné, laissé courir le temps; après avoir parlé trop vite, il s'est tu avec la même inopportunité; et à ce moment M. Mathieu Dreyfus est intervenu pour dénoncer le commandant Esterhazy. Il l'a accusé d'être l'auteur du bordereau au sujet duquel son frère avait été condamné. Cette fois du moins, on s'est trouvé en face d'une articulation formelle. Un des anciens cas de révision d'un procès est celui où deux personnes sont condamnées successivement pour le même fait, sans qu'elles aient pu en être coupables toutes les deux. Il est donc clair que si le commandant Esterhazy avait été condamné comme étant l'auteur du bordereau,

les parens et les défenseurs de l'ex-capitaine Dreyfus auraient été en droit de demander la revision. C'est évidemment sur cela qu'ils comptaient; mais on sait comment leur illusion a été dissipée, et il faut bien avouer qu'ils ont fait médiocre figure devant le conseil de guerre. Qu'avaient-ils, en effet, entre les mains? Ils se plaignaient que Dreyfus eût été condamné parce que son écriture ressemblait à celle du bordereau, et ils demandaient que le commandant Esterhazy le fût, pour le même motif. C'était marcher à un dénouement presque infailible. Les experts qui n'avaient pas été unanimes à reconnaître dans le bordereau l'écriture de Dreyfus, l'ont été à n'y pas reconnaître celle du commandant Esterhazy. La base même de l'accusation s'écroulait. A l'unanimité, les membres du conseil de guerre ont estimé que la preuve annoncée contre le commandant Esterhazy n'avait pas été faite : ils ne pouvaient donc que l'acquitter.

On se rappelle qu'au moment où, à la suite de la dénonciation de M. Mathieu Dreyfus, une instruction judiciaire a été ouverte, tout le monde a été d'accord pour reconnaître que toute polémique serait désormais déplacée et inconvenante. Un silence au moins relatif s'est fait dans la presse : on attendait. Il y avait dans cette attitude un engagement tacite à accepter le résultat de l'instruction quel qu'il fût, ou le jugement qui interviendrait par la suite. Le résultat de l'instruction a été négatif contre le commandant Esterhazy et, si nous avions eu affaire à la justice civile, l'affaire en serait restée là; mais la justice militaire agit avec plus de liberté, et le général Saussier a jugé préférable de renvoyer quand même M. Esterhazy devant un conseil de guerre. Les défenseurs de Dreyfus ne peuvent donc pas dire qu'on leur a refusé la juridiction qu'ils avaient eux-mêmes invoquée : ils l'ont, au contraire, épuisée jusqu'au bout, et dès lors ils ont perdu le droit de se plaindre si elle leur donnait tort. Ce droit qu'ils n'avaient plus, ils en ont pourtant usé et abusé! En dehors de toute autre considération, il eût été sage de leur part de nous donner à tous le temps de respirer, de nous calmer après des émotions aussi fortes, et plus que personne peut-être ils auraient eu besoin de quelques semaines de recueillement. Tel n'a pas été leur avis. Soit! Puisqu'ils n'avaient pas réussi à substituer la culpabilité du commandant Esterhazy à celle de Dreyfus, il leur restait encore une tentative à faire. Au milieu des révélations, des contradictions sans nombre qui se sont succédé depuis quelques mois, peut-être ne leur aurait-il pas été impossible de rencontrer « le fait nouveau » prévu par la loi de 1895, ou quelque chose qui y ressemblât. Au lieu

d'écrire à profusion des articles de journaux, d'ouvrir un vaste pétitionnement, de déchaîner une agitation désordonnée, ils auraient pu choisir un avocat à la Cour de cassation et se décharger sur lui de la procédure à suivre pour aboutir à la revision. Cette voie leur était ouverte; elle l'est encore aujourd'hui. Pourquoi ne l'ont-ils pas prise? C'est la question que tout le monde se pose, et à laquelle personne ne peut répondre. Certes, nous comprenons qu'on s'adresse à l'opinion dans une affaire de ce genre; on en a besoin, on ne peut pas s'en passer, il faut tâcher de l'avoir avec soi; mais c'est une mauvaise manière de se l'assurer que de la violenter. En toutes choses, la mesure est nécessaire; il en fallait surtout dans celle-là; il en fallait plus encore après l'échec qu'on venait d'éprouver. Mais nous parlons de mesure, et c'est M. Émile Zola qui est entré en scène!

M. Zola est traduit en cour d'assises, ce qui semblerait nous obliger envers lui à ces ménagemens qu'il a si peu gardés envers les autres. Toutefois, comme il est un inculpé volontaire, et qu'il a lui-même recherché et provoqué le procès qui lui est fait, nous ne lui devons, en somme, que la vérité. Ayant donc terminé l'interminable histoire des Rougon-Macquart, il cherchait sans doute quelque autre chose à faire, lorsque la question Dreyfus s'est posée de nouveau. Il en a été frappé comme tout le monde; sa curiosité en a été éveillée comme celle de tant d'autres; il s'y est appliqué avec la puissance de grossissement, ou même d'épaississement qui est en lui. Ce qu'il y avait de vague dans cette affaire a sollicité fortement son imagination. Mais il a vu les choses à sa manière, qui n'est pas celle d'un juriste, ni d'un critique, ni d'un philosophe, ni d'un historien, et, fidèle aux habitudes de son esprit, il a distingué tout de suite et classé ses personnages en deux catégories distinctes: ici, les bons et les vertueux, ses semblables; là, ceux qui étaient tout le contraire. Ces hommes m'appartiennent, disait-il, dans un de ses premiers articles de journal. Il en a effectivement pris possession, et il en a disposé comme en vertu du droit de conquête. Les avait-il, au préalable, étudiés objectivement avec toute l'impartialité nécessaire? Les avait-il bien vus et bien compris? S'était-il exactement rendu compte des ressorts moraux qui les faisaient agir? Il le croit, mais nous en doutons. Dans *Rome* ou dans *Lourdes*, on peut se contenter d'à peu près à cet égard, et certains procédés de facture, aidés par une rhétorique boursouflée, peuvent réussir à masquer les insuffisances de l'observation première: il faut des procédés plus sûrs et une méthode plus éprouvée lorsqu'on se jette dans l'action, en pleine vie réelle, et qu'on entre avec fracas, au moment

même où elle est arrivée à sa crise aiguë, dans une affaire qui passionne douloureusement les esprits et met en conflit les consciences. Ni Dreyfus, ni le commandant Esterhazy, ni M. Scheurer-Kestner, ni tels ou tels de nos chefs militaires que nous préférons ne pas nommer, ne sont des Rougon-Macquart. Ils pourront le devenir plus tard, lorsqu'ils ne seront plus, ou lorsque l'affaire qui s'incarne actuellement en eux ne sera plus elle-même actuelle et vivante, et alors un autre Zola, plus grand encore que le nôtre, aura peut-être le droit de s'emparer d'eux et de les accommoder à sa fantaisie. Aujourd'hui, il s'agit de tout autre chose. Par suite d'un malheureux enchaînement de circonstances, de maladresses commises, d'excitations diverses auxquelles les préoccupations de religion et de race ne sont pas restées suffisamment étrangères, on a créé une situation pleine d'angoisses, qu'il y aurait un grand intérêt à dénouer ou à apaiser. Incontestablement, l'intervention de M. Zola ne peut produire ni l'un ni l'autre de ces résultats. Nous demandions, il y a un moment, un avocat qui connût son métier ; M. Zola n'est pas cet avocat. Il s'est cru autre chose, et autre chose de très supérieur ; mais, supérieur ou non, ce qu'il est s'adapte mal à l'objet délicat dont il s'est brutalement emparé. Son grand tort, son tort impardonnable est d'avoir directement attaqué le dernier conseil de guerre et les chefs de notre armée. J'accuse, a-t-il dit... et si ces accusations étaient fondées, l'impartialité, la bonne foi, l'honneur même de nos officiers et de nos généraux serait compromis. Il ne suffit pas de frapper fort, il faut frapper juste, il faut choisir le bon endroit : et sans doute c'est l'art du monde que M. Zola possède le moins. Il est celui qui ne sait ni distinguer, ni choisir. Peut-être a-t-on parlé avec trop de hâte et quelquefois sans beaucoup de discernement de l'honneur de l'armée, et l'a-t-on invoqué dans des circonstances où il n'avait que faire. Un conseil de guerre aurait pu se tromper sans que l'honneur de l'armée en fût atteint, et il en aurait été de même si on avait découvert un autre coupable à la place de Dreyfus. Tous les juges humains sont sujets à se tromper, qu'ils soient militaires ou civils, et c'est même pour cela que la loi a organisé une procédure de revision. Mais l'erreur que M. Zola a imputée aux membres du dernier conseil de guerre aurait, d'après lui, été volontaire. Le ministre de la guerre, le chef de l'état-major général, les officiers de leur entourage, ceux qui ont instruit autrefois le procès Dreyfus et hier encore le procès Esterhazy, tous, désignés par leur nom, auraient été coupables d'ineptie ou de forfaiture. Ils auraient connu la vérité et ils l'auraient étouffée. Jamais plus terrible accusation n'avait

été portée, et, il faut le dire, avec moins de preuves. Du moins, M. Zola n'en a pas fourni : il les donnera sans doute au jury. Il s'est contenté, pour le moment, d'affirmations tranchantes et hautaines, comme il convient à un homme qui est détenteur de la vérité absolue. On se demande avec stupeur comment il a pu se faire une conviction aussi sûre d'elle-même. L'énormité d'un tel orgueil a quelque chose de malsain, qui effraie beaucoup plus qu'elle ne rassure. Eh quoi ! trois conseils de guerre, composés chacun de sept officiers, par conséquent vingt et un officiers de notre armée, ont été appelés, à des époques diverses, à juger soit l'affaire Dreyfus, soit l'affaire Esterhazy, et ils sont arrivés unanimement à des conclusions concordantes ; ils ont su des choses que nous ignorons ; ils ont entendu des témoins que nous n'avons pas entendus ; ils ont eu des moyens d'investigation qui nous ont toujours manqué ; et, parce qu'il reste dans l'affaire des obscurités inévitables, M. Zola, de son autorité privée, s'appuyant sur des présomptions qui n'ont pas été contrôlées et qui ne peuvent pas l'être, décide, non seulement qu'ils se sont trompés, mais qu'ils l'ont fait exprès, sciemment, effrontément, criminellement et que, si cela n'est pas tout à fait certain des premiers, cela est incontestable des seconds ! M. Zola, seul, avec les présomptions très incomplètes dont il dispose, est sûr de ne pas s'être trompé, et il affirme que vingt et un officiers, avec des preuves plus nombreuses et qu'il ne connaît pas, se sont trompés ou ont menti ! Il le dit, il ne permet à personne d'en douter ! C'est le délire de l'orgueil ! Un homme isolé peut avoir raison contre vingt et un, et même davantage ; cela s'est vu, cela se verra encore ; si M. Zola s'était borné à exposer les motifs de sa croyance, on aurait pu, on aurait dû l'écouter. Mais il a dépassé toute mesure en osant accuser de mauvaise foi tous ceux qui n'ont pas jugé comme lui, et il n'a pas suffisamment songé au caractère de ceux auxquels il adressait ce grossier outrage.

Il n'a pas tardé à trouver de l'écho. Si nul n'a repris à son compte, dans leur application personnelle et directe, les accusations dont il garde l'initiative et la responsabilité, la presse radicale et socialiste s'est empressée d'entamer à sa suite d'ardentes polémiques contre ce qu'elle appelle le militarisme et le cléricalisme ; et nous ne savons ce que c'est que le militarisme ou le cléricalisme ; mais il faut toujours se défier et s'abstenir de ces mots vagues et sonores, sous lesquels se cachent les acceptions les plus diverses, et qui, grâce à une équivoque facile, permettent à ceux qui les emploient de s'en prendre à la religion ou à l'armée. Il est impossible de trop regretter, et

même de regretter assez qu'on ait mêlé à une affaire aussi délicate des questions de religion, de race, de gouvernement, d'armée, tout ce qui enfin trouble le plus fréquemment la clairvoyance de nos esprits. La faute en est d'ailleurs à tout le monde, et les excès de la polémique antisémite devaient en amener d'autres qui n'ont pas manqué de se produire. Nous avons, par exemple, sous les yeux, l'avant-dernier fascicule hebdomadaire de *l'Univers israélite, Journal des principes conservateurs du judaïsme*. L'affaire Dreyfus y est présentée comme le résultat, préparé de longue main, d'une très vieille conspiration de « l'Église » contre « l'Esprit », conspiration qui est stigmatisée en style d'Apocalypse. L'Église, c'est l'église catholique. L'Esprit, qui est sans doute le judaïsme, appelle à son aide les forces réunies des églises dissidentes et de la libre pensée, et il paraît surtout compter sur la franc-maçonnerie. La République, « avec sa liberté égale pour tous et sa neutralité en matière confessionnelle » ayant porté un coup à l'Église, les cléricaux ne le lui ont pas pardonné. Suit une longue énumération des membres participants de l'armée cléricale, parmi lesquels feu Verlaine et même Villiers de l'Isle-Adam tiennent leur place à côté de M^{lle} Couesdon. « Ils se sont alliés à la lie de la populace; toutes les décompositions morales ont communiqué; les odeurs de sacrificie mêlaient leurs parfums rances aux senteurs des égouts... Alors, qu'imagina-t-on? On imagina de faire entrer en jeu l'armée; on souleva l'affaire Dreyfus; on donna à choisir entre « les sales juifs » et « l'honneur de l'armée ». L'opinion se laissa duper, le tour était joué et la réaction triompha... « A nous donc, juifs, protestans, francs-maçons, et quiconque veut la lumière et la liberté, de nous serrer les coudes et de lutter pour que la France, comme dit une de nos prières, conserve son rang glorieux parmi les nations, car déjà un sombre corbeau a planté ses griffes sur le crâne du coq gaulois et se met en devoir de lui becqueter les yeux. » Et ce sont là les phrases les plus littéraires de cet article, beaucoup plus propre à compromettre qu'à servir la cause qu'il défend. De telles attaques, en se reproduisant, finiraient par faire naître le danger qu'elles dénoncent.

Revenons à l'armée. Elle n'était pas attaquée au début de toute cette affaire; elle l'a été à la fin. Elle ne l'a pas été seulement dans ses chefs, mais encore dans son organisation spéciale, dans sa juridiction particulière, dans l'esprit qui l'anime, dans le but même qu'elle poursuit et où l'on s'est efforcé de voir autre chose que la défense de la patrie. Cela est inadmissible et intolérable. Le jour où ceux qui croient à l'innocence de Dreyfus et qui, dès lors, ont raison de cher-

cher à la démontrer, se sont aperçus de la déviation qu'avait subie leur campagne, lorsqu'ils se sont vus entourés de certains alliés de rencontre, lorsqu'ils ont entendu autour d'eux certains cris de guerre, ils devaient aussitôt s'arrêter, au moins provisoirement. Ce n'était plus, en effet, Dreyfus qui était en cause; il ne tenait plus qu'une place très secondaire dans le mouvement déchainé. On a pu se demander pendant quelques jours où ce mouvement s'arrêterait. Des manifestations sillonnaient nos rues, des réunions tumultueuses avaient lieu, des menaces de désordres plus sérieux apparaissaient. De l'autre côté de la Méditerranée, le sang coulait et des boutiques étaient pillées à Alger, sous prétexte d'anti-sémitisme, par des bandes de vulgaires malfaiteurs. La Chambre des députés, à son tour, présentait un spectacle qui n'a peut-être été dépassé dans ces derniers temps qu'au Reichsrath de Vienne. On en venait aux coups, aux rixes grossières, et il fallait suspendre la séance. On attaquait à la tribune comme dans les journaux l'armée, le gouvernement, le capital, l'organisation sociale. Comment, de l'affaire Dreyfus, en était-on venu en si peu de jours à ces conséquences imprévues? Encore une fois, nous ne demandons à personne de sacrifier son opinion, ou même de renoncer à éclairer ses doutes; mais le moment est à coup sûr peu propice à la recherche impartiale et sereine de la vérité. Si ceux qui demandent la révision du procès Dreyfus — nous parlons de ceux qui la demandent sans arrière-pensée et avec le seul désir d'y trouver un apaisement pour leur conscience — avaient espéré qu'elle pourrait et qu'elle devrait se faire dans le calme et la tranquillité des esprits, ils doivent reconnaître que ce n'en est pas aujourd'hui le temps. A l'heure où nous sommes, les chances d'erreur, loin d'être diminuées, seraient plus nombreuses et plus inquiétantes que jamais. De tous les côtés, on ne voit que des partis pris irréductibles. Cette affaire a été mal engagée, mal conduite, et finalement elle s'est détournée de son véritable objet pour s'égarer dans des voies diverses et périlleuses. La sagesse la plus élémentaire conseille donc de s'arrêter, de faire halte, de se recueillir, jusqu'à ce que chacun soit revenu à son véritable caractère et se soit retrouvé dans son milieu naturel.

Le gouvernement, mis en cause et pris à partie à son tour, s'est refusé à rendre la justice au lieu et place des conseils de guerre. Respectueux de la séparation des pouvoirs, il a estimé que sa tâche consistait à faire respecter les décisions des tribunaux et non pas à les rectifier, ou à les interpréter, ou même à les éclairer de lumières artificielles. La culpabilité de Dreyfus, a-t-il dit, est la vérité légale. Sans doute, toute

vérité de ce genre est sujette à revision, mais ce qu'on a tenté pour reviser celle-ci ayant été jusqu'à ce jour inutile et impuissant, elle subsiste intégralement. Personne n'a le droit de la nier, ni même de la contester. C'est alors que M. Godefroy Cavaignac est venu lui dire que ce n'était pas assez, et qu'il pouvait d'un mot dissiper toutes les inquiétudes dont certains esprits restent, malgré tout, assiégés. Il lui a reproché, non sans quelque vivacité, de n'avoir pas prononcé ce mot magique dès le début de l'agitation qui vient d'avoir lieu, et qui, alors, ne se serait pas produite. Quel est donc ce *quos ego!* dont M. Méline n'a pas voulu user, et que M. Cavaignac appelle « la parole libératrice »? On a dit que Dreyfus, à la suite de sa dégradation, aurait fait un demi-aveu au capitaine qui l'escortait? C'est cet aveu que M. Cavaignac a demandé au gouvernement de livrer à la publicité. Le gouvernement s'y est refusé, et il a eu raison. Une procédure secrète doit rester secrète, et, s'il dépendait du ministère d'en publier telle ou telle partie, suivant les exigences successives d'une opinion plus ou moins égarée, on pressent tout de suite où cela pourrait conduire. Le premier inconvénient d'une révélation de ce genre serait d'affaiblir l'autorité de la chose jugée, puisqu'elle paraîtrait ne plus se suffire à elle-même, et avoir besoin d'être confirmée. Il est d'ailleurs fort douteux, comme l'a laissé entendre M. le président du Conseil, que la conversation du capitaine Lebrun-Renaud avec l'ex-capitaine Dreyfus portât dans tous les esprits, si elle venait à être connue, la lumière pleine et entière que M. Cavaignac recherche pour les autres, car lui-même est pleinement convaincu. M. Goblet est allé encore plus loin. Il aurait voulu que M. Méline se fit apporter le dossier Dreyfus, l'étudiât avec soin et vint exposer à la Chambre le résultat de cette enquête toute personnelle, qui ne manquerait pas de satisfaire les esprits les plus rebelles. M. Méline a reculé épouvanté devant une marque de confiance aussi écrasante, de la part d'un des hommes qui lui en témoignent généralement le moins. Il s'est refusé à jouer à lui tout seul le rôle qui pourrait appartenir éventuellement à la Cour de cassation. On voit combien il est plus modeste que M. Zola. Alors est venu M. Jaurès qui, lui, aurait tout simplement voulu savoir du gouvernement si toutes les règles de la procédure ont été observées dans le procès Dreyfus. On a prétendu le contraire, et, pour parler franchement, il y a là un point qui reste enveloppé d'une ombre fâcheuse et pénible; mais ce n'est pas au gouvernement qu'il appartient de répondre aux questions que chacun peut se poser sur la forme, aussi bien que sur le fond du procès. Il a dit à maintes reprises que tout s'était passé légalement,

et s'en est tenu là; c'est sans doute ce qu'il avait de mieux à faire; et il ne pouvait pas se départir de cette réserve générale sans s'exposer à toute une série d'interrogations dont la première aurait entraîné la seconde, la seconde la troisième, et ainsi de suite. Pour lui, il n'y a pas lieu à la revision du procès Dreyfus: il n'a donc pas à fournir des indications complaisantes à ceux qui la poursuivent, ou qui cherchent à la rendre nécessaire. Cette attitude lui a valu la majorité la plus grande qu'il ait jamais eue, car elle s'est élevée à près de deux cents voix.

La Chambre a voulu par là condamner une agitation, destinée d'ailleurs à rester stérile dans les conditions où elle a été poursuivie. Comme l'a dit M. le président du conseil, l'affaire Dreyfus, purement judiciaire à l'origine, aurait dû rester telle jusqu'au bout. On en a fait une question politique, gouvernementale, militaire, religieuse, sociale, et de détestables passions ont été soulevées autour d'elle. Elle en a inévitablement souffert. L'importance qu'on lui a donnée a été fatale. Les procédés dont on s'est servi pour en imposer la solution *per fas et nefas* ont tourné contre ceux qui en avaient imprudemment usé. L'opinion, qui aurait pu se laisser convaincre ou persuader, n'a pas consenti à se laisser violenter. Enfin une réaction s'est produite lorsqu'on a vu les défenseurs de Dreyfus chercher sa justification dans la condamnation de ses juges, et de tous ceux qui, de près ou de loin, avaient eu à s'occuper de lui. On n'a pas admis que des doutes, — et on ne peut pas avoir autre chose que des doutes, — fussent suffisans pour légitimer une propagande effrénée, qui ne s'arrête devant rien et ne respecte rien. Certes, il n'y a pas de droit plus sacré que celui de défendre l'innocence, même lorsqu'elle est seulement présumée: il n'est pourtant pas permis d'employer tous les moyens pour la faire triompher. Les moyens légitimes sont déterminés par la loi: on aurait dû s'y tenir, et ce qu'on a de mieux à faire, aujourd'hui encore, est d'y revenir sans éclat ni tapage, lorsque les tempêtes de ces derniers jours seront apaisées.

Nous n'ignorons pas que l'Europe s'intéresse presque aussi passionnément que la France à l'affaire Dreyfus: cet intérêt s'est même manifesté plus d'une fois d'une manière indiscreète. Il y a lieu, assurément, de tenir compte d'une opinion trop générale pour n'être pas le plus souvent sincère; mais il est bien difficile de démêler et d'apprécier les motifs qui la déterminent. Ceux qui, chez nous, cherchent et raisonnent avec sang-froid ont tant de peine à se faire une opinion qui les satisfasse qu'ils comprennent mal la facilité, la rapidité et l'espèce d'una-

nimité avec lesquelles, après avoir lu seulement son journal, on s'en fait et on la proclame une sur les points les plus éloignés du monde. On reproche souvent aux Français de donner à tout ce qui leur arrive, des proportions démesurées, dramatiques ou tragiques à l'excès, et d'oublier le reste du monde dans l'intérêt exclusif qu'ils prennent à leurs propres et quelquefois assez petites affaires. Mais, en admettant qu'ils soient enclins à ce travers, ils y sont merveilleusement encouragés du dehors. On s'occupe d'eux, en effet, presque autant qu'ils s'en occupent eux-mêmes, et il ne semble pas qu'on y apporte un esprit critique sensiblement plus développé. Les affaires françaises ont conservé le privilège d'attirer et de passionner l'attention universelle. Cela est flatteur sans doute : cependant, soit habitude, soit lassitude, nous commençons à nous en soucier moins.

Tout en s'occupant de nos affaires, les autres puissances ne négligent pas les leurs. Elles ne se laissent pas complètement absorber par le nouveau roman que M. Zola a commencé de mettre en action, et il suffit de jeter les yeux sur la carte du globe pour voir que presque toutes font des progrès, les unes ici, les autres là. Presque aucune ne reste stationnaire ; ni l'Allemagne qui, après avoir pris Kiao-Tcheou, s'apprête à aménager le pays pour en tirer le meilleur parti possible ; ni la Russie qui hiverne à Port-Arthur ; ni l'Angleterre qui négocie un emprunt chinois, réclame avec énergie les privilèges accordés à d'autres nations, cherche à s'attribuer des compensations à leurs développemens territoriaux, étend ses vues d'avenir sur la vallée du Yang-Tsé-Kiang, et demande l'ouverture au commerce européen du port de Ta-Lien-Wan, — sans parler de ses préparatifs militaires sur ce Haut-Nil, et de ses mouvemens multipliés sur le Niger ; ni l'Autriche qui profite de son accord avec la Russie pour substituer son influence à la sienne à Belgrade, et qui, malgré ses divisions intérieures, poursuit patiemment sa politique dans les Balkans. Il faudrait plus de place qu'il ne nous en reste aujourd'hui pour montrer dans tous ses détails l'incessante activité des puissances : aussi nous contenterons-nous de jeter un coup d'œil sur le point où elle se manifeste le moins. Tout le monde comprend qu'il s'agit de la Crète.

La situation y est toujours la même. Si le concert européen y est dénué d'activité, il l'est encore bien plus d'amour-propre. Les amiraux font de leur mieux, c'est-à-dire qu'ils empêchent beaucoup de massacres, sans réussir à les empêcher tous. Il y a presque toujours du sang versé, moins cependant qu'on n'avait pu le craindre. Mais si

l'anarchie ne produit pas ses dernières conséquences, elle existe, et le jour approche, s'il n'est déjà venu, où on regrettera les Turcs : ils représentaient, vaille que vaille, cette autorité régulière et permanente dont nulle nation ne peut se passer. Ce n'est pas précisément que la Crète manque d'organisation : on lui en a donné une, et nous avons eu l'honneur de l'élaborer. Ce sont les propositions françaises qui ont été adoptées par les puissances, et qui servent, ou qui serviront de lois au pays de Minos. Il ne manque qu'une chose, assez importante à la vérité, un gouverneur pour les appliquer. Nous avons rendu compte, au fur et à mesure qu'elles se produisaient et qu'elles disparaissaient comme des fantômes, des diverses candidatures de M. Numa Droz, du colonel Schœfer et du voïévode Bojo Petrovitich. Nous voici maintenant à la quatrième, celle du prince Georges de Grèce. Puisse-t-elle réussir ! Lorsqu'on en a parlé pour la première fois, il y a quelques semaines, elle n'a pas eu grand succès, et la presse européenne a même paru éprouver quelque difficulté à y croire ; mais on ne s'est pas arrêté à cette première impression ; la candidature a été maintenue, et comme l'initiative en appartient à la Russie, il a bien fallu s'en occuper sérieusement. On devine qu'elle ne rencontre pas de dispositions favorables à Constantinople, et peut-être l'espèce d'indifférence qu'on lui témoigne à Berlin ne cache-t-elle pas à son égard de meilleurs desseins. On a beau expliquer au Sultan qu'il devrait être extrêmement flatté d'avoir pour vassal, bien plus pour simple gouverneur d'une de ses provinces, un propre fils du roi de Grèce, il a peine à comprendre l'importance de cette satisfaction toute morale, et il se demande ce qui aurait pu lui arriver de pire si la Grèce avait remporté quelque victoire. Il faudrait sans doute, pour l'amener à céder, que l'Allemagne le lui conseillât comme elle sait conseiller à l'occasion ; malheureusement rien n'autorise à croire qu'elle y mettra plus d'insistance qu'elle n'en met d'ordinaire aux choses auxquelles elle ne tient pas du tout. L'attitude de l'Angleterre pourrait avoir, peut-être à rebours, quelque influence sur la sienne ; mais elle a beaucoup de peine à se dessiner. Avec la Russie, la France est à coup sûr de toutes les puissances celle qui voit cette candidature le plus favorablement. Et ce n'est pas à cause de notre alliance d'intérêts avec la Russie que nous formons ce vœu : nous aimons la Grèce pour elle-même, et ses revers dans la dernière guerre, bien qu'ils aient été provoqués par sa propre imprudence, nous ont été très sensibles. On sait à quel point l'opinion s'en est émue chez nous. Le développement de l'hellénisme du côté de la Macédoine étant suspendu pour le moment, c'est du côté

de la mer qu'il doit se porter. Aussi, loin d'y trouver des inconvéniens, nous ne verrions que des avantages à ce que le lien qui existe déjà entre la Grèce et la Crète se resserrât davantage. La candidature du prince Georges aurait donc tous nos suffrages. Elle serait pour la Grèce une compensation immédiate aux déceptions de la dernière campagne, et lui ouvrirait pour l'avenir des espérances presque certaines du succès si elle avait la patience et la sagesse d'attendre le moment propice pour les réaliser. Mais cette quatrième candidature aura-t-elle une meilleure fortune que ses aînées ? Ce qui nous inquiète à son sujet, c'est précisément qu'on la traite un peu comme les autres : on n'en dit ni bien ni mal, on n'en parle pas assez. Or les précédentes ont cessé d'exister lorsqu'on a cessé d'en parler, sans autre cause apparente. Et cependant, il serait bien temps de prendre un parti en Crète. Nous ne cesserons de dire que l'Europe, après les engagements qu'elle a contractés, se déshonore par son inaction ; mais il en est du concert européen comme des assemblées où la responsabilité s'atténue en se divisant ; et quand on se déshonore à six, aucun ne ressent plus que légèrement un embarras qu'il lui est si facile de rejeter sur les autres. En tout cela, il faut surtout plaindre la Crète. Aucune des promesses qui lui avaient été faites n'a été encore tenue ; et aucune ne le sera avant qu'on ait enfin choisi ou accepté pour elle un gouverneur.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

JACQUINE VANESSE

DERNIÈRE PARTIE (1)

XVI

Le temps favorisa la fête, à laquelle tout le village avait été convié. Quoique le baromètre ne fût pas au beau, quoique le vent soufflât de l'ouest, quoiqu'un ciel bas et brouillé eût à plusieurs reprises menacé d'un orage, à peine tomba-t-il quelques gouttes de pluie, et le soleil reparut.

Quand M^{me} Sauvigny, se rendant aux prières de son économiste et de ses religieuses, avait consenti à célébrer le dixième anniversaire de la fondation de son Asile de vieillards, elle s'était réservé le droit de régler la cérémonie à son idée, et son idée était d'exclure de son programme tous les discours et tous les toasts. Elle pensait que, pour fêter son hospice, c'était assez d'une grand'messe, d'une cantate composée par M. Saintis, d'un buffet richement garni et d'un bal champêtre, que les meilleures fêtes sont celles où l'on s'amuse, et elle entendait que, jeunes et vieux, tout le monde s'amusât. Mais elle dut compter avec l'amour-propre de son économiste. Il se piquait de littérature, et avait rédigé à la sueur de son front un rapport très fleuri, dans lequel il racontait par le menu l'histoire de la fondation et tressait des couronnes à la fondatrice. Elle l'eût mortellement blessé en le condamnant à laisser son rapport dans ses cartons : elle exigea seulement qu'il raccourcît cette pièce de prose poétique, qu'il supprimât certains passages qui la

(1) Voyez la *Revue* du 13 décembre 1897, des 1^{er} et 15 janvier et du 1^{er} février 1898.

concernaient, certaines épithètes qui offensaient sa modestie, qu'il amortît, qu'il éteignît l'éclat trop vif de ses couleurs, de ses hyperboles et de ses métaphores. Il se soumit, non sans déplorer *in petto* qu'une femme si distinguée fût dépourvue de tout sentiment littéraire. Autre complication : l'abbé Blandès avait témoigné le désir de figurer dans la cérémonie en rang d'honneur et de prononcer « quelques mots, » et on pouvait prévoir qu'il en prononcerait beaucoup. De son côté, ayant appris que le curé parlerait, le maire, M. Lixieux, qui ne manquait guère les occasions de discourir, avait revendiqué les droits de l'éloquence laïque et demandé à parler aussi. M^{me} Sauvigny se résigna à retoucher son programme.

Si elle craignait que les deux orateurs inscrits ne l'accablissent de compliments, d'éloges outrés, qui la feraient rougir, la cantate ne l'inquiétait pas : la musique sauve tout. D'ailleurs, avant de se mettre à l'œuvre, M. Saintis lui avait juré qu'il épargnerait sa modestie, qu'elle ne serait pas en scène, qu'il ne sonnerait mot de ses vertus. Il avait tenu sa promesse en écrivant les paroles de ses morceaux d'ensemble ; il n'y était pas question d'elle. Partagées en demi-chœurs, qui se réunissaient pour chanter des *tutti*, ses villageoises célébraient tour à tour, dans des airs d'un mouvement animé, les joies ardentes de la jeunesse, ses espérances et ses rêves, ou glorifiaient, sur un mode plein et grave, les privilèges du vieil âge, son bonheur rassis, le charme des longs souvenirs, la tranquillité de l'olive mûre et ridée, confite sur l'arbre, qui, avant de se détacher de la branche, savoure en paix la douceur de ses derniers soleils.

En revanche, le long solo, airs et récitatif, qu'il avait écrit pour M^{me} Vanesse, était consacré tout entier à M^{me} Sauvigny, qui ne s'en doutait point. Parmi les livres qu'il avait emportés dans sa maison de paysan figuraient en bonne place les poésies d'André Chénier, à qui il rendait un culte. Un soir, feuilletant une notice sur la vie et les œuvres de son poète favori, il était tombé sur une page qui lui avait prouvé que, par un certain côté, la destinée de l'auteur de *la Jeune Captive* n'était pas sans analogie avec celle de Valéry Saintis. Ce passage l'avait assez frappé pour qu'il le copiât dans un des carnets où il consignait de loin en loin des extraits de ses lectures : « M^{me} Laurent Lecoulteux, la Fanny du poète, n'avait pas dans l'esprit les étincelles de sa sœur. Elle tenait de sa mère le charme, la grâce. Il reste d'elle un portrait,

un profil aux traits nobles et purs. Elle fit éclore dans l'âme d'André un sentiment nouveau, la chaste mélancolie de l'amour. Son charme se répandait sur tout ce qui l'entourait. Bonne et compatissante, elle apportait avec elle le sourire et la consolation. Ce fut sous le chaste regard de Fanny qu'après une année de fiévreuse agitation, André sentit renaître en lui sa muse et la plus belle et la plus pure. Le charme de la femme adorée passa dans les vers les plus doux qu'il ait soupirés. »

N'était-ce pas là l'histoire de Valery Saintis? Il avait eu, lui aussi, ses Lycoris, ses Glycère, ses Camille, sa folle Julie, au rire étincelant,

Au sein plus que l'albâtre et solide et brillant.

Mais il avait rencontré sa Fanny, et il pouvait lui dire :

...L'heureux mortel qui près de toi respire
Sait, à te voir parler et rougir et sourire,
De quels hôtes divins le ciel est habité.

Il avait pensé avec raison ne pouvoir mieux faire que d'emprunter à Chénier ses plus beaux vers en l'honneur de Fanny. Les seules stances qui fussent de son cru étaient celles que lui avait commandées Jacquine, en lui disant : « Je voudrais adresser à notre amie des paroles bien tendres et appropriées à ma situation. » La musique de ses morceaux d'ensemble était d'une grande simplicité, sans autre parure qu'une grâce touchante et rustique. Il s'était surpassé dans le solo ; on y sentait partout la chaleur de l'inspiration et le charme de la femme adorée ; l'esprit divin avait soufflé.

La *Fanny* de M. Valery Saintis savait que sa fête attirerait beaucoup de monde, que le plus grand des deux réfectoires de son Asile ne serait pas suffisant pour contenir, avec ses quatre-vingts vieillards, les pères, les mères, les oncles, les grands-pères des jeunes choristes, leurs cousins et leurs cousines au troisième et au quatrième degré, la foule des amis et des curieux. Elle avait fait dresser dans la cour d'entrée une vaste tente, qui se trouva trop petite : dès midi, une heure avant qu'on commençât, il ne restait pas une place vide. Une société d'harmonie du voisinage, que M^{me} Sauvigny soutenait de ses libéralités et qui jouissait de quelque renom, lui avait offert ses services pour le bal. Ces instrumens à vent et à percussion, qui n'étaient pas des ingrats, ouvrirent la séance et se mirent en haleine en exécutant un *Andante religioso*. Ils avaient

dégourdi l'air de la salle, et le rapport de l'économiste fut chaudement accueilli. On eut plus de peine à écouter jusqu'au bout les discours du maire et de l'abbé Blandès, et les louanges qu'ils prodiguaient à celle que M. Lixieux appelait « la grande, la noble amie des vieillards et la Providence des pauvres. » Elle était mal à son aise, elle cherchait à se dérober à sa gloire en se cachant derrière son éventail; on ne voyait passer que ses yeux, qui demandaient grâce et suppliaient les orateurs d'être courts. L'un et l'autre abrégèrent leurs harangues et rengainèrent la moitié de leurs compliments. Ils sentaient eux-mêmes qu'on les écoutait mal, que ni la faconde laïque ni l'éloquence sacrée n'avaient de prise sur des esprits distraits, que leur eau-forte ne mordait pas sur la planche. C'était pour la cantate qu'on était surtout venu; elle était impatientement attendue; on en parlait depuis longtemps déjà, on devait en parler longtemps encore dans les veillées.

Dès que l'abbé Blandès eut prononcé sa dernière phrase et fut descendu de l'estrade qui terminait la grande tente, les écolières de M. Saintis en gravirent les marches de bois, et, après quelques instans de brouhaha, il se fit un religieux silence. Divisées en deux groupes, elles avaient fait face au public et offraient un joli coup d'œil. Malgré les recommandations de M^{me} Sauvigny, qui désirait qu'on fût simple et avait donné l'exemple, elles étaient mises comme des princesses; il y a des courans qu'on ne remonte pas, la plus pauvre était en robe de soie. Mais qu'elles s'appelasent Gertrude, Zoé, Germaine ou Dorothée, elles ne s'occupaient point en ce moment de leurs rubans et de leurs dentelles; on les avait chargées d'une affaire de conséquence, elles ne songeaient qu'à en sortir avec honneur; le cœur leur battait, il leur semblait que le plancher allait manquer sous leurs pieds. Comme elles, leurs mères, qui pour la première fois les contemplaient avec respect et de bas en haut, étaient palpitantes d'émotion.

Les spectateurs désintéressés eurent bientôt fait de les regarder; ils n'avaient plus d'yeux que pour une jeune fille à la taille élancée, svelte et souple, qui se tenait un peu en arrière, dans l'intervalle que laissaient entre eux les deux groupes. A quoi pensait M. Saintis de la comparer à une ondine amoureuse? Quoiqu'elle n'eût pas chaussé le cothurne, quoiqu'elle eût remplacé la tunique retroussée par une robe de taffetas magenta rayé de noir, c'était Diane, la vierge divine, qui lance des flèches et souvent aussi, sous le nom d'Hécate, préside aux expiations et aux en-

chantemens. Entourée de ses nymphes, elle promenait sur elles un regard d'indifférence; elle ne partageait point leurs inquiétudes, la terre ne lui manquait point sous les pieds. Elle avait l'air grave, mais tranquille, le front pâle, mais serein. Sa suite était nombreuse, et elle semblait seule; si accompagnées qu'elles soient, les déesses font une solitude autour d'elles.

Le piano fut tenu par un virtuose complaisant, arrivé de Paris à cet effet et à la requête de M. Saintis, qui avait eu le temps de lui faire sa leçon. Le berger entendait cette fois s'occuper uniquement de conduire son troupeau, le bâton de mesure en main. Au préalable, il le passa en revue; comme la veille, il adressait à chacune de ses brebis une parole encourageante; il avait le ton bénin, caressant. Je ne sais ce qu'il dit à Catherine; la pauvre fille crut voir le ciel s'ouvrir; ce qu'elle éprouva en cet instant suprême, elle s'en souviendra toute sa vie. Quand il eut fini sa tournée et réconforté toutes ses ouailles, campé devant son pupitre, la tête haute, le sourcil frémissant, il donna enfin le signal, et on attaqua le premier *tutti*. Des conscrits bien commandés se battent quelquefois comme de vieux soldats. Sous l'œil et le bâton du grand maître qui les avait dressées, stylées, façonnées, ces filles de la glèbe firent merveilles. Pas un manquement, pas un accroc; toutes les nuances furent observées. On les admirait tant qu'on n'osait les applaudir. Les mères s'épanouissaient, se rengorgeaient, se pavanaient; leur visage semblait dire: « C'est pourtant nous qui les avons faites! »

Il y avait tout au bout de la salle un étranger. C'était le directeur d'une des principales scènes lyriques de l'Allemagne. Appelé par des affaires à Paris, il était venu voir la forêt. Après son déjeuner, il s'était avisé qu'il y avait un grand parc où tout le monde entrait; il y était entré, lui aussi, et en jouant des cordes, il s'était introduit dans la tente. Pendant une pause, il demanda à l'un de ses voisins d'où sortaient ces jeunes filles qui chantaient avec tant de justesse, d'expression et d'ensemble, et posaient si bien le son. Le voisin lui répondit que c'étaient des villageoises. Il n'en revenait pas; il déclara que, si tous les villages de France étaient en mesure de se donner à eux-mêmes de tels concerts, il fallait que le Français fût, quoi qu'on en dit, le plus musical de tous les peuples. Le voisin lui expliqua qu'il n'y avait des côtes de la Manche aux Pyrénées qu'un seul village où l'on chantât si bien et comment la chose était arrivée, après quoi ils se turent: Diane venait d'entrer en scène.

Jusqu'alors M^{lle} Vanesse n'avait été qu'une écolière intelligente, docile, appliquée, récitant sa leçon comme le maître voulait qu'on la dit, s'abstenant d'y mettre du sien, ni rien qui ressemblât à une interprétation personnelle. Ce jour-là, ce fut autre chose. En s'avancant au bord de l'estrade, son regard avait rencontré celui de M^{me} Sauvigny, et elle avait ressenti une commotion, une secousse électrique. Dès ce moment, elle ne vit plus dans cette vaste tente et dans le monde entier que la femme rare ou plutôt unique qui l'avait réchappée des galères, qui l'avait rachetée de captivité, qui l'avait arrachée aux boues d'un marais infect, retirée du pays des menteurs et des impurs, qui avait rafraîchi son sang et donné de l'air à sa vie, qui lui avait persuadé que ce triste monde a du bon et qu'il est doux d'aimer. Elle bénit l'occasion qui s'offrait à elle de lui dire publiquement tout ce qu'elle lui devait, de lui jurer par-devant témoins une tendre et inviolable fidélité. Elle se livra, elle s'abandonna ; elle fut extraordinaire. Un sentiment intense fit vibrer sa voix, sans en altérer la merveilleuse limpidité ; le frisson de son âme passa dans son chant.

Elle détailla avec une douceur infinie cette strophe de Chénier :

Le ciel l'a vue en nos prairies
Oublier tes loisirs, tes lentes rêveries,
Et tes dons, et tes soins chercher les malheureux,
Tes délicates mains à leurs lèvres amères
Présenter des sucs salutaires,
Ou presser d'un lin pur leurs membres douloureux.

Elle eut des éclats de passion et remua tout l'auditoire, lorsque, couvant des yeux M^{me} Sauvigny, qui très pâle, ne jouait plus de l'éventail, elle chanta d'une voix tour à tour sombre ou flûtée les strophes dans lesquelles M. Saintis lui faisait raconter son histoire :

Comme le corps, tu guéris l'âme.
Les cœurs les plus glacés se fondent à ta flamme.
Un ver rongeaît ma vie, en dévorait la fleur ;
Je m'étais fait un dieu de mon chagrin sauvage.
Tu parus, et ton doux visage
A mes yeux étonnés révéla le bonheur.

Rien ne résiste à ta tendresse.
On croyait voir en moi Diane chasserresse,
Je prenais mon plaisir à vider mon carquois.
Tu vainquis ma fierté, qui fut dure à réduire,
Par la grâce de ton sourire,
Et tu vois à tes pieds l'habitante des bois.

Elle avait fini, et on l'écoutait encore, au grand préjudice du dernier *tutti*, qui était pourtant un morceau à effet. Le directeur allemand demanda à son voisin comment se nommait la jeune blonde à la robe rouge.

— Si étonnantes que soient vos villageoises, lui dit-il, je veux mourir si jamais celle-ci a trait les vaches.

Le voisin l'ayant renseigné, il joua de nouveau des coudes à la manière allemande, qui est la meilleure, réussit à fendre la foule, à accoster M. Saintis, qu'il tenait pour un compositeur de grand avenir. Après l'avoir complimenté chaleureusement sur sa cantate, sur ses prodigieuses élèves, après lui avoir déclaré que le professeur qui les avait dressées en si peu de temps avait fait un vrai tour de force, il ajouta :

— Pour M^{lle} Vanesse, il est regrettable qu'elle ne se destine pas au théâtre. J'estime qu'elle a l'étoffe d'une grande cantatrice.

— C'est aussi mon opinion, répondit M. Saintis.

Il était sincère. Ses choristes, dont il était sûr, avaient rempli son attente, sans la surpasser. Ces machines dociles, qu'il avait montées de ses mains, avaient rendu exactement tout ce qu'il savait qu'elles pouvaient rendre. Mais M^{lle} Vanesse lui avait causé une profonde surprise, et, pensant à sa *Roussalka*, il s'était dit :

— Intelligente et douée comme elle l'est, si elle avait de l'étude, plus d'acquis et la pratique de la scène, je la chargerais volontiers de créer le rôle.

Il l'aborda au moment où, après l'avoir embrassée, M^{me} Sauvigny lui murmurait à l'oreille :

— Pour vous exprimer dignement ce que j'ai ressenti, il faudrait le mettre en vers, et je n'en fais pas ; je vous le dirai en vile prose quand nous serons seules.

A son tour il félicita, en lui tendant les deux mains, l'héroïne du jour. En matière d'éloges, il n'allongeait jamais les saucés ; il se contenta de dire :

— Hier c'était presque bien ; aujourd'hui vous avez chanté en artiste.

On ne put lire sur la physionomie de Jacqueline lequel de ces compliments l'avait touchée davantage.

Deux buffets avaient été dressés sur la terrasse. L'un, surchargé de chauds-froids de volailles, de filets à la gelée, de pâtés, de tartes et de paniers de bouteilles, était destiné à l'usage du grand

public. L'autre, beaucoup plus petit, dont M^{me} Sauvigny tenait à faire elle-même les honneurs, était réservé aux vingt chanteuses de M. Saintis. Debout derrière le comptoir, elle donnait la becquée à ces oiseaux, leur choisissait des morceaux délicats, arrosait de son meilleur champagne leurs gosiers qui tout à l'heure avaient si bien travaillé. Pendant qu'elle régala et abreuvait cette jeunesse, elle s'avisa qu'à trente pas de son comptoir, il y avait un banc au pied d'un orme, que quelqu'un venait de s'y asseoir et fumait des cigarettes. Sans avoir vu le visage de ce fumeur, qu'elle évitait de regarder, elle savait qui c'était, et elle savait aussi qu'il la regardait, et, chaque fois qu'elle sentait ce regard se poser sur elle, un vague sourire errait sur ses lèvres et une légère rougeur montait à ses joues, sans qu'elle cessât un instant de s'occuper de Zoé, de Catherine et de Gertrude. Elle avait raison de croire qu'il la regardait; il ne la perdait de vue que dans les courts momens où il allumait une cigarette. Épanouie par le bonheur, jamais elle ne lui avait paru plus charmante; jamais il n'avait été si fier du bien qui lui était échu, ni si impatient de prendre possession. Il se disait avec orgueil :

— Trois semaines encore, et on saura qu'elle est à moi.

Tout à coup M^{me} Sauvigny se trouva seule. Les jeunesses qui l'environnaient avaient entendu les premières mesures d'une polka, elles venaient de s'envoler pour retourner dans la tente, qu'on avait promptement débarrassée, et où le bal allait s'ouvrir. M. Saintis quitta son banc. Il avait fait la réflexion que, s'il est doux de regarder à trente mètres de distance la femme qu'on aime, il est encore plus doux de la serrer dans ses bras. Il entra au buffet et dit à M^{me} Sauvigny :

— Nous avons été jadis d'intrépides valseurs, vous et moi. Tout à l'heure je prierai la société d'harmonie de jouer une valse de Strauss, et nous valserons ensemble.

Elle se récria, protesta. Qu'en diraient ses vieillards? qu'en penseraient ses religieuses? Il voulait donc la déconsidérer à jamais! C'en serait fait de son autorité, de son prestige. Et puis elle était vieille, elle n'avait plus ses jambes de vingt ans.

— C'est ce que nous verrons, dit-il.

Et, moitié de gré, moitié de force, il l'emmena; dix minutes plus tard, ils valsaient. Elle crut d'abord que ses jambes de trente-six ans s'étaient rouillées, qu'elle ne parviendrait pas à les déraïdir; mais elle les sentit s'assouplir par degrés, et par degrés

aussi, elle reprenait goût à un art depuis longtemps délaissé; elle éprouvait des sensations qu'elle avait oubliées et qui l'étonnaient; l'ivresse de la valse la gagna: il lui sembla, comme jadis, qu'il est plus naturel de danser que de marcher, que la vraie vie est un mouvement réglé et rythmique, qu'il n'est pas d'occupation plus charmante ni plus raisonnable que de tourner en mesure sur une terre qui tourne. M. Saintis lui demanda deux fois si elle était lasse; elle répondit que non, et elle ne s'arrêta de tourner, le front penché, les paupières à demi fermées, que quand la musique se tut. Alors elle redressa la tête, rouvrit les yeux, revint à elle et dit :

— Passe encore de bâtir, mais valser à cet âge! Quelle folie! Ne suis-je pas prodigieusement ridicule?

— L'homme qui rira de vous, répondit-il, est encore à trouver. Mais j'en vois un qui fait une bien vilaine grimace.

Elle regarda autour d'elle. La plupart de ses bons vieux et de ses bonnes vieilles étaient là, faisant galerie. Pendant qu'elle dansait, ils ne l'avaient pas quittée des yeux, et leur figure exprimait la surprise, sans qu'on pût dire si la nouveauté de ce spectacle leur agréait. Ils s'étaient flattés de connaître leur patronne, de savoir exactement qui elle était, et tout à l'heure ils lui avaient découvert à la fois une faiblesse humaine et un remarquable talent, qu'ils étaient loin de soupçonner. Ce qui venait de se passer compliquait, changeait l'idée qu'ils se faisaient de la dame du Chalet. C'était une définition à revcir. Ils se sentaient dérouterés; ils cherchaient, et ils devaient tous mourir sans avoir trouvé. A quelques pas derrière eux, une femme en cornette se tenait debout sur une chaise, où elle était montée pour mieux voir. Celle-là ne cherchait plus, elle avait trouvé depuis longtemps. Sœur Agnès était une de ces religieuses qui, dans la grande armée de la charité, sont les grenadiers de la vieille garde. Une longue et laborieuse pratique des œuvres de miséricorde avait produit en elle un saint endurcissement du cœur; rien ne l'émouvait, rien ne la scandalisait; tous les chemins lui étaient indifférens, parce qu'au bout du compte ils peuvent tous mener à Dieu. Elle avait constaté que M^{me} Sauvigny valsait à merveille, et elle ne s'en étonnait point: la dame du Chalet faisait beaucoup de choses et les faisait toutes bien. Du haut de son perchoir, elle lui témoigna son admiration par un léger battement de ses vieilles mains ridées et jaunies, dont les os s'étaient desséchés

en palpant des misères. Elle semblait lui dire : « Hier, ce n'était pas mal; aujourd'hui, c'est encore mieux; vous êtes complète. »

Qui donc se permettait de faire une vilaine grimace? Ce ne pouvait être que cet homme corpulent et massif qu'on apercevait là-bas, près de la porte, se disposant à sortir, et qui, éminent dans son art, n'avait jamais eu celui de dissimuler ses chagrins. Dès le matin, cette fête, où il ne jouait qu'un rôle très effacé et dont M. Saintis, disait-il, était le coq, avait été odieuse au docteur Oserel, un vrai jour de deuil et de mortification. L'éclatant succès de la cantate que, par convenance, par bon procédé, il n'avait pu se dispenser d'entendre, l'avait exaspéré. Jusqu'alors il ne professait pour la musique qu'une indifférence méprisante; il l'avait prise en haine, il la tenait désormais pour son ennemie mortelle et pour un art corrupteur. Mais ce qu'il venait de voir, l'événement inouï, déplorable, dont ses yeux avaient été les témoins attristés, l'avait mis hors de lui. M. Saintis, prenant M^{me} Sauvigny par la taille, l'enlaçant dans ses bras et tournant avec elle sur une terre qui tourne! C'en était trop, la mesure était comble. Chose étrange, il les avait regardés tourner; on a autant de peine à s'arracher aux spectacles funestes qu'à ceux qui plaisent. Dès lors tout lui semblait possible, il prévoyait tous les malheurs; c'est ce que disait sa grimace. Quand il eut savouré son supplice, il leva trois fois jusqu'au ciel ses puissantes épaules, se fraya un chemin à travers une foule de stupides badauds, incapables et indignes de comprendre ce qui se passait dans son cœur, partit, détala; on ne le revit plus.

— Il faut que je retourne sur la terrasse, dit M^{me} Sauvigny à M. Saintis. Ne ferez-vous pas danser Jacqueline?

— Chère madame, répliqua-t-il, il est des cas où, après avoir bu, un galant homme brise son verre; quand on a dansé avec M^{me} Sauvigny, on ne danse plus.

Résolu à ne pas la quitter, il sortit avec elle, la suivit quelque temps; mais elle était très occupée, fort entourée; on la lui prit, et faute de mieux, il revint sur ses pas, rentra dans la tente, où, à son tour, il essuya une cruelle mortification. La grimace du docteur l'avait délecté; il ne grimaçait jamais, mais il avait parfois le visage allongé et morne, et lorsque quelque chose lui portait sur les nerfs, cela se lisait dans ses yeux.

M. André Belfons, pour employer sa propre expression, n'en menait pas large depuis quelque temps. On lui donnait peu d'en-

couragemens ; on était froide, inattentive, on était capricieuse, et souvent on était hautaine, superbe, on le tenait à distance, on l'envoyait planter ses choux. Il les plantait mélancoliquement. Durant plusieurs semaines, il ne s'était occupé que de cultiver ses terres et le calcul différentiel ; il avait résolu un grand nombre d'équations, preuve certaine que ses affaires de cœur allaient mal. Cependant il ne se rebutait pas ; les véritables amoureux, les amoureux passionnés ne se rebutent jamais, et les mathématiciens sont de grands entêtés, d'éternels recommenceurs : quand leurs calculs semblent démontrer la fausseté de leur théorème, ils les refont, et tout finit par s'arranger.

En venant assister à une fête de vieillards, M. Belfons ne s'était pas douté qu'elle réservait de vifs plaisirs à sa bouillante jeunesse. Et d'abord il avait eu la joie d'entendre pour la première fois chanter M^{lle} Vanesse. Elle l'avait ravi en admiration ; dans son enthousiasme, il s'était reproché de n'avoir pas senti jusque-là tout ce que valait sa divinité. Belle, mystérieuse et fascinante, elle aurait pu se dispenser d'avoir du talent ; elle daignait en avoir, et quel talent ! Elle avait touché au sublime. Après la cérémonie, il s'était approché d'elle, mais à peine osait-il l'aborder ; il tremblait que ses félicitations ne fussent mal reçues, il avait l'air piteux d'un chien qui craint d'être fouetté. Elle lui avait fait le plus gracieux accueil ; elle avait poussé l'amabilité jusqu'à se plaindre que ses visites étaient rares, qu'on ne le voyait plus. Le cœur au large, il s'aventura un peu plus tard à lui témoigner son ardent désir de danser avec elle une polka ; sa demande lui fut accordée sans hésitation. Ils polkaient encore quand M. Saintis était entré. Il les vit, l'instant d'après, se mettre à l'écart, puis se retirer dans le fond de la salle, où ils s'assirent, et engager un long entretien qui paraissait les intéresser beaucoup. Il crut remarquer que M. Belfons s'échauffait en parlant, que Jacqueline prenait plaisir à lui renvoyer la balle, à se moquer doucement de lui, qu'elle lui faisait des agaceries, qu'elle ne lui plaignait pas ses sourires, qu'au surplus, ils étaient l'un et l'autre trop absorbés dans leur conversation pour s'apercevoir que M. Saintis était là, qu'il les regardait de travers, qu'il n'était pas content.

Il était sûr, parfaitement sûr de ne point l'aimer ; il aimait ailleurs. A la vérité, elle lui avait causé, quelques heures auparavant, une légère émotion des sens ; c'était un accident négligeable ; se préoccupe-t-on des suites que peut avoir une éruption

fugitive de petite vérole volante? Non, vraiment, il n'éprouvait pour elle aucun sentiment sérieux, à cela près que cette créature singulière irritait sa curiosité et qu'il se glorifiait, s'applaudissait d'avoir conquis un cœur dur et fermé, qui avait jusque-là méprisé l'amour. Aussi entendait-il la traiter en pays de conquête, assujéti au bon plaisir du vainqueur. Sa superbe fatuité avait conclu avec M^{lle} Vanesse un contrat unilatéral; il ne lui avait rien promis, ne lui devait rien; elle lui devait une entière et servile obéissance. Elle était engagée; elle avait dans leur entretien de la veille reconnu les droits souverains, imprescriptibles, du génie, elle s'était rendue à discrétion. Elle était désormais son bien, elle lui appartenait. Aux temps antiques, on voyait errer et paître en liberté dans l'enclos de certains temples des cavales vouées au service du dieu; malheur au passant qui eût osé porter sur elles une main sacrilège! Aujourd'hui encore, dans les îles de la Polynésie, il y a des personnes et des choses sur qui pèse une interdiction sacerdotale; soumises à la loi du tabou, elles ne sont plus à l'usage du commun des mortels. M^{lle} Vanesse était une de ces cavales sacrées dont un dieu jaloux se réserve la possession; M^{lle} Vanesse était tabou. Non seulement il était défendu d'y toucher, d'avoir des vues sur elle, de la désirer: il n'était pas permis de lui parler longuement et de près, et M. Saintis décida que M. Belfons était un insolent.

Il le vit tout à coup se lever, s'éloigner rapidement, sortir de la salle, et il voulut profiter de son absence pour reprendre possession. Malheureusement le chemin qu'il devait suivre pour arriver jusqu'à Jacquine était fort encombré, et il arriva trop tard: M^{me} Belfons s'était à son tour emparée d'elle; après le fils, la mère, et, ce qui lui parut grave, elle semblait se soucier autant de plaire à la mère qu'au fils, elle lui prodiguait ses grâces. Il s'était arrêté à quinze pas de cette prêtresse infidèle, qui, oublieuse de son dieu, coquetait avec des imbéciles. Il s'avança de quelques pas encore, dans l'espoir que, reconnaissant enfin son maître et prise de honte, elle quitterait tout pour venir à lui. Il ne réussit pas à attirer son attention, elle semblait ne pas le voir. Bientôt M. Belfons revint; il apportait à M^{lle} Vanesse une glace aux framboises. Pour la manger plus à l'aise, elle remit son éventail à son cavalier servant, qui rougit de plaisir, et, comme pour s'assurer que cet éventail précieux jouait bien, tour à tour il le fermait ou le rouvrait; à plusieurs reprises il le porta à la hauteur de son

visage, et, quoiqu'il fût loin d'être myope, il l'examinait de si près que c'était une question de savoir s'il ne l'avait pas touché de ses lèvres. Outré de dépit, M. Saintis tourna les talons et s'en alla fumer des cigarettes et cuver son chagrin dans le parc de l'Asile, dont il arpenta longtemps l'avenue la plus solitaire. La jalousie est la fille de l'amour, mais quelquefois c'est elle qui le fait naître, à quoi il faut ajouter que l'homme qui a besoin d'être inquiet pour aimer n'a jamais aimé que lui-même.

A huit heures, pendant que ses vieillards festinaient dans leurs réfectoires, M^{me} Sauvigny avait quinze ou seize personnes à diner. Le docteur Oserel boudait, il ne parut pas; il avait envoyé s'excuser en alléguant des prétextes spécieux; les médecins en trouvent facilement. Il serait venu s'il avait pu prévoir que, pendant tout le repas, son triomphant rival aurait l'air pensif et le front nuageux. M. Saintis en voulait à M^{me} Sauvigny d'avoir placé M. Belfons à côté de M^{lle} Vanesse. Ils semblaient fort occupés l'un de l'autre, et elle paraissait charmée de les voir si bien ensemble. Avait-elle par hasard conçu un dessein secret dont il transpirait quelque chose sur son visage? Il s'était plaint un jour en riant qu'elle avait la manie de marier tout le monde. Cette fois il ne riait plus.

M. Lixieux et l'abbé Blandès, qui le matin avaient dû, bien à regret, écourter leurs discours, n'attendaient que l'occasion de prendre leur revanche; au dessert, ils portèrent des toasts à M. Saintis. Le maire le remercia, au nom de la commune, « d'avoir allumé le feu sacré des beaux-arts dans un village longtemps inconnu, que M^{me} Sauvigny avait illustré la première en y fondant son asile, et plus tard en attirant auprès d'elle un éminent et célèbre praticien. » Grâce à M. Saintis, ce village jouirait désormais de tous les genres de gloire. S'adressant à l'instituteur et à la maîtresse d'école, qui étaient du dîner, M. Lixieux leur déclara qu'ils étaient dorénavant commis au soin d'entretenir la flamme sainte, et il les compara à ces prêtresses augustes, qui encouraient des peines sévères quand elles laissaient s'éteindre le feu de Vesta. On jugea généralement que cet ancien avocat, qui avait renoncé au barreau pour des raisons de santé, se souvenait trop du Palais, qu'il avait mis dans sa harangue trop de solennité, de pompe et trop de Vestales.

Le discours de l'abbé Blandès eut plus de succès. Il aimait la musique, il la savait, et il avait compris que les résultats obtenus par M. Saintis étaient dus surtout à sa façon de préparer ses

élèves. Faisant allusion à une parabole qu'il aimait à citer : « Un semeur, dit-il, avait répandu une partie de son grain le long d'une route où les oiseaux la mangèrent, une autre dans des endroits rocaillieux où le soleil la brûla, une autre encore parmi des épines qui l'étouffèrent. M. Saintis ne ressemble point à ce semeur négligent ; avant de semer, il avait eu soin de labourer et d'engraisser sa terre ; tout son grain a levé, la beauté de sa moisson nous a tous émerveillés. » Sa conclusion fut que le respect des humbles est la première, la plus touchante des vertus, qu'un musicien illustre, qui ne dédaigne pas d'enseigner l'a b c de son art à de modestes villageoises, donne un grand et bel exemple et témoigne que son caractère est à la hauteur de son génie.

M^{me} Sauvigny insinua à M. Saintis qu'il était tenu de dire quelque chose. Il ne put s'y refuser, et prenant sur sa mauvaise humeur, il répondit d'un ton de gaieté forcée qu'il était fort sensible aux éloges qu'on faisait de sa vertu, mais qu'il ne les méritait pas, qu'il en allait de lui comme de M^{me} Sauvigny, qui, de son propre aveu, était une parfaite égoïste et en travaillant au bonheur des autres, ne s'occupait que du sien, qu'en ce qui le concernait, il se piquait d'avoir le don de l'enseignement, qu'il avait été charmé de prouver l'excellence de sa méthode, qu'au surplus c'était l'histoire de tout le monde, que maires, ecclésiastiques, philanthropes ou musiciens, chacun prend plaisir à montrer ce qu'il est capable de faire. Puis, se tournant vers Jacqueline et affectant de ne pas la regarder :

— Toutefois, ajouta-t-il, il n'est pas de règles sans exceptions, et j'en conviens, je connais des jeunes filles qui sont aussi heureuses d'enfouir leurs talens que d'autres d'en faire montre. Pour citer, moi aussi, une parabole de l'Évangile, je les comparerai à ce serviteur inutile qui creusa un trou en terre et y cacha l'argent que son maître lui avait confié pour qu'il le fit valoir. C'est le cas de M^{lle} Vanesse, qui en toutes choses est une nature exceptionnelle. C'est aujourd'hui seulement qu'elle a daigné nous révéler le don que le ciel lui a départi ; aujourd'hui, pour la première fois, elle a chanté ma musique en artiste, me causant ainsi une vive et profonde surprise. Mais, croyez-moi, elle l'a fait sans plaisir, malgré elle, à son corps défendant, comme on s'acquitte d'un devoir désagréable. Monsieur le maire, si la commune veut témoigner sa gratitude à l'un de nous, c'est à M^{lle} Vanesse qu'elle doit ériger une statue. Sa vertu mérite récompense.

Jacquine s'était penchée vers M. Belfons; elle lui chuchota quelques mots à l'oreille, et aussitôt il se leva et dit :

— Mesdames et messieurs, M^{lle} Vanesse, qui se déclare incapable de parler en public, me charge de plaider sa cause devant vous, moi son serviteur indigne. Elle respecte trop son illustre maître pour oser le contredire en face, et cependant elle ne peut laisser passer sans réclamation le jugement qu'il vient de porter sur elle. Non, elle ne goûte point un malin plaisir, comme il l'en accuse, à enfouir ses talents. Si jusqu'ici, pour employer le mot de ce maître aussi sévère qu'illustre, elle n'avait chanté son solo que presque bien, si aujourd'hui, je vous prends tous à témoin, elle l'a chanté excellemment, supérieurement et, que ma cliente me pardonne d'offenser sa modestie, divinement, c'est que pour la première fois elle le chantait en présence de M^{me} Sauvigny, qui la regardait en souriant. Vous savez que ce sourire fait des miracles; c'en est un de plus à ajouter à la légende de notre sainte. Au surplus, M^{lle} Vanesse me prie de représenter à M. Saintis qu'après l'avoir accusée injustement, il la gratifie d'une qualité qu'elle ne possède point, qu'à son vif regret et quoi qu'il en dise, elle n'est et ne sera jamais une artiste. Vous en penserez ce qu'il vous plaira, ce n'est pas moi qui parle, c'est elle qui vous parle par ma bouche. Je m'arrête; elle m'a recommandé d'être succinct dans mes explications, et ses volontés sont pour moi des ordres. »

Si M^{lle} Vanesse avait divinement chanté, la plaidoirie de son avocat déplut souverainement à M. Saintis. De quoi se mêlait M. Belfons? De quel droit s'ingérait-il dans cette affaire? A quel titre M^{lle} Vanesse l'avait-elle choisi pour l'interprète de ses sentiments? Il fallait que ce faquin fût bien avant dans ses bonnes grâces pour qu'elle le chargeât d'expliquer à son maître ce qu'elle avait à lui dire. Jusqu'à la fin du dîner et pendant les deux heures qui suivirent, M. Saintis sentit que, quelques efforts qu'il pût faire pour dissimuler sa mélancolie, il n'y réussissait qu'à moitié, que la jalousie le mordait au cœur, que sa gaité affectée sonnait faux. M^{me} Sauvigny lui demanda s'il était souffrant; il se plaignit d'avoir la tête embarrassée et descendit prendre le frais au jardin. Il n'y resta pas longtemps, son agitation ne se plaisait nulle part. Il venait de rentrer dans la véranda, se disposait à retourner au salon quand il vit paraître M^{lle} Vanesse, qui le cherchait pour lui offrir une tasse de thé. Il feignit à son tour de ne pas la voir et il passait outre; elle se posta devant lui et lui coupa le chemin. Elle

le regardait et souriait. Comme le sourire de M^{me} Sauvigny, celui de Jacqueline faisait quelquefois des miracles. M. Saintis se sentit renaître; grâce à la prodigieuse mobilité de ses nerfs d'artiste, son chagrin se dissipa en fumée.

Ce sourire à la fois doux et malin, ce sourire plein de séduction, ce sourire éloquent, qui valait un long discours, lui disait clairement :

— Que vous êtes ombrageux, et que vous avez quelquefois l'esprit court! Vous n'avez donc pas compris que je jouais la comédie? Ne suis-je pas tenue d'être très prudente, très circonspecte, d'écarter, d'endormir les soupçons? Tout le jour j'ai paru m'occuper de M. Belfons; il m'est tout à fait indifférent. Je ne me soucie que d'un homme, qui est plus qu'un homme. Vous ne savez donc pas lire dans le cœur des femmes? Depuis hier, il y a un pacte entre vous et moi, et je sens encore sur mes lèvres la douceur de votre baiser.

Il lui prit la tasse des mains, en disant :

— J'existe donc? C'est la première fois que vous daignez me regarder.

— Est-il besoin de regarder son dieu pour le voir? murmura-t-elle. On le porte partout avec soi.

Ils n'eurent pas le temps d'en dire plus long, M^{me} Belfons troubla leur tête-à-tête. M. Saintis lui fit bon visage; il était pleinement rassuré, il ne voulait plus de mal à personne et son thé lui parut délicieux. Il rentra bientôt dans le salon, où il courut s'asseoir auprès de M^{me} Sauvigny, et il lui prodigua les propos caressans, ses plus tendres gentilleses, ses plus exquises chatteries.

Minuit sonnant, il était en selle et regagnait son ermitage. Contre sa coutume, il n'échangea pas, le long du chemin, trois paroles avec sa jument blanche. Il conversait avec lui-même. Son imagination, qui s'était montée, lui persuadait qu'il avait deux cœurs. Les natures d'artistes sont si étoffées, si riches, qu'elles ont tout à double. Quand on a deux cœurs, on peut aimer deux femmes à la fois sans que personne soit lésé; de quoi se plaindraient-elles? chacune a part entière.

Il se disait :

— L'une fera mon bonheur; que ferai-je de l'autre? C'est un point à régler. L'une est adorable et je l'adore; l'autre est née dans le monde de la grande bohème, et elle a beau dire, elle en tient: il y a en elle je ne sais quelle magie noire qui la rend

infiniment piquante. L'une est mon bon génie et je me laisserai gouverner par elle; je gouvernerai l'autre et elle m'amusera. L'une sera le charme et les délices de ma vie; l'autre en sera le piment.

Si discrète que soit une jument blanche, il est des choses qu'on ne lui dit pas.

Au même moment, tous ses invités étant partis, M^{me} Sauvigny se trouvait seule avec M^{lle} Vanesse dans la logette vitrée. Elle était parfaitement heureuse, et si elle n'avait pas, comme M. Saintis, l'imagination montée, si elle ne se figurait point avoir deux cœurs, ses nerfs étaient un peu excités. Se sentant le gosier sec, elle sonna, se fit apporter du champagne; elle en avait beaucoup versé et n'en avait point bu. Après avoir parlé à Jacqueline de la profonde émotion qu'elle avait ressentie en lui entendant chanter son solo, elle repassa sur les menus incidens de la journée :

— Il me semble que tout a bien marché, que tout le monde s'amusait, qu'il y avait du bonheur dans l'air.

Jacquine s'étira lentement comme une chatte qui aigüise ses ongles et répondit :

— Plus les fêtes sont belles, plus il faut se défier de leurs lendemains.

La lune, qui était dans son plein, sortit tout à coup d'un gros nuage qui l'avait longtemps masquée.

— Bel astre, je vous salue! dit M^{me} Sauvigny, en levant sa coupe. Faites mentir cet oiseau de mauvais augure.

L'instant d'après, Jacqueline s'accroupissait à ses pieds et, la tête contre ses genoux, s'emparait d'une de ses mains, qu'elle couvrit de tendres baisers. M^{me} Sauvigny était à mille lieues de se douter que sa fille adoptive, que sa sœur cadette lui demandait pardon d'un cruel chagrin qu'elle lui avait savamment préparé.

XVII

La lune ne fit pas mentir l'oiseau de mauvais augure, et pourtant le lendemain de cette fête s'annonçait bien. M^{me} Sauvigny avait craint de se réveiller la tête lourde, embarrassée; c'était souvent la rançon de ses plaisirs; elle n'eut pas la migraine. Elle craignait aussi que ses vieillards n'eussent fait des excès préjudiciables à leur santé; elle courut s'en informer dès la première heure; ils se portaient tous à merveille, l'infirmerie était vide.

Vers deux heures de l'après-midi, on vint l'avertir que

M. Belfons la demandait. Elle se hâta d'aller le rejoindre au salon, et s'avisa à première vue qu'il était fort agité. Il avait la fièvre, il ne tenait pas en place. Après quelques propos indifférens :

— Chère madame, dit-il, vous êtes la plus clairvoyante des femmes. Vous avez sûrement deviné pourquoi je suis ici et ce que j'ai à vous dire.

— Je crois le deviner.

— Et vous approuvez ma démarche ?

— Non. Je vous ai recommandé d'être patient, très patient ; je vous trouve trop pressé.

Il se leva, s'approcha d'une étagère chargée de bibelots, qu'il toucha, tâta, remua de leur place, l'un après l'autre.

— Touchez, lui dit-elle, mais ne cassez rien.

Après avoir tourné, viré, s'asseyant sur le bras d'un fauteuil :

— Vous m'engagez à attendre, vous en parlez à votre aise. Je n'ai pas fermé l'œil cette nuit ; je suis éperdument, stupidement amoureux, et croyez bien que le véritable amour est l'amour bête, et que l'amour bête n'attend pas. Je n'ai pas la présomption de croire que je suis au bout de mes peines, mais je suis au bout de ma patience.

Elle se mit à rire.

— De grâce, ne demeurez pas perché sur ce bras de fauteuil, asseyez-vous convenablement, et tâchons de parler raison.

Il obéit, en disant :

— Exige-t-on que les bêtes parlent raison ?

— Répondez à mes questions, reprit M^{me} Sauvigny. Que s'est-il passé hier entre vous ? Il me semble que vous avez sujet de vous louer d'elle, qu'elle s'est montrée fort gracieuse. Mais j'ai remarqué que, dès qu'on vous encourage, vous hasardez le paquet ; vous devenez audacieux, téméraire, et vos témérités ne sont pas heureuses. Je crains que vous n'ayez lâché quelque parole imprudente... Que lui avez-vous dit ?

— Vous me calomniez, madame. J'ai été tout le jour très prudent, très réservé. Je n'ai pas osé offrir la bataille, tout au plus ai-je engagé une légère escarmouche.

— Je vous prie, quelques minutes avant minuit, au moment de partir, que lui avez-vous dit ?

— Puisque vous voulez le savoir, je lui ai dit : « Mademoiselle, vous m'avez fait ce soir l'honneur de me prendre pour votre avocat ; me permettrez-vous demain de vous prendre pour mon juge et de mettre mon sort dans vos mains ? »

— Voilà ce que vous appelez [une légère escarmouche!... Et qu'a-t-elle répondu ?

— Elle n'a répondu ni oui ni non, ou plutôt, pour être tout à fait exact, elle a dit non, mais je vous jure sur mon honneur que son sourire disait oui.

— Un sourire de ma chère petite sœur ! répliqua M^{me} Sauvigny
La belle caution ! la belle garantie !

— Vous ne l'aimez donc plus ?

— Je l'aime tous les jours davantage.

— Mais vous croyez que je lui déplaît ?

— Je crois que vous êtes de tous les hommes celui qui lui déplaît le moins ; je crois aussi qu'il faudra l'aller chercher avec la croix et la bannière pour la réconcilier avec le mariage, qui de toutes les chaînes est à ses yeux la plus lourde et la plus humiliante.

— Je me charge de la lui faire aimer ; je la lui rendrai si légère ! Que dis-je, c'est moi qui la porterai. Vous me tenez, n'est-ce pas ? pour un très bon garçon, d'humeur commode. Ah ! par exemple, il est des points sur lesquels je suis intraitable ; mais dans le détail de la vie, et après tout la vie se compose de détails, je serai très doux, très facile, très complaisant, c'est dans ses yeux que je chercherai ma volonté... Faites venir cette Diane, qui méprise les hommes ; vous lui expliquerez en ma présence que je ne suis plus un homme, qu'elle m'a réduit à l'état de bête, que je serai son caniche, qu'elle me mènera en laisse, qu'elle m'aura à sa merci, que je suis un de ces toutous qui lèchent la main qui les frappe.

— Et si elle commande à Azor de brûler ses livres de mathématiques ?

— Il les brûlera tous jusqu'au dernier. Le calcul infinitésimal a toujours été ma consolation. Si j'épouse cette divine et exécrationnable créature, de quoi me servira-t-il ? La joie où je serai de la posséder à jamais me consolera suffisamment de tous les déplaisirs qu'il lui plaira de me donner... Faites-la appeler, madame. Vous lui direz que je suis venu vous demander sa main ; je ne peux plus attendre ; qu'elle ordonne de mon sort !

— Malheureux, vous êtes fou, lui répartit M^{me} Sauvigny ; vous jouez à tout perdre. Vous m'aviez priée, il y a quelque temps, de vous venir en aide, et je vous avais répondu : « C'est à vous de la persuader ! » Je me ravise ; vous êtes un de ces fiers maladroits, une de ces têtes chaudes qui prétendent brusquer les places qu'il

faut assiéger en forme. Confiez-moi le soin de vos intérêts; mais j'exige que vous soyez très sage, très docile. Convenons de nos faits.

— Commandez, vous serez obéie.

— Promettre et tenir sont deux. Je le prévois, vous gâterez nos affaires par quelque échappée, par quelque frasque. Voulez-vous savoir ce que vous feriez si vous étiez vraiment sage?

— Quoi donc?

— L'hiver dernier, à Nice, vous avez lié connaissance avec un grand propriétaire anglais, qui passe pour un des plus habiles éleveurs du Royaume-Uni. Il vous a écrit récemment pour vous presser d'aller faire un séjour chez lui. Si vous m'en croyez, vous irez étudier de près ses moutons, ses vaches, ses chevaux et ses pores, vous passerez un mois dans cette agréable société. Pendant ce temps, la taupe travaillera; si elle ne réussit pas, ce ne sera pas faute de zèle.

Il leva les bras au ciel. S'éloigner, s'en aller, être un grand mois sans la voir! Impossible!

Elle insista, parla haut et clair, le menaça de l'abandonner à son mauvais destin; il finit par se rendre.

— Que le ciel bénisse cette bonne taupe, s'écria-t-il, et l'aide à creuser sa galerie! Demain soir, j'aurai passé la Manche.

Et, lui ayant baisé les mains, il partit. Dix minutes plus tard, Jacquine entra. Elle avait l'œil scintillant de malice.

— Décidément, Charlotte, ce jeune homme est fort ponctuel, on ne saurait trop louer son exactitude.

— De quel jeune homme parlez-vous, ma chère?

— Je parle de M. André Belfons, qui sort d'ici.

— Comment savez-vous...

— Je l'ai vu sortir, j'étais à ma fenêtre... Ma petite maman, lui avez-vous accordé ma main?

— Je vous prie de croire qu'il ne me l'a pas demandée.

— Quand Charlotte altère ou déguise la vérité, répliqua-t-elle, Charlotte rougit, et dans ce moment Charlotte est rouge comme le feu.

— Vous êtes donc sûre qu'il est venu faire sa demande? Cela prouve que vous lui aviez donné quelque encouragement.

— Je ne lui veux point de mal. Il est gentil, c'est un bon garçon, dont la candeur m'amuse; quelque amorce que je mette au bout de ma ligne, le poisson mord.

-- M. Belfons n'est pas seulement un bon garçon, dit M^{me} Sau-

vigny avec un accent de reproche. C'est un homme de grand mérite et un cœur d'or, et si j'étais M^{lle} Jacqueline Vanesse, je ne serais pas tentée de m'amuser de lui.

Au même instant, elle vit la porte du salon se rouvrir pour livrer passage au docteur Oserel et à M. Saintis, qui venaient s'assurer qu'elle ne se ressentait pas de ses fatigues de la veille. Jacqueline leur tournait le dos, mais juste en face d'elle il y avait une glace. M^{me} Sauvigny l'avertit qu'elles n'étaient plus seules, en posant sur ses lèvres l'index de sa main droite, et elle accompagna son geste d'un chut ! fort expressif. Jacqueline ne remarqua ni le geste ni le chut ! ou plus probablement ne voulut pas les remarquer. Haussant la voix :

— Après tout, dit-elle, je suis fort sensible à la démarche de M. Belfons. Si un homme pouvait me réconcilier avec le mariage, ce serait lui ; mais ce ne sera pas l'affaire d'un jour ; qu'il me laisse le temps de réfléchir !

A ces mots, s'étant retournée, elle parut fort surprise de se trouver en présence de M. Saintis, et elle se retira, l'oreille basse, comme si elle eût été confuse de son étourderie.

M^{me} Sauvigny et les deux survenans furent quelques secondes à se regarder. Elle paraissait fort contrariée ; M. Saintis avait le front plissé et lugubre ; le docteur seul semblait content.

— Que ceux qui n'ont pas l'ouïe dure entendent ! dit-il en se plongeant dans un fauteuil qui craqua sous lui. M^{lle} Vanesse, plus avisée à l'ordinaire et plus secrète, vient de nous apprendre que M. Belfons a fait tout à l'heure une démarche qui l'a touché. Elle demande à réfléchir, cela est juste et naturel. Mais je crains que, livrée à elle-même, sa sagesse n'ait bien du mal à triompher de son horreur pour le mariage. Heureusement vous êtes là, madame ; vous avez beaucoup d'autorité sur elle, peut-être viendrez-vous à bout de ses virginales résistances.

— Je ferai mon possible, répondit-elle d'un ton bref ; je suis convaincue que ce mariage serait pour tout le monde un heureux événement.

— Très heureux ! fit-il d'un air pénétré.

Et il se frotta le nez avec la pomme de sa canne.

— Ce serait un grand débarras, pensait-il ; le malheur est que ce n'est pas elle qui me gêne le plus ; je commençais à m'y faire. Qui me débarrassera de l'autre ?

Il regarda de côté M. Saintis et s'avisa que ce musicien avait

le teint brouillé et la physionomie d'un homme qui vient d'avaler un grand verre de vinaigre ou de vin de prunelles.

M. Valery Saintis s'était promis de se bien tenir et de se taire; la passion fut la plus forte, il parla. C'est un prodigieux effort de vertu que de se laisser voler sans crier au voleur.

— Je suis désolé de vous contredire, chère madame, fit-il d'un ton brusque, grondeur, presque colère. Cet événement que vous qualifiez de fortuné serait à mes yeux un vrai désastre, et si, usant de votre autorité, que je crois très grande, vous arrachiez à votre pupille son consentement, vous feriez, pour la première fois de votre vie, une mauvaise action. Ce serait une union fort mal assortie, et jamais projet ne fut plus absurde. M. Belfons est fait pour épouser M^{lle} Vanesse comme moi pour me marier avec la lune... Il m'en coûte, poursuit-il en s'échauffant, de mal parler d'un de vos amis, mais je ne partage point votre admiration pour ce propriétaire de biens-fonds. Il m'a toujours paru très ordinaire, très médiocre, et M^{lle} Vanesse, qui a une rare intelligence, aurait bientôt découvert les bornes de ce génie. Croyez-moi, cette haine, cette répulsion qu'elle ressent pour le mariage est un avertissement de sa nature, qui proteste contre la violence que vous prétendez lui faire. Eh ! que diable, laissez-la se rendre heureuse à sa façon, consulter ses goûts et ses dégoûts, suivre les règles de conduite qui conviennent à son caractère, à son tempérament. Je vous l'ai dit, vous aimez trop à marier les gens. Ne vous mêlez pas de cette affaire, ne poussez pas à la roue, vous assumeriez une lourde responsabilité. C'est une belle chose que de faire le métier de providence; encore faut-il y mettre quelque discrétion.

Il s'aperçut que M^{me} Sauvigny l'écoutait et le regardait avec un étonnement croissant, voisin de la stupeur. Il s'empressa de tourner bride.

— Mais, à quoi pensai-je ? reprit-il, en changeant de ton. C'est bien à moi de vous donner des conseils ! Vous n'en devez prendre que de vous-même et de votre chère raison, qui a toujours raison. Grâce à Dieu, vous n'êtes pas une étourdie comme ma sœur.

Là-dessus, il raconta que M^{me} Leyrol avait eu récemment la main malheureuse, qu'après avoir marié le Grand-Ture à la république de Venise, elle avait dû les aider à se démarier. Il tâchait de donner à son histoire un tour plaisant; il s'évertuait, se tremoussait, se battait les flancs, il parlait par saccades. Tout en

discourant, il se disait : « Il faut que je la voie. Cela presse. Elle est fantasque ; je la crois capable de faire un coup de tête, de dire oui dès ce soir... Quel jour est-il ? Jeudi. C'est un des jours où elle va faire la lecture à son aveugle. Ne pourrais-je pas aller l'attendre sur la route, à son retour ? A quoi bon ? Elle ne sera pas seule... La pendule marque trois heures. Peut-être n'est-elle pas encore partie... »

Il se leva, prit son chapeau, alléguant que l'aimable accompagnateur, qui la veille avait tenu le piano, passait la journée chez lui, qu'il ne pouvait déceimment lui brûler plus longtemps la politesse, et il sortit, après avoir prévenu M^{me} Sauvigny qu'il viendrait le lendemain lui demander une tasse de thé.

Il avait eu une bonne inspiration : comme il traversait la cour, il avisa devant la grille un tilbury attelé et, à la tête du cheval, M^{me} Vanesse occupée à l'émoucher. Elle attendait son cocher, qui était monté s'habiller. Il l'aborda, en disant :

— Mademoiselle Jacqueline Vanesse, je désire avoir avec vous une conversation sérieuse. J'ai des choses très importantes à vous dire.

— A votre aise, j'écoute.

— Ah ! permettez, cet entretien demande plus de mystère. Prenons un rendez-vous ; fixez vous-même l'heure et l'endroit.

— Le puis-je ? répondit-elle en détournant les yeux. Et si je le pouvais, le dois-je ? J'ai constaté avant-hier que vous êtes un homme peu sûr, un homme dangereux, qui ne se contente pas d'user, qui abuse ; je m'en suis plainte à vous, et j'ai pris la résolution d'éviter les tête-à-tête.

— Mademoiselle, je vous le répète, il faut absolument que nous causions ensemble, répliqua-t-il d'un ton d'autorité. Il y va de votre bonheur et du mien.

Après un instant d'hésitation :

— Vous causez quelquefois avec votre jument blanche, fit-elle ; j'ai deux mots à dire à mon cheval.

Et, promenant ses mains sur les naseaux du poney, qui semblait goûter ses caresses :

— Prosper, la nuit sera belle, j'en profiterai pour donner la chasse aux papillons nocturnes. Il y en a par ici de fort beaux, entre autres une des plus grandes espèces de nos pays, la phalène du sureau, qui s'appelle dans une langue que tu ne sais pas l'*uropteryx sambucaria*. Cette phalène est d'un jaune de soufre et ses ailes sont rayées de brun. L'exemplaire que j'en possède dans

ma collection s'est détérioré, je désire le remplacer. Ce soir, après dîner, vers neuf heures, je me rendrai dans un bosquet qui termine l'avenue du parc où l'on passe le moins. A deux pas de là est un petit portail de bois, dont on ne retire jamais la clef; nous habitons une maison où l'on ne craint pas les voleurs. Mais, sais-tu, Prosper, on prétend que ce que femme veut, Dieu le veut. Dans la maison que j'habite, ce sont les dieux qui veulent, et la femme obéit.

Elle achevait sa harangue quand son cocher survint. Elle sauta lestement dans le tilbury. Selon sa coutume, elle voulut conduire; elle prit le fouet en main et rendit les guides au poney, qui partit au grand trot.

— Ah! mais non, grommela entre ses dents M. Saintis, en la regardant s'éloigner, cet imbécile ne l'aura pas. C'est un morceau trop friand, trop délicat, trop cher pour lui. Je veux être perdu d'honneur s'il en tâte.

Le docteur Oserel venait d'éprouver une douce surprise; un bonheur inespéré lui était tombé du ciel. Il lui semblait qu'en un clin d'œil les affaires avaient changé de face, que, par un étrange retour de fortune, tout conspirait pour lui, qu'avant peu il serait débarrassé de ses ennemis et de ses inquiétudes. La veille, pendant que tout le monde s'amusait, il était rongé de dépit, d'envie et d'inquiétude; les lendemains de fêtes étaient ses fêtes; il se sentait au cœur cette surabondance de joie qui est le partage des âmes délivrées du purgatoire.

Il se renversa dans son fauteuil, se gratta le nez et dit :

— Ah ça! madame, que se passe-t-il donc? Que signifie l'inconvenante incartade que vous a faite M. Saintis et le noir chagrin qu'il a manifesté en apprenant que M. Belfons avait des vues sur M^{lle} Vanesse? Il semblait vraiment qu'on lui prit son bien... Serait-il amoureux de cette jeune personne?

M^{me} Sauvigny ne répondit pas. Il aurait pu deviner à sa pâleur qu'elle avait eu la même pensée que lui, et il se fût montré généreux en la laissant à ses réflexions. Il jeta de l'huile sur le feu; il fut brutal.

— Votre ami a l'humeur changeante, poursuivit-il. Jadis il ne pouvait souffrir M^{lle} Jacquine Vanesse, il l'avait en horreur; il s'est ravisé. Il nous a dit un soir, s'il m'en souvient, qu'elle était à ses yeux un joli, un très joli petit monstre; il aurait dû ajouter que les monstres, quand ils sont jolis, ont pour les artistes un ir-

résistible attrait. Il faut s'entendre sur le sens des mots et ne les employer que dans leur acception rigoureuse. Pour les anciens, les monstres étaient les gorgones, les griffons et les harpies ; pour le vulgaire d'aujourd'hui, ce sont les moutons à six pattes et les veaux à deux têtes. Ce qui constitue le vrai monstre, dans le sens scientifique du terme, c'est une conformation inusitée, insolite, qui peut être aussi séduisante que singulière. La physiologie moderne a reconnu que toute anomalie est le résultat d'un arrêt de développement, mais que la plupart du temps cet arrêt correspond au développement prématuré, trop rapide, d'autres parties de l'organisme. C'est le cas de M^{lle} Vanesse. A l'âge où les petites demoiselles commencent à peine à se douter qu'on ne ramasse pas les poupons sous les choux, elle avait toutes les curiosités et toutes les divinations, elle connaissait l'envers des choses et les dessous de la vie. En revanche, d'autres cases de son cerveau étaient demeurées en friche, et elle n'acquerra jamais cet ensemble coordonné de notions communes qu'on appelle le bon sens. Elle joint à une étonnante maturité d'esprit les raisonnemens puérils, les enfantillages. Elle ressemble à ces fruits précoces, mais mal venus, qui, encore verts d'un côté, de l'autre sont déjà blets. Cette fille subtile et déraisonnable n'a point d'âge, et c'est peut-être ce qui la recommande à l'admiration de M. Saintis.

M^{me} Sauvigny persistait à garder le silence, et à peine l'écoutait-elle, occupée qu'elle était à démêler ses propres pensées.

— Non seulement M^{lle} Vanesse n'a point d'âge, reprit-il après une courte pause ; elle n'a point de sexe. Je ne la soupçonnerai jamais d'être un homme, et je nie qu'elle ait les nerfs et le cœur d'une femme. Sa principale fonction dans ce monde, sa grande affaire est d'être et de rester vierge. Soit orgueil, soit par l'effet d'un respect superstitieux pour sa petite personne, elle met sa gloire à mépriser l'amour et à se défendre contre toute attaque. Je l'ai définie dès le premier jour une vierge noire, et sans doute la couleur de son âme la rend plus désirable et plus précieuse à votre ami. Il a du goût pour l'extraordinaire et pour les entreprises hasardeuses, et il se pique facilement au jeu. Il a juré qu'il viendrait à bout de ce cœur qui se refuse, de cette chair que rien n'émeut, qu'il dompterait ce joli petit monstre, qu'il dénouerait cette indénuable ceinture...

Il parlait dans la plénitude de son cœur, on voyait briller dans ses yeux la joie féroce du sanglier qui fait face au vautrait et dé-

coud le ventre d'un chien. Il ne jouit pas longtemps de son triomphe; il eut une alerte, qui fut vive. M^{me} Sauvigny s'était levée brusquement et lui criait d'une voix frémissante :

— En voilà assez; pas un mot de plus! Taisez-vous!... Si l'amitié est à vos yeux un privilège qui dispense de tous les égards, dès aujourd'hui rompons la paille.

Il sentit qu'il était allé trop loin; il s'humilia, fit amende honorable, s'anéantit. Elle refusa d'entendre ses excuses. Elle ne connaissait plus rien, ne se possédait plus.

— Taisez-vous, vous dis-je, et laissez-moi. Votre langage me révolte, votre figure m'est odieuse. Vous êtes un bourru malfaisant et vous avez trop longtemps abusé de ma patience. Sortez, allez-vous-en; je vous déteste. Attendez pour reparaître ici que je vous aie prié d'y revenir.

Il se retira en baissant la tête, les épaules serrées, le visage bouleversé; il avait l'air d'un homme qui a reçu la foudre. Il venait d'assister à une colère de M^{me} Sauvigny, et c'était une chose qu'il n'avait jamais vue. Il avait toujours posé en principe que cette nerveuse tranquille était incapable de se fâcher. Les savans se trompent quelquefois.

XVIII

Une méthode recommandée pour la chasse aux papillons nocturnes consiste à déposer dans un berceau de verdure une veilleuse allumée, qu'on y laisse brûler toute la nuit. Il faut avoir soin de l'abriter par un entonnoir en verre, qui empêchera le vent de l'éteindre et les papillons de s'y rôtir les ailes. Le lendemain, Dieu aidant, vous aurez peut-être le plaisir de surprendre dans leur repos une nombreuse compagnie de phalènes, appliquées sur le tronc des arbres ou collées à la charpente du berceau.

Un papillon de grande taille avait hâte de se faire prendre : M. Valery Saintis se présenta au rendez-vous bien avant le moment fixé. La nuit secondait son entreprise; le ciel était voilé, mais la couche de nuages était mince, et la lune dans son plein répandait sur la campagne une clarté diffuse, à la faveur de laquelle il put regarder l'heure à sa montre et s'assurer qu'il était en avance. Il descendit de sa bicyclette à deux pas du petit portail à claire-voie, qui n'était fermé qu'au pêne, et, quelques minutes après, il s'introduisit dans le bosquet de sureaux, dont le

milieu était occupé par une petite table de pierre. Il s'assit dans un fauteuil rustique, et il attendit. Il était impatient, mais il n'était pas inquiet. Il était sûr de sa somnambule et de son empire sur elle ; il l'avait à son commandement, elle avait fait vœu d'obéissance.

Il ne s'abusait pas ; il aperçut dans le parc une lumière mouvante, qui suivait les sinuosités d'un sentier et semblait se diriger vers le bosquet.

— C'est elle, se dit-il ; je ne doutais pas qu'elle ne vînt.

Elle arriva bientôt, tenant à la main sa veilleuse enfermée dans une lanterne. La soirée étant fraîche, cette déesse des bois s'était affublée d'un collet, dont elle avait rabattu le capuchon sur sa tête. Elle déposa sur la table de pierre sa lanterne, après en avoir essuyé les verres avec son mouchoir. Il la regardait en silence et la trouvait exquise. Il décida que cette esclave faisait honneur à son maître, que la Circassie ne produisait aucune fleur digne de lui être comparée, qu'elle valait à elle seule un harem tout entier, et son orgueil s'arrondissait.

— Le pacha turc le plus blasé, pensait-il, m'envierait ma conquête. Il y a en moi plusieurs hommes, et l'un d'eux est un homme de théâtre ; c'est à lui que je la donne. Elle sera dans ma riche et heureuse existence la part de la fantaisie.

Elle se tenait debout devant lui et ne lui jetait que des regards furtifs. Elle semblait éviter ses yeux, dont elle redoutait la puissance magnétique.

— Vous le voyez, dit-elle en lui montrant du doigt la lanterne, c'est bien pour chasser aux papillons que je suis venue dans ce bosquet de sureaux. J'y rencontre par hasard mon maître et seigneur ; je ne le cherchais pas, ma conscience n'a rien à me reprocher.

— Mademoiselle Jacqueline Vanesse, convéneez que votre conscience ne vous tourmente pas souvent ; je la crois très bonne fille, et il est des cas où je la voudrais plus sévère.

— De quel crime m'accusez-vous ?

— J'ai appris tantôt de votre bouche que M. Belfons avait demandé votre main, que sa démarche vous avait touchée, qu'il était le seul homme qui pût vous réconcilier avec le mariage. Vous l'avez dit, et vous avez la conscience nette ! Eh quoi ! vous consentiriez à être la femme d'un rustaud qui n'a pour lui que ses millions ! Sachez qu'on ne violente pas impunément sa nature et sa destinée. Je vous connais, vous ne tarderiez pas à prendre en dégoût votre épais bonheur bourgeois. On vous a long-

temps reproché votre humeur chagrine et farouche. Ah! vraiment, on vous a trop apprivoisée, vous êtes devenue trop accommodante. Appartenir à ce belitre! La pièce s'annonçait bien; quel dénouement, bon Dieu!... Vous allez me jurer solennellement que jamais, au grand jamais, quelques conseils qu'on vous donne, quelque pression qu'on exerce sur vous, on ne pourra vous déterminer à épouser M. Belfons.

Elle ne prononça pas le serment qu'il réclamait. Elle suivait des yeux une petite phalène qui tournoyait autour de la veilleuse, et qui ne lui inspirait qu'un médiocre intérêt; ce n'était pas une *wapteryx sambucaria*.

— Vous n'avez pas encore juré, reprit M. Saintis avec un peu d'irritation. Il y a cent bonnes raisons pour que vous n'épousiez pas M. Belfons, il n'y en a pas une pour que vous l'épousiez... à moins toutefois que vous ne l'aimiez.

— Mon cœur, murmura-t-elle, n'a point de secret pour vous, et vous savez mieux que personne ce qui s'y passe. Mais je crois M. Belfons sérieusement épris de moi, et il pourrait arriver que, s'il s'obstinait dans sa poursuite, de guerre lasse, dans un moment de faiblesse, touchée de pitié...

— Vous vous imaginez donc, interrompit-il, que cet olibrius sait aimer? Il mourra sans avoir pénétré les mystères de la grande passion. Par un effort de son génie, il s'est avisé que vous étiez divinement jolie; le beau mérite! Les vaches qui vous regardent passer le long des chemins ont fait avant lui cette découverte; mais, comme les vaches, il ne saura jamais ce que vous valez. Il faut avoir des yeux et un cœur d'artiste pour sentir ce qu'il y a en vous de particulier, de rare et de prenant... Ah! croyez-moi, dispensez-vous de le plaindre, ce serait de la pitié mal placée.

— Si vous ne voulez pas que je le plaigne, permettez-moi d'avoir un peu de compassion pour moi-même. Franchement, vous n'entrez pas dans mes peines, vous vous souciez peu de mes intérêts. Ma situation n'est pas gaie. Je vis dans une maison étrangère, où la charité m'a accueillie et où me retient la plus tendre des amitiés. Mais dans quelques semaines M^{me} Sauvigny sera la femme d'un célèbre musicien. Jusqu'ici elle m'a prouvé par ses attentions que je lui étais chère et qu'elle tenait à moi. Du jour où elle aura épousé l'homme qu'elle aime, peut-être, malgré elle, me fera-t-elle sentir que je suis de trop dans son chalet. Je serai

prompte à m'en apercevoir; j'ai l'épiderme délicat, et mon orgueil est chatouilleux. J'aurai bientôt fait de plier mon petit paquet et de m'en aller pour ne plus revenir. Mais où irai-je? que deviendrai-je? Si j'épousais M. Belfons, j'aurais un chez moi. Il est permis de songer à l'avenir, et c'est pourquoi je ne prête pas le serment que vous prétendez m'arracher.

— Vous êtes injuste, mademoiselle, autant qu'ingrate, répliqua-t-il. Vous vous figurez donc que je ne m'occupe point de vos intérêts, de votre avenir? Pourquoi suis-je ici? Je désirais vous entretenir dès aujourd'hui des projets que j'ai formés pour vous. Écoutez-moi : quoi qu'en pense votre modestie, vous avez révélé hier une puissance de talent et d'émotion que je ne vous soupçonnais pas, et quelques minutes ont suffi pour changer l'opinion que j'avais de M^{lle} Vanesse, pour me convaincre qu'il ne dépend que d'elle de devenir une grande artiste. En retournant le soir dans son ermitage, M. Saintis eut une vision : il se crut transporté dans une salle de spectacle où l'on donnait sa *Roussalka*, qui avait été représentée pour la première fois trois ou quatre ans auparavant. Le succès avait été contesté; M. Saintis avait beaucoup d'ennemis; il avait eu raison des jaloux et de leurs cabales, mais sa victoire avait du plomb dans l'aile. Un directeur intelligent venait de reprendre la *Roussalka* pour les débuts d'une jeune cantatrice, dont on ne parlait encore que sous le manteau de la cheminée, et grâce à sa beauté étrange, à son admirable voix, à la sûreté de sa méthode, cette reprise était un triomphe. La débutante, c'était vous, et vous étiez de moitié dans la gloire du musicien.

— Ah! monsieur, dit-elle, quand donc renoncerez-vous à vous moquer de moi?

— Jamais je ne fus plus sérieux. Cordes de la voix, cordes de l'âme, il semble que ce rôle vous ait été destiné, qu'en écrivant ses vers et sa musique, le compositeur n'ait cessé de penser à vous. J'ai acquis la conviction que vous êtes un grand talent inculte, un diamant emprisonné dans sa gangue. Je vous le répète, il ne tient qu'à M^{lle} Vanesse d'être un jour une grande cantatrice. Ah! par exemple, ce ne sera pas l'ouvrage d'un jour; c'est par un obstiné travail que vous arriverez... Que mes conseils soient pour vous des ordres! Dès le lendemain de ce mariage qui vous inquiète, vous donnerez à entendre à M^{me} Sauvigny que désormais sa maison vous déplaît, et vous retournerez à Paris. Je vous mettrai dans les mains d'une femme qui est un incomparable pro-

fesseur de chant. Elle m'a des obligations; j'obtiendrai sans peine qu'elle vous prenne chez elle, vous serez sa pensionnaire et son élève. Aussi bien je serai là, je surveillerai, je dirigerai cette éducation. Ce sera l'affaire de deux ans, et je me charge du reste.

Elle le regardait d'un air interdit. Puis, d'une voix sombre :

— Être de moitié dans la gloire de M. Saintis! Quel rêve! Et pourtant, quand ce rêve devrait s'accomplir, cela ne me suffirait pas.

— Que vous manquerait-il encore?

— Depuis deux mois, depuis le jour où j'eus la candeur de changer ma coiffure dans la vaine espérance de plaire à un homme que je croyais haïr, j'ai tant changé que je ne me reconnais plus... Vous promettez des lauriers à l'artiste. Que donnerez-vous à la femme?

Il prit plaisir à lui faire attendre sa réponse. « Pauvre petite, qui demandes l'aumône, pensait-il, sois tranquille, on te la fera. » Puis, se penchant vers elle :

— La femme est bien modeste dans ses prétentions, puisque, à la rigueur, elle se contenterait de ce que peut lui offrir M. Bel-fons.

— Ne parlez pas mal de lui. Il a sur d'autres hommes cet avantage que, lorsqu'il aime, il le dit, et le dit si bien qu'on l'en croit.

— Et si je vous disais que je vous aime, vous ne me croiriez pas?

Après un silence, elle murmura d'une voix altérée, qui n'était qu'un souffle :

— Si vous m'aimiez, vous ne songeriez pas à épouser M^{me} Sauvigny.

— Seigneur Dieu! fit-il, que les petites filles ont le cerveau dur et étroit! Et qu'il est difficile de leur expliquer certaines choses! Livrées à leurs propres lumières, elles ne comprennent pas qu'il est des femmes qu'on épouse et d'autres qu'on aime sans avoir aucune envie de les épouser.

— Mais, si je ne me trompe, c'est un mariage d'amour que vous faites.

— N'en doutez pas.

Elle voulait parler, et la parole expirait sur ses lèvres. Elle réussit enfin à dire :

— Ce sacrifice serait trop grand? Vous ne pourriez vous résoudre à me le faire?

— Jamais, au grand jamais ! s'écria-t-il. Vraiment les petites filles sont insupportables, elles ne comprennent rien à rien et voient des contradictions où il n'y en a point. M'entendez-vous ? M^{me} Sauvigny est nécessaire à mon bonheur, à mon talent, à ma vie ; elle est adorable et je l'adore. Elle est de ces femmes qui vous transportent de la terre dans le ciel ; on en connaît d'autres qui font descendre le ciel sur la terre. Les dieux ont l'humeur inquiète ; ils s'ennuient parfois dans leur Olympe, ils veulent voir autre chose... Cette femme unique est une magicienne bien-faisante, elle sait plus d'un secret et met des baumes sur les blessures. Mais elle n'est pas experte en magie noire, et l'amour qui est une fièvre, une extravagance, une maladie, un voluptueux malheur, ce n'est pas auprès d'elle qu'on en savoure les délices... Mademoiselle Jacqueline Vanesse, vous êtes une Roussalka, une sirène et la plus charmante des empoisonneuses ; vous m'avez infusé dans les veines un peu de ce venin subtil, délicieux et funeste, qui brûle le sang, et croyez-moi, ne me croyez pas, je suis à l'heure qu'il est follement amoureux de vous.

Il avait la tête troublée, il n'était plus maître de lui. Le mystère de cette entrevue nocturne et d'un visage qui tour à tour se dérobaient dans l'ombre d'un capuchon ou lui apparaissait à la clarté vacillante et rougeâtre d'une veilleuse, un grand ciel sans étoiles, une lune qui éclairait et qu'on ne voyait pas, une nuit baignée d'une vapeur de lumière, le parfum pénétrant qu'exhalait un buisson de citronnelle en fleur, des papillons tournoyans, qui cherchaient sans bruit leur destin, une chouette cachée dans un sapin noir, son hôtelement doux et sinistre, dont les retours réguliers semblaient dire que ce qui doit arriver arrive, que toutes les fatalités s'accomplissent... Non, il ne se possédait plus ; il n'était pas jusqu'au son de sa propre voix qui ne grisât son imagination et son cœur, et leur ivresse se communiquait à ses sens.

— Ne craignez point, dit-il en se levant. Vous me traitez d'homme dangereux, je suis le sage des sages. Ma devise sera : feuille à feuille.

Et s'avancant vers elle : « Je n'en ai pris qu'un avant-hier, il m'en faut dix. »

Cette fois, elle était à la parade, elle se tenait en garde contre les surprises. Elle fit un saut de côté et mit la table de pierre entre elle et lui. Ils se mesurèrent un instant des yeux. Frappé d'étonnement, il ne reconnaissait plus son esclave. Aussi droite

qu'une statue, le front sourcilleux, la bouche de travers, l'œil plombé, elle le regardait avec un sourire méprisant et lui jetait un défi.

— Votre devise me plaît, dit-elle. Feuille à feuille! Quelles fêtes vous me préparez! Et qu'ils aient ou non du génie, que les fats sont faciles à tromper!... Vous ne voyez donc pas que, depuis deux mois, vous vous laissez mystifier par une petite fille au cerveau étroit et dur!... Vous êtes un imprudent; vous saviez que la femme que vous vous êtes promis d'épouser a le cœur aussi fier que tendre.

Puis, haussant le ton :

— Dois-je dire à M^{me} Sauvigny, qui me croira, que vous goûterez un plaisir extrême à la posséder, mais que vous comptez sur moi pour vous consoler de votre bonheur?... Trouvez des raisons ou des prétextes pour ne plus la voir, et je serai discrète comme une phalène.

La vipère s'était redressée et sifflait. Tout à coup, ce qui n'arrive guère aux serpens, elle partit d'un éclat de rire, et ce rire strident, saccadé, diabolique, qui jadis avait épouvanté M^{me} Vannesse et un valet de ferme, fit reculer de deux pas M. Saintis. Il se heurta contre une branche d'arbre, son chapeau tomba à terre, il se baissa pour le ramasser; quand il se releva, la vipère avait disparu. Il ne vit plus qu'une veilleuse, protégée par une lanterne contre les empressements d'êtres ailés, désireux de se brûler à sa flamme. Ils semblaient désespérés de ne pouvoir arriver jusqu'à elle, et pourtant M. Saintis, en comparant leur sort au sien, le trouva digne d'envie.

Après avoir eu cet accès de colère dont le docteur Oserel devait garder éternellement la mémoire, M^{me} Sauvigny avait fait de grands efforts pour s'apaiser, pour se calmer; mais, quoique son visage ne le dit pas, elle était rongée par l'inquiétude. Il est des états d'esprit où l'on se prend à douter que les choses, les âmes, les caractères soient gouvernés par des règles : toutes les certitudes acquises s'évanouissent, on n'a plus d'opinion arrêtée sur rien ni sur personne, les hommes sont des fantômes dont on ignore les secrets, la vie a le décousu et les déraisons d'un mauvais rêve, tout semble possible et tout fait peur. Il semblait à M^{me} Sauvigny que le malheur rôdait autour de sa maison et n'attendait pour entrer que de trouver une porte ouverte.

Elle avait dîné tête à tête avec Jacqueline, et s'était demandé

plus d'une fois si cette jeune fille assise à sa table était bien celle qu'elle avait coutume d'y voir, si ce n'était pas une seconde demoiselle Vanesse, qui ne ressemblait que de visage à la première, si cette inconnue au cœur tortueux, à l'âme ténébreuse, avait comme l'autre une sincère aversion pour l'amour et pour les hommes qui lui en parlaient. Une heure plus tard, elle la vit sortir, une lanterne à la main, et se dit : « Je suis folle ; c'est bien la même Jacquine, puisqu'elle n'a que ses papillons en tête. » Tout à coup elle se prit à douter qu'il s'agit de papillons dans cette affaire. Sa sœur cadette n'allait jamais en chasse sans lui proposer de l'accompagner ; l'inconnue s'était échappée furtivement, en grand mystère. Il lui vint une idée qui lui parut extravagante, absurde ; mais il est des jours où, malgré soi, on croit à l'absurde. Elle voulut en avoir le cœur net ; elle voulait voir, elle voulait savoir. Elle jeta une cape sur sa tête, sortit en hâte, suivit de loin une lanterne dont la flamme lui semblait danser comme un feu follet. Elle approchait du bosquet de sureaux, quand elle entendit une voix d'homme qu'elle reconnut, et qui lui donna une secousse. Elle mourait d'envie d'écouter de plus près ce que cette voix disait. Mais elle se fit un crime d'avoir été sur le point de succomber à la tentation. Sa fierté tenait l'espionnage pour un métier bas, honteux, dégradant, et lui défendait de s'avilir, et sa fierté avait toujours le dernier mot.

Elle se retira, elle s'enfuit. Elle avait l'esprit si troublé qu'elle ne voyait pas son chemin, et qu'à plusieurs reprises elle sentit son pied enfoncer dans le terreau mou d'une plate-bande. Les jambes lui flageolaient ; elle s'assit sur un banc, et il lui paraissait évident que l'in vraisemblable seul est vrai, qu'elle devait renoncer désormais à discerner les mensonges d'avec les vérités. Quand son cœur battit moins fort, elle se remit en marche. Mais à peine eut-elle gravi les degrés du petit perron en fer à cheval qui précédait la véranda, elle fut prise d'un autre scrupule et se reprocha d'avoir, par une fausse délicatesse, manqué à un devoir sacré : tant qu'elle avait la garde de M^{lle} Vanesse, elle était tenue de la surveiller ; ne répondait-elle pas de son honneur ? Elle allait sortir une seconde fois pour retourner au bosquet, lorsqu'elle la vit arriver. Il lui suffit de la regarder pour s'assurer que l'honneur était sauf. Mais que s'était-il passé ? Cette jeune fille qu'elle ne connaissait plus avait la tête haute, l'œil ardent, le front rayonnant de joie, et son sourire exprimait l'ivresse d'une victoire.

— Vous vous disposiez à sortir, Charlotte. Voulez-vous que je vous accompagne?

— Merci, ma chère, je renonce à ma promenade. Je ne sais ce que j'ai ce soir, ce pare me fait horreur. Je ferai mieux d'aller dormir.

Elle monta l'escalier, suivie de Jacqueline fort étonnée. En atteignant le haut de la rampe, elle se retourna :

— Avec qui causiez-vous tout à l'heure dans le parc?

— Mais, Charlotte, comment savez-vous...

— Je ne sais rien, j'ai entendu de très loin une voix d'homme que j'ai cru reconnaître. Peut-être avez-vous des explications à me donner; je vous les demanderai plus tard.

Et elle entra dans sa chambre, dont elle referma la porte sans avoir pris la main que Jacqueline lui tendait.

Elle avait eu ses raisons pour retarder le moment des explications; elle était si émue, si ébranlée que, quoi que M^{lle} Vanesse pût lui dire, elle craignait de répondre avec des larmes; son bonheur avait sombré, elle voulait que sa dignité réchappât de ce naufrage. Durant des heures, de tristes pensées lui roulèrent dans l'esprit; elle avait sur le cœur un poids d'amertume, et son chagrin était mêlé d'indignation : elle protestait contre son sort, qu'elle n'avait pas mérité. Elle s'en prenait à tout le monde, même à son Dieu. Elle se souvint que le jour où elle avait projeté de servir de mère à une jeune fille qui lui inspirait une profonde pitié, elle avait dit au grand inconnu : « Je t'offre ma bonne action, bénis-la. » Quelle étrange bénédiction il avait versée sur elle ! que cette manne céleste était douce à son palais ! Après avoir écouté ses plaintes, son Dieu, qui ne demeurait jamais court, lui répondit par la bouche du moine qui a écrit l'*Imitation* : « Rien n'est pur ni parfait de ce qui est mêlé d'intérêt propre. Ne demandez pas ce qui est doux, mais ce qui me plaît. » Elle fit un retour sur elle-même : elle s'était promis d'employer sa vie à travailler au bonheur des autres, et elle avait cherché le sien, qui lui était apparu sous les traits d'un jeune et glorieux Apollon, dont la tête, qui ne devait jamais blanchir, était aussi légère que sa chevelure était blonde. Elle s'était flattée de lui jeter un charme, de fixer pour toujours son inconstance, et, abusée par une chimère, elle avait cherché « ce qui est doux. » Qu'elle payait cher son erreur ! A peine avait-elle approché de ses lèvres le fruit rafraîchissant qu'un esprit de séduction avait promis à sa soif, il s'était séché, réduit en

endre, et cette cendre insipide, nauséabonde, ériait sous ses dents. De quoi se plaignait-elle? c'était justice, elle avait reçu le châtiment de sa faute et appris, comme l'avait dit un moine, « que rien n'est parfait de ce qui est mêlé d'intérêt propre, » qu'il ne faut pas se dévouer à moitié ni se reprendre après s'être donné.

Ces réflexions austères la calmaient, sans adoucir sa peine; mais détachée d'elle-même, tantôt assise, tantôt marchant à petits pas, elle causait avec sa tristesse comme avec une étrangère dont le martyre la touchait, et à qui elle offrait des consolations. Après beaucoup d'allées et de venues, elle finit par s'accroupir sur le pied de son lit, et le front dans ses mains, les yeux clos, elle se plongeait, s'enfonça dans un de ces grands silences de l'âme et des sens, où l'on s'engloutit comme dans un gouffre : tous les bruits de la terre s'étaient éteints, son cœur ne parlait plus; perdue dans une immensité, sa vie n'était qu'un point, qu'elle avait pris pour un monde; elle sentait son infinie petitesse et jouissait de son néant. Lorsque, à la pointe du jour, elle sortit de cet abîme, elle avait fait son sacrifice.

Le matin, de bonne heure, comme elle achevait de s'habiller, elle reçut la visite de M^{me} Vanesse, et son premier mot fut pour lui dire d'une voix qui ne tremblait pas :

— Puisque vous l'aimez, puisqu'il vous aime, il faut vous épouser.

Frappée de stupéfaction, Jacquine la regardait bouche béante.

— A qui parlez-vous, Charlotte? Vous vous imaginez donc... Êtes-vous folle?

M^{me} Sauvigny s'était assise et attendait.

— Il est bien fâcheux, reprit Jacquine, que vous soyez descendue hier soir dans le parc; il est encore plus fâcheux que, nous ayant surpris dans notre bosquet, M. Saintis et moi, vous n'ayez pas écouté ce que nous disions. Me voilà obligée de parler, et je m'étais promis de me taire; j'ai peu de goût pour la délation. J'avais donné à entendre à M. Saintis que s'il trouvait des prétextes pour être quelque temps sans reparaître ici, je ne vous ferais point part des propositions qu'il m'a faites, que mon silence était à ce prix. Vous auriez cru à un refroidissement de sa passion, vous vous seriez refroidie vous-même, le lien se serait peu à peu dénoué, je vous aurais épargné le chagrin d'une rupture.

— Quelles propositions vous a-t-il faites? demanda d'un ton tranquille M^{me} Sauvigny.

M^{lle} Vanesse en voulait à sa sœur aînée de s'être retirée la veille sans lui donner la main, et d'avoir en ce moment un visage impassible, dont la sévérité calme la démontait. Quand on s'avisait de l'intimider, elle payait d'audace.

— Soyons justes pour tout le monde, Charlotte, reprit-elle avec un accent de froide ironie, ne calomnions pas M. Saintis. Il nous aime toutes les deux, et aucune de nous ne sera sacrifiée à l'autre. C'est un galant homme, qui veut bien faire les choses. Son cœur est si grand que deux femmes y peuvent loger à l'aise, et du reste il estime que ce n'est pas trop de deux pour en faire une. J'ajoute que, dans ce partage, vous avez le beau rôle. Vous êtes la femme qui ouvre les portes du ciel et qu'on épouse; je suis l'humble créature auprès de qui on oublie le ciel, et qu'il n'est pas besoin d'épouser pour entrer en possession de sa personne. Il me destine au théâtre; dans trois ans, dans quatre ans, que sais-je? je chanterai sa *Roussalka*, et il me récompensera de mon zèle en faisant de moi sa maîtresse. Il ne se pressera pas, il entend faire durer le plaisir et me cueillir feuille à feuille.

Sa voix et son regard étaient de glace. Elle n'avait pas pris le temps de se coiffer; ses cheveux, négligemment noués, se déroulèrent tout à coup et tombèrent en boucles onduleuses sur ses épaules. M^{me} Sauvigny crut voir une tête de Méduse et une chevelure de serpens.

— Quand on médit de son prochain, poursuit-elle, il est équitable de ne pas trop s'épargner soi-même. Durant ces dernières semaines, j'ai pris à tâche de rendre M. Saintis amoureux de moi; à la vérité, je n'y ai pas eu grand'peine, il a fait les trois quarts du chemin. On peut expliquer ma conduite de deux façons. Peut-être ai-je rêvé de vous le prendre; peut-être aussi, persuadée que vous vous faisiez de dangereuses illusions sur son caractère, ai-je voulu vous montrer ce qu'il valait et dissoudre un mariage qui eût fait le malheur de votre vie. Cette seconde explication me paraît la plus vraisemblable; mais je vois bien que, quelles qu'aient été mes intentions, vous ne me pardonnerez jamais le chagrin que je vous cause... Mon Dieu! tout peut se réparer. Je vous le déclare franchement, M. Saintis n'a d'affection sérieuse que pour vous; il ne s'est agi entre lui et moi que d'un simple flirtage; demain il m'aura oubliée, il ne vous oubliera jamais. Épousez-le; vous en serez quitte pour le surveiller et le tenir de court. Et puis, il y a encore une autre ressource. Persuadez-vous que je vous en

impose, que je vous fais des contes en l'air, que nous avons passé notre temps dans ce bosquet à contempler la lune et des papillons tournant autour d'une lanterne. Rien ne prouve que je sois véridique, rien ne vous force à me croire.

— Le malheur est que je vous crois, répondit M^{me} Sauvigny; mais vous n'attendez pas, je pense, que je vous remercie.

— Et pourtant, répliqua-t-elle en se dirigeant vers la porte, vous m'avez une grande obligation, je m'en rapporte à votre conscience, qui un jour vous accusera d'ingratitude.

A peine fut-elle sortie, M^{me} Sauvigny écrivit un petit billet ainsi conçu :

« Le hasard a voulu que je vous aie surpris hier soir causant tête à tête avec M^{lle} Vanesse. Si vous avez quelque chose à dire pour votre justification, venez vous en expliquer avec moi en sa présence. »

L'express qu'elle dépêcha à l'Ermitage revint au bout d'une heure avec la nouvelle que M. Saintis était parti subitement pour Paris, que son valet de chambre, qui devait le rejoindre dans la journée, lui remettrait le billet.

XIX

On avait décousu, et on renonçait à recoudre. On déjeunait, dînait ensemble, on se promenait côte à côte, les corps se touchaient, et les deux âmes ne se touchaient plus, elles étaient loin l'une de l'autre. On ne parlait plus que de choses indifférentes, et on se les disait froidement. On mangeait du même pain, on vivait sous le même toit, et la vie commune avait cessé. M^{lle} Vanesse ne se reprochait rien; elle pensait avoir mérité les plus grands éloges. Comme M^{me} Sauvigny l'avait écrit un soir, quoique son caractère parût compliqué, elle n'avait d'autres règles de conduite qu'un petit nombre d'idées très simples, qui étaient à ses yeux des vérités évidentes, des axiomes. Elle s'était vengée d'un homme qui lui avait fait une grave insulte; elle estimait que la vengeance n'est pas seulement un droit, mais un devoir. Elle l'avait privé d'un bonheur dont sa fatuité ne sentait pas le prix; elle avait fait un exemple, exécuté un acte de haute justice, et la justice est la première des vertus. Mais, ce qui lui tenait encore plus au cœur, elle venait de rendre à M^{me} Sauvigny un inappréciable service. Qui pouvait nier qu'en l'empêchant de se

donner à un homme indigne de la posséder, elle ne lui eût épargné d'amers déboires, de cruels chagrins et les humiliantes tristesses d'une déchéance? Elle lui avait sauvé la vie et l'honneur, et M^{me} Sauvigny lui en voulait. Quel aveuglement! Elle ressentait contre cette ingrate une sourde irritation, qui s'aigrissait de jour en jour.

Une semaine s'écoula, les âmes ne se rapprochaient pas, et on éprouvait, sans oser le dire, le besoin de rester quelque temps sans se voir. Comment sortir de cette situation embarrassante? M. Vanesse, revenu récemment du Brésil, se chargea de trouver l'expédient qu'on cherchait; il fut le dieu secourable qui intervient pour dénouer les tragédies. Il avait été gravement malade, et on l'avait envoyé rétablir ses forces en Europe. Après avoir séjourné un mois à Lisbonne où il avait des affaires à régler, il était venu se reposer tout à fait en s'enterrant dans une petite ferme qu'il possédait en Brie, près de Provins; c'était le seul débris de son patrimoine qui, faute d'acquéreur, lui fût demeuré pour compte. Il désirait y passer quelques semaines, mais l'endroit lui parut fort retiré, et si, dans ses convalescences, il aimait le repos, il n'avait jamais aimé la solitude. Ne pouvant demander à M^{me} Vanesse de venir partager la sienne, ce fut à sa fille qu'il eut recours. Elle le vit un matin arriver au Chalet, en lui disant : « Je t'enlève. » Elle se laissa enlever.

M. Saintis était un homme bien informé, il avait l'art de se renseigner. Deux jours après le départ de Jacquine, dont il fut averti on ne sait comment, il adressait de Paris à M^{me} Sauvigny une longue, tendre et suppliante missive et lui demandait une audience. Cette lettre mit un peu de baume sur sa blessure : quelque sainte qu'on soit, on a son amour-propre de femme, et il est dur d'être quittée. Elle répondit non. Le surlendemain, nouvelle missive plus pressante encore que la première. Cette fois la réponse fut un peu plus longue :

« Vous perdez votre temps. Vous avez souvent vanté ma douceur; ce sont les âmes douces qui s'obstinent le plus dans leurs refus. Je veux croire que vos protestations sont sincères, qu'il n'y avait rien de sérieux ni dans vos sentimens pour M^{lle} Vanesse, ni dans les propositions que vous lui avez faites, que les artistes se grisent quelquefois de leurs paroles, que tout cela n'était qu'un jeu d'enfant. Convenez que vous avez été fort léger; la confiance est morte, vous ne la ressuscitez pas. Vous êtes un ami charmant, très obligeant, que je regretterai toujours; mais j'avais

commis une erreur déplorable en me laissant arracher un consentement que je n'aurais pas tardé à regretter. Le jour où vous serez aussi vaincu que moi que notre projet était insensé, vous retrouverez en moi l'amie d'autrefois; mais ne me parlez plus d'amour; vous me condamneriez à ne jamais vous revoir. »

Il se le tint pour dit; elle apprit bientôt qu'il avait rendu au propriétaire les clefs de l'Ermitage.

Les deux lettres lui avaient apporté un léger soulagement, elle n'en sentit pas longtemps la douceur. Que la vie lui était amère! Que les heures lui semblaient lourdes! Que sa maison lui semblait vide! Elle ne y voyait plus les deux êtres qui l'intéressaient le plus dans le monde, et le monde lui-même avait changé d'aspect; tout était gris, terne, morne, couleur de plomb, de fumée ou de brouillard. Elle ne pouvait passer devant son piano sans éprouver un frisson : il lui demandait des nouvelles du pianiste sous les doigts duquel il aimait à vibrer. Le matin, à son réveil, son cœur se serrait, parce qu'elle n'entendait plus au-dessus de sa tête un pas sautillant et léger, et bientôt après le bruit d'une fenêtre s'entr'ouvrant pour laisser entrer le souffle frais du matin : qu'était devenue la voix pure qui mêlait à cette fraîcheur la gaieté d'une chanson?

Le docteur Oserel, qui avait obtenu sa grâce, n'était qu'à demi content. Débarrassé de ses deux rivaux, demeuré maître du champ de bataille, il ne s'était pas senti de joie; mais M^{me} Sauvigny le désolait par sa gravité mélancolique. Il constatait avec chagrin qu'en vaquant à ses fonctions accoutumées, elle semblait s'en acquitter sans plaisir, par devoir, pour l'acquit de sa conscience. Il ne pouvait se dissimuler qu'il ne suffisait pas à son bonheur. Il aurait bien voulu connaître la cause déterminante des deux départs; une fâcheuse expérience l'ayant rendu prudent, il s'abstenait de faire aucune question. Il savait désormais que les colères des nerveuses tranquilles sont terribles, il craignait de rallumer des foudres mal éteints.

— Que les femmes sont absurdes! pensait-il en rongant son frein. Les servitudes leur plaisent, et on les désoblige en les délivrant. C'est l'éternelle histoire de Martine qui voulait être battue.

Jacquine était partie depuis un mois, quand M^{me} Sauvigny reçut la visite de M. Belfons, débarqué de la veille. Il avait tenu loyalement sa parole, il avait passé quatre semaines en Angleterre, témoignant ainsi de l'entière confiance qu'il mettait en son

amic. Elle le consterna en lui apprenant que M^{lle} Vanesse n'était plus au Chalet.

— Mais comment se peut-il, madame, que vous m'ayez laissé si longtemps sans nouvelles ?

— J'espérais que vous commenciez à l'oublier. Loin des yeux, loin du cœur.

— Ce proverbe n'est point à mon usage, et vous ne connaissez pas les mathématiciens. De près, de loin, j'aimerais toujours M^{lle} Vanesse. Mais vous avez donc changé d'idée ? Vous ne voulez plus me la donner ? Vous ne me jugez plus digne de posséder cette princesse ?

— Je craindrais, en vous la donnant, de vous faire un présent funeste. Mon pauvre ami, elle vous rendrait très malheureux.

— Et si je vous disais que j'aime mieux souffrir avec elle que d'être heureux avec une autre !...

— J'en serais quitte pour vous répondre que vous êtes fou. Libre à vous de conspirer contre vous-même, je me ferais conscience de tremper dans ce complot.

Et comme il se récriait :

— Elle est ce qu'elle est, vous ne la changerez pas. Je m'étais attelée à la plus chimérique des entreprises ; j'en ai été punie, j'ai essuyé une défaite, qui est un jugement de Dieu. Je m'étais fait illusion sur ses incurables défauts ; elle s'est chargée de m'ouvrir les yeux ; je lui croyais du cœur, elle n'en a point. Elle m'a prouvé que la haine du mal, qui n'est pas accompagnée de l'amour du bien, est un poison ou, si vous l'aimez mieux, un mauvais levain qui corrompt et aigrit la pâte. Ah ! mon ami, ne mangez pas de ce pain, il n'est pas mangeable... Elle m'a prouvé aussi qu'on ne respire pas impunément un air vicié. Le monde infect où elle a trop longtemps vécu a perverti son sens moral ; elle avait pris son entourage en dégoût, elle le méprise et elle en portera toujours la marque. On l'a dit avant moi, elle est pure, mais perverse. Ajoutez qu'elle a des ruses de sauvage, la manie des machinations secrètes, l'amour des voies obliques et des chemins tortueux. Il n'y a pas pour elle d'autre vertu que la propriété du corps et de l'âme, et soyez sûr que telle pécheresse est plus près du ciel que cette vierge immaculée. L'hermine est blanche comme neige, mais le bout de sa queue, qui reste noir, révèle la couleur de son âme. L'hermine est fière de la blancheur de sa fourrure, mais l'hermine est, paraît-il, un carnas-

sier farouche et inapprivoisable. J'avais tenté d'apprivoiser une hermine et j'ai misérablement échoué. Je me dois une revanche à moi-même. J'élèverai une petite fille, que j'aurai soin de choisir parmi celles qui, en barbotant dans le ruisseau, se sont crottées jusqu'aux oreilles; Dieu aidant, je la nettoierai. Plût au ciel que M^{lle} Vanesse y eût attrapé une tache, une petite tache! Si imperceptible que fût l'éclaboussure, son orgueil, qui est son idole, ne s'en consolerait pas, et, devenue plus humble, peut-être aurait-elle du cœur. Mon pauvre ami, faites des mathématiques et oubliez-la. Je voudrais bien l'oublier, moi aussi; hélas! on se souvient à jamais d'une hermine toute blanche qu'on caressait et qui vous a mordu jusqu'au sang.

Il l'écoutait avec un étonnement profond :

— Ah! madame, est-ce bien vous qui parlez? Elle doit vous avoir fait un abominable trait. Que s'est-il passé entre vous?

— Ne m'interrogez pas. Qu'il vous suffise de savoir qu'elle m'a rendu service, qu'elle m'a préservée d'un danger par un moyen indigne, par un vilain moyen.

— Très vilain?

— Par une odieuse perfidie.

— Vous me voyez désolé, navré... Sans doute, elle en est aux regrets.

— Que vous la connaissez peu! Elle ne regrette rien, elle fait gloire de sa méchante action.

— C'est fâcheux, très fâcheux. Mais, je vous prie, le service qu'elle vous a rendu était-il important, sérieux?

M^{me} Sauvigny ne répondit pas.

— Tout compté, tout rabattu, faisons-lui grâce, s'il vous plaît, reprit-il. Tant de gens emploient les vilains moyens à de vilaines fins qu'il faut être indulgent pour les perfidies bienfaisantes, pour les jeunes filles qui appliquent aux bonnes œuvres les méthodes du diable.

Puis il s'écria :

— Que voulez-vous? On n'échappe pas à son destin, et le mien est d'aimer M^{lle} Jacqueline Vanesse. Perfidies, incurables défauts, ruses de sauvage, machinations secrètes, voies tortueuses, appétits carnassiers, coquetteries criminelles, entraînemens diaboliques, je l'aime en bloc comme les jacobins aiment la Révolution française, sans vouloir y rien ajouter, ni en rien retrancher, et, croyez-moi, les hommes qui n'aiment pas en bloc ne connais-

sent pas le véritable amour. Mais vous ne me persuaderez jamais que cette hermine n'ait pas de cœur. Ah! madame, elle vous adore, elle vous a voué un tendre et fidèle attachement.

Elle l'interrompit en lui disant d'une voix éteinte :

— Il vous plaît de le croire. Apprenez que, depuis un mois qu'elle m'a quittée, elle ne m'a pas donné signe de vie, qu'elle ne m'a pas écrit un mot, un seul mot.

Sa réplique porta coup; il en fut atterré :

— C'est autre chose, dit-il. S'il est vrai qu'après avoir vécu près d'un an dans votre intimité, elle vous ait reniée, chassée de son cœur et de son souvenir, je renonce à l'aimer. Il faut avoir l'âme dénaturée pour rompre avec une femme telle que vous. Al-lons, voilà qui est fait, qu'on ne me parle plus d'elle, je la laisse à qui veut la prendre.

Et, l'instant d'après, cet imperturbable optimiste ajoutait :

— Eh bien! madame, figurez-vous que je n'en crois rien. Elle est en délicatesse avec vous, et en pareil cas on n'écrit pas au courant de la plume, on cherche péniblement ses mots, on craint d'en trop dire ou de n'en pas dire assez. Je me porte caution pour elle, soyez certaine qu'elle a commencé vingt lettres qu'elle n'a pas achevées. Madame, ayez un peu de patience, et prenez note de ma prophétie, je donne ma main à couper qu'avant quinze jours elle vous écrira.

Cet amoureux avait dit vrai; quinze jours plus tard ou peu s'en faut, M^{me} Sauvigny recevait la lettre que voici :

« On ne sait qui vit ni qui meurt. Il est certain que je vis encore, et j'en profite pour vous écrire. Après ce qui s'est passé, êtes-vous capable de vous intéresser à moi? Rassurez-vous, ma lettre sera courte, je désire que vous la lisiez jusqu'au bout. Mon père m'a quittée; il est parti pour Bordeaux, et dans la quinzaine il retournera au Brésil. Il est très désireux de m'y emmener; il a découvert à sa vive surprise que je savais tenir un ménage. Je ne crois pas qu'il me trouve sur le quai le jour où il s'embarquera. Quoiqu'il m'ait fait de grandes promesses, le Brésil ne m'attire point. Depuis quarante-huit heures, je suis reine et maîtresse de ma petite maison rustique, où le temps coule comme ailleurs; il ne tiendrait qu'à moi d'y manger mes petites rentes jusqu'à la fin de mes jours. Je n'ai pas d'autre société que celle de ma femme de chambre, du fermier et de sa famille. Je lis, je me promène, je brode, je chante et j'apprends à battre le beurre; je ne m'en-

nuie pas, vous savez que je ne m'ennuie jamais. Si quelque jour un heureux hasard vous amène à Provins, poussez jusqu'à la petite ferme des Volandes; vous m'y trouverez peut-être trayant les vaches. En attendant, donnez-moi de vos nouvelles; je vous en serais fort obligée, et je vous prie de croire à tous mes sentimens...

« Eh bien ! non, Charlotte, je ne puis finir ainsi ma lettre, et je mets ma fierté sous mes pieds. Je m'étais appliquée à me passer de vous, j'ai fait l'impossible pour vous oublier, j'ai cent fois chassé l'obsédante image, elle revenait sans cesse. A la bonté vous joignez un charme qui vous rend redoutable, et quand on a eu le bonheur ou le malheur de vivre sous votre toit, on ne peut plus vivre ailleurs. Dans un des volumes que je feuillette, j'ai trouvé ces mots : « Être avec les gens qu'on aime, cela suffit; rêver, parler, ne leur parler point, penser à eux, penser à des choses plus indifférentes, mais auprès d'eux, tout est égal. » Et je me disais : J'ai connu cela; pourvu que j'entendisse le son de sa voix, quoi qu'elle pût dire, j'étais heureuse; pourvu que je la sentisse près de moi, toute occupation me plaisait; pourvu qu'elle fût là, tout me semblait égal. Elle existait; c'était tout ce que je voulais d'elle... Elle n'existe plus.

« Je vous le répète, la maison que j'habite a tout ce qui peut me plaire; j'y suis parfaitement libre, et vous savez que jadis la liberté était pour moi le premier des biens. Pourquoi vous ai-je connue? Peut-être apprendrez-vous avant peu que je suis morte d'ennui. Ce serait la meilleure aventure qui pût m'arriver. Vous sentiriez, j'en suis certaine, se ranimer dans votre grand bon cœur une tendresse mal éteinte qui couve sous la cendre, et vous oublieriez les chagrins que j'ai pu vous donner. Pourquoi vous ai-je fait souffrir? C'est que, haines ou affections, je suis violente dans tous mes sentimens, et qu'après m'être longtemps défendue de vous aimer, je vous ai trop aimée.

« Ma grande sœur, ma petite maman, promettez-moi que, si je meurs, vous recommencerez à m'aimer. Je voudrais que votre cœur fût ma tombe; j'y aurais chaud. »

Cette lettre causa à M^{me} Sauvigny une violente émotion, mêlée de remords et d'inquiétude. Elle fit appeler en hâte M. Belfons et lui dit :

— Vous aviez raison, j'ai manqué de foi. Lisez... Que dois-je lui dire de votre part?

Il lut et s'écria :

— Que bénie soit à jamais la trahison qu'elle vous a faite ! Ayant beaucoup à réparer, elle ne peut rien vous refuser. Madame, vous lui direz de ma part que j'ai des chevaux qui vont comme le vent, et qu'ils mourraient de honte s'ils mettaient plus de dix minutes à me transporter de la Givrine dans un chalet qu'on ne peut quitter ; vous lui direz qu'en devenant ma femme, elle ne cessera pas de vivre avec vous.

Sept ou huit heures après, un peu avant la tombée de la nuit, M^{lle} Vanesse était assise au bord d'un étang que la canillée recouvrait çà et là d'un tapis vert, et qu'enfermaient de tous côtés de grands arbres penchés, qui s'appliquaient à lui cacher le ciel. Au pied des berges, alentour des joncs, croissaient des plantes tristes, la pesse, l'utriculaire aux feuilles submergées, le marrube aux petites fleurs blanches striées de rouge. De temps à autre, une couleuvre se glissait parmi les hautes herbes ; parfois aussi des bulles d'air montaient à la surface de cette eau immobile et lourde, et on pouvait croire que dans la vase du fond respirait un monstre qui n'osait se montrer ou qui, embusqué, guettait sa proie. Jacqueline venait souvent dans ce lieu malsain qui plaisait à sa mélancolie. En ce moment, elle tenait à la main un livre qu'elle ne lisait pas. Elle regardait l'eau et les bulles d'air, et peut-être le monstre invisible adressait-il de secrets appels à cette âme en détresse. Comme aux mauvais jours de son histoire, elle trouvait que la vie humaine et les mares se ressemblent beaucoup.

Absorbée dans sa lugubre songerie, elle n'entendit pas quel qu'un marcher derrière elle. Tout à coup deux doigts longs et menus, qui s'étaient insinués entre sa collerette et sa nuque, pincèrent doucement sa peau rosée de blonde. Elle poussa un cri de joie, se leva brusquement, se retourna, contempla pendant quelques secondes un visage que par instans elle désespérait de revoir, reconnut le sourire d'autrefois, et M^{me} Sauvigny sentit s'enlacer autour de son cou deux bras souples, qui pour la première fois lui parurent moelleux, tandis que, collée à son oreille, une bouche pâlie par le chagrin murmurait :

— Je ne vous remercie pas ; j'étais sûre que je vous manquais autant que vous me manquez.

Durant deux heures, elles furent à la joie de se retrouver ; mais dans la soirée un vif débat s'engagea. L'une disait : « Il le faut, je le veux. » L'autre répondait : « Vous êtes donc bien pressée de vous débarrasser de moi ? » A quoi M^{me} Sauvigny ré-

pliquait que la femme est faite pour se donner, que la vierge qui de propos délibéré entend rester vierge sans se consacrer à Dieu ou au service de la misère humaine, fût-elle blanche comme une hermine, sera toujours une vierge noire.

On était de retour depuis une semaine, et la querelle commencée dans la petite ferme des Volandes n'était pas encore vidée. Enfin M^{lle} Vanesse se rendit, en disant :

— C'est la plus grande marque d'amitié et de confiance que je puisse vous donner; c'est le plus grand sacrifice que vous puissiez exiger de moi.

Le lendemain, le docteur Oserel, assisté de M^{me} Sauvigny, fit une belle, difficile et glorieuse opération. Comme ils sortaient de la maison de santé pour aller déjeuner au Chalet, elle l'informa de l'événement qui la réjouissait. Il en eût été charmé s'il avait pu penser que M. Belfons cloîtrerait sa femme ou la déporterait en Amérique. Il était condamné à ne goûter que des joies imparfaites, ses plaisirs les plus doux étaient toujours mêlés d'amertume. Il se disait mélancoliquement que rien n'est plus propre à exalter les amitiés déraisonnables et à les éterniser que de ne pas vivre ensemble, mais porte à porte, que ces deux femmes, ces deux folles, ne seraient pas un jour sans courir l'une après l'autre. Mais dorénavant il s'observait beaucoup, il surveillait sa langue, il mettait la sourdine à ses plaintes. Il se hasarda pourtant à dire :

— Convenez que M^{lle} Jacqueline Vanesse a de la chance. Grande fortune, nom sans tache, mère respectable, caractère de tout repos, l'argent, la considération, les garanties, c'est lui qui apporte tout.

— Elle apporte sa personne, qui vaut une fortune, répartit vivement M^{me} Sauvigny. Elle apporte aussi sa bonne volonté, et si on mesure le prix du don à l'étendue du sacrifice, soyez certain que ce n'est pas elle qui doit du retour.

— Là, madame, vous pensez vraiment qu'ils seront heureux? grommela-t-il. Pour commencer, que de difficultés elle va faire!

M^{me} Sauvigny se reprochait d'avoir manqué un jour de foi; elle chanta la palinodie :

— Vous ne l'aimez pas, vous ne l'avez jamais aimée, vous n'aimez que les femmes qui se pâment devant vos laparotomies et vous aident à endormir vos patients, répondit-elle avec une volubilité inaccoutumée qui le déconcerta, l'étoarda. Docteur, vous êtes un gros jaloux et vous avez un détestable caractère. J'admire infiniment vos mains de prestidigitateur et la sûreté de votre

science; mais, foi d'honnête femme, mon bon voisin, elle a ses bornes. Vous nous donnez pour des oracles vos explications qui expliquent tout, sauf l'inexplicable. Notre vie est gouvernée par une puissance mystérieuse qui aime à se jouer des règles. Comment faut-il la nommer? Il n'importe. Appelons-la, si vous le voulez bien, la grâce divine, et croyons à un royaume de la grâce où il se passe des choses fort étonnantes. Que vous dirai-je? la nature elle-même est une véritable boîte à surprises, la nature abonde en exceptions, en singularités. Mon bon docteur, savez-vous quelle est la pomme de discorde entre les femmes et les savans? Elles croient facilement aux exceptions, parce qu'elles les aiment, et vous autres, vous avez peine à y croire, parce que vous ne pouvez les souffrir; vous leur en voulez de troubler votre quiétude, de vous déranger, de contrarier vos chers petits principes. Je m'étonnais l'an dernier d'avoir découvert cinq variétés de pavots dans mon jardin, qui jusqu'alors n'en possédait qu'une, et j'attribuais ce miracle à l'industrie ou, pour mieux dire, à l'instinct divin de la mouche à miel. Vous avez levé les épaules, vous avez ri de moi et de mes crédulités mystiques. Je gagerais bien que vous ne croyez pas au trèfle à quatre feuilles, qui porte bonheur à qui le rencontre; vous vous figurez qu'il n'existe que dans ma folle imagination, et, à la vérité, vous feriez dix fois le tour de cette pelouse sans en trouver. J'en trouve souvent, ne vous déplaît, moi qui vous parle.

Elle s'arrêta, laissa vaguer dans le gazon ses yeux qui voyaient tout.

— Eh! tenez, en voilà un! s'écria-t-elle.

Et ayant cueilli son trèfle à quatre feuilles, elle le promena sous l'énorme nez crochu du docteur. Mécontent de n'avoir pu placer un mot, impatient d'avoir sa revanche, il mesurait, pesait, soupesait dans sa tête les termes d'une réplique très courtoise, mais péremptoire et foudroyante; toute réflexion faite, il préféra la garder pour lui, tant il était devenu circonspect. Il se contenta de dire sans grimacer :

— A vos souhaits, chère madame! Et puisse la grâce divine se mêler de l'affaire qui vous réjouit si fort! M. Bellous lui devra un beauierge.

NAPOLÉON III

I

CRÉATION ET PROCÉDÉS DU GOUVERNEMENT IMPÉRIAL

I

« J'appartiens à la Révolution française et je ne veux rien avoir de commun avec une réaction d'ancien régime », n'avait cessé de répéter le prince Louis-Napoléon dans tous ses messages durant sa présidence. C'est l'affirmation renouvelée par lui au frontispice de la constitution que le peuple lui avait donné mandat de rédiger (14 janvier 1852) : « La Constitution reconnaît, confirme et garantit les grands principes proclamés en 1789 et qui sont la base du droit public des Français. »

Chargé d'organiser un gouvernement républicain, il prend pour point de départ l'idée constante de la Révolution formulée par le vieux Carnot, celle aussi de Washington, que « la responsabilité est de droit naturel à l'égard de tous ceux qui sont chargés des affaires de l'État (1). »

Le Président, nommé pour dix ans, est responsable; les ministres ne sont que ses agens; ils ne peuvent être députés. Par cela qu'il est responsable, le Président est investi des pouvoirs les plus amples; il commande les forces de terre et de mer, déclare la

(1) Carnot au Comité de Salut public, 12 germinal an II.

guerre, conclut les traités de paix, d'alliance, nomme à tous les emplois, édicte les réglemens et décrets nécessaires à l'exécution des lois; la justice se rend en son nom; il a seul l'initiative des lois, le droit de grâce; il convoque, ajourne et dissout le Corps législatif. Tous les ans, il présente, par un message, l'état des affaires de la République. Il peut, par un acte secret et déposé aux archives du Sénat, désigner le nom du citoyen qu'il recommande, dans l'intérêt de la France, à la confiance du peuple et à ses suffrages.

Les constitutions révolutionnaires n'avaient pas établi deux Chambres participant à peu près dans la même mesure à l'exercice du pouvoir législatif: ou l'Assemblée des représentans avait été unique, ou la seconde Chambre avait reçu des attributions distinctes. Le Prince suivit ce précédent; il ne conçut pas le Sénat comme une doublure du Corps législatif; il le modela à peu près sur le Conseil des Anciens du Directoire et sur le Sénat de son oncle.

Le Corps législatif discute et vote les projets de loi et l'impôt. Aucune restriction ne limite son vote. Ses séances sont publiques, mais, pour éviter les amendemens introduits à l'improviste dans une discussion et qui bouleversent à l'étourdie l'économie d'une loi mûrement préparée, aucun amendement ne peut être adopté sans l'approbation du Conseil d'État. On coupe court aux comptes rendus fantaisistes, frauduleux ou partiels des journaux: le compte rendu ne consistera que dans la reproduction du procès-verbal dressé à l'issue de chaque séance par le président.

Le Sénat ne soumet pas les lois à une nouvelle discussion; il examine seulement si elles portent atteinte à la constitution, à la religion, à la morale, à la liberté des cultes, à la liberté individuelle, à l'égalité des citoyens devant la loi, à l'inviolabilité de la propriété, au principe de l'inamovibilité de la magistrature ou si elles compromettent la défense du territoire. Dans ces cas, il s'oppose à leur promulgation.

Ainsi le Sénat est constitué le gardien du pacte fondamental et des libertés publiques. Comme gardien du pacte fondamental, il règle tout ce qui n'a pas été prévu par la constitution et ce qui est nécessaire à sa marche; il fixe le sens des articles qui ont donné lieu à controverses; il propose les modifications constitutionnelles. Comme gardien des libertés publiques, il annule tous les actes inconstitutionnels qui lui sont déférés par le gouver-

nement ou dénoncés par les pétitions des citoyens. Il jouit même du droit d'initiative refusé aux députés. Il peut, dans un rapport adressé au Président de la République, poser les bases des projets d'un grand intérêt national. Enfin, en cas de dissolution du Corps législatif, pendant les six mois accordés pour en faire élire un nouveau, il pourvoit, par des mesures d'urgence, à ce qui est nécessaire à la marche du gouvernement.

Le Sénat ne reçut pas l'attribution judiciaire de connaître des attentats ou complots contre la sûreté de l'État. Le Prince savait « que la défaveur atteint toujours les corps politiques lorsque le sanctuaire des législateurs devient un tribunal criminel; que l'impartialité du juge est trop souvent mise en doute, qu'il perd son prestige, que l'opinion l'accuse d'être l'instrument de la passion ou de la haine. » Suivant en cela les précédens loyaux de la Révolution, il institua une Haute Cour composée de magistrats et de jurés. Les magistrats étaient des conseillers à la Cour de cassation choisis chaque année; les jurés, pris parmi les conseillers généraux, étaient tirés au sort pour chaque affaire, en audience publique de la Cour d'appel.

Le mode de recrutement du Sénat et du Corps législatif différait autant que leurs attributions.

Le suffrage universel était maintenu pour l'élection des députés. Déjà à cette époque, on sentait les périls auxquels le suffrage universel anarchique de 1848 exposait une société, mais on n'avait pas réfléchi aux moyens d'y remédier sans toucher à l'universalité même du suffrage, impossible à détruire. L'idée à laquelle appartient l'avenir, — celle du vote par groupes professionnels ou spéciaux, — pointait à peine; on n'avait pas encore étudié la conception si juste du vote multiple. Lamartine l'avait indiquée, mais on ne s'y était pas arrêté (1). On croyait alors que tout le mal était dans le scrutin de liste, et qu'en rétablissant le scrutin uninominal on assagirait le suffrage universel. C'est ce que fit la constitution. Seulement, avec beaucoup de sagesse, ce n'est pas à l'arrondissement administratif qu'elle attribua un député, ce qui aurait eu le grave inconvénient de donner à de très petites agglomérations autant de droits qu'aux plus nombreuses et de créer

(1) *Conseiller du peuple*, 6^e série, p. 267 : « Un jour viendra, je n'en doute pas, où le père de famille aura autant de voix dans le suffrage qu'il y a de vieillards, de femmes et d'enfans à son foyer; car, dans une société bien faite, ce n'est pas l'individu, c'est la famille qui est l'unité permanente. »

de très choquantes inégalités dans la représentation; la Constitution établit des circonscriptions électorales égales, de trente-cinq mille électeurs. Les députés étaient nommés pour six ans.

Il y eut deux espèces de sénateurs, les sénateurs de droit : cardinaux, maréchaux, amiraux; et les sénateurs nommés par le Président; les uns et les autres inamovibles et à vie, condition bien plus essentielle à la force d'un Sénat que le mode d'élection lui-même. « Ayez, disait Machiavel, *un consiglio degli scelti*, et qu'ils soient à vie *stessino a vita*. »

Les Présidens des deux corps étaient nommés annuellement par le chef de l'État.

Les fonctions des députés étaient gratuites; celles des sénateurs l'étaient aussi en principe, sauf le droit du Président d'accorder des dotations individuelles de 30 000 francs. « Personne ne voudra accepter d'être sénateur doté! » s'écria Montalembert lorsque Louis-Napoléon lui communiqua cette disposition. — « Vous croyez, monsieur de Montalembert? » dit le Prince avec un imperceptible sourire, en caressant sa moustache.

Un Conseil d'État présidé par le Président de la République, et à son défaut par un vice-président, est chargé de préparer les projets de loi à soumettre au Corps législatif et d'en soutenir la discussion. C'est par ses orateurs que le gouvernement communiquait avec les deux corps délibérans. Les conseillers d'État, révocables, étaient nommés par le Président et recevaient un traitement de 25 000 francs.

De l'organisation administrative la constitution ne fixait qu'un point d'importance capitale : elle attribuait la nomination des maires au pouvoir exécutif avec faculté de les choisir en dehors du conseil municipal.

Les décrets rendus par le Président depuis le 2 décembre recevaient force de loi.

Changez quelques articles à cette constitution. Rendez au Sénat et au Corps législatif l'élection de leurs présidens; en continuant à tenir les ministres éloignés du Parlement, autorisez-les à s'y rendre pour s'expliquer quand ils le jugeront utile; supprimez la nomination des sénateurs par le chef de l'État; élargissez la catégorie des sénateurs de droit; mettez-y les anciens présidens de la république et des assemblées, les anciens ministres, les anciens ambassadeurs ou hauts fonctionnaires administratifs et judiciaires, les officiers supérieurs de terre et de mer

en retraite, les députés après un certain nombre d'années de législation, etc., faites nommer les autres sénateurs, partie par le Sénat lui-même, partie par les collèges électoraux bien organisés, et vous aurez une constitution républicaine à peu près parfaite (1).

II

La constitution conçue par le Prince avait été rédigée par Rouher. Ce ministre allait la compléter par le décret réglementaire des élections et de la presse, lorsqu'une crise ministérielle lui fit tomber la plume des mains et la mit dans celles de Persigny. Le décret sur les biens d'Orléans avait été le motif déterminant de cette crise.

Les d'Orléans étaient exilés par une loi républicaine de 1848 dont Berryer avait empêché l'abrogation. Le Président, n'ayant pas à se montrer plus royaliste que le chef du parti royaliste, leur appliqua les rigueurs inventées par d'autres, et les obligea à vendre tous leurs immeubles situés en France. S'appropriant une proposition de Jules Favre à la Constituante, il prononça la nullité de la donation consentie à ses enfans par Louis-Philippe, la veille de l'acceptation de la couronne, pour éluder la dévolution de ses biens à l'État, exigée par l'ancien droit royal.

Ces décrets exaspérèrent les salons : il y eut une pluie d'épigrammes : « C'est le premier vol de l'aigle », dit-on. Montalembert se retira indigné de la Commission consultative. La plupart des ministres, à antécédens orléanistes, opinèrent contre. La princesse Mathilde, en souvenir des bontés de Louis-Philippe, essaya par ses prières les plus suppliantes de les conjurer. La passion tenace de Persigny l'avait emporté. « On frappait à coups redoublés, disait-il, sur les ennemis d'en bas : pourquoi ne prendrait-on pas des précautions contre ceux qui, en haut, ont été et resteront les ennemis irréconciliables ? » Le raisonnement n'était pas juste ; tout bien considéré, un gouvernement est bien plus maître des prétendans dont il tient sous la main la personne et les biens que de ceux auxquels l'exil assure la liberté des actes et des paroles.

(1 D'après M. de Chaudordy, c'était aussi l'avis de Gambetta : « Il nous a dit souvent, raconte M. de Chaudordy, que la constitution qui convenait le mieux à notre pays et qui avait ses préférences était celle de la présidence du prince Louis-Napoléon. Elle a pour base essentielle, on le sait, l'exclusion des ministres de la Chambre et la responsabilité directe du chef de l'État. » (*La France en 59*, p. 100, en note.)

Morny, Fould, Rouher, Magne, protestèrent par leur démission. Alors, pour la première fois, Persigny entra aux affaires, à l'Intérieur, bien qu'il eût convoité les Affaires étrangères, qu'on laissa à Turgot. Abbatucci, un ami fidèle du Prince, prit la Justice, Bineau, les Finances (22 janvier). Deux nouveaux ministères furent créés par réminiscence de l'Empire : le ministère d'État et le ministère de la Police.

111

Persigny inaugura son ministère par la rédaction des décrets réglementaires sur les élections et sur la presse.

Le décret électoral (2 février 1852) reproduisit les principales dispositions de la loi républicaine du 15 mars 1849, mais il en altéra inconsidérément une des meilleures. Conformément à l'usage anglais, la loi de 1849 n'admettait pas les scrutins de ballottage, qui prolongent l'agitation électorale et facilitent les coalitions subversives. L'élection se terminait au premier tour à la pluralité des voix, c'est-à-dire à la majorité relative, pourvu qu'un huitième des électeurs inscrits eût pris part au scrutin (Art. 63). Le décret exigea la majorité absolue. Si aucun des candidats ne l'a obtenue, l'élection est recommencée le deuxième dimanche qui suit la proclamation des résultats (Art. 36). On accordait ainsi aux deux minorités vaincues au premier tour le temps de se concerter pour devenir majorité au second, dans lequel, on se contentera, pour mieux faciliter la manœuvre, de la majorité relative. On autorisa également les candidatures multiples. Aucun gouvernement n'avait ainsi fabriqué contre lui-même une aussi sûre machine de destruction.

Le scrutin à majorité relative a produit l'assemblée conservatrice de 1849. Des scrutins de ballottage, rétablis en 1852, sont sortis les irréconciliables de la coalition républico-orkléaniste de la fin de l'Empire. Des scrutins à majorité relative, rétablis par le gouvernement de la Défense nationale en 1871, est issue de nouveau une assemblée conservatrice. Les scrutins de ballottage, imprudemment rétablis par l'assemblée conservatrice de 1871, ont amené en 1885 une défaite des conservateurs, dont le scrutin à majorité relative eût fait une victoire.

L'inventeur des scrutins de ballottage, convaincu de son erreur, écrivait à l'Empereur, le 27 juin 1869 : « Il faudra sup-

primer le ballottage, qui favorise les coalitions, en s'en tenant, comme en Angleterre, à la majorité pure et simple du premier tour de scrutin. » Il condamnait également les candidatures multiples : « Il faudra interdire la présentation d'un même candidat dans plusieurs circonscriptions, ce qui ne peut profiter qu'aux ennemis de l'État. »

Ces hommes, qui redoutaient les agitations politiques, parurent n'avoir d'autre souci que de les prolonger : ils maintinrent les scrutins de deux jours. On dit, pour expliquer ce qui autrement eût paru une inconcevable impéritie, que c'était pour se donner la facilité d'altérer les bulletins pendant la nuit !

On ne se préoccupa point de tous ces inconvéniens ; on ne les aperçut même pas, tant on était convaincu d'avoir trouvé la panacée infaillible dans le système des candidatures officielles. Les gouvernemens parlementaires avaient plus ou moins ouvertement appuyé les candidats dévoués à leur politique ; le nouveau gouvernement résolut de faire de la désignation des candidats un acte de l'autorité publique. Auguste envoyait aux tribus l'ordre de nommer tel ou tel ; on ferait de même. Une affiche blanche notifierait aux électeurs le choix de l'État ; ceux qui résisteraient seraient traités en rebelles.

Le décret sur la presse (17 février 1852) ne se bornait pas à soumettre les écrits périodiques au timbre et au cautionnement, à déférer leurs délits aux tribunaux correctionnels, ce qui avait été fait maintes fois antérieurement, il instituait un système nouveau de discipline discrétionnaire. Un journal ne pouvait être publié sans autorisation préalable ; il pouvait être supprimé par un décret spécial du Président et suspendu par décision ministérielle pendant deux mois, après deux avertissemens motivés.

Le policier Maupas se pâme d'admiration devant ce décret : « Napoléon III n'aurait jamais dû en sortir, dit-il, sauf à en modérer les rigueurs et à en élargir les tolérances ! » Tel n'était pas l'avis de l'inventeur même du système : « En proposant, en 1852, le régime des avertissemens, j'étais loin de songer à supprimer le droit de discussion, j'étais loin surtout de proposer ce régime comme une institution durable. C'est qu'en effet, si je connais les dangers de la licence de la presse, je connais aussi les périls du pouvoir arbitraire sur elle, si ce pouvoir venait à tomber dans des mains vulgaires. »

IV

La constitution était dans ses principes essentiels une constitution républicaine excellente et qui pouvait être maintenue. Les décrets organiques avaient, au contraire, le caractère exceptionnel de la dictature; ils étaient destinés à ne pas survivre aux circonstances qui les avaient justifiés. « Après une révolution, le seul moyen de sauver la liberté est de la restreindre (1). » Béranger, toujours judicieux, exprimait cette idée dans une conversation humoristique avec son ami Lamartine: « Croyez-moi, si jamais vous ressuscitez sur cette pauvre terre et que la Providence vous rende un rôle semblable à celui qu'elle vous a donné en 1848, demandez pour vous ou pour tout autre une dictature de dix ans ou à vie, pour donner à la liberté le temps de devenir une habitude, refréner les factions et modérer les sectes qui perdent la liberté. » Mais la dictature, d'une durée plus ou moins longue, est une crise de la liberté, non son abolition. « Parfois elle est nécessaire dans les pays libres ou destinés à l'être (2). » Quelques amis du Prince, ceux qui n'avaient cessé de le pousser au coup d'État, pensaient, le coup accompli, qu'une dictature serait insuffisante et l'excitaient à se faire de plain saut César. Depuis 1815, disaient-ils, tous les gouvernements sont tombés. Comment expliquer cette succession non interrompue de chutes? Les fautes? Les malheurs? D'autres nations ont eu des chefs inhabiles et malheureux sans être bouleversées par les révolutions. La véritable cause de nos subversions périodiques est qu'on ne nous a pas ramenés au césarisme, la forme naturelle d'une démocratie ingouvernable.

Le Prince ne pensa pas ainsi. Il ne voulut pas confondre la nation, forte, saine, économe, laborieuse, pleine de sève littéraire et artistique, avec quelques milliers de déclassés en quête de places, quelques centaines d'ambitieux ou de faméliques à la poursuite du pouvoir, de l'importance, de la fortune. Il ne crut pas ce peuple une proie déjà prête pour le despotisme et dont la seule ambition dût être de fournir à l'Europe des cuisiniers, des histrions, des courtisanes. Il comprit que si l'on profitait d'un épuisement momentané pour lui mettre aux mains les menottes,

1. Tocqueville, *Souvenirs*, p. 340. Voir aussi Falloux, *Mémoires*, t. II, p. 55.

2. Thiers, *le Consulat et l'Empire*, t. III, p. 410.

il les ferait voler en éclats aussitôt que le sang se serait refait dans ses veines. Il constitua beaucoup d'autorité dans son gouvernement, il n'y mit pas du despotisme.

Dès qu'il existe des députés élus, n'importe comment, même à prix d'argent comme en Angleterre, même délibérant à huis clos, dans une cave, comme cela fut longtemps aussi en Angleterre, dès que ces députés ont le plein pouvoir de refuser les subsides sans lesquels aucune guerre, aucune dépense quelconque ne peut être entreprise, dès que la véritable liberté, — la liberté sociale, civile, individuelle, — n'est pas atteinte, la nation n'est pas en servitude, elle est maîtresse de ses destinées, il n'y a pas de despotisme. République autoritaire (puisque le barbarisme est consacré), tel est le véritable nom du gouvernement institué par le prince Louis-Napoléon après le coup d'État.

V

Enfin, la session des deux Chambres s'ouvrit le 29 mars. Les élections avaient été fort calmes; presque partout, les candidats officiels l'avaient emporté sans lutte. Néanmoins, même à ce premier moment, commença la résistance aux candidatures officielles. Dans un certain nombre de grandes villes et dans toutes les circonscriptions de Paris, les opposans obtinrent des minorités importantes; à Lyon, Hénon, à Paris, Cavaignac et Carnot furent élus. Quoique le mot d'ordre envoyé par le comte de Chambord eût été de s'abstenir, quelques légitimistes, Audren de Kerdrel, Durfort de Civrac, Bouhier de Lescluse battirent, dans l'Ouest, les candidats officiels. Parmi ces derniers, on comptait des indépendans qui ne tarderaient guère à donner de l'embarras : Montalembert, Flavigny, Ancel, Chasseloup-Laubat, etc.

Le Président ne se rendit pas à la Chambre, selon l'usage parlementaire; il convoqua les députés et les sénateurs chez lui, dans la salle des maréchaux. Il dit : « Depuis trop longtemps, la société ressemblait à une pyramide qu'on aurait retournée et voulu faire reposer sur son sommet; je l'ai replacée sur sa base. » Il analysa sa constitution, la rattachant à celle de son oncle, quoiqu'en réalité elle se rapprochât beaucoup plus du système des États-Unis que de celui de l'an VIII. Il expliqua ses intentions d'avenir :

« Résolu aujourd'hui, comme avant, de faire tout pour la France, rien pour moi, je n'accepterais de modifications à l'état

présent des choses que si j'y étais contraint par une *nécessité* évidente. D'où peut-elle naître? *Uniquement* de la conduite des partis. S'ils se résignent, rien ne sera changé. Mais si, par leurs sourdes menées, ils cherchaient à saper les bases de mon gouvernement; si, dans leur aveuglement, ils niaient la légitimité du résultat de l'élection populaire; si, enfin, ils venaient sans cesse, par leurs attaques, mettre en question l'avenir du pays, alors, mais seulement alors, il pourrait être raisonnable de demander au peuple, au nom du repos de la France, un nouveau titre qui fixât irrévocablement sur ma tête le pouvoir dont il m'a revêtu. Mais ne nous préoccupons pas d'avance de difficultés qui n'ont sans doute rien de probable. *Conservons la République, elle ne menace personne, elle peut rassurer tout le monde.* Sous sa bannière, je veux inaugurer de nouveau une ère d'oubli et de conciliation, et j'appelle, sans distinction, tous ceux qui veulent franchement concourir avec moi au bien public. »

La promesse : *Conservons la République*, n'attendrit pas les quelques républicains élus; ils refusèrent avec insulte le serment constitutionnel. « Nous n'admettons pas que nos électeurs aient voulu nous envoyer dans un Corps législatif dont les pouvoirs ne s'étendent pas jusqu'à réparer les violations du droit; nous repoussons la doctrine immorale des réticences, des arrière-pensées; nous refusons le serment exigé à l'entrée du Corps législatif. »

Il est vrai qu'au moment où le Prince disait : *Conservons la République*, le renversement de cette république était prémédité dans ses conseils et dans son entourage.

VI

Monarchie ou république, dit-on. C'est mal poser la question. Monarchie, au sens propre du mot, signifie gouvernement d'un seul, rien de plus. Il y a bien des monarchies. Il y a la monarchie viagère comme celle du Pape, ou du doge de Venise, ou du gonfalonier perpétuel de Florence, ou du stathoudérat hollandais; il y a la monarchie héréditaire. Cette hérédité elle-même est soumise à diverses modalités. A Constantinople, elle est au profit du parent le plus âgé et non du fils; en Angleterre, les filles en bénéficient; elles n'y sont pas admises en France. Dans les premiers temps de notre monarchie, l'élection et l'hérédité se combinaient : le roi était choisi par les notables dans la famille royale.

En Russie, un ukase de Pierre le Grand attribuait au tsar régnant le choix de son successeur.

Les formes de la république elles-mêmes sont bien multiples. Qu'y a-t-il de commun, si ce n'est le nom, entre la république plébiscitaire de la Suisse, dans laquelle toutes les lois fondamentales sont soumises à la sanction du peuple, et la république démocratique des États-Unis, conduite par un président responsable, sans faste royal, mais investi d'un pouvoir considérable; ou la république semi-monarchique de 1873, ayant à sa tête un chef sans pouvoir réel, mais se mouvant selon le protocole royal, escorté par des cuirassiers, reçu dans les villes par une armée et des coups de canon?

Ce n'est pas tout. Certains peuples ne se sont pas laissé enerrer dans les deux termes du dilemme, ils les ont brisés et ont dit : Ni république, ni monarchie, mais un mélange, un gouvernement mixte. Les Vénitiens ont fait ainsi sous l'étiquette républicaine, et les Anglais sous l'étiquette monarchique. Le procédé anglais est surtout instructif. Partout ailleurs, les peuples n'avaient trouvé d'autre remède à l'absolutisme royal que l'abolition de la royauté. Les Anglais changèrent le roi, incorrigiblement absolu, et maintinrent la royauté sous un roi de leur choix. Mais cette nouvelle royauté devint une espèce de république. Le roi, en conservant toutes les prérogatives honorifiques et gouvernementales, perdit l'omnipotence : il fut assujéti à des ministres responsables devant le Parlement, juge et arbitre des affaires. On eut ainsi deux chefs : le roi, héréditaire et inamovible, le premier ministre, électif et temporaire; à l'un l'éclat, à l'autre la force du pouvoir. Ainsi l'on jouit à la fois de la stabilité protectrice de la monarchie et des mobilités fécondes de la république.

Done, dire monarchie ou république, c'est poser une interrogation complexe, à laquelle on ne peut faire qu'une réponse confuse ou ambiguë. La véritable manière de poser le problème est : Vaut-il mieux à la tête d'une nation un chef temporaire ou un chef permanent?

Se prononce-t-on pour le chef temporaire, l'élection s'impose, sauf à débattre le meilleur mode. Préfère-t-on un chef permanent, il y a lieu de se demander s'il sera institué par l'élection ou par l'hérédité, sauf à rechercher le meilleur système d'élection ou d'hérédité, et à corriger par des institutions les turbulences

de l'une ou les hasards de l'autre. Proudhon, dans ses *Contradictions économiques*, a tour à tour attaqué et défendu la propriété, l'association, par des argumens tellement décisifs qu'en vérité, en fermant le livre, on ne sait plus pour quoi se prononcer. Le même livre serait encore plus facile à composer pour ou contre la monarchie, pour ou contre les diverses formes pratiquées ou praticables de la monarchie et de la république. Que d'excellentes raisons en faveur de l'hérédité dans une même famille! et comme il serait facile d'appuyer l'opinion de Renan que, « sans dynastie, on ne peut constituer de cerveau permanent à une nation; qu'un pays qui n'a pas de dynastie unanimement acceptée est toujours, dans ses actions, un peu gauche et embarrassé (1) »; et que les armées qui n'ont pas à leur tête ces drapeaux vivans qu'on appelle des princes manquent de consistance et d'unité!

Mais que de fortes raisons en sens contraire ne peut-on pas invoquer en faveur de la république! Et comme on pourrait démontrer qu'une de ses premières qualités est précisément celle qu'on lui refuse, la stabilité! « Car un peuple est plus susceptible qu'un individu de persévérer pendant des siècles dans le même sentiment (2). » Et quelles facilités de gouvernement ne donne-t-elle pas! Aux oreilles du peuple, il y a dans ce mot une musique d'indépendance qui ne résonne pas dans le mot de monarchie : toute sujétion lui paraît une liberté dès qu'elle s'intitule républicaine; des fautes, des abus, des scandales auxquels aucune monarchie ne résisterait, n'ébranlent pas même une république; elle secoue ses feuilles mortes et elle continue à reverdir. La sédition éclate-t-elle dans la rue, étant anonyme, et ne craignant pas d'être accusée de carnage dynastique, elle réprime et sévit sans miséricorde.

À quoi donc se résoudre?

À ne pas trancher sur des questions aussi douteuses; à ne pas mettre de la foi, c'est-à-dire de l'absolu, dans ce qui est essentiellement du relatif; à ne pas convertir en principes des arrangemens inspirés par des circonstances variables. En pareille matière, une conviction est nécessairement provisoire, car tout est affaire d'opportunité, de temps et de lieux. La so-

(1) Discours en réponse à M. Clarelle et à M. Cherbuliez. Voir aussi *De la Monarchie constitutionnelle en France*.

(2) Machiavelli, *Dei discorsi*, lib. I, ch. LVIII.

lution ne peut être la même dans un pays, pacifique par nécessité physique ou morale et dans un autre, obligé à un grand état militaire pour sauvegarder son existence nationale; dans une nation où existe une seule famille royale généralement acceptée et dans celle où plusieurs prétendants se disputent le trône; dans une société saine et unie et dans une autre corrompue et déchirée par les factions.

Des républicains tels que les deux premiers Carnot, Lafayette, Benjamin Constant, Manin se sont arrangés de la monarchie; des monarchistes tels que Guizot et Victor de Broglie se sont défendus d'opposer un irrévocable *veto* à la république. Guizot, bien qu'aimant mieux la monarchie constitutionnelle, « savait que la république peut être un bon et beau gouvernement, dont, pour son compte, il s'arrangerait très bien (1). » Victor de Broglie a fait mieux : il a esquissé l'organisation d'une république, qui est devenue celle de 1875.

Le seul principe certain, en une matière où il n'y a point de principes, est que nul n'a le droit d'imposer ou d'interdire la monarchie ou la république.

Les monarchistes ont les premiers tenté cette tyrannie au profit des anciens Bourbons, ces créateurs en France du despotisme sous toutes les formes, en soutenant que la monarchie est de droit divin. Les républicains ont riposté en plaçant la république au-dessus du suffrage universel.

Ces propositions sont également impertinentes. L'hypothèse d'une intervention divine, spéciale, au profit d'un gouvernement humain quelconque est une impiété; la prétention de refuser à une nation le droit de se lier à une dynastie de son choix, une extravagance.

Un peuple ne rend pas innocent tout ce qu'il fait et légitime tout ce qu'il décrète; ses scrutins n'ont pas d'autorité contre la justice et contre le droit; mais dans la détermination des formes politiques de son existence nationale la souveraineté de sa volonté ne se heurte à aucune prohibition de la justice et du droit, et nul parti ne saurait prétendre à le soumettre de force à un gouvernement dont il ne veut pas.

(1) A Piscatory, 8 juillet 1850.

VII

Après le coup d'État, toutes considérations théoriques écartées, le parti que les circonstances conseillaient au Prince était de maintenir la république et de n'accorder au désir de la stabilité que la transformation de sa présidence décennale en présidence viagère. Et il y avait de cela plusieurs raisons importantes.

La destruction du parlementarisme était une des tâches auxquelles Louis-Napoléon se croyait prédestiné.

Ce système, si beau en théorie, l'est moins dans la pratique, et malgré les services qu'il a rendus et que, faute de mieux, il rend encore, il est sujet à de bien sérieuses critiques. On n'est ni un imbécile, ni un cynique, ni un malfaiteur parce qu'on n'a pas la superstition d'un tel régime ou même parce qu'on projette de l'abolir; mais on est tout à fait inexpérimenté si l'on ne sait pas que la seule manière efficace de s'en débarrasser est de le rendre inutile, et qu'il ne peut être rendu inutile que par des institutions véritablement républicaines. Sous la monarchie, il est la forme nécessaire, inévitable, de cette liberté politique dont les peuples modernes ne consentent pas longtemps à rester déshérités. Avec un chef d'État responsable, tel qu'il doit être dans une république, le système parlementaire n'est qu'une superfétation anarchique; il est au contraire une nécessité de la civilisation et du progrès sous un chef d'État irresponsable.

Le parlementarisme avait été tué par la constitution républicaine du 14 janvier 1852: il revivrait comme un idéal et bientôt comme une nécessité dès que l'Empire aurait été restauré. Le Prince, on le savait, annonçait l'intention, s'il se faisait héréditaire, de demeurer responsable. Précaution inutile, car hérédité et responsabilité sont deux termes inconciliables, à moins d'admettre les révolutions comme une institution normale. Un empereur peut s'offrir à la responsabilité; constitutionnellement il lui échappe, et après un temps plus ou moins long, il est acculé à cette alternative: s'il refuse de couronner son édifice par la liberté, de franchir le pas périlleux qui sépare le régime autoritaire du despotisme; s'il tient ses promesses libérales, de glisser insensiblement du pouvoir personnel au régime parlementaire. Voilà la première raison de ne pas renverser la république. Il en était une seconde encore plus sérieuse.

Certainement, depuis que la nation avait, par plusieurs actes solennels, prononcé la déchéance de la dynastie des Bourbons, les Napoléon avaient juridiquement le droit de se porter, au nom de la souveraineté nationale, comme les véritables représentants de l'hérédité monarchique, tel que le fut Hugues Capet en présence des derniers Carlovingiens répudiés. Mais non moins certainement encore, il existait un représentant de la dynastie à laquelle la France avait dû sa formation, réclamant son droit et appuyé par un noble et vigoureux parti. Les d'Orléans étaient en train de faire amende honorable de l'usurpation de 1830. Louis-Philippe lui-même la désavouait et se refusait à préparer des Cent jours orléanistes. « Mon petit-fils, disait-il, ne peut régner au même titre et aux mêmes conditions que moi, qui ai fini par échouer. Il ne peut être que roi légitime, soit par la mort, soit par l'abdication de M^{gr} le duc de Bordeaux (1). » L'orléanisme irrévocablement condamné par celui qui l'avait intronisé, les orléanistes n'avaient plus qu'à devenir républicains ou à redevenir légitimistes. Dès lors, en face de l'hérédité récente des Bonaparte se dressait fière et menaçante l'hérédité séculaire des Bourbons, soutenue par des princes jeunes, intelligens, patriotes, intrépides.

N'était-ce pas le cas de se rappeler l'enseignement de l'expérience, maintes fois donné dans les fréquentes révolutions des républiques italiennes et renouvelé en Angleterre par les Stuarts, que la domination d'un prince nouveau est sans cesse en péril tant que survivent les descendans de ceux dont il occupe le trône. Il est obligé, ce qui n'est accordé à aucun mortel, d'être toujours heureux ! Au moindre revers, les dépossédés qui le guettent reviennent et le culbutent. Un seul moyen sûr s'offrait au Prince d'échapper à cette menace et de s'assurer même contre la fortune adverse, c'était de se cantonner dans la République. Hérédité pour hérédité, celle des Bourbons était de meilleur aloi. Au contraire, il n'avait pas de compétition à redouter dès qu'il s'instituerait le représentant du système républicain contre l'ancien régime.

Un des plus sages conseillers de Napoléon I^{er}, Cambacérès, soutenu par Joseph, avait essayé d'éloigner par cette raison le grand homme de la tentation du trône. Il n'avait pas été écouté. « Malgré sa répugnance personnelle pour le système héréditaire auquel il préférait le système impérial électif, il se fit Em-

(1) Guizot à Barante, 9 juillet 1830.

pereur (1).» L'intérêt de la Révolution, selon lui, l'exigeait : la France voulait absolument un roi ; à son défaut, elle ramènerait les Bourbons, ou bien l'armée [inaugurerait le règne des prétoriens en le proclamant dans les camps. Le prince Louis-Napoléon ne pouvait être entraîné par aucune des mauvaises raisons auxquelles son oncle avait eu le tort de céder. Il n'avait à redouter ni un rappel des Bourbons par la France républicaine, ni le pronunciamiento impérialiste d'une armée assouplie au respect du fait accompli, quel qu'il soit.

Au contraire, une troisième considération, plus forte encore que les précédentes, lui déconseillait le rétablissement de l'Empire : il rendrait sinon impossible, du moins très difficile l'accomplissement du programme d'action qu'il s'était tracé. Si, à l'intérieur, il se fût contenté, en s'appuyant sur un cléricisme modéré, de comprimer toute idée, toute liberté politique et d'y suppléer par le développement des intérêts matériels ; si, à l'extérieur, il se fût tenu aux prétentions modestes et prudentes de la théorie de l'équilibre en renonçant à toute guerre d'honneur ou d'affranchissement ; s'il avait voulu la paix toujours et partout ; s'il n'avait pas projeté des réformes sociales, des lois démocratiques ; s'il ne s'était pas considéré au dedans et au dehors comme le tribun des peuples ; s'il avait été convaincu « qu'avec les masses lourdes, grossières, dominées par les plus superficiels des intérêts, auxquelles le gouvernement et le jugement des choses ont été transportés, avaient disparu les nobles soucis de la France d'autrefois, le patriotisme, l'enthousiasme du beau, l'amour de la gloire » ; s'il avait fondé l'éternité de sa dynastie « sur l'abaissement auquel arrive toute société qui renonce aux hautes visées », s'il avait, en vue de sa conservation personnelle, accepté pour le pays « la mort lente de ceux qui s'abandonnent au courant de la destinée sans jamais la contrarier » (2), la restauration de l'Empire n'aurait eu aucun inconvénient. Les dynasties anciennes, saluant son nouveau titre avec confiance, l'auraient admis à titre de frère dans le grand parti du repos, et le vieux Metternich l'aurait béni comme son successeur. A l'intérieur, la banque et le commerce l'auraient exalté, et il eût trouvé dans les transfuges, les fatigués, les désillusionnés des anciens partis, plus d'administrateurs, de ministres, de préfets, de diplomates qu'il n'en aurait

(1) *Mémoires de Miol de Melito*, t. II, p. 162, 217, 242.

(2) Renan, *la Réforme intellectuelle et morale*, p. 17 et 35.

voulu, pour appliquer avec conviction et succès cette politique d'ordre, de réaction, de paix à tout prix ou de piétinement sur place.

Mais il ne se sentait pas obligé, pour complaire au peuple, de renoncer aux nobles soucis d'autrefois : il croyait avoir reçu le mandat impératif de leur donner une glorieuse satisfaction. Il était convaincu comme tout le monde alors « que la France souffre tout excepté d'être médiocre » (1), qu'il perdrait son affection, sa confiance, s'il la réduisait à l'abaissement ou à l'insignifiance. Il eût craint que son oncle ne sortît de la tombe pour le maudire, s'il eût accepté qu'un Napoléon gouvernât, sans accomplir des actions d'éclat.

La poursuite de cette mission lui eût été difficile même dans la République : dans l'Empire et par l'Empire, elle lui devenait presque impossible. Dès qu'il aurait repris le titre de son oncle, quoi qu'il dit, personne ne douterait plus en Europe qu'il n'en eût repris aussi les ambitions. En sa bouche, le mot d'affranchissement signifierait toujours conquête, et celui de désintéressement, convoitise. Ceux-là mêmes au secours desquels il accourrait le suspecteraient ; l'invasion le menacerait sans cesse, l'obligerait à interrompre ses entreprises.

Et où trouverait-il les instrumens de sa politique? Était-il un conservateur même libéral, en France et en Europe, qui ne la considérât comme la chimère d'un cerveau mal équilibré? Les républicains seuls la comprenaient, en partageaient les aspirations et eussent pu en devenir les auxiliaires. Par la proclamation de l'Empire, il allait convertir leur bouderie momentanée en un éloignement irréconciliable. Il allait se réduire à n'avoir pour ministres, pour diplomates, pour préfets, que d'anciens légitimistes, d'anciens orléanistes, d'anciens réactionnaires de la rue de Poitiers, hommes honorables, probes, distingués, quelques-uns éminens, fidèles à sa personne, mais en désaccord avec lui sur tous les sujets. Il allait se condamner à lutter contre des ennemis dont les idées étaient les siennes, avec le secours d'amis dont il détruisait les traditions et froissait les préjugés. Il allait poursuivre un idéal démocratique, appuyé sur des monarchistes auxquels la Démocratie était suspecte et odieuse, sous les coups de républicains démocrates comme lui.

(1) Renan, *ibid.*, p. 305. Renan, pas plus que Proudhon, ne recule devant les contradictions.

Enfin, il existait contre l'Empire un argument tout personnel, un argument d'honneur. Pendant les trois années de sa présidence, le Prince n'avait cessé d'affirmer son dévouement à la République; il avait donné pour but à son coup d'État « de la maintenir contre ceux qui voulaient la renverser ». Et il la renverserait lui-même! Après avoir manqué une première fois à sa parole, par nécessité, il y manquerait encore, sans nécessité, à quelques mois de distance. N'était-ce pas rétroactivement jeter la suspicion sur son langage présidentiel et donner dans l'avenir le droit de n'attacher aucune importance à ses promesses?

VIII

Ainsi sans nul doute lui eussent parlé les perspicaces Joseph et Lucien, s'ils eussent vécu, et le prince Napoléon, si sa malencontreuse opposition au coup d'État ne lui eût enlevé tout crédit; ainsi lui parla son vieil ami, le loyal et clairvoyant Vieillard.

Mais ainsi ne pouvaient penser les ambitieux, les effarés, les intrigans groupés autour du neveu de l'Empereur dans l'attente de la curée. Qu'il fût grand, c'était le moindre de leurs soucis; qu'il ne compromit pas son honneur devant la postérité, ils n'y pensaient guère; il fallait qu'il les fit riches, puissans; les uns rêvaient d'un habit rouge avec une clef dans le dos, d'autres d'être grand écuyer, grand veneur; chacun se taillait un pourpoint dans la pourpre impériale.

Le *Conservons la République* les avait consternés et ils ne le dissimulèrent pas. « A quand la grande pièce? » demandait Falloux à Persigny, dont il était resté l'ami. — « Ah! oui, l'Empire, dit Persigny. Eh bien, pour vous dire la simple vérité, vous ne savez pas ce qui retarde l'Empire? C'est l'Empereur, et l'Empereur tout seul. Un vertige de timidité l'a saisi après le 2 décembre. Il prend ses dix années au sérieux, et, sans vouloir les mener jusqu'au bout, il ne pense pas encore qu'il soit temps d'en sortir. Tous ceux qui l'entourent lui disent le contraire. Morny et moi, qui sommes rarement du même avis, sommes parfaitement d'accord là-dessus; nous soutenons que l'Empire ressort naturellement du plébiscite, des élections et des vœux de la France! Nous ne l'avons pas encore convaincu, mais nous ne nous découragerons pas. — Il va bientôt faire un voyage à travers la France, je le ferai assourdir de tels cris de : Vive l'Empereur! qu'il lui faudra bien se rendre. »

Le dire de Persigny était vrai. Le Prince, inébranlablement certain qu'il gouvernerait la France, avait parfois annoncé jadis que ce serait en qualité d'Empereur ; au contact des choses, il était devenu moins affirmatif et s'était persuadé qu'il trouverait plus de force et de sécurité dans la République. La seule prise qu'on eût sur lui pour l'amener à changer d'avis était d'évoquer le fantôme du peuple. Il avait la superstition de la souveraineté nationale et il se croyait tenu de lui obéir toujours, même contre son propre sentiment. Il avait voué aux volontés du peuple une soumission égale à celle du parlementaire aux décisions de son parti.

La tactique de Persigny consista donc à provoquer autour du Président de bruyantes manifestations impérialistes. Dans un certain monde, cela n'était pas difficile. Au Théâtre-Français, le 23 octobre, le Prince assistait en grande loge à la représentation de *Cinna*. Dès la rue Saint-Honoré, son arrivée fut saluée par une foule des plus compactes, criant : Vive l'Empereur ! A son entrée dans la salle, ces mêmes cris étaient poussés par toute l'assistance debout. La majorité du pays n'était pas à ce diapason. Satisfaite de la déroute des rouges, elle goûtait tranquillement le bien-être de la délivrance ; elle en savait gré au libérateur et était prête à le lui témoigner, comme il le souhaiterait, même en rétablissant l'Empire. Elle n'aimait pas beaucoup cette présidence décennale, à la fin de laquelle elle entrevoyait de nouvelles agitations, mais elle se fût contentée de sa transformation en présidence viagère. La passion du rétablissement de l'hérédité la hantait d'autant moins qu'elle eût alors profité au fils du prince Jérôme, que ses opinions, surtout religieuses, et ce qu'on racontait à tort ou à raison de la liberté de ses manières, rendaient suspect.

Dans deux occasions, l'opinion véritable du pays se manifesta clairement. Les Conseils généraux, récemment élus, se réunirent : la question de l'Empire s'y posa : neuf seulement le demandèrent formellement ; quarante-neuf se bornèrent à souhaiter que le pouvoir fût consolidé et perpétué ; vingt-sept à signer des adresses de félicitations. Ce n'était plus l'unanimité pressante qui, en 1851, avait réclamé la revision.

En juillet, le Président alla en compagnie de Saint-Arnaud inaugurer à Strasbourg le chemin de fer. Aucune organisation officielle de l'enthousiasme n'avait été ordonnée par Persigny ; les populations étaient livrées à elles-mêmes. « Le voyage se fit au milieu des acclamations et d'une mitraille de bouquets et de

fleurs (1). » Le Président, en entrant dans la ville, debout dans sa voiture, la tête découverte, répondait à l'enthousiasme de la foule. Ce spectacle avait pour témoin un homme destiné à un grand rôle, observateur froid et désintéressé, le colonel Roon, venu à la suite du général Hirschfeld pour complimenter le Président. Il remarque d'abord que les ovations ne changeaient pas sa manière tranquille et amicale, puis il note le sentiment de la foule : « La population le saluait partout avec entrain, criant la plupart du temps : Vive Napoléon ! *plus rarement* : Vive le Président ! ou Vive l'Empereur (2) ! »

Persigny, lui-même, n'ignorait pas les véritables dispositions du pays : « Depuis le coup d'État, la République n'existait plus que de nom, mais le passage de la forme républicaine à la forme monarchique, désiré par les uns, redouté par les autres, apparaissait encore si difficile à réaliser que personne n'eût osé s'en déclarer publiquement partisan. Obéissant comme à un sentiment de pudeur, la nation semblait écarter de son esprit la nécessité d'une autre transformation. *Elle avait acclamé la République depuis si peu de temps qu'il lui répugnait de songer à une nouvelle évolution...* Chaque jour, la situation devenait plus calme, plus régulière, et chaque jour paraissait reculer le moment de la résolution suprême (3). »

Persigny eût voulu commencer la pression sur la volonté du Prince par une manifestation du conseil des ministres, dans lequel Fould venait de prendre la place de Casabianca au ministère d'État, et Drouyn de Lhuys, celle de Turgot aux Affaires étrangères. Le Président avait décidé un voyage dans les départemens du Midi : « Quelle attitude recommanderai-je aux préfets dans le cas où les populations crieraient : Vive l'Empereur ? » demanda Persigny. A cette interrogation, dont chacun comprit l'arrière-pensée, les membres du Conseil se lèvent, quittent leurs places, criant, gesticulant, se groupant dans les embrasures des fenêtres, puis reviennent vers Persigny comme des furieux, lui demandant s'il voulait la guerre civile. L'émotion calmée, le Président lui reproche ses insinuations, blâme toute idée de changement et toute tentative de manifestations inconstitutionnelles. « Je ne veux pas, dit-il, que le pays soit guidé ; je veux qu'on le laisse libre d'expri-

(1) Saint-Arnaud, *Lettres*.

(2) Roon, *Mémoires*, t. I, p. 252.

(3) *Mémoires*, p. 171.

mer comme il l'entend les sentimens qu'il éprouve. Mon voyage est une interrogation, je ne veux pas qu'on prépare la réponse, je la désire dans toute sa spontanéité. »

IX

Persigny n'était pas d'humeur à se troubler de ce mécompte. Le voyage devait commencer par Orléans, continuer par Nevers, Bourges et Moulins. Il n'appelle pas le préfet d'Orléans, qui, ami intime d'Abbatucci, l'un des ministres, eût tout dénoncé. Il mande les préfets du Cher, de la Nièvre et de l'Allier, et leur dit : « Convoquez toutes vos municipalités, distribuez-leur des drapeaux sur lesquels sera écrit d'un côté : Vive l'Empereur! de l'autre : Vive Napoléon III! sur les arcs de triomphe faites mettre les mêmes inscriptions en grandes lettres et laissez crier. » Il crut inutile de communiquer aux préfets des autres départemens des instructions semblables, assuré que, quand ils sauraient ce qui se passait ailleurs, ils se hâteraient de l'imiter. De son côté, Maupas, convaincu que le général qui commandait à Bourges, Mortemart, légitimiste rallié, ne crierait pas : Vive l'Empereur! engagea le général Delanoue à suppléer au silence de son chef, et à vociférer ce que l'autre ne dirait pas.

Le Prince se met en route le 14 septembre. A Orléans, où aucun ordre n'avait été donné, il est reçu comme il l'avait été à Strasbourg, aux cris enthousiastes de : Vive Napoléon! mais aucun cri de : Vive l'Empereur (1)! A Bourges, où la consigne n'avait pas manqué, tout s'enflamme : armée, municipalité, badauds rivalisent à crier : Vive l'Empereur! Des dépêches télégraphiques affichées dans toutes les communes annoncent la manifestation en la grossissant. Le mouton de Panurge national se précipite à la file. De Bourges jusqu'à Bordeaux, en passant par Lyon, Marseille, Toulon, Toulouse, tous ceux qui ont l'habitude de manifester pour n'importe qui et pour n'importe quoi crient : Vive Napoléon III! vive l'Empereur! Le tour était joué.

« L'homme qu'on entoure de cette ovation continue, toujours calme sans être insensible, ne s'enivre pas; il reste dans son imperturbable sang-froid. Bien des têtes partiraient (2). » Cette imperturbabilité lui permet de pénétrer ce qui se mêle d'officiel à la

(1) Persigny, *Mémoires*, p. 181.

(2) Saint-Arnaud, *Lettres*, 17 septembre 1852.

spontanéité incontestable. Il devine ou apprend la manœuvre du ministre; il a une révolte honnête. A Lyon, il rédige un discours dans lequel il refuse nettement l'Empire; il le fait imprimer, et il ferme sa porte à Persigny. Celui-ci la force et, soutenu par Mocquard et Saint-Arnaud, le conjure de ne pas se dérober au vœu public. — Ces cris de : Vive Napoléon III! et de : Vive l'Empereur! dont il est assourdi depuis Bourges ne sont pas le résultat d'un mot d'ordre; quel mot d'ordre aurait pu produire une si foudroyante explosion? ils s'échappent naturellement du cœur populaire. Ils sont la confirmation ou plutôt le commentaire des votes de décembre, affirmation consciente et deux fois répétée de l'hérédité. Il a été élu pour débarrasser à jamais le pays d'une république dont on a horreur et non pour la consolider. Par son histoire, par sa constitution géographique et morale, la France est monarchique : elle veut une dynastie. Celle du passé est morte, elle acclame une dynastie nouvelle. Le voulût-il, il ne peut rester Président de la République; le mouvement qui a envahi le pays entier ne va cesser de s'accroître jusqu'à ce qu'il lui ait répondu en ceignant la couronne impériale. L'armée est aussi unanime que le peuple. Il lui doit une satisfaction. Laquelle sera plus éclatante que de déchirer les traités de 1815 en remplaçant sur le trône la dynastie que l'invasion a renversée et proscrite?

Persigny insiste, il prie, il conjure, il invective les conseillers pusillanimes, il dit et fait tant et si bien, qu'à la fin le Président, dont les instincts refoulés se réveillent, se laisse faire violence. Il déchire son discours républicain et en prépare un dans lequel il se montre, non sans tristesse (1), résigné à s'accommoder de l'Empire. — « Nous sortons à peine de ces momens de crise où les notions du bien et du mal étaient confondues, les meilleurs esprits se sont pervertis; la prudence et le patriotisme exigent qu'en de semblables momens la nation se recueille avant de fixer ses destinées, et il est encore difficile pour moi de savoir sous quel titre je puis rendre le plus de services. Si le titre modeste de Président pouvait faciliter la mission qui m'est confiée et devant laquelle je n'ai pas reculé, ce n'est pas moi qui, par intérêt personnel, désirerais changer ce titre contre celui d'Empereur (2). »

(1) Persigny, qui constate cette tristesse, n'en comprend pas la cause; il l'attribue « aux collisions dont sa personne pouvait être le sujet et au regret d'être surpris par un événement qu'il n'avait pas prévu »!

(2) Le maréchal de Castellane rapporte la violence des cris de : Vive l'Empereur!

A Bordeaux, le scenario officiel, dressé de main de maître par l'habile préfet Haussmann, triompha des dernières hésitations du Président. Quelle foule ! lui dit-on en lui montrant la multitude acclamante. Cromwell à une pareille exclamation répliqua : « Il y en aurait bien plus pour me voir pendre. » Le Président grisé, entraîné malgré son flegme, jette au vent son *Conservons la République* de la veille, et quoique les partis n'aient noué aucune menée menaçante, il annonce l'Empire : « Je le dis avec une franchise aussi éloignée de l'orgueil que d'une fausse modestie, jamais le peuple n'a témoigné d'une manière plus directe, plus spontanée, plus unanime, la volonté de s'affranchir des préoccupations de l'avenir, en consolidant dans une même main un pouvoir qui lui est sympathique. La France semble vouloir revenir à l'Empire. »

Sa résolution ainsi manifestée, il ressent le contre-coup de l'appréhension que ce mot d'Empire va apporter aux rois et aux peuples, et il essaie de la calmer : « Par esprit de défiance, certaines personnes disent : L'Empire, c'est la guerre ; moi je dis : L'Empire, c'est la paix. — C'est la paix, car la France la désire, et, lorsque la France est satisfaite, le monde est tranquille. La gloire se lègue à titre d'héritage, mais non la guerre. Est-ce que les princes qui s'honoraient justement d'être les petits-fils de Louis XIV ont recommencé ses luttes ? La guerre ne se fait point par plaisir, elle se fait par nécessité ; et, à ces époques de transition où partout, à côté de tant d'éléments de prospérité, germent tant de causes de mort, on peut dire avec vérité : Malheur à celui qui, le premier, donnerait en Europe le signal d'une collision, dont les conséquences seraient incalculables ! » Par ces mots compromettans, vagues, qui promettaient plus qu'il ne pourrait tenir, il se flatta d'avoir dissipé les alarmes ; il n'avait fait que les constater.

Il restait à régulariser l'Empire. Cela ne prit pas beaucoup de temps. Le 7 novembre 1852, le Sénat consulté décida que le plébiscite suivant serait proposé au suffrage universel : « Le peuple veut le rétablissement de la dignité impériale dans la

qui accueillirent ce discours et se renouvelèrent partout durant le séjour à Lyon. L'Empire proclamé, il écrit dans son journal (5 décembre 1852) : — « Le soir, Lyon a été illuminé, mais médiocrement. Les Lyonnais ont peu crié : Vive l'Empereur ! quoique, au fond, ils soient contents. » Qu'en savait-on ? C'était le cas, cependant, de crier plus que jamais : « Vive Napoléon III, vive l'Empereur ! » Mais alors l'enthousiasme n'était plus embrigadé.

personne de Louis-Napoléon Bonaparte, avec hérédité dans sa descendance directe, légitime et adoptive, et lui donne le droit de régler l'ordre de succession au trône dans la famille Bonaparte ainsi qu'il est prévu par le Sénatus-Consulte du 7 novembre 1852. »

Le résultat du vote n'était pas douteux, car la nation, qui se fût certainement contentée d'une présidence républicaine viagère, était résolue à ne rien refuser au Prince qui venait de la sauver. Pour bien établir que le vote était éclairé, le *Moniteur* publia une diatribe furibonde de Victor Hugo et de ses amis et une protestation méprisante du comte de Chambord. Il y eut 7 824 129 oui, contre 253 145 non. Malgré la désapprobation générale qui, au dire des hommes de parti, avait accueilli certains décrets dictatoriaux, le Prince gagnait près de 400 000 voix. — « Un jour, a dit Jules Ferry, les masses agricoles montrèrent qu'elles pouvaient vouloir. Le paysan voulut couronner sa légende, et d'un mot fit l'Empire. *Ce mot-là fut passionné, libre, sincère. Il le répéta trois fois* (1). »

L'Empereur se contentait de la liste civile de 12 millions, fixée par ses ministres. « La simplicité de ses goûts lui faisait redouter plus que désirer les facilités d'un luxe royal : il ne lui déplaisait peut-être pas, tout en satisfaisant son goût personnel, de se donner, par sa modération, le caractère d'un Washington couronné (2). » Mais Persigny voulait un Empereur luxueux et prodigue, la main ouverte aux malheureux et à ses amis, éblouissant la multitude par son faste. Comment y arriver avec une liste civile moindre que celle de Louis-Philippe et que celle des Bourbons ? Il fallait au moins 20 millions. Il les proposa sans succès au Conseil, auquel assistait Troplong, président du Sénat, rapporteur du Sénatus-Consulte. Au sortir du Conseil, Persigny se lamentait avec celui-ci de sa déconvenue : — Je suis de votre avis et pour vos raisons, fait Troplong. — Pourquoi ne l'avez-vous pas dit ? Mais il reste un moyen de réparer le mal. Vous êtes tout-puissant dans la commission, obtenez d'elle le chiffre de 25 millions. — Je ne demanderais pas mieux, si j'étais certain de répondre au désir secret de l'Empereur. Retournez auprès de lui et rapportez-moi sa véritable volonté. — Persigny court chez l'Empereur. — Vous êtes un obstiné, lui répond celui-ci ; c'est décidé, et je ne puis vous entendre plus longtemps, je suis obligé de sortir.

(1) *La Lutte électorale en 1862*, p. 41.

(2) Persigny.

Persigny ne se déconcerte pas. Il s'élançe vers le Luxembourg, rejoint Troplong au seuil même de la Commission : « Vos raisons ont fait merveille sur l'esprit de l'Empereur, il se range à votre avis. » — Troplong rentre dans la Commission, propose les 25 millions, les obtient, les fait voter en séance publique. Il apporte en triomphe au Conseil des ministres le Sénatus-Consulte ainsi amendé et il explique doctement les raisons de la modification. Surprise générale ! Persigny reste coi. Le Conseil terminé, Troplong l'aborde, lui dit à voix haute : « Il n'était que temps que vous arriviez, un instant plus tard le projet de 12 millions était voté. » L'Empereur regarde Persigny, comprend, reste imperturbable, et même quand ils se retrouvent seuls, ne lui dit pas un mot de l'incident. Dix ans plus tard, se plaignant avec lui des charges énormes auxquelles il ne savait comment suffire, il lui échappa alors d'ajouter : « Et que serait-ce si vous n'aviez pas fait changer le chiffre de la liste civile ? »

X

Les arrangemens législatifs et financiers terminés, on s'amusa, on fit des fêtes ; on gratta partout le mot de république ; on affubla le nouvel établissement d'une constitution qui n'était point accommodée à sa taille : préparée pour une république, elle se trouva très malséante à un Empire ; enfin on serra les lisières du Corps législatif, le seul lieu d'où vint un petit murmure de mécontentement.

Les parlementaires élus par la grâce de la candidature officielle avaient eu l'inopportune idée de reprendre les pratiques de l'assemblée qu'ils avaient aidé le Président à renverser. Groupés au nombre d'une cinquantaine autour de Montalembert, Flavigny, Kerdrel, Chasseloup-Laubat, Ancel, Louvet, ils avaient tenté une révolte en discours contre la constitution nouvelle, contre les pouvoirs et les actes du Président.

Ils blâmèrent la transformation de Paris, qui commençait, proposant l'ajournement jusqu'à concurrence de 2 millions des travaux du Louvre et le rejet provisoire d'un crédit pour les édifices publics. Ils se prononcèrent contre le ministère de la haute police en refusant le traitement des inspecteurs généraux et en supprimant les fonds secrets du ministère de l'intérieur. Ils désapprouvèrent le principe des traitemens sénatoriaux, en refu-

sant de rattacher ceux déjà accordés au chapitre de la dette publique. Ils protestèrent contre le rôle attribué au Conseil d'État, par le maintien de leurs amendemens repoussés. Ils déclarèrent que le gouvernement n'était pas suffisamment contrôlé dans l'usage des finances tant que les députés de la nation seraient asservis au *veto* de fonctionnaires révocables, les conseillers d'État. Ils prétendirent que la partie douanière des traités conclus par le Président fût soumise au contrôle législatif. Ils condamnèrent le coup d'État dont ils avaient accepté d'être les candidats à propos d'une loi sur l'interdiction de séjour à Paris et dans l'agglomération lyonnaise. Ils se récrièrent contre l'avancement accordé pour action d'éclat au colonel Espinasse, l'envahisseur de l'Assemblée législative.

Montalembert était l'âme de cette campagne. Emporté par une passion qui, en changeant d'objet, ne changeait pas d'impétuosité, après n'avoir vu dans le Prince que le défenseur de la société et de la religion, il découvrait en lui le novateur révolutionnaire. Il s'était élancé confiant vers l'un ; il se retira scandalisé de l'autre, aussi sincère et aussi désintéressé dans les deux conduites. Les salons et l'Académie l'avaient boudé quand il s'était rapproché, ils l'exaltèrent quand il se sépara. Dès lors, il ne songea plus qu'à effacer, par l'âpreté de son attaque, la véhémence de son adhésion. Il en vint à rougir de ses discours les plus méritoires : il avait été dupe et non complice. Complice ! non, mais pas davantage dupe. On ne l'avait pas trompé, il s'était trompé lui-même. Avec un peu de sang-froid, il eût découvert dans le Président avant le coup d'État ce qui se montra après.

Il résuma tous les griefs du monde politique battu le 2 décembre, dans un superbe discours, dont la portée fut d'autant plus certaine que le Président était venu assister à la séance. Le sachant présent, il le cribla d'allusions mordantes, de comparaisons favorables aux gouvernemens parlementaires passés, d'ironies légères et impitoyables, de coups de boutoir directement portés : « Nous sommes une espèce de conseil général à la merci du conseil de préfecture que voilà (il montrait le banc du Conseil d'État). » Il n'était pas logique, après avoir accordé le coup d'État, de contester les restrictions constitutionnelles sans lesquelles il n'eût été qu'une duperie ou une témérité. Les libéraux les plus autorisés ne les eussent pas refusées au comte de Chambord (1).

(1) Au lendemain de l'événement, un groupe de libéraux fit parvenir au

Dès que l'Empire eut été rétabli, le Sénatus-Consulte du 25 décembre 1852 répondit au discours de Montalembert et coupa court aux velléités des députés insoumis.

Ils avaient condamné le traitement viager octroyé à quelques sénateurs, on en accorda un de trente mille francs à tous. Ils avaient opposé l'indépendance d'une Chambre non payée à la servilité d'un sénat appointé, on alloua une indemnité mensuelle de deux mille cinq cents francs par mois à chaque député. Ils avaient rejeté certains travaux publics, désormais les travaux d'utilité publique et toutes les entreprises d'intérêt général seraient autorisés ou ordonnés par décret de l'Empereur. Ils avaient jugé insuffisant le contrôle du Corps législatif sur les dépenses de l'État; le budget, quoique présenté avec ses subdivisions administratives par chapitre et par article, ne serait plus voté que par ministère. La répartition par chapitre serait réglée par décret de l'Empereur rendu en Conseil d'État, et des décrets spéciaux pourraient autoriser dans la même forme des viremens d'un chapitre à l'autre. Ils avaient réclamé le contrôle législatif des tarifs douaniers; désormais, ceux qui sont stipulés dans les traités de commerce auraient force de loi, par la seule autorité de l'Empereur. Ils avaient crié contre la subordination du Corps législatif au Conseil d'État. le président même de ce conseil, M. Baroche, fut chargé de soutenir la discussion devant le Corps législatif et de la contenir dans les limites réglementaires.

Le public trouva naturel que ceux qui avaient appelé la dictature en subissent les effets. Le moment des défenseurs efficaces de la liberté n'était point encore venu. L'opposition inconséquente des anciens parlementaires, candidats officiels en révolte, dernier clapotis des vagues que la tempête ne soulevait plus, n'eut

compte de Chambord une note rédigée par Tocqueville, dans laquelle il était dit :

« Je suis porté à croire, quant à moi, qu'après l'anarchie qui a suivi 1848 et en sortant du despotisme que nous subissons, il sera nécessaire de grande prudence dans le rétablissement de la monarchie constitutionnelle, qu'il faudra d'abord assurer au pouvoir royal tous les droits compatibles avec la liberté et ne reconnaître, dans les premiers temps, à la liberté, que les droits indispensables sans lesquels elle ne pourrait exister. — Ainsi, un parlement où l'on discute librement et dont les discussions soient publiques me paraît une condition *sine qua non* de la monarchie constitutionnelle; mais il ne s'ensuit pas nécessairement que le Parlement ne puisse être d'abord fort restreint dans ses attributions et resserré dans la durée de ses travaux. — La liberté de la presse me semble encore une des conditions nécessaires; mais il n'en résulte pas qu'en dehors de la censure préalable, on ne puisse ni ne doive prendre toutes sortes de mesures contre cette liberté redoutable. » (*Gazette de France* du 23 novembre 1871.)

pour résultat que de hâter la constitution de l'Empire autoritaire.

Cet empire existe à partir du Sénatus-Consulte du 25 décembre 1852 avec tous ses organes essentiels. A la base, un suffrage universel soumis et, si ce n'est dans une imperceptible minorité, satisfait de l'être, considérant les candidatures officielles comme un service qu'on lui rend, non comme une oppression qu'on lui impose. Au sommet, un Empereur omnipotent, mais l'oreille toujours tendue à ce qui se remue dans les profondeurs d'où son pouvoir a surgi, et décidé à être le serviteur de ceux qui l'ont choisi pour maître. Entre les deux, un corps législatif docile, mais éclairé et honnête, un sénat indépendant, puisqu'il était inamovible, et investi d'une autorité considérable. Une armée fidèle, fière d'avoir retrouvé ses aigles, vaillante et désireuse de nouvelles gloires. Dans nos campagnes et dans nos villes, un peuple de travailleurs, jouissant du bonheur de ne plus trembler et de vivre sûr de son lendemain.

XI

Il manquait à l'Empire une Impératrice. Les conseillers de l'Empereur, tourmentés de la crainte que la courtisane anglaise d'une merveilleuse beauté, miss Howard, venue de Londres pour s'associer aux hasards du Prince, ne se fit épouser, s'empresaient à chercher partout une femme. Qui pensait à une princesse Wasa; qui à une nièce de la reine Victoria. Pendant qu'ils s'agitaient, le Prince, sans les consulter, choisissait la comtesse de Montijo.

Le père de M^{lle} de Montijo, comte de Teba, frère cadet du comte de Montijo, colonel d'artillerie au service de la France, avait perdu un œil à la bataille de Salamanque; en 1814, à la défense de Paris, il commanda avec honneur les élèves de l'École polytechnique. Il épousa M^{lle} Marie Manuela de Kirkpatrick, qu'il avait rencontrée à Paris chez Mathieu de Lesseps. La comtesse de Teba étonnait et charmait par sa grâce, l'activité de son esprit, la vivacité de sa conversation, l'étendue de ses connaissances. Son esprit ouvert, curieux, comprenait tout et s'intéressait à tout (1). Elle eut deux filles : la seconde, Eugénia, naquit le 5 mai 1826, à Grenade, pendant un tremblement de

(1) Augustin Filon, *Mérimée et ses amis*.

terre. Son père l'éleva fortement, l'endurcissant aux fatigues, aux privations, à la sobriété, comme si elle devait être pauvre. Elle le fut en effet jusqu'en 1834, où son père hérita du nom, du titre et des richesses, notamment de plusieurs milliers d'hectares de terre, du chef de la famille, le comte de Montijo, mort sans enfant.

En 1849, elle vint à Paris. Dans les salons aristocratiques, comme à l'Élysée, sa beauté à la fois imposante et gracieuse, son esprit, la noblesse de ses manières, firent sensation. Le Président la distingua, l'admira, l'aima, et le déguisa si peu qu'on s'en entretenit. Elle fut invitée successivement à Fontainebleau avant l'Empire et à Compiègne après. Là, elle trôna en déesse. Cela déplut à beaucoup. La femme d'un ministre, particulièrement offusquée du pas pris sur elle en se rendant à table, dit des impertinences. Elle s'en plaignit et parla de repartir. — Restez, lui dit l'Empereur. Le lendemain il fit demander officiellement sa main. Sachant que sa résolution suscitait des étonnemens, il l'annonça à ses ministres en termes qui n'admettaient pas de discussion. « Je ne vous demande pas de conseil, leur dit-il, je vous fais une notification. »

Le 22 janvier, il réunit autour de lui les grands corps de l'État et leur dit : « Je me rends au vœu si souvent manifesté par le pays, en venant vous annoncer mon mariage. L'union que je contracte n'est pas d'accord avec les traditions de l'ancienne politique ; c'est là son avantage. Quand, en face de la vieille Europe, on est porté par la force d'un nouveau principe à la hauteur des anciennes dynasties, ce n'est pas en vieillissant son blason, et en cherchant à s'introduire à tout prix dans la famille des rois, qu'on se fait accepter. C'est bien plutôt en se souvenant toujours de son origine, en conservant son caractère propre, et en prenant franchement devant l'Europe la position de parvenu, titre glorieux lorsqu'on parvient par le libre suffrage d'un grand peuple. — Ainsi, obligé de m'écarter des précédens suivis jusqu'à ce jour, mon mariage n'était plus qu'une affaire privée. Il restait seulement le choix de la personne. Celle qui est devenue l'objet de ma préférence est d'une naissance élevée. Française par le cœur, par l'éducation, par le souvenir du sang que versa son père pour la cause de l'Empire, elle a, comme Espagnole, l'avantage de ne pas avoir en France de famille à laquelle il faille donner honneurs et dignités. Douée de toutes les qualités de

l'âme, elle sera l'ornement du trône, comme au jour du danger elle deviendrait un de ses courageux appuis. »

Ce touchant langage était celui d'un Président de République plus que celui d'un Empereur. Et ce fut l'objection que certains amis du Prince, Persigny, Troplong, Abbaticci, Dronyn de Lhuys opposaient au mariage lui-même. Le fondateur d'une dynastie ne fait pas des coups de cœur, disaient-ils; il épouse une Marie-Louise, non une Joséphine.

Le coup de cœur attendrit le peuple; le jour du mariage, il ratifia par ses acclamations le choix de son Prince. On avait redoré en vue de cette solennité le carrosse qui porta Marie-Louise. Quand le somptueux véhicule était sorti, le 2 avril 1810, de la voûte des Tuileries, la couronne impériale qui le surmontait s'était détachée et brisée. Elle se détacha et se brisa aussi le 30 janvier 1853, quand il sortit, portant Napoléon III et sa belle épouse.

XII

L'édifice de l'Empire autoritaire est maintenant achevé, et son chef peut se mettre librement à l'œuvre. La cruelle maladie qui le terrassera et le rendra un autre homme ne l'a pas encore atteint; il est vraiment, avant la pierre, tout à fait lui-même, comme l'était Louis XIV avant la fistule (1).

Personne ne le gêne : le prince Napoléon, quoique réconcilié, appelé éventuellement à la succession, fait général de division, n'est pas admis aux conseils. Morny reste à l'écart depuis sa démission; Persigny se repose de ses supercheries et de ses manœuvres dans les joies d'un récent mariage; l'Impératrice heureuse, adulée, toute à l'heure présente, ne s'occupe pas encore des affaires. L'Empereur agit seul, il règne et il gouverne seul. Quoique simple en ses goûts, sobre, n'aimant ni le luxe ni l'ostentation, il s'entoure des splendeurs royales et il règle sa cour, selon les précédens de l'étiquette du premier Empire. Il a une maison civile et une maison militaire, des aides de camp et des officiers d'ordonnance, des chambellans, des écuyers, des veneurs, des cent-gardes; quand il se montre officiellement, il porte le costume de général de division, et une

1. Voir Michelet.

brillante escorte l'accompagne (1). Tel se manifeste son règne.

Il gouverne à l'aide d'un cabinet privé et de ministres. Le cabinet privé représente la partie immuable et intime de son gouvernement; les ministres en sont les agens extérieurs et variables.

Le chef du cabinet était Mocquard, et le sous-chef Franceschini-Pietri.

Mocquard était né à Bordeaux (2). Un portrait de son ami Géricault nous le montre en sa beauté grave et charmante. Après une courte tentative de carrière diplomatique, il avait débuté au barreau de Paris, en même temps que Berryer et Dupin, dont il était l'ami. Élevé dans les idées de Destutt de Tracy et La Romiguière, il était libéral, peu favorable à l'Empire. C'est dans des procès politiques, celui de l'*Épingle*, de la souscription nationale, des sergens de la Rochelle, qu'il révéla une éloquence destinée à l'élever au premier rang du barreau. Vers 1817, ayant perdu une personne aimée, il en conçut un tel chagrin qu'il quitta la France et vint passer quelque temps à Leipzig. A son retour, il s'arrêta à Augsbourg. Dans les rues de la ville, il rencontre M^{lle} Cochelet, une de ses connaissances, alors lectrice de la reine Hortense. Surprise réciproque. — Que faites-vous ici ? lui demande M^{lle} Cochelet. — Il lui conte comment et pourquoi il se trouve en Allemagne. — Venez donc rendre visite à la Reine, lui dit-elle, elle est si heureuse de recevoir des Français et d'entendre la langue natale ! — Je ne le puis, répond Mocquard, je n'appartiens pas à son parti : je suis libéral. — Si vous êtes libéral, c'est parce que vous avez du cœur ; vous ne pouvez pas refuser un témoignage d'intérêt et de respect à une exilée. — Mocquard se rendit dans le salon de la reine. Deux dames étaient assises à ses côtés : la beauté de l'une lui rappelant celle qu'il pleurait, il ne peut retenir un vif mouvement d'émotion. La reine s'en aperçoit et croit qu'elle a causé ce trouble. Elle lui dit : — Peut-être me trouvez-vous quelque ressemblance avec une personne chère ? — Il était malaisé de répondre non. La reine attendrie le consola, et si bien qu'il quitta Augsbourg bonapartiste pour toujours.

En 1826, une maladie de la gorge l'obligea de renoncer à une carrière pleine de promesses. Il resta, après 1830, sous-préfet à Bigorre jusqu'en 1839. Il avait conservé ses relations affectueuses

(1) Sur la cour de Napoléon, voir le très agréable et intéressant ouvrage du duc de Conegliano : *la Maison de l'Empereur*.

2 Le 11 novembre 1791.

avec la reine Hortense; dès qu'il eut repris sa liberté, il devint un des visiteurs les plus assidus d'Arenenberg. Sous un nom d'emprunt, il rédigea, dans la *Biographie universelle* de Jouy, une vie remarquée de la reine, qu'on attribua à Norvins. Un hasard révéla la vérité à l'abbé Bertrand. Hortense, reconnaissante, le remercia en lui donnant la montre portée par Joséphine à sa mort.

Quoique ayant conservé un profond souvenir de sa femme, dont il célébrait sans cesse les vertus, dont il gardait des cheveux à l'épingle de sa cravate, il avait eu mainte aventure galante. Il lui en était resté l'indulgence facile pour celles des autres et le goût des propos salés. Sa conversation joviale, spirituelle, abondait en saillies souvent risquées. Il n'était léger qu'en cela. Dans son emploi, il se montrait sérieux, imperturbable, sans calcul, sans duplicité, sans embarras, et sans intrigues, ne cherchant pas à se mêler de ce qui ne le regardait pas, à se glisser; d'une inviolable discrétion, n'abusant pas de ses commodités de confiance et d'accès.

L'Empereur ne pouvait se donner un chef de cabinet plus sûr, plus attaché, plus intelligent. C'était un lettré érudit et fin, sachant par cœur Virgile, familiarisé avec Tacite et Bossuet. Il avait la plume, comme on disait dans l'ancienne monarchie, c'est-à-dire qu'il préparait toutes les lettres que l'Empereur devait écrire, avec cette différence, toutefois, que celui qui, dans l'ancienne monarchie, avait la plume, espèce de faussaire autorisé, s'appliquait à contrefaire l'écriture de son maître afin qu'on pût croire calligraphié par lui ce qui l'avait été par son secrétaire. On a raconté que Mocquard composait les proclamations du Président et de l'Empereur. Le Prince, écrivain original et exercé, aimant à écrire, n'en était pas réduit à ce qu'on écrivit pour lui. Le rôle de Mocquard se bornait à une revision littéraire et grammaticale à laquelle l'Empereur se montrait docile. Néanmoins, ses messages, après la mort de son secrétaire, ne sont pas inférieurs aux précédents.

Le sous-secrétaire Franceschini-Pietri, jeune Corse très distingué, était fin, sensé, aimable, scrupuleusement fidèle et secret. A le voir souriant, on n'aurait pas soupçonné qu'il savait et entendait tant de choses graves. L'Empereur l'appelait quand il voulait dicter. Il s'asseyait devant le bureau, en face de lui, et il écrivait de son écriture nette, rapide, élégante.

Autour du cabinet gravitaient dans la familiarité du Prince

l'ancien valet de chambre, Thélin, et le docteur Conneau. Thélin, en général appelé Charles, habitait, au-dessus de l'appartement de l'Empereur, un entresol, d'où il descendait par un escalier dérobé. Conneau, médecin en titre, était surtout un ami et un garde-malade. Sa principale occupation était de collectionner de belles Bibles dans tous les idiomes; il ne se mêlait de politique que lorsque l'Empereur lui donnait une mission confidentielle; en voyage, il lui lisait ses dépêches. Charles et Conneau voyaient l'Empereur tous les matins à son lever : ils étaient chargés de ses innombrables charités.

L'huissier du cabinet, Félix, avait aussi son importance. De famille belge, il avait été séminariste, puis négociant à Amsterdam, cuisinier, courrier de la reine Hortense; il parlait anglais, flamand, hollandais, pas mal l'allemand. Il avait la langue dénouée et la loquacité souvent fort critique.

Les ministres se réunissaient deux fois par semaine, à neuf heures du matin. Ils ne discutaient que les affaires sur lesquelles l'Empereur désirait être éclairé par une discussion contradictoire, surtout celles de l'administration, des finances, de la législation. L'Empereur réglait lui-même l'ordre du jour, et il n'aimait pas qu'on s'en écartât. Dans ces discussions régnait la plus entière liberté. Un ministre nouveau s'étant emporté en une vive sortie, l'Empereur craignit qu'il n'en eût regret; il lui envoya Pietri pour l'engager à persévérer dans son véridique langage : « Cela lui plaisait beaucoup, c'était ce qu'il désirait. » Il ne se montrait mécontent que des personnalités. Il écoutait plus qu'il ne parlait, puis il congédiait le Conseil et décidait tout seul. Avant et après la réunion, chaque ministre demandait les signatures; les questions d'importance se débattaient avec le ministre compétent, dans le cabinet de l'Empereur, sauf les cas d'urgence avant le Conseil, le plus souvent à la fin de la journée.

Si, après avoir assisté aux conseils de l'Élysée, vous aviez été admis à ceux des Tuileries, vous auriez trouvé le même prince, poli, réservé, modeste, bienveillant, ne disant ni de bien de soi, ni de mal d'autrui, sans aucun empressement à plaire, et cependant mettant très vite en confiance, en sympathie affectueuse et à l'aise. Le succès et la grandeur ne l'ont pas infatué, il n'a ni morgue, ni hauteur. En un point seulement il est autre : le masque de glace a fondu, il ne lâche pas la bride à ses sentimens intérieurs, mais il ne les refoule pas; il les domine, ne les con-

traint plus ; avec quelque habitude on peut les lire sur son visage.

Il a aussi ses émotions vives et subites, ses *furie*, non toutefois à la façon de Cavour. Même en son plus violent accès de mécontentement, il ne sait pas se résoudre à décocher en face un reproche dur ou blessant ; il brave, heurte les choses, mais il n'a quelque courage contre les personnes que devant son papier ; alors il ne ménage rien. « Sa Majesté, écrivait le maréchal Vaillant, est rude dans sa correspondance ; l'extrême douceur, la patience de saint qu'elle a dans la conversation disparaît entièrement dans ses lettres. » — Le coup porté, à la première rencontre, il le cicatrissait. — « J'en ai reçu de bien rudes, disait encore Vaillant, dont on m'a toujours témoigné du regret avec un abandon et une grâce vraiment touchans. » — Randon aussi parle « de sa promptitude à exprimer des impressions et de sa facilité à revenir ». — Revenir n'est pas le mot exact. Il ne revenait pas : « Ce qui est écrit est écrit », disait-il ; il consolait de la dureté sans retirer l'avertissement ou la réprimande.

XIII

L'Empereur n'avait pas à redouter qu'on ignorât qu'il régnait ; il tenait à ce qu'on sût qu'il gouvernait. Peu de souverains ont été aussi impersonnels. Aucun de ses actes n'a été dicté par un intérêt égoïste ou de famille, il a toujours recherché le bien public, et n'a jamais songé qu'à rendre son peuple grand et prospère. Toutefois, il ne supportait pas de voir d'autres se parer d'une résolution qui, même conseillée par eux, n'existait que par sa volonté. Prêt à supporter la responsabilité du mal auquel il ne s'était pas opposé, il n'admettait pas qu'on lui dérobat le mérite du bien qu'il avait permis. En ce sens, il était personnel, ombrageux, jaloux de son pouvoir. Castellane lui raconte le passage de Saint-Arnaud à Lyon. « Ne s'est-il pas fait rendre plus d'honneurs qu'on ne lui en devait ? Les troupes n'ont-elles pas bordé la haie, ce qu'elles ne doivent faire que pour leur Empereur ? »

Dans une lettre à Vaillant, il exprime amplement ce qu'il ne veut pas tolérer de ses ministres (1). — « J'ai été étonné de ce

(1) De Biarritz, 8 septembre 1856. — Je dois la communication de cette lettre intéressante, ainsi que toutes celles du maréchal Vaillant ou au maréchal Vaillant que j'ai déjà données ou que je donnerai bientôt, à M. Vernier, ancien conseiller d'État, légataire des papiers du Maréchal.

qu'en décidant une allocation de cent mille francs pour les victimes du tremblement de terre, comme en donnant au maréchal Randon des instructions importantes pour une expédition, vous ne fassiez intervenir mon nom en quoi que ce soit. Dans un gouvernement bien organisé, et même constitutionnel comme l'Angleterre, toute décision grave est prise au nom du souverain. Il a beau ne pas connaître les mesures adoptées, elles ont toujours l'air, aux yeux des agens subalternes comme à ceux du public, d'avoir été ordonnées par lui. Si cela est vrai pour un gouvernement constitutionnel, à plus forte raison pour un gouvernement comme le mien, où *je veux et où je dois tout savoir, où la responsabilité des faits m'incombe seul*. Autrement nous aurions tous les inconvéniens du système représentatif sans en avoir les avantages, car avec ce système, si les ministres étaient responsables de leurs actes, ils avaient le contrôle des Chambres. Mais aujourd'hui, si un ministre, de son plein mouvement et sans s'être concerté avec moi, arrête des mesures hors de la sphère commune de son activité, il se met en opposition directe avec l'esprit de la Constitution, et cela influe d'une manière fâcheuse sur l'administration entière. Ainsi, dans le rapport que vous a dernièrement adressé le général Rostolan à propos des établissemens créés pour recevoir des soldats malades, il y avait cette phrase inconvenante que j'ai modifiée : *pour remplir vos intentions et celles de l'Empereur*. Je me borne à ce seul exemple, quoiqu'il s'en présente souvent dans votre ministère comme dans celui de tous les autres. Mais pour le vôtre cela est plus sérieux, car le plus beau titre d'un souverain en Europe a toujours été celui de chef de l'armée. Aussi ont-ils voulu conserver dans leur cabinet et particulièrement sous leur main tout ce qui était relatif au personnel de l'armée. Il en est ainsi en Prusse, en Autriche, en Russie. On a tenté la même chose en France sous la Restauration par les pouvoirs donnés au duc d'Angoulême, et en Angleterre même elle existe à peu près par les pouvoirs donnés au duc de Cambridge. Partout on a craint de voir l'autorité absolue d'un ministre se placer entre le souverain et l'armée. Si je vous ai entretenu si longuement de ce sujet, c'est surtout à cause de la tendance des bureaux qui semblent en lutte perpétuelle avec l'initiative du chef de l'État. Ainsi je trouve très bien qu'il y ait des tableaux d'avancement pour que le ministre puisse désigner au Souverain les officiers capables, mais je ne puis admettre d'un autre côté que je n'aie pas le même

droit qu'un inspecteur général et que je ne puisse avancer qui bon me semble, pourvu qu'il soit dans les conditions voulues. Encore si de cette manière le droit et la justice prévalaient mieux, mais il y a toujours une part pour la faveur ; seulement, au lieu d'être la faveur du souverain qui prévaut, c'est celle du général inspecteur, ou bien celle du général en chef, ou bien celle du ministre, ou enfin celle de n'importe qui. »

L'Empereur est tout entier dans cette intéressante lettre. Persigny et même Morny perdirent peu à peu leur crédit pour n'avoir pas assez tu leur part en certaines mesures. L'Empereur en vint à dire : « Je traîne deux boulets : Persigny et Morny. » Rouher se maintint par l'adresse avec laquelle il fit le maître sans le paraître. Au lendemain du jour où l'Empereur lui envoya publiquement une plaque de diamans, le prince Napoléon se récriait sur cette faveur exceptionnelle : « Ah ! s'il avait eu ton caractère, je ne la lui aurais pas envoyée, mais je suis sûr que lui ne me gênera pas. » Aussi ai-je porté un coup sensible au ministre tout-puissant lorsque, démasquant la réalité, je l'ai appelé dans l'un de mes discours : le Vice-Empereur.

Dans sa conception du pouvoir, l'Empereur ne s'était pas assez rendu compte qu'un souverain dont le temps est dévoré par les exigences de la représentation officielle, travaillât-il au delà des forces humaines, ne saurait suffire seul à l'écrasante tâche de gouverner un État de premier ordre. Sans de grands ministres, il n'y a jamais eu de grand règne. Conçoit-on Henri IV sans Sully ? Tant que Louis XIV eut des Colbert, des Louvois, des Lionne, ses affaires prospérèrent ; elles déclinerent dès qu'il fut réduit à lui-même ou à des créatures telles que Chamillart. Qu'aurait fait Guillaume de Prusse sans Bismarck et Roon ? et Victor-Emmanuel, sans d'Azeglio, La Marmora, Rattazzi et Cavour ? « Si le roi veut faire tout, écrivait Cavour, il périra (1). »

XIV

Dans ce gouvernement, où l'Empereur voulait faire tout, sa principale qualité était l'audace. « Qui ne risque rien n'a rien », m'a-t-il dit en une circonstance grave de sa politique intérieure. Au maréchal Vaillant qui lui représentait les périls de l'offensive,

(1) *Se il re vuol far tutto, andrà in rovina.*

il répondait : « Si on ne veut pas s'exposer à être battu, il ne faut jamais livrer bataille. »

Son audace, comme celle des vaillans, était d'autant plus tranquille et ferme que les périls grossissaient : il la considérait alors comme étant la véritable prudence. Seulement sans réflexion l'audace n'est qu'une témérité, comme sans persistance elle n'est qu'une velléité. Avant de s'engager il pesait lentement, mûrement, le pour et le contre, embrassait les divers aspects de la situation, parfois passait, pour un instant, avant de se fixer, d'un parti à l'autre. C'est ce que les historiens « qui n'ont jamais mis le nez aux conseils » ont appelé ses hésitations.

Son parti pris, il était imperturbable : « *Uomo di tenacissimi propositi* », a dit Cavour : — « Quand il a pris une résolution, disait le maréchal Castellane, rien ne l'en détourne. » — « Vous savez, écrivait Mérimée à M^{me} de Montijo, que vous avez un gendre qu'on ne fait point parler comme on veut. » — « Il est supérieur, écrivait La Marmora, par la capacité, la pénétration et la fermeté. » — « Le trait principal de sa nature, observait Malmesbury, est une obstination qui, soutenue par un caractère flegmatique, résiste à toutes les difficultés. »

Mais personne n'est seul dans ce monde. L'homme le plus décidé se trouve tout à coup aux prises soit avec des forces connues dont il a mal calculé la puissance, soit avec des forces imprévues qu'il ne soupçonnait pas. Alors persister serait de la folie. Lui, reculait sans craindre d'être accusé de versatilité ; il reculait comme la machine qui perce les rocs, pour reprendre l'impulsion et revenir plus vigoureusement en avant au moment propice. Il différait sans renoncer. C'est ce qu'on a appelé ses défaillances.

Pas plus que qui que ce soit, il n'a pu mener à bout tout ce que sa hardiesse tenace aurait voulu, ni surtout comme elle l'aurait voulu ; mais, suivi et d'accord avec soi-même, il n'a pas perdu de vue un instant, au milieu des attermoiemens inévitables, le but final.

Le bon sens et la mesure le distinguent autant que l'audace. La science de la vie, selon lui, était celle de la limite. Ce qui était excessif lui inspirait une aversion presque physique. Pour le convaincre, il fallait lui parler posément, sans brusquerie et surtout sans exagération. Persigny s'est discrédité par la forme emportée de ses conseils autant que par ses fanfaronnades d'influence. Les

chimériques lui déplaisaient à l'égal des excessifs, car nul ne l'a été moins. Son esprit juste et net, quand il prenait la peine d'approfondir un sujet, allait droit aux solutions positives et pratiques. Lui expliquait-on une affaire ou une opinion, il écoutait attentivement; s'il n'avait pas d'objection péremptoire à opposer, ne fût-il pas convaincu, il laissait aller, sauf à voiler son regard si cela devenait décidément trop long. Mais la dissertation se fût-elle prolongée longtemps, si on avait laissé échapper une contradiction ou un non-sens, il les relevait d'un mot décisif, et à l'occasion gai ou plaisant.

On ne conteste plus qu'il ne fût très bon, mais de toutes les qualités c'est la moins royale; elle incline les souverains à la faiblesse ou à l'arbitraire. Selon le dicton du vieux Côme de Médicis, on ne conduit pas les États avec des *paternoster*. La qualité royale, c'est la justice; elle est la véritable bonté des rois. L'Empereur la possédait à un haut degré; cela corrigeait un peu l'excessif de sa bonté, sans cependant détruire assez ce qu'elle conserva d'inquiétant et parfois d'intempestif. Il en convenait à la fin de sa vie. Causant à Chislehurst avec une amie, il gémissait sur sa faiblesse d'autrefois envers ceux qui l'entouraient: «Croyez-vous que mon fils sera ainsi? — Non, répondit-elle, car il a de la sévérité dans le visage. — Tant mieux! S'il doit gouverner, il ne faut pas qu'il soit faible.»

Son infériorité était que, très instruit des théories de la guerre et de la diplomatie, très familier avec les idées générales de la politique et de l'histoire, il ignorait les détails et ne les aimait pas, sauf les détails militaires. «Gouverner c'est bien, disait-il tristement, mais il faut encore administrer.» Et il en était incapable. Il le sentait, cela le rendait défiant de lui-même, et donnait autorité sur son esprit à des hommes qui lui étaient inférieurs, mais qui, connaissant les routines de l'administration, des finances et de la législation, lui en imposaient ou l'embarrassaient par de prétendues impossibilités techniques auxquelles il ne savait rien opposer.

Les ministres en abusaient. Par courtoisie, pour ne pas compromettre leur position, ils se donnaient rarement le courage et la peine de dire non; mais ils agissaient comme s'ils l'avaient dit, suivant leurs volontés et non les siennes, ne les heurtant pas, les tournant. Par un très petit exemple on jugera de leurs procédés. Un beau logement était vacant dans un des

bâtimens de l'État : — Vous le donnerez, dit l'Empereur, à M. Guigniaut, un savant fort estimé. — Certainement, Sire, répond le ministre d'État. Mais celui-ci avait résolu de réserver l'appartement à un autre savant, son protégé, M. Beulé. Il découvre dans un coin de l'édifice quelques mauvaises chambres inhabitables, il les attribue à M. Guigniaut, qui ne peut les occuper, et installe M. Beulé dans le beau logement. — Avez-vous fait ce que je désire pour M. Guigniaut? demande l'Empereur quelques jours après. — Certainement, Sire. — Il en allait ainsi dans les affaires plus importantes.

L'Empereur n'était pas sans s'en apercevoir parfois; bien souvent aussi, il en était avisé par la dénonciation d'un rival aux aguets, par la lettre d'un informateur subalterne, par le propos d'une personne de la cour, par le hasard. Alors il gourmandait le ministre pris en faute ou dénoncé : — « Je suis responsable de fait et de droit de tout ce qui se passe, écrivait-il à Vaillant, et j'en ignore cependant une grande partie. Si j'envoie directement un officier prendre des informations sur les lieux, tous les agens se concertent pour les lui déguiser, et s'il signale un de ces mille abus inséparables de la nature des choses, on lui garde rancune au lieu de lui savoir gré. » (7 février 1856.) A Persigny, il écrivait : « Il faut bien que les ministres se pénètrent de l'esprit de la Constitution qui les rend responsables vis-à-vis de moi seulement, ce qui revient à me rendre responsable de leurs actes. Ils ne doivent donc rien faire d'important sans mon assentiment. » (9 février 1863.) Les ministres s'inclinaient, promettaient de ne plus recommencer, et recommençaient incontinent, sauf à prendre mieux leurs précautions afin de n'être pas surpris de nouveau.

« Gouverner par lui-même, a dit Saint-Simon de Louis XIV, fut la chose dont il se piqua le plus, dont on le loua et le flatta davantage et qu'il exécuta le moins. » Il serait injuste d'appliquer sans restriction un jugement pareil à Napoléon III. Surtout dans la première portion de son règne, il a réellement gouverné lui-même; dans les hautes sphères, il a été vraiment le maître de sa politique. Mais même alors, et à plus forte raison plus tard, quand l'implacable maladie eut affaibli son activité, dans les détails de l'exécution, il n'a pas été plus obéi que Louis XIV, ni moins mal secondé.

L'INDUSTRIE ALLEMANDE

I

Les causes de l'essor prodigieux de l'industrie allemande depuis un quart de siècle sont multiples. Quelques-unes sont aisées à mettre en lumière dès l'abord et dominant tout le sujet : en premier lieu l'augmentation énorme de la population, qui a passé, de moins de 40 millions d'âmes avant 1870, à 52 millions aujourd'hui, et qui a fait d'un pays autrefois surtout agricole une des plus puissantes communautés industrielles du monde, en lui fournissant tous les travailleurs dont elle avait besoin. Le sol ne suffisant plus à nourrir directement tous ses enfans, ceux-ci ont dû exploiter sur une plus grande échelle les richesses minières, fabriquer des produits et chercher à les vendre au dehors, de façon à payer l'excédent d'alimens devenu nécessaire à la consommation indigène. Les statistiques nous apprennent que la proportion de la population agricole, il y a deux ans, n'était plus en Allemagne que de 36 pour 100, au lieu de 42 et demi pour 100 en 1882, et que, durant la même période, le contingent industriel et commercial a passé de 40 à 50 pour 100. D'après le dernier recensement, celui de 1895, le nombre d'habitans s'adonnant en Prusse à des occupations industrielles a augmenté de 61 pour 100, alors que la population n'a progressé durant la même période que de 23 pour 100. L'augmentation la plus forte se rencontre dans les grands centres de production : le chiffre des personnes employées par l'industrie chimique s'est accru de 72 pour 100 ; par l'industrie des machines, de 57 pour 100 ; par l'industrie des constructions, de 80 pour 100.

Un second facteur essentiel du développement économique, qui a fait sentir son influence également sur la banque, le commerce et l'industrie, est l'unité politique : quoique encore loin d'être parfaite, elle n'en a pas moins amené un état entièrement différent du passé. Avant 1866, le *Zollverein* (union douanière) avait bien créé une communauté d'intérêts entre les divers royaumes et principautés qui composaient la Confédération germanique ; mais la diversité des législations intérieures faisait que les habitans d'un État ne se sentaient pas protégés en dehors de leurs frontières et ne se hasardaient pas souvent à étendre leur activité au delà d'un domaine restreint. Le *Norddeutscher Bund* (Confédération de l'Allemagne du Nord), fondé en 1867 à la suite des victoires de la Prusse sur l'Autriche, fut un premier pas dans la voie de l'unification. Mais l'étape décisive fut la guerre de 1870 et la proclamation de l'Empire allemand en 1871. L'unité monétaire, la quasi-unité postale, l'unité presque réalisée pratiquement de l'émission fiduciaire, le commencement de législation commune sur bien des points, la complète liberté de circulation assurée à chacun, déterminèrent une sorte de réveil violent du pays tout entier. Les triomphes militaires lui donnèrent une confiance en lui-même qui lui manquait auparavant. Les hommes d'initiative qui se lancèrent alors dans la lutte pacifique, où ils allaient remporter d'éclatans succès, trouvaient une population sobre, sérieuse, instruite à l'école primaire, disciplinée par le passage dans l'armée, économe, habituée de longue date à vivre frugalement et qui constituait, en dépit de l'agitation socialiste, un instrument de travail puissant. Les villes se développèrent dans une mesure dont quelques chiffres donneront une idée. Berlin renferme aujourd'hui 1 677 000 habitans ; Hambourg, 625 000 ; Munich, 407 000 ; Leipzig, 400 000 ; Breslau, 373 000 ; Dresde, 336 000 ; Cologne, 321 000. Ensuite viennent trois villes ayant plus de 200 000 habitans : Francfort-sur-le-Mein, Magdebourg et Hanovre ; cinq en ayant de 150 à 200 000 ; treize en ayant de 100 à 150 000 ; vingt-sept en ayant de 50 à 100 000 ; 47, de 30 à 50 000. En résumé, l'Allemagne compte 102 villes de plus de 30 000 habitans.

M. de Bismarck, sans le vouloir peut-être ou du moins sans mesurer toutes les conséquences sociales de cette transformation, a contribué à son heure au développement de l'industrie allemande en la protégeant par des droits élevés, dont elle souffrira plus tard, mais qui lui ont donné d'abord un élan considérable. Le

protectionnisme agraire n'a pas tardé à suivre le protectionnisme industriel. Toutefois les traités de commerce de 1892 ont corrigé ce que le système avait d'excessif et permis à l'industrie de s'organiser en vue d'une période de stabilité et de certitude.

Il n'est pas vrai que dans cet état nouveau les classes moyennes disparaissent. Elles se renouvellent sans cesse, en Allemagne comme ailleurs, par une poussée d'en bas : la statistique de l'impôt sur le revenu le prouve, en montrant que le nombre des petites fortunes s'accroît. En même temps, la longévité augmente et les listes de recrutement indiquent, pour les populations urbaines de grands centres industriels, — par exemple en Westphalie et aux bords du Rhin, — un contingent supérieur à la moyenne. Dans le débat assez violent qui s'est engagé à ce sujet, les agrariens avaient soutenu que les districts ruraux fournissent plus de jeunes soldats que les districts industriels. Or les dernières statistiques prouvent que, sur 760 000 recrues envoyées à l'armée et à la marine de 1893 à 1896, 512 000 venaient de régions où l'industrie et le commerce prédominent. La moyenne du contingent levé sur 1 000 kilomètres carrés est de 468 jeunes gens : il n'est que deux contrées agricoles qui accusent ce chiffre, et ce sont des contrées de propriété divisée et de petite culture. Là où se trouvent les majorats et les grands domaines, la moyenne des recrues tombe à 289 par 1 000 kilomètres carrés. L'industrie moderne, avec ses installations et son outillage perfectionné, n'altère pas, sauf des exceptions encore trop nombreuses, il est vrai, les qualités physiques de la race.

Parallèlement aux progrès de l'industrie se constatent d'ailleurs ceux de l'agriculture : au 1^{er} juillet 1895, le nombre des exploitations agricoles s'élevait à plus de 5 millions et demi, avec une étendue moyenne d'environ 8 hectares. Le nombre des exploitations au-dessous de 2 hectares avait augmenté depuis 1882 de 174 000 (3 235 600 au lieu de 3 061 000). Les exploitations au-dessous de 100 hectares couvrent les sept dixièmes du territoire. D'une façon générale, la petite propriété augmente.

Le développement industriel de l'Allemagne a entraîné, comme première conséquence, une amélioration considérable de la situation de l'ouvrier, due non pas aux mesures législatives et gouvernementales, comme les partisans de l'intervention de l'État voudraient nous le faire croire, mais au cours naturel des choses, à l'entente de leurs véritables intérêts par les entrepre-

neurs, qui comprennent cette vérité que, meilleures seront les conditions d'existence de leurs auxiliaires indispensables, et plus grandes seront leurs propres chances de succès. L'outillage de plus en plus compliqué, de plus en plus délicat, des usines modernes exige des ouvriers intelligents, soigneux, dont le cerveau travaille en même temps que les bras; de là une augmentation incessante de salaires; de là la part de plus en plus considérable de ceux-ci dans les profits bruts de presque toutes les entreprises.

Alors même que le capital reçoit une rémunération qui représente un intérêt élevé sur les sommes engagées, le total des dividendes distribués aux actionnaires est fort peu de chose si on le compare à celui des journées d'ouvriers et des traitemens de tous ceux qui, à un degré quelconque, concourent au succès d'une entreprise industrielle. Les ouvriers, plus instruits, plus au courant de ce qui se passe dans les sociétés dont ils font partie, finissent par se rendre compte que le partage entre eux et les bailleurs de fonds n'est pas aussi injuste qu'on le prétend parfois. La démocratie socialiste, qui paraissait si menaçante il y a quinze ans de l'autre côté du Rhin, semble avoir baissé le ton depuis quelque temps et accepte, dans la vie politique du pays, un rôle qui n'est plus celui d'une opposition irréductible. La prospérité matérielle, dont les signes abondent, a certainement contribué dans une large mesure, à cette détente des esprits.

II

Quand j'étais enfant, j'entendais dire que c'était l'instituteur primaire qui avait battu l'Autriche à Sadowa. Quatre ans plus tard, on nous affirma que c'était lui qui nous avait vaincus à Sedan. Je me demandais déjà alors jusqu'à quel point cela était vrai, et je crois encore aujourd'hui que, sur les champs de bataille, le caractère, la volonté, la discipline, assurent les victoires des armées. Mais là où la science triomphe, c'est dans l'industrie. Il est difficile de trouver une démonstration plus saisissante de cette vérité que celle que donne l'industrie chimique en Allemagne.

Elle est sortie des laboratoires de savans tels que Liebig, Hoffmann; elle continue à prospérer grâce au concours incessant de centaines de chimistes venus tous les ans des Universités, dont les uns entrent au service des industries particulières,

et les autres restent pour la plupart, alors même qu'ils suivent une carrière purement théorique et scientifique, en communication constante avec les premiers. Liebig fut l'initiateur de la méthode nouvelle de travail, à laquelle sont dus en grande partie les succès que nous allons exposer. D'autres facteurs puissans ont joué un rôle : mais il n'en est pas qui ait eu pour les fabriques de produits chimiques d'importance comparable. Liebig ne se contenta pas de travailler dans son cabinet, assisté d'un ou deux préparateurs, comme le faisaient nos grands savans français, les Gay-Lussac, les Dumas et tant d'autres. Il voulut fonder des laboratoires, où un grand nombre de jeunes gens travailleraient sous sa direction et formeraient une école destinée à essaimer dans le pays. Il mena une campagne énergique, dont l'objet était de décider les gouvernemens à fournir les fonds nécessaires, et il y réussit.

Depuis lors, les résultats de ce système ont apparu avec une telle évidence qu'il n'est plus besoin de prier aucun gouvernement allemand de le développer. L'Allemagne est couverte de laboratoires dont plusieurs ont coûté un demi-million et dont l'entretien exige annuellement des millions de marks (1). Ce n'est pas seulement la Prusse, mais des États beaucoup moins importans et moins riches qui se sont piqués d'émulation et qui fournissent avec libéralité, avec prodigalité, pourrait-on dire, les moyens aux étudiants de s'instruire et aux professeurs de multiplier les recherches et les démonstrations. La division du pays en États séparés, la concurrence même des petits États avec les grands, le particularisme en un mot a ici rendu des services incontestables à la nation : une véritable rivalité est née plus d'une fois entre la Prusse et tel grand-duché pour conserver un savant dont les découvertes ou l'enseignement étaient de nature à rehausser l'éclat de l'Université à laquelle il demeurerait attaché.

Les gouvernemens, instruits de la sorte, n'opposent plus d'argumens de ministres de finances aux demandes de crédit. Voici par exemple une science toute moderne, qui a en Allemagne produit des hommes remarquables : l'électrotechnie. Le professeur Kittler, à Darmstadt, demande un laboratoire spécial qu'on lui accorde. On en construit de semblables à Berlin, à Aix-la-Chapelle,

(1) Le mark ou reichsmark vaut environ 1 franc vingt-cinq centimes de notre monnaie.

à Hanovre (1) : ce seront autant d'écoles où les jeunes électriciens se formeront ; autant de centres de travaux scientifiques qui se mettront d'eux-mêmes en rapport avec les industriels destinés à appliquer leurs découvertes. Pour les usines de produits chimiques, les communications entre elles et les Universités sont régulières. Les directeurs de fabriques sont toujours prêts à mettre leur outillage au service d'un savant qui leur demande de faire une expérience ; réciproquement, celui-ci ne refusera jamais d'examiner un problème qu'ils lui soumettront.

Cette collaboration intime de la science et de l'industrie a donné les plus brillants résultats : une fabrique à Ludwigshafen emploie aujourd'hui à elle seule plus d'ingénieurs chimistes que toute l'Angleterre n'en a pour la même branche. Ce dernier pays n'a pas d'écoles de chimie industrielle ; la France n'en a pas assez. L'exemple de la Ville de Paris, qui a fondé il y a une quinzaine d'années une école municipale de physique et de chimie industrielles, devrait être suivi plus fréquemment.

Les Allemands ont remplacé dans leurs usines les contre-maîtres par des docteurs ès sciences, qui joignent à leurs connaissances techniques le mérite de présenter des garanties de caractère qui ont leur prix. Ils ne sont pas exposés à s'attacher aveuglément à une routine qui est souvent devenue une règle pour d'anciens manœuvres montés en grade. Ils imposent leur autorité par leur science même ; et les ouvriers, qui, en dépit du socialisme, ont rapporté du régiment, par lequel presque tous ont passé, des habitudes de discipline, voient en eux des officiers, de même que les surveillans et chefs d'équipe représentent à leurs yeux les sous-officiers. Beaucoup de travailleurs s'affilient aux *Kriegervereine* (unions de guerriers) qui maintiennent entre eux des liens de camaraderie très puissans.

Les laboratoires des usines de produits chimiques sont des centres de travaux ininterrompus, qui se poursuivent dans des directions variées, souvent imprévues, presque toujours fécondes. Une foule de jeunes chimistes poussent leurs recherches dans les voies multiples que leur ont tracées les grandes découvertes. Ils ont à leur disposition, dans leurs laboratoires, des moyens incomparables : la science résout, au fur et à mesure que l'industrie les lui pose, de nouveaux problèmes. Jadis on dépendait

(1) L'une des premières et des plus remarquables écoles d'électricité a été fondée à Liège en Belgique par le sénateur Montefiore-Lévi.

des saisons, de l'état de l'air : aujourd'hui, on travaille à la température que l'on veut, à des pressions qui vont jusqu'à 150 atmosphères dans les autoclaves, appareils clos où les réactions chimiques se font sous pression. Cette méthode, d'une importance capitale, a été appliquée pour la première fois, en France, dans les établissemens Poirrier à Saint-Denis.

On sait que l'industrie moderne est arrivée à dégager de la houille et du goudron les couleurs, les parfums, la saccharine, les explosifs les plus puissans, les fébrifuges tels que l'antipyrine. On peut dire que chaque jour elle y trouve de nouveaux corps. Et telle est la perfection de ses procédés qu'elle ne redoute plus la publicité que leur donne, d'après la loi allemande, la prise de ses brevets. « Le vrai secret de fabrication, disait dans une communication faite à la Société de chimie M. Caro, l'un des chimistes éminens de l'Allemagne contemporaine, consiste dans une pratique scientifique, dans une communication constante entre la fabrique et le laboratoire de recherches, une division rationnelle du travail, une collaboration harmonieuse entre tous, du plus haut jusqu'au plus bas degré de l'échelle. »

La seule énumération des substances aujourd'hui extraites de la houille constituerait la table des matières d'un cours de chimie; et cependant une invention succède à l'autre; jamais le pays ne s'arrête en se bornant à exploiter des découvertes antérieures. Les chimistes n'ont plus à se préoccuper comme autrefois de la construction du matériel nécessaire à leurs travaux; pour exploiter industriellement les produits qu'ils créent dans leurs laboratoires, l'outillage le plus perfectionné est à leur disposition. Les filtres-presses géans ont remplacé les filtres primitifs. Des appareils à colonne fractionnent les corps par distillation (invention du Français Coupier); les corps difficilement volatilisables sont distillés dans le vide. La vapeur à haute pression, surchauffée, la glace, l'air froid, des chambres de chauffage et de dessiccation sont constamment sous la main des opérateurs. Plus d'une fabrication n'a pu réussir que parce que précisément elle était pourvue des moyens d'action les plus complets. Deux ordres de chimistes concourent à obtenir ces résultats, ceux qui travaillent dans le laboratoire et ceux qui sont attachés à l'exploitation.

Essayons de pénétrer dans l'un des vastes établissemens où s'obtiennent ces résultats et d'en comprendre l'organisation. Quatre divisions principales se remarquent dans l'usine. Trois

d'entre elles sont destinées à la fabrication des trois groupes principaux des couleurs extraites du goudron.

Dans l'une se font les couleurs d'aniline, dont la première a été découverte en 1856 en Angleterre, en particulier la fuchsine et ses dérivés violets, bleus et verts; les couleurs de résorcine, safranine, induline, le bleu de méthyl, l'auramine, la rhodamine, les autres couleurs basiques et leurs acides. C'est ici le royaume du *benzol* et de ses dérivés. La deuxième partie des bâtimens abrite l'industrie de l'alizarine artificielle : ici se fabriquent les substituts de la garance, leurs dérivés et analogues, ici règne l'*anthracène*. La troisième est consacrée à la fabrication des couleurs azoïques et du naphтол; on y fabrique entre autres les couleurs substantives, c'est-à-dire qui teignent le coton sans mordans : la *naphthaline* est ici souveraine. Le quatrième département est celui des produits médicaux antiseptiques, antinévralgiques, antipyrétiques : l'antipyrine de Knorr, la thalline, l'acétanilide ou antifébrine, la phénacétine, le salicylate, les substituts inodores de l'iodoforme, l'antituberculine, le sérum de Behring.

Le centre, auquel se rattachent ces quatre groupes, est le cœur même de l'usine : c'est là que se préparent les nombreux produits intermédiaires qui se tirent de la distillation du goudron de houille, et qui servent ensuite à la fabrication des quatre ordres de produits que nous venons d'indiquer; la transformation s'opère par voie d'oxydation, de réduction et de condensation, de façon à arriver à la forme définitive sous laquelle les produits entrent dans la circulation.

Après avoir reconnu les parentés des couleurs, on les a groupées en séries et en familles. Chaque graine d'idée nouvelle a fructifié. Les disciples de Liebig, Hofmann et Kekulé, ont à leur tour formé des élèves qui ont perpétué la tradition du maître. A la découverte empirique des couleurs d'aniline succédèrent leur description et leur étude scientifique. La théorie de Kekulé permit plus tard d'étudier leur constitution; à son tour, la connaissance de leur structure amena les synthèses, auxquelles l'industrie contemporaine doit ses énormes productions. Plus de 800 brevets relatifs aux produits du goudron ont été pris en Allemagne de 1877 à 1890. Les usines contiennent un département de teinture où se trouvent réunis les échantillons les plus divers des substances qu'on colore, depuis le simple fil jusqu'aux étoffes les plus compliquées. Tous les produits ne réussissent pas : il faut

que la couleur soit non seulement belle, mais résistante, et que le prix de revient en soit modéré. Un travail constant peut seul maintenir la fabrication à la hauteur des exigences de l'industrie.

Parmi les départemens de la fabrique, l'un des moins intéressans n'est pas celui des brevets, où, sous la direction d'un juriconsulte, se prépare et se poursuit la défense, vitale pour l'industrie, de la propriété de ses découvertes contre des tentatives illégitimes. La loi allemande, qui ne permet de breveter que le procédé et non l'objet fabriqué, rend cette tâche difficile; mais les grands industriels reconnaissent que cette difficulté même a certaines conséquences heureuses, en contraignant chaque inventeur à creuser sa propre découverte de plus en plus profondément, de façon à en établir, d'une façon indiscutable, l'originalité, et par suite la propriété. Ce qu'ils ne disent pas, c'est que l'existence d'un bureau officiel des brevets (*Reichspatentamt*) a donné lieu, de la part des inventeurs étrangers, à des plaintes nombreuses et fondées, auxquelles nous nous bornons à faire ici allusion. En France, où le brevet se donne sans garantie du gouvernement, il peut être pris non seulement pour le procédé lui-même, mais pour la matière fabriquée: toutefois il devient caduc si, dans l'espace de deux ans, la fabrication de l'objet breveté n'est pas installée sur territoire français. Cette législation a amené plusieurs fabriques étrangères de produits chimiques à établir des succursales chez nous.

Si nous observons maintenant les moyens par lesquels ces vastes fabriques entrent en relations et restent en contact avec les consommateurs, nous verrons que l'un des traits intéressans de l'industrie des matières colorantes est qu'elle est en rapports directs et suivis avec ses acheteurs, qui sont visités d'une façon régulière par les jeunes ingénieurs au service des fabriques. Il ne suffit pas, en effet, d'envoyer des commis voyageurs offrir les produits: il faut que le fabricant de couleurs s'entende avec ceux qui les achètent, teinturiers et autres industriels; des hommes capables de diriger la clientèle, de connaître ses désirs, de lui apprendre la façon d'employer les produits sont un rouage indispensable. Une véritable collaboration s'établit entre eux et les cliens qu'ils conseillent et qui leur font en retour connaître leurs besoins sans cesse renouvelés. D'ailleurs, cette industrie des couleurs a aujourd'hui une tout autre allure qu'à ses débuts. Les quantités fabriquées ont, dans bien des cas, décuplé, vingtplé, et les prix ont baissé

en proportion : là où on fabriquait 10 000 kilogrammes, on en fabrique 100 000 et plus, qui se vendent pour la même somme, ou à meilleur marché, que les 10 000 d'autrefois.

L'industrie des produits chimiques en Allemagne, malgré l'avance considérable qu'elle a prise sur celle de tous les autres pays, ne s'endort cependant pas dans la confiance que pourrait lui inspirer cette situation : elle ne cesse de travailler à des perfectionnemens nouveaux. Elle sait que ses brevets vont successivement tomber dans le domaine public, que l'industrie se concentrera dans la fabrication d'un petit nombre de couleurs essentielles ; mais elle a conscience de la force que lui donne l'organisation puissante, tant au point de vue industriel que scientifique, de ses usines, l'importance des capitaux disponibles, des réserves faites, des amortissemens opérés. Elle sait que, si l'industrie de la soude par exemple ne s'est pas développée en Allemagne autant que celle des couleurs, — et cependant elle est loin d'y être restée stationnaire, — c'est que l'Angleterre avait des installations considérables, une organisation déjà ancienne, contre laquelle il est plus difficile de lutter. Ludwig Mond, d'ailleurs Allemand de naissance, élève de Bunsen, a en quelque sorte monopolisé l'industrie de la soude à Londres, d'où il est en relations avec le monde entier. Vers le milieu du siècle, l'industrie des couleurs semblait devoir se concentrer en Angleterre et en France, où Verguin découvrait la fuchsine et Lauth, le violet de diméthyl-aniline en 1859 ; Girard et de Laire, le bleu d'aniline, en 1860 ; Roussin, les couleurs azoïques, en 1876. Mais ce sont les Allemands qui, profitant de toutes ces découvertes, ont créé l'industrie puissante qui se peint en quatre chiffres : la production annuelle en Europe des dérivés du goudron de houille représente aujourd'hui une valeur de 125 millions de francs, qui se répartissent comme suit : Allemagne : 90 millions ; Suisse : 16 millions ; France : 10 millions ; Angleterre : 9 millions.

L'industrie de la soude, bien que moins brillante en Allemagne que celle des couleurs et produits chimiques proprement dits, n'en présente pas moins le spectacle d'un développement considérable depuis vingt-cinq ans. M. Robert Hasenclever, dans un rapport présenté en 1895 à la Société allemande de chimie, le résumait en l'attribuant avant tout à un système de travail plus rationnel, à une politique douanière plus stable, à la nouvelle loi sur les brevets et au concours apporté par les ingénieurs à la fabrication.

«L'exploitation, en apparence quelque peu grossière, d'une fabrique de soude, ajoutait-il, est surveillée et contrôlée scientifiquement de mille manières. On emploie en particulier les méthodes de dosage et les analyses de gaz, qui, dans une fabrique moyenne, se répètent plusieurs centaines de fois par jour. La fabrication de la soude a passé de 42 500 tonnes en 1877 à 210 000 en 1895; celle de la soude ammoniacale, en même temps que la production électrolytique du chlorure de calcium (*chlorkalk*), se sont développées: il a été construit à cet effet en Allemagne un série d'appareils que recherchent même les fabriques étrangères. »

III

Après avoir esquissé quelques-uns des traits caractéristiques de l'industrie des produits chimiques allemande, il est utile de la considérer sous le rapport de l'organisation générale et de l'influence qu'a pu avoir sur elle la législation de 1884, établissant l'assurance contre les accidens du travail. Cette loi a obligé les industriels de chaque branche à s'associer pour le but spécial de l'assurance, de façon à répartir les risques entre toutes les fabriques, et usines, et à diminuer ainsi un fardeau de dépenses éventuelles qui, pour chacune d'elles prise isolément, eût pu devenir intolérable. Ces unions corporatives (*genossenschaften*) ont groupé les chefs de chaque branche d'industrie; elles leur ont donné l'occasion de se connaître, d'entrer en rapports réguliers. Appréciant les avantages qui pouvaient résulter de ces relations, beaucoup d'entre eux ont constitué, à côté de l'union imposée par la loi, une association libre composée des mêmes membres, dont le but est de veiller aux intérêts de leur industrie, de dresser les statistiques qui s'y rapportent, de donner son avis sur les questions de législation douanière, de traités de commerce et autres lois semblables. Ces associations ont eu pour résultat de faciliter la conclusion d'ententes entre producteurs (cartels) qui paraissent dans bien des cas aujourd'hui une des conditions nécessaires de la grande industrie; elles ont exercé une influence considérable sur la législation des douanes, des transports. Elles ont fourni au gouvernement, composé en grande majorité de juristes, le concours officieux des hommes techniques, trop peu représentés dans ses conseils.

Les Allemands ne se sont pas arrêtés, dans cette voie des grou-

pepens si conformes à leur esprit, aux limites de chaque industrie : sous le nom de *Centralverband deutscher Industrieller zur Befoerderung und Wahrung nationaler Arbeit* (Groupement central des industriels allemands pour le développement et la protection du travail national) se sont réunis un grand nombre de filateurs et de métallurgistes, dont l'influence avait été longtemps prédominante, notamment sous le ministère Bismarck, et dont les tendances sont beaucoup plus nettement protectionnistes que celles d'autres industriels. Ce *Centralverband*, dirigé par le député Bueck, et auquel ont adhéré des banques puissantes, comme la *Disconto Gesellschaft* de Berlin, jouit d'une influence d'autant plus grande qu'il a inscrit sur son programme une élévation des droits d'entrée sur les céréales. Il pourra jouer un rôle important quand se posera la question du renouvellement des traités de commerce, vitale pour nombre des industries ainsi groupées.

Ces diverses organisations ont permis d'établir des statistiques d'une précision impossible à obtenir auparavant : le bureau central de chaque industrie connaît la plus petite fabrique de sa spécialité et reçoit d'elle tous les détails de son exploitation. Les résultats sont souvent publiés sans que les chiffres soient accompagnés de la désignation des sociétés ou des particuliers de qui ils émanent, si bien que personne n'est exposé aux inconvéniens qui pourraient résulter d'une publication relative à ses affaires. D'autre part, la corporation fait surveiller toutes les fabriques, afin d'y diminuer le plus possible les chances d'accidens et de prescrire les installations les meilleures à ce point de vue. Ses réglemens, d'une sévérité draconienne, sont acceptés librement par les intéressés, puisque c'est eux-mêmes qui, par l'organe de leurs délégués, se les imposent. L'un d'eux me faisait observer que, si des prescriptions aussi rigoureuses étaient édictées par le gouvernement, personne ne s'y soumettrait avec la même facilité.

Grâce à cette coexistence d'un double organisme, nous avons des statistiques de deux ordres différens qui donnent des informations également intéressantes. Voici d'abord la Corporation professionnelle de l'industrie chimique (*Berufsgenossenschaft der chemischen Industrie*) qui, dans son rapport sur l'année 1896, indique qu'elle a assuré 125 000 personnes, soit 8 pour 100 de plus que l'année précédente. Le fonds de réserve, composé de valeurs de premier ordre, ayant dépassé 3 800 000 marks, il n'y aura plus lieu, jusqu'à nouvel ordre, d'y ajouter 10 pour 100 du montant

des indemnités payées durant l'exercice. Celles-ci ont atteint un million de marks en 1896. Le nombre de personnes à qui une rente était servie par la corporation s'élevait, à la fin de l'année, à 5477. Sept ouvriers sur mille ont été victimes d'accidens donnant lieu à indemnité.

À côté de ce rapport de la corporation officielle, nous avons celui de l'Union pour la défense des intérêts de l'industrie chimique allemande. Au congrès tenu à Eisenach en septembre 1896, le secrétaire, M. Wenzel, constatait, dans son compte rendu, qu'en 1895 l'industrie chimique avait fait de nouveaux progrès : 5 947 ateliers en travail au lieu de 5 758 l'année précédente ; 34 millions de journées d'ouvriers au lieu de 33 ; 114 000 au lieu de 110 000 ouvriers ; 103 au lieu de 98 millions de marks payés en salaires ; 7240 milliers de tonnes transportées au lieu de 7 063 ; 927 000 exportées pour une valeur de 339 millions de marks, contre une importation de 280 millions. Le dividende moyen des 95 fabriques appartenant à des sociétés anonymes a été 12,71 pour 100. L'industrie des alcaloïdes et des acides, qu'on nomme parfois la grande industrie chimique, a été moins prospère dans son ensemble, tandis que les industries de la soude et de l'acide sulfurique ont donné de très bons résultats. Celle des produits pharmaceutiques et photographiques a souffert de la concurrence, alors que celle des préparations alcooliques a bénéficié d'une nouvelle législation. L'industrie des acides organiques a dû, sous l'influence d'une production croissante, abaisser ses prix d'un cinquième. Celle de la stéarine s'est bien défendue ; celle des savons et parfums a avancé, notamment au point de vue de l'exportation. Les fabriques de couleurs de goudron sont en progrès constans et les dividendes moyens de cette catégorie ont passé de 10 pour 100 en 1886 à 23,5 pour 100 en 1895. La fabrication des explosifs continue à donner de brillans résultats. Les engrais artificiels sont tombés à des prix tellement bas que le revenu du capital engagé dans ces fabriques est descendu au-dessous de 4 pour 100.

L'Union s'est efforcée d'obtenir que des mesures de protection pour les secrets de fabrication fussent inscrites dans la loi contre la concurrence déloyale. Elle n'a cru devoir s'agréger ni à l'Union des industriels (*Bund der Industriellen*) ni à la Ligue défensive contre les empiétemens agraires (*Schutzverband gegen agrarische Uebergriffe*) ; elle a en revanche pris une part active à la législation sur la protection de la propriété industrielle, et négocié longue-

ment avec l'office impérial des brevets au sujet de la loi sur les marques de fabrique (*Warenzeichengesetz*), en particulier au sujet de la protection de ces marques au Japon, à l'occasion du traité de commerce négocié avec ce pays. La guerre douanière avec l'Espagne a préoccupé l'Union, aussi bien que les droits d'importation italiens. Enfin les questions de tarifs de chemins de fer ont été, de sa part, l'objet de discussions et de négociations nombreuses, de sorte que le bureau se croit fondé à dire qu'il n'a rien négligé pour la défense de l'industrie chimique.

Après s'être occupé de la participation à l'Exposition universelle de Paris en 1900, et de diverses autres affaires, le Congrès a examiné la question de l'envoi d'une commission d'experts en Asie orientale pour développer les rapports commerciaux avec la Chine et le Japon, et s'est prononcé à l'unanimité contre cet envoi. Il a nommé au contraire une commission chargée d'obtenir du gouvernement prussien les plus larges subsides possible pour l'enseignement de la chimie dans les écoles supérieures.

On allègue parfois que l'industrie des produits chimiques a prospéré en Allemagne parce qu'elle y trouve des conditions particulièrement favorables : le charbon, la potasse en abondance, le benzol, qui maintenant va lui être livré en quantités illimitées par les hauts fourneaux, transformés de façon à lui fournir ce qu'elle était jusqu'ici obligée d'acheter pour une grande partie en Angleterre. Il est certain que nous ne possédons aucun gisement semblable à ceux des sels de potasse de Stassfurt ; que l'élévation des droits sur les spiritueux, qu'une loi toute récente vient de réduire pour les alcools dénaturés, était jusqu'ici une gêne considérable pour nos industriels. Mais, plus nous étudions de près le développement de l'industrie allemande des produits chimiques, et plus nous restons convaincus que le facteur déterminant de ses succès a été la méthode d'entraînement scientifique, qui a constitué chez elle une véritable armée de jeunes chimistes travaillant sans relâche à l'amélioration ininterrompue des procédés, à la recherche des idées nouvelles, au perfectionnement incessant des détails et de l'ensemble. C'est donc à la source même qui féconde ce vaste champ qu'il nous faut remonter, si nous voulons bien comprendre ce qui se passe chez nos voisins et en tirer les conclusions nécessaires.

Les avertissemens ne nous ont pas manqué. Dès 1878, M. Charles Lauth, secrétaire rapporteur de la section des pro-

duits chimiques et pharmaceutiques à l'Exposition universelle de Paris, signalait les progrès de l'Allemagne et demandait la création d'une école de chimie. En 1893, M. Haller, directeur de l'Institut chimique de la faculté des sciences de Nancy, dans son rapport sur l'exposition de Chicago, montrait le chemin qu'elle avait parcouru en ces quinze ans. Tout récemment M. Lauth, revenant à la charge, nous a donné sous le titre de « Science pure et science appliquée » le résumé saisissant des positions respectives des nations concurrentes sur cette partie du champ de bataille industriel. Il démontre, par des argumens sans réplique, que le salut serait pour nous dans la réorganisation de l'enseignement de la chimie ; dans l'installation de laboratoires où nos savans se préoccuperaient, non seulement de poursuivre leurs admirables découvertes, mais d'en rechercher les applications et de former des élèves dont l'esprit sera tendu vers ce résultat. Qu'on donne à l'industrie française 600 jeunes chimistes sortant chaque année des Universités, préparés comme ils le sont en Allemagne, et on verra la transformation s'accomplir. Rien, sur ce domaine, n'est moins incompatible que la théorie et la pratique : mais encore ne faut-il pas que la première écarte systématiquement les déductions qui naissent de ses découvertes. La science, nous ne saurions trop le répéter, a été ici une source de richesse incomparable. C'est un disciple de Bunsen, Auer, qui, par des raisonnemens et des expériences de laboratoire, est arrivé à la conception du bec qui porte son nom, qui a fait sa fortune et celle de nombreuses sociétés. Y serait-il parvenu s'il eût été le préparateur de ce savant théoricien qui, voyant au cours d'une expérience le liquide se teinter soudain d'une merveilleuse couleur, se tourne vers ses élèves et s'écrie : « Quel ennui ! débarrassez-moi donc de cela ! » L'idée qu'il avait peut-être sous la main le principe d'une précieuse matière tinctoriale ne lui était même pas apparue. Cette fâcheuse disposition d'esprit est moderne. De grands maîtres pensaient autrement : Dumas a consacré un ouvrage en plusieurs volumes à la chimie industrielle.

Qu'on nous pardonne cette digression et ce retour sur nous-mêmes, à propos d'une étude sur l'industrie chimique allemande. Mais nous n'y trouvons d'intérêt qu'à cause des leçons qui s'en dégagent pour notre pays. N'allons pas nous imaginer que nous ne sommes pas de taille à lutter : ici comme ailleurs, nous avons fourni un contingent égal à celui des nations les plus avancées,

supérieur à celui de la plupart d'entre elles. De ce que les découvertes faites chez nous ont été exploitées à l'étranger avec plus de succès que dans nos propres usines, nous devons conclure à la nécessité de réformes, mais non à notre impuissance.

IV

L'industrie minière et métallurgique est l'une des plus puissantes de l'Allemagne : elle y est ancienne, et a cependant, dans les temps récents, réalisé des progrès considérables. Le recensement de 1895 nous indique que 438 000 personnes étaient occupées aux travaux des mines, forges, salines et tourbières, ce qui représentait une augmentation de plus de 28 pour 100 par rapport à 1882 ; 383 000 ouvriers étaient employés par la métallurgie, soit 34 pour 100 de plus qu'en 1882. Une partie de ce développement est due, il faut le rappeler, à la guerre de 1870, qui nous arracha la moitié de la Lorraine et, avec elle, une partie du bassin métallifère dont il convient de faire ici ressortir l'importance capitale pour l'industrie allemande.

La dernière révolution de la métallurgie date de l'invention du procédé Thomas, grâce auquel l'acier s'extrait des minerais de fer contenant du phosphore, que le procédé Bessemer, consistant à traiter le minerai par la voie acide, ne permettait pas d'employer à cet effet. Jusqu'à il y a une quinzaine d'années, les fabricans d'acier ne pouvaient utiliser que les minerais de choix d'Espagne, d'Afrique, de Suède, d'un prix élevé. Aujourd'hui, la présence du phosphore, non seulement n'est plus une gêne, mais rend au contraire l'opération plus aisée : l'acier s'obtient en insufflant dans la fonte en fusion de l'air chaud ; pour que l'affinage s'opère, il faut que la masse reste liquide : le phosphore, en brûlant, dégage une chaleur intense qui maintient une température élevée pendant toute la durée de l'opération et en assure le succès. Le seul gisement considérable de minerai de fer phosphoreux d'Europe est situé en Lorraine, avec un prolongement dans le Luxembourg : le traité de Francfort nous en a malheureusement enlevé une partie, mais nous en possédons encore assez pour alimenter nos usines : l'extrême pointe méridionale de ce bassin métallifère a été reconnue à Neuves-Maisons, à vingt kilomètres environ au sud de Nancy, où la Société de Châtillon-Commentry installe une grande aciérie.

Nos industriels, dans cette région, sont donc aussi bien placés que les Allemands : ceux-ci ont concentré en partie leurs aciéries dans le bassin de la Saar, à côté du gisement que nous venons de décrire, et en Westphalie, où ils en sont un peu plus éloignés, mais où, en revanche, ils ont le coke sur place. Ce coke coûte souvent plus cher aux usines de la Saar qu'à nos usines françaises de l'Est, parce que celles-ci l'achètent au tarif d'exportation, inférieur à celui auquel il est vendu en Allemagne. Les consommateurs français souffrent en bien des circonstances de législations qui élèvent pour eux le prix de produits fabriqués en France, alors que des primes à l'exportation permettent aux étrangers de les acheter meilleur marché; le sucre en est un exemple. Il est intéressant de signaler un cas où l'effet inverse se produit et où les cartels allemands nous fournissent du combustible à plus bas prix qu'à nos concurrents. Quant à l'exportation de l'acier, nous sommes aussi bien placés qu'eux; nous atteignons Anvers, qui est le grand port d'embarquement, à aussi bon compte. A quelle cause faut-il donc attribuer l'énorme écart de production entre les deux pays? Alors que nous n'avons pas plus de quatre grandes aciéries, les Allemands en possèdent une vingtaine, dont plusieurs expédient jusqu'à 400 000 tonnes d'acier par an, tandis que la production maximum de l'une des nôtres atteint à peine le quart de ce chiffre. En ce moment même, la maison Krupp met en feu à Rheinhausen, sur la rive gauche du Rhin, deux hauts fourneaux qui livrent chacun 200 tonnes de fonte par 24 heures. L'emplacement est réservé pour six autres. Une aciérie leur sera bientôt adjointe.

Il faut reconnaître, ici comme ailleurs, que ce ne sont pas les conditions matérielles qui nous condamnent à un état d'infériorité, mais le manque d'initiative de nos industriels. Au lieu de se contenter d'installations plus ou moins réduites, et d'attendre le développement de la consommation indigène et étrangère, les Allemands se sont outillés de façon à exploiter, dans la mesure la plus large possible, les richesses minières et houillères reconnues sur leur territoire. A leur production vingtpliée, ils ont cherché et trouvé des débouchés; ils n'ont pas attendu les demandes, mais les ont provoquées. C'est ainsi que leur fabrication de poutrelles de fer s'élève à 800 000 tonnes par an, dont 450 000 s'exportent; la production française est de 230 000 tonnes, dont 30 000 s'exportent. Il est évident que les différences d'étendue et de population entre les deux pays n'expliquent pas un écart du simple au triple.

Il a fallu que les industriels allemands fussent d'excellens commerçans pour obtenir de pareils résultats. L'avance conquise par eux sur le terrain des produits ordinaires, de consommation courante, est énorme. Sur celui des produits spéciaux de qualité supérieure, du matériel militaire, des plaques de blindage, des constructions métalliques, notre industrie française reste à la hauteur de ses concurrents et souvent même les dépasse : à tout instant le Creusot, Châtillon-Commentry, les Forges et aciéries de la Marine, la Société des Batignolles, Fives-Lille, reçoivent de l'étranger des commandes qui attestent l'excellence de leur fabrication et leur compétence technique. Hier encore, la Société des Batignolles était chargée de construire à Saint-Pétersbourg le pont Troitsky, dont la première pierre fut posée en août 1897 par le tsar Nicolas II et le président Faure. Ici donc, nous soutenons la lutte, non sans avantage. Il dépendrait de notre énergie d'arriver ailleurs au même succès.

L'industrie sidérurgique est en ce moment très active en Allemagne. Elle reçoit, en particulier, des commandes nombreuses pour les chemins de fer économiques, les ponts et les fabriques de machines : parmi ces dernières, celles qui construisent des appareils électriques sont spécialement occupées. Il est vrai que certaines fabrications, comme celle des tuyaux, ont pris un tel développement qu'elles n'ont pas encore trouvé de débouchés pour la totalité de leur production. D'autre part, les fabriques moyennes achètent aujourd'hui leur fer, leur acier, leurs produits demi-fabriqués à des prix si élevés qu'elles ont beaucoup de peine à travailler avec bénéfice. On cherche un remède à cette situation dans des accords, dont le but est à la fois de s'entendre sur les prix, de régulariser la production et de répartir entre tous les industriels, petits et grands, les commandes pour l'exportation. On va jusqu'à songer à cet effet à la constitution d'une Union de tous les producteurs de fer et d'acier (*Exportvereinigung aller Eisen und Stahlwerke*) qui demande aux producteurs de charbon et de minerai de leur donner son appui, en faisant des conditions plus défavorables à ceux des fabricans qui refuseraient d'entrer dans le syndicat.

L'Allemagne, en 1896, a exporté 1 700 000 tonnes de fer, soit l'équivalent de la production totale française en fer et en acier. Sa production houillère est énorme : elle est réglementée par régions. Ainsi, dans le bassin de la Ruhr, seize compagnies

associées reçoivent du syndicat notification de la quantité maximum de charbon qu'il leur est permis de livrer pendant l'année.

Si nous prenons au hasard le bilan de quelques-unes des grandes Sociétés métallurgiques, nous relevons les résultats suivants pour le dernier exercice. L'union de Dortmund a produit 285 000 tonnes de fer et réalisé un bénéfice brut de 20 millions de marks. Les aciéries de Bochum, dirigées par M. Baare, dont le père avait fondé la société il y a un demi-siècle, ont gagné plus de 5 millions de marks, soit le double de l'année précédente. La société Laura, en Silésie, gagne 6 millions de marks, distribue un dividende de 10 pour 100 et clôture l'année avec un carnet de commandes de plus de 40 millions. Sa production de houille et de fer, en Silésie aussi bien qu'en Russie, a encore augmenté durant le dernier exercice ; les ateliers de construction ont doublé la leur. Il a été extrait 4 700 000 tonnes de houille et produit 180 000 tonnes de fer brut.

V

Parmi les industries modernes, s'il en est une qui paraisse pleine d'avenir et de promesses, c'est celle qui s'occupe des applications de l'électricité. Cette force nouvelle, à peine soupçonnée il y a un demi-siècle, révolutionne déjà l'industrie des transports et ne paraît être encore qu'à la veille de tout ce qu'elle nous réserve de surprises. Les Allemands sont entrés en ligne avec une énergie remarquable ; ils ont su acquérir, il y a relativement peu d'années, des brevets d'inventions faites en d'autres pays, et en tirer une série d'applications ; ils ont eu surtout l'art de s'assurer dans le monde entier des commandes, qui ont affermi la prospérité de leurs usines et leur ont permis de donner à leurs installations un développement prodigieux.

Il est tout à fait surprenant de voir comment un certain nombre de grandes maisons ou sociétés ont, sans faire aucune découverte essentielle, profité de découvertes étrangères, et développé en une quinzaine d'années une industrie qui est aujourd'hui citée comme modèle dans le monde entier. N'est-il pas étrange de penser que c'est chez nous, à Paris, qu'une société berlinoise est venue acheter les brevets Edison ? et n'y a-t-il pas quelque amertume à nous demander pourquoi ce n'est pas nous qui avons, en France, eu le courage de procéder à l'installation

d'usines semblables à celles qu'il nous faut admirer aujourd'hui à Berlin et ailleurs, et que nos ingénieurs eussent été certainement capables d'édifier et de diriger avec le même succès? Quelque pénible que soit cette constatation, ce n'en est pas moins un devoir pour nous de chercher à démêler les causes vraies de ce qui s'est passé sur ce domaine : demain les mêmes circonstances ou des circonstances analogues pourront se reproduire. Peut-être le souvenir de ce que nous avons laissé échapper nous rendra-t-il plus hardis à saisir la première occasion qui se présentera de doter notre pays d'une industrie nouvelle.

L'industrie électrique, celle que les Allemands appellent l'électrotechnie, occupe chez eux des sociétés dont la liste suivante, publiée récemment par le *Journal de Francfort*, ne donne pas la totalité; il en naît tous les jours : l'activité des financiers, attirée de ce côté, s'ingénie sans cesse à en créer. D'autre part, ni les sociétés électriques urbaines ni les fabriques d'accumulateurs ne figurent dans le tableau.

	Capital-actions.	Capital-obligations.
	millions de marks.	
A. Société générale d'électricité	47	13
Banque de Zurich pour entreprises élec- triques.	—	24
Société de fournitures d'électricité.	5	—
B. Siemens et Halske (société par actions).	35	—
Société électrique pour force et lumière.	30	30
Société suisse pour l'industrie électrique.	8	12
Exploitation électrique Siemens.	2	—
C. Union-Læwe à Berlin.	3	—
Société pour entreprises électriques	30	—
D. Schuckert : Société électrique.	22 1/2	6
Société continentale d'entreprises élec- triques.	32	—
Société rhénane Schuckert	3	—
E. Hélios à Cologne.	8	1
Société par actions pour installations électriques.	16	—
F. Lahmeyer Francfort	4	1 1/3
Société allemande d'entreprises élec- triques.	3	—
G. Kummer Dresde.	5 1/2	—
Société par actions pour installations et chemins électriques.	2	—
H. Société électrique Félix Singer et C ^o	1	—
<i>A reporter.</i>	259	89 1/3

<i>Report</i>	259	89 1/5
Banque pour l'industrie électrique . . .	4	—
I. Société électrique du Nord à Dantzig. .	1	—
J. Société générale d'électrotechnie Willing et Violet Berlin	1	—
K. Société pour l'industrie électrique à Karlsruhe	2	—
	<hr/>	<hr/>
	267	89 1/5

La liste qui précède désigne par des lettres les sociétés chefs de groupe et énumère au-dessous les entreprises que chacune d'elles a constituées, patronne ou dirige. Leur chiffre d'affaires est considérable. La société Schuckert a un carnet de commandes de 62 millions, dont 36 pour l'Allemagne et 26 pour l'étranger. Ce chiffre était dépassé l'an dernier par la Société générale d'électricité. De même la société Union-Løwe a déclaré récemment avoir plus de travaux en cours qu'à aucune autre époque, sans compter la transformation des tramways berlinois. Le transport de la force paraît devoir donner lieu à de nombreuses installations dans les centres miniers et industriels et à l'intérieur même des fabriques, où elle supprime des organes de transmission encombrants et dangereux. L'électrochimie, destinée à un grand avenir, n'est qu'à ses débuts. Enfin l'application de l'électricité ne se bornera sans doute pas aux tramways et aux chemins d'intérêt local, mais finira par s'étendre aux grandes lignes de chemins de fer.

La Société générale d'électricité occupait à elle seule, d'après son dernier rapport, 6 744 employés et ouvriers; elle a construit en un an plus de 4 000 dynamos et électromoteurs, d'une puissance de 50 millions de watt. Sa fabrication de lampes a dépassé de 600 000 celle de l'exercice précédent. 34 tramways, représentant 533 kilomètres, sont en exploitation ou en construction par ses soins. Les réseaux de Strasbourg, Stuttgart, Spandau, Kiel, Leipzig, Bromberg, Nürnberg-Furth, Bilbao-Santurce, Gênes, Kiew, Dortmund, Breslau, Berg, Lübeck et Bilbao ont été terminés dans le cours de l'exercice. Un nombre à peu près égal va l'être dans l'année suivante. Des stations centrales ont été édifiées à Séville, Magdebourg, Deidesheim; d'autres vont l'être à Barcelone, à Cracovie, à Oberspree près Berlin, à Gleiwitz. La Haute-Silésie sera pourvue d'installations qui permettront le transport de la force à distance; à Berlin, de nouveaux travaux

ont considérablement augmenté le champ d'action de la société. En même temps, elle s'occupe d'installer à Buenos-Ayres la lumière électrique et d'y créer une station centrale qui fournira aussi la force pour un chemin de fer électrique : un premier capital de 15 millions de marks est prévu. Dans la même ville, un autre établissement électrique, fondé par l'initiative française, a dû confier une partie de ses travaux à la compagnie allemande Union-Løwe. Au Chili se constitue, au capital de 1 600 000 livres sterling, c'est-à-dire 40 millions de francs, une société électrique, dont la maison Wernher Beit et C^{ie}, de Londres, prend la moitié, la Société générale d'électricité, un quart, et l'Union-Løwe le dernier quart. On parle d'organiser à Rio-de-Janeiro une société semblable avec les mêmes élémens. Nous pourrions passer en revue les rapports aux assemblées des diverses compagnies électriques : partout, nous constaterions la même activité, nous admirerions le nombre de concessions recherchées et obtenues en Allemagne et à l'étranger. Chaque mois, chaque semaine presque, voit l'éclosion de nouvelles affaires ; hier, c'était la maison Siemens et Halske qui créait une société pour la construction de chemins de fer électriques aériens et souterrains à Berlin ; aujourd'hui, c'est la société générale d'électricité (A. E. G., comme on désigne à l'américaine par ses initiales l'*Allgemeine Electricitäts Gesellschaft*) qui crée une compagnie pour installations électriques de lumière et de force.

Un bataillon d'ingénieurs est au service d'une direction centrale remplie d'ardeur, à l'affût des commandes dans le pays et à l'étranger, ne les attendant même pas, allant les provoquer, invitant les municipalités à procéder à la transformation de leurs anciens systèmes d'éclairage ou de transport. Cette multiplicité d'affaires a les conséquences les plus heureuses pour les sociétés : leur personnel est sans cesse occupé ; son expérience grandit chaque jour, sur les terrains variés où il lui est donné de travailler ; le renom de l'entreprise se répand dans le monde entier, si bien que chaque fois qu'un État, une ville, une compagnie, un particulier ont besoin d'une installation électrique, ils sont conduits en quelque sorte instinctivement à s'adresser à cette société allemande, dont le nom a frappé leurs oreilles, dont ils ont entendu louer les travaux, qu'ils ont vue à l'œuvre chez des voisins.

Voilà comment quelques hommes d'initiative, secondés par les établissemens de crédit et les premiers banquiers de l'Alle-

magne, ont réussi à doter leur pays d'une industrie vigoureuse. Imitons-les. Nous montrions tout à l'heure, en parlant des industries chimique et métallurgique, combien la France aurait tort de se décourager et à combien peu d'années en arrière il suffit de remonter pour évoquer le souvenir d'une époque où l'avantage n'était pas du côté de l'Allemagne. Que cette démonstration serait encore plus aisée à faire pour l'industrie électrique, née en Amérique et en France, et dans laquelle notre lenteur à agir a seule laissé les Allemands prendre l'avance que nous avons signalée ! A l'époque où Edison faisait connaître la lampe à vide, c'est-à-dire la lumière électrique par incandescence, Fontaine et Marcel Deprez, dans des expériences célèbres, démontraient chez nous la possibilité de transporter la force à distance au moyen de l'électricité. De petites villes, telles que Valréas, Dieulefit, Bourgneuf, Bellegarde, furent les premières, vers 1883, à installer chez elles la lumière électrique et ne furent suivies que quelques années plus tard par Rouen, Lyon et Paris. 403 villes aujourd'hui possèdent en France des stations centrales avec 52 000 chevaux de force. Le capital de ces entreprises est d'environ 200 millions de francs. Deux causes ont empêché nos progrès d'être plus rapides : la rareté, sauf en certains points de notre territoire, de forces naturelles telles que les chutes d'eau, et la puissance des compagnies gazières, investies, dans beaucoup de nos cités, d'un monopole s'appliquant à tous les modes de lumière ou consistant dans le privilège d'employer les voies publiques à leur canalisation. La traction électrique, qui jusque dans les derniers temps ne semblait guère progresser et ne comptait en France, au commencement de 1897, que 306 kilomètres de tramways, répartis en trente lignes différentes, est entrée enfin dans une phase plus active. Deux puissantes compagnies consacrent leur activité à créer de nouvelles lignes et à remplacer, sur d'anciennes lignes, la traction animale par la traction mécanique.

Nous avons chez nous, sans parler de l'enseignement qui se donne dans nos écoles spéciales et nos facultés, un établissement capable de nous préparer les jeunes ingénieurs dont nous avons besoin. Quelque temps après l'Exposition de 1884, un laboratoire d'application d'électricité avait été institué à Paris avec le reliquat des fonds provenant de ladite exposition. Vers 1895, on y annexa une école supérieure, à laquelle sont admis de droit les

élèves diplômés des Écoles Centrale, des Mines, Polytechnique, des Ponts et Chaussées. Les autres doivent passer un examen. L'enseignement comprend un cours sur les applications industrielles de l'électricité; un cours sur les mesures électriques et une série de conférences sur des sujets spéciaux, tels que : essais mécaniques des dynamos, applications mécaniques de l'électricité, traction électrique, installations électriques, accumulateurs, application de l'électricité aux chemins de fer, téléphone, etc. L'enseignement pratique comprend des exercices d'atelier, des essais de machines, des mensurations électriques. La plupart des grandes usines de Paris et des environs sont l'objet de visites détaillées.

Que nos financiers se mettent donc à l'œuvre : le personnel ne leur fera pas défaut. C'est à eux de constituer des sociétés avec des capitaux assez puissans pour inspirer confiance aux pouvoirs publics ou aux industriels avec qui elles devront traiter. Nos rivaux nous ont montré par quel ensemble de qualités ils ont fait prospérer leurs entreprises : il nous appartient de nous inspirer de leurs principes et de leur exemple.

Nous n'avons aucun sujet de croire que nous ne soyons pas de taille, non seulement à développer dans notre pays de semblables industries, mais à les rendre assez fortes, assez vivaces, pour les faire rayonner au dehors. Nous n'y arriverons toutefois que si nous comprenons bien l'enseignement que porte en soi l'exemple de l'activité allemande et de l'union de toutes les forces politiques, financières et industrielles de la nation tendues vers un même but. Nous nous plaisons à rendre ici hommage à des tentatives heureusement transformées en haut lieu. On ne saurait plus reprocher aujourd'hui à nos ministres d'ignorer les affaires ou de leur être systématiquement hostiles. Le Quai d'Orsay ne perd aucune occasion directe ni indirecte de chercher à ouvrir des débouchés à nos producteurs; nos consuls, nos ambassadeurs eux-mêmes agissent en ce sens et méritent notre reconnaissance. Mais il ne faut pas qu'une autre partie du cabinet, ni surtout que le Parlement paralyse par des lois néfastes les heureux effets de ces excellentes dispositions : finance, industrie et commerce sont étroitement solidaires, et ce serait de l'enfantillage que de croire à la possibilité de favoriser par exemple les deux derniers en nuisant à la première. La banque est indispensable aux fabricans, aux négocians, dont les hésitations s'expli-

quent dans bien des cas parce qu'ils ont peine à trouver l'appui financier dont ils auraient besoin pour organiser de vastes entreprises. Et d'où vient cette froideur des banquiers, peu explicable de nos jours, où les revenus des fonds d'États et des obligations de premier ordre sont tombés si bas, que leur tendance naturelle devrait être au contraire d'augmenter leurs placements industriels? Il faut en chercher la cause, d'une part dans les lois hostiles au marché des valeurs mobilières, dans les augmentations constantes des charges fiscales qui les écrasent; d'autre part, dans l'état de l'opinion publique, qui, par une bizarrerie étrange, se passionne de plus en plus pour les questions économiques, et semble refuser son estime, ou tout au moins la ménager bien injustement, à ceux qui affrontent les difficultés, on peut dire les dangers innombrables, dont la carrière des affaires est semée, à ceux dont le concours est la condition première du succès de toute grande entreprise en France et à l'étranger, à ceux qui exercent la fonction redoutable de manier leurs capitaux et ceux d'autrui.

VI

De même que quelques portraits d'aïeux peuvent donner une idée exacte des traits caractéristiques d'une famille, de même les quelques exemples pris par nous auront facilité au lecteur la conception générale des conditions de l'industrie allemande contemporaine. Nous n'avons cherché qu'à éveiller chez les intéressés la curiosité nécessaire. Chacun d'eux devra s'efforcer de connaître les détails de la branche qui est sienné : de telles monographies seront instructives à bien des points de vue et permettront de préciser les raisons du succès de nos voisins, que nous avons indiquées en bloc. Nous lisions récemment, dans le journal le plus répandu de notre pays, un article qui déclarait que « l'empire d'Allemagne, qu'on cite souvent comme le royaume de l'industrie et du progrès, n'est que le royaume de la faim ». Nous sommes convaincus que celui qui a écrit ces lignes n'a jamais pris la peine de visiter les centres industriels de l'empire dont il parle. Il a emprunté quelques chiffres à un pamphlet local, fait ressortir le bas taux des salaires — en face desquels il a oublié de constater le bon marché de la vie — et insisté sur les mauvaises conditions d'hygiène dans lesquelles vivent certaines populations

silésiennes. Il aurait tout aussi bien pu se faire présenter les comptes des usines berlinoises de la Société générale d'électricité; il aurait vu quels salaires élevés y sont payés aux ouvriers; s'il avait visité ces établissemens, il aurait été surpris de l'air de santé et de force de la plupart des travailleurs, confortablement installés, — le mot n'est pas exagéré, — dans de vastes halles, fraîches en été, bien chauffées en hiver, où rien n'a été épargné pour placer chacun dans les meilleures conditions et le mettre en mesure de donner l'effet utile maximum de son travail. Une fois de plus se vérifie l'exactitude de l'adage américain : « les salaires les plus élevés fournissent le travail le meilleur marché ». Nous n'avons garde cependant de généraliser au point de prétendre que tous les établissemens industriels d'Allemagne offrent le même spectacle riant. Mais nous sommes certains que, parallèlement au progrès matériel, c'est-à-dire à la multiplication et à l'extension prodigieuse des usines et fabriques, s'est poursuivie une amélioration constante du sort de l'ouvrier. En cinq ans, l'ensemble des salaires payés s'est élevé de 2 milliards 65 à 3 milliards 37, soit de plus de 25 pour 100.

Ce n'est pas ici le lieu de discuter la législation ouvrière inaugurée en Allemagne en 1884, qui a fait et fera encore l'objet de discussions passionnées dans le pays lui-même et au dehors. Quelle que soit la fermeté de nos convictions économiques, quelque foi que nous ayons dans la toute-puissance de la liberté humaine respectée partout et toujours, nous devons à la vérité de reconnaître que certaines des mesures auxquelles nous faisons allusion paraissent avoir recueilli l'approbation des intéressés. Nous pensons en ce moment à la loi de 1884 sur l'assurance ouvrière, qui a constitué chaque branche d'industrie en corporation (*Genossenschaft*) dans le dessein spécial d'organiser l'assurance contre les accidens, d'en répartir les risques entre tous les établissemens similaires, proportionnellement au nombre de bras qu'ils emploient, et d'instituer, par l'intermédiaire même de la corporation syndiquée, une surveillance constante et sévère sur l'organisation et la marche des ateliers.

D'après les déclarations qui nous ont été faites par nombre d'industriels, non seulement cette organisation a rendu et rend tous les jours des services en permettant de secourir les travailleurs blessés ou malades (et il faut ajouter en passant que des abus s'introduisent parfois à la faveur de cette législation);

mais le groupement obligatoire des industriels en corporations syndicales les a habitués à se rapprocher et examiner en commun les questions qui les intéressent, a facilité la conclusion des accords si fréquemment usités aujourd'hui pour régulariser la production et la vente, et a, de cette façon indirecte, contribué aux progrès des diverses industries. C'est donc en réalité ce groupement volontaire, et non pas le lien imposé par la loi, qui a donné de bons résultats. Les autres lois sur l'assurance obligatoire et la caisse de retraites sont au contraire l'objet de très vives critiques.

Avant de chercher à dégager les conclusions de l'examen auquel nous nous sommes livré, nous pensons qu'il sera intéressant de considérer l'industrie allemande dans ses rapports avec l'un de ses principaux acheteurs étrangers, nous voulons parler des États-Unis de l'Amérique du Nord. Une occasion toute naturelle se présente de le faire, puisque le nouveau tarif voté par le Congrès de Washington en 1897 et connu sous le nom de tarif Dingley a, sur bien des points, modifié et parfois bouleversé les droits d'importation, tels qu'ils existaient antérieurement. Un journal allemand, qui jouit en matière économique d'une haute autorité, la *Frankfurter Zeitung*, s'est livré à une enquête auprès des intéressés afin de chercher à se rendre compte des effets probables de cette nouvelle législation ; en voici les principaux résultats :

Le district de Barmen ne s'attend pas à une modification essentielle dans ses exportations d'articles de mode, en particulier dans ses dentelles faites à la mécanique ; celles de boutons ont diminué depuis longtemps au point de ne pouvoir tomber plus bas. Il en est de même pour les fabriques de drap de Lennep et Hückeswagen, qui avaient déjà vu leurs exportations réduites à presque rien par le tarif Mac-Kinley de 1890. Les industries des fers de Remscheid et de coutellerie à Solingen sont très atteintes : seule, l'exportation des ciseaux a chance de se maintenir, si la fabrication continue à s'en faire à bien meilleur compte qu'en France et en Angleterre.

Les étoffes pour cravates, de Crefeld, ne sont frappées que de 5 pour 100 de plus qu'auparavant ; mais les douanes américaines seront désormais beaucoup plus sévères au point de vue de la déclaration de valeur, pour laquelle il n'est accordé qu'une marge de 5 au lieu de 10 pour 100. D'autre part, les Américains s'effor-

cent de plus en plus de développer leur production indigène. Les soies de Crefeld souffriront beaucoup de l'augmentation de droits qui s'élève de 10 à 15 pour 100 : les soies bon marché seront particulièrement atteintes. Les tissus de laine de Gera sont dans le même cas ; les tissus à bas prix verront leur exportation américaine décroître. En revanche, leurs débouchés en Extrême-Orient s'étendent tous les jours. Les étoffes imprimées de Gladbach ne sont pas touchées par le nouveau tarif : mais la concurrence américaine en diminuera vraisemblablement le débit. Les cotonnades de Saxe souffriront peu, sauf les bas à bon marché, dont la production a déjà beaucoup diminué depuis 1890. Les fabricans de bas de Chemnitz songeraient à installer des fabriques aux États-Unis s'ils étaient convaincus que le nouveau tarif restera longtemps en vigueur. Les fabricans de dentelles et rideaux de Plauen ne se considèrent pas comme menacés. Mais, seules, les qualités supérieures de rubans de soie fabriqués dans les contrées rhénanes pénétreront encore en Amérique.

Au contraire, l'exportation des métiers à tisser paraît devoir augmenter : il est vrai que, par contre-coup, elle réduira peu à peu l'exportation des tissus allemands, puisque la production américaine s'accroîtra. Les toiles fines qui se fabriquent depuis des siècles en Saxe n'ont pas encore trouvé leurs rivales de l'autre côté de l'Océan. La fabrique silésienne de gants, déjà très éprouvée, le sera encore plus, aussi bien que l'industrie silésienne du lin. Quant aux fils, le tarif est prohibitif. Les fabricans de Mulhouse sont très menacés, notamment pour leurs étoffes imprimées ; et cela est d'autant plus grave pour eux que la concurrence italienne et espagnole est en voie de développement ; que la Russie a élevé les droits d'entrée ; que l'Amérique du Sud, constamment troublée, est un client incertain : seule l'Australie paraît dans les derniers temps avoir envoyé des commandes plus importantes.

Les produits chimiques et pharmaceutiques, les huiles essentielles, les préparations à l'usage des laboratoires, dont certaines atteignent une valeur de 4000 à 5000 marks au kilogramme, continueront à être demandées par les Américains, qui n'ont encore ni ouvriers ni chimistes suffisamment exercés à ces délicates fabrications. Les porcelaines, jouets, pierres lithographiques, étoffes pour meubles, tapis de table, sont très fortement taxés. Certains tissus de laine sont frappés d'un droit double du droit

antérieur. Les instrumens de chirurgie, les chromolithographies, les instrumens de musique automatiques, dont la fabrication s'est développée dans une énorme proportion à Leipzig, où elle occupe vingt-six usines et des milliers d'ouvriers, sont atteints très lourdement.

Les houblons sont frappés de 12 cents, environ 63 centimes, à la livre, au lieu de 8; la Bavière souffrira de ce chef, et dans son agriculture et dans le commerce de cette plante, qui a son centre à Nuremberg. Les fabricans de verre de Fürth ne pourront plus exporter de verre étamé (*belegtes Glas*). Les charbons pour lumière électrique sont taxés à raison de 15 pour 100 de leur valeur. Les jouets paraissent pouvoir supporter l'augmentation des droits qui varie entre 25 et 40 pour 100, ainsi que les articles de voyage, dont la fabrication n'est guère développée aux États-Unis : l'industrie des brosses d'Erlangen est menacée par un tarif de 40 pour 100. Les crayons de Nuremberg étant frappés de 25 pour 100, on croit que seules les maisons dont les produits sont les meilleurs et réputés tels pourront continuer à vendre. Les livres paient 48 pour 100 : on suppose qu'il faudra installer des imprimeries en Amérique si on ne veut pas perdre entièrement ce débouché.

Après avoir ainsi passé en revue les industries qui exportent leurs produits aux États-Unis, l'auteur de l'étude que nous venons de résumer conclut avec raison que d'aussi brusques changemens dans la législation douanière sont plutôt de nature à nuire aux fabricans des pays exportateurs et à grever les consommateurs indigènes qu'à encourager et à développer l'industrie nationale américaine. Celle-ci ne saurait rien entreprendre de durable sur la foi de tarifs que des élections politiques bouleversent de fond en comble. Dans l'ensemble d'ailleurs, au point de vue qui nous occupe, l'industrie allemande, au prix de certains sacrifices, paraît en mesure de maintenir en bonne partie ses exportations : pour les produits auxquels le tarif Dingley ferme la porte, elle cherche et trouvera d'autres débouchés, qui compenseront ceux dont elle se voit privée. Beaucoup de bons esprits se déclarent opposés à une politique de représailles vis-à-vis des États-Unis, d'une part, parce qu'il ne semble pas que le tarif Dingley soit destiné à durer; d'autre part, parce que la majorité des produits américains exportés sont de nature telle que ceux qui voudraient les frapper se nuiraient à eux-mêmes plus qu'aux Américains.

VII

La présente étude ne pouvait s'étendre à chacune des industries allemandes : il y faudrait une encyclopédie. Celles que nous avons choisies donnent une idée suffisante de la remarquable expansion de nos voisins. Celle-ci inquiète les Anglais au point qu'ils commencent à établir eux-mêmes en Allemagne des fabriques qui fassent concurrence aux établissemens indigènes similaires. On assure qu'un des principaux fabricans de machines de Leeds va transporter de l'autre côté de la mer du Nord son activité principale. Un constructeur de moteurs à Coventry, un des plus grands producteurs de savon de la Grande-Bretagne, songeraient à établir à Rheinau d'importantes succursales. Une fabrique de produits chimiques, projetée d'abord à Londres, se construirait aussi à Rheinau.

Un prochain travail montrera aux lecteurs de la *Revue* le développement parallèle du commerce, cet auxiliaire indispensable ou plutôt cet allié inséparable de l'industrie. Mais il est utile de faire ressortir dès aujourd'hui les dispositions des industriels au point de vue du régime douanier et des traités de commerce. Il est évident qu'une généralisation est ici difficile : bien que le progrès soit à peu près la règle dans toutes les branches, il n'est pas égal partout. Les dispositions des fabricans de produits chimiques et particulièrement de couleurs artificielles, qui exportent une valeur de 80 millions de francs par an, c'est-à-dire les quatre cinquièmes de leur production, sont devenues plus libérales, tandis que les filateurs et les métallurgistes croient avoir beaucoup plus à redouter de la concurrence étrangère. On remarque cependant que l'ensemble des industriels est revenu des idées de protection sans limites qui dominèrent un moment la politique commerciale allemande, et tend à se rallier au régime des traités de commerce inauguré depuis quelques années. La dénonciation récente du traité anglo-allemand par la Grande-Bretagne a inquiété et non réjoui. Chacun sent qu'à une production croissante il faut de nouveaux débouchés, et que c'est au dehors qu'ils doivent se trouver.

Cette nécessité de vendre au delà des frontières une partie de ce qui se produit sur le territoire national inquiète une certaine école, qui déplore l'évolution en vertu de laquelle l'Allemagne

devient plus industrielle qu'agricole et dépend de l'étranger pour une partie de son alimentation, en échange de laquelle elle lui expédie des machines, des rails, des tissus, des vêtemens, en un mot les produits de son industrie. Tout récemment un professeur de l'université de Marburg, M. Karl Oldenberg, jetait un cri d'alarme (1) et trouvait de l'écho, sinon dans le pays, du moins chez l'un des théoriciens de la science financière en Allemagne. Il se demande quel a été le mobile déterminant de l'augmentation de la population industrielle par rapport à la population générale et l'attribue à la tendance du capital, de plus en plus mobile, de s'employer là où il trouve la rémunération la plus abondante, sans se préoccuper des conséquences de son action.

C'est ainsi, continue-t-il, que le capital anglais a développé l'industrie continentale européenne, puis l'industrie indienne; c'est ainsi que le capital français et belge s'emploie à créer des usines en Russie. Le capital a besoin de recruter des bras de plus en plus nombreux dans les campagnes, afin d'avoir plus de travail et à meilleur marché. A côté de certains avantages que cette tendance peut avoir, elle offre de graves inconvéniens; le soi-disant progrès n'est qu'un changement des objets de consommation; la façon de travailler, de gagner sa vie et de s'enrichir est modifiée de la manière la plus fâcheuse: le tout repose sur une base incertaine: il faut désormais à l'Allemagne des approvisionnemens croissans du dehors en objets d'alimentation: sera-t-elle toujours en mesure d'exporter pour une valeur correspondante de ses produits fabriqués? Rien n'est plus incertain: les pays nouveaux qui entrent en scène, la Russie, l'Inde, le Japon, produisent à meilleur marché et menaceront dans l'avenir l'industrie allemande de concurrences analogues à celles qui font aujourd'hui souffrir l'industrie britannique. Il est mauvais pour un pays de dépendre, quant à son alimentation, de contrées étrangères, qui pourraient à un moment lui refuser ce dont il a besoin.

Le professeur Adolphe Wagner, à l'étonnement général, prétend partager dans une certaine mesure ces inquiétudes. Après avoir considéré le problème au point de vue de sa corrélation avec celui de la population, il se demande pendant combien de temps un État industriel peut soutenir la lutte avec des pays étrangers producteurs: il lui semble que la statistique démontre que l'exportation des produits anglais diminue en valeur et parfois en quantité totale. Il assure qu'en Allemagne l'exportation des produits fabriqués est, dans plusieurs cas, stationnaire ou

(1) Karl Oldenberg, *Deutschland als Industrie-Staat*, c'est-à-dire l'Allemagne industrielle.

même rétrograde, et souffre de la concurrence du Japon et des États-Unis de l'Amérique du Nord.

Il est aisé de lui répondre qu'alors même que les faits ainsi avancés seraient exacts, il y aurait lieu de discuter les conclusions à en tirer. En tout cas, il est impossible d'enrayer un mouvement comme celui qui se produit en Allemagne depuis vingt-cinq ans et qui a certainement contribué à enrichir le pays beaucoup plus vite que ne l'eût fait un simple développement agricole; celui-ci peut s'effectuer et s'effectue parallèlement au progrès industriel; en ce moment même, se poursuit dans l'Allemagne orientale un travail de morcellement des grandes propriétés qui a pour effet de mettre les terres aux mains de paysans laborieux qui en tirent un revenu satisfaisant. Le monde marche, et le mouvement des échanges entre peuples, bien loin de s'arrêter ou de diminuer, a toute chance de s'accroître sans cesse; la concurrence des peuples jaunes est beaucoup moins effroyable qu'on ne se l'imagine : dès qu'ils entrent en contact avec notre civilisation, ils lui empruntent ses besoins : le Japonais demande aujourd'hui de plus hauts salaires qu'il y a dix ans; il s'est habitué à manger de la viande pendant la guerre chinoise, et de ce chef seul élève déjà notablement ses exigences. Enfin, et par-dessus tout, l'augmentation même de la population rend plus précieuse la possession du sol, puisque c'est la seule partie de sa richesse que l'espèce humaine ne puisse augmenter indéfiniment.

Il ne paraît donc pas que l'Allemagne, non plus qu'aucun autre État civilisé, placé dans des conditions comparables, doive s'inquiéter d'une expansion industrielle qui est la loi du progrès moderne. Cette expansion n'est inconciliable ni avec le légitime souci de la santé publique, qui doit être l'un des premiers soins de l'homme d'État, ni avec le maintien en bon état de production de toutes les parcelles du territoire national. Il y a peu de terres en jachère dans l'Europe centrale, et les méthodes de culture y sont en progrès : les inquiétudes de l'école Wagner-Oldenberg ne se justifieraient que si l'agriculture périssait par suite de la désertion des campagnes, et qu'il y eût une réelle insuffisance de bras pour les travaux agricoles ou forestiers. D'autre part, les perfectionnemens incessans de la mécanique font que l'effort musculaire demandé à l'ouvrier diminue, en même temps que son salaire augmente. La science n'a pas encore réussi à supprimer les inconvéniens et les dangers de certaines fabrications :

mais l'industrie dans son ensemble n'en constitue pas moins aujourd'hui une occupation favorable au bien-être moral et matériel des ouvriers.

Que ferait la population croissante de l'Allemagne, si l'industrie nationale s'arrêtait ou reculait? Il est certain qu'elle ne trouverait pas aisément à s'occuper dans les champs. A moins de se rallier au système de Malthus, et de considérer que l'Allemagne serait plus heureuse si elle avait dix millions d'habitans de moins, on ne saurait imaginer, dans les conditions actuelles du monde, une répartition de sa population entre les diverses branches d'activité très différente de ce qu'elle est aujourd'hui. Tout en étant de ceux qui considèrent que la prospérité de l'agriculture est la pierre angulaire de l'édifice social, nous ne voyons que des avantages au développement industriel, qui ne nous semble en aucune façon incompatible avec la prospérité des campagnes; et nous ne dissimulerons pas le sentiment d'envie que faisait naître en nous la vue des innombrables fabriques et usines de la Westphalie, de la Saxe et de tant d'autres régions allemandes que nos études nous amenaient à parcourir encore tout récemment. Le fer, l'acier, les tissus ne sont guère moins indispensables à l'homme que le pain : la communauté qui les produit en abondance n'est pas inférieure à celle qui les lui achète. L'idéal économique d'un peuple est d'être, comme les États-Unis de l'Amérique du Nord, à la fois pourvoyeur du reste du monde pour les céréales, le pétrole, le coton, les métaux, et producteur de la plupart des objets fabriqués dont il a besoin; déjà les industriels de la Pensylvanie et de l'Illinois envoient leurs rails de l'autre côté de l'Atlantique faire concurrence aux usines européennes, en même temps que les fermiers de l'Ohio et du Dakota y expédient leurs blés et leurs maïs. Mais les nations que la nature a moins favorisées peuvent trouver encore, dans un juste équilibre entre les deux ordres de production agricole et industrielle, le moyen de s'assurer une existence prospère : c'est le spectacle qu'offre l'Allemagne contemporaine aux yeux de tout observateur impartial.

RAPHAËL-GEORGES LÉVY.

LA DERNIÈRE DES CONDÉ

DERNIÈRE PARTIE (1)

VII

La santé de M^{lle} de Condé, quelque temps ébranlée par cette vive secousse, se rétablit assez vite; mais ses dispositions morales restèrent profondément altérées. La gaité de sa jeunesse, calme et douce, mais réelle et soutenue, s'éteignit entièrement. L'animation habituelle de sa physionomie fit place à une « mélancolie invincible (2) », et l'on assure que, depuis ce moment, nul ne la vit jamais rire. Une transformation non moins remarquable fut celle qui s'opéra dans ses sentimens religieux. La ferveur naïve rapportée jadis du couvent de Beaumont s'était en effet promptement affaiblie, au contact de ceux avec qui elle avait vécu depuis lors. La piété, chez les Condé, n'était guère en honneur; et la défunte princesse, — dans la correspondance dont j'ai cité quelques extraits au début de cette étude, — déplore en maint endroit la « tiédeur » d'un époux qui, bien qu' « assistant parfois de corps à la grand'messe », lui donne, dit-elle, « bien de la bile par son indévotion ». Moins édifiant encore est le duc de Bourbon, qui ne garde même pas le respect des convenances extérieures et scandalise la Cour par la liberté de ses propos. Entourée de ces exemples, la princesse Louise, pendant de longues années, se contenta, semble-t-il, d'une religiosité vague, fort à la

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} février 1898.

(2) Archives nationales. — Archives de Chantilly, de Beauvais. — Manuscrit de l' Arsenal. — *Histoire des derniers Condé*, par Créteineau-Joly. — Introduction aux *Lettres intimes de M^{lle} de Condé*, par M. P. Viollet, etc.

(3) Baronne d'Oberkirch, *Mémoires*.

mode chez ses contemporains, et dont elle s'accusa, par la suite, avec une vive contrition. L'épreuve cruelle qu'elle traversa ne contribua pas peu à ranimer sa foi languissante. Brisée par la douleur, elle se tourna de nouveau vers le Dieu de son enfance; de rêveuse qu'elle était, elle devint mystique; et la flamme, désormais sans objet, qui brûlait dans son âme, se jeta avec violence sur un nouvel aliment. Bornons-nous à constater ici cette ardeur naissante; elle croîtra rapidement, et nous ne tarderons pas à en voir les effets.

On se tromperait pourtant en associant ce revirement à la dignité que reçut la princesse, précisément à cette époque, d'« abbesse du chapitre noble de Saint-Pierre de Remiremont ». Cette institution fort ancienne, — l'une des plus curieuses peut-être qui se soient perpétuées jusqu'à la Révolution, — n'avait guère en effet de religieux que le nom (1). Les trente-deux chanoinesses qui en faisaient partie ne prononçaient aucun vœu, n'étaient assujetties à aucune résidence, ne renonçaient en rien au monde ni au mariage. La vie qu'elles y menaient, bien qu'exempte de scandale, était plus dissipée que sévère: « Je reviendrai à Remiremont pour le carnaval, — écrit en 1764 l'abbesse en fonctions, la princesse Christine de Saxe (2). — J'y ferai danser ma jeunesse; et ma vieille coadjutrice ira se coucher à dix heures, avec les poules. » La seule condition exigée était l'illustration de naissance: neuf générations continues, ou deux cent vingt-cinq ans, de « noblesse chevaleresque » dans les deux lignes d'ascendance. On distinguait dans le chapitre les « dames tantes », seules titulaires de prébendes, et les « dames nièces », dont chacune était choisie par une tante, à qui elle payait pension, et qu'elle devait remplacer un jour. Tantes et nièces vivaient d'ailleurs en médiocre intelligence, et formaient deux partis opposés, qui, à l'époque où nous sommes parvenus, venaient de plaider l'un contre l'autre devant le Conseil du roi. Les nièces avaient gagné leur procès, « non pas qu'elles eussent raison, dit le marquis de Vernouillet, mais tout bonnement parce qu'elles sont plus jeunes ». L'abbesse, élue par le suffrage de tout le chapitre assemblé, avait donc fort à faire pour maintenir la paix dans ce petit royaume. C'était d'ailleurs, sauf ce léger ennui, une situation fort enviée; les plus illustres princesses en recherchaient l'honneur et les grands

(1) Le chapitre fut fondé en 620 par saint Romaric.

(2) Sœur de la Dauphine de France.

avantages : une rente considérable (1), la jouissance d'un palais magnifique, des privilèges quasi royaux, comme le droit de haute et basse justice dans la sénéchaussée de Remiremont, et la prérogative singulière de délivrer, à certains jours de l'année, les prisonniers détenus à la Conciergerie. En 1786, la place était vacante par la mort de la princesse Charlotte de Lorraine, qui ne l'avait occupée que peu de temps ; et le suffrage des chanoinesses se porta tout d'abord sur la sœur de Louis XVI, M^{me} Élisabeth de France. Une lettre du ministre de la guerre informa le chapitre du refus de cette princesse, « fondé sur des motifs qui lui sont personnels (2) ». Le ministre ajoutait que « Sa Majesté verrait avec plaisir que les vœux du chapitre se réunissent sur M^{lle} de Condé », et annonçait l'envoi, pour suivre cette affaire, de l'archevêque de Toulouse, muni des instructions royales.

La négociation fut longue et laborieuse ; elle dura presque tout l'été. Le prince de Condé en souhaitait ardemment le succès ; la princesse se montrait plus froide, et son père se plaint vivement, dans sa correspondance, des peines qu'il doit prendre pour vaincre son indifférence et la pousser aux démarches nécessaires. Elle ne s'émut pas davantage quand vint le jour de l'élection, et que le chapitre, en séance plénière, acclama d'une voix unanime celle qu'on avait désignée à son choix (3). Elle ne mentionne même pas dans ses lettres ce fait important, et ne montre nul empressement à prendre possession de son poste. Ce fut seulement l'année suivante, le 1^{er} août 1787, qu'elle fit à Remiremont son entrée solennelle, avec la pompe et le cérémonial, dont, à travers les âges, s'était conservée la coutume. Des récits authentiques nous en ont transmis la description pittoresque. Ils dépeignent la jeune abbesse, « en son carrosse magnifique », précédée du régiment de Noailles que mène le prince de Poix, entourée de l'escadron des plus fringans gentilshommes du pays, « en uniforme bleu céleste », sur leurs chevaux caparaçonnés d'or, s'avancant en cet équipage, sous des arcs de verdure et de fleurs, jusqu'à la maison communale, où le maire lui présente les clés de la ville. Puis c'est, dans le vaste chœur de l'église, la récep-

(1) L'abbesse jouissait de trente-six prébendes, représentant ensemble plusieurs centaines de mille francs. « Je ne serai donc plus mademoiselle de la Gueuserie ! » s'écrie triomphalement la princesse Christine de Saxe, en apprenant son élection, en octobre 1762.

(2) Lettre du maréchal de Ségur, du 4 juin 1786.

(3) 22 août 1786.

tion majestueuse du chapitre. La lente file des chanoinesses, « en manteaux longs, à queue traînante, à grands collets d'hermine », se dirige vers le dais, où siège, sur l'or et le velours, l'éluë, « imposante et modeste », vêtue d'une robe à traîne étincelante de broderies, « l'anneau de saphyr » au doigt, la crosse d'or à la main. Tour à tour elles lui rendent hommage; et toutes, formées en procession, l'escortent au palais abbatial, édifice immense où tout respire le luxe et la richesse, où les salons somptueux se glorifient de tableaux des grands maîtres, où des glaces multipliées, par un jeu habilement ménagé, reflètent à l'infini les fleurs, les bosquets, les eaux jaillissantes des parterres. Et c'est dans cette pompeuse demeure, parmi les honneurs qu'elle dédaigne et les fêtes qu'elle redoute, que se croit destinée à vivre désormais celle dont le rêve secret est « la petite maison des vignes », près de celui qu'elle aime, dans la calme retraite où expirent les vains bruits du monde.

Les événemens qui se préparent dans l'ombre se chargeront bientôt de démentir ces prévisions. Encore deux ans à peine, et tout ce faste, et ces grandeurs, et cette brillante façade vont tomber en poussière; aux acclamations triomphales succéderont brusquement les huées menaçantes; et fuyant à la nuit tombante l'habitation de ses ancêtres, blottie dans une berline aux panneaux relevés, par des chemins détournés, parmi des populations hostiles, la petite-fille du grand Condé franchira, pour un quart de siècle, la frontière de l'exil.

VIII

Lorsqu'il donna, en entraînant les siens, le signal et l'exemple de la retraite à l'étranger, le prince de Condé, — si sévèrement que l'histoire doive juger sa conduite, — ne put du moins être accusé de trahir ses principes et de renier ses actes antérieurs. Il fut dès le début, et resta toute sa vie l'ennemi le plus implacable et le plus déclaré de la Révolution et des idées nouvelles. L'assemblée des Notables l'a déjà vu combattre les « soi-disant réformes », défendre avec ténacité l'autorité royale. Il s'oppose de tout son pouvoir à la convocation des États généraux; et quand, pour présider aux élections de la noblesse, il arrive à Dijon (1), « entouré de toute sa maison et d'un cortège de gentils-

(1) Il était, comme ses ancêtres, gouverneur de Bourgogne.

hommes », les bourgeois du tiers-état, instruits de ses dispositions, se soulèvent contre sa candidature, intimident ses amis, et provoquent son échec. Son opposition dès lors progresse et s'accroît; et, sans souci de l'impopularité qui s'attache à son nom, il est le plus chaud partisan des mesures de rigueur, de résistance violente au flot montant de la démocratie.

Le 14 juillet 1789, il se trouvait à Chantilly, ainsi que ses enfans (1). La soirée s'avancait, quand on annonce un cavalier dans la cour du château; c'est le chevalier d'Auteuil, l'un des aides de camp du prince, accouru de Paris à frêne étrieur. On l'introduit en hâte; d'une voix frémissante, il raconte les événemens dont il vient d'être le témoin : la prise et le pillage de la Bastille, le massacre de la garnison, le meurtre de Launay et Flesselles, la défection d'une partie des troupes, la fureur croissante du peuple. Une stupeur indignée accueille d'abord ce récit, puis Condé prend la parole : « Il est résolu, dit-il, à joindre le Roi sur-le-champ, pour partager ses périls, et, s'il le faut, mourir à ses côtés dans la lutte suprême. » Dès l'aube, en effet, il monte à cheval, suivi du duc de Bourbon, du duc d'Enghien, alors âgé de dix-sept ans, et d'une nombreuse escorte; la princesse Louise, ne voulant à aucun prix, en de telles circonstances, se séparer des siens, se rend également à Versailles, en calèche, par un autre chemin. Elle y arrive une heure après son père; mais les deux autres princes manquent au rendez-vous. Ils ont, peu après le départ, quitté brusquement le reste de la bande, se sont jetés au galop dans les bois, et ont pris la route du Nord, se flattant d'y opérer un soulèvement en faveur du Roi. On fait courir après eux; on les rattrape à Nointel, où une indisposition du duc d'Enghien les a contraints de s'arrêter; un message impératif les ramène à Versailles, et la famille entière se trouve de nouveau réunie. Toute la journée du 16 se passa en conciliabules. L'heure était décisive. Deux systèmes opposés s'offraient au choix du Roi : le rappel à Paris des régimens restés fidèles, la lutte ouverte contre l'insurrection; ou l'acceptation du fait accompli, le renvoi des ministres, l'éloignement de l'armée. Après un long et violent débat, cette dernière politique fut celle qui

(1) J'emprunte une partie des détails qui vont suivre aux curieux Mémoires inédits du comte d'Espinachal, ami intime et compagnon d'émigration du prince de Condé, mémoires dont M. Frédéric Masson a publié quelques fragmens dans la *Revue de Paris*.

prévalut. Condé et ses enfans, qui l'avaient combattue de toute leur énergie, informèrent aussitôt le Roi du parti qu'ils prenaient de quitter momentanément la France. Voyant avec désespoir, lui dirent-ils, qu'ils ne pouvaient désormais servir à l'intérieur du royaume la cause de la monarchie, ils allaient tenter au dehors une action plus efficace. Louis XVI ne les dissuada pas de cette résolution; il reçut leurs adieux, qui furent tristes et touchans.

Le lendemain 17, à quatre heures du matin, les Condé et leur suite, les hommes « à cheval et armés jusqu'aux dents », la princesse Louise et ses femmes dans une calèche découverte, partirent ensemble de Versailles, et parvinrent sans encombre, vers le milieu du jour, au château de Chantilly. La population du village les attendait avec impatience; les cours étaient pleines de gens effarés, anxieux du sort de leurs bienfaiteurs, dont ils saluèrent le retour de leurs acclamations. Mais cette joie fut de courte durée; la nouvelle du dessein arrêté la changea promptement en tristesse. Les préparatifs s'effectuèrent avec célérité; trois voitures de voyage furent ordonnées en hâte, puis un dîner improvisé réunit une dernière fois, autour du prince et de ses enfans, tous les familiers du château. Le repas fut court, morne, silencieux; de sombres pressentimens oppressaient tous les cœurs; une angoisse indicible étouffait toutes les voix. Le dîner à peine achevé, le prince se leva, et donna le signal du départ. Ce fut, dit d'Espinchal, un émouvant spectacle, de voir le chef de l'illustre maison de Condé, le visage résolu sous ses cheveux grisonnans, le corps droit dans sa « redingote bleue » d'une coupe militaire, emmenant toute sa famille, abandonnant froidement sa magnifique demeure, « laissant dans les larmes tous ses bons serviteurs désolés de ne pouvoir le suivre », et, de tout le luxe auquel il disait adieu, n'emportant que son épée, comme le seul bien au monde dont il ne pût se séparer. Le prince monta dans la première voiture avec son fils et son petit-fils, les ducs de Bourbon et d'Enghien; dans la seconde étaient les gentilshommes de sa suite. La princesse Louise prit place dans la troisième berline. Elle y fit asseoir auprès d'elle M^{me} de Monaco: l'antipathie de nature et les préventions légitimes disparurent, en cette circonstance, devant l'imminence du danger et la communauté du dévoûment.

Le triste cortège courut toute la nuit sans arrêt. Dans la ma-

tinée du lendemain, on fit halte un moment à Péronne. Ce repos faillit mal tourner : la populace s'ameuta autour des voitures, apporta de la pierre ponce pour en gratter les armoiries, prétendit même enlever les roues pour s'opposer à la continuation de la route. La bonne contenance des voyageurs, l'habileté des postillons, la protection du détachement de cavalerie qui tenait garnison dans la ville, assurèrent cependant la sortie ; et l'on se remit en marche parmi les « cris furieux » de la foule. Chemin faisant, on rencontra une voiture ; c'étaient les deux jeunes fils du comte d'Artois, le duc de Berri et le duc d'Angoulême, accompagnés de leur gouverneur. Ils croyaient aller passer une revue, et se montraient pleins de joie, tandis qu'on les conduisait hors de France rejoindre leurs parens en fuite. Enfin, à la tombée du jour, on atteignit la frontière ; et ce fut pour les princes un profond soulagement que d'échapper aux huées populaires, aux cris de : « Vive le Tiers ! » et d' « A bas la noblesse ! » que, tout le long du trajet, « les enfans eux-mêmes » poussaient sur leur passage. En arrivant à Mons, où fut la première couchée, tous s'embrassèrent « du meilleur de leur cœur » et, malgré la fatigue, pour la première fois depuis nombre de jours, le souper fut, sinon gai, du moins expansif et exempt d'inquiétude.

Nous ne suivrons pas M^{lle} de Condé dans les pérégrinations nombreuses du début de l'émigration, où elle ne sépara point son sort de celui de sa famille. Deux mois furent employés à parcourir en tous sens, en touristes plus qu'en fugitifs, les Flandres, la Suisse, une partie de l'Allemagne. En dépit des désastres politiques et des malheurs privés. — pillage de Chantilly, enlèvement par le peuple des armes et des canons du château, — l'illusion à ce moment demeurait forte et tenace. Les princes croyaient encore à une crise passagère, à une sorte de « Fronde » populaire, plus violente que l'autre ; la bourrasque éloignée, ils comptaient bien voir luire les beaux jours d'autrefois. La princesse notamment se distinguait par sa confiance, et supportait avec bonne humeur les multiples incommodités du voyage, « dix personnes dans des voitures à huit, six dans celles à quatre, sans compter cassettes et pistolets ; les roues à chaque instant rompues, les culbutes sur la route » ; tout cela « l'espace de six cents lieues et en pleine canicule (1) » ! Le séjour le plus long fut à Turin, qu'on gagna

(1) Journal du duc d'Enghien.

vers la fin de septembre. La princesse eut la joie d'y retrouver sa compagne d'enfance, Madame Clotilde, sœur de Louis XVI, mariée au prince de Piémont; à peine reconnut-elle celle qu'on avait à Versailles, vu son précoce embonpoint, surnommée *le Gros Madame*, et qu'elle revoyait à présent « maigrie, vieillie, ayant perdu toutes ses dents », n'offrant plus, à trente ans, aucune trace de fraîcheur. Dévote, scrupuleuse, au reste d'une bonté parfaite, la princesse de Piémont accueillit avec empressement son ancienne amie, l'attira autant qu'elle put à sa Cour, « froide, triste, austère et cérémonieuse », lui fit promettre, si les circonstances l'obligeaient à quitter sa famille, de venir à Turin chercher asile et protection.

Les mois passés à la cour de Piémont furent, pour les Condé, le seul répit des premiers temps d'exil. Les événemens y mirent un terme, imposèrent au prince l'obligation, légitime à ses yeux, d'effectuer le programme d'action vaguement conçu lors du départ de France. L'émigration en effet s'accroissait de jour en jour : gentilshommes, officiers, simples soldats même et bourgeois royalistes, passaient en nombre la frontière, pressant les princes du sang de se mettre à leur tête, et de les mener à la lutte contre les « ennemis de leur roi ». Deux points de rassemblement leur furent désignés : l'un à Coblenz, auprès des frères de Louis XVI, le comte de Provence et le comte d'Artois; l'autre à Worms, où Condé, parti de Turin le 6 février 1791, s'établit définitivement le 23 février suivant. Il y occupe le château de l'Électeur, et bientôt autour de lui se forme une espèce de Cour, dont l'allure toute militaire contraste avec la réunion de Coblenz, plus politique et plus mondaine. Dans les immenses salons du château se presse matin et soir la foule des émigrés, sollicitant des grades dans l'armée qui s'organise, s'informant des nouvelles, entourant d'affection et de respect celui qu'ils considèrent déjà comme leur chef véritable, et dont ils attendent le relèvement de la monarchie française. Une « garde d'honneur » veille sur sa sécurité; les douze gentilshommes qui s'y succèdent à tour de rôle sont reçus chaque jour à la table du prince, qui les traite en « frères d'armes », exalte par sa cordialité militaire leur enthousiasme et leur ardeur. Deux femmes font les honneurs de cette Cour improvisée, et l'éclairent de leur grâce. L'une est M^{me} de Monaco, dont la fidélité au malheur rachète les torts passés; encore jolie et séduisante malgré ses cinquante ans, avec son fin visage et l'auréole de ses cheveux

blonds (1), elle humanise pour les nouveaux venus sa hauteur un peu fière, gagne par ses prévenances les cœurs les plus rebelles, sacrifie généreusement, au profit de la cause, ses bijoux et son argenterie. « C'est M^{me} la princesse Catherine », murmure-t-on tout bas quand elle passe, et l'on sourit avec mystère (2). Mais c'est à la princesse Louise, — « la belle Condé », comme on l'appelle, — que vont de préférence la sympathie émue et la reconnaissante admiration de la foule. Dans cette cohue bigarrée, parmi ces soldats de toutes armes, de tout âge, de tout rang, enfiévrés par la soif de vengeance et l'espoir des combats, elle passe chaste, sereine, compatissante et douce, s'adressant avec prédilection aux plus pauvres, aux plus humbles, aux plus ignorés, travaillant de ses mains délicates pour leur fournir des vêtements et soulager leur misère, vivant symbole du dévouement et de la charité. Tous la connaissent, tous l'aiment, tous regardent sa présence comme un inestimable bienfait. Ce fut dans tout le camp une tristesse générale, quand l'entrée en campagne et les premiers revers de l'armée condéenne contraignirent « l'aumônière de l'exil » à s'éloigner de son père, de son frère bien-aimé, de ce « petit d'Enghien » qu'elle chérissait d'une tendresse maternelle, pour courir, seule et sans appui, dans des contrées lointaines, les aventures d'une fuite affolée devant les armées triomphantes de la Révolution.

« Nous ne savons ce que ma tante est devenue, écrit le duc d'Enghien en novembre 1792; elle a été obligée de quitter Francfort à l'approche de Custine, et s'est ensuite retirée à Fulde, Würzburg, Nuremberg, chassée de partout comme pouvant par sa présence attirer l'ennemi. » Rien de plus lamentable en effet que la longue odyssee de l'infortunée princesse, au cours des succès de la République contre l'Europe coalisée. En Suisse, en Allemagne, partout où elle se réfugie, les villes terrorisées lui ferment impitoyablement leurs portes; le seul nom de Condé équivalait à un arrêt d'exil; chaque victoire des « patriotes » est le signal d'une proscription nouvelle. Aux angoisses de cette poursuite s'ajoute un grave tourment : le manque d'argent, la crainte de mourir de faim. Les ressources emportées par le prince de Condé dans la hâte du départ de France s'étaient vite épuisées; les quelques fonds de réserve déposés chez les banquiers de Franc-

(1) Ainsi la dépeint Goethe, qui ne la vit qu'à cette époque.

(2) Voir *Histoire de l'armée de Condé*, par M. René Bittard des Portes.

fort étaient tombés entre les mains de Custine ; et les maigres subsides fournis par l'Angleterre ne suffisaient que bien juste à donner « quelques bouchées de pain » aux soldats affamés. « Imaginez-vous bien, écrit le prince à M. de la Fare, que toute la branche des Condé a dans ce moment-ci 7200 livres de capital et pas un sol avec, capital qui sera mangé dans quinze jours. Ma position est si gênée qu'elle en est réellement ridicule ! » Et aux demandes pressantes de ses enfans, il répond avec amertume : « Je ne peux plus vous dire comme autrefois : je ne vous laisserai point manquer ! Vous manquerez ainsi que moi, il faut vous y attendre. » La princesse Louise à cette époque connut la vraie misère, les « quelques sols » vainement implorés « pour s'acheter des chemises », le coucher dans les granges ou à la belle étoile, le pain noir et la soupe accordés par pitié dans les auberges de village. Tout l'accable à la fois : sans informations précises sur la marche des armées, sans nouvelles des siens qui ont perdu sa trace, elle erre presque au hasard, de bourgade en bourgade, terrifiée à l'idée des « rencontres » qu'elle peut faire, torturée par l'inquiétude au sujet de ceux qui lui sont chers. « Rien qu'y penser me fait frémir ! s'écrie-t-elle avec désespoir. Quel sort que celui de mes parens, et de la malheureuse noblesse française ! Mon cœur est déchiré ! » C'est dans cet état de détresse qu'elle atteignit enfin Fribourg, où des âmes compatissantes lui assurèrent un asile honorable, et où elle put goûter quelques mois de repos.

IX

Cette halte à Fribourg marque dans l'existence de M^{lle} de Condé une date importante : elle y prit le parti de renoncer définitivement au monde et d'embrasser la vie religieuse. Cette détermination, plus généreuse que sage, — la suite de ce récit le prouvera clairement, — fut-elle l'acte réfléchi d'une âme brisée par la souffrance qui, lasse des espérances humaines, cherche dans des sphères plus hautes la consolation et l'oubli de ses maux ? Ou peut-on, au contraire, y démêler la trace de quelque influence étrangère ? Ce que l'on sait de l'abbé de Bouzonville, que la princesse rencontra à Fribourg et qui devint bientôt son directeur de conscience, rend, il faut bien l'avouer, cette dernière supposition vraisemblable. Jadis colonel de cavalerie, d'abord marié, puis veuf et entré dans les ordres, successivement trappiste, lazariste,

enfin prêtre séculier, ni le passé d'un homme aussi changeant, ni son caractère sombre, exalté, rude et presque farouche, ne semblaient le préparer à comprendre, — moins encore à guider, — la créature d'élite qui se confiait à lui. Dans ses lettres à la princesse, certaines expressions révoltent, par leur brutalité inconsciente : « De quel boubier Dieu vous a-t-il tirée!... Ne croyez pas qu'aucune austérité puisse expier vos offenses. » C'est ainsi qu'il juge et qualifie le chaste roman de sa jeunesse. Ailleurs il la reprend sur l'amour « déréglé » qu'elle conserve à son père, à son frère, à son neveu d'Enghien, cherche à éteindre dans son cœur ces pieuses affections de famille. Et n'eut-il pas un jour, — c'est elle qui nous l'apprend, — l'étrange idée de jouer envers sa pénitente le rôle d'une supérieure de couvent, de lui faire prêter entre ses mains les trois vœux habituels, d'exiger de sa part une obéissance absolue à ses ordres?

Quoi qu'il en soit, elle hésitait encore. Un tragique événement, la mort subite, à ses côtés, d'une chère amie d'enfance retrouvée à Fribourg (1), vint porter le coup décisif. La fragilité de la vie, l'incertitude de l'heure dernière, « l'illusion des biens de ce monde », lui apparurent tout à coup avec une réalité saisissante. Elle se sentit, assure-t-elle, appelée par une voix irrésistible, plus forte que sa volonté même, et, sa résolution fixée, y trouva dès l'abord « un bonheur et des délices qui remplirent toute son âme ». Elle informe aussitôt son père de son « irrévocable dessein », et, sans attendre les objections prévues, s'occupe sur l'heure de le réaliser. C'est à Turin, aux Carmélites ou bien aux Capucines, qu'elle désire faire son noviciat; la princesse de Piémont, mise dans la confidence, hâtera l'accomplissement des formalités nécessaires. Elle distribue entre les siens les quelques objets précieux qui lui restent encore : au prince de Condé, « la boîte où sont les cheveux de sa mère »; au duc d'Enghien, une « petite bonbonnière où est peint un paysage, en souvenir d'une vieille tante qui l'a toujours aimé tendrement. » Elle emporte pour tout bien « quatre couverts d'argent », qui pourront lui servir en route, et qu'elle donnera ensuite à sa vieille femme de chambre. Ces dispositions prises, elle se rend à Turin; et son choix se dirige sur le couvent des Capucines, dont les austérités, loin d'effrayer sa délicatesse, l'enivrent au contraire et la transportent d'une joie

(1) M^{me} de Lambertye. Lettre du 2 juin 1795. Archives nationales.

exaltée. Tout, au reste, dans cette première période, la ravit et l'enchanter. La « grosse robe de laine brune », la corde qui sert de ceinture, le scapulaire et les sandales, lui semblent moins incommodes que « les grands habits de Versailles en brocart d'or et d'argent » ; le maigre perpétuel, les repas grossiers dus à la charité publique, servis dans des assiettes de terre, « avec, en guise de serviette, un petit chiffon de papier », la « délectent » et lui sont un succulent régal ; les veilles et les prières nocturnes sont, à l'en croire, une bien moindre fatigue que les plaisirs du monde, et ruinent moins sûrement la santé ; et elle résume ses impressions dans cette phrase imprévue : « Je prétends que je mène une vie très agréable, et que *je m'amuse!* Ce mot est bien ridicule, mais mon père m'a toujours dit que j'étais un peu ridicule, et pas comme les autres. »

L'allégresse, sincère autant qu'exubérante, que respirent à cette époque les lettres de la princesse Louise, n'est en rien partagée par ceux auxquels elle s'adresse. Le duc de Bourbon, notamment, ne peut se résigner à une séparation « qui ferait le malheur de sa vie », et sa douleur s'exhale en termes véhémens : « En vérité, écrit-il à son père, il y a de la barbarie à s'arracher des bras de parens malheureux et n'ayant de consolation que dans leur union, pour s'enfermer dans un couvent et les abandonner pour toujours. Jamais Dieu ne lui saura gré d'une pareille démarche ! » Le duc d'Enghien n'a guère moins d'amertume : « Il paraît qu'elle nous a à peu près oubliés. De temps en temps elle écrit un bout de lettre, où elle ne parle que de son Dieu et de son bonheur. Vous verrez quel style!... Nous l'avons perdue, et pour toujours. » Quant au prince de Condé, plus rassis et plus sceptique, il a vite renoncé aux objections, aux raisonnemens, aux instances, dont il sent l'inutilité présente ; mais il doute visiblement de la vocation de sa fille, et s'en remet au temps pour modifier les « irrévocables desseins » de cette « victime de nos malheurs », qui, ajoute-t-il avec malice, « n'a jamais tant couru le monde que depuis qu'elle y veut renoncer » !

Ces derniers mots sont écrits en novembre 1796, presque un an jour pour jour après l'entrée de la princesse au monastère des Capucines ; sous une forme ironique, ils ne disent que la vérité. Depuis six mois déjà, la novice, sortie de son cloître, poursuit de couvent en couvent le fuyant idéal qu'elle croit chaque fois saisir, et dont, pendant de longues années, elle ne désespérera jamais.

Capucine à Turin, trappistine en Valais, visitandine à Vienne, bénédictine en Pologne, sans parler des ordres moins célèbres qu'elle passe tour à tour en revue, partout son âme inquiète se heurte aux mêmes désillusions ; partout les mêmes misères, inséparables de la nature humaine, la ramènent brusquement du ciel sur la terre ; nulle part sa soif de perfection ne trouve à s'étancher dans une onde assez pure. « C'est avec une légèreté qui m'étonne toujours, écrit-elle du couvent de Turin, que l'on rogne la part de Dieu pour celle de la créature. A la vérité, la bonne foi est telle, qu'il est possible que Dieu s'en contente : mais moi, je ne l'ai pas, cette bonne foi, et ne sais comment me conduire. » Toute l'attention, dit-elle encore, se porte sur « d'étroites pratiques et des formalités d'usage », qui ne font guère que « remplacer celles de la politesse et des bienséances du monde » ; la préoccupation de « l'observance » fait trop souvent oublier l'esprit de l'Évangile. La Visitation de Vienne ne la satisfait pas davantage : « Les religieuses, en Autriche, deviennent des gouvernantes d'enfans et des maîtresses de pension. Je ne me sens nullement disposée à exercer ce métier ! » Aux reproches de son père qui déplore, non sans apparence de raison, ses « courses perpétuelles », elle répond avec bonne foi : « Je sais bien que vous ne comprenez guère comment, avec l'envie d'être religieuse, on ne se la fait pas dans le premier couvent venu. Mais, pour moi, rien n'est plus important que le choix d'un ordre qui remplisse les idées que j'ai conçues de l'état et de l'esprit religieux. Ces deux choses devraient sans doute être inséparables dans tous les couvens, mais dans ce siècle il n'en est pas ainsi. » Et elle termine en annonçant que, pour trouver enfin le mystique asile de ses rêves, elle est à la veille d'entreprendre de nouveaux et plus lointains voyages.

Ces « courses » à travers l'Europe, dans la période aiguë des guerres de la Révolution, ne sont pas, comme on pense, exemptes de dangers et de péripéties. L'approche inopinée des « infatigables Patriotes » l'oblige plus d'une fois à fuir, au milieu de la nuit, sous des vêtemens d'emprunt, vers une nouvelle région « où il ne leur ait pas encore convenu » de porter leurs armes ; car, ainsi qu'elle écrit à son père, « il est prouvé par l'expérience qu'ils vont où ils veulent aller, jettent leur vue tantôt sur un pays, tantôt sur un autre, et exécutent tous leurs desseins ».

Mais les pires difficultés qu'elle rencontre proviennent, cette

fois encore, des municipalités ou des gouvernemens chez qui elle manifeste l'intention de s'établir. La terreur des armées françaises est alors à son comble dans l'Allemagne entière; si le séjour de quelques obscurs émigrés est redouté comme le présage de calamités redoutables, on devine quel accueil attend une princesse du sang des Bourbons, la propre fille de ce Condé qui, depuis des années, mène une lutte acharnée contre la République. « Il faut bien, s'écrie-t-elle un jour, avoir les pieds posés quelque part sur cette terre que nous habitons; et c'est là ce qui m'est refusé! » Elle n'est pas à Augsbourg depuis une semaine, qu'un arrêté municipal lui enjoint d'en sortir dans les quarante-huit heures. Elle se rend à Passau : « un monsieur fort poli » vient lui signifier aussitôt d'en déguerpir au plus vite. Elle s'adresse à l'Empereur d'Allemagne pour demander asile à Vienne : la réponse qu'elle reçoit, après bien des retards, l'admet à titre de « passante », et pour quelques jours seulement. Il faut de longs pourparlers, l'engagement solennel d'y vivre incognito, sans aucune relation politique ou mondaine, pour obtenir enfin le droit d'y séjourner, à la Visitation. Elle doit pousser jusqu'en Russie pour rencontrer un bon accueil. L'empereur Paul n'a pas oublié celle dont l'éclat et la beauté illuminèrent jadis pour lui les fêtes de Chantilly. Une lettre fort gracieuse promet à la princesse appui et protection, propose, dans la ville d'Orcha, en Russie, une maison confortable pour elle et les compagnes qu'il lui plaira d'amener, annonce, pour faciliter le voyage, l'envoi d'un « jeune officier » qui servira de guide, ajoute même à toutes ces attentions le bienfait d'une pension pour aider sa misère.

Malgré tant d'avantages, le séjour à Orcha fut de courte durée. Ce qu'elle est venue chercher si loin n'est pas, — ainsi qu'elle dit, — la tranquillité égoïste d'une commode retraite. Ses aspirations vers le cloître sont toujours aussi vives; les vaines tentatives de ces dernières années n'ont point usé sa patience. « Je crois, écrit-elle au prince de Condé, que l'on n'a jamais vu avoir autant de mal et être forcée à faire autant de chemin pour parvenir à se faire religieuse! Une contre-révolution, je vous assure, ne donne pas plus de peine... Mais les difficultés ne me rebutent pas plus que vous. » Un couvent de bénédictines à Nieswitz, en Lithuanie, la reçut d'abord quelque temps; mais elle découvrit vite qu'elle n'avait « nul motif de s'y plaire », moins encore d'y contracter « un engagement quelconque ». L'assas-

sinat de Paul I^{er} (1), son protecteur et son ami, acheva de la déterminer à quitter un pays où se passaient impunément de tels forfaits : « Nous sommes payés, s'écrie-t-elle, pour avoir horreur des scélérats ! » La Pologne l'attire : elle trouvera à Varsovie le chef de la maison de France, Louis XVIII, entouré de sa famille ; elle entend dire grand bien d'un des monastères de la ville, les bénédictines du Saint-Sacrement ; c'est là qu'elle se décide à tenter une suprême expérience. Elle n'est plus seule, cette fois, pour entreprendre le voyage ; elle emmène deux compagnes, qui ne la quitteront pas pendant de longues années. L'une est une enfant en bas âge, une petite fille de quatre ans, Éléonore Dombkoska, abandonnée par sa famille, déposée un matin à sa porte, à demi morte de froid et de faim. La princesse la recueille, s'informe de sa naissance, apprend que ses parens, « de famille noble tous deux », sont dans une telle misère qu'ils ne peuvent conserver le fardeau d'un enfant. Elle n'hésite pas à l'adopter, s'y attache en peu de temps comme à une fille véritable ; et la petite Éléonore partagera désormais, quelles qu'en soient les vicissitudes, la fortune de sa bienfaitrice (2). L'origine de l'autre amitié n'est guère moins romanesque : dans le silence prescrit par la règle monastique, deux novices ont, des mois entiers, vécu côte à côte, sans se connaître ni se deviner, bien qu'instinctivement attirées par une sympathie réciproque. La plus jeune, « la sœur Sainte-Rose », se demande avec curiosité qui peut être cette fervente religieuse, qu'à sa simplicité de vêtemens et d'allures elle a prise tout d'abord pour « une pauvre fermière suisse », et que le père abbé semble traiter pourtant avec une spéciale déférence. Un jour de conversation permise, elles s'approchent l'une de l'autre, s'interrogent et s'expliquent : elles sont toutes deux Françaises ; elles ont eu jadis, dans le monde, des relations communes ; sur la plupart des points, leurs goûts, leurs sentimens, leurs idées sont les mêmes. L'une est M^{me} de Rosière, l'autre la princesse de Condé. Elles s'unissent dès lors d'une étroite affection ; dans l'isolement qui les accable, elles éprouvent une douceur à rapprocher leurs deux vies ; elles s'engagent bientôt de part et d'autre dans une communauté fraternelle, qu'aucun choc ne détruira jamais, que la mort seule pourra dissoudre.

(1) 23 mars 1801.

(2) Éléonore Dombkoska épousa, en 1822, le comte de Gouvello, et plus tard, en secondes noces, le marquis de Saint-Chamant.

Peut-être est-ce au réconfort de cette double affection qu'il convient d'attribuer la tranquillité d'âme dont jouit la princesse Louise pendant les premières années de son séjour à Varsovie. Elle semble avoir enfin conquis, dans un couvent selon ses vœux, — non le bonheur complet, auquel elle a cessé de croire, — mais la sérénité, la paix intérieure, ces biens inestimables dont elle a depuis longtemps perdu jusqu'au souvenir. Sans se rattacher au monde, elle reprend intérêt à ce qui se passe au dehors, s'informe curieusement des nouvelles politiques, que lui apportent seules, dans ces régions reculées, « quelques vieilles gazettes radoteuses », jointes à « des rabâchages de couvent, moitié français, moitié popolsk. » Elle reçoit à d'assez rares intervalles la visite de la famille royale, dont elle trace en confidence à son père un portrait peu flatté : « La reine (1) a été fort honnête pour moi ; mais, entre nous, quel changement ! Non qu'elle eût rien à perdre quant à la figure, mais plus petite, plus mal tournée que jamais, mais des cheveux tout blancs, mais soixante-dix ans, mais se traînant plutôt que marchant, beaucoup moins parlante qu'à Versailles, l'air abasourdi, en un mot unique ! » Le duc de Berri, qu'elle voit un peu plus tard, n'est guère mieux partagé : « Il a acquis une figure et une tournure de *savoyard*, que je ne lui avais jamais vues ! » Pour Louis XVIII, elle lui reproche surtout les menées souterraines, les mesquines intrigues où il paraît se plaire, la parodie à laquelle il se prête d'une royauté fictive, où le vain prestige du décor extérieur tient lieu de la réalité : « On dit, écrit-elle un jour, qu'il est question de lui donner une petite possession en Russie, de lui laisser porter ce titre, et de lui former une apparence de *courette* (le mot est de mon invention). Je trouve que tout cela a dû jadis rendre M. Stanislas Leczinski fort heureux. Mais pour Louis de Bourbon, roi de France, je pense tout autrement ! Tout ou rien. Et rien, vu les choses et les causes, est à mes yeux ce qu'il y a de plus honorable. » Aussi conseille-t-elle vivement à son père de se tenir à l'écart, et d'attendre les événemens, sans grossir de sa présence la réunion de Varsovie : « Un rassemblement de princes réussit rarement, dit-elle avec philosophie ; ils ne sont jamais plus unis que lorsqu'ils vivent chacun de leur côté. »

Ces sages exhortations étaient, à cette époque, assurément

(1) Marie-Joséphine-Louise de Savoie, femme de Louis XVIII.

superflues. Le prince de Condé, depuis le licenciement définitif du corps des émigrés (1), était venu chercher en Angleterre un repos bien gagné, qu'il ne se souciait guère d'interrompre. Après douze ans de travaux et de peines, il jouissait enfin avec satisfaction, dans sa propriété de Wanstead-House, de « la vie paisible d'un bon gentilhomme campagnard ». La société de son fils, installé auprès de lui, l'arrivée de M^{me} de Monaco, qui le rejoignit bientôt, ne tardèrent pas à compléter le charme de son intérieur; et ses lettres à sa fille retracent, de son domaine et de son existence, un aimable tableau : « Tout est gazon et bois; deux étangs, une rivière; point de chutes ni de ruisseaux, mais des sites très agréables, une grotte en coquilles digne d'être à Chantilly... Je suis très tranquille, je ne me mêle de rien. Le whist, le trictrac et le piquet partagent mes soirées. Le jour, c'est la promenade, la lecture, et de petits travaux dans le jardin. Votre frère, suivant ses anciennes habitudes, chasse ou, pour mieux dire, cherche à chasser, car il est fort content quand il rapporte un canard, un corbeau ou un hibou. Depuis six mois, il n'a pas encore tué une seule perdrix... Voilà, ma chère fille, la vie que nous menons, et je vous assure qu'elle a des douceurs. » La longue séparation, sans lui faire oublier sa fille, l'a tout au moins accoutumé à se passer d'elle; il a pris son parti de ces grilles de couvent qui la retiennent au loin de sa famille, et ne tente nul effort pour l'attirer vers de plus proches régions. « Vivez en paix, ma chère fille, cela n'est pas donné à tout le monde... Je ne troublerai votre repos ni par mes regrets, ni par les nouvelles extérieures qui désormais vous intéressent peu. » C'est par ces paroles pleines de calme qu'il accueille la nouvelle de la récente et plus infranchissable barrière qui vient de s'élever entre sa fille et lui.

Le 21 septembre 1802 en effet, une année environ après son arrivée aux Bénédictines de Varsovie, la princesse Louise s'est résolue à prononcer ses vœux. La cérémonie a eu lieu devant « toute la ville assemblée », et sous les yeux de la famille royale. C'est un spectacle qui, dans toute l'assistance, a provoqué une émotion profonde; Louis XVIII lui-même, peu sensible à son ordinaire, trouve pour le décrire des accents pénétrés : « J'y ai assisté, mande-t-il au prince de Condé, et je puis vous assurer que, n'eût-ce pas été votre fille, ma cousine, une personne que

(1) 1^{er} mai 1801.

j'ai tant de sujets de chérir, j'aurais encore été ému, attendri de la manière simple, noble, touchante, dont elle a prononcé des vœux qui nous l'enlèvent à jamais. L'évêque même qui les a reçus n'a pu retenir ses larmes. » Le pas redoutable est donc franchi; l'errante, l'incertaine existence paraît désormais fixée. La « sœur Marie-Joseph de la Miséricorde » sera-t-elle plus heureuse que la princesse Louise de Condé? Deux années de silence et de calme peuvent en donner l'espoir, quand cette brève quiétude est brusquement détruite par un coup de tonnerre.

X

Dans la reclusion absolue où la princesse vit maintenant confinée, un message de Louis XVIII lui apprend, le 3 avril 1804, une terrifiante nouvelle: son neveu, l'enfant de sa prédilection, l'unique rejeton de la maison de Condé, « le valeureux d'Enghien », comme elle se plaît à l'appeler dans ses lettres, enlevé la nuit, au mépris de tous droits, sur la frontière d'Alsace, est envoyé sous escorte à Paris pour y être jugé d'un soi-disant complot contre la vie de Bonaparte. L'événement a quinze jours de date; on n'en sait pas encore les suites, mais la princesse ne les prévoit que trop. Son esprit, éclairé par tant de catastrophes, va d'un seul bond aux pires extrémités; et les lignes décousues qu'elle trace d'une main tremblante révèlent toute l'étendue de son angoisse: « O mon père! O mon frère! car mon cœur ne peut vous séparer dans ce moment de la plus pénétrante douleur, et il s'accôle au vôtre... Votre enfant à tous deux dans les mains des ennemis de Dieu, de la vertu et de l'honneur!... Je vous embrasse tous deux, je vous presse contre mon cœur, en vous arrosant de larmes brûlantes, que j'offre au ciel comme des prières!... » Isolée des siens, bloquée dans un lointain exil, elle ne peut rien, sa faiblesse l'accable; mais « du centre de sa nullité », s'élèvent des cris de pitié, de déchirans appels: « Si le crime n'est pas consommé, » qu'on se hâte, qu'on implore tous les souverains de l'Europe! « Ce qui est possible, qu'on le fasse, au nom de Dieu et de l'honneur: voilà ma seule requête! » Cinq jours se passent, cinq jours qui semblent des années, où les plus mortelles craintes alternent avec les plus folles espérances. Le 8 avril enfin, on annonce l'abbé Edgeworth de Firmont, le confesseur de Louis XVI; il vient de la part du roi. Au choix du messager, elle

a déjà pressenti la nouvelle. Il entre, et, dès les premiers mots, l'affreuse vérité éclate tout entière. Elle tombe à terre, comme foudroyée; des paroles inarticulées s'échappent de ses lèvres : « Miséricorde, mon Dieu ! Faites-lui miséricorde !... » Après quelques instans, elle se relève par un suprême effort, se retire dans son oratoire, et pendant de longues heures y reste enfermée, laissant libre cours à ses larmes.

Sa douleur est immense. Elle pleure l'enfant qu'elle a bercé sur ses genoux, à qui longtemps elle a servi de mère (1), dont les baisers et les caresses l'ont souvent consolée des tristesses, des déceptions de la vie. Elle pleure aussi le prince vaillant, en qui semblait renaître la généreuse ardeur du héros de sa race, le capitaine de vingt-cinq ans dont les audacieux exploits, colportés à travers l'Europe, ont plus d'une fois fait battre de fierté, sous la guimpe de novice, un cœur qui, comme elle dit, a gardé « cette faiblesse de ne point haïr les coups de canon ». Chers souvenirs du passé, joies orgueilleuses du présent, nobles promesses de l'avenir, tout s'effondre à la fois, et git dans le fossé de Vincennes. Les lettres qu'elle écrit aux siens, pendant ces jours terribles, expriment ces sentimens avec une saisissante éloquence; c'est la nature qui reprend ses droits, c'est l'âme blessée qui se révolte et qui erie sa souffrance : « O mon père ! O mon frère ! Existez-vous encore après un tel déchirement de cœur ? Comment vous peindre l'état du mien ? Mes bien-aimés, mes infortunés amis, je me jette dans vos bras; votre douleur est la mienne, jugez-la donc !... Quelle perte ! Et par qui ! Et de quelle manière ! Et il règne sur toute l'Europe, celui qui en est l'auteur ! Toutes les puissances lui sont asservies... Je n'ai point de courage, et n'en veux point avoir en ceci. Je me glorifie, oui, je me glorifie des larmes que je répands... » Elle revient à chaque page sur les circonstances de la mort, peint, en quelques traits hachés, la scène dramatique de l'exécution : « Il n'a pas voulu se laisser bander les yeux. Il a dit qu'il était accoutumé à voir le feu, qu'il savait mourir... Il a demandé ensuite quelques instans pour se recueillir, puis a marché au supplice d'un pas ferme, s'est refusé aux formalités ordinaires, et a reçu la mort debout, immobile, les yeux élevés au ciel... Des larmes de feu inondent mon visage... Il a vécu, il est mort en héros (2) ! »

(1) Après la séparation du duc et de la duchesse de Bourbon, le duc d'Enghien resta auprès de son père. Il ne voyait sa mère qu'à de rares intervalles.

(2) Une lettre de la princesse, écrite à son frère quelques mois plus tard, ajoute

A cette première explosion, à cet accès de désespoir, succède une autre crise, plus longue et non moins douloureuse. Un désir impérieux s'empare de son cœur et le domine bientôt entièrement : revoir les siens, quitter cette terre d'exil où elle a tant souffert, rompre la lourde chaîne qu'elle a forgée de ses mains, et dont aujourd'hui seulement elle sent la pesanteur. Tout contribue, dit-elle, à cette résolution : l'état d'esprit qui règne en Pologne, le courant de sympathie qui, même en sa présence, se manifeste en faveur du nouveau gouvernement de la France, les sentiments « puans d'enthousiasme » de la population pour Bonaparte, le meurtrier de sa famille, « Robespierre II », comme elle l'appelle ; et aussi le besoin qu'elle éprouve de se retrouver au milieu de compatriotes, parmi « de bonnes Françaises », qui comprennent ses pensées et s'associent à ses regrets ; enfin, par-dessus toute chose, l'irrésistible envie, après la catastrophe, de « se jeter dans les bras » des seuls êtres qui lui tiennent par les liens sacrés du sang, de pleurer avec eux leur deuil irréparable, « d'embrasser avant de mourir un père tendre et malheureux. » Des scrupules religieux la retiennent cependant. Le consentement de la supérieure, l'approbation même de son directeur, ne suffisent pas à rassurer sa conscience. Il lui faudrait en outre « l'avis de trois évêques, pieux et éclairés », et elle charge son père d'obtenir cette consultation, de la lui envoyer sans délai. En attendant qu'elle la reçoive, elle s'occupe avec fièvre de préparer son départ, s'inquiète des moyens d'effectuer un voyage dont les difficultés l'épouvantent, dans le « dénûment » où elle se trouve, « sans argent, sans amis, sans connaissance de la langue du pays, sans moyen de suppléer » à tout ce qui lui manque. Elle a, dans cette extrémité, l'idée de s'adresser au Roi (1) ; et voici que de ce côté surgit tout au con-

certain détails qu'elle tient, dit-elle, d'un témoin très bien informé, mais qu'elle n'a pas le droit de nommer : « Sa destination, qui était d'être conduit au Temple, fut changée en arrivant à Paris, dans la crainte d'une effervescence en sa faveur... On le conduisit donc à Vincennes, dans un galetas où des scélérats avaient été enfermés : « Sans doute on ne me mettra pas ici », dit-il avec un air qui imposa. En effet, on le mit dans une chambre plus convenable... Quant à l'horrible interrogatoire, il ne fut pas long : à la deuxième ou troisième question, où l'on articula *le port d'armes contre la République*, ce cher infortuné répondit : « Je vois ce qu'on veut, je n'ai plus rien à vous dire. » A Dijon, ajoute la princesse, beaucoup de gens ont porté un ruban noir sur la poitrine en signe de deuil ; les vieux serviteurs de Chantilly manifestent un touchant désespoir ; plusieurs des domestiques du prince sont tombés malades de chagrin ; sa nourrice, M^{me} Robert, et sa sœur de lait sont devenues folles toutes les deux. » (Lettre du 28 novembre 1804. Arch. nat.)

(1) La famille royale devant quitter Varsovie vers cette époque, la princesse

traire un obstacle imprévu. Louis XVIII s'oppose en principe au projet de départ, fait valoir les « convenances », s'épuise dévotement en « représentations sur l'état de religieuse » qui ne comporte guère de tels changemens, traite enfin sa parente « en jeune étourdie de quinze ans », et semble oublier, assure-t-elle, la considération qu'il doit à son âge et au nom qu'elle porte.

L'impatience de la malheureuse princesse est alors à son comble. Son isolement, son impuissance, l'anéantissent et brisent sa volonté. Une sorte de vague effroi l'envahit malgré elle, paralysant les ressorts de son être. En ce pays lointain qui lui fait à présent horreur, elle se sent, dit-elle, captive « comme Louis XVI au Temple ; » et, dans « la nuit obscure » qui descend sur son âme, elle craint de voir sombrer les énergies, les vertus, les fiertés d'autrefois. Sa voix se fait suppliante ; c'est avec des « torrens de larmes » qu'elle conjure ardemment son père de rompre à tout prix les barrières qui l'entourent, de la tirer des « mains ennemies » qui la tiennent enserrée : « Mon père, gémit-elle, votre tendresse se serait-elle refroidie ? Vous aurais-je déplu en quelque chose ? Ah ! mon père, je n'ai que vous, que votre affection ne se rebute pas... Envoyez-moi chercher... Il me semble que si je voyais arriver quelqu'un de votre part, je me croirais sauvée... Guidez ma route, n'omettez rien ! » Que le prince ne craigne point l'embarras de sa présence : elle ira où il voudra, obscure, tranquille, résignée à tout : elle n'entravera en rien la liberté de sa vie, et sera même « fort aise de voir M^{me} de Monaco ; » mais qu'il ne perde point de temps, car elle est au bout de ses forces, et « serait sans doute déjà morte, sans l'amie excellente » qui seule soutient encore son courage défaillant. Tant d'insistances, ces prières à la fois timides et pressantes, triomphent à la fin de tous les obstacles. La décision des « trois évêques » est, comme on pouvait s'y attendre, favorable au levé de la clôture. Louis XVIII désarmé abandonne ses édifiants scrupules ; et le prince de Condé expédie à sa fille, pour accompagner son voyage, « un homme d'âge mûr, ancien garde du corps, l'un de ceux du combat de la porte de la Reine », digne d'inspirer toute confiance.

C'est dans les premiers jours de juin 1805, que M^{lle} de Condé,

avait demandé à « se joindre à leur train », ne réclamant pour elle qu'une seule voiture, et promettant de « ne les gêner de sa présence ni en route ni dans les auberges, de n'offusquer en rien les dames d'honneur et leur clique. » Cette requête ne fut pas accueillie. (Lettre du 21 novembre 1804. Archives nationales.)

avec M^{me} de Rosière et la petite Éléonore, ses deux fidèles compagnes, se met en route pour rejoindre, après dix ans de séparation complète (1), un père, un frère, qui sont tout ce qui lui reste au monde. « Quel désir j'ai de vous revoir ! leur écrit-elle la veille de son départ ; mais en même temps, quelle espèce de crainte du premier moment ! Retrouver deux cœurs que l'on chérit si tendrement, et les retrouver navrés jusqu'à leur dernier soupir de la plus juste et la plus vive douleur ! Et cependant je voudrais en hâter l'instant. » Après ces effusions, l'instinct féminin se réveille, et elle reprend la plume pour atténuer, chez ceux qu'elle va revoir, le premier effet de la disparition de son ancienne beauté : « J'ai oublié de vous prévenir d'une chose. N'allez pas croire que c'est par coquetterie, mais seulement pour que vous ne soyez pas effrayés en me voyant : la *blanche déesse à face ronde* n'existe plus. Un visage allongé, jaune, ridé à force, les yeux battus jusqu'à la moitié des joues et abîmés par les larmes ; en un mot soixante ans, et à faire peur !... Voilà mon portrait, et il n'est pas chargé. Quant à ma compagne, quoiqu'un peu plus jeune, elle n'est pas plus belle que moi ; et la petite Éléonore a été rendue laide aussi par la petite vérole. Ainsi attendez-vous à une fière carrossée ! » Après un voyage heureux jusqu'à Dantzic, et vingt-deux jours de traversée, elle débarqua à Gravesend. Lorsqu'elle toucha le sol anglais, les autorités britanniques lui rendirent les honneurs dus à une princesse du sang ; lord Moira et William Pitt, envoyés au-devant d'elle, lui souhaitèrent la bienvenue. Ces hommages, que depuis tant d'années elle avait désappris à connaître, la touchèrent sans doute ; mais quelle émotion étreignit son cœur, quand elle vit au loin, accourant à sa rencontre, le prince de Condé et le duc de Bourbon ! Un irrésistible élan la jeta dans leurs bras ; tous trois, étroitement enlacés, mêlèrent leurs baisers et leurs larmes ; et « cette scène, longtemps muette, fut plus déchirante que bien des drames (2) ».

XI

Les années qui suivirent furent pour la princesse Louise une période de détente et de calme. La douceur de revoir les siens,

(1) Elle avait revu pour la dernière fois son père en 1795, à Rottenbourg, pendant quelques jours seulement, au cours de ses pérégrinations en Allemagne.

(2) Crétineau-Joly, *Histoire des derniers Condé*.

d'entendre à son oreille une langue familière, de jouir, après tant de traverses, d'une sorte de bien-être, ramenèrent peu à peu la paix en son âme, la sérénité sur ses traits. L'asile qu'elle s'est choisi est la maison de Rodney-Hall, dans le comté de Norfolk, réunion de Françaises émigrées et de quelques Anglaises, dirigées par M^{me} de Mirepoix, et astreintes à une espèce de règle. Elle y occupe, avec Éléonore et M^{me} de Rosière, un modeste logement; et cet état mitigé, sorte de compromis entre la vie du monde et la vie monastique, répond bien à ses dispositions présentes, concilie heureusement ses goûts sédentaires et le besoin qu'elle a des affections de famille. Elle y prend graduellement contact avec la société nouvelle, telle que l'ont transformée quinze ans de crises et de bouleversemens; et sa surprise est grande de constater à chaque pas la modification profonde des façons, des idées, du langage et des mœurs. Dans tout ce qui l'entoure, dans ce milieu d'émigrés, si réfractaire pourtant au régime politique issu de la Révolution, elle cherche vainement « l'ancienne France, » et ne trouve, dit-elle, que « la Chine ». — « Je me crois l'aînée de tout l'univers, par le *gothique* de mes idées et de mes sentimens sur tout ce qui se voit dans ce bas monde! » Son effarement scandalisé se traduit plaisamment dans ces lignes qu'elle adresse à son père, et qu'à certains détails on pourrait imaginer plus récentes : « Je suis prête à me persuader qu'au lieu de cinquante ans, j'en ai deux cents, par le changement de tout ce que j'ai vu et connu autrefois. Par exemple pour les jeunes personnes, au lieu de cette décence de maintien, de cette retenue, de tous ces devoirs de bienséance de notre temps, j'ai sous les yeux des *culottes* — très nécessaires à la vérité pour les extraits de jupes qui les couvrent — une manière de courir en faisant voir ses jambes au-dessus du genou! Plus des simples jeux de notre enfance. Colin-mail-lard, les Quatre-coins avaient quelque apparence de règle : il n'en faut plus, il faut aller devant soi sans savoir où l'on va, se pousser, se jeter par terre, se rouler sur l'herbe, causer à tue-tête, rire aux éclats, déchirer ses livres pour s'en faire des papillottes, avoir des robes neuves à tout moment, mais toujours en loques... Et ce qui me confond le plus, c'est que tout cela est trouvé tout simple par les *ladies*, par les personnes de mon âge, de mon pays... Je m'y perds, je le répète; et je n'entends plus rien à rien! »

Au début du séjour à Rodney, la princesse recevait fréquemment la visite de son père et de son frère. Le duc de Bourbon

même, fidèlement affectueux, s'installait parfois une semaine auprès de sa sœur, logeant modestement chez le portier de la pieuse maison ou dans l'auberge voisine, et, par sa tenue aux offices, faisant l'édification de la communauté, où, à son grand divertissement, on ne l'appelait que « le saint prince ». Quant au prince de Condé, vers l'an 1808, il se montra moins assidu; et sa fille découvrit bientôt, avec autant d'ennui que de surprise, la cause de ce ralentissement. Le vieux prince songeait au mariage. Après quarante-huit ans de liaison publique, M^{me} de Monaco éprouvait des scrupules, et désirait vivement faire enfin consacrer, devant Dieu et les hommes, une union si ancienne et d'une constance si rare. Son dévouement inébranlable, le courage qu'elle avait montré, les sacrifices qu'elle avait faits pendant les longues années de guerre, ne rendaient guère possible de repousser un vœu que la mort du prince de Monaco (1) rendait réalisable. Restait à obtenir le consentement de Louis XVIII. Il fut donné sans résistance, en termes dont la grâce se nuance d'une douce et discrète ironie : « J'approuve, dit-il, je félicite, je vous charge spécialement de faire mon compliment à la princesse. Nous étions déjà cousins par l'*usage*; nous le serons en réalité, et j'en aurai autant plus de satisfaction à lui en donner le nom... (2). » Et il se proclame impatient de saluer, « *tanquam sponsus procedens de thalamo* », ce marié septuagénaire.

Les royales épigrammes sont pour la princesse Louise une faible consolation du chagrin qu'elle éprouve à se voir imposer cette tardive belle-mère. Une antipathie, profonde autant que secrète, séparait depuis nombre d'années ces deux femmes, dissemblables par les goûts, les idées, le caractère; et cette disposition naturelle n'avait pu que s'aggraver de la fausseté de leurs situations respectives. « M^{me} de Condé, écrivait déjà en 1780 M^{me} de Bombelles, ne peut souffrir M^{me} de Monaco, et celle-ci le lui rend bien. » La communauté forcée des premiers temps de l'émigration avait momentanément atténué, sans en détruire la

(1) Honoré III, prince de Monaco, mourut le 12 mai 1795. Six mois après le veuvage de la princesse, il fut déjà question de son mariage avec Condé : « Le bruit des *noces* qui court à Londres a couru aussi ici, écrivait le duc d'Enghien à son père; mais je crois que la seule nouvelle de la mort du mari y a donné lieu... Pensez-vous qu'elle le désire? Cela ne paraît pas bien prouvé; et quand elle le désirerait, ferait-elle faire ce pas de clerc? Elle trouverait, je crois, une bien grande résistance. » (Lettre du 3 mars 1796, Archives nationales.)

(2) Lettres de Louis XVIII au prince de Condé. Archives de Chantilly.

cause, ce dissentiment réciproque, auquel l'événement du mariage rendit toute sa vivacité première. La nouvelle princesse de Condé, il faut le reconnaître, fit au début quelques efforts pour se faire pardonner sa victoire, mais ses avances — lettres obligeantes, envoi de menus présents, proposition même de se rendre à Rodney pour saluer sa belle-fille — furent accueillies avec une froideur excessive (1); et ces rebuts mortifiants provoquèrent un dépit, dont la princesse Louise sentit le contre-coup dans le mécontentement de son père. « Il m'a écrit, se plaint-elle au duc de Bourbon, la lettre la plus sèche du monde, bien qu'il m'y assure de sa tendresse paternelle. Ah ! qu'on a fait de mal à son cœur ! — Il m'a informé avec tout le contournage possible, dit-elle un peu plus tard, qu'il ne viendrait plus me voir... Et toujours des tendresses *au pluriel* qui me tuent, et auxquelles il faut cependant répondre ! » Cette pénible mésintelligence subsista, en s'aggravant, les cinq ans que dura le mariage. La mort, au bout de ce temps, se chargea d'y mettre un terme ; et la lettre éplorée que le prince, au lendemain même de son nouveau veuvage (2), écrivit à sa fille, présageait le retour d'une affection qu'une puissante influence avait seule pu passagèrement voiler : « Ah ! ma chère fille, quelle horrible perte vient d'éprouver votre malheureux père ! J'ai perdu hier au soir ma plus tendre amie, qui pendant cinquante ans avait fait le bonheur de ma vie. J'espère que vous lui donnerez quelques regrets, car je peux bien vous répondre que vous n'avez jamais eu qu'à vous louer d'elle... Plaignez le plus malheureux des princes, des époux et des grands-pères ! » Après ces justes doléances, il annonce aussitôt sa formelle intention de venir à Rodney, pour y passer la semaine sainte et « mêler ses prières à celles de sa fille. » La réconciliation fut entière, et aucun nuage ne vint désormais troubler une tendre union de famille, seul adoucissement de tant de peines.

L'attitude, un peu raide peut-être en cette circonstance, de M^{lle} de Condé, s'explique par le changement visible que, depuis quelques années, a subi son humeur. L'adversité, qui réduit les forts et dompte les violens, a parfois des effets opposés sur les natures plus douces : l'injustice du destin révolte leur faiblesse, et leur bonne foi déçue se tourne en amertume. La bonté native de son âme reste sans doute inaltérée ; mais sa franchise est plus

(1) Voir la correspondance de la princesse L. de Condé. Archives nationales.

(2) 29 mars 1813.

sévère, ses propos plus mordans ; à sa parfaite droiture s'ajoute une pointe d'intolérance, et dans son cœur désenchanté se glisse à son insu quelque mépris des hommes. Ce pessimisme s'accroît dans sa nouvelle retraite, où, — si le monde n'entre guère, — les bruits du dehors se répercutent et se grossissent, et qu'elle appelle justement « le réceptacle et l'écho de tous les bavardages de l'Europe ». Les lettres qu'elle adresse à ses proches portent l'empreinte de cette disposition ; elles jugent les événemens et les puissances du jour avec une liberté piquante, et parfois un peu rude. La petite cour d'Hartwell, où Louis XVIII poursuit « une vaine ombre de règne », n'inspire à la recluse qu'une assez dédaigneuse compassion. Dans les tenaces espoirs des fidèles de la royauté, « chaque jour d'ailleurs moins nombreux », elle ne veut voir que de puérides chimères, et s'irrite de leur longue confiance : « Ce que j'en entends est à tuer ! s'écrie-t-elle. Comment est-il possible qu'il y ait des gens qui se flattent encore sur le rétablissement de la maison de Bourbon?... Je la crois finie, comme tant d'autres ont fini depuis que le monde est monde. »

La réconciliation des d'Orléans avec le chef de la maison de France la laisse froide, sceptique, incrédule : « Il est des noms, dit-elle, qui commanderont toujours prudence et circonspection envers les individus qui les portent... Malgré tous les pardons du monde, je ne me soucierais pas de ce sang-là ! » Et quand l'aîné d'entre eux, le futur roi Louis-Philippe, obtient la main de la princesse des Deux-Siciles (1), elle accueille la nouvelle avec une surprise ironique : « Je n'oublierai jamais combien ma pauvre Lisette m'amusait à Fribourg, et combien je la trouvais de bon sens, quand elle me répétait sans cesse : « Mais, Madame, est-ce qu'on laissera ces frères-là se marier ? Mais, Madame, il faut les empêcher d'avoir des enfans ! Mais, Madame, il n'est pas possible qu'on laisse cette race-là se perpétuer ! » Malheureusement tout le monde ne pense pas aussi bien que Lisette (2). »

(1) La princesse Marie-Amélie.

(2) La princesse Louise, dans son antipathie contre les d'Orléans, fait exception en faveur de la Duchesse douairière, née princesse de Penthièvre, veuve de Philippe-Égalité, qu'elle aimait, au contraire, tendrement. Dans une de ses lettres, elle en cite le trait suivant : « Peu de jours avant sa mort, travaillant à son testament, et ayant témoigné dans un article qu'elle désirait n'être point portée à son enterrement par ces gens qu'on appelle *croque-morts*, elle dit à quelqu'un : « Mais cela ne leur fera-t-il point de peine ? J'espère que non, puisque j'ordonne qu'on les paie également. » Il faut avouer que cela est parfaitement bon ! » (Lettre à M^{sr} d'Astros, 1821.)

Si sa critique s'exerce sur les princes de sa famille, on imagine la façon dont elle traite, dans ses lettres intimes, la plupart des souverains de l'Europe. Il faut l'avouer au reste, le spectacle qu'elle a sous les yeux, pendant les dernières années de l'Empire, est peu propre à réjouir une âme haute et loyale. Le seul homme qui, malgré ses fautes, eût pu, par son génie, forcer son enthousiasme, est également le seul envers lequel il lui soit interdit d'être juste. L'horreur qu'il lui inspire n'a rien qui puisse surprendre. Combien plus méprisables pourtant lui semblent ces vaincus, sans dignité dans la défaite, que le triomphateur traîne derrière son char, asservis à son joug, contents de ramasser les débris qu'il leur jette ! « Je vous assure, écrit-elle à son père, que me voilà presque démocrate, et que j'ai des rois et des empereurs par-dessus les oreilles. Quelle bassesse ! Quel dénûment de toute espèce de sentimens d'honneur, de justice, de probité ! » Le jour où la paix de Presbourg dépossède François II du titre d'Empereur d'Allemagne, l'humilité dont il fait preuve enflamme d'une généreuse colère la petite-fille du grand Condé : « Voilà donc François II *dés-impérialisé* ! Je m'y attendais depuis longtemps ; et il n'est pas dit même qu'il conserve toujours ce qu'il croit avoir encore. Au surplus, tout ceci est bien mérité, et quand on a vogué à force de rames dans l'eau bourbeuse de la lâcheté, il est assez naturel de ne trouver d'autre port qu'un abîme de fange où l'on reste enfoncé. Cette réflexion n'est pas pour François II tout seul ; il commence le branle ; d'autres auront leur tour. » Même note d'indignation au sujet des Bourbons d'Espagne, lors du guet-apens de Bayonne : « Le fils armé contre le père, le père contre le fils, tous deux foulant aux pieds justice, droit, honneur, c'est à quoi l'on ne peut songer sans frémir... Heureux, mille fois heureux les Bourbons de France à côté de ceux d'Espagne, car conserver l'honneur et ses droits, c'est tout ! » Elle n'espère point au reste que « cette horrible affaire » parvienne à ébranler « l'amitié intime » d'Alexandre pour Napoléon : « Quand on a approché ses lèvres de la coupe d'ignominie, il est rare qu'on ne la vide pas en entier. » Mais ce qui, plus que tout le reste, la met hors d'elle-même, c'est le mariage de Marie-Louise : « Voilà donc Bonaparte cousin germain de l'infortunée duchesse d'Angoulême ! Voilà donc une princesse de la maison d'Autriche qui vient se traîner dans les ruisseaux du sang encore fumant de Marie-Antoinette ! Et sa mère était Bourbon ! Qu'a donc l'humanité pour se dégrader à ce point ? »

L'insurrection d'Espagne, en revanche, excite ses plus ardens transports : « Je suis folle de l'Espagne et des Espagnols », s'écrie-t-elle; et « si elle avait dix-huit ans », aucune puissance humaine ne la retiendrait de « voler vers ce peuple généreux », d'encourager de sa présence ses efforts héroïques. Mais cette admiration est dénuée d'espérance; la longue habitude des revers l'a rendue incrédule au succès. L'Espagne, prévoit-elle, après une lutte vaillante, devra succomber tôt ou tard; « la force gigantesque de l'usurpateur » triomphera finalement de toutes les résistances, et tout se terminera « par un agrandissement nouveau de sa monstrueuse puissance. » Elle l'aperçoit déjà, dans une sombre vision, maître et souverain absolu de toutes les nations civilisées, « s'établissant à Rome comme Empereur d'Occident », partageant entre ses lieutenans les lambeaux de l'Europe. Le désastre même de Moscou ne relève point les esprits de cette nouvelle Cassandre; elle n'y voit que « l'effet d'un climat rigoureux »; le retour de la belle saison ramènera sans doute la victoire sous les drapeaux du despote. Et quand il faut enfin se rendre à l'évidence, quand la chute du colosse, le retour des Bourbons, les acclamations de Paris sur le passage de Louis XVIII, infligent à ses prévisions un démenti formel, elle reste encore incertaine, hoche la tête avec doute, s'inquiète de la durée d'un revirement si brusque. Peut-être y croirait-elle, « si la seule voix publique eût rappelé les Bourbons en France, si, si, si...; » mais « la Charte constitutionnelle présentée comme condition et acceptée, Bonaparte dédommagé et récompensé de ses crimes, les principaux auteurs de la chute de la religion et du trône voulant bien recevoir le roi de France, s'il consent à être sous leur tutelle..., » tout cela ne saurait présager à ses yeux « une stable tranquillité; » et, « malgré les amours populaires du moment », elle est « sur les épines ». Aussi, en dépit des instances, ne se hâte-t-elle nullement de « faire ses paquets pour rentrer en France ». C'est seulement au mois d'août que, sur la demande pressante du prince de Condé, elle se décide à regagner une patrie où, depuis vingt-cinq ans, « tout, jusqu'à l'argent, est devenu nouveau » pour elle. Au moins mei-elle à son retour cette condition expresse qu'on lui évitera l'ennui d'une réception officielle; et, pour plus de sûreté, elle fera son voyage sous un nom supposé, car, écrit-elle à son frère, « j'aurais une trop grande frayeur que quelque autorité constituée ne s'imaginât de me haranguer; pour mille raisons, je crois que j'en mourrais! »

XII

Cette dernière épreuve lui fut épargnée : « M^{me} Louise de Bourbon-Condé, lit-on dans une gazette du temps, est arrivée récemment à Paris. Son retour en France n'a eu aucun éclat, grâce au soin que cette pieuse princesse prend de se cacher à tous les regards. » En attendant d'organiser sa vie, elle descendit chez sa belle-sœur, la duchesse de Bourbon, qui mit à sa disposition un pavillon de son hôtel (1), situé rue de Babylone. Trente-cinq ans révolus de séparation conjugale n'avaient point en effet rompu toutes relations entre la duchesse de Bourbon et la famille de son mari. Les deux époux eux-mêmes n'avaient jamais cessé de correspondre, à quelques rares intervalles ; et les lettres où la duchesse, s'adressant à celui dont elle porte le nom, tantôt le traite de « monstre » et le moment d'après « l'embrasse de toute son âme », subsistent comme un curieux exemple des rapports, « mi-toyens entre l'entente et la brouille », de ce surprenant ménage. M^{lle} de Condé, pour sa part, n'abandonna jamais cette malheureuse princesse qui, avec « de la grâce, de l'esprit, des talents, une belle âme (2), » gâta ces dons précieux par une humeur bizarre, dont elle fut la première à souffrir. Elle avait tenté vainement, lors de la mort du duc d'Enghien, de rapprocher l'une de l'autre deux vies, brisées par un même deuil. Au moins réussit-elle à empêcher dix ans plus tard l'éclat d'un nouveau scandale, le divorce des époux, prononcé par la loi, sanctionné à Rome par une annulation, préface d'un remariage qui permit au prince de « perpétuer la race des Condé ». Un parti influent poussait le duc de Bourbon à cette démarche irréparable, et, lors de la rentrée en France, on put croire un moment qu'elle était près de se réaliser. La princesse Louise, encore en Angleterre, en fut instruite à temps, et conjura son frère, dans les termes les plus pressans, de renoncer à ce projet : « Perpétuer la race des Condé ! Je n'ai pas besoin de vous dire ce que je sens, ce que je pense, ce que je regrette et pleure avec des larmes de sang. Mais pourquoi la souiller par un tel acte en vue de la perpétuer?... Ce serait manquer es-

(1) L'hôtel de la duchesse de Bourbon occupe aujourd'hui le n° 57 de la rue de Varennes, et appartient à l'ambassade d'Autriche. Il s'étendait jusqu'à la rue de Babylone, sur laquelle donnait le pavillon habité par M^{lle} de Condé.

(2) M^{me} de Genlis, *Mémoires*.

sentiellement à la mémoire de celui que nous pleurons, que d'en agir ainsi avec sa mère, avec celle qui l'a porté dans son sein (1). » Le duc de Bourbon, encore hésitant, obéit à cette voix aimée. Toute idée de divorce fut dès lors abandonnée; et la duchesse, touchée de cette intervention décisive, en conçut pour sa belle-sœur une gratitude profonde.

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner de l'empressement qu'elle témoigna à recueillir la princesse Louise, et à lui préparer « un petit hermitage », paisible et conforme à ses goûts. Dans ce pavillon, isolé au fond du vaste jardin, M^{lle} de Condé, sans autre compagnie habituelle que celle de sa fille adoptive et de M^{me} de Rosière, put se créer, en plein Paris, une sorte de « thébaïde ». Les visites de ses proches ou de quelques intimes animaient seules sa vie retirée; la prière et la méditation partageaient la plupart de ses heures; et parfois, errant dans le parc, elle pouvait, en levant la tête, voir à quelques pas d'elle cet hôtel de la rue Monsieur, où elle avait vécu les belles années de sa jeunesse, où son sein avait palpité, où ses espérances étaient mortes.

Mais sans doute fuyait-elle ces rêves, et se reprochait-elle ces souvenirs. Il fallut bien les évoquer pourtant, le jour où, dans la première quinzaine de mars 1815, lui fut remise une lettre, dont, — après trente ans. — elle reconnut sur-le-champ l'écriture. C'était le compagnon des temps heureux, l'ami de Bourbon-l'Archambault, dont l'instinct prophétique présentait un danger imminent, et qui venait mettre en garde celle que ses yeux n'avaient jamais cessé de suivre, ni son cœur de chérir. « Bonaparte, y lisait-on en substance, sera probablement dans huit jours à Paris; le roi, longtemps bercé d'illusions, partira subitement; en passant près de Chantilly, il ne saurait manquer d'y prendre le prince de Condé; et la princesse Louise, trop tard avertie, risquera de ne pouvoir les accompagner dans leur fuite. Prévenue de ce qui l'attend, qu'elle se hâte donc de prendre ses mesures (2). » En dépit du temps écoulé, des scrupules de conscience s'éveillèrent-ils dans l'âme de la *Nina* vieillie, lasse et revenue de tout? La lettre ne fut-elle pas décachetée? Le péril signalé fut-il jugé chimérique? Le seul point hors de doute est que la princesse n'y fit nulle réponse et n'en tint aucun compte. Une semaine plus tard, les événemens an-

(1) Lettre du 4 juin 1814.

(2) Note du marquis de la Gervaisais.

noncés par La Gervaisais avec une si étonnante précision s'accomplissaient en tout point. « De clocher en clocher », l'aigle volait d'un bout de la France à l'autre; Louis XVIII et le prince de Condé fuyaient précipitamment par la route de Belgique; le duc de Bourbon, parti pour la Vendée, s'y épuisait en vains efforts pour provoquer, chez des populations inertes, un mouvement royaliste; et M^{te} de Condé, oubliée dans sa demeure solitaire, écoutait avec effroi les cent coups de canon annonçant aux habitants de Paris « l'entrée publique du monstre ».

Voici, d'après son propre témoignage (1), ce qui s'était passé : dans la nuit du 19 au 20 mars, à trois heures du matin, un exprès la réveille, envoyé par M. de Blacas; il annonce le départ inopiné du roi, engage la princesse Louise à suivre cet exemple, et lui remet, pour aider son voyage, un bon de 100 000 francs sur la liste civile. Surprise et anxieuse, elle attend le lever du jour; puis elle envoie dès l'aube toucher le bon du roi, et retenir du même coup des chevaux à la poste. Le messenger tarde à revenir; plusieurs heures s'écoulent dans la fièvre; enfin arrive la réponse : la liste civile refuse de rien payer, la poste a reçu la défense de fournir des chevaux à quiconque, sans l'autorisation expresse de *S. M. l'Empereur*. « Un coup de foudre, dit-elle, ne m'eût pas plus atterrée. Me voilà donc prisonnière dans Paris! » La rue de Babylone, « habitée seulement par de mauvais soldats », le petit pavillon « signalé par deux guérites vides », l'incertitude des dispositions du nouveau gouvernement à l'égard des membres de la famille royale, toutes ces causes d'inquiétude s'offrent à son esprit, la bouleversent, la déterminent à fuir sans retard un logis où elle ne se sent plus en sûreté. Elle se glisse dans un fiacre, avec ses deux compagnes, et se rend secrètement chez une ancienne femme de chambre, dont le dévouement lui est connu, et qui consent à la cacher. Là, ignorée de tous, elle assiste au triomphe de son redoutable ennemi, contemple « la stupeur et la consternation des uns », la joie délirante de « la vile canaille », entend sous ses fenêtres les clameurs populaires qui mêlent aux cris de « vive l'Empereur! » des refrains menaçans contre les émigrés et les aristocrates, respire dans l'air de Paris une odeur de Révolution et de jacobinisme. Le sort du duc d'Enghien surgit dans sa mémoire; elle se voit déjà « prise comme

(1) Lettres des 1^{er} et 13 avril 1815. Archives nationales.

dans une souricière », conservée en otage « sous la griffe du tyran » ; car la police, — elle n'en doute pas, — aura vite découvert le lieu de sa retraite. Elle combine dans sa tête mille projets d'évasion, auxquels elle renonce aussitôt ; elle désespère presque du succès, quand elle s'avise enfin « qu'une conduite simple et naturelle » est en définitive ce qui l'exposera le moins ; et elle prend le parti, malgré ses répugnances, d'écrire directement à Fouché, de lui exposer son cas sans réticences, de lui demander, en se mettant entre ses mains, un passeport pour l'Angleterre. La réponse ne vint que le samedi suivant ; elle était favorable. Fouché, — sans consulter l'Empereur, ainsi qu'on le sut par la suite, — accordait le passeport ; il envoyait en même temps le singulier avis de « garder par devers elle l'ancien passeport » qu'elle avait eu du roi, si grande était la confiance du ministre dans la solidité de l'Empire restauré. Le jour de Pâques, après une cruelle semaine, la princesse partait pour Calais, s'embarquait sans encombre, et arrivait à Londres, où, brisée par tant d'émotions et de fatigues, elle tombait sérieusement malade.

On la transporta, dès qu'elle fut mieux, à la campagne, dans le petit cottage de Chelsea. Le duc de Bourbon vint bientôt l'y rejoindre, et la soigna d'une manière touchante : « Elle est très faible et très maigrie, écrit-il à son père, et nous sommes constamment occupés, le médecin et moi, à prêcher pour l'engager à manger de la soupe grasse... Nous avons été bourrés de la manière pétulante que vous lui connaissez. Je fume, quand je vois M^{me} de Rosière et M^{lle} Éléonore mangeant de bon bœuf et force côtelettes, et la pauvre sœur du poisson et des légumes au beurre ! » Cet ébranlement de santé et l'impression vivace des récentes angoisses contribuèrent sans doute à exalter l'âme de la princesse ; ses propos politiques, pendant cette période, révèlent une sorte d'exaspération, qu'elle n'était pas au reste la seule à ressentir. Le retour de l'île d'Elbe déchaîna, comme on sait, avec une violence inouïe les passions des partis ; et la colère, faite de déception et de crainte, que souleva parmi les royalistes le coup de main de Bonaparte, explique, sans les justifier, les regrettables excès de la seconde Restauration. De cet état d'esprit, les lettres de la princesse Louise sont un remarquable et curieux symptôme. « Dieu veuille nous tirer des jacobins, des traîtres, des intriguans, et surtout des idées libérales ! écrit-elle à son père dès le 27 mai 1815. L'Expé-

rience autrefois était une dame de grand crédit; aujourd'hui elle n'en a plus, et les choses ne vont pas mieux. Je ne doute pas que Bonaparte fasse la culbute de manière ou d'autre; mais cela ne suffit pas; il y a bien d'autres que lui à craindre pour le présent et l'avenir! » Quelques jours après Waterloo : « Pour consolider le bienfait des efforts des alliés, il faudra maintenant faire régner la *Justice*. La *Bonté*, dans notre siècle, produit trop de mal. » Elle pousse vivement le roi à renoncer enfin au « système de clémence »; et ce n'est pas sans étonnement qu'on la voit applaudir de bonne foi aux fusillades sommaires, se plaindre des « lenteurs » du procès de La Valette et du maréchal Ney. Elle propose en exemple l'exécution de Murat, « si juste, si prompte, si sans-façon », et n'a que des railleries pour les regrets que manifestent, en Angleterre, les amis de ce dernier : « Lord Holland, écrit-elle, leur a donné un dîner dans un appartement tendu de noir, où tout, jusqu'à la nappe, était de la même couleur. N'est-ce pas vraiment touchant? Ce qu'il y a de consolant, c'est que sans doute, à cette pompe funèbre, on ne s'en sera pas moins enivré. » Si surprenantes que semblent, à près d'un siècle de distance, sous la plume de la « Sœur M. J. de la Miséricorde », ces lignes impitoyables, il n'y faut voir, je le répète, que l'écho d'un sentiment alors à peu près général. Les passions politiques, plus éphémères et plus factices que d'autres, ne sont ni moins ardentes, ni moins irréfléchies; il faut, à les juger, apporter la même dose d'indulgence. Qui oserait, les cendres éteintes, répondre de ce qu'il eût dit et fait au fort de l'incendie ?

L'Empire définitivement tombé, Louis XVIII revenu au château des Tuileries, la princesse Louise, instruite par l'expérience, attendit cette fois pour retourner en France que le régime royal eût fait preuve de durée, et que l'ordre parût entièrement rétabli. Les quatorze mois de séjour en Angleterre n'en furent pas moins activement employés. « Ma conscience, écrit-elle à son frère, m'oblige à faire effort pour rentrer dans mon ancien état de religieuse. » Mais elle redoute en même temps de faire choix de quelque une des maisons qui subsistent en France, car elle ne se soucie guère « de prêter une fois de plus aux caquets sur les changemens de couvent ». Son désir le plus vif serait donc de fonder un ordre, qu'elle puisse organiser et régler à sa guise, selon les idées qu'elle s'est faites de l'état monastique; et elle entame à ce sujet, avec le gouvernement de Louis XVIII, une

négociation laborieuse, dont il est superflu de donner le détail, et qui aboutit dans le courant de l'an 1816. Le roi, aux termes de l'arrangement convenu, cédait à sa cousine l'emplacement du Temple, déjà à cette époque à demi démoli. Il fut pris des mesures pour approprier sans retard à sa destination nouvelle ce qui restait de l'antique édifice ; et, dans ce lieu longtemps célèbre par les débauches de Vendôme, par le faste de Conti, récemment purifié par la captivité douloureuse de Louis XVI et de sa famille, s'éleva bientôt une maison de prières, symbole d'expiation pour les plaisirs des uns et les souffrances des autres. L'Ordre qui s'y créa fut celui de « l'Adoration perpétuelle » (1). La princesse Louise de Condé, qui en fut la prieure, garda son nom ancien de Sœur Marie-Joseph de la Miséricorde.

Des quelques années qui lui restent à vivre, je n'ai que peu de choses à dire. Le malheur s'est enfin lassé : orages du cœur, tortures d'une âme troublée, misères et périls d'une existence vagabonde, tout ce long roman d'aventures s'efface et disparaît dans les brumes du passé. A peine s'en souvient-elle, et bientôt le public l'ignore. L'oubli, qu'elle a cherché, l'enveloppe comme un épais manteau. « Un jour, dit un de ses contemporains, passant par la rue du Temple, je vis un couvent nouvellement établi, et j'entrai dans la chapelle. Aux deux côtés du chœur étaient plusieurs religieuses, présidées par leur supérieure. Celle-ci paraissait avoir environ soixante ans ; elle avait de beaux traits, un port majestueux, une physionomie calme et résignée. Je demandai son nom à un habitué de l'endroit, qui me répondit tranquillement : « La princesse Louise de Condé. » Ce nom, pour les voisins du quartier, n'évoque plus que l'image d'une bonne et austère religieuse, d'une dévotion exemplaire, exacte à remplir les devoirs de son état. Elle voit peu sa famille : le vieux prince de Condé, confiné presque toute l'année dans son domaine de Chantilly, ne vient que de loin en loin faire visite à sa fille. Il s'affaïssait lentement sous le poids des années ; ses facultés s'affaiblissent ; la dernière fois qu'il la voit, à peine la reconnaît-il. Quand il succombe enfin, le 13 mai 1818, à quatre-vingt-deux ans, elle refuse, par un pieux scrupule, d'user de l'autorisation, envoyée par l'Archevêque, d'aller au lit de mort de son père pour lui fermer les yeux. Quant au duc de Bourbon, retenu loin des

(1) L'entrée au Temple de la princesse Louise eut lieu le 2 décembre 1816. En 1848, l'État reprit l'emplacement, et la communauté fut transférée 20, rue Monsieur.

siens par l'indigne passion qui attrista sa vieillesse et fit tourner en drame le dénouement de sa vie, il se désintéresse désormais de tout et de lui-même. L'influence de sa sœur, — la seule femme peut-être qu'il eût jusqu'alors sincèrement aimée, — décroît sur lui de jour en jour; et elle cesse peu à peu une lutte où elle se sent vaincue d'avance. Dans les lettres qu'à de rares intervalles elle lui adresse encore, à peine hasarde-t-elle çà et là quelque timide conseil. Une seule fois, en cette correspondance, voit-on se profiler, dans une ombre discrète, l'énigmatique figuré de M^{me} de Feuchères. C'est le jour où le duc achète ce château de Saint-Leu, sur lequel sa mort tragique doit douze années plus tard jeter un sombre éclat : « Au nom de Dieu, lui écrit-elle, que cela ne devienne point dans vos vieux jours l'établissement de... je ne sais qui et je ne sais quoi. Vous m'entendez bien, et je n'ai que faire de m'étendre davantage !... Adieu, le bien-aimé de mon cœur, qui le fut, l'est, et le sera toujours. »

Sauf ces fugitifs éclairs, les préoccupations de la prieure du Temple semblent se concentrer maintenant d'une manière exclusive sur le petit troupeau confié à sa garde. L'administration du couvent, la direction des novices, les pratiques de dévotion, la composition de pieux opuscules et de prières mystiques, absorbent entièrement son temps et sa pensée. Elle tomba gravement malade au commencement de février 1824, languit un mois sans grandes souffrances; et quand, le 10 mars, à trois heures de l'après-midi, s'éteignit, derrière les grilles du cloître, la sœur Marie-Joseph de la Miséricorde, peut-être y avait-il un certain temps déjà que la dernière des Condé n'était plus. Cette âme pure et ardente, accablée par tant de douleurs, affaiblie par tant de blessures, acheva de se briser doucement et sans secousse, telle qu'une lyre harmonieuse, dont les cordes les plus rares ne vibrèrent qu'une fois, et qui s'est tue à jamais, sans avoir révélé toute la beauté de ses chants.

PIERRE DE SÉGUR.

LA DOCTRINE ÉVOLUTIVE

ET

L'HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE

Ce que l'on doit assurément le moins craindre, quand on s'est proposé d'agir par la plume ou par la parole, c'est de se « répéter », et d'autant moins, qu'en fait, on ne se « répète » presque jamais. On peut bien dire les mêmes choses, mais on les dit d'une autre manière; et alors sont-ce bien les mêmes choses? « C'est la même balle dont on joue, mais on la place mieux. » Et, s'il en était autrement, de quoi donc la vie, dans son cours, et l'expérience, et la lecture, et la réflexion nous serviraient-elles? Ajoutez-y ce que nos idées, celles que nous croyons le plus nôtres, empruntent nécessairement de signification nouvelle, non seulement aux idées de ceux qui les contredisent, mais encore de ceux qui les approuvent, et qui ne sauraient s'empêcher, en les approuvant, de les modifier pour se les adapter. Les choses évoluent; nous évoluons avec elles; nos idées évoluent avec nous! et je sais bien qu'aujourd'hui tout le monde le sait. Mais, par hasard, si quelqu'un ne le savait pas, et même quand on le saurait, quelle meilleure occasion de le rappeler, plus favorable et plus naturelle, qu'au début de ces quelques pages, où je voudrais montrer ce que la doctrine évolutive a déjà rendu, peut rendre et rendra de services à l'histoire de la littérature et de l'art?

I

Rassurons avant tout les esprits un peu timides, à qui les exagérations de quelques évolutionnistes, — et aussi, mais en sens

inverse, de quelques théologiens, — ont persuadé que la doctrine de l'évolution était incompatible avec l'intégrité de leur foi chrétienne. Ils sont moins nombreux aujourd'hui qu'autrefois, mais il y en a toujours; j'en connais; et une preuve certaine qu'il y en a, c'est qu'on a précisément organisé pour eux, et contre nous, l'enseignement des jeunes filles à l'Institut catholique de Paris. « Combien de mères, — pouvait-on lire il n'y a pas dix-huit mois, dans une circulaire que j'ai là sous les yeux, et dont l'auteur était M^{sr} d'Hulst, — combien de mères conduisent leurs filles à ces cours de la Sorbonne et du Collège de France, où il est rare, sans doute, qu'elles entendent une parole de nature à blesser ou à inquiéter leur foi... mais où les théories naturalistes de l'évolution imprègnent l'histoire, la philosophie, la littérature et l'art au point de n'y plus laisser de place pour Dieu ni pour son Christ! Pourquoi vont-elles boire à ces sources malsaines ou douteuses? » Je n'ai point qualité ni titre pour défendre ici les cours de la Sorbonne ou du Collège de France; et, d'ailleurs, je trouve tout naturel que, si les guides autorisés des consciences catholiques, ou protestantes, n'approuvent pas l'enseignement qui s'y donne, ils le disent, comme aussi qu'à cet enseignement ils essaient d'en substituer un autre. C'est leur droit, et même leur devoir. Mais d'avancer, après cela, que les « théories naturalistes de l'évolution » ne laissent de place, dans l'histoire de la littérature et de l'art, ni pour Dieu ni pour son Christ, c'est confondre, à mon humble avis, des choses qui veulent être scrupuleusement distinguées, séparées, divisées; — c'est décider bien imprudemment une question que peut-être n'a-t-on pas examinée d'assez près; — et enfin, de son autorité personnelle et privée, c'est décréter, entre les choses de la foi et la doctrine évolutive, une incompatibilité qu'on pourrait être, au besoin, assez embarrassé de prouver.

Tel est aussi l'avis d'un savant religieux, le Père Zahm, qui, dans le temps même que M^{sr} d'Hulst condamnait avec cette assurance la doctrine de l'évolution, composait, lui, tout un livre, un gros livre, et un fort bon livre : *Evolution and dogma* (1), pour établir démonstrativement qu'à tout le moins la doctrine évolutive ne saurait être rendue responsable des exagérations de ceux qu'on en pourrait appeler les « radicaux ». A ce prêtre hardi, mais non pas téméraire, ni la génération spontanée ne semble incompatible avec

(1) Le livre du P. Zahm a été traduit récemment en français; Paris, 2 vol. Lethielleux, 1897.

aucune des vérités que l'Écriture enseigne, et, comme il écrit en anglais, il s'approprie sur ce sujet les paroles de M. Gladstone : « Supposons pour un moment qu'on ait trouvé, ou qu'on puisse attendre des progrès futurs de la science, la démonstration que les formes rudimentaires de la vie ont évolué de la matière non vivante comme d'un antécédent immédiat. Quelle affirmation de la sainte Écriture se trouverait infirmée par ce fait ? Qu'en résulterait-il, sinon que certaines substances ont reçu le pouvoir, quand elles se trouvent placées dans de certaines combinaisons, de se manifester sous des formes vivantes, auxquelles manquent d'ailleurs les plus nobles prérogatives de la vie ? » L'origine animale ou simienne de l'homme, s'il fallait se résigner à la reconnaître un jour, ne paraît pas davantage incompatible au Père Zahm avec ce qu'on lit dans la *Genèse*, et, ici, ce sont ces paroles de Ruskin qu'il reproduit : « Que votre créateur vous ait formé de ses doigts ou avec un instrument, comme un sculpteur travaille la terre glaise, ou qu'il vous ait élevé à l'humanité à travers une série de formes inférieures, cela vous importe seulement en ce que, dans le premier cas, vous ne pouvez espérer que vos enfans soient de plus nobles créatures que vous, et que, dans l'autre, chacun de vos actes, chacune de vos pensées dans votre vie présente, peut hâter l'avènement d'une espèce qui vous regardera, vos ancêtres et vous, avec un incrédule dédain ; — et vous devez avoir la dignité de désirer qu'il en soit ainsi. » Ruskin a raison ! et, si nous sommes sincères, ce n'est pas la foi, ni la Bible, qui nous feraient trouver quelque chose d'humiliant à descendre du singe, et par le singe d'on ne sait quel ancêtre moins aristocratique encore ; c'est notre orgueil de « rationalistes », c'est notre vanité de « gens du monde », ce sont nos préjugés « d'artistes ». Nous voulons être d'une autre essence ! Nous refusons de reconnaître nos vices dans le miroir que la nature de l'animal nous présente ! Et le Père Zahm, prenant enfin la parole à son tour, conclut très nettement que, bien loin d'être « une *philosophie de boue* ou un *Évangile de fange*, ainsi qu'on l'a nommée, l'Évolution se trouve être l'utile et la puissante alliée du dogme catholique, lorsqu'on la prend comme il faut la prendre ;... que, bien loin de faire descendre l'homme de sa haute situation, elle l'y établit plus solidement, en vertu du plus noble des titres ;... et qu'enfin, après avoir rehaussé l'idée que nous nous faisons de Dieu et de l'homme, elle nous permet de découvrir de nouvelles beautés et de nouvelles leçons dans un monde que l'*agnos-*

ticisme et le *monisme* nous représentent comme si sombre et si désespérant. »

Il pouvait aller plus loin ; — et il avait le droit de dire que, si la doctrine de l'évolution n'a rien qui contredit l'enseignement du texte sacré, c'est qu'elle en sort. N'est-ce pas en effet Renan, dans son *Histoire du Peuple d'Israël*, qui a parlé du « puissant esprit évolutionniste des Darwin inconnus qui ont rédigé la *Genèse* » ? et Hæckel, dans son *Histoire naturelle de la Création*, n'avait-il pas écrit, dix ou douze ans auparavant : « Dans l'hypothèse mosaïque de la création, deux des plus importantes propositions fondamentales de la théorie évolutive de la création *se montrent à nous avec une clarté et une simplicité surprenantes* : ce sont l'idée de la division du travail ou de la différenciation, et l'idée du développement progressif, du perfectionnement ? » Et il ajoute, à la vérité, que « deux erreurs fondamentales sont contenues dans l'hypothèse, d'abord l'erreur *géocentrique*, qui fait de la terre le centre du monde, et l'erreur *anthropocentrique*, qui considère l'homme comme le but suprême et voulu de la création. » Mais que l'homme soit ou ne soit pas « le but suprême de la création » et la terre « le centre du monde, » qu'est-ce que cela fait à la doctrine de l'évolution ? Rien du tout, si, d'une part, la rectification de l'erreur géocentrique ne saurait avoir d'effet que de nous convaincre plus profondément de notre petitesse ou de notre néant ; et, d'autre part, s'il est évident que, depuis qu'il se connaît, l'homme a le droit de se considérer comme le terme actuel ou le « couronnement » de la création. Et cette vérité de fait n'en subsiste pas moins que, si l'idée d'une « différenciation graduelle de la matière primitivement simple » semble avoir quelque part sa première origine, c'est dans le récit de la *Genèse*.

Et on peut dire encore quelque chose de plus, et si j'ai tâché de montrer ici même ce que la morale pouvait emprunter d'aide à la doctrine évolutive (1), on pourrait montrer que cette même doctrine n'a pas cessé d'animer l'enseignement de la théologie, ou plutôt, on l'a montré, dans un livre célèbre ; et celui qui l'a montré, c'était le futur cardinal Newman ; et le livre où il l'a montré c'est le livre qu'il a intitulé : *Essai sur le développement de la doctrine chrétienne* ou *Motifs de retour à l'Église catholique*. On y lit les phrases suivantes : « L'unité dans le type est certai-

(1) Voyez dans la *Revue* du 15 mai 1895 : *la Moralité de la Doctrine évolutive*.

nement la marque caractéristique la plus sensible d'un développement naturel... Cependant on ne saurait aller jusqu'à nier toute variation, ni même un changement considérable de proportions et de relations dans le développement des parties. De tels changemens dans l'apparence extérieure ou dans l'harmonie intérieure ont lieu dans la création animale elle-même. L'oiseau en état de voler diffère de sa forme première dans l'œuf. Le papillon est le développement, mais en aucune façon l'image de sa chrysalide. La baleine occupe une place parmi les mammifères, et cependant nous devons penser qu'il s'est opéré chez elle quelque étrange transformation, pour la rendre telle, quoiqu'en apparence si différente des animaux parmi lesquels elle se trouve classée. De même si les bêtes féroces étaient autrefois dans le paradis et ne s'y nourrissaient que d'herbes, elles devaient présenter des caractères bien différens quant à la structure des muscles, des griffes, des dents et des viscères, toutes choses adaptées maintenant à leur existence carnivore. » Je le demande au lecteur impartial : Ne croirait-on pas entendre Darwin ? Mais le livre de Newman est de 1845 (1), et *l'Origine des Espèces* n'a paru qu'en 1859. Et aussi bien n'était-ce d'aucun naturaliste contemporain que l'auteur s'inspirait en écrivant tout ce chapitre, le premier de son livre, sur le *Développement des idées* ; et si la valeur, bien loin d'en avoir diminué, n'a fait au contraire qu'en augmenter, à mesure même que l'idée d'Évolution se répandait, l'auteur le doit... à saint Vincent de Lérins. Saint Vincent de Lérins était un moine, qui vivait au v^e siècle, et dont le *Commonitorium* est demeuré la source principale des règles que la théologie la plus exacte applique encore à la question de l'évolution des dogmes (2).

Il y a quinze ou seize ans, — quand j'ai commencé de parler de l'*Évolution des Genres*, et plus récemment, dans un *Manuel de l'histoire de la Littérature française* que je viens de publier, — je n'ai pas cru devoir aborder cette question des rapports de la doctrine de l'évolution avec le dogme. Je pensais alors et j'estime toujours que les enseignemens de la Bible ou de l'Évangile n'ont rien de commun avec ceux de l'histoire naturelle ; et, réciproquement, on ne m'a point convaincu depuis lors qu'aucun motif de croire ou de ne pas croire se puisse tirer des profondeurs de la

(1) Le livre de Newman a été traduit en français dès 1848, par M. Jules Gondou.

(2) Voyez le cardinal Franzelin : *Tractatus de Scriptura et divina traditione*, 3^e édit. 1882 ; Rome, p. 278 et suiv.

physiologie ou de l'embryogénie. « Il n'y a ici ni philosophie ni religion qui tienne, disait un jour Pasteur, dans une leçon célèbre, qui devait faire date dans l'histoire de la science (1). C'est une question de fait que j'aborde sans idées préconçues, aussi prêt à déclarer qu'il y a des générations spontanées, si l'expérience m'en avait imposé l'aveu, que je suis convaincu que ceux qui les affirment ont un bandeau sur les yeux. » Et si, par hasard, on croyait apercevoir, je ne dis pas une opposition, — il y a toujours des oppositions, des difficultés, des embarras, — mais une contradiction entre la doctrine évolutive et le dogme, je suis de ceux qui répéteraient avec un autre grand homme : « Quand nous nous mettons à raisonner, nous devons poser d'abord comme indubitable que nous pouvons connaître certainement beaucoup de choses dont toutefois nous n'entendons pas toutes les dépendances ni toutes les suites... Il ne faut donc jamais abandonner les vérités une fois connues, quelque difficulté qui survienne quand on veut les concilier, mais il faut au contraire, pour ainsi parler, tenir toujours fortement comme les deux bouts de la chaîne, quoiqu'on ne voie pas toujours le milieu, par où l'enchaînement se continue (2). » Mais puisque aujourd'hui quelques écrivains, d'esprit plus large, et mieux informés que d'autres, ont trouvé le moyen, dans cette question de l'évolution, de concilier les résultats de la science avec les données de leur foi, j'ai pensé qu'en tout cas il était bon de le constater. La doctrine évolutive ne contient rien qui ne se puisse concilier avec les enseignemens de l'Église ; et, puisque le Père Zahm l'a démontré dans son livre, je ne pouvais négliger l'aide qu'il m'apportait du fond de la Louisiane.

On nous réplique là-dessus : « Eh bien, soit, nous l'admettons ; la conciliation peut se faire ; elle est faite ; mais la doctrine évolutive, comme vous l'appellez, n'en demeure pas moins une pure hypothèse, une vue de l'esprit, une anticipation de l'imagination sur l'expérience. Vous nous parliez tout à l'heure de générations spontanées ! En fait, ce Pasteur que vous invoquiez l'a démontré dans une série d'expériences à jamais mémorables, il n'y a pas de générations spontanées. Il n'y a pas non plus de sélection naturelle, et Darwin après tout n'a inventé là qu'un mot pour

(1) Cette leçon, qui est de 1864, a été reproduite en partie dans un petit livre d'utile vulgarisation : *Pasteur et ses élèves*, par J.-T. Boutet ; Garnier frères, 1898, Paris.

(2) Bossuet, *Traité du Libre arbitre*.

déguiser ou pour envelopper son ignorance absolue des lois qui président à la transformation des espèces. Pouvons-nous même parler de transformation des espèces ? et, depuis quatre ou cinq mille ans que nous observons la nature, s'il est vrai qu'on ait vu des espèces disparaître, qui a vu, quand en a-t-on vu surgir de nouvelles, ou une ancienne se changer en une autre ? Vous parlez également de l'origine animale de l'homme ! Mais où est la preuve de cette origine ? Et généralement, depuis Lamarck jusqu'à nous, quelque assertion qu'un évolutionniste ait produite, ne s'est-il pas rencontré un savant pour la contredire, et au besoin pour la détruire ? Qu'y a-t-il donc de plus arbitraire, de moins philosophique en tout cas, et de plus injustifié que de vouloir ainsi transporter dans l'histoire de la littérature ou de l'art les méthodes ou les procédés d'une science encore purement hypothétique ? et quel avantage, quel profit en pensez-vous tirer ? Étrange façon d'en user ! C'est quand la science vous propose des conclusions certaines, fondées sur des expériences certaines, que vous affectez de la dédaigner ; vous en proclamez la faillite ! et au contraire, si quelqu'une de ses affirmations est douteuse ou si quelqu'une de ses suppositions relève bien moins de l'expérience ou même du raisonnement que de la pure fantaisie, ce sont celles-là que vous acceptez ! »

Je réponds : premièrement, que ni l'origine animale de l'homme, ni la question des générations spontanées, ni même la sélection naturelle ne constituent l'essentiel de la doctrine évolutive : elles n'en sont que des inductions ou des applications. Négligeons les apparences, ne nous attachons qu'au fond. L'idée mère, l'idée substantielle de l'évolution, c'est, d'après Herbert Spencer, « le passage de l'homogène à l'hétérogène », ou, encore, comme le dit Hæckel, c'est l'idée de « la différenciation graduelle de la matière primitivement simple » ; et tout le reste, n'étant qu'hypothèse, peut tomber sans que la doctrine en soit atteinte. Mais, en second lieu, quand l'évolution ne serait qu'une hypothèse, ou une vue de l'esprit, dont on ne pourrait donner de démonstration expérimentale, qui ne servirait qu'à interpréter, à classer, à coordonner des faits ou à en découvrir d'autres, est-ce que ce ne sont point des hypothèses de cette nature qui seules ou presque seules font de tout temps avancer la science ? On nous reprochait, il y a quelques années, d'attribuer aux « idées générales » une importance démesurée ; et voici qu'on se plaint au-

jourd'hui de tous côtés que la « jeunesse » manque d'idées générales ! A qui donc la faute en est-elle ? Une hypothèse, que ce soit celle de l'attraction ou de l'évolution, est une idée générale, et, ne fût-ce que pour en éprouver la valeur, on ne saurait l'appliquer à trop de faits, ni trop d'idées. Enfin, et en troisième lieu, il y a cette différence entre l'attraction, que je viens de nommer, et l'évolution, qu'hypothèse ou non, l'évolution est de plus une méthode. C'est sur ce point qu'il convient d'insister.

II

Me contredira-t-on si j'avance que ce qui manque le plus jusqu'à présent dans nos *Histoires de la Littérature française*, — et aussi dans les histoires des littératures étrangères, — c'est la méthode ? Prenez l'*Histoire littéraire de la France*, ce monument de l'érudition et de la conscience de nos Bénédictins : la disposition des matières y est l'absence ou la négation même de toute méthode. L'ordre dans lequel s'y succèdent les *Notices* n'est qu'une forme du désordre. L'analyse des œuvres d'un théologien y est suivie de celle d'une *Chanson de Geste* ou d'un *Roman de la Table Ronde* ; elle y précède la biographie quasi politique, uniquement politique, d'un Pierre Dubois ou d'un Guillaume de Nogaret. Une chronologie vague, dont les données ont été depuis cent cinquante ans modifiées cinq ou six fois par les découvertes de l'érudition, y fait le seul lien qui rattache les œuvres et les hommes. Ce sont les matériaux épars et quelquefois à peine dégrossis d'une construction qu'on désespère de voir s'élever jamais. *Pendent opera interrupta...* et à mesure que les matériaux s'accroissent, c'est-à-dire à mesure qu'un in-quarto s'ajoute à l'autre, on ne songe pas sans effroi que, dans cet inventaire des richesses littéraires de la France, nous n'en sommes qu'à peine au seuil du xv^e siècle. La France attendra-t-elle jusqu'aux environs de l'an 2000 ou 2500 pour avoir une idée de sa littérature du moyen âge ?

On n'y voit pas plus clair dans les *Histoires de la Littérature* proprement dites, et, par exemple, dans la plupart d'entre elles, on ne sait pourquoi tel écrivain continue d'y faire figure, tandis que tel autre en semble systématiquement exclu. C'est ainsi que Nisard n'a parlé, pour ainsi dire, ni de Fontenelle ni de Bayle, quoique d'ailleurs les *Pensées sur la Comète* et les *Entretiens sur la Pluralité des Mondes* soient deux livres essentiels de l'histoire

de notre littérature. En revanche, il s'étend longuement sur « le bon Rollin » et sur le chancelier d'Aguesseau. Ce qui est plus choquant et surtout plus embarrassant, c'est le mépris qu'il affecte, comme avant lui Villemain, et comme après eux tous leurs imitateurs, pour toute espèce de chronologie. Je viens de nommer Fontenelle, dont les *Entretiens* sont de 1686 : lorsque Villemain, dans son *Cours de Littérature française*, arrive à en parler, il y a déjà trois ou quatre leçons qu'il a parlé de Voltaire, — de son *OEdipe* qui est de 1718, de sa *Henriade*, qui est de 1724, de sa *Zaïre*, qui est de 1732 ; — et ainsi, pour le dire en passant, c'est lui qui met en circulation cette idée fausse que Voltaire devrait à l'Angleterre tout ce que l'Angleterre du xviii^e siècle doit elle-même à Fontenelle et à Bayle, dont il ne parle pas lui non plus, Villemain. Faut-il d'autres exemples ? On n'aurait qu'à choisir. Dans le programme arrêté naguère, par le « Conseil supérieur de l'Instruction publique », pour l'enseignement de l'histoire littéraire, il est question de Marot, de Ronsard et de la Pléiade, des commencemens du théâtre classique, et alors, mais alors seulement, de Rabelais, qu'on rapproche de Montaigne, et quoiqu'il y ait d'ailleurs un demi-siècle entier d'intervalle entre le *Pantagruel*, 1533-1552 ; et les *Essais*, 1580. Sans doute, on aura voulu suggérer au professeur l'idée d'un parallèle à la Plutarque, et des effets de rhétorique ! Un autre historien, qui ne saurait oublier qu'en Sorbonne Pascal appartient à un professeur, lequel est le professeur d'éloquence, et Corneille, quoique contemporain de Pascal, à un autre professeur, lequel est le professeur de poésie, nous expose donc l'histoire de « la poésie au xvii^e siècle », et revenant ensuite sur ses pas, l'histoire de la prose. Il eût pu faire aussi bien le contraire ! Grands ou petits, poètes ou prosateurs, les écrivains nous apparaissent ainsi comme détachés de tout ce qui les a précédés ou suivis, suspendus entre ciel et terre, situés en l'air, sans liaisons ni racines, coupés, après leur mort, de toutes les communications qu'ils ont eues pourtant, de leur vivant, avec leurs semblables, fixés

Dans quelque attitude éternelle
De génie et de majesté ;

et c'est ainsi que ce qu'il y a de plus vivant au monde, l'histoire d'une littérature, en devient ce qu'il y a de plus mort et de plus ennuyeux.

C'est ici le premier service qu'il faudra bien que la méthode

évolutive finisse quelque jour par nous rendre. Au point de vue descriptif, analytique, ou, si je l'ose dire, tout simplement énumératif et statistique, elle substituera ce que l'on appelle le point de vue généalogique. Il y a une filiation des œuvres, et en tout temps, en littérature comme en art, ce qui pèse du poids le plus lourd sur le présent, c'est le passé. Mais tandis que, comme dans la nature, on croirait que le semblable engendre toujours le semblable, il n'en est rien, et l'évolution suit son cours; de même, tandis qu'on ne croit aussi qu'imiter ou reproduire le passé, un sourd mouvement s'opère dans les profondeurs de la vie, dont on ne voit rien paraître à la surface, qui n'en agit pas moins, et dont on est un jour tout étonné d'être obligé de reconnaître qu'en l'espace de quelques années il a tout renouvelé, tout transformé, tout acheminé du semblable au contraire. Essayer de saisir et de déterminer la nature, la direction, la force, le caractère de ce mouvement, tel est l'objet que se propose la méthode évolutive; et elle y tend en littérature par les mêmes moyens qu'en histoire naturelle. Car en vain nous dit-on qu'en art ou en littérature il n'y a que des « individus »! C'est une erreur, ou du moins il faut s'expliquer. Si nous étions plus modestes, nous saurions combien il y a peu de chose en chacun de nous, qui soit nous, de nous, et à nous. Mais quand nous serions plus originaux, n'est-il pas vrai qu'on ne saurait se former une juste idée de Molière, par exemple, je ne dis pas sans en avoir une de son œuvre entière, cela va sans dire, et du « milieu » dans lequel il a vécu, pour lequel il a écrit, mais je dis de ses prédécesseurs, de ses contemporains, et de ses successeurs dans l'histoire de la comédie? Molière, si grand qu'il puisse être, n'est pas Molière à lui tout seul et en soi, pour ainsi parler, il ne l'est, il n'est vraiment lui, il n'est tout à fait lui, que *par rapport* à Scarron, à Desmarets, à Corneille, à Mairet et généralement à tous ceux qui ont essayé avant lui d'écrire *le Misanthrope* ou *le Malade imaginaire*, s'ils l'eussent pu! Son mérite ne peut être senti, son génie ne peut être apprécié que *par rapport* à ceux qui ont tenté, de son temps, la même œuvre que lui, Poisson, Hauteroche, Montfleury, Boursault et vingt autres. Et on ne peut enfin lui rendre une justice entière, que *par rapport* à ses successeurs, c'est-à-dire si l'on sait combien un Dancourt, un Dufresny, un Regnard, un Lesage, un Destouches ont eu de peine à dégager, de la tradition qu'il leur avait léguée, leur peu d'originalité. C'est ce que j'appelle, dans l'histoire de la littérature et de

l'art, le point de vue généalogique; et on voit, par la définition même que j'en donne, combien le nombre est petit des historiens qui s'y sont placés. On voit aussi quel en est le rapport avec la doctrine de l'évolution.

Mais, dit-on, — et c'est même le grand argument qu'on invoque, — si nous nous plaçons à ce point de vue, c'est-à-dire si nous admettons que l'évolution des genres soit soumise à des lois de la même nature que l'évolution des espèces animales, que devient la liberté, que devient l'individu, que devient l'originalité, que deviennent enfin les différences qui distinguent l'homme de l'animal, et, par exemple, ses œuvres de celles des abeilles ou des fourmis? Ce qu'elles deviennent, je l'ai déjà dit, non pas une fois, mais dix fois. Le grand avantage de la doctrine évolutive, c'est précisément que tout ce que l'on croit qu'elle compromet ou qu'elle menace, au contraire elle le sauve. Encore une fois, je ne pense pas qu'il y ait tant « d'esprits originaux »; et le génie même, si toutefois nous savons ce que nous appelons de ce nom, n'est peut-être souvent qu'une participation plus étendue, plus effective surtout, à ce qui constitue le trésor commun de l'humanité. J'avais autrefois sur ce point des idées plus « aristocratiques ». Sans en avoir aujourd'hui de contraires, j'en ai qui me semblent plus justes. Mais je dis encore que, si le génie se définissait par ce qu'il a d'unique et, dans le vrai sens du mot, d'incomparable ou d'incommensurable, c'est encore la doctrine de l'évolution qui lui garantirait, seule dans l'histoire de l'art et de la littérature, la part d'influence à laquelle il a droit. Comment cela? C'est ce que l'on va voir si l'on me permet de résumer ici le chapitre le plus important, à mon sens, de l'histoire ou de l'évolution de la doctrine évolutive; — et c'est le chapitre du darwinisme.

Il y avait longtemps, quand le livre fameux de Darwin a paru, que l'on disputait entre naturalistes sur la question de la « variabilité » ou de la « fixité » des espèces. Les argumens des partisans de la fixité sont connus et je n'ai pas à les discuter. Quant aux partisans de la variabilité, leur opinion s'autorisait de l'influence du « milieu », de celle de « l'instinct », de la tendance intérieure de l'être au perfectionnement de soi-même, de la nature du désir et de la puissance qu'ils lui attribuaient de pouvoir créer son organe. C'est le fond même du lamarckisme, et pour ne rien dissimuler, je suis obligé d'avouer que nous ne manquons pas aujourd'hui de néo-lamarckistes qui ne repoussent point, à la vérité, l'intervention

d'autres « facteurs », mais qui se contenteraient de ceux-ci pour expliquer les phénomènes de l'évolution. Il y en a même qui disent qu'au plus bas degré de l'échelle, c'est la « conscience », — une conscience obscure et confuse, mais pourtant une conscience, — qui serait l'ouvrière essentielle de la transformation des espèces (1). On ne le croyait pas aux environs de 1859; et l'originalité de Darwin fut alors de substituer à toutes ces actions, considérées par ceux-là mêmes qui les invoquaient comme plus ou moins hypothétiques, et surtout comme insuffisantes, l'action, suivant lui certaine et facile à prouver, de la « sélection naturelle. » Pourquoi « certaine »? et comment « facile à prouver »? Parce qu'elle n'était, comme cause de la variabilité, qu'un agrandissement, qu'une extension de la « sélection artificielle »; et que celle-ci, pour en avoir la preuve expérimentale, il n'y avait qu'à regarder autour de soi : dans le jardin, dans le verger, dans la basse-cour, dans la ferme, dans le haras. La « sélection naturelle », c'est l'ensemble des moyens par lesquels la nature opère comme les éleveurs, ou comme les jardiniers, quand ils croisent ensemble, — ceux-ci pour obtenir des orchidées plus bizarres, des fleurs de rêve ou d'hallucination, et ceux-là des coursiers plus rapides, — leurs sujets les plus rapides ou les plus extraordinaires. Et la condition fondamentale du succès de ce croisement, quelle est-elle? C'est qu'il ait apparu, on pourrait dire presque par hasard, dans un individu d'ailleurs à tous autres égards conforme au type de son espèce, une particularité ou une singularité qui attire l'attention de l'éleveur, et que, la jugeant utile à ses intérêts, il essaie alors de fixer.

Entendue de la sorte, c'est l'hypothèse de la « sélection naturelle » qui a fait la fortune du livre de l'*Origine des Espèces*, et j'ajoute, par une conséquence nécessaire, celle de la doctrine de l'évolution. Toute variation constitutive d'une espèce nouvelle a pour point de départ l'apparition dans un individu d'une particularité nouvelle. Il n'y a pas de point sur lequel Darwin ait insisté davantage, et c'est ce que prouveront quelques extraits de son livre :

Le pouvoir de sélection, d'accumulation que possède l'homme est la clef du problème; la nature fournit les variations successives; l'homme les accu-

(1) Voyez E. D. Cope, *The primary factors of organic evolution*; Chicago, 1896, et la critique de ce livre par M. F. Le Dantec, dans la *Revue philosophique* de novembre et de décembre 1897.

Voyez aussi le précieux recueil de MM. Yves Delage et Georges Poirault; *l'Année Biologique*, 1895, Paris, 1897, Schleicher.

mule dans certaines directions qui lui sont utiles. *Origine des espèces*, trad. Barbier, 1876. P. 31.

Bien que les différences individuelles offrent peu d'intérêt aux naturalistes classificateurs, je considère qu'elles ont la plus haute importance en ce qu'elles constituent les premiers degrés vers ces variétés si légères qu'on croit devoir à peine les mentionner. *Ibid.* P. 37.

J'ai donné au principe en vertu duquel, une variation, si insignifiante qu'elle soit, se conserve et se perpétue, si elle est utile, le nom de *sélection naturelle* pour indiquer les rapports de cette sélection avec celle que l'homme peut accomplir. *Ibid.* P. 61.

L'homme ne peut ni produire ni empêcher les variations; il ne peut que conserver et accumuler celles qui se présentent. *Ibid.* P. 83.

La seule durée du temps ne peut rien par elle-même ni pour ni contre la sélection naturelle. J'énonce cette règle parce qu'on a soutenu à tort que j'accordais à l'élément du temps un rôle prépondérant... *comme si toutes les formes de la vie devaient nécessairement subir ses modifications en vertu de quelques lois innées.* *Ibid.* P. 113.

Toutes ces considérations me font pencher à attribuer moins de poids à l'action directe des conditions ambiantes qu'à *une tendance à la variation dont nous ignorons absolument les causes.* *Ibid.* P. 147.

La sélection naturelle, il ne faut jamais l'oublier, ne peut agir *qu'en se servant de l'individu et pour son avantage.* *Ibid.* P. 161.

Ces citations peuvent suffire. La « sélection naturelle », voilà la découverte ou l'invention de Darwin. Les rapports ou l'analogie de ce principe avec cette « sélection que l'homme peut accomplir », c'est tout ce que le mot veut dire. Et l'apparition d'un individu qui, si peu que ce soit, diffère du type commun de son espèce, telle est la condition de toute évolution. « L'homme ne peut ni produire ni empêcher les variations, » voilà le fondement de la doctrine. L'apparition de ces variations est l'œuvre d'une « tendance dont nous ignorons absolument les causes »; et d'autre part, si l'on voit « à de longs intervalles » surgir des « déviations de conformation assez prononcées pour mériter le nom de *Monstruosités* », qui n'avouera que, pour l'historien de la littérature et de l'art, c'est ici non seulement le talent ou le génie rétablis dans leurs droits, mais encore, et avec eux, l'individualité, l'originalité, l'excentricité mêmes? Ajoutez qu'aujourd'hui même, étant donné les deux moyens de la sélection, — qui sont l'accumulation des *variations lentes* et la fixation des *va-*

riations brusques, — la tendance du néo-darwinisme est de recourir plus volontiers au second.

Nous avons donc raison de prétendre que, bien loin de mettre en danger ce que l'on continue de dire qu'elle y mettrait, la doctrine évolutive, tout au contraire, le préserve et le sauve. Dans une science dont les lois étaient posées, enseignées, affirmées comme universelles, et par suite comme immuables, l'hypothèse de la sélection naturelle a réintégré la notion de l'exception ou du cas individuel (1). Elle exige qu'il y ait, non seulement de la « liberté », mais de l'imprévu, mais du caprice, mais de l'accident, et, ainsi qu'on disait autrefois, du « cas fortuit » dans l'évolution des genres. Et c'est bien pourquoi, quelques années après la publication du livre de Darwin, quand un certain « naturalisme » voulut s'emparer de la doctrine pour la dénaturer, tout son effort se porta sur la sélection naturelle. On revint à Lamarek ; on essaya de rendre à l'action du « milieu », des conditions ambiantes », des « grandes pressions environnantes », l'influence que Darwin était précisément venu leur enlever. On feignit de croire qu'avec sa sélection il s'était payé d'un mot sonore et vide ! Mais l'hypothèse n'en demeura pas moins acquise à la science, et je ne crois pas que l'on soit près d'y renoncer encore. Elle explique trop de faits ! Elle en relie surtout entre eux un trop grand nombre ! Elle a renouvelé trop profondément les méthodes ! Et pourquoi ne le dirions-nous pas ? Elle a fait aussi la part qu'il faut décidément qu'on fasse non pas peut-être au « mystère », — puisque ce mot offense nos superbes oreilles, — ou à l'irrationnel, mais du moins à la « contingence », dans le peu que nous connaissons du système de la nature. Allons plus loin ! et disons que c'est même là ce que l'hypothèse a de plus « scientifique », si nous n'avons sans doute pas résolu le problème de l'univers ; s'il faut laisser quelque chose à faire à ceux qui viendront à nous ; et s'il n'y a rien de plus « scientifique », à vrai dire, que de savoir douter, suspendre son jugement, et enfin ignorer où il faut. *Initium sapientiæ...* La résolution d'ignorer beaucoup de choses est le commencement de la science.

Autre raison, non moins « scientifique », de s'attacher à l'hypothèse de l'évolution : elle s'oppose à l'une des théories les plus fausses qui règnent encore parmi nous, et jusque dans les esprits

(1) Voy. Em. Boutroux, *De la Contingence des lois de la nature*.

de nos politiciens : c'est la théorie du progrès continu. « L'histoire et la géologie, avait dit Darwin lui-même, nous montrent quel rôle l'*extinction* a joué dans l'histoire du monde » ; et, en un autre endroit : « En dépit du progrès de l'organisation, les formes inférieures et simples persistent longtemps, lorsqu'elles sont bien adaptées aux conditions peu complexes de leur existence. » On a démontré depuis lors que, dans l'histoire du monde, et même dans l'histoire d'une espèce donnée, la perte pouvait être aussi fréquente, aussi « naturelle » que le gain physiologique ; et, tout récemment, n'écrivait-on pas tout un livre sur l'*Évolution régressive* (1) ? On a discuté « l'hérédité des caractères acquis », et on a très bien fait voir que, s'il y en avait quelques-uns que les générateurs transmettent à leurs descendants, il y en avait d'autres, et de plus nombreux, ou de plus importants peut-être, qui ne s'héritent pas, qui disparaissent comme ils ont apparu, sans qu'on en puisse dire le pourquoi ni même le comment. On a encore établi qu'en de certaines conditions le bien de l'individu, et celui de l'espèce, pouvaient consister à perdre ou à échanger ceux de leurs caractères qu'on eût crus « le plus avantageux ». Et si toutes ces observations sont vraies en histoire naturelle, qui ne voit qu'elles s'appliquent bien mieux encore aux affaires humaines ? et surtout à l'histoire de la littérature et de l'art ? C'est à nous autres hommes qu'il est souvent « avantageux » d'avoir moins d'esprit que de bon sens, et telle est bien la signification du vers devenu proverbial :

Quand ils ont tant d'esprit, les enfans vivent peu.

Il était même proverbe avant qu'on en eût fait un vers ! C'est le fils de Racine et celui de Corneille qui « n'héritent pas » du génie de leur père. C'est dans l'histoire de la littérature et de l'art qu'on voit des « évolutions régressives », quand l'école des Carrache, par exemple, succède à celles de Titien, de Michel-Ange et de Raphaël. C'est ici qu'on voit persister les « formes inférieures », l'image d'Épinal ou la chanson de nourrice, « parce qu'elles sont bien adaptées à des conditions d'existence peu complexes », je veux dire à des exigences qui sont celles du développement de l'être humain ; et c'est surtout ici, non moins manifestement qu'en histoire et en géologie, « que l'*extinction* joue son rôle. »

(1) Voyez *l'Évolution régressive en biologie et en sociologie*, par MM. J. Demoort, J. Massart et Em. Vandervelde ; Paris, 1897, F. Alcan.

Tandis qu'ailleurs en effet, — et on pourrait dire presque partout ailleurs, — l'hypothèse du progrès continu peut se défendre ou au moins se soutenir, c'est quand on essaie de la vérifier dans l'histoire de la littérature ou de l'art qu'on la voit aussitôt qui s'effondre. Nous savons plus de choses que n'en savaient nos pères, et nos fils en sauront vraisemblablement plus que nous, voilà qui est ou qui semble certain. Mais vivons-nous « mieux » que ne faisaient nos pères, j'entends : la vie nous est-elle généralement plus facile ou l'existence plus agréable, et le seront-elles pour nos enfans ? La question n'est déjà plus la même, ni la réponse ; et on peut discuter. Mais ce qui n'est pas discutable, c'est que le *Légataire universel* ou le *Barbier de Séville* soient fort au-dessous du *Tartufe* ou de l'*École des femmes*. Diderot seul a pu croire le contraire ! et même, en sa qualité d'auteur de son *Fils naturel* et de son *Père de famille*, avancer ingénument qu'après Molière « la véritable comédie était encore à créer en France ». Où pensait-il donc qu'elle eût existé ? Les exemples sont sans doute inutiles à multiplier. On convient généralement que depuis quatre cents ans l'Angleterre n'a pas revu de Shakspeare, ni les Italiens de Michel-Ange, ni le monde entier, depuis deux mille ans, de Praxitèle ou de Phidias. De telle sorte que, s'il n'y avait de « régression » nulle part ailleurs, et quand elle serait en histoire naturelle, comme on l'a prétendu, la condition préparatoire, l'étape ou l'une des étapes d'un progrès ultérieur, c'est dans l'histoire de la littérature et de l'art que l'on pourrait encore parler de « rétrogradations » véritables ; — et ce seul motif suffirait à justifier l'emploi du mot d'évolution.

Je songe, en écrivant cette ligne, au reproche que l'on m'a souvent fait d'obscurcir, au moyen de ce mot d'*Évolution*, ce que je voudrais éclairer. Mais si je l'ai souvent dit, je le redirai donc encore : c'est que, si l'on se pique de parler avec un peu de précision, le mot représente ou résume tout un ensemble d'idées ; et la pire confusion qu'on puisse faire c'est de le prendre pour synonyme ou pour équivalent, même approximatif, des mots de *mouvement* ou de *progrès*. Qui dit progrès dit continuité, et on vient de le voir, qui dit évolution dit précisément le contraire. « Ma théorie, disait Darwin, ne suppose aucune loi fixe de développement, obligeant tous les habitans d'une zone à se modifier brusquement, *simultanément et à un égal degré*. » C'est une seconde différence : le progrès est total, si je puis ainsi dire, mais l'évolution est toujours

partielle. Le perfectionnement d'une espèce animale ou d'un genre littéraire peut avoir pour condition la dégénérescence ou la corruption d'un autre; il peut l'avoir pour conséquence; et les deux se sont vus plus d'une fois dans l'histoire. L'idée de progrès implique la stabilité ou du moins la longue durée du perfectionnement acquis, et par exemple, depuis qu'on a découvert la vapeur, il n'est pas probable que l'humanité consente, je ne dis pas à se passer de chemins de fer, mais à revenir à la lenteur des anciens moyens de transport. L'idée d'évolution n'implique rien de semblable, et il est de son essence que ses résultats soient toujours mobiles et changeans. N'est-ce pas comme si l'on disait que le progrès est absolu, mais l'évolution est relative? et quand deux idées se séparent ou s'opposent l'une à l'autre par tant de caractères, peut-on soutenir, en vérité, qu'il soit indifférent d'user de l'un ou de l'autre des mots qui les représentent ou les expriment? Ai-je besoin d'ajouter qu'il ne l'est pas non plus de se servir indistinctement du mot de *mouvement* ou d'*évolution*, si c'est une espèce de mouvement très défini que caractérise le second, un mouvement très composé, qui diffère du mouvement en général, — du mouvement par lequel on se porte d'un point à un autre, ou de bas en haut, — exactement comme en diffère le mouvement par lequel un chêne sort d'un gland, un papillon de sa chrysalide, les jeunes des animaux de leur germe, et l'homme lui-même de l'animal?

III

Si maintenant on nous demande quelle utilité plus particulière, ou spéciale en quelque sorte et technique, nous attendons de cette application de la doctrine évolutive à l'histoire de la littérature et de l'art, en voici tout d'abord une que nous laisserons le soin de définir au savant Boissonade. On a tout intérêt, quand on veut faire œuvre de propagande, à montrer combien sont vieilles les nouveautés que l'on propose! « Pour que l'histoire littéraire soit traitée convenablement, écrivait-il en 1806, il faut, je crois, la partager en certains âges dont chacun ait un génie, un caractère bien particulier. Les limites de ces âges doivent être fixées d'après les grands changemens arrivés dans les lettres, et non d'après les mouvemens politiques, car, quoique souvent les révolutions de la littérature et celles de la chose publique se

confondent, le contraire, cependant, se remarque aussi quelquefois. Dans la disposition des écrivains de chaque âge, l'ordre chronologique ne sera pas uniquement considéré : les écrivains de chaque genre pourront former autant de classes, et ces classes être distribuées suivant le plus ou moins d'influence que chaque genre aura exercé sur les autres. De cette façon on verra facilement les progrès des différentes parties de la littérature et de quelle manière chacune a pu agir sur les autres, les aider ou leur nuire (1). » Ce que le savant helléniste demandait là, la doctrine évolutive nous permettra tôt ou tard de le faire ; et ces « âges littéraires » qu'il ne pouvait encore déterminer que du dehors, d'après des signes tout extérieurs, on les précisera quelque jour au moyen d'une connaissance exacte et approfondie des lois ou des conditions de l'évolution des genres.

Mais auparavant, il faudra résoudre un premier problème, qui est celui de la détermination du « caractère essentiel » d'une littérature donnée, la française ou l'anglaise, l'italienne, l'allemande, l'espagnole ; et, pour cela, l'étudier dans son rapport avec les autres (2). Je dirais à ce propos que c'est ce que j'ai moi-même tâché de faire pour la littérature française, si je n'avais un bien meilleur exemple encore à produire, comme étant moins personnel ; et c'est celui de la définition du « caractère essentiel » de la peinture hollandaise, telle qu'Eugène Fromentin l'a donnée dans ses *Maîtres d'autrefois*. Se rappelle-t-on cette page ingénieuse et brillante ? « La peinture hollandaise, on s'en aperçut bien vite, ne fut et ne pouvait être que le portrait de la Hollande, son image extérieure, fidèle, exacte, complète, ressemblante, sans nul embellissement. Le *portrait* des hommes et des lieux, des mœurs, des places, des rues, des campagnes et du ciel, tel devait être, réduit à ses élémens primitifs, le programme suivi par l'école hollandaise, et tel il fut depuis le premier jour jusqu'à son déclin. » Et un peu plus loin : « N'y a-t-il pas là, en effet, dans les bornes des Sept-Provinces, sans sortir des pâturages et des

(1) Je dois la communication de ce curieux passage à un jeune professeur de l'Université de Fribourg, M. G. Michaut, qui s'est intéressé jadis à l'évolution des genres ; et dont l'Académie française couronnait l'an dernier une remarquable édition des *Pensées* de Pascal.

(2) On crée tous les jours, dans nos Universités et ailleurs, — au Collège de France, par exemple, qui ne fait point partie de l'Université de Paris, — des chaires inutiles ; et en attendant, seules ou presque seules au monde, les Universités françaises n'en ont point de « Littérature comparée ».

polders, de quoi fixer tous les penchans ? Il y a des choses faites pour les délicats et aussi pour les grossiers, pour les mélancoliques, pour les ardents, pour ceux qui aiment à rire, pour ceux qui aiment à rêver... Ajoutez-y les villes et l'extérieur des villes, l'existence dans la maison et hors de la maison, les kermesses, les mœurs crapuleuses, les bonnes mœurs et les élégances... et d'un autre côté la sécurité dans le ménage, les bienfaits du travail, l'abondance dans les champs fertiles... Ajoutez enfin la vie publique, les cérémonies civiques, les banquets civiques, et vous aurez les élémens d'un art tout neuf avec des sujets aussi vieux que le monde. » Mais il résultera de là, dirons-nous à notre tour, que toute histoire de la peinture hollandaise ne pourra s'écrire que de ce point de vue. Au caractère essentiel ainsi reconnu par la critique, tous les autres devront se « subordonner ». C'est par rapport à lui que se fera la division des « âges » ou des « époques ». C'est son évolution qui nous servira comme de guide à travers la chronologie. Aussi longtemps que nous n'aurons pas vu tout ce qui la précède s'acheminer ou tendre de soi-même à la plus éclatante manifestation de ce caractère, comme aussi longtemps que nous n'aurons pas trouvé le secret de montrer dans l'affaiblissement de ce même caractère la raison de sa décadence, nous pourrons être assurés de n'avoir pas compris l'histoire de la peinture hollandaise. Son évolution, c'est son histoire, et elle n'a d'histoire que celle de son évolution.

Ce sont alors les grandes lignes de cette évolution qui déterminent le choix des écrivains ou des artistes que l'histoire doit seuls retenir, et pour les retenir, commencer par les dégager de la foule de ceux qui encombrant les catalogues, les dictionnaires et les *Manuels*. Il s'agit en effet de jalonner une route, et non pas d'en décrire les moindres accidens. Ou encore, c'est comme si l'on disait que ce sont les « œuvres » qui importent, et non pas les « individus », leur histoire, celle de leurs amours, celle de leurs aventures, mais les « œuvres » significatives, et, en chaque « genre », celles qui ont marqué les étapes de ce genre vers sa perfection. Par exemple, on s'est plaint que, dans ce *Manuel* auquel j'ai fait tout à l'heure allusion, je n'eusse nommé qu'au passage ou à la volée l'auteur de *Saint-Genest* et de *Venceslas*, ce Rotrou que Corneille appelait modestement son « père », et dont j'ai pensé quelquefois que le nom même aurait péri, si son dévouement de magistrat à ses devoirs civiques ne l'avait sauvé

de l'oubli. Montaigne avait eu moins de courage ! Mais en vérité, c'est qu'il n'y a rien dans le théâtre de Rotrou qui ne se retrouve dans celui de Corneille ; si son œuvre n'existait pas, il ne manquerait rien à l'histoire de notre théâtre ; quelques emprunts que Corneille, que Molière, que Racine, lui ont faits ne lui donnent d'autre droit que celui d'être caractérisé « en fonction » de Racine, de Molière, de Corneille ; et c'est pourquoi ses tragi-comédies peuvent d'ailleurs intéresser quelques curieux, mais non pas avoir une place dans l'histoire de la littérature française. C'est une autre utilité de la doctrine évolutive : elle décline, elle efface, elle chasse comme automatiquement les médiocrités de l'histoire de la littérature et de l'art ; et ainsi, par un détour tout à fait inattendu, une méthode, qu'on accusait de méconnaître les droits de l'originalité, aboutit précisément à ne retenir, pour s'en occuper, que les esprits vraiment originaux.

J'aurai de la peine, je le sais bien, à faire accepter cette idée, mais j'en sais aussi les raisons, je veux dire les raisons qu'on a de la repousser. Elle contrarie la prétention que tout le monde a toujours, en littérature ou en art, de « s'y connaître » aussi bien que personne ; et c'est ce que me redisait un critique (1) en me faisant observer récemment, — avec beaucoup de courtoisie. — qu'il n'avait pas besoin de moi pour se former une opinion sur Massillon ou sur Chateaubriand. Il avait tort ! et il avait raison. Il avait raison, s'il entendait par là que je ne saurais juger du plaisir ou de l'ennui qu'il éprouve, lui, critique ou simple lecteur, à lire *les Natchez* ou *le Petit Carême*. La critique et l'histoire n'ont jamais empêché personne de prendre, en dépit d'elles, son plaisir où il le trouve, ni même de faire de son plaisir la mesure de la valeur des œuvres. Elles n'ont pas ce pouvoir et elles ne l'ont jamais revendiqué. Mais où il avait tort, c'était de croire que celui qui n'en a pas fait son étude se formera, rien qu'à les lire par manière de passe-temps, une juste opinion des *Martyrs*, ou du Sermon trop vanté *Sur le petit nombre des Élus*. Et voici où je veux en venir. La grande raison, la raison de « derrière la tête » qu'on a de repousser l'application de la méthode évolutive à l'histoire de la littérature et de l'art, — comme aussi bien de toute

(1) Le correspondant parisien ou l'un des correspondans parisiens du *Journal de Genève*. M. A. Sabatier, qui oubliait d'ailleurs que la seule espèce d'homme qui ne puisse tenir ce langage, c'est un professeur qui enseigne le dogme, dans une Faculté de théologie protestante. Quel besoin un protestant a-t-il de M. Sabatier pour savoir ce qu'il y a dans la *Bible* ?

méthode, — c'est qu'on craint qu'avec la méthode un peu de précision, un peu de certitude ne s'y introduise, et, tôt ou tard, n'y finisse par faire échec à l'entière liberté des opinions individuelles. On n'a pas du tout peur qu'en étudiant l'évolution de la tragédie française nous rabaissons le génie de Racine ou celui de Corneille, ou que nous ne fassions pas sentir combien ils sont tous les deux au-dessus de Mairet ou de Pradon, mais au contraire on craint qu'il ne s'établisse, pour des raisons étrangères à la fantaisie du critique, une façon de penser définitive sur Corneille ou sur Racine, et une façon de penser dont on ne se puisse écarter désormais sans faire preuve d'incompétence, de légèreté, — et de moins d'originalité que d'envie d'en avoir.

C'est qu'en effet, — et c'est encore une autre utilité de l'application de la doctrine évolutive à l'histoire de la littérature et de l'art, — il n'en est pas de plus capable de communiquer au jugement critique une valeur « impersonnelle » et, comme on dit, vraiment « objective ». Soit, par exemple, l'évolution de la poésie lyrique; — la poésie lyrique, entre laquelle et la haute éloquence, pour des raisons que j'ai données, j'ai signalé plusieurs fois, au scandale des uns, et à l'ébahissement des autres, non seulement des analogies, des ressemblances, mais des échanges, une indétermination d'espèce, et, si je l'ose dire, de véritables « croisemens ». Est-ce que c'est donc moi, qui me suis trouvé embarrassé le premier de savoir de quel nom je nommerais les prophètes, Ézéchiel ou Isaïe, du nom de poètes, et de poètes lyriques, ou du nom d'orateurs et de prédicateurs de morale? Est-ce que c'est moi qui ai suggéré à Villemain de faire, dans un gros livre sur *le Génie de Pindare*, et de ce livre même, un perpétuel « parallèle » entre Pindare et Bossuet? Est-ce que c'est moi qui ai persuadé, plus récemment, à M. Alfred Croiset, dans sa belle *Histoire de la littérature grecque*, de nous montrer l'éloquence grecque se dégageant et se constituant, pour ainsi parler, des débris du lyrisme expirant? Est-ce que c'est moi qui ai dicté à Victor Hugo cette pièce fameuse des *Mages* dont le titre seul, et les premiers vers, suffiraient pour déclarer les prétentions du poète au rôle de prédicateur?

Pourquoi donc faites-vous des *prêtres*
Quand vous en avez parmi vous?

Restreignons le problème à la littérature française, et serrons

de plus près la question. Est-ce que c'est moi qui ai suggéré à Ronsard d'intituler ses presque dernières œuvres : *Discours des misères de ce temps*? et de s'y souvenir des *Philippiques* ou des *Catilinaires* plus souvent que de Properce ou de Tibulle? Est-ce que c'est moi qui ai persuadé, dans son livre sur la *Doctrine de Malherbe*, à M. Ferdinand Brunot, d'écrire que « Malherbe avait tué le lyrisme »? Est-ce que c'est moi qui ai inventé qu'à mesure que le lyrisme perdait de son pouvoir au xvii^e siècle, l'éloquence de la chaire s'enrichissait de ses pertes? Est-ce que c'est ma faute, — je veux dire une illusion qui me soit particulière et personnelle, — si Massillon, survenant après Bossuet et Bourdaloue, n'est plus, selon le mot de Nisard, que le « rhéteur de la chaire »? Est-ce que c'est moi qui ai imaginé de mettre l'essence du lyrisme dans la poésie personnelle; et de qui sont donc ces paroles: « La littérature poétique des Hébreux est essentiellement, nous pourrions dire exclusivement subjective. C'est toujours l'individualité du poète qui s'y prononce et s'y dessine; ce sont ses propres pensées, ses sentimens, ses aspirations qu'il veut faire parler... Le génie des Hébreux, comme celui des Sémites, n'a produit ni drame ni épopée, deux genres dans lesquels la personnalité du poète s'efface pour vivre de la vie d'autrui »? Elles sont d'Édouard Reuss, le savant traducteur de la *Bible*, dans son *Introduction à ces Psaumes* qu'on nous oppose toujours comme étant le type même d'une poésie lyrique impersonnelle. Et est-ce qu'enfin c'est moi qui ai voulu, par une espèce de caprice ou de fantaisie, que l'éloquence et le lyrisme reparussent à la fois dans la prose de *la Nouvelle Héloïse*? Mais si ce n'est pas moi, qu'y a-t-il donc de « personnel » dans la théorie que j'ai proposée de l'évolution de la poésie lyrique? et s'il n'y a rien là qui me soit personnel, on entend ce que je voulais dire. La grande utilité de la méthode évolutive sera, dans l'avenir, d'expulser de l'histoire de la littérature et de l'art ce qu'elles contiennent encore de « subjectif », et, ainsi, de conférer aux jugemens de la critique l'autorité qu'on leur a refusée jusqu'ici.

— Et alors, dira quelqu'un, nous n'aurons plus le droit d'aimer ce qui nous fera plaisir? — Oh! le « droit », si! vous l'aurez toujours : n'avons-nous pas tous aujourd'hui tous les droits? Mais le public apprendra peut-être à distinguer entre ses plaisirs; et distinguer entre nos plaisirs, nous en faire nous-mêmes les juges, pour les condamner au besoin, c'est le principe de la dignité personnelle,

c'est le principe de l'esthétique; c'est le principe aussi de la morale. Assez et trop longtemps la critique s'est ressentie de ses origines, qui n'ont rien de très noble (1). Son objet n'a guère été, jusqu'à Sainte-Beuve, tout en maintenant de son mieux quelques principes de goût très généraux, très vagues, très incertains, que d'opposer la personnalité du critique à celle des auteurs qu'il choisissait pour en parler. C'est ce que nous voyons, encore aujourd'hui, se produire trop souvent. On ne juge point du fond, mais seulement de l'apparence des œuvres, et on n'a de raison d'en juger que l'impression qu'on a éprouvée à les lire. Cette manière d'entendre la critique s'est étendue à l'histoire, et Sainte-Beuve lui-même dans ses *Lundis*, comme Nisard dans son *Histoire de la Littérature française*, n'ont exprimé que des opinions absolument personnelles. « Vous me parlez de la critique dans votre dernière lettre, écrivait un jour Flaubert à George Sand, et vous me dites qu'elle disparaîtra prochainement. *Je crois au contraire qu'elle est tout au plus à son aurore.* » Et un peu plus loin : « Ce qui m'indigne tous les jours, c'est de voir mettre au même rang un chef-d'œuvre et une turpitude. On exalte les petits et on rabaisse les grands, *rien n'est plus bête ni plus immoral.* » C'était aussi l'avis de Taine, et cette « aurore de la critique, » c'est dans son œuvre qu'on l'a vue se lever. L'histoire naturelle et l'histoire de l'homme sont deux choses, qu'il ne faut pas confondre, mais entre lesquelles Taine a compris qu'on ne saurait creuser un abîme. J'ai tâché de montrer dans les pages qui précèdent qu'elles se rejoignaient, ou, pour mieux dire, qu'elles communiquaient par l'intermédiaire de la doctrine évolutive; et, comme ce n'est pas précisément cette idée que l'on repousse, mais les conséquences que l'on craint d'en voir sortir, j'ai tâché de montrer que ces conséquences ne procédaient pas du tout de la doctrine évolutive, mais tout au contraire de ce que l'on méconnaît également l'esprit de la doctrine et les exigences nouvelles de l'histoire de la littérature et de l'art.

FERDINAND BRUNETIÈRE.

(1) Voyez sur ce point : Burckhardt, *la Civilisation en Italie au temps de la Renaissance*.

EN PETITE RUSSIE

LE COMMANDANT DES TROUPES

I

Qu'on se rappelle le dessin de la côte française entre le Cotentin et la Gironde, et l'on aura une figure assez exacte de la frontière qui sépare le monde russe d'avec le monde européen. La Bretagne est une proue qui fend l'Océan : la Pologne, semblable à la Bretagne, est un coin qui pénètre dans les terres allemandes pour les disjoindre et les déchirer. Au sud de ce saillant, un tracé convexe enveloppe la Galicie, golfe slave, et le coupe arbitrairement de la Vollynie et la Podolie ; le Prout s'offre enfin comme limite et la ligne, qui se refuse, tombe avec le Danube dans la mer Noire.

Les gouvernemens de Vilna, de Varsovie, de Kief et d'Odessa, échelonnés le long de ce front de bandière, font face à l'Occident. En s'étendant au loin vers l'intérieur, ces grands commandemens forment ensemble une zone profonde où s'exerce toute la vie militaire russe, du moins toute la partie européenne de cette vie. Chaque hiver, les conscrits fournis par les districts du centre font route vers ces confins de l'Ouest ; les Cosaques du Don, de l'Oural, du Caucase, viennent s'y joindre à l'armée régulière, et cette migration annuelle n'est pas sans importance quant à la formation d'une conscience nationale et quant à l'unification de la langue et des mœurs.

Pourtant ces rassemblemens, comparés aux garnisons intensives de France ou d'Allemagne, gardent un aspect russe, étalé et

diffus. Les cinq corps d'armée dont Kief est le chef-lieu couvrent une superficie presque égale à celle de la France. Seule la locomotive permet au gouverneur militaire d'exercer efficacement l'autorité absolue que met entre ses mains un régime décentralisateur. Une fois de plus, il vient de quitter sa résidence; admis depuis quelque temps à l'honneur de partager sa vie voyageuse, nous sommes assis à côté de lui dans son wagon.

Le général quartier-maître s'abîme dans quelque méditation tactique; les jambes croisées, un crayon entre les doigts, il tient d'une main son menton et de l'autre le carnet ouvert dont il considère attentivement la page; deux reflets, sur les verres de ses lunettes, cachent ses yeux et font dans son visage austère deux trous lumineux. Le comte G..., officier et propriétaire, rêve peut-être de ses pouds de farine et de ses védros d'eau-de-vie, de tous les produits que lui donnera cette année son domaine de Podolie. Et voilà toute la suite du commandant des troupes, du général Dragomirov (1); lui-même est assis devant la table commune; vêtu de la veste de peau qu'il porte d'ordinaire dans ce cabinet roulant, la *papak* sur la tête, il fume un énorme cigare; et comme je lui demande un éclaircissement sur une page de son livre *Quatorze années*, la conversation s'engage et s'étend; de ce ton de voix heureux et calme qu'il a chaque fois qu'il s'approche de ses troupes, il parle, il raconte sa carrière.

C'est vers la fin des *années quarante* qu'il entra comme sous-lieutenant dans un régiment de la garde, le fameux régiment Séméonovski. L'armée russe d'alors était encore copiée sur celle du grand Frédéric, ou plutôt, grâce aux renchérissemens successifs de Paul, d'Alexandre et de Nicolas, elle était une imitation lointaine et difforme de cette armée. Détournée de son but final, la guerre, l'instruction militaire dégénérait en pratiques irrationnelles et machinales, et donnait comme résultat un soldat dressé à cent gymnastiques, rompu à toutes les obéissances, mais inconscient de ses devoirs, amoindri dans sa personnalité.

On enseignait trois espèces de pas : le *pas de course*, exigé des tirailleurs; le *pas accéléré*, usité communément dans les

(1) Par oukaze du 1^{er}/13 janvier 1898, le général Dragomirov, tout en continuant d'exercer les fonctions de commandant des troupes a été fait *gouverneur général de Petite-Russie, Volhynie et Podolie*.

manœuvres ; enfin, le *pas lent*, assouplissement qui plaisait particulièrement à l'empereur Alexandre.

Le soldat qui marchait vingt mètres au pas lent sans renverser une seule goutte d'un verre posé sur sa tête et rempli jusqu'au bord comptait dans les émérites et n'avait plus rien à apprendre. L'armée était pleine de ces vieux marcheurs qui n'avançaient pas. Ils connaissaient la charge, le démontage, l'astiquage, la nomenclature de l'arme ; quelques-uns même, la théorie du tir ; ne sachant en tout que leurs prières, ces illettrés parlaient de trajectoire et de parabole. Eh quoi ! songeait Dragomirov lieutenant, exigerez-vous du paysan la nomenclature de la charrue et la théorie du labourage ? Du combat, nul souci ; on admettait que les soldats avaient sur le pointage des idées innées : quant à l'apprentissage du feu, ils brûlaient annuellement trois cartouches, à moins que l'exercice ne fût décommandé pour cause de mauvais temps. Rien enfin ne détournait le fusil, arme de jet par la balle qu'il lance, arme d'estoc par la baïonnette dont il est muni, de sa définition nouvelle : un ustensile à faire l'exercice.

Or l'instruction des troupes fédériciennes correspondait du moins à la tactique fédéricienne. L'approche d'une ligne mince et l'emploi des feux de salve étant les deux moyens de cette tactique, d'une part l'automatisme de la marche individuelle aidait à cette manœuvre indivise et simultanée, de l'autre la pratique machinale du maniement d'armes assurait la vitesse du tir sur les rangs. La brutalité même du *drill* prussien se justifiait : à des troupes mercenaires et sans valeur morale, il fallait imposer un mobile plus fort que la peur, il fallait, selon la formule, *faire craindre la baguette du caporal plus que la balle de l'ennemi*. Mais pour nos combats du xix^e siècle où, renonçant à noyer l'adversaire sous la marée montante d'un seul assaut, nous prétendons lancer sur lui plusieurs brûlots, des bataillons, qui puissent et qui veuillent l'atteindre ; où, dans des unités souples et vivantes, chacun garde son jugement et son vouloir ; pour des armées nationales, prêtées au pouvoir, non pas données et qui n'appartiennent qu'à la nation ; pour des sujets russes, si faibles et si doux, l'automatisme était-il un bon moyen, la dureté une bonne méthode, et fallait-il enfin, pour faire des soldats, commencer par *étouffer l'âme* ?...

La réponse nous est aujourd'hui aisée, car lorsqu'une vérité a passé dans la vie, peu s'en faut qu'elle ne paraisse évidente, éternelle ; mais il fallait alors et le courage de la dire et l'habi-

leté de la faire entendre. Venu en France au sortir de l'Académie d'état-major Nicolas, le capitaine Dragomirov accompagnait nos troupes sur les champs de bataille d'Italie. Témoin de nos succès, il n'en faisait pas, comme d'autres, honneur au seul canon rayé; pas davantage au plan stratégique, au commandement, à la préparation tactique; « ces données ont leur signification quant au résultat de la guerre, mais cette signification n'est autre que celle du *zéro placé à la droite de l'unité*; sans valeur propre, le zéro ne peut qu'augmenter quantitativement la somme; et l'unité fondamentale, faute de laquelle le reste tombe à rien, c'est ici comme ailleurs et comme partout, *l'homme...* »

Où trouver donc un système d'éducation militaire respectueux de la personne humaine et qui tende à accroître l'homme dans l'homme? Soucieux de ce problème, Dragomirov s'est mis à l'école des maîtres, Souvarov, Maurice de Saxe, Napoléon, Bugeaud; mais rien ne vaut pour lui la leçon des faits. La campagne de 1866 s'ouvre; il se rend en Bohême. Comme s'il apportait la paix dans sa poche, il arrive après la suspension des hostilités, à point cependant pour recueillir la preuve nouvelle faite par l'histoire. Par deux fois, en 1859 et en 1866, les Autrichiens ont rendu dangereux et fatal l'ordre qu'ils appliquaient partout et qu'ils croyaient infaillible, leur *ordre sur deux lignes avec une réserve*. C'est que la meilleure formation peut être mauvaise, la pire disposition devenir opportune, tout dépend de l'application. Rompons donc avec les règles absolues, imposées sans discernement, obéies sans réflexion; disons que le combat moderne est action libre, œuvre complexe, chose de vie: les bataillons dans le régiment, les compagnies dans le bataillon, les hommes dans la compagnie ont besoin d'indépendance et droit d'initiative. A l'unité extérieure, mécanique, que donnait jadis la liaison rigide établie entre les divers élémens, il faut substituer une homogénéité intime, organique; à l'autorité unique, omnisciente, l'essor commun des énergies, le jeu intensif des facultés, la solidarité unanime de gens qui veulent une seule chose et qui la veulent de tout leur cœur.

D'un mécanisme à un organisme... Ceux qui savent le train du monde mesureront un abîme entre ces deux mots et, songeant à la carrière de Mikhaïl Ivanovitch Dragomirov, s'étonneront qu'une évolution pareille ait pu tenir dans les limites d'une vie humaine. C'est que cet homme était lui-même un signe des temps, le pro-

duit éminent de causes profondes et, dans un temps critique, le porte-paroles de sa génération. Peu lui auraient servi, au total, les exemples d'Italie et de Bohême, si la Russie des *années soixante* n'avait pas lutté pour sa régénération intellectuelle; et c'est surtout de la guerre de Crimée qu'il est issu. Ses articles, publiés dans les recueils militaires, provoquaient des controverses et formaient autour de sa personne comme un commencement de parti : un général prenait la plume pour dénoncer en lui un manque complet d'esprit militaire, pour l'accuser de ruiner la discipline et de corrompre les jeunes officiers. D'autres s'étonnaient que parlant à tout propos d'action *morale* et d'éducation *morale*, il passât sous silence les influences religieuses. Le grand-duc Nicolas Nicolaiévitch, commandant du corps de la garde, intervint dans ce débat en prescrivant au jeune écrivain militaire de rédiger une *instruction sur les manœuvres*. C'est en exécution de cet ordre que fut écrite cette *Préparation de la compagnie au combat*, traduite aujourd'hui en toute langue et pratiquée dans le monde entier. Mikhaïl Ivanovitch avait cause gagnée; dès lors une charge de professeur à l'Académie Nicolas, puis diverses fonctions d'état-major, marquaient pour lui les degrés d'un rapide avancement; en 1873, ce général de quarante ans recevait le commandement d'une division d'infanterie.

— Ces soldats-là, les miens, poursuit-il au fil de ses souvenirs, je les ai instruits à ma manière et je l'ai bien vu alors...

Il s'arrête; sa voix défaille et ne peut tout dire.

— J'ai vu que c'était la vérité, conclut-il d'un ton plus bas; et, d'un coin de son grand mouchoir, il essuie ses yeux sous ses lunettes.

Devant cette évidence dont il parle, dans l'instant où sa parole, où ses larmes surtout, évoquent parmi nous des idées si belles, comment ne pas louer pour son œuvre intellectuelle ce positiviste de l'action?

— Ai-je fait une œuvre? reprend-il, ai-je un système? J'entendais mettre tout en formules, et j'ai dit : Ne confondez pas les choses de l'esprit avec les choses de l'action. Mais ayez ici l'*entendement*, là la *volonté*...

Il attire à lui un papier posé sur la table, le *marsch-route* de notre voyage, et d'un coup de crayon distrait, trace la figure nommée en mécanique le parallélogramme des forces :

— ...Et prenez la résultante. Voilà tout.

Cependant Trophimitch, le doux serviteur qui préside à la commodité de notre voyage, vient allumer les lanternes dont il replie les voiles de soie rouge; il met le couvert, apporte le panier aux provisions.

C'est une de ces âmes humbles, dont tout le savoir est de se dévouer, dont tout l'honneur est de servir; attentif aux préséances, il nous intitule selon nos grades et marque toutes nos différences, depuis le général qui est Haute Excellence jusqu'à moi qui suis simplement *bien né*. Toujours frais, toujours souriant, bien que nous n'observions pas qu'il mange et que nous ignorions quand il dort, il occupe près de la porte une niche étroite et là cire les bottes, manipule le samovar.

Les pâtés expédiés qu'arrose le vin de Bessarabie, le thé fume maintenant dans les gobelets, puis le train roulant plus avant, Trophimitch revient étendre les lits sur les canapés. Le comte se débotte; je vais voir au thermomètre et tourner la clef du poêle :

— Est-ce vous, Patrikiï Veniaminovitch? appelle à ce moment le général.

Couché sur la banquette, il lit la *Chartreuse de Parme*, car il fait sa compagnie ordinaire de Stendahl, de Paul Louis Courier et de quelques autres officiers qu'il eût parfaitement bien mis aux arrêts si le hasard des temps et des lieux les avait placés sous son autorité.

— Écoutez cette phrase... dit-il en ajustant l'un à l'autre son pouce et son index... « Quelle insolence envers moi-même! Pourquoi penserais-je avoir plus d'esprit aujourd'hui que lorsque je pris ce parti? »

— L'idée a aussi son sens quant au haut commandement?...

— Un sens terrible!... Que le général doit persévérer dans ses décisions, qu'il doit s'obéir à lui-même. Autrement tout craque sous lui: c'est un suicide. Allez maintenant, bonsoir; il est tard...

II

La locomotive qui manœuvre notre wagon dans cette vaste gare de Kursk vient à tour de roues s'arrêter près du buffet; un gendarme enveloppé dans son manteau gris, l'aigrette blanche à la coiffure, passe et repasse devant nos vitres. Coiffés, gantés et ceinturonnés, nous réglons nos montres sur l'horloge du quai, car

l'heure change d'un bout à l'autre de ce vaste gouvernement; le général passe au cou sa croix de Saint-Georges; Trophimitch lui ouvre respectueusement les portes et l'homme si simple ici au milieu de nous descend du marchepied dans toute sa puissance militaire.

Plusieurs généraux l'attendaient, alignés sur un rang; leurs longues barbes grises pendent sur leurs uniformes sombres et chamarrés; dans leurs yeux loyaux d'un loyalisme russe brille toute la vie fougueuse de ce peuple nouveau. Comme ils n'ont cependant rien de grave à rapporter, ni faute disciplinaire, ni dette de jeu, ni rixe contre des juifs, ni beuverie un peu forte dégénérant en duel, les traîneaux nous emportent sans retard vers le lieu de l'exercice.

C'est une esplanade qui penche devant des casernes; au fond du terrain et sur la pente opposée, un éparpillement de maisons rouges, de toits verts, d'églises à cinq coupes, la perspective confuse de la ville russe; plus loin, la plaine et le ciel, la blancheur et l'azur.

Les canons font face vers ce tableau; les canonniers, silhouettes épaisses et grises, attendent immobiles à leurs postes quand subitement la voix formidable du colonel les galvanise en traînant sur eux son commandement tout en voyelles :

— *Batare-ï-a granato-ï-ou! Pervo-ï-é* (1)!

Ils logent l'obus dans la culasse; le refouloir, résonnant dans les âmes d'acier, imite le bruit d'une pierre qui tomberait au fond d'un puits.

— Prêts!... Prêts!... crient-ils les uns après les autres en élevant l'écouvillon; et, la montre à la main, nous notons les temps écoulés.

Il y a des années, m'a-t-on dit, que le commandant des troupes commença d'exercer sur son artillerie ce contrôle actif. Il combattait alors en elle le manque d'activité et d'objectivité, l'excès de cet automatisme favorable à la discipline du tir, inepte et odieux dès l'instant où l'on néglige le tir. Mais aujourd'hui, laissant la machine aller son train il s'approche des recrues formées sur deux rangs en arrière du front. Les recrues sont peu présentables encore, n'ayant en tout que deux mois de service et commençant à peine une instruction qui doit durer deux ans; mais

(1) Batterie à obus! Première (pièce)!

peu importe à celui qui est ici leur maître d'école ; sa canne à la main, il longe leur rang informe, s'arrête devant l'un d'eux, et dialogue avec lui.

— Sais-tu le *Pater noster*, frère ?

Et répondant à l'aîné, le cadet dit sa prière au père commun qui est dans les cieux. Combien en ai-je vu déjà de ces faces timides et de ces yeux levés là-haut ! Maintenant je ne fais plus attention aux visages ; mais d'une perception abstraite, comme on entend une litanie récitée au fond d'un temple, j'écoute la Russie qui prie du fond du passé.

— ... Et délivre-nous du malin, ainsi soit-il.

— *Molodietz!* (un gaillard !) Tu es lettré, sans doute ?

— Peu lettré, Votre Haute Excellence.

— Et toi, poursuit-il un peu plus loin, sais-tu les commandemens de Notre Seigneur ?

— Le premier commandement sera : Aime le Seigneur ton Dieu de tout cœur, de toute ton âme ; et le second commandement sera : Aime ton prochain comme toi-même, Votre Haute Excellence...

— *Molodietz... Molodietz...* Et toi, de quel gouvernement ?

Le soldat effrayé ouvre une grande bouche d'où la voix sort à peine :

— Du gouvernement... de Minsk, Votre Haute Excellence.

— Dans quel cas la sentinelle doit-elle tirer, frapper, ou pointer ?

Silence. Le général pose la main sur cette poitrine et trouvant que le cœur y bat à se rompre :

— Vous êtes nerveux, capitaine, dit-il à l'officier chargé d'instruire les recrues ; — cet officier, qui n'ose parler, se redresse avec une convulsion du visage et de tout le corps ; — vous êtes nerveux, je le sens bien.

— Pour la défense de soi-même... commence le soldat, pour la défense de soi-même... et pour la défense du poste.

— Et encore ?

La part que le général fait au *service de garde* dans son programme pédagogique est considérable. Ce règlement particulier, qui s'ajoute tout droit dans l'enseignement aux commandemens de Dieu, devient lui-même un catéchisme et contient tout ce que le soldat chrétien doit croire et pratiquer. « La sentinelle isolée est investie du droit terrible de vie et de mort et livrée à son

seul discernement pour juger des circonstances qui entraînent l'accomplissement de ce droit. S'il ne tue pas quand il le faut, le factionnaire passe en jugement; s'il tue quand il ne le faut pas, il passe encore en jugement (1)... »

Ainsi des responsabilités fatales évoquent par-dessus cette tête la grande mort qui étend ses ailes sur nous tous, soldats; et c'est aussi la mort que montre ici du doigt l'instructeur suprême, le généralissime. Appuyé sur ces épaules et penché vers ces âmes, il détaille, il commente les termes du code; par la constante incidence des mêmes mots sur les mêmes cerveaux, par une infinie répétition, monotone comme la vie même et qui fait en effet partie de sa vie, il mêle justement la loi à la vie, à cette vie russe, incertaine encore, incapable d'ordre, et par là d'effort utile et de durable volonté. Ouvrier de sa besogne, il sait l'extrême difficulté qu'il y a d'apprendre quelque chose à quelqu'un, il connaît sa matière et ne s'irrite pas contre elle: plus elle est dure, plus longtemps elle gardera sa forme. Et quant à l'outil, laissant là sa propre langue, sa langue moderne riche de termes abstraits, de tours littéraires, de dictons populaires et de réminiscences françaises, il parle *moujik*, il use de je ne sais quel vieil idiome slave où le mot n'est plus une chose légère et volante, mais un soc pesant, propre à défoncer les consciences.

—... Et quand le prisonnier s'enfuit. Souviens-toi bien, frère, c'est la chose qu'il ne faut pas oublier. Quand le prisonnier s'enfuit...

Il poursuit; eux tournent vers lui leurs yeux pleins d'un dévouement naïf, sincère, infini. Puis, congédiant lui-même les écoliers:

— Écoutez mon commandement! dit-il, la canne levée; au pas de course, à vos casernes!

Ils se retournent, point très vite, mais le plus vite qu'ils peuvent, cherchent leur direction, se bousculent et, d'un gros mouvement que retarde le poids de leurs bottes, se dispersent en criant: Hourra!

Eux partis, les traîneaux qui filent de nouveau en nous élaboussant longent un arc de triomphe désolé, gagnent la campagne, s'arrêtent devant des hangars pleins de matériel d'artillerie; notre journée s'achève là, dans les cuirs, dans les graisses et dans

(1) Préparation de la compagnie au combat.

les cambouis. Et la plaine au retour, la grande plaine unie où le ciel se reflète, est devenue une mer d'azur ; un contour net limite la ville aux rives de ce golfe imaginaire ; c'est la courbe de la rivière gelée, perdue sous l'universelle blancheur. De nombreuses petites silhouettes noires, — des patineurs de Van Blarenberghe, — circulent, se penchent aux trous percés dans la glace, lavent du linge et puisent de l'eau.

— Eh bien ! me dit le général, vous commencez à connaître nos *Pingot*...

Je les connais bien mal encore ; j'ai vu pourtant le fondement religieux de leur discipline, la forme aisée et confiante de leur obéissance, comment leurs idées sont mises en perspective et fuient vers une idée unique, l'idée du sacrifice et du devoir, enfin ce que lui-même, Mikhaïl Ivanovitch, a mis d'évangélique dans sa doctrine...

— Je me suis souvenu de cette parole du Christ, répond-il, que *qui donne son âme pour l'amour de moi, la retrouvera*.

Nous arrivons cependant à notre maison roulante ; le maître d'hôtel tatar, anxieux pour son rôti, attendait sur la porte du buffet. Il y a par tout l'empire des milliers de Tatares dans les emplois de buvetiers et de cuisiniers ; on dit qu'ils font une deuxième fois la conquête de la Russie. Celui-ci, très professionnel, malgré ses longues moustaches et sa tête de chinois, jette lestement sa serviette sous son bras, offre avec élégance le *sig* délicat. « Volé-vo ? » me dit-il ; et c'est un Tatar fin-de-siècle qui non seulement parle russe, mais qui, pour un rien, parlerait français.

III

La locomotive, qui souffle en forçant peu à peu l'immobilité du train, semble simuler cet effort grâce auquel l'autorité, en s'attelant à la masse armée, réussit à la mouvoir. L'a-t-elle actionnée cependant une première fois, qu'elle entretiendra aisément ensuite la vitesse acquise, le mouvement, comme le repos, ayant son inertie. Telle est l'idée appliquée ici ; la machine militaire, ébranlée dès le temps de paix, passerait à sa marche de guerre par simple changement d'allure. La mobilisation est parmi les pratiques courantes ; chaque jour, nous voyons des régimens entiers formés, équipés, manœuvrés, embarqués dans les conditions

mêmes d'une entrée en campagne ; des officiers d'état-major, venus de Kief pour figurer dans des commissions locales suivent le détail de ces opérations et en font rapport.

Ainsi en va-t-il de l'importante unité qui se mobilise depuis quelques jours à Jitomir. La présence du général à la revue finale n'est donc pas absolument nécessaire. Une raison majeure nous fait pourtant sortir du wagon, et c'est le mauvais temps : les soldats devant être mouillés, il convient que nous le soyons aussi. Quant au moyen de transport, une voie ferrée étroite relie la station de Berditchef avec la ville de Jitomir, mais, récemment construite et pas encore tassée, sujette à toutes les traîtrises du dégel, elle n'est encore que promesse et que menace : tantôt les trains déraillent dans la campagne et tantôt ils naufragent dans le marais. Le comte frète des équipages à quatre ; nous grimpons sur ces perchoirs, puis, au galop sur la chaussée.

Je suis assis comme la vieille, dans Candide, pouvait s'asseoir ; la boue dans le dos et la pluie sur les genoux, je remercie d'être invité à des plaisirs pareils ; le comte me soutient, mais le général se moque de moi :

— Vous verrez donc une fois les conditions de notre travail...

Diable soit de conditions pareilles ! Berditchef s'étale sous le déluge, s'enfonce dans le cloaque ; c'est la capitale des Juifs, le foyer où pullule leur race prolifique, le refuge d'où l'hébraïsme sort menaçant. Des Juifs donc, encore des Juifs, leurs longs caftans, leurs barbes en tire-bouchon, leurs casquettes et leurs cadettes ; mêlés aux Juifs, ces animaux dont la religion juive interdit la chair et dont il semble que respectant la vie elle ait par là multiplié le nombre ; des maisons lourdes et basses, des boutiques souterraines ; sur l'une d'elles la consolation d'une enseigne française, ou presque française : *Madame Caroline. Chapeaux des dames. Modes de Paris*. Tout d'un coup, je me souviens. C'est ici que Balzac est venu finir sa vie... Vraiment il avait mal choisi son endroit ! Mais derrière la barrière du péage, d'autres pires conditions ; rien que la chaussée droite à travers la crotte illimitée ; des mares, des baraques qui fondent dans l'eau ; un village enfin, des chaumières gauches et tortues, humbles sous le chaume, et qui semblent des cachettes creusées sous des meules de paille ; une diligence, mouvant échafaudage de Juifs entassés ; derrière eux, sur la hauteur, une église blanche aux dômes verts, tache de couleur où les yeux se reposent... La voiture s'arrête, c'est le relais.

— Le commandant des troupes !... Et l'on ne m'avertit pas ! dit le maître de poste effaré ; et se coiffant de sa casquette, laissant là sa tasse de thé, il se précipite sans manteau dans la cour.

A droite du vestibule, il faut que ce soit le salon, car un portrait de l'Empereur décore le mur blanchi à la chaux ; nous attendons là ; le poêle rayonne et languit dans l'angle ; la chambre est pauvre et pleine d'ennui. Mais de quoi nous plaindriions-nous ? La vie russe entière est pareille à cette attente de cinq minutes. Tout y est d'occasion ; on s'arrange du provisoire, on habite dans l'incertain ; — et pourquoi changer, quand à toute heure la porte peut s'ouvrir, et que le valet de poste peut venir dire : Le corbillard de Monsieur est avancé ?

Il est midi quand les voitures s'arrêtent aux portes de Jitomir. Un rang de poitrines chamarrées et d'épaulettes à bouillons, un décrochez-moi-ça de manteaux gris jetés précipitamment sur la haie : c'est la présentation des généraux. La pluie, que nous sommes venus exprès pour affronter, répond au défi ; des cataclysmes s'écroulent sur les soldats impassibles, traversent les manteaux, déteignent l'équipement tout neuf.

— Dans quels cas la sentinelle isolée doit-elle tirer, frapper ou pointer ? demande à un troupiier tatar le commandant des troupes ; la visière de sa casquette crache comme une gargouille ; deux ruisseaux coulent sur ses joues, trempent son col, délavent sa médaille de Saint-Georges.

Cependant le quartier-maître fait vider un chariot-cuisine ; je m'approche pour voir le grément de la voiture ; mais le général qui commande en cette ville, me retient par le bras pour parler français.

Il se dit un fervent de la raison, un zéléateur de l'entendement ; ses yeux vifs qui brillent de l'amour des sciences, ses lunettes aux reflets logiques, son nez résolu, sa barbe blanche aux ondes régulières, tout révèle en lui le mathématicien. Il vante cette école que l'Europe nous envie, l'École polytechnique ; elle a fait du bien, elle en fera encore ; que partout les trente-deux propositions d'Euclide deviennent les bases de l'éducation ; extirpons résolument du monde tout ce qui n'est pas rationnel... J'y consens bien volontiers ; mais suivant d'une oreille moins compétente son projet d'exposer le calcul différentiel au moyen des seules figures géométriques et de simplifier par là l'enseignement des corps de

cadets, je provoque chez lui une fausse colère, exprimée dans la langue du boulevard :

— Mais vous me prenez pour un Scythe !... *Mais vous me la faites à l'oseille !*

Le dîner, un court exercice tactique tenu au cercle des officiers et c'est la fin de cette journée, mangée tout entière par ces immenses trajets. Nous revenons sous l'embellie ; l'air est liquide et pur, les bois sombres et mystérieux. Tout d'un coup, à cette heure de repos et de silence, on perçoit pour la première fois le printemps. Où ? dans les nuages légers, dans ce libre vent, dans les froides couleurs du paysage, car partout la lumière, avant-courrière de la chaleur, se divise sur les choses et leur promet un renouveau. Ah ! délices ! c'est donc le printemps ! et voici une année encore, une année pour vivre, une année pour travailler...

A droite et à gauche de la chaussée fuit cette aquarelle de Polésie ; les fers résonnent et les grelots tintent ; un ruisseau, qui coule entre des rives de glace, chante sa liberté ; un oiseau gazouille, heureux de répondre au ruisseau. Nous allons, la nuit tombe, la pluie revient.

— Combien de verstes encore ? demandons-nous au postillon ; il répond au hasard :

— C'est loin... Huit verstes au moins.

Et voici, pour le démentir, la barrière de Berditchef peinte de torsades blanches et noires. Les soupiraux des boutiques illuminent la rue : on voit danser sur la boue les ombres des marchands assis derrière les comptoirs.

IV

Le premier acte de cette journée est la présentation des officiers nouvellement entrés au service. Formés sur un rang dans la salle d'attente, près du samovar public et du comptoir chargé de mets, ils tiennent dans leur main gauche gantée la coiffure et le gant de la main droite.

Le général interroge sur le service de garde ; les réponses tombent sèchement dans le vocabulaire réglementaire : « Au nom du Christ, insiste-t-il, pas de locutions toutes faites. Servez-vous de votre cerveau. Raisonnez. » Puis comme ce n'est pas la peine de les gronder, eux qu'il doit voir si peu, de si haut, de si loin, et

qui s'en iront sans lui vers un avenir pauvre, obscur, résigné, sanglant : « Oui, c'est ainsi,... répond-il lui-même. Quand vous avez bien délibéré votre devoir, alors accomplissez la loi, commandez le feu, versez le sang... ou le sang versé, ou le jugement subi... »

Après l'inspection d'une boulangerie de campagne, nous montons au fort de Doubno.

La chaussée, échafaudée sur des pilotis, traverse le marais, puis s'enlace à la côte en longeant d'agréables villas. Là résident les ingénieurs qui, depuis dix ans, sans fin ni trêve, recousent et rapetassent le fort. Ils nous mènent par les rues, les escaliers, les poternes et les souterrains ; nous admirons ; mais le général ne consacre que peu de temps à écouter les comptes rendus et à considérer les plans.

Les hommes l'intéressent davantage. Il s'assied, le dos tourné au rempart, devant une plate-forme où des canonniers manœuvrent un mortier ; puis, appelant l'un d'eux, il lui donne à régler la fusée de l'obus :

— Ceci, frère, n'est pas juste, dit-il après vérification, les deux mains posées sur le pommeau de sa canne. Ton commandant de batterie attendait un bon coup, et que sort-il du canon ? Rien qui vaille. Le péché est pour toi, frère. Et vienne la minute dont Dieu nous garde, alors tes camarades seraient exposés par ta faute. Une grande chose repose sur toi, frère...

Et s'adressant à l'officier :

— Il faut que vos hommes viennent à faire toutes ces choses d'une manière *réflexe*. Comprenez-vous bien ce mot ?

— Qu'ils agissent avec réflexion?...

— Non pas, mais instinctivement au contraire, comme on mange ou comme on marche, par la seule force de l'habitude.

Midi qui rayonne, quand nous sommes redescendus à la gare, un vent léger qui souffle de l'est nous attirent dans les champs jusqu'au village de Strakof. C'est une colonie tchèque poussée parmi d'autres allemandes, sous le règne d'Alexandre II ; la Volhynie, qu'on voit aujourd'hui se repeupler rapidement, déserte alors, portait encore sur elle la malédiction de l'histoire.

Une compagnie de fantassins habite ici ; nous cherchons leur cuisine pour goûter leur soupe. Point de salle à manger, on pose la gamelle commune dans la boue du chemin ; quant au caserne-

ment, les soldats dispersés dans les chaumières couchent côte à côte avec les habitans.

— Un officier français, frères... Bien content d'être au milieu de vous!

L'éfreitor (brigadier) qui m'a prêté sa cuiller de bois montre la salle réservée pour les rassemblemens de la troupe. Les hommes déposent ici leurs coffrets; les ouvriers travaillent dans les angles; les fourriers écrivent devant les fenêtres. Frappante analogie des mots! Il appelle ce lieu *sobor*, le temple; le village ne possédant pas d'autre église, les gens fréquentent du moins celle-ci; entrant par la porte ouverte à toute heure, ils viennent saluer les images militaires, et jetant des kopeks dans la tirelire, aident à l'entretien des lampes qui brûlent devant ce semblant d'iconostase.

V

Depuis plus d'une heure cet agent de police assis sur le siège me cachait le paysage, et j'étais las de son dos affaissé, de sa capote grasseuse et de la lanière jaune de son revolver. La voiture s'arrêtant enfin sur le plateau au delà d'Ostrog, il saute à terre, montre sa trogne ravagée, ouvre la portière avec déférence.

— Le 126^e régiment Rylski est rassemblé sous les armes... rapporte le colonel qui s'avance seul à la rencontre du général et qui le salue du sabre. Il dit l'effectif de la troupe, le nombre des chevaux et des fourgons.

La formation prise est l'*ordre de réserve*, une disposition simple, élastique, propre aux mouvemens par masses, propre au déploiement, et que consacrera bientôt le nouveau règlement d'infanterie. Les quatre bataillons que séparent des espaces égaux dans la largeur et dans la profondeur occupent les sommets d'un carré, et là voilà enfin, avec ses bastions mouvans, la forteresse russe dont chaque pierre est une poitrine d'homme. La musique joue un air léger et caressant que le vent rabat sur la troupe immobile et qui semble en exhaler l'âme obéissante; les mains sont serrées sur les armes; comme des tournesols virent au soleil, ces larges figures pivotent lentement sur ces épaules; les yeux s'attachent aux yeux du général.

— Le bataillon se présente bien... prononce-t-il; et tombant sur cette surface sonore, sa parole y rebondit, son éloge y déchaîne le remerciement unanime poussé à pleins poumons:

— R-r-a (1)!...

Jetant toute leur voix sur la première syllabe, ils n'en ont plus pour aller jusqu'au bout de la formule; mais c'est ainsi qu'on doit répondre, d'une seule haleine, d'un seul cri.

Quelle est cependant l'homogénéité vraie de cette troupe à laquelle la garnison entière prête des hommes pour figurer les réservistes, quelle sa perméabilité par rapport à la volonté du chef, la manœuvre seule peut le faire voir.

Le général commande lui-même; il ordonne des mouvemens rapides, ajustés. Un ordre en colonne succède à la première disposition, et voici que cette longue masse oscille, décroît, change en un taillis la forêt des baïonnettes. Un autre mot prononcé ramène les trois mille hommes; les tambours, battant leurs caisses attachées à la ceinture, agitent les baguettes dans leurs mains hautes; les musiciens, rangés sur le flanc, sonnent un air: c'est le défilé en ordre cérémoniel.

Certes, en tout pays du monde, la vue de l'infanterie est grande; petits soldats de la République sous leur habit aux trois couleurs, grenadiers sombres de l'empereur d'Allemagne, fantassins rouges de Sa Gracieuse Majesté, tous ont leur caractère et portent avec eux des forces d'un certain ordre; mais je ne sais rien de fatal et de religieux comme la marche d'un régiment russe. La baïonnette va devant, les hommes la suivent; l'aspect est d'un assaut, l'allure est d'une procession; c'est l'approche d'une force douce qu'une violence secrète gouverne et qui n'obéit qu'à regret.

Un bouc familier ferme gravement la marche de sa compagnie; la tête basse, il braque ses cornes vers l'avant. Puis des rangs nouveaux montent vers nous, passent en se chassant les uns les autres. Quiconque troublerait leur succession majestueuse paraîtrait bien hardi; mais c'est le général lui-même qui rompt le tableau et coupe court aux honneurs qui lui sont rendus.

Jusque dans cette cérémonie, il poursuit ses deux pires ennemies, *inertie* et *passivité*. Au moment où le troisième bataillon passe devant lui, il lui commande *demi-tour*, l'affronte ainsi au suivant qui poursuivait la marche et les précipite en hourrah l'un contre l'autre. Par cette surprise, pareille à quelque surprise de champ de bataille, il remet dans les consciences l'idée de l'offensive à outrance et la menace du risque personnel.

(1) Pour : *radj staratsia*, — *ravis de nous efforcer*.

Les baïonnettes élevées au-dessus des têtes suppriment tout danger dans cet exercice purement psychologique; mais des courroies, des bidons de bois, des gamelles, jonchent le terrain de la rencontre. La troupe se rallie; nous causons entre officiers. La solde, l'avancement, la correspondance des grades français au nombre des galons, le paquetage de campagne sont nos thèmes. Le *batiouchka* du régiment nous écoute, noble figure de prêtre, la poitrine chargée de médailles, ses croix ecclésiastiques attachées par des rubans honorifiques aux couleurs de sainte Anne et de saint Wladimir. Nous défaisons, pour voir, un des havresacs que les soldats d'ici portent en sautoir, non pas sur le dos comme nos soldats; tout y est en ordre, mais l'imprévu et le nouveau, c'est ce biscuit de seigle, infiniment sec et dur, comparable à de la pierre ponce. La substance est pourtant nutritive et même stomacale; on me la recommande pour le cas où je me trouverais fatigué après des excès de boisson.

Pendant une compagnie qui va travailler isolément s'est arrêtée face à nous. Son capitaine lui crie : *Rectifiez-vous!* ce que notre langue plus douce traduirait par : *Repos!* puis, les talons joints, il attend en tournant inquiètement la tête et toussant pour refaire sa voix.

— La cavalerie attaque par la droite à huit cents pas..., prononce le général.

Comme cette charge supposée apparaît à une notable distance, c'est par le feu qu'il faut y répondre; mais le premier devoir de l'officier est d'avertir son monde :

— Enfants, la cavalerie nous charge par la droite...

Il fait front en hâte de ce côté, converse et déploie ses rangs; la disposition prise, dissymétrique, permet du moins de mettre tous les fusils en ligne. Le général approuve et prescrit de revenir à l'ordre primitif.

— La cavalerie attaque par la gauche à trois cents pas.

Cette fois, le temps dont on dispose avant de recevoir la charge est trop court; c'est avec la baïonnette, non plus avec la balle, qu'il faut agir; les premiers rangs mettent un genou à terre, les autres serrent vers ceux-là, les soldats se tassent comme font les moutons en temps d'orage; la troupe redevient troupeau.

A peine, s'est-elle ralliée que « l'infanterie débouche par derrière à cent pas ».

— Compagnie, demi-tour à gauche! Hourrah !

Et sans arrêt, tant les habitudes offensives ont ici passé dans les moelles, la contre-attaque court au-devant de l'attaque...

Nous assisterons ensuite à des actions plus vastes; les manœuvres d'été mettront devant nous aux prises l'infanterie, la cavalerie, l'artillerie; nous verrons ces trois corps se combiner, réagir en mille conditions diverses de volume, de pression et d'échauffement. Mais voici constitué le premier être tactique; le voici qui se déploie pour le tir, se reploie pour le choc, persévère dans la vie, s'irrite contre le danger. L'œil, surpris d'abord, se passionne bientôt. Suggestion de la force, persuasion du mouvement! Tout d'un coup, une haute idée, l'idée de la guerre éternelle prend l'âme, comme on dit que l'idée de la paix du monde saisit Jean-Jacques Rousseau dans le bois de Vincennes et l'émut jusqu'à la pâmoison.

Depuis le tas informe où ses soldats se mêlaient tout à l'heure jusqu'au souple animal qu'ils composent maintenant, une vaste évolution se résume, une ère plus longue que l'histoire même, toute l'infinie distance qui sépare la *défense de soi-même* d'avec nos modernes défenses nationales. Mieux encore, rangés dans cet ordre de complexité croissante, leurs groupemens militaires ne font que rappeler et que mesurer les degrés divers d'association qui séparent l'homme primitif de l'homme civilisé. Ces jeux du stade sont rythme et figure; des athlètes représentent devant nous un symbole sacré : ils font et défont la cité des hommes...

Cependant le général, en maniant et pétrissant cette troupe, ne se lasse pas de jouer par rapport à elle le rôle informant et organisant. Veut-il la changer d'emplacement? Il indique d'abord un but, puis infléchit le front comme pour marcher vers ce but, — sa règle psychologique générale, de montrer l'*objet* avant d'ordonner l'*action*, voulant ici qu'on subordonne *alignement* à *direction*. Puis, vérifiant l'orientation prise :

— Cette affaire-là, frères, vous l'avez mal faite... On vous dit : Rangez-vous sur l'église; mais vous vous rangez à votre manière; le diable sait sur quoi vous vous rangez.

Il les reprend, les redresse, les converse, les dédouble, les lance à la charge et, rassemblés enfin face à lui, dialogue avec eux :

— Vous n'êtes pas fatigués ?

— Absolument pas !

— Alors on peut vous commander encore un hurrah ?

— Hourrah ! hourrah ! vocifèrent-ils en se jetant à la rencontre.

La canne levée, il entre dans leur bagarre et veut les arrêter. Trop tard. Pris dans son filet, le pêcheur d'hommes. Alors il les regarde s'éviter, se mêler, grouiller, bouillir, ou plutôt il regarde ses idées incorporées aux faits et passées dans l'action, qui reviennent vivre et combattre autour de lui.

Souriant et rafraîchi après ce bon bain de foule, il a renvoyé les soldats manger la soupe et boire le boujaron d'eau-de-vie; il a remercié les officiers réunis en cercle. Puis, leur parlant d'une regrettable affaire et les félicitant d'avoir exclu naguère ce mauvais camarade :

— Quant à vous, vivez âme à âme, dit-il de sa voix attendrie, et croyez que le reste n'est rien.

VI

Du Boug jusqu'au Dniestr, cheminant sur les plateaux de Podolie, nous finirons dans un monde cosaque notre voyage militaire; et déjà une batterie de cosaques d'Orenbourg, formée dans un champ au bord de la route, est venue s'offrir à la revue du général. Ce sont des artilleurs qu'il faut louer comme cavaliers; corps maigres, figures osseuses façonnées sur le modèle *Bachkir*, ils montent des chevaux de steppe, au large ventre, à la tête massive, petits et laids. Nous les vîmes évoluer, vire-volter, franchir des fossés et des levées de terre; puis le colonel, tout rouge et ruisselant, fit un temps escorte au général; il espérait un mot d'éloge qu'il n'obtint pas.

Maintenant les deux troïkas, d'une poursuite sans fin, courent dans les traces l'une de l'autre. Là-bas, au ras de l'horizon, un épervier trace sur le bleu du ciel son vol angulaire et méchant. Des gens, au bord d'un enclos, tirent leur bonnet à Son Excellence; derrière eux, sur le faite de la chaumière, une cigogne va et vient, puis s'arrête pour nous regarder passer. C'est la dernière cigogne, car tantôt, dans une région plus sèche, nous ne rencontrerons plus l'oiseau de bon augure. La plaine à présent, la terre noire qui verdit par endroits. Gagnée de plus en plus à ces suggestions paisibles, incapable même d'un songe, l'âme s'identifie à la nature; et seuls les houhou du vent, le son des grelots monotone comme un chant de grillon résonnent vaguement dans le silence du cœur.

Midi, le relais, sur la limite de deux districts; un officier de

police s'en va las, crotté, essuyant son front; l'autre tout frais, prêt à prendre les devans, attend que les chevaux soient attachés à la flèche. Cependant un pope, coiffé de la *kamilavka* violette, est venu saluer au passage le commandant des troupes; sans descendre de son siège, il range simplement roues contre roues sa charrette en forme de bateau, il accoste comme s'il voulait embarquer le général.

Des verstes, des verstes encore, jusqu'à rencontrer devant soi un bourg d'aspect européen; les maisons ont des étages, les rues ombragées semblent des boulevards; c'est la colonie allemande de Dounaevtzi. Grande halte chez un propriétaire polonais, autrefois rencontré à Kief; il avait posté des guetteurs sur la route et nous attendait depuis le matin. Ce domaine hérité de son père, — les Polonais héritent en Podolie, s'ils n'y peuvent acheter, — le détient bien loin du monde; la vieille maison vide et triste, les affaires de la culture hasardeuses et difficiles, la gare de Proskourof à 80 verstes, Odessa et Kief à deux jours de trajet, Nice à une infinie distance; voilà sa vie, qu'égaient seuls les journaux de Paris. Un cousin, venu pour l'aider à faire ses honneurs, renchérit sur le thème de l'isolement complet et de l'ennui fatal; sa ressource à lui a été d'installer dans son parc un tir aux pigeons. Causant ainsi, nous descendons la pelouse semée de violettes, nous longeons l'étang où des saules pleureurs mouillent leurs branches chargées déjà de bourgeons, et, par la vaste orangerie où se meurent quelques vieux arbustes, nous revenons vers la salle à manger.

Des corbeilles de fleurs couvrent la table; un vieux domestique aux mains prudentes verse un vin centenaire dans les gobelets de cristal; et la gentillesse polonaise, offrant la chère délicate, double vraiment la saveur des choses et le prix de l'hospitalité. « Nous arrêterons-nous au retour dans sa gentilhommière? ou plutôt ne reviendrons-nous pas à l'été?... » Sans oser promettre, on remercie du moins en prenant congé. Et de nouveau les roues ronronnent; le vent siffle, le soleil descend.

Une coupole d'or se lève mystérieusement derrière le contour du paysage; elle brille là comme un phare; nous allons, elle demeure toujours et s'éteint à la fin sans que le clocher ait émergé du sol. Le comte G..., venu autrefois ici en voyage d'état-major, explique le phénomène. C'est que les cours d'eau, parallèles au Zbroutch, fleuve frontière, parallèles entre eux et parallèles à notre

chemin, creusent plus profondément leurs vallées à mesure qu'ils s'approchent du Dniestr; les villages se cachent dans ces plis du terrain. Entre ces lignes de défense, des espaces découverts, des bois pour la guerre de chicane, des routes rares et recroisées en un petit nombre de nœuds, enfin une belle carrière pour ces Cosaques du Kouban chez qui nous souperons ce soir; mais le singulier est ce caprice de l'histoire, grâce auquel ces Cosaques venus du Caucase sont cependant ici chez eux.

A la fin du siècle dernier, quand toute autonomie fut définitivement enlevée à l'Ukraine, Potemkine se trouva vis-à-vis des Cosaques zaporogues dans le même embarras où le gouverneur de l'Indo-Chine se voyait naguère à l'égard des pirates chinois du Tonkin. Que faire d'une population essentiellement militaire qui ne sait que la guerre et ne veut que la guerre? Ou la détruire, ou l'employer à la guerre: on put prendre, par bonheur, ce dernier parti. Le Caucase commençait d'occuper les militaires russes; les zaporogues, transplantés là-bas, s'établirent sur la ligne du Kouban. On sait s'ils y guerroyèrent à l'aise. Maintenant que la besogne est faite, après cent ans, ils reviennent au lieu de leur origine ou bien près, ils rapportent leurs étendards zaporogues, ils rapportent une pure langue petite russe, de laquelle les philologues se délectent, et rentrant dans Kamenetz délivrée du Polonais, purgée du Turc, reprennent pour la Russie orthodoxe leur métier de garde-frontières.

Mais tout à coup, encore un retard: une députation de paysans barre notre chemin. Ils offrent à Sa Haute Excellence le pain et le sel posés sur une serviette; le vent frais du soir secoue leur vêtemens de bure, agite sur leurs fronts découverts les mèches épaisses de leurs cheveux, et c'est une grave et discrète assemblée, respectueuse non seulement de celui auquel on parle, mais aussi de celui qui parle. « Puisqu'on nous prendra notre terre après la moisson, pourrons-nous du moins paître nos bestiaux sur nos champs, après ces tirs?... » Il a fini, mais un vieillard reprend pour distinguer « la terre, notre terre » de la terre du propriétaire; et le général, qu'on attend ailleurs, clôt le débat par le commandement: « En avant! »

Et voici le dernier épisode: l'arrivée à Kamenetz, une entrée triomphale dans une ville enchantée. Un peloton de cosaques attendait à quelque trois verstes du terme; et non seulement l'éclat de leurs costumes, la richesse de leurs armes, mais aussi

la beauté de leurs visages caucasiens charme les yeux hantés encore par ces vilains masques d'Orenbourg. Trois s'en vont sagement au pas, portant entre eux le fanion bleu du général; les autres se répandent dans les champs, tirent des coups de feu, se laissent pendre la tête en bas, mènent d'extravagantes voltiges, — et voilà leur manière d'escorter. Une fanfare, dont les cadences font danser sous les cavaliers les minces petits chevaux de Kabarda, se range ensuite derrière la voiture; et c'est aux sons d'une valse internationale que nous entrons dans ce réduit de Podolie.

Des lumières étoilent déjà le plateau; par-dessus les toits, un minaret s'effile vers le ciel, jalon que les Turcs ont laissé là pour mesurer derrière eux leur immense recul. Passant sur le pont, on découvre la hauteur du rocher qui porte la ville et la profondeur du ravin qui la défend; une fraîcheur monte du gouffre où le Smotritch écume et bruit. Si net est le tracé, si roides les escarpes de ce fossé naturel, qu'on le croirait construit par les hommes; mais bien avant qu'ils eussent paru sur la terre, la rivière perpétrait déjà pour eux ce lent travail; usant la pierre au rabot de ses eaux, elle assurait ce refuge aux soldats d'autrefois, d'aujourd'hui, de toujours.

Après leur accueil cosaque, après leur hospitalité gaie, copieuse et cordiale, après les beuveries et les musiques, nous n'avons plus, le comte et moi, la ressource de remettre à demain les affaires sérieuses; l'aiguille a dépassé minuit. Deux cosaques se dressent sur notre seuil; comme nous les envoyons se coucher, ils répondent qu'ils ne dormiront pas; ils veulent veiller, ils veulent servir, et, marchant sur la pointe des pieds derrière la porte mal jointe, ils emportent leurs brocs, rapportent de l'eau, astiquent et brossent jusqu'à ce que l'aurore, abrégeant l'insomnie, vienne ajouter le jour au jour.

Le champ de manœuvres est inondé déjà de lumière et de chaleur. De loin, les cosaques apparaissent comme une ligne noire et rouge hérissée de hachures obliques qui sont leurs carabines portées en sautoir, cachées dans des fourreaux de poil de mouton. De près, leur alignement ne paraît plus irréprochable, et la vérité m'oblige à dire que leur immobilité sur les rangs n'est pas complète; mais chacun d'eux, sous son costume oriental et ses armes de prix, semble un chevalier servant pour son plaisir ou pour l'honneur de sa maison. La *tcherkesska*, ample vêtement noir dont le nom seul rappelle l'origine montagnarde, laisse voir

le col galonné du *bechmet*, de la chemise rouge qui recouvre la culotte de peau rouge; les *gazyri* sont, sur la poitrine, ces étuis que remplissent de fausses cartouches au culot d'argent niellé ou ciselé; la *tesma* jetée de l'épaule gauche au flanc droit portait autrefois le briquet; elle sert, si l'on veut, pour la boussole, mais n'est plus en somme qu'un ornement d'argent, recroisé avec le baudrier d'argent. La *papakka* doit être de fourrure noire; quelques officiers pourtant la préfèrent brune, et celle du colonel est un énorme bonnet à poil dont l'astrakan blanc frissonne au vent.

A défaut de l'homogénéité apparente, ils ont, ce qui vaut mieux, l'unanimité et la simultanécité dans l'action. Ils manœuvrent; leurs petits chevaux, braqués sur le mors, courent d'une allure égale et battent le sol meuble avec leurs sabots non ferrés; passent les cavaliers sombres, sans bruit, car l'équipement du cosaque est fait de choses molles et qui ne cliquètent pas; puis les longues queues poudreuses pendent parallèlement, les croupes baies s'éloignent, mur vivant où chatoient des reflets mordorés. Les six sotnias ont ainsi défilé successivement; elles vont plus loin converser, se ployer, se traverser avec cette élégante instabilité qui est le propre de la cavalerie. Revenues à la fin en colonne serrée, leur masse frémit et bout comme dans un vase trop étroit; elle voudrait s'étendre et se répandre, et tout d'un coup, — des voix qui commandent, des bras qui se lèvent, — elle déborde en effet de droite et de gauche avec un bruit de houle; elle se déverse à cette extrême vitesse, normale pour le cosaque; c'est maintenant une marée puissante qui roule et qui gronde vers nous...

Comme elle nous enlèverait, fétus que nous sommes, si l'un de nous n'était justement celui qui dispose d'elle et de bien d'autres forces! Elle s'est arrêtée à deux pas du général. Les chevaux s'ébrouent; cette onde de poussière qui roulait tantôt sur leurs pieds s'enlève au vent et peu à peu dérobe la troupe, plus grande maintenant par l'immobilité qu'elle n'était tout à l'heure par le mouvement.

Les précédentes journées nous avaient montré des unités de différents ordres dans les évolutions qui leur sont propres; mais la leçon que le général donnera ce matin, la leçon de l'*attaque traversante*, prépare à l'action mutuelle du champ de bataille. Déjà Souvarov pratiquait ces exercices; faisant *se traverser* au bout de la manœuvre les deux partis opposés, il évitait qu'aucun d'eux pût

se croire vainqueur, et les persuadait l'un et l'autre que le terme d'une affaire est *au delà* de l'ennemi. Dans les combats modernes, engagés à grande distance et soutenus d'abord par le feu, ces étreintes corps à corps n'ont plus une importance exclusive; mais elles se rapportent toujours à l'acte décisif du combat, à la période aiguë du délire offensif, à cet extrême instant où l'homme, face à face avec la mort, n'est plus qu'un animal lâché dans le terrible et dans le fatal. Son action alors, toute physique, pareille à la décharge électrique d'un accumulateur, ne dépend que de ses provisions mentales et des habitudes antérieurement classées dans son cerveau. De là l'opportunité d'un dressage qui l'habituera à supporter l'impression du choc, à marcher contre un assaut, à jeter la mort au-devant de la mort.

Ce principe une fois justifié se fractionne dans la pratique en autant d'exemples qu'en peuvent fournir les trois armes combinées deux à deux. Il s'agit ce matin de l'attaque traversante *infanterie contre cavalerie*. Face à chaque escadron, un bataillon s'est formé en colonne par quatre. Les files des cavaliers, largement ouvertes, offrent des couloirs où les fantassins pénètrent; puis leçon spéciale pour les chevaux qui s'inquiètent et mâchent nerveusement le mors, maniement d'armes, batterie de tambours, sonnerie de clairons.

— Caresse, frère, caresse,... dit le général; trois fois il fait recommencer cette approche selon la progression naturelle des allures, du pas au trot et du trot au galop. C'est à la fin une élégante figure de carrousel: les chevaliers abordant les hommes de pied, ceux-ci donnent une salve dans l'instant du croisement.

Le général fait sonner « merci »; la troupe répond « R-r-a... » et c'est amusant, ce gloussement qui succède au tarata de la trompette. On se dispose maintenant pour les exercices spéciaux de taille au sabre dans lesquels ces Caucasiens sont passés maîtres; ils savent, dans une course au galop, arrêter d'un seul coup, sans une éclaboussure, la chute d'un filet d'eau; ils savent trancher une branche comme au couteau, sans déchirer l'écorce. La condition mathématique de ces coups heureux est toute simple: que le plan du tranchant coïncide avec le plan décrit dans l'air. Mais ici comme ailleurs le passage de l'abstrait au concret est malaisé.

On a posé sur une piste des billots plantés de verges verticales; le cosaque entre en lice à sa pleine allure de carrière; son cheval, les rênes sur le cou, tangué et roule; lui, déploie le

bras de toute sa longueur et devient un animal étrange, tout yeux et tout lame. D'un geste violent, car il sait combien la vitesse de sa course emporte de son effort, il frappe à droite, relève la main, galope deux foulées. frappe de nouveau. Je ramasse les éclats dont je viens faire mon compliment au colonel. Une expression de joie anime depuis ce matin son rude visage, rouge sous la papaka blanche, hâlé deux fois du froid de l'hiver et de la chaleur de l'été. Il dit que le sabre est un bon outil pour qui sait s'en servir, — les Français pointent, ils ont tort, — et me montre sa vieille lame zaporogue prise jadis sur un Polonais, qui la tenait sans doute de quelque Allemand, car on y lit encore en caractères presque effacés : « Vivat Hollandia. 1614. » Le *kindjal* aussi a son mérite ; poignard, il sert pour le corps à corps, ou comme ceci pour la rencontre avec l'ours...

— Sauvages si vous voulez, poursuit-il en riant, tandis que je frissonne d'être l'ours dans sa démonstration. Mais j'aime commander à des sauvages ; ils ont plus de cœur que les gens civilisés...

Sur ce champ de manœuvres, au soleil de midi, sauvagerie et civilisation ne sont que des vocables indifférens, et ce n'est pas cette sauvagerie qui en impose, c'est plutôt cette raison que dit le colonel ; c'est la confraternité, c'est la douceur des cosaques ; car on peut éviter une charge, parer des coups de sabre, mais quand une troupe s'en va d'un seul mouvement et n'a qu'un seul cœur, civilisée ou sauvage, on ne l'arrête pas.

— Merci, frères, pour le travail..., erie le général à la sotnia qui se reforme ; et tandis qu'il galope de droite et de gauche pour remercier les autres, celle-ci s'éloigne en musique ; la voix du *zapévalo* se mêle à la mélodie de la *zourna* (1). Que chantent-ils ? Une ballade du Caucase, pareille aux vieilles ballades de l'Ukraine, une complainte militaire apprise de bouche en bouche et qu'on ne trouverait pas dans les livres :

« Au delà de la rivière, au delà du Kouban, dans une vallée, le Cosaque donne le fourrage à son cheval ; puis il l'attache avec le tchoumbour ; il tire son briquet, il allume du feu.

Il cueille des herbes et les fait cuire sur son feu ; il panse ses blessures cruelles et les pansant, leur parle :

(1) Sorte de flageolet nasillard.

Ah vous! mes blessures, mes blessures cruelles, vous avez tari mon sang, vous avez atteint mon cœur.

Et le Cosaque qui va mourir parle à son cheval :

Ah! toi, cheval, mon cheval, mon gentil cheval bai! Et moi ton maître encore si jeune!... Brise le tchoumbour de soie, arrache le pieu de chêne et va-t'en, toi, mon cheval, par la route marquée de poteaux; n'écoute pas, mon cheval, l'endroit où les herbes frémissent (1); écoute au loin le bruit du Kouban. Et ne te rends pas à mon ennemi, mais rends-toi à mon père, à ma mère qui m'a mis au monde, et à ma femme encore si jeune... »

Bercés par la chevauchée musicale qui sonne et piaffe autour de nous, nous roulons de nouveau dans les rues de Kamenetz. L'isthme de la presqu'île, la porte naturelle qui ouvre au sud la citadelle, est large à peu près comme un pont-levis; à droite et à gauche le Smotritch se brise et blanchit contre le rocher. Un château construit par les Turcs garde cette issue, puis c'est le grand plateau, le grand vent, le grand soleil.

— Au revoir! heureux voyage! Tout vous soit bon, camarade français!

Les mains droites, au-dessous desquelles la nagaïka pend attachée par une lanière, s'offrent à nous; les mains gauches tournent bride. Nous fuyons plus avant, nous gagnons vers la Bessarabie au galop de nos chevaux. L'odeur âcre de leur sueur se mêle aux senteurs terreuses de l'air; une heure, deux heures... Une descente précipitée à travers les rues de Jvanetz, nous met enfin au bord du Dniestr; derrière nous, des curieux, foule bigarrée et déjà méridionale, garnissent la pente. Les bateliers au blanc costume roumain, ou plutôt romain, présentent au courant l'énorme bac sur lequel nos voitures sont rangées; des cosaques du Terek, bechmet bleu, papaka grise, attendent en peloton sur la rive opposée.

Nouvelle escorte, nouvelle revue, et puis, nouvelle fête préparée à la lisière d'un bois. On sert la vodka, les pâtés, la savoureuse soupe de poisson, le vin du Caucase au parfum de framboise, le vin de Crimée dans lequel baignent des fraises.

Les souffleurs de *zourna* et les chanteurs sont formés autour de deux instrumentistes qui, déployant les bras avec des mou-

(1) Endroit de l'embuscade.

vemens rythmiques et concertés, sonnent en cadence le *bountchouk* (1). Entrant dans leur cercle, un danseur mince et gracieux, aux yeux étranges, au visage olivâtre, et, sauf son kindjal dont le fourreau d'argent bat à sa ceinture, noir de la tête aux pieds, exécute un pas tzigane. Deux autres commencent la *lizguinka*, poursuite circulaire qui se développe à petits pas, avec des ports de tête et des gestes de bras : autour d'eux les voix chevrotent, les mains claquent rythmiquement. Des détonations éclatent ; les deux figurans s'arrêtent, se font face en vociférant, repartent par saccades régulières et pivotantes : ainsi la mélodie et les coups de feu mêlent ici la guerre et l'amour, ces deux inspirations du primitif.

Mais bientôt le bruit, les sons, la fumée les ont tous grisés : un *ouriadnik* (2) barbu, lançant des regards furieux, entre dans le cercle et s'y démène comme un possédé ; une bourrée générale se déchaîne, par-dessus laquelle tournaillent et tressautent les *bountchouks* échevelés.

— N'est-ce pas que nous les battons ? me demande un officier tout noir de poussière, en montrant la direction de l'ouest. Et souriant à ma surprise, embrassant d'un grand geste tous ces frénetiques :

— C'est leur âme ! me dit-il gaiement.

Comment traduire en français ces trois mots russes, comment en exprimer l'étrange pouvoir ? L'âme étrangère qui cherchait à comprendre, tout d'un coup vient à sentir. Elle sent passer sur nous, elle voit s'envoler dans l'air avec les fumées de poudre, monter au ciel, à travers le feuillage, cette force mystérieuse, réelle pourtant, qui rit, palpite, vit, chante, danse, aime et combat, et qui est *leur âme...*

ART ROË.

(1) Chapeau chinois.

(2) Sous-officier.

REVUE LITTÉRAIRE

A PROPOS DU *DÉSASTRE* (1)

Voici un livre qui n'a pas craint de se montrer dans un moment où les livres, prêts à paraître, s'entassent au fond des magasins et s'y morfondent, avec l'obscur conscience qu'ils nous trouveraient mal disposés à goûter leurs mérites. Celui-là a triomphé de l'indifférence ou des préventions du public. Il est dans toutes les mains. On le lit, non par vaine curiosité, comme il arrive, pour amuser une heure de loisir, ou par coquetterie d'être au courant, mais parce qu'il faut l'avoir lu. Dès les premières pages une angoisse nous saisit, qui nous prend à la gorge et ne nous lâche plus, mais de son étreinte puissante nous force d'aller jusqu'au bout; comme, à l'annonce d'une mauvaise nouvelle, nous voulons entendre le récit dans tous ses détails, un âpre désir nous pousse à mesurer l'étendue de notre infortune et nous fait avides de tout savoir. Le livre fermé, nous nous apercevons que cette lecture nous a fait du bien, qu'elle nous laisse non pas attristés, mais frémissans, que nos yeux sont secs et que le sang coule plus rapide dans nos veines. Notre âme a été remuée dans sa partie la meilleure, notre esprit s'est élevé, notre cœur s'est empli de sentimens généreux : le frisson qui s'est emparé de nous est celui d'une fièvre salutaire. Or, ce livre qui reconforte n'est qu'un long récit de misères. Ce livre, d'où nous sortons plus confians dans la vitalité de notre pays, ne nous reporte qu'aux heures de la pire détresse. Et c'est comme un glas que sonnent les syllabes de son titre. Il s'appelle *le Désastre*.

Je n'ai à présenter au public de cette Revue ni le roman, dont il a

1) *Le Désastre*, par MM. Paul et Victor Margueritte. 1 vol. in-42, chez Plon.

en la primeur, ni les auteurs eux-mêmes. Ce roman, à vrai dire, est aussi peu que possible un roman. On y a réduit au minimum l'affabulation romanesque. On a eu raison, puisqu'il nous semble que ce minimum est encore trop. Le commandant Du Breuil, étant attaché à l'état-major de l'armée de Metz, est admirablement placé pour suivre les opérations. Ce que nous demandons, c'est à les suivre avec lui. Si d'ailleurs cet officier retrouve dans ses souvenirs un doux visage de femme, c'est affaire à lui; nous, à travers ces scènes de deuil, nous n'apercevons que le visage baigné de larmes de la France. Si une jeune fille se fiance à Du Breuil, ayant senti la pitié que lui inspire le vaincu éveiller l'amour dans son cœur, nous trouvons que cette petite fait bien; et une fois de plus nous bénissons la femme dans son rôle de consolatrice. Mais, en vérité, quand nos yeux sont fixés sur le spectacle de l'insouciance ou de l'impéritie des chefs de notre armée, nous ne songeons guère à les détourner vers l'image gracieuse de la petite Anine Bersheim. Et il y a une certaine bague d'opale dont il eût fallu se hâter de jeter au détour du premier chemin le symbolisme facile. Je sais bien que les âmes les plus viriles ont de ces puérilités de superstition. Mais quand l'effet sûr de causes multiples et lointaines amène la France au bord de l'abîme, quelle mesquinerie de reporter notre regard vers le chatolement ironique de cette pierre méchante! Au surplus, ce ne sont, comme on voit, que de minces réserves, et nous avons au contraire à louer MM. Paul et Victor Margueritte pour l'austérité de leur récit. Ils ont écarté toute fausse rhétorique, évité le danger de la déclamation qui les guettait à tous les coins de leur sujet. Ils ont justement pensé que ce n'était point ici un sujet pareil aux autres et où il y eût lieu de faire preuve de virtuosité. Ils se sont interdit les morceaux de bravoure. Les quelques « épisodes », une charge de cavalerie, la mort de Lacoste tué par des Français, l'acte héroïque de Du Breuil ramenant des fuyards à l'attaque, d'autres encore, sont rapidement enlevés, indiqués plutôt que traités. Dans cette série d'engagemens, de combats, de batailles, il n'y a pas une description de bataille. Les auteurs se sont astreints à ne nous donner que des visions fragmentaires. Ils ont procédé par accumulation de petits faits, de petits détails et de petites phrases. Ils se sont conformés avec conscience à l'esthétique réaliste. Ils ont poussé la conscience jusqu'à l'excès. De là une certaine impression de confusion, tout à la fois d'enchevêtrement et d'éparpillement. C'est le résultat d'une erreur qui pèse sur notre littérature depuis le jour où Stendhal s'est avisé de nous conter ce que Fabrice a vu de la bataille de Waterloo. Ce jour-là, — ce n'est pas le seul, — Stendhal

s'est moqué de nous. Le récit épique de Victor Hugo prévaudra ; celui de Stendhal ne restera que comme un joli exemple de mystification. Car Fabrice est précisément dans la situation de ceux qui, partis pour assister à un beau spectacle, n'ont pas trouvé à se faire placer : il n'a rien vu. Il se peut qu'engagé dans l'action, un soldat se rende à peine compte de ce qui se passe autour de lui. Mais de même, confinés dans un coin de la durée, comprenons-nous rien aux drames qui se jouent dans notre propre vie ? Il appartient à l'écrivain de dégager le sens enfermé dans l'obscurité réelle, et de nous présenter des tableaux d'ensemble. Waterloo n'est pas Austerlitz, Borny n'est pas Rezonville. Il faut qu'on nous fasse saisir la différence. Je n'ai que faire du témoignage d'un spectateur qui n'a pas assisté à l'engagement décisif. L'écrivain étant libre de se placer où il veut, au moment qu'il veut, c'est à lui de choisir le point de vue d'où il peut embrasser la partie la plus intéressante du champ de bataille et assister à la manœuvre caractéristique de la journée. Je regrette que MM. Paul et Victor Margueritte, puisqu'ils en avaient l'occasion, n'aient pas tenu à nous donner des combats livrés sous Metz l'image nette et destinée à se graver dans le souvenir.

Pour ce qui est des deux frères, unis maintenant dans une intime collaboration, l'aîné s'est fait connaître depuis tantôt quinze ans par des romans et des nouvelles d'un réalisme discret, d'une sensibilité délicate ; le cadet était hier encore lieutenant de dragons et crayonnait des vers entre deux corvées. Mais ce qui importe aujourd'hui, c'est qu'ils sont les fils du général mort dans cette charge de chasseurs dont l'héroïsme arrachait au souverain ennemi un cri d'admiration. C'est une hérédité qui met au cœur des sentimens dont les purs artistes agenceurs de mots et les simples commerçans de lettres sont trop souvent dépourvus. Les souvenirs de la guerre de 1870 hantaient l'imagination des fils du général Margueritte. En les fixant dans une œuvre d'art, c'est une dette qu'ils acquittent. Ils ont fait le livre qu'ils devaient faire. — D'où vient que de ce récit d'une défaite ils aient dégagé, au lieu d'une impression déprimante, une impression virile, et forte, et patriotique ? Telle est la question qui domine toute cette étude et dont nous ne sommes pas embarrassés pour dire que c'est une question de morale. Car on prétend volontiers que la critique, lorsqu'elle se refuse à séparer complètement l'art et la morale, s'expose à laisser entamer l'intégrité de l'art et énerver la vérité. Il n'en est rien. Et nous avons ici la preuve qu'un écrivain peut tout dire, à condition d'être honnête homme et de respecter en lui-même et chez ses lecteurs les sentimens dans lesquels communient les honnêtes gens.

Les auteurs du *Désastre* ont tout dit : les erreurs, les fautes, la légèreté, l'imprévoyance, les hésitations, les retards, le temps perdu, le manque d'ensemble dans les opérations, les ordres qui se contrarient, l'affolement, les rivalités, la mésintelligence des chefs. Ils ont dit les tristesses et ils ont dit les hontes : la ville rendue quand elle pouvait encore tenir, une armée de 170 000 hommes livrée quand elle pouvait s'ouvrir un passage, l'abandon d'un matériel qu'on retournera contre nous, les drapeaux et les aigles inventoriés afin que les témoignages de notre déshonneur fussent au complet, le train qui emporte les officiers arrêté pendant que défile le troupeau de leurs hommes en route vers la captivité, stationnant devant l'allée triomphale que font au quartier prussien les oriflammes aux trois couleurs. Ils nous ont fait gravir tout le calvaire. Mais, en écrivant ces pages, ils n'ont pas oublié qu'elles font partie du livre de notre histoire ; et on sent bien que la plume leur tremblait entre les doigts. Ils n'ont pas éprouvé cette joie détestable, ce plaisir inhumain qui consiste à jouir de sa propre humiliation. Ils savent qu'on ne gagne rien à ramasser de la boue pour la jeter à ceux dont la destinée a été liée à notre destinée. Ils ont fait comparaître devant eux les auteurs responsables de tant de maux : ils se sont souvenus que le juge a un devoir d'impartialité. C'est l'empereur Napoléon III. Quand les troupes défilent sans un vivat devant ce vieillard, miné par la maladie, courbé par la fatalité, nous sommes plus près de le plaindre que de le haïr. C'est Bazaine. De celui-ci tout a dépendu. Sa figure est au centre même du récit. Combien il a fallu de tact pour la dessiner ! Car de crier que nous sommes vendus, c'est affaire aux braillards, c'est le premier cri de l'instinct populaire. Mais, pour qui réfléchit, il y a des crimes si énormes qu'ils mettent la raison en déroute. Comment cette pensée de livrer son pays a-t-elle pu germer dans le cerveau d'un maréchal de France ? Il y a de ces faits que l'évidence même ne suffit pas à établir. C'est pourquoi on a insisté sur cette bravoure personnelle dont le maréchal n'a cessé de donner des preuves, se promenant sur le champ de bataille, au milieu des obus et des balles, comme dans un jardin. « A moins d'être le dernier des incapables et de s'en rendre compte... à moins d'être pis encore, le plus ténébreux des... Le long passé de gloire, le sang-froid légendaire, la réputation d'habileté du maréchal interdisaient tout soupçon. Les apparences certes le condamnaient... Mais pouvait-on se fier aux apparences ? » On nous laisse entrevoir d'obscures combinaisons politiques. On éveille l'idée d'une de ces incapacités dont l'événement seul révèle les insondables profondeurs. Com-

bien d'hommes de qui la médiocrité a été le véritable crime ! Une sorte d'inconscience semble présider aux actes incompréhensibles du maréchal. L'impression dernière reste énigmatique et louche. L'indignation y est tempérée par la stupeur.

L'armée que commandait Bazaine était une admirable armée. Elle comprenait de vieux régimens qui avaient fait leurs preuves en Crimée, en Italie, au Mexique. Elle a été malheureuse. Je m'excuse auprès de MM. Paul et Victor Margueritte si je les félicite de n'avoir pas cru qu'il convînt d'injurier cette armée malheureuse. Mais quoi ! Ce n'est pas dans des relations allemandes, c'est bien dans un livre français qu'on nous a montré nos soldats comme un ramassis de brutes pillardes et couardes, travaillés par l'indiscipline et les passions les plus basses, atteints surtout de lâcheté, jetant leurs sacs, jetant leurs armes, détaillant à travers champs de toute la vitesse de leurs jambes, de tout l'affolement de leur peur galopante, et pareils à des lièvres. Mais, au contraire, c'est de ne pas agir, c'est de s'abriter dans ses campemens, c'est de ne pas aller au danger et à la mort que se plaint cette armée de Metz. Elle attend un signal. Elle l'appelle de toute l'énergie de son courage exaspéré, dans une impatience croissante. Elle veut qu'on l'envoie se faire tuer. Sitôt l'ordre donné, ce sont des visages qui s'éclairent, c'est l'enthousiasme, l'entrain, la gaieté. « Un chef qui les menât ! Voilà ce que tous réclamaient, du commandant de corps au plus humble fantassin. Du Breuil à présent connaissait ces innombrables visages empreints tantôt de morne lassitude, tantôt de rage sourde, ces yeux qui ne comprenaient pas, ces bouches qui crachaient l'invective, ces bras qui retombaient de stupeur. Pas un geste qui n'exprimât le douloureux étonnement de tant de forces sacrifiées, perdues. Une vie ardente renaissait maintenant sur les faces, un éclair brillait dans les yeux, à la pensée de se battre enfin, non plus sur une position gardée, mais tambours lançant la charge, en avant, avec la vieille furie française. » Puis, en pleine marche en avant, il faut s'arrêter. En pleine victoire, il faut se replier. Pourquoi ? Pourquoi évacuer les positions d'où on vient de déloger l'ennemi ? Pourquoi abandonner le terrain qu'on a jonché de ses morts ? Donc elle rentre, frémissante, cette armée que paralysent des ordres inexplicables, elle subit ces alternatives lassantes d'espoir et de déception, honteuse d'elle-même, et de cette impuissance à laquelle on la condamne. Puis, c'est le départ, le morne défilé dans la boue, dans le froid, dans la misère. Beaucoup sont tombés là-bas, héros obscurs qui ne demandaient pas qu'on retint leurs noms, mais qui étaient en droit d'espérer que leur

héroïsme ne serait pas inutile. Ces souffrances des nôtres, plus mal elles ont été récompensées, plus elles doivent nous être chères. Et d'ailleurs l'héroïsme est-il jamais inutile? Dans l'histoire des peuples comme dans celle des individus, il n'est pas un acte, si humble soit-il, qui n'ait de lointains prolongemens. Les jours d'épreuve font partie intégrante de la vie d'une nation : ce sont les lendemains qui décident de tout. Aucune perte n'est irréparable, si ce n'est celle de la confiance et de l'estime de soi. Aux souffrances vaillamment supportées par ceux qu'un chef indigne immobilisa sous les murs de Metz, à la dignité qu'ils ont su conserver dans le malheur, nous devons que la foi nous soit restée dans les vertus de notre armée.

Nous touchons ici à l'idée maîtresse de l'œuvre de MM. Paul et Victor Margueritte, à celle qui lui donne sa signification et sa portée : je veux dire la conception qu'ils se font du métier militaire, l'interprétation qu'ils nous présentent du devoir du soldat et de son rôle dans la société d'aujourd'hui. Cette idée est celle même qu'ils ont voulu incarner dans le personnage de Du Breuil. En introduisant celui-ci dans leur récit, ils n'ont pas songé seulement à se servir de lui comme du personnage de convention dont on a besoin pour faire défiler les événements devant lui. Ils ont songé en outre à en faire un être vivant. Ce n'est pas un être d'exception. Il n'a pas de mérites particulièrement brillans. Il est brave, comme tant d'autres. Il remplit son devoir, comme des milliers d'autres l'ont rempli. Cela même fait l'intérêt de cette création et lui prête la valeur d'un type. Depuis le début de la guerre, Du Breuil est alarmé dans sa clairvoyance. Il a eu le spectacle de trop d'incurie, la preuve de trop de maladresse. Ces ordres qu'il est chargé de transmettre, il s'est surpris maintes fois à les désapprouver. Il a vu se poser à lui de terribles points d'interrogation. Il a entendu gronder en lui les mots décourageans : « Où allons-nous? » Dans la suite le soupçon s'est changé en certitude, la certitude en évidence. Alors s'est noué un drame qui torture sa conscience. Dans quelle mesure est-on tenu à l'obéissance? Ne peut-il pas se présenter des circonstances qui délient le soldat de son serment? « Une voix secrète lui souffla : obéis et tais-toi. L'armée n'a de raison d'être que disciplinée. Seule, la discipline, sourde, muette, aveugle, fait sa grandeur et sa force... Et de nouveau le cri du bon sens dominait : l'obéissance passive, aujourd'hui, serait un crime. Lorsque le général en chef perd la tête, manque à ses devoirs et livre ses troupes, les subalternes ne doivent prendre conseil que de leur courage et de leur attachement au pays. » Heures d'angoisse où la volonté de faire son devoir ne suffit pas, mais où il faut chercher de

quel côté est le devoir! — Pour nous faire mieux comprendre l'intensité de cette lutte intime et la cruauté de ce déchirement, on a opposé à la figure de Du Breuil celle de d'Avol. Celui-ci, superbe dans sa bravoure farouche, n'admet pas qu'au nombre des obligations qui lui sont imposées il faille compter l'obligation de se rendre. Au péril de sa vie, il se fraiera un passage à travers les lignes prussiennes. Il n'a pas tenu à lui quel'armée ne se révoltât, ne déposât son chef. Au delà de certaines limites il tient la soumission pour lâcheté. De là, de cette différence dans l'application d'un même principe, l'antagonisme qui grandit entre les deux hommes, hier des amis, qui les met aux prises, face à face, et déchaîne entre eux les termes de mépris, les paroles de haine. Et le mot qu'ils se renvoient l'un à l'autre, c'est ce même mot : l'honneur. Du Breuil conclut : « Ce que vous prenez pour le cri de l'honneur n'est que le cri de l'orgueil. Or un soldat comme vous, comme moi, simple chiffre du nombre ne doit pas avoir d'orgueil. » Certes, un sacrifice tel que celui auquel se résigne Du Breuil est douloureux : il suppose beaucoup de valeur morale. Mais c'est la valeur morale qui constitue une armée. Sans elle, il n'y a qu'une cohue, qui peut d'ailleurs être innombrable. Ce qui réunit ces hommes assemblés, ce qui organise leur force, c'est un ensemble de sentimens, que tout notre soin doit contribuer à maintenir et à renforcer, car c'est contre eux qu'est dirigée la poussée venue de tous les points de la société moderne ; — et sans eux aucune société ne peut subsister.

Le premier, et dont tous les autres dépendent, c'est l'abnégation. « Il y a dans notre métier des heures amères, dit un des personnages du *Désastre*; l'impuissance du soldat a beau être passive, elle n'est pas résignée. Quelle force de renoncement ne faut-il pas pour étouffer la voix de sa conscience!... » Et Du Breuil, porte-parole des deux auteurs, médite ainsi : « Une fois de plus, dans le désarroi de son âme, il fit appel à la discipline qui lui murait les yeux, les oreilles, la bouche, qui le pétrifiait vivant. Qu'était-il pour trancher, pour décider? Rien. Instrument passif, il devait son labeur, son intelligence, sa vie : obéir était son lot. Ce renoncement du soldat, si semblable à celui du prêtre, pouvait lui paraître douloureux : il n'en possédait pas moins de beauté, de noblesse. La servitude militaire comporte une austère grandeur... » Cette abnégation, ce renoncement à soi-même, qui ne voit que c'est l'effort dont nous sommes devenus le moins capables? Qui donc aujourd'hui accepte de rester à son plan et de faire à une place marquée une besogne déterminée, sans regarder par-dessus toutes les barrières, sans intervenir dans toutes les affaires, sans les appeler à la barre de son

caprice infallible et souverain? Nous nous érigeons en juges dans toutes les questions, et nous ne doutons pas de notre compétence. Mais avons-nous besoin de compétence? Il n'est pas nécessaire que notre opinion repose sur quelque fondement et ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Nous ne nous soucions pas qu'elle soit bonne. Il suffit qu'elle soit nôtre. Nous la donnons comme telle, sans vergogne, et nous prétendons l'imposer. Tel est le degré où nous sommes parvenus dans l'infatuation.

Les causes de ce grossissement de la personnalité sont multiples et on les a maintes fois énumérées. Ce sont d'abord toutes celles qui, opérant depuis le milieu du siècle dernier, ont peu à peu ou brusquement supprimé tout ce qui limitait l'individu et qui s'opposait à son expansion ou à son débordement. Mais ensuite une autre cause s'est révélée dans ces derniers temps, dont l'action n'est ni la moins profonde, ni surtout la moins inquiétante: c'est l'abus de ce qu'on appelle l'intellectualisme. Je n'ai garde de donner à ce mot pris en lui-même un sens défavorable, ni de confondre la chose avec les tristes parodies qu'on nous en donne. Il ne faut pas juger de la valeur d'un titre d'après ceux qui s'en parent indument et il serait trop facile de montrer, parmi ceux qui se vantent d'être les « intellectuels », combien il y a d'imbéciles. Molière a justement remarqué qu'un sot savant est sot plus qu'un sot ignorant. Et cette sottise qui se hérisse de science pouvait bien en son temps être surtout un ridicule; en notre temps elle est devenue un danger. Je ne prendrai pas davantage l'intellectualisme au sens étroit où il est une perversion de l'esprit se détachant des choses pour s'en donner le spectacle, assister à la vie ainsi qu'à une comédie, s'amuser du heurt des contradictions et jouer à ce jeu, plus distingué, mais à peine plus sérieux que le jeu de quilles ou le billard: le jeu des idées. On sait combien ces jeux du dilettantisme et de l'ironie sont devenus familiers à une élite, menaçant de débilitier les caractères et de stériliser les intelligences. Cela est au point que plusieurs, parmi ceux qui s'y étaient complu et signalés, comprenant enfin que de tels divertissemens ne sont pas inoffensifs, s'essaient à un rôle nouveau, et qu'on en voit parmi les sceptiques d'hier qui sont devenus les prêcheurs d'aujourd'hui. L'intellectualisme sous sa forme supérieure est celui du savant confiné dans l'emploi de ses méthodes, de l'artiste envisageant toutes choses du point de vue de son art, du littérateur préoccupé d'abord de la traduction esthétique, et enfin de tous les spécialistes chez qui les procédés de leur travail sont devenus la forme même de leur esprit. C'est le développement exclusif de l'intelligence, rompant l'équilibre des

facultés et détruisant l'harmonie de l'ensemble. Qu'une telle disposition d'esprit soit compatible avec la modestie, on le dit, mais on ne le croit pas : de grands savans, des hommes de génie ont été modestes ; mais apparemment leur modestie ne venait pas de la conscience qu'ils avaient de leur supériorité ; elle leur venait d'ailleurs. C'est l'habitude que celui qui sait méprise celui qui ne sait pas, et celui qui sait une chose dédaigne celui qui en sait une autre. On s'isole dans un égoïsme hautain et insociable. On se rend compte que l'intelligence est bornée, finalement impuissante, et pourtant on ne peut se fier qu'à elle seule. De là un malaise, un dégoût de l'action. Tous ceux qui ont tâté le pouls à cette société ont reconnu qu'elle souffre de l'excès de l'intellectualisme. Au lieu d'ailleurs d'être effrayée de son mal, elle en tire vanité. Elle ne veut pas s'en guérir. Et le fait est qu'on ne lui propose pas de remède.

De l'abnégation procède l'obéissance. Une hiérarchie. A tous les degrés montans de cette hiérarchie, l'autorité. A tous les degrés descendans, l'acceptation de l'autorité. Il est clair qu'en dehors de cette organisation, il n'y a pas d'armée possible, et que l'idée même en serait vide de sens. « Ne me parlez pas des insoumis, des révoltés. Eussent-ils cent fois raison, penserais-je moi-même comme eux, aurais-je mon frère dans le tas, je les ferais fusiller au premier acte d'insubordination. Où irions-nous, si l'anarchie dissolvait l'armée ? La discipline ! rappelez-vous ce mot terrible et magnifique inscrit à la première page du service intérieur : la discipline est la force principale des armées. » Cette discipline suppose non seulement la foi dans celui qui commande, mais la foi dans le commandement. Elle implique que l'on considère que l'autorité est efficace par elle-même, que la règle est bonne en tant qu'elle est la règle. J'oserai dire qu'aucune idée ne nous paraît aujourd'hui plus difficilement acceptable. On nous a depuis si longtemps et si hautement vanté les bienfaits de la liberté, on a créé en sa faveur une telle prévention, que nous avons eu beau lui devoir nos pires souffrances, elle a eu beau prêter son nom à des crimes, nous n'avons pas cessé d'en adorer le mirage. Elle est l'idole qu'on encense sur les ruines qu'elle a faites. Nous en voulons à l'autorité d'être son contraire. Et nous ne songeons pas que les deux idées ont besoin l'une de l'autre pour se compléter ou pour se faire contre-poids. L'acceptation d'une règle suppose la reconnaissance d'un principe. Mais sur quel principe se fait aujourd'hui l'accord ? Où n'est pas l'anarchie, puisque chacun de nous la retrouve au fond de soi ? Dans l'ancienne société l'individu se sentait de bonne heure encadré : il avait

devant les yeux la séparation et la superposition des classes ; il était habitué à s'incliner devant un dogme, à s'arrêter au seuil d'un domaine où la discussion n'était pas reçue. L'homme d'aujourd'hui qui entre dans le cadre de l'armée y trouve une organisation qu'il sent indispensable, mais à laquelle rien ne l'a préparé et dont il n'a trouvé l'analogie ni dans la forme de la société, ni dans les habitudes de l'esprit contemporain.

Grâce à cette organisation réglée en vue du danger et sur laquelle plane l'idée de la mort, l'armée a son unité, forme un tout, qui se perpétue, qui reste le même, alors que partout ailleurs il n'y a que changement, bouleversement, et discorde. Parmi nos institutions, il n'en est pas une qui soit restée inattaquée. Nous nous battons sur tous les terrains, en pleine paix, et en dépit de toutes les conventions de neutralité. En politique, c'est la rivalité des partis occupés à se ruiner les uns les autres, et une telle instabilité dans les conseils des gouvernemens, qu'on a peine à croire que ces gouvernemens qui se succèdent gouvernent un même pays. En religion, c'est l'hostilité des divers cultes occupés à se détruire et incapables de s'unir pour résister à la menace commune de l'irréligion. L'enseignement est le champ clos où les partisans d'un idéal différent se disputent l'âme des jeunes Français. Lutte entre les classes, lutte entre le monde des affaires et celui de la pensée, lutte entre le travail et le capital. L'armée se tient en dehors de ces conflits : elle ignore nos divisions, elle sait seulement qu'elle a pour mission de défendre l'ordre et de veiller à l'intégrité du sol. C'est pourquoi si vous voulez trouver l'image de ce qui, indépendamment des formes changeantes de la politique, en dehors de l'antagonisme des intérêts, constitue le fond durable de l'énergie nationale, ne la cherchez pas ailleurs. Elle est ici. L'armée est cela même : le symbole vivant de la patrie.

Elle en porte l'âme en elle. Cette âme impersonnelle s'est formée lentement, façonnée par la tradition, fortifiée par l'épreuve, traversée par le souffle de tous ceux qui ont fait vaillamment leur devoir, somme d'un nombre incalculable de dévouemens. Elle s'est imprégnée dans les choses, elle est dans les cadres, dans l'historique du régiment, dans son uniforme et dans les plis de son drapeau. C'est elle qui groupe les individus, qui les soulève à l'heure du danger et qui, par l'énergie de son principe intérieur, prévaut contre les défaillances, fond les égoïsmes, entraîne toutes les résistances, roule toutes les misères dans un magnifique emportement. « Prends-moi un pataud des champs, un rustre sans éducation, qui n'a jamais entendu parler d'honneur et de

patrie ; il entre au régiment ; tu lui mets un fusil entre les mains et tu lui apprends à s'en servir. Vienne la guerre, il subira le froid, la faim, il couchera dans la boue, il fera des étapes de vingt lieues. Le clairon sonne : il va courir à l'ennemi, défendre l'étendard, risquer cent fois sa peau. Ce n'est plus le même homme. Il a appris le courage, l'endurance, la solidarité, l'héroïsme, toutes les plus hautes vertus : sans la guerre, il les ignorerait encore. » Cette âme, dans un pays où tout le monde est soldat, il ne faut pas que nous y apportions l'écho troublant de nos passions, mais il faut que tour à tour nous y participions et que nous apprenions à nos fils à la revêtir. Il y a encore une psychologie de l'armée. Le sentiment militaire est encore une réalité. Fait d'honneur, de loyauté, de désintéressement, il brave les soupçons. Dans une société démocratique, où l'on n'invoque plus la foi de gentilhomme, on sait encore ce que c'est qu'une parole de soldat.

Je n'ai fait qu'analyser la conception qui se dégage du livre de MM. Paul et Victor Margueritte, en rassembler les traits épars, les réunir en faisceau, retrouver l'idée première qui a présidé au choix de leur sujet, à l'invention des épisodes, qui a déterminé la nature et le sens de leur récit. Peut-être aperçoit-on maintenant pourquoi ce récit produit une si noble impression. C'est que par-dessus les fautes des individus, et les erreurs d'un régime, par-dessus les souvenirs de déroute, les tableaux d'humiliation et de désolation, ils ont dressé cette grande image de l'Armée, impersonnelle, silencieuse, impassible, disciplinée, fidèle à ses traditions, inébranlable dans son attachement à un devoir indiscuté. Et les scènes qui se sont succédé sous nos yeux, scènes de carnage, scènes d'hôpital, scènes de trahison, scènes d'héroïsme, toutes n'avaient qu'un objet, qui était de rendre cette image plus saisissante. De là vient l'opportunité de ce livre qui se trouve paraître à son heure. Car depuis l'époque à laquelle il nous reporte, des années se sont passées, des événemens considérables sont intervenus, nous avons repris notre rang dans le monde. L'avenir s'ouvre devant nous assez plein de promesses pour que nous puissions, non sans souffrir, mais sans trembler, jeter un regard en arrière. Et nous avons assez bien réparé nos fautes pour que nous puissions les avouer sans rougir. Le calme s'est fait : c'est le moment de recueillir la leçon que comportent toutes les grandes crises nationales. Au milieu d'une paix longue et glorieuse il est bon de rappeler les luttes passées. Mais de cette paix elle-même il faut rendre grâce à l'armée qui nous en garantit le bienfait. Elle se tient au milieu de nous, cette armée, comme la dernière institution qui nous reste encore inébranlée, celle à qui

sont intimement liées les destinées du pays, de qui dépendent toutes nos espérances, vers laquelle doivent converger tous les respects. Si le rôle qui lui appartient n'était pas de lui-même assez évident, il n'y aurait besoin pour le mieux comprendre qu'à regarder autour de soi. Car tous ceux qui, entretenant on ne sait quelles coupables chimères, emportés par un esprit de révolte et de folie, rêvent de jeter à bas cette société, sans savoir s'ils pourront sur ses ruines reconstruire l'édifice, tournent leurs efforts contre l'armée en qui ils sentent le suprême instrument de résistance. Il faut donc que nous tous tant que nous sommes nous nous serrions contre elle; il faut que nous ayons confiance en elle et dans ses chefs; il faut qu'elle ait confiance en nous. Il y a dans *le Désastre* un épisode plus douloureux que tous les autres et dont le souvenir surnage par-dessus tant de souvenirs atroces: c'est celui d'une mêlée où un officier français tombe sous les coups des Français. Comprenons-en le symbole et ne laissons pas partir de nos rangs des traits lancés contre notre armée. Le livre de MM. Paul et Victor Margueritte est utile, parce qu'il est un acte de foi dans l'armée. Cela même doit nous servir de règle d'appréciation, puisque aussi bien on ne nous a pas appris encore que l'Europe eût proclamé l'universel désarmement. Quiconque a resserré les liens entre l'armée et la nation, celui-là a fait œuvre de bon Français, et on doit l'en remercier. Mais quiconque a tenté de diminuer le respect que l'armée nous inspire, d'y introduire la démoralisation et de faire planer le soupçon sur la loyauté de ses chefs, celui-là a fait œuvre mauvaise, désertant son poste sous l'œil de l'ennemi vigilant et réjoui, attiré sur sa tête une lourde responsabilité, et pour sa part livré un peu du sol de France.

RENÉ DOUMIC.

REVUES ÉTRANGÈRES

LA CORRESPONDANCE D'UN PRÉRAPHÉLITE ANGLAIS

Letters of Dante Gabriel Rossetti to William Allingham (1851-1870)
by G. Birkbeck Hill, 1 vol. in-8°, Londres, Fisher Unwin (1).

Thomas Carlyle racontait un jour au poète Allingham une entrevue qu'il venait d'avoir avec la reine Victoria, dans le salon du doyen de Westminster : « La reine est entrée dans le salon en glissant », disait-il ; « En glissant comme sur des roulettes », se permit d'ajouter son ami ; sur quoi Carlyle, l'interrompant d'un air bourru : « Non, pas du tout, Allingham, vous n'y êtes pas le moins du monde ! » Mais, quelques jours après, Allingham l'entendit qui disait à Lecky : « La reine est entrée dans le salon en glissant comme sur des roulettes. » Et pas une fois depuis lors il ne manqua d'employer cette formule, pour le récit de son entrevue.

C'était un homme bizarre, et qui se complaisait dans sa bizarrerie. Rencontrant le philosophe Georges Lewes, qui publiait alors une série d'articles sur Auguste Comte : — Eh bien ! lui dit-il, et ces articles sur le positivisme, est-ce qu'ils ne vont pas bientôt finir ? — Je puis vous assurer qu'ils font une grande impression à Oxford, répliqua Lewes. — Ah ! vraiment ? Pour ma part je me garde bien d'y mettre le nez : c'est pour moi du papier perdu. J'ai essayé une fois de savoir ce qui en

(1) Sur Dante Gabriel Rossetti, voyez, dans la *Revue* du 1^{er} octobre 1894, l'étude de M. de la Sizeranne : *la Peinture anglaise contemporaine* ; I. *Les Origines préraphaélites*.

était de Comte. C'est un de ces hommes qui montent en ballon avec une chandelle allumée, et qui s'imaginent ensuite qu'ils ont vu les étoiles de près. »

Le compliment qu'il fit à Robert Browning, lors de leur première rencontre, vaut aussi la peine d'être rapporté. S'ingéniant à lui dire quelque chose d'agréable : « Ah ! lui dit-il, quel étonnant ouvrage que votre poème *l'Anneau et le Livre* ! Je ne crois pas qu'on ait jamais écrit rien de plus étonnant. Je l'ai lu et relu d'un bout à l'autre. Comment diable avez-vous trouvé le moyen d'écrire tout un énorme poème sur un fait-divers qui aurait pu se raconter en dix lignes, et qui ne méritait que d'être oublié ? »

Mais tout cela n'est rien auprès de la réponse du vieil excentrique à un de ses amis, le peintre-poète William Bell Scott, qui lui avait envoyé un exemplaire de son recueil, les *Poèmes d'un Peintre*. Au lieu de lire sur le titre du recueil *Poems by a Painter*, Carlyle y lut, ou fit semblant d'y lire : *Poems by a Printer* (les poèmes d'un imprimeur). Et le voilà qui conseille à cet « imprimeur » de s'occuper désormais de ses caractères, et de laisser les Muses en paix. Bell Scott se fâche, et Carlyle lui écrit, en manière d'excuse : « Il est trop certain que j'ai commis une méprise absurde, qui, depuis deux semaines que je m'en suis aperçu, me cause une émotion mêlée d'étonnement, de remords, et d'une tendance à pleurer et à rire tout ensemble. Ayant lu sur la couverture du volume *Printer* au lieu de *Painter*, j'ai cru avoir affaire à un petit apprenti imprimeur de votre ville, qui employait ses dons supplémentaires, d'ailleurs très remarquables, à l'industrie de la poésie. C'est ainsi que je me suis permis de lui écrire comme j'ai fait, pour lui donner en hâte un avertissement amical. »

J'extraits ces anecdotes, un peu au hasard, d'un gros volume que vient de publier à Londres un érudit anglais, M. G. Birkbeck Hill, sous le titre de *Lettres de Dante Gabriel Rossetti à William Allingham*. Le volume est gros, mais il est tout rempli d'anecdotes, la plupart inédites, et si variées, si amusantes, si typiques presque toujours, qu'on n'a pas un instant d'ennui à les lire. Voici encore, par exemple, comment l'oncle de Robert Browning, « un vieux gentleman de belle mine, aimable et bien mis », appréciait l'œuvre poétique de son célèbre neveu : « J'aime beaucoup Robert, disait-il, mais je ne sais pas si je goûte la poésie comme on doit la goûter. Je ne puis pas me vanter, en tout cas, de comprendre quoi que ce soit aux vers de mon neveu. Ce que je lui dis toujours, c'est que toute poésie d'un caractère difficile

devrait être imprimée sur des pages très larges, avec une grande marge des deux côtés, comme on imprime les documens officiels, en réservant des espaces pour les notes. Ou bien, si Robert tient absolument à publier ses poèmes de la façon ordinaire, pourquoi ne met-il pas au moins, sur le verso des pages, l'explication de ce qu'il veut dire ? »

Voici un épisode de la carrière de peintre de Dante Gabriel Rossetti. Pour un grand tableau « moderne », *Retrouvée*, auquel il devait du reste travailler toute sa vie sans jamais l'achever, Rossetti avait besoin de peindre, d'après nature, un veau blanc. Son maître et ami le peintre Madox Brown lui dit un jour que, tout près de la petite maison de campagne qu'il avait louée à Finchley, il y avait une ferme où il avait vu un veau blanc. « Venez le peindre, ajouta-t-il, vous passerez la nuit sur un matelas que nous étendrons dans le salon. » Mais il avait compté sans l'inexpérience et la conscience de Rossetti qui, n'ayant encore jamais peint, ni peut-être même jamais vu un veau, n'était pas homme à se contenter d'une séance de quelques heures. Longtemps avant que son esquisse fût achevée, le veau qui lui servait de modèle avait cessé d'être un veau : on dut en chercher un autre ; et jusqu'à la fin de l'été Rossetti resta chez Brown, passant les nuits à parler de poésie, et la plus grande partie des journées à dormir sur son matelas, de sorte que ni la femme, ni les enfans de son hôte ne purent jouir, cette année-là, du salon de leur *cottage*.

Veut-on voir maintenant Rossetti professeur de peinture ? Il s'était engagé, sur la demande de Ruskin, à faire un cours par semaine au Collège des Ouvriers, fondé en 1854 par Frédéric Maurice. Il enseignait la figure, Ruskin s'étant réservé la classe de dessin d'ornement. « Il nous faisait commencer par la couleur, raconte un de ses élèves. Beaucoup d'entre nous ne savaient absolument pas dessiner, mais cela même ne l'arrêtait pas. Qu'on sût ou non dessiner, la couleur seule lui importait. Il nous mettait sous les yeux un oiseau ou un enfant, et nous disait, sans autre explication : « Peignez cela ! » Souvent il nous apportait, pour nous les montrer, des peintures qu'il avait ébauchées dans son atelier. Il aurait voulu nous voir tous nous employer à des œuvres d'imagination, à des scènes d'après la poésie, l'histoire, ou la mythologie. »

Plus tard, Rossetti prit une part des plus actives aux essais de rénovation de l'art décoratif tentés par William Morris. Un des premiers meubles produits par les novateurs fut un sofa qui projetait, à ses deux extrémités, une longue barre de bois, si longue qu'à passer auprès du sofa on ne manquait point de rester accroché. On dut en

scier la moitié ; mais cette réduction même n'empêcha pas le meuble « nouveau » d'être à tout instant une cause d'accidens, jusqu'au jour où William Morris se résigna enfin à le mettre en pièces. Morris paraît d'ailleurs avoir, dès le début, pris très au sérieux son rôle d'artisan. Il venait chez ses anciens collègues d'Oxford vêtu d'une blouse bleue, les mains toutes tachées de teinture : les domestiques croyaient avoir affaire à un boucher, et s'étonnaient de le voir admis dans l'intimité de leurs maîtres.

*
* * *

Ainsi les souvenirs inédits, les traits piquans, les détails caractéristiques abondent dans ce volume des *Lettres de Rossetti à Allingham*. Mais ce n'est point dans les lettres mêmes de Rossetti qu'on les trouve. On les trouve dans les longues et savantes notes dont M. Birkbeck Hill a fait suivre, une à une, les lettres du recueil, et qui forment, dans leur ensemble, un répertoire incomparable de documens divers sur l'histoire de la littérature et de l'art anglais pendant la période préraphaélite. Il suffit que Rossetti cite un nom, dans une de ses lettres, pour qu'aussitôt M. Hill s'enquière, à notre intention, de tout ce qui a trait au personnage nommé. Rossetti date-t-il une lettre de Finchley, ou de Hastings ? M. Hill nous apprend pourquoi, à cette date, il se trouvait dans cet endroit, en quelle compagnie il y demeurait, et à quoi il s'y occupait. Le frère du peintre-poète, ses camarades, ses élèves, toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont été mêlées à sa vie sont appelées en témoignage, invitées à éclaircir ou à compléter pour nous l'intelligence des moindres passages de ses lettres. L'ouvrage de M. Birkbeck Hill est, en vérité, un modèle de la façon dont on devrait publier, pour en rendre la lecture pleinement profitable, la correspondance d'un homme célèbre.

Ou plutôt c'est un modèle de la façon dont on devrait publier la correspondance d'un homme célèbre lorsque cette correspondance n'offre point, par elle-même, un intérêt suffisant. Et tel est bien le cas, il faut l'avouer, pour les lettres de Dante Gabriel Rossetti à William Allingham. Je sais que, de l'avis d'éminens critiques anglais, ce sont « les meilleures lettres de D. G. Rossetti qu'on ait publiées jusqu'ici ». Allingham n'était pas seulement pour le peintre-poète un ami indulgent et sûr : poète lui-même, et de grand mérite, il passait, aux yeux de tous ceux qui l'avaient approché, pour un juge excellent en matière de littérature ; et à personne peut-être Rossetti ne s'est ouvert autant qu'à lui. Mais en vain on chercherait, dans les soixante-cinq lettres publiées

par M. Birkbeck Hill, rien qui pût ressembler à une vraie confiance : et ce ne sont pas uniquement les confidences qui y manquent. Sauf une saisissante peinture d'un brouillard d'été sur la mer, — que Rossetti d'ailleurs a transcrite presque littéralement dans un de ses poèmes, — rien n'y révèle l'âme d'un poète, ni d'un peintre. Si longues que soient les lettres, si variés qu'en soient les sujets, on sent toujours que Rossetti les écrit en homme pressé, et qui tient la correspondance pour une besogne inférieure.

Est-ce donc à dire que, en dehors de l'instructif commentaire dont les a entourées M. Birkbeck Hill, elles ne nous apprennent rien sur l'œuvre et la personne de l'auteur de *la Maison de la Vie*? Certes, nous les eussions souhaitées plus expansives, et d'une portée plus haute. Mais telles qu'elles sont, à défaut de l'intérêt littéraire qu'on aurait pu en attendre, elles ont du moins la valeur de documens curieux, nous aidant à mieux comprendre, sinon à admirer davantage, une des personnalités artistiques les plus étranges de notre temps.

Et d'abord il n'y a pas jusqu'à leur manque d'intérêt littéraire qui n'offre, à ce point de vue, un certain intérêt. Ce ne sont pas en effet les sujets qui sont ennuyeux, dans ces lettres : sans cesse, au contraire, Rossetti y touche aux plus grands sujets ; et si l'on jugeait du contenu de sa correspondance avec Allingham par la *Table des Matières* et l'*Index des Noms cités* qu'y a joints M. Hill, peu d'ouvrages, à coup sûr, sembleraient plus riches. Voici, par exemple, le sommaire de la lettre du 25 novembre 1855 : — « Un règlement de comptes. — Rossetti à Paris. — *Hommes et Femmes*, de Browning. — Miss Siddal (la fiancée du poète) à Nice. — Blake et Hayley. — Les Browning à Paris. — Le père de Browning. — J. Milsand. — Tennyson. — Ruskin. — L'Exposition de Paris. » La lettre du 30 avril 1856 a pour sujets principaux : « Les Fresques italiennes. — *Le Rêve de Dante*. — L'opinion de M. Ruskin sur Browning et Longfellow. — L'Exposition de la *Royal Academy*. » Ailleurs il s'agit de Dante, de Wordsworth, de Delacroix, de M. Burne-Jones, et de la poésie, et de l'amour. Et tout cela n'est, en vérité, que touché en passant, mais l'auteur y touche assez, et assez souvent, pour que l'on ne puisse pas mettre au seul compte de sa hâte et de sa négligence le peu de valeur de ce qu'il en dit. Si ces lettres, malgré les promesses du sommaire, nous paraissent, à la lecture, monotones, banales, et vides, c'est encore, c'est surtout parce que toute pensée en est absente. Je ne crois pas qu'on puisse trouver, dans le volume entier, l'ombre d'une idée générale, ni la trace d'un effort à rehausser, à

étendre, voire à motiver une opinion particulière. Rossetti parle-t-il des *Hommes et Femmes* de Browning ? Il se borne à dire quand il a reçu le volume, et à énumérer les pièces qu'il préfère. De Tennyson, il écrit que « ce poète est, à sa façon, aussi glorieux que Browning, et peut-être même d'une individualité plus impressionnante » ; de Delacroix, qu'il est « un des puissans de la terre » ; des « fresques italiennes », qu'on lui a raconté qu'une fenêtre avait été percée au milieu d'une « glorieuse fresque de Piero della Francesca ». Ses admirations, ses antipathies, il les énonce sans jamais les expliquer ; et tout porte à supposer qu'au dedans de soi, jamais il n'essaie de se les expliquer. Ce symboliste, ce révolutionnaire, cet initiateur d'une voie nouvelle dans la littérature et dans l'art de son pays, apparaît au point de vue intellectuel un véritable enfant, incapable de réfléchir comme de raisonner. On a l'impression que toute pensée lui est une fatigue, non seulement dans l'ordinaire de la vie, mais même dans l'exercice de son double métier de poète et de peintre. Quand il parle de ses vers ou de ses tableaux, c'est pour demander si telle rime convient mieux que telle autre, ou pour consulter son ami sur un changement dans le choix de ses couleurs. A toutes les lignes reparaît devant nous l'extraordinaire professeur du Collège des Ouvriers qui, mettant sous les yeux de ses élèves un oiseau ou un enfant, se bornait, pour toute leçon, à leur dire : « Peignez cela ! »

Cette inintelligence ne l'a pas empêché, au surplus, d'être un poète charmant ; et peut-être ne l'aurait-elle pas empêché de devenir aussi un bon peintre si, à défaut de pensée, il s'était du moins donné la peine d'apprendre son métier. Mais c'est une peine que jamais il ne s'est donnée : ses lettres à Allingham nous le prouvent encore. Elles nous expliquent comment il se fait que, avec de précieuses qualités de couleur et d'expression, les tableaux et dessins de Rossetti ne nous causent, en fin de compte, ni émotion ni plaisir. Leur bizarrerie seule, un instant, nous séduit, et sans que nous puissions distinguer au juste, de ce qu'elle a de voulu, la part qui y revient à la maladresse du peintre. Mais cette part est énorme, nous le savons à présent : les lettres de Rossetti l'attestent avec une évidence absolue. Jamais peut-être un artiste ne poussa plus loin l'ignorance des procédés les plus élémentaires de son art que ce poète qui tenait ses vers pour un simple passe-temps, et faisait profession de n'être rien qu'un peintre. Le dessin d'un mur de briques lui paraissait une tâche au-dessus de ses forces : il perdait des mois à vouloir faire le croquis d'un veau ; et après s'être exténué à préparer une gravure sur bois, pour l'illustra-

tion d'un poème d'Allingham, il s'apercevait avec épouvante que sa gravure était inutilisable. « J'ai malheureusement oublié, écrit-il, de dessiner la scène en sens inverse, de telle sorte que, à l'impression, tous les personnages se trouvent gauchers. » Il n'avait pas la moindre notion des proportions, ni du relief, ni de la perspective. Et cette ignorance n'était point chez lui, comme chez tels peintres anglais ou français, l'effet d'un parti pris, ni de l'oubli de règles jugées sans valeur : c'était une ignorance naturelle, foncière, et dont le malheureux ne semble point s'être jamais rendu compte. Tout au plus se disait-il que les vrais « préraphaélites », les peintres italiens d'avant Raphaël, n'avaient guère connu davantage les proportions ni la perspective ; et, fort de cette certitude ingénue, il s'extasiait devant les étonnans dessins de Miss Siddal, son élève favorite, des dessins où les maisons étaient à peine plus grandes que les personnages, où les figures semblaient découpées dans des morceaux de bois, où il n'y avait ni une bouche, ni un œil, ni une main qui fussent à peu près à leur place normale.

Il y aurait ainsi à tirer, des lettres de Rossetti, plus d'un renseignement sur les sources, les limites, et la véritable nature de son talent. Mais plus précieux encore sont les renseignemens qu'elles nous fournissent sur son caractère, et c'est à ce point de vue surtout qu'elles ont un extrême intérêt. Car le caractère de Rossetti était toujours, jusqu'à présent, resté assez obscur : non que les amis du peintre-poète se fussent fait faute de vouloir nous l'expliquer, mais leurs explications elles-mêmes s'étaient trouvées si confuses, et souvent si contradictoires, qu'elles n'avaient servi qu'à renforcer nos doutes. Ou plutôt quelques-uns des amis de Rossetti nous avaient parlé de lui en termes fort clairs, mais c'était pour nous le représenter comme un mauvais compagnon, capricieux, exigeant, intéressé, ne voyant dans l'amitié qu'une occasion de profits matériels.

L'Écossais William Bell Scott, en particulier, ce peintre-poète que Carlyle prenait pour un imprimeur, nous avait laissé de Rossetti, dans ses *Souvenirs*, un portrait des plus défavorables, dont maintes anecdotes, venues d'ailleurs, avaient paru ensuite nous confirmer l'exactitude. Rossetti s'était toujours brouillé avec tous ses amis, cela était trop certain ; il avait toujours emprunté de l'argent à ceux de ses amis qui en avaient, cela encore ne faisait point de doute, ni non plus qu'il avait mis plus d'empressement à l'emprunter qu'à le rendre. Nous savions aussi qu'il s'entendait à vendre cher ses tableaux, et que même il les vendait volontiers à quatre ou cinq personnes différentes, sauf à ne les livrer

qu'au dernier acheteur. Parlant ici de son rôle dans le mouvement pré-raphaélite, M. de la Sizeranne ne pouvait s'empêcher de constater chez lui cet extraordinaire mélange de mysticisme et d'instinct commercial. Il nous montrait Ruskin achetant des aquarelles à Rossetti avec une munificence « qui faisait un peu trop oublier au peintre la haute inspiration du critique pour n'apprécier que la fortune de l'amateur. » Et il nous rappelait enfin un autre trait, bien fâcheux en effet, de la vie de Rossetti, « jetant d'abord dans le cercueil de sa femme tous ses manuscrits, puis, après sept ans, changeant d'avis, procédant à une lamentable et épouvantable cérémonie, reprenant le manuscrit enterré avec la morte, et en tirant de magnifiques rentes en livres sterling. »

Tout cela, hélas ! n'est que trop vrai, et non seulement on ne trouve, dans les lettres à Allingham, rien qui le contredise, mais on y trouve même une foule de détails qui, à première vue, semblent faits pour aggraver encore cette mauvaise impression. Que penser, par exemple, d'un fils qui vient de perdre son père et qui, une heure après, écrit à son ami pour le charger d'une commission auprès d'un éditeur ? Que penser d'un artiste qui se préoccupe avant tout du prix qu'il pourra exiger, tant des marchands de tableaux que des éditeurs, et qui, ayant repris dans le cercueil de sa femme le manuscrit de ses poèmes, demande à tous ses amis de préparer d'avance des articles louangeurs, pour que le volume se trouve « lancé » dès sa mise en vente ?

Si cependant, après avoir relevé ces tristes détails, on essaie de dégager des lettres de Rossetti un portrait d'ensemble, on ne tarde pas à voir apparaître une figure fort originale encore, étrangement mêlée de qualités et de défauts, mais au total assez sympathique, ou en tous cas plus digne de pitié que de colère. On s'aperçoit d'abord que, âpre comme il était à se procurer de l'argent, Rossetti mettait la même ardeur à le dépenser. Sa vie entière s'est passée dans un embarras d'argent continu ; et jamais cet embarras n'a été plus grand qu'aux dernières années, où il gagnait 3 000 livres par an, et se plaignait à Allingham d'avoir à peine de quoi manger à sa faim. Il jetait l'argent plutôt qu'il ne le dépensait, achetant au Jardin Zoologique des bêtes bizarres dont il n'avait que faire, louant des maisons qu'il n'habitait pas, souscrivant des traites à des taux fantastiques. Mais toute sa vie aussi il donnait, à de plus pauvres que lui, une grosse partie de l'argent qui lui tombait dans les mains. Il se faisait payer ses aquarelles aussi cher qu'il le pouvait par Ruskin, William Bell Scott, et tous ses amis riches ; mais à peine en avait-il touché le prix qu'il le distribuait sans rien garder pour soi-même. A toutes les pages de sa correspondance

avec Allingham on retrouve la trace de cette générosité. Tantôt il écrit à son ami : « Je tiens l'œil ouvert sur toutes les personnes que je sais atteintes de la funeste habitude d'acheter des tableaux, de façon à pouvoir les mettre en demeure, le moment venu, de faire l'acquisition d'un Millais ou d'un Boyce. » En 1860, retournant à Londres de son voyage de noces, il apprend, par un journal, la mort subite d'un homme de lettres nommé Brough, qu'il connaissait à peine, mais qu'il savait pauvre, et père de deux enfans. Il a malheureusement dépensé à Paris tout l'argent qu'il avait ; mais il songe que sa femme a des bijoux qui valent bien quelques livres ; il court aussitôt les engager chez un prêteur, puis porte l'argent à la veuve de Brough, et c'est ensuite seulement que, sans un sou en poche, il rentre chez lui avec sa jeune femme.

Encore ces nombreux traits de bonté ne sont-ils pas aussi touchans, ni d'une signification aussi décisive, que les jugemens portés par Rossetti, tout au long de ses lettres, sur ses confrères les peintres et les poètes. J'ai dit plus haut combien ces jugemens étaient peu motivés ; mais il n'y en a pas un qui ne soit un éloge, un véritable cri d'enthousiasme, proféré avec une joie ingénue et vibrante. On sent que ce grand enfant n'était pas plus ménager de son cœur que de sa bourse, toujours prêt à l'admiration comme il l'était à la charité. En vain on chercherait, dans ses lettres, une ombre de jalousie ou de mauvaise humeur, tant à l'égard de ses amis que de ses rivaux. J'ai cité le passage où, à court d'argent lui-même, il parlait de ses efforts pour faire vendre les tableaux de Millais et de Boyce. Quelque temps après, c'est Leighton qu'il exalte. Il a vu de ce jeune peintre, à la *Royal Academy*, un grand tableau qui a un succès énorme auprès du public, et qui sert de prétexte à de nouvelles attaques contre le groupe pré-raphaélite. « Je l'ai d'abord trouvé sans intérêt, écrit-il, mais en le revoyant j'y ai découvert une remarquable richesse d'arrangement, l'instinct de la couleur, et le sentiment de la beauté féminine. » Sur Browning, sur Tennyson, il ne tarit pas en éloges : il parle de ces deux poètes avec l'humilité d'un obscur écolier. Les moindres articles de Ruskin lui paraissent des monumens de science et de poésie. Il écrit, le 7 mars 1856, qu'il vient de rencontrer un jeune peintre nommé Burne Jones, « un des compagnons les mieux doués du pays des rêves ». Six mois plus tard il déclare que ce Jones, et un de ses camarades, William Morris, sont, « chacun à leur manière, des êtres prodigieux ». Il ajoute que « Jones fait des dessins qui rendent honteux, à force de beauté », et qu'avant peu de temps sa gloire et son génie feront oublier tous les autres. Quant à Morris, « il écrit les plus beaux

contes, et des poèmes encore plus beaux. » Puis, c'est M. Swinburne dont il proclame le talent. « Son *Atalante* est une noble chose, supérieure à tout ce qui a été fait jusqu'ici dans ce genre. » Il n'y a pas jusqu'aux subtilités psychologiques de M. Meredith qu'il ne juge « merveilleuses ». Et non seulement il admire avec frénésie, mais il entend encore que tout le monde admire avec lui : il n'a point de repos qu'Allingham n'ait lu ou vu les œuvres qu'il lui signale ; leur succès lui tient plus à cœur que celui de ses propres ouvrages.

Ajoutons cependant qu'à mesure que les années passent, ses admirations changent d'objets. Tour à tour Millais et M. Burne Jones, Browning et M. Swinburne, Ruskin et William Morris lui apparaissent comme les plus « glorieux » des maîtres. Et sans cesse des noms nouveaux surgissent, dans ses lettres, en remplacement d'autres qu'on n'y retrouve plus. C'est qu'il était aussi prompt au désenchantement qu'à l'enthousiasme, et toujours extrême dans ses sentimens. Il avait raffolé de Byron, durant son enfance : mais quelqu'un lui ayant fait lire les poèmes de Shelley, Byron avait, depuis ce moment, tout à fait cessé d'exister pour lui. Au sortir du Salon de Paris, en 1849, il écrivait que « Delacroix, tant admiré ici, était un parfait imbécile », tandis qu'Ingres « dépassait en perfection tout ce qu'il avait jamais vu ». Six ans plus tard, en 1855, il appelait Delacroix « un des puissans de la terre », et affirmait qu'Ingres ne lui venait pas à la cheville. Après avoir déclaré que les *Noces de Cana* du Véronèse étaient « la plus grande peinture du monde, sans l'ombre d'un doute », il en arrivait à juger le Véronèse « simplement détestable ». Et ainsi de tous.

*
* *

Cette étonnante mobilité d'opinions, cet enthousiasme toujours débordant, et toujours changeant, cette prodigalité et cette bonté, tout cela ne donne-t-il pas du caractère de Rossetti une idée très différente de celle qu'avaient pu suggérer les *Souvenirs* de Bell Scott ? Considérées à ce point de vue, les lettres à Allingham ont vraiment toute la portée d'une réhabilitation. Elles montrent que le poète de *la Damoiselle Édue* n'était pas l'égoïste, le trafiquant, l'homme cupide et sans scrupules qu'on a dit, mais plutôt une façon de bohème, hors d'état de mettre de l'ordre dans sa vie ni dans sa pensée, ou plutôt encore, suivant le mot de Ruskin, « un Italien », dépaysé parmi les Anglais. En vain il se targuait d'être un parfait Anglais, poussant même l'orgueil national jusqu'au chauvinisme, et s'entraînant, par exemple, à tenir les Français pour une race inférieure. L'Angleterre ne lui a jamais été qu'une

patrie de hasard. Italien par son père, plus qu'à demi Italien par sa mère, l'influence de l'hérédité a primé, chez lui, celle du milieu et de l'éducation. Ainsi s'explique qu'il ait pu être à la fois athée et superstitieux, intéressé et prodigue, compliqué et naïf, incapable de réflexion et passionnément épris de beauté. Et si, de tous ceux qui l'ont connu, personne ne l'a bien compris, cela aussi, peut-être, s'explique par cette même raison. Pour ses plus intimes compagnons il a toujours été un étranger; et l'on n'aime guère les étrangers, on ne fait guère d'efforts pour les bien comprendre, dans le pays où la destinée l'avait condamné à vivre sa vie. De là vient que tous ses amis se sont, l'un après l'autre, éloignés de lui : il y avait entre lui et eux une différence de nature qui, tôt ou tard, finissait par les choquer, et qui tenait simplement à la différence des races. Telle est, du moins, la conclusion qui ressort de ses lettres. Elle confirme pleinement l'avis, cité par M. Birkbeck Hill, d'un des plus zélés combattans de la bataille préraphaélite. Comme quelqu'un déplorait, devant lui, « le manque d'honnêteté » de Rossetti en matière d'argent : — « Oui, certes, répondit ce vieillard, vous avez raison de la déplorer; mais je crois que William Bell Scott n'aurait pas dû écrire de lui ce qu'il en a écrit. Il n'était pas bon juge, dans la circonstance. Représentez-vous, d'une part, ce parfait Écossais, ayant le souci de l'argent, et possédant de plus, en affaires, l'inflexible probité des hommes de sa race; et, d'autre part, représentez-vous Rossetti, un Italien jusqu'à la moelle des os, ayant, lui aussi, le désir de l'argent, mais prodigue, généreux, désirant l'argent plutôt encore pour le donner aux autres que pour s'en servir lui-même. Généreux, il l'était à un degré effrayant; c'était une sorte de Robin Hood de l'art. Il avait la conviction que les gens riches avaient été créés pour entretenir les artistes pauvres; et il tirait d'eux tout l'argent qu'il pouvait, mais il faisait cela autant et davantage pour d'autres que pour lui. Maintes fois il a travaillé nuit et jour afin de pouvoir aider un ami dans le besoin : dès qu'un homme riche lui paraissait capable d'acheter des tableaux de ses camarades, il ne lui laissait plus de repos qu'il n'en eût acheté. Et si vous saviez combien il était généreux dans ses jugemens, toujours prêt à admirer ce que produisaient ses amis ! » Oui, désormais nous savons tout cela. Ses lettres à Allingham nous en apportent un sûr témoignage; et quand elles n'auraient d'autre mérite, c'en serait assez pour nous faire voir en elles, effectivement, « les meilleures lettres de Rossetti qu'il ait publiées jusqu'ici. »

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

13 février.

La discussion du budget des affaires étrangères, à la Chambre des députés, a été presque immédiatement suivie de déclarations importantes, faites à Londres par lord Salisbury et à Berlin par M. de Bulow. Si on rapproche les discours des ministres anglais et allemand de celui qu'a prononcé M. Hanotaux, on aura sur l'ensemble de la situation politique en Europe, en Asie et en Afrique, un si grand nombre de renseignements qu'il est parfois difficile d'y voir très clair : trop de lumière éblouit, comme l'a dit Pascal. La lumière qu'on nous distribue est abondante, mais un peu dispersée. Elle porte successivement sur beaucoup de sujets, sans en pénétrer profondément aucun ; elle distrait les regards encore plus qu'elle ne les fixe. On a parlé de tout, en effet, à la Chambre des députés de France, au Parlement anglais, au Reichstag allemand : pas plus ici que là, on n'a rien précisé, et les questions sont restées dans les esprits un peu flottantes. Chez nous, une partie assez considérable de la discussion a été rétrospective. Ainsi M. Denys Cochin a traité, avec beaucoup plus de talent que d'opportunité immédiate, du rôle que nous avons joué en Orient entre la Grèce et la Porte. A Londres et à Berlin, les orateurs qui ont pris la parole se sont placés *in medias res*, négligeant le passé pour se préoccuper surtout du présent et de l'avenir. Ils ont demandé compte au gouvernement moins encore de ce qu'il avait fait, que de ce qu'il comptait faire, et le gouvernement a répondu toutes les fois qu'il a pu le faire sans compromettre des négociations en suspens. C'est en cela que les discours de lord Salisbury et de M. de Bulow sont encore plus instructifs que celui de M. Hanotaux. Pour n'en donner qu'un exemple, on chercherait en vain, dans le discours de notre ministre des Affaires étrangères, une indication quelconque sur ce qu'il pense de la candidature du prince Georges de Grèce au gouvernement de la Crète, — et nous ne lui reprochons pas sa réserve, puisqu'il a pu l'observer. Lord Salisbury, au contraire, et M. de Bulow ont donné sur

ce point particulier, le plus important de tous aujourd'hui, des renseignemens qui ne laissent rien à deviner. On sait maintenant que l'Angleterre s'est montrée, quoique sans aucun enthousiasme, favorable à la candidature du prince Georges, et que l'Allemagne a pris une attitude franchement opposante. Mais nous ? Il est à croire que, dans cette question comme dans beaucoup d'autres, nous avons suivi la Russie, car c'est elle qui a mis en avant la candidature du prince Georges. Il n'en est pas moins un peu surprenant qu'aucune question directe n'ait été posée à M. Hanotaux à ce sujet, comme si la Chambre avait redouté de mettre en discussion un problème aussi délicat. Délicat, il l'est sans doute : cependant les Parlemens étrangers n'ont pas hésité à y toucher ; ils y ont moins mis de scrupules que nous ; et les déclarations de lord Salisbury et de M. de Bulow, dans leur opposition même, ont jeté un jour très intéressant sur la politique de leurs gouvernemens respectifs.

Nous disions, il y a quinze jours, que cette candidature du prince Georges était traitée un peu comme les précédentes, à savoir qu'on n'en parlait pas assez, qu'on fournissait insuffisamment aux discussions qu'elle soulevait, enfin qu'elle risquait de dépérir d'inanition. Si elle dépérit dorénavant, ce sera d'autre chose. La vérité d'il y a huit jours n'est plus celle d'aujourd'hui. La candidature du prince Georges est sortie de la pénombre des chancelleries, pour entrer dans le grand jour de la publicité. Si elle a continué, en France, d'être passée sous silence, il n'en a pas été de même en Angleterre et en Allemagne. Les journaux de toute l'Europe en ont discoursu, et il n'y a pas, en ce moment, de question internationale qui excite l'attention d'une manière plus vive. Le bruit qui s'est fait autour d'elle lui sera-t-il finalement plus utile que le silence qui avait été d'abord observé ? C'est ce que nous n'oserions dire : mais enfin on s'en est occupé, ce qui est déjà quelque chose.

Lord Salisbury lui a consacré un passage important de son discours dans la discussion de l'adresse. Il est impossible de ne pas acquiescer à ce qu'il dit de la situation de la Crète, situation qui se prolonge sans s'améliorer, et qui ne peut même que s'aggraver en se prolongeant. Déjà, le discours de la Reine avait qualifié d'excessive la longueur des négociations entamées entre les puissances, et personne ne trouvera que l'épithète soit excessive elle-même. En attendant que ces négociations aboutissent, la Crète est soumise à une espèce d'anarchie, heureusement tempérée par la présence des troupes européennes, et, ne l'oublions pas, par celle des troupes ottomanes. Lord Kimberley a demandé le retrait de ces dernières, en affirmant qu'aussi longtemps

qu'elles resteraient dans l'île, la question crétoise ne serait pas résolue. C'est bien possible; mais il y a d'autres raisons encore qui rendent cette question pour le moment insoluble, et il ne suffirait pas du départ des troupes turques pour qu'elle cessât de l'être, comme par enchantement. Lord Salisbury a déclaré que, sans ces troupes, le maintien matériel de l'ordre serait impossible dans la plupart des villes. Il a mis le doigt plus directement encore sur la véritable difficulté, en disant que ce qui manquait à la Crète, c'était un gouvernement régulier, et qu'il fallait avant tout lui en donner un. Or, on ne comprend pas un gouvernement sans un gouverneur. Le choix du gouverneur aurait dû être la première préoccupation de l'Europe. M. Hanotaux a toujours été de cet avis, et, dans les propositions qu'il a faites à l'Europe au mois de mai dernier, il avait mis en première ligne la nomination d'un gouverneur pour la Crète. Le *Livre Jaune* qu'il vient de publier fait, sous ce rapport, honneur à sa perspicacité. Malheureusement, l'Angleterre n'a pas partagé sa manière de voir. Lord Salisbury a estimé, au contraire, qu'il fallait commencer par donner une organisation, une constitution à la Crète, et que le gouverneur viendrait ensuite couronner de sa personne l'édifice construit par l'Europe. On a perdu beaucoup de temps : il a servi, si l'on veut, à éliminer un certain nombre de candidatures plus ou moins parasites. Enfin, dans ces dernières semaines, les ambassadeurs des grandes puissances à Constantinople ont élaboré une espèce de charte à octroyer à la Crète. Dès lors, — la paix étant d'ailleurs signée entre la Porte et la Grèce, — aucune objection sérieuse, aucun prétexte même ne pouvait plus s'opposer au choix du gouverneur. C'est à ce moment que la Russie a prononcé le nom du prince Georges.

Il a produit au premier abord quelque surprise. Comment, en effet, aurait-on pu prévoir que l'aventure dans laquelle la Grèce s'était si étourdiment lancée, et qui avait si mal tourné, aurait finalement pour elle une aussi heureuse conclusion? Certes, l'événement était inattendu. Si, toutefois, il était possible de le réaliser, ce n'était pas à la France de s'y opposer. Ce n'était pas non plus à l'Angleterre. L'Angleterre, au cours de toutes les complications orientales, n'a pas cessé, comme nous-mêmes, de manifester ses sympathies à la Grèce, et si, toujours comme nous, elle a dû se résigner à ce que ces sympathies restassent platoniques, c'est qu'elle plaçait au-dessus de tout la nécessité de maintenir le concert européen. Mais ses sentimens n'en étaient pas modifiés. A Paris et à Londres le nom du prince Georges sonnait donc agréablement aux oreilles : peut-être devait-il éveiller

quelques appréhensions dans les esprits. Serait-il adopté aussi volontiers par les autres puissances ? On devait prévoir qu'une au moins d'entre elles s'y opposerait énergiquement ; nous voulons parler de la Porte ; et, en effet, des objections graves sont venues d'Yldiz Kiosk. Peut-être y avait-il moyen de les vaincre. Le Sultan, quelles que soient ses préférences ou ses répugnances personnelles, s'est toujours montré fort sensible aux conseils de l'Europe, lorsque l'Europe est vraiment unie, que tous les cabinets tiennent le même langage, qu'aucune note discordante ne perce dans le concert. Mais si cette union parfaite n'existe pas, et si même, à travers l'apparente harmonie des instrumens, on peut distinguer des tendances divergentes, la docilité du Sultan devient hypothétique, pour ne rien dire de plus. Où en sommes-nous aujourd'hui, à tous ces points de vue ? L'hostilité naturelle du Sultan contre la candidature du prince Georges s'est manifestée tout de suite : en a-t-il été de même de l'union de l'Europe ?

Le même jour, lord Salisbury et M. de Bulow parlaient à Londres et à Berlin, où ils tenaient, nous l'avons dit, un langage très différent. Il n'est pas dans la nature du premier de s'échauffer facilement, et, même lorsqu'il se montre favorable à une solution, il aime à en parler avec quelque détachement personnel. Il reconnaît, — mieux vaut tard que jamais, — la nécessité, l'urgence même de donner un gouvernement et un gouverneur à la Crète. Pourquoi pas le prince Georges ? Faute de mieux, lord Salisbury veut bien accueillir cette candidature. Il pourrait, d'après lui, y en avoir de meilleures, et le prince Georges n'est pas à ses yeux « le candidat idéal ». Vaille que vaille, il acceptera pourtant celui-là, puisque enfin il en faut un, et qu'on pourrait plus mal tomber. C'est dans cette mesure, assurément discrète, que lord Salisbury s'est rallié à la candidature hellénique. On devait s'attendre, d'après cela, à ce qu'il ne fit rien pour l'empêcher de réussir ; mais on aurait eu tort de compter de sa part sur un concours énergique et confiant.

Passons à M. de Bulow. De quelque façon qu'on tourne et qu'on retourne son discours, il est impossible de ne pas y voir une condamnation définitive de la candidature du prince Georges. Et cela ne surprendra personne. Dès l'origine, l'Allemagne s'est montrée défavorable à la Grèce dans les dernières complications de l'Orient, et cela pour beaucoup de raisons, que M. de Bulow ne résiste pas à la tentation d'énumérer encore. Dans le nombre, le regret amer, le mécontentement grondeur du créancier qui a vu diminuer sa rente tiennent une place

considérable, et le secrétaire d'État aux Affaires étrangères n'a pas laissé échapper cette occasion d'exprimer une fois de plus sa très mauvaise humeur. C'est même la partie la plus sérieuse de son discours, ou plutôt du passage de ce discours qui est consacré aux affaires crétoises. Pour le reste, M. de Bulow a affecté un langage détaché, plutôt gai, spirituel sans doute, qui a provoqué à maintes reprises, de la part de son auditoire, des accès de la plus bruyante hilarité. Évidemment, M. de Bulow est un orateur d'un genre nouveau et original au Reichstag, qui, n'étant pas habitué à entendre parler des choses graves sur un ton plaisant et enjoué, s'est montré aussi charmé que surpris de ce langage alerte et vif, sans prétention apparente et sans pédantisme morose. Le dédain des questions traitées est une partie de cette éloquence. Sur ce point, comme sur quelques autres, M. de Bulow est un bon élève de M. de Bismarck. On n'a pas oublié de quel ton le vieux chancelier aimait à parler des affaires d'Orient. Elles ne valaient pas à ses yeux qu'on leur sacrifiât la solide ossature d'un soldat poméranien. Il se déclarait tout à fait insensible aux malheurs des petites nationalités balkaniques, sur lesquels l'Europe éprouvait quelquefois des accès d'émotion un peu ridicules. Et, même depuis sa retraite, interrogé un jour sur ce qu'il pensait des Crétois et de la Crète, il a répondu que saint Paul, dans une de ses Épîtres, avait très sévèrement traité les premiers, et que, quant à la seconde, il s'en souciait beaucoup moins que d'une motte de son jardin. M. de Bulow doit éprouver des sentimens à peu près analogues. Il a fait rire tout le Reichstag par l'accent avec lequel il a qualifié la Crète d'« île intéressante », et l'assemblée a manifesté, comme lui, qu'elle ne s'y intéressait pas du tout. — En soi, a-t-il dit en substance, il nous est très indifférent que tel ou tel candidat ait la satisfaction de présider, en qualité de gouverneur, aux destinées des Crétois. Que ces derniers soient chrétiens ou musulmans, que nous importe? Les seconds, quoiqu'en minorité, ont le même droit que les premiers à obtenir des garanties pour leur existence et leurs propriétés : mais la paix de l'Europe nous tient encore plus à cœur que les musulmans, ou même que les chrétiens candiotes. Nous n'avons eu d'autre préoccupation que de maintenir la paix, à travers la complexité des affaires d'Orient, auxquelles nous avons toujours pris d'ailleurs la plus faible part possible. Lorsqu'on nous a demandé d'entrer dans le concert européen, nous y avons consenti, toujours en vue de la paix générale. Mais il n'est pas nécessaire que, dans un concert, tout le monde joue du même instrument. Le nôtre a volontairement fait le moindre bruit. Toutefois, au moment

opportun, nous avons fait entendre à Constantinople un léger air de flûte, qui avait pour objet d'amener le Sultan à s'entendre avec la Grèce, et à se montrer déférent envers les représentations collectives de l'Europe. Nous avons agi sur lui par la douceur et la persuasion. S'il faut exercer aujourd'hui une action plus forte, une pression positive, nous n'en sommes plus. Si la Porte s'était mise d'accord, spontanément et à l'amiable, avec toutes les puissances, au sujet de la candidature du prince Georges, nous n'y aurions pas vu d'inconvénient. En cas de désaccord, nous nous retirerons : nous déposerons tranquillement notre instrument, et nous quitterons la salle du concert. Quant à ce qu'il adviendra de la Crète, les dieux seuls en ont le secret; mais nous ne nous laisserons pas impliquer dans des complications pour si peu de chose. Encore une fois, notre concours pour les affaires d'Orient n'est assuré qu'à ce qui touche au maintien de la paix et à sa consolidation. Et si nous ne voyons pas volontiers des peuples se battre au fond de la Turquie, le premier souci du gouvernement n'en est pas moins, quoi qu'il puisse d'ailleurs en advenir pour la Crète, d'assurer aux Allemands, dans leurs foyers, la tranquille jouissance des bienfaits de la paix.

Un tel langage est assurément peu propre à fortifier la candidature du prince Georges auprès de la Porte; mais il l'est à fortifier à Constantinople l'influence allemande. Si le discours de lord Salisbury était peu pressant, celui de M. de Bulow ne l'est pas du tout. Il est même le contraire. Il met le Sultan très à son aise. Mais il y a autre chose encore dans ce morceau oratoire qui, sous une forme humoristique, présente une politique très méditée et très arrêtée. A propos de la candidature du prince Georges de Grèce, l'Allemagne se montre prête à quitter le concert européen. Ce concert, objet depuis quelque temps de critiques et aussi d'éloges également vifs, serait-il donc sur son déclin? Les critiques ont consisté principalement dans le reproche d'avoir paralysé en Orient la bonne volonté des puissances qui auraient voulu agir; les éloges à attribuer au concert le mérite de tout le mal qui n'a pas été fait. A quelque point de vue qu'on se place, ce n'est pas un instrument d'action : tantôt il empêche le bien, et tantôt il empêche le mal, mais il empêche toujours quelque chose. Qu'il ait contribué au maintien de la paix, on ne saurait le nier sans injustice; qu'il soit indispensable à ce maintien, c'est une vérité plus contestable. Dans les velléités de retraite qu'elle fait entrevoir, l'Allemagne ne cesse pas de parler de la paix. Croit-elle mieux l'assurer en rompant le concert européen? Ce serait une proposition difficile à soutenir.

Croit-elle la paix compromise par la candidature du prince Georges? Cette seconde proposition, excessive à coup sûr si on la présente sous une forme absolue, est faite néanmoins pour attirer l'attention. On a tellement dit et répété, au début des affaires d'Orient, qu'il était impossible d'accorder une extension territoriale à la Grèce, soit sur le continent, soit même en Crète, sans s'exposer à faire naître dans les Balkans des incidens redoutables; l'affirmation de tous les ministres des Affaires étrangères a été à cet égard si tranchante; les craintes témoignées par l'Europe ont été dès lors si sincères, qu'on éprouve un peu d'étonnement en présence de ce qui se passe aujourd'hui. Ce qu'on nous a dit autrefois était-il vrai, oui ou non? Si cela était vrai avant la guerre, est-ce que cela a cessé de l'être depuis? Pourquoi? Nous avouons ne pas le comprendre très bien. Si on voulait finir par donner la Crète à la Grèce, il aurait mieux valu commencer par là. On aurait évité une guerre certaine, puisqu'elle a eu lieu, tandis que l'autre, qu'on prétend avoir évitée, reste hypothétique, et le deviendrait encore davantage si on réalisait aujourd'hui sans danger la solution devant laquelle, il y a quelques mois, tout le monde a reculé avec épouvante. Nous savons bien qu'il ne s'agit pas de donner dès maintenant la Crète à la Grèce; mais personne ne se tromperait sur l'avenir réservé à la grande île, le jour où on lui enverrait pour gouverneur un fils du roi Georges. On aurait beau répéter que ce gouverneur représenterait le Sultan et non pas le roi, personne ne se méprendrait sur le caractère provisoire et transitoire de cette combinaison. En tout cas, la Grèce l'aurait acceptée avec reconnaissance avant la guerre; elle s'en serait contentée. Comment expliquer qu'on ait dû la lui refuser alors, si on la lui accorde à présent?

L'état des Balkans est-il donc fait pour inspirer plus de sécurité qu'à cette époque? Non, certes : nous serions tentés de dire plutôt le contraire, tout en recommandant à nos lecteurs de ne pas exagérer notre pensée. La Serbie s'est dérobée à l'influence russe pour retomber sous l'influence autrichienne. C'est là un fait qui s'est renouvelé trop souvent pour qu'on le regarde en lui-même comme inquiétant. La Bulgarie et la Serbie ont obéi l'une et l'autre à des oscillations si nombreuses, tantôt dans un sens et tantôt dans l'autre, qu'il ne faut ni s'étonner, ni s'effrayer de voir l'une d'elles se livrer une fois encore à un de ces mouvemens alternatifs. Mais enfin elles acceptaient toutes les deux, il y a peu de temps, les directions de Saint-Pétersbourg, et cette entente est rompue. Ce n'est même pas assez de parler de la Bulgarie et de la Serbie : le Montenegro était

entré dans ce qu'on a appelé la Ligue balkanique, ligue qui a contribué, elle aussi, au maintien de la paix. On a vu ces petits souverains, princes ou rois, se faire mutuellement des visites dont quelques-unes au moins auraient paru impossibles quelque temps auparavant. Et cet état de choses avait peut-être été le chef-d'œuvre politique du prince Lobanof, le ministre habile, à la main prudente et adroite, que la Russie a perdu. Naguère encore, l'empereur François-Joseph, dans la visite qu'il a faite ou qu'il a rendue à l'empereur Nicolas, a échangé, dit-on, avec lui des assurances en ce qui concerne les Balkans. Ces assurances ont-elles été tout à fait respectées? Il faudrait, pour le dire, savoir exactement en quoi elles ont consisté, et nous l'ignorons; mais tout donne à supposer qu'elles avaient pour objet essentiel le maintien du *statu quo*. Il est peu croyable que la Russie ait renoncé bénévolement au bénéfice d'une situation aussi précieuse pour elle. Pourtant une petite révolution de palais s'est produite à Belgrade, par l'intervention du roi Milan, qui arrivait de Vienne, et qui, fût-il arrivé d'ailleurs, n'en aurait pas moins évidemment obéi, comme il l'a fait toujours, aux suggestions autrichiennes. Le roi Milan a pris aussitôt une attitude militaire; il s'est fait nommer par son fils généralissime de l'armée serbe; après quoi, il est revenu à Vienne, et il a été reçu en uniforme de général par l'empereur François-Joseph, qui s'est prêté à cette manifestation au moins inutile. On se moquerait de nous, si nous disions que le roi Milan, à la tête d'une armée, est un danger pour l'Europe; il a prouvé déjà qu'il n'en était un que pour son pays. Mais les manœuvres multiples, tant politiques que militaires, auxquelles il vient de se livrer, dénotent des intentions dignes d'être observées.

Le roi Milan, après avoir renversé du pouvoir le parti radical dont on connaît les tendances russophiles, veut l'en écarter pour longtemps grâce à des élections nouvelles, où il exercera sur le corps électoral une pression formidable. Il le faudra, d'ailleurs, car la majorité du pays est incontestablement radicale. Les prétextes ne manqueront pas pour provoquer quelque mécontentement dans l'opinion. Ce mécontentement existe déjà, il suffira de le développer. La Serbie croit avoir à se plaindre des résultats de la dernière guerre. On a fait appel à sa sagesse, comme à celle des autres États balkaniques, pour éviter les conflits qui auraient pu amener des complications générales. On a dit très haut que, la guerre une fois terminée, chacun serait traité suivant sa conduite, et que la Grèce, fût-elle victorieuse, ne retirerait aucun profit de son agression contre la Turquie. Le prince de Bulgarie avait pris, de son côté, des engagements envers le roi de

Serbie, engagements qu'il n'a peut-être pas tenus d'une manière tout à fait stricte, à la suite et par le fait même des rapports qu'il a eus avec le Sultan. Quoi qu'il en soit, le prince Ferdinand a obtenu trois bérats pour les évêques bulgares en Macédoine, et on connaît, dans ces pays où la religion se confond intimement avec la nationalité, l'importance politique d'une concession de ce genre. Est-ce assez? Non; il est question maintenant de nommer le prince Georges gouverneur de la Crète. La Grèce serait donc récompensée de ses défaites; la Bulgarie aurait obtenu une satisfaction précieuse; et la Serbie n'aurait rien du tout! On comprend qu'il y ait de la mauvaise humeur à Belgrade. Tout, depuis quelque temps, a servi de prétexte à ce sentiment, même d'assez menus faits, qui sont passés inaperçus et ignorés du grand public, tels que l'incident de Kilendar, mais qui n'en ont pas moins laissé des traces. Kilendar est un monastère situé près du mont Athos et qui, d'après l'histoire ou la légende, a été construit du temps des rois serbes. Aussi lorsque le roi Alexandre, en 1895, est allé voir le Sultan à Constantinople, il n'a pas manqué de passer par Kilendar et de visiter pieusement le monastère. Sa visite avait produit un grand effet en Serbie. Le bruit a couru récemment que le prince Ferdinand avait l'intention d'aller à son tour visiter le monastère de Kilendar: on avait peut-être trouvé, dans l'histoire ou dans la légende, de quoi justifier aussi ses prétentions éventuelles sur ce sanctuaire intéressant. Le roi de Serbie s'est ému de ce projet, et il a fait savoir au prince Ferdinand qu'il regarderait une visite faite par lui à Kilendar comme une offense personnelle. Le prince Ferdinand est trop habile pour commettre une démarche compromettante. Il a répondu à Belgrade qu'il n'avait pas eu l'intention qu'on lui prêtait: mais, en même temps, il a pris du côté de la frontière bulgaro-serbe quelques mesures militaires, qui en ont aussitôt provoqué d'analogues en Serbie. Tout cela s'est passé discrètement, et n'aura sans doute aucune conséquence; ce sont des avertissemens qui sont compris seulement de ceux qui se les adressent; il n'en résulte pas moins une situation tendue entre Belgrade et Sofia, et le concert balkanique a été rompu avant le concert européen.

Les conséquences de ce nouvel état de choses ne sont pas sans importance. En temps de paix, et quelque solide que la paix puisse paraître, il faut toujours penser à la guerre, car elle reste toujours possible. M. Albert Decrais, ancien ambassadeur de la République à Vienne, a prononcé sur le budget des affaires étrangères un discours très documenté, dans lequel il a touché rapidement, trop rapidement

parfois, à un grand nombre de questions. Il n'a pas manqué d'appeler l'attention de la Chambre sur les dangers qui résulteront, un jour peut-être prochain, des événemens qui ont eu lieu naguère en Autriche, soit à Vienne, soit à Prague, et qui sont malheureusement le début d'une évolution presque fatale. Le parti allemand, après avoir été tout-puissant autrefois, aspire à le redevenir avec l'aide des Hongrois; il n'a jamais montré plus d'activité impatiente qu'aujourd'hui, et il n'influe pas moins sur la politique étrangère que sur la politique intérieure de la monarchie; il se préoccupe passionnément des questions balkaniques, et de toutes les éventualités qui pourraient en sortir, afin d'y faire face et, à l'occasion, d'en profiter. Cette poussée politique échappe peut-être à la surveillance directe de l'empereur. François-Joseph a été certainement sincère dans les promesses qu'il a pu faire à l'empereur Nicolas; mais ses mains fatiguées par l'âge, son esprit découragé par le malheur, ne sont plus les seuls à diriger les affaires de l'Empire. Beaucoup de choses se font en dehors de lui. On comprend l'intérêt qu'il y avait, en prévision d'un certain avenir, à ramener par tous les moyens la Serbie dans le giron austro-hongrois. La Serbie, en effet, lorsqu'elle est d'accord avec les principautés balkaniques, immobilise le corps d'occupation autrichien en Herzégovine et en Bosnie, et de plus les deux corps d'armée qui ont leur centre militaire à Agram et à Temesvar. Ces forces redeviennent disponibles dès que la Serbie rentre docilement sous l'hégémonie du cabinet de Vienne, et c'est là, pour parler franchement, tout l'intérêt de l'opération. L'Autriche-Hongrie recouvre la disposition d'une partie de ses forces; par contre-coup, ses alliés voient diminuer d'autant leurs propres charges ou leurs préoccupations; la Russie, au contraire, voit les siennes augmenter. En cas de guerre, la situation actuelle de la Bulgarie serait moins rassurante qu'elle ne l'était il y a quelques mois, entourée qu'elle est au nord de la Roumanie, à l'ouest de la Serbie, à l'est et au sud de l'Empire ottoman, toutes puissances plus ou moins solidement inféodées à la Triple Alliance. On voit se dessiner, comme sur un immense tableau, la ligne de démarcation des divers groupemens politiques et militaires de l'Europe, avec leurs annexes et dépendances, si, ce qu'à Dieu ne plaise, un conflit venait, sur un point quelconque, à éclater entre eux.

On doit tout faire pour éviter, non pas seulement ce conflit, que rien ne fait craindre actuellement, mais tout ce qui, de près ou de loin, pourrait y conduire. La candidature du prince Georges de Grèce, malgré toute la sympathie qu'elle devait rencontrer en France, était peut-

être, pour tous les motifs que nous venons de donner, médiocrement opportune à l'instant précis où elle s'est produite. Loin de nous la pensée d'interdire à la Grèce de conserver des vues et des espérances sur la Crète! Nous avons toujours dit que c'est du côté de la mer qu'étaient ses véritables destinées. Un jour ou l'autre, à moins de très grandes maladresses de sa part, la Crète lui appartiendra. Pour le moment, cette solution aurait le double défaut d'être mal justifiée par les événemens antérieurs, et de se présenter au milieu des circonstances dont nous venons d'indiquer les périls: encore ne l'avons-nous fait que d'une manière incomplète. Il faut rendre à la Russie la justice qu'elle l'a compris. Elle a mis l'intérêt général très au-dessus de son amour-propre. Au moment où la polémique était la plus vive sur la candidature du prince de Grèce, et où lord Salisbury faisait entendre son discours tiède, pendant que M. de Bulow prononçait le sien, à la fois glacé et glacial, le *Messenger du gouvernement* publiait à Saint-Pétersbourg une note évidemment officieuse, d'où il semble bien résulter que la candidature hellénique est dès maintenant retirée. « La Russie, dit cette note, a exprimé franchement au Sultan et aux grandes puissances son opinion sur l'état actuel de la question crétoise; mais elle ne persistera pas du tout à demander que l'on accepte la solution proposée par elle, si quelque autre puissance européenne parvient à trouver un autre moyen par lequel on puisse mettre un terme aux difficultés présentes, et qui, tout en répondant à la fois aux désirs du Sultan, et à ceux des puissances et des Crétois, fournisse une base pour résoudre dans l'avenir la question crétoise. » La note officieuse ajoute que la Russie ne fera pas de proposition nouvelle; elle laisse maintenant cette initiative à d'autres; elle se borne, ce qui est son droit, à décliner toute responsabilité dans de nouveaux retards. De plus, elle ne tolérera pas qu'un gouverneur soit imposé par la force; mais qui songe à le faire? Enfin, elle ne permettra pas qu'on augmente l'effectif des troupes turques dans l'île; mais qui aurait la faiblesse de le permettre? Sur tous ces points, les puissances sont d'accord, sans qu'aucune mésintelligence soit possible entre elles et la Russie. On comprend d'ailleurs très bien que celle-ci, après avoir mis en avant une candidature qui n'a pas réussi, laisse à ceux qui l'ont repoussée le soin d'en imaginer une autre. Nous nous sommes trouvés précisément dans le même cas. Le gouvernement de la République n'avait sans doute pas pris aussi directement sous son patronage la candidature de M. Numa Droz, que le gouvernement russe a pris sous le sien celle du prince Georges; mais enfin il l'avait suggérée, et c'est une initiative dont il n'a pas à rougir.

L'insuccès de tant d'autres pourrait servir d'excuse, sinon même de justification à la sienne. M. Hanotaux a jugé avec raison qu'il avait suffisamment fourni sa participation à une œuvre aussi difficile, et que le tour des autres était venu ; il est naturel que le gouvernement russe éprouve aujourd'hui le même sentiment.

En somme, sur quatre candidatures connues jusqu'à ce jour, deux seulement, la première et la dernière, ont eu des parrains avoués : les autres sont venues on ne sait d'où, et ont disparu de même. Celles de M. Droz et du prince Georges ont rencontré également l'opposition du gouvernement allemand : ce serait donc à celui-ci que le soin reviendrait de faire aujourd'hui des suggestions. Pourquoi n'en fait-il pas ? Il ne suffit pas d'écarter celles des autres : ce rôle purement négatif ne convient pas à un aussi grand pays. Il est vrai que ce pays, ou du moins son gouvernement, affecte, nous l'avons vu, une merveilleuse indifférence pour les affaires d'Orient. Mais ce sentiment est-il bien sincère ? Il s'accorde mal avec le perpétuel *veto* mis aux propositions d'autrui, *veto* qui a été énoncé avec si peu de ménagemens dans le discours de M. de Bulow. Nous voudrions bien connaître le candidat de la chancellerie allemande. D'abord, il serait d'avance accepté par la Porte, ce qui serait déjà un grand point : on n'aurait plus à compter avec les objections du Sultan, et il n'aurait garde d'en faire. Et qui sait si les autres puissances ne s'empresseraient pas aussi de donner leur adhésion ? Qui sait si l'Angleterre ne découvrirait pas enfin dans le pupille de l'Allemagne ce « candidat idéal » que lord Salisbury ne reconnaissait pas encore dans le prince Georges ? A moins pourtant que lord Salisbury lui-même ne tienne en réserve le candidat-phénix au profit duquel il a fait à l'égard de tous les autres une moue si dédaigneuse ! A défaut de l'Allemagne, on serait bien aise d'entendre l'Angleterre prononcer un nom quelconque. La France et la Russie ont été mises hors du concours, et s'y tiennent elles-mêmes volontiers. Voyons maintenant l'Allemagne ; voyons l'Angleterre. Le moment de parler est venu. On ne peut pas laisser la Crète se morfondre plus longtemps dans l'attente, sans rien faire pour l'en tirer ; sinon, il faudra répéter sur elle le mot mélancolique : *Quidquid delirant reges plectuntur Achivi*.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CENT QUARANTE-CINQUIÈME VOLUME

QUATRIÈME PÉRIODE — LXVII^e ANNÉE

JANVIER — FÉVRIER 1898

Livraison du 1^{er} Janvier.

	Pages.
JACQUINE VANESSE, deuxième partie, par M. VICTOR CHERBULIEZ, de l'Académie française.	5
LETTRES ÉCRITES D'ALGÉRIE AU GÉNÉRAL DE CASTELLANE.	48
LE RÉGIME DE LA GRANDE PROPRIÉTÉ DANS LES CALABRES, par M. GEORGE GOYAU.	80
PAS À PAS, dernière partie, par M ^{me} P. CARO.	104
L'EUROPE ET LE DIRECTOIRE. — V. LA RÉVOLUTION DE BRUMAIRE, par M. ALBERT SOREL, de l'Académie française.	144
LES PROBLÈMES BIBLIOGRAPHIQUES ET LEURS SOLUTIONS, par M. FRANTZ FUNCK-BRENTANO.	173
REVUE DRAMATIQUE. — <i>Le Repas du Lion</i> AU THÉÂTRE ANTOINE; — <i>Les Mauvais Bergers</i> A LA RENAISSANCE, par M. JULES LEMAITRE, de l'Académie française.	200
REVUE MUSICALE. — <i>Les Maîtres chanteurs</i> A L'OPÉRA; — <i>Sapho</i> A L'OPÉRA-COMIQUE, par M. CAMILLE BELLAIGUE.	212
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES.	227
CORRESPONDANCE.	239

Livraison du 15 Janvier.

JACQUINE VANESSE, troisième partie, par M. VICTOR CHERBULIEZ, de l'Académie française.	241
LA BATAILLE DE LIGNY, 1815. — I. LES PLANS DE CAMPAGNE. — LE PASSAGE DE LA SAMBRE, par M. HENRY HOUSSAYE, de l'Académie française.	286

	Pages.
UN MUSICIEN POÈTE. — SIDNEY LANIER, par TH. BENTZON.	307
LE RÈGNE DE L'ARGENT. — LA SPÉCULATION ET L'AGIOTAGE. — REMÈDES ET RÉFORMES, par M. ANATOLE LEROY-BEAULIEU, de l'Académie des Sciences morales.	342
POÉSIE. — <i>Le Bâcher d'Hercule</i> , par M. HENRI DE RÉGNIER.	368
UN OFFICIER DE L'ANCIENNE FRANCE, par M. MICHEL BRÉAL, de l'Académie des Inscriptions.	372
LE CENTENAIRE D'AUGUSTE COMTE, par M. LÉVY-BRÜHL.	394
LE RÊVE ET LA RÉALITÉ, par M. CAMILLE MÉLINAND.	424
REVUE LITTÉRAIRE. — L'ŒUVRE D'ALPHONSE DAUDET, par M. RENÉ DOUMIC.	443
LE DROIT DE RÉPONSE, par M. FERDINAND BRUNETIÈRE, de l'Académie française.	453
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES.	467

Livraison du 1^{er} Février.

JACQUINE VANESSE, quatrième partie, par M. VICTOR CHERBULIEZ, de l'Académie française.	481
VICTOR DURUY, par M. le duc de BROGLIE, de l'Académie française.	524
LA DERNIÈRE DES CONDÉ, première partie, par M. PIERRE DE SÉGUR.	562
LA BATAILLE DE LIGNY, 1815. — II. LES BATAILLES DE LIGNY ET DES QUATRE-BRAS, par M. HENRY HOUSSAYE, de l'Académie française.	600
CHEZ LES VERRIERS, par M. MAURICE TALMEYR.	641
QUESTIONS SCIENTIFIQUES. — LE FER CHEZ LES ÊTRES VIVANS. — I. LE FER DANS LA MATIÈRE ORGANISÉE ET DANS LES VÉGÉTAUX, par M. A. DASTRE.	668
L'HISTORIEN HENRI DE TREITSCHKE, D'APRÈS UNE PUBLICATION RÉCENTE, par M. G. VALBERT.	682
REVUE DRAMATIQUE. — <i>Cyrano de Bergerac</i> A LA PORTE-SAINT-MARTIN; — <i>Le Passé</i> A L'ODÉON; — <i>La Ville morte</i> A LA RENAISSANCE, par M. JULES LEMAITRE, de l'Académie française.	694
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES.	707

Livraison du 15 Février.

JACQUINE VANESSE, dernière partie, par M. VICTOR CHERBULIEZ, de l'Académie française.	721
NAPOLÉON III. — I. CRÉATION ET PROCÉDÉS DU GOUVERNEMENT IMPÉRIAL, par M. ÉMILE OLLIVIER, de l'Académie française.	767
L'INDUSTRIE ALLEMANDE, par M. RAPHAËL-GEORGES LÉVY.	806
LA DERNIÈRE DES CONDÉ, dernière partie, par M. PIERRE DE SÉGUR.	839
LA DOCTRINE ÉVOLUTIVE ET L'HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE, par M. FERDINAND BRUNETIÈRE, de l'Académie française.	874
EN PETITE-RUSSIE. — LE COMMANDANT DES TROUPES, par M. ART ROË.	897
REVUE LITTÉRAIRE. — A propos du <i>Désastre</i> , par MM. PAUL et VICTOR MARGUERITE, par M. RENÉ DOUMIC.	924
REVUES ÉTRANGÈRES. — LA CORRESPONDANCE D'UN PRÉRAPHÉLITE, par M. T. DE WYZEWA.	936
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES.	947



AP
20
F5
pér.4
t.145

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

